LE MAGASIN PITTORESQUE

CHARLES MAYET

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. EUGÈNE BEST

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

CINQUANTE-NEUVIÈME ANNÉE

SÉRIE II — TOME NEUVIÈME

PARIS

LIBRAIRIE FURNE

JOUVET & Cie, ÉDITEURS

5, RUE PALATINE, 5

M DCCC XCI

MAGASIN PITTORESQUE

ANNÉE 1891

JEAN GRUSSET RICHARDOT ET SON FILS

Portrait de Jean Grusset Richardot et de son fils. — Musée du Louvre.

Bien qu'il soit constamment visité et commenté par les savants des deux mondes, le musée du Louvre garde encore bien des mystères. Si ingénieuse que soit la critique moderne, elle doit confesser son ignorance devant certains tableaux qui sont de véritables énigmes. Le portrait du président Richardot, une des plus belles pages de l'école flamande, est une de ces peintures qui, en charmant les yeux, irritent l'esprit comme un problème insoluble.

Si la tradition est exacte, s'il est vrai qu'il y ait eu jadis sur le tableau une inscription aujourd'hui recouverte par un repeint et peu lisible: *M. le président Richardot*, le personnage dont on nous présente le portrait appartient à l'histoire et les dictionnaires le connaissent. Jean Grusset était né à Champlitte (Franche-Comté) en 1540 ou 1541. Conformément à un usage dont on cite plus d'un exemple, il substitua à son nom celui de son oncle Richardot, évêque d'Arras, dont il devait être l'héritier. Il avait fait une partie de ses études en Italie et c'est l'Université de Bologne qui lui conféra le brevet de docteur en droit. Politique avisé, esprit rompu aux affaires administratives, il rendit des services au roi d'Espagne qui gouvernait alors les provinces flamandes. En 1569, il entrait au grand conseil de Malines, il eut la Toison d'or, et en 1597, il devint président du Conseil privé des Pays-Bas. Jean Richardot conduisit les négociations qui aboutirent au traité de Vervins, signé le 2 mai 1598 et, plus tard, il fut activement mêlé aux préparatifs de l'accord conclu avec le roi d'Angleterre en 1604. Envoyé par son gouvernement, il vint plusieurs fois à Paris et il eut plus d'une occasion de s'entretenir avec Henri IV. Un jour même, il eut une longue conversation avec le roi dans le jardin des Tuileries et comme, en véritable homme de cour, il était resté la tête découverte, il gagna à cette causerie, inoffensive en apparence, une insolation qui abrégea sa vie. Revenu à Arras, il y mourut le 3 septembre 1609, *inter amplexus liberorum*, disait une épitaphe qui n'existe plus.

Un peintre dont nous chercherons le nom tout à l'heure nous a laissé un beau portrait du président Richardot. Le chef du Conseil privé est représenté debout, la tête nue, comme au jour où il conversait avec Henri IV; vu de face, il porte barbe et moustache et tient un livre de la main gauche, pendant qu'il pose la droite sur l'épaule de son fils, un garçonnet d'une dizaine d'années, à la mine intelligente. Cet enfant, c'est l'héritier d'une famille riche et il est vêtu de satin blanc. Dans le fond, un rideau, une colonne et une échappée de paysage aux verdures flamandes.

On ne connaît pas l'origine première de ce beau tableau. Il n'entre dans l'histoire qu'en 1754. J.-B. Descamps, l'auteur de la *Vie des peintres flamands*, énumérant les œuvres de Van Dyck qui se trouvaient alors à Paris, écrit avec une sérénité parfaite: « Chez M. de Gaignat, le portrait du président Richardot, ministre de Philippe II, avec son fils. » Ces deux lignes, tombées de la plume d'un demi-connaisseur, ont fait un beau chemin dans le monde et certains esprits en restent encore troublés.

L'idée n'était pas venue à Descamps de se demander comment Van Dyck, né en 1599, aurait pu faire, d'après nature, le portrait d'un personnage mort en 1609. Si précoce qu'ait été son talent, Van Dyck n'était guère outillé pour peindre, à dix ans, cette magistrale effigie.

Le dix-huitième siècle prenait légèrement les choses. L'attribution imaginée par Descamps ne fut pas contestée. En 1766, Hébert, inventoriant les richesses du cabinet de M. de Gaignat, secrétaire du roi, mentionne encore sous le nom de Van Dyck le portrait du président Richardot. A la vente de M. de Gaignat, en 1768, le tableau se vend 9,200 livres. Il passe ensuite dans diverses collections, gardant toujours son étiquette, mais augmentant de prix à chaque vente où il figure; enfin, en 1784, M. d'Angiviller le fait acheter pour le roi Louis XVI à la vente du comte de Vaudreuil, et le paye 16,001 livres. Plus tard, le tableau de la collection royale fut transporté au Louvre où il est encore.

Une fois entré au musée national, le portrait de Richardot eut une aventure que son passé ne permettait pas de prévoir. Il fut étudié sérieusement par des connaisseurs qui refusèrent d'y voir un Van Dyck. Bientôt, on prononça le nom de Rubens. Cette opinion se fit jour en 1810. La *Notice des tableaux exposés dans la galerie Napoléon* enregistre le Richardot sous le nom de Rubens (n° 565), et ajoute avec une certaine crânerie : « Ce portrait a été donné par erreur à Van Dyck. » C'était là une belle hardiesse, car, pour débaptiser un tableau du Louvre, il faut avoir le cœur blindé d'un triple airain, comme un cuirassé de grand format.

Les catalogues de 1823 (n° 674), de 1826 (n° 703), de 1838 (n° 716) acceptèrent la nouvelle attribution. Le Louvre croyait avoir un Rubens et dormait tranquille.

A la suite du 24 février 1848, un changement se produisit dans le personnel de la maison. La question Richardot revint sur le tapis et Rubens perdit la bataille. C'est F. Villot qui, dans son catalogue de novembre 1852, ressuscita la malencontreuse phrase de Descamps et imagina de rendre le tableau à Van Dyck. Cette fantaisie parut étrange de la part d'un connaisseur qui, ayant beaucoup pratiqué Eugène Delacroix, avait eu bien des occasions de s'entretenir avec lui du génie de Rubens et de son exécution libre et puissante. La nouvelle dénomination fut contestée, même avant la publication du livret. Dans une brochure intitulée *Examen du musée du Louvre* (1851), M. J. Cottini soutint énergiquement les droits du maître contre les prétentions

qu'on voulait prêter à l'élève. Comparant le procédé de Rubens avec celui de Van Dyck, l'auteur de l'*Examen* voyait dans le portrait de Richardot, dans les colorations, dans la manière de manœuvrer le pinceau, dans le paysage surtout, des signes qui montrent évidemment la main victorieuse de Rubens, et non celle d'un disciple, élégant, sans doute, mais toujours moins robuste que le chef d'école. Nous avons trouvé dans ce travail la justification de notre propre pensée et depuis lors une étude tous les jours renouvelée a donné à notre conviction le caractère de la certitude.

Le double portrait du président Richardot et de son fils doit donc, comme le pensaient les conservateurs du musée, en 1810, être restitué à Rubens. Notre sentiment s'appuye ici sur des considérations d'ordre technique et sur un certain flair qu'on n'analyse pas, mais que les vieux amateurs connaissent bien et qui ressemble à la perspicacité de l'odorat habile à discerner à son parfum la présence d'une fleur dans un bouquet. Même avant d'avoir vu la rose ou le jasmin, on les devine. Il en est de même pour les tableaux. Chaque maître a son écriture, et les traits particuliers restent reconnaissables. J'ajouterai que notre opinion est partagée à Paris et en Belgique par beaucoup d'honnêtes gens. Nous espérons que nos amis du Louvre, qui voient encore un Van Dyck dans le portrait de Richardot, consentiront avant peu à restituer au chef de l'école d'Anvers une œuvre où tout parle de lui et qui lui fait honneur.

Mais, à vrai dire, la difficulté n'est pas là. Le problème se pose uniquement sur une question de chronologie : le nom du maître étant désormais connu, il reste à savoir à quel moment de sa vie laborieuse, Rubens a pu peindre le beau portrait du président Richardot et de son fils.

Ce point a été examiné par un érudit habile à résoudre les problèmes difficiles.

Dans un mémoire lu à la Sorbonne et imprimé dans le compte rendu de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts* (1881), M. A. Castan, bibliothécaire de Besançon, bien connu par ses heureuses découvertes, a entrepris de placer la question sur le terrain historique et d'interroger les dates. Cette étude l'a conduit à un résultat un peu imprévu. M. Castan pose en principe — et il a raison — que le tableau est de Rubens ; il déclare que le double portrait de Richardot et de son fils a été peint, non d'après un document fourni par la famille, mais sur le vif et avant le 3 mai 1609, date de la mort du président.

Il tient compte de l'âge de chacun des personnages représentés. Pour lui, Richardot, né en 1540 ou 1541, a environ cinquante ou cinquante-cinq ans ; l'enfant qui est vraisemblablement Guillaume, seigneur de Lembeecke, n'a guère plus d'une dizaine d'années. Le savant bibliothécaire rappelle en outre que le président du Conseil privé avait confié l'éducation de ses fils aux jésuites d'Anvers et qu'ils eurent ensuite un précepteur des plus distingués qui n'est autre que Philippe Rubens, le frère du peintre. Les relations du maître avec Richardot s'expliqueraient donc tout naturellement. Enfin, d'après l'âge du père et du fils, et par suite d'autres coïncidences habilement mises en valeur, le critique se croit autorisé à conclure que le portrait du Louvre a dû être peint vers 1595.

Cette proposition a provoqué un certain émoi parmi les beaux esprits qui, sans connaître les textes aussi bien que M. Castan, ont consacré des années à étudier Rubens dans les manifestations changeantes de son génie et s'efforcent de fixer la chronologie de son mobile idéal. Les circonstances du moment sont faciles à préciser. En 1595, Rubens est bien jeune encore : il a dix-huit ans. Fait-il déjà de la peinture ? on doit le croire, car l'apprentissage commençait de bonne heure en Flandres ; d'ailleurs il était depuis 1594 chez Otho Vœnius qui venait d'être reçu maître à Anvers. L'ambition de Rubens était aussi d'entrer dans la gilde et en effet, il y fut admis en 1598. Il faisait donc de la peinture dès cette lointaine époque, car pour être affilié à la corporation il fallait montrer une ou plusieurs œuvres ou prouver du moins qu'on savait le métier. Le reste est connu. Au mois de mai 1600, Rubens part pour l'Italie : nous le suivons à Mantoue, en Espagne, à Rome ; il ne revient qu'en 1608, trop tard pour peindre Richardot qui doit mourir l'année suivante et surtout pour le peindre avec son fils, devenu dès lors un jeune homme.

Or les premiers travaux de Rubens, ceux qu'il exécuta avant son départ pour l'Italie sont absolument inconnus. Personne n'a vu de peinture de cette époque primitive et c'est à peine si l'on peut, à l'aide de conjectures plus ou moins aventureuses, se faire une idée de la manière du futur maître en cette période d'apprentissage. Comment il peignait en Italie, nous le savons par le tableau du musée de Grenoble, fait à Rome en 1608 ; mais pour 1595, nous sommes en présence du mystère. On est tenté de supposer que, si bien doué qu'il fût, Rubens a du commencer par une certaine timidité relative, qu'il a d'abord parlé la langue qu'il entendait parler autour de lui, qu'Otho Vœnius lui avait enseigné les procédés à la mode et que, converti par son maître aux pratiques italiennes du seizième siècle, il a dû, au temps de ses débuts, faire de la peinture lisse, fondue et caressée. On imagine volontiers qu'il devait traiter les chairs comme Martin de Vos et comme Otho Vœnius lui-même, car, et alors surtout qu'on est jeune, on est toujours l'homme du milieu ambiant. Or le portrait de Richardot et de son fils n'est nullement une œuvre timide ; rien n'y accuse les procédés scrupuleux du seizième siècle finissant ; la peinture est libre et généreuse, presque négligée par endroits, elle révèle une main en pos-

session de toute sa science et en pleine vigueur. Le savant écrivain de Besançon nous disait en 1881 : « Vous cherchez la première manière de Rubens ; elle est là, elle est dans le portrait de Richardot. » Que pouvons-nous répondre, sinon que nous ne sommes point convaincus. Une œuvre d'art n'a pas besoin d'être datée pour appartenir à une époque précise. Malgré les textes ingénieusement rapprochés qui le font éclore aux environs de 1595, le portrait de Richardot et de son fils a tous les caractères d'une peinture du dix-septième siècle. C'est un Rubens affranchi et définitif, avec une certitude de travail et de langage qui implique tout autre chose que la timidité d'un débutant. Le problème qui nous intéresse n'est donc pas résolu et il faut chercher encore.

Et pendant que nous exposons ici nos raisons de douter et nos angoisses, que font nos amis du Louvre ? Ils ont bien le sentiment de la difficulté ; mais ils respectent la tradition rajeunie par Villot, et ne consentent pas à jeter aux oubliettes l'imprudente phrase de Descamps ; ils conservent provisoirement à Van Dyck l'honneur d'avoir peint le portrait de Richardot et c'est sous son nom que l'œuvre est inscrite (n° 1973) au *Catalogue sommaire* publié au mois de mars 1890. Mais les dates introduites dans le débat ne sont pas sans leur causer quelque perplexité : la pensée que le président du Conseil privé des Pays-Bas est mort en 1609 les trouble profondément. Ce Richardot les gêne et ils se décident à l'éliminer. Au catalogue nouveau, le n° 1973 devient simplement le « portrait d'un homme et d'un enfant ». C'est peut-être là qu'est la vérité : en tout cas la correction est prudente. Soyons modestes. On ne saura jamais combien d'ignorances se mélangent à l'érudition des historiens de la peinture.

PAUL MANTZ.

LE CHAUFFAGE DES WAGONS

La question du chauffage des voitures à voyageurs, dans les chemins de fer, qui a toujours préoccupé le public et les compagnies, a été posée cette année avec une vivacité particulière à cause de la rigueur de l'hiver. Les voyageurs des trains de banlieue, dont les compartiments de 2e et 3e classes ne sont pas chauffés, ont fait entendre des réclamations énergiques; un député les a renouvelées à la tribune de la Chambre ; le ministre des Travaux publics a invité celles des compagnies qui ne l'ont pas encore fait, à chauffer les wagons, dans tous les trajets, quelle qu'en soit la durée.

Nous n'avons pas ici l'intention d'étudier les arguments produits de part et d'autre. Mais il nous a paru opportun et intéressant de passer en revue les différents procédés employés dans les chemins de fer pour le chauffage des wagons.

Tous les systèmes actuellement en usage, tant en France qu'à l'étranger, à titre définitif ou à titre d'essai, peuvent, malgré des différences nom-

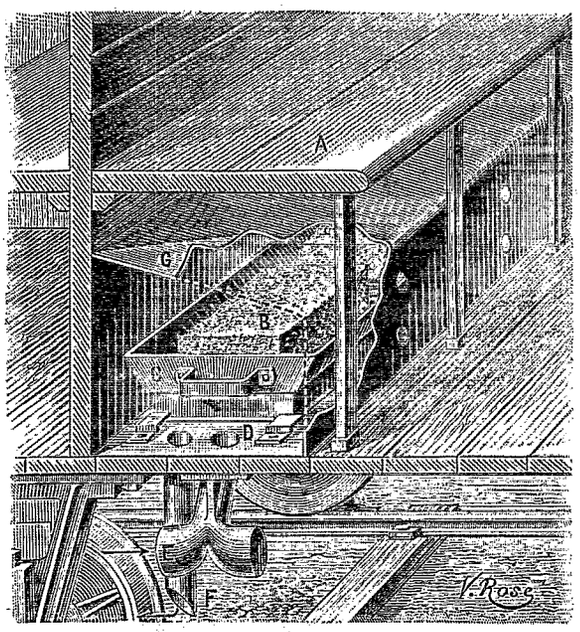

LE CHAUFFAGE DES WAGONS. — FIG. 1. — Système de chauffage par briquettes. — A. Banquette. — B. Briquette. — C. Chariot. — D. Butoir. — E. Cornets de prise d'air. — F. Tuyau de sortie des produits de la combustion. — G. Enveloppe de la chaufferette.

breuses, soit dans la forme, soit dans les dimensions des appareils, se rattacher à cinq types distincts :

1° Chauffage par les poêles;

2° Chauffage au moyen de l'air chaud fourni par un calorifère spécial à chaque véhicule et réparti par des tuyaux;

3° Chauffage avec de la vapeur d'eau provenant, soit de la locomotive, soit d'une chaudière spéciale placée au milieu du train;

4° Chauffage au moyen de briquettes ou de combustibles agglomérés ;

5° Chauffage par l'eau chaude circulant dans des appareils fixes ou apportée par des bouillottes mobiles.

Il s'en faut que les résultats obtenus à l'aide

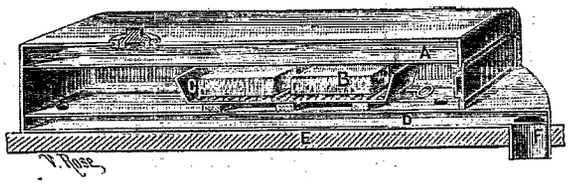

LE CHAUFFAGE DES WAGONS. — FIG. 2. — Système mixte, bouillottes chauffées par des briquettes. — A. Bouillotte fixe. — B. Briquette. — C. Chariot. — D. Double fond servant à la circulation de l'air. — E. Plancher. — F. Prise d'air.

d'appareils fondés sur ces différents procédés soient tous satisfaisants. Les trois premiers systèmes ne sont d'ailleurs pas appliqués en France.

Les poêles ordinaires chauffent parfaitement

une grande voiture de 3e classe; ils sont acceptés en Allemagne, en Autriche, en Suisse, sur les chemins employant le matériel dit « américain » c'est-à-dire avec des compartiments reliés les uns aux autres par un couloir.

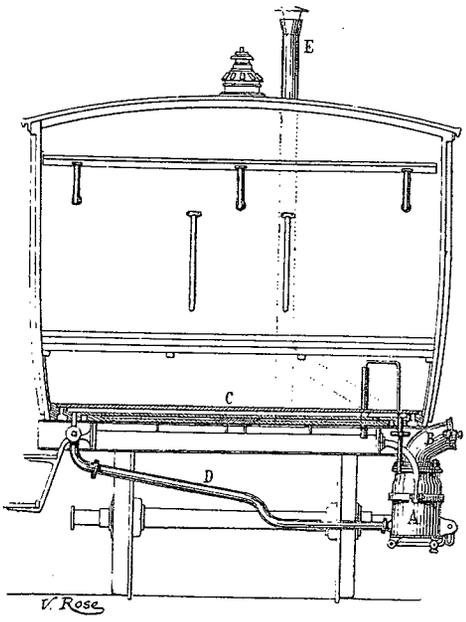

Le chauffage des wagons. — Fig. 3. — Appareil à thermo-siphon adapté aux wagons. — Vue latérale d'un wagon muni de l'appareil. — A. Chaudière. — B. Ouverture du foyer de la chaudière. — C. Canalisation partant de la partie supérieure de la chaudière et amenant l'eau chaude dans les bouillottes. — D. Canalisation ramenant l'eau refroidie dans le bas de la chaudière. — E. Cheminée du foyer.

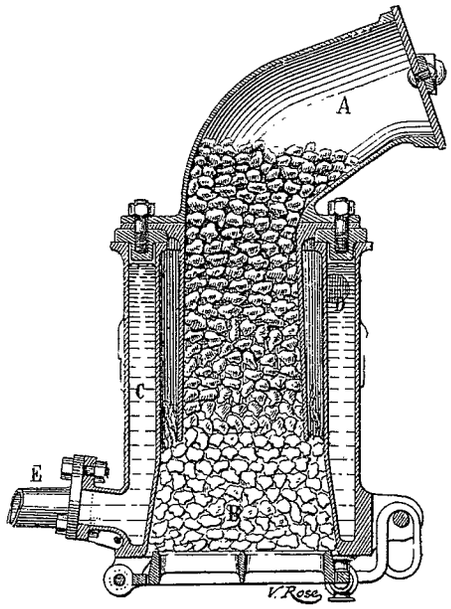

Le chauffage des wagons. — Fig. 4. — Coupe verticale de la chaudière de l'appareil à thermo-siphon. — A. Entrée du foyer. — B. Foyer rempli de charbon. — C. Chaudière. — D. Tuyau de sortie de l'eau chaude. — E. Tuyau ramenant l'eau refroidie.

Mais l'installation en est impossible dans les voitures à compartiments séparés; de plus, la chaleur se répartissant d'une façon défectueuse, malgré les écrans protecteurs, les voyageurs placés près du poêle sont exposés à une température souvent intolérable, tandis que les voyageurs placés aux extrémités des wagons sont à peine chauffés. Enfin le poêle constitue un appareil essentiellement dangereux, chaque voiture portant avec elle un foyer incandescent qui se répand à l'intérieur en cas d'accident. Certains chemins de fer étrangers continuent néanmoins à l'employer à cause de sa simplicité et de son usage économique. Le prix du chauffage, au moyen des poêles, est en effet de 0 fr. 001442 pour un voyageur transporté à 1 kilomètre.

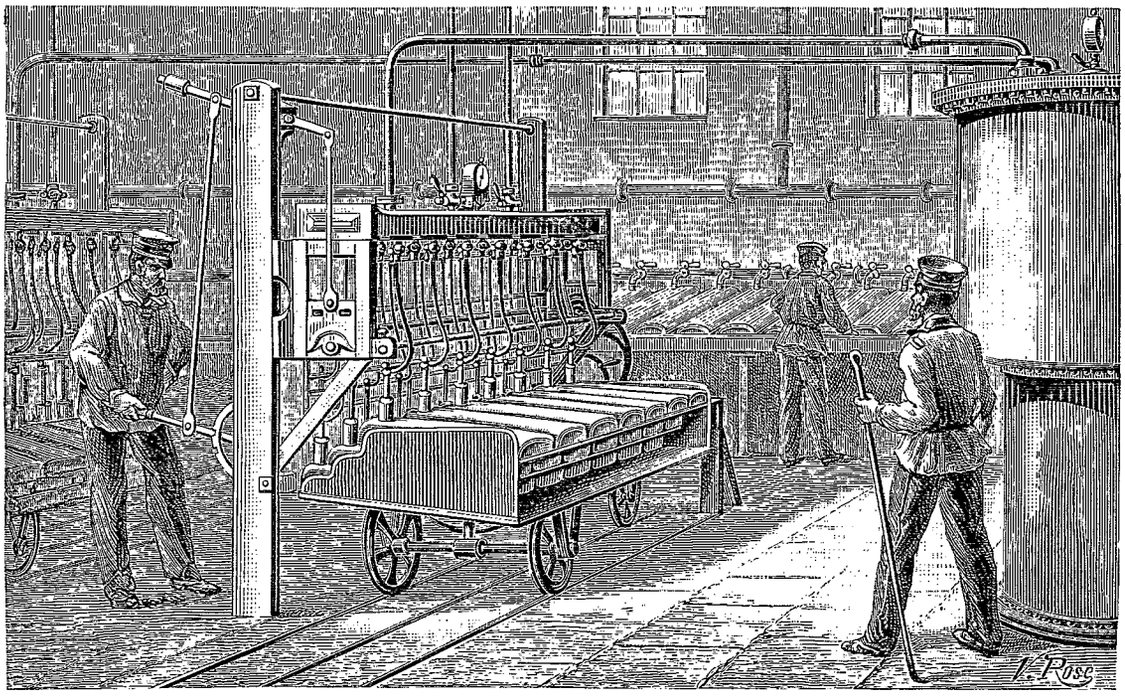

Le chauffage des wagons. — Fig. 5. — Intérieur d'une chauffetterie de bouillottes à la gare du Nord.

Le chauffage à l'air chaud est essentiellement défectueux et dangereux. L'air chaud envoyé

dans les voitures se distribue en couches suivant la loi des densités : l'air le plus chaud en haut, l'air le plus froid dans les parties inférieures. De plus, la capacité calorifique de l'air étant très faible, il est impropre à emmagasiner la chaleur ; et, à chaque station, quand on ouvre les portières, la voiture se refroidit immédiatement. Ajoutons qu'il est à craindre que les foyers, au contact desquels s'échauffe l'air qui sera injecté dans les voitures, ne soient pas étanches, et que les voyageurs ne soient, par suite, exposés à respirer de l'acide carbonique et de l'oxyde de carbone. Le prix du chauffage à l'air chaud, par voyageur et par kilomètre est de 0 fr. 002726.

Le chauffage à la vapeur (système bavarois) est appliqué de deux façons différentes : la vapeur étant empruntée, soit à la locomotive elle-même, soit à une chaudière spéciale placée au milieu du train. Ce système de chauffage a l'avantage de posséder une grande énergie calorifique, mais les inconvénients sont très nombreux. Ils résultent des risques que comporte l'emploi des appareils à vapeur, de l'obligation d'établir une communication entre les voitures, des dangers que peut présenter la moindre fuite d'une des conduites de vapeur traversant les voitures, des accidents pouvant résulter, en cas d'imprudence, de la congélation de l'eau dans les tuyaux. Ce procédé est, du reste, assez coûteux : 0 fr. 003784 par voyageur et par kilomètre.

Arrivons aux deux procédés de chauffage, employés sur les lignes françaises.

Certaines voitures sont chauffées au moyen de briquettes. La figure 1 représente le dispositif employé dans ce mode de chauffage. Dans une enveloppe rectangulaire (G) en tôle, placée sous la banquette (A) est enfermée la chaufferette. Des briquettes (B), allumées, sont disposées sur un chariot (C) maintenu en place par des butoirs (D). Des orifices assurent la circulation de l'air qui pénètre par les deux cornets (E) orientés en sens opposé et communiquant entre eux, de sorte que le courant d'air peut s'établir, que la voiture marche dans un sens ou dans un autre, et même pendant les périodes de stationnement. Les produits de la combustion s'échappent par le tuyau (F). Le chauffage est dû d'abord au rayonnement de l'enveloppe en tôle qui s'est échauffée, et, en outre, dans certains systèmes qui présentent une double enveloppe en tôle, à l'air extérieur qui circule entre ces deux enveloppes, s'échauffe au contact de l'enveloppe intérieure et pénètre dans les voitures. Les inconvénients de ce procédé, très pratique, puisqu'on est parvenu à fabriquer des briquettes qui durent douze à quatorze heures, sont les suivants : la couche croissante de cendre qui se forme faisant obstacle au rayonnement, la puissance calorifique des briquettes va en diminuant. Ces boîtes à feu peuvent offrir, en cas d'accident, des risques d'incendie. Enfin, le chauffage par les briquettes, est coûteux. Il revient, par voyageur et par kilomètre, à 0 fr. 005149.

Avant de parler du procédé le plus en usage, celui de la bouillotte mobile d'eau chaude, disons un mot d'un système mixte (fig. 2) employé par la Compagnie du Nord. Dans le plancher (E) de la voiture est percée une ouverture (F), bouchée en été, et traversée, en hiver, par un tuyau.

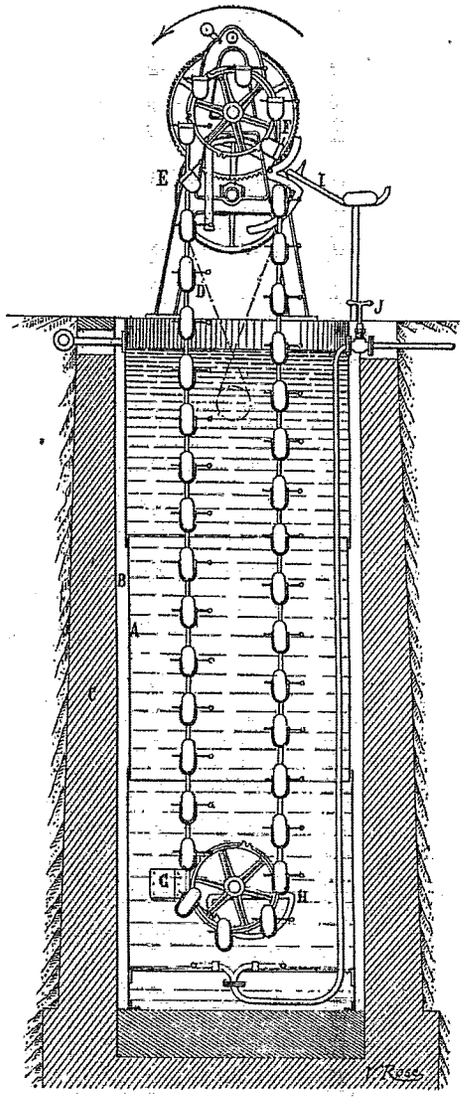

Le chauffage des wagons. — Fig. 6. — Appareil à noria pour le réchauffement des bouillottes. — A. Eau chaude. — B. Enveloppe de la cuve. — C. Puits. — D. Paniers destinés à recevoir les bouillottes. — E. Panier recevant la bouillotte froide. — F. Panier renversé laissant tomber la bouillotte chaude. — G.-H. Appareil servant à empêcher les bouillottes de sortir des paniers. — I. Plan incliné par lequel tombent les bouillottes réchauffées. — J. Robinet d'adduction de la vapeur destinée au réchauffage de l'eau de la cuve.

Ce tuyau assure la circulation de l'air au-dessus de briquettes (B) allumées à la gare de départ, disposées sur un chariot mobile (C), qui chauffent une enveloppe (A) pleine d'eau. Avec ce procédé, on n'a pas à se préoccuper de l'enlèvement et du réchauffage des bouillottes.

C'est là, en effet, une des grosses difficultés présentées par l'emploi de la bouillotte ordinaire mobile à eau chaude. Divers systèmes en usage permettent de résoudre le problème.

l'endroit où une légende locale place la ville romaine de *Substantio*. Il ne reste plus de cette ville aucun vestige. Le rocher de ce nom, au-dessus duquel serpente gracieusement un chemin qui conduit, à un kilomètre de là, au village de Castelnau, figure encore dans la légende. Si ce qu'elle

Le rocher de Substantion, au bord de la rivière du Lez, près de Montpellier. — Tableau de Baudouin.

raconte est vrai, il recouvrirait une grotte renfermant des quantités de pièces d'or romaines. Cette fable, qui trouve encore des oreilles crédules parmi les paysans des environs, a fourni à l'abbé Fabre, curé de Celleneuve (1727-1783) et poète populaire du Languedoc, le sujet d'une comédie écrite dans la langue du pays et qui n'est pas sans esprit ni sans saveur.

LE SERMENT

NOUVELLE

I

Un paysan robuste arrachait des pommes de terre. A la façon dont il se servait de la pioche dont l'acier brillait à chaque tour de bras, on sentait qu'il travaillait pour son compte. Un simple mercenaire n'a pas de ces élans.

Sur la route que bordait le champ où notre homme s'escrimait, tintinnabula un véhicule campagnard. Rien de bien particulier ni dans le cheval ni dans la voiture. L'homme qui menait l'attelage marchait de ce pas déhanché que donnent aux charretiers leurs chaussures trop lourdes. Arrivé à la hauteur du paysan, il s'arrêta pendant que sa bête continuait tranquillement la route.

— Eh! Louveau! appela-t-il.

L'autre se redressa, prit la pose du laboureur au repos, regarda son interlocuteur, s'essuya le front d'un revers de poignet et sans se presser, avec une nuance de méfiance :

— Quoi donc, mon garçon?

— Savez-vous la nouvelle?

— Si je la sais, je ne devine pas de laquelle tu veux parler.

— On va vendre le parc de Romefort.

— Comment vendre? à l'amiable ou par-devant notaire?

— Par autorité de justice.

Louveau mit sa pioche sur l'épaule et gagna le bord de la route. C'était un gaillard très bien découplé. Quarante ou quarante-cinq ans et en paraissant un peu plus. Mais solide encore, l'air vif, la bouche fine et le nez pointu des hommes qui aiment la terre avec passion.

— Qu'est-ce que tu me dis là, mon garçon? Par autorité de justice! Il a donc mal tourné, M. André de Romefort.

— Oh! il n'a pas été long à manger l'héritage de son grand'père.

Louveau arrivait sur le chemin. Il affectait de ne pas s'intéresser outre mesure à ce qu'on venait de lui apprendre.

— Je remonte la côte avec toi, dit-il au charretier.

Et il se mit à marcher d'un pas si allongé que l'autre ouvrait démesurément son compas pour le suivre.

— Eh! mais, père Louveau, vous avez donc un rendez-vous pour arpenter la route de cette manière...

— Tu trouves que je vais trop vite. Si tu avais connu mon grand'père, alors! A quatre-vingt-deux ans il t'en aurait fait voir bien d'autres. Les jeunes se font joliment mous. Mais dis-moi, où as-tu donc appris ça?

— Chez le juge de paix, à Beaugency. Tout le monde en parlait.

— Alors il va y avoir un tas d'amateurs. C'est criblé d'hypothèques tu sais ; les acquéreurs auront peut-être des ennuis.

— M'est avis, répondit le charretier, que si vous voulez l'acheter, les amateurs vous laisseront faire, parce que ça vaut pour vous bien plus cher que pour les autres...

— L'acheter! bien plus cher! Tu en parles sans façon. Si ce n'est pas vendu par lots, ça me passera sous le nez... Ah! si on fait des lots, je ne dis pas... mais pour payer la totalité je n'ai pas les reins assez forts.

— Vous parlez comme ça, père Louveau... mais on sait bien.....

— Tu vas dire une sottise, ceux qui savent ce que j'ai ne le savent pas mieux que moi.

Ils étaient arrivés près du village à une fourche de chemins. Le charretier prit à gauche, Louveau à droite. Et dès que ce dernier fut seul, il se mit à faire des enjambées énormes. On aurait cru qu'il s'était retenu de courir, par une sorte de fausse honte. Quatre cents mètres le séparaient de sa maison. En y entrant, il appela sa femme d'une voix un peu altérée.

— Marguerite, dit-il, le parc va être mis aux enchères.

Mme Louveau savait ce que voulait dire « le parc ». Depuis cinq ou six ans il n'y avait pas pour eux d'autre parc au monde que le parc de Romefort. Plus de vingt fois par hiver, l'homme et la femme avaient fait le compte de leurs économies, en prévision de l'événement qui se produisait.

— Il s'est un peu trop pressé, M. André, dit Louveau. S'il avait attendu trois ou quatre ans encore, personne ne l'aurait eu que moi. Tandis que je devrai me contenter d'une moitié ou d'un peu plus. Enfin! qu'est-ce que tu veux? Je vais voir chez Richond si on sait déjà la chose.

Ce Richond était l'aubergiste influent du village. Chez lui se faisaient et se défaisaient bien des affaires. Mais ne riez pas et prenez garde. Sa maison n'avait aucun rapport avec le cabaret vulgaire où viennent se griser les pauvres diables. Non. Richond avait su se créer une clientèle de haute volée, le maire, les conseillers municipaux, les grands chasseurs du pays, toutes gens qui ne consommaient pas à l'excès, mais qui prenaient du meilleur et envoyaient des clients sérieux. On entrait chez Richond par deux portes, l'une donnant sur la grande route, et l'autre s'ouvrant sur un chemin de petite communication qui desservait un hameau important.

Au moment où Louveau pénétrait dans l'auberge par un côté, le docteur Maygrand arrivait par l'autre. Ils mirent le pied en même temps dans la salle commune. Cinq ou six notables étaient là qui flânaient, non sans une secrète pensée. Leurs regards avides s'abattirent sur la physionomie du médecin et sur les yeux du paysan propriétaire.

Louveau était fin. Maygrand ne passait pas pour une bête.

— Allons! pensèrent-ils tous les deux, ils savent que le « parc » est en vente.

On échangea des poignées de main à la ronde, sans rien dire. Louveau, sur la défensive, s'assit. Quant au docteur, il attaqua de front :

— Eh bien! mon cher Louveau, dit-il, avez-vous compté vos écus? Il va falloir les mettre au soleil si vous voulez décidément le « parc ».

— Pardi! répliqua le propriétaire qui, sous cette vigoureuse apostrophe, jugea qu'il fallait jouer carte sur table, pardi! je n'ai pas tant besoin de les compter pour savoir combien je peux en aligner. Mais je n'en aurai jamais assez pour me faire adjuger ce gros morceau. C'est donc à vous qu'il reviendra, docteur.

— A moi! à moi! fit Maygrand qui mâcha quelques mots inintelligibles.

Et puis il y eut un silence. La situation venait de se poser nette. Le médecin et Louveau convoitaient ouvertement le parc et auraient été deux rivaux acharnés si le prix que devait atteindre l'adjudication n'eût pas excédé les ressources de chacun d'eux.

Au reste, ils ne paraissaient pas vouloir se faire la guerre. Depuis une dizaine d'années ils vivaient en excellents voisins. En maintes circonstances ils s'étaient rendu de réciproques services d'argent. Ils passaient pour avoir noué une amitié vivace, et c'était vrai. Chez l'un et chez l'autre on ne faisait rien sans songer au voisin, car ils demeuraient porte à porte. Bien plus, leurs deux maisons étaient presque semblables. C'étaient de modestes rez-de-chaussée à quatre fenêtres de façade. Autour, un jardin d'un hectare, la propriété de Louveau séparée de celle du docteur par une haie vive par-dessus laquelle on s'appelait, on s'invitait, on s'apprenait les aventures locales. En outre, les hasards de l'ambition rurale les avaient portés ensemble sur des listes électorales. Par deux fois, ils s'étaient vus à la tête de l'administration communale qui n'en avait point souffert.....

L'estime qu'ils s'étaient vouée, une certaine dose d'affection réciproque et même leur intérêt bien entendu resserraient chaque jour les liens de leur amitié. Ni l'un ni l'autre n'était assez riche pour acheter le parc de Romefort, mais à eux deux ils pouvaient parfaitement se passer cette fantaisie. Peut-être que Maygrand seul aurait, en se saignant à blanc, été en mesure d'acquérir cet objet de sa convoitise, mais à la condition que Louveau ne pousserait pas les enchères.

Le plus sage, — ils le comprirent en même temps, — était donc de s'associer. D'autant plus que le « parc » s'étendait depuis leur jardin jusqu'au fond du pays, derrière leurs maisons et d'une telle symétrie qu'il allait suffire de prolonger la haie de séparation pour le partager en deux parties égales.

Un des assistants rompit le silence et fit l'ouverture d'une entente.

— Puisque ça fait votre affaire à tous les deux, dit-il, vous êtes des amis. Eh bien! achetez de compte à demi. C'est bien simple. Le docteur mettra soixante-dix mille francs, Louveau en mettra autant et, dame! l'un de vous ira au tribunal et poussera jusqu'à la somme convenue.

Cette proposition parut simple et pratique aux assistants.

— Sans aucun doute! fit lentement le docteur.

— Évidemment, appuya le riche paysan.

Mais dans l'accent de chacun d'eux on devinait une réticence. Leur désir ardent d'accaparer le parc sans avoir à le partager perçait dans leur attitude. Ah! s'ils avaient eu en poche la somme, ni Louveau ni Maygrand n'aurait accepté de compromis. Enfin, il fallait bien le subir puisqu'ils ne pouvaient faire autrement.

Ce fut le paysan qui le premier se rendit.

— Eh bien, soit, dit-il. Aussi bien, nous sommes des intimes, et il vaut mieux que nous en profitions tous les deux.

— Alors, Louveau, vous consentez?

— Oui! Je compterai soixante-quinze mille francs au plus. Mais comme la mise à prix n'est que de quatre-vingt mille, vous n'avez pas besoin de pousser.

— Oh! ne craignez rien. Cependant, il ne faut pas s'illusionner. Nous aurons des rivaux.

— Si nous n'en avions pas, ce serait trop beau!

— C'est convenu comme ça? reprit le médecin.

— Oui, docteur, riposta Louveau.

— Traître qui s'en dédit, mon voisin.

— Vous l'entendez vous autres, appuya le paysan invoquant le témoignage des assistants.

— Tope! proposa Maygrand avec un gai sourire, sa large main tendue vers Louveau.

— Tope! répondit celui-ci en frappant et en serrant vigoureusement cette main.

— Eh bien, voilà qui est fait. C'est comme si le notaire y avait passé.

(A suivre.) CAMILLE DEBANS.

LA NOUVELLE COLLECTION D'OBJETS D'ART HÉBRAIQUES

AU MUSÉE DE CLUNY

Le Musée de Cluny, si riche déjà, en objets précieux et anciens, vient, grâce à un don de Mme la baronne Nathaniel de Rothschild, de mettre à la disposition des personnes qui s'intéressent aux choses de l'art, une collection unique au monde peut-être. C'est celle que Isaac Strauss, l'ancien chef d'orchestre de l'Opéra, avait réunie spécialement, ne reculant ni devant les démarches à faire, ni devant l'argent à dépenser, chaque fois qu'un objet vraiment intéressant lui était signalé d'un point quelconque du globe. Pour la première fois, nous avons sous les yeux une collection de nature à nous renseigner sur l'art juif. Parmi les cent trente-trois objets qui la

composent et que l'éminent conservateur du musée de Cluny, M. Darcel, a disposés avec sa science et son goût si sûrs, il en est beaucoup, il est vrai, d'origine allemande et hollandaise, datant des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, et dont les motifs sont empruntés aux autres arts de ces époques. Mais il en est d'autres, comme ceux que nous reproduisons, qui gardent visiblement l'empreinte originale des mœurs juives. A ce titre surtout, ils présentent un rare intérêt.

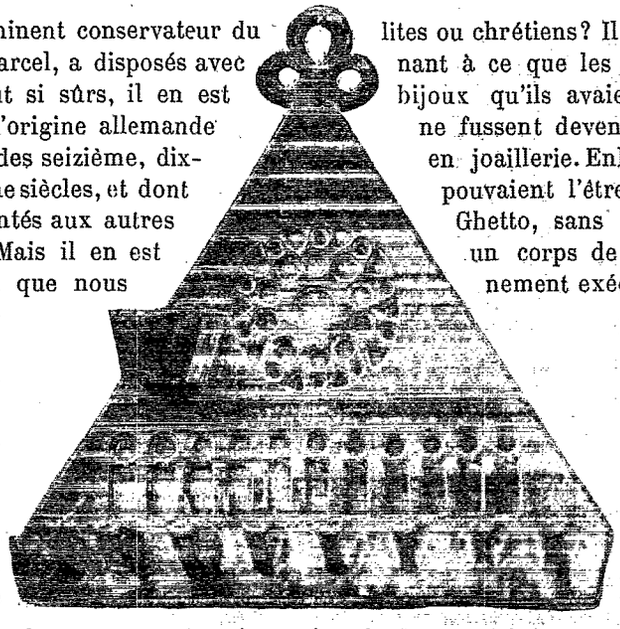

La nouvelle collection d'objets d'art hébraïques au musée de Cluny
Fig. 1.— Lampe à 8 becs en bronze.— Haut. 0m,15 ; larg. 0m,145 à la base.

En effet, chez aucun peuple, la religion n'a été aussi mêlée à la vie de famille. Chez lui, le père de famille exerce pour ainsi dire le sacerdoce. C'est lui qui dit les prières et qui, devant les siens assemblés, préside aux cérémonies du culte.

Dispersés, haïs, persécutés, les juifs ne pouvaient songer à élever des monuments, à orner des synagogues, dont le caprice d'un prince ou la fureur de la multitude pouvait les éloigner à chaque instant. Leurs seules joies, leurs seules consolations, ils les puisaient à leur foyer, avec cet esprit de famille si vivace qui est une partie, sinon la plus grande partie de leur force.

C'est ce foyer qu'ils cherchèrent surtout à orner, et tout ce qu'ils produisirent en fait d'art ne se rapporte qu'à des objets mobiliers, soit du culte public, soit du culte domestique.

Ces objets d'art hébraïques sont-ils dus à des artistes israélites ou chrétiens? Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que les juifs, avec le goût des bijoux qu'ils avaient apporté de l'Orient, ne fussent devenus eux-mêmes artisans en joaillerie. Enlumineurs, brodeurs, ils pouvaient l'être également dans leur Ghetto, sans appartenir pour cela à un corps de métier. Ils ont certainement exécuté ces derniers genres de travaux pour les livres et les objets de leur culte. Quant aux œuvres d'orfèvrerie, les chrétiens y ont eu, très sûrement, une certaine part. Un traité écrit en latin, conclu le 24 mars 1439, entre les *baylons* (chefs) de la synagogue d'Arles et un chrétien, Robin Asard, argentier d'Avignon, pour l'exécution d'une couronne en

La nouvelle collection d'objets d'art hébraïques au musée de Cluny. — Fig. 2. — « Meghila » ou étui en argent à manuscrit. — Hauteur totale : 0m,29 ; diamètre de l'étui 0m,03.

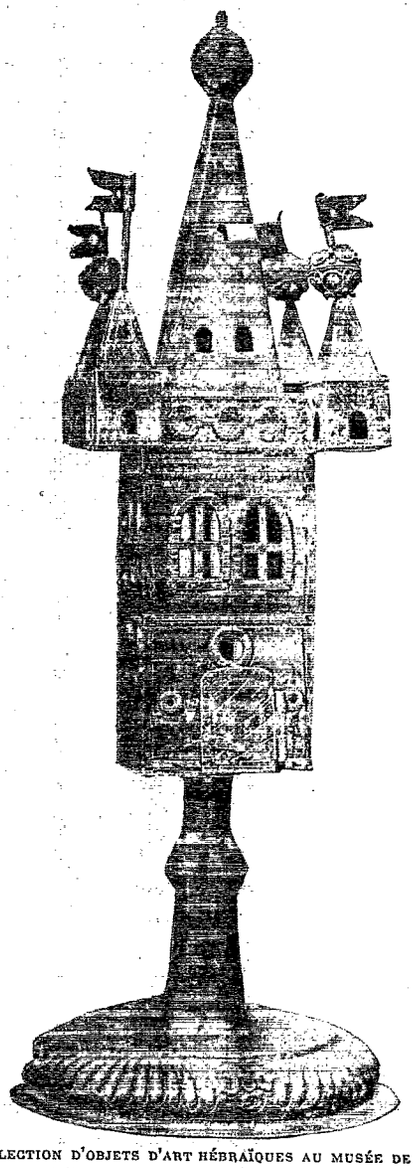

La nouvelle collection d'objets d'art hébraïques au musée de Cluny. — Fig. 3. — Boîte à parfums en argent repoussé. — Hauteur : 0m,26 ; largeur 0m,04.

argent, ne laisse aucun doute à cet égard. L'influence de l'art chrétien perce, du reste, à chaque instant dans ces travaux. Ainsi, bien que la loi de Moïse, pour empêcher l'idolâtrie, punisse de mort la fabrication des images de créatures, on reproduisit des animaux, puis des hommes dont on cachait la figure, puis d'autres dont on laissa voir le visage malgré le mot textuel du décalogue. Les anges qui, pour les israélites, sont les messagers de Dieu, des êtres de formes accomplies, furent même représentés sous les traits de jeunes enfants, suivant la conception chrétienne.

La Bible dit : « Israël forme comme un rempart autour de la loi. » Honorer la loi sainte (*thora*) est donc un des premiers devoirs religieux.

Couvrir d'enluminures le Pentateuque lui-

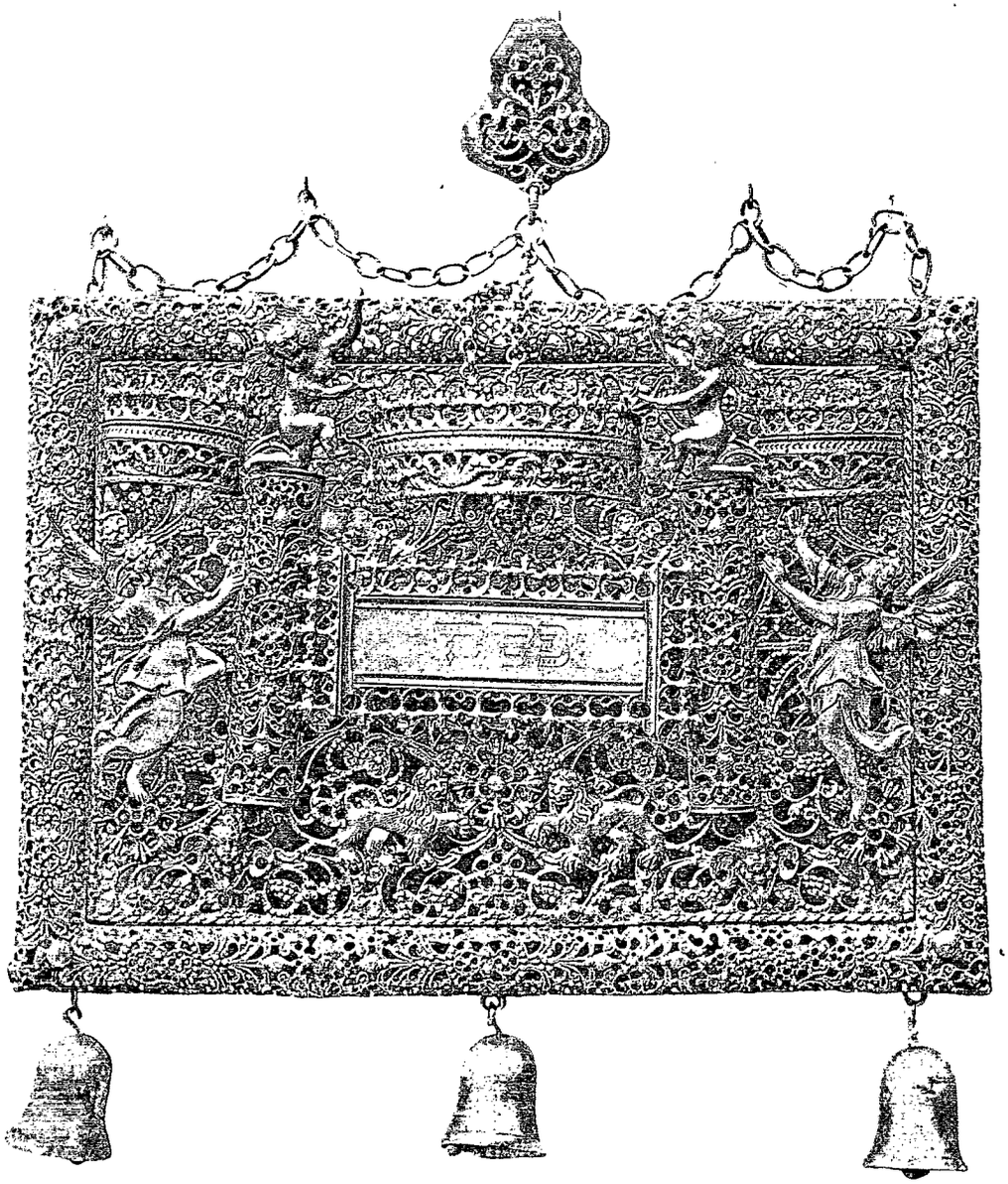

La nouvelle collection d'objets d'art hébraïques au musée de Cluny. — Fig. 4.
« Tass » ou plaque en argent ajouré recouvrant le Pentateuque. — Hauteur 0m,183; largeur 0m,253.

même, les cinq livres de Moïse qui constituent la *thora*, il ne fallait pas y songer, tant est grande, aujourd'hui encore, la vénération pour la forme traditionnelle, minutieusement réglée jusque dans ses moindres détails. On ne décora d'enjolivements que les rituels, les livres de prières spéciales, le livre d'Esther, etc.

Le Pentateuque ou *thora* a conservé la forme des livres chez les anciens. C'est une longue bande de parchemins cousus les uns aux autres, fixée et enroulée sur deux baguettes.

Quand le livre est fermé, on le couvre d'un étui en étoffe précieuse, ornée de dessins en broderie et d'inscriptions.

Par-dessus l'étui en étoffe on suspend une sorte de plaque ou pectoral (*tass*), en argent ou en vermeil, ciselée et ornée de figures. La plaque que nous reproduisons (fig. 4) est en argent et travaillée à jour. Les arabesques représentent des fleurs et des fruits. Les ornements : anges, colonnes, couronnes, rosaces, sont en argent doré et rapportés sur la plaque elle-même. A la partie inférieure sont attachées trois clochettes en argent. La décoration intérieure se compose

d'un cadre recevant la plaque mobile qui porte le nom de la fête que l'on célèbre. Le mot inscrit sur celle-ci est *pessach* (Pâque). Ce cadre est flanqué de deux colonnes surmontées de petits anges à demi agenouillés. Les colonnes, ainsi que les trois couronnes, sont remplies de découpages laissant apercevoir un clinquant au vernis rouge.

Au milieu et au-dessus du cadre est une tête de chérubin à moitié cachée sous une couronne. A droite et à gauche du cadre, entre la colonne et la bordure sont deux anges aux vêtements flottants, dans l'attitude de l'adoration. Chacun d'eux a au-dessus de la tête une couronne un peu plus petite que celle du centre. Au-dessous du cadre, deux lions passants et affrontés semblent supporter un ornement en forme de rosace qu'on retrouve sous les pieds des anges. On rencontre fréquemment ce motif d'ornementation. Les lions sont posés quelquefois sur des colonnes torses et soutiennent la couronne de la loi. C'est évidemment le lion héraldique qui s'est transformé pour la circonstance et est devenu le lion personnifiant Juda aux termes de la bénédiction de Jacob.

On peut faire remonter au dix-septième siècle cette plaque que trois chaînes réunies par un crochet servent à fixer sur la *thora*.

Mettre le *tass* sur la loi figure parmi les « honneurs » auxquels sont admis au temple les israélites. Autrefois, on mettait à haute voix aux enchères, pendant les cérémonies du culte, ces honneurs qui consistent à dérouler le Pentateuque, à chanter les versets près du rabbin, à tenir le *tass*, etc. Aujourd'hui on s'inscrit d'avance et pour des sommes fixées d'après l'importance des cérémonies qui doivent avoir lieu. Ces sommes sont et ont toujours été uniquement destinées à secourir les pauvres.

Après la loi sainte, c'est certainement pour Esther et les Macchabées que les israélites éprouvent le plus de vénération.

La fête de *Hanouca*, en mémoire des victoires remportées par les Macchabées, de la famille sacerdotale d'Aaron, sur Antiochus Épiphane, roi de Syrie, qui avait envahi la Palestine et souillé le temple de Jérusalem, ne dure pas moins de huit jours. Pendant tout ce temps on adresse des actions de grâces à Dieu en récitant le *hallet*, et on illumine dans chaque famille avec la lampe à huit becs ou le chandelier à huit branches — qu'il ne faut pas confondre avec le chandelier à sept branches du temple de Jérusalem.

Dans la lampe à huit becs que représente une de nos gravures (fig. 1) et qui est du pur roman du treizième siècle, l'artiste s'est évidemment inspiré de la façade d'une église. La plaque de de bronze, présente bien la forme triangulaire d'un fronton d'église romane. Elle est percée d'une rosace qui surmonte une galerie à jour courant au-dessus de la rangée des huit becs. A gauche de la rosace est un neuvième bec mobile, dit « le conducteur » destiné à allumer les autres. Cet objet, dont la patine verte est fort belle, a été trouvé à Lyon dans des fouilles pratiquées dans l'ancien quartier des juifs.

La fête de *Pourim* ou des « Sorts » est célébrée en l'honneur d'Esther. *Pourim* vient du mot *pour*, qui signifie sort. Aman avait fixé par la voie du sort le treizième jour du mois d'Adar pour exécuter l'édit qu'il avait obtenu d'Assuérus, roi des Perses, et qui ordonnait l'extermination des israélites de tout l'empire. On sait que Jéhovah, prenant comme intermédiaire la reine Esther, sauva les israélites. On doit consacrer les deux jours que dure le *Pourim*, aux festins, aux réjouissances, à l'usage d'envoyer des présents aux amis, de distribuer des aumônes aux pauvres et à la lecture du livre d'Esther. Ce livre est généralement renfermé dans un étui nommé *meghila*, ressemblant assez, toute révérence gardée, aux mètres en ruban qui s'enroulent dans un étui et dont se servent les couturières.

Les artistes et les scribes s'ingéniaient à donner au texte et à l'étui la plus petite dimension possible. Il y en avait de fort riches. Celui que représente notre dessin (fig. 2) est en argent. Il est de forme hexagonale, surmonté d'une sorte de dôme et supporté par un manche tournant sur lequel s'enroule, à l'intérieur, le parchemin où est écrite l'histoire d'Esther. Les arabesques sont en filigranes d'argent enserrant des émaux dans leurs alvéoles. Sur chaque côté de l'hexagone alternent de gros grenats et des fragments de grosses perles baroques (perles de formes contournées). Cet étui, comme style, est du seizième siècle.

La cérémonie de clôture du sabbat et des fêtes, à la fin desquelles les juifs doivent réciter une bénédiction dite *Habdala*, par laquelle ils déclarent la cérémonie terminée, a donné naissance à un objet de formes assez curieuses. A cette cérémonie toute symbolique on allume une bougie et du feu (actes interdits pendant le jour du repos) et on prononce l'*Habdala* sur le vin et les parfums qu'on respire. Les artistes se sont donc ingéniés à créer un bijou qui comprît à la fois une boîte pour contenir les parfums et une pointe ou tout autre dispositif pour maintenir la lumière. La forme la plus usitée pour ces boîtes à parfums ou cassolettes d'*Habdala* est, comme l'indique notre gravure (fig. 3), celle d'une tour carrée flanquée de tourelles aux angles et contenant la boîte. Celle que nous reproduisons est en argent repoussé, elle est percée d'ouvertures en plein cintre, à meneaux en croix.

La partie supérieure, ornée d'une balustrade ajourée, porte à chaque angle, et en dehors, une tourelle carrée, à toit en poivrière surmonté d'une boule et d'une girouette. Le toit de l'édifice est également en flèche, percé d'ouvertures et quadrillé en losanges qui rappellent la disposition des tuiles sur un toit véritable. Le tout est porté sur un pied cylindrique monté sur une

plate-forme circulaire, dont le bord représente un dessin exécuté au repoussé. Le travail semble être du seizième siècle.

HEYVOR.

Le succès n'est pas ce qui importe ; ce qui importe, c'est l'effort ; c'est là ce qui dépend de l'homme, ce qui l'élève, ce qui le rend content de lui-même. L'accomplissement du devoir, voilà le véritable but de la vie, et le véritable bien. Vous le reconnaissez à ce signe qu'il dépend uniquement de votre volonté de l'atteindre, et à cet autre, qu'il est également à la portée de tous, du pauvre comme du riche, de l'ignorant comme du savant, du prêtre comme du roi, et qu'il permet à Dieu de nous jeter, tous tant que nous sommes, dans la même balance, et de nous peser avec les mêmes poids.

JOUFFROY.

COMMENT DOIT-ON SALUER EN HIVER ?

La persistance du froid qui a envahi si subitement l'Europe, a remis à l'ordre du jour une question qui avait été soulevée et vivement discutée l'année dernière, en Autriche, et qui avait même reçu un commencement de solution : je veux parler de l'habitude de saluer en se découvrant la tête, en élevant légèrement le chapeau en l'air ou en lui imprimant vers la terre la même inclinaison qu'on imprime à son propre corps lorsqu'on rencontre une personne à qui l'on veut témoigner ses sentiments de respect et d'amitié. Cette habitude, qui règne en souveraine sur la partie masculine de la population de l'Occident, est, pour certains de ceux qui y sont soumis, une source de tribulations et d'épreuves qui ont nom : refroidissement, rhume de cerveau, toux, douleurs rhumatismales, etc. Aussi, l'année dernière, lorsque l'influenza vint renforcer gravement tous ces maux, un certain nombre de gens du monde de diverses villes de l'empire austro-hongrois avaient-ils pris la résolution de renoncer au « coup de chapeau » comme forme de salut, et de le remplacer par le salut militaire. Cette innovation avait été fort goûtée en Autriche et en Hongrie ; elle avait été hautement approuvée par quelques médecins et il s'était même formé de véritables associations qui imposaient la nouvelle mode comme un devoir à leurs membres. Ces associations se multiplient en ce moment même ; sous le coup de la surprise que la rigueur du froid a faite aux frileux Européens, et elles tendent à se répandre tout d'abord en Allemagne. Les dames se mettent de la partie, au moins par leurs encouragements, et dans plusieurs villes, — à Marienbourg entre autres, — elles ont déclaré que l'introduction de la nouvelle mode ne rencontrerait de leur part aucune résistance, aucune protestation ; elles sont décidées à voir dans le plat de la main porté devant le bord du chapeau une marque de respect aussi profonde que dans les têtes découvertes, et elles se disent résolues à répondre avec la même grâce et le même sourire à l'une et à l'autre de ces démonstrations. Et afin que nul n'en ignore, elles se sont même décidées, à Marienbourg, à faire connaître leurs sentiments et leurs intentions par la voie des journaux.

Cette campagne faite en faveur de la substitution du salut militaire au « coup de chapeau », a ramené l'attention sur les formes plus ou moins singulières qu'affecte, sous les divers climats, l'usage de saluer. On sait que le salut de certains peuples de l'Orient consiste à porter la main successivement au front et au cœur : une des formes les plus expressives et les plus belles du salut. Le salut des peuplades de l'Afrique est plus difficile à expliquer. Les Vorubas, qui habitent au sud du Niger, s'inclinent profondément lorsqu'il y a rencontre d'égaux. S'agit-il, au contraire, d'exprimer ses sentiments à l'égard d'un chef, on se met à plat ventre par terre et on colle contre le sable d'abord la joue droite, et ensuite la joue gauche. Chez certaines tribus de noirs, on fait craquer les phalanges des doigts pour indiquer la joie causée par la venue ou la vue d'un ami. Chez les Waguhha, — on appelle ainsi les habitants du pays d'Uguhha, — le nègre qui se présente devant un cercle de personnes accroupies, auxquelles il veut faire comprendre le plaisir qu'il éprouve à les voir, s'incline, prend de la main droite une poignée de sable ou une motte de terre, en jette la moitié dans la main gauche, et frotte avec le sable ou la terre qu'il tient dans la main droite, l'avant-bras gauche jusqu'au coude, et, avec le sable ou la terre qu'il tient dans la gauche, il frotte l'avant-bras droit jusqu'au coude. Un frottement est fait également des deux côtés de l'estomac. Dans la même tribu, quand deux personnes de rang se rencontrent, elles commencent par se taper réciproquement sur le ventre, puis elles se tapent dans la main. Quand les divers groupes de la tribu sont nombreux et les rencontres entre ces divers groupes fréquentes, le bruit de ces tapes devient formidable. Il prend des développements assourdissants chez les Batokas, qui habitent les bords du Zambèze. Chez ces tribus, la politesse exige que deux personnes qui se rencontrent se saluent de la façon suivante : elles se jettent par terre et se roulent de droite à gauche et de gauche à droite et se tapent sur les cuisses en observant des mouvements rythmiques. Il fait très chaud sous leur climat, et en se roulant dans le sable, ils ne courent pas le risque de s'enrhumer comme les Européens qui, en plein hiver, sont condamnés à tirer des « coups de chapeau » aux amis qu'ils rencontrent dans le brouillard ou sous la neige.

A. DE SELTZ.

LA REINE DE HOLLANDE

Par suite de la mort du roi des Pays-Bas, Guillaume III, prince d'Orange-Nassau et grand-duc de Luxembourg, et en vertu de la constitution hollandaise revisée en mars 1887, la couronne est passée sur la tête de sa fille, la princesse Wilhelmine, âgée de huit ans et demi. C'est une charmante enfant qui ressemble étonnamment à sa mère et tutrice, la princesse Emma de Waldeck-Pyrmont. Une loi récente a déterminé les conditions dans lesquelles la tutelle serait exercée par la reine mère. Celle-ci sera assistée d'un conseil de tutelle, composé de quatre membres que le roi a désignés avant de mourir, et de cinq hauts dignitaires de l'Etat. Ce conseil devra approuver la nomination des personnes chargées de l'éducation et de l'instruction de la jeune reine et son autorisation devra être demandée chaque fois que la reine mère voudra séjourner à l'étranger.

Vue du château du Loo.

La reine de Hollande.

La mort de Guillaume III met fin à l'union qui existait entre le royaume de Hollande et le grand-duché du Luxembourg. La loi salique régissant le grand-duché, les décisions de la Chambre de La Haye ne sont pas applicables à la succession de la couronne. C'est à la branche aînée de la maison de Nassau, représentée par le duc Adolphe de Nassau, chef de la ligne ducale dépossédée en 1866, que va passer le grand-duché du Luxembourg.

Guillaume III s'est éteint à l'âge de soixante-douze ans, au château du Loo, la résidence favorite des Orange-Nassau. La propriété du Loo, acquise par le stathouder Guillaume dans le commencement de l'année 1688, est située sur les hauteurs pittoresques de la Veluwe, province de la Gueldre. Le père du roi qui vient de mourir avait fait installer au Loo une magnifique fauconnerie tenue en haute réputation par les amateurs de chasse au faucon. Le roi Guillaume III y fit creuser des étangs et y installa des serres splendides. Très amateur d'objets d'art, il y a réuni une fort belle collection de tableaux et de bibelots rares. Il avait établi aussi des courses de chevaux, des tirs à l'arc et des jeux populaires qu'il se plaisait à présider.

Loo est située sur la première ligne de défense de la Hollande; aussi, en 1870, lors de la guerre franco-allemande, le roi s'y était-il immédiatement rendu après avoir mis l'armée sur pied de guerre.

Pendant les dernières années de sa vie, il aimait beaucoup à se promener dans le parc où sa fille avait son verger particulier, son étang, son embarcation et sa mignonne voiture attelée de quatre poneys qu'elle conduisait. Il la regardait jouer. L'hiver, elle patinait sur les étangs; l'été, elle soignait son jardin sous l'œil vigilant de sa mère qui l'avait fait orner de magnifiques parterres de roses. Une des distractions préférées de la princesse royale était de donner elle-même la nourriture aux dindons, poulets, chevreuils, daims, etc., parqués dans les dépendances du château du Loo. Il faut souhaiter à cette aimable et gracieuse enfant que la couronne lui semble légère et que les soucis de sa précoce royauté viennent, le plus tard possible, l'arracher aux plaisirs et aux joies de son âge.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 13.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

LE GRÈBE HUPPÉ

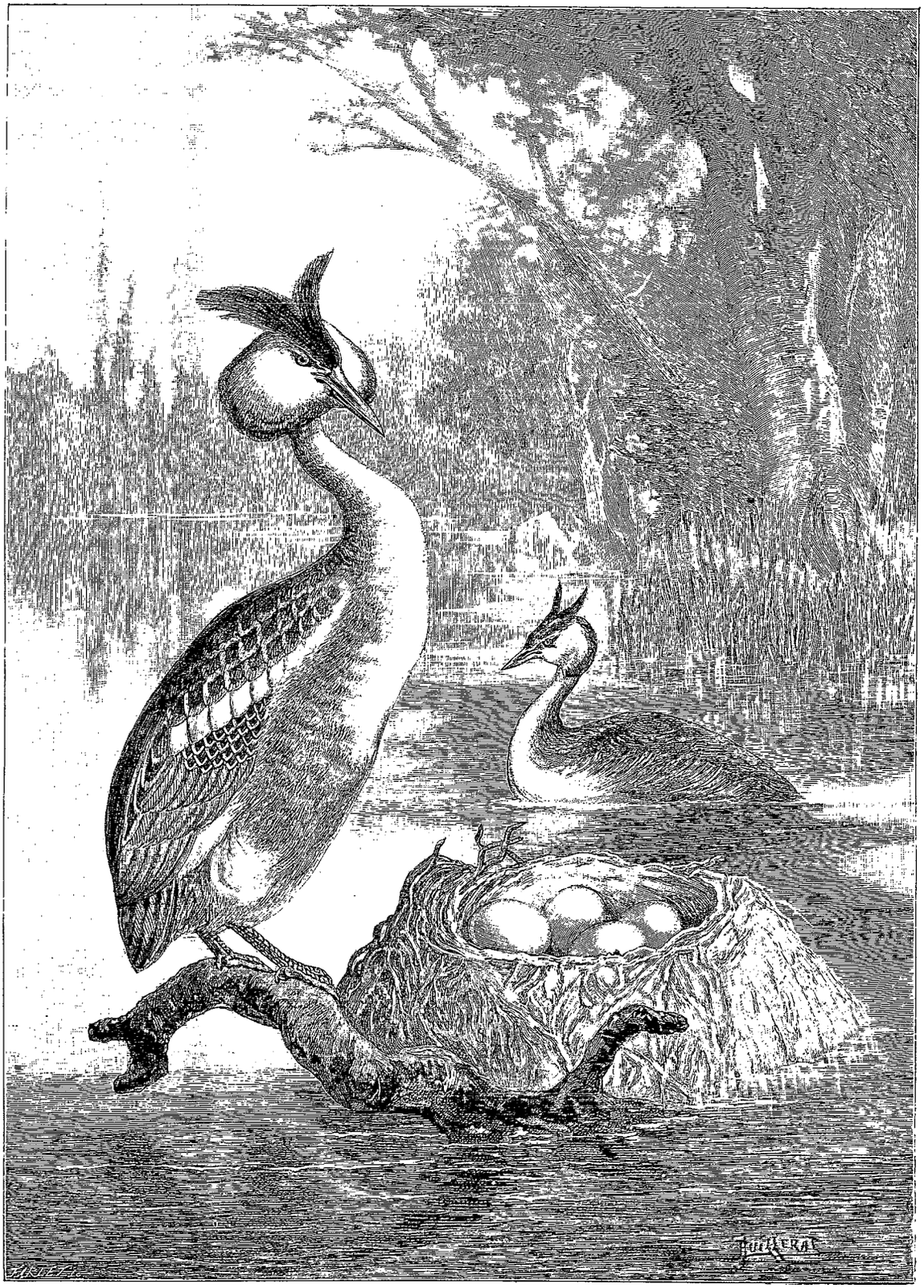

Le Grèbe huppé et son nid. — Dessin de Juillerat. — Gravure de Farlet.

Nous croyons ne pas faire injure à nos lecteurs en supposant que quelques-uns d'entre eux ne connaissent les Grèbes que par leurs dépouilles avec lesquelles on fait des garnitures de vêtements et surtout des manchons d'enfants. Il est même à peu près certain que les personnes qui ont vu des Grèbes ailleurs que dans les vitrines des marchands naturalistes ou dans les galeries du jardin

des Plantes ne possèdent, pour la plupart, que des notions vagues sur les mœurs et les affinités zoologiques de ces oiseaux qui sont loin d'être communs dans notre pays et qui, par leur caractère farouche, se dérobent aux regards des observateurs.

Les Grèbes appartiennent à la grande catégorie des Palmipèdes et sont représentés dans la nature actuelle par une vingtaine d'espèces qui constituent une famille nettement définie. Tous les représentants de ce groupe offrent, en effet, une physionomie spéciale, grâce à leur petite tête portée sur un cou mince et allongé et souvent ornée d'une double aigrette, à leur bec pointu, à leur corps large, aplati, recouvert en dessous d'un plumage luisant et serré, à leurs ailes courtes et aiguës, à leurs pattes rejetées dans la région postérieure et à leur queue réduite à une touffe de plumes étroites et peu résistantes. Leurs tarses, aplatis latéralement, sont revêtus de larges écailles qui font saillie sur le bord postérieur comme les dents d'une scie, et les pieds ne sont pas aussi complètement palmés que chez les Plongeons, les doigts étant bordés de membranes découpées en lobes arrondis. Les Plongeons sont aussi de taille plus forte que les Grèbes; ils ont la tête plus grosse et dépourvue d'ornements et le plumage de couleurs plus sombres; ce sont d'ailleurs des Palmipèdes essentiellement marins, qui habitent les régions boréales et qui ne se montrent sur nos côtes que dans les hivers rigoureux. Les Grèbes, au contraire, fréquentent les eaux douces des régions tempérées et, dans leurs migrations qui s'effectuent toujours de nuit et par petites étapes, quelques-uns de ces oiseaux visitent même les contrées chaudes de l'ancien et du nouveau monde. Les Grèbes de l'Alaska descendent ainsi, à l'approche de l'hiver, en Californie ; ceux de la Patagonie montent jusqu'au Chili et au Pérou. Inversement, quelques Grèbes, que l'on voit dans notre pays durant la saison froide, regagnent au printemps les lacs et les marais de l'Allemagne, de la Hollande et de la Scandinavie. C'est le cas notamment pour les Grèbes à joues grises, communément nommés *Grèbes jougris* et pour les Grèbes oreillards ou *Esclavons* ; au contraire, parmi les Grèbes à col noir, parmi les petits Grèbes dits *Castagneux* et parmi les Grèbes huppés, il en est toujours qui nichent ça et là sur divers points de notre territoire.

Des différentes espèces que nous venons de citer, la dernière seule, le Grèbe huppé, vulgairement appelé *Jeannette* ou *Catelinette*, doit nous occuper ici d'une façon particulière. Comme tous ses congénères, le Grèbe huppé (*Podiceps cristatus* de Linné) présente une physionomie bizarre. Lorsqu'il se tient debout, avec sa large face et son cou grêle, il rappelle assez bien un de ces vases japonais à long goulot au-dessus duquel s'épanouirait une fleur de chrysanthème. Sur la terre ferme il se traîne aussi péniblement qu'un cul-de-jatte, le ventre rasant le sol, le cou replié entre les épaules ; mais dans l'eau il reprend tous ses avantages. Poussé par le jeu rapide de ses pattes, aidées parfois d'un léger battement des ailes, il glisse gracieusement à la surface de l'onde, comme un esquif à la proue argentée, plonge brusquement pour saisir une larve d'insecte ou un petit poisson et reparaît l'instant d'après cinquante ou soixante mètres plus loin. Ses mouvements sont si faciles qu'on ne peut se lasser de l'admirer, surtout quand, au printemps, il est dans tout l'éclat de sa parure de noces. Le mâle est alors revêtu d'un riche costume aux reflets soyeux. La teinte lustrée, d'un brun noirâtre, un peu variée de gris, qui s'étend sur les parties supérieures du corps, contraste vigoureusement avec le blanc argenté des parties inférieures ; la tête est surmontée d'une double touffe de plumes; les joues et la gorge, d'un blanc de neige, sont encadrées d'une large fraise d'un roux ardent, bordée de noir, qui, de même que les aigrettes, peut s'étaler ou s'affaiser au gré de l'animal ; les flancs sont lavés de roux et mouchetés de gris ; l'espace nu qui va de l'œil à la base du bec est dénudé et de couleur rouge ; cette teinte se prolonge en s'atténuant sur les côtés des mandibules, l'arête supérieure étant brune et la pointe blanche ; les pattes sont nuancées de brun et de jaune verdâtre avec un liséré jaune au bord des membranes digitales et les yeux, d'un rouge carmin, brillent comme deux rubis.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, dont la longueur totale est d'environ cinquante centimètres, mais elle porte le même costume, à cela près que son aigrette et sa collerette sont toujours moins développées. Ces ornements n'existent d'ailleurs, chez les individus des deux sexes, que dans la tenue de printemps ; ils disparaissent à l'automne, en même temps que le coloris du plumage perd sa vivacité. Ils n'apparaissent chez les jeunes qu'au printemps de la seconde année, et c'est seulement à l'âge de trois ans révolus que l'oiseau a revêtu la livrée complète de l'espèce. Les petits, pris au nid, portent un costume bien différent : ils sont couverts d'un duvet court et serré ; leur dos, d'un brun roussâtre, est rayé longitudinalement de brun foncé ; leur tête et leur cou sont également zébrés, sur un fond jaunâtre, de bandes foncées qui subsisteront jusqu'à la première mue, tandis que les parties inférieures de leur corps sont d'un blanc absolument pur. Enfin les pattes sont d'un vert olivâtre, les mandibules nuancées de jaune et le dessus de la tête offre un espace dénudé, de couleur rouge.

Ces petits, au nombre de trois ou quatre par couvée, sont élevés avec la plus touchante sollicitude par les deux parents qui les nourrissent d'abord avec des larves d'insectes et qui leur apprennent graduellement à nager et à chercher

toute maison est chez eux une boutique. Les efforts de tous les explorateurs qui ont tenté de pénétrer au Thibet se sont portés sur Lhassa. Il est aisé de s'en rendre compte par les tracés des principales explorations qui figurent sur la carte ci-contre.

Lhassa, dont le nom signifie « pays du séjour de la divinité », est la capitale du Thibet, en même temps que de la province de Ouï. C'est la ville sainte par excellence, la métropole du bouddhisme lamaïque, de tout le bouddhisme de Chine.

Lhassa possède le privilège d'attirer les explorateurs, comme le faisait Tombouctou pour l'Afrique au commencement du siècle dernier. Située à 845 kilomètres au nord-nord-est de Calcutta et à 170 au nord de l'Himalaya, la capitale du Thibet contient une population de 50,000 habitants peut-être, dont 22,000 environ sont des prêtres ou des moines; la garnison se compose de 2,000 hommes, dont 500 Chinois, et le reste est formé de Thibétains. Dans tout le Thibet comme à Lhassa, on admet volontiers et en toute liberté les marchands, les commerçants d'origine orientale; mais il en est autrement des explorateurs et des missionnaires : l'accès du pays leur est interdit.

Il n'en a pas toujours été ainsi, et, sans vouloir donner, dans une si courte notice, l'itinéraire de tous les voyageurs ou missionnaires qui ont parcouru le pays, nous en citerons tout au moins les noms, quitte à insister particulièrement sur les derniers et les plus importants voyages qui ont eu pour théâtre cette partie de l'Asie.

Au treizième siècle, saint Hyacinthe avait pénétré au Thibet; de 1316 à 1330, le moine Odorico de Pordenone réside à Lhassa. En 1624 et 1626, c'est le tour du jésuite Antonio d'Andrada, qui est partout bien accueilli. D'autres jésuites l'imitent : en 1661, Grueber et Dorville passent de Chine en Hindoustan en traversant le Thibet; en 1716, les Pères Freyre et Desideri viennent prêcher dans le pays. Bientôt arrivent des capucins, fondateurs de missions; Orazio della Penna en avait établi une qui dura de 1719 à 1741; d'autres avaient bâti un couvent à Lhassa même, et un semblable dans le district de Tak-Po. Entre temps, le Hollandais Van den Pute avait résidé au Thibet, puis avait gagné la Chine par le Koukou nor pour revenir dans l'Hindoustan par Lhassa.

En 1760, les capucins avaient été chassés, et, dès lors, la pénétration du Thibet était devenue beaucoup plus malaisée : l'esprit de défiance s'était fait jour.

Cependant, en 1782, Bogle et son médecin, puis Turner et son secrétaire, avaient été envoyés en ambassade officielle au grand lama de Trachilumbo par le gouverneur des Indes. En 1811, le docteur Manning pénètre dans le pays, déguisé en médecin indigène, à la suite d'un mandarin chinois; de 1844 à 1846, MM. Huc et Gabet, missionnaires lazaristes, font leur grand voyage de Mongolie à Lhassa, d'où ils sont chassés. La Société des Missions s'était établie en 1854 dans le Thibet même, à Bouga de Kiang-Kha; chassée en 1865, elle a dû transporter ses établissements dans le Setchouen.

Vers 1857, M. Wilson a visité plusieurs fois le Ladak et la province de Ngarr; en 1866, M. Cooper, venant de Chine, a pu atteindre Batang ou Ouï-si, puis il a dû remonter en Chine.

De 1870 à 1885, le général russe Prjévalsky, dont nous reparlerons, a exploré le nord-est et pénétré une fois dans les hauts plateaux du Thibet jusqu'à 250 milles de Lhassa.

En 1875, MM. Gill et Mesny, venant aussi de Chine, arrivent jusqu'à Batang pour être éconduits par le Yunnan et la Birmanie; en 1877, M. Cameron a suivi la même route; puis, en 1879, c'est le tour de MM. Szecheny, Kreitner et de Loizy. Nous pourrons ajouter M. Rockill, en 1888, pénétrant par le nord au Koukou nor et revenant par la Chine; enfin une armée anglaise de 1,500 hommes a pénétré avec canons et bagages dans la vallée du Chumbi.

Il ne faut pas omettre les *Pandits* ou Hindous lettrés, envoyés en mission par la Grande-Bretagne : l'un d'eux, Naïn Singh, a pénétré deux fois dans le pays, en 1866 et en 1875; un autre est entré dans le pays en 1872; un troisième, en 1879-1880, il est désigné seulement par les initiales A.-K.; le gouvernement britannique continue d'en envoyer d'autres.

Nous avons volontairement omis de citer le Père Desgodins, qui, en 1862, avait tenté de pénétrer jusqu'à Lhassa, accompagné de M. Renou; ils avaient été arrêtés par ordre du lama, dans le village de Lha-gong, et furent forcés de rétrograder jusqu'à Bouga et de quitter le Thibet. Après ce voyage, il a passé trente années de sa vie, tantôt à la frontière orientale, tantôt à la frontière méridionale du pays. Depuis son retour en France, au commencement de l'année 1890, il prépare la publication d'un dictionnaire thibétain-anglais-latin-français.

Quant au général russe Prjévalsky, il a parcouru toutes les régions situées entre la Caspienne et l'empire du Milieu proprement dit. Il est un de ceux qui ont fait faire les plus grands progrès à la géographie de l'Asie centrale. De 1870 à 1888, année de sa mort, il fit quatre explorations au Thibet, et pénétra jusqu'aux sources du Yang-tzé-Kiang. Il avait parcouru plus de 30 000 kilomètres à l'intérieur de l'immense territoire asiatique.

Ce n'est pas la première fois non plus que le nom de M. Bonvalot retentissait en Asie. Accompagné de MM. Pépin et Capus, il était parti, en 1887, en mission pour l'Afghanistan. Leur intention était de gagner Leh, ville du Thibet occidental, pour atteindre l'Inde. Bientôt ils se décidèrent à

passer par le Pamîr, quittant le Turkestan russe et se dirigeant sur les possessions anglaises. L'expédition, passant par le Kara-Koul et Aktash, avait heureusement réussi.

A peine de retour, M. Bonvalot formait un nouveau projet plus audacieux encore, et, dans le courant de 1889, il repartait avec le prince d'Orléans et un missionnaire belge, le Père de Decken. Le 6 septembre, ils étaient à Kouldja, sur les confins de l'empire chinois, et se dirigeaient sur les monts Célestes; le 12 septembre, ils étaient à Korla, se disposant à traverser le Gobi pour gagner le Lob nor; ils se proposaient ensuite de gagner la vallée de Tsaïdam, en franchissant l'Altyng-Tag, puis les plateaux où naît le Hoang-ho, pour redescendre sur l'Indo-Chine par le Yang-tsé-Kiang. Le 17 novembre, ils partaient de Tcharkalik, au sud du Lob nor, et franchissaient, avec une nombreuse caravane musulmane, les passes de l'Altyng-Tag et du Tchaman-Tag, pour

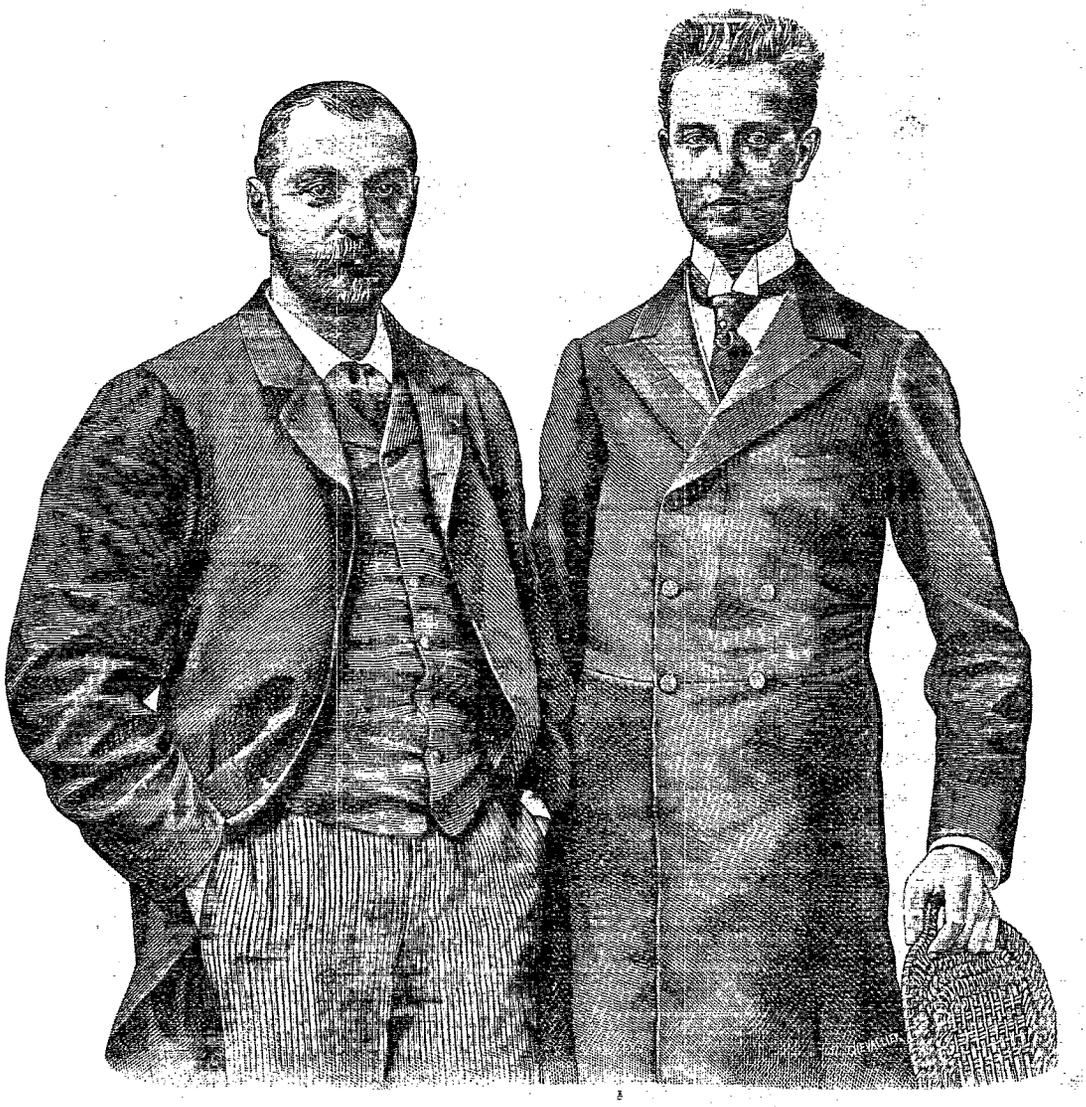

LES EXPLORATEURS DU THIBET. — M. Bonvalot. — Le prince Henri d'Orléans (1)

arriver ainsi dans le bassin thibétain du Yang-tsé-Kiang après avoir traversé de vastes contrées quasi inhabitées. De Kourla à Tcharkalik, les voyageurs avaient suivi la route de Prjévalsky.

Le 29 septembre 1890, ils atteignaient Hanoï, ayant traversé du nord-ouest au sud-est l'Asie presque tout entière. Comme nous l'avons dit, ils avaient franchi l'Altyng-Tag, puis le Tach-Davau, puis traversé 1 400 kilomètres de désert. Ils durent renoncer à visiter Lhassa; le 4 avril, ils avaient dû prendre la direction de l'est. A Tchang-ka (ou Kiang-ka), ils rejoignirent la route de Pékin à Lhassa, parcourue jadis par Huc et Gabet. Le 5 juin, ils traversaient le haut Yang-tsé-Kiang, puis étaient reçus avec bienveillance à Batang, et se rendaient à Ta-tsien-lou, pour gagner ensuite Hanoï. Les voyageurs avaient eu à lutter contre un froid intense (40° parfois au-dessous de zéro), des privations de toute espèce; mais leur exploration apporte un élément nouveau à la connaissance du Thibet.

L'une de nos gravures reproduit la physiono-

(1) D'après une phot. Nadar.

mie pittoresque d'un type assez commun au Thibet, celui d'un mendiant laïque. Ses traits sont bien ceux de la race mongole. Il se profile sur un fond de bambous, devant lequel on a tendu une toile; une calotte en cuir, tout ornée de verrotteries, lui couvre la tête, que de longs cheveux encadrent. Son vêtement est en tout composé d'une longue casaque descendant aux genoux : elle est en peau de yack dont les poils sont tournés du côté du corps, et se montrent aux manches autour des mains; cette casaque, en forme de sac, est attachée à la ceinture et retombe en bourrelet.

Un gros chapelet à grains sculptés lui entoure le cou : par une particularité curieuse, le chapelet est le compagnon inséparable de tout Thibé-

LES EXPLORATEURS DU THIBET. — Mendiant laïque thibétain. — Gravure de Clément Bellenger (¹).

tain, et lui sert à faire ses calculs pour son commerce. Tandis que son énorme pipe brute lui sort de la bouche, une grosse clochette est suspendue à son chapelet, avertissant ses clients de son arrivée. De la main droite, il tient une sorte de tambour de basque, auquel sont attachés, par des lanières de cuir, deux battants qui viennent frapper sur le tambour quand il l'agite. Enfin, sur son côté, il porte une sacoche, où il engloutit toutes les aumônes qu'on veut bien lui donner.

(A suivre.) DANIEL BELLET.

(¹) Cette gravure a été faite d'après une photographie qui nous a été communiquée par la Société de géographie.

L'intérêt

L'intérêt a moins de générosité que la passion; il inspire des actions plus sensées, mais moins grandes. C'est un principe froid et desséchant qui finit par abaisser la nature humaine, quand il l'occupe seul et tout entière. Il ôte à la vie son

éclat et sa poésie; il la réduit à une routine machinale ou à un roulement bruyant qui, pour être agité, n'en est pas moins vide. C'est une méthode qui, peu à peu, détruit dans l'âme ce qu'elle a de spontané et d'énergique; c'est l'artifice remplaçant la nature. La vie gouvernée par l'intérêt est plus convenable que la vie passionnée, mais elle manque également de noblesse et de dignité, parce que la médiocrité de ses vues rabaisse le prix des efforts souvent difficiles qu'elle obtient de la volonté.

P. JANET.

LE SERMENT

NOUVELLE

Suite. — Voyez page 10.

II

Trois semaines plus tard, Maygrand et son ami se rendirent au chef-lieu. Le bruit s'était répandu qu'ils pousseraient jusqu'à cent cinquante mille francs. Pour d'autres qu'eux c'eût été cher. Les concurrents s'abstinrent. Si bien que le docteur ayant mis une enchère de cinquante francs, le parc lui fut adjugé. Avec les frais, cela pouvait aller à quatre-vingt-huit ou quatre-vingt-neuf mille francs. Quelle affaire d'or! Louveau revint au village ivre d'orgueil et de joie. Avoir cette part de roi pour quarante-cinq mille francs, jamais semblable espérance n'avait germé dans sa cervelle.

Dès le lendemain matin il alla visiter son morceau : tout ce qui était de son côté. Les terres étaient grasses, vertes les prairies malgré la saison un peu sèche. Des arbres magnifiques frissonnaient au premier souffle d'automne, laissant tomber déjà quelques feuilles comme une aumône d'or sur le sol reposé. Quelle heure d'ivresse pour ce paysan! D'abord il éprouvait un sentiment de vanité plébéienne à se voir maître d'un domaine seigneurial. La pensée que son fils serait le plus puissant propriétaire de la commune grandit dans sa tête. Et puis, y a-t-il pour un laboureur plus vif plaisir que de posséder cette terre qu'il aime avec passion. Il en était là de son rêve, se disant même que M. Jules Louveau, son unique héritier, n'aurait qu'à épouser Marcelle Maygrand pour être le seul maître de tout quand le docteur lui apparut. Lui aussi venait de parcourir *son* domaine.

— Il faut faire venir le géomètre pour établir le compte de chacun, dit le paysan, pressé d'entrer dans les réalités de la possession...

Mais le médecin sourit.

— Peste, mon cher Louveau, que vous voilà emballé! Ne songez-vous pas qu'il faut attendre les délais de folle enchère? Oubliez-vous que les formalités pour radiation d'hypothèques demandant plus de trois mois..... Si nous nous hâtions de mordre au gâteau, nous aurions d'autant plus de regrets à l'abandonner, le cas échéant.

— Oui, vous avez raison, répondit Louveau tombant des hauteurs où il planait.

Cependant les six semaines s'écoulèrent, puis les trois mois dont avait parlé le médecin. Le domaine était bien définitivement à eux, cette fois.

Louveau avait résolu de ne plus différer le partage. Il guetta le docteur pour lui en parler. Celui-ci, absorbé sans doute par sa clientèle, — il y avait une épidémie de coqueluche dans le pays, — ne se montrait presque plus. A diverses reprises Louveau l'appela par-dessus la haie; on ne lui répondit point. Tout autre qu'un campagnard se fût inquiété, à plus forte raison un paysan.....

Un matin, il se leva avant le jour, et, à l'affût de son voisin pour ainsi dire, il attendit que celui-ci se montrât. Maygrand parut à l'aube. Louveau le mit en demeure de partager le « parc » selon sa promesse.

— Quelle promesse? demanda le docteur. Je ne vous ai rien promis.

S'il y eut jamais un homme stupéfait, ce fut Louveau. Certes, il n'était pas moins défiant que les autres paysans. Avec un laboureur ou un fermier il eût pris ses précautions. Mais avec Maygrand! avec le docteur! allons donc. Il appartenait à une bonne famille. Et puis, d'ailleurs, l'éducation qu'il avait reçue lui imposait le devoir d'être loyal. Manquer à sa parole semblait plus exorbitant de sa part que de la part du premier villageois venu.

Ce que le docteur faisait là, il ne l'aurait pas fait, lui, Louveau. Non, non, il ne l'aurait pas fait. Mais, d'ailleurs, ce devait être un jeu; Maygrand allait revenir avec un bon sourire pour voir si sa farce avait réussi.

Pendant qu'il faisait ces réflexions, le médecin avait attelé sa jument. Louveau le vit partir sans trouver à dire un mot. Immobile, piteux, accablé, il restait debout près de la haie, ne sachant ce qu'il fallait penser.

Au bout d'un instant, néanmoins, il se retrouva.

— Je suis joué, dit-il, je suis joué. Mais qu'il prenne garde, je me vengerai.

Tout d'abord le pauvre homme n'osa pas confier sa déconvenue à sa femme; un reste d'espoir était encore en lui. Malheureusement, le docteur se mit à faire acte de propriétaire dans tout le parc. Ici et là on abattait des arbres. C'était trop fort. Chaque coup de cognée retentissait dans la tête du paysan... Son bien, on le mutilait...

Dès lors il ne garda plus aucun ménagement. Chez Richond, il interpella rudement son associé et le somma de tenir sa parole. Mais Maygrand fit l'étonné. Quelle parole? Jamais rien n'avait été convenu entre lui et Louveau. Pourquoi lui faisait-on cette algarade? Est-ce que jamais on fait des affaires de cette importance sans rien écrire. Allons donc.

— Mais tout le monde vous a entendu! Nous avons topé, cria le paysan irrité.

— C'est donc sérieux, fit le médecin avec une imperturbable impudence.

— Comment, si c'est sérieux!

— En ce cas, vous vous entendez pour me créer une mauvaise affaire.

Louveau faillit en avoir une congestion cérébrale. Il lui semblait qu'on l'avait attendu nuitamment pour lui donner un coup par derrière. Il prit à témoins les autres paysans notables. Rien n'y fit. Décidément le docteur, quand il avait vu que son argent suffirait pour payer le « parc » avait simplement mis de côté son voisin. Il n'y avait rien d'écrit.

— Je vous assignerai! s'écria Louveau.

— Comme il vous plaira.

Un mois plus tard, en effet, le médecin et les habitués de chez Richond retournèrent au chef-lieu. Maygrand se présenta devant le tribunal avec le même sang-froid.

— Non, dit-il, je n'ai rien promis à monsieur, et je m'explique d'autant moins sa réclamation qu'il s'est toujours montré voisin complaisant et loyal concitoyen.

Loyal, il osait parler de loyauté.

On eut beau entendre en témoignage les paysans. Comme ceux-ci ne voulaient se mettre mal avec personne, Louveau étant riche, le docteur homme à ménager, surtout depuis qu'il avait acquis le parc, ils répondirent aux questions du juge en gens qui ne veulent pas se compromettre.

Le premier dit :

— P't-être ben!... On n'en tira pas autre chose.

Le second :

— Je me souviens quasiment pas.

Le troisième :

— Vous savez, M. le juge, on dit un tas de choses comme ça, mais y avait pas d'écrit.

Tous furent aussi clairs et aussi sincères. Maygrand persista d'autant plus dans ses dénégations.

Mais Louveau :

— Puisqu'il en est ainsi, dit-il, je lui défère le serment.

Après ces paroles, il y eut une minute de profond silence. Puis la claire voix du président s'éleva dans le prétoire disant :

— Docteur Maygrand, levez la main. Jurez-vous que jamais il n'y a eu entre vous et M. Louveau un accord verbal par suite duquel vous étiez délégué pour acheter le parc de Romefort dont la contenance totale devait être partagée entre vous et lui?

Maygrand avait légèrement pâli. Cependant ce fut d'une voix ferme qu'il répondit au milieu d'un recueillement extraordinaire :

— Je le jure.

— La cause est entendue, dit le président. Et en quelques mots plus ou moins bredouillés, il rendit un arrêt qui renvoyait le docteur des fins de la poursuite et condamnait Louveau aux dépens.

(A suivre.) CAMILLE DEBANS.

CRAPAUDS ET ABEILLES

Avis aux agriculteurs. Qui l'aurait cru ? Les crapauds mangent les abeilles et les guêpes. M. Guettier de la Société impériale russe, a eu l'occasion d'observer, un soir, aux ruches de la Société, un crapaud qui, monté sur une planche qui conduisait à l'ouverture de la ruche, guettait les abeilles et les avalait une à une à mesure de leur arrivée. L'animal était si absorbé par sa chasse, qu'il laissa l'observateur approcher sans discontinuer son festin, qui dura une heure et demie. Après quoi, M. Guettier s'empara du crapaud, lui ouvrit l'estomac qu'il trouva bourré d'abeilles. Il attrapa ensuite plusieurs crapauds au hasard dans l'herbe du rucher ; tous contenaient des abeilles. Cette observation n'est pas isolée, car, en France, M. Héron-Royer a constaté le même fait sur de petites grenouilles rainettes des États-Unis *(Hyla versicolor* Daudin), qu'il est parvenu à élever à Amboise. La rainette préfère les guêpes à tout autre proie et se jette sur elles avec une véritable gloutonnerie. Une rainette piquée au-dessous de l'œil par une guêpe fut malade pendant deux jours, ce qui ne l'empêcha pas, une fois guérie, de se livrer avec tout autant de passion à sa chasse favorite.

Il y aura donc lieu de faire la chasse aux crapauds dans le voisinage immédiat des ruches. Réciproquement les personnes qui auront à se plaindre des guêpes sauront désormais que ces hyménoptères ont un ennemi naturel, le crapaud. Qui l'aurait cru ?

H. DE PARVILLE.

PATINAGE

On a souvent parlé des tours d'adresse qui consistent à tracer sur la glace, avec le tranchant de l'acier, des figures, des dessins, des noms, etc. Ces fameux tours d'adresse n'en sont pas; celui qui, du rivage, regarde le patineur, est trompé par ses sens. C'est de sa part illusion d'optique.

La seule manière d'écrire un nom sur la glace c'est de prendre un point d'appui sur un pied, puis, avec le talon pointu du fer de l'autre, tracer sur place, comme avec un stylet, de petites lettres à volonté. En effet, non seulement une suite de lettres ne peut se tracer correctement en patinant, mais une seule même ne saurait s'exécuter d'une manière satisfaisante. Tous les coups de patin sont symétriques et circulaires; comment alors rompre leurs contours par des figures qui s'écarteraient de cette règle invariable? Ce qu'il y a de certain, c'est que personne n'a jamais réalisé ce tour de force si souvent, si complaisamment cité.

LES FANTAISIES DU FROID A PARIS

LES FANTAISIES DU FROID. — Le grand lac du bois de Boulogne, le 1er janvier à dix heures du matin.

Le bonhomme Hiver se permet volontiers, vis-à-vis des humains, des façons assez désagréables. Il transforme en sibériens les pays réputés pour jouir d'une température clémente. Paris a eu, pendant deux mois, un faux air de Saint-Pétersbourg. Tandis que les gens les plus à la mode se voyaient condamnés à chausser les snow-boots, qui feraient prendre le pied de Cendrillon pour celui d'un goutteux, les objets inanimés eux-mêmes étaient caricaturés par le gel. Il exerçait ses fantaisies notamment où l'eau coule, dans les conduites, dans les compteurs, sur les étangs, les fontaines, les canaux; la Seine elle-même a revêtu, avec ses glaçons soudés les uns aux autres, l'aspect rébarbatif d'une route rocailleuse et neigeuse. Le crayon de notre collaborateur, M. Fraipont, a saisi sur le vif et fixé quelques-unes de ces fantaisies du froid. La place de la Concorde, d'abord : Il n'est pas un Parisien qui n'ait vu, pendant l'hiver, des glaçons faisant, aux statues des fontaines, une sorte d'armure hyperboréenne. Mais cette année, la persistance des gelées combinée avec quelques dégels partiels a produit des effets nouveaux. Les statues disparaissaient absolument sous les blocs de glace accumulés; chacune d'elles avait pris les formes les plus bizarres, rappelant celles des nuages dans un ciel tourmenté; ici, c'est la figure rabelaisienne d'un trop fidèle disciple de Bacchus; là,

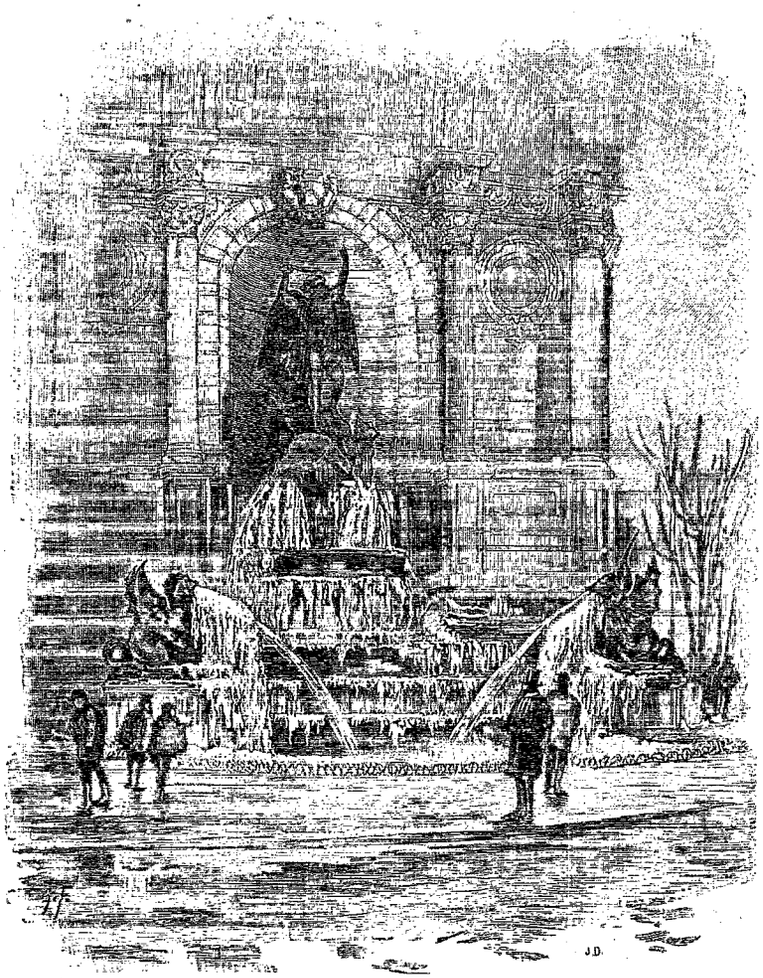

LES FANTAISIES DU FROID. — La fontaine Saint-Michel.

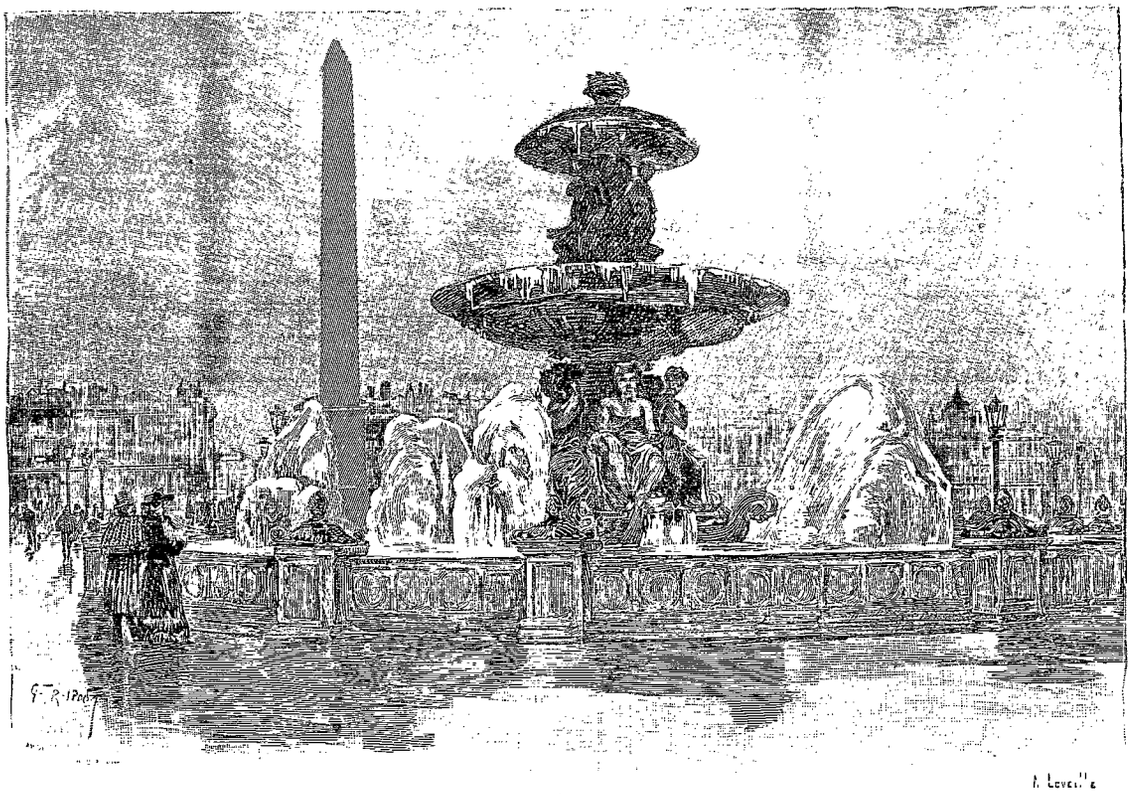

LES FANTAISIES DU FROID. — Une fontaine de la place de la Concorde.

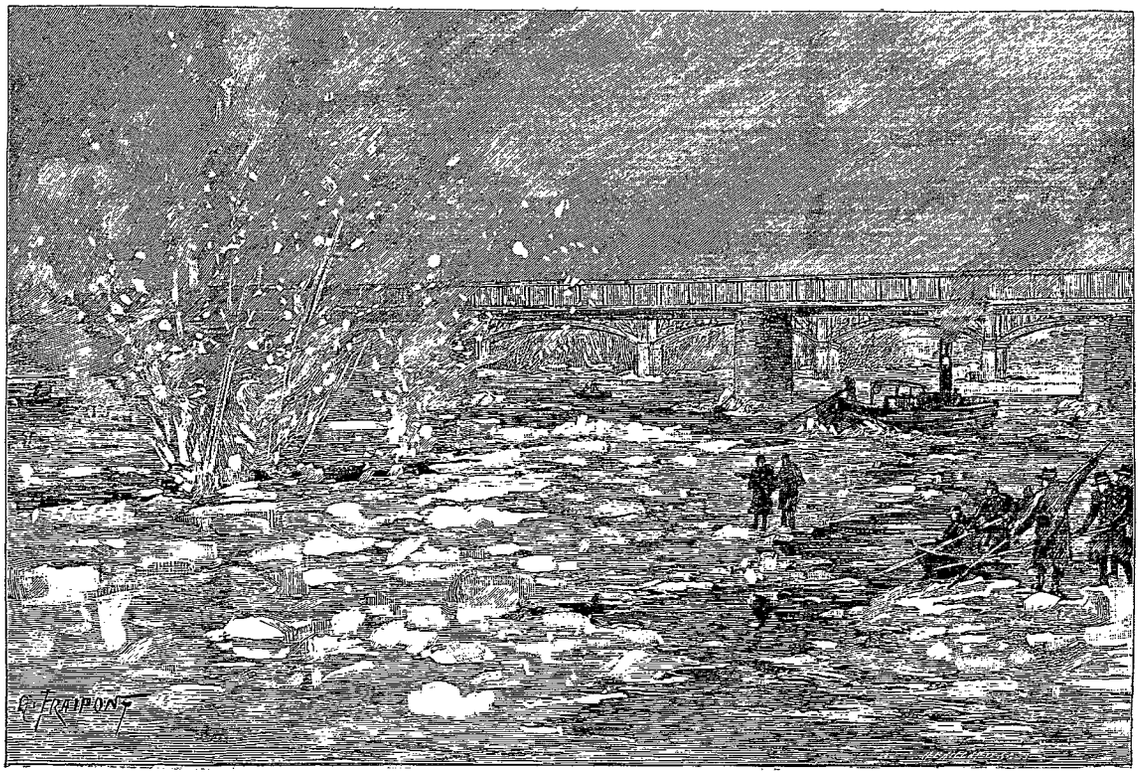

LES FANTAISIES DU FROID. — Les soldats du génie faisant sauter une banquise de glace à l'aide de la mélinite, en amont du pont du chemin de fer à Asnières.

une perruque de marquis, poudrée à frimas, le catogan retombant et nimbé par les boucles des faces. Plus loin se dresse une énorme tête apocalyptique, celle de quelque monstre marin au

museau arrondi en forme de casque comme les dauphins. De ci, de là, perçant l'épaisse enveloppe, on aperçoit un bras de forme gracieuse, une extrémité d'épaule qui rappellent au souvenir du passant les nymphes de bronze emprisonnées par la glace.

Plus heureux qu'elles, les dragons de la fontaine Saint-Michel ont échappé à cette séquestration hivernale. Le froid, au contraire, les a plutôt servis que maltraités. Il a complété leur aspect décoratif en les gratifiant d'une conque de glace à travers laquelle ils projettent leur jet d'eau et d'où pend gracieusement une blanche draperie de stalactites.

LES FANTAISIES DU FROID. — La récolte de la glace derrière la grande cascade du bois de Boulogne.

Un pareil hiver, sans neige, pour ainsi dire, ne pouvait qu'être propice au patinage. Les années précédentes, les amateurs de ce sport se livraient à leur exercice favori au bois de Boulogne dans les limites étroites des petits lacs de Longchamp ou de la pièce d'eau du Cercle des patineurs ; mais cette année le froid leur a donné le grand lac, et c'est en foule qu'ils s'y sont rendus, l'après-midi du moins, car, l'un de nos dessins en témoigne, ils y étaient fort à l'aise le matin : par-ci par-là, une jeune femme coquettement emmitouflée, venue en curieuse ; plus loin des patineurs émérites, véritables passionnés de l'art pour l'art, experts dans l'art difficile de dessiner des boucles et des arabesques de toute sorte ; à côté d'eux, des ouvriers balayant la surface du lac. Ce ne sont point des balayeurs de la Ville, mais de pauvres diables, sans ouvrage pour l'instant. Ces irréguliers du balai enlèvent la neige qui, en s'amoncelant sur certains points, gênerait les évolutions des patineurs, et reçoivent de ceux-ci, en échange, quelque menue monnaie ! C'est une des mille petites industries parisiennes. Elle rappelle celle de ces gamins anglais qui, à Londres, se tiennent les soirs de pluie sur le trottoir des voies macadamisées, un balai à la main, et frayent aux passants un passage à travers la boue, moyennant un penny ou deux.

Nous ne pouvons quitter le bois sans dire un mot des casseurs de glace qui viennent y approvisionner les glacières de la capitale. L'été peut venir, si rigoureux qu'il soit, ce n'est pas la glace qui fera défaut cette année pour rafraîchir les boissons. Après avoir emporté une partie de celle des lacs, ils se sont approvisionnés au cours d'eau qui alimente la cascade. Voyez-les à l'ouvrage : ils pratiquent dans la couche épaisse de glace de larges ouvertures rectangulaires, en retirent, à l'aide de longs crocs en fer, des blocs qu'ils jettent dans les voitures destinées à les transporter aux glacières où on les conserve. Dans la saison chaude, ces monceaux d'eau solidifiée, que l'on traite avec si peu de cérémonie à coups de pioche et à coups de pelle, reviendront, sous forme de sorbets parfumés, faire les délices des gourmets qui les porteront délicatement à leurs lèvres dans une cuiller de vermeil.

Il convient de citer aussi, parmi les particularités curieuses de ce rude hiver, l'intervention des soldats du génie et du plus puissant des explosifs, la mélinite, pour prévenir les accidents pouvant survenir à la suite de la débâcle de la Seine qui était complètement gelée. A Asnières, notamment, une débâcle subite et violente eût pu avoir les plus graves conséquences pour le pont du chemin de fer que des trains sillonnent nuit et jour. On s'est donc attaqué à coups d'explosif à la banquise qui bloquait le pont. Des cartouches de mélinite étaient placées sur une ligne droite de cent cinquante mètres de longueur dans des cavités creusées de cinq mètres en cinq mètres au milieu du fleuve. Les cartouches étaient reliées entre elles par une mèche à prise rapide, au milieu de laquelle était attachée une mèche à prise lente dont l'extrémité aboutissait à la berge du fleuve. Ce dispositif avait en quelque sorte la forme d'un T. La mèche à prise lente était allumée par un soldat. Sa combustion durait trois minutes et demie, puis une formidable explosion se faisait entendre et la banquise craquait de toutes parts, tandis qu'une gerbe de glaçons était projetée dans l'espace. Après l'explosion, un bateau à vapeur, armé à sa proue d'un éperon en fer, s'approchait des fissures et achevait d'ébranler les morceaux de glace qui s'en allaient au fil de l'eau.

LOUIS D'HURCOURT.

LA SCIENCE AU COIN DU FEU

COMMENT MON VOISIN A FAILLI S'ASPHYXIER

Un peu plus tard, c'en était fait. Celui que nous appelons familièrement le père Durand avait vécu.

Ne l'ayant pas vu ouvrir ses volets à l'heure

accoutumée, lui dont l'exactitude servirait à régler les horloges, et, pris d'inquiétude, nous avons pénétré de force dans le logis après avoir vainement heurté à la porte. En entrant dans sa chambre, nous avons senti une odeur désagréable, et suffocante, et bien vite, nous avons ouvert la croisée. Le père Durand était dans son lit, la face décolorée, les yeux enfoncés dans leurs orbites, les lèvres serrées et amincies avec une expression caractéristique d'angoisse et de souffrance.

Il avait été asphyxié par les émanations de gaz de son poêle mobile. Nous l'avons sorti de son lit et assis dans un fauteuil, puis nous l'avons frictionné, flagellé d'importance avec de l'eau vinaigrée, de l'alcool camphré; nous lui avons jeté de l'eau au visage. Si nous avions eu à notre disposition un appareil à oxygène, nous lui aurions fait respirer ce gaz. Notre zèle a suppléé à l'indigence de nos moyens : nous avons fini par rétablir le jeu des organes de la respiration et par revivifier les globules sanguins.

On sait que le sang est composé d'un liquide incolore dans lequel nagent d'innombrables corpuscules rouges qui lui donnent sa couleur. Le nom de globules pourrait laisser croire qu'ils sont ronds comme des boules, tandis que leur forme est, chez l'homme, celle des pièces de monnaie, avec cette différence qu'ils sont plus minces au milieu que sur les bords. Leur diamètre est environ la 140e partie d'un millimètre. Ces petits corps naissent, vivent et meurent; ce sont des cellules, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus simple comme substance vivante. Ils jouent le principal rôle dans la respiration : entraînés par le sang, ils arrivent à la surface des poumons et là se trouvent en rapport avec l'air. Ils saisissent l'oxygène, s'unissent à lui et sont transportés partout où va le sang, c'est-à-dire dans tous les points du corps, dans les replis les plus profonds et les plus cachés.

Les globules sont empoisonnés par l'oxyde de carbone. C'est ce gaz qui brûle avec une flamme bleuâtre dans un feu de charbon de bois et dans les becs de gaz à demi ouverts. En brûlant, il en produit un autre qui est l'acide carbonique. Celui-ci n'est pas toxique, il est seulement encombrant. S'il se trouve dans l'air, nous respirons moins d'oxygène que dans un air pur, et la respiration est moins active, d'autant moins qu'il s'y trouve en plus grande quantité. Si la quantité est par trop grande, s'il y a insuffisance d'oxygène inspiré, l'asphyxie s'ensuit.

Dans une chambre où l'on brûle du charbon de terre pour se chauffer, il se produit tout à la fois de l'acide carbonique et de l'oxyde de carbone qui se répandent dans la chambre, lorsque le tirage est insuffisant. Or, le premier diminue notre ration d'oxygène, le second nous empoisonne, et il en résulte au bout d'un certain temps, pour les personnes, une asphyxie compliquée d'un empoisonnement.

Le bon M. Durand était sous le coup de cette double action, l'oxyde de carbone, en supplantant l'oxygène, avait rendu les globules inertes et l'acte respiratoire ne pouvait plus s'accomplir.

Heureusement, nous sommes arrivés assez tôt pour que l'action délétère n'ait pu se produire qu'en partie. Tous les globules n'étaient pas paralysés; il y en avait encore bon nombre de vivants

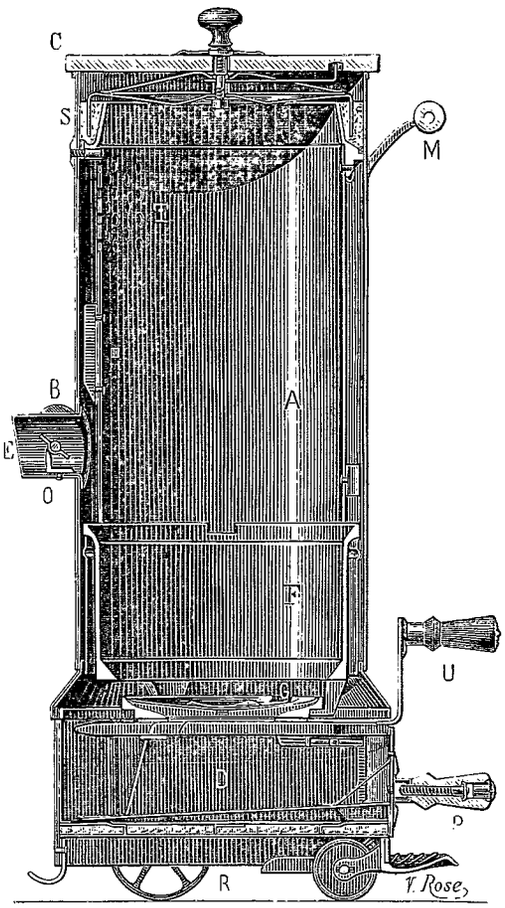

La science au coin du feu. — Coupe verticale d'un poêle roulant.

C. Couvercle. — S. Rainure à sable. — A. Cylindre intérieur recevant le combustible. — F. Foyer. — T. Trous par lesquels s'échappent les gaz provenant de la combustion. — G. Grille. — U. Manette servant à remuer la grille. — D. Cendrier. — E B. Tuyau d'échappement des gaz dans la cheminée. — M. Poignée pour changer le poêle de place. — O. Valve du tuyau d'échappement. — P. Poignée du cendrier. — R. Roulettes.

et nous avons pu rétablir le jeu des organes respiratoires.

Que s'était-il passé, comment l'asphyxie s'était-elle produite ? Le voici : par les grands froids de ces derniers temps, le père Durand avait pensé qu'il pouvait exceptionnellement placer son poêle mobile dans sa chambre. Le fonctionnement de cet appareil à *feu continu et à combustion lente* était la cause de l'accident.

Nos lecteurs ont sous les yeux un type de ces poêles qui peuvent différer, par la forme, les uns des autres, mais qui se ressemblent tous quant aux principes d'après lesquels ils sont établis. Un cylindre creux intérieur AT est rempli de charbon qui descend lentement à mesure que se consume celui du foyer F. L'air pénètre par le

cendrier D et la grille G, et les gaz de la combustion s'échappent par les trous T pour parvenir, par l'espace ménagé entre le cylindre intérieur et l'enveloppe extérieure du poêle, jusqu'au tuyau EB en communication avec la cheminée. Afin d'éviter que les gaz de la combustion s'échappent dans l'appartement, le poêle est fermé par un couvercle circulaire C, posant dans une gorge ou rainure S remplie de sable fin destiné à rendre la fermeture hermétique. Le charbon brûle donc avec continuité et avec lenteur et il se produit de l'acide carbonique et de l'oxyde de carbone.

Si le tirage est suffisant, les gaz malfaisants seront entraînés au dehors par la cheminée, mais il n'en est pas ainsi. Il n'arrive guère au foyer que la moitié de l'air nécessaire à la combustion complète, c'est-à-dire à la transformation totale du carbone en acide carbonique. Cette quantité déjà insuffisante, le sera plus encore si, en tournant la valve O du tuyau, on diminue la largeur de l'ouverture de sortie. Un petit filet de gaz tiède s'élève difficilement en traversant la colonne d'air froid qui occupe le tuyau de la cheminée. Le poêle tire donc très peu, une partie du gaz se trouve refoulé dans la pièce, et ce qu'il y a de pis, rien ne le signale au commencement. Or, une très petite quantité d'oxyde de carbone suffit pour causer de graves accidents et même la mort.

Transporte-t-on le poêle dans une autre pièce, la petite quantité des gaz tièdes dégagés par le poêle se trouve tout à coup au contact de l'air froid de la nouvelle cheminée. Il s'écoulera un temps assez long avant qu'un faible tirage s'établisse comme dans la précédente, et, pendant tout ce temps, les gaz, ne pouvant s'élever, reflueront dans l'appartement. Ajoutons que la fermeture à la partie supérieure n'est pas hermétique, même quand le sable est en quantité suffisante. Il importe donc de veiller à ce que la gorge circulaire soit toujours bien remplie, et de renouveler l'air, après chaque chargement de combustible.

Dans aucun cas, on ne doit placer un poêle mobile dans les chambres à coucher ni dans les pièces fermées où l'on séjourne.

Le père Durand, que nous avons sauvé, nous a raconté que la mort par le charbon est loin d'être douce comme on le croit généralement. Avant de mourir, on souffre beaucoup : on est pris de vomissements; la respiration se ralentit, et ce ralentissement cause une angoisse inexprimable; les muscles sont sans force et çà et là contractés. D'ailleurs, lors même qu'on parvient à sauver le malheureux, le mal a fait des ravages; la mémoire est perdue; l'intelligence affaiblie; des paralysies partielles ne sont pas rares à la suite, ainsi que des maux de tête permanents, de l'anémie, des vertiges, tout un cortège de malaises qui troublent l'existence. Inutile de dire que le père Durand a changé son système de chauffage.

FÉLIX HÉMENT.

VASE CHINOIS POUR LE CULTE DES ANCÊTRES

Ce vase, des plus anciens, est un spécimen de ceux appartenant à la dynastie des Tchéou qui régna sur la Chine pendant près de 900 ans, de 1134 à 256 avant notre ère. Le bronze, fondu à cire perdue, présente une belle patine brune à tons chauds, marbrés de taches vertes et rouges. Cette patine, presque inimitable, caractérise les pièces chinoises les plus anciennes. La panse est munie de quatre ailettes saillantes et d'un dessin appelé *Tao-té*, sorte de grecque dont les lignes simulent une tête de lion. Autour du col et du pied s'enlace la figure ornementale nommée *li-wén*, représentant des dragons. Son anse unie en forme d'arc de cercle est terminée à ses deux extrémités par des têtes de dragon et reliée par des chaînettes à deux têtes de lion soudées au-dessus de la panse.

Les vases de cette forme, appelés *you*, servent à contenir l'eau pour les sacrifices en l'honneur de l'empereur. On sait que le culte des ancêtres est à peu près la seule religion des Chinois, sur-

Vase à eau en bronze de la dynastie des Tchéou (1134-256 avant J.-C.). — Musée Guimet.
Hauteur : 275 millim. ; largeur : 15 cent.

tout de ceux des hautes classes. Aussi, de bas en haut de l'échelle sociale, donne-t-il lieu à des cérémonies pompeuses. A plus forte raison quand il s'agit des ancêtres impériaux.

L. DE MILLOUÉ.
Conservateur du musée Guimet.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

MEISSONIER

Portrait de Meissonier peint par lui-même (¹). — Gravure de Clément Bellenger.

Dans le portrait que reproduit le *Magasin pittoresque*, Meissonier s'est peint en patricien de Venise. Meissonier aimait Venise où il s'installait chaque année pendant plusieurs mois dans une petite maison du quai des Esclavons. Il avait en outre le goût des accoutrements du temps passé. Ce portrait a été visiblement fait par l'illustre

(¹) Meissonier, dont personne plus que nous ne déplore la perte, a été, au début de sa brillante carrière, l'un des collaborateurs de notre journal, avec Corot, Troyon, Français, Decamps, Jacques, etc. On peut retrouver dans notre collection, année 1846, un dessin original de l'illustre maître, *le Corps de garde*, et plus tard en 1848, le fac-similé d'un de ses plus beaux dessins *le Joueur de cartes*.

survivant de la grande époque avec la volonté de mettre en valeur les deux auxiliaires principaux de son génie, l'œil et la main : l'œil avec son large développement, sa limpidité, son éclat; la main fine, délicate, aux doigts souples et déliés.

Le portrait dissimule la taille de Meissonier, dont l'exiguïté a fait le chagrin de toute sa vie. Le peintre de *1814* était tellement affligé d'être petit qu'il avait coutume de se redresser, de se cambrer et de marcher avec des hanchements espagnols dans l'espoir de paraître un peu plus grand. S'il cherchait à dissimuler sa petite taille, il avait la coquetterie de sa longue barbe qu'il a dessinée dans ce portrait en imprimant à chacun des mouvements de celle-ci une recherche de style quelque peu exagérée. Ce culte pour sa barbe était d'ailleurs tel que, pour la mettre à l'abri de la poussière, il l'enfermait en voyage dans un gilet boutonné jusqu'au menton, ce qui en de pareils moments gênait quelque peu la facilité de son élocution. Personne n'a oublié Meissonier s'avançant, en 1878, du fond du palais de l'Industrie, à la tête de la section des Beaux-Arts, et gravissant l'estrade au haut de laquelle le président de la République distribuait les récompenses de l'Exposition universelle. Il était vraiment superbe, mais on lui pardonnait l'affectation de sa démarche en songeant à la bonté excessive de l'homme, à tout ce qu'il y avait de cœur et d'amour profond de son pays dans ce petit corps.

Il est un mot qui est souvent revenu à la bouche de ceux qui ont parlé sur sa tombe. Ce mot est le mot de probité. Tout Meissonier est dans ce mot. Il n'y a point eu d'homme meilleur, plus prompt à se réjouir des succès des autres artistes, plus accessible à l'affliction de ceux qu'il avait connus, plus pénétré dans tous ses actes du sentiment rigoureux de l'honnêteté. On écrirait des pages si l'on voulait rapporter les faits qui signalent ces rares vertus. Et avec quelle bonne humeur il parlait de lui : « Au début de ma vie je m'étais juré trois choses, me disait-il, de ne jamais me marier, de ne jamais construire et de me confiner dans la pratique de mon art. Je me suis marié deux fois, je n'ai jamais cessé de construire, et il m'est impossible de me distraire de ce qui intéresse mon pays. Et croyez bien que la politique m'a toujours laissé froid. Mais le moyen d'oublier, dans les temps où nous vivons, que l'on est citoyen français et que, à ce titre, on a des devoirs? »

Je viens de dire qu'il était prompt à se réjouir des succès des autres artistes. Malgré toute sa sévérité, qui allait jusqu'à l'exclusivisme quand il parlait de certains peintres dont il ne voulait pas admettre la valeur parce qu'il ne les comprenait pas, nul n'était plus joyeux que lui quand il reconnaissait chez un artiste jeune les gages que donnait son talent présent et les promesses que ce talent réservait pour l'avenir. Je l'ai vu demeurer devant un dessin de Dagnan, en analyser toutes les qualités et parler à ce propos avec joie et même avec enthousiasme de cette glorieuse école française qui s'est montrée si constamment éprise de la vérité et qui poursuit sa tâche avec une si noble persistance.

En revanche il maltraitait fort mon pauvre ami Manet qui lui avait fait une plaisanterie dont il avait été vraiment affecté. Pendant le siège de Paris, Meissonier était colonel dans l'état-major de la garde nationale; Manet avait le grade de capitaine. On se trouvait parfois réuni dans la grande salle de l'Élysée autour d'une table où le colonel Montagut apportait les ordres. Meissonier crayonnait des croquis que le plus souvent il faisait disparaître après les avoir achevés. Un jour il en laissa traîner un, Manet le prit, le regarda et le remit sur la table sans le lui demander. Il me parla de cet incident longtemps après. Il en riait, mais il ne dissimulait pas que sur le moment il avait été sensible à la froideur d'un artiste qu'il avait au reste presque aussi malmené que Courbet. Plus tard, il rectifia, non pas complètement, ses premiers jugements sur l'école dont Manet a été l'initiateur, mais il adoucit sensiblement la violence de ses appréciations. A l'un des derniers Salons, le tableau de Besnard, le *Soir de la vie*, l'avait même tellement impressionné qu'il confessait cette impression à tout venant avec la loyauté qu'il apportait en toutes choses.

Au sujet de la sensibilité devant les malheurs de ceux qu'il avait connus je ne citerai qu'un fait qui l'honore beaucoup. Il avait peint une étude d'après le prince impérial. Le prince impérial mourut, et spontanément il envoya cette étude à la mère affligée. Le remercia-t-elle ? Je l'ignore.

Quant au sentiment rigoureux de l'honnêteté, je le répète, la vie tout entière de Meissonier reflète ce sentiment. Voici une anecdote qui marque en même temps l'ardent patriotisme dont il a donné tant de preuves et qui montre jusqu'à quel point il poussait la susceptibilité nationale.

Il y a deux ans, un de mes amis, qui habite Hambourg et qui est Danois, avait acquis un panneau de Meissonier représentant un jardinier tenant au bras un panier de fruits. Mon ami avait des doutes, parfaitement injustifiables d'ailleurs, sur l'authenticité du tableau. Il me pria d'aller avec lui demander à Meissonier d'attester cette authenticité. « Voyons, me dit Meissonier, quand nous entrâmes et que je lui eus dit le but de notre visite, voyons si vous vous êtes trompé en affirmant que ce tableau est une de mes meilleures choses. » Il développa le journal qui l'entourait et s'exclama, rappelant que c'était une étude qu'il avait faite en 1869, à Antibes, d'après son jardinier, et qu'il tenait cette étude pour un des morceaux qu'il avait peints avec le plus d'amour. « Vous me demandez, ajouta-t-il, si cette toile est de moi, » et, prenant alors une plume, il mit au dos et dans toute la hauteur du panneau un autographe qui relatait les cir-

constances dans lesquelles il avait peint son jardinier d'Antibes. Quelques jours après je le rencontrai et il me dit avec un accent de tristesse : « Votre ami est charmant, mais, hélas ! Hambourg « est en Allemagne ! »

Il poussait cette susceptibilité nationale au plus haut degré. A Vienne, en 1873, il se refusait à être présenté au représentant de l'Allemagne, et à la nouvelle, d'ailleurs fausse, que l'un de ses tableaux avait figuré dans une exposition de Berlin, il fit une scène violente au marchand qu'on avait accusé d'avoir envoyé à Berlin le tableau qui était en réalité exposé à Bruxelles.

Je reviens au portrait publié en tête de cet article. Ce portrait est récent. Il a été même, si je ne me trompe, terminé pour l'Exposition universelle de 1889. La préoccupation du dessin y a nui à la souplesse de la coloration, mais la ressemblance extérieure de Meissonier y est extraordinaire.

J'ai dit quelque part que je gardais une profonde admiration pour le caractère de Meissonier. En dépit de certaines vivacités, fort excusables le plus souvent, et qui n'affectaient en rien le fond de sa pensée, l'homme était, en effet, d'une bonté inépuisable; et s'il était possible de publier dès maintenant quelques-unes des lettres du maître illustre que la France vient de perdre, on prendrait à chaque instant Meissonier en flagrant délit de générosité. A combien de familles d'artistes malheureux le don fait par Meissonier d'une étude ou d'un croquis a évité la misère ! Et avec quel empressement il répondait à tous les appels de la charité, d'où qu'ils vinssent, pourvu qu'il y eût un Français à secourir ! Nombre de critiques vont aujourd'hui étudier la peinture de Meissonier à la loupe pour en signaler les défauts. Je leur demande de vouloir bien regarder l'homme à l'œil nu. Il est irréprochable.

ANTONIN PROUST.

LES EXPLORATEURS DU THIBET

ET LE DERNIER VOYAGE DE M. BONVALOT ET DU PRINCE HENRI D'ORLÉANS

Suite. — Voyez page 22.

Nous avons pu voir, dans le dessin représentant un mendiant thibétain, le type si accusé de la race mongole : c'est la caractéristique de l'ensemble de la population du bord du Bod-Youl. C'est encore le même type que rencontrent M. Bonvalot et ses compagnons de voyage au sortir du désert, le 30 janvier, quand le premier homme se présente à leurs yeux : il est petit, maigre, avec de petits yeux, sans barbe ; ses longs cheveux forment une grosse tresse derrière le dos. Ajoutez à cela les pommettes saillantes, le nez court, gros, épaté, les lèvres fortes, les dents rares s'avançant hors de la bouche, un peu comme des défenses d'éléphant; les pieds et les mains d'une petitesse remarquable. Et si vous désirez avoir une idée complète de cet habitant plus qu'à demi sauvage qui vit misérablement aux limites du désert, et dont nous reparlerons tout à l'heure en visitant un de ses campements, vous l'imaginerez sordide, portant à même sur sa peau une grosse pelisse en peau de mouton aux longs poils, et ayant derrière son dos un fusil à pierre et à la ceinture un grand sabre.

Cependant il s'en faut de beaucoup que tous les habitants du Thibet soient aussi misérables et aussi sordides. On y rencontre des indigènes dont le costume est, sinon magnifique, du moins assez élégant, et rappelle une civilisation assez avancée. Au reste, ces Thibétains sont de la région méridionale de la contrée; c'est dans le sud qu'ils ont été photographiés ainsi que le groupe de lamas et de civils dont nous dirons tout à l'heure quelques mots. Dans une contrée aussi accidentée que le Bod-Youl, il ne peut être question d'avoir recours aux transports par chariot. Pour les marchandises, il ne faut guère songer qu'au yack : le yack est comme la providence de ceux qui sont forcés de vivre sur les hauts plateaux. C'est un gros bœuf à la tête énorme, doté d'une queue pareille à celle d'un cheval, qui peut porter les plus fortes charges; quoique toujours un peu rebelle, c'est la bête de somme. Toutefois, pour certains passages difficiles, on emploie très souvent, comme bêtes de charge, des moutons spéciaux au pays, qui peuvent porter 8 à 12 kilogrammes de bagages, et forment d'ailleurs une réserve de nourriture pour les conducteurs du convoi. Le chameau a été employé avec grand profit par M. Bonvalot; les chevaux sont beaucoup moins résistants sur les hauts plateaux, malheureusement le chameau est lent et entêté. Dans les régions du nord, comme nous le disions, on a recours à un autre mode de transport, le palanquin. Nous en voyons un entouré de ses porteurs. Le palanquin est une sorte de chaise basse, découverte, où le patient, le malheureux voyageur, ballotté sur les épaules des porteurs, doit s'entourer d'une chaude couverture et se tenir solidement pour ne pas verser d'un côté ou de l'autre; les montants horizontaux du palanquin se réunissent tous les quatre aux deux extrémités, et deux hommes suffisent pour porter tout l'ensemble, véhicule et voyageur. Ces porteurs ont bien le même type que le mendiant dont nous avons donné la description, mais un type affiné ; nous n'avons pas à faire remarquer qu'ils portent un costume d'été, ils sont simplement vêtus d'une robe de drap s'attachant en général obliquement à la ceinture ; l'un d'eux porte une toque au lieu du turban habituel. Disons, du reste, que la population du Thibet comprend beaucoup de Chinois, et que leur présence influe beaucoup sur le costume.

Nous voyons une indication de cette influence

dans la gravure qui représente six Thibétains. Parmi les trois laïques qui sont assis sur le devant, les uns ont la coiffure chinoise, les autres le même type que le porteur dont nous parlions.

LES EXPLORATEURS DU THIBET. — Porteurs du Thibet avec leur palanquin.

Les trois lamas sont debout, la tête couverte d'une coiffure, qui ressemble véritablement à un bonnet de police. La façon dont est drapée leur robe, presque comme la portaient les Romains, leur donne une allure élégante. Bien entendu, le chapelet ne leur manque point, encore moins qu'aux laïques; les uns l'ont autour du poignet; les autres, autour du cou. Mais ce qui est le plus à remarquer, c'est l'étrange petit instrument qu'ils tiennent chacun en main: c'est tout simplement un *moulin à prières*, petit cylindre métallique que l'on fait tourner sur son axe un peu comme une crécelle.

Le Thibet est le centre du bouddhisme, et le prince ecclésiastique de Lhassa, le dalaï-lama ou « prélat de l'Océan », est placé parmi les divinités immortelles. La vie de la plupart des Thibétains se passe en grande partie en prières; les syllabes magiques *Om mani padmé houm*, qu'on a traduites par « O le joyau dans le lotus, ainsi soit-il », sont inscrites de tous côtés, sur tous les objets, et jusqu'au flanc des montagnes. Des confréries se sont même instituées pour aller graver cette inscription sur les montagnes. M. Bonvalot raconte qu'il a souvent rencontré, sur sa route, des *obos*, au sommet des flancs les plus élevés. Les obos sont des tas de pierres où l'on a gravé la parole sainte. Des lamas voyageurs parcourent le pays en offrant leurs services aux fidèles, qui les emploient à graver ainsi des pierres, lesquelles sont ensuite déposées aux endroits de passage. Les passants ajoutent d'autres pierres à celles existant déjà ; souvent même on plante

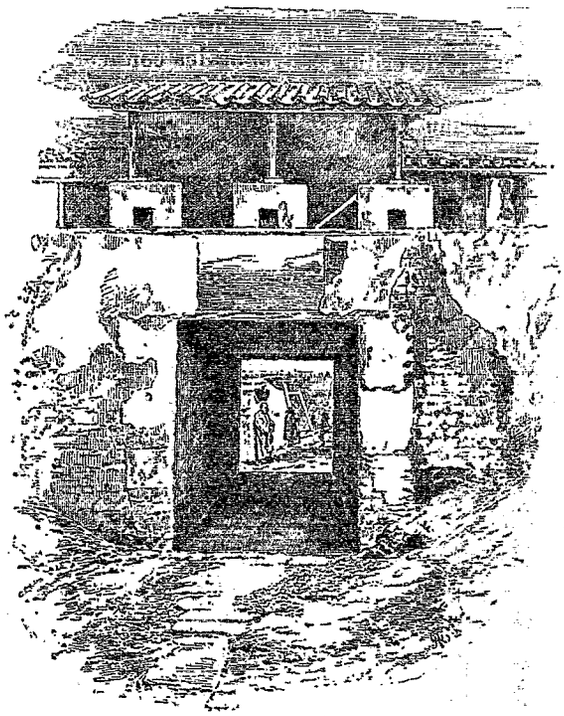

Entrée d'un bourg thibétain (1).

(1) Les dessins du bourg et de la tente ont été faits d'après les photographies qui nous ont été communiquées par le prince Henri d'Orléans.

dans les *abos* de très longues perches appelées *laptchas*, auxquelles on attache des banderoles d'étoffe portant des paroles sacrées. Les Thibétains croient que toutes ces pierres facilitent

LES EXPLORATEURS DU THIBET. — Lamas et laïques thibétains (¹).

la transmigration des âmes. D'ailleurs, chaque indigène porte toujours avec lui des chapelets et des reliques, des reliques surtout. Il en porte sur ses vêtements, à son bras, à son cou, amulettes sacrées d'or ou d'argent, contenant toutes de petites idoles et la prière « Om mani padmé houm ».

Dans chacune des tentes que des chefs M. Bonvalot a rencontrées sur sa route, était dressée une petite chapelle, devant laquelle brûlait une petite lampe; les jours de fête on y ajoutait des cierges minuscules. Par une particularité curieuse, les chefs se font constamment accompagner des objets du culte. Ils ont toujours des serviteurs pour porter en bandoulière ou sur le dos les petites chapelles dont nous parlions à l'instant même. La rotation du cylindre ou *korlo* est censée envoyer à la divinité la série des prières qui sont contenues dans l'instrument sur des feuilles de papier.

Tente d'un nomade thibétain.

Le korlo est employé partout où règne le bouddhisme, sauf au Japon; mais il est plus commun au Thibet que partout ailleurs. Les lamas (lama veut dire *insurpassable*) exercent la justice; ils perçoivent de grosses dîmes, détiennent tout le commerce.

Et cela suffit à expliquer pourquoi les lamas s'opposent tant à l'entrée des étrangers sur leur territoire, puisqu'ils craignent une redoutable concurrence. Ils se font, en cela, les alliés de la politique chinoise, si tracassière et si impitoyable pour tous les voyageurs qui ont tenté de pénétrer dans le mystérieux Thibet.

Enfin, pour faire comprendre les épreuves auxquelles ont dû se soumettre M. Bonvalot et le prince Henri d'Orléans, nous pourrons dire un mot

(¹) Cette gravure, ainsi que celle représentant des porteurs au Thibet, a été faite d'après une photographie qui nous a été communiquée par la Société de géographie.

de la nourriture habituelle des Thibétains. Pour principaux aliments ils ont le lait, le beurre et la farine d'orge; d'ailleurs, quand ils le peuvent, ils n'hésitent point à manger de la viande, rare aubaine. Pendant l'hiver, ils font même provision de corps entiers de moutons conservés dans la glace. Sur les hauts plateaux, dans les endroits les plus arides, les chasseurs emploient le sang liquide dans leur alimentation; quant aux petits enfants, on leur fait prendre un mélange de sang, de fromage et de beurre. Cette tente ronde, ou plutôt un peu conique, que représente une de nos gravures, c'est précisément l'habitation de ces nomades des hauts plateaux. La femme est près de la porte basse avec son enfant, tandis que l'homme est à la chasse. Et, quand il reviendra, tout à l'heure, ils s'enfermeront sous ce toit de peaux tendues sur des lattes, et cuiront leur nourriture sur un foyer primitif, dont la fumée remplira toute la tente. On ne peut avoir idée de la saleté qui règne dans cet intérieur. En descendant vers le sud, dans les bourgs des environs de Lhassa, la vie est plus douce; on y trouve de véritables maisons. C'est l'entrée d'un de ces bourgs que représente une de nos autres gravures. On y pénètre par un couloir long et sombre, à travers un mur fortifié et crénelé, puis on se trouve dans la rue à peu près unique, où grouille une population mélangée. Mais rien de pareil n'existe sur les hauts plateaux. Aussi, lorsqu'on songe à tout cela, à ces nuits passées sou la tente, dans le désert, avec des minima de — 25° à — 33°, sur ces plateaux balayés par la tempête, on s'associe de grand cœur aux applaudissements qui accueillaient, l'autre jour, nos explorateurs, dans l'amphithéâtre de la Sorbonne.

DANIEL BELLET.

ÉLIE DE BEAUMONT JUGÉ PAR AGASSIZ

Parmi mes souvenirs de jeunesse, quelques-uns de ceux sur lesquels je reviens avec le plus de plaisir se rattachent au dernier séjour que L. Agassiz fit à Paris, avant de partir pour les États-Unis, où il a passé le reste de sa vie. Déjà célèbre, surtout par ses belles recherches sur les poissons fossiles, par ses études sur les glaciers et par la théorie qu'il en avait déduite, il avait gardé une simplicité cordiale et franche qui commandait l'affection. Des circonstances particulières nous avaient rapprochés; et bien souvent, au sortir des séances de l'Académie des sciences, nous avons fait ensemble le trajet du palais de l'Institut à la montagne Sainte-Geneviève que nous habitions l'un et l'autre; lui, dans ce vieil hôtel du Jardin des Plantes, où ont logé tant de savants éminents; moi, dans une modeste pension bourgeoise.

Un jour, nous revenions ainsi et avions dépassé le collège Henri IV. Tout le long du chemin, Agassiz avait critiqué avec sa verve ordinaire quelques-unes des opinions soutenues par Élie de Beaumont, son redoutable antagoniste dans les questions soulevées par l'existence des blocs erratiques. Je me bornais à l'écouter, l'interrompant seulement par quelques courtes observations qui redoublaient la vivacité de sa parole. « Mais enfin, lui dis-je, vous n'en regardez pas moins Élie de Beaumont comme un grand géologue? » — Agassiz s'arrêta, me mit la main sur l'épaule et, me regardant en face, il me répondit : « Élie de Beaumont! C'est notre père à tous. Si nous pouvons le combattre quand il se trompe, c'est qu'il nous a faits ce que nous sommes. »

Ces paroles doivent être textuelles. Je les ai retrouvées sur un papier où je les avais écrites, alors que le souvenir de notre conversation m'était bien présent. Je voulais ne pas les oublier; car elles me paraissaient également honorables pour l'illustre géologue dont les doctrines se sont répandues dans le monde entier et pour le disciple qui, devenu maître à son tour, rendait si hautement hommage à son initiateur, au moment même où il lui opposait des convictions nouvelles puisées dans ses études propres. Peut-être n'est-il pas inutile de les faire connaître. Peut-être l'exemple d'Agassiz rappelera-t-il à quelques jeunes savants d'aujourd'hui que, dans l'ordre intellectuel, comme dans l'ordre physiologique, on est toujours le fils de quelqu'un.

A. DE QUATREFAGES.

LÉO DELIBES

Léo Delibes est mort, presque subitement, le 16 janvier, à l'âge de cinquante-cinq ans. Ce fut un compositeur charmant et populaire à qui rien n'a manqué : ni les applaudissements de la foule, ni l'estime éclairée des connaisseurs, ni la gloire académique. Il faisait partie de l'Institut où il occupait, à l'Académie des Beaux-Arts, le fauteuil de Victor Massé. Il semble pourtant que ce musicien exquis, mais sans prétention ni pédantisme, n'était pas de ceux qui ambitionnent de trop bonne heure les couronnes officielles et qui, pour les conquérir, surveillent et gourmandent les trop libres hardiesses de l'inspiration. Dans tous les cas, si Léo Delibes pressentait, il y a quelque vingt-cinq ans, qu'il passerait un jour le pont des Arts, il n'en prenait pas moins le chemin des écoliers.

Voyez, en effet, la liste de ses premières œuvres; le titre de ces essais n'atteste pas une très vive prédilection pour les labeurs austères, graves ou absorbants de l'école classique. C'étaient des opérettes, des opéras-bouffes, des fantaisies où la bonne humeur était requise plus que la science, où la verve jaillissante d'un esprit

jeune et tout joyeux de vivre pouvait tenir lieu des combinaisons harmoniques par trop compliquées. C'étaient : *l'Omelette à la Follembuche*, *le Serpent à plumes*, *le Bœuf Apis*, *l'Écossais de Chatou*, *la Cour du roi Pétaud*, *le Jardinier et son seigneur*.

Il faut dire que Léo Delibes avait eu le maestro Adam pour professeur au Conservatoire, que sa vocation comme son éducation semblaient le prédestiner aux succès éphémères mais rapides de la musique facile.

Pourtant Léo Delibes ne devait pas rester confiné dans un genre inférieur à son génie. Son style musical, même quand il se commettait un peu dans la compagnie de livrets bouffons jusqu'à l'abracadabrant, demeurait exempt de cette vulgarité coulante et monotone qui permet à certains compositeurs d'opérettes d'entasser partitions sur partitions sans tarir leur veine triviale. Je comparerais volontiers Léo Delibes — le Léo Delibe du *Serpent à plumes* — à ces petits poètes du dix-huitième siècle, parfois légers, excessifs, inconvenants, mais toujours si distingués et d'une saveur si délicate aux heures même où l'imagination et le caprice les entraînent aux extrêmes frontières du bon goût.

La muse de Léo Delibes jetait sa gourme, mais elle était de race; et elle avait de la tenue, bien qu'au début elle n'en fît rien voir. On le vit enfin quand Léo Delibes donna son premier ballet : *la Source*. Le doute n'était plus permis : *Coppelia* et *Sylvia* — autres ballets — ont, par la suite, confirmé les qualités qui se révélaient déjà dans cette première œuvre, si intéressante en elle-même.

Il n'avait rien à envier aux harmonistes les plus érudits; cet indéfinissable sens du goût qui fait défaut parfois aux plus illustres, ne l'abandonnait point : il avait l'esprit de ne pas traiter un ballet comme une symphonie ou un oratorio, mais il savait nourrir et orner son instrumentation.

Ses parties d'orchestre n'étaient jamais bruyantes, mais un emploi très sagace des sonorités et des timbres, les colorait et les nuançait de la plus heureuse façon.

Puis sont venus *le Roi l'a dit*, *Jean de Nivelle* et *Lakmé* dont on a retenu des pages charmantes. Avec les ballets, *Lakmé* est l'œuvre la plus populaire de Léo Delibes : cela tient un peu à ce qu'elle est la plus récente, mais aussi et surtout à cette raison qu'elle reflète et concentre les dons les plus sûrs et les plus intimes de l'auteur, le meilleur de son âme de poète, si belle et si bonne.

Léo Delibes.

La destinée n'a pas permis que Léo Delibes achevât tout à fait un opéra-comique auquel il travaillait récemment encore.

Il paraît cependant qu'il ne manque guère à *Kassia* (c'est le nom de cette œuvre) pour être complète que quelques parties d'orchestre déjà ébauchées : il appartiendra à des disciples pieux ou à des amis dévoués de s'inspirer des notes laissées par Léo Delibes, afin de mettre au point et de nous présenter à la scène sa dernière pensée musicale. C'est un hommage qu'on doit à la mémoire de ce rare artiste.

E. L.

L'ASILE DE NUIT DU PALAIS DES ARTS LIBÉRAUX

Il y a quelques années déjà, on avait découvert qu'il y avait peut-être, vis-à-vis des pauvres hères, couchés sous les ponts, autre chose à faire que des plaisanteries faciles et des arrestations pour vagabondage. L'hiver terrible que nous venons de traverser a fixé les idées à ce sujet; on s'est efforcé de procurer aux pauvres un abri un peu plus confortable que la légendaire auberge de la belle étoile. De tous côtés les asiles de nuit se sont ouverts. Les rôdeurs, sans domicile la veille, se sont vus accueillis à portes ouvertes dans les établissements les plus divers, gymnases, tirs, écoles; dans ce concours de charité, la note fantaisiste a été donnée par la presse installant ses hôtes passagers dans un établissement de bains, à quoi l'Armée du salut a répondu victorieusement par la transformation d'un panorama en dortoir.

Parmi tous ces campements hospitaliers, le plus important, et celui dont la vogue s'est établie sans conteste dès le premier jour, a été celui du palais des Arts libéraux, dont un de nos dessins représente l'aspect d'un pittoresque vraiment nouveau.

Voici d'abord la grande salle du palais, avec ses immenses fermes de fer, peintes en vert clair, ses travées latérales dont les boiseries gardent encore en lettres dorées les indications de l'Exposition. Au-dessus de nos têtes l'immense vitrage scintille, la coupole du dôme s'arrondit avec ses œils-de-bœuf, croisés de barres de fer formant étoile, ses motifs décoratifs de mosaïque, ses têtes de taureaux couronnant les hauts pilastres. Le décor est resté le même, mais quel changement parmi les figurants. Plus de foule bruyante, joyeuse, toujours en mouvement, regardant, admirant, s'exclamant. Plus d'illuminations ni de feux d'artifice!

L'ASILE DE NUIT DU PALAIS DES ARTS LIBÉRAUX. — Le lavage des gamelles.

Dans l'immense hall le silence s'est fait, et l'ombre semble descendre des étages supérieurs, enveloppant d'une sorte de brouillard les pâles clartés des lampes à pétrole, posées de place en place sur des tables au rez-de-chaussée, rétrécissant les cercles de flammes empourprées des braseros bourrés de coke ardent. Tout autour de la salle, dans les galeries sombres formant des recoins, sont disposées de longues files de paillasses et de traversins de toile blanche. Et les hôtes arrivent un à un, la tête basse, silencieux, grelottant sous leurs haillons couverts de givre. On leur donne en entrant une gamelle de soldat, pleine de soupe

L'ASILE DE NUIT DU PALAIS DES ARTS LIBÉRAUX. — La cuisine. — Dessin de Crespin.

fumante, qu'ils vont manger assis par terre autour des braseros. Puis chacun reçoit des surveillants une couverture et un couvre-pied de laine marron et va s'étendre sur une paillasse. A

dix heures tout le monde est casé : les deux mille pauvres diables roulés dans leurs couvertures qu'ils ramènent par-dessus la tête, reposent leurs membres assouplis et réchauffés : de

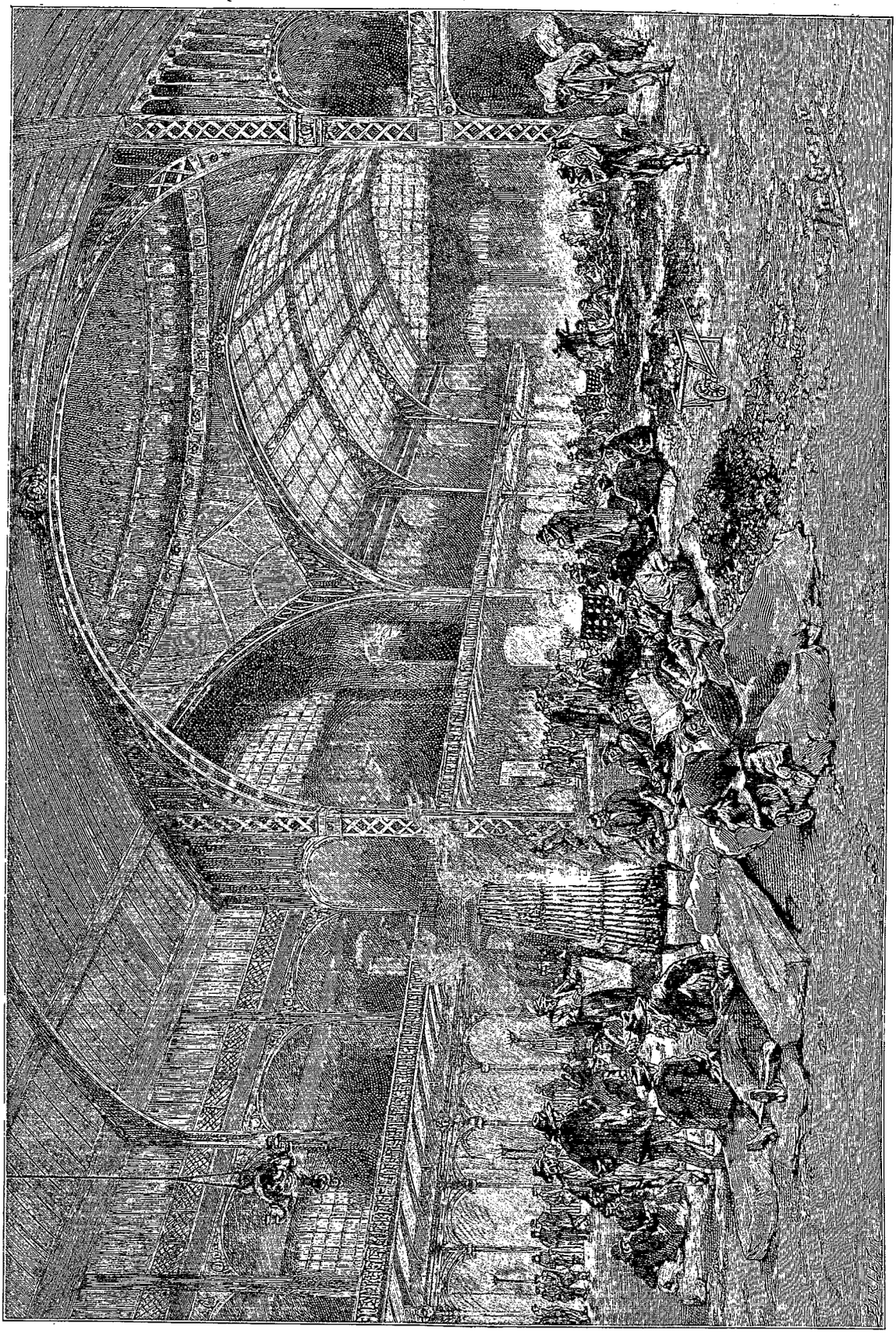

L'asile de nuit du palais des Arts libéraux au Champ-de-Mars. — Dessin de Crespin. — Gravure de Farlet.

temps en temps une toux sèche de poitrinaire rompt seule le silence qui règne dans la grande nef.

Le nettoyage des gamelles pour un pareil nombre de convives n'est pas une mince affaire.

L'asile reçoit en moyenne 2,500 personnes par nuit, et leur fait trois distributions de soupe. Après chaque repas vingt hommes de corvée fournis par la préfecture de la Seine, en veste et pantalon de toile, ramassent dans toute la salle les trois mille gamelles, les rapportent aux cuisines les entassent en monceaux et les lavent à grande eau jusqu'à ce que le fer-blanc, récemment étamé, ait repris l'éclat d'un miroir.

Un mot aussi de l'installation des cuisines. Huit énormes marmites en fonte noire sont en train de bouillir; chacune d'elles fournit environ cent soixante litres de soupe. A côté sont les machines à couper le pain, les sacs de légumes, haricots, lentilles, pommes de terre, etc., le service de table des *clients*, gamelle, fourchette et cuiller de fer-blanc reluisant, le tout tenu avec une propreté méticuleuse.

Enfin, nos regards s'arrêtent sur un des pauvres diables assistés, prenant son repas. C'est un routier à barbe blanche, type de vieux mendiant famélique, qui déguste avec satisfaction le contenu de sa gamelle. Derrière lui, un surveillant de l'asile prend sa part du déjeuner commun.

L. D'HURCOURT.

LA CONSERVATION ET LE VIEILLISSEMENT DES VINS PAR L'ÉLECTRICITÉ

Un ingénieur électricien bien connu, M. de Méritens, vient de réaliser une application de l'électricité du plus haut intérêt, qui permet d'assurer la conservation des vins, en évitant les soins spéciaux et notamment le soutirage. En étudiant les effets physiologiques du courant électrique, M. de Méritens aboutit à cette constatation, que la vie de tout être cesse sous l'influence d'un courant convenable. Il reconnut en outre que l'action physiologique du courant se produit à l'instant seulement où le choc électrique a lieu. Si donc on peut réaliser, pendant le passage d'un courant, une succession de chocs électriques, chacun de ces chocs produira une action physiologique; et si le nombre et la violence des chocs sont suffisants, la vie d'un être organisé quelconque ne résistera pas. Or ce résultat est précisément obtenu dans les machines à courant alternatif : chaque changement de direction du courant, chaque alternance produit un choc électrique. Les maladies des vins étant dues à la présence d'êtres organisés, de mycodermes aujourd'hui bien connus, si on soumet un vin à l'action d'un courant alternatif dont les alternances sont en nombre suffisant pour amener la mort de tous ces mycodermes; si, de plus, on a soin d'employer un dispositif permettant de diviser la masse liquide de façon qu'aucune molécule et par suite aucun ferment n'évite le choc électrique, on obtiendra la stérilisation absolue du liquide. Et ce liquide stérilisé, dépouillé de tous les germes qui pourraient en amener la fermentation ou la décomposition, pourra désormais être aisément conservé. Les expériences entreprises, par M. de Méritens, ont justifié sa théorie. Deux échantillons du même vin, dont l'un avait été soumis au courant alternatif et dont l'autre n'avait pas été traité, furent soumis à l'analyse dans le laboratoire municipal de chimie. L'examen microscopique fit observer, dans le vin non traité « des cellules de levure actives, pleines de granulations nettement définies et brillantes, et des bactéries de divers sortes, la plupart mobiles ». Par contre, le dépôt du vin traité, examiné au microscope se montra « formé de levure à contenu indéfini et paraissant inactives, et de bactéries immobiles, avec quelques amas de matière colorante ».

D'autres expériences furent faites, afin de constater si le vin soumis au traitement électrique était devenu rebelle à la fermentation. Les observations portèrent sur deux échantillons d'un même vin. Le vin traité, placé dans une fiole stérilisée et simplement fermée par un tampon de ouate, n'a commencé à se couvrir de fleurs que le neuvième jour; le treizième jour, l'odeur du liquide n'était que faiblement acétique; et l'acidité, calculée en acide acétique, était de 0,66 0/0. Au contraire, le vin non traité électriquement, mis en observation dans les mêmes conditions, était couvert de fleurs dès le quatrième jour. Le treizième jour, l'odeur du liquide était franchement acétique et l'acidité, calculée en acide acétique, était de 6,62 0/0, c'est-à-dire dix fois plus grande que pour le vin traité.

En présence du résultat de ces essais, le ministre de l'agriculture donna à M. de Méritens la mission de se rendre en Algérie, et d'expérimenter son système de traitement sur les vins de

toutes les parties de la colonie. Une commission fut nommée, qui revêtit de son cachet les barriques de vins non traitées et celles contenant du vin de même provenance, traitées en sa présence. Les vins apportés en France restèrent sur les quais de la gare de Bercy, pendant deux mois ; après quoi une commission examina comparativement les vins traités et non traités. Voici les conclusions de son rapport :

« 1° Tous les vins traités sont en bon état de conservation et ont l'aspect de vins qui se maintiennent dans de bonnes conditions.

« 2° Les vins non traités sont plus ou moins altérés et dans un état qui ne permet pas de les livrer à la consommation.

« 3° Les vins qui avaient un commencement de *piqûre* avant le traitement à Alger sont restés stationnaires après le traitement. La maladie semble s'être arrêtée, tandis que les mêmes vins non traités ont continué à aigrir : la maladie a été en progressant.

« 4° Le traitement électrique n'a communiqué aux vins aucun goût particulier. Au contraire, on a reconnu que la qualité était améliorée par un commencement de vieillissement. L'analyse chimique des vins traités et non traités a démontré que la nature du vin électrisé demeure inaltérée et que les mycodermes parasites, morts dans les vins traités, sont vivants dans les vins qui n'ont pas subi de traitement. »

La preuve semble donc faite aujourd'hui qu'un vin quelconque qui contient les germes d'une maladie, est rendu inactif par le courant électrique ; et que, si une maladie a commencé à se déclarer, le mal est enrayé et restera stationnaire. Il fallait savoir en outre si l'amélioration obtenue était durable. Or des vins traités ont été abandonnés dans des caves, sans recevoir aucun soin spécial, sans être soumis notamment à aucun soutirage ; et, au bout de deux années, ils étaient aussi limpides que le premier jour.

Pour mettre le public en mesure de vérifier ces résultats, une installation électrique pour le traitement des vins vient d'être créée à l'entrepôt de Bercy. Un de nos dessins (fig. 2) représente une vue d'ensemble de cette installation.

Une machine magnéto, identique à celles qui servent à fournir la lumière des phares à éclipse et actionnée par une machine à vapeur d'une force de huit chevaux, est disposée dans une salle voisine. Cette magnéto permet de faire passer dans le vin à traiter un courant alternatif qui change de sens de douze mille à quinze mille fois par minute. C'est donc, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, à ce nombre de chocs électriques qu'est soumis le liquide, et par suite les ferments qui y sont contenus.

Le liquide est puisé dans un tonneau (A) et élevé au moyen d'une pompe (P) actionnée par une dynamo à courant continu. Il pénètre de bas en haut successivement par une série de tuyaux dans quatre colonnes en grès (R) dans lesquelles il est simultanément soumis à l'action du courant, et est reçu à la sortie de la quatrième colonne dans un tonneau qu'on a eu soin de stériliser préalablement en le soumettant à l'action de la vapeur surchauffée.

Le dispositif employé pour soumettre dans

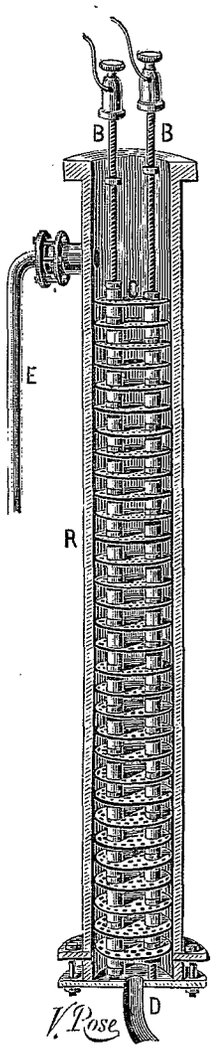

Expériences sur la conservation et le vieillissement des vins par l'électricité au dépot de Bercy (Fig. 1).

Détail du récipient : R. Récipient en grès. — B. B. Tiges verticales reliant les plaques C. — C. Plaques percées de trous. — D. Tuyau d'arrivage des vins. — E. Tuyau de sortie des vins.

chacune des colonnes le vin à l'action du courant alternatif est représenté dans la figure 1. Le courant arrive par les couples de fils à deux bornes visibles au-dessus de chacune des colonnes de grès.

Ces bornes sont placées à l'extrémité de deux tiges métalliques verticales (B) qui supportent trente et une plaques horizontales (C) percées d'un grand nombre de trous assez petits. Ces plaques qui sont en cuivre argenté sont disposées de façon que chacune d'elles soit isolée des deux plaques voisines entre lesquelles elle est placée. Dans ce dessein, les quinze plaques de rang pair sont toutes reliées avec une des tiges qui sera, par

exemple, à un moment donné, la tige positive, et isolées des seize plaques de rang impair qui sont reliées à la tige négative.

Le courant pénètre simultanément dans les quatre colonnes par les bornes, suit les tiges, et le dégagement électrique se produit entre chaque couple de plaques métalliques. Or les trous que présentent ces plaques et que doit traverser le liquide sont contrariés, c'est-à-dire que les trous d'une plaque correspondent à des espaces pleins dans les deux plaques voisines. Le liquide est donc nécessairement divisé en gouttelettes de petit volume dont chacune reçoit quinze mille chocs électriques par minute. Dans ces conditions, quand le vin sort de la quatrième colonne, tous les mycodermes ont été tués. Cet appareil permet de traiter 10 hectolitres de vin par heure; le prix du traitement est d'environ un franc par hectolitre.

La figure 2 représente en V un voltmètre qui permet de se rendre compte à chaque moment de la force électromotrice du courant qui traverse le liquide. Or, si l'on se livre à des expériences un peu nombreuses, on peut constater que le voltmètre donne des indications variables

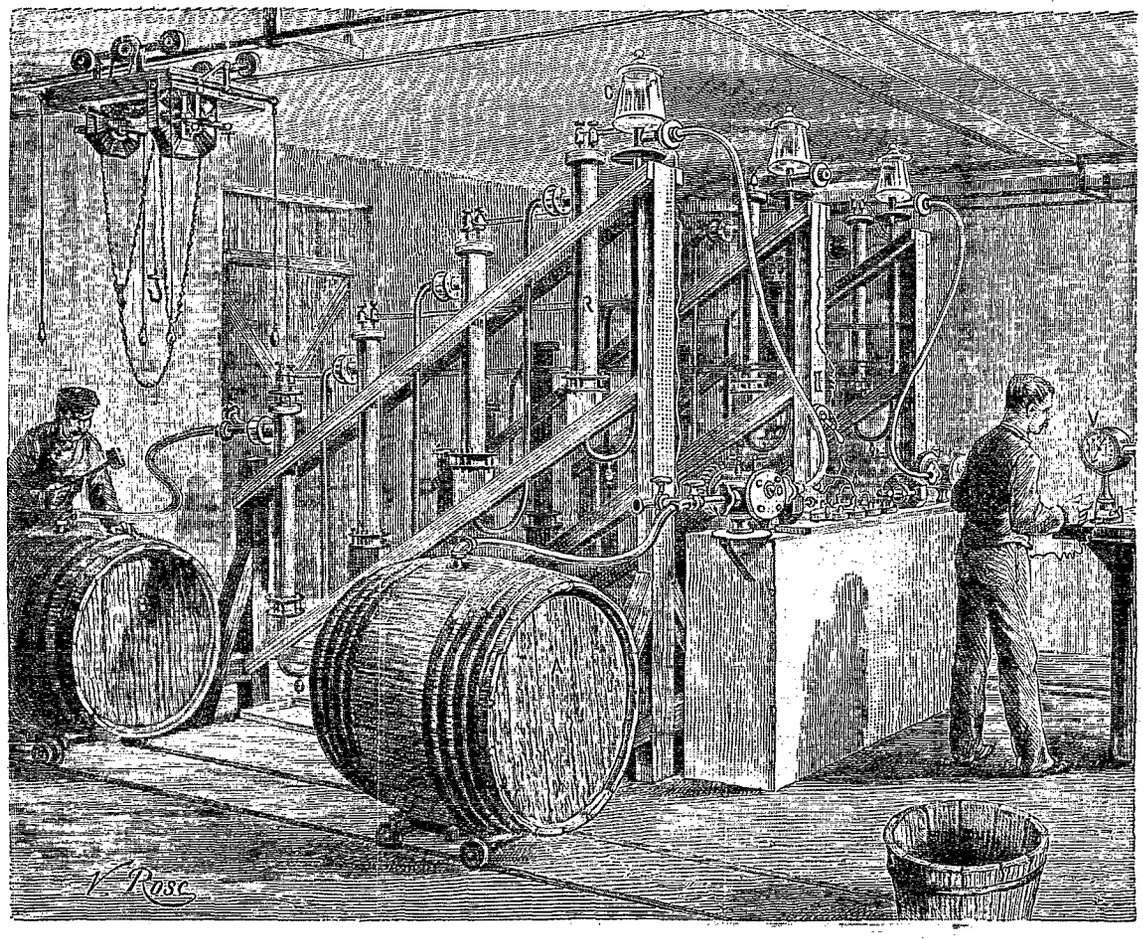

EXPÉRIENCES SUR LA CONSERVATION ET LE VIEILLISSEMENT DES VINS PAR L'ÉLECTRICITÉ AU DÉPOT DE BERCY (FIG. 2).
Vue d'ensemble : A. Tonneau de prise du liquide à traiter. — B. Tonneau récepteur du liquide traité. — C. Réservoir en verre pour constater le niveau du vin dans l'appareil. — P. Pompe. — R. Récipients en grès dans lesquels le vin est soumis aux chocs électriques. — T. Wagonnet-treuil électrique pour le transport et le levage des fûts. — V. Appareil électrique pour mesurer le degré d'alcool des vins.

suivant la qualité du vin traité. La force électromotrice varie de 30 à 15 volts suivant que le vin est dans un état plus ou moins satisfaisant de conservation. La combinaison de ces expériences est intéressante. L'intensité du courant est constante. On sait qu'il existe entre l'intensité (I), la résistance (R) et la force électromotrice (E) d'un courant, la relation

$$E = I \times R.$$

Si donc la force électromotrice diminue, c'est que la résistance du liquide diminue. On peut alors, par la seule inspection des indications fournies par le voltmètre, constater si le vin en traitement a subi un commencement de fermentation. En effet, si la force électromotrice est faible c'est que le liquide est meilleur conducteur, par suite qu'il est moins sain, ce qui était à prévoir, les liquides acides opposant une résistance moindre au passage du courant.

Nous avons dit plus haut que le vin traité électriquement n'était pas seulement stérilisé. Il avait subi un commencement de vieillissement. Voici l'interprétation qui a été donnée de ce phénomène.

Le vieillissement du vin serait dû à la production d'une série de combinaisons qui, commencées au moment où le vin sort du pressoir, se continuent lentement sous l'action de forces électriques très faibles dues aux variations de la

température ambiante, aux secousses du sol, aux variations de l'état électrique de l'atmosphère. On conçoit donc, si on accepte cette théorie, qu'en soumettant le liquide à une série de chocs électriques produits par le passage d'un courant alternatif, le vieillissement du liquide soit activé.

PERRON.

LE PALAIS DE JUSTICE DE ROUEN

« Le feu est au Palais de Justice ! » Ce cri, subitement répété de bouche en bouche et de quartier en quartier, mettait en émoi, le 14 janvier dernier, toute la ville de Rouen.

Des parties hautes de la ville on apercevait les flammes, et de partout on accourait. Heureusement ce n'était rien ou peu de chose. La promptitude des secours avait tout sauvé, et cette promptitude s'explique : les pompiers ont leur poste et tout leur matériel dans les dessous même du Palais. Le feu s'était déclaré dans les combles d'une des parties neuves; on ne lui laissa pas le temps de se propager, le faîte seul de la toiture était atteint. En moins d'une heure tout danger avait disparu sans que même les juges aient suspendu leurs délibérés ni les avocats leurs discours. Le lendemain, à peine apercevait-on, d'une rue voisine, les traces du dégât!

Que les amateurs de beaux édifices soient donc rassurés. Ils peuvent toujours contempler cet admirable spécimen de l'architecture civile en sa plus belle période Renaissance. Le bâtiment

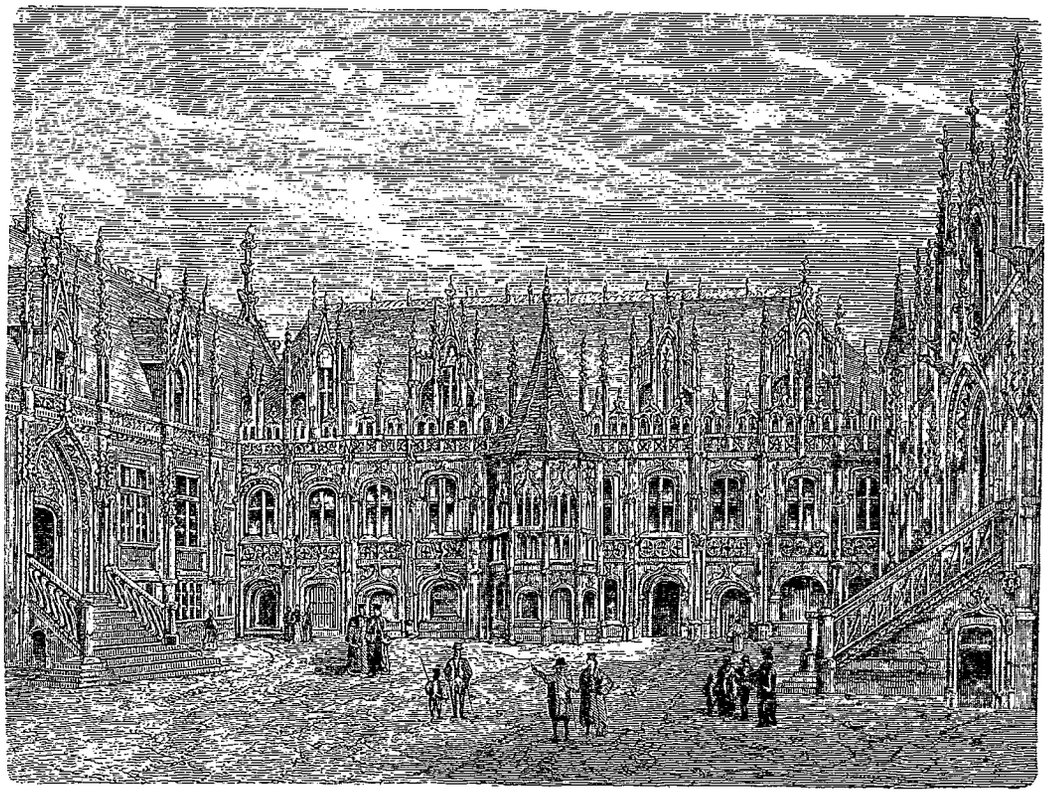

Le Palais de Justice de Rouen.

représenté à gauche de notre dessin est de 1493; celui du fond, construit par Roger Ango, est de 1499. En aucun édifice la pierre n'a su mieux s'animer, et de quelle vie charmante! élan, force et fantaisie; elle réunit tout, cette architecture : souplesses de la vie végétale, mouvements et agitations de la vie animale, tout ce qui est grâce, légèreté, harmonie, vous l'y trouverez, en même temps que la solidité. Le gothique, appliqué aux monuments civils devient rationnel, bien équilibré, durable et persistant. En cette architecture civile, les parties essentielles, les contreforts ne sont plus, dans leur isolement de l'édifice, abandonnés aux intempéries du vent, de la pluie, de la gelée, aux périls de tout genre. Précautionneusement enveloppés dans les murs, ils en sont soutenus autant qu'ils les soutiennent; ils s'en élèvent au ciel d'autant plus aériens.

La merveilleuse salle des assises, située dans le bâtiment du fond, à gauche, est mise en communication avec l'immense salle des Pas-Perdus qui prend, au haut du grand escalier, toute la partie gauche. 50 mètres de long, plus de 16 mètres de large donnant une superficie de 825 mètres, tout cela surmonté d'une élégante voûte ogivale en bois de chêne, et pas une colonne, pas un pilier, rien qui arrête la vue ou la marche!

A ces magnificences vieilles de quatre siècles, ajoutez trois autres parties : celle de droite et tout à fait à gauche, en dehors de notre gravure, deux autres parties, récemment construites, très réussies et fort justement admirées. Elles sont l'œuvre d'un jeune et habile architecte, M. Lefort,

architecte actuel du département de la Seine-Inférieure. Empressons-nous de déclarer que l'édifice n'a nullement souffert de l'incendie. Pas une de ses pierres n'a été atteinte. Il est resté debout, svelte, gracieux, superbe et triomphant.

EUGÈNE NOEL.

L'oubli est le pardon involontaire.

CH. NARREY.

LE SERMENT

NOUVELLE

Suite. — Voyez pages 10 et 26.

III

Un mois plus tard, le dimanche matin, les habitants de Romefort se rendaient à la messe quand ils aperçurent dans le jardin de Louveau une sorte de mannequin dont l'attitude et le costume attirèrent leur attention. Cela représentait un homme très bien mis, avec une figure presque humaine. Sur la tête un chapeau de feutre assez élégant éveillait un souvenir.

— Tiens! tiens! fit le maréchal, on dirait le docteur.

— Mais, au fait, c'est vrai. Regardez son bras.

Le mannequin, en effet, levait la main comme pour prêter serment.

L'intention de Louveau sautait aux yeux quand on détaillait son pantin. Outre le chapeau qui aurait suffi à établir la ressemblance, il l'avait affublé d'un veston confectionné à prix d'or par le propre tailleur de Maygrand. De plus, comme le médecin, l'épouvantail avait le dos rond et légèrement voûté.....

La nouvelle passa de bouche en bouche. Avant midi tout le pays savait la chose. Les campagnards défilaient par escouades pour voir « le jureur » comme on disait. Bref, l'invention de Louveau fit un bruit énorme. On en parla au canton, à la sous-préfecture. Cela fut trouvé spirituel et méchant.

Naturellement le médecin avait été le premier à voir son effigie. Mais c'est à peine si cela provoqua chez lui un haussement d'épaules. Le « parc » était à lui. Ne tenait-il pas le bon bout? Un sourire de dédain et d'avidité satisfaite glissa sur ses lèvres. Il passa. Louveau pouvait bien s'offrir une telle vengeance. Quand il croirait le docteur assez puni, il enlèverait son mannequin et tout serait dit.

Mais les choses n'en allèrent pas ainsi. Le mannequin resta là tout l'hiver. Par les jours de brouillard ou de pluie, cette figure avait un aspect sinistre. Si bien que, bon gré mal gré, elle finit par faire une impression cruelle sur Maygrand. Ce bras toujours levé qui lui rappelait son parjure finit par l'agacer. Lui qui s'était flatté que Louveau se lasserait de sa cruelle plaisanterie, il commençait à ne plus la supporter sans révolte. C'était le fantoche qui décidément menaçait de ne jamais se fatiguer.

A toute heure, chaque jour, il lui fallut subir cet éternel reproche. Rentrer chez lui, sortir, devenaient des supplices. Constamment derrière la haie se dressait l'affreux bonhomme qui lui ressemblait et qui paraissait dire maintenant comme lui au tribunal :

— Je le jure.

La taquinerie de la seconde période faisait lentement place à une impitoyable obsession. Quand il passait sous le feu du mannequin, le docteur détournait la tête, mais, par un phénomène psychique, il voyait tout de même ce geste exaspérant.

— J'en aurai bien raison, dit-il un jour.

Dès le lendemain, un maçon vint qui se mit à construire un mur. Louveau ne s'en inquiéta pas. Mais quand le mur fut fini, le mannequin attaché à une haute perche se dressa par-dessus, toujours coiffé de son chapeau significatif, toujours habillé comme le médecin, — le veston s'étant usé sous les intempéries avait été renouvelé, ce qui accusait une incroyable pérennité de rancune.

Comme pour riposter à cette insistance, Maygrand résolut d'édifier au milieu du parc un château, un véritable château. La dot de sa femme, servirait à payer le gros œuvre. Quant au reste, les honoraires du médecin suffiraient sans doute.

Mais cela n'empêchait pas le pauvre homme de subir de plus en plus, impatiemment, la représentation de son action malhonnête. Il s'en plaignit çà et là. Des gens qui avaient été ses amis ne recevaient plus sa visite parce qu'il lui fallait passer devant le mannequin pour aller chez eux.

Ceux-ci s'interposèrent. Des députés, des hommes auxquels Louveau et Maygrand avaient rendu de grands services intervinrent, on voulut représenter au paysan qu'il était presque féroce.

— En quoi? demanda-t-il, jouant à merveille la surprise. Comment?

— Voyons, Louveau, ne faites pas le finaud, ce mannequin?.....

— C'est un épouvantail pour les moineaux. Est-ce qu'il gêne quelqu'un? Ah! j'en serais bien fâché, car il me rend de véritables services. Et puis je suis habitué à le voir. Il m'égaye à présent.....

Il n'y avait rien à faire. Louveau devait poursuivre son ennemi jusqu'au bout. Bien plus, son fils, ce Jules Louveau dont il parlait autrefois comme d'un mari probable pour Marcelle Maygrand, il l'avait envoyé à Paris, lui persuadant qu'il devait apprendre la médecine. Et Jules, qui était un bon sujet, travaillait loyalement pour devenir docteur.

Le paysan impitoyable avait formé le projet de faire payer son crime au docteur de toutes les façons qui seraient en son pouvoir.

— Mon fils, pensait-il, lui arrachera ses clients un à un, mon mannequin, lui arrachera le repos, si ce n'est déjà fait. Moi, je lui arracherai le parc!

Et les choses continuèrent de ce train-là durant des années. La vie que menait le médecin était atroce. Quoiqu'il affectât un superbe détachement des manœuvres dirigées contre lui, il était malheureux. Si Maygrand eût été un véritable gredin sans conscience, privé de sens moral, il se serait bien moqué du bonhomme de paille et de ce qu'il rappelait. Mais justement le remords s'était installé dans sa poitrine comme dans un nid et y grandissait. Et puis aussi la honte pesait effroyablement sur ses épaules. Dans le pays « le jureur » ce n'était plus le pantin. Le nom avait passé au docteur. Et quand d'aventure celui-ci traversait un hameau où on ne l'aimait pas, il n'était pas rare d'entendre les enfants crier :

— Ohé! le jureur! le jureur!

Les choses en vinrent à ce point que, Maygrand s'était interdit certaines routes, sans compter celles qui avoisinaient la maison de Louveau, devant laquelle se dressait toujours l'homme noir avec sa main en l'air.

Mais malgré tout, les exigences du destin obligeaient parfois le médecin à s'aventurer par là; quand un malade logé dans le voisinage le faisait appeler, il fallait bien s'y rendre. Et alors le misérable y allait comme un chien qu'on fouette, regardant à droite et à gauche, apeuré, tremblant, frémissant.....

Par deux ou trois fois comme il s'était trouvé dans l'obligation d'aller chez un vieillard demeurant en un cul-de-sac près de chez Louveau, il avait vu ce dernier qui l'attendait au milieu de la venelle et qui, sans rien lui dire, s'était contenté de lever le bras vers un tribunal imaginaire pendant que Maygrand, dans l'impossibilité de faire autrement, venait en face de lui.

— Vous ne le lâcherez donc jamais? demanda quelqu'un à Louveau.

— Qui? quoi? que voulez-vous dire?

Et l'implacable paysan poursuivait sa persécution. Au reste, le fantoche du jardin et les rencontres avec Louveau n'étaient plus les seules préoccupations du docteur. Ses affaires n'allaient pas à son gré. Il sentait vaciller sous lui sa clientèle. Dans les premiers temps on le citait pour sa générosité, à bien des malades peu aisés il ne demandait le prix de ses visites que pour la forme.

— Je vous payerai à la moisson, M. Maygrand, lui répondait-on :

— Eh bien, c'est ça! disait-il. Après quoi il n'en parlait plus.

Mais à la suite de son parjure, Louveau et ses amis avaient fait venir à l'occasion un médecin des environs. Ce fut autant de moins. D'autre part Maygrand, ayant à payer son espèce de château qui, comme toujours, avait coûté un tiers de plus que le devis, se vit forcé de devenir plus exigeant. Il remit ses notes d'honoraires avec une plus grande régularité. Ceux qui ne payaient pas dans un certain délai recevaient un nouvel avis. Lui-même leur rappelait sa créance.

On le trouva d'abord bien pressé, puis très cher, puis dur au pauvre monde.

— S'il y en avait un autre, disait-on, il ne ferait pas tant ses embarras, ses remèdes sont hors de prix.

Et sa clientèle commençait à s'émietter. Même ceux qui lui restaient fidèles y regardaient à deux fois avant de le faire appeler depuis qu'il fallait payer régulièrement, en sorte que les revenus sur lesquels il avait comptés diminuèrent sensiblement. Les entrepreneurs et les ouvriers qu'il employait naguère à construire son château commençaient à le presser. Il leur donnait de maigres acomptes qui n'avaient d'autre résultat que de les mettre en appétit et de les faire revenir à la charge.

Les plus mauvais commençaient à le menacer. Il avait mis sa fille dans une pension du chef-lieu et cela lui coûtait fort cher; mais interrompre cette éducation eût été avouer sa gêne, et rien que pour ne pas donner cette âpre satisfaction à Louveau, il ne pouvait se décider à faire cette économie.

En attendant, ses embarras grandissaient. Il vieillissait à vue d'œil. Un embonpoint peu naturel avait encore arrondi ses épaules et enflé son estomac. Ses cheveux gris, sa barbe tout à fait blanche lui donnaient presque l'aspect d'un vieillard à quarante-trois ou quarante-quatre ans.

Et le mannequin de Louveau soigné, entretenu, se dressait toujours au-dessus de la muraille proférant son serment et provoquant chez le docteur des ravages que la science du médecin était impuissante à enrayer.

(A suivre.) CAMILLE DEBANS.

UN RELIQUAIRE DU QUINZIÈME SIÈCLE

L'une des plus belles et des plus riches collections de cette époque est, incontestablement, celle que feu le baron Spitzer a formée et qu'il a installée dans son somptueux hôtel de l'avenue Victor-Hugo, à Paris. Les œuvres d'art du moyen âge et de la Renaissance qui s'y trouvent en si grand nombre, ont toutes un intérêt extrême provenant soit de leur rareté, soit de leur luxe, soit de leur qualité artistique.

Mme la baronne Spitzer vient tout récemment de faire don à l'État, en souvenir de son mari, d'un des objets les plus précieux qu'elle possédait : un magnifique reliquaire du commencement du XVe siècle.

C'est cette œuvre rarissime que représente notre gravure.

L'histoire de ce reliquaire est un peu vague. On sait pourtant qu'il a contenu un os du bras de

l'évêque saint Louis de Toulouse, frère de saint Louis, roi de France, ainsi qu'en témoigne l'inscription latine gravée autour du poignet de la main qui surmonte ce précieux objet : *Hic est os brachii sancti Ludovici episcopi.* On sait, en outre, qu'il provient — de même qu'un autre bras reliquaire, moins remarquable toutefois, qui renfermait un souvenir de saint Luc, l'évangéliste, et qui appartient pareillement à la collection Spitzer — d'un couvent espagnol, le couvent des *Dominicas reales* de Medina del Campo (Castille). Or ce couvent fut fondé en 1418, par la reine d'Aragon, Léonore, femme de Ferdinand IV de Castille, fille de l'infante Don Sancho et petite fille d'Alonzo, roi de Portugal.

Si l'on en juge par son style et par son apparence, le reliquaire de saint Louis, qui vient d'être offert au musée du Louvre, date vraisemblablement de cette époque. D'autre part, comme on remarque sur le socle, au milieu de fins ornements d'orfèvrerie, d'un côté un écusson aux armes de France et d'Anjou, de l'autre côté un écusson aux armes d'Aragon, de Castille et de Léon, on peut présumer qu'il constitua un cadeau de la maison de France à celle d'Aragon. Quoi qu'il en soit, le seul renseignement précis qu'on ait sur cette œuvre d'art, c'est qu'elle avait une notoriété, puisqu'elle est mentionnée dans l'*Histoire générale de saint Dominique*, par Fray Joan Lopez (Valladolid, 1613, livre II, chapitre X, page 31).

Notre gravure rend superflue toute description du reliquaire de l'évêque saint Louis. Il convient, cependant, de remarquer que la forme architecturale qu'il revêt est extrêmement rare. Le très distingué conservateur du musée du Louvre, M. Molinier, qui connaît si bien l'art du moyen âge, nous déclarait qu'il ne se rappelait pas avoir vu un bras reliquaire flanqué d'une façon analogue, de quatre piliers gothiques.

Quant à la qualité artistique de cette œuvre, elle est extrêmement intéressante. Outre les fines orfèvreries qui en décorent le socle, on relève sur les faces latérales des piliers et sur l'arcature du sommet, de beaux émaux bleus et violets. Mais ce qui est plus intéressant encore, c'est la main qui domine le reliquaire. Elle est, ainsi que toute la partie métallique de l'œuvre, socle, piliers, arcatures, etc., en argent doré. De plus, elle est d'une exécution très simple et très large en même temps. Elle constitue un admirable spécimen de la ciselure française au commencement du quinzième siècle.

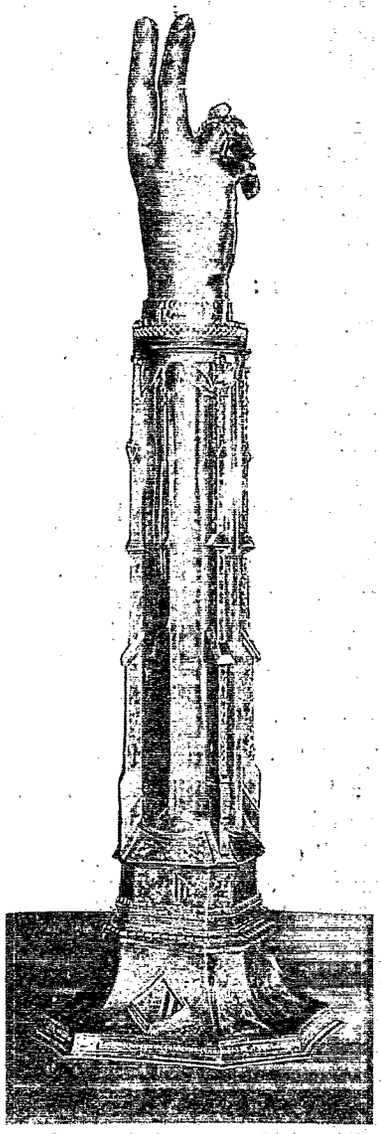

Reliquaire du quinzième siècle offert par Mme la baronne Spitzer au Musée du Louvre. — Hauteur 63 centimètres, largeur de la base 18 centimètres.

On peut voir, par notre gravure, que cette main fait le geste de la bénédiction. Le petit doigt vient s'appuyer contre la paume de la main. L'annulaire, auquel est passé une bague délicatement ciselée et ornée d'un gros saphir, occupe une position intermédiaire. L'intérieur de la main, comme l'extérieur, est traité avec cette même naïveté, qui, en réalité, est très savante, et qui n'est pas un des moindres motifs d'étonnement pour ceux dont l'art gothique sollicite la curiosité. Disons encore qu'au poignet est ciselé un bracelet orné d'écussons émaillés aux armes de France-Anjou et d'Aragon, comme ceux qui décorent le socle du reliquaire. L'os du bras de l'évêque saint Louis était contenu dans le cylindre de cristal de roche translucide placé entre les quatre piliers gothiques qui supportent la main. On sait que le cristal de roche translucide, travaillé de la sorte, est infiniment rare et précieux.

Telle est, sommairement, la description de cette superbe œuvre d'art, qui constitue, pour notre musée du Louvre un don véritablement princier. Nous croyons savoir, en effet, que le baron Spitzer l'avait achetée peu de temps avant sa mort, et qu'il l'avait payée une somme considérable. Elle figure, dès maintenant, à l'extrémité de la galerie d'Apollon, au Louvre, au milieu de la vitrine placée à gauche, en regardant la Seine par le balcon de Charles IX. Un cartel indique la nature de l'objet. On y lit l'inscription suivante : « Bras reliquaire de saint Louis de Toulouse, donné par Mme Spitzer, en souvenir de son mari. » Il fait pendant au chef-d'œuvre de l'orfèvrerie du quatorzième siècle, la Vierge en vermeil, don de la reine Jeanne d'Évreux à l'abbaye de Saint-Denis.

A. S.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

LA NOUVELLE COLLECTION D'OBJETS D'ART HÉBRAIQUES AU MUSÉE DE CLUNY

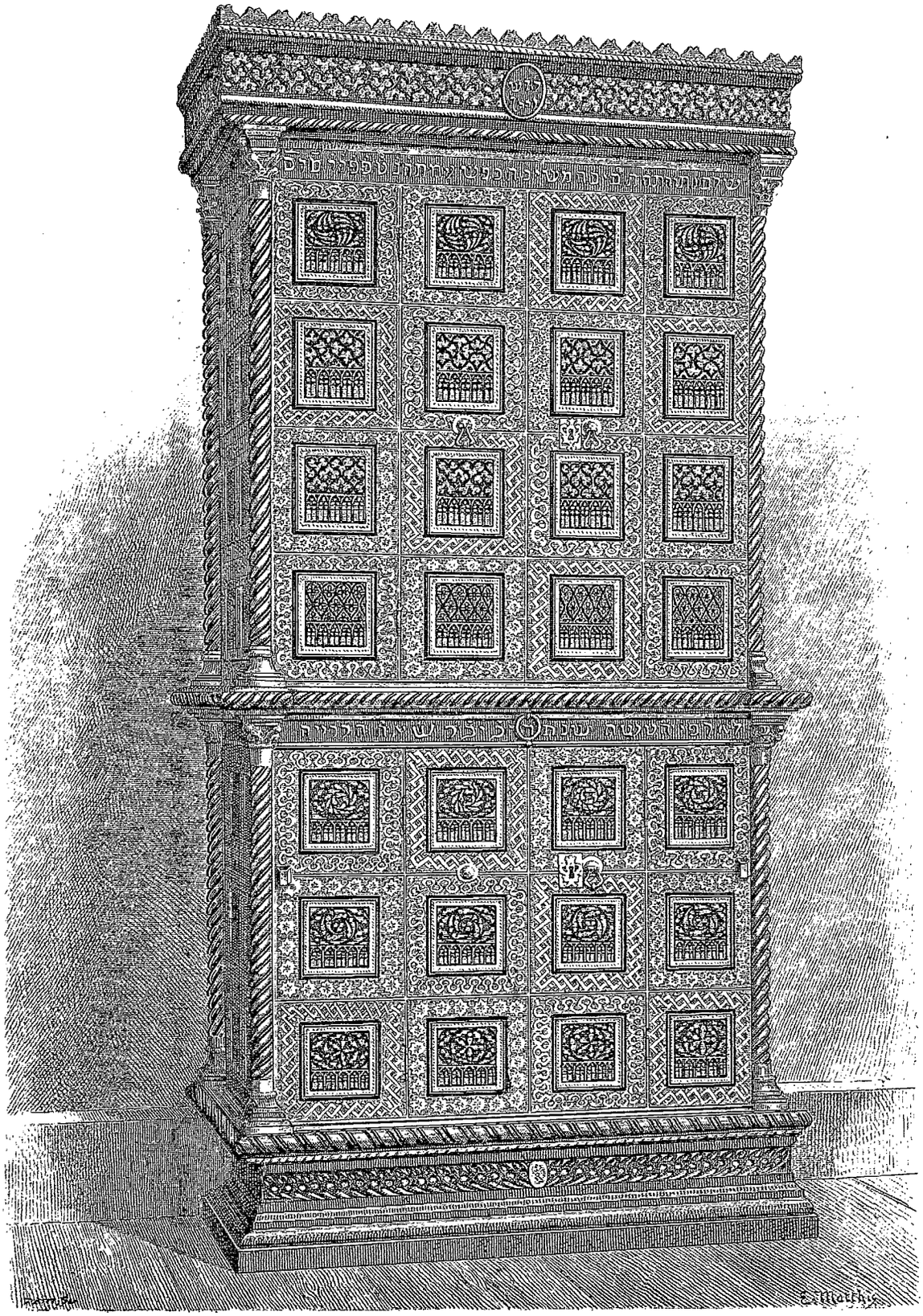

OBJETS D'ART HÉBRAÏQUES DU MUSÉE DE CLUNY. — Arche sainte en bois sculpté avec marqueteries. — Dessin de Matthis.

Parmi les objets d'art hébraïques qui figurent dans la collection Strauss, offerte par Mme la baronne Nathaniel de Rothschild au musée de Cluny, et dont nous avons déjà parlé [1], il en est un infiniment rare, précieux et curieux. C'est

[1] Voir page 11.

l'arche sainte que représente notre gravure de première page.

L'arche sainte (Aron Hakodesch) n'a aucun rapport avec la fameuse arche d'alliance qui renfermait les tables sur lesquelles Jéhovah avait inscrit lui-même les dix commandements, le Décalogue, et qu'il avait données à Moïse sur le mont Sinaï. Cette arche d'alliance a été détruite lors du premier siège de Jérusalem et sa place seule est restée indiquée dans le temple qu'on a reconstruit. L'arche sainte est simplement l'armoire dans laquelle se placent les cinq livres de Moïse, le Pentateuque. Mais elle affecte quelquefois d'autres formes que celle d'une armoire : elle est, dans les grandes synagogues, dans celle de la rue de la Victoire, par exemple, une sorte de salon sacré, de sanctuaire. Le droit d'y pénétrer, celui d'en ouvrir les portes, etc., constituent autant d'honneurs religieux que tout israélite peut acheter moyennant une certaine somme destinée aux pauvres, comme nous l'avons dit dans notre précédent article.

L'arche sainte, dont il est question ici, date de la Renaissance italienne et provient probablement de la synagogue de Modène. Elle est ornée de cinquante-six petits panneaux de style gothique aux dessins différents, sculptés à jour sur un fond rapporté en bois de noyer peint en rouge. Chaque panneau est encadré par des traverses et des montants de marqueterie de trois motifs différents. Ces encadrements sont en bois clair de deux tons, buis et érable probablement, sur fond d'ébène. Les entablements supérieur et inférieur sont supportés par des colonnes torses peintes des couleurs rouge, noir et or. Cette décoration se retrouve dans les autres moulures du meuble.

Cette arche a exactement les dimensions suivantes : hauteur, $2^m,63$; largeur, $1^m,31$; profondeur, $0^m,77$. A la partie supérieure du fronton, dans un écusson ovale, se trouve, en caractères hébraïques, l'inscription : *Consacré à l'Éternel.* Sous le fronton, entre les chapiteaux des deux colonnes torses, figure cette autre inscription : *Paix. — La loi de l'Éternel est juste, elle sauve les âmes.* Enfin, sur la frise du milieu on lit : *Fait en l'an* 5000. *Que mon âme loue le Seigneur. Alleluia!* Cette dernière inscription, par les points qui surmontent quelques-uns des caractères qui la composent, fixe la date exacte de l'ère hébraïque. Par un facile calcul de concordance, elle devient l'an 1472 de l'ère chrétienne.

(A suivre.) HEYVOR.

UNE MORALISTE AUTRICHIENNE

MARIE D'EBNER-ESCHENBACH

I

La littérature allemande est moins riche en recueils de pensées et de maximes que la nôtre. L'esprit allemand est plus porté à d'amples, systématiques et solennels développements philosophiques qu'à ces rapides et pénétrantes analyses où se complaît l'esprit français. La langue allemande, qui a, sur la nôtre, des avantages incontestables, celui de la richesse et celui de la souplesse, et qui donne à la poésie un instrument incomparable, se prête moins à ce travail d'affinage, à cette tournure vive et piquante qu'exige la « pensée » du moraliste ; elle n'a pas la précision aiguë et brillante de la langue française. La vie sociale et mondaine est d'ailleurs moins développée au delà du Rhin qu'en deçà ; et c'est la vie en commun, et non la vie solitaire, c'est le salon, et non le cabinet d'études ou la chambre obscure de l'abstracteur de quintessence, qui fournit le champ d'observation le plus fertile au moraliste.

Pour rencontrer un moraliste ayant écrit en allemand et pouvant se mesurer avec les grands maîtres français, il faut descendre jusqu'à un contemporain, l'Autrichien Feuchtersleben, qui s'est révélé, dans des maximes rimées et non rimées, comme un des plus profonds esprits que mentionne l'histoire de la littérature. Mais les maximes de Feuchtersleben se distinguent essentiellement de la plupart des pensées françaises ; elles proposent des règles de conduite ; elles ont pour but, non de faire connaître la vie telle qu'elle est, mais la vie telle qu'elle devrait ou pourrait être si elle s'inspirait d'un idéal moral constamment présent à l'esprit et au cœur de l'homme. Elles sont d'un moralisateur, d'un dogmatique, d'un prédicateur qui s'exprime en style lapidaire, plutôt que d'un moraliste, d'un curieux qui fait l'histoire naturelle et l'anatomie du cœur humain pour son propre amusement et pour l'amusement ou pour l'instruction de ses semblables. La moraliste sur laquelle je voudrais appeler aujourd'hui l'attention du public français est également autrichienne de naissance et de résidence, et occupe, depuis la mort de Feuchtersleben, le premier rang parmi ses concurrents qui ont écrit en langue allemande. Mme la baronne Marie d'Ebner-Eschenbach est à la fois moralisatrice et moraliste dans un volume qui, en peu de temps, a obtenu un succès éclatant dans l'empire austro-hongrois et dont la supériorité a été reconnue également dans l'empire allemand.

Fille du comte Dubsky, née et élevée en Moravie, dans le manoir de ses nobles aïeux, introduite de bonne heure dans le cercle des gentilshommes campagnards voisins du château paternel, habituée, aux heures riantes de son adolescence, à paraître comme une fée bienfaisante dans les chaumières des pauvres villageois de son pays, la femme distinguée qui nous a donné les *Aphorismes* a eu dès son jeune âge l'occasion de saisir sur le vif les mœurs, les habitudes, les vertus et les vices des nobles et des paysans de sa province. Mariée à dix-huit ans à son cousin le

baron d'Ebner-Eschenbach, officier du génie, professeur de sciences naturelles à l'École du génie de Vienne, qui, par son mérite, a conquis les plus hauts grades de l'armée jusqu'à celui de feldmaréchal-lieutenant; vivant en étroite et heureuse communion d'idées et de sentiments avec cet esprit éclairé qui a été pour elle un compagnon d'études et un guide; passant avec lui l'hiver à Vienne et l'été à la campagne, dans le berceau de sa famille, Mme Marie d'Ebner a vu s'ouvrir devant elle, avec empressement, les salons aristocratiques de la capitale, et son champ d'études est devenu plus vaste et plus varié à chaque pas qu'elle a fait dans la vie. Après avoir respiré, pour ainsi dire, avec l'air natal, la connaissance de la langue allemande, elle a été initiée, par une institutrice française, aux mystères de notre langue et aux beautés de notre littérature : son horizon intellectuel s'est agrandi d'autant, et, dès les heures les plus matinales de sa vie, elle a appris à manier l'instrument qui lui a permis plus tard de contrôler ses propres observations par les observations faites et emmagasinées par ses grands devanciers français, et d'ajouter à la photographie instantanée des originaux bien vivants qui posaient devant elle, l'étude patiente des types décrits et immortalisés par les maîtres des siècles passés. Armée ainsi de pied en cap, la baronne d'Ebner-Eschenbach ne tarda pas à descendre dans la lice et à prendre rang parmi les combattants de la plume.

Elle tourna d'abord son ambition du côté du théâtre. Tout enfant encore, lorsque sa famille l'emmenait à Vienne pour y séjourner une partie de la mauvaise saison, ses meilleurs moments étaient ceux qu'elle passait avec son père au fond d'une loge du *Burgtheater* (1), ravie, hors d'elle-même, par les tirades sonores que débitaient les héros de cette grande scène. Un jour même, dans un de ces accès d'enthousiasme effervescent et de juvénile présomption auxquels ceux-là seuls restent étrangers qui se sentent condamnés à la médiocrité perpétuelle, la petite Marie, soulevée par les belles choses qu'elle sentait s'agiter dans sa tête et qui voulaient s'en échapper comme un essaim d'abeilles, s'était écriée : « Mes pièces à moi seront aussi jouées ici, et mes paroles jailliront en étincelles. Je serai le Shakespeare du dix-neuvième siècle. »

Il ne faut point accueillir avec un sourire dédaigneux les programmes exubérants et ronflants de la jeunesse. Ce n'est point folie, au début de la vie, c'est sagesse au contraire d'assigner à ses propres efforts un but tellement élevé, tellement lointain que le regard ébloui puisse à peine y atteindre. Celui qui, à l'entrée de la carrière, n'a pas trop d'ambition, n'en a pas assez. A se fixer un but trop rapproché, on risque de ne pas partir du tout ou du moins de ne parcourir qu'un stade ne conduisant ni à l'honneur, ni à la gloire, ni même à la satisfaction que donne toujours la conscience d'avoir rempli sa propre mesure. Si Marie d'Ebner n'avait pas juré de devenir le Shakespeare du dix-neuvième siècle, elle n'aurait probablement pas inscrit son nom d'une façon durable dans les annales littéraires de sa patrie, et elle n'aurait pas conquis le premier rang parmi les romanciers féminins à la fois et parmi les moralistes contemporains de l'Autriche et de l'Allemagne.

Fidèle à la promesse qu'elle s'était faite à elle-même, elle se livra pendant une dizaine d'années à des études dramatiques, et, de cet effort soutenu naquirent d'amples drames, des pièces en un acte, des comédies dont une partie fut représentée au *Burgtheater*, sur la première scène de Vienne, et rencontra la faveur d'un grand nombre d'amateurs délicats. Une de ces pièces, *la Dame de la forêt*, jouée au *Stadttheater*, fut soumise, de la part de quelques journaux, à une critique dont l'âpreté blessa l'auteur au plus profond de son cœur et lui ôta à jamais l'envie d'affronter des passions qui, dans les salles de spectacle et dans leurs dépendances surchauffées, se déchaînent souvent avec la furie d'un ouragan.

(A suivre.) ALFRED MARCHAND.

(1) Le *Burgtheater* est à Vienne ce que le Théâtre-Français est à Paris.

ÉLIE BERTHET

Élie Berthet vient de mourir à l'âge de soixante-quinze ans. La génération d'à présent le méconnaissait un peu, le tenait pour un disparu bien que son nom gardât toujours auprès des lecteurs ce prestige durable que donne le souvenir, même indistinct, d'une longue carrière d'écrivain, brillamment et noblement poursuivie. Mais Élie Berthet était romancier, et, comme tous ceux dont la tâche est d'amuser ou de distraire le public, il devait subir les lois capricieuses de la vogue, de la mode et du goût. Ces lois sont éphémères et changeantes : par exemple, le roman d'analyse, méprisé il y a quelque cent ans, est venu, dans ces dix dernières années, détrôner pour un temps le roman de mœurs et le roman d'aventures; demain peut-être d'autres habitudes seront prises et d'autres préférences s'affirmeront. Les écrivains dont le nom survit à ces crises d'inconstance, à qui restera toujours fidèle une catégorie de lecteurs intéressés ou charmés, ont atteint une des meilleures récompenses que leur profession puisse comporter.

Tel nous paraît être le cas d'Élie Berthet. Entraîné vers la littérature par une vocation précoce, il sut résister aux trop prudents conseils de son père, négociant à Limoges. Il vint à Paris en 1834, sous le prétexte d'y faire ses études de droit. C'est la raison que bien des écrivains devenus célèbres ont donnée pour calmer les défiances paternelles, à l'heure critique de l'ado-

lescence, et quand la plume commençait à leur démanger aux doigts. Les débuts d'Élie Berthet furent un volume de nouvelles, *la Veilleuse*, qu'il signa du pseudonyme « Élie Raymond ». Il entra ensuite au *Siècle*, que dirigeait alors Louis Desnoyers, et publia dans ce journal ses premiers romans.

C'était en 1841, à l'aurore et à l'âge héroïque du roman-feuilleton. Des conteurs comme Alexandre Dumas, Frédéric Soulié, Eugène Sue se disputaient l'attention publique : pour grandir auprès de ces maîtres du genre, pour essayer même de se faire une place dans leur domaine incontesté, il fallait assurément et l'audace confiante de la jeunesse et la pleine conscience d'un talent déjà mûr. Élie Berthet réussit cependant cette périlleuse entreprise : doué d'une surprenante fécondité, il eut bientôt, par une production incessante et variée, conquis de haute lutte la sympathie des lecteurs et l'estime de ses pairs.

Il nous faudrait trop de place pour énumérer toutes les œuvres d'Élie Berthet; à peine pourrions-nous essayer de citer les plus remarquables qu'il ait écrites au cours d'une carrière qui dura plus d'un demi-siècle. Nommons cependant : *la Mine d'or*, *le Nid de cigognes*, *le Spectre de Châtillon*, *le Colporteur*, *Antonia*, *le Réfractaire*, *la Ferme de l'Oseraie*, *les Catacombes de Paris*, *la Bête du Gévaudan*, *la Directrice des postes*, *l'Homme des bois*, *le Juré*, *le Bon Vieux Temps*, *le Gentilhomme Verrier*, *les Drames de Cayenne*, *le Gouffre*, *Paris avant l'histoire*, *le Charlatan*, *l'Herboriste Nicias*, *les Cagnards de l'Hôtel-Dieu*, etc... N'oublions pas un volume de souvenirs personnels : *Histoires des uns et des autres*, et deux pièces de théâtre : *le Pacte de famine*, en collaboration avec Paul Foucher, et *le Garçon de recette*, écrit avec Dennery.

Ce qui caractérise avant toute chose l'œuvre d'Élie Berthet, c'est la variété des milieux qu'il a mis en scène et des sujets qu'il a traités. Il n'a point confiné sa tâche quotidienne dans un sillon étroit et borné comme ceux à qui la pauvreté de l'imagination interdit des essais trop aventureux. Pour donner un cadre attrayant à ses récits, il a, à la manière de Walter Scott, fouillé des coins d'histoire ignorés, il a décrit des coins du globe peu connus. Et, particulièrement, ses descriptions ont un charme de naturel, un accent de sincérité qui rehaussent l'art élégant de l'écrivain.

Quant à la trame même des récits d'Élie Berthet, elle est toujours intéressante et elle arrive à l'émotion, sans qu'interviennent les gros effets mélodramatiques ou les fadaises édulcorées auxquelles on a trop souvent recours dans la littérature romanesque. Ce tact, ce respect de soi-même et de la profession qu'on exerce, cette intuition si française de la mesure et du bon goût se retrouvent dans la philosophie générale qui se dégage de la lecture des œuvres d'Élie Berthet : un enseignement moral et élevé en découle toujours et s'insinue, pour ainsi dire, dans l'esprit du lecteur, sans affectation ni pédantisme d'aucune sorte. Quel plus bel éloge pourrait-on faire de l'écrivain?

Élie Berthet.

Louer seulement en Élie Berthet l'écrivain et le romancier ne serait pas lui rendre une complète justice : il faudrait dire combien l'homme fut bon, serviable et dévoué. Il avait connu la difficulté des débuts littéraires, l'angoisse des premiers pas dans la grande ville hostile ou indifférente. Quand il eut le succès bien à soi, il se souvint des heures pénibles, et comprit qu'il fallait les rendre plus douces aux « jeunes » qui viendraient après lui. Ainsi, il fut de ceux qui se vouèrent à l'œuvre de la Société des gens de lettres et qui l'ont conduite au point de prospérité qu'elle a atteint aujourd'hui. Il en était très heureux, très justement fier. Quelques semaines encore avant sa mort, nous eûmes l'occasion de le rencontrer, et parmi les encouragements que nous prodiguait sa paternelle bienveillance : « Hâtez-vous de travailler et de produire, nous disait-il; la Société des gens de lettres est une grande famille, elle vous accueillera. C'est une aide puissante dans les commencements, c'est la sécurité à la fin de la carrière. Nous autres, nous avons lutté et nous avons voulu assurer à nos successeurs le fruit de nos luttes... »

Tant de délicatesse et de bonté n'était point le fait d'une âme et d'un esprit vulgaires.

L***.

LES BEAUX JOURS

Un clair paysage d'été. Là-bas, très loin, à la limite de l'horizon, scintille l'argent clair de la rivière. Sur la terrasse de la villa, à l'ombre d'un arbre, le dîner a été servi, puis le café ; le grand-père, coiffé de son ample chapeau de paille, a allumé sa vieille pipe. Debout, et se haussant un peu pour s'accouder sur la table, le petit-fils pose à sa jeune mère toute sorte de questions malicieuses. Il est charmant, ce petit, avec son nez un peu retroussé, son corsage à la matelot, sa jupe courte, et, surtout, avec ses longs cheveux blonds et bouclés.

Aussi, avec quelle tendresse grave et réfléchie le contemple sa mère, si élégante en sa simple toilette estivale.

Comme on devine l'orgueil qu'elle éprouve à

LES BEAUX JOURS. — Tableau de Muenier. — Salon du Champ-de-Mars, 1890. — Gravure de Desmoulins.

voir se développer le petit garçon, à constater que chaque jour il devient plus vif, plus ardent et plus spirituel ! Qui sait les merveilleux rêves d'avenir qu'elle forme pour lui ? Qui sait, aussi, les craintes qu'elle ressent, en songeant qu'elle ne sera peut-être pas toujours là pour le protéger et pour le défendre ?

A droite, la grand'mère regarde aussi le baby. Elle a joint ses mains tremblantes. Son amour pour lui n'est pas moins tendre que celui de la jeune femme. Mais il a, semble-t-il, plus d'austérité. Quant au grand-père, il fume fort paisiblement. Il a l'air convaincu, en philosophe qu'il est, que la nature est la véritable éducatrice des petits garçons et que c'est elle surtout qui en fait des hommes.

Tel est le joli tableau de M. Jules-Alexis Muenier qui figura l'an dernier au Salon du Champ-de-Mars et que nous reproduisons aujourd'hui. M. Muenier a un réel tempérament de coloriste. Il aime les couleurs et il sait les animer.

Il avait reçu, au Salon de peinture de 1887, une médaille de 3e classe.

A. S.

Le rôle des femmes

Les femmes, selon moi, sont institutrices nées, car, tandis qu'elles ont immédiatement entre les mains la moralité des enfants, ces futurs souverains de la terre, l'exemple qu'elles peuvent donner, le charme qu'elles peuvent répandre sur la destinée des autres âges, leur fournissent des moyens d'amélioration de tous les moments. Sous le toit domestique se forment ces opinions et ces mœurs qui soutiennent les institutions ou qui en préparent la chute. Tout ce qui, dans l'organisation politique, ne se fonde pas sur les vrais intérêts de la famille, dépérit bientôt ou ne produit que du mal.

Et comme ces intérêts sont, pour la plupart, confiés aux femmes; comme ils le sont d'autant plus que l'attention des hommes s'est portée ailleurs; comme, dans l'ordre matériel, c'est aux femmes que sont dévolus les soins de la santé et les soins de la conservation des fortunes, et que, dans l'ordre spirituel, ce sont elles qui communiquent et raniment les sentiments, vie de l'âme, mobiles éternels des actions, il leur est assigné un rôle obscur peut-être, mais immense, dans les vicissitudes de la destinée qui se déploient sous nos yeux.

Mme NECKER DE SAUSSURE.

UN TREUIL ÉLECTRIQUE

Un certain nombre de nos lecteurs nous ont demandé à quel usage servait un appareil visible sur la vue d'ensemble du laboratoire électrique installé à l'entrepôt de Bercy, qui accompagnait, dans notre dernier numéro, l'article sur la « conservation et le vieillissement des vins par l'électricité ».

Cet appareil est un véritable treuil électrique qui sert à transporter les barriques contenant soit le vin à stériliser par le traitement électrique, soit le vin stérilisé à la suite du passage du courant alternatif. Sur des rails, fixés à une faible distance du plafond du laboratoire, peuvent rouler des galets qui soutiennent, par l'intermédiaire d'armatures en fer, le treuil électrique. Ce treuil est essentiellement formé de deux dynamos A, B, moteurs électriques, et d'un treuil ordinaire. La barrique que nous supposons placée sur le sol du laboratoire et que nous voulons transporter à l'extérieur, est suspendue par un crochet à une chaîne qui passe sur le treuil. Lorsqu'on veut soulever la barrique, il suffit à l'ouvrier de tirer la tige C. Immédiatement un contact s'établit et un courant provenant d'une dynamo à courant continu, non visible sur notre figure, est lancé dans le moteur électrique A qui tourne et soulève la barrique. Quand celle-ci est à 0m,20 du sol environ, l'ouvrier tire la tige E : le moteur A s'arrête, pendant que le courant de la dynamo actionne le moteur B qui détermine la marche en avant du fût. Celui-ci se déplace parallèlement au sol. Quand il est arrivé à l'extrémité de sa course, il suffit de tirer sur la tige D. Le courant passe dans la dynamo A et le fût descend jusqu'au sol.

Inversement, si on veut amener un fût de l'extérieur dans le laboratoire, il suffit à l'ouvrier de tirer successivement la tige C qui soulève le fût, par l'intermédiaire du moteur A; la tige F qui détermine, par l'intermédiaire du moteur B, la

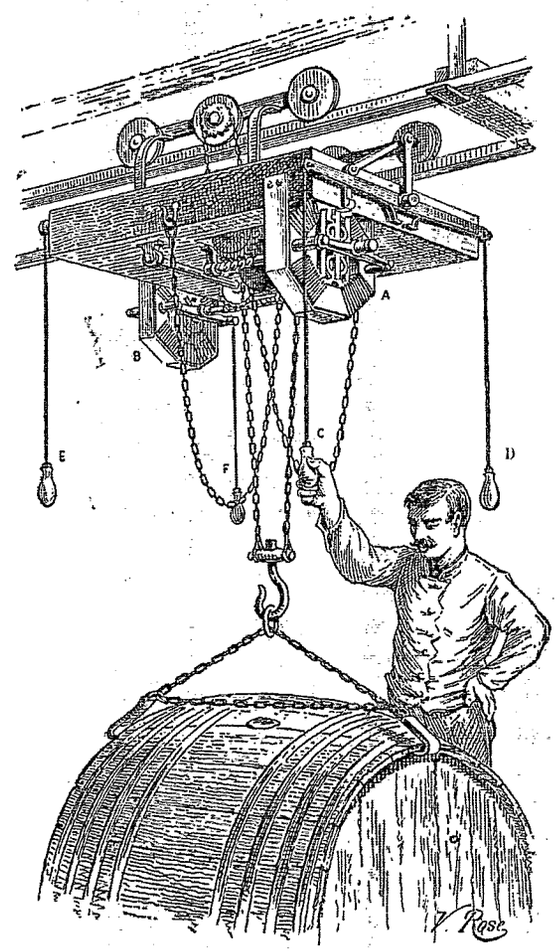

UN TREUIL ÉLECTRIQUE.
A B. Dynamos. — C, Levée du fût. — D. Descente du fût. — E. Marche en avant. — F. Marche en arrière.

marche du fût de l'extérieur à l'intérieur; et enfin la tige D qui, par l'intermédiaire du moteur A, détermine la descente du fût.

Ce dispositif ingénieux économise, comme on voit, la longue et pénible manutention qui serait nécessaire pour exécuter manuellement la série des opérations que nous avons décrites.

PERRON.

LE CHATEAU DES GENDARMES A DIJON

La démolition de ce château si curieux, qu'on effectue en ce moment, n'est pas sans causer quelque émotion parmi le public très nombreux qui s'intéresse, en France, aux choses de notre

histoire et de notre art. Il y a quelques jours, cette démolition soulevait, au sein d'une réunion à laquelle assistaient MM. Charles Garnier, Muntz, Corroyer, Normand, etc., de vives protestations. C'est que le château de Dijon est, en effet, un spécimen des plus intéressants de notre architecture. Il remonte à l'époque où, après la mort de Charles le Téméraire, en 1477, Louis XI résolut d'élever une citadelle qui fit, de la capitale du duché réuni à la France, une place forte complète, et tint en respect la ville dont l'esprit d'indépendance lui était connu. Auparavant, l'enceinte du Dijon ducal n'était appuyée d'aucune forteresse. Dès le 5 juin 1477, le vicomte-maïeur ou maire faisait savoir officiellement à la Chambre de ville que le roi se proposait d'élever « à ses frais, à toute diligence, ung fort ou chasteau emprès la porte Guillaume ». L'emplacement choisi était au nord-ouest de la ville, et les travaux commencèrent aussitôt sous la direction de Moussi de Saint-Martin, maître des œuvres de maçonnerie en Bourbonnais; le plan adopté indiquait nettement la double intention du roi : ainsi le château sera à cheval sur l'enceinte ducale et aussi bien fortifié du côté de la ville que sur la campagne, c'est pourquoi il communiquera librement avec l'une et l'autre.

Louis XI ne persista pas longtemps dans sa bonne volonté de faire exécuter l'ouvrage à ses frais, et il trouva bientôt commode de mettre à la charge du duché, et surtout de la ville, une forteresse élevée contre eux. Les taxes se succédèrent et fort lourdes, on en a la preuve dans les nombreuses demandes en décharge ou réductions présentées à la chambre de ville et qui forment aux archives municipales un fonds des plus précieux pour l'étude de la condition des personnes au quinzième siècle. Il est probable que le peu de sympathie des Dijonnais pour le château remonte à ces débuts de la domination royale en Bourgogne.

Toutefois, à la mort de Louis XI, en 1483, l'œuvre était peu avancée, si ce n'est, et la pensée royale se révèle ici tout entière, dans la partie qui fait face à la ville. Charles VIII continua les travaux, mais mollement, et le château ne fut terminé que sous Louis XII, tel qu'il devait demeurer jusqu'à la fin, au moins dans les dispositions générales du plan, un rectangle imparfait d'environ 70 mètres de côté, armé aux angles de tours cylindriques, les tours Saint-Martin, Guillaume, Sainte-Benigne et Notre-Dame; elles ne sont pas d'un volume égal; ainsi les deux dernières, qui font face à la ville, ont un diamètre plus faible que les autres. Toutes étaient surmontées, à l'origine, de hautes toitures coniques en charpente, qui ont disparu plus tard.

Le corps de la place était protégé sur la ville et la campagne par deux boulevards ou barbacanes en fer à cheval, auxquels accédaient des ponts fixes coupés par des ponts-levis au droit des portes; d'autres ponts-levis isolaient en outre ces défenses accessoires du château proprement dit. Le boulevard extérieur, le plus important des deux, avait été élevé sous Louis XII et on y voit, sculpté en plusieurs endroits, le porc-épic qui était sa signature monumentale. Des passages étroits, pratiqués dans les courtines, mettaient le château en communication avec les remparts de la ville; enfin la place entière était entourée de larges fossés inondables.

Le sujet principal de nos gravures représente la face du château qui regarde la ville; au-devant du pavillon d'entrée est le boulevard dérasé aujourd'hui et planté d'arbres. Le sujet accessoire montre la porte dite de secours qui ouvrait sur la campagne et permettait à la garnison bloquée de recevoir librement approvisionnements et renforts. Ce joli morceau de l'architecture militaire ornée de la dernière période ogivale portait, comme l'entrée principale, l'écu fleurdelisé de France.

Lors du siège de Dijon par les Suisses, en 1512, l'attaque eut lieu par l'est, et la portée de l'artillerie du temps ne permit pas au château de prendre part à la défense. Sa destinée devait être de ne jouer un rôle militaire que dans les guerres civiles. En 1595, le vicomte de Tavanes y commandait pour la Ligue et canonna la ville alors rendue au roi; il fallut que Henri IV, revenu vainqueur de Fontaine-Française, fît le siège du château, qui capitula le 16 juin. En 1651, nouveau siège et plus important; le prince de Condé, qui venait d'échanger son gouvernement de Bourgogne contre celui de la Guyenne avec le duc d'Épernon, s'était réservé les principales places fortes, y compris bien entendu le château de Dijon, où il mit pour commandant un homme déterminé, Arnault, « mestre de camp des carabins de France », qui mourut le 14 octobre, et fut remplacé par le capitaine La Planchette, non moins énergique et dévoué au « roi Condé ». Il avait avec lui quarante hommes seulement, mais des munitions abondantes, et il ouvrit le feu sur la ville qu'il bombarda, sans beaucoup d'effet, d'ailleurs, pendant plusieurs jours. Épernon dut procéder à un siège en règle qui, commencé le 26 novembre, se termina par capitulation le 8 décembre. La ville demanda vainement au roi la destruction de la forteresse, son ennemie.

Le château devint une forteresse du second rang et une prison d'État, où furent détenus, entre autres, la duchesse du Maine, Mirabeau et le chevalier d'Éon ; pendant la Terreur il servit de maison de détention pour les suspects, reçut, sous le Directoire, Toussaint-Louverture et le général Mack. Après le 18 brumaire, il fut transformé en caserne de gendarmerie. Il était arrivé à peu près intact au seuil du dix-neuvième siècle, mais les destructions partielles vont désormais se succéder; on rase d'abord la chapelle qui s'élevait dans la cour ; en 1812, on ni-

velle la barbacane de l'entrée principale ; un peu plus tard, on démolit la courtine de l'ouest pour construire une écurie et une partie de celle du sud pour dégager le logement du commandant de gendarmerie. Puis les plans se succédaient impliquant tous la destruction totale de la vieille forteresse devenue la plus inoffensive des casernes ; en 1848 on vit même un attroupement se porter au château dans l'espoir un peu enfantin d'en finir avec lui par une exécution populaire. Il va sans dire qu'on ne le laissa pas faire, mais l'attaque se renouvela sous une autre forme ; par une singulière anomalie, en effet, tandis que le château était la propriété du département, les fossés appartenaient pour partie à la ville ; vers 1860, celle-ci commença à les combler et le boulevard de Louis XII se trouva bientôt à demi enseveli.

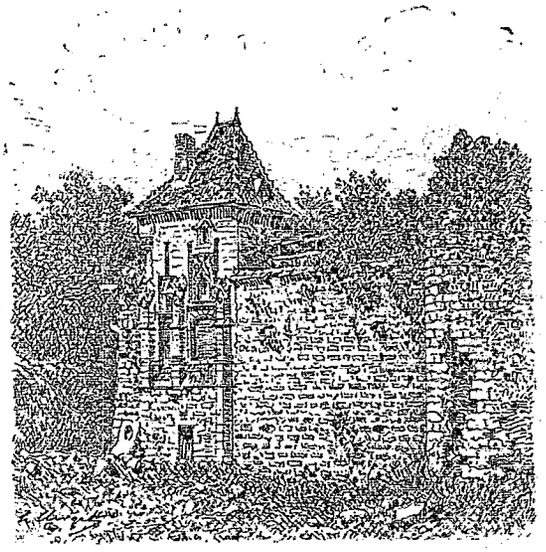

LE CHATEAU DES GENDARMES A DIJON. — Vue de la porte dite de secours.

Survint la guerre de 1870 ; la municipalité s'attaqua à ce qui ne lui appartenait pas et la démolition en règle du château commença ; quand elle fut arrêtée il était trop tard et on ne put sauver que des ruines. Elles présentaient cependant assez d'intérêt pour qu'on les classât parmi les monuments historiques, comme un rare échantillon d'architecture militaire dans la période de transition entre l'âge féodal et celui où l'artillerie devient la maîtresse absolue dans la défense et dans l'attaque. Mais l'arrêté de classement fut rapporté en 1887, et la ville ayant offert au département une nouvelle caserne de gendarmerie en échange du château, le sort de celui-ci parut aussitôt fixé. On proposa bien de faire entrer ces vénérables restes dans la décoration d'un square archéologique, comme il en a été créé à Besançon et ailleurs, tout en permettant aux voies projetées de remplir utilement leur rôle, et un instant ce projet soutenu avec énergie sembla devoir aboutir. Mais la municipalité a passé outre et irrévocablement condamné le vieux château de Dijon qui ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

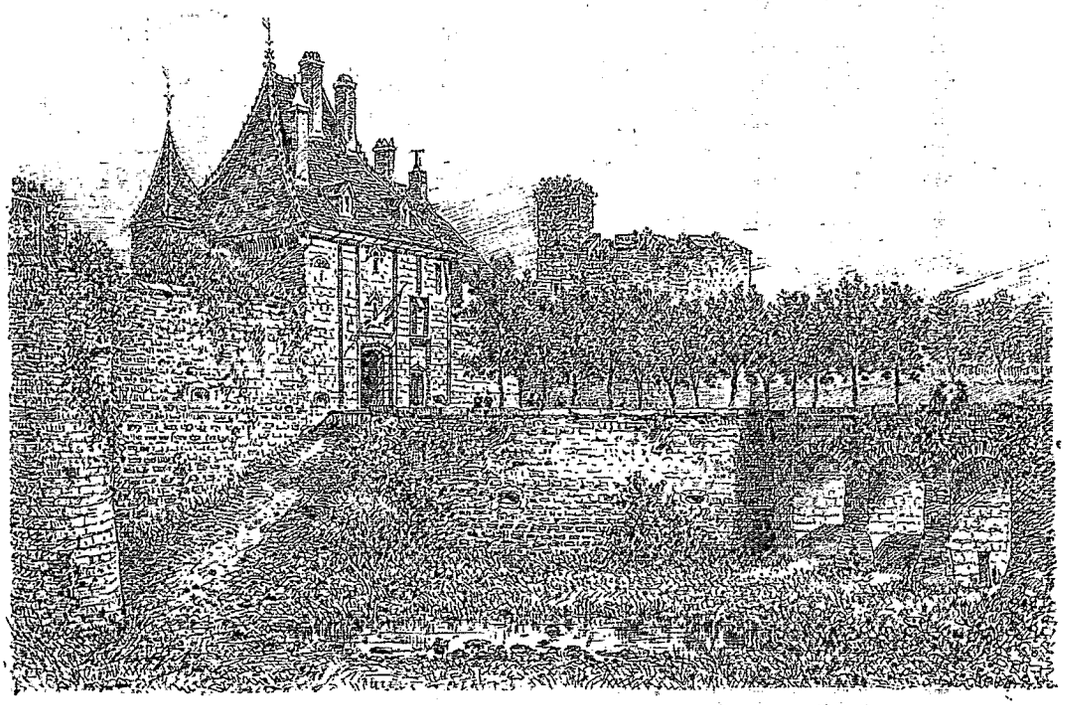

LE CHATEAU DES GENDARMES A DIJON. — Façade du château du côté de la ville. — Dessin de Clerget.

H. CHABEUF.

LA RENTRAITURE DES TAPISSERIES

I

La tapisserie de haute et de basse lisse est un tissu composé d'une chaîne et d'une trame ; lorsque la chaîne est tendue, le tapissier prend les

fils, les isole et, au moyen d'une broche chargée de laine ou de soie, il les enveloppe entièrement; cette enveloppe forme la trame, c'est-à-dire la partie visible, celle qui représente le sujet. Pour permettre l'isolement, les fils sont embarrés dans des nœuds assez lâches appelés *lisses* du mot *licium* qui, en latin, avait la même signification. Lorsque la chaîne et les lisses, par conséquent,

Le rentrayeur de tapisseries. — Pastel par Gilbert. — Musée du Luxembourg. — Gravure de Clément Bellenger.

sont dans un plan vertical, la tapisserie est de haute lisse; au contraire, quand le plan est horizontal, la tapisserie est de basse lisse. A la vue, il n'y a aucune différence entre la haute et la basse lisse et les plus fins connaisseurs peuvent s'y tromper.

J'ai donné la définition technique de la tapisserie parce que cette expression a toujours eu et a

encore des significations différentes. Ainsi, sans remonter plus haut que le dix-septième siècle, nous trouvons, dans l'inventaire du mobilier de la couronne, sous Louis XIV, à côté des tapisseries de haute et de basse lisse, des tentures désignées comme il suit :

Tentures de tapisseries de broderies d'or et soye;

Tentures de tapisseries de velours découpé;

Tentures de tapisseries de contre-taille de velours vert et lamé d'or;

Tentures de tapisseries de brocat de Florence;

Tapisseries de mohaire incarnadin chamarrées de dentelle d'argent;

Tentures de tapisseries de taffetas vert;

Tentures de tapisseries de velours tanné rorin cramoisi à crotesques dessins de Raphaël, en broderie d'or;

Tentures de tapisseries de damas de Gennes;

Tapisseries d'estoffe de soye très large à gros grins gris de perle peinte par la sœur Bonnemer, aux Gobelins, représentant le passage du Rhin;

Tapisseries au petit point.

Ainsi donc, on donnait le nom de tapisserie à des étoffes peintes, au velours, à la broderie, au brocart et même au cuir, comme l'indiquent d'autres documents, en un mot aux tentures qui servaient à tapisser les murs.

De notre temps on qualifie encore la tenture célèbre de Bayeux de tapisserie, quoiqu'elle soit une broderie, c'est-à-dire une application sur un tissu existant au préalable; nous avons coutume d'appeler toujours tapisserie l'ouvrage à petits points exécuté sur canevas. La tapisserie au petit point avait un certain renom sous Louis XIV, on l'appelait généralement tapisserie de Saint-Cyr, car Mme de Maintenon, qui dirigeait la maison, faisait exécuter ainsi par les pensionnaires des *dessus de formes* pour les *emmeublements* du roi, autrement dit des garnitures de fauteuils et d'autres sièges.

La rentraiture dont nous allons nous occuper se rapporte aux seules tapisseries de haute et de basse lisse, c'est-à-dire à celles dont la chaîne et la trame forment un tout qui cesse d'exister dès que l'un des deux éléments constitutifs vient à faire défaut; elle peut aussi s'appliquer aux tapis du Levant qui, pour être d'un point différent de celui des tapisseries, sont également composés d'une chaîne et d'une trame inséparables.

Les tapisseries sont exposées à de nombreuses causes de détérioration : l'humidité, les rongeurs, les taches peuvent les abîmer. Pour leur faire remplir leurs fonctions décoratives et les mettre à la mesure des surfaces à recouvrir, on ne craignait pas jadis de les diviser en plusieurs morceaux, on le fait même encore de nos jours; souvent on découpait un trou en plein tissu afin de donner passage à une poutre de plafond ou à un tuyau de chauffage. Leur propre poids est aussi une cause de ruine; une tapisserie suspendue par le haut seulement se fatigue, les fils de trame pèsent les uns sur les autres, les fils de chaîne se détendent et à la longue le tissu présente des solutions de continuité.

Depuis que, très heureusement, les anciennes tapisseries ont été remises en faveur, d'assez nombreux ateliers de réparations ont été organisés à Paris et à l'étranger. Celui des Gobelins les domine tous et vraiment il n'a pas grand mérite à cette supériorité, car il est dégagé de toute préoccupation commerciale et il travaille avec une expérience de plus de deux siècles ayant été fondé à peu près en même temps que la manufacture qui date de 1663.

Notre atelier de rentraiture a dans ses attributions:

1° La couture des relais et d'autres parties des tapisseries.

2° La reconstitution des morceaux détruits ou lacérés.

3° Les soins matériels pour la conservation des tapisseries.

Les relais sont des solutions de continuité dans les tapisseries qui facilitent les changements de couleur et certains contours; lorsque la tapisserie est terminée on procède à la couture des relais. Souvent une bordure est faite à part, en ce cas on l'ajoute à la tapisserie au moyen d'une couture spéciale dite de rentraiture.

Ce sont là des travaux faciles, mais il n'en est plus ainsi lorsqu'il faut refaire un fragment disparu. Le rentrayeur commence alors par établir sa base d'opérations qui est la chaîne; il cherche les fils primitifs encore suffisamment solides, les attache aux fils nouveaux et tend la nappe ainsi constituée; puis, au moyen d'une aiguille, il entoure les fils de chaîne et fait la trame; l'aiguille, dans la circonstance, remplirait le même office que la broche chargée de laine du tapissier. Le morceau à reconstituer peut avoir des analogies avec certaines parties subsistantes dans la tapisserie; la chose arrive souvent dans les verdures et les bordures à motifs continus; en ce cas, la reconstitution est relativement aisée; le rentrayeur prend la forme, la modifie au besoin, et, s'il y a lieu, pose la lumière dans le sens opposé. Mais le travail devient très délicat et exige de véritables qualités d'artiste lorsqu'il faut refaire des morceaux sans autre guide que le caractère général de l'ouvrage. En toute occasion le rentrayeur doit être patient, consciencieux, savoir dessiner, voir juste et connaître à fond les styles et les techniques divers des pays et des époques.

L'entretien et la conservation des tapisseries n'est qu'une affaire de soins; nous les battons, les brossons et les saupoudrons à l'envers de poudre insecticide. Lorsqu'elles sont sales, nous les mettons pendant quelques jours dans une eau courante ou renouvelée, absolument exempte de savon. Lorsque les murs où les tapisseries doivent être exposées sont humides ou peuvent le devenir, il est bon de mettre la tapisserie sur un

châssis sans la tendre trop, et de laisser l'air circuler entre la muraille et le cadre.

En dehors de ces pratiques simples, l'atelier de rentraiture des Gobelins n'en connaît aucune autre; il n'en est pas de même des ateliers particuliers.

Le réparateur travaille comme il l'entend; du moment où il avoue ses procédés et que le client les accepte, il y a convention et tout est dit; mais si le réparateur emploie des moyens cachés de nature à compromettre la tapisserie, il porte préjudice et le client a le droit de se plaindre. La prétention de quelques réparateurs est non seulement de raviver les couleurs passées, mais de rendre à la tapisserie ses couleurs primitives; c'est tout simplement impossible; le temps, par une action lente mais continue, agit sur les couleurs; elles se désagrègent petit à petit, s'affaiblissent et finissent par disparaître; comme il n'est au pouvoir de personne de reconstituer ce qui n'existe plus, le réparateur se contente d'appliquer sur la tapisserie des couleurs sèches de pastel ou de crayon dur ou bien de reprendre les parties affaiblies avec des couleurs liquides. Afin de mieux faire pénétrer la couleur dans le tissu, il flambe quelquefois la tapisserie; ce passage sur la flamme enlève le jarre de la laine qui pourrait empêcher l'absorption; quelquefois aussi, pour mordanter, on ajoute de l'alun aux couleurs.

(A suivre.) GERSPACH.

Administrateur de la manufacture des Gobelins.

LES INDIENS DES ÉTATS-UNIS
ET LA DERNIÈRE INSURRECTION

Il y a quelques jours, les journaux étaient pleins de détails sur l'insurrection des Indiens de l'Amérique du Nord; les États-Unis avaient été forcés de lancer une grande partie de leurs milices sur les territoires où sont cantonnés les Peaux-Rouges. L'insurrection semble étouffée, du moins pour l'instant: aussi bien n'avons-nous pas l'intention de conter par le menu comment les fusils à répétition des soldats de l'Union ont pu avoir raison des Sioux ou autres peuplades soulevées.

Jadis, les tribus étaient réparties sur toute la surface de l'immense continent américain, et, à ce point de vue, il est du plus grand intérêt de comparer les emplacements qu'occupaient autrefois les diverses tribus avec ceux où elles sont aujourd'hui cantonnées : un simple coup d'œil en dira plus long que tout ce que nous pourrions expliquer. Algonquins, Sioux, Arrapahoes, Mandans, Chactas, Natchez, Serpents, Mohicans, étaient dispersés dans les immenses étendues de l'Amérique du Nord, parcourant les plaines si vastes qui leur étaient nécessaires pour nourrir les troupeaux d'animaux sauvages, de bisons surtout, qui étaient leurs réserves alimentaires. Mais vinrent les émigrants; la colonisation et la civilisation commencèrent à les chasser devant eux. L'homme civilisé apporte le plus souvent, témoin les Espagnols de Cortez et de Pizarre, un esprit de domination et de cruauté dans ses conquêtes, et un combat quotidien s'établit entre l'Indien et les envahisseurs, dont le nombre augmentait sans cesse, auxquels il fallait sans cesse de nouvelles terres; la lutte dure toujours, l'Indien s'est vu dépouiller, et, chose bien plus grave, ce peuple de nomades, de chasseurs, ne peut plus vivre sans les territoires qu'il possédait autrefois. Comme le disait un grand guerrier indien, la *Nuée-Rouge* : « Jadis mon peuple avait d'immenses étendues de terres; aujourd'hui on ne m'a plus laissé qu'une île (1)». Bien entendu, on a toujours reconnu le droit du Peau-Rouge à la propriété du sol: l'île de Manhattan, où a été fondé New-York, avait été achetée aux Mohicans. En fondant la Pensylvanie, W. Penn avait payé aux Delawares les territoires qu'il allait occuper. Par la suite, on usa envers l'Indien comme d'une expropriation pour cause d'utilité publique, et même ces sauvages surent s'en prévaloir, se faisant souvent donner de grosses indemnités.

La politique américaine a consisté à repousser constamment les Indiens dans ce qu'on nomme des *réserves (reservations)*, c'est-à-dire des cantonnements délimités : il fallait bien livrer à l'agriculture et à l'industrie les territoires que les indigènes n'employaient que pour leurs chasses. Le gouvernement était toujours prévenu dans sa tâche par les pionniers de la civilisation, les émigrants les plus hardis qui s'enfonçaient dans le *Far-West*, occupant de nouveaux territoires, s'établissant en plein pays sauvage, le *rifle* à la main; il ne restait plus ensuite au gouvernement qu'à légaliser ces occupations, en expulsant les Peaux-Rouges pour les cantonner dans une portion de ces territoires.

Le département de l'intérieur des Etats-Unis comprend une section spéciale, les « affaires indiennes », représenté dans toute l'Union par des surintendants et des agents ayant à jouer un rôle particulier près des tribus. Les Indiens ont abandonné leurs terres (un peu par force), moyennant des traités successifs; mais ces traités leur ont amené en échange le payement d'un subside annuel en vêtements, en couvertures, en poudre, en armes, en verroteries même et en vivres. On les entretient, en somme, ou du moins on doit les entretenir. D'ailleurs, trouvés hors de leurs réserves, les Indiens sont punis; et, en échange, il est défendu aux blancs d'entrer dans lesdites réserves et de s'y établir : nous pourrons voir ce que vaut cette dernière défense. La population de l'Union augmentant chaque jour, il est nécessaire d'augmenter proportionnellement les terres qu'on peut livrer à la colonisation, et, par conséquent, de dépouiller d'autant les Peaux-Rouges. Aussi, constamment, l'étendue des réserves a-t-elle

(1) Dans tout ce que nous disons, nous laissons de côté l'Alaska, qui n'est pas encore vraiment colonisé.

diminué depuis bien des années; les territoires de chasses ont été supprimés. Les luttes, souvent sanglantes, se sont continuées. En 1873, le général Grant, continuant la politique des *réserves*, l'accentuant même, a indiqué ce qu'on nomme aujourd'hui le *territoire indien*, situé à l'ouest du Missouri et de l'Arkansas, entre le Kansas au nord, et le Texas au sud, comme pouvant suffire

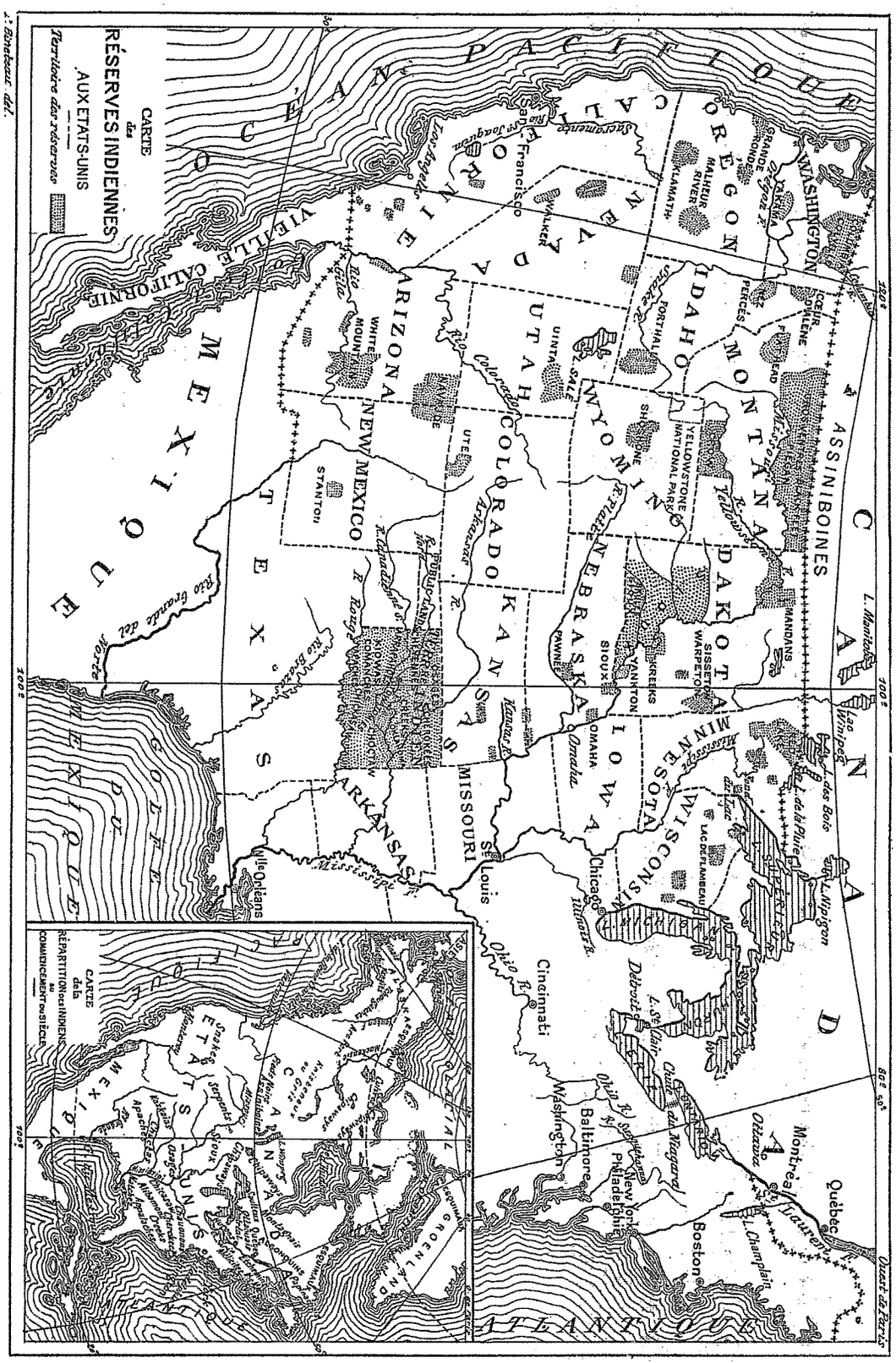
CARTE
des
RÉSERVES INDIENNES
AUX ETATS-UNIS
Territoire des réserves
OCÉAN PACIFIQUE
VIEILLE CALIFORNIE
MEXIQUE
TEXAS
GOLFE DU MEXIQUE
ARIZONA
NEW MEXICO
UTAH
COLORADO
KANSAS
MISSOURI
ARKANSAS
NEBRASKA
WYOMING
IDAHO
MONTANA
DAKOTA
IOWA
MINNESOTA
WISCONSIN
OREGON
WASHINGTON
CALIFORNIE
ASSINIBOINES
CANADA
ATLANTIQUE
GROENLAND
San Francisco
Salt Lake
Cheyenne
Denver
Santa Fe
Omaha
St Louis
Chicago
Cincinnati
Washington
Baltimore
Philadelphie
New York
Boston
Québec
Montréal
Ottawa
Winnipeg
Wille Orléans
Détroit
Lac Winipeg
Lac des Bois
Lac de la Pluie
Lac Champlain
Lac Huron
Lac Michigan
Lac Supérieur
Lac Erie
Lac Ontario
Lac Manitoba
Lac Winipigon
Lac Tahoe
Lac Salé
Lac Flamboeau
Lac Ste Claire
Chute du Niagara
Rio Grande del Norte
Rio Bravo
Rio Colorado
Rio Gila
Rio Pecos
Rio Platte
Rio Kansas
Rio Arkansas
Rio Canadien
Rio Red
Rio Yellowstone
Rio Columbia
Rio Sacramento
Rio Tuolumne
Rio Mississippi
Rio Ohio
Rio Missouri
Rio Saint Laurent
Rio Saint Jacques
Rio Saint Pierre
Rio Saint Paul
Rio Saint Jean
Rio Saint Marie
Rio Saint Joseph
Rio Saint Louis
Rio Saint Charles
Rio Saint Antoine
Rio Saint Mathieu
Rio Saint Marc
Rio Saint Luc
Rio Saint Jean
Rio Saint Pierre
Rio Saint Paul
Rio Saint Jacques

vie policée, un grand nombre sachant lire et écrire. Mais toutes les autres tribus du territoire indien tiennent à rester à l'état sauvage, et plusieurs même ne se sont pas rendus dans leurs cantonnements.

Un coup d'œil jeté sur la carte montre bien quelle faible étendue représente aujourd'hui l'ensemble des réserves éparses sur la surface de l'Union : les seules vraiment importantes sont, en dehors du *territoire*, celle des Sioux, dans le Dakota, celle de Columbia, dans l'Etat de Washington, enfin celle des Gros-Ventres, Piégan, dans le Montana, aux sources de la rivière Missouri. Comment les fils des espaces immenses pourraient-ils se résigner à vivre dans ces sortes de prisons si étroites pour leur esprit d'aventures ! Tout d'ailleurs contribue à leur malheur. Pour eux rien ne vaut la chasse, et le blanc, par une extermination inconsidérée, a fait disparaître, on peut dire complètement, le bison, qui constituait la ressource presque unique du Peau-Rouge.

Pour finir, avons-nous besoin de rappeler l'envahissement du territoire de l'Oklohama, qui s'est produit pendant l'année 1889, au mois d'avril? Ce territoire, qui est indiqué spécialement sur notre carte, est précisément compris dans le territoire indien, dans ce qu'on peut considérer à juste titre comme la propriété des tribus indiennes. C'est une contrée délicieuse, bornée au sud par la rivière Canadienne, traversée dans le nord par la rivière Cimaron. L'envahissement a été tel que bientôt une foule d'immigrants ont dû revenir sur leurs pas et quitter l'Oklohama, où il ne restait plus une place à prendre.

Les Indiens des États-Unis. — Guerrier siou.

Et cela se renouvellera, et à bref délai, d'autant que, par suite de l'énorme immigration qui s'est produite, il y a presque un trop-plein de population aux États-Unis, et, avant peu sans doute, disparaîtront de la carte ces réserves indiennes.

Au reste, c'est une loi naturelle de la lutte pour l'existence, et la race peau-rouge est menacée de disparaître bientôt. Il ne faut pas songer à la civiliser. Le Peau-Rouge est fait pour la libre vie de nature : il mourra plutôt que de s'astreindre au travail agricole ou industriel. D'après les commissaires aux affaires indiennes, en 1865, on estimait le chiffre des Peaux-Rouges non civilisés à 307,842; ce chiffre tombe à 306,475 dès 1866; en 1870 il était descendu à 287,981; enfin, dans les derniers relevés, on n'en a plus trouvé que 241,900. La diminution est considérable; elle l'est autant pour les Indiens civilisés, qui, de 1860 à 1886, ont passé de 44,201 à 14,017.

Daniel Bellet.

Les Indiens des États-Unis. — Chef mandan.

LE SERMENT

NOUVELLE

Suite et fin. — Voyez pages 10, 26 et 46.

IV

Pour comble de malheur, les récoltes manquèrent pendant trois années consécutives. On ne payait plus Maygrand. Ses revenus personnels étaient nuls ou à peu près. Il s'endetta. S'il n'avait pas été soutenu par une furieuse volonté de ne pas laisser soupçonner sa situation à Louveau, il aurait envoyé promener le parc, son château et le mannequin. Mais s'avouer vaincu! jamais! Cette perspective lui donna, au contraire, un accès de résistance rageuse. Pendant plus de huit jours on le vit, à ses moments perdus, se promener devant la porte de son ennemi, riant avec un caudataire et faisant le brave.

Mais ce ne fut qu'un effort passager. Deux ou trois incidents étant venus compliquer encore sa situation, il tomba dans un désespoir sans fond.

Louveau d'ailleurs désarmait moins que jamais. Quand le docteur pressé par ses créanciers essayait d'un emprunt et pour cela s'adressait à quelque notaire du voisinage, il ne trouvait jamais à un taux raisonnable que l'argent de son bourreau...

Et sachant bien ce qui l'attendait dès qu'il serait dans les mains du vindicatif paysan, il refusait.

Cette lutte sans trêve, au surplus, l'épuisait. Que de fois, écrasé de lassitude, il s'était vu sur le point de se rendre. Et puis, un mouvement d'orgueil le remontait pour quelque temps; il repartait.

Entre temps, Jules Louveau était revenu de Paris avec le titre de docteur. Pendant plus de six mois avant son retour, le père avait rendu visite à tous les habitants de la commune, leur assurant que son fils les soignerait à bien meilleur compte et qu'il ne serait pas regardant pour les pauvres. Il donnait même à entendre que tout le monde pourrait se considérer comme pauvre.

Si bien qu'il dit à Jules quand ce dernier revint :

— Dans un an, si tu n'es pas une bête, Maygrand n'aura plus un malade à Romefort.

Et en effet, le nouveau docteur se vit appelé partout. Les débiteurs de Maygrand l'abandonnèrent plus vite encore que les autres, bien résolus à ne pas payer leur dû à un homme dont ils n'auraient bientôt plus besoin.

Ce qui avait été quelque chose de plus que la gêne pour le propriétaire du « parc » devint bientôt de la détresse. Sa santé s'altéra tout à fait et de façon à donner des inquiétudes. Continuer la bataille contre Louveau dans ces conditions était devenu impossible. Maygrand, hors de combat, ne se montra plus bientôt que de loin en loin.

Sa fille, Marcelle, qui était charmante et bonne, venait de réintégrer le château, abandonnant ses études presque achevées. Ça, c'était l'aveu de l'épuisement final, de la déroute cruelle.

Marcelle, qui ne savait qu'imparfaitement les péripéties de ce drame rural, allait et venait dans le village. Un jour, elle rencontra Jules et le salua innocemment. Le jeune médecin en rougit.

Mais bientôt elle cessa de sortir. On eut de mauvaises nouvelles de Maygrand. Les députés et les amis communs, qui avaient agi au commencement du différend, revinrent à la charge auprès du paysan...

— Vous le tuez! lui dit-on.

— Quoi? Est-il vraiment malade? interrogea Louveau.

— Très malade...

— Ah! je ne veux pas sa mort, la punition serait trop forte.

Et, séance tenante, il alla décrocher son mannequin auquel il mit le feu. Seulement il savait bien que cette concession était trop tardive pour rendre à Maygrand sa situation et sa santé.

Cependant la disparition du fantoche rendit un peu de courage au docteur. Il voulut prendre le dessus. Mais sa situation était vraiment trop désespérée. La meute des créanciers ne voulut plus attendre. Il fut saisi, le château ainsi que le parc furent mis en vente, par autorité de justice, pour la seconde fois depuis sept ans.

V

La vente aux enchères eut lieu au château même, un mardi.

Ce jour-là, pendant que Mme Maygrand et sa fille cachaient leur honte dans la petite maison jadis habitée par elles et limitrophe de la maison de Louveau, le mari, n'ayant plus rien à ménager, s'était rendu chez Richond où il attendait des nouvelles...

Le dos tourné à l'immense cheminée, il se tenait, les jambes écartées, les bras mous, une pipe aux dents, guettant, dans un silence farouche, le premier qui pourrait lui nommer l'acquéreur nouveau.

Quatre heures sonnaient quand le garde champêtre entra :

— Eh bien! demanda Maygrand.

— C'est fait, répondit le garde.

— Qui?...

— ... Louveau!!!... vous le savez bien.

A ce dernier coup, le médecin pâlit brusquement; sa pipe alla se briser à ses pieds; on le vit chanceler, et il se serait abattu sur le carreau si deux ou trois personnes ne s'étaient avancées en hâte pour le recevoir dans leurs bras..... une apoplexie venait de le terrasser.

— Il faut aller chercher un médecin, dit quelqu'un; M. Jules.

— Jules, Louveau! allons donc! pour l'achever!!!

— Mais pas du tout, M. Jules est un honnête garçon. J'y vais...

Quelques minutes plus tard, le fils du paysan accourait chez Richond, pratiquait une saignée et faisait transporter le mourant dans la petite maison où s'étaient terrées sa femme et sa fille.

Au moment où les gens qui portaient Maygrand inanimé arrivaient devant sa porte, accompagnés du jeune docteur, Louveau, revenant du château, qui était sien maintenant, croisa le triste cortège. D'un coup d'œil il devina tout. Sous la mine hypocrite qu'il crut devoir affecter, on vit briller un éclair de triomphe, tempéré cependant par la surprise de trouver son fils auprès du malheureux. Jules, lui, eut un instinct secret des mauvais sentiments de Louveau et laissa voir un mouvement d'humeur.

Deux heures plus tard, le jeune homme, très ému, rentrait chez lui; son père le regarda quelques instants en dessous, puis :

— Il est mort? demanda-t-il.

— Non, mais c'est une question d'heures, répondit Jules durement.

— Comme ça, dit Louveau, tu es sûr d'avoir toute la clientèle.

Et il ricana, mais Jules prit le propos fort mal.

— Ce que tu dis là est atroce. Il y a des bêtes féroces qui désarment devant la mort. Toi, pas.

— Eh! Dieu vivant! qu'est-ce qui te pique? Vas-tu prendre son parti, à présent? demanda Louveau avec la surprise peinte dans les yeux. Maygrand était une canaille. Je l'ai puni...

— De quel droit? demanda Jules se redressant.

— Comment, de quel droit? Voilà un homme qui...

— Oui, qu'a-t-il fait? Il t'avait promis de partager le parc qu'il a eu à bon compte, mais il ne t'a rien pris, après tout, pas un écu. Et toi, juge et partie, tu l'as condamné à mort et tu l'as tué comme un bourreau. Ce que tu lui reprochais, c'est un crève-cœur, une espérance déçue ; mettons qu'il t'avait joué. Toi, tu es son meurtrier. Quel est le plus coupable?

Louveau restait abasourdi.

Ce que disait son fils lui entrait bien dans l'oreille, mais ne pénétrait pas dans l'entendement...

— Il avait reçu de l'instruction, interrompit-il, moi pas. C'est lui qui me devait le bon exemple...

— Et comme il ne te l'a pas donné, tu l'assassines à petit feu pendant sept ans, sans un remords. Eh bien! ce que tu as fait là est abominable, je te le dis, moi qui ai aussi reçu de l'instruction...

La mère de Jules était survenue. En sa qualité de femme elle comprenait mieux les sentiments de son fils qu'elle appuyait de silencieuses affirmations de tête.

— En somme, ajouta Jules, il a commis une faute, et toi quelque chose qui ressemble à un crime.

— Ah! c'est trop fort, soutenir un pareil misérable!!!

— S'il était un misérable, repartit le jeune docteur très excité, sa femme et sa fille, elles, n'avaient commis aucune infamie, tu ne les en as pas moins ruinées, réduites à l'extrémité. J'aurais voulu pour ton châtiment que tu visses cette pauvre Marcelle sangloter sur la main inerte de son père...

— Ah! elles t'ont tourné la tête! tu es amoureux de la demoiselle.

— Eh! parles-en avec plus de respect. Encore une fois elles sont tes victimes plus que Maygrand lui-même. Lui mort, il ne souffrira plus. Mais elles, ces malheureuses, elles te devront leur misère et leur désespoir. Et tu te crois peut-être honnête homme!

— Je te dis que tu l'aimes!!!

— Je n'en sais rien. C'est fort possible. Mais elle m'était assurément indifférente avant ces événements. Cet amour, s'il me prend, c'est toi qui l'auras fait naître.

— Allons bon! s'écria Louveau.

— Et tu peux être sûr que si je l'aime, comme tu dis, je ne les laisserai pas dans le malheur!!!

En prononçant ces derniers mots, Jules sortit en battant la porte et retourna auprès de Maygrand. Quand il y arriva, le pauvre homme venait de rendre le dernier soupir.

Louveau, lui, resta fort troublé, en présence de sa femme qui hochait la tête... Au fond, il sentait bien que son fils avait raison. Mme Louveau disait à demi voix :

— Si maintenant quelqu'un venait te mettre constamment devant les yeux la scène de mort...

— Tais-toi, dit-il rudement.

VI

A partir de ce jour, Louveau perdit sa jactance et sa bonne humeur. Le parc de Romefort lui devint indifférent, ou, pour mieux dire, il en supportait mal la possession. Un secret instinct le lui faisait considérer comme du bien mal acquis. Mais pas plus que Maygrand, il n'aurait consenti à avouer sa méchante action. Il resta donc farouchement obstiné dans sa haine contre les deux femmes qui ne lui avaient rien fait.

Son fils, qui ne demeurait plus avec lui, vint un jour le voir et lui demander son consentement pour épouser Marcelle.

— Jamais! répondit Louveau.

— C'est bien! je m'en passerai.

Les actes respectueux lui furent signifiés. Le vieux paysan était malheureux comme les pierres. On parlait dans le village du mariage prochain. Jules n'avait pas besoin de son père, il gagnait beaucoup d'argent. Rien donc ne pouvait entraver cette union, d'autant que le fils avait hérité de la ténacité inexorable du père.

Que se passa-t-il dans la cervelle du bonhomme? Quelqu'un eût-il assez d'empire sur lui pour lui inspirer une résolution heureuse. Sa femme, en le suppliant, parvint-elle à vaincre son orgueil?

N'est-ce pas plutôt qu'effrayé de l'état moral où il s'enfonçait, il ne trouva d'autre moyen de se pardonner à lui-même qu'une sorte d'amende honorable ?

Le jour même de la noce, il se rendit chez son fils, et s'inclinant devant Mme Maygrand qui, hautaine, s'attendait à quelque algarade :

— Pardonnez-moi, dit-il, avec des larmes dans les yeux. Je suis un...

— Oh ! monsieur ! interrompit Marcelle avec infiniment de tact et de présence d'esprit.

Et elle lui prit les mains en pleurant elle-même.

— Et toi ? Jules.

— Oh ! moi, mon père, je t'aime bien. Ce que tu fais là est plus honnête, plus grand que tout ce que tu crois avoir accompli de bon dans ta vie. Ces dames t'ont pardonné...

— Vrai ? c'est vrai, madame Maygrand ?

— N'en doutez pas, monsieur Louveau.

— En ce cas, permettez-moi de donner le parc de Romefort en dot à ma belle-fille.

CAMILLE DEBANS.

LA SCIENCE AU COIN DU FEU

DILATATION DES CORPS PAR LA CHALEUR

Tout le monde connaît ces ballons-réclames que donnent à leurs clients les grands magasins de nouveautés ; chacun a pu remarquer qu'au bout de quelques jours, ces ballons diminuent de volume, se rident à la surface ; en un mot, ils se dégonflent peu à peu. Si l'on vient à placer un de ces ballons ridés dans un endroit chaud, au voisinage d'un poêle, ou mieux encore au-dessus d'une bouche de chaleur, les rides disparaissent rapidement comme si, au moyen d'un tube, on insufflait de l'air ou un gaz quelconque dans l'intérieur pour le regonfler. La chaleur a fait augmenter le volume de l'air ou du mélange gazeux enfermé dans l'enveloppe de caoutchouc : on dit que le gaz se dilate.

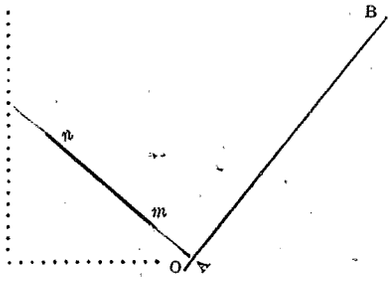

LA SCIENCE AU COIN DU FEU (Fig. 1). — Dilatation des corps par la chaleur.

S'il s'agit d'une tige métallique, l'effet de la dilatation est inappréciable à l'œil. Néanmoins, on peut rendre cette dilatation sensible par un artifice très simple. Imaginons un fil de fer ou mieux de cuivre (le cuivre se dilate plus que le fer) tendu obliquement par deux ficelles (fig. 1), l'une fixée à un mur, l'autre reliée en A à un levier O B mobile autour du point O, et tel que O A soit très petit et O B relativement grand (par exemple, O B = 100 fois O A).

Supposons que la tige *mn* s'allonge d'un dixième de millimètre, le point A s'abaissera d'une quantité égale ; or le point O restant fixe, le point B s'abaissera de 100 fois un dixième de millimètre ou d'un centimètre. L'œil qui n'aurait pu apercevoir l'abaissement du point A correspondant à une dilatation d'un dixième de millimètre, appréciera très bien le chemin parcouru par le point B puisqu'il sera d'un centimètre.

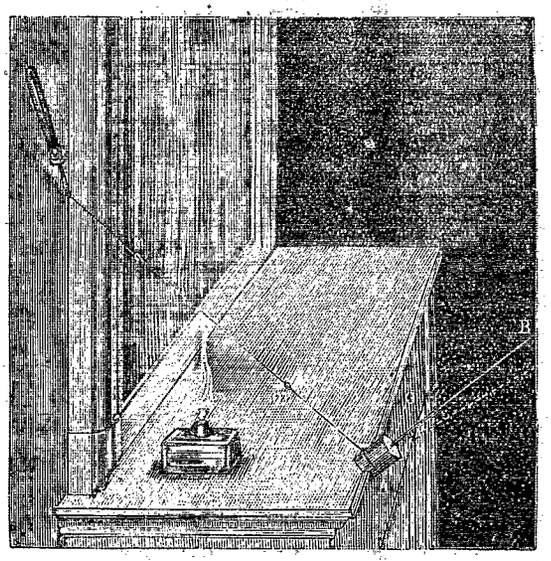

LA SCIENCE AU COIN DU FEU (Fig. 2). — Dilatation des corps par la chaleur. — Expérience faite à l'aide d'un fil métallique, d'un bouchon, d'un couteau de table et d'une baguette.

Voici comment on peut réaliser l'expérience. Au moyen de deux ficelles on tend un fil métallique terminé par deux crochets comme l'indique la figure 2 ; l'une des ficelles est attachée à un couteau de table dont la lame s'engage derrière la glace d'une cheminée ; l'autre ficelle est fixée à un bouchon dans lequel on a planté une longue baguette. Le bouchon a été entaillé à l'un des bouts, et l'entaille s'applique sur la moulure du marbre de la cheminée. On chauffe le fil métallique au moyen d'une lampe à alcool, d'une bougie ou de toute autre source de chaleur : la baguette s'abaisse aussitôt ; son déplacement est d'autant plus grand que la fraction $\frac{OA}{OB}$ est elle-même plus petite.

En laissant ensuite se refroidir le fil métallique, la baguette fixée dans le bouchon reprend sa position primitive. La conclusion, c'est que l'échauffement allonge le fil métallique, c'est-à-dire le dilate ; le refroidissement le raccourcit, c'est-à-dire le contracte.

La disposition de notre expérience équivaut à la construction d'un pyromètre. Dans notre prochain entretien, j'en indiquerai une autre beaucoup plus simple.

R. LEBLANC

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

LE PORTAIL DE LA CATHÉDRALE DE DAX

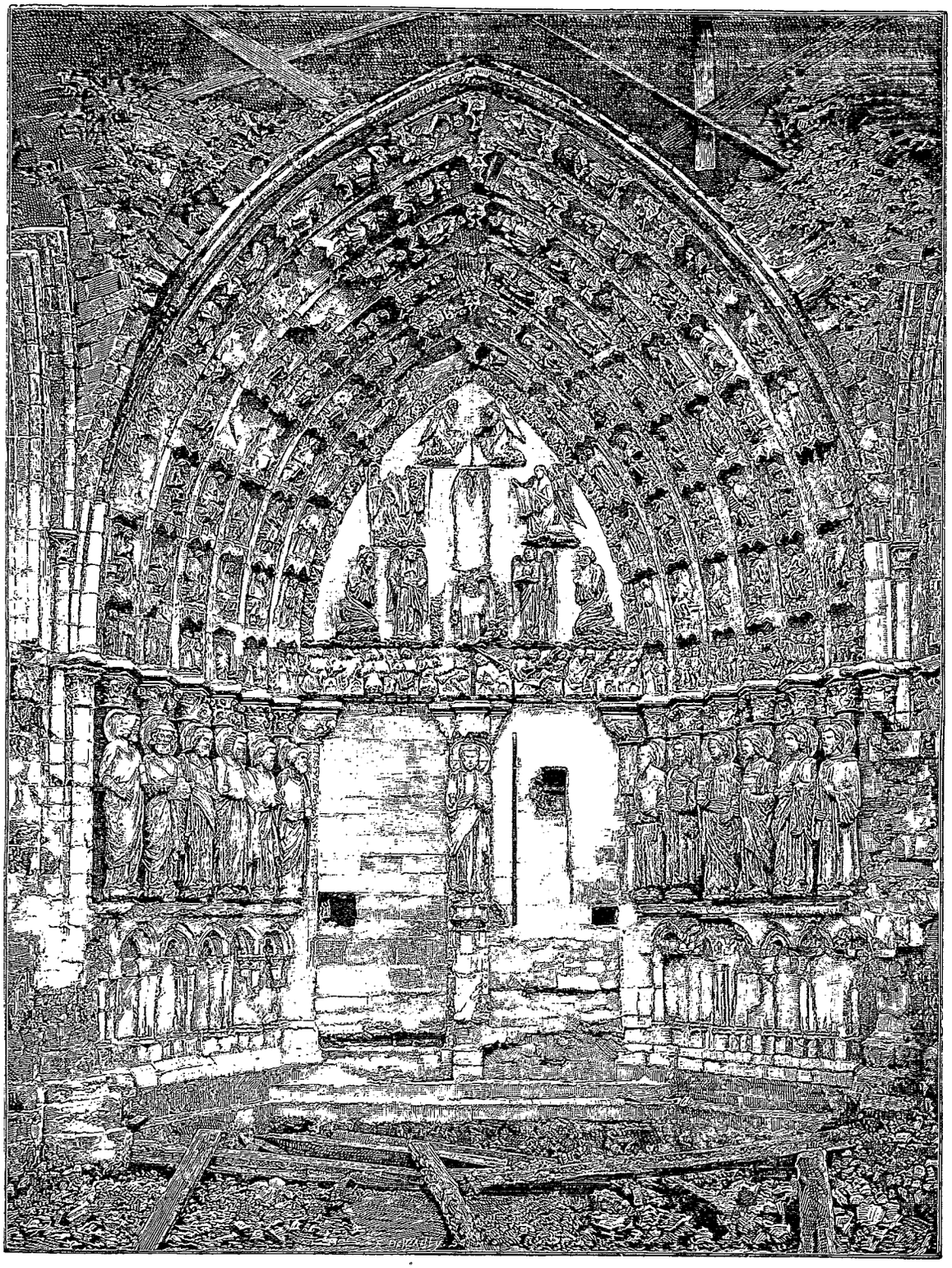

Portail de la cathédrale de Dax, d'après une photographie. — Gravure de Dewailly.

Si la cathédrale de Dax est un morceau d'architecture peu remarquable, son portail, en revanche, est un admirable échantillon de l'art ogival. Suivant M. l'abbé Pédezert, qui a publié une savante notice sur la cathédrale, ce portail, qui date visiblement du treizième siècle, doit être attribué à un architecte du Nord. Cette opinion est également celle d'autres archéologues parmi lesquels M. Léon Palustre, directeur de la Société d'archéologie de Tours. On ne connaît pas, en effet, au sud de la Loire, un spécimen de l'art gothique analogue à celui-ci.

Sur le pilastre central, le Christ docteur appuie ses pieds sur un lion, qui, lui-même, est accroupi

sur un chapiteau en forme de dais. Les statues des apôtres, par groupes de six, sur chacun des côtés, ont une hauteur de près de deux mètres.

Le linteau de la porte, dont l'état de vétusté nuit à la netteté des motifs décoratifs, est occupé par la Résurrection, le Jugement, l'Enfer et le Paradis.

La Résurrection est figurée par des morts qui sortent de leurs tombeaux. Quelques-uns de ces morts, particularité qu'il convient de noter, car elle est rare, sont porteurs d'urnes funéraires. A droite, sont placés les élus : ce sont des moines, des vierges avec des fleurs dans les mains, un homme et une femme qui symbolisent probablement le mariage, et, enfin, divers personnages ecclésiastiques.

A gauche, un démon entraîne trois damnés. C'est l'enfer. Parmi les sujets qui méritent une mention, à cause de la naïveté avec laquelle ils sont sculptés, se trouve une chaudière pleine de réprouvés. Au-dessous, des diables attisent le feu ; l'un d'eux est même armé d'un soufflet. On retrouve des motifs analogues dans nombre d'autres portails gothiques, notamment dans celui qui donne accès à l'un des bas-côtés de la cathédrale de Reims. Le sommet du tympan du portail de la cathédrale de Dax a été vraisemblablement occupé par un Christ juge, maintenant disparu, et qui devait avoir, auprès de lui, deux vierges, tenant l'une le soleil, l'autre la lune. Dans le bas, on retrouve la sainte Vierge et saint Jean, et, entre eux, un ange, qui, dans une balance, pèse les âmes. Un petit démon essaye de faire pencher l'un des plateaux de son côté.

Les six voussures de l'archivolte sont ornées de chapelets de statuettes. Les statuettes de la première voussure, au fond, figurent des anges; celles de la seconde, des femmes nimbées, assises et tenant des livres sur leurs mains; celles de la troisième, les vierges folles et les vierges sages; celles de la quatrième, les docteurs et les évêques; celles de la cinquième, les martyrs; celles de la sixième voussure, enfin, sont semblables à celles de la première.

Il convient d'ajouter que ce portail, qui se trouvait au seuil de la cathédrale, a dû, pour permettre l'agrandissement de celle-ci, être démoli. Il a été reconstruit pierre par pierre l'an dernier, avec un soin minutieux, à l'intérieur de la cathédrale, et c'est là, désormais, qu'on peut l'admirer.

UNE MORALISTE AUTRICHIENNE

MARIE D'EBNER-ESCHENBACH

Suite. — Voyez page 50.

Aussi, lorsque, plus tard, quelques-uns de ses admirateurs prièrent la baronne Ebner de donner à une scène de la capitale une aimable bluette qu'ils jugeaient capable de subir avec honneur les épreuves de la rampe, elle leur opposa un refus sans réplique. Mais les tentatives qu'elle avait faites de ce côté-là n'avaient pas été complètement inutiles : c'étaient des exercices où l'auteur avait appris, dans une certaine mesure, à créer des figures vivantes, à creuser des caractères, à faire manœuvrer des personnages dans une situation donnée, et les esprits exercés avaient démêlé sans peine, à côté de certaines maladresses, des qualités d'observation et d'expression qui porteraient des fruits savoureux lorsqu'elles pourraient se déployer dans le cadre le mieux approprié.

Ce cadre, Marie Ebner ne tarda pas à le trouver : c'était la nouvelle, c'était le roman. Brefs et rapides, ou se développant avec plus d'ampleur et de lenteur, ces récits, dont les héros sont empruntés tantôt aux classes les plus élevées, tantôt aux couches les plus profondes de la société, contiennent les analyses les plus fines et les plus délicates de la nature humaine. Les uns sont pleins d'une verve railleuse, malicieuse et humoristique s'exerçant avec légèreté et lançant avec dextérité des traits qui piquent sans envenimer la plaie ; dans cette catégorie, on trouve même une œuvre ou deux où la satire penche vers le genre de la caricature, sans y verser tout à fait [1]. Les autres, qui ont une allure plus grave, communiquent l'émotion la plus haute et la plus saine. Tel le roman tragique intitulé : *Inexpiable*, où l'auteur a étudié un des problèmes les plus troublants du cœur et de la vie de la femme. Mais, quels que soient les types qu'il essaye de peindre, que ces types soient empruntés au groupe des tragiques ou à la légion des comiques, l'écrivain les enveloppe tous d'une sincère sympathie, qui tantôt éclate avec une franchise sur laquelle personne ne pourrait se méprendre, tantôt se décèle par une inflexion légère de la voix, par une nuance à peine perceptible aux délicats, tantôt enfin se trahit par le seul fait de l'absence de ces traits amers, durs, impitoyables que recherchent avec prédilection les cœurs secs. Une secrète sympathie va de l'auteur aux êtres les plus difformes qu'il est amené à peindre, et ce sentiment de pure humanité donne à ses productions un caractère véritablement bienfaisant. C'est la source cachée dont la fraîcheur pénètre et monte, comme une sève vivifiante, dans toutes les branches et les veines de l'arbre, et s'épanouit en fleurs gracieuses, dont on respire le parfum avec délices.

II

En abordant le genre des « pensées » l'auteur de tant de nouvelles exquises ne s'engageait pas sur un terrain absolument nouveau pour lui. L'attrait que présente la nouvelle est assez semblable, par plus d'un point, à celui qu'offre l'œuvre du moraliste. La nouvelle suppose chez celui qui la

[1] Je citerai par exemple la nouvelle intitulée : les *Barons de Gemperlein*.

cultive le talent de concentrer beaucoup d'observations dans un cadre très restreint. Elle exige une grande légèreté de main et des mouvements d'une singulière prestesse. Il faut qu'elle dessine d'un trait une situation, et en tire, par un développement rapide, des conséquences poignantes ou désopilantes. Elle a cela de commun avec la maxime, avec l'aphorisme du moraliste, qu'elle donne à penser et laisse à deviner plus qu'elle n'en dit ; elle fait du lecteur le collaborateur de l'auteur et lui confie le soin d'achever dans son esprit ce qui n'est qu'ébauché et indiqué dans le livre. Elle doit presque toujours pouvoir se ramener, se résumer à une de ces phrases qui condensent en deux ou trois mots lumineux ou profonds la situation ou le mouvement de passion dont elle est le développement. La baronne Ebner avait mené de front les deux genres de composition. Dans plus d'une de ses œuvres d'imagination, d'ailleurs, des formules rapides, éclatant comme des éclairs et illuminant en une seconde toute une face de la question soulevée, avaient révélé, aux esprits attentifs, un talent qui ne pouvait plus les surprendre lorsque parut la première édition des *Aphorismes*.

En parcourant ce volume, le lecteur maître de plusieurs langues fera une première remarque qui prouve l'excellence de ce recueil : la plupart des axiomes qu'il renferme sont capables de subir victorieusement une épreuve redoutable — l'épreuve de la traduction. On peut les transvaser, directement en d'autres langues, en français par exemple, sans les affaiblir, sans être réduit, pour leur conserver ou du moins pour faire deviner leur force, leur sel ou leur grâce, à chercher trop loin l'équivalent des termes employés dans la rédaction originale. Cette épreuve met en évidence ce fait que les pensées dont il s'agit ne consistent pas essentiellement en jeux de mots plus ou moins ingénieux, en rapprochements purement extérieurs et artificiels, et ne tirent pas exclusivement leur prix du vêtement que leur a donné une industrie plus ou moins heureuse. Or, combien n'imprime-t-on pas de ces formules qui se décorent du nom pompeux de « pensées » et qui, à les regarder de près, ne sont pas autre chose que des calembours produisant ce cliquetis particulier qui est le signe du clinquant ? Sans doute, dans le volume de la baronne Ebner, on trouve quelques-uns de ces calembours, qui montrent bien qu'au besoin elle sait jongler avec les mots. C'est ainsi, par exemple, qu'elle exprime une pensée dont l'équivalent serait à peu près ceci :

« On ne saurait se faire une raison lorsqu'on n'a pas déjà une certaine dose de raison [1]. »

On rencontre aussi chez elle des propositions qui, sans être de simples amusements de l'esprit produits par le rebondissement d'un mot relancé en l'air, comme une balle élastique, avec un sens un peu différent de celui qu'il avait tout d'abord, plaisent surtout par leur aspect, leur air plus ou moins pittoresque, spirituel et piquant :

« Sur terre, la vocation de l'homme impartial est de s'asseoir entre deux chaises ; au ciel, il sera assis à la droite de Dieu. »

Mais l'immense majorité des réflexions que nous soumet l'auteur tirent leur valeur tout ensemble du fond et de la forme :

« La vertu, elle aussi, est un art, et ses partisans se divisent en pratiquants et en simples amateurs. »

« Une lecture qui éveille l'esprit est une nourriture qui ouvre l'appétit. »

« La vieillesse transfigure ou pétrifie. »

Ce qui frappe en second lieu le lecteur des *Aphorismes*, c'est la variété des phénomènes moraux sur lesquels s'est arrêtée la réflexion de la baronne Ebner, et la clairvoyante liberté d'esprit avec laquelle elle les a envisagés. L'essence de l'art a attiré et retenu longuement son attention, et elle nous dit, sur ce difficile et délicat problème, des choses qui se recommandent tout particulièrement à la méditation des contemporains :

« Artiste ! ce que tu ne peux pas ne pas créer, garde-toi de vouloir le créer. »

« Ce qui plaît le plus dans la beauté visible, c'est et ce sera à jamais la beauté invisible. »

« La nature, c'est la vérité ; l'art, c'est la vérité la plus haute. »

« La vieille sentence : « Tout commencement est difficile », ne s'applique qu'aux métiers. En art, rien n'est aussi difficile que d'achever, car achever, c'est parachever.

« C'est le caractère de l'artiste qui entretient à la fois et consume son talent. »

Même vérité frappante dans cette remarque sur la littérature :

« Quand on ne lit que les anciens, on est sûr de rester toujours nouveau. »

(A suivre.) ALFRED MARCHAND.

LA MAROQUINERIE

C'est, sans contredit, un des quartiers les plus pittoresques de la capitale que celui arrosé par la Bièvre et où s'exercent les différentes industries du cuir. Une chanson populaire a tracé cette physionomie de la petite et célèbre rivière :

La Bièvre est un ruisseau tout noir...

Un ruisseau tout noir, en effet, presqu'en totalité recouvert aujourd'hui par des voûtes maçonnées. Il ne se trahit, de distance en distance, que par de courtes apparitions entre des tanneries aux claire-voies garnies de peaux en train de sécher, ou entre des quais étroits, couverts de baquets remplis des ingrédients nécessaires à l'industrie du tannage. Si l'on en croit ses historiens, la tannerie (nous étions loin, alors, du tannage à l'électricité) [1], fut l'objet d'un pre-

[1] Il est à peine besoin de faire remarquer que dans le premier membre de la phrase le mot raison est pris dans le sens de résignation.

[1] Voir le *Tannage par l'électricité*, année 1890, page 365

mier règlement le 4 février 1567. Ce règlement prescrivit aux tanneurs d'avoir à s'installer à l'avenir hors des villes, sur le bord des rivières. Plus tard, en 1673, sous le ministère de Colbert, furent promulguées deux ordonnances donnant un délai d'un an à ces industriels pour se retirer aux faubourgs de Chaillot et Saint-Marcel, ou « autres lieux qui seront par eux indiqués au dehors de la ville ». Ces arrêtés maintenaient aux tanneurs et teinturiers leurs droits attachés au titre de *bourgeois de Paris*, dont ils avaient joui jusque-là, et leurs autres privilèges. C'est alors que la plupart d'entre eux allèrent s'établir sur les bords de la rivière des Gobelins, c'est-à-dire de la Bièvre.

Le vivant tableau qu'a reproduit le pinceau de M. Coeylas représente un des ateliers de maroquinerie de la rue Croulebarbe, située dans le voisinage de la Bièvre. La maroquinerie, on le sait, est l'art de teindre les cuirs. La véritable maroquinerie est de la peau de chèvre tannée et mise en couleur du côté de la fleur. On travaille aussi les peaux de mouton de la même manière et on les nomme « mouton maroquiné ». Les

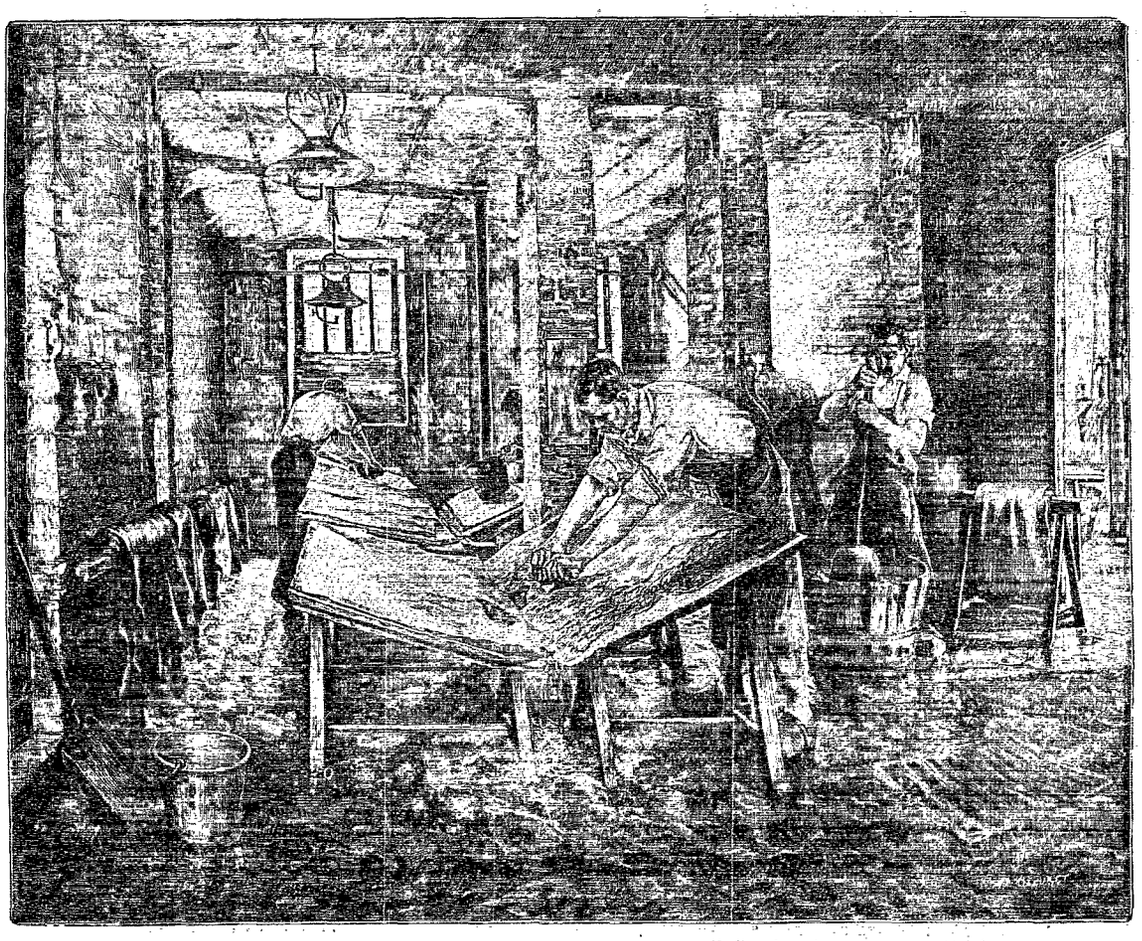

Les maroquiniers de la rue Croulebarbe. — Tableau de Coeylas. — Salon des Champs-Élysées de 1890.

premières notions qui parvinrent en France sur la fabrication du maroquin du Levant sont dues à Granger, chirurgien de la marine royale, qui voyagea dans diverses contrées par ordre du ministre Maurepas. La description de l'art du maroquinier fait l'objet d'une note qu'il adressa à l'Académie en 1735. C'est en 1749 que la première fabrique française de maroquin fut établie à Paris par un nommé Garon.

Cette industrie s'est, depuis lors, beaucoup perfectionnée et beaucoup accrue. Voici, fort brièvement, les principales opérations que subissent les peaux de chèvre avant d'être livrées aux artisans qui les utilisent pour des étuis, des portefeuilles, des porte-monnaie, etc. Il faut d'abord les ramollir, car elles arrivent sèches et en poil. Pour cela, on les trempe pendant quelques jours dans de l'eau croupie, après quoi elles sont rincées à l'eau fraîche puis écharnées, égouttées et plongées dans une dissolution de chaux. Cette dernière opération a pour but de tuméfier les peaux et d'en ouvrir les pores pour permettre l'extraction facile des poils. C'est ce qu'on appelle le débourrage. Il se pratique à l'aide d'un couteau de tanneur rond et non tranchant qu'on promène dans tous les sens sur la surface de la peau afin d'en faire tomber le poil. Puis, afin de les débarrasser de leur chaux, on les met dégorger dans l'eau, on les écharne à nouveau avec soin, on les débarrasse des liquides qu'elles contiennent en les comprimant sur un chevalet avec une sorte de couteau nommé querce. Entre

chacune de ces opérations on foule fortement les peaux dans des baquets à l'aide de pilons en bois.

Dans ces derniers temps, ce pilonnage a été remplacé par une violente agitation dans un tonneau rempli d'eau, dont la surface intérieure est garnie de chevilles en bois et qu'on fait tourner rapidement sur un axe horizontal. Certains fabricants opèrent le débourrage à l'aide de lessives alcalines. Ces préparations préliminaires terminées, on plonge les peaux dans des bains qu neutralisent l'action des dernières parcelles de chaux, resserrent le tissu de la peau et rendent la teinture plus solide. Les peaux passent ensuite dans un bain de teinture rouge. Après, on les rince et on procède au tannage. Elles reçoivent

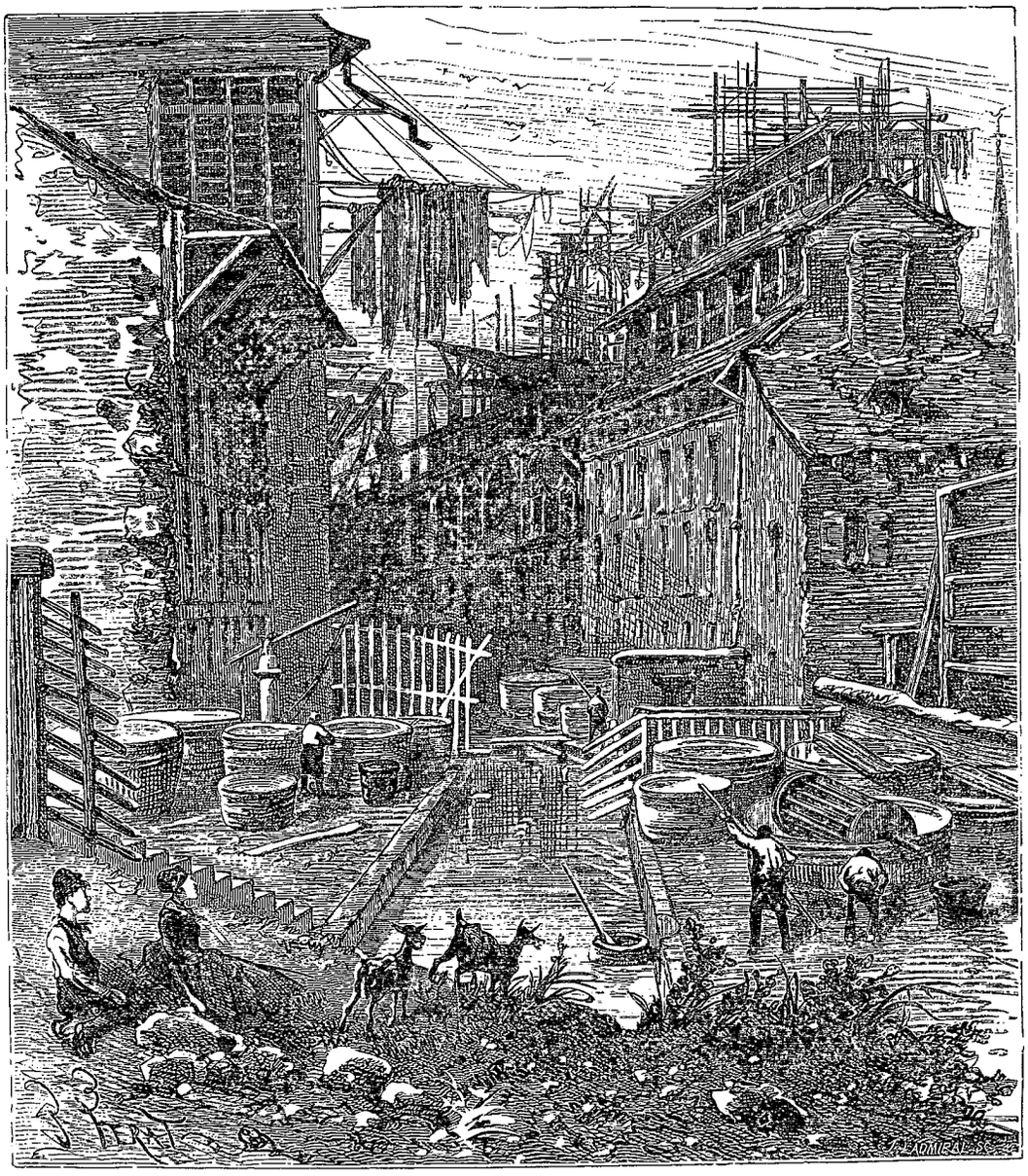

La Bièvre et ses tanneries (1).

leur couleur définitive : noire, bleue, violette, verte quand le tannage est terminé.

Les maroquins teints sont séchés, drayés, c'est-à-dire débarrassés des parties superflues, puis lissés à l'aide d'une pierre d'ardoise. Enfin il faut donner au maroquin ce qu'on appelle le *grain* ou *crépi*. On obtient le grain en frottant la peau lissée avec une paumelle de liège. En entrecroisant les coups de paumelle, ou en donnant un coup de lisse qui aplatit le grain en certaines parties, on produit le grain cassé, le grain d'orge et le grain quadrillé.

(1) Gravure des *Merveilles de l'Industrie*.

La Frivolité

Elle est dans les objets, elle est dans les hommes. Les objets sont frivoles quand ils n'ont pas nécessairement rapport au bonheur et à la perfection de notre être. Les hommes sont frivoles

quand ils s'occupent sérieusement des objets frivoles ou quand ils traitent légèrement les objets sérieux. On est frivole parce qu'on n'a pas assez d'étendue et de justesse dans l'esprit pour mesurer le prix des choses, du temps et de son existence. On est frivole par vanité, lorsqu'on veut plaire dans le monde où on est emporté par l'exemple et l'usage; lorsqu'on adopte par faiblesse les goûts et les idées du grand nombre; lorsqu'en les imitant et en répétant on croit sentir et penser. On est frivole lorsqu'on est sans passions et sans vertus : alors, pour se délivrer de l'ennui de chaque jour, on se livre chaque jour à quelque amusement qui cesse bientôt d'en être un; on se recherche sur les fantaisies; on est avide de nouveaux objets, autour desquels l'esprit vole sans méditer, sans s'éclairer; le cœur reste vide au milieu des spectacles, de la philosophie, des affaires, des beaux-arts, des amusements, des faux devoirs, des dissertations, des bons mots et quelquefois des belles actions. Si la frivolité pouvait exister longtemps avec de vrais talents et l'amour des vertus, elle détruirait l'un et l'autre; l'homme honnête et sensé se trouverait précipité dans l'ineptie et la dépravation. Il y aura toujours pour tous les hommes un remède contre la frivolité : l'étude de leurs devoirs comme homme et comme citoyen.

DIDEROT.

Le devoir est d'être utile, non comme on le désire, mais comme on le peut. AMIEL.

LE TÉLÉPHONE ENTRE PARIS ET LONDRES

Depuis quelques jours, Paris serait relié à Londres par une ligne téléphonique sans un accident qui a retardé le rattachement du câble au littoral anglais. Après avoir immergé le câble le 10 mars dernier, à partir de Calais, le navire le *Monarch* était arrivé en face des côtes anglaises quand une tempête violente l'obligea à rentrer au port. Son capitaine, ne songeant qu'au salut de l'équipage, dut même faire jeter à la mer tout ce qui restait du câble à poser. Il faudra donc, lorsqu'on reprendra les travaux, repêcher le câble au fond de la mer. La ligne téléphonique est d'abord aérienne de Paris à Calais ou, plus exactement, de Paris à Sangatte, petite commune voisine de Calais, qui est déjà l'origine du câble télégraphique sous-marin reliant la France et l'Angleterre. Cette partie aérienne de la ligne repose sur les poteaux télégraphiques. Sa longueur est de 325 kilomètres environ. On remarquera que la distance de Paris à Calais, par la voie ferrée directe, est moindre que celle que nous indiquons, d'à peu près 25 kilomètres. Cette différence tient à ce que la ligne téléphonique aérienne, au lieu de gagner Amiens par Creil, suit la voie du chemin de fer de Soissons jusqu'à Crépy-en-Valois, en passant par Ormoy; puis rejoint Amiens par Verberie, Estrées-Saint-Denis, Montdidier, etc.; et, à partir d'Amiens, suit la ligne directe de Paris à Calais, c'est-à-dire passe par Abbeville, Boulogne, pour aboutir à Sangatte.

A Sangatte, le fil aérien pénètre dans une guérite téléphonique adossée à la cabine déjà existante pour le câble télégraphique sous-marin. C'est de cette guérite que part le câble téléphonique. Il a été enfoui à 1 mètre de profondeur, sous la grève, jusqu'au niveau des plus basses eaux. A partir de ce point, le câble a été déposé au fond de la mer, ce qui n'a présenté, jusqu'au moment où la tempête a éclaté, aucune difficulté dans la traversée de la Manche, les plus grandes profondeurs qu'on ait eu à atteindre étant de 60 mètres. Le câble téléphonique est déposé parallèlement au câble télégraphique et à une distance de 2 milles. La longueur du câble immergé est de 28 kilomètres.

Le câble sous-marin doit aboutir à Douvres ou, plus exactement, à la baie de Sainte-Margarets, dans une guérite identique à celle de Sangatte. De là, la ligne redevient aérienne pendant 120 kilomètres et se termine à Londres. La longueur totale est donc de près de 600 kilomètres.

Des précautions avaient été prises pour que la transmission de la parole entre Paris et Londres, et réciproquement, fût aussi nette que possible. Le fil, ou plutôt les deux fils — car on sait que les lignes téléphoniques comportent deux fils, aller et retour — ont été choisis de haute conductibilité. Les fils employés ordinairement ont $0^m,0025$ de diamètre; ceux de la ligne de Paris-Bruxelles ont $0^m,003$. Les fils aériens de la nouvelle ligne sont en bronze et ont $0^m,005$ de diamètre.

Le câble téléphonique sous-marin se compose, comme un câble télégraphique, d'un conducteur central, pour la circulation du courant, d'une enveloppe isolante qui empêche que le courant circulant dans le conducteur central ne se perde

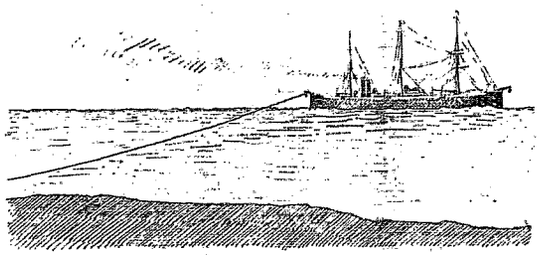

L'immersion du cable téléphonique entre Douvres et Calais, par le navire le *Monarch*.

dans la mer : enfin d'un revêtement extérieur qui protège l'enveloppe isolante contre les avaries pouvant résulter du frottement sur le fond de la mer, du passage des ancres, etc. Notre figure 3 présente une coupe du câble téléphonique entre Calais et Douvres. Les conducteurs centraux sont au nombre de quatre, formés chacun par un toron de cinq fils de bronze. Chaque

circuit téléphonique exigeant deux fils, l'aller et retour, on voit que le câble téléphonique entre Calais et Douvres comporte deux circuits. Chacun de ces conducteurs est entouré d'une enveloppe isolante en gutta-percha, visible en noir sur notre dessin : les quatre câbles ainsi obtenus sont groupés et entourés d'une forte épaisseur de

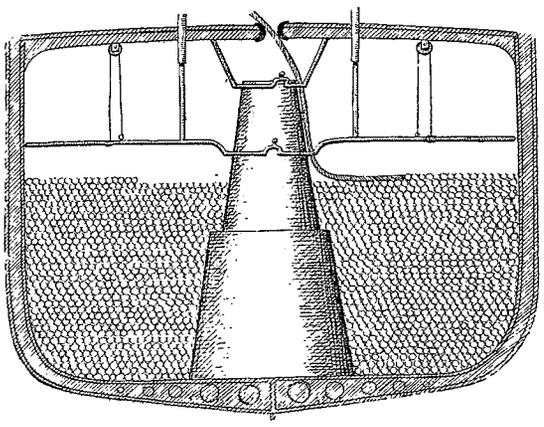

FIGURE 2. — Coupe verticale de la cuve dans laquelle le câble téléphonique est enroulé à bord du navire d'immersion.

chanvre. L'armature extérieure est formée d'un toron de gros fils de fer, recouverts d'une dernière enveloppe protectrice bitumée.

Ce sont des bâtiments spéciaux qui constituent la flotte affectée à la pose et à l'entretien des câbles sous-marins. Celui qui a servi à l'immersion du câble téléphonique est le *Monarch*. En général, ces bateaux jaugent 6,000 tonneaux, et mesurent 120 mètres de long sur 17 de large et 12 de profondeur. Des parois toutes droites leur ont assuré une vaste capacité et ont permis d'y installer trois cuves de 18 mètres de diamètre sur 9 de profondeur, dont nous verrons l'usage dans un instant. La coque est double ; et l'intervalle compris entre ces deux parois comporte un certain nombre de compartiments étanches que l'on remplit d'eau lorsque le navire allégé par l'immersion du câble exige qu'on augmente le lest. Le *Monarch*, ainsi

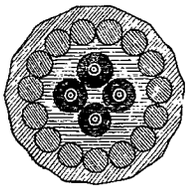

FIGURE 3. — COUPE DU CABLE TÉLÉPHONIQUE. — Le câble se compose d'une enveloppe extérieure en chanvre goudronné ; d'une armature de fils de fer ; d'une deuxième enveloppe intérieure de chanvre ; de quatre fils de bronze entourés de gutta-percha.

d'ailleurs que les navires chargés de procéder à l'immersion des câbles, diffère des autres navires en ce que son avant et son arrière sont exactement semblables l'un à l'autre. Il est muni d'un gouvernail à chacune de ses extrémités et peut ainsi aller en avant ou en arrière soit qu'il s'agisse d'immerger ou de relever un câble. Ajoutons que le pont supérieur est libre, dans une certaine largeur du moins, sur toute sa longueur, afin de donner passage au câble et faire place aux machines de pose et de relèvement.

Les cuves, dont nous avons parlé et dont notre figure 2 représente une coupe transversale, sont destinées à emmagasiner le câble. Elles sont faites en plaques de fer d'un centimètre environ d'épaisseur, et absolument étanches. Suivant l'axe de la cuve est disposé un tronc de cône en tôle, mesurant au moins deux mètres de diamètre à la base afin que la flexion des premiers tours du câble ne soit pas trop vive.

Le câble téléphonique qui relie Calais à Douvres a été fabriqué à Londres : c'est là que s'est effectué le « lovage » du câble dans les cuves. Ce câble, soutenu de distance en distance par de petites poulies, arrive sur un tambour placé au-dessus de la cuve dans laquelle il doit être enroulé. Ce tambour, muni d'un compteur, est actionné par une machine à vapeur. On commence le lovage sur le fond de la cuve en partant des bords extérieurs et en serrant les tours les uns contre les autres jusqu'à ce qu'on arrive au cône. On fait alors repartir le câble, tangentiellement au cône, par dessus la première couche jusqu'aux parois de la cuve, et on commence le lovage de la seconde couche. Chaque couche est badigeonnée avec un lait de chaux pour éviter l'adhérence due à la couche bitumeuse qui recouvre le câble. En outre, la cuve est remplie d'eau au fur et à mesure que les couches s'élèvent, de telle sorte que l'eau affleure constamment la couche qu'on enroule.

Quand on procède à l'immersion du câble, il faut éviter que plusieurs tours du câble ne se soulèvent à la fois. Dans ce but, le câble est guidé par des tubes circulaires en fer. L'un, très

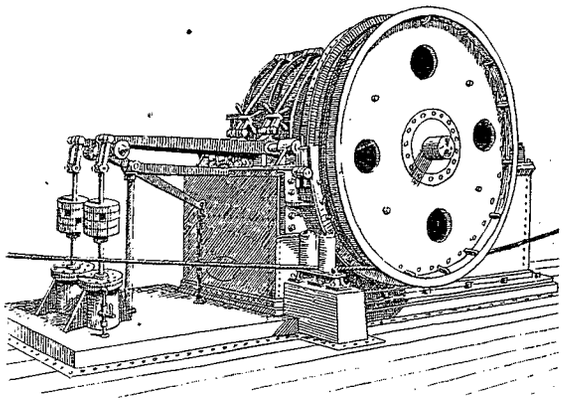

FIGURE 4. — TAMBOUR. — Tambour avec freins servant à guider et à régler le déroulement du câble téléphonique à sa sortie de la cuve.

voisin de la petite base du tronc de cône, est fixé invariablement au plafond de la cuve. L'autre un peu plus grand que la plus grande base du cône, est relié à quatre traverses horizontales en fer creux arrondies à leurs points d'attache sur le cercle ; leur extrémité opposée, libre, est mobile à l'intérieur des rainures verticales pratiquées dans les parois de la cuve. Une corde attachée

aux traverses s'enroule autour de poulies fixées au plafond et permet d'abaisser et de relever à volonté le cercle qui doit être à 40 ou 50 centimètres au plus de la couche du câble qui se déroule.

Le câble arrive sur le pont, et, guidé par des dalles en bois ou en fer, passe sur la machine de pose, proprement dite, dont les parties essentielles sont le tambour et la roue d'immersion.

Le tambour (fig. 4), est une grande roue de 2 mètres de diamètre, à gorge plate. Le câble s'enroule trois ou quatre fois sur le tambour : les brins d'arrivée et de départ n'étant pas, par suite, dans un même plan, pour donner à chaque brin la direction qu'il doit prendre, on fait passer le câble entre deux rouleaux verticaux qu'on cale dans la position qui convient.

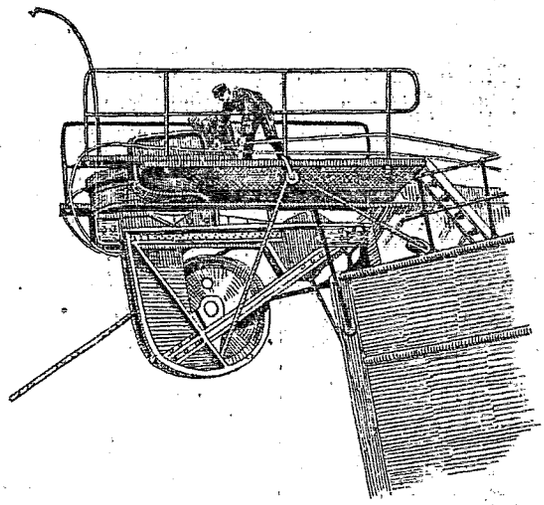

FIGURE 5. — Roue d'immersion du câble téléphonique installée à l'extrémité du navire.

Il faut éviter que le câble ne se déroule trop rapidement. A cet effet, on règle le déroulement du câble au moyen des freins. Ils se composent de deux tambours d'un diamètre un peu inférieur à celui du tambour de pose et montés sur le même arbre que ce dernier. Chacun de ces deux tambours est embrassé par une série de sabots de bois fixés à deux lames d'acier minces, très flexibles. En pesant sur l'extrémité d'un levier, les lames d'acier serrent les sabots de bois contre le tambour qui retient le câble, au cas où le déroulement est trop rapide.

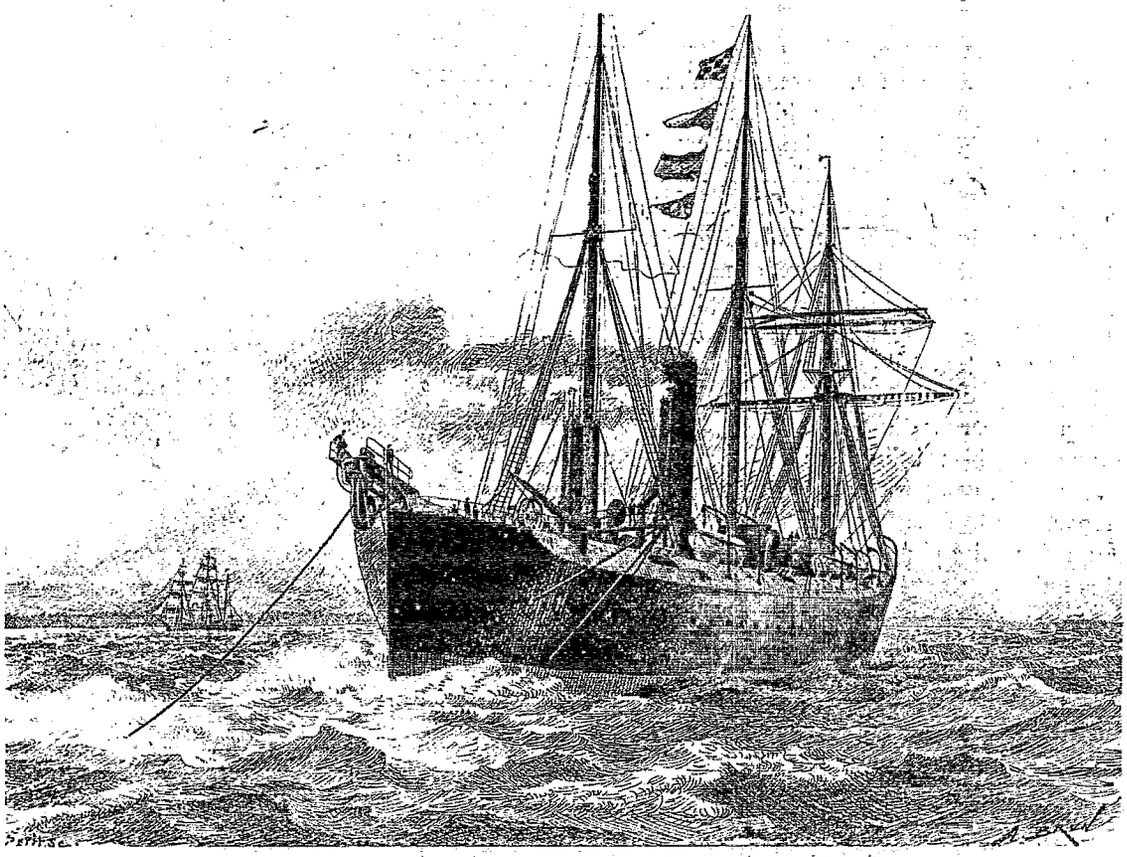

L'IMMERSION DU CABLE TÉLÉPHONIQUE ENTRE DOUVRES ET CALAIS. — Le *Monarch*, navire employé à l'immersion du câble téléphonique le 10 mars dernier. — Dessin de Brun.

Au sortir du tambour, le câble tombe dans la mer après avoir passé sur la roue d'immersion (fig. 5), placée à l'arrière du navire.

Pendant l'immersion du câble, on procède à des essais électriques, dont le détail serait trop long à expliquer ici, qui permettent de s'assurer que le câble n'a aucune avarie.

LE TAPIR AMÉRICAIN

Dès mon arrivée au Darien, j'entendis parler d'un animal fabuleux, gros comme un cheval,

rond et gras comme un porc, la tête semblable à celle d'un âne. On l'appelait *macho de monte*, *buey salvaje* (mulet ou bœuf sauvage). Cette description et ces désignations m'égaraient et m'intriguaient. Je mis du temps à reconnaître qu'il s'agissait là tout bonnement du tapir.

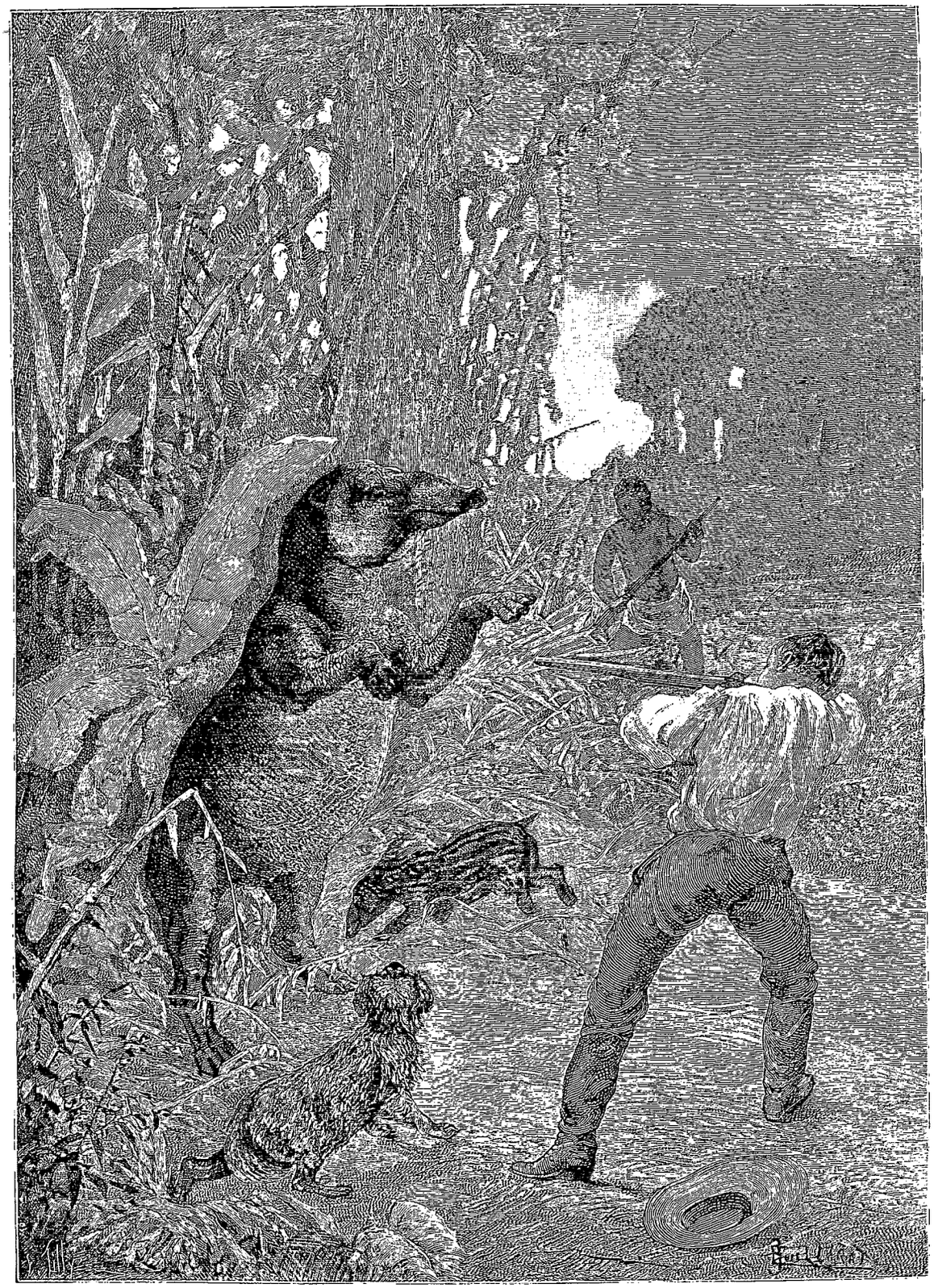

Le tapir américain. — Une chasse au tapir dans les forêts vierges de la Colombie. — Dessin de Juillerat.

Des récits de chasse, racontés par mes Indiens autour des feux de bivouac, me mirent rapidement au courant des habitudes de ce pachyderme. Je sus qu'il marchait au fond de l'eau, à la façon de l'hippopotame, et qu'il y restait facilement plus de cinq minutes, sans remonter pour

respirer à la surface. Il aimait à se vautrer pendant la journée dans la boue gluante des lagunes, afin de se débarrasser des innombrables parasites (garapates, niguas, etc.), qui le tourmentaient de leurs morsures, malgré l'épaisseur de son cuir. Plus tard, je fus à même de remarquer que ce cuir était presque entièrement dépourvu de poils. La crinière, décrite par Brehm, manque absolument. Les hommes m'assurèrent aussi que les os des jambes étaient massifs et sans moelle, et que c'était là la raison de la force prodigieuse du *macho*.

Mais, après trois mois de courses dans la forêt, je n'avais pas encore réussi à apercevoir un tapir. Je ne voyais de lui que les profondes entailles que ses énormes pattes creusent dans le sol humide et les larges sentiers qu'il ouvre à travers les broussailles et les arbustes. Trois doigts bien écartés marquaient chaque patte postérieure; les pattes antérieures en offraient quatre, dont l'un moins accentué que les autres.

Dans certains districts, je remarquai quantité de ces pistes qui se croisaient en tous sens, mais outes indépendantes les unes des autres. Je fus surpris de n'avoir pas encore rencontré vivant l'un de ces animaux, dans un pays où ils paraissaient abonder. Un jour enfin, sur une colline solitaire, au moment où j'accomplissais une descente périlleuse, une masse noire bondit devant moi avec un fracas indescriptible et une telle rapidité que je restai ébloui. Pendant trois minutes, j'entendis un galop furieux qui s'enfonçait au creux du ravin.

— « C'est le *macho* », me dit le nègre qui m'accompagnait.

A quelques pas en avant, au milieu de taillis épais, j'aperçus la *cama* (le gîte) du tapir. Sur près de deux mètres carrés d'étendue, la terre était foulée; l'herbe, souillée de marques boueuses de différents tons, indiquait que l'animal habitait ce gîte depuis quelque temps déjà.

*

Mais je ne tardai pas à faire avec le tapir plus intimement connaissance. Un de nos chasseurs réussit à tuer un *macho* qu'il guettait depuis plusieurs jours. Nous étions alors aux mines dans un complet dénûment : pas de farine, pas de conserves. Le retentissement de la dynamite épouvantait les hôtes de la forêt vierge où nous vivions et les repoussait à des lieues loin de nous. La vue des quatre quartiers de viande saignante qu'apportaient les Indiens, nous fit lancer des cris de joie. Sur cent ouvriers que nous avions, quatre-vingts déclarèrent qu'ils n'en mangeraient pas.

— « Çà fait bouillir les humeurs », disaient-ils.

A ce moment-là, nous nous occupions fort peu de nos humeurs, M. Félix Ch... et moi, et nous dévorâmes consciencieusement un bifteck saignant et des *grillades de cœur de tapir*. Je déclare même que le bouillon du pot-au-feu avait ce jour-là de grands *yeux* bien réjouissants.

La viande de tapir jouit, en effet, d'une réputation presque aussi détestable que celle du pécari (*zaino*). Pour ce dernier, au cours de mes trois années passées au Darien, j'ai pu reconnaître qu'il n'avait pas volé sa réputation. Mon compagnon, M. F. Ch..., lui doit la dysenterie qui l'obligea à retourner en France. Quant au tapir, je n'ose rien affirmer. J'en ai mangé toutes les fois que j'ai pu; sa chair est aussi savoureuse que celle du bœuf, et je m'en suis toujours bien trouvé. De même les Indiens *Chacoes* de pure race se nourrissent presque exclusivement de cette chair et le font impunément. Mais j'ai vu mes ouvriers, des mulâtres, des *sang-mêlé*, souffrir de furoncles et d'éruptions bien caractéristiques, après s'être nourris pendant deux jours de viande de *macho*. D'autre part j'ai pu voir que les Indiens *Cunas*, qui chassent très rarement le tapir, considèrent son sang comme le meilleur remède contre les dépôts d'humeur et certains cas d'éléphantiasis.

*

Plusieurs aventures de chasse me renseignèrent sur les faits et gestes de ce pachyderme.

J'aimais à me faire accompagner dans la forêt par un certain Oscar Glover, ancien marin anglais, déserteur, réfugié au Darien depuis plus de vingt ans. La recherche du caoutchouc et des *placers* (mines d'or d'alluvions) lui avait révélé tous les secrets de ce pays vierge. Il était bon chasseur.

Un soir, à la tombée de la nuit, nous suivions le *rio Seteganti*, à trois ou quatre cents mètres du *rancho*. C'est l'heure où tous les animaux quittent ou regagnent leurs gîtes. Un chevreuil, qui passait, attira Glover dans les buissons. Ses deux chiens étaient partis en japant sur la piste d'un agouti. Tout à coup des cris retentirent, coupés de sifflements stridents. Je courus de ce côté, mais j'étais encore inhabile à manier le *machete* (coutelas) et des lianes m'arrêtaient à chaque instant. Tout en taillant les branchages devant moi, je criais de toutes mes forces, car je devinais que mon compagnon était aux prises avec un ennemi sérieux, un jaguar, une bande de pécaris. Pouvais-je m'attendre au spectacle aussi comique que terrifiant que j'eus bientôt sous les yeux! Un tapir *dansait* sur le corps de mon compagnon. Entre les grosses pattes du quadrupède s'agitaient désespérément les longues jambes maigres du malheureux Anglais. Autour d'eux se trémoussait un jeune tapir, de la taille d'un chat. Il paraissait s'amuser énormément des prouesses de sa mère; sa petite trompe et sa queue minuscule frétillaient. Cette scène ne dura qu'un moment. Mon apparition mit le couple en fuite. Je ne pus retenir un fou rire, en suivant de l'œil la gracieuse petite bête qui se hâtait derrière sa mère, de tout l'effort de ses courtes jambes. Les sifflements aigus semblaient dire : « Attends-moi! attends-moi! » Mais celle-ci se

précipitait follement dans les taillis; des arbres gros comme le bras s'abattaient sur son passage.

J'eus honte de cette irrésistible éclat de gaîté, je revins près de l'Anglais évanoui. Je le traînai, plutôt que je ne le portai, jusqu'à la rivière. Des hommes accoururent du rancho et m'aidèrent à l'étendre sur un lit de camp. Il fut longtemps sans reprendre son travail et il me raconta qu'il n'avait pas vu la bête venir sur lui, elle l'avait attaqué à l'improviste tandis qu'il s'apprêtait à tirer un chevreuil.

*

Je fus témoin du même fait quelques mois plus tard. La compagnie cherchait à établir une route définitive entre notre port, *El Real de Santa-Maria* et les mines. L'histoire raconte qu'au commencement du siècle dernier, les Espagnols, qui exploitaient ces mines de Cana, avaient construit une route magnifique qui reliait leurs établissements de l'intérieur aux villages de la *Tuyra*, la grande artère fluviale du pays. On crut reconnaître des traces de ce travail aux environs des grandes lagunes que ce fleuve traverse avant d'être navigable. Le directeur me confia cette exploration.

Je me souviens que je partis avec deux hommes, deux jeunes mineurs Antioquiens, très courageux, mais ignorants des choses de la forêt. Je me souviens aussi des provisions qu'on nous octroya pour une excursion de huit jours : six piteuses boîtes de sardines, dix livres de riz, deux livres de saindoux, une livre de biscuit. Je reconnus vite le fameux chemin des Espagnols : c'était tout bonnement une de ces larges routes que les bandes de porcs sauvages se tracent dans la forêt. A l'approche des lagunes, le terrain était littéralement labouré par les pas des tapirs. En moins de deux heures, nous en aperçûmes six. Ils se levaient précipitamment de la vase où ils se vautraient. Je résolus d'en abattre un, car nos provisions ne pouvaient aller loin. Chacun de nous armé de son rifle, nous nous avançâmes silencieusement sur une ligne, en nous dissimulant derrière les buissons. Je me trouvai tout à coup en présence du tapir, à trois pas de lui. Faut-il avouer que je ne sus trop ce que j'allais faire? Instinctivement je tendis ma carabine, mais ce simple mouvement le fit se dresser et bondir avec une célérité prodigieuse. Et je n'avais pas eu le temps de presser la détente, qu'il était déjà debout devant moi, sur les pattes de derrière, comme fait l'ours pour écraser le chasseur. Je compare maintenant le sourd grognement qu'il rendit, à celui du sanglier en fureur. Je fis un saut en arrière, une balle le blessa au cou. En s'enfuyant pour gagner la lagune, il passa devant l'un des antioquiens, qui lui déchargea son fusil. Ses sifflements se perdirent dans les buissons. Mais le sang nous guida jusqu'à lui, un coup de revolver l'acheva. Mes hommes s'emparèrent des sabots, les gens du pays y attachant de grandes vertus curatives. Je dus abandonner la peau, qui pesait plus de vingt-cinq livres. Nous nous contentâmes d'emporter le cœur et le filet, sans oublier les pattes, qui produisent une huile excellente, propre à l'entretien des armes.

VICTOR FORBIN.

UN IVOIRE BYZANTIN AU LOUVRE

Le Musée du Louvre vient d'acheter aux héritiers de M. Harbaville, un collectionneur éclairé d'Arras, un triptyque byzantin, que son parfait état de conservation et la finesse des sculptures dont il est orné, mettent au-dessus de tous les objets similaires que possédait déjà notre premier musée. M. Harbaville le tenait de son beau-père, M. de Beugny de Pommeras; mais là s'arrête l'histoire connue des pérégrinations qu'a faites ce merveilleux objet depuis le dixième siècle. L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il aurait été apporté en Occident après le pillage de Constantinople par les croisés en 1204, et enfoui dans le trésor d'une église de l'Artois ou des provinces voisines. Ses détenteurs, ignorants ou jaloux, ne le livrèrent pas à la curiosité publique, ne le firent figurer sur aucun catalogue, en sorte que son existence en était ignorée. Désormais, il occupera, parmi nos richesses artistiques, la place d'honneur qui lui est due.

Cet ivoire a la forme d'un rectangle, divisé en trois panneaux distincts, que des charnières d'argent permettent de replier à volonté. Le triptyque ouvert mesure $0^{m},282$. Le panneau central, accru de deux plinthes rapportées a $0^{m}242$ de haut sur $0^{m}142$ de large. Les volets ont $0^{m}217$ sur $0^{m}070$ de large.

Les deux faces sont sculptées. Un bandeau horizontal divise, sur la face antérieure, le panneau du milieu en deux registres. En haut de ce panneau apparaît le Christ, assis sur une *cathedra*, merveilleusement ciselée. La tête chevelue est entourée d'un nimbe; de la main droite il bénit, à la manière grecque, le petit doigt et l'annulaire repliés; sous le bras gauche il tient un livre, un *Codex*, muni de fermoirs. Sur le siège est un coussin brodé et les montants du dossier sont cylindriques et décorés de bouquets de fleurs. Au-dessus des épaules, deux bustes d'anges émergent de médaillons encadrés d'un bourrelet chargé d'étoiles. Deux personnages debout, la tête inclinée, les mains ouvertes, adorent le Christ. A droite, saint Jean-Baptiste; à gauche, la Vierge. L'attribution de la gauche à la mère du Christ est fréquente dans les monuments byzantins quand elle figure à côté de son fils, en face du précurseur. Le moine Denys au quinzième siècle avait même prescrit comme règle absolue cette disposition iconographique. Le moine se trompait toutefois, car il nous est resté de nombreux exemples qui prouvent que cette règle,

comme beaucoup d'autres, a subi des infractions.

Passons au registre inférieur. Il comporte cinq personnages debout. Au milieu, saint Pierre; à sa droite, saint Jean l'évangéliste, le front dégarni; saint Jacques le Majeur, frère du précédent; à gauche, saint Paul, chauve, la barbe négligée, tenant à la main, ainsi que saint Jean, le *Codex*, qui indique qu'ils sont les fondateurs de la théologie chrétienne. Enfin saint André, barbe et chevelure élégamment bouclées, comme sur la plupart des bustes grecs que nous voyons au Louvre. Les deux plinthes sont délicatement fouillées et donnent l'illusion d'une dentelle.

Sur chacun des volets sont quatre figures en pied de saints et deux médaillons enfermant des personnages sacrés. D'abord les deux guerriers, saint Théodore le général et saint Théodore Tyron qui tiennent d'une main la *hasta*, ou longue lance, et de l'autre le fourreau d'une épée; ils portent la cuirasse, la chlamyde et des bottes molles. Au-dessous d'eux les bustes de saint Thomas, l'apôtre, et saint Mercure, les séparant des deux autres saints debout, saint Aréthas et saint Eustrate.

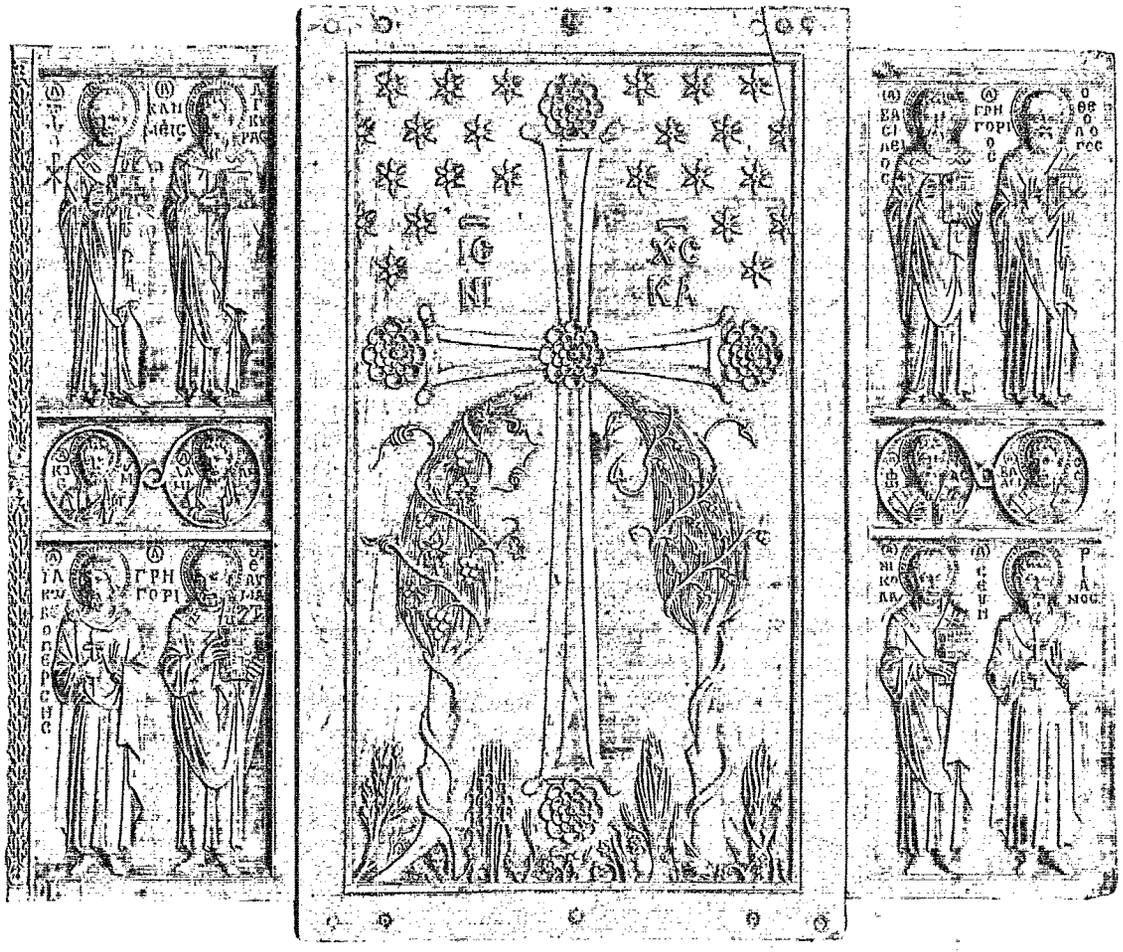

Ivoire sculpté du dixième siècle. — Triptyque byzantin provenant de la collection de M. Harbaville et récemment acquis par le Musée du Louvre (face postérieure).

Le volet gauche offre la même disposition que le volet droit : quatre saints en pied, saint Georges, le glorieux défenseur du Christ, dans une attitude très énergique, la lance en arrêt; saint Eustache, autre guerrier, d'une popularité moins grande, qui avait un sanctuaire à Constantinople; au-dessous, saint Démétrius et saint Procope, une croix à la main; dans les médaillons, saint Philippe et saint Pantélémon.

Le revers du triptyque n'a pas été, certes, plus négligé par l'artiste. Les deux volets ressemblent à ceux de la face antérieure. Les quatre figures debout du volet droit sont celles de saint Basile le Grand, Grégoire de Naziance, saint Nicolas et saint Sévérien. Dans les médaillons, saint Phocas et saint Blaise. Sur le volet de gauche, saint Jean Chrysostome, saint Clément, saint Grégoire le Thaumaturge et saint Jacques le Persan. Entre eux les bustes de Cosme et de Damien. Sur le panneau central une croix à longue hampe, aux extrémités larges formant un arc de cercle. Dans chaque arc une fleur polypétale, et une autre à l'entrecroisement des branches. Ces fleurs ne peuvent être que des renoncules doubles. Deux cyprès symboliques partant du sol se rejoignent au milieu de la croix. Un cep de vigne chargé de grappes enveloppe l'arbre de droite; un lierre grimpe autour de celui de gauche. Au bas, deux

lions; l'un dans le creux d'un tronc, l'autre guettant un lièvre.

L'idée du tableau, c'est le triomphe de la croix. Le sommet se perd, en effet, dans un ciel criblé d'étoiles en saillie. Le pied est entouré de plantes et d'animaux qui caractérisent l'Eden. Quant aux cyprès, tout le monde sait que ces arbres étaient sacrés pour les Orientaux; d'ailleurs, de nos jours encore, on les met de préférence dans les cimetières.

Le cyprès est opposé au pommier dans les discours et les écrits des pères de l'Église.

Écoutons saint Jean Chrysostome : « Le premier bois a introduit la mort, car la mort est venue après la faute, mais le second nous a donné l'immortalité; l'un nous chasse du paradis, l'autre nous ramène au ciel. » Sur la presque totalité des peintures et des ivoires que nous a laissés le moyen âge, nous retrouvons les deux cyprès autour de la croix.

Comment est-on parvenu à donner un âge approximatif à l'ivoire qui nous occupe? En étu-

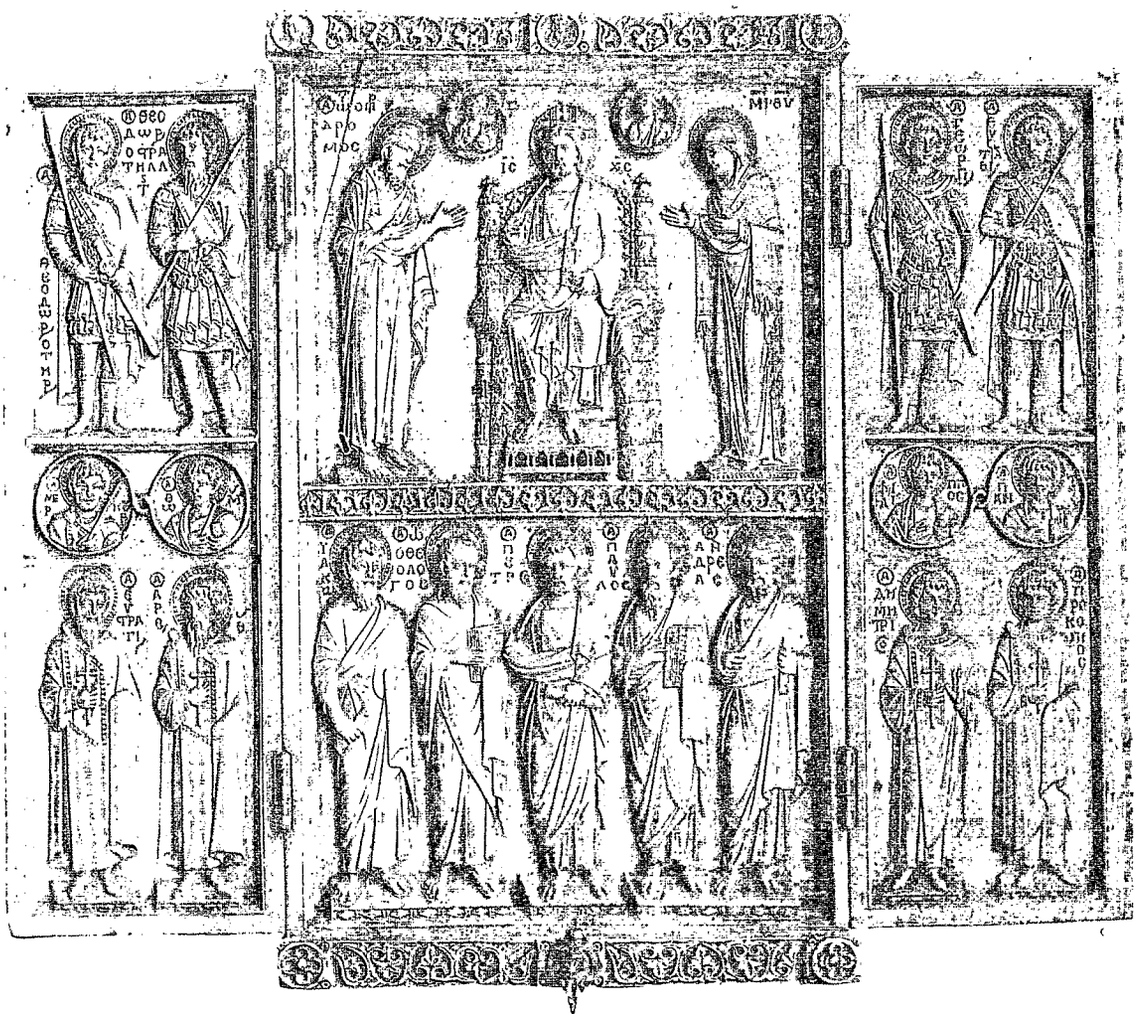

Ivoire sculpté du dixième siècle. — Triptyque byzantin, provenant de la collection de M. Harbaville et récemment acquis par le Musée du Louvre (face antérieure).

diant les vêtements, la forme des inscriptions, les dimensions des figures, le style et l'exécution de l'œuvre, on est conduit à placer son origine vers le dixième siècle. Le dessin est plein de finesse, de légèreté et d'harmonie; les formes sont accusées et gracieuses. C'est qu'à cette époque la poésie et le rêve régnaient au sein du catholicisme. Au onzième siècle, au contraire, les scènes atroces des *Ménologes* sont en faveur, et la dureté et la sécheresse, l'émaciation complète, les figures hiératiques succèdent aux séductions de la forme.

Le triptyque du Louvre, tant est grande sa perfection, pourrait être pris par un observateur superficiel pour une œuvre de la Renaissance. La figure de la Vierge surtout est d'une suavité incomparable. « On croirait voir, dit M. Ch. de Linay, qui a consacré à cet ivoire une longue et savante étude, on croirait voir une terre cuite de Tanagra idéalisée. » La comparaison n'est nullement exagérée. Elle nous servira pour conclure et pour établir, en même temps, l'originalité et la grande valeur de l'œuvre d'art dont notre musée national vient d'enrichir ses précieuses collections.

VERLET.

LA COURSE AUX ARTISANS

NOUVELLE HISTORIQUE

I

Par une splendide journée de juin 1669, Sedan était en fête, Sedan qui, de simple « avouerie » ou hameau avant le quinzième siècle, comptait déjà, grâce à Colbert, pendant la première moitié du règne de Louis XIV, au nombre des cités manufacturières les plus importantes de la France. D'habiles artisans y avaient été attirés de Hollande, de Flandre, de Venise, de Bologne et de Milan.

Ce jour-là, on se réjouissait surtout dans la modeste habitation de Raymond et de Madeleine Tostain, qui tenaient l'auberge du *Coq d'or*, près de la citadelle, en face de l'endroit où nous lisons encore, sur une pierre adossée à une tour : « ici naquit Turenne, le 11 septembre 1611. »

Les cloches sonnaient à toutes volées, et quelques détachements de troupes, précédés de tambours, se rendaient à l'hôtel de ville en brillant uniforme, pour faire honneur au maire et aux échevins de la principauté.

Chez Raymond Tostain, l'espérance de réaliser une grosse recette ne motivait pas seule la joie de l'aubergiste, des parents et des amis se trouvaient rassemblés dans la salle à manger, lorsque Jacqueline y parut.

Jacqueline, fille unique de Tostain, atteignait à peine dix-huit ans. Elle méritait bien le surnom de « gentille dentellière » qui lui avait été donné dès son enfance. Cheveux blonds et abondants, peau remarquablement blanche, yeux bleus et vifs, taille élancée et bien prise, langage net et décidé, sourire constamment aimable, voix très sympathique, simplicité et grâce en manières, rien ne lui manquait pour captiver les regards de chacun, et, ce qui vaut mieux encore, pour se concilier l'estime générale.

Par-dessus tout, adroite et laborieuse, Jacqueline se signalait dans la manufacture de dentelles établie à Sedan depuis quelques années. Des ouvrières venues de Flandre, et installées dans la ville par les soins de Colbert, y avaient formé des élèves, parmi lesquelles Jacqueline occupait certainement la première place.

Sur dépêche du grand ministre, de l'homme qui a créé ou amélioré nos plus belles industries, le maire et les échevins allaient récompenser officiellement les jeunes filles qui se rendaient sans retard à la manufacture et qui, par l'excellence de leur travail, concouraient à sa prospérité.

Voilà pourquoi tout Sedan s'apprêtait à festoyer les dentellières françaises. On espérait bien qu'il y aurait, plus ou moins prochainement, une pareille cérémonie pour les ouvriers de la manufacture de draps fondée par Codeau, déjà renommée d'un bout de l'Europe à l'autre.

Donc, l'arrivée de Jacqueline parmi ses parents et amis, fit sensation. Ceux-ci, de neuf habillés, l'embrassèrent avec effusion. Puis, son père et sa mère la conduisirent à l'hôtel de ville, en laissant à un garçon d'auberge le soin de servir les pratiques pendant leur absence. Raymond Tostain exultait : il ne pensait guère à son commerce ! — Vive Jacqueline ! cria la foule à plusieurs reprises, au passage de la gentille dentellière.

Et Jacqueline, rougissante de plaisir, saluait en marchant, avec une grâce particulière. Elle ne s'arrêta un instant que pour serrer la main de son cousin Guillaume Blomart, dont les acclamations répétées l'accompagnèrent jusqu'à l'hôtel de ville, et qui, en sa qualité d'ouvrier drapier, put entrer dans cet ancien palais communal. Il entraînait un groupe de camarades, décidés à applaudir ferme les dentellières récompensées.

Guillaume Blomart, robuste gars de vingt-deux ans, fils d'une défunte sœur de Madeleine, n'avait plus pour parents que les membres de la famille Tostain. Il était traité, chez l'aubergiste Raymond, comme un véritable enfant de la maison. Son oncle et sa tante l'avaient fiancé à Jacqueline, non devant l'église catholique, puisque les Blomart et les Tostain étaient calvinistes, mais au moyen de belles promesses inspirées principalement par Madeleine, qui aimait et estimait fort Guillaume, intelligent, fin et travailleur au suprême degré. A cette époque, d'ailleurs, fiancer des enfants était presque une manie.

Doué d'un physique agréable, le jeune drapier se recommandait davantage encore par son caractère sérieux et par sa volonté de bien faire, afin de se rendre digne de l'intérêt que les Tostain lui avaient manifesté. Inutile de dire que la distinction dont Jacqueline était présentement l'objet le comblait d'aise, qu'il s'associait de grand cœur à la joie ressentie par les autres parents et par les vrais amis de l'aubergiste.

On se pressa dans la salle principale de l'hôtel de ville. Aux murailles appendaient les bannières des divers corps de métiers. Sur une estrade dressée pour la circonstance, ornée de serge de Meuse ou demi-Londres, le maire et les échevins de Sedan paradaient majestueusement, tandis que, au bas, en face, un essaim de dentellières attendait avec impatience que le maire prît la parole et procédât à la distribution des prix.

Nous ne rapportons pas le discours que le représentant du roi prononça, et que le public couvrit d'applaudissements. Reconnaissons seulement qu'il ne manqua pas, selon sa coutume, d'encenser S. M. Louis XIV ; qu'il nomma ensuite le contrôleur général Colbert, exécutant les plans de son auguste maître. Les applaudissements redoublèrent avec intensité. Enfin, le maire lut la liste des jeunes filles qui s'étaient le plus fait remarquer, à la manufacture, sous le rapport de l'assiduité et de l'habileté.

En tête figurait Jacqueline Tostain.

Pour finir, le maire appela sur l'estrade la fille de l'aubergiste.

— Jacqueline Tostain, déclara-t-il d'une voix sonore, j'ai reçu de Mgr Colbert, protecteur de l'établissement auquel vous appartenez, la douce mission de vous attribuer, à vous exceptionnellement, cette bourse qui contient quatre cents livres. Prenez ce gage de la munificence royale.

Alors, des bravos frénétiques éclatèrent sur tous les points de la salle, se répercutèrent dans les couloirs encombrés des bâtiments, et même au dehors.

La séance se termina bientôt. Que de vives félicitations adressées à l'heureuse lauréate ! Que d'embrassades émues ! Avec quel entraînement Guillaume Blomart s'élança vers sa cousine !

La foule se mit de la partie. Catholiques et protestants approuvèrent.

— Tant d'honneur ! s'exclamait l'un. Cela va rejaillir sur ses proches !

— Et quatre cents livres ! Un don du roi ! s'écriait l'autre.

— Elle fera fortune ! pensaient la plupart des assistants.

Ce triomphe d'un genre nouveau dura plusieurs heures, le long de la route suivie par Jacqueline d'abord, puis durant le dîner de famille qui couronna la fête, et auquel Guillaume Blomart avait été invité.

Rires et chansons s'entremêlèrent, d'après l'usage. Jacqueline, placée vis-à-vis de son cousin, lui lançait des regards amicaux ; Madeleine faisait de même, semblait dire à son neveu que les quatre cents livres venaient augmenter les petites économies de la dentellière. Raymond Tostain, lui, avait l'air moins bienveillant que de coutume à l'égard du jeune drapier, auquel il parlait à peine ; il remercia sans grande démonstration de contentement Guillaume, portant la santé de tous les Tostain, et ajoutant qu'il participait tout naturellement à la bonne chance de Jacqueline.

— Je m'en doute, dit un convive, qui leva son verre et s'écria : « Aux fiancés ! A leur prospérité future ! »

Tous trinquèrent. Mais on eût pu remarquer aisément que l'aubergiste ne se laissait pas entraîner, qu'une légère moue contractait ses lèvres, qu'il avait un langage embarrassé pour répondre aux allusions touchant à sa fille et à son neveu.

Après un long repas et de fréquentes rasades, chacun vaqua à ses affaires. Raymond Tostain maugréa, quand il reprit le tablier pour aller servir ses pratiques, ce dont Madeleine le blâma un peu.

Guillaume Blomart se dirigea, rêvassant, vers les bords de la Meuse.

II

Une semaine s'écoula. Rien ne parut changé dans l'intérieur de la famille Tostain. Jacqueline continua de travailler avec son ardeur habituelle ; Guillaume, lui aussi, redoubla d'efforts, afin de mériter une récompense, le cas échéant, et de ne pas rester en arrière de sa fiancée. Il existait tacitement, entre eux, une émulation charmante.

Cependant, Raymond Tostain devint tout à coup aussi orgueilleux que sa fille et sa femme étaient modestes. Le succès de Jacqueline, regardée comme un modèle d'ouvrière, le grisait absolument ; les quatre cents livres de Sa Majesté lui tournaient la tête ; il ne songeait plus qu'à la richesse ; affolé, il voyait déjà la dentellière courtisée par quelque fils de gros marchand, et vivant en bourgeoise opulente,

Tout le monde s'aperçut de ce que Madeleine appelait « le détraquement de la cervelle de son homme ».

Bientôt, Raymond ne s'occupa de son auberge que médiocrement, sans suite, comme s'il était honteux de son métier. Il s'exagéra outre mesure les mérites de Jacqueline, au grand regret de celle-ci, au vif mécontentement de Madeleine, qui constatait journellement de la décroissance dans le nombre des habitués, froissés par les hautes façons de son mari, et le déclarant insupportable.

(A suivre.) AUGUSTIN CHALLAMEL.

BOTTES A PIÉTONS

Nous avons emprunté, pour les temps de neige et de boue, les snow-boots aux Anglais. Comment donc, nous étions-nous déjà demandé, faisaient nos pères par des temps semblables ? Nous avons cherché et trouvé que, tout simplement, ils faisaient comme nous. Nous mettons des snow-boots, ils enfilaient des bottes, qu'ils désignaient sous le nom de « bottes à piétons ».

Ces bottes étaient faites de peau de chèvre ou de veau mince et doublées de toile blanche. Elles étaient assez larges pour que le pied chaussé du soulier y entrât facilement. La tige était soutenue par trois ou quatre baleines l'empêchant de se froncer, et munie d'une attache de ruban ou de galon qui, passée à un bouton de la jarretière de la culotte, servait à la fixer. La semelle en cuir en contenait une autre de liège ; le tout était disposé de façon à laisser la marche libre tout en préservant de la boue et de l'humidité. Afin que la poussière qui aurait pu s'attacher au soulier, en traversant des appartements ne salît pas la toile blanche qui doublait la tige de ces bottes, ce qui aurait taché le bas blanc, on enfilait pardessus le soulier un chausson de toile fait exprès. Tout ceci se mettait et se retirait dans l'antichambre. Une paire de bottes de ce genre coûtait

à peu près de quarante-huit à cinquante livres.

Il existait encore des doubles souliers imperméables qui, s'il faut en croire le fabricant, un sieur Ballette, demeurant rue Saint-André-des-Arts, au coin de la rue Dauphine, permettaient « de rester dans l'eau jusqu'à la boucle, pendant plus de deux heures sans ressentir la moindre humidité ». Si le sieur Ballette n'exagérait pas les qualités de sa marchandise, le progrès sous ce rapport aurait été bien en décroissant, il nous semble.

De ce qui précède, nous pouvons conclure que le confort était aussi grand autrefois qu'aujourd'hui; seulement, les machines, en augmentant la production, l'ont généralisé davantage. Si nous remontons dans le passé, nous voyons que beaucoup de nos découvertes modernes ont été prévues et préparées par nos pères. Lorsque nous crions à l'innovation, nous ne faisons que développer leurs idées! Eux ont pensé, nous, nous exécutons. C'est, dans bien des cas, ce que nous appelons le progrès.....

LA SCIENCE AU COIN DU FEU

Suite. — Voyez pages 30 et 64.

PYROMÈTRES

construits au moyen d'un bouchon et de trois aiguilles à coudre.

La tige métallique que nous avons employée dans notre dernière expérience peut être remplacée par une simple aiguille à coudre. Nous en fixons la pointe en la faisant pénétrer d'un ou deux millimètres sur le bord d'une encoche

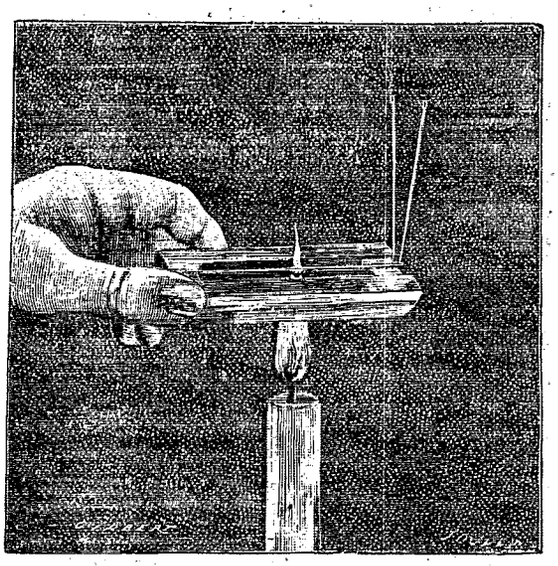

La science au coin du feu. — Pyromètre.

faite dans un morceau de liège comme l'indique la figure ci-dessus.

La tête de l'aiguille demeure libre, le chas reçoit la pointe d'une autre aiguille qui pénètre aussi, dans le liège, d'un millimètre ou deux. La première aiguille qui est horizontale sera chauffée, elle ne pourra s'allonger que du côté libre, et son chas, en se déplaçant, poussera l'aiguille plantée verticalement. Cette aiguille verticale constitue un levier dont l'un des bras est très petit par rapport à l'autre (voir la figure démonstrative du nº précédent, p. 64); et, à un déplacement d'une fraction de millimètre du chas de l'aiguille horizontale, correspondra un déplacement de plusieurs millimètres du haut de l'aiguille verticale. Ce déplacement sera rendu très apparent si l'on plante une troisième aiguille verticale qui restera immobile à côté de la seconde.

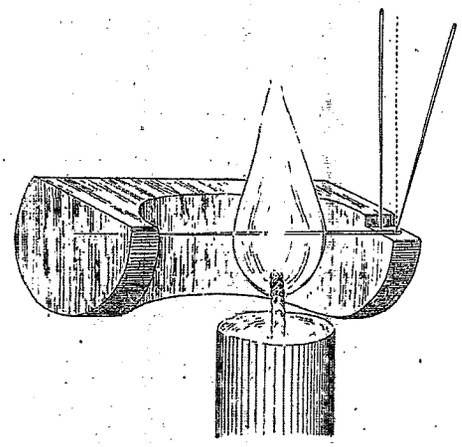

La science au coin du feu. — Pyromètre.

Cette disposition fort simple, due à un professeur d'école normale, M. Simiand, aujourd'hui directeur à Bonneville, vaut, pour la démonstration, les pyromètres coûteux des cabinets de physique. Pour faire fonctionner le nouvel appareil, il suffit d'une bougie, ou simplement d'une allumette qu'on fait brûler de manière que la flamme, passant dans l'entaille du liège, vienne échauffer l'aiguille horizontale. Il est bon de donner assez de largeur à l'entaille, sans quoi le liège prend feu. La disposition représentée par la seconde figure permet surtout d'éviter cet inconvénient.

L'anneau de S'Gravesande peut être remplacé aussi économiquement que le pyromètre, par un dé à coudre et un anneau de laiton analogue à ceux qu'on emploie pour suspendre des rideaux à une tringle.

L'anneau est choisi d'un diamètre tel que, quand il est froid, on y peut faire pénétrer le dé de la moitié, par exemple, de sa longueur.

On chauffe l'anneau et on le place sur le dé posé verticalement sur une table : l'anneau pénètre davantage, donc son diamètre a augmenté.

Par refroidissement, l'anneau se contracte, et il est ensuite difficile d'en retirer le dé : les forgerons opèrent d'une façon analogue quand ils cerclent des roues de voiture.

R. Leblanc.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

LE LYS

LE LYS. — Statue en marbre, par Delaplanche. — Musée du Luxembourg. — Gravure de Léveille.

Eugène Delaplanche, l'auteur de la statue que représente notre gravure, était, parmi tous les sculpteurs contemporains, l'un des plus distingués, l'un de ceux qui avait apporté dans son œuvre, le plus de conscience artistique, l'un des mieux doués, enfin!

Il avait débuté très jeune, et, en 1864, il remportait le grand prix de Rome, avec une œuvre remarquable : *Ulysse bandant l'arc que les prétendants n'ont pu ployer*. En Italie, Delaplanche fut surtout sollicité par la grâce et par l'élégance de l'art florentin, qui devait exercer sur lui la plus durable et la plus heureuse influence.

Durant toute sa vie d'artiste — il est mort le 10 janvier dans sa 55e année — ses succès sont allés croissant. Dès 1866, au Salon annuel, il recevait une première récompense, puis une seconde en 1868 avec son gracieux *Pecoraro*, puis une troisième en 1870, puis enfin, en 1878, la plus haute de toutes : la médaille d'honneur. Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1878; il fut promu récemment au grade d'officier.

L'an dernier, il obtint un de ses succès les plus incontestés au Salon des Champs-Élysées, avec le tombeau de Mgr Donnet, destiné à la cathédrale de Bordeaux.

Le *Lys*, qui figure au musée du Luxembourg, est, parmi la très belle collection des marbres de notre second musée national, l'un de ceux qui attirent et qui retiennent l'attention. La sincérité, la grâce, la suavité de cette jeune femme symbolisent merveilleusement, en effet, la plus élégante et la plus noble des fleurs.

Delaplanche a manifestement le souci extrême des formes harmonieuses et délicates. Dans l'arrangement des plis de la longue robe, dans la mélancolie du visage, dans la langueur des lignes du col flexible, on trouve le témoignage de la sorte de tendresse artistique avec laquelle il donnait une forme à ses conceptions idéales.

A. P.

UNE MORALISTE AUTRICHIENNE

MARIE D'EBNER-ESCHENBACH

Suite et fin. — Voyez pages 50 et 66.

Et dans cette autre remarque, qui complète la précédente :

« Personne ne met plus de zèle à recueillir de nouvelles impressions que celui qui ne sait rien tirer des anciennes. »

De la littérature à l'histoire, il n'y a qu'un pas :

« L'histoire a des héros et des instruments, et elle les immortalise tous deux. »

Une des questions les plus troublantes que soulève l'histoire, c'est la part qui revient au hasard dans la destinée des peuples et des individus :

« Le hasard, dit notre penseur avec un grand bonheur d'expression, le hasard, c'est la nécessité enveloppée de voiles. »

C'est là une des plus hautes questions de la métaphysique morale.

Dans le domaine de la morale proprement dite, Mme Ebner montre une perspicacité que les apparences les plus trompeuses ne sauraient tromper :

« Il n'est pas de mauvaise action, et il est à peine une bonne action qui ne puisse être faite par vanité. »

« Nous sommes prêts à nous blâmer nous-mêmes — à condition que personne n'approuve notre blâme. »

« Alors même que nous refusons toute créance à la flatterie, le flatteur nous conquiert tout de même ; nous ressentons toujours un peu de reconnaissance pour celui qui se donne la peine de nous tromper par d'agréables mensonges. »

Les réflexions relatives à l'intelligence et à l'esprit ne sont pas moins frappantes de vérité :

« Il y a des esprits lumineux et des esprits brillants. Les premiers éclairent leur entourage; les seconds l'éclipsent. »

« Les plus grands esprits sont ceux qui deviennent populaires sans avoir visé à la popularité. »

Plus substantielles et plus nombreuses encore sont les réflexions qui ont trait aux qualités du cœur :

« L'esprit est une source intermittente, la bonté une source permanente. »

« Qu'il faut être sage pour être toujours bon ! »

« Il y a des cas où être raisonnable c'est être lâche. »

« La bonté qui n'est pas illimitée ne mérite pas ce nom. »

« Les grands hommes font de grandes choses ; les hommes bons font les choses durables. »

C'est là une véritable glorification de la bonté et des mouvements généreux qu'elle inspire. Mme Ebner ne s'est pas bornée à les célébrer directement; elle les a exaltés indirectement, en nous disant ce qu'elle pense des mouvements opposés de l'égoïsme :

« Le commerce d'un égoïste est si déplorable, parce que l'égoïste, nous mettant dans le cas de légitime défense, nous force à contracter peu à peu son défaut. »

Et voyez comme elle reconnaît et poursuit le vice sous le masque hypocrite dont il se couvre :

« On ne peut pas secourir tout le monde, dit l'égoïste, et — il ne secourt personne. »

En poussant l'analyse de la bonté à ses dernières limites, on trouverait peut-être que la justice nous l'impose comme un devoir ou, en d'autres termes, qu'elle se confond avec la justice ; il n'est donc pas étonnant que l'une soit aussi rare que l'autre :

« Quand nous sommes jeunes, nous croyons que le moins que la vie puisse nous accorder, c'est la justice ; quand on vieillit, on s'aperçoit que c'est le plus. »

Si l'on recherchait davantage ce souverain bien, que de problèmes inquiétants perdraient leur aiguillon !...

On pourrait continuer longtemps encore cette analyse des *Aphorismes*. L'étude très succincte que nous venons d'en donner suffit pour faire deviner les trésors qu'ils renferment et la virtuosité avec laquelle l'auteur a su condenser beaucoup de sagesse en peu de mots. On l'aura remarqué : il y a une probité et une fermeté viriles dans sa pensée et dans son style :

« Sois maître de ta volonté, esclave de ta conscience. »

La fermeté n'exclut pas la finesse :

« Très souvent nous ne demandons des vertus à autrui qu'afin de permettre à nos défauts et à nos vices de se déployer à l'aise. »

« Il est difficile de tenir pour un sot celui qui nous admire. »

« Les personnes que l'on ne contredit jamais sont celles que l'on aime le plus ou celles que l'on estime le moins. »

« Les personnes qui parlent beaucoup d'elles-mêmes, si distinguées qu'elles puissent être d'ailleurs, donnent l'impression d'êtres manquant de maturité. »

A cette finesse d'observation s'allie une grande délicatesse de sentiments :

« Cherchez toujours à vous rendre utile ; ne cherchez jamais à vous rendre indispensable : ce serait là de l'égoïsme. »

La finesse et la délicatesse unies produisent la profondeur :

« Quand un homme nous inspire à la fois de la pitié et du respect, l'empire qu'il prend sur nous est sans limite. »

« Quand une personne aimée meurt, nous puisons une sorte de consolation dans la conviction que la douleur que nous cause sa perte ne diminuera jamais. »

« Être capable de peser avec calme le pour et le contre, c'est le commencement de toute sagesse, la source de toute bonté. »

« Quiconque n'a jamais éprouvé du respect n'en inspirera jamais. »

« La raillerie cesse là où commence la compréhension. »

Cette profondeur, cette délicatesse ne se défend pas, à l'occasion, du rire malicieux :

« Rien ne nous console de voir arriver certaines gens sinon — l'espoir de les voir partir. »

« Le paresseux et le laborieux ne peuvent vivre en bonne harmonie : le paresseux méprise trop le laborieux. »

Mais ce rire, cette gaieté est toujours exempte de fiel, et elle s'éteint bien vite pour nous laisser entendre encore les accents du sentiment le plus noble et le plus élevé :

« Connaître un homme, c'est l'aimer ou le plaindre. »

« Il n'est pas d'homme assez haut placé pour qu'il puisse se permettre de n'être que juste envers autrui. »

« Tu ne posséderas la paix que si tu la donnes. »

« Ne te dis pas pauvre parce que tes rêves ne se sont pas réalisés ; celui-là seul est réellement pauvre qui n'a jamais rêvé. »

« Être bon, voilà du bonheur. »

Ce haut et doux idéalisme qui, semblable à un fil d'or, relie toutes ces pensées, en est peut-être le trait le plus caractéristique. Il faut se garder, sans doute, de conclure trop vite de la « pensée » du moraliste à son cœur. L'écrivain, paraissant devant la galerie et lui demandant le succès et les applaudissements, peut avoir des moments d'exaltation littéraire et des accès d'idéalisme scripturaire auxquels rien ne répond dans sa vie réelle. Il peut revêtir la générosité et l'élévation des sentiments comme un masque professionnel, auquel ses actes, sa conduite et ses habitudes donnent le plus cruel démenti. Mais on ne se trompera guère en admettant que l'auteur des *Aphorismes* est restée étrangère aux calculs de cette industrie charlatanesque.

En dépit des expériences décourageantes qu'elle a faites et de l'ingratitude qu'elle a rencontrée sur son chemin, Marie Ebner nous exhorte à pousser la bonté jusqu'à la générosité. Ce qui l'a préservée de la misanthropie et de l'inertie absolue qu'elle engendre, c'est cette constatation souveraine, qui contre-balance toutes les autres, à savoir que dix justes rachètent des milliers d'injustes et de méchants. Oui, dix natures saines et droites que notre bonté réussit à sauver, à rendre heureuses et, par surcroît, à nous attacher par la gratitude, nous font oublier des milliers de natures abjectes qui répondent à notre générosité par l'ingratitude, peut-être même par la raillerie.

La vie, d'ailleurs, engendre la vie. Ce qui a soutenu par-dessus tout la châtelaine de Zdislavic, c'est l'exemple, le souvenir de sa mère : « Ma maman continuait à vivre, après sa mort, — dans la mémoire des hommes. Les domestiques parlaient d'elle, les employés, les gens du village, les ouvriers au jardin. Un vieux manœuvre ne prononçait jamais son nom sans lever sa casquette : « Quelle femme c'était que votre mère ! « Dieu l'ait en sa sainte garde ! » A ces mots, je me sentais envahie par un sentiment de fierté indicible et de regret infini : « Je lui ressemble, « n'est-il pas vrai ? Allons, dites que oui. » — Il clignait des yeux et avançait la lèvre inférieure en disant : « Vous lui ressemblez, vous lui res- « semblez, je le veux bien, mais c'est tout autre « chose. » Il ne voulait pas qu'il vînt à l'idée de personne, pas même de sa fille, de se comparer à elle. « Oui, ajouta-t-il après une pause, il y a « eu des têtes cassées à son enterrement ; ils se « sont battus pour l'honneur de porter son cer- « cueil. Quelle femme ! quelle femme ! »

Heureux qui a eu sous les yeux ces augustes exemples, et qui sait en garder précieusement le souvenir dans son cœur. Ce souvenir agit en nous comme un parfum divin qui embaume tout notre être, comme un élixir inaltérable qui nous donne la force de nous élever au-dessus des injustices des hommes et des cruautés du sort, dans ces régions pures et sereines où ne pénètre qu'une petite élite et où s'épanouit, semblable à une fleur céleste, cette vie supérieure, cette haute vie morale qui fait rêver, et peut-être réaliser, à ceux qui en ont développé le germe sur cette terre, des destinées immortelles dans un monde invisible et éternel.

ALFRED MARCHAND.

Sais-tu bien, mon âme, ce qui arriverait si les penchants de ton être étaient naturellement en harmonie et atteignaient leurs objets sans obstacle? Tu resterais éternellement dans l'enfance, ou plutôt tu ne serais pas même un enfant, car il y a déjà dans l'enfant la lutte et l'effort, nobles semences de l'homme; tu n'aurais rien de la personne, tu serais une chose.

SAISSET.

LA DESTRUCTION DES OISEAUX

LES HIRONDELLES

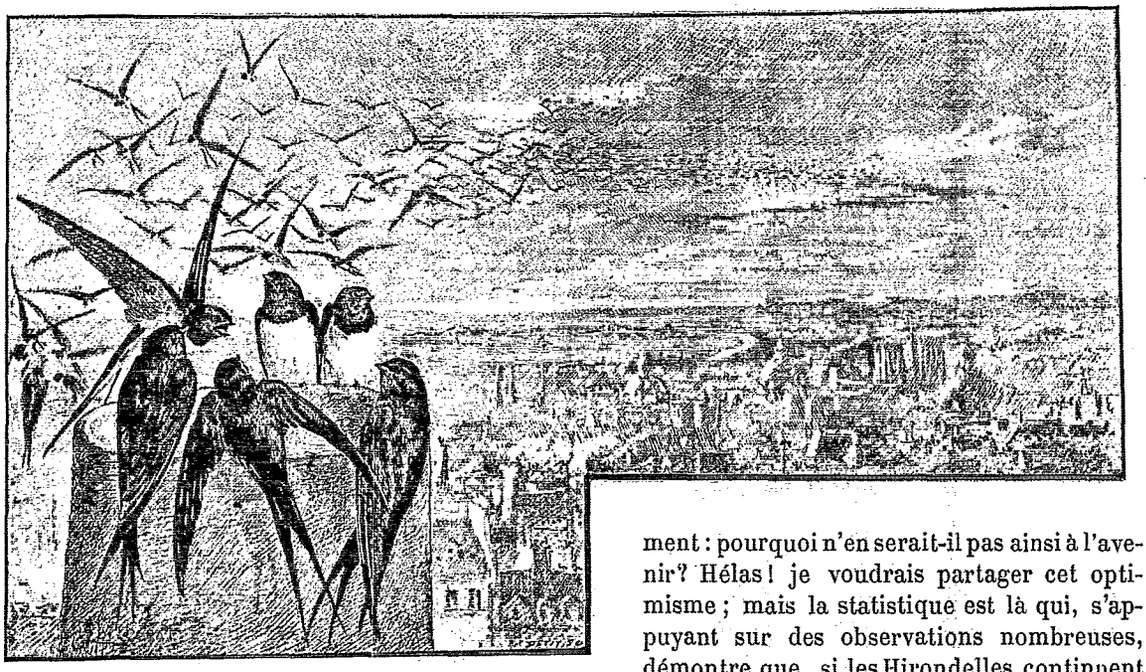

Quoique l'an dernier déjà [1], nous ayons parlé de la destruction des hirondelles, il nous paraît nécessaire de revenir sur cette question et d'en compléter l'étude. La destruction des oiseaux devient une calamité à laquelle on ne saurait trop vite mettre fin. Pour en faire mesurer toute la portée à nos lecteurs, nous avons prié M. Oustalet, le savant naturaliste du Muséum, qui s'est fait depuis longtemps le promoteur actif de la campagne contre la destruction des oiseaux, de mettre, au service du *Magasin pittoresque*, le concours de sa grande autorité et de son grand talent.

Dans quelques jours les Hirondelles qui, l'an dernier, nous ont quittés un peu plus tôt que d'habitude, seront revenues parmi nous, et sans doute, lorsque paraîtront ces lignes, on aura déjà signalé sur divers points de la France, l'arrivée de ces charmantes créatures ailées que les poètes, depuis des siècles, célèbrent comme les messagères du printemps. Au sortir de ce long et rude hiver leur apparition sera fêtée plus que d'ordinaire, mais, pour moi, je ne saluerai leur retour qu'avec cette mélancolie que l'on éprouve en présence des êtres inoffensifs que poursuit une cruelle fatalité et qui semblent voués à une destruction prochaine. C'est qu'en effet, si l'on ne se hâte de venir à leur secours, dans dix, vingt, mettons cinquante ans au plus, nos Hirondelles auront vécu et de ces merveilles de grâce et de légèreté il ne restera plus, pour perpétuer le souvenir, que des images plus ou moins exactes ou de tristes mannequins rangés dans les vitrines des musées. Je vois d'ici plus d'un de nos lecteurs hausser les épaules à ces prédictions sinistres. De mémoire d'homme, disent-ils, tandis que la terre se couvre d'une végétation nouvelle, le printemps ramène parmi nous les Hirondelles qui étaient allées passer l'hiver sous un ciel plus clément : pourquoi n'en serait-il pas ainsi à l'avenir? Hélas! je voudrais partager cet optimisme ; mais la statistique est là qui, s'appuyant sur des observations nombreuses, démontre que, si les Hirondelles continuent à effectuer régulièrement leurs migrations annuelles, leur nombre diminue depuis quelques années avec une effrayante rapidité.

S'il m'est permis de me citer, je rappellerai que, dès l'année 1885, j'avais déjà signalé ce fait dans deux Rapports adressés à M. le Ministre de l'Instruction publique et à M. le Ministre de l'Agriculture à la suite du Congrès ornithologique de Vienne. En retournant chaque année dans une petite ville de l'Est où je suis né, j'avais pu, en effet, reconnaître facilement que les Hirondelles étaient beaucoup moins nombreuses dans cette localité qu'au temps de mon enfance. La même chose a été constatée par une foule d'observateurs qui, de divers points de notre territoire, ont envoyé des réponses au questionnaire de la Commission ornithologique française, en 1885 et 1886; enfin dans une note présentée à la Société zoologique le 26 mars 1889, MM. F. Billaud, L. Petit et J. Vian ont fait remarquer que, dans le nord comme dans le centre de la France, certaines localités, adoptées depuis un temps immémorial par les Hirondelles pour y grouper leurs nids, n'avaient reçu que quelques couples de ces oiseaux en 1888 ou avaient même été complètement abandonnées. La conclusion s'impose et il est évident que, si l'on n'y prend garde, les Hirondelles auront le sort de ces Grands Pingouins du Nord qui ont été anéantis jusqu'au dernier au commencement de ce siècle et dont les dépouilles et les œufs sont maintenant conservés sous verre comme des objets précieux.

A quelles causes faut-il attribuer cette diminution rapide des Hirondelles dans notre pays? Un coup d'œil sur l'histoire de ces oiseaux va nous l'apprendre. Il existe en France quatre espèces

[1] Voir année 1890, page 134.

d'Hirondelles, sans compter les Martinets, que l'on confond parfois sous le même nom, mais qui appartiennent en réalité à une famille distincte. De ces quatre espèces il en est deux, l'Hirondelle de rochers et l'Hirondelle de rivages sur lesquelles je n'insisterai pas, car on ne possède pas à leur égard d'observations aussi précises que sur les autres formes du même genre. Elles nichent en effet dans les falaises et dans les berges des fleuves et, en raison de ces habitudes et de leur costume aux teintes enfumées, elles ont toujours moins attiré l'attention que l'Hirondelle de cheminées et l'Hirondelle de fenêtres qui vivent dans les villes et les villages. Celles-ci diffèrent l'une de l'autre aussi bien sous le rapport du plumage et des formes extérieures que sous le rapport des allures, du chant et du mode de nidification. L'Hirondelle de cheminées a le corps svelte, la queue prolongée latéralement en deux brins effilés, les pattes noires, le manteau d'un bleu uniforme, la gorge et le front d'un beau marron, et le ventre d'un blond roussâtre, tandis que l'Hirondelle de fenêtres a le corps trapu, la queue légèrement échancrée, les tarses emplumés ; toutes les parties inférieures du corps et la croupe d'un blanc pur contrastent avec le bleu foncé de la tête et du dos. La première a le vol plus rapide et des mouvements plus brusques que la seconde dont les cris monotones ne sauraient être comparés au doux ramage de l'Hirondelle rustique. Celle-ci fait son nid dans une cheminée où l'on a cessé de faire du feu, dans une grange, dans une écurie ou sous une corniche, à l'extérieur d'un édifice ; elle emploie comme matériaux de construction de la terre, des tiges de graminées des poils et des plumes qu'elle dispose sans beaucoup d'art, tandis que l'Hirondelle de fenêtres établit de préférence sous un chapiteau, contre une colonne ou dans une embrasure de fenêtre son nid dont les parois, pétries de paille et d'argile, sont toujours soigneusement lissées. Mais quelle que soit leur espèce, les Hirondelles ont le même régime, exclusivement insectivore, les mêmes habitudes sociables et manifestent un égal attachement pour les lieux où elles ont élevé leurs petits.

En attachant un fil de soie à la patte d'Hirondelles prises en automne et rendues immédiatement à la liberté, le naturaliste italien Spallanzani a pu s'assurer que les mêmes couples revenaient fidèlement pendant deux ou trois années consécutives nicher dans les mêmes endroits, mais il a reconnu d'autre part que les familles, issues de ces couples, n'occupaient pas, en général, les nids de leurs ancêtres et se créaient de nouveaux domiciles. Ces expériences bien connues ont été maintes et maintes fois répétées et ont toujours donné des résultats identiques.

Lorsque le nid construit au printemps précédent n'a pas été renversé par une main sacrilège les Hirondelles se contentent d'y faire les réparations nécessaires, et s'en servent pour élever une ou deux couvées successives, dans le cours du printemps et de l'été. Les soins de l'incubation et de l'éducation des jeunes retiennent parfois les parents assez tard dans l'arrière-saison pour que les premiers froids les surprennent et les fassent périr avec leur progéniture, mais le plus souvent, dès la fin d'août ou au plus tard dans les premiers jours de septembre, les jeunes ont pris leur essor et sont capables de se suffire à eux-mêmes. On voit alors les Hirondelles d'une même ville, d'un même canton, se donner rendez-vous plusieurs fois par jour sur un toit, sur les branches desséchées d'un arbre ou plus volontiers encore sur les fils télégraphiques où elles forment de longues rangées. Le silence et le calme sont loin de régner dans les rangs où chacun, au contraire, babille et s'agite. A chaque instant un oiseau change de place avec son voisin, ou de petits groupes s'enlèvent et décrivent de grands cercles, puis, après quelques jours d'exercices et de conciliabules, toute la troupe disparaît. Les anciens, ne sachant comment expliquer un pareil phénomène, étaient portés à croire que les Hirondelles se cachaient à l'approche de la mauvaise saison dans les cavernes et y passaient l'hiver, plongées dans un sommeil léthargique. A leur tour les auteurs du seizième siècle supposèrent que ces Passereaux exécutaient, à la fin de l'automne, un plongeon dans les eaux des étangs et des rivières, et y restaient, durant toute la mauvaise saison, engourdis et accrochés les uns aux autres par le bec et les pattes ! Mais aujourd'hui personne n'ignore que si quelques Hirondelles isolées et placées dans des conditions tout à fait exceptionnelles peuvent, ce qui n'est pas encore démontré, supporter les rigueurs de l'hiver de nos contrées, l'immense majorité de ces oiseaux émigre vers le sud à la fin de septembre ou dans les premiers jours d'octobre, franchit à tire d'aile la Méditerranée et gagne la terre d'Afrique où elle séjourne plusieurs mois. Les Hirondelles poussent-elles jusqu'au cap de Bonne-Espérance, comme le croyait Marcel de Serres (1)? Le fait me paraît être douteux et comme l'Afrique australe possède des Hirondelles fort semblables aux nôtres, je suis porté à croire que l'on a pris ces oiseaux indigènes pour des émigrants venus d'Europe. En tout cas, il est certain que les Hirondelles, venant de nos contrées, dépassent en Afrique le deuxième degré de latitude, tandis que celles de l'Asie-Mineure descendent jusqu'à Ceylan. Elles voyagent par étapes, mais avec une telle rapidité que des Hirondelles parties de Suède vers le 6 septembre peuvent être rendues à Karthoum, au confluent du Nil blanc et du Nil bleu dès le 13 septembre.

Leur retour s'effectue dans des conditions analogues et par bans successifs, en plusieurs troupes qui ne suivent pas exactement le même

(1) Voyez le *Magasin pittoresque*, 1853, page 322 et suivantes.

chemin ou qui passent l'une sur l'autre comme les flots qui déferlent sur le rivage; mais tandis qu'en automne ces troupes disparaissent brusquement, elles sont toujours au printemps précédées d'une avant-garde et suivies d'assez nombreuses retardataires. Les premières Hirondelles se montrent en France du 22 mars au 21 avril, la date de leur apparition variant quelque peu suivant les localités et n'étant pas rigoureusement la même d'une année à l'autre, pour un lieu déterminé. Ainsi l'année dernière l'arrivée de ces oiseaux à Paris a été tellement tardive que l'on a pu croire qu'ils avaient pour toujours abandonné la capitale. Ils étaient d'ailleurs bien moins nombreux que l'année précédente et, comme je le disais en commençant, partout on a constaté que les rangs des Hirondelles allaient en s'éclaircissant. Cela n'a rien d'étonnant quand on songe aux dangers de toutes sortes que courent ces hordes d'émigrants durant leurs longues périgrinations. Beaucoup d'Hirondelles, surprises par des tempêtes qui les jettent brusquement hors de leur route, tombent épuisées de fatigue ou se noient en traversant la Méditerranée; d'autres deviennent la proie des Faucons, d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, sont massacrées par l'homme qui de tous les ennemis de ces pauvres oiseaux se montre le plus acharné, surtout depuis qu'un caprice de la mode a fait substituer, sur les chapeaux des dames, des dépouilles entières de Passereaux exotiques et indigènes aux fleurs artificielles, aux plumes d'Autruches, de Hérons et de Marabouts. Déjà, dans un discours prononcé le 5 octobre 1873 devant le comité agricole de Bordeaux, le cardinal Donnet évaluait à 1,073,000 le nombre d'Hirondelles détruites *annuellement*, au moyen de grands filets nommés *pentes*, dans *deux arrondissements* de la Gironde et M. Dubalen écrivait, en 1876, à M. Lescuyer qu'on prenait chaque année dans la grotte de Bédeillac (Ariège) environ 20,000 Hirondelles de fenêtres. Mais c'est en Algérie, en Italie et dans le département des Bouches-du-Rhône que s'opèrent surtout ces massacres, d'autant plus terribles qu'ils ont lieu principalement aux moments des passages, alors que les oiseaux sont réunis en grandes troupes. Mettant à profit l'esprit de solidarité qui anime les Hirondelles et qui les porte à venir au secours de leurs compagnes blessées ou captives, le chasseur place entre ses filets un oiseau maintenu par un lacet. A la vue du prisonnier toute la troupe s'élance et tombe entre les panneaux qui se rabattent brusquement sur elle et l'enferment entre leurs mailles. Le chasseur, on devrait plutôt dire le bourreau, n'a plus alors qu'à tordre le cou à ces charmantes petites bêtes qui sont vendues en brochettes, mises en pâtés, ou dépouillées pour fournir des articles de mode aux plumassiers. Naguère encore, on prenait ainsi dans la Camargue jusqu'à 300 Hirondelles d'un seul coup de filet. Mais aujourd'hui on a recours paraît-il à un procédé encore plus meurtrier et susceptible de donner *plusieurs milliers de victimes en un seul jour*. « A la fin de mars, disent MM. Billaud, Petit et Vian, les chasseurs tendent sur le bord de la mer de longs fils de fer, qu'ils soutiennent par des perches, ou aux rochers avec des isolateurs; les Hirondelles, qui arrivent en bandes nombreuses fatiguées par un long vol, se posent sur le fil qui leur barre la route; le chasseur caché sur un rocher, met le fil en communication avec une pile électrique, et toutes les Hirondelles tombent foudroyées. » Enfin on prend encore dans le Midi des Hirondelles à la ligne, avec des hameçons garnis d'un insecte ou même d'une simple plume. D'après les auteurs que je viens de citer, au printemps de 1887 et de nouveau en 1888 des naturalistes, des préparateurs de Paris ont reçu des paniers contenant *des milliers* d'Hirondelles qui avaient été capturées par l'un des procédés indiqués ci-dessus et qui, ayant été expédiées mortes et non dépouillées, n'ont même pas pu être utilisées, leur chair étant à demi putréfiée. Comment une espèce pourrait-elle résister longtemps à de pareilles hécatombes, surtout quand sa fécondité est assez restreinte et que les couvées sont souvent détruites par les intempéries ou jetées à bas avec le nid, par les ouvriers chargés de nettoyer les façades des maisons ou de réparer les cheminées? Ce qu'il y a de plus triste à dire c'est que ces tueries s'opèrent impunément au grand jour, qu'on ne fait rien pour les empêcher, si même on ne les autorise pas formellement. Et pourtant il s'agit d'oiseaux éminemment utiles qui ne dévorent ni graines ni semences, mais qui se nourrissent uniquement d'insectes nuisibles, de Cécidomyies, d'Anthomyées, de Tipules, de Cousins, de Pyrales, de Tinéites, etc. A notre époque où l'on se plaint de tous côtés des ravages que les Insectes exercent dans les cultures, où l'on invente des procédés d'une application difficile pour ne pas dire impossible, ne devrait-on pas s'occuper avant tout d'assurer la conservation et la propagation des oiseaux insectivores? Si on le veut sérieusement rien n'est plus facile, en appliquant rigoureusement les lois existantes. Mais il faut se hâter, car autrement l'agriculture sera bientôt privée de quelques-uns de ses plus précieux auxiliaires.

(A suivre.) E. OUSTALET.

L'ABSIDE DE L'ÉGLISE SAINT-PAUL-LÈS-DAX

Au portail de la cathédrale de Dax, dont nous avons publié une vue dans notre dernier numéro, il convient de joindre une autre rareté architecturale de cette ancienne et intéressante cité. Nous voulons parler de l'abside romane de l'église de Saint-Paul-lès-Dax. En face de la ville, et séparé d'elle par l'Adour, le vénérable monument s'élève sur un petit plateau qui semble avoir été, dès les

temps les plus reculés, consacré au culte. Des archéologues assurent qu'ils y ont retrouvé des traces d'un aqueduc romain et d'un *sacellum*, petit temple fermé et sans toit.

Quoi qu'il en soit, l'abside romane de l'église de Saint-Paul date, suivant une savante étude de M. Eugène Dufourcet, juge au tribunal de Dax et vice-président de la Société de Borda [1], de la fin du XIIIe siècle. Elle se compose de cinq travées, séparées par des contreforts saillants et divisées, dans le sens horizontal, en deux parties. La partie inférieure, qui forme soubassement, est ornée d'arcades dont les colonnettes en marbre sont pourvues de chapiteaux curieux; la partie supérieure est décorée de merveilleux bas-reliefs en marbre blanc, constituant une sorte d'illustration de ces mots de l'Apocalypse : « Ils ont vaincu le dragon par le sang de l'agneau ».

La scène principale est celle de l'arrestation du Christ. Judas embrasse son divin Maître tandis que saint Pierre coupe l'oreille de l'un des soldats. Un autre bas-relief représente le crucifiement,

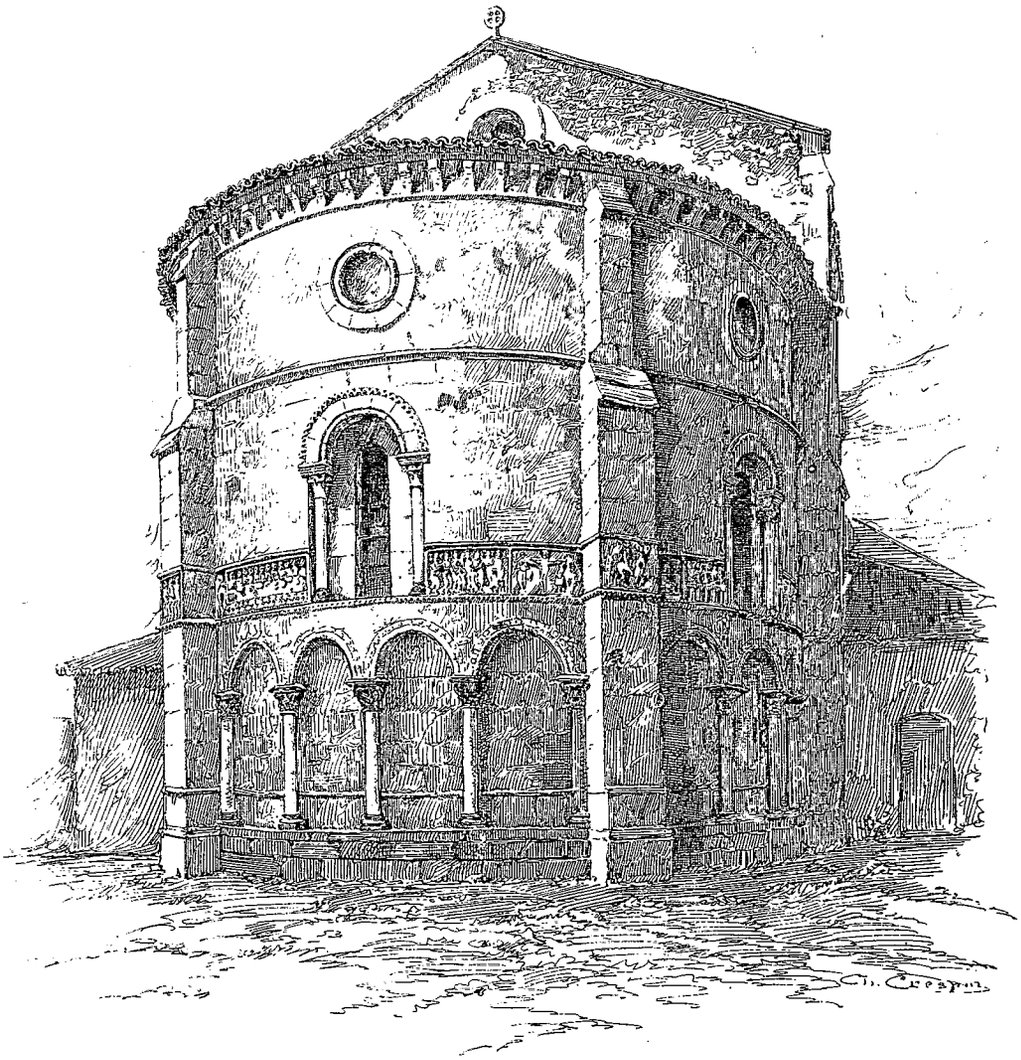

Abside de l'église Saint-Paul-lès-Dax. — Dessin de Crespin.

mais le mieux composé et le plus délicatement sculpté est, sans contredit, celui qui est consacré à la Sainte-Cène. Les douze apôtres, la tête nimbée, rangés à table, en une seule ligne, aux côtés du Christ, ont une attitude et une expression d'une naïveté et d'une sincérité rares.

Chacun des chapiteaux qui surmonte les colonnettes de marbre de la partie inférieure, forme un exquis spécimen de sculpture romane. Ce sont surtout des démons, des monstres, des anges, des oiseaux, des feuilles, des prophètes et des damnés que les candides et mystiques artistes ont sculptés. L'abside de Saint-Paul-lès-Dax, maintenant, est classée comme monument historique.

[1] On sait que Borda, l'inventeur du sextant, est originaire de Dax.

LES ANTIQUITÉS ROMAINES DE SAINTES

NOUVELLES DÉCOUVERTES

L'an dernier, pendant les vacances, je me trouvais à Saintes pour revoir les admirables monuments : arènes, arcs de triomphes, etc., laissés dans cette ville par la conquête romaine. On vint à me parler d'importantes découvertes faites à l'hôpital, découvertes dont pas un mot ne se

disait à Paris. Saisissant l'occasion, je me fais aussitôt conduire sur le lieu des fouilles, et bientôt, escaladant une route en échelle, nous nous trouvons dans le jardin de l'hôpital. Tout le jardin est envahi par un entassement de pierres sculptées, frises, chapiteaux, fûts de colonnes, entablements : on se croirait dans la salle d'un musée bien plus que dans un jardin. Celui qui pourrait être le conservateur du musée apparaît, tout blanc de poussière de chaux, coiffé d'un modeste chapeau de paille : c'est le découvreur de toutes ces sculptures qui nous environnent, c'est le P. Laferrière, qui est en train de mettre lui-même la main à l'œuvre, ne craignant pas de manier le pic ou le levier, de tourner au besoin la manivelle de la grue qui sert à soulever les trop gros morceaux. Je me nomme à ce vaillant chercheur, je suis reçu au mieux, et enfin, complètement édifié sur la valeur de cette découverte, je vais tâcher, en reproduisant les renseignements que m'a donnés le P. Laferrière, de vous faire profiter de ce que j'ai vu et admiré.

Les antiquités romaines de Saintes. — Vue extérieure des murs composés de pierres sculptées (les sculptures sont à l'intérieur) provenant de monuments romains et qui soutiennent les terres du jardin de l'hôpital de Saintes.

Et d'abord, pour comprendre ces explications, il faut se rendre compte de la situation qu'occupe l'hôpital de Saintes. La ville actuelle est dominée par une élévation de terrain assez considérable qui fut certainement une des parties les plus importantes de la ville romaine. Au moyen âge s'était élevé sur cette montagne en miniature un château-fort très vaste; puis ce furent des églises, un ou deux monastères. Enfin l'hôpital s'y est établi, profitant, pour ses malades, du bon air qu'on y respire. Les jardins sont précisément établis sur le sommet de la colline, et les terres sont maintenues, principalement à l'ouest et au sud, du côté de la ville, par d'épaisses murailles qu'on n'avait guère pénétrées jusqu'ici.

Il faut bien dire que depuis longtemps ces murs, et d'autres semblables qui formaient rempart tout autour du sommet du mamelon, ont fourni un grand nombre d'objets d'art. Au seizième siècle, pendant des réparations aux fortifications de la ville, un antiquaire avait pu relever plusieurs inscriptions sur des pierres en faisant partie. En 1815, comme nous dit le P. Laferrière, Chaudruc de Crazannes, dans sa brochure sur les antiquités de la ville de Saintes, explique comment, à la suite de travaux entrepris par la ville, il fut appelé à surveiller ces opérations; mais il n'a pas laissé de plan, il ne donne que des renseignements assez vagues sur la construction des murs de la citadelle. Comment et pourquoi ces remparts avaient-ils été construits, à quelle époque? Autant de questions que l'on se posait sans pouvoir les résoudre. Aussi, le P. Laferrière, qui s'est consacré à l'archéologie de la Saintonge et de l'Aunis, résolut-il de trouver la solution, de se rendre compte du mode de construction de ces sortes de murs d'enceinte, de les étudier assise par assise, de suivre les ouvriers pas à pas, les instruments de photographie à la main, souvent même de partager leurs travaux. Les murs avaient été réparés en bien des points; il importait de les attaquer là où ils étaient vierges, c'est-à-dire principalement du côté de l'ouest, où ils étaient demeurés entièrement debout, parce qu'ils soutenaient les terres du mamelon.

Après bien des démarches, il obtenait enfin l'autorisation de s'attaquer à des murailles qui paraissaient à l'extérieur n'être composées que de grossiers blocs de pierre. Aussitôt que le pic les eut attaquées et eut commencé d'enlever les assises extérieures, on se trouva en présence du spectacle le plus curieux qu'on pût imaginer, et dont on se rendra bien compte par l'examen d'une des gravures qui accompagnent cet article. La première tranche de pierre n'était point faite de blocs grossiers, mais bien d'entablements en général, dont les sculptures étaient disposées à

l'intérieur (1); puis sur toute l'épaisseur, et aussi toute la hauteur de la muraille, c'était un amoncellement de pierres richement sculptées, chapiteaux, colonnes, frises, entablements, etc. Par-

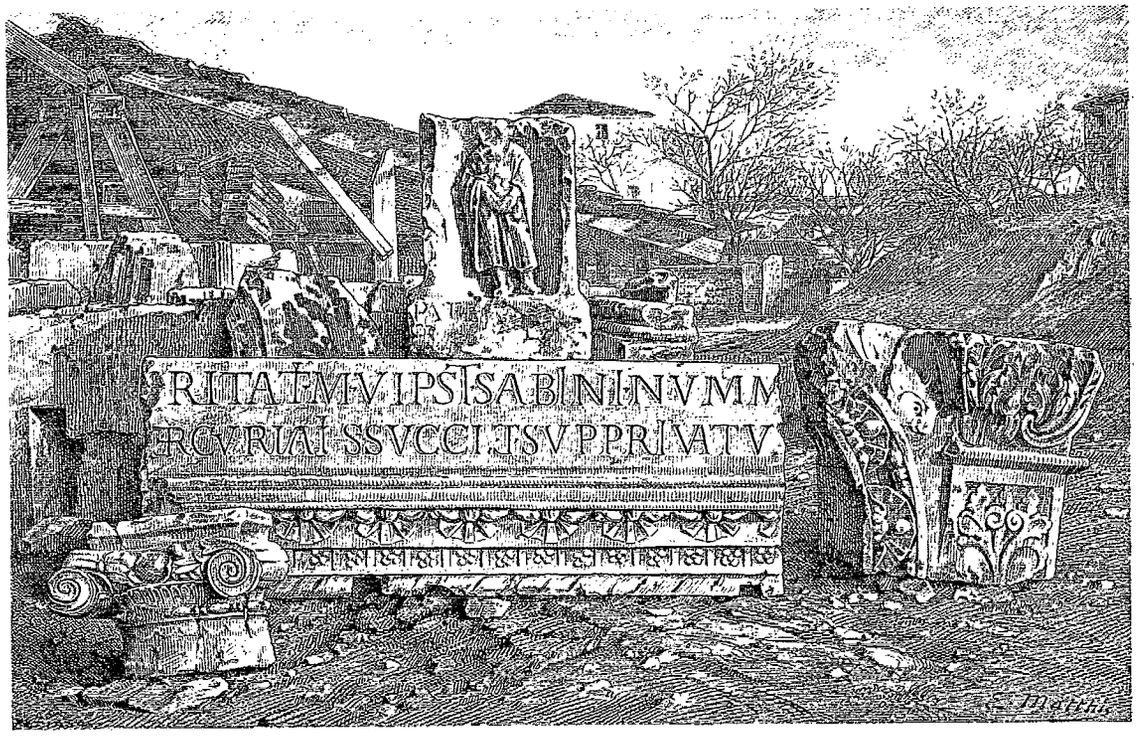

Les antiquités romaines de Saintes. — Fragments d'un cippe polychrome, d'une frise de tombeau et d'une colonne ionique.

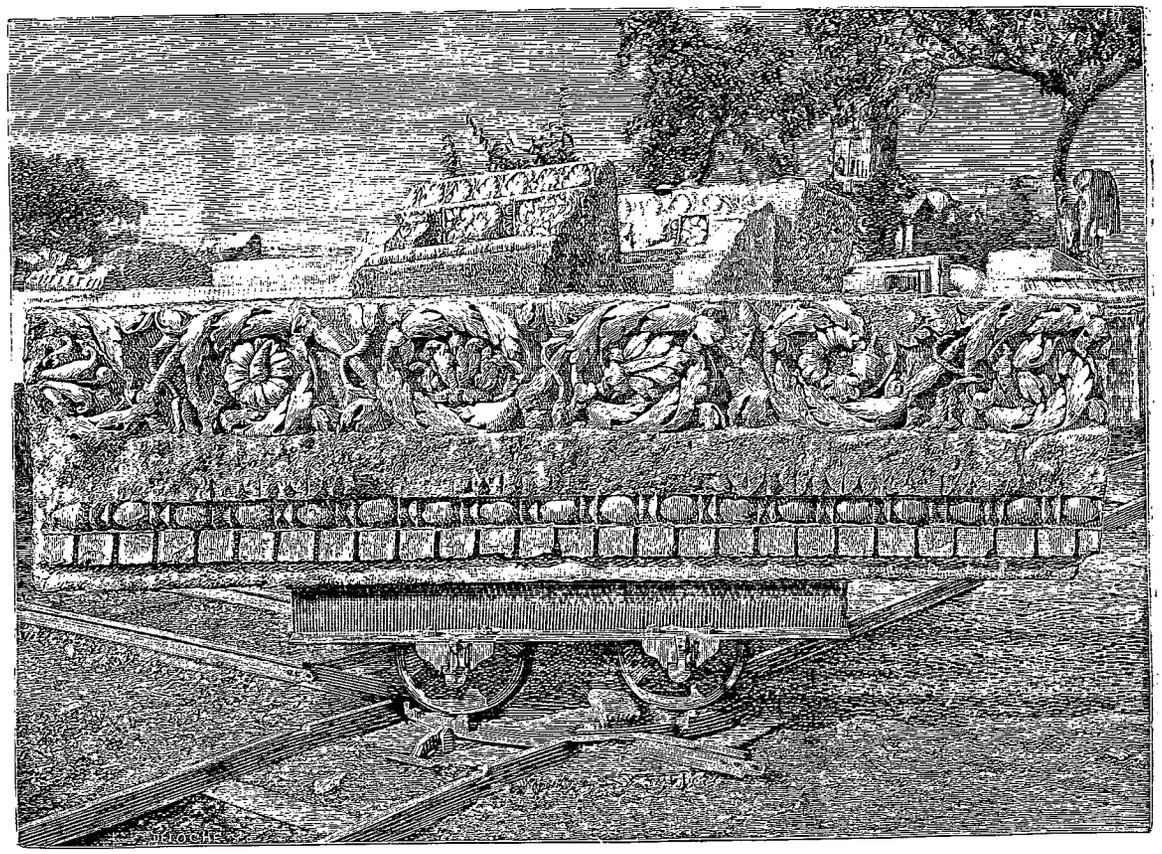

Les antiquités romaines de Saintes. — Morceau de frise et d'architrave de 2m,40 de longueur.

tout la muraille est construite sans ciment ni mortier; les morceaux sculptés sont uniformément tournés de façon à ne laisser à l'extérieur que des parties lisses, comme il convient à des

(1) Cette disposition vient d'être retrouvée dans les murailles de Sens.

*

fortifications. Les pierres étaient *toutes* calées avec des morceaux de bronze, doré ou non, provenant de statues, portes, moulures, pilastres brûlés ou brisés. Ces murs avaient de 3 à 4 mètres d'épaisseur à la base, 1m,80 à 2,m30 au sommet, sur une hauteur variant, suivant le terrain, entre 7 mètres et 4m,60. Si l'on songe que le seul front ouest a un développement de 240 mètres, on peut comprendre quelle masse énorme de richesses sont ou vont être extraites de cet entassement prodigieux. D'ailleurs, grâce à la disposition que nous avons expliquée, toutes ces sculptures, dont on peut apprécier la valeur par les dessins ci-contre, sortent à peu près indemnes de ces maçonneries bizarres. Assurément, pour faire prendre sa place à chaque morceau dans ce mur, il a fallu parfois enlever ce qui gênait, on a quelque peu martelé certaines parties; des volutes ont disparu dans les chapiteaux, des personnages de bas-reliefs ont perdu quelque membre ; mais ce qui reste est vraiment merveilleux.

L'explication de cette construction avec ces matériaux d'un genre aussi particulier, et dans ces conditions peu communes, est chose facile. Cette absence de mortier et les ménagements

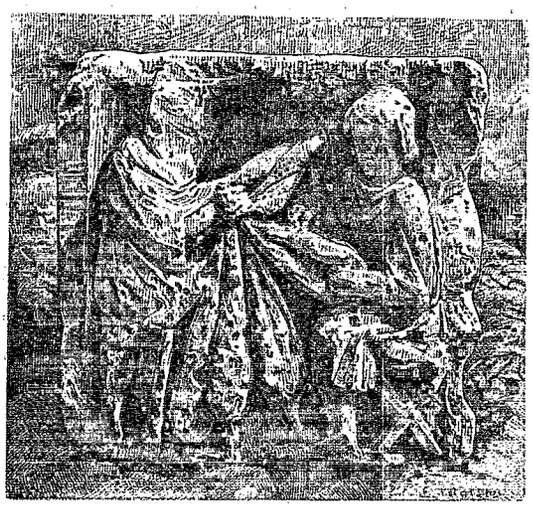

LES ANTIQUITÉS ROMAINES DE SAINTES. — Bas-relief d'un tombeau.

qu'on a pris pour les sculptures prouvent qu'on était forcé de construire des remparts et que d'un autre côté, l'on se réservait de réédifier les monuments sculptés qu'on avait démolis dans ce but de défense. En outre, on procédait méthodiquement pour chaque monument, puisque les pièces d'un même tout se retrouvent proches voisines. Enfin, fait à noter, on a retrouvé les bases de colonnes en haut du mur et les chapiteaux en bas, ce qui prouve qu'on apportait les matériaux au fur et à mesure de la démolition; d'ailleurs les bases sont peu nombreuses, parce que les remparts ont été écrêtés. Voici donc comment, vraisemblablement, les choses se sont passées, à l'époque des invasions normandes sans doute : pour se défendre contre ces barbares, on fortifia une partie de la ville et, comme le temps manquait, on démolit une partie des monuments, palais, temples, théâtres, etc., et l'on préserva les sculptures dans l'intention d'une reconstruction postérieure; on commençait par le haut des édifices et l'on construisait le mur au fur et à mesure.

Nous ne pouvons malheureusement insister sur les découvertes qui ont ainsi été faites par le P. Laferrière. Il a trouvé des textes épigraphiques de la plus grande valeur, éclaircissant bien des doutes sur l'histoire des milices après la conquête romaine. Plus de vingt et une inscriptions, dont deux dédicaces impériales et une inscription très curieuse, en l'honneur de Caïus Julius Victor, prêtre de l'autel de Rome et d'Auguste. Le premier fragment de cette inscription avait été trouvé en 1853. Il faudrait citer aussi la dédicace d'un temple en l'honneur d'Auguste et de Julie, puis deux hommes nus remarquablement dessinés : une frise circulaire ornée de très belles sculptures et qu'on a retrouvée tout entière : elle appartenait à un temple circulaire dont on a découvert les substructions. Le P. Laferrière a trouvé aussi un pied de cheval en bronze grandeur nature, qui doit provenir d'une statue en l'honneur de Germanicus. Enfin, il faut ajouter à cela des sculptures merveilleusement conservées, où l'on retrouve encore la trace du ciseau de l'artiste, et même des rehauts de couleur, et tout cela d'une somptuosité magnifique. D'ailleurs, comme nous l'a fait remarquer le savant chercheur, certaines pièces démontrent que les artistes du moyen âge, comme ceux de la renaissance, ont imité les productions de l'art romain, et que le roman n'est qu'une suite de l'architecture romaine, au moins dans certaines parties décoratives.

Et cependant il n'est encore de déblayé que 86 mètres sur le front ouest, et sur une longueur totale de 240 mètres. Sur le front sud on a déblayé 20 mètres. Malheureusement, les fonds manquent actuellement pour terminer cette œuvre considérable [1].

DANIEL BELLET.

Plus j'avance en âge, plus je me prosterne devant la bonté, parce que je vois que c'est le bienfait dont Dieu nous est le plus avare.

G. SAND.

[1] La frise de tombeau que représente une de nos gravures porte une inscription funéraire du Banquier Sabinus, qui est malheureusement incomplète, et dont on doit imaginer une partie. Nous en donnons la lecture faite par M. Cagnat, du Collège de France. « *Perpetuæ sec VRITATI M. VIPSTanii. SABINI. NUMMularii..... MeRCURIALIS. SUCCessi Libertus ET. SULPicius PRIVATUS.* » Ce qui doit se traduire : « A la perpétuelle sécurité (ou au perpétuel repos) de Marcus Vipstanius Sabinus, Banquier, affranchi de Mercurialis Successus et Sulpicius Privatus (ont élevé ce monument).

LES SERGENTS RECRUTEURS

LES ENROLEMENTS

L'ancienne armée se composait de trois parties : 1° le corps privilégié des *Gardes* ou troupes de la *Maison du roi;* 2° les troupes de ligne ou troupes réglées, constituant plus particulièrement l'armée permanente; 3° les milices conscriptives de l'infanterie levées en temps de guerre. A ces dernières troupes il faut rattacher les *régiments provinciaux* d'anciens militaires et les *canonniers-gardes-côtes* qui devaient également le service en cas de guerre et qui avaient une organisation prévue en permanence.

Les troupes de ligne ne se composaient que de mercenaires, comme les troupes étrangères qui venaient servir la France; c'est d'elles dont il sera ici question.

L'ancien régime n'a jamais eu recours au service obligatoire pour la composition normale de l'armée, parce que la nation n'existant pas politiquement parlant, n'ayant aucune représentation, aucun droit à exercer, on ne pouvait imposer des devoirs aux Français, ni les charger de défendre des lois faites sans eux.

Les troupes réglées étaient donc mercenaires, et, pour provoquer les enrôlements, on avait recours à des affiches mensongères, à des pratiques que l'opinion publique a condamnées et qu'elle a même flétries. Ces duperies ont été la cause toute naturelle de la grande extension qu'avait prise la désertion dans l'ancienne armée, surtout avant la Révolution.

On aura une idée de la *vie militaire* sous l'ancien régime en examinant quelles étaient les diverses rédactions de ces affiches du recrutement.

Il faut reproduire ci-dessous une série de sept affiches du recrutement, en commençant par la plus inoffensive pour finir par celles qui compromettaient le plus la bonne composition de l'armée et ses intérêts les plus chers : la dignité du service, l'instruction et la discipline.

RÉGIMENT DE GRASSIN, INFANTERIE LÉGÈRE, EN 1748

« ... La belle jeunesse qui a le dessein de faire quelque « campagne, peut s'engager dans le régiment des volon- « taires de Grassin pour le temps seulement qu'elle durera... « Les jeunes gens qui savent dessiner et qui ont quelques « principes de géométrie (sans doute de lever des plans) « seront faits aussi promptement officiers : on leur procu- « rera même des secours pour se maintenir en attendant, « mais il faut qu'ils soient robustes et se sentent du cou- « rage... »

Tout cela est fort bien dit et rempli de bonnes intentions, mais celles-ci dépassaient sans doute ce qu'on pouvait tenir.

RÉGIMENT DE ROUERGUE

« Brillante jeunesse qui brûlez du désir de servir votre « roi, venez satisfaire vos louables inclinations et adressez- « vous à cet effet au sieur Venot, sergent audit régiment. Il « les prend à la taille de 5 pieds 2 pouces. Ceux qui lui « procureront de beaux hommes seront généreusement « récompensés. »

C'est là le thème habituel de la rédaction : belle jeunesse, beaux hommes, brûlant du désir de servir, récompense au sous-recruteur, etc. Le sergent recruteur opérait pour le régiment. On devine déjà qu'il y aura beaucoup d'abus.

L'affiche suivante le fait mieux pressentir; elle donne aussi des détails curieux sur le service.

RÉGIMENT DE NAVARRE
CINQUIÈME RÉGIMENT DE FRANCE, EN GARNISON
AU HAVRE DE GRACE

« De par le roi, monsieur le duc de Cossé, gouverneur « de Paris. Ceux qui voudront prendre parti pour ledit régi- « ment, s'adresseront *avec confiance* à M. Pajat, sergent « audit régiment, qui leur donnera de bons engagements, « congé au bout de huit ans : il récompensera généreuse- « ment ceux qui lui procureront de beaux hommes. Il « reçoit la jeunesse à 5 pieds 1 pouce et à 5 pieds d'es- « pérance. On a besoin de sujets pour la compagnie de « volontaires détachés, tels que *fraters,* tailleurs, chirur- « giens, etc., ils *avanceront* (jusqu'à quel grade?)... par « leurs talents. »

« Le sieur Pajot est logé place de Grève, en face de la « rue Jean-de-Lépine, chez M. Ramiset, march. limonadier, « au troisième sur le devant et on le trouve au café du « Midi sur le quai de la Ferraille. »

On est ici à la fin du règne de Louis XV, car la durée habituelle du service fut successivement de 2 ans sous Louis XIII, de 4 sous Louis XIV, de 6 puis de 8 sous Louis XV (*congé au bout de huit ans*). C'est avec intention qu'on dit : *avec confiance*, comme sur tant d'autres affiches, tellement les fraudes étaient redoutées en matière de recrutement.

Drouet, comte d'Erlon, fut commandant de corps d'armée en Espagne (1810-1813), pris en flagrant délit de conspiration orléaniste et de trahison sous Louis XVIII et de ce fait condamné à mort, par contumace, il est vrai, puis grâcié et réformé en 1825, puis, sous Louis-Philippe, par réaction politique, remis en activité de service et nommé maréchal de France (9 avril 1843). Il avait été enrôlé par manœuvre frauduleuse en 1782, au régiment de Beaujolais, alors qu'il n'avait encore que 15 ans. On voit ainsi que les manœuvres coupables du recrutement des mercenaires allaient jusqu'à jeter le trouble dans les familles en y enlevant des fils trop jeunes pour qu'on eût le droit d'en faire des soldats.

Dans l'affiche qui précède, on voit les promesses d'un sergent et celui-ci est détaché à Paris pour y faire des enrôlements, loin de son régiment. Voici le ton d'un capitaine qui oublie volontiers la modestie et sa dignité :

« De par le Roy :
« Grivois de bonne volonté
« Qui voulez aller à la guerre,
« Venez à moi, vous ne sçauriez mieux faire,
« Vous ne serez point affronté,
« Je suis brave capitaine
« Dans le régiment de Froulay.
« Ne craignez point le coup d'essay,
« La victoire avec moi sera toujours certaine.

« Je loge auprès de la Mercy,
« Ceux qui m'amèneront du monde
« Auront de moi la pièce ronde
« Accompagné d'un grand merci.
« Pareille affiche est sur la porte,
« Tilly est le nom que je porte,
« Rue du Plâtre dans le Marais,
« Vous y trouverez du vin frais.

Après la vantardise du capitaine vient celle dont on pare le prince :

« Dragons
« de monsieur
« Frère du roi,
« En quartier à Falaise,
« Commandé par M. le comte de la Chastre-Nançay.
« Colonel en second, M. le chevalier de Cossé-Brissac.
« De par le roi,
« Les jeunes gens de bonne volonté qui voudront acquérir « de la gloire au service du roi, sous les ordres d'*un Prince « à qui l'être suprême a joint toutes les perfections*, peu- « vent s'adresser avec confiance à M...
« Il est logé... »

La première qualité d'un chef de régiment de cavalerie est de pouvoir monter à cheval ou tout au moins de pouvoir marcher, puisque les dragons combattaient aussi à pied. Or Louis XVIII roi passait des revues étant *assis dans une petite voiture* qu'on poussait à bras.

Il faut fermer les yeux sur ce que, par ordre, le gouvernement de Louis XIV a fait faire à ses soldats pour terroriser les familles protestantes, pour arracher des aveux de conversion. Quiconque déshonore l'armée verra sa dynastie tomber par abandon de l'armée. Depuis le seizième siècle tous les monarques qui en ont fait l'essai ont assuré ainsi la chute irrémédiable de leur trône. Aucun d'eux n'a échappé à cette loi.

Dans l'affiche qui suit, la discipline est directement menacée.

« Avis à la belle jeunesse.
« Cinquième régiment
« de chasseurs.
« Les jeunes gens qui désirent servir le roi ne peuvent « trouver, dans aucun corps, l'avantage qu'ils rencontrent « dans les troupes légères : une haute paie de six deniers, un « service aussi doux qu'agréable, et *une subordination qui « s'accorde parfaitement avec la légèreté des armes.*
« Ceux qui voudront prendre parti aud. régiment pourront « s'adresser avec confiance à M. Moncey, capitaine aud. « régiment, en sa compagnie à Moncey, proche Rioz ; au « sieur Lambelin, sous-officier à Valleroy-le-Bois, près Mont- « bozon ; au sieur Conversey, sous-officier à Montbozon ; au « sieur Jacquot, chasseur aud. régiment, à Vesoul.
« Ceux qui procureront de beaux hommes seront géné- reusement récompensés. »

C'est maintenant au tour de l'instruction d'être compromise, en même temps qu'on surexcite l'ambition des grades.

« Avis à la belle jeunesse.
« Artillerie
« de France.
« Corps royal.
« Régiment de La Fère ;
« Compagnie de Richoufftz.
De par le roi,
« Ceux qui veulent prendre parti dans le corps royal de « l'artillerie, régiment de La Fère, compagnie de Richoufftz, « sont avertis que ce régiment est celui des Picards, l'on y « danse trois fois par semaine, on y joue aux battoirs deux « fois et le reste du temps est employé aux quilles, ou bien « à faire des armes. Les plaisirs y règnent, tous les soldats « ont la haute paye, bien récompensés, des places de garde « d'artillerie, d'officier de fortune à soixante livres par « mois d'appointements, etc... »

Ainsi les amusements, la haute paye, l'avancement avec de beaux appointements, tout cela marcherait de front au dire de ces provocations à l'enrôlement. Ce n'est pas ainsi qu'on fait une armée. Que serait-il arrivé au moment des guerres de la Révolution, si un souffle patriotique n'était venu suppléer au défaut d'instruction des troupes ?

On ne saurait répondre de ce qui était réellement payé aux enrôlés, du moins on sait ce qu'il leur était dû d'après les ordres du roi pour une durée de service de 8 ans sous le règne de Louis XV et suivant les différentes armes :

	Troupes françaises Infanterie	Cavalerie	Hussards	Infanterie étrangère.
Engagement de 8 ans .	50 liv.	72 liv.	60 liv.	63 liv.
Pourboire.	30	40	36	37
Frais et gratifications au recruteur. . . .	12	20	15	20
Dépense par engagé .	92 liv.	132 liv.	111 liv.	110 liv.

Aujourd'hui l'armée se recrute sans prime et elle s'organise sans qu'on fasse des promesses trompeuses et sans déclarations maladroites et blessantes, mais en vertu de droits à conserver et à défendre, et pour l'accomplissement des devoirs qui découlent de ces droits.

C. Boissonnet.

Enfants, vous êtes à vos parents un grand sujet de soucis. N'ont-ils pas sans cesse devant les yeux vos besoins de toute sorte, et ne faut-il pas qu'ils fatiguent sans cesse afin d'y subvenir ?

Si vous ne pouvez maintenant partager leur tâche, efforcez-vous au moins de la leur rendre moins rude par le soin que vous prendrez de leur complaire et de les aider, suivant votre âge, avec une tendresse toute filiale.

Saisset.

LES PAYSAGES ANIMÉS EN PHOTOGRAPHIE

On a souvent parlé d'Art en matière de Photographie, bien que cette reproduction chimique de la nature ne permette à l'opérateur que le choix du sujet pour le paysage, la pose et l'éclairage du modèle pour le portrait. L'objectif reproduit alors avec sa fidélité brutale et sa perspective particulière tout ce qu'il a devant lui. Le reste ne comprend plus que des manipulations, presque mécaniques, dont des soins minutieux et une grande pratique peuvent assurer le succès, mais dont l'art est totalement exclu.

Jusqu'ici il était du domaine exclusif du dessinateur et du peintre de se soustraire à cette ser-

vile copie de la nature en introduisant leur personnalité et leur talent dans son interprétation, et de composer des œuvres où les fonds et les détails accessoires, plus ou moins éteints et sacrifiés, ne servent qu'à mettre en relief le motif principal qui acquiert alors toute sa valeur et toute son importance.

Les Anglais qui, en photographie, nous ont

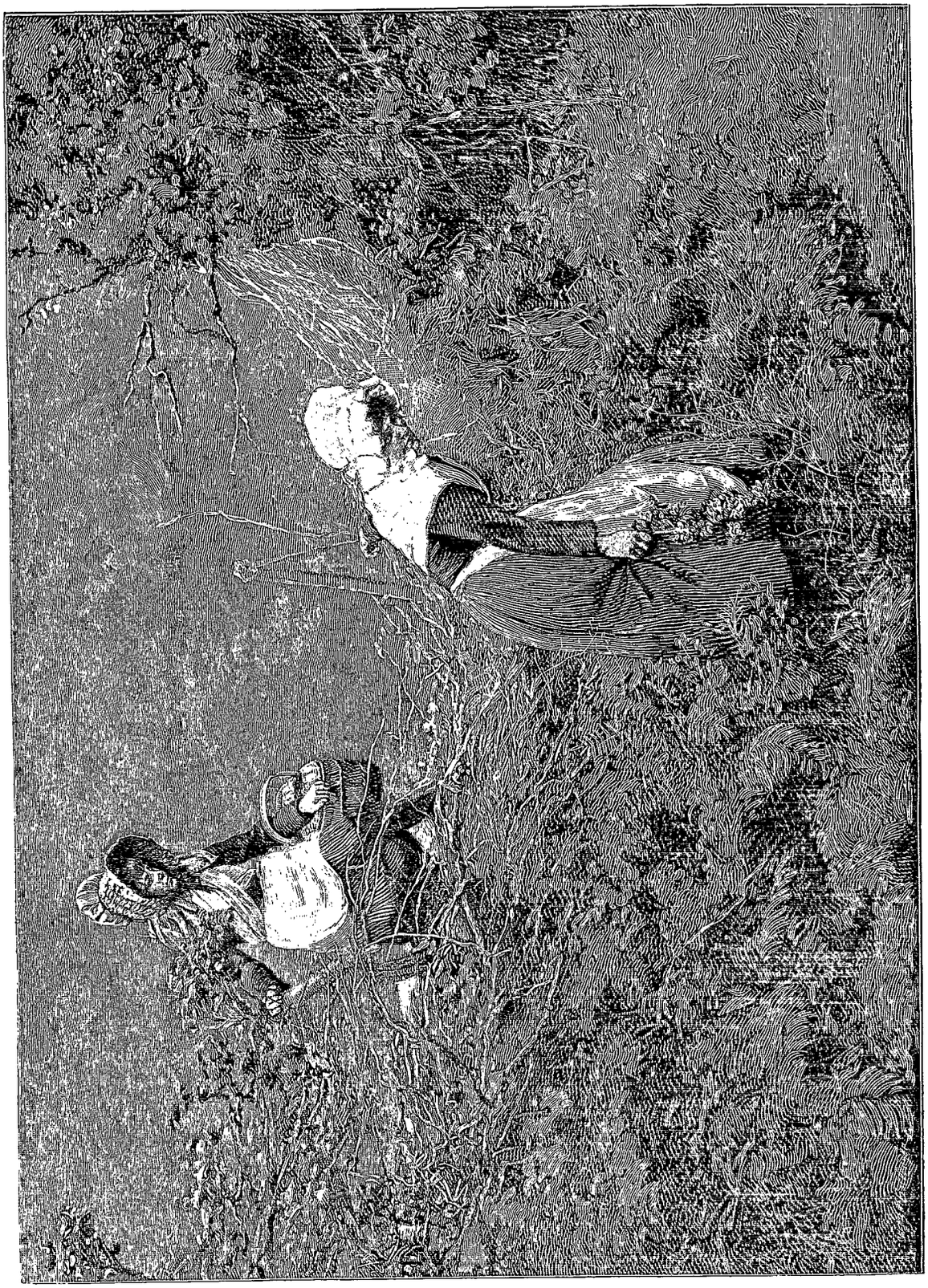

PAYSAGE ANIMÉ d'après un nouveau procédé photographique. — Gravure de Clément Bellenger

souvent précédés dans la voie des découvertes, viennent de trouver un procédé dont ils ont gardé jusqu'à présent le secret et qui leur permet de *composer* des tableaux photographiques où les défauts que nous signalions tout à l'heure, c'est-à-dire la sécheresse du dessin et le manque de plans, sont non seulement atténués, mais disparaissent presque complètement.

Toutefois que nos artistes se rassurent, les temps ne sont pas encore venus, s'ils doivent jamais arriver, où un procédé industriel, quelque habile et ingénieux qu'il soit, puisse remplacer en les réunissant, le talent individuel, l'harmonie de la couleur et le charme de la composition. En attirant l'attention de nos lecteurs sur les curieux résultats obtenus par le procédé anglais, nous n'avons eu d'autre but que de leur signaler une nouvelle conquête de l'industrie de nos voisins.

La photographie ci-contre habilement interprêtée et rendue par le burin de M. Clément Bellenger fera, mieux que les plus longues descriptions, connaître l'intérêt et le charme de ces *paysages animés* (c'est le nom qui leur est donné en Angleterre).

Il va sans dire qu'il ne s'agit plus ici d'une épreuve obtenue directement et d'un seul coup. Chacun de ces petits tableaux se compose de plusieurs poses que le procédé anglais atténue ou utilise tour à tour pour produire un tout harmonieux mais où, cependant, les lois de la perspective et de la lumière sont artificiellement respectées.

Qu'on veuille détacher en vigueur des personnages et des animaux sur un paysage d'une infinie profondeur, fouiller un premier plan dans un motif de peu d'étendue, montrer un village ensoleillé à travers les arbres d'une épaisse et sombre futaie, profiler le gréement compliqué des navires sur les maisons et l'horizon d'un port, et même composer de toute pièce le décor qui doit servir de cadre intime à quelques personnages, en un mot, quel que soit le choix du sujet, les résultats sont remarquables. Partout, cependant, le procédé se laisse sentir, rarement on croit l'apercevoir, nulle part on ne peut le saisir.

Mais ce qu'il faut surtout signaler, c'est le charme de ces compositions où tout est à sa place et habilement rendu, c'est la multiplicité des plans qui donne à ces paysages un relief et une profondeur inaccoutumés, c'est l'heureuse sélection d'un motif principal et de ses accessoires, pris ensemble ou séparément, c'est enfin le profond sentiment de la nature qui préside à l'arrangement des diverses parties de ce tout complet.

En France, nous avons essayé, et avec succès, de substituer des ciels, photographiés à part, aux ciels plats et incolores des paysages photographiques, mais que nous sommes loin, encore, de ces curieux résultats. Le procédé doit être simple et pratique cependant, puisque l'industrie l'applique et que le prix de ces épreuves est relativement modéré. Nous espérons qu'il suffira d'attirer sur ce sujet l'attention des chercheurs, pour qu'il nous soit bientôt donné de profiter du progrès réalisé par nos voisins. Ce serait pour les professionnels une ressource, et pour les amateurs un charme de plus que ce pas en avant vers la conquête de l'art en photographie.

S. D.

LA RENTRAITURE DES TAPISSERIES

Suite et fin. — Voyez page 56.

Les moyens de reconnaître la peinture sont faciles. Il faut d'abord comparer l'envers de la tapisserie avec l'endroit mais, comme la peinture peut avoir été faite des deux côtés, il faudra frotter les parties suspectes avec un linge blanc sec. On peut aller plus loin; au besoin on prendra un linge blanc mouillé, on l'appliquera sur le morceau repeint et on exercera une forte pression avec un fer à repasser chaud; s'il y a peinture, le linge blanc sera maculé; enfin, si ces moyens ne suffisent pas on devra s'adresser à un chimiste; infailliblement il découvrira la couleur s'il y en a réellement.

Un moyen absolument illicite d'essayer de raviver les couleurs consiste en un grattage exercé sur les brins de laine afin d'enlever le jarre qui est une sorte de duvet feutrant. Le grattage compromet la solidité du tissu; on le reconnaît en regardant à travers la tapisserie, les parties grattées apparaissent plus claires que les autres.

Pour résumer, j'estime que ceux qui possèdent de belles tapisseries doivent exiger du réparateur l'emploi pur et simple de la rentraiture et le lavage à l'eau pure. Si dans une suite de verdures par exemple, il y a quelques pièces ruinées, on peut les dépecer et employer les morceaux à compléter les autres. Enfin lorsque les tapisseries sont fatiguées et lacérées sans qu'il manque des morceaux, un atelier de couturières pourra les réparer au moyen de simples coutures à la soie et de quelques reprises perdues; dans le cas où la tapisserie ne se tiendrait plus qu'avec peine, il sera utile de la doubler et de piquer sur la toile les fragments les plus malades.

En ce moment même, un couvent de femmes de Reims donne de pareils soins aux admirables tapisseries représentant la *Vie de la Vierge*, fabriquées de 1509 à 1532 pour Robert de Lenoncourt, archevêque de Reims. La suite était primitivement de dix-sept pièces, deux ont été rognées, une troisième est pourrie et irréparable; les autres passent successivement dans les mains des religieuses qui les reprisent avec beaucoup de goût et d'intelligence, puis on les remet en place dans les nefs de la cathédrale.

Il est à désirer que l'exemple de Reims soit suivi; il prouve qu'avec une minime dépense et beaucoup de bonne volonté, il est possible de prolonger l'existence d'œuvres d'art que le manque de soins condamne à une ruine inévitable.

II

En consultant les archives modernes des Gobelins, on voit, qu'aussitôt après l'abdication de Fontainebleau, la maison du roi donne l'ordre de faire disparaître des tapisseries les chiffres et les emblèmes de « l'usurpateur » ; que, dès le retour de l'île d'Elbe, la maison de l'empereur

prescrit l'enlèvement des fleurs de lys et du chiffre de Louis XVIII, et qu'après Waterloo les abeilles sont de nouveau remplacées par les lys. Il n'est pas rare non plus de constater, dans certaines tapisseries, des substitutions d'armoiries et même des draperies ajoutées après coup par excès de pruderie.

Toutes les opérations de rapiécetage, de coutures, de reconstitutions de tissus disparus ou ruinés, de nettoyage, de consolidation constituent le travail des ateliers de rentraiture. Dans les premiers temps, les tapissiers et les rentrayeurs, ne faisaient qu'un; il n'est même pas encore question des rentrayeurs dans le célèbre *Livre des métiers* d'Étienne Boileau, publié vers la fin du treizième siècle; il faut attendre jusqu'en 1625 pour les retrouver dans un document parisien: les statuts et règlements *des maîtres marchands tapissiers à haute lisse, sarrazinois et rentraitures, contrepointiers nostrez, coutiers de la Ville, prévoté et vicomté de Paris.*

Les statuts des corporations sont rédigés avec un luxe de détails difficiles à comprendre même pour ceux qui sont de la partie; de plus, ils présentent de nombreuses contradictions. Il semble que la rédaction est embrouillée à dessein afin de se prêter à diverses interprétations; la caractéristique des corporations était la chicane, la subtilité et la jalousie; sous le prétexte d'assurer la qualité du produit, la corporation entrave la liberté du travail et le progrès elle opprime beaucoup plus qu'elle ne protège. Cependant, on semble aujourd'hui regretter le système, mais son utilité n'est pas démontrée; on pourrait même prouver sans peine que dans certains pays, à Nuremberg par exemple, les industries d'art avaient atteint un haut degré de perfection sans le secours des corporations.

Tous les règlements de tapissiers que j'ai consultés sont empreints du même esprit. Voici l'analyse de celui de 1622 modifié en 1625 et en 1627 et enregistré en 1676 seulement.

Tout ouvrage qui n'est pas en fine laine, soie ou fleur et soie (tirée de la bourre du cocon) est réputé faux, et donne lieu à amende.

Il est défendu aux rentrayeurs de rentrayer, si premièrement la tapisserie n'est *chaînée* en bonne et fine chaîne de laine.

Il est défendu d'employer du faux or et argent J'ai fait analysé l'or des tapisseries de la couronne faites exprès aux Gobelins pour Louis XIV il n'en est pas une seule où l'or soit pur, c'est de l'argent doré. Le rentrayeur comme le tapissier ne peuvent *mettre peinture sur l'œuvre achevée;* mais un peu plus loin il est écrit, à propos de peinture sur tapisserie, que *quiconque mal fera icelle, l'œuvre sera tenue faux et le maître l'amendera de vingt livres parisis.* Donc la peinture est défendue et permise tout à la fois.

Il est clair que les tapissiers se moquaient de toutes ces prescriptions, j'en ai trouvé la preuve dans des annonces insérées en 1692 dans le *Livre commode des adresses de Paris* publié par de Blegny sous le nom d'Abraham du Pradel.

Les sieurs Rougeot vieille rue du Temple, et Landois (1) *rue neuve saint Honoré ont une grande habitude à bien raccommoder et remettre en couleur les tapisseries de haute lisse.*

Ceux qui voudront faire rentraire des vieilles tapisseries et les faire remettre en couleur, ou en raccommoder les relais n'auront qu'à s'adresser à M. Lourdet, tapissier du Roy à la Savonnerie qui est une des maisons de l'Hôpital général. L'hospice de la Savonnerie était situé à Chaillot; dès 1626 un des parents de Lourdet avait été autorisé à y établir une fabrique de tapis à la façon de Perse et du Levant à la condition d'apprendre le métier à cent enfants pauvres recueillis par les hôpitaux de Paris.

Un nouveau règlement paraît en 1728; il déplore l'état dans lequel est tombé l'art et la fabrication de la tapisserie et de la rentraiture, défend de laver les tapisseries dans la rivière et *d'y poser peinture;* quelques lignes plus bas on adoucit la chose et on défend seulement « *aucune peinture, gomme ou drogue à bruler la dite fabrique.* » C'est toujours le même système, défendre d'abord puis autoriser à certaines conditions élastiques et sujettes à discussion. La défense de laver les tapisseries à l'eau est une mystification qui paraît avoir été inventée pour empêcher les particuliers d'user d'un procédé efficace à la portée de tous; le lavage à l'eau courante est d'usage constant aux Gobelins pour le nettoyage des vieilles tapisseries et jamais il n'a donné lieu au moindre inconvénient.

La question de la peinture revient constamment, elle n'était pas nouvelle, car, en 1544, Charles-Quint la toléra officiellement dans les Flandres, mais seulement pour les carnations affaiblies et au moyen de couleurs sèches. La coutume a persisté aussi bien avec les couleurs sèches qu'avec les couleurs liquides.

Dans la réunion des Sociétés des Beaux-Arts de 1890, M. Peyraton, qui s'occupe avec compétence de l'industrie des ateliers de tapisseries d'Aubusson, a produit un document de 1773 dont voici le texte.

SECRET POUR DONNER LA COULEUR AUX VIEILLES TAPISSERIES

« Premièrement, pour l'eau *rouge*. Pour quatre bouteilles, demi-livre bois de Brésil, avec un quart d'alun de Rome et un quart de garance. Voilà pour les rouges,

« Pour les *bleus*, une bouteille. On met une once d'indigo avec deux onces d'alun, cuire séparément: on délie avec de l'indigo. — Avec de l'eau jaune faite d'alun de genete (2) on fait de

(1) Nous avions encore aux Gobelins en 1890 un chef du service de la rentraiture nommé Landois qui peut-être descendait du Landois cité.

(2) Le genet des teinturiers.

la couleur pour les *verts* ou verts de choux.

« Pour les *violets* on met de l'eau rouge avec de l'eau bleue. Sur une écuelle d'eau rouge, on met un verre de teinture bleue. — Pour les gris de lin, il faut prendre de l'eau d'alun faite avec de l'eau noire sans pelure de vergne [1].

« Pour la couleur *d'aurore* ou *orange*, on mettra sur une écuelle d'eau rouge un gobelet d'eau jaune, faite de l'alun de Rome et de la genete et de la garance. Pour faire six bouteilles d'eau jaune, l'ont met entour un quart de garance.

« Pour la couleur des *chairs*, vous prenez deux pleins dés d'eau rouge sur un plein gobelet d'eau d'alun. Pour donner la couleur aux joues, l'on met trois pleins dés.

« Pour les sourcils, de l'eau de suie de cheminée avec de l'eau de pelure de noix verte, avec une pince d'eau rouge ou d'un peu de garance bouillie tout ensemble.

« Pour les verts tannés, se servir d'eau de suie avec de la pelure de noix verte et de l'eau jaune.

« Pour la couleur bronze, on met sur la même eau un peu d'eau rouge. »

La publication de ces formules n'offre aucun inconvénient car les marchands vendent aujourd'hui des couleurs pareilles, et d'autres toutes préparées, soit pour des personnes qui peignent des imitations de tapisserie, soit pour les réparateurs qui usent de semblables procédés.

GERSPACH,
Administrateur de la manufacture des Gobelins.

POIGNARD BIRMAN

Bien qu'il soit difficile de donner à ce poignard une origine certaine, parce qu'aucune inscription ne la vient confirmer, il est, toutefois, permis de lui assigner comme date de naissance la fin du dix-septième siècle. C'est d'ailleurs un très intéressant spécimen de l'art oriental.

Il mesure exactement trente-deux centimètres de longueur, dont huit pour la poignée, huit pour la garde ou verrou, et vingt pour la partie visible de la lame, dont le dos pénètre dans l'échancrure du verrou ; sa plus grande largeur est de trente-deux millimètres.

La poignée, en bois d'ébène, est finement sculptée. Formée de quatre côtes superposées et séparées, en leur milieu, par la partie supérieure de la lame, elle est surmontée d'un pommeau en argent repoussé et ramoleyé, et couronnée d'un rivet en cuivre jaune. On y remarque d'élégants rinceaux, ainsi que sur l'applique entourant le pommeau. Des trois clous en cuivre formant rivets, qui maintiennent la plate semelle de la lame, les deux premiers sont rivés sur une étoile en argent. Le verrou, séparé de la poignée par une virole en argent, est damasquiné d'argent sur cuivre jaune, et se termine en rinceaux ajourés, courant vers le talon du tranchant de la lame.

La lame, dont le dos n'a pas moins de huit millimètres d'épaisseur, est en acier brut, et témoigne d'une existence accidentée. Recourbée, comme la lame de toutes les armes tranchantes de style oriental, elle est agrémentée, sur le dos, de ciselures en argent ramoleyé. Elle est divisée en trois parties distinctes. Dans celle qui fait suite au verrou dans lequel elle est emmanchée, l'artiste a tracé de gracieuses incrustations, tant dans la rainure ou gouttière plaquée d'argent qui occupe la moitié de la longueur de la lame émergeant du verrou, que dans le plat proprement dit, qui, au point de vue du travail artistique, s'arrête aux deux tiers de cette rainure et se termine par une entaille en cuivre. Ces dessins, de même que tous ceux dont l'habile ouvrier a orné son œuvre, figurent des rinceaux et des motifs d'ornement.

L'aspect grossier et massif de l'acier laissé en son état brut, fait davantage ressortir les finesses contenues dans les autres parties du poignard, notamment dans le verrou, assez épais, qui constitue un véritable objet d'orfèvrerie. Ce poignard pèse 372 grammes ; il est manié comme une hache et fait office de coupe-main. On sait qu'en Orient, tout individu convaincu d'indélicatesse, un vol, par exemple, est puni par la perte du membre, par conséquent de la main, dans ce cas-là, qui lui a servi à commettre la mauvaise action qu'on lui reproche.

VICTORIEN MAUBRY.

La politesse n'est guère préconisée, en général, que comme un devoir secondaire et presque insignifiant : c'est là une idée fausse. La politesse, dans l'acception pleine et forte du mot, est la qualité de l'homme véritablement policé, c'est-à-dire digne de vivre dans une société civilisée. Elle consiste essentiellement dans le respect délicat des personnes, et plus particulièrement dans le respect de leur sensibilité.

H. MARION.

[1] Aune.

LA POSTE SUR LE YENISEI

La Sibérie, cette province de l'Empire russe plusieurs fois grande comme l'Europe, sera longtemps encore, si ce n'est toujours, rebelle à la civilisation telle que nous la comprenons. Son rude climat, ses immenses forêts, ses steppes arides, sa population nomade et clairsemée, ses centres si peu importants, pour la plupart, et si éloignés les uns des autres, ses moyens de communication si peu nombreux, sont autant d'obstacles.

Cependant le voyageur européen qui se hasarde en ces lointaines contrées de l'Asie, est fort agréablement surpris de retrouver, dans les quelques villes où il s'arrête pour se reposer de dures fatigues, ce qui fait le charme de la vie civilisée : le confort, le luxe même, et une société aimable, celle des fonctionnaires et des administrateurs russes.

Les transactions, pour si difficiles qu'elles soient, n'en existent pas moins d'une façon régulière, dans ce pays de neige et de glace ; et même en plein cœur d'hiver le service de la poste fonctionne.

Naturellement, les fleuves et les rivières sont les grandes voies de communication. Ainsi, entre Yeniseisk et Turuschousk, villes séparées par une distance de plus de cinq cents verstes, la poste, dont les dépôts ont lieu une fois par mois, se

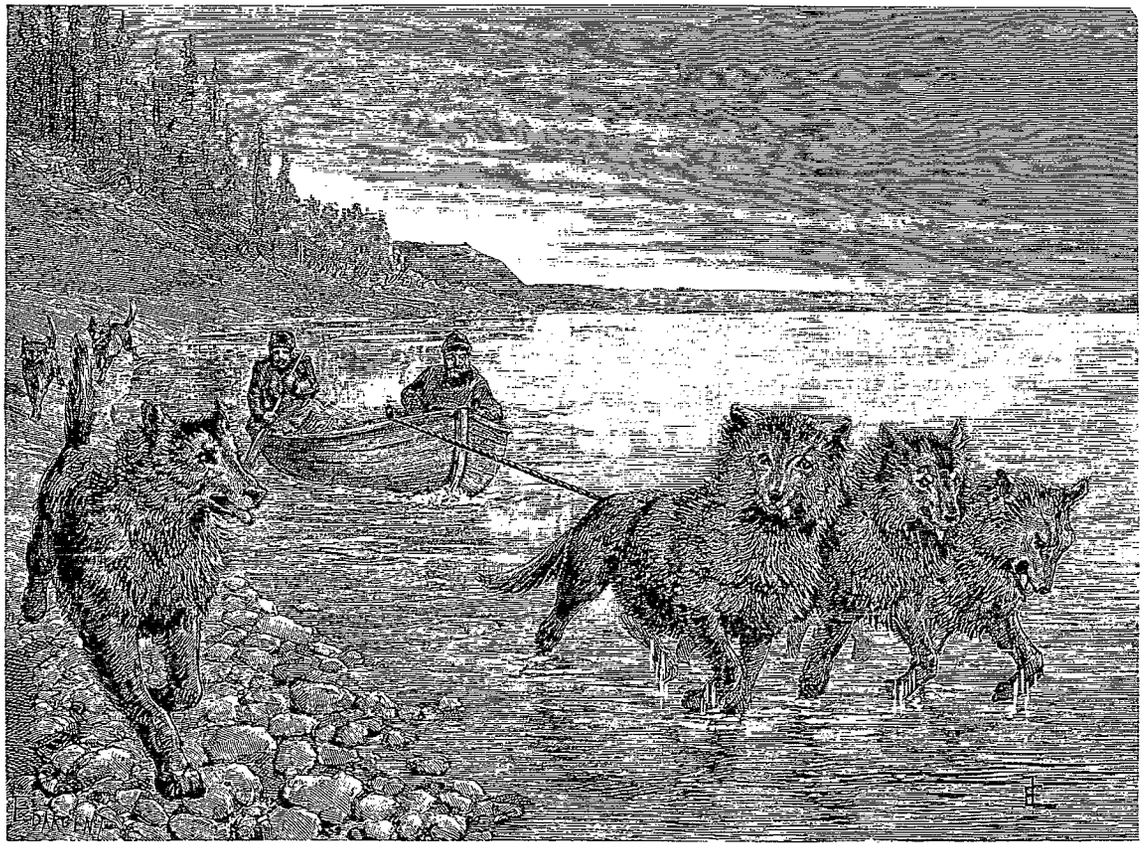

La poste sur le Yenisei.

sert du Yenisei, fleuve qui sépare la Sibérie orientale de la Sibérie occidentale.

L'été, le facteur sibérien s'en va dans un canot à fond plat, traîné par des chiens qui suivent, toujours courant, les sinuosités de la rive. Pour aider les pauvres bêtes et pour éviter les heurts et les abordages, le canot est maintenu dans la direction voulue par le passager, lequel, assis à l'arrière, manœuvre une sorte de rame tenant le milieu entre la godille et la pagaie. Souvent, le bateau est pourvu de deux équipes de hâleurs à quatre pattes, qui se relaient. Tandis que l'une tire, l'autre trottine non loin, attendant son tour de harnais. Il arrive parfois, quand le canot longe un village, que tous les chiens de la localité lui font une escorte aussi querelleuse que bruyante, d'où des incidents variés mais généralement ennuyeux pour le postier.

L'hiver, le canot est remplacé par un traîneau, également attelé de chiens, car le fleuve est gelé à une très grande profondeur, malgré ses rapides et les violents coups de vent du nord qui y font régner de véritables tempêtes et en rendent, même l'été, la navigation si difficile, qu'un pilote est nécessaire entre chaque village.

Le Yenisei est bien alors devenu la plus commode, la meilleure grand'route de cette région désolée où le froid sévit avec une rigueur inouïe pendant de longs mois.

S. L.

LA COURSE AUX ARTISANS

NOUVELLE HISTORIQUE

Suite. — Voyez page 78.

Lorsque Guillaume Blomart venait chez lui, à présent, Raymond affectait à son égard une visible indifférence. Plusieurs fois le jeune drapier s'en était plaint à sa tante et à sa cousine ; mais, soit que ni l'une ni l'autre n'osassent avouer le fait, soit qu'elles n'y attachassent aucune importance, il n'obtenait pas d'explication satisfaisante, et il se creusait vainement la tête pour deviner la cause des agissements de Raymond, qui commençaient à le peiner.

Un dimanche matin, jour officiel de chômage, Guillaume Blomart était seul dans sa chambrette d'ouvrier, bien simplement meublée, comme on pense, — un lit, une commode, une table et deux chaises. Il achevait de s'habiller pour aller au prêche, car il était calviniste pratiquant, et l'université protestante de Sedan fournissait plus d'un orateur éloquent et suivi. Du temple, Guillaume devait se rendre à l'auberge du *Coq d'or*, pour visiter Madeleine et Jacqueline.

On frappa à la porte de la chambrette. Le drapier ouvrit, et fut surpris de voir entrer Raymond Tostain, qui l'honorait très rarement de sa présence.

Avec un air de supériorité toute singulière, Raymond s'assit sur la chaise que lui offrit Guillaume ; le jeune homme, debout, l'interrogea du regard, avec inquiétude et de mauvais pressentiments.

Sans le moindre préambule, le père de Jacqueline commença :

— Ne t'étonne pas de ma venue, mon garçon. J'ai besoin de te parler à cœur ouvert sur un sujet grave, qui te concerne et qui me préoccupe.

— J'écoute, mon oncle, répondit Guillaume, assez intrigué, de plus en plus inquiété par cette phrase, que Raymond prononça d'une manière emphatique.

— On fait souvent de beaux projets, ajouta l'aubergiste, projets que le temps et les circonstances détruisent parfois... Les positions changent... Ce qui était possible hier, ne l'est plus demain, et il faut se faire une raison de ce qui arrive inopinément. Mon cher Guillaume, je ne me trompe pas, et tout le monde pense comme moi. J'augure beaucoup de l'avenir réservé à Jacqueline, car...

— Oh ! Jacqueline, si douce, si bonne, si aimable, interrompit le jeune drapier, n'aura jamais autant de bonheur que je lui en souhaite.

— Sentiments délicats... Très bien, Guillaume, très bien. Excellentes dispositions.

— Je m'efforcerai de seconder Jacqueline. Lorsque nous serons mariés, je...

— Halte-là ! interrompit à son tour Raymond Tostain, se rengorgeant, prenant un fier maintien, et haussant la voix avec une sorte d'aigreur. Voilà justement ce qui m'amène ici, Guillaume. Tu entames la question... Mes plans d'autrefois, pour l'établissement de ma fille, se sont modifiés... beaucoup modifiés. Certes, tu possèdes des qualités réelles. Je te rends pleine justice. Ta pauvreté m'intéresse toujours. Je t'ai prouvé mon dévouement... J'ai réfléchi, Guillaume. Il me semble, maintenant, que j'ai le droit et le devoir de choisir pour ta cousine un mari... plus capable encore que toi... de la guider, de la protéger, de rehausser son rang.

— Vous regrettez nos fiançailles, mon oncle ? demanda Guillaume, pâlissant,

— Je ne les regrette pas, non... Calme-toi... Mais vous étiez très jeunes, des enfants. Vous aviez de l'amitié l'un pour l'autre. Vous êtes cousin et cousine. En pareil cas, très souvent, les parents disposent légèrement du sort de leur fille... C'est à cause de cela que l'usage des arrhes nuptiales a disparu... Puis, comme je viens de te le dire, le temps et les circonstances détruisent les projets formés... Bref, il y a, plus tard, empêchement au mariage de deux fiancés...

A ces mots, Guillaume Blomart sursauta. Des larmes jaillirent de ses yeux. Après une pause, il reprit :

— Jacqueline est sans doute de votre avis, mon oncle, puisque vous m'annoncez une si mauvaise nouvelle ?

L'aubergiste se tut, estimant que Guillaume avait compris parfaitement l'objet de sa visite. Le drapier, abattu et tremblant, ôta le petit anneau d'or qu'il portait au doigt et le donna à Raymond.

— Alors, s'écria-t-il, que Jacqueline fasse comme moi : qu'elle me rende le gage de nos fiançailles, et qu'elle soit heureuse avec un autre... C'est mon désir sincère, malgré le chagrin que son abandon me cause, malgré vos promesses oubliées.

— Elle obéira, elle sera raisonnable, termina Raymond Tostain, en serrant l'anneau dans une poche de son gilet. A revoir, Guillaume. Tu es un brave garçon.

— Adieu, mon oncle, répondit Guillaume avec amertume.

Ils se séparèrent aussitôt.

III

En descendant l'escalier, Raymond avait le pas léger.

— J'ai réussi près de Guillaume, se dit-il, satisfait du tour qu'avait pris l'entretien ; je réussirai près de Jacqueline, incapable de résister. Ma femme, non plus, ne s'opposera pas à mes vues. Tout ira bien. Les partis avantageux ne manqueront pas. Ce que c'est que d'avoir de l'initiative ! Guillaume est résigné.

De son côté le jeune drapier, au contraire, s'était d'abord livré au désespoir. Assis devant sa table, la tête dans ses mains, consterné, ne sa-

chant que résoudre, il laissa passer l'heure du prêche, mais lut plusieurs extraits de la Bible... Il ne sortit pas de la journée. La solitude convenait à l'état de son âme.

Mais durant la nuit, pour lui sans sommeil, il se roidit contre sa malechance, et se décida à vaincre les obstacles, à dominer son chagrin à force d'activité, à force de travail. Il parut le premier, le lendemain, à la fabrique, quand la plupart de ses camarades « faisaient le lundi ».

Il attendit deux ou trois jours, avec une anxiété fiévreuse, l'anneau de Jacqueline, et sans aller à l'auberge du *Coq d'or*. Impossible de retourner par là.

L'anneau ne revint pas. Peut-être la dentellière avait-elle bravé la volonté paternelle; ou bien, peut-être Madeleine s'était-elle interposée entre son oncle et lui? Un très faible espoir lui restait au cœur. Par-dessus tout, Guillaume brûlait de prouver à l'orgueilleux aubergiste qu'il saurait se tirer d'affaire, et, dans l'occasion, acquérir par son labeur un bien-être suffisant.

L'occasion se présenta plus tôt qu'il ne l'aurait cru.

Guillaume Blomart sortait de l'atelier, lorsqu'un inconnu, un étranger, l'aborda, lui apprit qu'il avait consulté des personnes compétentes sur le compte des ouvriers drapiers de Sedan, et qu'on lui avait désigné Guillaume comme étant le meilleur. En même temps, l'étranger lui fit une proposition brillante, qu'il accepta aussitôt. Par dépit, le jeune drapier céda aux tentations du gain. Il accepta les offres suivantes.

Celui qui les faisait était un haut personnage du Portugal, qui prit Guillaume à l'écart, et discrètement lui déclara qu'il résidait depuis peu à Sedan; qu'il voulait embaucher, par ordre du régent Pierre II, un ouvrier en draperie, actif et intelligent, capable de fonder à Lisbonne une fabrique de draps.

Le Portugal était alors un des pays les plus arriérés, sous le rapport de l'industrie. Pierre II cherchait à remédier au mal, raccolait des artisans.

Il s'agissait de partir immédiatement, sans prévenir qui que ce fût à Sedan, pour la capitale du royaume de Portugal.

Personne ne devait connaître, même soupçonner le motif du départ de l'ouvrier fugitif, car le ministre Colbert ne badinait pas sur le chapitre des gens employés dans ses manufactures. L'histoire rapporte que «l'homme de marbre» n'a jamais reculé devant la contrainte, au besoin, non seulement pour leur fournir des ouvriers, mais encore pour y faire demeurer ceux-ci malgré eux. Les cabaretiers ne pouvaient leur donner à boire ou à manger avant ou après les heures des repas. Le travail, non libre, devenait obligatoire, et l'artisan, par suite des règlements de toute sorte, était comme rivé au métier qui l'occupait.

Malgré sa jeunesse, Guillaume Blomart plut au Portugais.

Le cousin de Jacqueline ne songea, en se laissant embaucher, qu'à deux choses, — à échapper aux tristesses du présent, à conquérir la fortune dans l'avenir. La pensée ne lui vint pas qu'il jouait gros jeu à ce coup de tête, en bravant la tyrannie industrielle de Colbert.

Un contrat en bonne forme fut passé entre le Portugais et Guillaume, à qui l'on garantit toute protection pour l'exercice de sa religion réformée dans un pays exclusivement catholique. Point essentiel, qui montrait combien le régent Pierre II tenait à son idée d'organiser une industrie nationale.

Immédiatement, Guillaume Blomart dut, en compagnie du gentilhomme portugais, se rendre dans la ville de Dunkerque. Il se composa auparavant un très mince bagage, et quitta furtivement sa chambrette, en plaçant sur sa table une somme qui payait sa location, et un mot écrit à la hâte, adressé à sa tante Madeleine Tostain:

« Je vous demande à tous de me pardonner mon brusque départ. Je serais trop malheureux à Sedan. Je ne reviendrai que quand je serai riche. Je vous embrasse.

« GUILLAUME BLOMART. »

(A suivre.) AUGUSTIN CHALLAMEL.

LE DERNIER DES TCHANKATS

Le voilà parti pour Moscou, sur ses longues jambes de bois, après avoir été, pendant une semaine, le favori de la badauderie parisienne. Des télégrammes quotidiens nous apprennent qu'il poursuit tranquillement sa route vers l'Orient : il est seulement un peu en retard parce que, déclare-t-il, il a besoin de s'entraîner et aussi, sans doute, parce qu'il croirait malhonnête de se dérober trop brusquement aux ovations et aux « vins d'honneur » des populations émerveillées. D'ailleurs à quoi bon se presser? A force de poser un pied ou plutôt un bâton devant l'autre, il finira toujours par arriver. Dans deux mois au plus il touchera le but. Là, il trouvera une peau de brebis neuve et sa monture des grands jours, mesurant 1m80, qu'il a eu soin d'expédier à l'avance. Il endossera l'une, se juchera sur l'autre, et c'est ainsi, dans toute sa gloire, que franchira les portes de la ville sainte le petit boulanger d'Arcachon, Sylvain Dornon, échassier landais.

J'ai fait sa connaissance l'été dernier, à Biarritz. On m'avait souvent parlé, dans mon enfance, de ces pâtres des Landes, narguant ronces et vipères du haut de leurs perches ambulantes, mais j'ai eu beau écarquiller les yeux, chaque fois que j'ai traversé en chemin de fer la ligne de Bordeaux à Bayonne, jamais je n'ai pu entrevoir une seule de leurs pittoresques silhouettes. Aussi

bien la vraie lande, la lande sauvage et traîtresse, marécage vaseux en hiver, désert brûlant en été, n'existe plus. Les pins maritimes ont fixé les dunes, les drains ont assaini le sol, des champs de maïs et de seigle ont ouvert de larges tranchées au milieu des fougères, des villages ont surgi, reliés par des routes soigneusement entretenues, et c'est seulement dans quelques coins perdus, au bord des étangs de Biscaros ou de Soustons, que l'on aurait chance de rencontrer encore le berger des vieilles légendes.

Pourtant Sylvain Dornon n'est pas un simple amateur. Il a réellement gardé des troupeaux, parmi les solitudes d'autrefois. Alors il lui arrivait de quitter la métairie le lundi pour ne revenir que le samedi suivant. Chaque matin, dès l'aube, il grimpait sur ses échasses et jusqu'à la nuit il surveillait les brebis tout en filant la laine et en tricotant. Le soir, il gagnait l'un des enclos disséminés dans la lande, y enfermait ses bêtes, puis, à côté, sous la hutte d'ajoncs et de fougères tressés, après un frugal repas, dont les chiens avaient leur part, il dormait du sommeil du juste..... pour recommencer le lendemain, comme dit la chanson. De cette existence nomade, Sylvain Dornon a conservé une passion, presque un culte, celui de l'échasse. Il rêve pour elle des destinées grandioses. Plus commode que l'échelle, l'échasse, affirme-t-il, convient aux pompiers, aux télégraphistes. Et pourquoi ne créerait-on pas, à l'armée, un corps d'échassiers, capables de traverser cours d'eaux et fossés, marais et taillis ?... Quand il parle de ces choses, la figure bronzée de l'ancien pâtre s'éclaire, sa voix s'échauffe, on sent vibrer chez lui le poète et l'apôtre ! Au moment de l'Exposition, il résolut de frapper un grand coup.

LE DERNIER DES TCHANKATS. — Sylvain Dornon tricotant sur ses échasses.

Il fabriqua des échasses d'une hauteur exceptionnelle, prit le train pour Paris, et un beau jour, sur la seconde plate-forme de la tour Eiffel, les visiteurs cosmopolites aperçurent au-dessus de leur tête le petit Landais, en costume du pays, franchissant à larges enjambées les barres, les tables et les barrières entre lesquelles faisaient queue les ascensionnistes impatients. Il eut, lui aussi, son succès de presse, mais, dans cette période héroïque, la concurrence était redoutable, les merveilles succédaient aux merveilles : les pouss-pouss annamites et les baudets égyptiens nuisirent aux bâtons de Gascogne.

On trouva l'aventure originale et puis... l'on n'y pensa plus. Sylvain Dornon ne se découragea point.

Les courses de bicycles et tricycles faisaient fureur dans le Sud-Ouest. Pourquoi les jambes de bois n'auraient-elles pas la vogue à leur tour ? Aussitôt notre homme de recruter une équipe, de composer un programme, et le public d'accourir à ce sport inédit. Il y eut bientôt des représentations de gala. Ainsi la course du 5 avril dernier à Arcachon. Un peu plus tard, autre course solennelle pour l'inauguration du port de la Pallice. Enfin, le 12 septembre, en pleine saison balnéaire, la troupe débutait à Biarritz.

Dans la matinée, les échassiers parcoururent la ville, portant d'immenses pancartes et distribuant force programmes. L'après-midi, la fête eut lieu au jeu de paume, où je suivis la foule et pris les notes suivantes dont on excusera la sécheresse : « Sept échassiers, sarrau gris, béret bleu, sac de cuir et gourde en bandoulière ; pas de chaussures, de simples bas de laine, une courroie serre l'échasse, à la hauteur du genou ; les pieds reposent sur un étrier de cuir fixé par

un demi-cercle en bois de chêne, le reste est en aubier. — Fanfare d'ouverture. — Le chef (Sylvain Dornon) fait le tour de la piste, un long bâton à la main et salue l'assemblée. — Coup de sifflet — Les coureurs s'avancent deux par deux, chacun tenant son bâton, font deux tours et saluent. — Rentrée dans la coulisse. — Le chef reparaît couvert d'une peau de mouton. — Nouveau coup de sifflet. — Les coureurs, tous revêtus de peaux, se mettent en ligne. — Course au pas, course au trot, bousculade près du but. — Un homme tombe et se relève immédiatement. — Distribution des prix. — Entr'acte. — Deuxième partie : Service de l'échassier dans la lande. Les

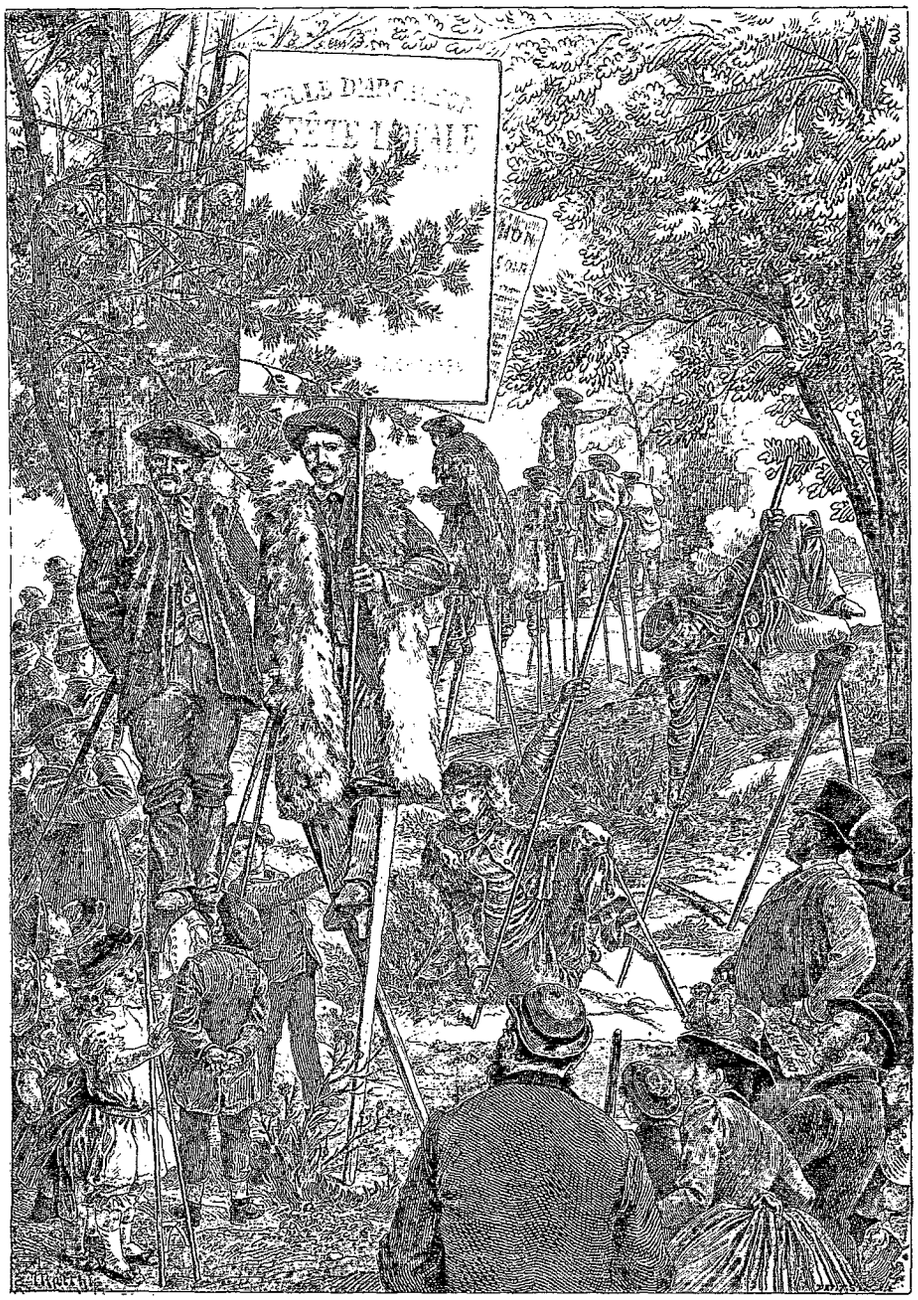

LE DERNIER DES TCHANKATS. — Une course d'échasses à Arcachon. — Le défilé.

hommes se promènent, s'arrêtent en s'asseyant sur leur perche (les trois bâtons figurent un gigantesque trépied). — Ils filent et tricotent. — Exercices variés : avec une étonnante souplesse, ils se baissent, ramassent un verre de vin, le reposent sur le sol, tombent à plat ventre, se redressent en un clin d'œil à l'aide de leurs bâtons, sautent sur une seule échasse, etc. — Entr'acte. — Troisième partie : Danses diverses rythmées par le fifre du berger. Enfin, le clou de la journée « Lou quadrill dous Tchankats », pas de deux, pas de trois — cavalier (pardon !) échassier seul. — Galop général. — Le chef s'éclipse un instant et reparaît sur les fameuses échasses de la Tour Eiffel, dominant ses compagnons.

« Quantum lenta solent inter viburna cupressi. »

Dans ce cadre méridional, au milieu d'une as-

sistance enthousiaste, le spectacle est amusant. Sylvain Dornon voudrait bien le répéter à Paris. A-t-il raison ? N'oublions pas le pauvre tambourinaire de Numa Roumestan !

Quoi qu'il en soit, voilà, c'est le cas de le dire, notre homme lancé. Son projet de lointaine excursion, il me l'avait confié dès le mois de janvier. « On parle tant, m'écrivait-il textuellement, de cet officier russe, du voyage qu'il vient d'accomplir de Saint-Pétersbourg à Paris à pied ! Eh bien, moi, je gage de faire le voyage de Paris à Saint-Pétersbourg en moins de temps, et la France serait fière, je le crois du moins, qu'un Landais fasse le voyage en question sur des échasses et j'ai le ferme espoir qu'un Landais français serait bien accueilli en Russie, comme l'a été leur officier en France. »

Oui certes, mon brave Dornon, on vous accueillera bien là-bas, car vous symbolisez une des curiosités de notre Gascogne, un type sur le point de disparaître. En vous rayonne, avant de s'éteindre, l'âme des anciens pâtres, des solitaires de la lande : on fêtera, je vous le promets, le plus adroit, le plus intrépide, le dernier des Tchankats !

JULES LEGRAND.

UN PROBLÈME

Une personne, arrivée à une station de chemin de fer pour prendre le train, et s'apercevant qu'elle est en avance de 20 minutes, suit avec une vitesse de 3 kilomètres à l'heure une route qui longe la voie ferrée, du côté où doit venir le train.

A un certain moment, elle entend le sifflet de la locomotive, retourne immédiatement sur ses pas avec une vitesse de 7 kilomètres à l'heure, et est à la station en même temps que ce train. Trouver exactement à quelle distance de la station le mécanicien a donné le coup de sifflet, sachant que la vitesse du train est de 30 kilomètres à l'heure, et la vitesse du son, de 340 mètres à la seconde.

(La voie ferrée est supposée en ligne droite).

LA PHOTOGRAPHIE DES COULEURS

M. Lippmann, l'éminent professeur de physique de la Faculté des Sciences de Paris, et membre de l'Académie des Sciences, vient de faire faire un progrès considérable à une question de la plus haute importance, tant au point de vue scientique qu'au point de vue pratique : la photographie des couleurs.

M. Lippmann est parti de ce principe qu'il ne fallait pas, comme l'avaient fait avant lui Lubeck, en 1810, M. Edmond Becquerel, en 1848, et Poitevin en 1865, chercher à résoudre le problème chimiquement. Agir ainsi, c'est en effet tenter de trouver un corps (pour ses prédécesseurs, c'avait été le sous-chlorure d'argent) qui, sous l'action de rayons diversement colorés, se décomposerait de façon que les produits de la décomposition fussent diversement colorés eux-mêmes et présentassent précisément les couleurs des rayons incidents. C'est donc admettre qu'un corps peut posséder une infinité d'isomères de couleurs différentes. Il est à craindre que la découverte de ce corps ne soit longtemps attendue.

M. Lippmann s'est appuyé sur des considérations d'ordre essentiellement physique.

*

Les physiciens sont aujourd'hui d'accord pour admettre que la nature de la lumière est analogue à celle du son : la lumière est le résultat d'un mouvement vibratoire; elle est due à un ébranlement périodique qui se propage, de proche en proche, dans un milieu élastique appelé l'éther. Une source lumineuse S vibre dans tous les sens; et la force vive qu'elle communique à l'éther se répartit sur des sphères (figure 1). Il se produit des ondes lumineuses que l'on peut exactement comparer à ces rides circulaires concentriques qui courent à la surface d'un liquide, quand, en touchant celui-ci en un point, on détermine un ébranlement moléculaire qui va se propageant.

Il nous suffira d'étudier la propagation de la lumière dans une direction rectiligne.

Un rayon lumineux n'est autre chose que la trajectoire suivant laquelle se propage, dans une direction donnée, le mouvement vibratoire de la source lumineuse S. La molécule S vibre, dans la direction S C, suivant le chemin S A, A S, S A... : de S en A, l'élongation, c'est-à-dire la distance de la molécule à sa position S d'équilibre est positive ; de A en S, elle est négative, etc. On peut donc figurer graphiquement le mouvement de cette molécule par une courbe sinusoïdale Sa A b B c C d D..... On appelle « longueur d'onde » la distance parcourue par l'onde pendant la durée d'une vibration, c'est donc la longueur $SB = 2SA$ qui représente la longueur d'onde. Elle varie avec chaque couleur Les vibrations lumineuses des molécules de l'éther sont d'une très faible amplitude puisque les longueurs d'onde sont $0^{mm},00068$ pour le rouge, $0^{mm},00055$ pour le jaune et $0^{mm},00042$ pour le violet.

Imaginons maintenant qu'en un point m de l'espace arrivent simultanément deux rayons lumineux émanant d'une même source et ayant parcouru avant d'atteindre m des chemins de longueur différente; ce point m subira de la part de chaque onde une impulsion. Le point subira donc un déplacement qui sera la résultante des deux impulsions auxquelles il est soumis. Si les élongations des deux ondes sont, en m, de même signe, elles s'ajoutent, le point m vibrera : il sera lumineux. Si les élongations des deux ondes sont en m, l'une positive, l'autre négative, elles se retranchent; et si elles sont égales et de sens contraire, la molécule m restera au repos; il y aura obscurité en ce point.

Ainsi deux rayons de même couleur, émanant d'une même source lumineuse, peuvent tantôt s'ajouter en produisant des maxima de lumière, tantôt se détruire en donnant des minima de

lumière ou de l'obscurité. Il suffit — l'examen de la figure 1 le prouve — pour que ce dernier cas

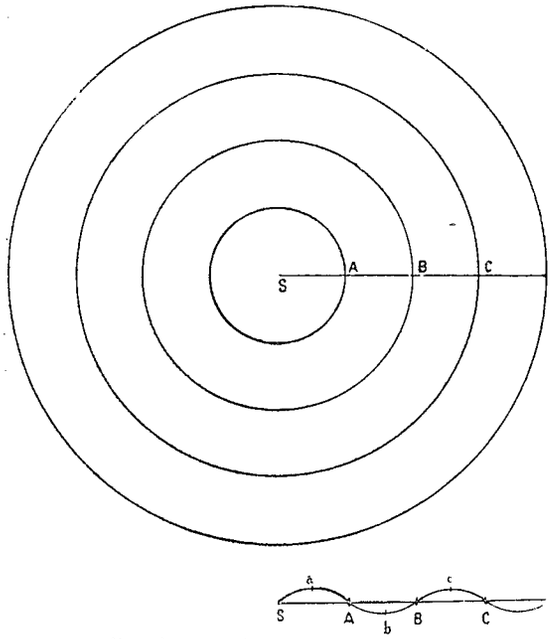

Fig. 1. — Ondes et rayons lumineux.

se produise, c'est-à-dire pour qu'il y ait « interférence » que les deux rayons présentent, dans le chemin parcouru jusqu'au point *m*, une différence de marche qui soit un multiple impair de demi-longueur d'onde.

*

Arrivons à l'expérience de M. Lippmann. Les conditions essentielles pour obtenir par ce procédé les couleurs en photographie sont au nombre de deux : 1° continuité de la couche sensible; 2° présence d'une surface réfléchissante adossée à cette couche.

La continuité est l'absence de grains : il faut que l'iodure, le bromure d'argent, etc. (car les résultats sont indépendants de la nature de la substance puisqu'ils sont dus à des causes d'ordre purement physique) soient répartis en un état de division presque infini dans une couche transparente: collodion, gélatine ou albumine, et par suite que les grains, s'il en existe, soient de dimensions négligeables par rapport à la longueur d'onde lumineuse. Dans ce but, M. Lippmann étend sur une plaque de verre une solution de gélatine dans de l'eau chaude contenant du bromure de potassium; cette couche une fois séchée, la plaque est plongée dans un bain de nitrate d'argent; et on obtient, disséminé dans la gélatine, du bromure d'argent extrêmement divisé.

La plaque séchée est portée par une sorte de châssis creux dans lequel on verse du mercure : la couche sensibilisée de bromure d'argent est en contact avec le mercure. Cette petite cuve est placée, après la mise au point, au fond d'une chambre noire ordinaire. Le spectre est dû à la décomposition, par un prisme à vision directe, d'un faisceau de lumière blanche qui tombe normalement sur la plaque photographique. Le développement, le fixage se font comme si on voulait obtenir un négatif noir du spectre; quand les manipulations sont terminées et que le cliché est séché, les couleurs apparaissent.

La théorie de l'expérience est facile (figure 6). Soit S R un rayon, d'une couleur déterminée, rouge par exemple, émanant du spectre. Ce rayon pénètre en R dans la couche sensible que nous supposons considérablement grossie, et aboutit en R' à la surface du miroir B. Ce rayon, tombant normalement, se réfléchit suivant R'R. Chaque point de la couche sensible situé sur la droite RR' est donc soumis à l'action du rayon incident RR' et du rayon réfléchi R'R. Il se produit donc sur le parcours une suite de maxima lumineux, dans les points M_1 M_2... où les deux rayons ont des vibrations concordantes, et des minima lumineux dans les points m_1 m_2... où il y a discordance. A la suite des opérations photographiques, ces maxima qui, seuls, ont impressionné la plaque, sont marqués par des dépôts d'argent qui sont de véritables lames minces ayant pour épaisseur la distance de deux maxima, c'est-à-dire une demi-longueur d'onde de la lumière incidente. Il se forme, dans l'épaisseur de la couche sensible un grand nombre de lames minces superposées : environ 200 si la couche a 1/20 de millimètre d'épaisseur.

Le cliché obtenu est négatif par transparence, c'est-à-dire que chaque couleur du spectre primitive est remplacée par sa complémentaire. Par réflexion, il est positif. On s'en rend compte facilement.

Soit A B (figure 2), une des lames d'argent obtenues dans la couche sensibilisée; elle a pour

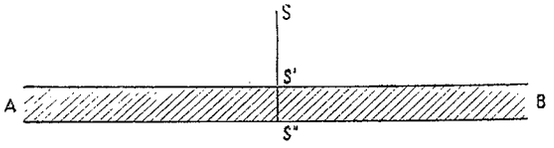

Fig. 2. — Schéma d'un rayon de lumière blanche frappant sur une lame d'argent produite à l'intérieur de la couche sensibilisée.

épaisseur une demi longueur d'onde de la couleur du spectre qui a fait déposer cette couche, soit le rouge. Figurons un rayon SS' de lumière blanche frappant cette lame. Une partie du rayon se réfléchit à la première surface en S' suivant S'S; une autre partie se réfléchit à la seconde surface en S" suivant S"S'S. Ces deux rayons réfléchis, pour l'observateur placé en S, présentent une différence de marche qui est S'S"S', c'est-à-dire deux fois l'épaisseur de A B, ou une longueur d'onde du rouge. Il en résulte que les vibrations des deux rayons concordent pour le rouge, sont discordantes pour les autres couleurs; et l'œil aperçoit une coloration rouge.

Cette théorie peut expliquer l'expérience de M. Becquerel en 1848 : la plaque argentée de ce savant jouerait le rôle du mercure dans l'expérience de M. Lipmann.

Notre figure 3 montre que le faisceau lumineux, avant d'être décomposé par le passage à travers

le prisme, traverse une petite cuvette contenant des solutions différentes. Ce dispositif est rendu nécessaire par l'impossibilité d'obtenir des plaques vraiment isochromatiques, c'est-à-dire uniformément sensibles à toutes les couleurs. Le jaune et le rouge impressionnent lentement, et le violet, rapidement. Il fallait donc s'efforcer de soumettre la plaque moins longtemps à l'action du violet qu'à celle des autres couleurs. Dans ce but, M. Lippmann interpose sur le trajet du faisceau lumineux une cuve en verre à faces parallèles contenant une dissolution d'hélianthine. Ce corps arrête les rayons bleus, violets et verts et ne laisse passer que les rayons rouges et jaunes ; ces derniers seuls impressionnent donc la plaque au début. On remplace, après le temps nécessaire, la première solution par une dissolution de bichromate de potasse : les rayons bleus et violets sont encore arrêtés ; les autres passent et impressionnent la plaque. Puis on interpose une dissolution plus faible arrêtant les seuls rayons violets ; enfin on enlève la cuve et la plaque est soumise,

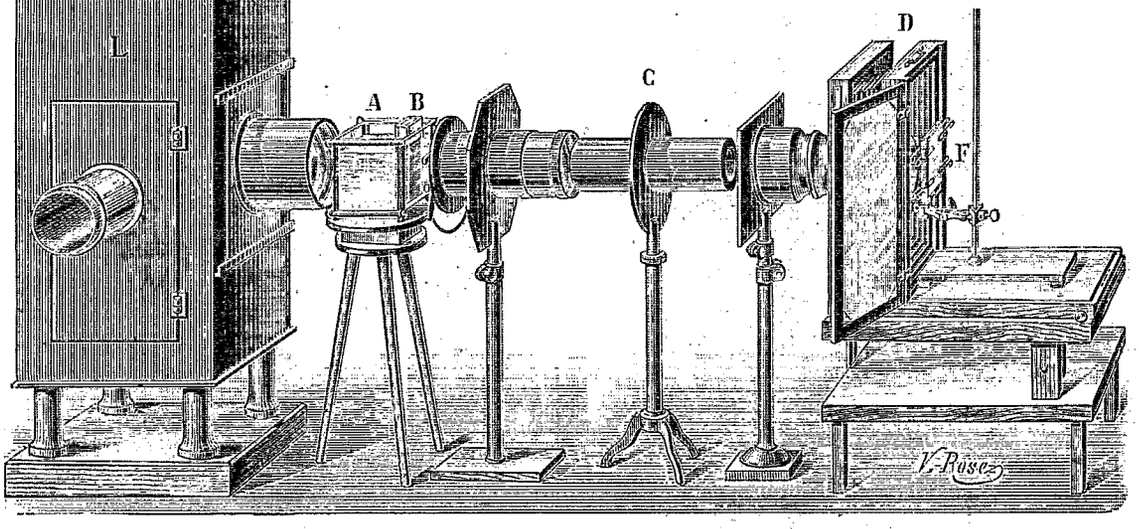

La photographie des couleurs. — Fig. 3. — Ensemble de l'appareil servant à l'obtention des photographies colorées du spectre, par le procédé Lippmann.

L. Lampe donnant le faisceau de lumière blanche. — A. Cuve pleine d'eau dans laquelle sont placées les petites cuves B contenant les solutions d'hélianthine ou de bichromate de potasse. — C. Spectroscope à vision directe. — D. Chambre noire. — F. Plaque photographique accolée à un bain de mercure.

pendant un instant, à l'action de tous les rayons. La durée de pose a été ainsi : très longue pour le rouge et le jaune ; moins longue pour le vert ; moins

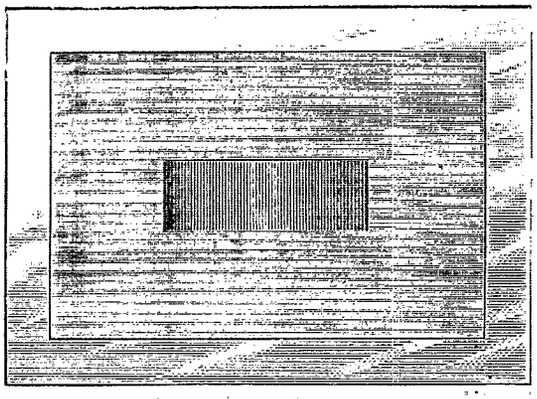

La photographie des couleurs. — Fig 4. Représentant, en grandeur exacte, la plaque photographique avec laquelle opère M. Lippmann, et la photographie obtenue du spectre.

encore pour le bleu ; et très courte pour le violet. Cette série d'opérations durait, au début, plus d'une heure. M. Lippmann a eu, ces jours derniers, l'idée de plonger un instant les plaques dans une solution de cyanine, corps jouissant de la propriété de rendre les sels d'argent plus facilement impressionnables aux rayons rouges. La durée de pose est réduite actuellement à deux minutes. Ce nouveau progrès permet d'espérer qu'avant

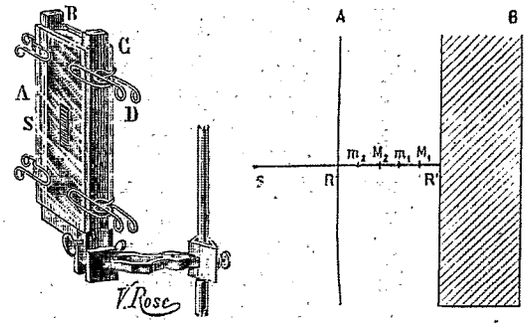

Fig. 5 Fig. 6

La photographie des couleurs

Fig. 5. — A. Plaque photographique. La face interne, qui porte la couche de gélatino-bromure d'argent, est baignée par le mercure B et constitue avec la lame de verre C une petite cuve. — D. Pinces servant à fixer aux montants les parois de cette cuve. — S. Photographie du spectre.

Fig. 6. — Schéma : A. Face interne de la plaque de verre qui supporte la pellicule impressionnable dont l'épaisseur R R' est considérablement grossie. — B. Mercure.

peu, le savant physicien saura compléter par la photographie colorée des paysages et des portraits l'admirable découverte dont il est l'auteur.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

EXPLORATION DE MM. CATAT, MAISTRE ET FOUCART A MADAGASCAR

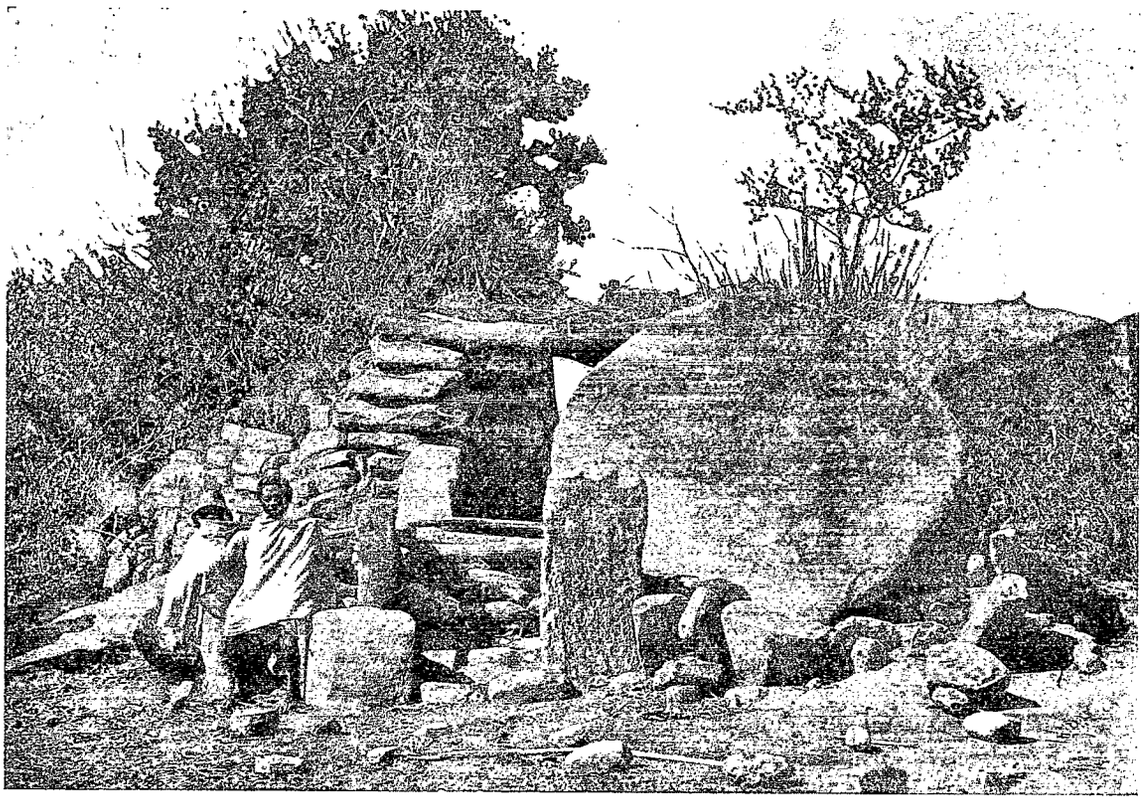

MADAGASCAR. — Entrée d'un village betsileo se fermant à l'aide d'une pierre en forme de table ronde.

Il y a quelques jours, l'amphithéâtre de la Sorbonne retentissait des applaudissements adressés par de nombreux auditeurs à MM. Catat, Maistre et Foucart, qui rendaient compte de leurs explorations à travers la grande île de Madagascar. Aller à Madagascar, dans un pays qui est sous notre protectorat depuis plusieurs années déjà, cela semble aller en pays connu; mais si la côte a été explorée, parcourue, si jadis les Français y ont fait de nombreux établissements[1], malheureusement disparus en partie, l'intérieur, et spécialement le Sud, sont encore pour ainsi dire inconnus, n'ayant été traversés que par quelques missionnaires anglais. Et cependant Madagascar appartient bien à la France, non seulement par les traités que nous devrions faire respecter plus strictement par les Hovas, mais au point de vue géographique. Les Portugais, les Hollandais et les Anglais ont sans doute apporté leurs observations, pour les côtes surtout; mais ce sont nos marins et nos ingénieurs qui font connaître ce pays au dix-huitième siècle. Nous trouvons les noms de Cloué et Leblanc, Laurent et Cornette de Venancourt, Guillain et Adrien Germain.

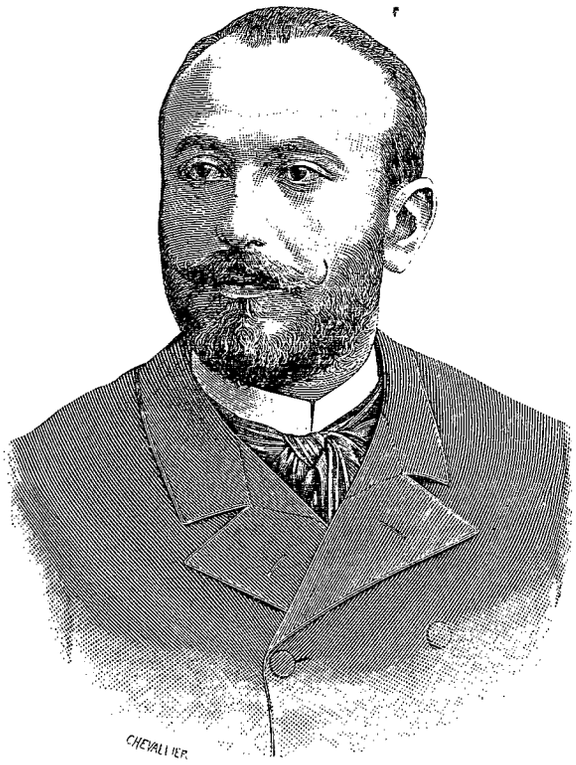

Le docteur Catat.

En 1656, Flacourt publiait sa carte; puis le célèbre Beniowski, Sonnerat, Chapelier. Mais les explorateurs de l'intérieur restaient rares et incomplets, représentant l'île comme partagée par une chaîne continue de montagnes lançant de tous côtés des contreforts. M. Grandidier avait mené une campagne

[1] Voir *Madagascar*, 1 vol. Jouvet et Cie, éditeurs.

des plus brillantes pendant cinq ans; mais il restait beaucoup à voir, et surtout dans la partie méridionale, qu'il n'avait guère abordée. Nos explorateurs ont complété ces études par un voyage de deux ans, dont ils ont rapporté des collections remarquables exposées au Muséum d'Histoire naturelle.

En novembre 1888, ils s'apprêtaient à quitter la France pour aborder la grande île, s'étant préparés dans les meilleures conditions pour se passer d'interprètes; et cependant bien nombreuses et diverses sont les populations de Madagascar. La plus puissante est celle des Hovas, qui essaye de prendre toute autorité sur les autres; puis voici les Sakalaves de la côte occidentale, se divisant en plusieurs tribus : les Betsileo's ou « Invincibles » du Sud de l'Imerina, qu'ont visités particulièrement M. Catat et ses compagnons; les Baras, plus au Sud; les Ant'Androï, les Antaïsaka, ou « ceux qui pêchent à la main »; les Anterondro, et les Ant'Avala, ou « gens de la Forêt ». D'ailleurs Madagascar a, en superficie, un douzième de plus que la France.

Au commencement de mars 1889, nos explorateurs débarquaient à Tamatave, et gagnaient la capitale par ce qu'on nomme pompeusement un chemin à Madagascar. Antananarive devait devenir le centre de leurs excursions, d'abord sur les hauts plateaux de l'Imérina, puis dans le Nord de l'île et enfin dans le Sud. Ils parcoururent le plateau de l'Androva. M. Maistre pénétrait chez les Sakalaves, descendait à Ankavandra par le cours du Manambolo et revenait par la rivière Ikopa, tandis que M. Catat parcourait les régions volcaniques de l'Ouest. Bientôt M. Foucart, atteint de fièvre, devait rentrer en France.

Dans le second semestre de 1889, MM. Catat et Maistre se mettaient en route pour Tamatave. On sait qu'il n'existe pas de communication aisée entre la capitale et ce point de la côte; cependant on prétendait qu'en 1820 Radama avait trouvé une voie beaucoup plus facile. Malheureusement il n'a été possible que de constater les énormes difficultés qu'elle présente, et de renoncer à employer une route qui aurait grandement servi à notre protectorat. Ils étaient venus se heurter contre un immense marais pestilentiel, formant les sources de la rivière Imondrona, pour atteindre ensuite le village de Didy, appartenant aux Bezanozanos. Ils n'arrivaient à Tamatave qu'après vingt-trois jours de marche. Ils suivent ensuite la côte jusqu'à Manarara, dans le Nord, étudiant la végétation luxuriante. Tandis que M. Maistre, terrassé par la fièvre se voit obligé de regagner Tamatave, en passant par le territoire des Antsihanaka, M. Catat se dirige dans l'Ouest, passant par Mandritsara : aux montagnes boisées de la côte succèdent les grandes plaines jusqu'au canal de Mozambique. Plus de grandes forêts aux lianes inextricables, plus de ravanala ou « arbre du voyageur », partout le superbe latanier géant. Le 24, il atteint Mojanga et regagne Tananarive par les vallées du Betsiboka et de l'Ikopa.

Dans les derniers jours de mars 1890 commence la seconde série des explorations, dans la partie sud, et ils gagnent Fianarantsoa, située sur un haut plateau, dans un pays merveilleux comme végétation et comme pittoresque; Fianatransoa est comme la seconde capitale du pays, et le centre des missionnaires anglicans. Le 24 mai, M. Catat et M. Maistre partent de Fianarantsoa, traversant le sud-ouest Betsileo, passent par Ambohimandroso, et enfin atteignent Ikosy, dans le territoire Bara, le dernier poste où les Hovas ont su s'étendre. Le pays est dangereux, les populations y ont une grande réputation de cruauté. Partout c'est le terrain d'argile rouge de l'intérieur; la terre et les maisons, tout est rouge à Madagascar. Il s'agit d'arriver à Fort-Dauphin, cet ancien établissement français, malheureusement abandonné ; d'ailleurs une partie de leurs porteurs, effrayés, abandonnent nos explorateurs, qui abordent le désert de l'Horombe. Les Baras se divisent en Baras du Sud et Baras du Nord, absolument distincts et hostiles aux envahisseurs Hovas. Ils opposent de la résistance à la pénétration de la mission; les membres de la famille royale à Aubararata, après s'être laissé photographier, prétendent ensuite qu'on leur a pris leurs âmes pour les revendre, et, pour les tranquilliser, M. Catat se voit forcé de se livrer à la chasse de leurs âmes fugitives, suivant l'usage du pays; le procédé consiste simplement à prendre une grande corbeille fermée ou « sobika », et à ordonner énergiquement auxdites âmes de réintégrer leurs domiciles respectifs.

Nos voyageurs traversent l'Horombe à marches forcées, au milieu de hautes herbes, sur un sol rocailleux et stérile. Le 9 juin, campant sur le bord d'un affluent de l'Onilahy, ils sont entourés d'une cohue de Baras, les sommant d'abandonner leurs bagages; mais porteurs et voyageurs se mettent en route, toujours sur la défensive, suivis jusqu'au soir par ces sauvages, qui, d'ailleurs, ont lieu de redouter la cruauté des envahisseurs Hovas. La caravane atteignait bientôt un village où elle s'approvisionnait en vivres. Rien n'est plus compliqué qu'un achat à Madagascar; quand on peut payer en argent, on ne peut le faire qu'au moyen de pièces françaises de cinq francs coupées en morceaux, qu'on pèse dans une petite balance que le Hova porte toujours avec lui dans un étui en peau; dans les parties plus sauvages, il faut payer en pacotille, chaînes de montres en acier, petites perles noires ou blanches enfilées dans un brin de roseau.

Le 17 juin, les voyageurs atteignaient les sources de l'Onilahy, ou rivière de Saint-Augustin, puis passaient par le village de Tamotamo. Partout des arbres isolés, des buissons, des marais et des fondrières dans les vallons; une population assez douce habite ce pays. Ils poussent

jusqu'à Tsivory, peuplé d'Antanosy émigrés, qui ont de grands troupeaux de bœufs, de belles rizières, échangeant à la côte ouest leurs marchandises contre des produits européens ; ils ont fui pour échapper aux Hovas, qui tentent d'absorber et de pressurer tout Madagascar. Ici un malheur faillit arriver : M. Catat avait donné au roi une boîte à musique, des bracelets, des miroirs et des aiguilles au nombre de 7, nombre fatidique, présage de mort : c'était une injure grave qu'il fallut réparer avec d'autres cadeaux.

Le départ se fait sans encombre à travers ce pays des Manambia. On rencontre d'énormes cactus et des baobabs de trois mètres de diamètre, puis la magnifique vallée d'Ambolo, avec ses forêts d'ébéniers, de palissandre, d'orangers, ses cultures.

Le 5 juillet, ils étaient enfin à Fort-Dauphin, où l'occupation française a laissé les traces les plus vivantes : beaucoup d'indigènes parlent français, comme d'ailleurs dans la vallée d'Ambolo, on retrouve des constructions, des fortifications utilisées par les Hovas contre notre influence.

Le 30 juillet, les explorateurs repartaient en remontant la côte, vers Vangaindrano ; toute cette zone littorale est très peuplée ; puis ils remontèrent le Mananara, dans le pays des Antsianaka, où l'on retrouve l'horreur du Hova à un très haut degré. Enfin, le 25 août, ils rentraient dans le Betsileo, bientôt arrivaient à Fianarantsoa, pour de là rallier Tamatave, puis la France.

De leurs explorations ils ont rapporté les documents les plus précieux et les collections les plus variées : elles sont exposées au Muséum. A les parcourir, on aperçoit tous les instruments de ménages des Malgaches, les balances dont nous parlions plus haut, les batteries de cuisine, les étoffes ou « rabanes », les coiffures, les paniers tressés, des échantillons géologiques, des fétiches des plus étranges qu'on nomme « odys » : parmi ces derniers, les uns sont des personnages en bois, d'autres des cornes de bœuf remplies de terre pétrie avec du miel et des menus objets ; il y a des odys pour toutes les spécialités, la plupart sont censés donner le pouvoir de tirer juste.

Ajoutons à tout cela une collection de photographies très remarquables.

Nous en reproduisons une des plus intéressantes représentant une porte vraiment curieuse, à l'entrée d'un village betsileo : c'est une table de pierre ronde qu'on fait rouler le soir pour fermer l'entrée ; c'est là une fermeture peu habituelle et d'ailleurs peu commode.

M. Catat et ses compagnons ont parcouru 8,130 kilomètres en pays à peu près inconnus ; aussi dirons-nous avec M. Grandidier : « On a beaucoup écrit sur Madagascar et on en parle beaucoup ; mais en réalité cette île est peu connue ; non seulement il n'y a pas une seule de ses provinces qui n'aurait besoin d'être étudiée, au moins à quelque point de vue spécial, mais il y a aussi un certain nombre de questions de géographie générale qu'il est indispensable d'élucider avant qu'on puisse faire de ce pays une carte exacte, même à petite échelle. Aussi le voyage de M. Catat comptera-t-il parmi les plus importants et les plus fructueux qui aient jamais été faits dans la grande île. »

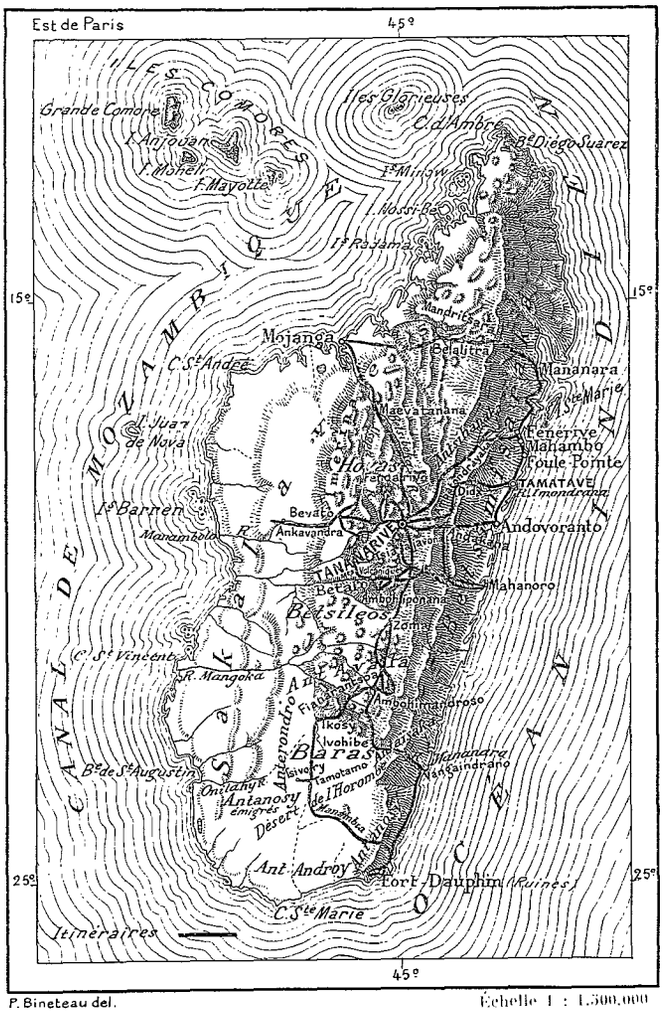

Carte de l'île de Madagascar avec l'itinéraire suivi par M. Catat.

DANIEL BELLET.

LE NOUVEL ÉQUATORIAL COUDÉ DE M. LŒVY

A L'OBSERVATOIRE DE PARIS

Lorsque par une nuit d'hiver, sans nuages, nous venons à promener nos regards à travers les vitres de nos fenêtres, sur les brillantes constellations qui passent lentement devant nous, il y a à ce moment des astronomes qui tiennent leurs lunettes braquées sur le ciel, pour retrouver

un astre perdu ou suivre à la piste une comète microscopique, tant que la lune ne vient pas par sa présence indiscrète dérober à leurs yeux l'objet de leurs recherches.

Voyez là-haut, sur la terrasse de l'Observatoire

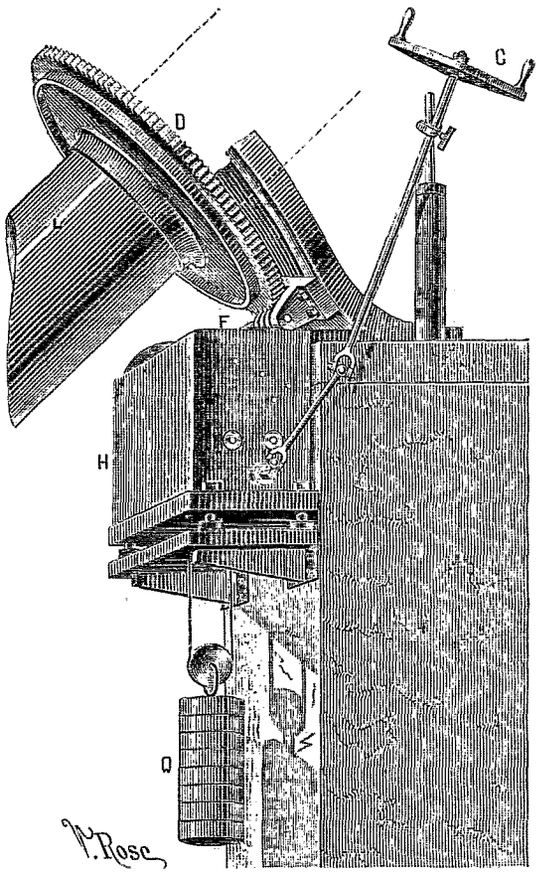

Le nouvel équatorial coudé de M. Lœvy. — Fig. 1. — Détails du mouvement d'horlogerie servant à faire mouvoir l'instrument sur lui-même. — L. Lunette. — C. Manivelle pour remonter le mouvement d'horlogerie. — D. Roue dentée. — F. Vis de commande de la roue D. H. Boîte renfermant le mouvement d'horlogerie. — Q. Contrepoids.

de Paris, les deux grandes coupoles qui semblent donner pendant la nuit une physionomie orientale à ce lourd édifice. Elles abritent une grande lunette, munie d'une multitude de pièces délicates, dont le jeu précis lui donne la perfection nécessaire et au moyen desquelles l'observateur la fait obéir à toutes ses volontés. Devant l'objectif se présente une bande du ciel déterminée par une échancrure pratiquée du haut en bas de la coupole, mais d'un côté seulement, au moyen de plaques de tôle qu'on peut retirer ou remettre librement à leur place, pendant qu'une simple manivelle permet de faire tourner la coupole sur elle-même, pour amener l'échancrure dans une direction quelconque. L'œil à sa lunette, l'astronome ne pense qu'à saisir le moment où passera dans le champ de son instrument l'astre qu'il surveille, et à compter la seconde battue à cet instant par la pendule sidérale, pendant que son assistant attentif à sa parole consigne ses observations sur un registre.

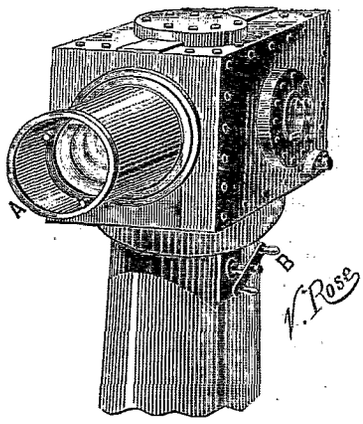

Le nouvel équatorial coudé de M. Lœvy. Fig. 3. — Cube terminal renfermant l'objectif et le miroir-plan. — A. Miroir plan. — B. Manivelle.

Ne croyez pas cependant que tout soit aussi simple et aussi facile qu'on vient de le dire. Si l'astre à observer est à une faible élévation, l'astronome obligé d'abaisser l'objectif, et par là même d'élever l'oculaire, se hisse au sommet d'une petite échelle mobile ; au contraire, il est forcé de se coucher plus ou moins à la renverse, quand il faut donner à la lunette une direction presque verticale pour regarder le zénith du ciel, c'est-à-dire la région située au-dessus de notre tête.

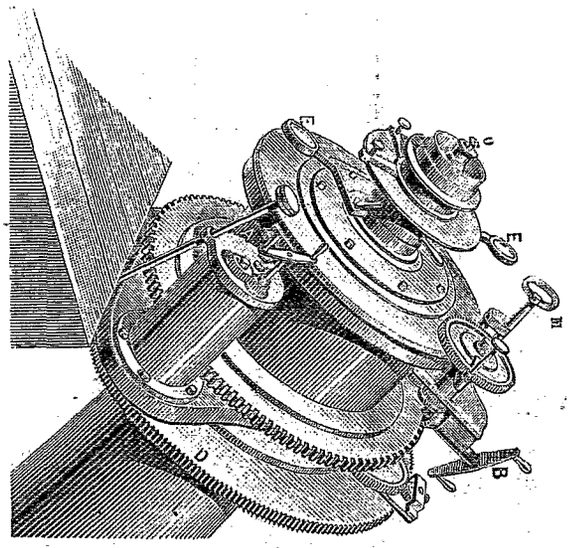

Le nouvel équatorial coudé de M. Lœvy. — Fig. 2. — Extrémité supérieure de la lunette dans le salon de l'observateur. — O. Oculaire de la lunette. — E E. Lentilles pour la lecture sur le cercle divisé. — M. Manette pour mettre en marche le mouvement d'horlogerie. — A. Manivelle servant à mouvoir le cube terminal. — B. Manivelle servant à faire tourner l'instrument sur lui-même.

Et pendant ce temps le froid piquant contre lequel nous sommes bien abrités se fait sentir sous ce dôme silencieux, aussi vivement qu'au militaire qui monte à ce moment la garde dans le jardin du Luxembourg. Des vêtements chauds peuvent protéger le corps; mais ils ne sont pas suffisants pour empêcher les doigts de se crisper à la longue au contact du métal glacé. Le public ne se doute pas de ces nuits austères et presque aussi rudes que celles d'un anachorète.

Dans le monde, où la nuit est, pour un grand nombre, le temps des distractions et du plaisir, on ne songe guère à cet amour de la science qui fait trouver la force de surmonter la fatigue et le froid. Plusieurs y sont fort peu sensibles et répondraient volontiers par cet aphorisme de Brillat-Savarin : « La découverte d'un mets nouveau fait plus pour le bonheur

du genre humain que la découverte d'une étoile ».

D'autres trouvent un remède bien facile à appliquer : pourquoi ne pas installer sous cette coupole sibérienne un bel et bon poêle, où le feu brûlerait sans interruption jour et nuit, aussi bien et même mieux que celui des vestales romaines? Malheureusement ce remède serait pire que le mal; ce qui en souffrirait n'est pas le corps de l'astronome, mais l'exactitude de ses observations.

L'air chaud s'élevant et s'échappant par l'échancrure de la coupole produirait un courant continuel, qui exercerait une influence fâcheuse, en même temps que la différence de température entre les diverses parties de la lunette, sur la netteté et la fixité de l'image.

Malgré l'habitude qui fait supporter les difficultés d'une situation avec laquelle on s'est familiarisé, on n'en pense pas moins à y chercher un remède : c'est ce qu'a fait le savant sous-directeur de l'Observatoire de Paris, M. Lœvy, membre de l'Académie des sciences. Avez-vous remarqué ces miroirs adroitement fixés au dehors d'une maison,

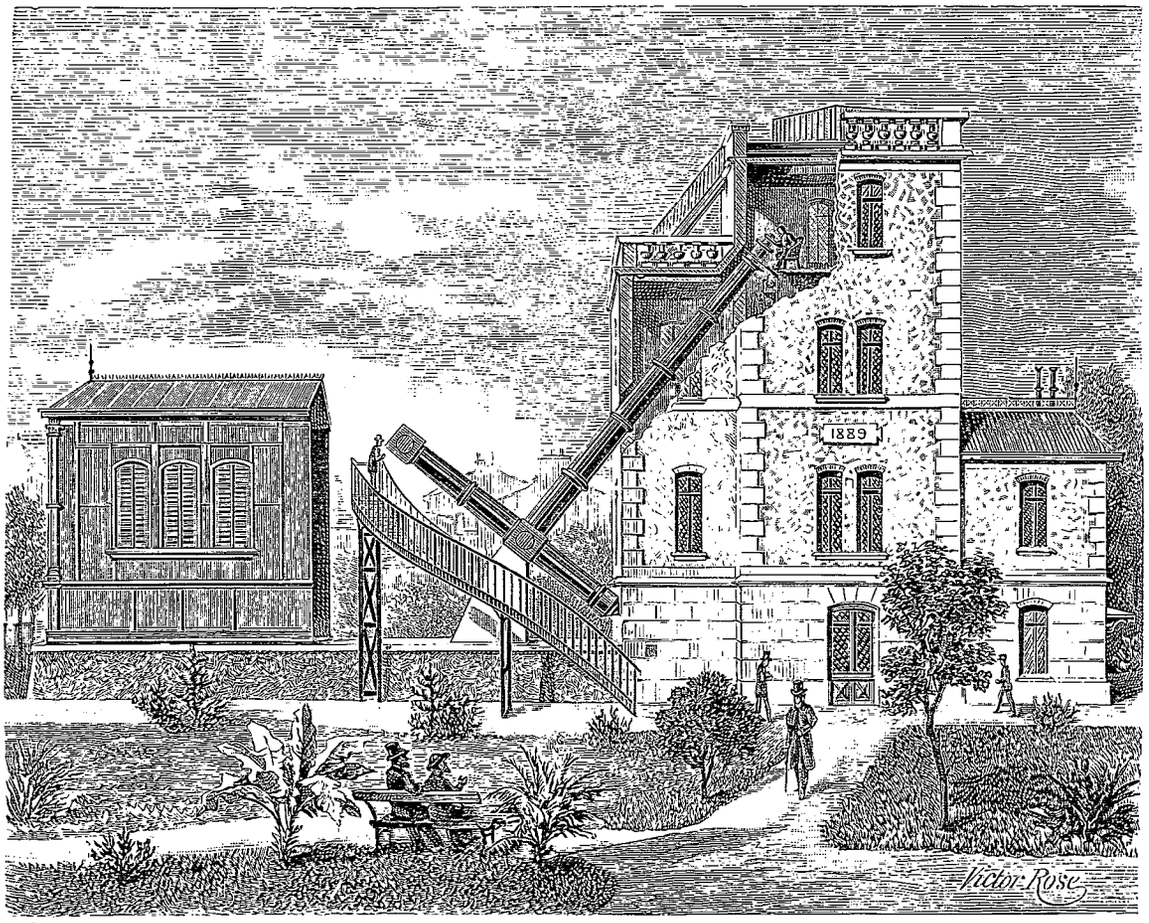

LE NOUVEL ÉQUATORIAL COUDÉ DE M. LŒVY, A L'OBSERVATOIRE DE PARIS. — FIG. 4. — Vue d'ensemble.
A gauche, maisonnette en tôle glissant sur deux rails et venant s'appliquer contre la tour carrée et abriter l'instrument quand on n'observe pas. — En avant de l'instrument, escalier extérieur pour arriver au cube terminal : cet escalier reste en dehors de la maisonnette.

au dessus de la porte de certains magasins ou en face d'une fenêtre? Ils mettent sous les yeux d'une personne tranquillement assise sur son fauteuil au dedans, la vue de ce qui se passe à l'extérieur. Est-ce cet instrument imaginé par une vulgaire curiosité qui a suggéré à un savant l'idée d'un important perfectionnement réalisé par la construction de *l'équatorial coudé*? Nous ne saurions le dire ; mais n'est-ce pas un fait aussi peu important qui mit l'astronome anglais Bradley sur la voie d'une grande découverte, celle de l'aberration de la lumière, lorsqu'en naviguant un jour sur la Tamise, il observa que la girouette plantée au sommet du mât se mettait à osciller, comme par un changement de la direction du vent, chaque fois que le bateau tournait pour s'éloigner ou s'approcher du rivage?

Revenons à l'invention de M. Lœvy : Et d'abord qu'est-ce que *l'équatorial*? Imaginez un axe AB (fig. 5) fixé invariablement sur un support inébranlable AB B'A' dans la direction de l'axe du monde, c'est-à-dire comme une tige dont le prolongement irait percer la sphère céleste en un point P, voisin de l'étoile polaire, autrement dit au pôle. Une lunette F D, mobile autour d'un point O de l'axe auquel elle se trouve liée, peut faire avec lui un angle variable, qui se mesure sur un cercle gradué.

La lunette étant dirigée sur une étoile et calée dans cette position, peut tourner autour de l'axe

du monde, dans un temps égal à la durée du mouvement diurne, c'est-à-dire au temps que met une étoile quelconque pour accomplir autour de nous sa révolution apparente, qui comprend un jour et une nuit : ce temps est nommé par les astronomes *jour sidéral*. La lunette suivra invariablement l'étoile dans sa marche. Si on lui donnait une direction F'D' perpendiculaire à l'axe, elle décrirait l'équateur céleste : de là le nom d'*équatorial* porté par cet instrument. C'est précisément celui dont nous parlions tout à l'heure, mais dépouillé de tous ses perfectionnements et réduit à la plus extrême simplicité.

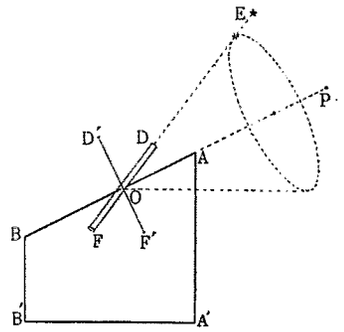

Fig. 5. — Schéma d'un équatorial ordinaire.

Voyez maintenant à l'étage supérieur du bâtiment carré le joli petit salon inondé de lumière (fig. 4), chauffé pendant la saison froide comme un cabinet d'étude, où, par l'ingénieuse invention de M. Lœvy, l'observateur peut, tranquillement assis et sans se déplacer, suivre un astre sur la surface de la sphère céleste. Pour en donner une idée, réduisons l'appareil à ses éléments essentiels.

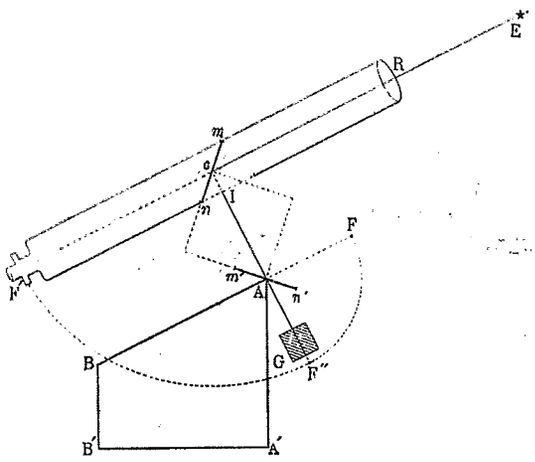

Fig. 6. — Schéma d'un équatorial coudé.

Soit B A (fig. 6) l'axe polaire. Une tige G A I, qui lui est fixée perpendiculairement porte une lunette qui peut tourner autour de cette tige, à laquelle son axe optique reste constamment perpendiculaire. Ce n'est autre chose que la lunette F D de la figure 5, avec la différence que le pivot autour duquel elle tourne est à l'extrémité de ce deuxième axe G A I, au lieu d'être en O sur l'axe polaire lui-même : la pièce massive G est destinée à faire contrepoids à la lunette.

Dans son mouvement de rotation autour de l'axe G A I, l'axe optique de la lunette peut aller d'un pôle à l'autre et décrire ainsi sur le ciel un méridien céleste, qui est nommé aussi cercle horaire.

Plaçons dans le tuyau de la lunette, sur le prolongement de son axe de rotation G A I un miroir plan *m c n* incliné à 45° sur l'axe optique. La lumière venant d'une étoile E, ayant traversé l'objectif, c'est-à-dire la lentille R, irait former son image au foyer F' près de l'oculaire ; mais les rayons lumineux arrêtés par le miroir sont réfléchis dans la direction *c* I A, le tuyau de la lunette étant ouvert dans cet endroit, et porteraient l'image au point F''. Or un deuxième miroir plan *m'n'*, placé sur leur chemin et incliné aussi à 45° sur l'axe *c* I A, réfléchit ces rayons dans la direction de l'axe polaire et transporte ainsi l'image de F'' en F, derrière un oculaire fixe, à l'aide duquel on l'examine, sans se déplacer. Il en sera ainsi pour toute étoile, quel que soit son éloignement du pôle.

La première moitié F' C de la lunette est donc inutile et remplacée par le miroir *m c n* ; l'autre moitié *c* R peut aussi être réduite beaucoup, si l'on reporte l'objectif R très près du miroir *m c n*. La lunette se trouve ainsi remplacée par une boîte cubique (fig. 3) qui contient le miroir et l'objectif et qu'on voit à l'extrémité de la plus grande des deux branches de la croix formée par le cylindre qui est fixé rectangulairement au bas du grand cylindre oblique (fig. 4).

Pour observer une étoile, il suffira d'incliner le miroir comme on aurait incliné la lunette pour la mettre dans la direction de l'astre ; c'est ce qui se fait au moyen d'une manivelle, qui, manœuvrée par l'observateur, communique au cube le mouvement convenable. Une fois qu'il est établi et calé dans cette position, il faudrait pour suivre l'étoile dans sa marche sur la sphère céleste que la lunette se mît à tourner autour de l'axe polaire, en continuant à former le même angle avec sa direction, et d'un mouvement identique avec celui de l'étoile. Cela est effectué au moyen d'un mécanisme d'horlogerie qu'une manette sert à mettre en marche à volonté. (fig. 1 et 2. La grande croix que présente la forme de l'instrument tourne alors lentement tout entière autour de l'axe polaire, qui n'est autre que l'axe du grand cylindre oblique.

Ce cylindre qui a 15 mètres de longueur est lui-même la lunette ; son extrémité supérieure, qui est l'oculaire, est seul enfermée dans le cabinet d'observation. A son extrémité inférieure, au point de croisement avec l'autre cylindre est établi, à l'intérieur, le deuxième miroir plan ; à 4 mètres de celui-ci est placé le premier miroir avec l'objectif dans le cube qui fait l'extrémité de la plus grande branche de la croix ; la plus courte

chargée intérieurement de blocs de plomb sert à équilibrer l'appareil, dont le poids total est de 12,000 kilogrammes. Quand on n'observe pas, l'instrument est abrité par une maisonnette en tôle qui peut être ramenée le long de deux rails contre le bâtiment carré.

Pour assurer une stabilité immuable à une masse aussi lourde, on lui a donné une base solide comme un rocher, un bloc carré de béton de 7 mètres de côté, ayant 5 mètres de profondeur en terre, et pour rendre tout affaissement impossible, on a encore eu soin de construire au-dessous, dans les catacombes de solides arceaux en maçonnerie, portant comme un pont la couche épaisse sur laquelle a été posé le béton.

Rien ne manque à ce magnifique appareil. Créé par un savant, M. Lœvy, dont s'honore l'astronomie française, il a été construit par un habile artiste, M. Gautier, dont la réputation est faite dans tous les observatoires du monde; ses lentilles et ses miroirs ont été exécutés par deux frères, MM. Henry qui, à une rare adresse dans ces travaux, joignent une adresse non moins grande dans la photographie du ciel [1].

G. Bovier-Lapierre.

LE VAL D'ANDORRE

La récente « *installation* » de M. Germain Sicard, nouveau juge des appellations en Andorre, vient d'attirer l'attention sur ce pays à la fois sauvage et charmant, que j'ai eu tant de plaisir à parcourir.

Tout, dans l'Andorre, est motif d'attraction et sujet de curiosité pour le touriste : les sites merveilleux; les habitants, costumés de pittoresque façon; les mœurs, les coutumes. Je rappelle brièvement, car il en a été déjà question ici [2], l'organisation politique de cette République minuscule. La voici: Deux co-princes, la France et l'évêque espagnol de la Seo d'Urgell, nommant chacun un viguier, espèce de lieutenant général, commandant la milice : le conseil général, composé de vingt-quatre membres, quatre par paroisse, qui élit le syndic des vallées. C'est ce personnage qui est le président de la République andorrane, mais il n'a, dans les affaires, que voix consultative. La justice criminelle est rendue par le *conseil des Corts*, c'est-à-dire par les deux viguiers et le juge des appellations qui les départage, quand ils sont en désaccord. Ce juge est nommé alternativement par l'évêque et par la France. Le tribunal des Corts est de plus assisté par les *rahonadores* — à la lettre : « raisonneurs », sorte de greffiers qui remplissent en même temps les fonctions d'avocats.

La justice civile est rendue par les bayles, qui sont au nombre de deux, l'un nommé par la France, l'autre par l'évêque. Deux notaires sont également nommés par chaque co-prince. Au-dessous de ces hauts personnages, viennent les chefs de la milice, composée de tous les citoyens en état de porter les armes.

La République se divise en six paroisses : Andorre, Canillo, Encamps, Massana, Ordino, San Julia. Chaque paroisse compte un village et quelques hameaux. La paroisse est dirigée par un consul *mayor*, assisté d'un consul *menor* et d'un conseil élu; elle est maîtresse de la moitié de ses revenus, l'autre revient à l'État.

Rien de plus bizarre que la manière dont fonctionne le Parlement. Tout d'abord, chaque membre, en pénétrant dans *la Casa de la Valls* — palais des Vallées — commence par troquer ses espadrilles contre une paire de souliers ferrés à glace, dont il a eu soin de se munir, en quittant son logis, car il est interdit de siéger en sandales. Ensuite, il passe la longue robe noire officielle, se coiffe d'un énorme tricorne, et s'en va rejoindre ses camarades pour assister à la messe du Saint-Esprit, qui se dit dans une petite chapelle faisant partie du palais. A partir de ce moment, nul ne peut plus pénétrer dans ledit palais, et nul n'en peut plus sortir. Les conseillers y doivent rester jusqu'à la clôture de la session; aussi les affaires sont-elles rondement menées. Après la messe, banquet. La table est en fer à cheval, le couvert est dressé, sans nappe, avec de la vaisselle d'étain. Entre les convives sont placés des « *porrons* », où l'on boit à la régalade, à tour de rôle.

On sert un plat unique : des tripes et des foies de moutons en fricassée, assaisonnés de piment rouge et de safran, fricassée cuite dans un immense chaudron de la contenance de soixante litres, suspendu à la crémaillère d'une vaste cheminée carrée, tenant toute la pièce qui sert de cuisine. Les assiettes nettes, on entre dans la salle des séances, ornée d'une *Descente de Croix* enfermée dans une niche — qu'on ferme avec une porte à deux vantaux. Quand le conseil se retire on ne siège plus. Les murs sont nus : point d'autres sièges que des bancs de bois, sauf trois fauteuils en paille, pour le président et les syndics. Et à peu près toutes les deux heures, nouveau festin, de mets toujours différents, car on mange aux frais de la République, les députés andorrans ne touchant pas d'indemnité. Toutes les fonctions, en ce pays, sont gratuites et il en est qui sont obligatoires. La nuit venue et le dernier repas fait, les conseillers vont se coucher deux par deux, *la Casa de la Valls* — bâtiment sans originalité — étant pourvue de six chambres, une par paroisse, ayant chacune deux lits. Le président et le vice-

[1] Cet équatorial coudé n'est pas le premier qui ait été construit. M. Lœvy avait commencé par en installer un, qui fut commencé par Eichens en 1882, et terminé par M. Gautier. Son usage fit reconnaître les défauts inévitables d'un début et les perfectionnements à réaliser. Tout modeste qu'il paraisse maintenant, il ne continue pas moins à fonctionner à côté de son superbe voisin et à rendre encore de grands services.

[2] Voir année 1846, page 126.

président ont seuls le privilège d'aller retrouver leurs épouses, et ils emportent la formidable clé du palais national, pour plus de sûreté.

Les Andorrans, qui appartiennent au rameau catalan, sont généralement bien faits, avec le teint brun et les traits rudes.

Le patriarchat règne en Andorre comme aux temps bibliques. Ainsi, quand il s'agit de voter, les *caps de casa*, les chefs de maison, ont seuls ce pouvoir, et le droit d'aînesse existe encore dans toute sa force. Quand un cadet se marie, il reçoit une petite dot de son aîné, qu'il a servi jusque-là comme domestique, et il fonde à son tour une nouvelle famille. La maison est tout. Quand elle change de propriétaire, le nouveau prend le nom de l'ancien, qui l'avait pris lui-même de ses prédécesseurs. C'est la maison qui donne le nom à l'homme; le nom de famille de celui-ci n'est en quelque sorte qu'une superfluité. Et comme toute famille est nombreuse, chaque membre est désigné par un sobriquet.

La capitale de ce pays, Andorre-la-Vieille, a bien l'aspect d'une petite ville, tandis que les autres centres n'ont bien l'air que de pauvres villages. Les maisons y sont plus confortables, plus propres. Il s'agit, bien entendu, des maisons appartenant aux gros bonnets de l'endroit. Régulièrement construites, peintes du haut en bas en

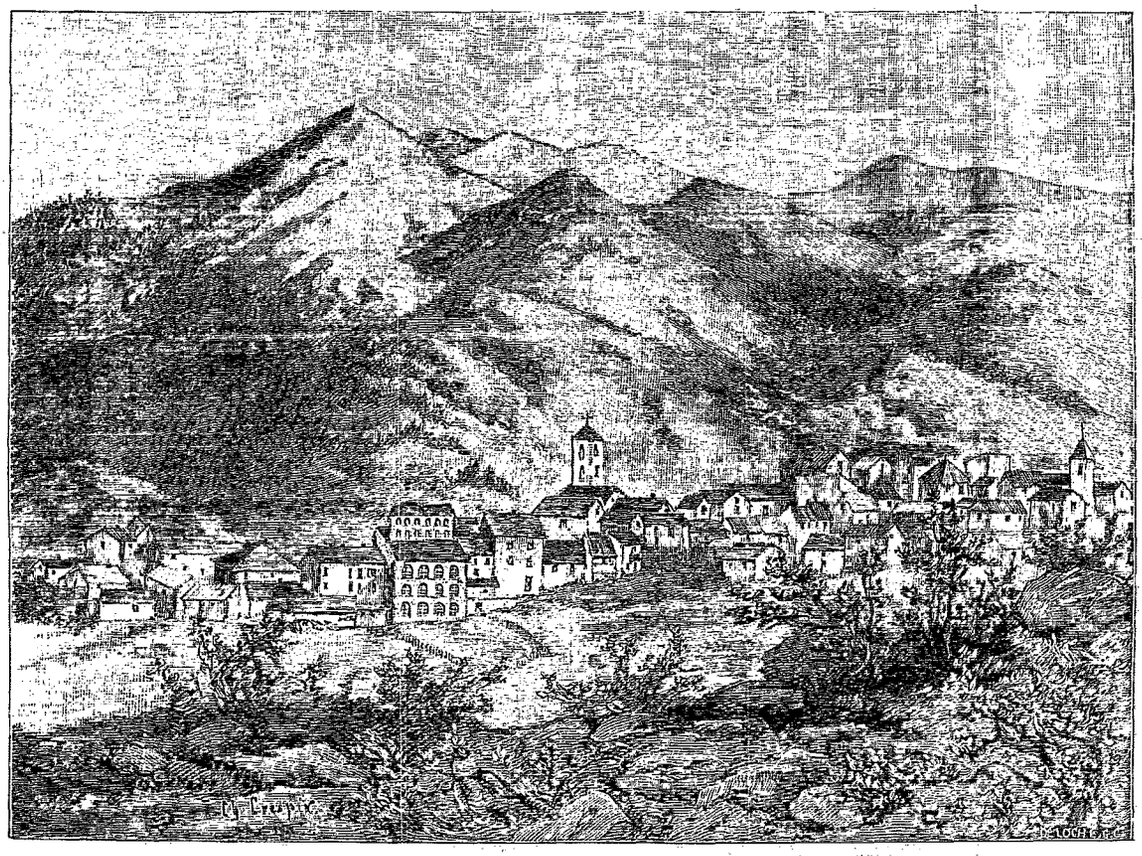

Le val d'Andorre. — Vue d'Andorre-la-Vieille. — Dessin de Crespin, d'après un croquis de M. Sutter-Laumann.

couleur jaune clair, avec des ornements à la fresque, tels que mascarons, arceaux, losanges, elles ont toutes, à chaque fenêtre, leur balcon de fer forgé ou de bois travaillé. Les plus belles se trouvent sur la grand'place où l'on voit le séminaire, fondé par les jésuites, autrefois tout puissants en Andorre, assez vaste bâtiment, de forme carrée, percé de larges baies cintrées, ainsi qu'on le peut remarquer sur notre gravure, et surmonté d'un mirador; puis l'abattoir et la prison. Dans un angle de la place, une fontaine et un lavoir à ciel ouvert. Les toits sont couverts d'ardoises.

L'église au clocher carré, n'a rien de remarquable extérieurement et, à l'intérieur, elle a toute la sombre tristesse des églises du nord de l'Espagne.

En résumé, l'Andorre dont les mœurs et les coutumes n'ont pas bougé depuis des siècles, et dont la Constitution (*pariages*) date de Charlemagne qui la leur octroya en récompense de leur fidélité, mérite une visite des artistes en quête de choses non vues et d'émotions inédites.

Sutter-Laumann.

L'ARMURE DE HENRI II

La dossière dont nous donnons la gravure appartient à l'armure de Henri II, que possède le Musée du Louvre. Cette armure est un pur chef-d'œuvre des artistes français du seizième siècle. Elle est de fer poli. Les compositions, figures et ornements en bas-relief qui la décorent de toutes parts, sont travaillés au repoussé. Les armuriers

merveilleux qui les ont modelés ont interprété sur le métal les récits de Lucain, et, en s'inspirant du poème de la *Pharsale*, ils ont gravé sur l'armure du roi de France l'apologie de Pompée.

Sur cette dossière, une grande composition, la couvrant en entier, représente la bataille de

Armure de Henri II. — Dossière en fer poli repoussé au marteau. — Musée du Louvre.

Pharsale. Le guerrier mourant que l'on voit renversé entre les groupes des combattants est Domitius, à qui César, vainqueur, adresse ces paroles railleuses : « Domitius, mon successeur, tu déserres les armes de Pompée ! » A coté de Domitius tombé, frappé par la lance du cavalier de droite, dont le cheval est d'une allure superbe, un soldat se couvre de son bouclier; de la main droite

il frappe ses adversaires à coups de lance. Dans le fond les bannières sont déployées au-dessus des têtes des guerriers, et cette scène de carnage, pleine de mouvement et de vérité, est éclairée par les rayons du soleil. Ce tableau est admirable et aurait suffi pour illustrer son auteur si celui-ci n'avait négligé de nous faire connaître son nom. Ces artistes du seizième siècle, ces élèves de Germain Pilon, dignes du maître, avaient autant de modestie que de génie.

En haut de la dossière deux figures fort belles de Victoires, élèvent au-dessus d'un écusson sans emblème ni chiffre, une couronne de lauriers; de l'autre main elles tiennent une palme. Elles sont vêtues à la romaine, la gorge et les pieds nus, la ceinture au-dessous des seins. Des grappes de fruits, tombent comme des pendeloques autour du trophée qui accompagne l'écusson : auprès des Victoires sont sculptées deux grandes amphores dans le goulot desquelles trempe une branche de laurier.

Les autres pièces de l'armure, l'armet, le colletin, la braconnière, les brassards, les épaulières, les cubitières, les gantelets, les cuissards, les grèves, les genouillères et les solerets, contiennent les principaux épisodes de la vie du héros.

Ainsi le plastron de la cuirasse est orné de deux grandes compositions que sépare l'arête très prononcée de la poitrine. Dans l'une, la Tête de Pompée est offerte à César par des émissaires de Ptolémée; dans l'autre, Cléopâtre est à genoux devant le vainqueur. Le haut de la poitrine, comme sur la dossière, est décoré de masques et de Victoires, d'armes entassées sur lesquelles sont assis un captif et un guerrier.

Sur l'épaulière droite, Pompée, qui, après sa défaite, avait fui les rivages de Thessalie, aborde ceux de Mitylène;

Sur le brassard droit, ce sont les assassins envoyés par Ptolémée qui vont à la rencontre de Pompée ;

Sur l'épaulière gauche, la mort de Pompée;

Sur le brassard gauche, un groupe d'hommes d'armes, compagnons de Pompée ;

Sur les gantelets, les honneurs rendus à la mémoire de Pompée par Cornélie ; dans un coin, Caton prononce, du haut d'une tribune, l'oraison funèbre.

Cette superbe armure, lorsque toutes les pièces en sont assemblées, mesure $1^m,840$. Elle appartient à l'ancien fonds des collections du Louvre.

UN PROBLÈME

SOLUTION DU PROBLÈME [1]

En appelant x la distance à laquelle la personne s'est éloignée de la station, le temps pour parcourir cette distance (aller et retour) est, en heures,

$$\frac{x}{3} + \frac{x}{7}$$

Comme il s'est écoulé 20 minutes ou 1/3 d'heure, depuis le moment où elle a quitté la station jusqu'au moment où elle y est revenue, on a

$$\frac{x}{3} + \frac{x}{7} = \frac{1}{3}$$

d'où $x = 0^k,7$.

Pour parcourir cette distance au retour la personne a mis

$$\frac{0,7}{7} = 0,1 \text{ d'heure.}$$

Pendant ce temps, le train a parcouru

$$30 \times 0,1 = 3 \text{ kilomètres.}$$

Donc quand la personne a entendu le coup de sifflet, le train se trouvait à une distance de la station égale à 3 kilomètres, et à une distance de la personne égale à

$$3 - 0,7 = 2^k,3$$

A partir de l'instant où le mécanicien a donné le coup de sifflet, jusqu'à l'instant où le son a été perçu par la personne, le son a parcouru $2^k,3$ de plus que le train.

Or le son parcourt 340 mètres à la seconde ou 1224 kilomètres à l'heure, et le train 30 kilomètres. Par conséquent dans une heure le son parcourt

$$1224 - 30 = 1194 \text{ kilomètres de plus que le train.}$$

Pour parcourir 1 kilomètre de plus le son met $\frac{1}{1194}$ d'heure, et pour parcourir $2^k,3$ de plus,

$$\frac{1 \times 2,3}{1194} = \frac{23}{11940} \text{ d'heure.}$$

Pendant ce temps le train s'est avancé de

$$30 \times \frac{23}{11940} = \frac{23}{398} \text{ de kilomètre.}$$

Donc, la distance cherchée est

$$3^k + \frac{23}{398}.$$

PROBLÈME N° 2

On veut recouvrir une déchirure faite dans du papier peint collé sur les murs d'une salle et ayant la forme d'un triangle irrégulier. Pour cela on taille un triangle égal dans du papier identique, mais on s'aperçoit, en l'appliquant sur la déchirure, qu'on l'a taillé à l'envers et on n'a plus de ce papier.

Trouver le moyen d'utiliser le triangle découpé pour recouvrir la déchirure.

UN MANOMÈTRE A AIR LIBRE DE 300 MÈTRES

INSTALLÉ A LA TOUR EIFFEL

Malgré les progrès déjà si considérables qu'ont faits les sciences physiques, on ne possède encore, sur de trop nombreuses questions, que des données insuffisantes; il faut chercher la cause de ces retards apportés à la solution de tant d'intéressants problèmes dans la difficulté que les savants éprouvent à réaliser certaines expériences nécessitant l'emploi d'appareils difficilement installables à cause de leur volume. C'est ainsi que l'étude rigoureuse des tensions des vapeurs, de la loi de Mariotte, de la compressibilité des solides et des liquides, du point critique des gaz ou des vapeurs, etc., a été retardée longtemps par suite de la presque impossibilité pour les savants d'obtenir un appareil de mesure absolument précis.

On sait que les manomètres à air libre sont les seuls instruments qui permettent de mesurer rigoureusement les pressions des gaz ou des liquides. Les manomètres à air comprimé ou les manomètres métalliques, grossièrement gradués, ne fournissent que des indications entachées d'erreurs qu'il n'est pas toujours possible de corriger. Dans les manomètres à air libre, au contraire, il suffit de mesurer la hauteur d'une colonne de mercure, opération qu'on peut exécuter avec toute l'approximation désirable. Mais une difficulté se rencontrait dans l'emploi de cet appareil. Dans un manomètre à air libre, chaque pression

[1] Voyez page 102.

d'une atmosphère soulève une colonne de mercure de 76 centimètres de hauteur; si donc les pressions que l'on veut mesurer avec cet appareil sont un peu élevées, il faut recourir à un manomètre dont la hauteur est bientôt considérable : 76 mètres pour une pression de 100 atmosphères, 152 mètres pour une pression de 200 atmosphères, etc.

M. Cailletet, membre de l'Institut, avait déjà installé sur le penchant d'un coteau, puis, dans le puits artésien de la Butte aux Cailles un manomètre à air libre de 100 mètres de hauteur; mais la manœuvre d'un instrument ainsi établi était pénible, et l'observation des résultats un peu incertaine. La construction de la tour Eiffel offrait des conditions exceptionnellement favorables pour l'établissement d'un manomètre à air libre de 300 mètres, dont tous les organes, invariablement liés à la tour elle-même fussent accessibles, sur toute son étendue, à l'observateur. Grâce à MM. Cailletet et Eiffel, cet instrument est installé et fonctionne actuellement.

Notre figure 1 indique la position du tube manométrique. Ce tube devant subir des pressions pouvant atteindre 400 atmosphères, il ne fallait pas songer à le construire en verre. On a eu recours à un tube d'acier de 4 millimètres de diamètre intérieur. La direction inclinée des piliers de la tour ne permettait pas l'installation du tube dans une direction verticale. De la base de la tour, à la première plateforme, c'est-à-dire jusqu'à une hauteur de 60 mètres environ, ce tube est fixé contre le plan incliné d'un des rails de l'ascenseur. Un escalier en fer le suit dans toute sa longueur. Entre la première et la deuxième plateformes, c'est-à-dire sur une hauteur à peu près égale à la précédente, l'appareil manométrique est installé contre l'axe de l'escalier hélicoïdal. Celui-ci se divisant en plusieurs tronçons, non superposés sur une même verticale à cause de l'obliquité du pilier, le tube manométrique lui-même se divise en autant de parties et s'incline pour passer d'un de ces escaliers à l'autre, en conservant une pente assez grande pour assurer la descente du mercure au retour. Enfin, de la deuxième plateforme au sommet, le tube est disposé de la même manière contre l'axe des deux grands escaliers verticaux en hélice. L'observation est donc facilement assurée de la base au sommet.

Dans le pilier ouest de la tour est installé un laboratoire dont nous donnons un dessin d'ensemble (fig. 4). Ce laboratoire contient une pompe foulante hydraulique qui sert à injecter de l'eau dans un récipient à mercure à la partie supérieure duquel prend naissance le tube manométrique. Le mercure chassé de cette cuve monte dans le tube.

La pression exercée au-dessus du niveau du mercure de la cuve est mesurée par la hauteur de mercure soulevé dans le tube : d'après ce que nous avons dit, il suffit en effet pour obtenir cette pression en atmosphères, de diviser par 0,76 cette hauteur mesurée en mètres.

Deux corrections sont pourtant nécessaires. On sait que, par définition, une pression d'une atmosphère est la pression équilibrée par le poids d'une colonne de mercure de $0^m,76$ de haut, à 0 degré. Il faut donc connaître la température moyenne de la colonne de mercure et ramener la hauteur de cette colonne à ce qu'elle serait à la température de 0. La mesure de cette température moyenne est obtenue par un procédé absolument original. Un fil téléphonique qui suit la colonne mercurielle aboutit, dans le laboratoire, à un appareil qui permet de mesurer la conductibilité de ce fil. M. Cailletet a observé que la conductibilité électrique d'un métal augmente quand la température diminue : la variation de la conductibilité est d'environ $\frac{1}{273}$ de sa valeur par degré de température. Si donc on a dressé une table donnant, en regard des conductibilités du fil, les températures correspondantes, il suffira de mesurer, dans chaque expérience, la conductibilité du fil pour obtenir sa température moyenne. En divisant la hauteur de la colonne mercurielle par le binôme de dilation (Hat), A représentant le coefficient de dilatation du mercure, t la température moyenne, obtenue ainsi que nous venons de l'expliquer, on obtient la hauteur de la colonne de mercure ramenée à 0; et par suite la pression exercée sur la cuve.

La seconde correction est due à la variation de niveau du mercure dans le récipient : la quantité dont ce niveau s'est abaissée est facilement obtenue par la connaissance des sections du tube et de la cuve.

Si maintenant on veut mesurer la pression d'un gaz comprimé dans un récipient, on met ce récipient en communication avec la cuve à mercure : le liquide monte dans le tube manométrique, et la hauteur de mercure soulevé donne, corrections faites, la pression du gaz.

Il nous reste à indiquer comment s'effectue la lecture des indications fournies par le manomètre.

L'opacité du tube d'acier s'opposant à la lecture directe de la hauteur atteinte par le niveau du mercure, on a disposé, à des distances égales, sur le trajet de ce tube, des tubes en verre de 3 mètres environ de longueur et placés alternativement à gauche et à droite du manomètre (fig. 2). Ces tubes de verre sont disposés sur une échelle graduée, soigneusement tracée sur bois vernis, qui n'éprouve que des variations de longueur insignifiantes par les changements de température.

Chacun de ces tubes en verre peut communiquer avec le manomètre, au moyen d'un robinet A à vis conique (fig. 3). Nous avons représenté la coupe de ces robinets : BC est le tube manométrique en acier; D l'ajutage métallique auquel le tube de verre s'adapte par un caoutchouc qui, permettant à ce tube de pouvoir légèrement osciller, l'em-

pèche de se casser sous l'action des trépidations dues aux ascenseurs; EF est le robinet conique; en agissant sur l'extrémité F, on fait mouvoir la pointe conique E qui ouvre ou ferme au mercure l'entrée du tube de verre. Des rondelles de cuir G, comprimées par le serrage de l'écrou H assurent l'étanchéité de ce raccordement des deux tubes. Si on ouvre le robinet EF et que le tube d'acier contienne du mercure à la hauteur de ce robinet, le liquide s'élèvera dans le tube de verre, d'après le principe des vases communi-

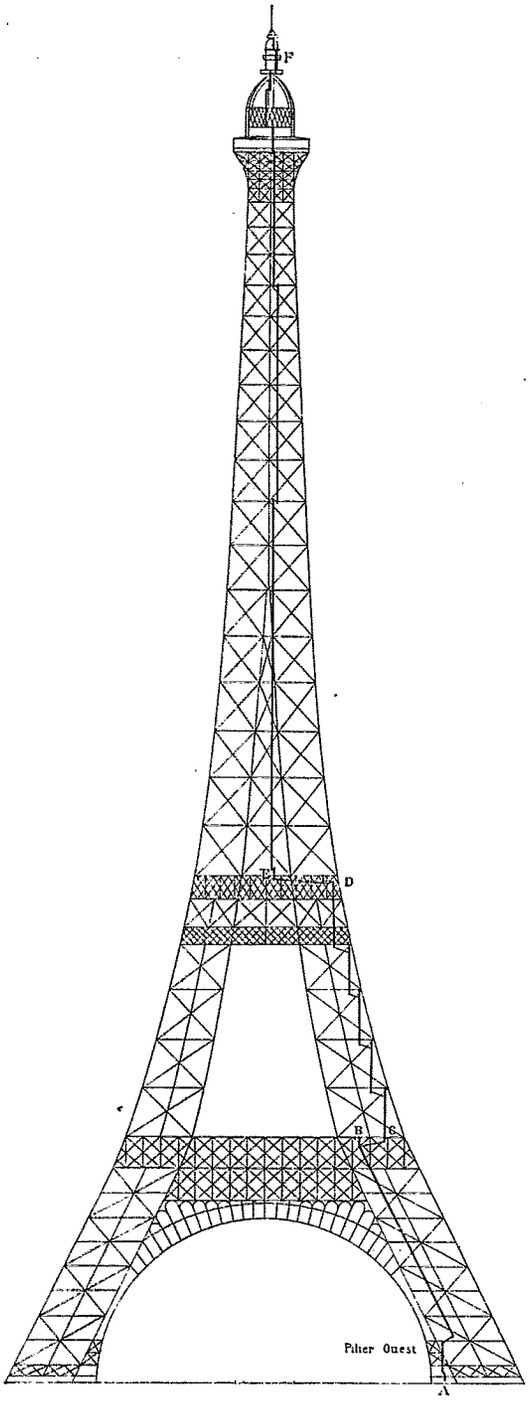

LE MANOMÈTRE DE LA TOUR EIFFEL. — FIG. 1. — Vue schématique de la tour et du manomètre. — Le trait plein A B C D E F indique la position du tube manométrique.

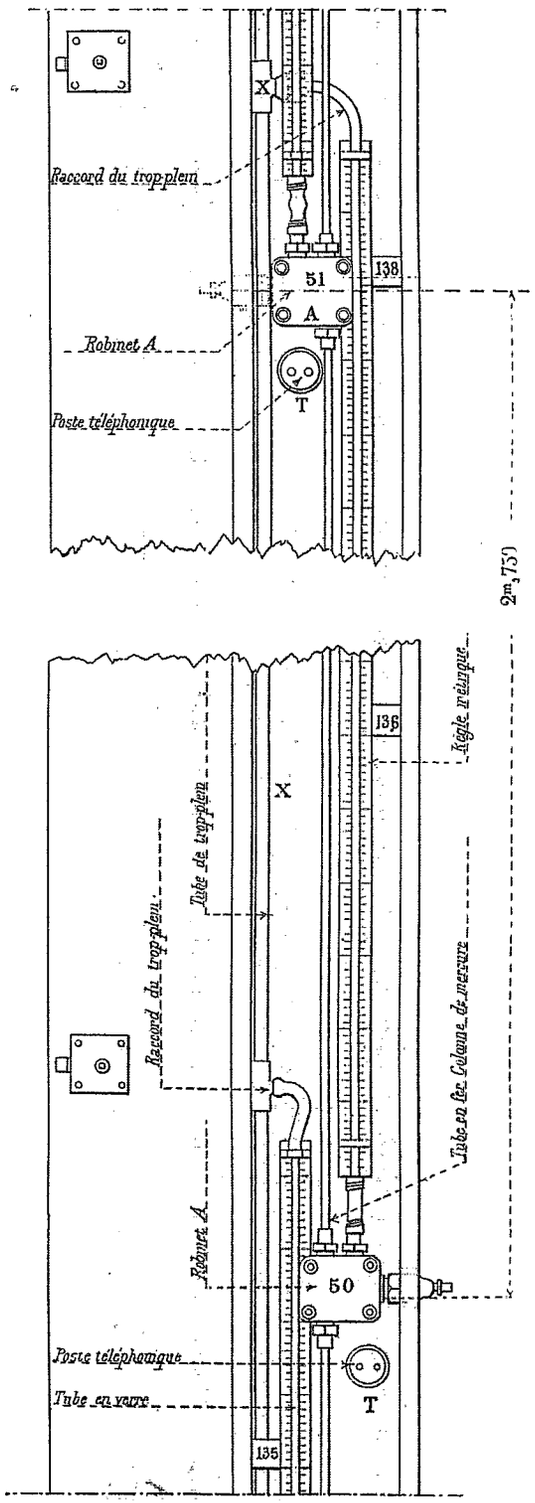

LE MANOMÈTRE DE LA TOUR EIFFEL. — FIG. 2. — Dispositif du manomètre et de ses accessoires.

quants, au même niveau que dans le tube d'acier; et la lecture de ce niveau se fera sur la règle graduée.

Ces robinets sont tous numérotés; et un tableau placé dans le laboratoire indique la cote, au-dessus du niveau du sol, correspondant aux numéros des robinets. Ainsi le robinet n° 50 est à une hauteur de 135m,4; et le n° 51 à 138m,15. Pour

réaliser une pression donnée, il suffit d'ouvrir le robinet du tube de verre qui porte la division correspondant à cette pression; on fait agir la pompe hydraulique et, quand le mercure arrive au robinet, il s'élève en même temps dans le tube de verre et dans le tube d'acier. On l'amène alors exactement à la division voulue, en agissant très lentement sur la pompe hydraulique. Si, en opérant ainsi, on dépasse le niveau cherché, on laisse échapper une certaine quantité d'eau par un robinet de décharge placé dans le voisinage de la pompe et une égale quantité de mercure rentre dans le récipient. Cette manœuvre, qui se fait dans le laboratoire installé à la base de l'appareil, est rendue très simple au moyen d'un téléphone que l'observateur emporte avec lui, et qui, à chaque robinet, peut être mis en relation avec le laboratoire.

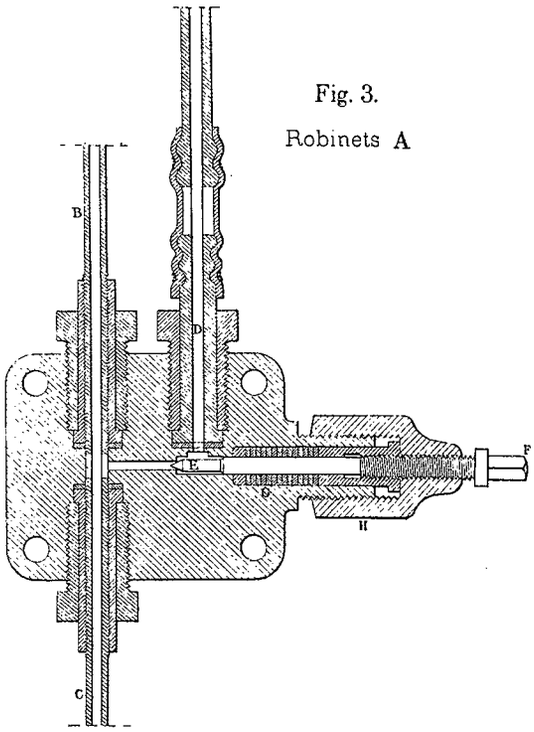

Fig. 3.
Robinets A

Ajoutons que si, pour une cause quelconque, le mercure vient à dépasser le sommet d'un des tubes de verre, il se déverse dans un autre tube de retour en fer qui le ramène à la base de l'appareil. Nous ne doutons pas que l'usage de ce manomètre colossal ne hâte la solution de nombreux problèmes de physique, dont nous n'avons indiqué que quelques-uns, au début de cette étude. Il sera mis à la disposition de tous les savants; et il n'est pas présomptueux de croire qu'avant peu nous aurons à enregistrer d'intéressantes découvertes grâce à la facilité avec laquelle sont obtenues et exactement mesurées les hautes pressions dans le manomètre de M. Cailletet.

PERREAU.

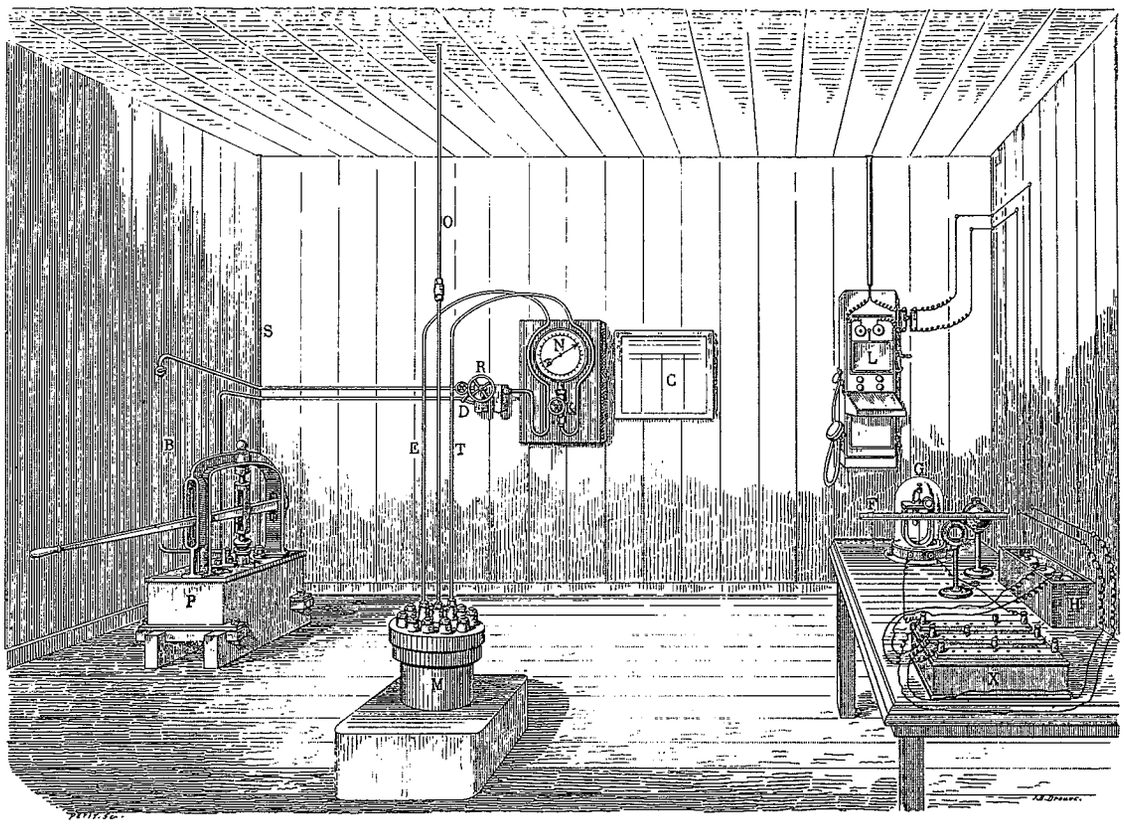

LE MANOMÈTRE DE LA TOUR EIFFEL. — FIG. 4. — Vue du laboratoire installé dans le pilier ouest de la tour. — Dessin de Drouot.
P. Pompe foulante. — B. Tube de refoulement de l'eau. — S. Tube de trop plein. — E. Arrivée de l'eau dans le récipient. — T. Tube communiquant la pression au manomètre N. — D. Robinet de décharge. — R. Robinet de retenue. — M. Récipient du mercure. — O. Montée du mercure. — T. Tube communiquant la pression au mercure. — N. Manomètre métallique indiquant les numéros des robinets correspondant aux pressions à obtenir. — K. Robinet de sûreté du manomètre. — C. Tableau de la position des robinets. — L. Téléphone. — F. Echelle pour la mesure électrique de la température. — G. Galvanomètre. — H. Pile électrique. — X. Boîte de résistance.

LA COURSE AUX ARTISANS

NOUVELLE HISTORIQUE

Suite. — Voyez pages 78 et 102.

Il s'embarqua à Dunkerque sur un bâtiment en partance pour le Portugal. Son noble compagnon prodigua les prévenances à son égard. On eût dit qu'il était fier d'avoir conquis, d'emmener de France un habile drapier!

Lorsque le maire et les échevins de Sedan apprirent la soudaine disparition de Guillaume Blomart, le cousin de Jacqueline voguait à pleines voiles vers Lisbonne, où il ne tarda pas à être installé dans un vaste bâtiment que le régent Pierre II mit à sa disposition, en lui remettant tout l'argent nécessaire à l'achat de métiers et pour le payement des hommes attachés à l'établissement nouveau.

Madeleine et sa fille éprouvèrent une forte commotion, quand elles connurent le départ secret de Guillaume, véritablement inexplicable. Raymond Tostain, ne voulant pas se donner tort, s'écria devant elles :

— Guillaume est un imbécile ou un fou! Que diable! on ne s'en va pas comme cela sans dire gare... A moins qu'il n'ait l'intention de s'enrichir au Canada... Bon voyage, mon garçon!

Quelques mots de Madeleine l'accusèrent de méchanceté. Jacqueline contint sa tristesse. L'aubergiste conclut :

— D'ici à son retour, j'aurai assuré le sort de ma fille. Nous ne courrons pas après lui. Le Canada! c'est trop loin.

IV

Tandis que les habitants commentaient à qui mieux mieux l'événement du jour; tandis que le maire et les échevins s'épuisaient en conjectures, multipliaient les recherches sans obtenir de résultat, Colbert, informé de ce qui s'était passé, mit en campagne son conseil de police. Il voulait encore faire un exemple. Précédemment, le ministre avait ordonné d'arrêter et de juger deux fabricants de velours épinglé, qui avaient essayé de quitter Lyon pour aller s'établir à Florence; il se proposait de n'être pas moins sévère, dans les circonstances présentes. La rigueur lui semblait nécessaire, voire indispensable.

Au bout de quelque temps, après avoir suivi inutilement bien des pistes, la police découvrit la présence de Guillaume Blomart à Lisbonne.

Colbert écrivit à l'ambassadeur de France en Portugal; il le chargea de prévenir Blomart, l'ouvrier en fuite, que son acte de «rébellion» déplairait à Louis XIV et «pourrait nuire à sa famille ».

La manufacture de draps fondée à Lisbonne s'organisait sur une grande échelle. Guillaume Blomart avait fait monts et merveilles. Ce n'était plus un simple ouvrier, c'était un jeune administrateur déjà fort expérimenté, qui s'élevait à la hauteur de sa mission.

Une de ses lettres, adressée à Madeleine Tostain, tomba entre les mains d'un espion envoyé à Sedan par La Reynie, lieutenant général de la police, l'homme qui institua régulièrement l'espionnage, afin de surveiller les gens sans aveu. La lettre fut décachetée : elle rappelait Guillaume au bon souvenir de sa tante et de sa cousine. Rien, d'ailleurs de compromettant, sinon la date et la provenance. Cela suffisait, pour dépister le rebelle.

A la communication de l'ambassadeur de France, faite officiellement, Guillaume Blomart répondit avec imprudence :

— Je suis libre de mes actes, en pays étranger. Mes parents ne souffriront pas de ce que j'ai entrepris à Lisbonne. Avant peu, grâce à mon succès, je pourrai retourner à Sedan. Le régent Pierre II m'a donné sa garantie.

L'ambassadeur se fâcha, et revint à la charge lorsqu'il eut reçu des ordres formels de Colbert. Louis XIV, disait le ministre, voulait être obéi, dût-il envoyer un ultimatum au régent Pierre II.

Comment résister au maître de l'Europe? Le gouvernement portugais fut intimidé, et Guillaume Blomart, dirigé à travers l'Espagne, rentra en France sous bonne escorte. On le rapatriait.

A Bayonne, un exempt de la maréchaussée française annonça au jeune drapier « que Mgr Colbert le rappelait pour le voir et l'entendre ». Guillaume suivit l'exempt jusqu'à Paris, et fut, en descendant du coche, immédiatement conduit, à peu près comme un malfaiteur, tout droit à l'hôtel du puissant ministre.

A quoi bon appuyer sur les craintes qu'éprouva notre drapier, quand il franchit le seuil d'un magnifique et vaste cabinet où deux personnages, à visages impassibles, se tenaient assis l'un près de l'autre? Il comparaissait devant Colbert et Gabriel-Nicolas de La Reynie.

Chose singulière, et qui, bientôt, réconforta un peu Guillaume : un des deux personnages, le ministre, évidemment, fit signe au délinquant de s'asseoir sur un tabouret placé près du bureau en bois de rose où des papiers de toute espèce étaient amoncelés.

— Monsieur, commença Colbert, en fronçant le sourcil, vous avez commis une faute grave, très grave, au mépris de mes règlements. Sa Majesté a daigné m'accorder toute autorité pour travailler à la prospérité de son royaume, pour développer en France le commerce et l'industrie, pour les affranchir de l'importation des produits étrangers. J'ai créé, à cet effet, des manufactures de soieries, de dentelles, de verrerie et de draps. Vous avez profité de votre habileté reconnue pour vous laisser gagner par un émissaire du Portugal. Vous avez quitté Sedan secrètement, et vous êtes allé fonder une fabrique à Lisbonne. Est-ce vrai?

Guillaume Blomart s'inclina, sans dire mot.

S'adressant au lieutenant général de la police, Colbert continua, d'un ton relativement plus doux :

— M. de La Reynie, le silence de cet ouvrier équivaut à un aveu complet. D'ailleurs, à quoi lui servirait de nier lorsque, pièces en mains, vous pouvez lui redire tous les détails de son histoire? A vous, maintenant, de le confondre.

La Reynie prit la parole.

— Vous êtes orphelin, neveu des époux Tostain, cousin et fiancé de Jacqueline Tostain, dentellière, à laquelle Mgr le contrôleur général prouva, il y a un an, sa satisfaction et sa sympathie, en lui décernant une récompense exceptionnelle.

— Oui, monseigneur, balbutia Guillaume, stupéfait d'une telle exactitude dans les renseignements énoncés par son sérieux interlocuteur.

— Depuis votre évasion coupable, dit La Reynie, vos parents ont subi de rudes épreuves. Je le sais.

— Ciel! s'exclama impétueusement Guillaume Blomart, est-ce qu'il serait arrivé malheur à Jacqueline! Oh! monseigneur, je suis sans nouvelles... Et je tremble d'apprendre...

— Rassurez-vous, interrompit La Reynie. Il ne s'agit que du mauvais état des affaires de votre oncle. Le bonhomme, entiché d'orgueil et d'illusions, a gaspillé son mince avoir. Il a été obligé de vendre son auberge pour couvrir ses dettes. A l'heure qu'il est, votre cousine, dont le travail est de plus en plus merveilleux, pourvoit aux besoins de son père et de sa mère.

— Chère Jacqueline! murmura Guillaume, enchanté, ému, oubliant sa mésaventure pour ne penser qu'au dévouement de sa fiancée.

A peine le drapier eût-il exprimé ainsi ses sentiments à l'égard de Jacqueline, que Colbert froissa plusieurs papiers, se recueillit un moment, et dit au lieutenant général de la police :

— Il suffit. Voici ce que, sur mes conseils, il a plu à Sa Majesté de décider hier : Sa Majesté blâme vertement la conduite de ce jeune drapier; mais, en même temps, elle lui pardonne, par grâce spéciale et souveraine.

(A suivre.) AUGUSTIN CHALLAMEL.

Une erreur très répandue et très grave, c'est de penser qu'on n'est pas coupable d'une mauvaise action, quand on en profite sans y avoir coopéré. Mais on en est complice indirectement; car, en profiter, c'est déclarer qu'on l'approuve, et, de plus, on est coupable d'une autre faute en détenant un profit illicite. Il n'y a qu'une différence très légère entre l'action de voler et celle de détenir à un titre quelconque une richesse dont l'origine n'est pas pure.

JULES SIMON.

L'OMBRE-CHEVALIER

SALMO-SALVELINUS

On peut voir chaque année au commencement de décembre, affiché sur tous les murs de Paris, un arrêté du préfet de la Seine interdisant, pendant toute la période du frai, la pêche, le colportage, la vente et l'exportation dans toute l'étendue du département, du saumon, de la truite, de l'ombre-chevalier et du lavaret. Que l'on interdise la vente et le colportage de ces salmonidés pendant la période du frai, cela peut déjà, ainsi que nous le verrons plus loin, donner matière à discussion. Quant à l'interdiction de la pêche, nous ne voyons guère que la truite à laquelle à la rigueur elle pourrait s'appliquer avec quelque raison.

Malheureusement pour les pêcheurs du département de la Seine, le saumon est devenu dans notre fleuve une sorte de mythe et l'arrêté en question n'a plus, à son endroit, qu'un intérêt historique. Quant au lavaret et à l'ombre-chevalier, ni l'un ni l'autre n'habitent ou n'ont habité les eaux du bassin de la Seine, et il devient dès lors sans intérêt que leur pêche y soit permise ou interdite. Pour l'édification de ceux de nos lecteurs, qui ne connaissent l'ombre-chevalier que par l'arrêté précité, nous allons donner sur ce salmonidé remarquable quelques détails, et l'on verra que si la sollicitude que lui témoigne l'administration n'a qu'une portée restreinte, ce poisson n'en serait pas moins, le cas échéant, tout à fait digne.

L'ombre-chevalier ou plutôt l'omble-chevalier, *salmo salvelinus* des naturalistes, est un des plus beaux poissons d'Europe. Il peut atteindre, dans certaines circonstances, une longueur de 60 centimètres : le plus souvent il est d'un gris perle ou d'un gris bleuâtre sur toutes les parties supérieures et cette nuance va en s'affaiblissant sur les côtés pour se fondre insensiblement avec la teinte argentée des régions inférieures. Au moment du frai, le ventre et la gorge se revêtent d'une belle couleur orangée rougeâtre. Il existe souvent des taches rondes blanchâtres ou d'un rouge pâle disséminées sur le côtés du corps. La nageoire dorsale et la nageoire caudale sont d'un gris foncé et brunes à l'extrémité. La nageoire anale, les ventrales et les pectorales sont orangé pâle.

Les écailles très petites donnent à l'animal un aspect chagriné tout particulier.

L'ombre-chevalier présente des variétés nombreuses que quelques naturalistes ont considérées comme des espèces. Il est certain que les différents spécimens de *chars*, ainsi qu'on les nomme en Écosse, ont un tout autre aspect que le *sæbling* du lac Fuschlsee en Allemagne, le *rœthel* des lacs de Zug et de Zurich et les ombres-chevaliers des lacs de Neuchâtel et de Genève.

Néanmoins, nous pensons, avec Blanchard, Sauvage et de La Blanchère, qu'on peut considérer ces différents types comme des variétés d'une même espèce.

Ce poisson est essentiellement un habitant des

lacs de l'Europe centrale, et ce n'est qu'accidentellement qu'on le pêche dans la Meurthe, l'Ain, le Doubs et le Rhône. On le trouve surtout dans les lacs de montagne, à eaux très froides, et jusqu'à une altitude de 2,000 mètres. Dans les lacs d'Écosse, les chars, qui sont les représentants britanniques de cette espèce, exigent des conditions de milieu analogues à l'ombre-chevalier d'Allemagne et de Suisse. C'est un poisson des grandes profondeurs qui ne remonte à la surface qu'au moment du frai. Pour les palais exercés, l'ombre-chevalier est à la truite ce que celle-ci est au saumon; on peut donc le considérer comme le plus délicat des poissons d'eau douce. Mais ce n'est pas tout. A ces qualités de finesse de goût, il joint une taille et une précocité remarquables et peut atteindre en trois ou quatre ans, dans des conditions favorables, un poids de 3 kilogrammes 500. Il est évidemment désirable que ce beau et bon poisson puisse être acclimaté dans nos rivières, mais jusqu'à ce jour on doit se borner à exprimer ce désir sans pouvoir le considérer comme une réalité.

Pourtant, quoique confiné dans des régions bien spéciales, ce poisson, des expériences concluantes l'ont démontré, peut être élevé avec fruit en dehors de son habitat ordinaire dans des étangs et dans des rivières; mais il lui faudra toujours des eaux pures et, provisoirement du moins, nous ne pouvons considérer comme eaux pures le mélange sans nom qui coule dans le lit de la Seine à Paris et aux environs. L'ombre-chevalier est un poisson carnassier. Jeune, il se nourrit d'insectes et de crustacés aquatiques;

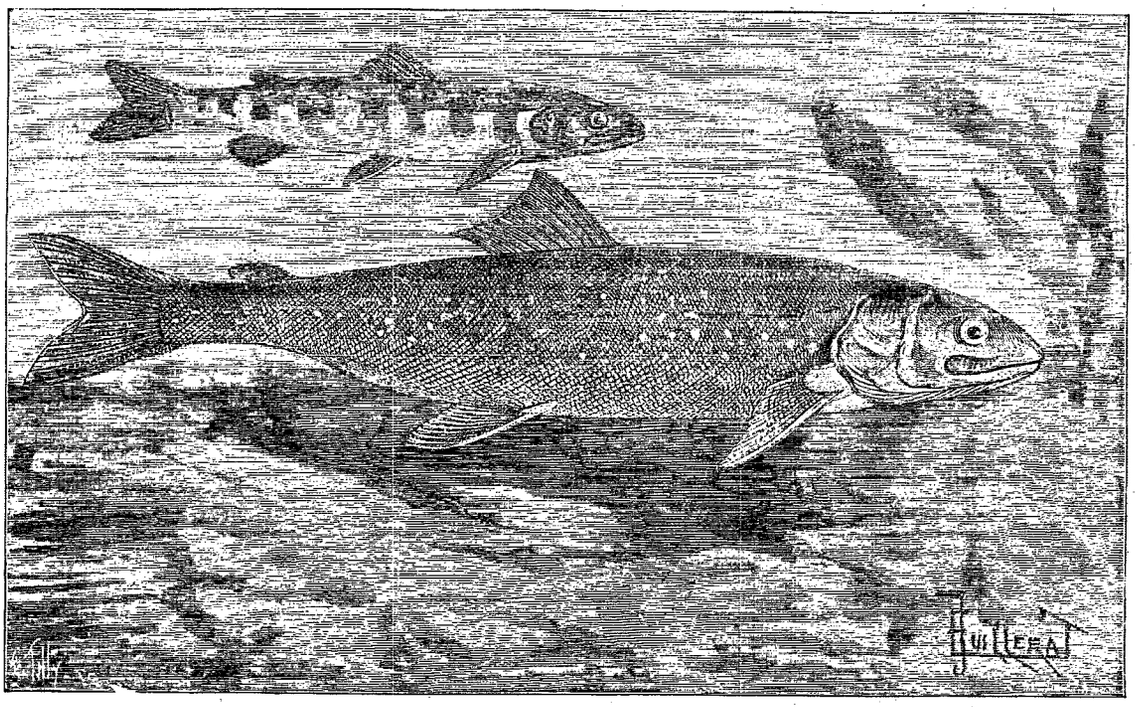

Ombre-Chevalier *(Salmo-Salvelinus)*.

adulte, il fait la chasse aux petits poissons.

Nous signalerons, en outre, une particularité digne de remarque. L'ombre-chevalier se métisse parfaitement avec la truite commune et donne avec elle des produits très précoces, d'une rare élégance. Nous avons fait à ce sujet quelques expériences intéressantes. Malheureusement, jusqu'à présent, nous n'avons pu constater que ces métis fussent féconds.

Que l'on nous permette maintenant une simple remarque à propos de l'arrêté préfectoral que nous rappelions au début de cet article.

Dans les pays où prospère l'ombre-chevalier, on ne le pêche qu'à l'époque du frai. Le saumon ne remontant les fleuves que pour frayer, on ne le pêche également qu'à l'époque du frai. Il en résulte que l'interdiction pendant cette période de la pêche de ces deux salmonidés, équivaudrait à la prohibition pure et simple. Heureusement que ni l'un ni l'autre ne se trouvent dans la Seine.

Il serait beaucoup plus simple d'édicter en matière de pêche un règlement qui prescrirait aux pêcheurs de saumons l'obligation de remettre les œufs murs des femelles qu'ils captureraient à des établissements convenablement installés où ces œufs seraient fécondés et mis en incubation. La commission des pêches, instituée par le gouvernement et qui renferme dans son sein les hommes les plus compétents en la matière, pourrait être utilement consultée sur les dispositions à prendre. On s'éviterait ainsi des mesures qui ont, tout au moins, aux yeux des connaisseurs, le défaut d'être..... inutiles.

E. P. JUILLERAT.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

MIDI

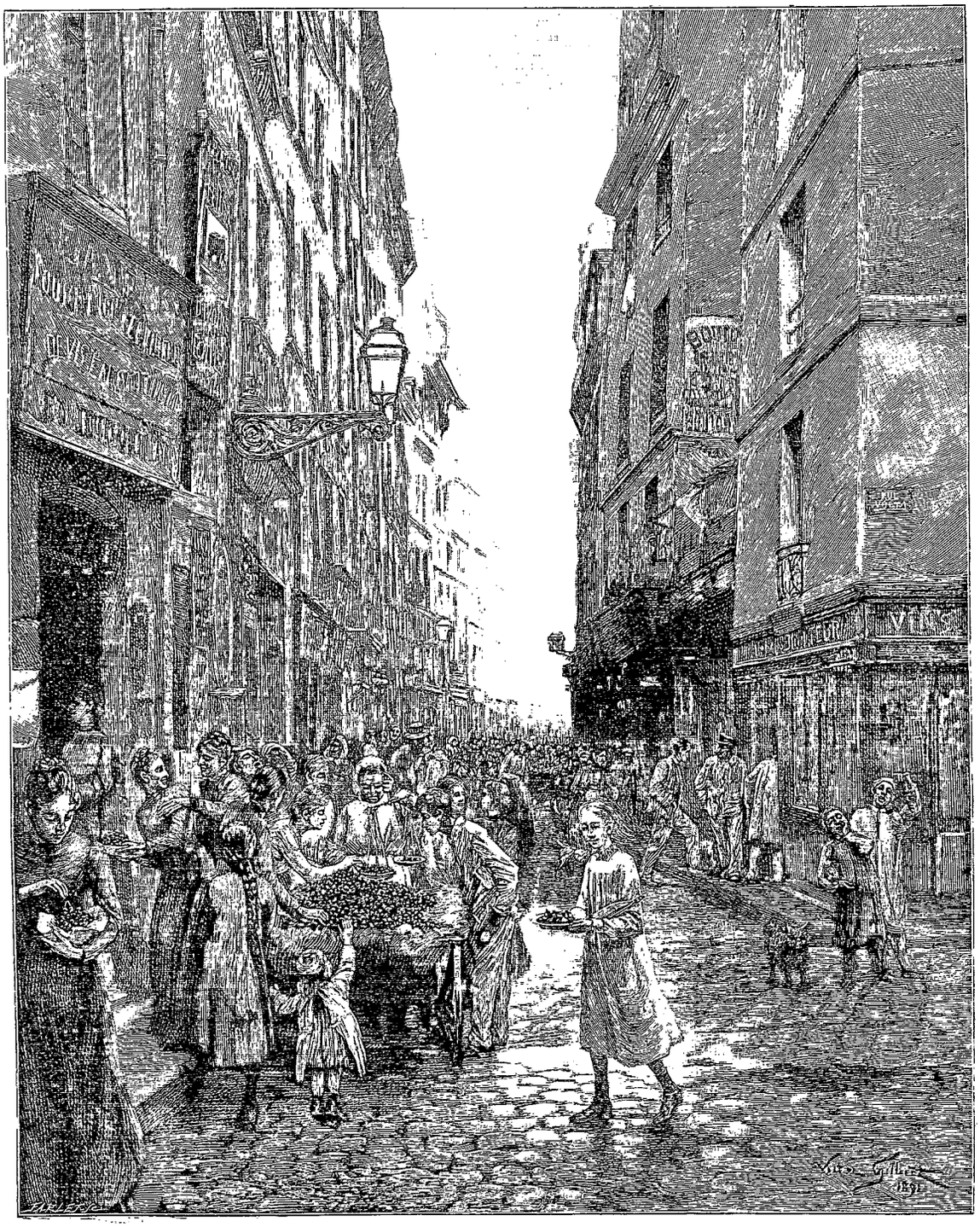

MIDI ! — Tableau de Victor Gilbert. — Salon des Champs-Élysées de 1891. — Gravure de Farlet.

Midi ! Le soleil brille de tout son éclat. La chaleur est suffocante. Soudain, la rue Aumaire s'emplit d'une foule de gens pressés qui vont et viennent en faisant de brusques circuits, afin de s'éviter, et en se bousculant un peu parfois pour arriver plus vite. C'est dans un quartier fort populeux de Paris, entre le boulevard Sébastopol et la rue du Temple. La rue est étroite, longue et tortueuse. Elle suffit à peine aux nombreux piétons qui y circulent. Les voitures, à l'heure du déjeuner, y sont souvent mal accueillies. Seule est admise à s'y promener lentement, la charrette des marchandes des quatre saisons. Et comme c'est la saison des cerises, malgré la hâte du déjeuner, malgré le soleil et la chaleur, la charrette est reçue avec joie par la population ouvrière de ce vieux quartier de la capitale.

Oh ! la bonne marchande et les cerises meilleures encore. Chacun s'empresse autour de l'étalage ambulant. On accourt chercher le dessert

du modeste repas qu'on va faire : un dessert dont le prix ne dépasse point les ressources habituelles du ménage. Avec deux sous, il y en aura bien pour toute la maisonnée. Même les enfants garderont les noyaux et les planteront à côté de l'œillet placé sur l'appui de la fenêtre, afin d'avoir — espoir chimérique, sans doute ! — toute une récolte de cerises fraîches, l'an prochain, au retour de l'été.

Ici, c'est une jeune femme, élégante malgré la simplicité de son costume, et jolie comme le sont tant de Parisiennes.

Plus loin, c'est une petite fille qui s'en vient de quérir le modeste déjeuner de ses parents. Elle a bien douze ans ! Frêle, anémique même un peu, elle a la grâce particulière aux enfants des faubourgs de la capitale. Et on devine qu'elle éprouve une véritable peine à songer qu'elle ne goûtera point aux délicieux fruits rouges qui brillent devant elle.

Puis ce sont des gamins qui s'appellent dans la rue, tandis que les ménagères, leurs cerises achetées, s'empressent de rentrer à la maison.

L'auteur du charmant tableau que reproduit notre gravure est le peintre bien connu M. Victor Gilbert. Cette toile figure au salon des Champs-Élysées de cette année.

M. Gilbert a une façon toute personnelle d'observer la vie parisienne, et surtout la vie des ouvriers parisiens. Sans doute, il en connaît les misères. Mais aussi, il en sait toutes les joies, joies naïves dont, le plus souvent, les témoignages se rencontrent dans la rue même, où l'on se connaît un peu et où l'on vit, parfois, comme en famille.

Midi est donc un nouveau succès, pour lui, qui en a eu plusieurs déjà. M. Victor Gilbert, en effet, a été récompensé deux fois : en 1880, il a obtenu une médaille de 2e classe ; à l'Exposition universelle de 1889, il a reçu une médaille d'argent.

A. P.

KSOUR ET TROGLODYTES DE LA TUNISIE

C'était un de mes grands plaisirs, lorsque j'étais encore écolier, d'ouvrir un atlas de géographie, et de faire, sur les ailes de l'imagination, un voyage de quelques minutes vers la belle contrée où mes héros favoris, les tueurs de lions, avaient lutté contre les fauves, et où les noirs turcos, sous des généraux légendaires, avaient, durant un demi-siècle, dompté des populations fanatiques, bu l'eau salée du désert, et mangé sous la tente de l'Arabe de vastes plats de *couscouss* ou d'immenses *méchouis* (1).

Quand mes yeux parcouraient la carte de l'Algérie, je connaissais tellement bien mes auteurs que je me figurais admirablement, croyais-je, les parties, si différentes les unes les autres, de ce pays du soleil.

Mes yeux s'arrêtaient toujours avec une curiosité mêlée d'un peu de terreur, sur une longue tache bleue, parallèle à la côte africaine, et qui représentait, sur la carte, l'emplacement des *Chotts*. Au delà, je voyais une immense plaine jaune, étincelante, bouleversée par le mirage, où les voyageurs très souvent mouraient de soif, assassinés, ensevelis dans le sable mouvant, quelquefois rêvaient, assis à l'entrée d'une blanche tente regardant s'élever vers le ciel la vapeur bleuâtre d'un feu mourant.

Ces idées s'étaient tellement ancrées dans mon esprit que malgré les données plus précises que j'acquis plus tard, quand, pour la première fois, je foulai le sol de Gabès, situé précisément à l'extrémité occidentale des Chotts, je fus étonné de ne point voir, au delà de l'oasis, commencer l'océan de sable. C'était la steppe, plus désolée peut être que le désert, grande surface d'un vert grisâtre avec, çà et là, quelques touffes hérissées d'une herbe rude, et les taches brunes ou miroitantes d'un fond humide ou d'une croûte saline.

Ce n'est, du moins en ce qui concerne la Tunisie, que bien au sud de la ligne des Chotts que se montrent les dunes de sable ; et, entre les premiers et celles-ci s'étend une large surface de terrain argileux, d'une grande fertilité. Malheureusement, l'eau manque tellement dans cette contrée, que le sol, malgré sa générosité, n'y présente que la végétation rabougrie des jujubiers, de l'alfa et de quelques plantes grasses. Mais qu'une série de pluies survienne, qu'une source y jaillisse, et d'abondantes récoltes, de fertiles oasis surgiront du sol. Aussi, est-il assez naturel qu'en dehors de la population des oasis, une population sédentaire habite la contrée, s'adaptant, comme des Troglodytes, par des mœurs spéciales, aux conditions particulières du pays ; cette population appartient à une race à caractères bien tranchés, les Berbères, et qui diffère beaucoup de la race arabe.

Plus actifs, plus ingénieux que les Arabes, les Berbères ont su, par leur travail, vivre et prospérer dans les régions où ils s'étaient réfugiés. C'est ainsi qu'à Djerbah, où l'on parle encore un idiome berbère, on tisse de riches tapis ; que, dans un village de cette île, à Gallola, on fabrique des poteries vendues dans tout le Sud de la Régence.

Mais laissons de côté les différentes branches de cette race, pour nous occuper de deux d'entre elles, qui sont célèbres par l'étrangeté de leurs constructions ou de leurs demeures.

Kesseur, Ksar, Gsar au singulier, *Ksour* au pluriel, est l'appellation que les habitants donnent aux greniers fortifiés qu'ils ont élevés, dans un pays formant une bande large de 100 kilomètres et s'étendant, depuis Métameur et Médenine, jusqu'en Algérie. Kesseur veut dire, en arabe,

(1) Mouton rôti en entier.

château-fort. Ces constructions ne sont ni des villes, ni des bourgs fortifiés, mais des greniers disposés de façon à en empêcher l'accès aux pillards. La garde du kesseur est confiée à une seule famille qui se transmet cette charge de génération en génération. On a dû adopter, pour construire celui-ci, une disposition qui permette à une poignée de gens de repousser l'attaque des pillards. Ces derniers savent le moment où la tribu s'éloigne des greniers et ils ne manquent [1] pas de chercher à lui ravir ses réserves, soit par la violence, soit par la surprise.

KSOUR ET TROGLODYTES DE LA TUNISIE
Mausolée élevé aux abords d'Augarmi, avec les débris d'un temple romain.

Figurez-vous un entassement désordonné de voûtes les unes sur les autres, dont l'ensemble, vu du dehors, ressemble tantôt à une immense cité, tantôt paraît continuer, en accentuant ses contours, le rocher sur lequel elles s'élèvent : tel est l'aspect des ksour.

Ces voûtes sont construites à l'aide de pierres prises aux environs. Celles-ci ne manquent pas, car, quand le vent du sud, le *chehili* souffle, il enlève l'argile sableuse, laissant les cailloux sortir peu à peu de terre, et s'ajouter les uns aux autres Quelquefois, c'est à des ruines romaines du voisinage que l'on a pris les éléments nécessaires à ces constructions.

Ce pays, si désolé maintenant, où, à certains moments, on peut voyager plusieurs jours sans rencontrer un être humain et dont pas un buisson, pas un arbre, pas un édifice en dehors des ksour, ne vient rompre la monotonie, ce pays a été, en effet, habité à l'époque romaine, et c'est à chaque pas que l'on rencontre les restes de fermes, d'aqueducs, les ruines de villes, de monuments splendides qui nous disent combien la contrée a été prospère. C'est avec un étonnement mêlé de respect que j'ai moi-même relevé, aux environs d'une ville jadis florissante, les traces des efforts gigantesques des colonisateurs romains qui ont su rendre non seulement la contrée habitable, mais encore florissante. L'un de mes croquis représente un mausolée situé aux abords de cette ville, l'antique *Augarmi*, élevé lui-même sur l'emplacement et avec les débris d'un temple de grandes dimensions et d'une grande richesse.

Le type le plus simple de kesseur se réduit à une cour carrée ou rectangulaire, autour de laquelle les voûtes sont plus ou moins régulièrement alignées. La porte d'entrée de celles-ci (il n'est naturellement pas question de fenêtres) regarde vers cette cour, de sorte qu'extérieurement il n'y a d'autre ouverture que celle par laquelle on pénètre dans le kesseur. Avec une audace vraiment incroyable, vu l'imperfection des matériaux employés, les habitants élèvent jusqu'à cinq et six étages de voûtes les uns au-dessus des autres. Jugez de mon étonnement quand je vis celles-ci pour la première fois, moi qui avais pensé jusque là que, dans une ville, le nombre des étages était en raison directe de la civilisation !

Pour permettre l'accès aux rangées supérieures, les architectes n'ont pas été embarrassés ; ils ont fiché extérieurement, dans la façade des voûtes, des pierres plus longues que les autres, et dépassant celles-ci de façon à former un escalier. Seulement, comme les longues pierres sont rares, on n'en a pas trouvé en quantité suffisante et on s'est alors contenté de placer en saillie, de distance en distance, un gros caillou, une branche, et c'est avec une agilité de singe, que les indigènes s'y accrochent. De tels escaliers ne sont guère solides, et, comme l'apathie musulmane a un peu envahi les Berbères, on ne s'inquiète pas assez

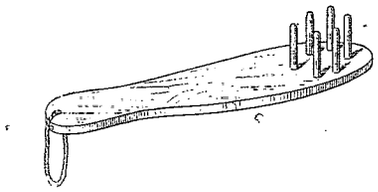

KSOUR ET TROGLODYTES DE LA TUNISIE. — Clef de la porte d'un *rorfas*.

d'une branche vermoulue, d'une pierre branlante et un beau jour l'imprudent qui s'y suspend est précipité en bas du grenier ; de là une jambe, et souvent une tête cassée, ce dont la victime,

[1] Ou plutôt ne manquaient pas, car depuis notre arrivée, ils ont renoncé après quelques tentatives, à attaquer nos protégés.

quand elle survit, se console, en répétant avec ses amis le sacrementel : *mek toub*, c'était écrit.

Les portes des étages (*rorfas*) sont étroites et fermées par des planches grossières. Mais ce qu'elles ont de plus curieux, c'est la clef qui sert à les fermer : planchette de 30 à 50 centimètres de longueur, à une des extrémités de laquelle sont fixées plusieurs chevilles de bois, qui représentent les dents de nos clefs de fer. On conçoit qu'un instrument de ce genre ne soit pas très commode, et ne puisse être porté dans la poche, ce qui n'a aucun inconvénient chez les indigènes qui n'en ont point. Comme je l'ai dit, la partie supérieure des voûtes forme muraille à l'exté-

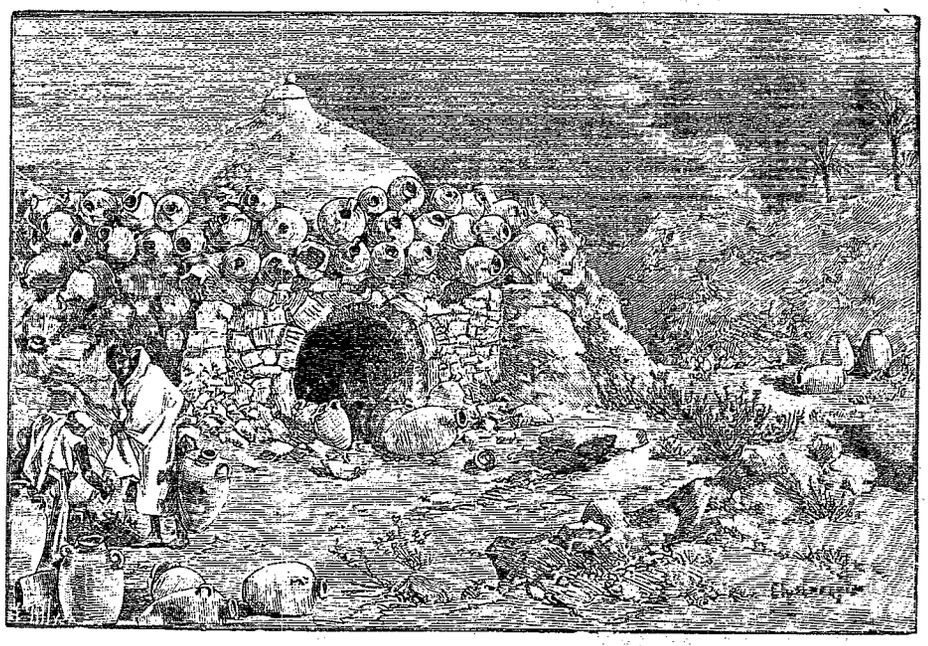

KSOUR ET TROGLODYTES DE LA TUNISIE. — Un atelier de potier à Gallola.

rieur, ce qui, joint à leur hauteur, rend le kesseur inaccessible aux pillards. Une porte massive en bois complète la fermeture.

Dans beaucoup de ksour il y a, à l'un des angles, une plate-forme d'où un guetteur surveille l'horizon, regardant si quelque parti ennemi ne s'avance point. Depuis l'occupation française, beaucoup d'entre eux entourent largement leur enceinte.

La cour, entourée des rorfas, est le type le plus simple du kesseur, et, au début, celui-ci a dû toujours présenter cette disposition qu'on re-

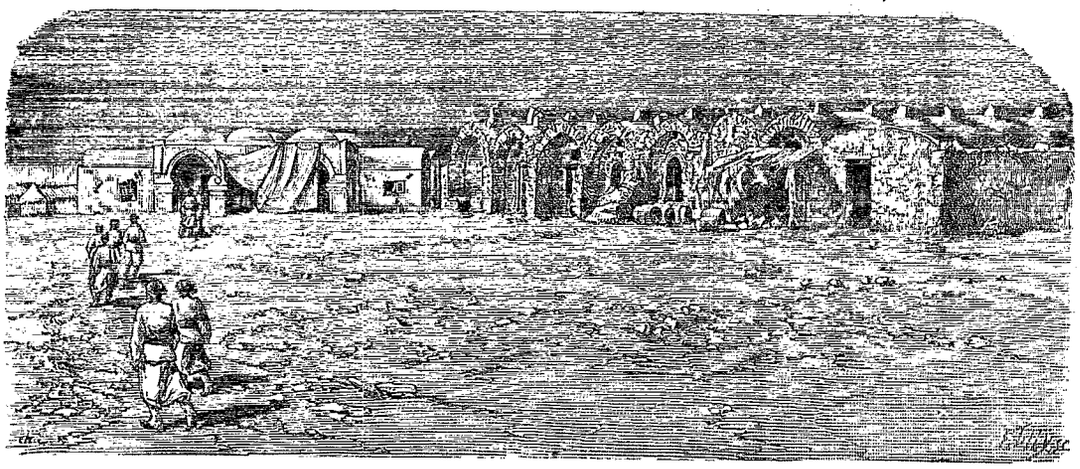

KSOUR ET TROGLODYTES DE LA TUNISIE. — Le Camp de Métameur.

trouve dans la montagne. Mais quand la tribu a augmenté en nombre et en puissance, on a accolé au premier groupe d'autres groupes semblables, reliés entre eux par des rues tortueuses et étroites. Il résulte de cette disposition que, les rorfas regardant presque toutes sur le carré central, ces rues ont peu de longueur, et qu'à l'inverse de ce qui se passe dans nos villes, le nombre des places est de beaucoup supérieur à celui des rues.

A l'intérieur des cours, deux ou trois huttes servent de demeure à des familles dont les enfants se roulent dans la boue et le fumier, qui couvrent le sol. Aussi, un séjour même de quelques instants à l'intérieur des ksour amène-t-il, sur

l'Européen, une affluence de compagnons désagréables, et je n'osais jamais m'aventurer à Métameur, par exemple, sans m'être garanti, à l'aide de bottes, contre ces nombreux parasites. Les indigènes de Métameur ne s'en préoccupent pas, d'ailleurs. Ils sont même assez ingénieux pour avoir su, aux dépens du lit de la rivière, où l'eau ne coule que quelques semaines, à l'époque des pluies, créer des jardins Il y a des points du torrent où des bouquets de palmiers s'élèvent avec une grâce extrême au milieu des tas de galets. Un camp est situé à un bon kilomètre du kesseur, sur un plateau dénudé. C'est là que vivaient une centaine de tirailleurs, sous des voûtes construites par nos soldats, et rappelant assez les rorfas.

J'y ai chaque soir, durant six mois, contemplé les colorations admirables du plateau des Aouyas au coucher du soleil, et mon séjour en ce pays déshérité, à côté des jours de chaleur accablante, et des privations nombreuses, m'a laissé, avec le souvenir de soirées délicieuses

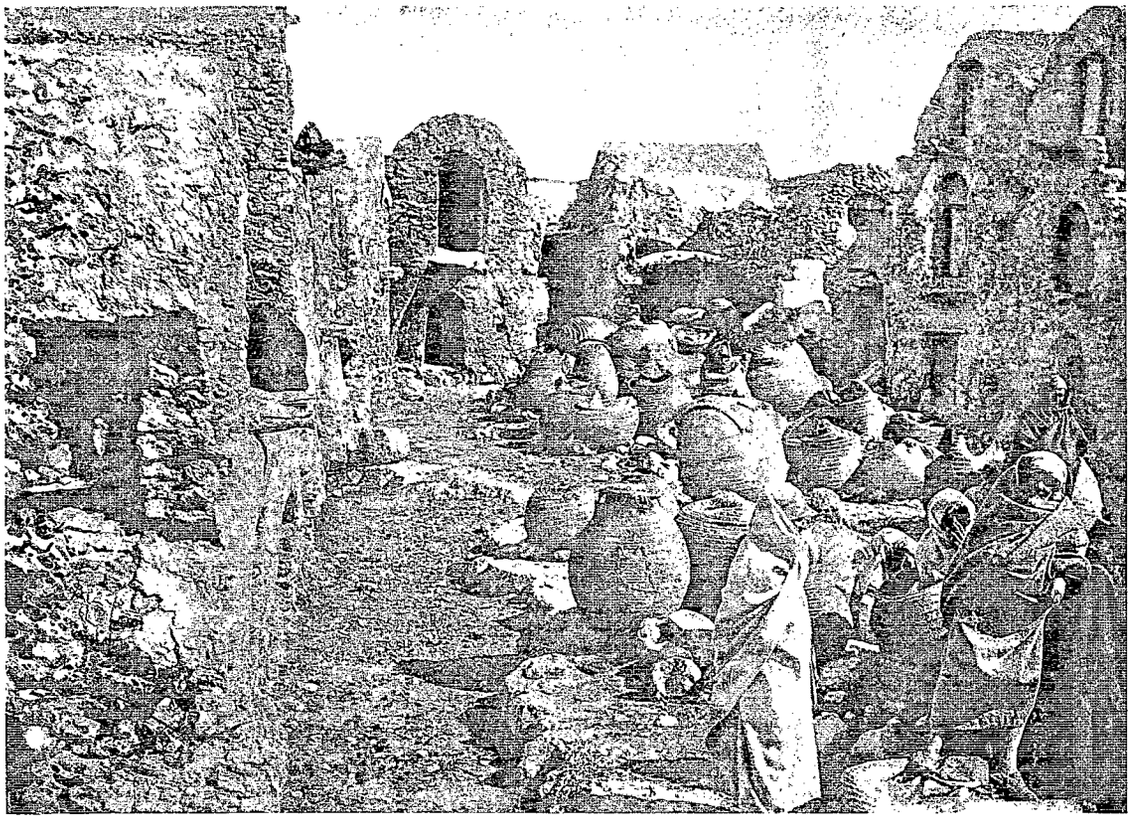

Ksour et troglodytes de la Tunisie. — Vue intérieure d'un kesseur.

l'impression ineffaçable du charme ressenti sous le climat saharien.

(*A suivre.*) Dr Carton.

COMMENT ON ÉMET UN EMPRUNT

Comment émet-on un emprunt? Quels sont les rouages à mettre en œuvre pour réussir à livrer au public, en échange des millions qu'il apporte, les titres justificatifs de son apport? Telle est la question que nombre de personnes se sont souvent posée sans y trouver, nulle part, de réponse satisfaisante. Il ne s'agit pas de rappeler, à ce propos, les discussions et les votes du Parlement; chacun peut les suivre et ce n'est point notre rôle d'en parler. Ce sont les détails purement matériels et techniques d'une aussi vaste opération, ceux qui visent la confection et la distribution des titres qu'il nous paraît intéressant de rechercher. Pour le dernier emprunt, il s'agissait de livrer aux souscripteurs, dans un délai de 15 jours, en échange des 869 millions et demi apportés par eux en capital, 430,000 titres provisoires, représentant une somme de 28,184,376 fr. de rentes.

Nous nous bornons à signaler la quantité d'affiches et de circulaires émanant du ministère des finances pour inviter le public à souscrire, et nous prenons l'opération au moment où la Direction du mouvement général des fonds a arrêté le nombre et la nature de certificats qui doivent être fournis aux souscripteurs de façon à leur procurer la meilleure liquidation possible de leur souscription. Ces nombres sont communiqués à la Direction de la dette inscrite qui prend ses mesures pour commander à l'Imprimerie nationale les divers types des coupons sur certificats provisoires. Pour le dernier emprunt il a été convenu qu'il serait créé douze variétés de ces coupons, savoir : coupons de 3 francs — 5 francs

— 10 francs — 20 francs — 30 francs — 50 francs — 100 francs — 200 francs — 300 francs — 500 francs — 1,000 et 1,500 francs.

Ces certificats provisoires sont destinés à remplacer, dans les mains des souscripteurs, les récépissés de souscription qui leur ont été délivrés au moment où ils apportaient leur argent au Trésor. Ce n'est qu'après la libération intégrale de leur souscription, laquelle ne peut être réalisée au plus tôt que le 1er juillet 1892, que des titres définitifs leur seront remis en échange de ces certificats.

C'est la direction de la Dette inscrite qui prépare, rédige et transmet à l'Imprimerie nationale le texte des formules qui doivent être imprimées sur les certificats provisoires ; c'est la Dette inscrite qui confectionne le modèle proposé à l'Imprimerie, c'est elle qui reçoit et corrige les premières épreuves de chaque nature de coupure ; dans ce premier travail préparatoire, l'Imprimerie a soin de laisser en blanc tout ce qui concerne les chiffres, lesquels sont ajoutés au texte imprimé par la plume d'un employé de la Dette. Ainsi sont obtenus les véritables types des certificats provisoires, dont l'Imprimerie doit tirer des milliers d'exemplaires.

L'Imprimerie nationale a reçu des bons à tirer pour un chiffre total de 430,000 certificats provisoires.

Dans ce chiffre global les certificats de 3 fr sont au nombre de 230,000 et comprennent déjà à eux seuls plus de la moitié des titres créés.

Il y a eu 60,000 certificats de 5 fr. et 30,000 de 10 fr. : en sorte que les coupures de 3, 5 et 10 fr. qui, à certains égards peuvent être considérées comme représentant la participation des plus modestes souscripteurs, représentent à peu près les trois quarts des titres émis.

Ces 430,000 certificats ont été fabriqués par l'Imprimerie nationale en douze jours : les premières livraisons ont été faites au ministère des finances dès le 16 janvier : les dernières ont été terminées à la date du 28 du même mois.

Pour arriver à cette production quotidienne d'environ 35,000 titres, les équipes d'ouvriers et d'ouvrières, ont dû fournir sans interruption, sans relâche, un travail assidu, et le jour et la nuit. Les machines qui servent au numérotage des certificats ne pouvant frapper que 30,000 exemplaires par jour, on a dû faire numéroter à la main les 5,000 titres qui restaient en excédent, par suite de l'insuffisance de la production de la machine.

Pour empêcher ou décourager les tentatives des falsificateurs, on doit se borner à n'employer que les teintes qui, par l'absence de propriétés photogéniques, offrent ainsi le plus de difficultés à une reproduction, à une imitation par la voie de la photographie.

On a groupé les douze coupures différentes trois à trois, et à chacune de ces quatre catégories, on a attribué une teinte particulière, savoir : aux coupures de 3, 5 et 10 francs le bleu azur ; à celles de 20, 30 et 50 francs le rose ; à celles de 100, 200 et 300 francs le gris perle ; et enfin à celles de 500, 1,000 et 1,500 francs le vert.

A l'échelle des quotités correspond la gamme des couleurs.

La nuance qui convient à chaque certificat, bleu azur, rose, gris perle ou vert, suivant les cas n'est pas répandue à la surface de la feuille de papier uniformément, de façon à la recouvrir complètement.

La teinte doit couvrir tout le certificat, à l'exception de l'espace nécessaire et suffisant pour que les mots :

DETTE PUBLIQUE
EMPRUNT DE 1891
RENTE 3 P. 0/0

se détachent en blanc sur le fond coloré. Ce procédé est l'inverse de celui que l'on emploie le plus habituellement dans l'impression.

Généralement, ce sont les lettres, qui teintées en noir, se détachent sur le fond du papier qui reste en blanc : c'est ce que l'on appelle *l'impression en relief*.

Ici, au contraire, tout le fond du papier est coloré, à l'exception des lettres, qui naturellement apparaissent en blanc ; c'est l'absence de teinte qui constitue leur forme, leur figuration à l'égard du fond qui reste nuancé ; c'est ce que l'on appelle *l'impression en creux*.

Quand le texte est imprimé il faut procéder au numérotage du certificat. C'est l'opération qui donne au titre son individualité. Dans un seul certificat, le même numéro d'ordre se trouve apposé 6 fois, d'abord au talon, puis dans le corps du certificat, et enfin sur chacun des 4 talons de versement.

La machine à numéroter doit donc être pourvue de 6 compteurs. A la différence de ce qui se passe pour l'impression du texte, la machine ne peut numéroter que 2 certificats à la fois : on en obtient 30,000 par jour de cette façon ; le reste est numéroté à la main par des femmes.

Les certificats ainsi préparés sont vérifiés, puis transmis à la Dette inscrite, qui leur donne l'authenticité, en appliquant au centre de chacun d'eux un timbre humide.

Le premier soin de la Dette inscrite est de séparer des certificats les talons, qui sont classés et mis à part. C'est là une excellente mesure d'ordre.

En effet, si par la suite on s'aperçoit de la disparition d'un certificat, il sera facile de déterminer à qui incombe la responsabilité de cette lacune.

Si on retrouve le talon du certificat manquant, c'est une preuve qu'il a été égaré pendant son séjour à la Dette inscrite : si le talon qui s'y rapporte est au contraire introuvable, cela démontre bien que le certificat dont il s'agit n'a pas été transmis à la Dette.

C'est le service de l'agent comptable du Grand-Livre qui est spécialement chargé de timbrer ces certificats ; ceux-ci, à cet effet, sont portés,

mille par mille, dans la pièce où ils doivent être soumis à cette opération. Dès qu'un paquet de mille titres est timbré, on le transporte dans la chambre dite de *vérification*, et on le remplace par un autre paquet de mille certificats.

La Dette inscrite possède 6 machines à timbrer, dont 3 sont actionnées par la vapeur : les autres marchent à l'aide d'un volant que met en mouvement un ouvrier. Celles qui sont à volant exigent le concours de trois ouvriers, dont deux doivent se relayer pour la mise en mouvement dudit volant.

Chaque machine peut timbrer 500 certificats à l'heure.

Mais une partie du matériel et du personnel doit être considérée comme indisponible, par suite de la nécessité de timbrer en même temps chaque jour les titres de rente, qui proviennent des opérations normales de la Bourse, mutations, transferts ou reconversions.

Aussi, pour être à même de livrer par jour à la Caisse centrale les 35,000 certificats dont elle a besoin, les ouvriers employés à cette besogne doivent travailler de 7 heures du matin à 11 heures du soir; ils ont une heure pour déjeuner et un quart d'heure seulement pour dîner.

Une fois timbrés, les certificats provisoires sont de nouveau vérifiés; on les classe par paquets de mille, et ces paquets sont livrés tout cachetés à la Caisse centrale.

La Caisse centrale et le Contrôle appliquent successivement sur chaque certificat provisoire leur timbre sec, après les avoir soumis à une nouvelle vérification minutieuse.

Ainsi revérifiés et contrôlés, les certificats provisoires revêtus des trois timbres de la Dette inscrite, de la Caisse centrale et du Contrôle, sont transmis au Service du portefeuille qui doit en faire la répartition, suivant les bases établies par la Direction du mouvement général des fonds.

Alors se trouve définitivement accomplie la métamorphose d'une simple feuille de papier en un certificat provisoire, qui est délivré aux rentiers en échange de leur récépissé de souscription.

J. Chauvin.

L'AGONIE DE M. TU

J'ai fait la connaissance de M. Tu au théâtre annamite, l'autre année, pendant l'Exposition.

J'assistais pour la première fois à la représentation de *Li-Tien-Vuong*, et je me perdais, malgré les explications du programme, dans cette action broussailleuse obscurcie par une mimique endiablée, des cris rauques et un inexprimable amas de conventions qui toutes m'échappaient, quand une main se posa sur mon bras et, très obligeamment, un petit homme aux pommettes saillantes, aux paupières bridées, au teint bistré, s'offrit en un français petit nègre, mais très compréhensible, à me mettre au courant de l'intrigue.

Je remerciai en sortant M. Tu, je le désaltérai au café le plus voisin et je me fis conter son histoire : il arrivait en droite ligne de l'Annam et cherchait fortune à Paris. Son espoir était de se faire nommer interprète au Tonkin.

Espoir déçu.

Je le fis vivre une quinzaine de jours en l'employant comme cornac près des bonzes parqués, pendant les premiers mois de leur séjour, dans une misérable cahute où les malheureux couchaient sur la dure et du matin au soir larmoyaient.

M. Tu trouva ensuite un emploi, et je le perdis de vue.

Je le rencontrai à nouveau, cette année, dans le courant de janvier.

Il était sordide, en haillons, quasi nu, et d'une maigreur fantomale. A Vaugirard, dans un terrain vague, où pourrissaient des carcasses de voiture, il habitait avec ses trois enfants et sa femme une caravane de forain, toute disjointe. L'entrepreneur, auquel il servait de gardien, n'exigeait de lui nul loyer; il l'occupait même comme ouvrier de temps à autre, mais cette maigre ressource, depuis un mois et plus, manquait à l'Annamite.

Je lui savais une belle écriture; je l'utilisai comme copiste pour un long manuscrit; je le quittai, en lui laissant quelque argent et en lui recommandant de m'avertir, dès que le travail toucherait à sa fin

J'ai reçu de lui ces jours passés un mot bref, implorant ma venue au plus vite; je l'ai trouvé dans sa tanière, grelottant, fiévreux, l'œil brillant; un ami médecin que je lui amenai déclara une fièvre scarlatine; il était hier matin au plus mal; un petit Tonkinois, M. Cho, que j'avais déjà vu chez lui, l'assistait.

A l'expression du médecin qui prenait sa température, M. Tu, avec la lucidité particulière aux mourants, ne se méprit pas; il fit un signe à l'ami, ex-novice dans une pagode bouddhiste et le pria de lui donner l'assistance religieuse.

M. Cho se leva, tira de sa souquenille un petit livre graisseux imprimé en caractères chinois, et la prière des agonisants commença.

Je me la suis fait traduire, la voici :

« Le ciel et la terre s'assombrissent : — oh, l'âme, sortez!

« Les esprits du corps, réunis, n'en font plus qu'un; écoutez la loi de Bouddha.

« Nous enseignons le chemin qui conduit au royaume de Bouddha, le chemin de l'Est.

« L'âme sait aujourd'hui que la naissance et la mort sont semblables.

« Qu'est la naissance? — Le néant produit le souffle, le souffle produit le feu, le feu produit l'eau, l'eau produit la terre, mère de tous les êtres, la naissance est produite par la sympathie des choses.

« La mort est le retour à l'origine par le renversement des causes.

« La terre dompte l'eau, l'eau dompte le feu, le feu dompte l'air, l'air dompte le néant, et le néant reste le néant.

« La mort est produite par l'antipathie des choses.

« La sympathie produit un homme,

« L'antipathie produit un saint.

« Celui qui comprend ceci peut transformer sa nature et parvenir à ne connaître ni la naissance, ni les malheurs, ni la mort.

« Celui qui reçoit à son dernier soupir l'absolution de ses péchés, reprend l'état de pureté primitive, et son âme monte au ciel. »

Le malade avait pieusement écouté la lente psalmodie. Quand M. Cho se fut tu, l'agonisant se recueillit et, guidé par l'officiant qui lui rappelait les termes oubliés, il prononça avec ferveur la formule de l'acte de contrition.

« A cette heure dernière, je confesse humblement toutes mes fautes et demande le pardon; j'ai péché par ignorance, mon cœur était mauvais, ma bouche était impure ; — Que le Bouddha me pardonne ! »

A deux reprises il répéta la formule, suivant le rite, puis s'affaissa épuisé.

Je retournai voir Tu vers le soir; un mieux s'était produit. — Triomphera-t-il du mal? le mal triomphera-t-il? — avec ces natures tenaces on peut espérer jusqu'au bout.

J'espère que M. Tu en reviendra. — Puissé-je ne pas voir M. Cho lui couper, avec le petit couteau dont le rituel lui impose l'emploi, les ongles des mains et des pieds, quelques cheveux, et déposer le tout, enveloppé dans un papier de soie, entre les lèvres refroidies de son ami ! — Puissé-je ne pas le voir, la nuit venue, transporter le cadavre hors de la caravane et l'étendre sous un rayon de lune, en même temps qu'il exorcisera les démons et qu'il dira, traçant de ses doigts étendus les signes sacramentels :

« Tu as passé par où passent tous les hommes, qui tour à tour naissent et meurent; tu as été la victime du malheur, mais par la mort tu rentres dans le fleuve d'or. Va vite, va vite : plus de mille ans s'écouleront avant que tu renaisses. »

JANSON.

LE PALAIS DE JUSTICE DE BRUXELLES

Le Palais de Justice de Bruxelles est un monument gigantesque, le plus grand que l'architecture de ce siècle ait créé.

Œuvre originale, imposante, qui fait le plus grand honneur à la Belgique, discutable pourtant, et discutée avec un acharnement sans égal, elle a soulevé des batailles esthétiques dont le retentissement fut énorme et fait verser, pour ou contre elle, des flots d'encre.

Joseph Poelaert, né en 1816, mort en 1879, quatre ans avant l'inauguration du palais, en a été l'architecte. Sa tête intelligente, énergique, mais massive et lourde comme son œuvre, revit dans un beau buste placé sous le portique d'entrée. Il eut pour collaborateur, au cours des travaux, et pour continuateur, après sa mort, un homme du plus haut talent, M. Wellens, inspecteur général des Ponts et Chaussées, président de la Commission des monuments.

Le Palais de Justice de Bruxelles est un cube de maçonnerie titanesque, surmonté d'un dôme arrondi terminé par une lanterne dorée.

Planté sur le haut plateau qui domine la vallée de la Senne, et que couvraient autrefois les jardins de l'hôtel de Mérode, ce colosse de pierre, à distance, produit l'effet le plus grandiose. De près, il manque d'harmonie dans l'ensemble et de justesse dans les proportions, mais les bons juges s'accordent à y trouver des morceaux admirables et d'un incontestable caractère de grandeur. Cela suffit pour tirer hors de pair cette œuvre assurément inégale, emphatique et déclamatoire si l'on veut, mais nullement banale.

On a mis dix-sept ans à le construire.

Lorsqu'il devint urgent, vers 1840, de renoncer à l'ancien couvent des jésuites qui renfermait depuis 1823 les cours, les tribunaux et les archives générales du royaume, et qui leur donnait, sous sa branlante carcasse, un abri de plus en plus périlleux, on mit en avant et on élimina tour à tour force projets. L'emplacement ne fut déterminé qu'en 1860, par un arrêté royal qui désigna le parc de Mérode, et ouvrit en même temps un concours entre tous les architectes belges.

Le concours n'ayant point fourni de résultat, le gouvernement s'adressa à Poelaert, et, deux ans après, celui-ci fournissait un avant-projet qui était immédiatement adopté. — L'architecte, aussitôt, se mettait à l'œuvre et présentait un plan définitif, où la dépense totale était évaluée à une trentaine de millions.

Ce chiffre était déjà raisonnable ; mais Poelaert devait le dépasser. Le monument, comme les rapports officiels en font foi, a coûté à nos amis de Belgique la bagatelle de 43 millions 769,000 fr. Mais si l'on s'en rapporte aux crédits qui ont été ultérieurement demandés pour divers détails non prévus dans le devis, le chiffre officiel est notablement inférieur à la réalité, et l'on doit accepter le chiffre rond de 45 millions.

C'est en 1883 qu'a eu lieu l'inauguration solennelle, en octobre. C'était l'époque de la reprise des travaux judiciaires. La Cour de cassation tint alors une audience solennelle que la famille royale honora de sa présence, et à laquelle tous les grands maîtres du droit et du barreau en Europe assistèrent.

Décrivons maintenant l'édifice.

Il est orné, sur sa façade antérieure, d'un péristyle magistral, dont l'entablement est soutenu par dix colonnes cannelées, d'ordre dorique. Les colonnes, d'une taille inusitée, ont six mètres en-

viron de périmètre et s'élèvent à une hauteur de seize mètres. L'ensemble serait de toute beauté si Poelaert n'avait jugé à propos de couper son portique par une baie dont les proportions fantastiques (vingt mètres de large et trente-quatre mètres de haut), détruisent tout effet perspectif.

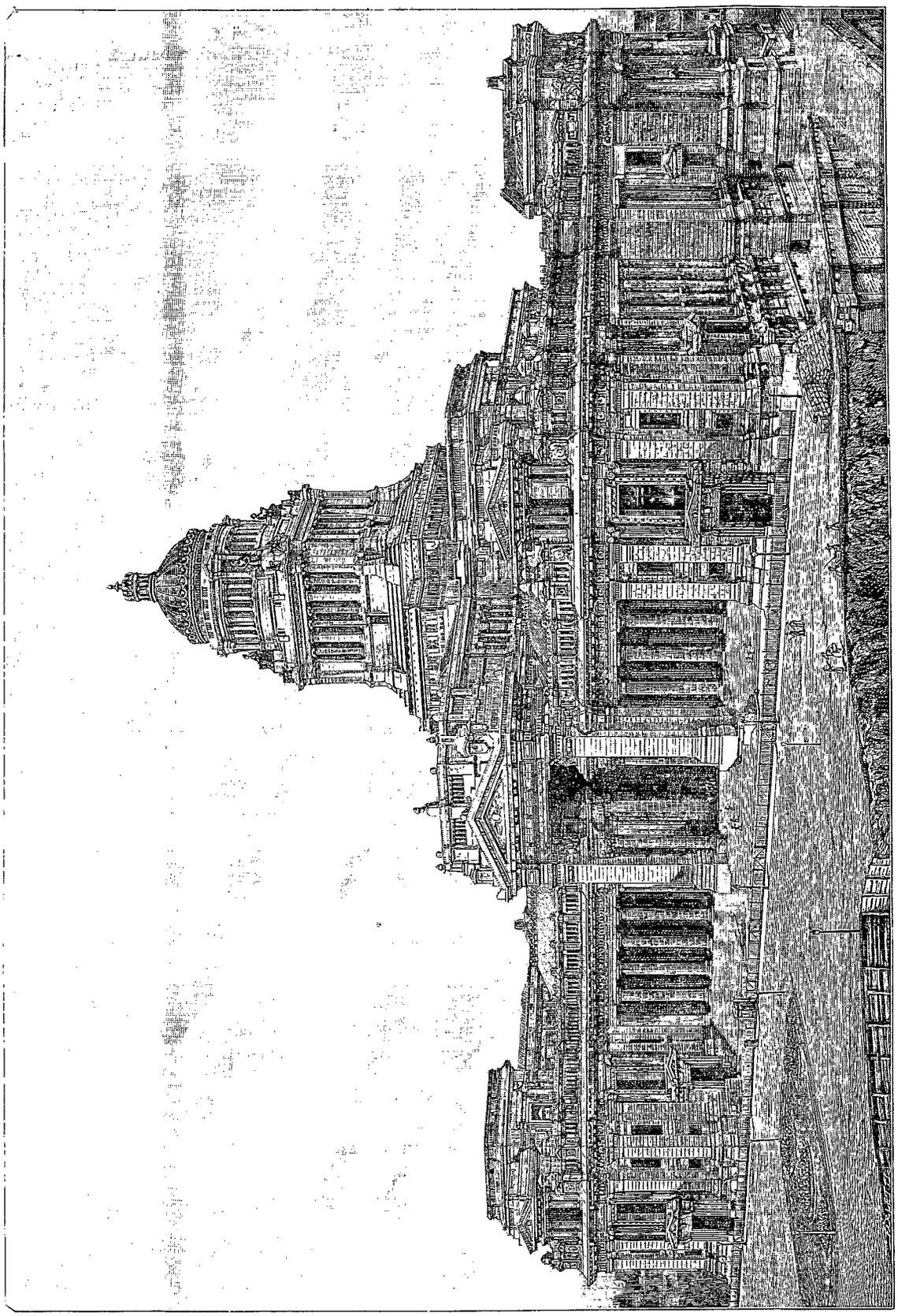

Palais de Justice de Bruxelles. — Gravure de Farlet, d'après une photographie.

Un fronton triangulaire, surmonté d'une balustrade ajourée que le buste de Minerve décore, complète l'aspect décoratif de la baie. Deux lourdes ailes, dont la hauteur dépasse cinquante mètres, encadrent le portique, sous lequel deux escaliers prennent naissance. Le départ de la

rampe est formé, sous le péristyle de gauche, par les statues de Cicéron et d'Ulpien, sous le péristyle de droite par les statues de Démosthène et de Lycurgue.

La façade postérieure, avec les angles en retraite et l'avant-corps formé par le centre, a grande mine. Quant aux façades latérales, sœurs jumelles qu'aucune différence ne sépare, elles ont un étroit avant-corps en saillie et sont ornées de pilastres doriques de même taille que les colonnes du grand péristyle.

Voilà pour les côtés : — reste le dôme dont l'architecte a flanqué, dans son milieu, le monument.

Sur une base en gradins, dont la hauteur est de neuf mètres, il a posé un étage de colonnes qui forment une cage carrée dont les côtés ont chacun vingt-sept mètres. Au-dessus de cet étage carré, nouvel étage circulaire, soutenu par de nouvelles colonnes, et surmonté d'une coupole de cuivre qui porte une couronne royale. Des statues en bronze, de sept mètres, la *Loi*, la *Force*, la *Justice*, la *Clémence royale*, meublent les quatre coins laissés vides, au-dessus de l'étage carré, par l'étage circulaire.

Dans l'intérieur, tout est subordonné à l'effet que doit produire, en plein centre et juste sous la monumentale coupole, une *Salle des Pas-Perdus* aussi vaste que la Cour d'assises, les Cours d'appel et les Tribunaux de première instance réunis.

Elle mesure quatre-vingt-dix mètres sur quarante, et néanmoins les quatre-vingt-dix mètres de hauteur que lui donne, arrondie au-dessus d'elle, la coupole, font tort aux dimensions de la surface ; — elle semble presque étriquée. On n'a pu d'ailleurs s'en servir, tant les salles d'audience en sont loin, et tout le mouvement du Palais, consultations, échange de pièces, discussions, examen préparatoire des affaires, a pour centre, à présent, un couloir qui la longe et que bordent les tribunaux de première instance.

La Salle des Pas-Perdus est dans l'axe du portique central. — Dans le même axe est la Cour d'assises, adossée à la façade postérieure, et luxueusement décorée de marbres de diverses couleurs, avec magnifiques plafonds de chêne à poutres apparentes, et des portes sculptées de grand effet.

Même richesse dans l'aménagement de la salle des séances solennelles de la Cour de cassation et dans la grande salle de la Cour d'appel. Les marbres et les ors, les stucs, les peintures aux tons vifs y jouent d'éclatantes fanfares, que l'ameublement, plus sévère, tout en poirier noirci et en ébène, accompagne et soutient sans fausses notes. L'ensemble est de l'aspect décoratif le plus chaud.

Nous aurions à nous étendre longuement, si nous voulions épuiser le sujet, sur le grand escalier qui se développe à droite de la salle des Pas-Perdus et qui aboutit, sur la façade de droite, au bas des rampes extérieures. Mais la place nous manquerait pour cette fois ; nous y reviendrons, avec plus de détails, prochainement.

Complétons cette description par des chiffres.

Le Palais de Justice de Bruxelles couvre une superficie de *vingt-six mille mètres carrés*. Huit cours intérieures lui en dérobent à peu près un sixième. La salle des Pas-Perdus, à elle seule, en absorbe, ou peu s'en faut, un autre sixième, et les escaliers, les vestibules, les couloirs qui formeraient, bout à bout, de cinq à six kilomètres, peuvent compter, en surface, pour le quart de l'espace restant.

Le nombre des *salles d'audience* est de *vingt-sept ;* — celui des salles, appartements ou cellules est de *deux cent quarante-cinq*.

Ajoutons, pour caractériser l'aspect extérieur, que le monticule sur lequel est construit l'édifice offrant une double pente, les grandes entrées latérales sont en contre-bas de sept mètres et de quatorze mètres, l'entrée postérieure de vingt et un mètres sur la façade principale. On imagine les difficultés que peuvent amener des différences de plan aussi grandes et la débauche d'escaliers qui en résulte. Il en résulte aussi que certaines salles sont entièrement privées de jour et ne peuvent s'utiliser qu'aux lumières.

Sortons maintenant du palais ; nous le verrons entouré de terrasses d'où partent des rampes majestueuses, bordées de balustrades, et d'où l'on jouit sur la ville et sur ses environs d'une vue aussi variée qu'étendue.

De la place Poelaert, sur laquelle s'ouvre le grand péristyle, on embrasse aisément d'un coup d'œil toute la vallée de la Senne, et le charme de ces lointains horizons, de ces plateaux ondulés, de ces crêtes vertes, présente un contraste piquant avec la formidable membrure de ce Léviathan de la chicane.

THIÉBAULT-SISSON.

UN PROBLÈME

SOLUTION DU PROBLÈME N° 7

(Ce problème est celui dont l'énoncé a paru dans l'année 1890, p. 407.)

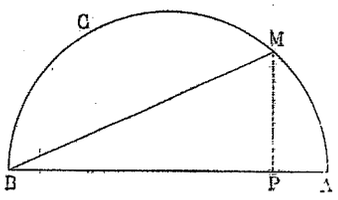

On doit avoir :

$$\text{Vol. } ABM = \frac{1}{n} \text{ Sphère } OA,$$

ou encore :

$$\text{Sphère } OA - \text{Vol. } BCM = \frac{1}{n} \text{ Sphère } OA$$

$$\text{Vol. } BCM = \frac{n-1}{n} \text{ Sphère } OA \ (1).$$

or $\quad \text{Vol. } BCM = \frac{1}{6}\pi \overline{BM}^2 \times MP.$

Soit $\quad AB = 2R$ et $\widehat{MBA} = x.$

On a $BM = AB \cos x = 2R \cos x$.

$BP = BM \cos x = 2R \cos^2 x$.

Sphère $OA = \frac{4}{3}\pi R^3$.

En remplaçant dans l'équation (1), on obtient :

$$\frac{4}{3}\pi R^3 \cos^4 x = \frac{n-1}{n} \times \frac{4}{3}\pi R^3.$$

ou $\cos^4 x = \frac{n-1}{n}$,

c'est-à-dire : $\cos x = \sqrt[4]{\frac{n-1}{n}}$.

Discussion. — Nous n'avons pas pris le signe — devant le radical parce que l'angle x est évidemment inférieur à 90°, et que son *cosinus* doit être positif.

Pour que ce *cos* soit réel, il faut que $\frac{n-1}{n} > 0$.

Mais n est nécessairement positif. Donc la condition de réalité se réduit à $n > 1$.

Quand elle est remplie, la valeur de $\cos x$ est inférieure à l'unité, et le problème admet une et une seule solution.

L'HEURE UNIVERSELLE

Notre façon de compter en deux fois douze heures remonte à une bien haute antiquité; même pendant les dix ou douze premiers siècles de notre ère, il n'y avait pour point de repère dans la façon de compter les heures que le lever et le coucher du soleil : le jour était subdivisé en douze heures, de même pour la nuit; par conséquent les heures de jour égalaient rarement celles de nuit. C'est vers l'an 1300 que l'on commença d'avoir des horloges; on les réglait d'abord sur le lever du soleil, puis ce fut sur le passage du soleil au méridien de l'endroit. De toute façon c'était une heure locale.

Aujourd'hui on veut une réforme complète et double. La première réforme serait de ne plus compter par deux fois douze heures; il est évident qu'il y a là une difficulté. — Que veux-je dire en donnant un rendez-vous pour huit heures? Il faut que j'ajoute du soir ou du matin, ce que les Anglais et Américains, dans leur besoin constant d'abréviations, désignent par P. M. ou par A. M. C'est une complication et une cause d'erreur. Aussi propose-t-on une réforme simple : on dirait treize heures au lieu de une heure du soir, quatorze heures pour deux heures, etc., jusqu'à vingt-quatre heures pour minuit. Déjà, depuis 1887, les Américains ont réalisé cette modification sur une vaste échelle : c'est le « 24 hours system » : presque toutes les compagnies de chemins de fer l'ont adopté; il paraît que l'administration des télégraphes italiens l'a introduit dans son service. Seulement il y a évidemment une difficulté pour les sonneries : sonneront-elles onze, puis douze, puis treize,... puis vingt-quatre heures? En Amérique elles continuent de sonner deux fois douze heures, ce qui n'est pas logique; si, au contraire, il fallait leur faire sonner douze, treize, quatorze, puis vingt-quatre heures, quelle complication, quel ennui d'être obligé d'attendre qu'une pendule ait sonné vingt-quatre fois pour savoir l'heure qu'il est : ce serait l'affaire de cinquante secondes peut-être, et c'est bien long quand on attend. Enfin cette question de notation sera relativement aisée à résoudre.

La seconde réforme sera la plus difficile à obtenir : voici à quel inconvénient elle porterait remède. Les horloges ordinaires, toutes les horloges des villes, avant l'apparition des chemins de fer marquaient, et beaucoup marquent encore aujourd'hui le temps moyen *local*, se réglant sur le passage du soleil, comme nous l'avons dit, au milieu du méridien *du lieu considéré*, du lieu où marche l'horloge. Les horloges de Paris avançaient de vingt-sept minutes sur celles de Brest, puisque Paris est à l'est de Brest, et que le soleil y passe plutôt au méridien qu'à Brest; de même les mêmes horloges de Brest étaient en retard de vingt minutes sur celles de Paris. Cette différence n'avait point d'importance avant les chemins de fer, avant les télégraphes : depuis les chemins de fer, qui demandent une exactitude absolue, il a fallu que toutes les horloges des voies ferrées de France fussent disposées pour marquer la même heure, l'heure de Paris : à Brest, par exemple, quand en réalité il n'était que midi moins vingt-sept minutes, le soleil ne devant passer au méridien local que vingt-sept minutes plus tard, l'horloge de la gare marquait midi comme à Paris. Aussi voudrait-on, et cela est déjà commencé, unifier l'heure sur tout le territoire français.

En Angleterre, l'unification de l'heure est complètement faite depuis quarante-deux ans, en Suède depuis dix années, depuis quelque temps déjà aux États-Unis, et même au Japon, qui, en ceci, est en avance sur nous.

Mais de même qu'on arrive à n'avoir qu'une heure unique à l'intérieur, entre les différentes villes d'un même pays, de même on voudrait obtenir une unification internationale. Quand on passe d'un pays dans l'autre, on trouve à chaque fois une heure nouvelle : si, par exemple, on va dans l'est, il faudra continuellement avancer sa montre; si, par exemple, partant de Paris, vous ne regardez votre montre qu'à Avricourt, vous la trouvez en retard de vingt-trois minutes sur l'horloge de cette station, qui est à l'heure locale, tandis que vous avez emporté avec vous l'heure de Paris : il est midi à Paris, il est midi vingt-trois à Avricourt. Pareillement en arrivant à la frontière wurtembergeoise, vous êtes forcé de pousser l'aiguille de neuf minutes, et c'est constamment ainsi.

C'est un ennui, un danger même dans les rapports internationaux par chemins de fer. Cela peut même créer des erreurs de dates, puisque l'on peut recevoir de Hong-Kong, le 3 mai, un télégramme parti le 4 de cette ville. On ne peut pourtant pas songer à négliger complètement le soleil dans la fixation des heures et des jours, et cependant la nuit est aux antipodes quand il fait jour dans nos régions. C'est là une difficulté qu'on cherche à tourner en ce moment. On songe,

non pas à établir une heure absolument universelle, mais à créer une subdivision de la terre en une série de tranches, de fuseaux pour mieux dire : dans chacune de ces portions l'heure serait unique, il y en aurait vingt-quatre, pour ménager exactement le cours d'un jour. On choisirait, d'ailleurs, un méridien initial pour donner le midi.

H. FOUCAUT.

LA NOUVELLE COLLECTION D'OBJETS D'ART HÉBRAIQUES

AU MUSÉE DE CLUNY

Suite et fin. — Voyez pages 11 et 49.

Le pupitre de l'officiant, ou *théba*, doit être de la même date que l'arche sainte. Il est orné de

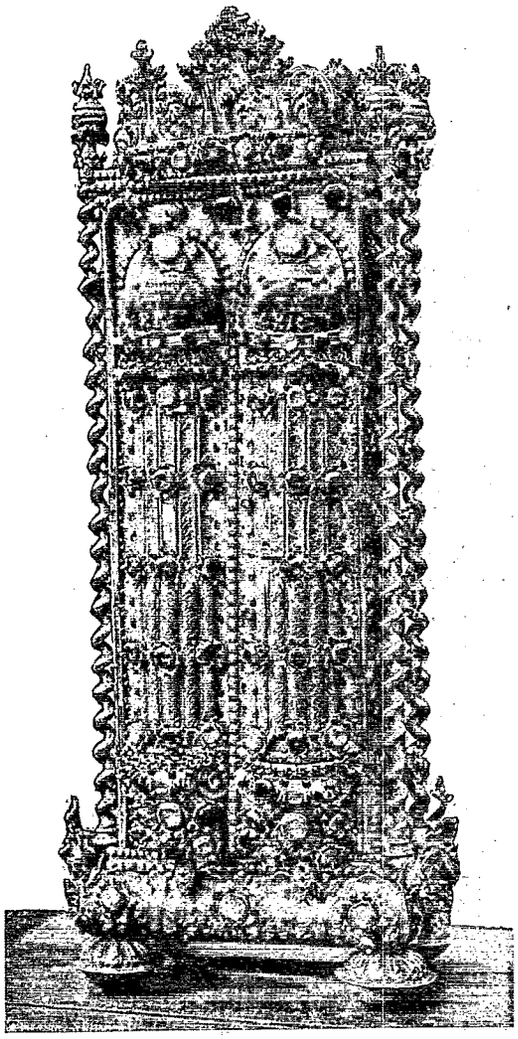

LA NOUVELLE COLLECTION D'OBJETS D'ART HÉBRAÏQUES AU MUSÉE DE CLUNY. — Tabernacle en argent repoussé et orné de pierreries.

vingt panneaux de style gothique à peu près semblables à ceux de l'arche sainte, mais où dominent les rosaces. Les panneaux supérieurs de droite et de gauche ont, au centre des rosaces qui les composent, un écu portant un léopard d'or grimpant, symbolisant la puissance de la foi. A sa partie antérieure, ce pupitre a $1^m,04$ de hauteur et $1^m,21$ à sa partie postérieure. Sa largeur est de $0^m,87$ et sa profondeur de $0,^m64$.

C'est sur ce pupitre qu'est déposé la loi sainte, le Pentateuque, dont on lit des passages aux diverses cérémonies religieuses. Le respect des israélites pour les cinq livres de Moïse est tel, nous l'avons déjà dit, qu'on leur conserve leur forme traditionnelle, minutieusement réglée jusque dans ses moindres détails, jusque dans le tracé même des caractères. Cette vénération pour le Pentateuque leur a suggéré l'idée d'employer la « main indicatrice », baguette en métal précieux terminée par une main à l'index étendu et qui sert à l'officiant pour suivre le texte dans le livre sacré.

La main indicatrice, dont nous donnons le dessin, est d'un travail très intéressant du dix-huitième siècle. Elle se compose d'une tige au sommet de laquelle un lion debout, personnifiant Juda, tient les tables de la loi où sont gravées les initiales des dix commandements. Au-

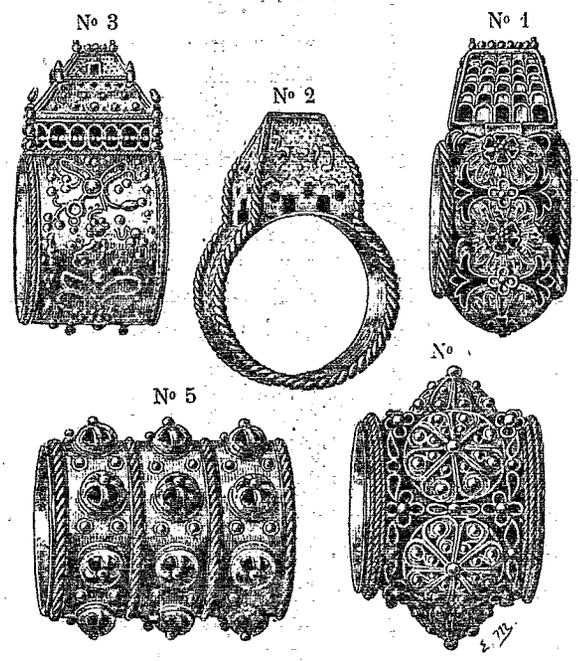

LA NOUVELLE COLLECTION D'OBJETS D'ART HÉBRAÏQUES AU MUSÉE DE CLUNY. — Anneaux de fiançailles.

dessous est une couronne en vermeil, ornée de palmes et de fleurons. Vient ensuite une sorte de tronc d'arbre chargé de feuilles et de fruits et le long duquel semblent grimper deux lions d'argent. Ce tronc s'appuie sur une boule d'argent doré et ciselé supportée elle-même par une série de feuilles à peine entr'ouvertes et entre les interstices desquelles sont des fruits. La main apparaît enfin à l'extrémité d'un cône et d'une boule en argent ciselé et travaillé à jour. Comme toutes les autres mains indicatrices, celle-ci est garnie d'une chaîne qui sert à la suspendre aux rouleaux de la loi. La longueur totale de la tige, y compris la main, est de $0^m,31$.

Les juifs n'ayant plus, depuis la destruction du temple de Jérusalem, des prêtres proprement dits (les rabbins ne sont que des docteurs de la loi, chargés de la commenter et de l'interpréter) peuvent se mettre directement en rapport avec l'Éternel. Il leur suffit de savoir lire le texte sacré

en accompagnant cette lecture de chants conformes au rite hébraïque. C'est dans ce sens que nous disions, dans notre précédent article, que tout israélite était prêtre. Les juifs peuvent donc avoir chez eux un petit *sépher* ou rouleau de la loi en manuscrit. Il importe de remarquer à ce sujet que les textes imprimés, édités en livres, etc., ne peuvent pas servir aux actes du culte. Cette faculté de posséder un *sépher* impliquait également celle de posséder une arche sainte de petite dimension, autrement dit un tabernacle portatif. Tout récemment, le baron A. de Rothschild a installé dans sa propriété de Chantilly un tabernacle renfermant un petit sépher. Cette coutume subsiste surtout, on le comprend facilement, dans les communautés israélites lointaines et peu nombreuses. On sort la loi, dans beaucoup de familles, le lundi et le jeudi matin et l'on récite les offices. On la sort également pendant la se-

Main indicatrice en or, servant à l'officiant pour la lecture du texte sacré.

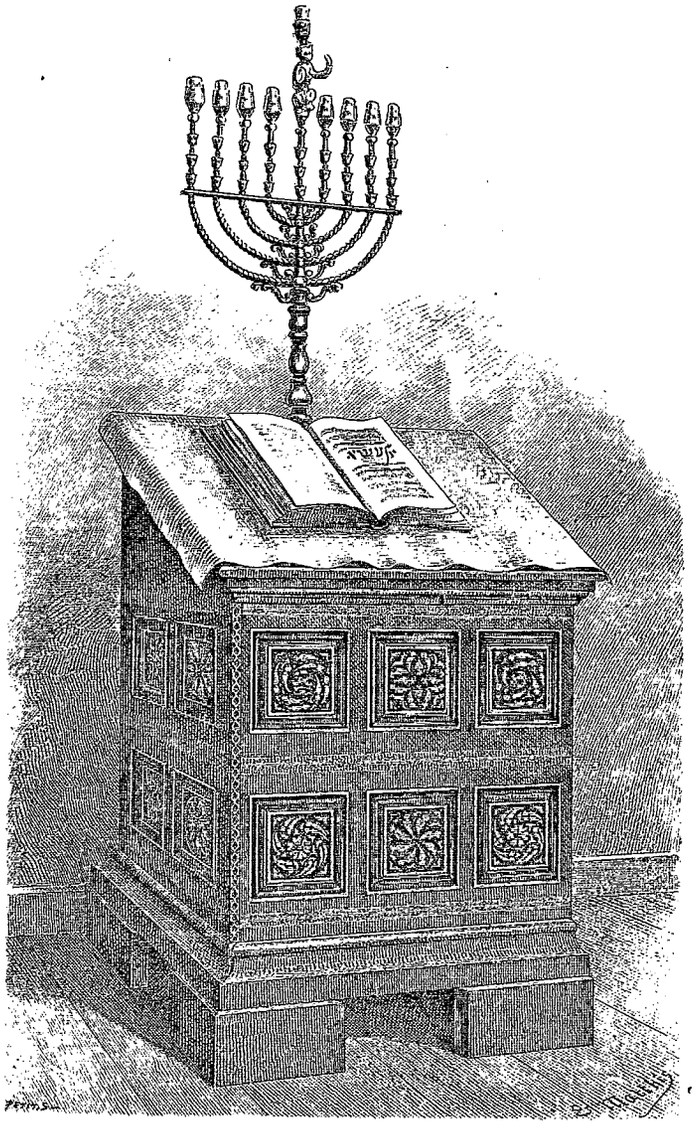

Pupitre d'officiant en bois sculpté avec marqueterie.

LA NOUVELLE COLLECTION D'OBJETS D'ART HÉBRAÏQUES AU MUSÉE DE CLUNY.

maine de deuil qui suit la mort d'un parent, d'un proche.

Le tabernacle portatif, dont nous donnons le dessin, est en argent ciselé et repoussé, orné de fleurons en argent au centre desquels sont des pierres bleues, rouges, blanches. Aux quatre angles sont des colonnettes torses en argent doré. L'entablement supérieur porte une couronne dont le cercle est aussi orné de pierres de plusieurs couleurs. L'édicule est terminé par une figure d'enfant tenant un instrument de musique. Cet objet, d'un art un peu clinquant, porte les poinçons de Vienne 1707. Il mesure 0m,550 de hauteur, 0m,155 de largeur et 0m135 de profondeur. On le renfermait dans un étui en cuir gaufré qui permettait de l'emporter en voyage.

Depuis longtemps déjà la bague des fiançailles n'existe plus comme usage religieux. Presque toutes celles de la collection Strauss datent de la Renaissance. Il y a une grande analogie entre ces bagues et celles qui sont fabriquées en Hongrie. La plupart sont en or filigrané et affectent une

forme très massive. Elles sont surmontées presque toujours d'une sorte de toiture en forme de prisme et ornées quelquefois de têtes de lions. Celles que nos gravures représentent de grandeur naturelle donnent une idée parfaite de la forme toute particulière de ces bijoux. La bague n° 1 est en or émaillé. Cinq fleurons de filigranes d'or portent au centre une marguerite émaillée de blanc, jaune et vert. Le chaton de la bague est en forme de toit mobile tournant autour d'une charnière. Les tuiles y sont figurées par de petites plaques d'émail reproduisant les mêmes couleurs que les marguerites. Une torsade d'or limite les profils du bijou.

Le travail de cette bague, dont une semblable est au musée du Louvre, est du seizième siècle. La bague n° 2, en or très simple, d'un travail ancien et assez naïf qu'on peut faire remonter au treizième siècle, n'offre d'intérêt que dans le chaton qui représente une maison avec de petites ouvertures. Le toit porte en caractères hébraïques l'inscription ordinaire : *bonne étoile*. Cette inscription, dans les autres bijoux, est gravée à l'intérieur.

La bague n° 3, en or, porte en relief des arabesques terminées par de petites sphères d'or, ressemblant assez à des grappes de raisin. Le chaton représente un pavillon à deux étages. C'est un travail de la Renaissance qui, par son fini et sa composition artistique peut-être considéré comme un spécimen des plus rares.

De l'époque de la Renaissance, également, la bague n° 4 se compose d'une large bande d'or sur laquelle posent six fleurons à jour ornés de petites sphères d'or. La bague n° 5 à trois rangs, en or, est ornée de fleurons alternés de petites sphères d'or, placées deux à deux.

Enfin nous reproduisons une *Mappa* ornée de broderies rouges. La *Mappa* est une longue bande de toile blanche, sur laquelle on brode le nom de chaque enfant mâle et la date de sa naissance. On la dépose au temple où l'on s'en sert pour envelopper les rouleaux de la loi sacrée. C'était autrefois, comme les registres des baptêmes pour les chrétiens, le seul document officiel relatant les naissances, et lors de la Révolution, quand il s'est agi en France d'établir l'état civil exact des jeunes israélites appelés pour la première fois au service militaire, on s'est uniquement servi de ces bandes. Les broderies offrent cette particularité qu'elles doivent être de même tissu que la « Mappa » elle-même, c'est-à-dire de lin pur. C'eût été commettre un véritable sacrilège que d'exécuter ces broderies avec de la laine rouge.

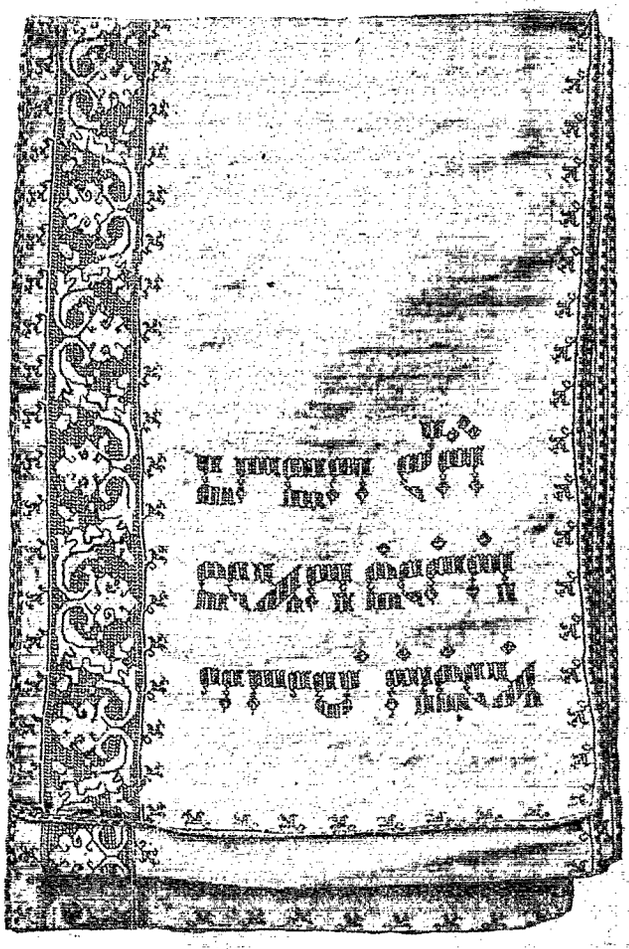

LA NOUVELLE COLLECTION D'OBJETS D'ART HÉBRAÏQUES AU MUSÉE DE CLUNY. — « Mappa », brodée en soie rouge. — Longueur variant de 2 à 3 mètres. — Largeur 204 millimètres.

Parmi les principales lois négatives que les israélites ont à observer comme règles de sanctification en figure une qui leur interdit de mêler la laine au lin.

Cette loi interdit même aux juifs « de porter des vêtements où la laine se trouve mêlée avec du lin. »

HEYVOR.

LA COURSE AUX ARTISANS

NOUVELLE HISTORIQUE

Suite et fin. — Voyez pages 78, 98 et 118.

— Merci! merci! monseigneur, s'écria Guillaume Blomart, tombant aux genoux du ministre... La bonté du roi est infinie...

— Relevez-vous, reprit Colbert. Sa Majesté vous pardonne... à une condition... Je vous engage à y souscrire... dans votre intérêt, bien entendu.

— Assurément, monseigneur, fit résolument Guillaume, par reconnaissance d'abord, puis par instinct.

— Vous avez montré tant d'intelligence, d'initiative et d'énergie pour installer une fabrique de draps à Lisbonne, malgré des difficultés nombreuses, que je veux mettre ces qualités à l'épreuve au profit de la France. Prenez-y garde, toutefois... M. de La Reynie aura, de loin, l'œil sur vous. Si vous tentiez encore de nous échapper, je vous châtierais d'importance. Donc,

M. Blomart, en sortant d'ici, vous allez retourner à Sedan. Vous rentrerez dans la même manufacture, comme second de la personne qui la dirige actuellement. Votre famille appartient à la religion réformée. Peu m'importe. J'ai protégé naguère le Hollandais Van Robais contre l'évêque d'Amiens. Il était protestant, mais il m'a rendu des services, et mon intervention a été efficace. A plus forte raison je vous soutiendrai, s'il le faut, vous Français, aussi longtemps que je serai ministre de S. M. Louis XIV.

Guillaume n'en pouvait croire ses oreilles. Sa joie n'eut plus de bornes lorsque Colbert termina cette semonce, effrayante au début, par l'offre d'une libéralité imprévue. Le ministre présenta un brevet au drapier, plus une bourse contenant mille écus, — pour frais de voyage et d'installation. « Plus tard, dit-il, selon vos succès, vous recevrez des gratifications. »

Pour le coup, Guillaume ne tarit pas en remerciements. Il était confus et ébloui tout ensemble. Il était vraiment plein de reconnaissance envers le ministre, de renommée si redoutable pour les artisans qui contrevenaient à ses ordres. Il comprit qu'une pareille indulgence s'accordait avec les vues patriotiques de Colbert.

Celui-ci ne semblait pas s'émouvoir. Son visage était toujours renfrogné ; son extérieur gardait l'aspect sauvage et négatif qui caractérisait l'homme dont l'abbé de Choisy a dit qu'il fallait « l'apprivoiser ».

En réalité, Colbert faisait un heureux, et considérait cette action comme utile au bien de l'État. C'était son but constant. Il congédia Guillaume Blomart, et, d'un ton presque glacial.

— Allez, dit-il, et souvenez-vous de mes prescriptions. Rendez-vous digne des bontés de Sa Majesté. Monsieur le lieutenant général de la police va vous signer un passeport, et aucun exempt ne vous conduira dans votre résidence. Vous voyagerez en toute liberté.

La Reynie sortit du cabinet de Colbert avec le jeune drapier.

De point en point, les ordres du ministre furent exécutés. Guillaume reçut un passeport en règle, et, le soir même, il se rendait à sa destination.

IV

Sa rentrée dans la manufacture de Sedan excita plus de curiosité que n'en avait produit sa fuite. Une foule de gens le complimentèrent, quand il parut en ville, et il se logea provisoirement dans l'auberge du *Coq d'or*, relevé par un ancien cabaretier qui avait succédé à Raymond Tostain.

Aussitôt qu'il connut la demeure de son oncle, il y courut. Son cœur battait. Le pauvre garçon désirait ardemment revoir ses parents dont l'affolement de Raymond avait compromis l'existence, et qui souffraient peut-être.

On le félicita beaucoup du présent ; on le gronda bien un peu pour le passé. Raymond constata « la chance incroyable » de son neveu. Madeleine et Jacqueline lui racontèrent sans aigreur les inquiétudes qu'il leur avait causées pendant une longue année. Elles n'avaient pas reçu la lettre de Guillaume, interceptée, restée aux mains du lieutenant général de la police.

Après les premières étreintes d'amitié, Guillaume Blomart jeta instinctivement les yeux sur la main gauche de Jacqueline.

— Tu as gardé mon anneau ! s'écria-t-il. Il est encore à ton doigt !

— Je ne rends pas ce que l'on m'a donné, répondit la dentellière, avec un de ses meilleurs sourires. Toi, tu n'as pas fait de même... Eh bien, j'ai conservé les deux anneaux de nos fiançailles... Moi aussi, j'ai eu mauvaise tête. Mais je n'ai jamais douté de ton amitié...

Raymond Tostain demeura coi, comme saisi de quelque remords, au souvenir de la conduite qu'il avait tenue envers Guillaume. Sa femme hocha la tête, en signe d'approbation à la réponse de Jacqueline. Le jeune drapier serra la main de son oncle, et dit :

— Oublions. Vous étiez dans votre droit. Vous vouliez le bonheur de ma cousine, à votre manière. Indirectement, mon oncle, vous avez contribué à ma réussite.

Ensuite, il n'eut pas de peine à s'excuser auprès de l'ouvrière, en déclarant que, désespéré, il avait été chercher fortune à l'étranger, afin de lui offrir, au retour, un sort plus convenable. Il narra son voyage, son séjour à Lisbonne, les mesures rigoureuses de Colbert, son rapatriement forcé en France ; les renseignements sur leur situation présente, donnés par M. de La Reynie ; enfin, la générosité du ministre de Louis XIV qui, au lieu de se montrer impitoyable, lui avait assuré une carrière aussi belle qu'inespérée pour un simple roturier.

— Aujourd'hui, fit Raymond Tostain, se redressant, tu es l'honneur de notre famille. Ton poste nouveau peut t'inspirer toutes sortes de projets, quand, par ma faute, — je le reconnais devant Madeleine et Jacqueline, — je suis un déchu, ayant jeté à mes pieds ce que j'avais dans les mains, ayant dédaigné et perdu le métier qui nous avait permis de vivre à l'aise, moi et les miens. Encore une fois, je t'admire, après t'avoir méconnu.

— Ce n'est pas tout, repliqua Guillaume, avec un accent attendri et décidé. Voulez-vous que mes fiançailles deviennent des épousailles? Jacqueline consent-elle à transformer nos anneaux en alliances, en bagues de mariage?

A cette demande directe, la rougeur monta au visage de Jacqueline.

— Parle, ma fille ; réponds à ton cousin, dit Madeleine, enthousiasmée par l'attitude de Guillaume.

— Veux-tu que je m'engage pour toi ! ajouta précipitamment l'ancien aubergiste, non moins charmé que sa femme... C'est entendu, va. J'aurai désormais une fille et un fils... Madeleine verra s'accomplir son vœu le plus cher. Moi, je ne regret-

terai qu'une chose, c'est d'avoir torturé un seul jour le cœur vaillant de celui qui ne m'en garde aucun ressentiment... qui me rend le bien pour le mal...

Un premier dénouement, un dénouement heureux de l'épisode dans lequel Colbert joua le rôle de protecteur, ne tarda pas à survenir. Aisément il se devine. Les noces de la gentille dentellière et du second de la manufacture de Sedan furent célébrées avec pompe. La ville entière applaudit à cette union, qui prospéra sous tous les rapports pendant quinze années.

Mais, le 27 octobre 1685, un second dénouement, triste au-delà de ce que nous pourrions décrire, mit un terme aux joies de la famille.

L'histoire parle : la mort de Colbert, arrivée en 1683, avait rendu le marquis de Louvois presque absolument maître du pouvoir, et la révocation de l'édit de Nantes frappa les protestants d'une façon inexorable. Plus de tolérance, comme elle exista sous le ministère de « l'homme de marbre ». Il fallut sortir de France ou se convertir au catholicisme. Raymond Tostain et Madeleine, septuagénaires, Guillaume Blomart, avec sa femme et ses enfants, résistèrent aux prescriptions de l'édit. Ils se réfugièrent en Hollande. Ainsi que beaucoup d'autres Français, leurs coreligionnaires, ils portèrent leur industrie dans ce pays, et durent renouveler leurs efforts pour échapper à la misère, pour se refaire quelque bien-être, loin de leur patrie adorée.

L'œuvre du grand Colbert, si profitable aux intérêts de la France, et qui promettait d'être si féconde, se trouvait aux trois quarts anéantie !

AUGUSTIN CHALLAMEL.

LA SCIENCE AU COIN DU FEU

Suite. — Voyez pages 30, 64 et 80.

LE PISTOLET A VAPEUR

Quand on fait bouillir de l'eau dans une marmite munie de son couvercle, on voit un ou plusieurs jets de vapeur s'échapper par les endroits mal joints; si, au lieu d'une marmite, on emploie, un vase à orifice très étroit, tel, par exemple, qu'un ballon de verre fermé d'un bouchon traversé par un tube effilé, le jet de vapeur s'échappe avec force et même avec bruit si l'on active suffisamment le foyer; ce jet de vapeur lancé sur les ailettes d'un petit moulinet de papier le fait tourner : l'expérience prouve que la vapeur produit de la force, mais elle ne donne qu'une faible idée de son énergie.

Si le ballon est fermé d'un bouchon bien ajusté, il arrive un moment où le bouchon saute avec explosion; si le bouchon est solidement fixé, s'il est ficelé, par exemple, le ballon éclate comme un obus. Cette expérience donnerait une idée de l'énergique poussée produite par la vapeur, mais elle ne serait pas sans danger pour l'opérateur.

Voici une disposition simple et sans le moindre danger :

Un manche de porte-plume métallique, d'assez gros diamètre, fermé à un bout, va nous servir de chaudière; nous le remplissons à moitié d'eau et nous le fermons hermétiquement au moyen d'un bouchon parfaitement ajusté.

Le moyen le plus simple d'avoir un bon bouchon pour cette expérience consiste à appuyer l'ouverture du porte-plume sur une tranche de pomme de terre crue d'une épaisseur d'un ou deux centimètres.

Voilà notre pistolet chargé; pour le faire partir, il suffit de le chauffer dans la flamme d'une lampe ou d'une bougie. Si l'on tient le tube comme l'indique la figure, on risque de se brûler le bout des doigts, il sera prudent de se servir, pour tenir le tube, d'une bande de papier repliée en plusieurs doubles : la mauvaise conductibilité du papier garantira contre toute brûlure.

Quelques secondes suffisent pour porter à

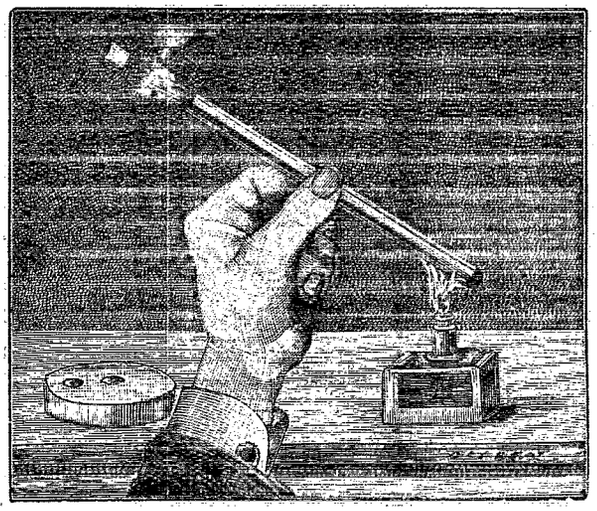

LA SCIENCE AU COIN DU FEU. — Le pistolet à vapeur.

l'ébullition l'eau de notre petite chaudière; si nous en volatilisons un décigramme seulement, c'est-à-dire un dixième de centimètre cube, nous produirons un volume de vapeur qui pourra occuper un volume de 17 centilitres quand il s'échappera dans l'air. On conçoit qu'un pareil volume emprisonné dans notre petit pistolet soit capable de projeter avec violence le bouchon de pomme de terre.

Le piston d'une machine à vapeur est poussé, dans le cylindre où il se meut, comme notre bouchon; mais à peine arrivé à l'un des bouts de sa course, grâce à un ingénieux mécanisme, ce piston est repoussé en sens inverse avec une énergie égale à la première; cette énergie dépasse souvent 4 ou 5 kilogrammes pour chaque centimètre carré de la surface du piston, de sorte qu'un piston de 20 centimètres de diamètre, par exemple, peut produire facilement la force de huit chevaux.

R. LEBLANC.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 16.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

Le Printemps

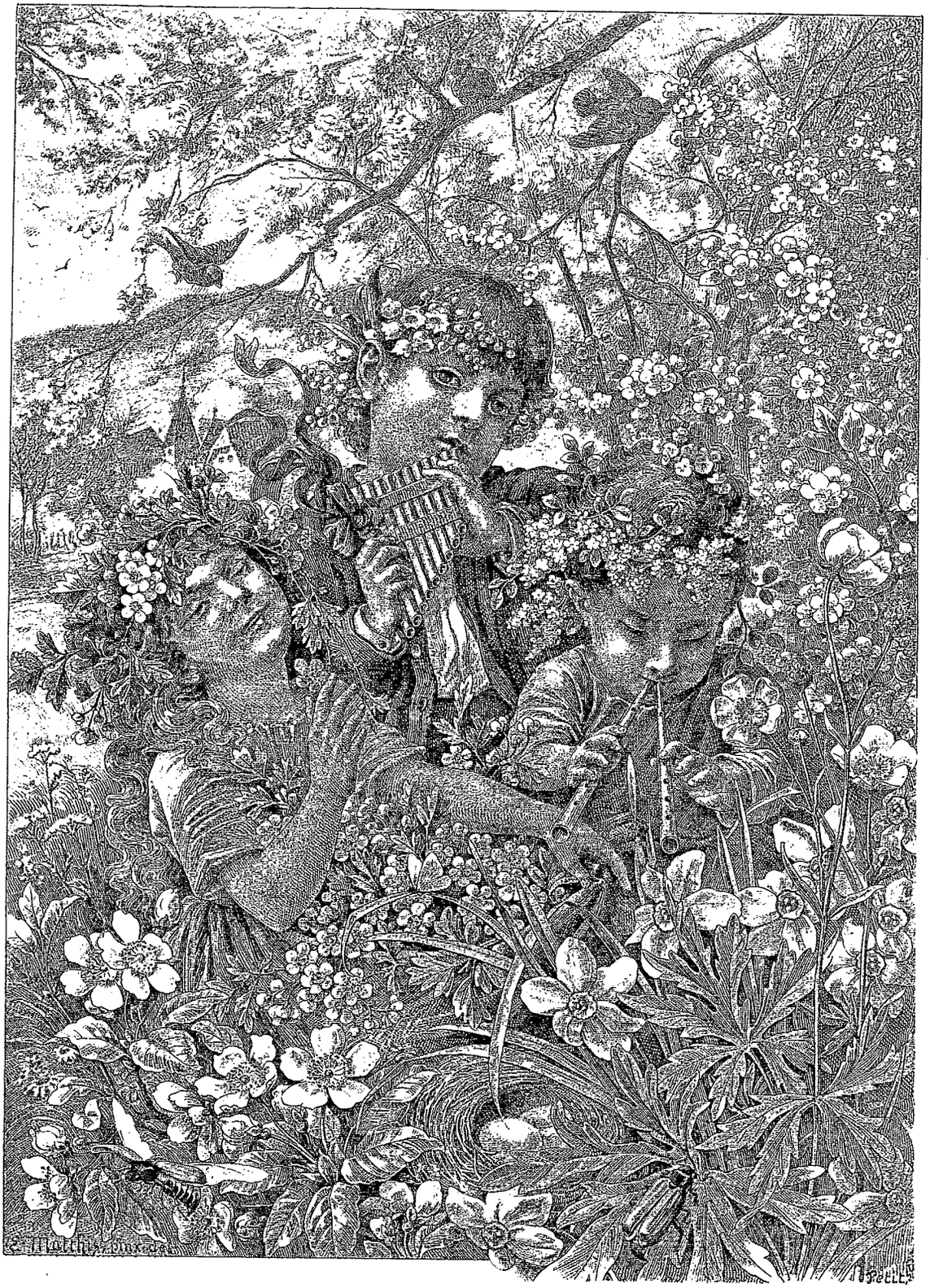

LE PRINTEMPS. — Composition et dessin de Matthis.

Le Printemps — éternel Clitandre —
Sur la Terre vient voltiger...
L'arbre met son vert le plus tendre;
Le ciel, son bleu le plus léger.

Dans la campagne ensoleillée,
Pareils à trois mignons enfants,
On voit courir, sous la feuillée,
Mars, Avril et Mai triomphants.

15 MAI 1891.

C'est la Jeunesse de l'Année
Qui gambade, sans falbalas,
L'œil vif, la tête couronnée
De blancs muguets et de lilas !

Sur vos douces flûtes champêtres,
Jolis Mois, sonnez à plein cœur
L'éveil des choses et des êtres !...
Les oiseaux répondront en chœur.

De tous côtés, à l'aventure,
Du fond des bois et des étangs,
Lancez à la vieille Nature
La fraîche aubade du Printemps !

Mars, le premier, dit : « Je soulève
« Le linceul des hivers défunts :
« Mes bourgeons verts sont pleins de sève
« Et mes jacinthes de parfums ! »

« Moi — reprend Avril — sur les branches
« Des arbres j'égrène à foison
« Ces magiques fleurettes blanches
« Qui seront fruits en leur saison ! »

Et Mai, roi des apothéoses,
Dit avec sa voix de velours :
« Je suis le mois béni des roses,
« Des papillons et des Amours ! »

Ainsi chantent, sous la feuillée,
Mars, Avril et Mai, radieux...
— Alors, doucement réveillée
Par ces trois beaux enfants joyeux,

La Nature, qui les acclame,
Exhale, aux grands cieux éclatants,
Son éternel épithalame :
« Los et Gloire au seigneur Printemps ! »

Adrien DÉZAMY.

Fermeté et Constance

La fermeté est le courage de suivre ses desseins et sa raison; et la constance est une persévérance dans ses goûts.

L'homme ferme résiste à la séduction, aux forces étrangères à lui-même; l'homme constant n'est point ému par de nouveaux objets, et il suit le même penchant qui l'entraîne toujours également. On peut être constant en condamnant soi-même sa constance; celui-là seul est ferme que la crainte des disgrâces, de la douleur et de la mort même, l'espérance de la gloire, de la fortune ou des plaisirs ne peuvent écarter du parti qu'il a jugé le plus raisonnable et le plus honnête.

Dans les difficultés et les obstacles, l'homme ferme est soutenu par son courage et conduit par sa raison; il va toujours au même but; l'homme constant est conduit par son cœur; il a toujours les mêmes besoins.

On peut être constant avec une âme pusillanime, un esprit borné; mais la fermeté ne peut être que dans un caractère plein de force, d'élévation et de raison. La légèreté, la facilité sont opposées à la constance; la fragilité et la faiblesse sont opposées à la fermeté.

DIDEROT.

LES ARTISTES INDUSTRIELS

AU SALON DU CHAMP-DE-MARS

On ne saurait trop applaudir à l'initiative des esprits généreux qui, en ouvrant le Salon du Champ-de-Mars aux artistes décorateurs, aux artistes industriels, comme on dit aujourd'hui, ont tenu à rétablir entre eux et les peintres, sculpteurs, architectes, un lien qui n'eût jamais dû être rompu. L'année 1891 marquera à cet égard le retour aux traditions nationales de l'École française et le commencement d'une renaissance qui promet d'être féconde.

Assurément, des critiques indépendants ont protesté depuis longtemps contre l'ancien ostracisme. Dès 1856, le marquis de Laborde, dans son rapport si suggestif, si lumineux, sur l'Exposition universelle de Londres, s'écriait que « l'avenir des arts, des sciences et de l'industrie était dans leur association; que les arts, les lettres et les sciences ne faisaient qu'un avec l'industrie et que l'édifice industriel menaçait ruine quand ces trois appuis perdaient de leur solidité ». La culture des lettres et des sciences, ajoutait-il, peut avoir lieu, il est vrai, comme celle des arts, d'une manière abstraite et se développer dans l'isolement, mais alors ces études sont bornées autant que puériles, ce développement est maladif et n'a aucune portée ».

Mais de ces spéculations théoriques à l'application pratique il y avait un abîme, et il a fallu la grande autorité de Meissonier pour triompher des derniers obstacles, pour rendre à ces déshérités leur place au sein de la grande famille artiste. M. Antonin Proust qui, depuis tant d'années, lutte si vaillamment pour cette cause sacrosainte, raconte, dans une lettre rendue publique, que le grand artiste dont nous pleurons la perte était tellement convaincu que, « sans considération de la matière ou du procédé », les œuvres d'art se distinguent seulement par leur degré d'élévation, qu'il s'était mis lui-même à l'œuvre en faisant une cire destinée à être traduite en orfèvrerie. « Ce ne sera pas, ajoute M. Proust, une des moindres curiosités de l'Exposition de la Société nationale des Beaux-Arts, que le modèle exposé par son fondateur, avec cette mention au livret : « Meissonier, artiste industriel ».

Ce que sera cette Exposition, qui s'ouvrira au moment même où paraîtront ces lignes, je l'ignore et ne puis à cet égard que me laisser aller aux

plus riantes espérances. Mais je voudrais montrer, à l'aide d'exemples empruntés à des études qui me sont familières, ce qu'était l'art industriel dans le passé, d'où sont venus ses triomphes et comment s'est accomplie une scission à jamais regrettable.

La lune de miel, dans le mariage de l'Art avec l'Industrie, c'est la grande époque que l'on a désignée sous le nom de « Première Renaissance », avec ses artistes aux connaissances encyclopédiques, sachant à la fois élever une cathédrale et ciseler le bijou le plus délicat, les Brunellesco, les Donatello, les Ghiberti, les Verrocchio. Non seulement ils ne cessaient de composer des modèles, même pour celles des industries d'art qu'ils ne cultivaient pas (Donatello et Ghiberti dessinèrent entre autres les cartons des vitraux de la cathédrale de Florence et Pollajuolo ceux des broderies du Baptistère); ils ne dédaignaient pas d'exécuter de leur main les ouvrages les plus minutieux. Les San Gallo et les Majano, ces dynasties d'architectes fameux, acceptaient avec empressement, et sans croire déroger, de sculpter des bénitiers de marbre ou des stalles de bois, d'assembler patiemment les lamelles des marqueteries. Et, de même que l'on vit des artistes supérieurs descendre à ces travaux de patience, en apparence indignes de leur génie, de même d'humbles artistes s'élevaient, dans cette émulation généreuse, aux plus hautes cimes de l'art. Le Francia fut orfèvre, nielleur et émailleur, avant de prendre en main le pinceau et Ghirlandajo, affirme-t-on, s'était fait une réputation pour son habileté à ciseler les guirlandes (d'où son nom) de jeunes mariées avant de peindre les immortelles fresques de Santa-Maria Novella.

Ce n'est pas à dire que cette union ou confusion n'ait pas donné lieu à des abus. C'est ainsi que le brave Santi, le père de Raphaël, eût pu mieux employer son temps qu'à dorer des candélabres. Mais ces inconvénients étaient peu de chose en comparaison de tant d'avantages.

Dès lors, cependant, les corporations, ces associations si exclusives et si mesquines, cherchaient à faire prévaloir la division du travail. Plus nombreuses elles étaient et plus spéciales étaient leurs attributions. Pour pouvoir cultiver différentes branches, il fallait qu'un artiste se fît recevoir membre de chacune des corporations correspondantes, sinon celle-ci intervenait et lui interdisait d'empiéter sur ses attributions.

En Italie, grâce à la diversité des législations et à la poussée de l'esprit public, ces inconvénients ne se produisirent qu'exceptionnellement. Nous savons cependant qu'en 1434 les consuls de la corporation des constructeurs, « l'Arte dei Fabbricanti », de Florence, firent emprisonner le grand Brunellesco pour s'être permis de mettre la main à la coupole de la cathédrale sans s'être fait recevoir membre de leur corporation. Mal leur en prit: les autorités firent délivrer le glorieux prisonnier et emprisonner à leur tour les consuls.

Le seizième siècle maintint pendant quelque temps les traditions encyclopédiques chères à l'âge précédent. Raphaël, qui se piquait d'exceller dans l'architecture et la sculpture en même temps que dans la peinture, fournit aux industries d'art d'innombrables modèles, des chefs-d'œuvre non seulement de goût et de distinction, mais encore d'appropriation aux convenances décoratives. Tantôt il peint des cartons de tapisseries ou de mosaïques, tantôt il dirige la décoration des loges du Vatican, avec leurs milliers de figurines en peinture et en stuc. Il s'ingénie à composer des esquisses pour des plateaux en bronze, des cassolettes, des portes en marqueterie, etc., etc.

Cependant, avec le sentiment de leur valeur, avec les distinctions que leur prodiguaient les monarques et les républiques, s'était développé chez les architectes, les peintres et les sculpteurs, le dédain de certaines obligations trop matérielles : l'artiste voulait se distinguer de l'artisan; l'homme à imagination, de l'ouvrier qui n'était propre qu'à traduire les idées des autres. Ce sentiment perce chez Léonard de Vinci, qui déclare que moins les arts exigent de fatigue matérielle et plus ils sont relevés. Michel-Ange, de son côté, tout entier à des conceptions sublimes, ne consentait qu'à contre-cœur à donner des modèles d'ornement.

L'historien de l'art italien, messire Georges Vasari, quoiqu'il comptât lui-même au nombre des encyclopédistes (il cultivait à la fois la peinture et l'architecture), commence déjà à prendre en pitié ceux de ses confrères qui s'occupent des branches trop inférieures. Il admet à la rigueur qu'un quattrocentiste fournisse des patrons pour les industries d'art, mais un cinquecentiste, représentant d'un siècle de lumières, descendre à de telles minuties, voilà qui lui paraît un sacrilège ! Dans la biographie de Perino del Vaga, il exprime formellement le regret qu'un peintre si habile ait exécuté lui-même toutes sortes d'ouvrages manuels : (*lavorare ogni cosa meccanica*), qu'il ait mis la main à des drapeaux, à des patrons de vêtements, à des portières et à *ogni minima cosa del l'arte.*

La décadence irrémédiable des industries d'art italiennes, après le pontificat de Léon X, a pour cause principale la scission entre le grand art et les arts industriels.

(A suivre.) EUGÈNE MÜNTZ.

LE PONT DE LA CAILLE, PRÈS D'ANNECY

Le pont de la Caille, ou Charles-Albert, doit le nom sous lequel il est le plus souvent désigné au hameau de la Caille, duquel il dépend. Situé sur la route nationale de Chambéry à

Genève, il constitue la voie terrestre la plus directe d'Annecy à Saint-Julien et à Genève, et se trouve à 14 kilomètres au nord d'Annecy. Établi, de 1835 à 1839, pour le compte d'une société concessionnaire, sous la direction de M. Belin, alors ingénieur en chef des ponts et chaussées, il a été inauguré le 10 juin 1839. Lors de l'annexion de la Savoie à la France, il fut racheté par le gouvernement français. Refait depuis à neuf successivement dans ses diverses parties, il présente un modèle presque achevé des derniers perfectionnements du genre.

Voici d'ailleurs, sur l'état actuel de ce pont, des renseignements précis que nous devons à l'obligeance de M. A. Legay, ingénieur, qui a présidé à sa restauration. Il convient d'abord de rappeler que les ponts suspendus remontent au commencement de ce siècle.

Très utiles pour franchir le plus économiquement possible de grandes portées, ils furent surtout répandus en France de 1825 à 1840. Ils sont de nouveau en faveur depuis une quinzaine d'années, grâce aux perfectionnements apportés dans leur construction, principalement par M. Arnodin. Le pont de la Caille, jeté à 156 mètres au-dessus du torrent des Usses (petite rivière qui a sa source au mont Salève et se jette dans le Rhône), a une longueur de 186 mètres. Le tablier se compose de 133 poutrelles transversales, primitivement en bois, aujourd'hui en fer, supportant un plancher formé de madriers longitudinaux recouverts d'un platelage. Sa largeur est de 6m,10, comprenant 4m,70 de voie charretière et deux trottoirs de 70 centimètres. Ce tablier est suspendu par l'intermédiaire de 264 tiges en fils de fer tordus, verticales aux câbles de suspension. Ceux-ci, qui forment en quelque sorte l'ossature ou charpente de l'ouvrage, sont au nombre de 24, soit 12 de chaque côté, disposés en 3 cours de 4 câbles. Chacune des tiges de suspension supportant l'extrémité d'une poutrelle à sa partie inférieure, est accrochée par des étriers aux quatre câbles d'un des cours, chaque tige étant supportée alternativement par un de ces cours. Les câbles suspenseurs, qui, suivant la formule, affectent la forme parabolique, viennent passer sur le sommet des tours, puis se prolongent par les câbles de retenue et d'amarre, ces derniers venant s'ancrer dans des massifs d'amarrage situés au-dessous des pylones en maçonnerie.

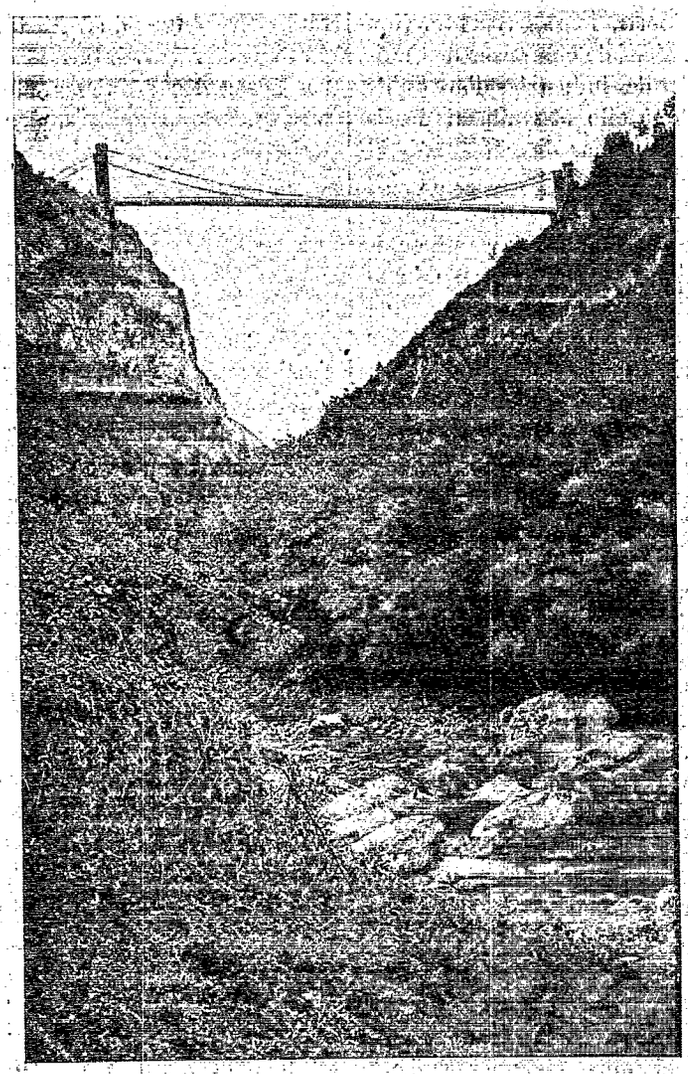

Le pont de la Caille, près d'Annecy.
Vue générale du pont sur le ravin et le torrent des Usses.

Les tours en pierres dures liées par des crampons intérieurs en fer qui défendent l'entrée du pont, ont 20 mètres de hauteur et 4 mètres de diamètre; couronnées de créneaux, elles sont réunies par un arceau, formant portique, qui les rend solidaires et s'oppose à leur ébranlement, en même temps qu'il produit un effet architectural des plus heureux. Le poids de l'ouvrage est de 1,726 kilogrammes par mètre courant, soit au total 321,036 kilogrammes. Les câbles suspenseurs subissent sous cette charge et la charge d'épreuve de 200 kilogrammes par mètre carré de tablier, un effort de 16k,20 par millimètre carré. Ce chiffre est loin d'atteindre, on le voit, celui de 70 kilogrammes correspondant à la rupture. On fabrique aujourd'hui des câbles dont la résistance atteint 85 kilogrammes; mais ce sont des câbles en fils tordus, tandis que pour ceux du pont de la Caille, on a dû profiter des câbles anciens à fils droits, et se borner à les recharger en ajoutant à chacun d'eux 114 nouveaux fils et en changeant les mauvais.

En 1878, on constata que les câbles d'amarre, noyés dans de la chaux qui, pensait-on primitivement, devait les préserver, et qui empêchait de les visiter, étaient en grande partie oxydés; les diverses pièces offraient d'ailleurs des dimen-

sions insuffisantes pour subir le poids d'épreuve réglementaire; en un mot, le pont présentait les inconvénients inhérents au système. Sous l'effort du vent, il lui arrivait quelquefois de subir des oscillations de plus d'un mètre, de sorte qu'on n'osait plus s'y aventurer. Les Savoisiens n'oubliaient pas que le 11 mars 1861, au cours d'une violente tempête, il fut complètement retourné. A la suite de cet événement, il avait été question d'abandonner l'ouvrage, et de faire des-

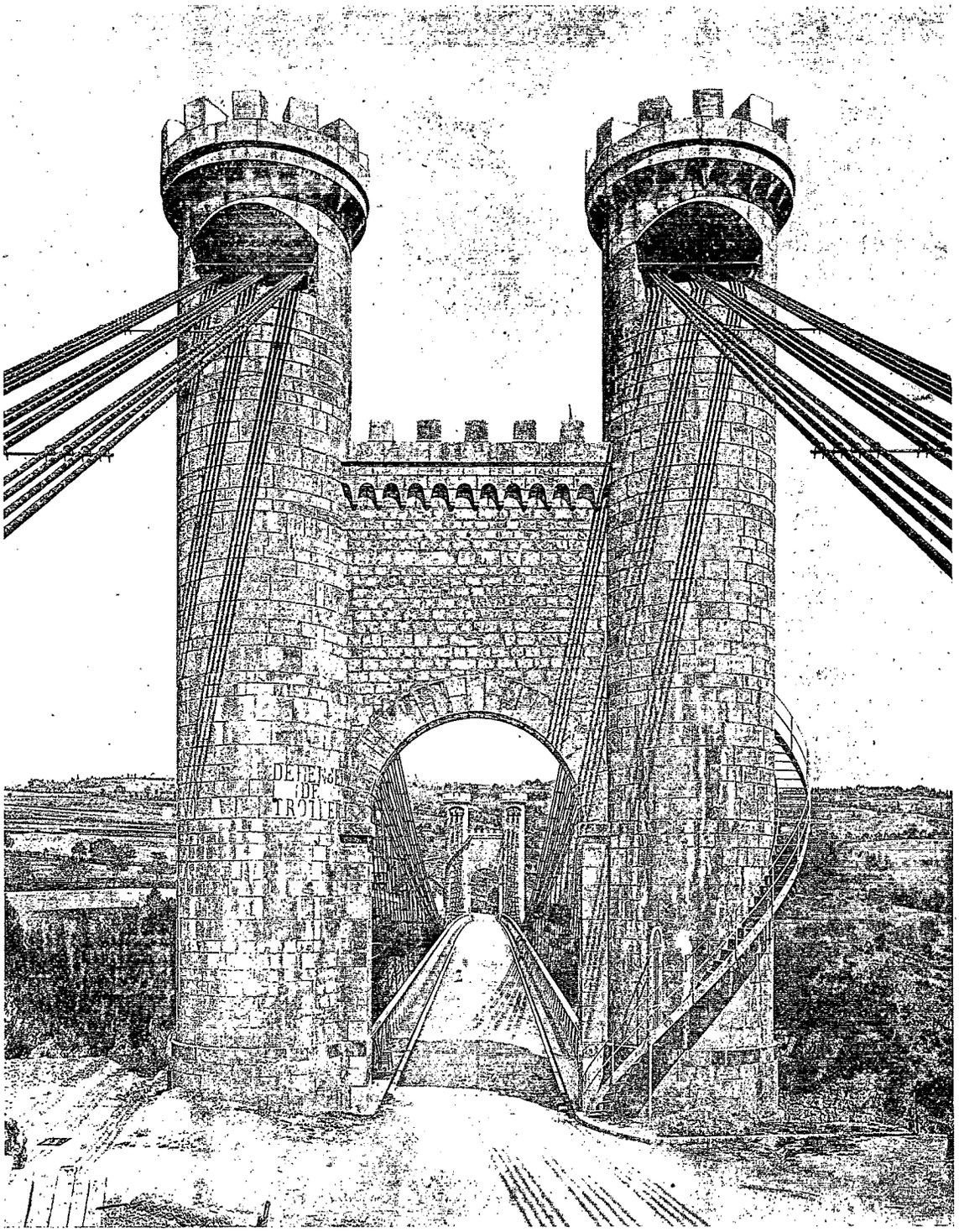

Le pont de la Caille, près d'Annecy.

cendre la route par des lacets au fond de la vallée; mais cette solution aurait allongé le parcours d'au moins 1,500 mètres, avec des déclivités considérables, et serait revenue à plus de 200.000 francs. Lorsque la nécessité de procéder à l'entière restauration du pont s'imposa, on s'adressa à M. Arnodin, constructeur. Avec le concours de ce spécialiste, d'habiles ingénieurs furent chargés d'élaborer un programme de restauration, dont l'exécution, commencée en 1881, a été terminée en 1887. La dépense s'est élevée, de ce chef, à 237,416 fr. 44. Les frais d'entretien

montent annuellement à 1,400 ou 1,500 francs.

Nous n'entrerons pas dans le détail des différentes opérations auxquelles cette réfection a donné lieu ; cependant il en est de particulièrement intéressantes. C'est ainsi qu'aux six câbles d'amarre anciens on en a substitué seize, s'enfonçant obliquement dans le massif d'amarrage, dans des gaines, et pouvant être isolément retirés. Une galerie souterraine permet de visiter le tout. Chacun des câbles de suspension se compose d'environ 158 fils, représentant à peu près la grosseur du poignet; quant aux tiges de suspension, elles sont formées de 37 fils d'environ 4 millimètres de diamètre, tordus en un seul toron dépassant la grosseur du pouce. Le garde-corps métallique raidissant, destiné à consolider le tablier, fait office de poutre; sa rigidité est suffisante pour s'opposer aux oscillations qui se produisaient autrefois, et rend superflue la « défense de trotter » qui se lit encore sur les tours.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que les câbles suspenseurs, qui passaient jadis en travers de la maçonnerie dans laquelle ils étaient noyés, traversent maintenant des vides ménagés au sommet des tours; ils passent sur des rouleaux en fonte qui leur servent de point d'appui dans leur changement de direction; le but des escaliers en tôle qui contournent les tours est de les rendre accessibles.

On ne pouvait du reste établir un escalier intérieur sans compromettre la solidité de ces tours. En résumé, les diverses restaurations ont été faites de façon à rendre chaque partie du pont visible et démontable, c'est-à-dire remplaçable séparément.

Moyennant quelques sous, les gamins s'amusent à lancer du milieu du pont, sous les yeux des touristes, des pierres plates qui, après être tombées d'abord verticalement, décrivent des mouvements giratoires de plus en plus prononcés, ou de grosses pierres qui, en parvenant au fond du ravin, produisent un bruit comparable à un coup de canon.

VICTORIEN MAUBRY.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 2 (1)

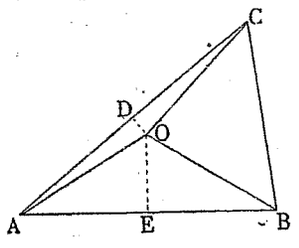

Le triangle ACB pourrait couvrir exactement la déchirure mais serait alors vu à l'envers, c'est-à-dire du côté qui n'a pas été peint. Pour l'utiliser, on procédera de la manière suivante :

1° Élever une perpendiculaire à AB en son milieu E, et une perpendiculaire à AC en son milieu D (1).

2° Joindre le point de rencontre O de ces deux perpendiculaires aux trois sommets ABC du triangle (OA=OB=OC).

3° Découper les trois triangles isocèles OAB, OAC, OCB.

4° Retourner le triangle OAB de telle sorte que le côté peint soit vu et le côté blanc soit caché, puis l'appliquer ainsi sur la déchirure en faisant coïncider B avec *a* et A avec *b*.

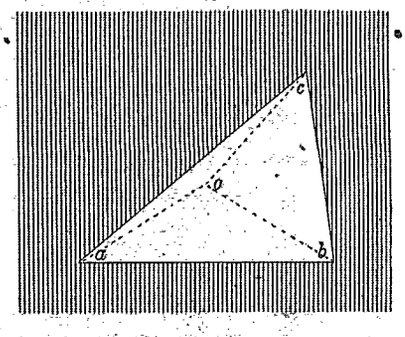

Retourner aussi sens dessus dessous le triangle OCB et le placer sur la déchirure en faisant coïncider BC avec *bc*, B étant en *c* et C en *b*.

Enfin, retourner de la même manière le triangle OAC.

REMARQUE. — On peut obtenir la perpendiculaire au milieu de AB en pliant le triangle ABC de manière que le sommet B coïncide avec A. Le pli donne la direction de la perpendiculaire au milieu de AB.

CAS PARTICULIERS. — 1° Si la déchirure a la forme d'un *triangle rectangle*, le point de rencontre O des perpendiculaires élevées au milieu des côtés est au milieu de l'hypoténuse BC. Dans ce cas, on n'a que deux triangles (OAB et OAC) à découper et à retourner comme il a été dit.

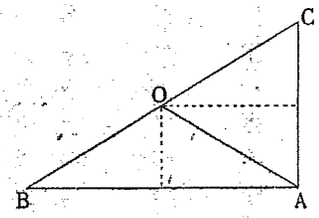

2° Enfin si le triangle ABC a un *angle obtus*, le point de rencontre O des perpendiculaires élevées au milieu des côtés tombe en dehors du triangle. On ramène ce cas au précédent en abaissant, du sommet A de l'angle obtus, une perpendiculaire AD sur le côté opposé. On décompose ainsi le triangle

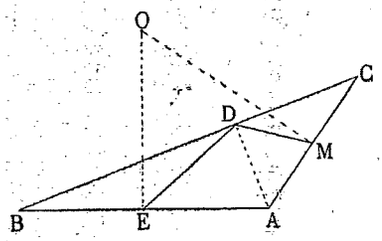

ABC en deux triangles rectangles BAD et ADC. En joignant le sommet D de l'angle droit au milieu E de AB et au milieu M de AC, on voit qu'il suffira pour recouvrir la dechirure de découper les deux triangles BED, DMC et de les retourner, ainsi que le quadrilatère EDAM.

(1) Voyez page 114.

(1) On sait que : Tout point pris sur la perpendiculaire élevée au milieu d'une portion de droite AB est également distant des extrémités A et B de cette droite.

Pensée

Je pourrais montrer combien la société gagnerait en politesse, en bien-être, en économies, en bonnes mœurs, si les maîtresses de maison, grandes et petites, connaissaient à fond les mystères de la cuisine. Il n'en faudrait pas plus pour reconstituer la vie de famille. Mais je suis tellement attendri d'avance par la pensée de tout ce que je pourrais dire de touchant et d'admirable sur un si beau sujet, que je suis obligé de m'arrêter là et de compter sur votre imagination pour me suppléer.

JULES SIMON.

ALBERT LENOIR
1801-1891

Albert Lenoir, architecte, archéologue français, membre de l'Institut, qui a laissé de nombreux écrits relatifs à l'architecture, et auquel on doit le projet et l'exécution du musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny, est mort à Paris à l'école des Beaux-Arts le 18 février 1891. Il était le fils d'Alexandre Lenoir, dont le nom appartient à l'histoire de notre pays ; au plus ardent de la tourmente révolutionnaire, enflammé de l'amour de l'art et de l'amour de la patrie, passionné pour tout ce qui la rappelle et qui la glorifie, ce dernier avait voué son existence à une tâche patriotique qui lui assure à jamais la reconnaissance de notre pays. Doué d'un courage à la hauteur des circonstances, Alexandre Lenoir n'avait pu assister sans douleur à la destruction de nos monuments nationaux et à la dispersion des œuvres d'art, et tantôt par des coups d'audace, tantôt par des stratagèmes, ou par une résistance passive, il s'efforça de sauver de la ruine les édifices, les statues, les inscriptions, les bronzes et les marbres témoins muets de notre histoire nationale ; pour les mettre à jamais à l'abri de l'ignorance, de la cupidité ou de la fureur des hommes, il avait proposé à l'Assemblée nationale, qui l'encouragea dans sa tâche, de fonder dans le couvent des Petits-Augustins le « Musée national des Monuments français ». Des circonstances diverses amenèrent la dispersion légale de ce prodigieux ensemble, et, à l'âge de dix-huit ans, Albert Lenoir, son fils, assista à l'exécution du décret à jamais regrettable qui fut rendu par le gouvernement de la Restauration. Dès lors, germa dans le cerveau du jeune artiste l'idée de reconstituer la grande œuvre de son père, de réunir le palais des Thermes à l'hôtel de l'Abbaye de Cluny, et d'y constituer « *le Musée des antiquités nationales par les monuments, depuis Clovis jusqu'à nos jours.* » Ce fut l'œuvre de la vie d'Albert Lenoir ; le projet fut scindé : pendant qu'on réunissait à l'hôtel de Cluny nombre de fragments de toutes les époques, et qu'on y constituait un musée d'objets d'art français de toutes les périodes, on conservait à l'ancien couvent des Petits-Augustins, transformé en école nationale des beaux-arts, les monuments eux-mêmes ; Albert Lenoir a eu la satisfaction d'accomplir sa noble tâche et la consolation de revenir après bien des années sur le lieu témoin de l'incessant labeur de son père, sur son champ de bataille pour ainsi dire ; il y a vécu près de trente années et c'est là qu'il a terminé ses jours au milieu des siens.

Après ses études d'humanités au collège Henri IV, Albert Lenoir était entré en 1819 dans l'atelier de Debret, l'architecte auquel on devait la charmante salle de l'Opéra de la rue Le Peletier : l'élève avait même fait une partie de ses études dans l'agence même où on préparait les dessins d'exécution de cet édifice. Par deux fois il monta en loge, mais il renonça vite à obtenir le prix, et partit pour Rome en amateur avec Constant Dufeux, Sébastien Cornu et les lauréats de la même année. Rentré en 1831, il publia quelques mémoires sur les monuments de la Sicile et de l'Étrurie et, dès 1833, prépara son grand projet du Musée des antiquités nationales qu'il exposa au Louvre. Le mémoire à l'appui fut couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Après ce labeur, il partit en mission pour l'Orient, et, pendant deux années, visitant tour à tour la Grèce, l'Asie-Mineure et Constantinople, il réunit tous les documents qui devaient lui permettre un jour d'écrire l'*Histoire de l'architecture chrétienne depuis Constantin jusqu'au treizième siècle* et les *Instructions sur l'histoire de l'architecture monastique.*

Alexandre Lenoir était mort en 1839 avant d'avoir eu la joie de voir aboutir la réunion du musée des Thermes à l'hôtel de Cluny projetée par son fils. Malgré la haute intervention de Vitet, de Thiers, de Duchâtel et de Guizot, il fallut neuf années pour réaliser cette pensée ; mais dès 1843, l'œuvre s'accomplissait ; Albert Lenoir fit corps avec le monument, il s'y attacha, chassa les imprimeurs, les blanchisseurs, toutes les industries réfugiées dans les bâtiments et l'hôtel Abbatial ; non seulement il les restaura et les compléta, mais il y transporta, pour les sauver, des boiseries, des sculptures, des ferronneries du temps, qu'il appropria avec une singulière ingéniosité, tel le fameux escalier en bois sculpté, chef-d'œuvre de l'art des Huchiers, qui représente une adaptation parfaite.

A partir de ce moment, les publications spéciales se succèdent sans interruption, antiquité, moyen âge, études sur la Renaissance, sur la sculpture, la gravure, l'iconographie, Albert Lenoir se lance dans toutes les directions, et partout il se meut comme s'il restait dans sa spécialité. C'est à ce moment qu'il publie le catalogue des 1089 tableaux précieux de l'école française sauvés en 1791 par son père, tout en restituant le plan de la Rome antique pour compléter le travail d'Huyot, et en collaborant avec Mérimée aux études sur l'*Architecture militaire au moyen âge.*

La bibliographie des travaux d'Albert Lenoir formerait une brochure, les deux grandes œuvres qui se détachent de l'ensemble et constituent son meilleur titre, sont l'*Histoire de l'architecture monastique* publiée par le soin du comité des arts du ministère de l'instruction publique, *la Statistique monumentale de Paris* avec deux cent soixante-dix planches in-folios, et l'*Histoire de l'ancien musée des monuments français*, créé par Alexandre Lenoir en 1791, où il a réuni dans une série de planches du plus haut intérêt les tableaux, les statues, les tombeaux, les bas-reliefs, les bustes anciens et modernes, les marbres, les tapisseries, les bijoux et armes précieuses sauvés par son père du grand désastre, qui avaient été originairement recueillis au couvent des Petits-Augustins. Dès 1856, Lenoir avait suppléé l'architecte Lebas dans sa chaire de professeur d'architecture à l'école nationale des beaux-arts, il y faisait en trois années un cours qui embrassait toute cette histoire, depuis les premières constructions de l'homme jusqu'à nos jours, art égyptien et assyrien, l'art grec, l'art romain et l'art chrétien, et il y montra une telle profondeur de connaissances, que l'Académie des Beaux-Arts proposa de l'attacher à la commission du dictionnaire. C'était le désigner d'avance aux suffrages de la section.

Albert Lenoir.

En 1862, la place de secrétaire de l'École des Beaux-Arts étant devenue vacante par la mort de Vinit, Lenoir en fut nommé titulaire. En 1869, il était appelé à siéger à l'Institut, et dès lors, pendant plus de vingt ans, avec une assiduité qui ne s'est jamais démentie, il a prêté son concours à la section pour tous les travaux concernant l'archéologie et l'histoire de l'art. C'était un dictionnaire vivant, un exemple rare d'information certaine dans chacune des branches de l'architecture. Par ses voyages, par ses études dans toutes les directions, sa mémoire prodigieuse et son esprit de classification, il rendit à l'Institut des services sans nombre; toute représentation partielle d'un monument, tout fragment sculptural ou architectural, bas-relief, frise ou chapiteau qui lui était soumis, était identifié à première vue; par la forme et le caractère il en savait le temps, le lieu, l'origine et l'histoire et pouvait dire à quelle partie de l'édifice il se rattachait. Un labeur comme celui d'Albert Lenoir ne s'explique que par une existence presque monastique, une assiduité et une régularité qui ne se sont jamais démenties à partir du jour où il fixa sa vie et renonça aux grands voyages qui lui avaient été nécessaires pour acquérir un fond de connaissances presque universelles dans sa spécialité. Il fallait aussi une longue existence pour une pareille tâche; la sienne a duré presque un siècle, il garda la sérénité d'une haute conscience, d'une vie pure et sans tache, avec le calme que donne le détachement de tout ce qui n'est pas le travail et l'amour de la famille. Lenoir est mort en février 1891, laissant un fils qui s'est fait un nom dans la sculpture; les trente dernières années de sa vie se sont écoulées aux lieux mêmes où il était né, dans cet ancien couvent des Petits-Augustins, que son père avait transformé d'abord en musée historique, et qui devait devenir plus tard notre école nationale des Beaux-Arts. Comme il avait vécu près d'un siècle, et qu'il était d'une modestie profonde, la jeune génération ne le connaissait que par ses ouvrages nombreux, dont quelques-uns sont devenus classiques. Toutes les sections de l'Académie des Beaux-Arts voulurent assister à ses funérailles qui se firent en grande pompe dans notre école nationale. Au nom de l'État et de la France nous avons eu l'honneur de rappeler sur sa tombe les services que son père Alexandre avait rendus au pays et à l'art français, et les travaux par lesquels Albert Lenoir s'était rendu digne du grand nom qu'il portait.

CHARLES YRIARTE.

LE SOMMEIL DE L'ENFANT (1)

Il n'y a presque plus à faire l'éloge de M. Lhermitte. Parmi tous les artistes qui, recueillant le magnifique héritage d'impressions et d'observations laissé par J.-F. Millet, vivent au milieu de

(1) Tableau précédemment intitulé *Une Famille de paysans*.

la campagne et notent ses constantes transformations, le peintre du *Sommeil de l'enfant* est l'un de ceux que l'on peut considérer à bon droit comme l'un des premiers. Comme Millet, il connaît la vie champêtre. Dans mainte œuvre connue, il a montré le laboureur peinant, chétif et solitaire, dans son domaine immense, et recommençant chaque année, chaque jour, la besogne de la veille. Dans d'autres toiles, non moins célèbres, il a interprété les grands arbres qui semblent surgir avec effort d'un sol avare. Dans d'autres tableaux, enfin, il a évoqué ce qu'on pourrait appeler l'idylle des champs, et ce qui est, en réalité, la vie sentimentale, simple et honnête des cultivateurs.

A cette dernière catégorie appartient le tableau

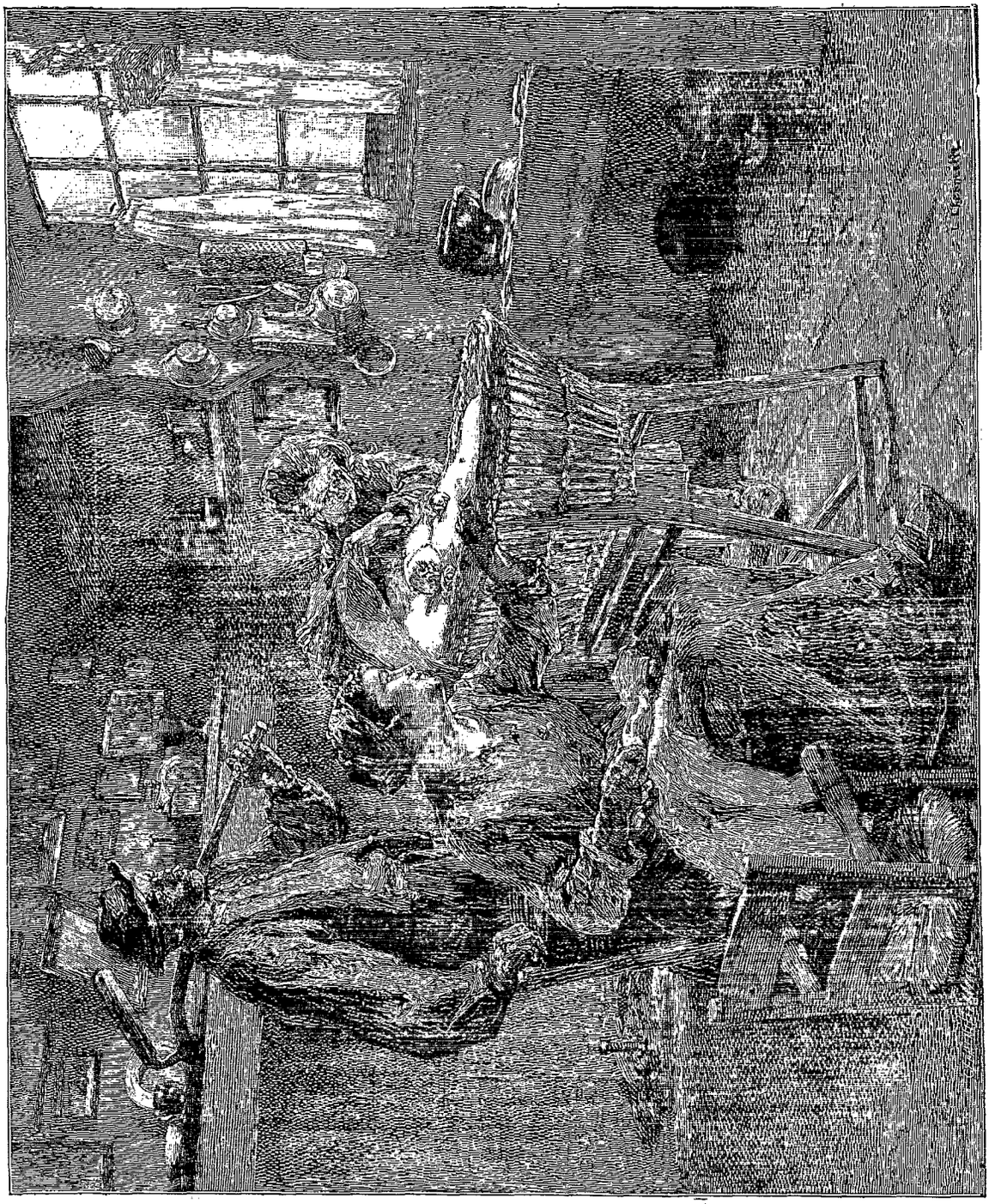

LE SOMMEIL DE L'ENFANT. — Tableau de Lhermitte. — Salon du Champ-de-Mars de 1891. — Gravure de Clément Bellenger.

que reproduit notre gravure. C'est bien d'une famille de paysans qu'il s'agit.

Là, près de la fenêtre, se trouve le berceau, où dort l'enfant nouveau-né. La mère, dont la pensée s'occupe du chérubin, le surveille du coin de l'œil. Et le père, avant de quitter la maison, avant d'aller égratigner de sa bêche cette terre toujours féconde, qu'on aperçoit en partie, à travers la croisée ouverte, — le père veut dire un dernier adieu au bébé joufflu. C'est la petite sœur aînée qui favorise les projets du chef de la famille. Avec quelle minutieuse et touchante précaution elle soulève le voile qui cache le visage de l'enfant!... Ce spectacle délicieux, le père l'emporte au fond de son âme! Il semble que ce soit pour

lui comme une aide mystérieuse, grâce à laquelle sa besogne quotidienne lui semblera plus légère!

Tel est le charmant tableau qui figure au Salon du Champ-de-Mars de 1891 et qui a valu à M. Lhermitte un succès de plus.

Quant à l'auteur, dont il nous faut dire ici quelques mots, il est, rappelons-le, l'un des maîtres les plus estimés de l'École française contemporaine. Né le 31 juillet 1844, à Mont-Saint-Pierre (Aisne), il vint tout jeune à Paris, et apprit son art dans l'atelier de M. Lecoq de Bois-Beaudran, un artiste aujourd'hui trop oublié et qui forma plusieurs élèves distingués, MM. Fantin-Latour et Cazin entre autres. M. Lhermitte expose depuis longtemps. Il a obtenu plusieurs récompenses aux Salons annuels de peinture. En 1874, il reçut une médaille de 3e classe; en 1880, il obtint une médaille de 2e classe; en 1889, enfin, il eut la joie d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, et, en même temps, de remporter la médaille d'honneur. Chose curieuse, il eut beaucoup de peine à faire, comme on dit, sa trouée en France, où il était à peine connu, alors que déjà en Angleterre il était célèbre et que ses dessins et ses eaux fortes y étaient très recherchées.

A propos de M. Lhermitte, qui est représenté au Musée du Luxembourg par une fort belle toile, les *Moissonneurs*, il convient de citer le nom de M. Bellenger, l'auteur de notre gravure. Depuis de longues années, en effet, M. Bellenger s'est attaché à interpréter les œuvres de M. Lhermitte, et il y a merveilleusement réussi.

A. P.

VRAIS ET FAUX DIAMANTS

Le prix considérable que peuvent atteindre les diamants, absolument blancs, transparents et limpides, a séduit de tout temps les contrefacteurs. Donner à un diamant jaune ou taché, l'apparence d'une pierre de la plus belle eau, c'est en quintupler la valeur : aussi le bénéfice qui résulte de cette transformation falsificatrice tente-t-il trop souvent d'habiles contrefacteurs; et, ces jours derniers encore, une escroquerie considérable était commise par des négociants d'Anvers qui ont vendu, pour des diamants blancs, des diamants jaunes blanchis par un artifice que nous expliquerons plus loin. Il est une autre falsification qui, celle-là, assure au peu scrupuleux industriel qui consent à la pratiquer, des bénéfices vraiment fantastiques. C'est la vente, sous le nom de diamants, et au prix de la plus chère des pierres précieuses, de matières rappelant grossièrement, par leur apparence, cette gemme rare, et qui n'en ont ni la composition chimique, ni les propriétés physiques : la dureté et la réfringence notamment, pour nommer seulement les deux principales.

Avant d'étudier en détail les différents procédés auxquels ont recours les fabricants de faux diamants, il faut distinguer bien nettement entre les tentatives toutes mercantiles faites par de malhonnêtes industriels, et les recherches des savants dont un grand nombre s'est préoccupé de reproduire artificiellemont le diamant. Ce n'est pas en effet un pur intérêt scientifique qui s'attache à la reproduction de cette pierre précieuse, à l'obtention avec du charbon ordinaire, plus ou moins purifié, de ce carbone pur, cristallisé, qui est le diamant. Celui-ci est le corps le plus réfringent qui existe; et des lentilles fabriquées avec lui rendraient à l'astronomie les plus grands services. Les efforts que les savants, minéralogistes ou chimistes, ont tenté, pour reproduire le diamant, n'ont d'ailleurs abouti à aucun résultat. On sait seulement fabriquer des pierres ressemblant grossièrement au diamant; on sait donner à un diamant de valeur médiocre l'apparence d'une pierre très pure. Mais il n'a pas encore été possible de fabriquer, dans le creuset ou dans l'arc voltaïque, du diamant.

M. Jannetaz, maître de conférences à la Faculté des sciences, vient de prouver, dans une étude qu'il a faite récemment sur la falsification des diamants, que les falsificateurs modernes ont à peine perfectionné des procédés connus et pratiqués depuis longtemps. Il y a près de deux siècles, un savant napolitain qui a laissé de curieux documents, Ferandus Imperatus écrivait : « Il y a des gens qui, trouvant qu'un diamant est trop jaune, y appliquent un peu de teinture d'indigo, laquelle, en se combinant au jaune, donne à la pierre l'aspect de l'eau courante qui flatte l'œil. » Les joailliers savent d'ailleurs fort bien que, si on démonte de vieux diamants turcs, on observe fréquemment, à la partie dissimulée dans la monture un léger enduit d'indigo. La pierre falsifiée par ce procédé ne présente pourtant pas une couleur d'un blanc absolument pur, la combinaison du bleu indigo et du jaune donnant une teinte d'un blanc un peu verdâtre.

La couleur complémentaire du jaune étant le violet, c'est à une teinture violette qu'il faut avoir recours pour que, par la combinaison de la couleur de cette teinture et de celle d'un diamant jaune, celui-ci apparaisse d'une blancheur irréprochable. L'opération consiste à plonger la pierre dans l'aniline, à la tremper ensuite dans de l'eau pour la laver; et, après séchage, on obtient un diamant blanc. Mais la pierre ainsi « blanchie » reprend rapidement sa couleur primitive, la pellicule extrêmement mince d'aniline qui la recouvre se détachant facilement par le frottement. Aussi ce procédé a-t-il été perfectionné : on dépose sur la partie du diamant jaune qui sera enchâssée dans la monture, une goutte d'aniline qu'on laisse sécher. La dissimulation est parfaite; et le reflet violet de l'aniline, se mariant à la couleur naturelle du diamant, donne un blanc vraiment très pur.

Une autre falsification consiste dans l'emploi des « pierres doublées ». Les diamants falsifiés par ce procédé sont formés de deux parties : la couronne est faite avec du diamant irréprochable, et le dessous avec du verre ou une pierre de beauté et de valeur moindres que la couronne.

Arrivons aux tentatives qui ont été faites pour imiter de toutes pièces le diamant. Dans cette voie encore, les anciens se sont montrés gens habiles. A Alexandrie, puis à Rome, on savait que le plomb donne au verre un éclat gras, adamantin, un pouvoir dispersif considérable. Le verre obtenu par l'addition du plomb est le strass ; la composition de celui qui sert aujourd'hui à ces imitations du diamant est la suivante : cristal de roche, 100; minium, 135,3 ; potasse à la chaux, 53,1 ; borax calciné 6,8 ; arsenic 0,3. Mais le strass présente ce grave inconvénient de manquer de dureté ; et, taillé, il perd rapidement son poli.

En 1869, l'industrie des diamants imités fit un grand progrès, grâce à la découverte de deux savants minéralogistes, MM. Feil et Gaudin qui fabriquèrent un verre beaucoup plus dur que le strass : c'est un silicate d'alumine : la silice donne au verre sa conductibilité, l'alumine, sa dureté. Ils fabriquèrent même des imitations de toute la série des pierres précieuses : saphirs, émeraudes, rubis, etc., en colorant le silicate, à la haute température à laquelle en a lieu la fusion, par du manganèse ou du nikel ou du chrome. Les imitations étaient si parfaites que M. Feil se donna le plaisir d'offrir à un lapidaire, réputé fort habile, une émeraude fabriquée comme nous venons de l'indiquer. Le lapidaire acheta la pierre. Inutile d'ajouter que M. Feil, cette satisfaction d'amour-propre obtenue, restitua au joaillier la somme qu'il en avait reçue comme prix de la fausse émeraude.

Actuellement les industriels qui fabriquent les imitations de diamant ont recours à un strass auquel l'addition d'une certaine quantité de thallium communique un pouvoir réfringent, un pouvoir dispersif considérable. Ce strass possède un éclat et produit les feux rivalisant avec ceux du carbone cristallisé; mais ce strass n'est que du verre et son manque de dureté permet de le distinguer facilement du diamant.

Indiquons enfin que l'éclat du strass, habilement fabriqué, peut être encore accru par l'application d'une feuille d'argent sur la partie du verre dissimulée dans la monture.

Tous ces procédés sont communément pratiqués. Il serait d'ailleurs exagéré de les considérer comme des falsifications, lorsque le prix, auquel les « diamants » ainsi fabriqués sont offerts au public, ne permet pas aux personnes désireuses de parer leurs doigts ou leurs oreilles de cailloux à bon marché d'avoir la moindre illusion sur la nature de ces parures.

A. Perreau.

KSOUR ET TROGLODYTES DE LA TUNISIE

Suite et fin. — Voyez page 122.

De Métameur, en suivant le lit désolé de la rivière, après avoir passé près de demeures souterraines de peu d'étendue, et qui n'ont rien de commun avec les habitations relativement spacieuses que je décrirai plus loin, on traverse, durant une quinzaine de kilomètres, un vaste steppe parsemé de nombreux buissons de jujubiers. En dehors des indigènes, que l'on peut apercevoir à l'époque des labours, on n'y voit, en fait d'êtres animés, que quelques troupeaux de gazelles, vite disparus, quelque chacal qui vous regarde d'un air narquois.

Puis on arrive au pied d'une falaise escarpée, dont les déchirures énormes prennent, sous le soleil éblouissant, des colorations fantastiques. En haut est le vaste plateau des Aouyas, où les vallons, relativement fertiles, cultivés et plantés d'oliviers, sont, çà et là, dominés par des aiguilles rocheuses au sommet desquelles se perchent les kesseurs.

Pour y arriver, la montée est pénible et périlleuse. Elle se fait par de véritables marches de près de 0m50 de hauteur, bossuées et glissantes, que nos montures devaient gravir au bord de précipices, traînées plutôt que conduites par leurs cavaliers. Que de fois n'avons-nous pas failli renoncer à escalader avec elles les sentiers difficiles!

Plus au nord, bien au delà du kesseur Zemour, qui se dresse en face du Jouema, et en haut du Zem Zem toujours dans la même chaîne de montagnes, se trouvent des demeures d'un tout autre genre; c'est le pays des Troglodytes, qui s'élève jusque dans la Tripolitaine.

Il suffit d'avoir fait la sieste, dans le Sud, en été, par une température de 45 à 50°, soit sous la tente, soit même sous de légères constructions, pour savoir combien sont pénibles ces heures du milieu de la journée. De toute époque, les habitants de ces contrées ont dû chercher à se soustraire à cette grande température.

Le meilleur moyen est de mettre entre le soleil et soi une couche isolante aussi épaisse que possible, ce qu'il est facile de réaliser en creusant à flanc de coteau des cavités dont le plafond peut être à une très grande distance de la surface du sol. Aussi, en bien des points, cette disposition a-t-elle été adoptée.

Hadeg, le village le plus célèbre des Troglodytes, est situé à 45 kilomètres au sud-ouest de Gabès, dans une large et profonde vallée; on y arrive par un sentier escarpé qui serpente à travers la montagne.

Dans ce pays déshérité où, presque partout, la roche est à nu, les laborieux montagnards sont arrivés, à force de travail et de patience, à retenir, par des barrages, un peu de la terre qu'ils cultivent, faible couche que les pluies torrentielles entraîneraient. A chaque instant on

rencontre, dans la montagne, de ces jardins suspendus sur les ravins, et soutenus par des murs en pierre sèche. C'est des colons romains que ces peuples ont appris à élever ces travaux hydrauliques; on retrouve très fréquemment, dans le pays, des restes d'antiques constructions, et il est probable que c'est à la destruction de celles-ci que le pays doit son appauvrissement actuel : *sublatâ causâ, tollitur effectus;* les barrages enlevés, plus de terre sur la montagne, plus d'eau imbibant les couches profondes du sol, par suite, plus de récoltes. Nul doute qu'en les rétablissant on ne rende à la contrée sa prospérité d'autrefois. Les arbres plantés dans ces jardins sont presque exclusivement des figuiers, il y a aussi quelques oliviers; le reste de la surface est employé à la culture de l'orge.

Quand, sur la route de Gabès à Hadeg, on arrive sur le dernier monticule qui domine le village, on est tout étonné d'entendre le guide annoncer la fin du voyage. Une large vallée, des jardins un peu plus nombreux, quelques monticules parsemés de grandes taches dont on ne s'explique pas la présence, c'est tout ce qu'on voit.

Une fois au milieu des monticules, on s'aperçoit seulement que ces taches sont les orifices de trous d'où s'élève un bruit de voix humaines et de bêlements: le chemin passe sur le toit des habitations.

Un monticule de forme plus ou moins conique,

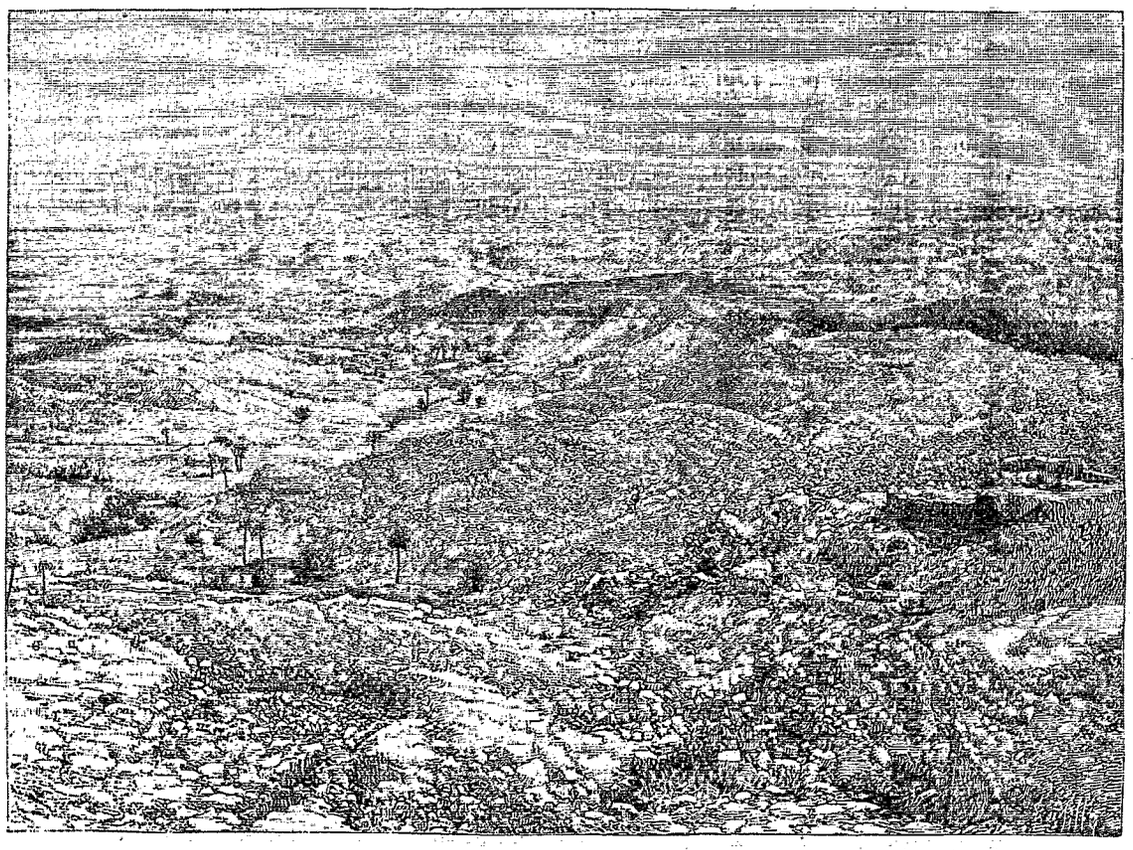

Ksour et Troglodytes de la Tunisie. — Le plateau des Matmatas vu du Djebel Gala.

traversé en son centre par un large puits carré de 7 à 8 mètres de profondeur sur autant de largeur, et, donnant sur ce puits, les portes de chambres creusées dans le tuf, telle est la demeure de l'habitant des Matmatas.

Une galerie presque horizontale, creusée en pente douce sur un des côtés du cône, conduit à l'intérieur.

Les chambres sont vastes et spacieuses, celle où nous avons couché avait une longueur d'environ 10 mètres sur 3 mètres de hauteur et 5 mètres de largeur. Leur plafond est taillé en voûte d'arête. Elles n'ont pas de fenêtres, et, somme toute, l'intérieur de ces pièces a assez la forme de celui des rorfas. Il en est de même de la façade, où sont des escaliers extérieurs, des portes basses, fermées par des planches mal jointes.

C'est là qu'habitent les gens de la maison; les familles riches ont, dans le voisinage, et donnant le plus souvent sur la galerie, des chambres creusées de la même façon où logent les serviteurs et le bétail.

Comme on peut le voir par celui de nos dessins, représentant l'intérieur d'une habitation de troglodytes, il y a souvent un étage dans ces habitations.

Quand nous arrivâmes dans le pays, mon frère et moi, munis d'un mot de recommandation pour le cheik, celui-ci vint au-devant de nous, et nous conduisit dans la maison des hôtes, bâtie sur le même plan que les autres, mais un peu plus propre. Les salutations d'usage accomplies, nous allâmes visiter le pays, accompagnés du

chef indigène, qui nous montrait une attention souvent gênante, nous forçant à admirer des choses sans intérêt pour nous, à aller à droite quand nous aurions voulu aller à gauche. Une seule chose à noter dans cette promenade, ce sont les citernes publiques; chaque village en possède une, plus ou moins spacieuse, condition *sine quâ non* d'existence dans ces pays. En ma qualité de médecin, je dus aussi payer mon tribut, et on me conduisit chez l'oncle du cheik, un richard de l'endroit, qui habitait dans un très large puits.

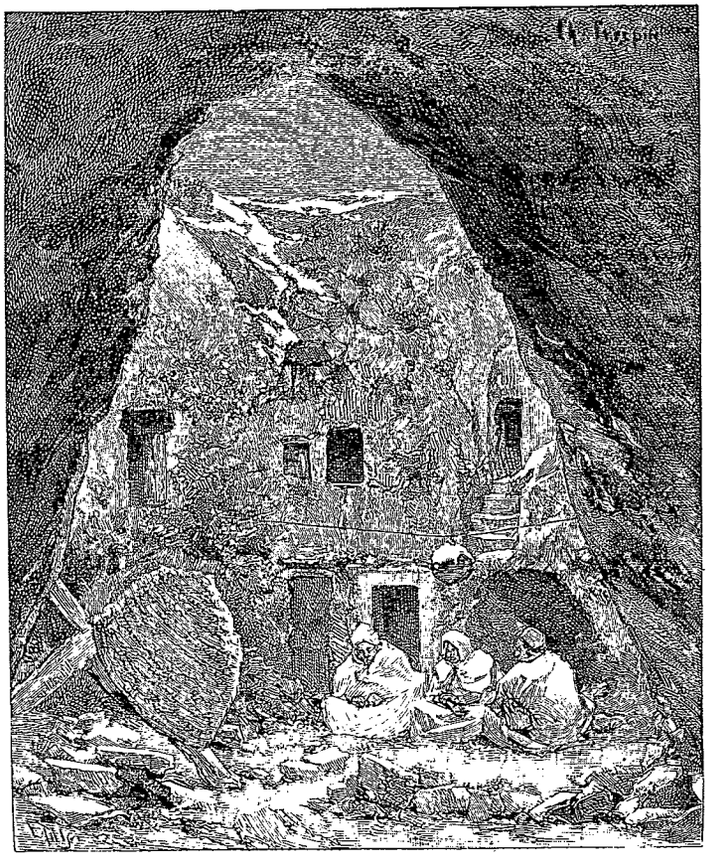

Ksour et Troglodytes de la Tunisie. — Intérieur d'une habitation de Troglodytes.

Qu'on juge de notre surprise lorque, en entrant dans la pièce où il était étendu, nous vîmes, suspendus à la muraille, une foule d'objets hétéroclites, les uns d'une assez grande valeur, tels que sabres à lame ciselée, vieilles faïences, pistolets ornés d'argent, à côté de miroirs à quatre sous, comme on en débite dans les foires de nos villages. Nous étions chez un collectionneur, chose étonnante en ce pays et qui nous révèle encore des tendances artistiques plus attribuables au Berbère qu'à l'Arabe. Malheureusement, il y a ici, comme dans les ksour, d'innombrables parasites. Après avoir fait honneur, autant que nos palais d'Européens le permettaient, aux nombreux plats épicés que nous offrit notre hôte, après une

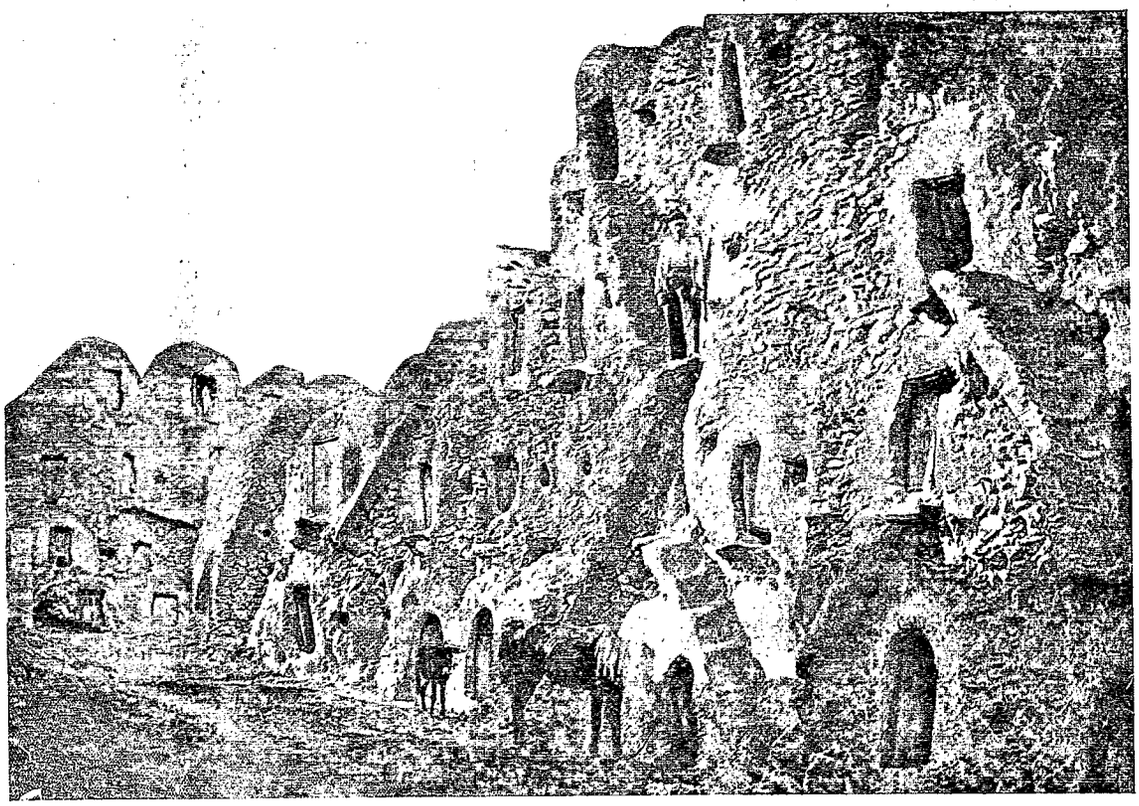

Ksour et Troglodytes de la Tunisie. — Une rue à Métameur.

longue conversation avec le fils du cheik, jeune homme à la physionomie ouverte et intelligente, où

le fatalisme musulman a mis à peine son empreinte, nous nous retirâmes dans la chambre des étran-

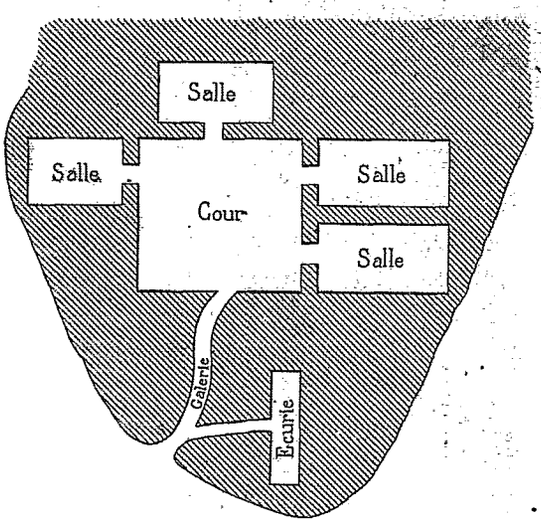

KSOUR ET TROGLODYTES DE LA TUNISIE. — Plan d'une habitation de Troglodytes creusée dans un rocher.

gers. Nous nous étendîmes sur les tapis que la munificence de nos hôtes avaient mis à notre disposition, mais nous ne pûmes fermer l'œil, malgré les fatigues de la journée. Ce ne fut qu'après nous être roulés dans une couche de poudre de pyrèthre que j'avais heureusement emportée avec moi, que nous pûmes nous endormir.

Le cheik, responsable de nos personnes, les gardait avec une attention souvent gênante; nous ne faisions pas une promenade sans être escortés par lui ou par quelqu'un des siens. Nous résolûmes, mon frère et moi, de faire cependant une excursion seuls et livrés aux hasards de nos découvertés, et un beau matin nous nous trouvions ainsi, sans escorte, au haut du Djebel Gala, cette montagne élevée que l'on aperçoit de Gabès. Le panorama dont on y jouit est immense, comme on peut en juger par la photographie que nous en avons prise.

Fait curieux, les sommets de ces montagnes sont couverts de constructions en ruines, assez semblables aux ksour; ce peuple n'aurait-il pas toujours été troglodyte? En y réfléchissant bien, j'ai trouvé, je crois, la solution de la question. Contrairement aux ksour, les habitations souterraines sont de médiocres moyens de défense, et leurs gorges, leurs ravins ne mettent pas complètement les montagnards à l'abri de toute surprise. C'est pourquoi ils ont élevé sur leurs pics des réduits où ils enfermaient leurs provisions. Le pays étant devenu plus tranquille depuis quelques années, ils ont abandonné ces greniers, d'un accès difficile.

Nous descendions de la montagne, mon frère et moi, heureux de notre liberté, photographiant par ici, regardant par là, quand nous entendîmes pousser de grands cris. L'indigène qui les proférait courait vers nous en donnant les signes d'une joie profonde. Le cheik désespéré de nous avoir perdus, avait envoyé de tous côtés à notre recherche.

Cela devenait visiblement gênant. Aussi, ami lecteur, un conseil : si jamais ton étoile te mène en pays musulman, redoute les ennemis, mais garde-toi aussi de l'importune attention des amis.

Dr CARTON.

C'est le don des belles âmes de ne pouvoir retenir que le bon, le beau et le bien et d'être comme ces vases d'élection où de tout ce qu'on y verse il ne se dégage que des parfums.

ANATOLE FRANCE.

LES TROIS MUSICIENS

CONTE

Ceci est l'histoire de trois musiciens qui avaient appris la musique en même temps, et qui en même temps quittaient leur école pour exercer leur profession. Ils allaient de côté et d'autre selon les demandes qui leur étaient adressées, tantôt pour une fête chrétienne, tantôt pour un mariage, tantôt pour une foire.

Un jour, après avoir joué dans une réunion champêtre, ils furent invités à s'asseoir à la table de ceux qu'ils avaient réjouis par leurs instruments et là, ils apprirent que dans le voisinage s'élevait un château splendide mais terrible. Il était habité par un effroyable gobin, et nulle créature humaine ne pouvait y pénétrer sans s'exposer à un mortel péril. Il y avait là des salles d'or et d'argent, de perles et de diamants. Une parcelle de ces trésors suffirait pour enrichir tout un village. A diverses reprises, de vigoureux garçons avaient franchi les remparts de ce magique château. Les uns y étaient morts; d'autres en étaient revenus affreusement mutilés.

Ces récits enflammèrent l'imagination des jeunes musiciens. Ils se dirent qu'ils pourraient bien par leur force ou leur habileté réussir là où d'autres avaient échoué et conquérir en quelques instants une fortune. Ils résolurent de tenter l'aventure, non pas ensemble, mais l'un après l'autre.

Le premier était le joueur de violon. Il part courageusement, trouve la porte du château toute grande ouverte et en franchit le seuil.

Mais à peine est-il entré, qu'une main invisible referme cette porte et y met une barre de fer. Il éprouve alors un indicible sentiment de frayeur. Cependant il s'avance, il traverse de grandes chambres magnifiquement meublées. Personne n'y apparaît et il y règne un silence tel, qu'on entendrait voler une mouche. Rassuré par cette étonnante tranquillité, il descend dans des cuisines remplies de mets attrayants, des caves où sont rangées des bouteilles de vin et des corbeilles de fruits. Dans une cuisine déserte, un

quartier de venaison est mis à la broche et tourne devant le feu. Des puddings et des gâteaux sont sur une table, et le couvert est mis dans une chambre voisine. Il s'assoit en jouant un petit air pour se donner une bonne contenance; les mets qu'il a vus dans la cuisine sont posés devant lui, et, en même temps, prend place, en face de lui, un horrible nain, avec une figure ridée, une barbe blanche qui descend jusqu'à ses pieds et un vêtement écarlate. Sans prononcer un mot, il plante sa fourchette dans un morceau de venaison et le laisse tomber sur le parquet. Par politesse, le musicien s'incline pour le ramasser. Aussitôt le nain lui saute sur le dos et le frappe à grands coups de poing avec une force extraordinaire. Le musicien parvient cependant à se délivrer de ce formidable compagnon et, voyant de nouveau la porte ouverte, se hâte de sortir.

Il n'arrive à son hôtel que dans la nuit; ses camarades dormaient. Le lendemain, ne voulant pas leur raconter son infortune, il se plaint d'un violent mal de tête et ne répond à leurs questions que par de vagues paroles.

Le trompette, qui était un robuste gaillard, fait la même entreprise et subit le même sort. A son retour, il se plaint aussi d'une douleur accidentelle et ne raconte nul incident de son voyage.

Le troisième, qui jouait de la flûte, ne se laissa point déconcerter par ces deux mésaventures. Il alla d'un pied ferme au château, entra hardiment, parcourut les salons et les caves, s'assit à table quand le dîner fut servi et essaya d'engager la conversation avec le nain. En voyant tomber le morceau de venaison, il fit un mouvement pour le ramasser, puis soudain se releva, et, comme le nain allait s'élancer, il le prit par la barbe, le secoua en avant et en arrière, de telle sorte que cette barbe déracinée lui resta tout entière entre les mains.

Il se sentit alors doué d'une force extraordinaire.

Le nain, au contraire, semblait anéanti. D'une voix plaintive, il s'écriait :

— Par pitié, rendez-moi ma barbe et je vous donnerai la fortune, le bonheur.

— Non, répliqua le musicien, vous ne rentrerez en possession de votre barbe que lorsque vous m'aurez révélé tous les mystères de ce château.

Le nain était forcé d'obéir. Il conduisit l'inflexible visiteur à travers de sombres passages et des galeries souterraines jusqu'à une vaste plaine d'une beauté sans pareille. Une rivière la sillonne. Le nain la frappe avec un petit bâton, aussitôt elle s'ouvre et forme un passage que l'on peut traverser à pied sec.

De l'autre côté, quel tableau admirable! Des avenues de grands arbres, des fleurs de tous côtés, des oiseaux avec des plumes d'or et d'argent, des insectes lumineux voltigeant dans les airs et un ciel qui n'est point azuré comme le nôtre, mais tout doré et parsemé d'étoiles qui tournent les unes autour des autres.

Le musicien contemple avec surprise ce spectacle, et il est bien plus étonné encore quand le nain le conduit dans un palais plus grand, plus riche que l'autre. Là règne également un profond silence, et dans une chambre magnifique est un lit entouré d'épais rideaux; une cage en or, dans laquelle un oiseau module, au milieu du silence solennel de cette demeure, les chants les plus harmonieux.

Le nain écarte les rideaux et sur le lit apparaît une jeune fille endormie, une figure angélique. Sa tête, ornée d'une couronne de diamants, repose sur des coussins de soie; ses longs cheveux se déroulent sur ses épaules. Un mortel sommeil a clos ses paupières et nul bruit ne la réveille.

— Regardez, dit le nain, cette charmante jeune fille. C'est une noble princesse. Ce château et les domaines qui en dépendent sont à elle. Il y a cent ans qu'elle est endormie. Dans ces cent ans, aucun être humain n'a pu arriver jusqu'ici. Je suis le gardien de cette belle endormie. J'ai rigoureusement écarté tous ceux que la cupidité attirait dans ces régions. Pendant cent ans, j'ai veillé sur cet enchantement. Mais vous m'avez enlevé ma force avec ma barbe et je dois vous révéler le moyen par lequel vous aurez le bonheur de rompre cette magie. Vous allez prendre cet oiseau, le tuer, lui enlever le cœur. Vous brûlerez ce cœur et vous mettrez une parcelle de ses cendres sur les lèvres de la princesse; aussitôt elle se réveillera et vous donnera sa main, son château, ses trésors.

A ces mots, le nain disparut. Le musicien suivit ponctuellement les instructions qui lui avaient été données. Dès qu'il eût mis les cendres de l'oiseau sur les lèvres de la princesse, elle ouvrit les yeux, se souleva sur sa couche, sourit à son libérateur et lui tendit la main. Au même instant, on entendit un bruit formidable, pareil à un coup de tonnerre, qui retentit dans tout le château, et l'on vit accourir une troupe de domestiques affranchis aussi de leur sommeil séculaire. Ils venaient voir leur maîtresse, et, après l'avoir félicitée de son retour à la vie, ils allaient reprendre leur tâche, qui à la cuisine, qui à la cave, qui au jardin.

Cependant, le nain ne cessait de songer à sa barbe et la demandait instamment pour rentrer avec sa force irrésistible dans son château.

— Attendez, lui dit le musicien, nous allons, ma fiancée et moi, vous reconduire, et je vous la rendrai quand nous nous quitterons.

— Très bien! répond le méchant petit homme.

Tous trois se mettent en marche à travers la plaine fleurie et arrivent gaiement au bord de la rivière, si large qu'on ne peut y construire un pont et si impétueuse qu'on n'ose se hasarder à la traverser à la nage ou avec une barque.

— Prêtez-moi, dit le musicien, votre petit

bâton, pour que j'aie le plaisir d'ouvrir moi-même cette rivière.

Le nain, privé de sa barbe, n'osait rien refuser. Mais il se disait en lui-même : « Ils vont me reconduire à la porte de ma demeure. Je reprendrai mon bâton, ma barbe. L'ouverture de la rivière se fermera et ils seront en mon pouvoir ». Mais le musicien avait une autre idée. Après avoir fendu l'eau, il garde le bâton, engage poliment le nain à passer le premier. Quand il le voit de l'autre côté, il lui jette sa barbe puis retourne tranquillement dans le palais, séparé de la demeure du vilain petit sorcier par la rivière infranchissable.

Il épousa la belle princesse et vécut longtemps très heureux.

XAVIER MARMIER,
Membre de l'Académie française.

LA SCIENCE AU COIN DU FEU

Suite. — Voyez pages 30, 64, 80 et 136.

LE PARATONNERRE

Son explication par une expérience simple

J'ai décrit ici, dans le n° du 31 janvier 1890, un moyen peu coûteux de construire un électrophore : je rappelle en quelques mots la disposition de l'appareil.

Une planchette de 20 à 30 centimètres de côté est entourée, sur la tranche, d'un ruban de fort papier qui forme rebord ; cette planchette étant disposée horizontalement est ensuite recouverte de résine préalablement fondue dans une casserole de tôle hors d'usage. Il suffit que la couche de résine (colophane ordinaire) ait une épaisseur de deux millimètres pour qu'en frottant sa surface d'un chiffon de laine chaud et parfaitement sec on obtienne une très forte électrisation.

Si l'on dispose d'une plaque d'ébonite (caoutchouc durci), on l'emploiera de préférence à la planchette recouverte de résine.

Sur la résine, ou l'ébonite, électrisée par frottement, on pose un corps métallique qu'on peut soulever ensuite par un fil ou un manche isolant. Supposons que le chapeau de notre électrophore soit le plat à frire qui nous a déjà servi : on le sèche parfaitement d'abord, on le pose sur la résine aussitôt après le frottement de celle-ci, on le touche du doigt, puis on le soulève par le fil de soie attaché aux anses; on peut alors, en approchant le doigt, tirer une brillante étincelle.

Au lieu de tirer l'étincelle, plaçons le plateau électrisé au-dessus d'un polichinelle en sureau : la chevelure du pantin se hérisse et les bras se soulèvent; si alors on tire l'étincelle en approchant le doigt du plateau, les bras du pantin retombent brusquement au moment même où jaillit l'étincelle. Le pantin n'est plus électrisé par influence, l'effet électrique a disparu avec la cause qui le produisait.

Recommençons l'expérience après avoir rechargé le plat à frire. Mais au lieu de tirer l'étincelle, approchons une aiguille à coudre *tenue à la main*, pendant que le pantin soulève les bras : ces bras retombent presque aussi vite que dans le cas précédent. On n'a pas entendu d'étincelle, cependant le plateau n'est plus électrisé, le pantin l'a indiqué; on peut s'en assurer en outre en approchant le doigt du plat à frire : on ne peut plus tirer d'étincelle.

Ainsi, il a suffi d'approcher une aiguille *tenue à la main* du plat électrisé pour lui faire perdre son électricité.

Recommençons encore l'expérience et présentons l'aiguille à coudre en tenant un morceau de caoutchouc (une gomme à effacer par exemple) dans lequel on a planté l'aiguille — le pantin n'abaisse pas les bras ; mais si l'on avance un doigt sur la gomme de façon à toucher l'aiguille

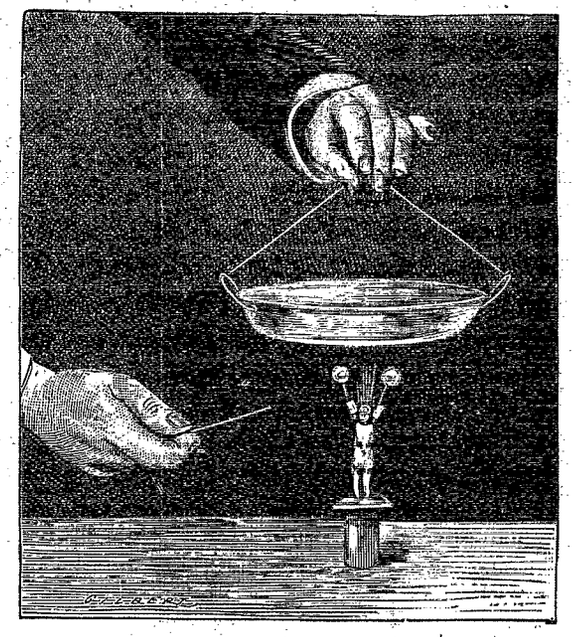

LA SCIENCE AU COIN DU FEU. — *Théorie du paratonnerre : Effet des pointes.*

les bras du pantin s'abaissent instantanément et le plateau est déchargé.

On peut encore varier cette intéressante démonstration en employant une aiguille émoussée, ou une épingle dont on présente la tête au lieu de la pointe : la décharge du plateau a lieu également, mais elle est moins brusque, ce qu'indiquent nettement les mouvements du pantin.

La conclusion de nos expériences est facile à formuler : une tige métallique bien pointue décharge, sans étincelle et instantanément, les corps électrisés placés dans son voisinage à la condition qu'elle soit en communication parfaite avec le sol.

Je laisse au lecteur le soin de faire la comparaison entre la pointe qui vient de nous servir et celle d'un paratonnerre.

R. LEBLANC.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

LA CHAIRE A PRÊCHER DE L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ, A ANVERS

Chaire à prêcher de l'église Saint-André, à Anvers. — Gravure de Farlet.

Ce serait une curieuse histoire à écrire que celle des chaires à prêcher.

L'érudit qui s'en aviserait ne manquerait ni de matériaux ni de documents sculptés pour son œuvre. Depuis le *faldistorium*, ou fauteuil portatif, exclusivement réservé aux évêques dans les premiers temps du christianisme, et d'où le chef du troupeau, posté en avant de l'autel, haranguait, pendant la célébration de l'office, les fidèles, jusqu'à la chaire d'aujourd'hui, confortable et spacieuse, pourvue d'un siège rembourré, garnie de peluche ou de velours, pourvue d'un large abat-voix, collée, dans l'intérieur de la nef, aux flancs ventrus d'un pilier, — que d'intéressants spécimens à reproduire, que de renseignements de toute nature, et précis !

Nous n'entrerons pas dans cette voie. Le sujet qui nous occupe est restreint. — Contentons-nous de rappeler que les chaires fixes, en un lieu élevé, d'où la lecture des textes évangéliques et le commentaire qui en est fait par le prêtre sont appelés à retentir sur tous les points de l'édifice, datent de l'établissement définitif du christianisme dans l'Europe centrale, c'est-à-dire du sixième ou du septième siècle. On tailla dans la pierre ou dans le marbre les premières, mais elles ne sortirent point du chœur. La plupart des jubés de nos églises romanes ou gothiques portent leur chaire insérée dans un des coins de la galerie qui ferme le chœur et d'où le clerc, aux offices du dimanche, lisait les évangiles au peuple.

Plus tard, les chaires passèrent dans la nef; mais l'architecte ne fut plus chargé de les construire; le menuisier, de concert avec le sculpteur sur bois, les éleva. Ce fut l'origine d'une multitude d'œuvres originales ou charmantes, tantôt délicieusement inventées, tantôt bizarres simplement. Chaque siècle leur imprima sa marque, chaque période artistique son cachet. Les unes furent Renaissance, avec ce luxe exquis d'arabesques dont les maîtres italiens raffolèrent, et qui cédèrent la place, sous Louis XIII, aux lourdes guirlandes où fleurs et fruits s'emmêlaient; l'architecture prédomina sous Louis XIV et la fantaisie la plus immodérée sous Louis XV. On connaît la chaire de Sainte-Gudule de Bruxelles, d'un goût si discutable en dépit de l'adresse du travail (1).

J'estime bien autrement la chaire de Saint-André d'Anvers, non moins librement conçue, non moins curieusement ouvragée, non moins contraire, dans sa recherche exclusive du pittoresque et du neuf, aux lois de l'architecture qui d'habitude la règlent, mais dont l'originalité, cette fois, ne manque pas de goût.

C'est un rocher, que des arbres surmontent, où des lianes touffues s'embroussaillent. Au pied du rocher, l'eau d'un lac, sur lequel une barque se balance. Dans la barque, les apôtres saint André et saint Pierre, figurés en grandeur naturelle, considèrent avec stupéfaction leur divin Maître, Jésus, qui s'avance à leur rencontre sur les flots.

Dans les blocs massifs du rocher la niche du prédicateur est creusée. L'abat-voix, soutenu par des arbres, est formé par une série de rayons au centre desquels l'Esprit-Saint, sous la forme traditionnelle d'une colombe, plane sur le prédicateur. Les rayons supportent des nuages, et sur ces nuages, que domine le feuillage des grands arbres, des chérubins voltigent en des attitudes diverses.

Ceux-ci tirent à eux la draperie qui d'un arbre à l'autre est tendue et cache ainsi le pilier auquel la chaire s'adosse. Ceux-là dressent la croix de forme nouvelle qui attend saint-André; cet autre enfin apprête pour le martyr une couronne et des palmes.

(1) Voir années 1836, p. 171 et 1838, p. 195.

On ne peut nier que cet ensemble n'intéresse, et que la scène, traitée avec une habileté supérieure par les sculpteurs van Geel et van Hool, ne soit combinée avec art.

Il y a bien pour le visiteur une surprise à voir ce coin de lac enfermé dans une grille de fer, mais l'impression, en somme, est heureuse, et, si elle n'est pas suffisamment recueillie, elle donne une sensation fort piquante.

THIÉBAULT-SISSON.

LES ARTISTES INDUSTRIELS

AU SALON DU CHAMP-DE-MARS

Suite et fin. — Voyez page 138.

En France, l'ancienne Académie Royale de Peinture et de Sculpture, d'ailleurs si libérale dans son recrutement et si éclectique dans ses aspirations (elle admettait, sans distinction de sexe, portraitistes, peintres de genre, de fleurs, de nature morte, miniaturistes, etc.) a contribué plus peut-être que n'importe quelle institution à creuser un abîme qui est allé s'élargissant d'année en année. Un des premiers articles du règlement de 1648 porte que, « l'on parlera dans la dite Académie des Arts de Peinture et de Sculpture seulement et de leurs dépendances, sans qu'on y puisse traiter d'aucune autre matière ».

La requête adressée au roi par M. de Charmois, le porte-voix de l'Académie, sert de commentaire à ce règlement. M. de Charmois y déclare que « cela choque le sens commun de vouloir que la peinture et la sculpture, qui se sont exercées librement dans tous les royaumes et républiques, soient avilies dans Paris, que les autres arts y soient dans leur lustre et que les peintres et sculpteurs qui s'en servent pour la perfection de leurs ouvrages soient mis au rang des plus chétifs artisans ». — « Si, après qu'un académiste, ajoute M. de Charmois, aura passé plusieurs années pour acquérir toutes ces connaissances, il se voit réduit à demander de les employer dans la boutique d'un broyeur de couleurs, qui sera passé maistre, d'un doreur ou estoffeur, car c'est ainsi que ces maistres-peintres prétendus se doivent qualifier, ou dans celle d'un marbrier, qui veut prendre abusivement le nom de sculpteur, il n'y a personne qui ne perdit courage et doresnavant il y aurait plus d'avantage à demeurer dans l'ignorance que de s'occuper à rechercher de la vertu. »

L'Académie, il est vrai, ne proscrivit pas systématiquement les « gens de métier », au début du moins. M. Paul Mantz a rappelé, dans un docte et spirituel article, qu'elle comptait dans son sein l'ivoirier Jaillot, Dorothée Masse qui sculptait sur bois, Antoine Benoit, qui fut essentiellement un montreur de figures de cire, ainsi que l'émailleur Ferrand. (Par contre, Claude Ballin, le célèbre orfèvre de Louis XIV, Boulle, le bronzier Caffiéri, fondateur d'une dynastie illustre d'artistes supé-

rieurs, et une foule de leurs confrères ne purent pas pénétrer dans le sanctuaire.) J'ajouterai que Charles Le Brun, l'inspirateur tout puissant de l'Académie, ne cessa de témoigner aux arts industriels la plus vive sollicitude. Il imprima une impulsion féconde aux travaux de la Manufacture des Gobelins et composa des centaines de modèles de meubles, de pièces d'orfèvrerie, d'ornements et d'ustensiles de toute sorte.

*

Tandis que l'Académie de Peinture et de Sculpture se renfermait de jour en jour plus systématiquement dans le culte du grand art, sa rivale, l'Académie de Saint-Luc, s'efforça au contraire de maintenir jusqu'au bout ses relations avec les « gens de métier ». Mais elle le fit sous forme de réglementation oppressive et non à titre de libre association. Elle revendiquait en faveur de ses membres le droit exclusif de composer des esquisses ou des maquettes pour la plupart des arts décoratifs. On jugera de ses prétentions par cet extrait de ses statuts (approuvés en 1723). « Il ne sera pas loisible aux fondeurs, potiers d'étain, plombiers et autres, de faire par eux-mêmes ou faire faire par des sculpteurs sans qualité, et non reçus maîtres en cet art, aucuns dessins ou modelles de figures, ornements et autres ouvrages de sculpture, à peine d'une amende de cinq cens livres... et de confiscation des dits ouvrages ».

La tradition conservait tant de force que pendant tout le dix-huitième siècle bon nombre d'artistes célèbres, à commencer par Watteau et Boucher, continuèrent à prodiguer les encouragements aux industries d'art et à les défrayer de modèles.

La révolution opérée dans l'art vers le début du dix-neuvième siècle par Louis David, qui fut d'ailleurs un si grand peintre, et la révolution opérée à la même époque dans les mœurs, ne pouvaient que porter un coup fatal aux arts industriels. Brusquement, les liens qui rattachaient les arts les uns aux autres furent rompus au profit de la peinture, qui s'empara de jour en jour plus exclusivement de la faveur du public, et qui en vint détrôner complètement, non seulement les arts industriels, mais encore ses sœurs la sculpture et l'architecture.

Assurément, il arrivait encore, de loin en loin, que quelque peintre ou sculpteur éminent consentît à esquisser un projet de meuble, à modeler la maquette d'une pièce d'orfèvrerie. Mais, étranger aux notions les plus élémentaires de l'art décoratif, il créait des œuvres tour à tour sans consistance et sans assiette ou froidement compassées. C'est ce qui est arrivé à Louis David, tout le premier, dans ses modèles de tapisseries. Prud'hon, le charmant et exquis Prud'hon, en a fait, lui aussi, l'expérience quand il a dessiné le malencontreux berceau du roi de Rome, aujourd'hui exposé au palais de Fontainebleau, et je n'oserais pas affirmer que Barye ait été beaucoup plus heureux lorsqu'il a modelé son candélabre à racine de pavots, son bougeoir à feuilles de lierre ou son bougeoir à feuilles de vigne.

Proclamons-le d'ailleurs bien haut : tout modèle ne se prête pas indifféremment à une reproduction quelconque. La différence de matière exige une différence dans la composition. Tel motif qui fera nos délices traduit en bronze, nous révoltera traduit en faïence ou en verre ; les tapis de pied ne comportent pas les mêmes dessins que les tentures de haute lisse et ce n'est pas impunément que l'on copiera en broderie ou en marqueterie des peintures à l'huile.

Aujourd'hui, il est démontré pour tout esprit indépendant que seuls, l'enseignement, la propagande au moyen de musées, d'expositions et de livres, peuvent ramener et les artistes et le public aux études qui les passionnaient autrefois. C'est ce que les nations voisines ont merveilleusement compris; de là les efforts gigantesques tentés à Londres et à Berlin, à Vienne et à Rome. L'initiative prise par la Société du Champ-de-Mars prouve que, chez nous également, les efforts tentés par la Direction des Beaux-Arts et par le Musée des Arts décoratifs commencent à porter leurs fruits. Mais on ne saurait trop insister sur ce point : le dévouement des artistes et des administrateurs ne suffit pas ; il faut, pour que leur tentative soit couronnée de succès, que le public lui accorde son attention, sa sympathie. Il dépend, en réalité, de chacun de nous de relever ces industries d'art qui ont si longtemps fait, non seulement la gloire, mais encore — ne l'oublions pas — la richesse de notre pays.

EUGÈNE MÜNTZ.

L'ÉLECTRICITÉ CHEZ SOI

L'ÉCLAIRAGE

Beaucoup de grandes villes sont éclairées à l'électricité, d'autres, parmi les plus petites, n'ont pas hésité à engager des dépenses de premier établissement relativement fortes pour atteindre le même but. Il en est qui n'ont jamais connu le gaz, et dans lesquelles les lampes électriques se sont subtituées sans transition à l'antique réverbère.

En beaucoup d'endroits l'on n'a pas songé seulement à éclairer la voie publique, on a fait pénétrer la lumière électrique jusque dans la maison; c'est là surtout, que les qualités de cette lumière peuvent être appréciées à leur juste valeur ; il n'est donc pas étonnant que des appareils électriques éclairants deviennent de plus en plus fréquents chez les particuliers.

L'éclairage domestique par l'électricité est-il économique? oui et non; cela dépend de la manière dont on s'y prend et des moyens que l'on peut mettre en œuvre. Dans tous les cas, ce mode

d'éclairage est hygiénique; avec lui on n'a plus à redouter la chaleur incommodante du gaz, ni les fumées et l'air vicié, résultant de la combustion des huiles; il permet d'apprécier comme en plein jour, la valeur absolue des couleurs et, à prix égal,

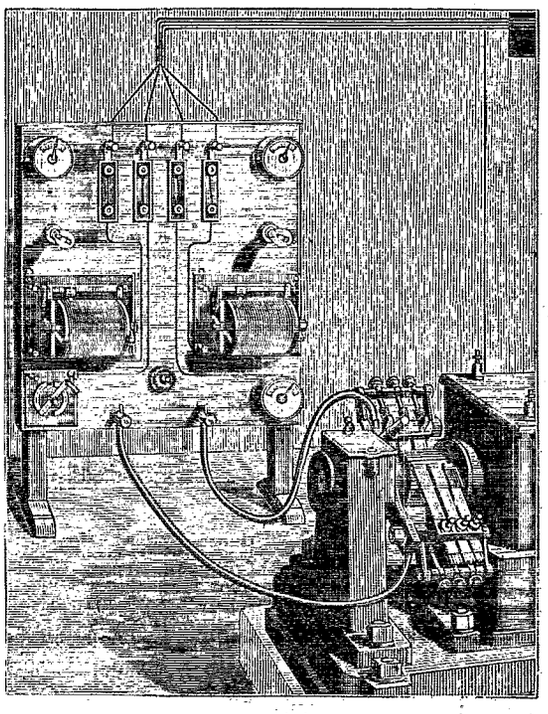

L'ÉLECTRICITÉ CHEZ SOI. — Départ du courant électrique de la dynamo avec tableau des distributions.

il possède un pouvoir éclairant incontestablement plus fort que celui des autres sources lumineuses.

Livré à ses propres ressources, le bourgeois, qu'il soit à la campagne ou qu'il habite quelque centre de peu d'importance, ne saurait prétendre s'éclairer à l'électricité sans des premiers débours assez élevés pour arrêter les plus entreprenants. Cependant, avec les piles primaires, on peut obtenir à bon compte des résultats satisfaisants, pourvu que la consommation d'électricité ne soit pas trop abondante.

Partout où il existe des usines d'électricité, la question est résolue; on prend un abonnement et tout est dit.

L'usine est le centre de production qui engendre en quelque sorte l'électricité, la distribue, la répartit sur la voie publique et dans les immeubles.

Des chaudières, des moteurs à vapeur, des turbines, si on a la bonne fortune de disposer d'une chute d'eau, mettent en marche des machines dynamo-électriques, comme celle que représente notre gravure. Le nombre de ces machines est proportionné à la clientèle qu'il s'agit d'éclairer.

Les courants électriques engendrés par la rotation du circuit induit de la machine entre les pôles de l'électro-aimant inducteur arrivent à un tableau de distribution. C'est là que se fait la répartition, ou le fractionnement du courant entre les différents abonnés desservis par l'usine.

Sur ce tableau, on voit des voltmètres, des ampèremètres, instruments de mesure qui permettent d'apprécier avec une grande approximation les qualités du courant électrique; des rhéostats servent à introduire, dans les différentes branches des circuits, des résistances destinées à équilibrer les courants qui les traversent et à obtenir une juste répartition de l'électricité. Les coupe-circuits consistent en lames fusibles placées sur le trajet des conducteurs. Ce sont des engins préservateurs qui, en fondant, interrompent la communication lorsque l'élévation de température provoquée par le passage d'un courant trop intense peut constituer un danger. Tout cela est groupé sur un panneau fixé le long de la muraille; c'est le tableau de distribution.

De ce tableau part la canalisation.

Elle peut être aérienne ou souterraine.

Dans les grandes villes, elle est presque toujours souterraine. C'est d'abord un gros câble dont le conducteur central, composé d'un faisceau de fils métalliques est fortement isolé avec du caoutchouc, de la gutta-percha et du filin goudronné. La section de ce conducteur est calculée de telle sorte que le courant ne produise pas un échauffement suffisant pour ramollir l'enveloppe isolante. Enfoui dans le sol, au fond d'une tranchée, quelquefois abandonné à lui-même, souvent protégé par des tuyaux en fonte, des augets en bois, des gouttières en briques, le câble se dirige, en dessous des trottoirs, le long des principales voies. Petit à petit il se ramifie : chaque dérivation pénètre dans un candélabre et fait jaillir l'arc voltaïque entre les tiges de charbon de la lampe

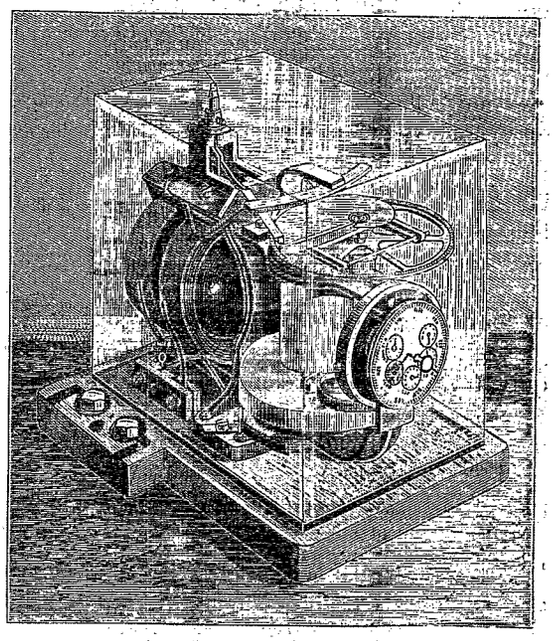

L'ÉLECTRICITÉ CHEZ SOI. — Compteur d'électricité.

située au sommet. Le simple mouvement d'un interrupteur manœuvré à l'usine allume, d'un seul coup, tous les candélabres d'un boulevard. Souvent on fait usage d'un câble à double conducteur. Le noyau central forme le fil de distribution, la

périphérie constitue le fil de retour à l'usine. D'autres fois le circuit affecte la forme d'un polygone alimenté en différents points par des branchements qu'on désigne sous le nom de *feeders* et qui ont pour objet d'empêcher le courant de s'affaiblir à mesure qu'il s'éloigne du centre de production.

Voilà pour l'éclairage de la voie publique, mais, sur la droite, notre gravure montre une autre dérivation qui pénètre dans une maison et distribue la lumière à tous les étages. Là, c'est l'incandescence qui domine. Les petites lampes formées par des ampoules de verre dans lesquelles s'illumine un filament de charbon sont bien suffisantes pour éclairer des appartements; leur lumière dorée est plus douce que celle des régulateurs à arc aux éclats violacés.

Suivons sur notre gravure les différents modes

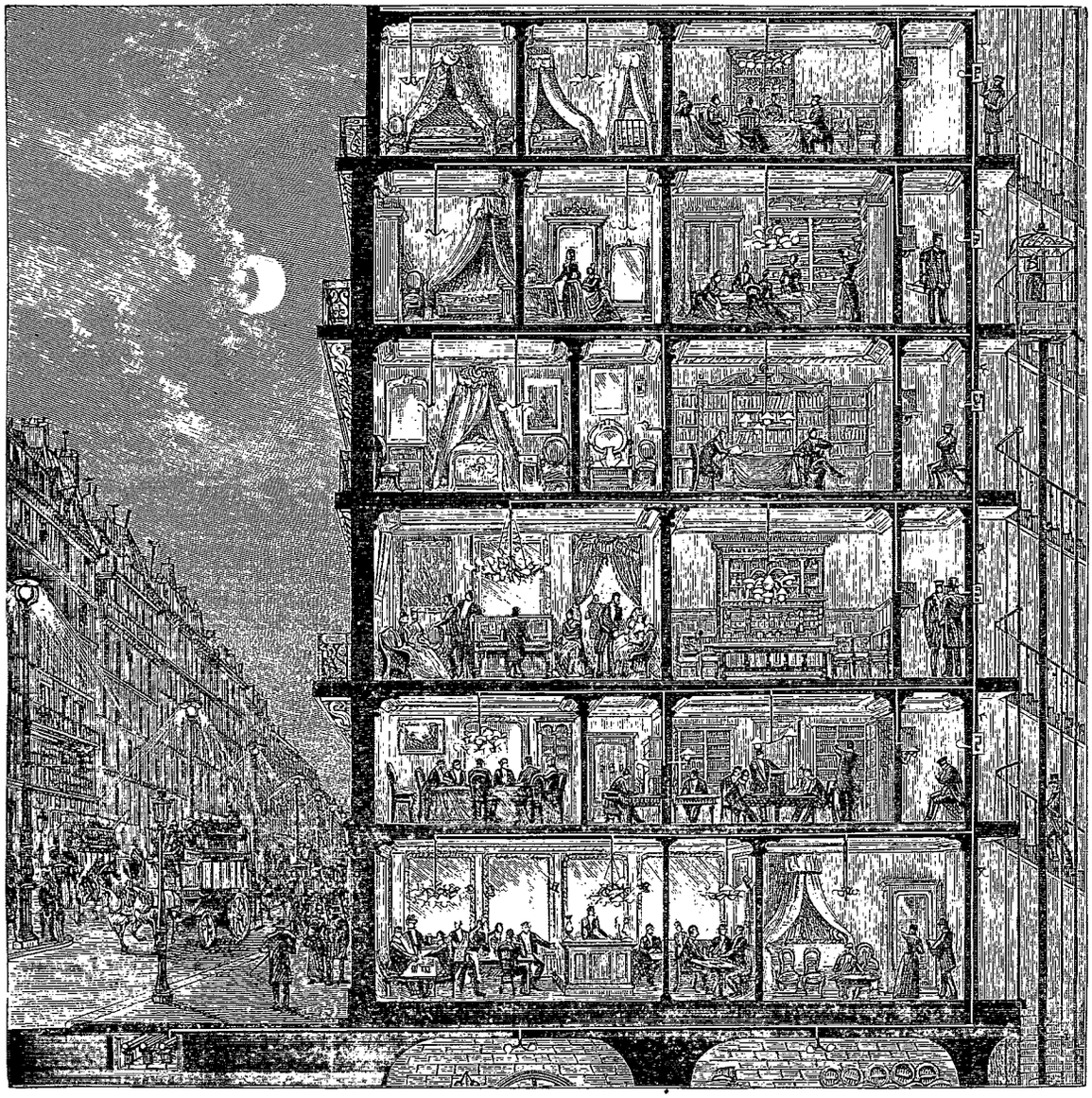

L'ÉLECTRICITÉ CHEZ SOI. — Coupe verticale d'une maison parisienne éclairée à l'électricité. — La prise d'électricité est faite sur la canalisation publique placée sous le trottoir, laquelle fournit aussi l'électricité nécessaire à l'éclairage des réverbères situés au milieu du boulevard.

d'emploi des petites lampes à incandescence et nous verrons que partout elles suffisent aux besoins de l'éclairage domestique, pourvu qu'on les répartisse à propos et en nombre convenable, soit isolées, soit groupées dans des lustres.

Dans les sous-sols, la cave est éclairée à giorno; au rez-de-chaussée c'est un café; à l'entresol, le conseil d'administration d'une grande société discute les plus graves intérêts sans avoir à souffrir de la chaleur suffocante des becs de gaz; au premier les toilettes des mondaines ne perdent rien de la finesse de leurs tons; au second, l'homme de lettres travaille sans fatigue dans sa bibliothèque; plus haut enfin, dans les ateliers ou dans les appartements privés, la lumière abonde sans que l'atmosphère subisse la moindre altération.

La lumière abonde! mais il faut la payer cette lumière! L'usine distribue l'électrité, à chacun elle donne sa part, et il faut que débitant et débiteurs puissent régler leurs comptes sans qu'il y

ait contestation. Il y a peu d'années encore, la chose eût semblé difficile, pour ne pas dire impossible; aujourd'hui rien n'est plus simple.

On mesure l'électricité comme on mesure le gaz et il existe des compteurs d'électricité tout comme des compteurs à gaz.

Le premier de ces compteurs, inauguré par Edison, est basé sur la décomposition des sels par l'électricité; c'est en résumé un voltamètre. Deux vases, contenant une dissolution de sulfate de zinc sont traversés par la millième partie du courant utilisé par l'abonné; il en résulte une décomposition du sel et un dépôt de zinc proportionnel à la quantité d'électricité fournie. Chaque mois l'un des vases est emporté à l'usine par un employé de la Compagnie d'éclairage. Du poids du zinc déposé, on déduit, par une simple règle de trois, la somme que doit l'abonné. L'autre vase reste en place, sert de témoin, et totalise, à la fin de l'année la consommation faite pendant les douze mois.

D'autres compteurs fonctionnent à peu près comme les compteurs à gaz, c'est-à-dire qu'ils enregistrent le débit, au fur et à mesure de la consommation, à l'aide d'aiguilles mobiles sur des cadrans gradués. De ce nombre est le compteur que nous représentons. Il se compose d'un mouvement d'horlogerie dont l'une des roues exécute une révolution en cent secondes. Cette roue, à chaque tour, entraîne le mécanisme enregistreur, d'un angle proportionnel à l'énergie consommée. L'organe électrique est une sorte de galvanomètre à deux bobines. La bobine extérieure est traversée par les courants à utiliser. A l'intérieur, la seconde bobine, mobile, suspendue à un fil métallique, supporte une aiguille qui, dans ses déviations rencontre une came. La forme de la came est calculée de telle sorte qu'elle reste en contact avec l'aiguille pendant un temps proportionnel à l'énergie dépensée. Pendant ce temps, la came s'abaisse, entraîne un cliquet et embraye le mécanisme enregistreur.

En dehors des abonnements au compteur, le public peut aussi traiter à forfait avec les usines, à raison d'une somme fixe par lampe et par mois. Pour ceux qui font un usage régulier de la lumière électrique, c'est peut être encore le moyen, sinon le plus économique, du moins le plus commode.

MONTILLOT.

Un rare appétit

On donnait sous le règne de Louis XVI, à l'occasion du baptême du dauphin, un bal à Versailles. Un buffet immense était chargé d'une collation magnifique. Quelque animation et quelque entrain qu'il y eût dans le bal, on ne tarda pas à remarquer un masque d'une taille élevée, d'une forte carrure et couvert d'un domino jaune qui, pour la troisième ou quatrième fois abordant le buffet, paraissait doué d'un appétit de Gargantua et d'une soif à l'avenant. Mais la surprise augmenta lorsqu'un instant après, le même domino jaune reparut et recommença à manger de plus belle; puis il revint encore à plusieurs reprises se placer devant le buffet, où il officiait d'une façon redoutable pour les assistants. On se demandait: quel est donc ce masque à l'appétit si prodigieux? C'est un véritable phénomène. Enfin quelqu'un le suivit et vint apprendre à la société que les cent-suisses, de garde au château, endossaient tour à tour le domino jaune, afin de participer également aux joies de la collation. La reine, instruite de cette plaisante mascarade, en rit beaucoup et recommanda aux organisateurs du bal de fermer les yeux sur cette escapade et de veiller à ce que le buffet fût toujours suffisamment garni.

J'ai toujours fait une grande distinction entre ceux qui s'éloignent des principes en s'en affligeant, car ceux-là ne s'en écartent généralement que peu, et ceux qui s'éloignent des principes en s'en réjouissant, car ceux-là vont très loin.

LÉON SAY.

LA MÉNAGERIE

AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

La rigueur et la durée exceptionnelle des froids de l'hiver ont mis en évidence l'organisation défectueuse de la Ménagerie du Museum d'histoire naturelle. Aussi l'éminent professeur du Museum, M. Milne-Edwards, a-t-il, à cette occasion rédigé un rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique. C'est un document unique et qui éclaire d'un jour particulier une des divisions les plus importantes de ce si utile établissement scientifique. Après avoir rappelé l'historique de la fondation de la ménagerie, son but et son utilité; examiné son budget et constaté qu'il n'a été augmenté ni sous le rapport du matériel, ni sous le rapport du personnel, M. Milne-Edwards aborde l'examen des différentes sections qu'elle comprend. Voici en quels termes il envisage, dans ce très intéressant travail, la situation qui lui est faite :

FONDS ATTRIBUÉS A L'ACQUISITION DES ANIMAUX

Quatre mille francs seulement sont inscrits chaque année au budget de la ménagerie pour acquisition d'animaux. Ce chiffre est loin d'être suffisant, car le prix des grands mammifères et celui des oiseaux rares est toujours fort élevé, ainsi :

Un hippopotame (1) coûte de.....		15.000	à 30.000 fr.
Un rhinocéros (2)	—	15.000	30.000
Un éléphant	—	10.000	12.000
Une girafe	—	8.000	10.000
Un lion adulte	—	4.000	6.000
Un tigre	—	3.000	3.500
Un zèbre	—	4.000	5.000
Une antilope de grande taille (Kob, Canna, etc.) coûte de.....		2 500	3.000
Une paire de grue des Indes coûte de.		1.500	1.800
Un perroquet ara bleu	—	500	1.000
Une paire de faisans rares	—	800	1.000

Les ressources mises à la disposition du professeur ne lui permettent donc que des acquisi-

(1) Un jeune hippopotame âgé de deux ans seulement a été payé 20,000 fr. par la Société zoologique de Londres en 1878.

(2) Un de ces animaux a été payé 31,225 fr. par la Société zoologique de Londres en 1872. Un autre 20,000 fr. en 1874.

tions insignifiantes; et si la ménagerie possède encore une collection importante d'animaux, c'est surtout grâce aux échanges qu'elle fait des jeunes qui naissent dans ses parcs et qu'il serait inutile de conserver. Autrefois le Muséum recevait, en dons, beaucoup plus de mammifères et d'oiseaux qu'il n'en obtient aujourd'hui. Cela tient surtout à la facilité avec laquelle les voyageurs peuvent se défaire des animaux qu'ils rapportent de leurs lointains voyages; il leur suffit de les déposer dans les grands établissements qui s'occupent de ce genre de commerce et qui se chargent de la vente en leur évitant tous les ennuis.

L'État se désintéresse aussi beaucoup trop de son propre jardin zoologique; ses représentants à l'étranger, ambassadeurs et consuls, pourraient certainement obtenir pour lui les animaux des pays où ils résident. Les gouverneurs de nos colonies et tous nos agents seraient bien placés pour envoyer à Paris les espèces les plus intéressantes des régions appartenant à la France. Ces collections seraient confiées aux officiers de notre marine qui ne refusent jamais de se prêter, autant qu'il est en leur pouvoir, au transport des objets destinés à nos musées nationaux et de ce côté il n'y aurait aucune difficulté. Le Tonkin, l'Annam, le Cambodge, la Cochinchine, Madagascar, le Congo, le Gabon, le Sénégal offrent une faune très riche qu'il serait utile de faire connaître par l'exhibition de ses principaux types et je ne doute pas que des instructions précises données en ce sens par les ministres à nos fonctionnaires coloniaux n'amènent d'heureux résultats.

Chaque année la Société zoologique de Londres emploie une somme considérable pour l'acquisition et le transport des animaux destinés à peupler son jardin; ainsi, prenant une période s'étendant de 1867 à 1886, on constate que la dépense moyenne pour une année est de 45,000 francs. — Je ne demande pas une somme aussi forte, *mais je crois indispensable de porter le crédit d'acquisition de la ménagerie de* 4,000 *à* 10,000 *fr., soit une augmentation de* 6,000 *francs.*

PERSONNEL

Le nombre des gardiens est insuffisant et leur salaire n'est pas assez élevé, aussi le recrutement en est-il fort difficile. Ces hommes doivent arriver, hiver comme été, à 6 heures du matin et rester jusqu'à la fermeture de la ménagerie, c'est à-dire jusqu'à 5 ou 6 heures du soir. Ils ont une heure dans la journée pour déjeuner et ils viennent le dimanche, car ils sont trop peu nombreux pour qu'il soit possible d'établir un roulement régulier de congés. Il faut que le nettoyage soit terminé à 1 heure afin qu'ils puissent alors faire entrer le public dans les bâtiments et exercer la surveillance nécessaire.

Chacun de ceux qui sont préposés aux herbivores [1]) doit donner ses soins à près de quarante gros animaux répartis sur divers points du jardin; porter dans les cabanes, deux fois par jour, la nourriture qu'il a préparée, nettoyer les abreuvoirs, disposer les litières fraîches, enlever les fumiers et balayer les parcs. Il doit en outre aller recevoir les vivres et les ranger dans les magasins.

Au service de la singerie, un seul gardien entretient soixante loges et cabanes habitées par plus de cent cinquante animaux et doit faire cuire la nourriture très variée qui leur est indispensable.

La galerie des animaux féroces est confiée à deux gardiens seulement et renferme 60 loges. Le service de ces mêmes fonctionnaires comprend en outre 15 cabanes placées à l'extérieur, et les trois fosses des ours. Le nombre des carnassiers varie entre 80 et 100. Chaque jour les parquets des cages doivent être lavés à grande eau pour combattre les émanations ammoniacales.

Le soin des 600 à 800 oiseaux de la ménagerie incombe à trois gardiens; les volières et les parcs, au nombre de 75, sont disséminés d'un bout à l'autre de cette partie du jardin, en suivant les contours de la petite rivière, aussi ces hommes ont-ils à peine le temps de préparer la nourriture qui varie suivant les espèces et de la distribuer; le nettoyage ainsi que la surveillance laissent beaucoup à désirer, surtout au moment de l'incubation et de l'élevage des jeunes qui demandent des soins tout particuliers.

Si on compare ce personnel si réduit, composé seulement de 15 fonctionnaires, gardiens ou auxiliaires, à celui du Jardin zoologique de Londres, on est frappé de la différence. A Londres on compte 48 personnes ainsi réparties:

1 surintendant,
1 intendant.
1 gardien-chef.
7 gardiens de 1re classe.
9 gardiens de 2e classe.
8 gardiens de 3e classe.
1 cuisinier.
20 auxiliaires.

On comprend que dans ces conditions les animaux puissent être soignés d'une manière convenable et que rien de ce qui les concerne n'échappe à l'attention d'hommes qui ne les quittent pas et qui vivent en quelque sorte avec eux.

La modicité des salaires rend le recrutement des gardiens et des gens de service très difficile. En effet, au moment de leur entrée, ils reçoivent un traitement annuel de 1,200 fr. et le maximum auquel ils peuvent atteindre est de 1,300 fr. Un homme qui gagne 3 fr. par jour ne peut subvenir, à Paris, à ses propres besoins et à ceux de sa famille, il est dans un état de misère pénible; aussi, quand une place de gardien est vacante, ne se présente-il trop souvent pour la remplir que des vieillards ou des individus inintelligents ou malades.

[1]) 5 gardiens sont chargés de ce service.

Je proposerai donc : 1° de fixer le traitement des gardiens de la ménagerie à 1,300 fr. au minimum et à 1,500 fr. au maximum ; 2° de choisir parmi les plus méritants un premier gardien ayant à exercer une certaine autorité sur les gardiens ordinaires et dont le traitement pourrait atteindre un maximum de 1,800 francs ; 3° d'augmenter de trois le nombre de ces employés :

Un pour la faisanderie, un pour la singerie, un pour les herbivores.

CONSTRUCTIONS DESTINÉES AUX ANIMAUX

J'ai déjà eu l'occasion de démontrer que depuis 1836 pas un seul bâtiment, à l'exception d'une faisanderie, n'avait été élevé dans la ménagerie et que toutes les installations dataient du commencement du siècle. Aussi sont-elles peu appropriées à leur but et devraient-elles être l'objet, soit d'une reconstruction, soit de profondes modifications. A cette époque, du reste, les bâtiments de la ménagerie n'étaient visités que par les savants et par quelques curieux auxquels on distribuait à bon escient des billets d'entrée. Aussi n'avait-on pris aucune précaution pour isoler les animaux et les mettre à l'abri des mauvais traitements d'un public ignorant, ou pour protéger celui-ci contre les morsures et les coups de griffe. Aujourd'hui il n'en est plus de même, le nombre des visiteurs a augmenté dans une proportion énorme, il est même des jours où l'entrée est publique ; la foule s'entasse dans d'étroits corridors réservés entre les cages, la surveillance des gardiens ne peut plus s'exercer et il en résulte des accidents de toute nature. Tantôt ce sont des animaux blessés à coups de canne, empoisonnés avec du phosphore, du tabac, de l'alcool ou malades à la suite de l'ingestion d'une trop grande quantité d'aliments mal choisis ; tantôt ce sont des visiteurs qui, s'approchant trop des grilles, reçoivent des blessures parfois graves. Une surveillance sévère est nécessaire et devrait être incessante. On peut en avoir une idée par ce fait que, dans les six derniers mois, vingt et une arrestations ont été opérées dans la ménagerie pour les motifs suivats :

Une pour blessure faite au zèbre à l'aide d'une aiguille à matelas attachée à une canne (1) ;

Cinq pour tentatives de vol sur les oiseaux.

Quinze pour blessures faites aux oiseaux d'eau et aux perroquets à l'aide de frondes en caoutchouc.

ROTONDE DES GRANDS HERBIVORES

La Rotonde commencée en 1804 était d'abord destinée à abriter les animaux féroces, mais on acquit bientôt la conviction qu'elle serait impropre au but qu'elle devait atteindre et le travail fut interrompu pendant quatre ans. On l'acheva en 1812 après en avoir changé l'affectation et on y disposa de grandes loges pour les pachydermes, les chameaux, etc. Cependant on lui reconnut encore de graves inconvénients et déjà, en 1823, dans l'histoire du Muséum de Deleuze, il est dit « que ce bâtiment n'est pas très propre à l'usage auquel il est employé ». Il est facile de comprendre pourquoi :

La Rotonde a la forme d'une croix de la Légion d'honneur ; elle se compose d'une partie centrale circulaire et de cinq pavillons hexagones figurant les branches de la croix ; chacun de ces pavillons constitue donc une annexe qui se détache ainsi du bâtiment et s'avance dans les parcs présentant de larges surfaces de refroidissement. Le chauffage se fait au moyen de trois poêles placés dans la partie centrale, l'air chaud monte immédiatement vers le dôme qui est à plus de 6 mètres de hauteur et pénètre mal dans les pavillons qui ne peuvent être maintenus à la température voulue.

Pendant les derniers froids, les feux ont été entretenus jour et nuit et la partie centrale a pu s'échauffer jusqu'à 7 ou 8° au-dessus de zéro, mais les loges sont toujours restées très froides et l'air s'y est maintenu à + 3° ou + 4°. Les animaux ont beaucoup souffert : l'éléphant d'Afrique a été atteint d'une affection des gencives ayant quelques-uns des caractères du scorbut ; le rhinocéros, qui est au jardin depuis plus de dix ans, a notablement maigri et sa peau est couverte de boutons purulents. L'hippopotame donné en 1856 par le frère du vice-roi d'Egypte et qui, depuis trente-six ans, s'est bien porté, a maintenant la peau entamée par des fissures et des excoriations semblables à celles qui se produisent sur les engelures. L'existence de ces beaux animaux représentant une valeur considérable est maintenant compromise et on ne peut être assuré de leur guérison.

(A suivre.)

MILNE-EDWARDS,
Professeur au Muséum.

(1) Malheureusement les faits de ce genre sont fréquents, tantôt c'est un promeneur essayant d'allumer avec un journal enflammé les plumes du Casoar au moment où, de l'autre main, il lui présente du pain. Tantôt ce sont des hameçons placés dans le pain donné aux animaux ; tantôt des pavés jetés sur les ours ; tantôt des escalades nocturnes et des effractions de cabanes.

LE SOIR DE LA VIE

Lorsque fut exposé, il y a quelques années, le tableau intitulé *le Soir de la Vie*, destiné à la mairie du Ier arrondissement, l'impression générale fut que la peinture décorative, à la tête de laquelle se trouve M. Puvis de Chavannes, comptait un nouveau maître. Conçu dans des tonalités très douces, qui semblaient approfondir à l'infini les limites visibles de l'horizon, *le Soir de la Vie* avec ses deux vieillards solennels et résignés, exerça en effet, une réelle séduction. C'est que l'âme de poète qui est en M. Paul Albert Besnard ne s'était peut-être jamais mieux manifestée qu'en cette toile. Toute la grandeur et toute la noblesse de la vie humaine y étaient évoquées. Et aussi, on devinait

dans son lumineux symbolisme, que le peintre avait surtout rendu l'instabilité des choses en face de l'éternité relative de l'âme humaine, transmise, toujours pareille à elle même, de génération en génération.

M. Besnard n'a d'ailleurs pas seulement un sens très particulier de la décoration. Il est un artiste à qui toutes les ressources des colorations, toutes les combinaisons de la lumière sont connues.

Fils d'une artiste fort distinguée, Mme Besnard, élève de Mme de Mirbel, il a suivi la filière complète

LE SOIR DE LA VIE. — Fragment du plafond de la salle des mariages à la mairie du Ier arrondissement. Peinture de M. P.-A. Besnard. — Gravure de Clément Bellenger.

des études, c'est-à-dire qu'après avoir passé par l'école des Beaux-Arts, où il entra en 1866, et, après avoir obtenu le grand prix de Rome en 1874, il devint l'élève d'un peintre peu connu, mais qui fut un véritable maître, Jean Brémond, auquel on doit la décoration de la petite église de la Villette, à Paris. Il fut également, pendant quelque temps, l'élève de M. Cabanel.

M. Besnard, qui est né en 1849 et qui est aujourd'hui âgé d'environ 42 ans par conséquent, fut, à l'école des Beaux-Arts, comme à Rome, un élève assez indépendant, ainsi qu'il le reconnaît

lui-même, ses envois furent, durant cette période, peu remarquables. Ce qui ne l'empêcha point d'obtenir une médaille de 3e classe en 1874 et une médaille de 2e classe en 1880. Il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1888.

A. P.

LA MORT DU « RUBIS »

NOUVELLE

Dans toutes mes conversations de naguère avec le vieux pilote Antoine Basbris, et lorsqu'il me racontait ses épiques histoires de fraude dans la Manche, je m'étais aperçu que l'ancien routier de la mer ne considérait point comme une chose inerte le bateau qu'il avait sous les pieds.

Souvent il s'en exprimait d'une façon presque lyrique. Cela se comprend : un navire avec lequel on a tout bravé, la mer et les hommes, c'est comme un vieux compagnon d'armes que l'on retrouve toujours, avec quelque joie dans le cœur. On en a tant vu ensemble, tant partagé de fatigues et de misères, sans compter les beaux jours, les jours de succès où, sous les yeux des gabelous, on filait comme une flèche entre le ciel et l'eau, par brise carabinée!

Mais les bateaux, c'est comme les mortels, ça vieillit et ça s'use. Les tarets, faisant leur besogne ininterrompue, pénètrent dans la coque comme autant de vrilles, avançant petit à petit, jusqu'à ce qu'ils aient fait de la carène une véritable écumoire, aux millions de trous, et qu'il n'est plus possible de boucher d'une manière efficace.

C'en est fait, c'est-à-dire qu'il n'y a plus rien à faire! A force de radouber, de mettre une pièce ici, une autre là, la vieille machine est tellement endommagée qu'il faut la délaisser et la mettre au rancart.

Ni, ni, c'est fini! Après un dernier voyage, on tire le navire à sec et les charpentiers s'y mettent. Ça se démolit comme une maison de Paris qui n'est plus bonne à rien. Seulement, au lieu de pioches et de leviers, c'est de haches qu'on se sert. On disjoint les planches qui crient, se plaignent, se lamentent, et d'où sortent des torsades de vieilles étoupes humides. Cela s'en va petit à petit, à commencer par les hauts; puis, des ouvriers en font, dans le voisinage, des tas symétriques bientôt vendus aux enchères, et il ne reste plus rien d'un bon vieux navire, que des planches, des poutres, des madriers, des ferrailles, des mâts et des vergues usés et quelques cordages goudronnés qui fondent au soleil, avec des airs de vieux cordages ayant la conviction des bons services qu'ils ont rendus.

Le *Rubis* en était là, son temps était fini! A force de rouler dans la Manche, le côtre du pilote Basbris avait pris de l'âge, et si le patron vieillissait, le bateau ne rajeunissait pas.

Il se comportait assez bien encore, par force d'habitude, et parce que les vieux bateaux qui se respectent ne peuvent pas mourir dans un grain, après en avoir vu de toutes les couleurs pendant un demi-siècle.

Mais l'heure sonne toujours, pour eux comme pour les hommes, et l'on a beau se vanter d'une fameuse carrière, il faut s'en aller et faire place à d'autres.

Le vieux pilote Basbris, malgré toute sa philosophie, ne s'arrangeait point d'une séparation définitive. Le *Rubis* et lui ça ne faisait qu'un. Et de voir la hache des charpentiers s'enfoncer dans les flancs de son navire; d'entendre les plaintes prolongées qui s'en allaient gémir jusqu'au fin fond de la cale, quand le pic pénétrait entre les planches du pont, ça lui fit tellement froid au cœur, qu'il n'y tint plus et donna l'ordre formel de ne pas aller plus loin.

De sorte que ce pauvre *Rubis*, si coquet jadis et encore si élégant de formes, était amarré dans le sas de Saint-Vaast-la-Hougue, où, deux fois par jour, la marée le remettait à flot, excepté dans la morte-eau, où il restait des journées entières à sec, montrant les déchirures de sa carène vermoulue où pendaient encore, de ci, de là, de longues algues marines desséchées, bientôt couvertes de mouches et de poux de mer, quand le soleil se mettait de la partie.

Il n'y en a pas beaucoup pour vieillir ainsi et pour être dépecés, planche à planche, après une carrière honorable.

La mer les engloutit dans une tourmente ou bien ils s'effondrent sur les rochers des côtes, lorsque toute l'habileté et tout le courage humains sont impuissants à leur faire reprendre le large.

En avait-il vu de dures, ce vaillant *Rubis*, au temps de la grande fraude, lorsqu'il fallait passer en Angleterre ou dans les îles de la bonne eau-de-vie de France, ou rapporter en France une foule de riens, sans trop de prix, mais dont la douane faisait des choses précieuses!

Un beau jour, ou plutôt un jour triste, le patron s'aperçut que l'eau montait de plus en plus dans la cale, une eau verdâtre et puante, pour avoir pénétré petit à petit, et devenant tout d'un coup si envahissante, que les rats firent bientôt irruption dans la chambre et sur le pont, d'où, poursuivis, ils se jetèrent effrayés dans la mer.

C'était assurément un bon débarras, mais l'eau était un fameux inconvénient.

Le patron Basbris n'y voulait pas croire. Fini, le *Rubis!* fini! Est-ce que c'était possible?

Une fois à quai, Basbris ne fit qu'un saut jusqu'à la maison du constructeur Edmond Lévêque.

Celui-ci, qui était en train de déjeuner, le voyant entrer avec cette figure bouleversée d'un homme qu'un malheur inattendu vient de frapper, s'écria :

— Eh bien! voyons, qu'est-ce qu'il y a, Basbris, et que signifie une pareille physionomie?

— Ne m'en parlez pas, monsieur Edmond, ne m'en parlez pas; c'est fini, voyez-vous, et je crois bien qu'il n'y a rien à faire.

— Quoi? Qu'est-ce que vous voulez dire, Antoine? Parlez clairement, si vous tenez à ce que je vous comprenne.

— Deux pieds d'eau dans la cale! monsieur Edmond, et cela presque tout d'un coup, dans une traversée d'aller et retour qui n'a pas duré deux fois quarante-huit heures.

— Deux pieds d'eau dans la cale du *Rubis?*

— Pour vous servir, monsieur Lévêque; c'est comme qui dirait les poumons d'un vieux homme engorgés, et j'ai bien peur qu'il n'en réchappe pas.

— Asseyez-vous un instant, patron, et quand vous aurez pris une demi-tasse, nous irons voir de conserve de quoi il retourne; mais, pour avoir la vie dure quelquefois, vous le savez comme moi, les bateaux sont toujours mortels.

— C'est bien vrai, ce que vous dites-là, mais un côtre que votre père a construit, monsieur Edmond, ne peut pas s'en aller comme ça sans crier gare, comme la première barque venue mise en chantier par un constructeur de quatre sous! Si vous vouliez me faire plaisir, vous y verriez vous-même, et peut-être y aurait-il moyen d'en user pour quelque temps encore.

— Basbris, vous le savez aussi bien que moi, un bateau vermoulu, un homme usé, c'est la même chose, il faut en faire son deuil! Seulement, il est toujours facile de construire en peu de temps une barque neuve et solide, tandis qu'on n'a pas encore trouvé le moyen de rajeunir les mortels. A votre santé, mon vieux camarade!

— A la vôtre, monsieur Edmond, sans oublier madame et tous les vôtres. Alors, il va falloir mettre la hache là-dedans?

— C'est ce que vous avez de mieux à faire. La mer n'aime pas les vieilles carènes pourries, vous ne l'ignorez point, Basbris, et vous auriez tort, croyez-moi, de la tenter encore en naviguant avec le *Rubis*. A chacun son temps! Votre côtre a fait de fameuses campagnes, et si vous avez des rentes, Antoine, c'est un peu grâce à lui. Sa carrière est remplie et m'est avis que si, vous aussi, vous vous reposiez, vous n'auriez pas tout à fait tort.

— Voilà ce que Suzon me répète tout le long des jours, monsieur Lévêque; mais, voyez-vous, c'est plus fort que moi et, foi de Basbris, je ne sens plus mes douleurs quand je suis au large!

— D'accord! mais il n'en est pas de même du *Rubis*, devenu poreux avec les années. Je vous l'ai déjà dit, Basbris, c'est une éponge, et, une fois saturée, au moment où vous vous y attendrez le moins, elle coulera. Et maintenant, je suis à votre disposition pour la visite, si le cœur vous en dit.

— Eh bien, tout de même, monsieur; je ne serai pas tranquille avant d'en avoir la conscience nette.

Il en résulta que le *Rubis* était définitivement condamné, et qu'il n'y avait plus qu'à le hâler au sec pour en tirer parti, c'est-à-dire pour le débiter, le hacher, le couper en morceaux, depuis les bordages jusqu'à la quille, en mettant toutes les ferrailles de côté, pour les vendre au poids.

C'est tout ce que l'on peut faire des vieux bateaux hors de service.

Mais, lorsque Basbris s'en vint de Réville, pour surveiller la besogne, au premier coup de hache, le cœur lui manqua. Il lui sembla qu'une voix plaintive partait de la cale, un peu confuse, mais prolongée, quelque chose comme une lamentation de moribond, et, ma foi, des larmes lui vinrent aux yeux.

Après tout, quand le *Rubis* ne passerait point dans sa cheminée, sous forme de bois à brûler, il n'en mourrait pas!

Et Basbris demanda le temps de la réflexion, puis reprit la route de Réville, non sans se retourner de temps en temps, pour voir, effilé sur le ciel bleu, le mât du *Rubis* que, parmi vingt autres, il reconnaissait.

(A suivre.) CHARLES CANIVET.

TERRE-NEUVE & SES PÊCHERIES

En parlant de l'île de Terre-Neuve et de ses pêcheries, nous n'avons pas l'intention de découvrir une terre et une industrie déjà bien connues. Nous désirons seulement exposer avec le plus de simplicité et de clarté possibles les raisons du différend dont l'industrie de la pêche est l'objet entre l'Angleterre et la France. Il convient de rappeler que les compétitions entre Français et Anglais pour la possession de cette île se manifestèrent déjà peu de temps après sa découverte, qui eut lieu le 24 juin 1497, par Jean Cabot, navigateur vénitien au service du roi d'Angleterre Henri VIII. En 1525, le florentin Verrazzano fut envoyé par le roi François Ier pour prendre possession de cette même île au nom de la France. Lorsqu'on eut appris en Europe que les parages de Terre-Neuve contenaient en abondance la morue, des flottilles de pêcheurs s'y rendirent en quête de poissons si recherchés à cette époque pour les jeûnes ordonnés par l'Église. En 1578 on comptait déjà plus de 500 navires européens, dont 150 venant de France, qui se dirigeaient vers les côtes « *terre-neufviennes.* » Des rivalités éclatèrent bientôt entre les pêcheurs français établis à Plaisance, sur la côte sud, et les colons anglais installés à Saint-John, sur la côte sud-est. La marine française, à cette époque fortement organisée dans le nord de l'Atlantique, appuyée par le Canada, alors territoire français, sut pendant longtemps tenir en respect les pêcheurs anglais. Ces derniers ne fré-

quentaient donc que la partie sud de l'île; les côtes nord, occidentales et orientales étaient entièrement abandonnées aux navires venant de France. Survinrent les guerres d'Europe (succession d'Espagne), la marine française fut anéantie, et le même traité (traité d'Utrecht, 11 avril 1713) qui enlevait à la France le territoire de la baie d'Hudson et l'Acadie pour les donner à l'Angleterre, régla aussi le sort de Terre-Neuve. L'île fut déclarée territoire anglais [1]. C'est ce traité d'Utrecht, modifié dans diverses parties peu essentielles par des conventions ultérieures (1783, 1802, 1844, 1856, 1884) qui sert de base à la France pour revendiquer certains droits méconnus par l'Angleterre, ou plutôt par les Terre-Neuviens; car ces derniers, à l'instar de la plupart des colonies anglaises, se réclament de la métropole aussitôt qu'ils ont besoin de ses secours, mais manifestent des velléités d'indépendance lorsque cette dernière n'entre pas entièrement dans leurs vues.

En vertu de divers articles de ce traité, la France conserve *seule* le droit de pêche sur la Côte Française (*French Shore*), limitée à l'ouest au cap de Raye, à l'est au cap Saint Jean, et qui comprend ainsi toute la pointe nord de l'île. Mais tout en leur réservant le droit exclusif de pêche, le traité interdit aux Français d'élever des établissements *permanents* sur ces mêmes côtes, c'est-à-dire qu'aucune des constructions faites en vue du séchage, de la préparation des poissons et de l'huile, ne peut avoir de caractère de durée, et ne doit être élevée qu'à titre provisoire. Il est en outre interdit aux Français d'hiverner dans ces parages. Par contre, les dernières conventions conclues entre la France et l'Angleterre permettent à cette dernière puissance d'élever des établissements industriels, *autres qu'établissements de pêche*, sur toute l'étendue de la Côte Française, à l'exception de quelques points nettement désignés (voir la carte ci-contre où ces endroits sont indiqués.) De sorte que ceux des pêcheurs français qui désiraient conserver leurs constructions de pêche pour la saison suivante, durent, en quittant Terre-Neuve, confier ces établissements à des natifs du pays, c'est-à-dire à des sujets britanniques. Beaucoup de pêcheurs français ne revenaient plus. Aussi, les gardiens improvisés se crurent-ils en droit de considérer la terre comme à eux appartenant. Constitués en familles, augmentant sans cesse en nombre, ne pouvant, à cause des conditions défavorables du climat, s'occuper d'agriculture (15,000 hectares environ, soit 1/70e seulement du territoire, sont actuellement cultivés), les Terre-Neuviens exploitent les parages de pêche réservés aux Français. De là le conflit.

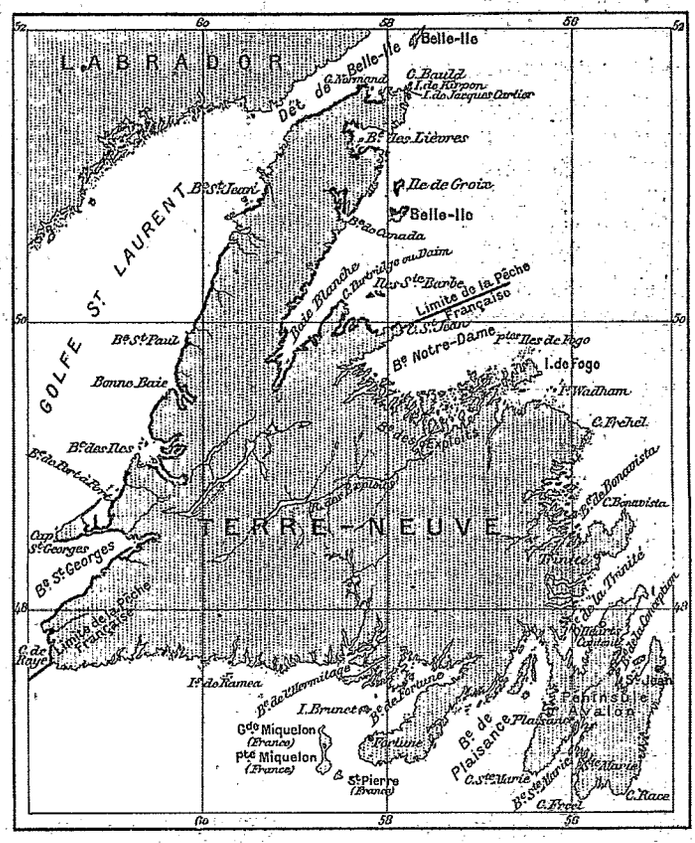

Carte de Terre-Neuve. — Cette carte est dessinée d'après celle qui figure au Recueil des documents diplomatiques. Les parties du littoral teintées en noir sont celles où, d'après les dernières conventions anglo-françaises, les sujets britanniques ont le droit d'élever des établissements industriels *autres qu'établissements de pêche*. Aux Français seuls est réservé le droit de pêcher, sécher et préparer le poisson sur tout le littoral et dépendances (îles et îlots) compris entre le cap Saint-Jean à l'est et le cap de Raye, à l'ouest.

Quelques mots suffiront pour expliquer au lecteur l'importance de cette question des pêcheries terre-neuviennes, ainsi que le mode de préparation employé par les pêcheurs. Les poissons les plus abondants sont : le hareng, le saumon, la truite et surtout la morue. L'abondance extraordinaire de ce dernier poisson s'explique aisément par la prodigieuse fécondité de la femelle. Un savant a constaté la présence de plus de 9 millions d'œufs dans un seul sujet. 150 à 175 millions de morues sont pêchées annuellement dans les environs de Terre-Neuve. Dans ces dernières années, la morue paraît toutefois avoir abandonné les côtes de l'île pour se porter vers les bancs. Sur ces derniers, déjà sensiblement éloignés des terres habitées, la pêche est entièrement libre et ouverte à toutes les nations. Le matériel de pêche (filets, outils, sel) est habi-

[1] Actuellement, Terre-Neuve, colonie anglaise, est administrée par un gouvernement responsable qui a son siège à Saint-Jean (en anglais : St-John). Ce gouvernement est composé d'un gouverneur nommé par la couronne, d'un conseil exécutif de sept membres, d'un conseil législatif ou chambre haute de quinze membres et d'une assemblée ou chambre basse de trente-et-un membres élus directement par le peuple.

tuellement emporté de France. La *boëtte* (poissons d'appât : harengs, capelans) était achetée par les pêcheurs français, jusqu'à ces dernières années, à Terre-Neuve même. Depuis qu'une loi votée par le Parlement de Terre-Neuve interdit la vente aux Français et l'exportation de ces poissons (1886), les pêcheurs français s'approvisionnent à Saint-Pierre. Des hangars, des *chauffauds*, sont construits en troncs de sapin au-dessus de l'eau. Au centre, on entasse le sel

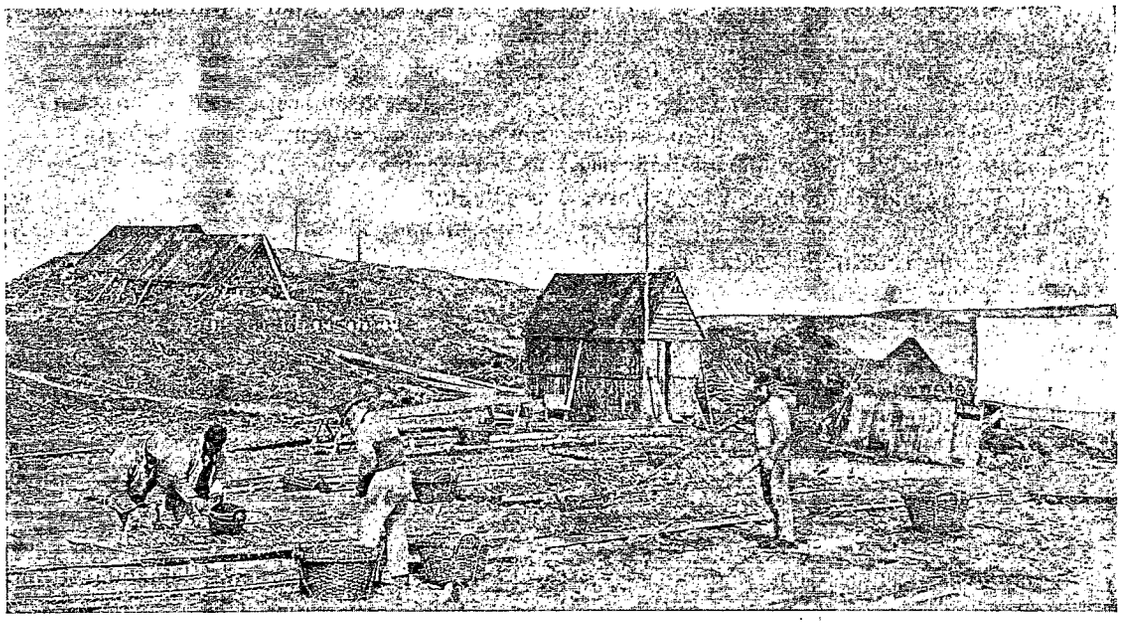

TERRE-NEUVE ET SES PÊCHERIES. — (Ile Jacques Cartier). — Préparation de Capelans.

apporté de France. Autour du chauffaud, on fait sécher la morue. Non loin de là se trouve une cuve garnie d'un vaste tamis en toile, dans lequel on jette les foies des morues et qui, en pourrissant, laissent échapper l'huile; cette dernière est cueillie dans des tonneaux disposés à cet effet au bas de la cuve; c'est le *cageot*.

Les vexations incessantes qu'ils eurent à subir de la part des habitants de Terre-Neuve finirent par décourager les pêcheurs français. Beaucoup

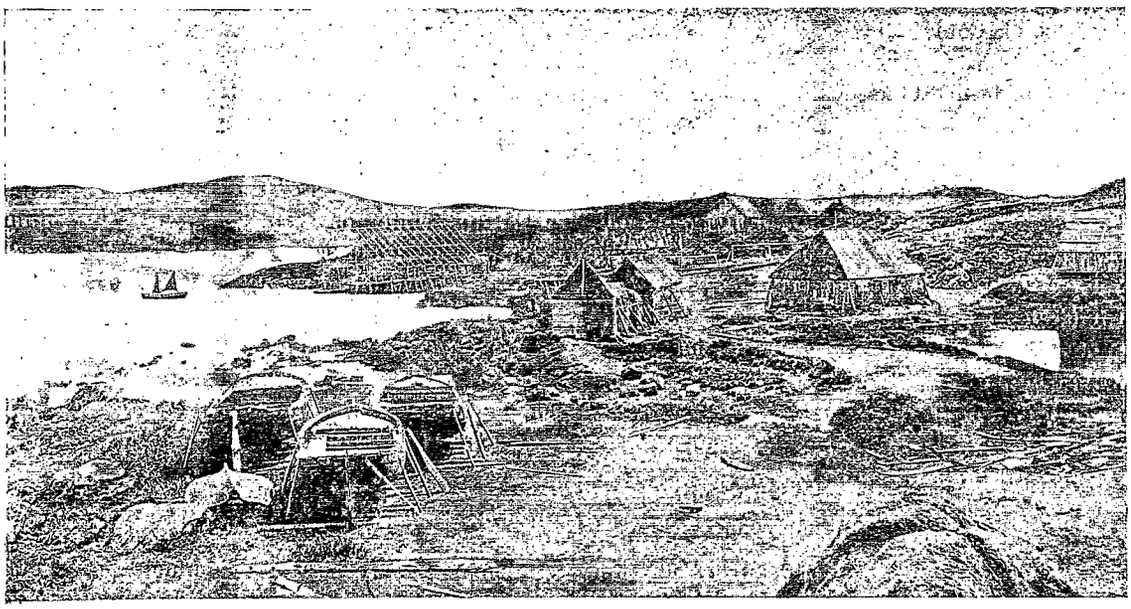

TERRE-NEUVE ET SES PÊCHERIES. — (Ile Jacques Cartier) — Installation d'une pêcherie sur la côte.
Photographies prises par M. J. Thoulet et communiquées par la Société de Géographie.

de ces derniers ont abandonné la pêche. Obligés de s'approvisionner hors de l'île, dans l'impossibilité de confier à d'autres qu'à des rivaux le matériel et l'outillage de leurs pêcheries, les armateurs français ne pouvaient évidemment plus soutenir la concurrence avec les pêcheurs anglais ou terre-neuviens, qui ont l'avantage d'être astreints à bien moins de frais. Aussi, le nombre de bateaux français visitant Terre-Neuve a-t-il beaucoup diminué. Dans ces dernières années, c'est à peine si une trentaine de navires quittent annuellement les ports de France pour aller

pêcher à Terre-Neuve. Un système de primes a été établi récemment par le gouvernement français en vue d'encourager la pêche de la morue. Il s'agissait en effet, d'un côté, de fournir à une classe de citoyens des plus intéressantes les moyens de vivre; ensuite, de soutenir la grande navigation, véritable école supérieure pour la marine. En y ajoutant les frais qui résultent de l'entretien d'un croiseur dans les eaux de Terre-Neuve, on arrive facilement à se rendre compte que les avantages retirés par la marine française sont plutôt d'ordre moral que financier. A propos des croiseurs, nous devons ajouter que, du côté français comme du côté anglais, on est d'accord à se rendre mutuellement hommage pour la parfaite loyauté et l'urbanité avec laquelle est faite la police de la pêche. Les infractions aux règlements, les empiètements sur le terrain des autres, inévitables dans l'exploitation des rivages lointains entre rivaux, sont vite réprimés et satisfaction entière est promptement accordée à la partie lésée. Les relations entre pêcheurs français et indigènes sont devenues néanmoins tellement tendues dans ces derniers temps, que les gouvernements français et anglais ont cru devoir s'occuper de nouveau de la question et soumettre le litige à un arbitrage.

Bientôt une autre question surgit, celle des homarderies. Les Anglais viennent en effet de fonder plusieurs établissements pour la pêche et la préparation du homard sur les terrains délaissés par les Français. Ceux-ci, s'appuyant sur le texte du traité d'Utrecht, qui défend aux Anglais d'élever sur la Côte Française des établissements, même provisoires, servant à la pêche, contestent aux Anglais le droit de s'y établir. Les Anglais, de leur côté, ripostent que le traité d'Utrecht défend d'élever des constructions pour la pêche des *poissons*, mais que *le homard n'en est pas un!*

Tel est l'état de la question qui va être soumise prochainement aux trois arbitres choisis par les deux puissances rivales, animées toutes les deux des intentions les plus pacifiques, mais ne pouvant donner satisfaction à leurs nationaux sans heurter les intérêts des autres. On a vu que, malgré l'intervention un peu bruyante du Parlement terre-neuvien, la Chambre des lords d'Angleterre a ratifié le bill qui soumet la question à un arbitrage. Espérons que, cette fois-ci, les trois éminents juristes (1) auxquels les deux gouvernements se sont adressés, sauront donner satisfaction aux uns, sans léser les légitimes intérêts des autres.

PAUL LEMOSOF.

(1) Les trois arbitres choisis pour régler le différend de Terre-Neuve sont : MM. de Martens, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg; Rivier, président de l'Institut du droit international à Bruxelles; M. Gram, ancien membre de la Cour suprême de Norvège. Ces arbitres seront assistés de deux délégués désignés par chacune des deux puissances.

UNE GRÈVE DE COCHERS AU SIÈCLE DERNIER

Le privilège exclusif d'avoir des « carrosses de place », comme on disait, avait été cédé en 1779 à un sieur Perreau qui, moyennant la somme de 40 francs par jour et par voiture, concédait à son tour à différents loueurs le droit de se servir des fiacres leur appartenant.

Il était résulté de cet état des choses que les loueurs s'étaient trouvés en quelque sorte forcés d'exploiter les cochers. De là des récriminations, des tentatives de révolte qui d'abord isolées ne tardèrent pas à prendre corps.

Aussi, dix ans plus tard, le 7 octobre 1789, alors que la foule se portait à Versailles, un grand nombre de cochers, conduits par des meneurs et excités par des femmes, refusèrent de travailler sous prétexte que les privilèges étaient abolis. Le service fut interrompu.

A la suite de cet incident, loueurs et cochers résolurent d'adresser à l'Assemblée Nationale leurs griefs et réclamations contenus dans deux longs mémoires.

Les loueurs, bien entendu, demandaient purement et simplement que le sieur Perreau fût privé de tout privilège.

« Sans cesse, écrivaient-ils, les privilégiés nous « prennent en contravention, la fraude ne se pré- « sume point, et toujours la présomption de fraude « est contre nous. A tort ou à raison nous som- « mes par provision condamnés, saisis et ruinés « sans être entendus ni défendus; nous n'avons « ni le temps ni le moyen de nous défendre. Les « privilèges exclusifs sont la cause de notre infor- « tune, et notre infortune fait que le public quoi- « qu'en payant beaucoup est très mal servi.

« Pour comble de malheur, les plaintes du pu- « blic frappent sur nous, sans faire attention aux « causes du mauvais état de nos cochers de nos « chevaux et de nos voitures. L'on traite comme « un vice les effets de notre misère. L'on regarde « comme de l'insolence nos gémissements et les « élans de notre désespoir.

« Quel sort est le nôtre! de quelque côté que « nous nous tournions, nous sommes les victimes « et de ceux que nous payons pour avoir le droit « de travailler et de ceux qui nous payent pour « les servir. »

. . . . . .

Puis, après un court exposé de la situation antérieure, ils montraient comment elle s'était modifiée, les loueurs payant le double qu'autrefois.

« Le sieur Perreau, continuaient-ils, sous pré- « texte que le service ne se faisait pas bien, et « promettant de le faire mieux, sollicita et obtint « en 1779, par Lettres Patentes enregistrées au « Parlement, le privilège exclusif des carrosses « de place et celui des voitures et Messageries « des environs de Paris, pour le terme de trente « années, moyennant cinq millions cinq cent

« mille livres remboursables à l'expiration du « Privilège, et à la charge de payer à l'hôpital « quinze mille livres au lieu de dix, dont était tenu « son prédécesseur. Notre misère devant aug- « menter par ce traité, il était naturel d'augmenter « aussi le droit de l'hôpital à raison de la part « que nous y prenons. »

Enfin, ils terminaient en s'adressant au public :

« Notre cause est la vôtre, disaient-ils. Nous « vous appartenons. Nous sommes vos cochers et « vos postillons, nos chevaux et nos voitures sont « les vôtres, procurez-nous les moyens de les en- « tretenir en nous délivrant des privilèges exclu- « sifs. »

Quant aux cochers s'ils demandaient aussi l'abolition du privilège ils réclamaient surtout l'établissement d'un règlement assurant leur position. Je passe sur la proposition de porter une médaille, sur celles concernant les numéros des voitures, la Caisse de secours et de retraite pour les malades et les vieillards, les veuves et les orphelins et j'arrive à la grave question du salaire.

Le public s'entendait alors d'ordinaire avec le loueur, mais parfois cependant avec le cocher qui devait rapporter en entier à son maître, la somme reçue, ne prélevant sur elle que le prix nécessaire à sa nourriture. Dans le mémoire adressé à l'Assemblée Nationale, les cochers demandent à ce propos qu'il leur soit payé par les loueurs la somme journalière de vingt sols, et, en outre, qu'il leur soit permis de prélever sur le montant des recettes, la somme ci-dessous pour frais divers et nourriture :

Frais divers. — Pansement de quatre chevaux, somme donnée aux palefreniers, six sols; graissage, huit sols; nourriture des chevaux, une livre huit sols.

Nourriture du cocher « à moindre frais », — déjeuner, treize sols; dîner, dix-sept sols; souper, treize sols. Ce qui fait un total de quatre livres six sols.

Cette seconde pétition, avait été rédigée au nom des cochers de place par « François Guillemain de Lœuvre, cocher de place, demeurant chez M. Dion, marchand de vins, au coin du passage des Jacobins et de la place Saint-Michel.

JEAN COLLINE.

Dans la famille, l'homme est seul sans être seul, il est à lui-même sans être enfermé en lui-même, il voit et il entend la vie autour de soi, sans sacrifier sa propre vie. Le chez soi a une puissance singulière d'apaisement et d'anoblissement : c'est un je ne sais quoi d'absolu au sein de la fugitive dissipation des choses extérieures; c'est la substance de la vie, dont les accidents extérieurs ne sont que la surface. Ce fond lui-même est, hélas! bien peu solide, il fuit comme le reste. Mais, dans le flot universel qui nous emporte, la vie domestique, la famille, est comme la barque qui coule sur l'eau avec nous, mais qui nous accompagne, nous soutient et nous conduit. Sans doute il arrive quelquefois que la barque périt avant nous ou ne nous laisse que quelques débris; mais tant qu'elle dure, elle nous donne l'illusion d'un sol immobile, sur les flots mobiles. De là, les profondes attaches de la famille pour ceux qui voudraient trouver quelque part le roc et la terre ferme au milieu des sables mouvants qui nous entourent et nous emportent.

P. JANET.

LA TORPILLE SIMS-EDISON

Tout le monde connaît, au moins par ouï-dire, ce formidable engin de destruction qui s'appelle la torpille sous-marine, et ses terribles effets. On n'a pas oublié en France l'héroïsme de nos vaillants marins qui, dans la nuit du 5 février 1884, pendant la glorieuse campagne du Tonkin, allèrent sur les deux canots à vapeur du *Bayard*, armés en porte-torpilles, faire sauter la frégate chinoise *Yu-Yen*, mouillée dans la rade de *Sheïpoo*. Enfin, tout récemment le combat naval de la baie de Caldera, où l'*Almirante Lynch* a coulé au moyen d'une torpille son adversaire le *Blanco Encalada*, a de nouveau appelé l'attention sur ce redoutable moyen d'attaque et de défense, et donne un intérêt plus grand et tout d'actualité aux expériences faites aux chantiers de Graville, au Havre, le 2 mai dernier. On expérimentait pour la première fois en France, une torpille *dirigeable* du système Sims-Edison.

Cette torpille, inventée par un américain M. W. Scott Sims et dont les appareils électriques de propulsion et de direction ont été établis par Edison, se compose de deux parties :

1° Un flotteur, en cuivre laminé de deux millimètres d'épaisseur, rempli de matières cotonneuses qui lui permettent de se maintenir à la surface de l'eau, même lorsqu'il est criblé de trous. Ce flotteur est en outre surmonté près de chacune de ses extrémités d'une tige portant, le jour une boule, et, la nuit un fanal visible seulement de l'opérateur et qui lui sert à suivre et régler la marche et les évolutions de l'appareil.

2° La torpille proprement dite, longue de 8 m. 53 et d'un diamètre de 53 centimètres, construite en cuivre laminé, comme le flotteur, et maintenue au-dessous de lui et dans son plan par deux entretoises d'acier.

Cette torpille, ainsi que l'indique la figure, est divisée, en quatre compartiments étanches. Le premier contient l'explosif dont la charge peut s'élever à 226 kilogrammes; le deuxième est vide; le troisième renferme le câble qui, relié par une de ses extrémités à terre aux appareils producteurs d'électricité et par l'autre aux appareils moteur et directeur, situés dans le quatrième compartiment, leur transmet le courant qui les fait agir. Ce câble est enroulé dans une bobine creuse

qui lui permet de se dérouler sans faire de nœud. Il sort du compartiment par sa partie inférieure et est dirigé par un conduit métallique, formant quille, au delà du propulseur dans lequel il ne peut s'engager.

Le propulseur est une hélice de 75 centimètres de diamètre placée à l'arrière ; ses révolutions, au nombre de 750 à 800 par minute, impriment à l'appareil une vitesse moyenne de 20 nœuds. Enfin un gouvernail vertical situé à la partie supérieure de la torpille, c'est-à-dire entre celle-ci et le flotteur et un peu sur l'avant de l'hélice, complète le système.

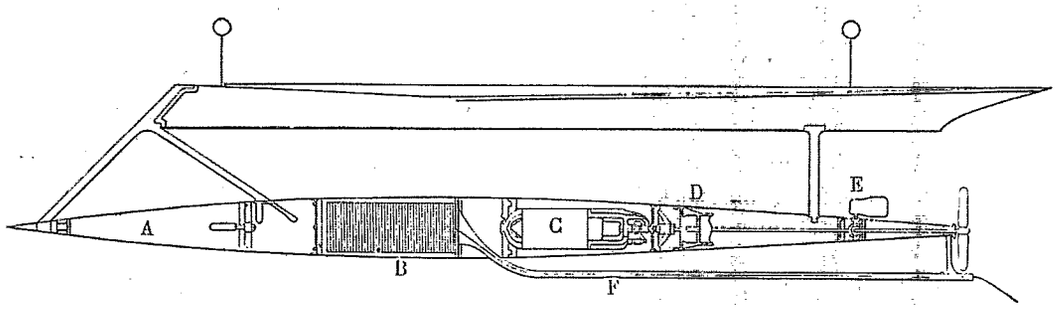

Section longitudinale d'une torpille Sims-Édison. — Échelle de 0,0123 pour 1 mètre.
A. Chambre contenant l'explosif — B. Câble se dévidant en F. — C. Moteur. — D. Commande électrique de la barre. E. Gouvernail.

L'ensemble de l'appareil pèse 1,359 kilog.

La déflagration de l'explosif contenu dans le premier compartiment est produite par l'électricité.

L'installation à terre se compose d'une machine à vapeur actionnant les dynamos qui produisent l'électricité nécessaire et d'un observatoire d'où l'on manœuvre le manipulateur qui règle la marche, l'évolution et la mise à feu.

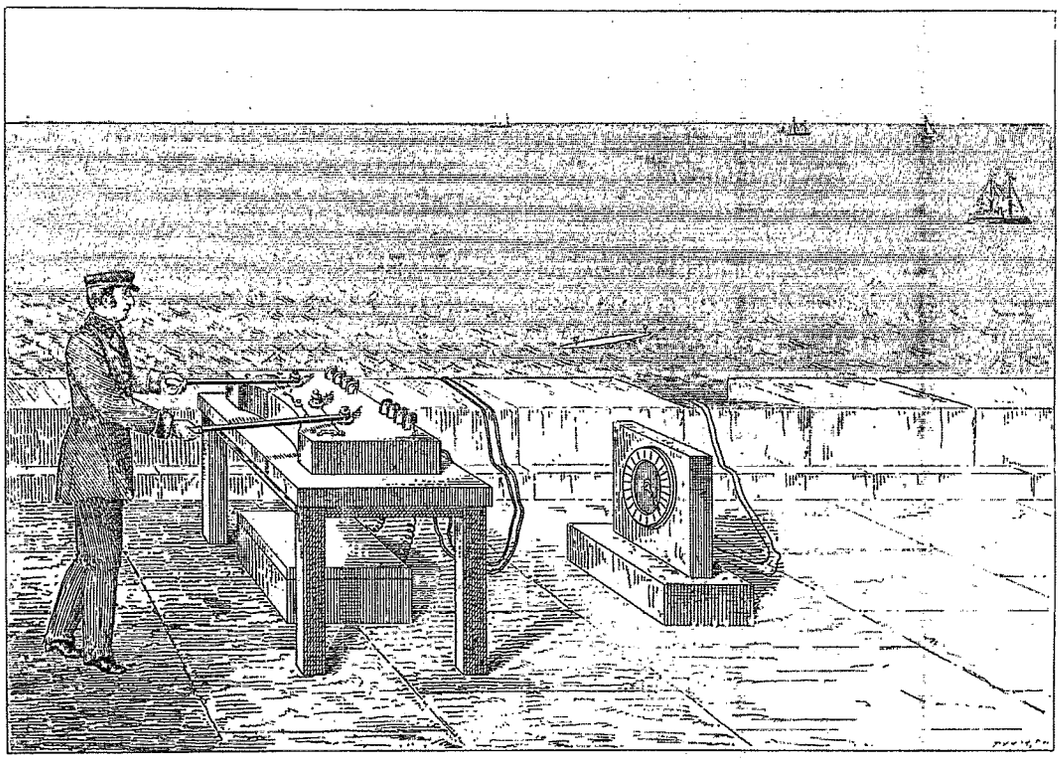

Manœuvre de la torpille Sims-Édison au moyen de l'appareil placé à terre.

Malgré les mauvaises conditions du lieu et quelques incidents qui paraissent dus à des causes étrangères à l'appareil, les expériences ont semblé satisfaire les officiers et savants réunis à Graville, et, suivant leur opinion, la torpille Sims Edison pourrait être appelée à rendre des services pour la défense des passes de certains ports.

C'est à ce titre que nous avons cru devoir la signaler à nos lecteurs en espérant que d'ici longtemps nous ne nous trouverons pas dans la triste nécessité d'avoir recours à ces redoutables machines et qu'elles resteront le plus longtemps possible dans le domaine expérimental.

S. D.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 13.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

LES TITRES DE FAMILLE

Le tableau de Ribot, « Les Titres de Famille », passe à juste raison pour une des œuvres les plus puissantes du maître. Une femme âgée représentée à mi-corps est assise, tenant de la main droite un parchemin replié qu'elle lit; sa main gauche presse d'autres manuscrits blancs et jaunes, déposés sur une table dont on distingue l'angle. Un corsage gris l'habille; sous le capuchon fait d'un épais tissu de laine noire, la tête apparaît, fortement éclairée, presque de profil. Nous avons tenu à donner la description de ce tableau pour qu'on puisse se rendre compte de la maîtrise

LES TITRES DE FAMILLE. — Tableau de Ribot. — Gravure de Clément Bellenger exposée cette année au Salon du Champ-de-Mars.

avec laquelle Clément Bellenger a gravé cette œuvre magistrale. La tâche n'était pas facile car, Th. Ribot occupe dans l'école française un rang particulier où l'a placé son talent rare : c'est le seul peintre français de la descendance des Hals, des Rembrandt et des Ribeira; sa manière est si personnelle que tous ceux qui ont voulu, soit le copier, soit le graver, ont perdu dans ces reproductions l'intensité de relief qui font de ce maître incomparable une des gloires de l'école française.

Nous n'avons pas à raconter ici la carrière de l'admirable artiste qui est resté toute sa vie en dehors des coteries et des compétitions des écoles. Maintenant que les admirateurs lui sont venus l'orgueil n'est pas en lui plus qu'aux âpres jours de la lutte, et il continue à vivre dans sa solitude laborieuse de Colombes. Peu d'artistes ont suivi leur voie avec autant de sérénité, et tout ensemble d'acharnement, que Ribot. Le maître s'est toujours tenu à l'écart. De très bonne heure, il s'est fixé dans les environs de Paris, à la fois par dignité et par crainte de la foule. Il habitait Argenteuil avant la guerre; il dut se livrer pour subvenir aux besoins de la vie matérielle, aux besognes les plus

ingrates; il se fit artisan, peignant du matin au soir chez un marchand de glaces, des cadres à marges violettes semées d'oiseaux couleur de bronze et ne se rattachant, que sa journée finie, le crayon à la main, à ses ambitions d'artiste. Le public, heureusement, rend maintenant toute justice à son grand et vigoureux talent.

HEYSSEL.

LA MÉNAGERIE

AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Suite. — Voyez page 158.

GALERIE DES ANIMAUX FÉROCES

La galerie des animaux féroces fut commencée en 1818 et terminée en 1821. Elle se compose de vingt et une loges pourvues de grilles doubles, de manière que les animaux puissent être exposés au dehors ou rentrés à l'intérieur; sur les côtés se trouvent deux pavillons formant ailes et destinés aux petits carnassiers. Cette construction est moins défectueuse que la précédente, mais elle tombe en ruine, de plus les fauves ne peuvent jamais sortir, ils restent confinés dans d'étroits cachots et ne tardent pas y dépérir.

Dans les jardins zoologiques de Londres, de Berlin, d'Anvers, etc., de vastes cages comparables à des volières garnies de fortes grilles permettent de laisser séjourner au dehors les lions, les tigres, les panthères et d'autres félins. Ces animaux groupés sur des rochers forment souvent de superbes tableaux; ils peuvent aussi déployer leurs forces en courant et bondissant d'un côté à l'autre de leur prison, et cet exercice leur est si salutaire qu'ils ne paraissent pas souffrir de la captivité; ils se reproduisent fréquemment et les mères prennent soin de leurs petits, ce qui n'est jamais arrivé à la ménagerie du Muséum.

A Londres, le bâtiment des Lions a coûté 300,000 fr. A Berlin les dépenses se sont élevées à 400,000 fr.

Il ne serait pas impossible de se servir du bâtiment actuel en élargissant la partie destinée au public et en établissant à l'extérieur trois grandes cages, la plus vaste au milieu de la galerie et les deux autres sur les ailes. On pourrait ainsi beaucoup améliorer l'installation des grands félins.

FOSSES AUX OURS

Les fosses aux ours, creusées en 1805, ont rapidement acquis une popularité qui ne s'est pas démentie; elles sont cependant fort mal combinées et le service y est dangereux et parfois impossible. Elles sont au nombre de trois et se commandent les unes les autres de telle sorte que, pour arriver dans la dernière, il faut traverser les deux premières, et il suffit que les occupants refusent de se laisser enfermer dans les loges grillées qui y sont disposées pour que les gardiens soient dans l'impossibilité de faire les nettoyages. En 1880, un ours blanc qui habitait la fosse d'entrée, la seule munie d'un bassin, resta plus de six mois sans vouloir se laisser emprisonner, et, pour arriver aux fosses voisines, les gardiens durent descendre au moyen d'une échelle. En 1887, les ours bruns, à leur tour, ne voulurent pas quitter leur fosse et celle-ci devint bientôt un véritable cloaque répandant une odeur infecte. Les gardiens se décidèrent alors à s'y introduire quand même, mais l'un d'eux fut blessé grièvement par l'ours qui le saisit à plein corps et lui fit une profonde morsure.

Une réfection de ces fosses s'impose donc et il serait nécessaire d'établir un couloir latéral desservant séparément chacune d'elles et surtout d'établir entre elles des trappes permettant d'ouvrir aux animaux sans entrer avec eux; le pavage devrait être entièrement refait ainsi que le bassin des ours blancs que les fortes gelées ont fissuré de toutes parts.

BATIMENT DES SINGES

La singerie a été terminée en 1836; elle offre extérieurement un assez bel aspect dû à une grande cage circulaire et grillagée, soutenue par d'élégantes colonnettes, qui cache entièrement le bâtiment. Celui-ci désigné souvent sous le nom de *Palais des singes* mériterait plutôt celui d'*Hôpital* car il réunit les plus mauvaises conditions hygiéniques. Les animaux qui y habitent ont surtout besoin d'air, de lumière et de soleil, or ils sont là enfermés dans une cage obscure et végètent dans une atmosphère profondément viciée. La phtisie y règne en permanence et il est impossible de conserver dans ces conditions les singes délicats; après quelques semaines de séjour dans ce logis malsain, ils deviennent tristes, malades, et ne tardent pas à succomber. Les seuls qui résistent appartiennent à des espèces robustes et par là même beaucoup moins rares.

Il serait particulièrement intéressant d'étudier les singes anthropomorphes (gorille, chimpanzé, orang-outang), au point de vue de leurs instincts, de leur intelligence, de leur perfectibilité. Je l'ai tenté à plusieurs reprises, mais tous ceux que j'ai pu me procurer sont morts au bout de quatre ou cinq mois et le plus vigoureux n'a résisté que dix mois. Aussi je considère qu'il est maintenant inutile de dépenser des sommes assez fortes pour amener ces animaux qui ne font qu'un court séjour à la ménagerie et y sont constamment malades.

A Londres, les singes habitent une grande serre contenant de nombreuses plantes dont la respiration purifie l'air. Aussi vivent-ils là fort longtemps et une espèce de chimpanzé peu connue, le *troglodytes calvus*, s'y maintient en bonne santé depuis neuf années.

Je proposerai donc : de conserver toute la partie de la singerie qui borde la grande cage circulaire et où sont disposées les loges, d'abattre le mur tourné au nord et de le reculer de plusieurs mètres en y ménageant de larges fenêtres; de

vitrer, en-dessus, d'une manière complète la galerie intérieure ; celle-ci serait alors assez vaste pour recevoir le public sans qu'il puisse s'approcher trop des grilles. Enfin, d'élever aussi une légère construction vitrée pour l'installation des singes anthropomorphes.

CABANES DES HERBIVORES ET DES AUTRUCHES

Il n'existe pour les antilopes, pour les cerfs, pour les autres ruminants exotiques ou pour les grands oiseaux coureurs, aucun bâtiment chauffé ; ils sont placés dans des parcs et n'ont pour abri que des cabanes à parois peu épaisses et de dimensions exiguës. Pendant l'été cette organisation est excellente, elle suffit même pendant l'hiver à beaucoup d'espèces robustes ; mais quand le froid est rigoureux, l'air intérieur de ces cabanes est bientôt en équilibre, ou peu s'en faut, avec l'air extérieur et les animaux délicats pâtissent cruellement. L'eau des abreuvoirs s'y congèle et il faut que les gardiens apportent à boire à leurs pensionnaires, plusieurs fois par jour, ce qui complique le service déjà surchargé de ces employés. Il en résulte, pendant les hivers froids ou prolongés, une mortalité déplorable surtout parmi les ruminants les plus rares et les plus précieux. Le mois de décembre 1879 et le mois de janvier 1880 avaient fait déjà beaucoup de victimes, mais les froids de cette année ont eu des conséquences fatales et même tout à fait inattendues, car ils ont amené la mort de plusieurs animaux qui, jusqu'ici, avaient bien résisté à notre climat et qui se reproduisaient régulièrement depuis plusieurs années. Je citerai, entre autres, une famille de belles antilopes de la taille d'un petit cheval, les kobs ou antilopes onctueuses du Sénégal qui provenaient toutes d'une paire offerte, en 1878, par le général Brière de l'Isle : quatre de ces animaux, représentant chacun une valeur de 2,500 francs, sont morts successivement tués par le froid.

Une antilope beisa d'Abyssinie, d'un prix égal, des antilopes et des cerfs de l'Inde ont subi le même sort. Un zèbre de Burchell originaire du cap de Bonne-Espérance n'a pas résisté aux longues gelées et sa perte peut être évaluée à 2,500 francs...

Les grands oiseaux habitaient autrefois une vaste cabane circulaire désignée sous le nom de *Rotonde égyptienne* et située à peu de distance de la faisanderie. Les murs en étaient très épais, un appareil de chauffage y était établi et les habitants y passaient sans accident les temps de gelée ; les autruches d'Afrique et les nandous s'y sont même reproduits. Vers 1860, cette cabane a été détruite pour laisser passer la petite rivière, elle devait être reconstruite ailleurs, mais aucune suite n'a été donnée à ce projet et il est impossible actuellement de conserver ces oiseaux si remarquables. La ménagerie a reçu depuis cette époque vingt autruches de différentes provenances, soit du Sénégal, soit du cap de Bonne-Espérance, soit d'Algérie et deux seulement ont vécu onze mois, toutes les autres sont mortes après moins de six mois de captivité.

RETRAITE D'HIVER

Les professeurs-administrateurs se préoccupent depuis bien longtemps de cette fâcheuse situation et ils ont réclamé à plusieurs reprises la construction d'une retraite d'hiver. Depuis 1879, cette demande est répétée dans les rapports annuels publiés par le Muséum, mais rien encore n'a été fait pour remédier à un état de choses si défectueux, et cependant le terrain nécessaire à la nouvelle construction est disponible, il est placé en bordure de la rue Cuvier, entre le laboratoire de pathologie comparée et le quai. Il forme une partie de l'ancienne école des Poiriers et il serait suffisant pour édifier un bâtiment où les animaux trouveraient un abri contre le froid. La mortalité serait ainsi diminuée et des économies notables en seraient la conséquence. Les indications nécessaires à cette construction ont été fournies à l'architecte du gouvernement par le professeur chargé de la ménagerie.

FAUCONNERIE

Ce bâtiment date de 1825, il n'a subi depuis cette époque aucune modification, aussi est-il dans un état de délabrement dont il est difficile de se faire une idée. Il se compose d'une galerie divisée, par des cloisons, en compartiments peu profonds fermés en avant par un grand grillage et il ne possède aucun moyen de chauffage. Les grands rapaces ne peuvent jamais y déployer leurs ailes, et tous ces oiseaux avides d'air et de lumière sont constamment relégués au fond d'une sorte d'armoire obscure ; leur plumage, que la pluie ne lave jamais, ne peut avoir la netteté qui constitue l'une des beautés des oiseaux sauvages et ils sont toujours couverts d'une foule de parasites. Pendant l'hiver, rien n'étant prévu pour les loger, il faut les emprisonner dans un grenier obscur situé sous les combles de la grande Rotonde où personne ne peut les voir et où les soins à leur donner sont très difficiles. Je proposerai de démolir complètement l'ancienne fauconnerie qui ne peut être utilisée et de la remplacer par de grandes volières cintrées ayant un abri en arrière.

Les rapaces, placés dans ces conditions et perchés sur des rochers ou sur de gros troncs d'arbre et se détachant sur le ciel, seraient d'un effet magnifique.

(*A suivre.*)

MILNE-EDWARDS,
Professeur au Muséum.

THÉODORE DECK

Il était parti de son pays natal comme simple ouvrier, il est mort comme directeur de la manufacture nationale de Sèvres.

Nous allons le suivre dans le chemin parcouru.

Th. Deck est né à Guebwiller (Haut-Rhin) en 1823; d'abord il eut l'idée de se faire sculpteur, mais ses parents n'étaient pas riches et, faute de 2,000 francs demandés par le statuaire strasbourgeois Friedrich pour l'éducation de l'élève, Deck entra en apprentissage dans la fabrique de poêles de Hügelin fondée à Strasbourg vers 1625 et qui existe encore. Il était à bonne école; au bout de deux ans il met sac au dos, et part avec un compagnon serrurier. Il fait le tour de l'Allemagne: de Strasbourg à Graëtz en Styrie, de là à Hambourg en passant par Pesth et Vienne, il chemine, triste ou joyeux selon que l'ouvrage donne moins ou plus, gagnant quelquefois deux francs par jour à réparer des poêles de faïence, mais toujours courageux et solide. A Vienne, il est embauché par un fabricant qui l'avait remarqué en Styrie et, dans l'atelier de cet homme intelligent dont je regrette de ne pouvoir citer le nom, il fait des poêles pour les demeures de l'empereur d'Autriche. Mais Paris l'attire, il y arrive en 1847 et entre dans la maison Vogt, rue de la Roquette; quelques mois après éclate la Révolution, l'ouvrage manque, il va aux ateliers nationaux, mais après les journées de juin il retourne en Alsace. De retour à Paris en 1851, il est pendant quatre ans contremaître chez M. Dumas, rue Fontaine-au-Roi; enfin, il peut se dégager et s'établir à son compte rue Saint-Jacques, fort modestement. Il fabrique des pièces d'amateur aussitôt appréciées, gagne quelque argent, songe à s'agrandir et en fin de compte installe ses ateliers passage des Favorites qu'il serait juste de nommer passage Deck, en attendant qu'une rue plus importante du quartier de Vaugirard puisse recevoir son nom.

Théodore Deck.

Sa réputation grandit de jour en jour; en 1874 le gouvernement l'appelle dans ses conseils en le nommant membre de la commission permanente de la manufacture nationale de Sèvres; il est fait chevalier puis officier de la Légion d'honneur, et en 1887 il est placé à la tête de notre grande manufacture de porcelaine, sans l'avoir demandé et par l'intermédiaire de M. Spuller, alors ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts; le simple soldat est mort maréchal de France.

Il n'a eu besoin, ni d'intrigues, ni de protection; il est arrivé au point culminant, seul, par la force de son mérite, de son courage et de sa persévérance; simple de mœurs, il n'a jamais ambitionné le gain, il ne se doutait pas des affaires et du commerce, il vivait dans l'unique amour de la céramique, loin du monde, rêvant et cherchant toujours; l'émail était sa divinité et s'il avait vécu aux temps fameux de la Chine, il eût été le grand prêtre d'un de ces temples que les Chinois élevaient au génie de la porcelaine.

Si je ne puis passer en revue tous les travaux successifs de Deck, il m'est possible d'indiquer cependant les étapes essentielles de sa carrière de céramiste et d'artiste. Il commence par étudier en homme pratique tous les genres de faïences; la Perse ancienne le séduit par-dessus tout, il en entreprend la conquête et retrouve le bleu turquoise, aujourd'hui justement appelé le bleu Deck; la couleur est pure, limpide, brillante, c'est une pierre précieuse; elle ombre par accumulation, elle gagne en éclat à la lumière artificielle alors que tant d'autres bleus s'assombrissent; la pièce revêtue du bleu de Deck n'a besoin ni de décor, ni de garniture métallique, son émail lui suffit pour charmer le regard et le captiver; avec non moins de succès il produit d'autres émaux ayant les mêmes qualités de transparence et d'éclat.

Au retour d'un voyage à Venise ou il avait été frappé par les mosaïques de l'église de Saint-Marc, Deck s'applique à la fabrication de ces plats à fond d'or qui se révélèrent à l'Exposition de 1878; l'or est d'un emploi ingrat dans les fonds, à cause de sa force d'absorption; il neutralise ou noircit les couleurs voisines et c'est un travail très difficile que d'associer les tons pour les maintenir à leurs hauteurs relatives; le maître réussit pleinement, ses plats d'or sont des merveilles de goût et d'harmonie; on ne peut que regretter qu'ils soient si rares, car leur place est marquée dans les musées et les collections céramiques.

Ces fabrications délicates n'empêchent pas Deck

de produire de grands revêtements décoratifs; ses carreaux de faïence destinés à l'architecture sont traités avec franchise et ampleur, comme il convient à la décoration murale.

Mais la faïence bientôt ne lui suffit plus; il s'attaque à la porcelaine et, après bien des recherches et beaucoup d'argent envolé en fumée, il produit des flambés et des céladons comme les Chinois ne savent plus en faire depuis longtemps.

Le flambé a été primitivement l'effet d'une

Grand panneau décoratif en faïence de 2 mètres sur 1m,40, décor Renaissance, fond turquoise. Composé et exécuté par Th. Deck. — Le médaillon central, représentant la Musique, figure peinte sur fond or, a été composé et exécuté par Raphaël Collin.

cuisson défectueuse; un ouvrier chinois avait à faire du rouge, il dirige mal son feu, et, au lieu de sortir rouge du four, la pièce arrive avec des tons d'agate en violet, bleu, vert, jaune, coulés comme une lave; la transmutation de l'émail donna des aspects tellement étranges que l'erreur fut vite pardonnée et qu'on se mit à rechercher les moyens de faire des flambés à volonté. Les Chinois y arrivèrent, puis ils perdirent insensiblement les vrais procédés; Deck les retrouva et, le premier en Europe, il produisit des flambés aussi éclatants et aussi vibrants que

ceux que les Chinois, très amateurs de leurs anciennes porcelaines, conservent avec soin sur leurs étagères.

Un autre émail tentait l'esprit de Deck, c'est le céladon dont les Chinois ont fait et font encore un si grand usage ; plus le céladon se rapproche du jade, dont en réalité il n'est qu'une imitation, plus il est estimé ; il le faut fluide, doux, transparent, semblable à l'huile figée ; le céladon moderne était sec et se présentait à l'œil comme une toile cirée. Deck se mit à l'œuvre et cette fois encore il vainquit les Chinois.

Cependant la porcelaine n'a tenu qu'une place secondaire dans ses ateliers, non comme valeur d'art bien entendu, mais comme fabrication ; il le regrettait vivement, mais il ne pouvait mener de front les deux productions et, en fait, il était faïencier avant tout. Il eut néanmoins une influence déterminante sur les travaux de Sèvres, par son action comme membre de la Commission de perfectionnement de la manufacture et plus tard comme directeur.

Dès 1875, il formule comme il suit son opinion :

« Les fonds de couleur sur lesquels on décore les porcelaines à Sèvres sont généralement lourds, froids de ton, sans transparence ni profondeur ; les décorations de ces fonds, au moyen de pâtes colorées, produisent par leur modelé dans les parties minces des effets qui ne sont pas sans charme ; mais ce charme tient plus à la délicatesse de l'exécution qu'à la beauté réelle des couleurs qui est l'objectif de la céramique. Afin de remédier à ces inconvénients, il faudrait appliquer les pâtes et les émaux colorés en relief sur des fonds transparents ; pour ces sortes d'émaux colorés, on pourrait créer des vases d'un ordre spécial, avec des ornements gravés en reliefs légers, de façon que les parties les plus creuses, recevant une plus grande épaisseur d'émail, feraient apparaître très douce l'ornementation. La sculpture en haut relief trouverait aussi dans ce genre de vases une heureuse application ; quelques touches de couleur ou d'or, selon le sujet, suffiraient souvent à toute sa décoration. On pourrait aussi graver directement dans la pâte des ornements dont on voudrait décorer ces vases, tout en donnant libre cours à la fantaisie ; l'artiste aurait autant d'originaux, tout en diminuant, dans un grand nombre de cas les frais de modèle.

« Les vases blancs sont difficiles à décorer. Sèvres pourrait les recouvrir d'un émail teinté en vert gris, bleu ou jaune très léger ; le blanc est brutal et sans profondeur, il détruit la décoration, le fond teinté au contraire est riche et harmonieux et offre des ressources variées à l'artiste décorateur.

« Les couleurs en usage à la manufacture sont en trop grand nombre, il faut en diminuer les tons et les nuances.

« Les Chinois possèdent des couleurs de demi-grand feu applicables sur une porcelaine déjà cuite au grand feu. Il faut que Sèvres fasse de même et trouve une porcelaine propre à être décorée par des couleurs de fond demi-grand feu. Il y aura là des travaux nouveaux d'un grand intérêt tant pour la technique que pour l'art.

« Enfin Sèvres pourrait rechercher les flambés chinois. »

Les deux derniers problèmes furent résolus à la manufacture sous la direction de M. Lauth ; on créa une pâte spéciale qui reçut le nom de *Porcelaine nouvelle* et on réussit à produire les flambés.

Lorsque Deck prit la direction de la manufacture, il ne trouva aucune pâte assez plastique et assez maniable pour le travail en reliefs légers et en hauts reliefs qu'il avait réclamé, il la chercha, la composa et lui donna la qualification de *Grosse porcelaine*.

Deck reprit également la pâte tendre qui avait au début de la manufacture fait la gloire de la maison. Dès 1804 cette fabrication avait été interrompue ; diverses tentatives furent essayées depuis, aucune ne donna une fabrication courante. Deck composa une pâte tendre nouvelle, supérieure à l'ancienne ; son façonnage et sa cuisson permettent de grandes pièces et avec les colorations tendres et pures du dix-huitième siècle.

La maladie a interrompu trop tôt les travaux de l'illustre céramiste.

Sans rival, le premier de son temps, nul ne le conteste, il a régénéré la faïence qui se traînait péniblement dans les sentiers battus ; il a indiqué une voie nouvelle à la porcelaine ; plus généreux que Bernard Palissy qui a toujours caché ses procédés et même fourni des formules volontairement erronées, Deck a écrit un livre où il a appris à ses contemporains tout ce que lui-même avait appris en quarante ans d'observations et de labeurs ininterrompus (1).

Jadis lorsque le soldat tombait sur le champ de bataille, ses camarades l'ensevelissaient avec les armes qu'il avait porté avec honneur ; des mains pieuses ont déposé dans le cercueil de Deck quelques pièces de ses faïences préférées. Il me semble que lui-même avait exprimé ce désir, il a voulu dormir de l'éternel sommeil ayant à ses côtés ces émaux qui ont été la noble passion de son existence.

GERSPACH.

(1) *La Faïence* par Deck. Paris 1887.

L'APADANA DE SUSE

RESTITUTION DU PALAIS D'ARTAXERXÈS AU MUSÉE DU LOUVRE

PAR M. ET Mme DIEULAFOY

C'était grande affaire jadis et grand péril qu'un voyage en Orient : des mois de bateau, des mois de caravane, l'attaque des bandits, les exactions

des chefs de tribus ou des gouverneurs musulmans, puis quand on avait bien peiné et qu'on était arrivé sur un site antique, une course hâtive à travers les ruines, au milieu des clameurs de la population moderne. Cinq minutes suffisent aujourd'hui pour aller dans l'empire perse d'autrefois. Vous quittez Paris sur la place Saint-Germain-l'Auxerrois, par la porte du Louvre, vous tournez à droite, vous passez entre deux taureaux gigantesques à tête humaine et c'est déjà l'Assyrie; vous montez une quarantaine de marches, vous traversez un palier, vous franchissez un couloir et vous voilà en Susiane, chez le grand roi Artaxerxès, au cinquième siècle avant Jésus-Christ.

*

La Susiane fut civilisée très tôt par des peuples dont nous ne connaissons pas encore exactement l'histoire. Ses plaines basses, arrosées par des affluents du Tigre et du golfe Persique, étaient d'une fertilité et d'une richesse merveilleuses. Ses parties hautes, échelonnées sur le versant des montagnes qui bordent le plateau de l'Iran nourrissaient des populations hardies et vigoureuses, toujours prêtes pour la guerre et pour la conquête. La Susiane lutta près de trois mille ans contre les nations qui habitaient la Mésopotamie, Babyloniens, Assyriens, Chaldéens : souvent victorieuse, souvent vaincue, elle succomba, vers 640, sous les coups du grand conquérant Ninivite Assourbanipal et tomba presque aussitôt entre les mains d'une dynastie persane, qui se rattachait à la grande famille achéménide. Sa capitale, Suse, fut, dès le début, la ville royale de Cyrus et demeura, jusqu'au temps d'Alexandre le Macédonien, la résidence favorite des maîtres de l'empire Perse. Elle n'est plus aujourd'hui qu'un tertre désert, dont les flancs cachent encore les débris de plus d'un palais. L'Anglais Loftus y avait creusé quelques tranchées, sans grand succès, il y a quarante ans bientôt. M. et Mme Dieulafoy l'ont exploré patiemment, pendant deux longues campagnes de fouilles ; tout ce qu'ils y ont trouvé est aujourd'hui déposé au Louvre, et forme un musée qui n'a point son pareil en Europe.

*

Il renferme peu d'objets qu'on puisse faire remonter jusqu'aux premières époques de la civilisation susienne: quelques briques portant des noms rébarbatifs de rois, quelques cylindres fort semblables d'apparence aux cylindres de la Chaldée et de l'Assyrie, quelques fragments de mosaïque émaillée et de sculpture. Cyrus non plus n'a rien laissé à Suse, mais Darius fils d'Hystaspe y avait édifié un palais, incendié sous le règne de Xerxès, le vaincu de Salamine. Artaxerxès Ier le reconstruisit vers l'an 400, et ses successeurs y séjournèrent, puis les rois Séleucides le détruisirent, et la ville empiéta peu à peu sur l'emplacement jusqu'alors réservé aux rois. Ce fut d'abord une ville parthe qui recouvrit de ses maisons les restes des palais achéménides, puis, vers le quatrième siècle après Jésus-Christ, une ville sassanide, puis, dans les premières années de l'hégyre, une ville musulmane disparue vers le temps des Croisades. Depuis lors, le site est resté inhabité et aucun village moderne n'encombre de ses huttes sordides l'espace occupé jadis par la grande cité: dans un coin seulement l'islamisme a pris pied et bâti une mosquée misérable, où l'on montre un des nombreux tombeaux du prophète Daniel. Tant de ruines accumulées ont fini par former une montagne, dont M. et Mme Dieulafoy ont exposé le plan en relief dans la première salle. Dès qu'on y enfonce la pioche, on y découvre, comme dans une montagne réelle, des couches nettement stratifiées, mais d'origine humaine. Il faut traverser en quatre ou cinq mètres trois lits horizontaux de matériaux, correspondant chacun à une ville disparue, avant de venir se heurter au dallage du palais d'Artaxerxès. Quatre mètres plus bas, des amas de pierres et de briques calcinées ou de bois carbonisé annoncent le palais de Darius. Plus bas encore, les décombres écrasés et bouleversés des édifices construits par les vieux rois anciens se révèlent étage à étage. C'est l'entassement des siècles rendu visible par l'entassement des ruines.

*

Sur les murs de la salle, le panorama de Suse se déroule et semble se perdre à l'horizon : une longue file d'*Immortels*, la pique à la main, le carquois au dos, monte la garde comme aux jours du grand roi; des lions se poursuivent sur un reste de frise; une rampe d'escalier mêle aux rinceaux et aux entrelacs de l'art perse les lotus de l'Égypte. Qui n'a vu cent fois et admiré ces merveilles? Tout est excellent dans ces morceaux, le mouvement des lions et leur air farouchement paterne, l'allure grave des soldats, l'expression impassible de leur visage, la fierté et la vigueur de leur port. La couleur répandue sur l'ensemble est d'une intensité et d'une harmonie à laquelle nos céramistes n'atteignent pas encore.

Le grand taureau fantastique, dont voici l'image (fig. 2) n'a pas encore attiré, comme il le méritait, l'attention des artistes. Il est d'origine assyrienne, lui aussi, et une parenté indiscutable le rattache aux taureaux émaillés que Place déterra jadis près de Ninive, dans le palais de Sargon. Ses ailes sont mal proportionnées à sa taille, et ne le soutiendraient pas en l'air s'il voulait s'envoler. Aussi bien n'essaie-t-il pas de s'en servir. Il se contente d'en retrousser la pointe au-dessus de son dos, comme un ornement dont il est fier, et il marche, l'encolure haute, le front baissé, la corne en avant, d'un pas sûr et largement ouvert. On sent, sous le corps de la bête, le dieu qui a conscience de sa nature et de sa puissance irrésistible.

Les colonnes portent la trace de l'influence grecque.

Une base que M. Dieulafoy a rapportée, non sans fatigue, est revêtue de feuillages finement fouillés, où l'on serait presque tenté de reconnaître la main d'un Hellène. Le chapiteau occupe la hauteur entière de la salle (fig. 1). C'est l'invention la plus ingénieuse et la plus personnelle des architectes persans. Le fût de la colonne se continue en un long col, décoré de campanules et de volutes enroulées en sens inverse et disposées par étages. Deux avant-corps de taureaux, mis bout à bout dans le sens des entrecolonnements, couronnent le tout, la tête ramenée sur la poitrine, les jambes repliées sous le ventre. Les cornes de bronze doré qui se recourbaient sur leur front ont été volées dans l'antiquité et rétablies par M. Dieulafoy. Vu de près, l'ensemble paraît être pesant. Cependant, rétablissez par la pensée le fût qui manque et élevez le chapiteau à dix mètres en l'air, l'impression de lourdeur s'atténuera, et vous ne verrez plus que la vigueur et l'originalité du motif.

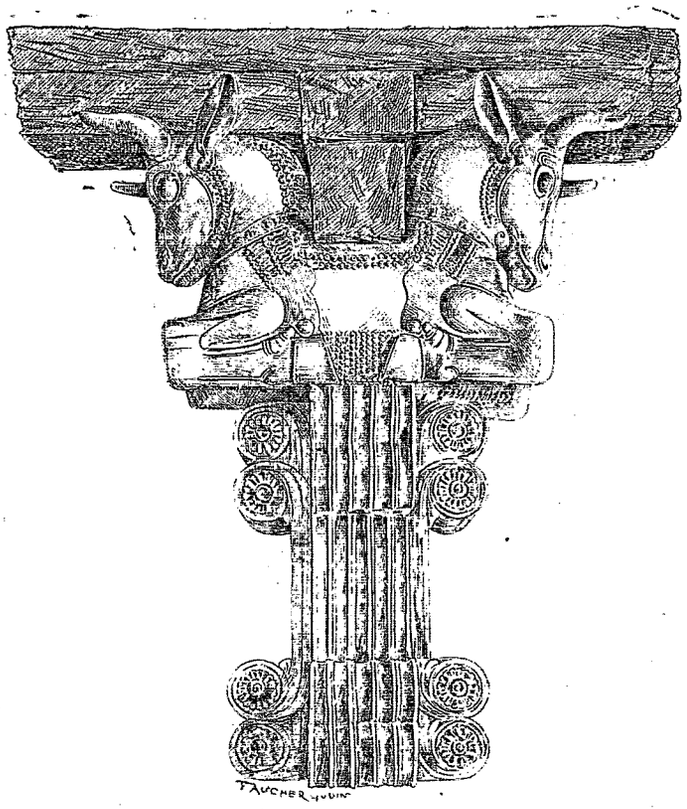

Fig. 1. — Restitution de l'Apadâna de Suse par M. et Mme Dieulafoy. Chapiteau d'une colonne du palais.

Le palais d'Artaxerxès se divisait en quatre quartiers distincts, dont chacun avait sa destination spéciale. C'était d'abord le donjon et le pavillon où le roi logeait, puis le harem, l'habitation des femmes, puis la citadelle et ses arsenaux, enfin les chambres d'audience publique, ce que M. Dieulafoy appelle l'*Apadâna*, et dont il a exposé la restauration dans une des salles de son musée (fig. 3). L'Apadâna de Suse atteignait des dimensions gigantesques, comparables à celles des plus grands édifices de l'Égypte Pharaonique. Il comprenait trois portiques qui, réunis, formaient un rectangle de trois cents sur deux cent cinquante pieds de côté : les mesures de la cour du Louvre ou à peu près. Les colonnes de l'intérieur se dressent à soixante pieds au-dessus du dallage, celles de l'extérieur à cinquante-cinq pieds. Colonnes, encadrements des portes, soubassements étaient en beau marbre gris des montagnes voisines ; le gros de la maçonnerie était en briques crues, revêtues à l'extérieur de moellons de fritte gris et rose, à l'intérieur d'un stuc rouge, sous les colonnades de stuc gris et par partie d'émaux colorés, *Immortels*, taureaux, lions, entrelacs et bouquets de fleurs.

La salle principale, l'*Apadâna* proprement dit, n'était clos de murs que sur trois côtés : il s'ouvrait librement au midi, comme c'est partout l'usage en Perse. D'immenses lambrequins étaient accrochés aux poutres de l'entablement. Des rideaux, montés sur des portants entre les colonnes de la première ligne, arrêtaient le soleil et les regards indiscrets de la foule. Les jours de pompe solennelle, le grand roi venait s'asseoir au fond de la salle, sur le trône doré des Achéménides ; ses eunuques, ses courtisans, ses gardes se rangeaient en silence sur les côtés, chacun au rang que l'étiquette lui assignait.

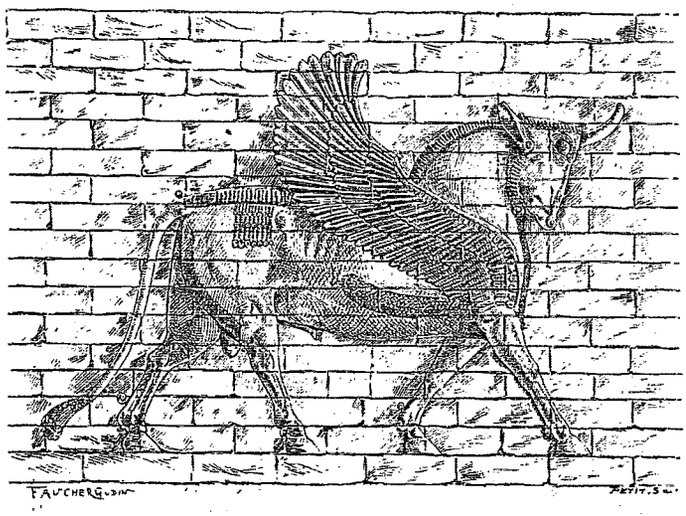

Fig. 2. — Taureau en briques émaillées décorant les murs de l'Apadâna.

Cependant les ambassadeurs étrangers, admis aux honneurs de l'audience, Grecs de Sparte ou de Thèbes, Saces des contrées septentrionales, Indiens du Gange lointain montaient processionnellement les escaliers qui menaient de la ville au palais, portant les présents des-

tinés au maître. Arrivés sur la plateforme, les rideaux de l'apadâna s'ouvraient soudain, et bien loin sous la fuite des colonnes, une figure immobile, chargée d'or et de pourpre leur apparaissait, devant laquelle ils devaient tomber prosternés, la face contre terre. Les hérauts rece-

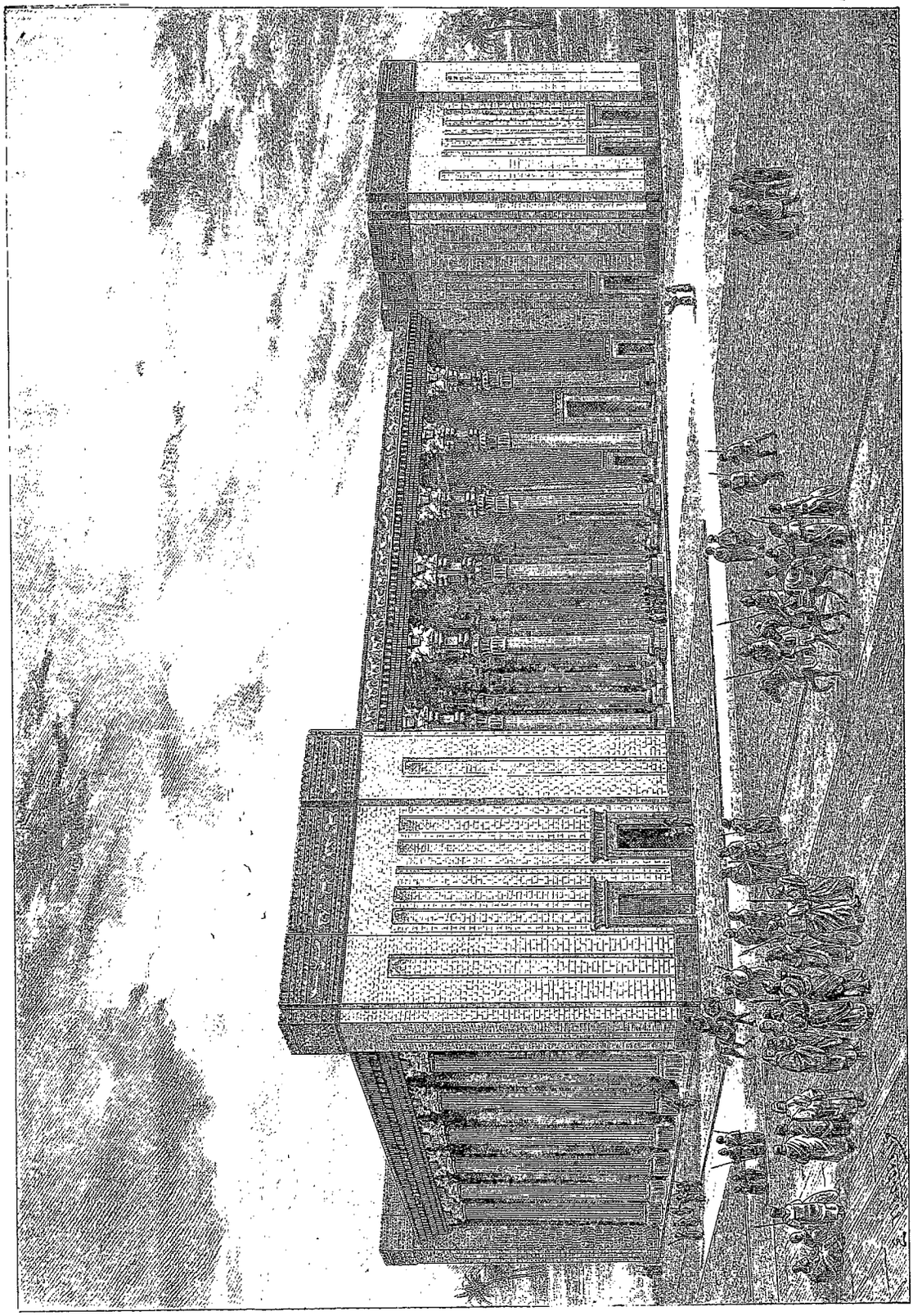

Fig. 3. — Restitution de l'Apadâna de Suse par M. et Mme Dieulafoy. — Vue générale du palais d'Artaxerxès. — Dessin de Matthis.

vaient leurs paroles et leur rapportaient une réponse bienveillante ou hautaine : quand ils se relevaient, les rideaux étaient retombés, la vision souveraine avait disparu, et la garde qui les avait amenés les ramenait, tout éblouis encore du spectacle entrevu.

G. Maspero,
Professeur au Collège de France.

LA MORT DU « RUBIS »

NOUVELLE

Suite. — Voyez page 162.

La réflexion dura même si longtemps que l'officier du port fit savoir un beau jour au vieux pilote, que son côtre occupait une place inutile, et qu'il fallait, dans le délai le plus bref, ou s'en défaire d'une manière ou d'une autre, ou lui chercher gîte ailleurs.

Or, un soir, une heure environ avant le coucher du soleil, Basbris s'en vint dans une embarcation avec quatre anciens, aux bras robustes encore, et, lorsque la mer fut étale, ils prirent le *Rubis* à la remorque, sortirent du port et gagnèrent bientôt Réville, sans trop de peine, aidés par le jusant.

Une fois là, le pilote se hissa à bord et laissa filer l'ancre couverte de rouille, au bout de sa chaîne presque usée, et lorsqu'il fut au seuil de sa maison, le *Rubis*, couché sur le flanc, était bientôt à sec, tant la mer s'en allait vite aspirée par le large, par un temps de sizygie.

Le côtre étant destiné à la démolition, mieux valait que la mer s'en chargeât! Mais, de le voir de jour en jour s'en aller en décrépitude, se coucher à la basse eau, comme un vieux poisson mort, se redresser péniblement avec le flux et virer lourdement au bout de sa chaîne, cela rendait Basbris morose, et, le soir, à l'heure de la soupe, il s'en expliquait avec sa femme et confessait, entre deux écuellées, le peu de courage qu'il avait de laisser mourir ainsi, à petit feu, ce camarade des anciens jours avec lequel, s'il l'eût voulu, il serait allé jusqu'au bout du monde.

Mais voilà : les hommes sont tous des égoïstes, et pour s'épargner le moindre chagrin, ils laisseraient souffrir et gémir, des semaines et des mois entiers, un bateau qui n'en peut mais; tout cela par pusillanimité, et pour s'épargner quelques heures pénibles!

Et, de temps en temps, Basbris répétait :

— Il faudra pourtant bien que ça finisse! Et je serais bien avancé, ma foi, si le pauvre vieux était mis en pièces, par quelque coup de vent d'équinoxe. Qu'est-ce que tu dis de cela toi Suzon?

— Je dis que tu n'es plus qu'un vieux radoteur et sans un sou de volonté. C'est toujours ainsi du reste, quand les hommes vieillissent.

— Connu, connu! reprenait Basbris, on sait bien parbleu! qu'il n'y a que les femmes pour rester raisonnables jusqu'à *vitam æternam*. Mais enfin, Suzon, puisque tu t'y connais si bien, qu'est-ce que tu ferais?

— Ça n'est pas mon affaire; mais se faire quotidiennement du mauvais sang pour une vieille barque qui s'en va de misère, voilà ce que je ne comprends pas, et c'est déjà bien assez de garder sa pitié pour les humains.

Basbris se contentait de hocher la tête d'un air peu convaincu, et le souper terminé, bourrait sa pipe qu'il allumait bruyamment, et, les deux mains dans les poches de sa culotte, faisait les cent pas le long de la dune, les yeux toujours fixés sur le *Rubis*, dont la silhouette encore élégante, grâce à la distance, se détachait à merveille sur le double azur pâlissant de la mer et du ciel.

Et Suzon qui vaquait aux soins du ménage bougonnait suivant son habitude :

— Non, vraiment on n'a pas idée de ça, et bien malin celui qui pourrait lire dans la cervelle d'un homme et savoir ce qu'elle contient de lubies! Un bateau, c'est un bateau, et quand il a fini son temps il n'y a plus rien à en faire! Seulement, au lieu d'être perclus de rhumatismes, comme les vieux patrons, ils ont des trous dans leur carcasse ce qui ne vaut pas mieux.

Elle allait longtemps ainsi, parlant toute seule et ne s'interrompant qu'à la nuit tombante, pour hêler le pilote qui s'attardait sur la dune :

— Voyons, Basbris, à quoi penses-tu donc, et ne sens-tu pas l'air *fraîche* qui va travailler tes jambes? Il faudra donc toujours te surveiller comme un enfant!

— On y va Suzon, on y va; ne te fâche pas, la mère, car si l'air du soir ne vaut rien pour les rhumatismes, la colère ne vaut pas mieux pour les femmes, il y a près de quarante ans aujourd'hui que je t'ai dit cela pour la première fois. Et quoique toute jeunette, Suzon, j'ai remarqué qu'alors tu étais beaucoup moins vive qu'à présent.

— Parbleu, Antoine, tu faisais dans ce temps là tout ce que je voulais.

— Tandis qu'aujourd'hui?...

— Tandis qu'aujourd'hui, tu n'en fais plus qu'à ta tête.

— Elle est plus solide que la tienne, Suzon, reprit en riant le vieux pilote. Sais-tu seulement que notre aîné va venir en permission de quarante-huit heures samedi soir?

— Est-ce que tu me l'as dit, Basbris pour que je le sache?

— Ma foi, c'est vrai, Suzon, et je suis bien obligé de convenir que la mémoire ne gagne pas; mais sais-tu, j'ai rencontré le piéton de la poste sur la route, dans l'après-midi, et il m'a remis la lettre de Louis. Ça lui épargnait du chemin à ce garçon! Alors j'ai lu la lettre du fils et je l'ai glissée dans ma poche. Tiens Suzon, la voilà!

— Eh bien, Basbris, quand tu viendras nous parler de ta tête, après ça, on saura ce que ça veut dire.

— Je m'en accuse Suzon, mais depuis quelque temps, j'ai des soucis, des idées qui me tracassent et il faudra bien que ça finisse. De voir le *Rubis* inactif là, dans la baie, ça me fend le cœur, et aussi vrai que je te le dis, il faut que je l'enterre.

— Ah! ça, par exemple, enterrer un navire,

voilà ce que je n'ai jamais entendu dire, de Barfleur jusqu'à Grandcamp. Oui, elle est solide, ta tête, Basbris, et elle ne doit pas peser lourd sur tes épaules! Parlons-en!

— Tu ne comprends donc pas que c'est une manière de s'exprimer? Enterrer le *Rubis*, c'est s'en défaire et ne plus le voir là, à toute heure de jour, même de nuit, pendant la lune, comme un vieil invalide ayant tout le regret du large.

Et il ajouta, avec le plus grand sérieux :

— Je l'ai bien, moi: pourquoi donc un bon vieux serviteur de bateau ne l'aurait-il pas?

— Tu dis des bêtises, Antoine, et tu n'es qu'un païen. S'il pense ainsi, ton *Rubis*, que ne le dit-il? Est-ce que tu l'as jamais entendu parler?

— Pas tant que toi, Suzon, ça c'est sûr; mais ce n'est pas une raison pour qu'il ne se rende pas compte de son inaction et de ses infirmités.

— Veux-tu que je te dise, Basbris, prends ton grog et laisse-nous tranquilles. Tu parleras de cela dimanche à Louis, si le cœur t'en dit. Il est plus instruit que nous, et s'il a entendu parler des bateaux, lui qui est toujours en mer, et sur les cuirassés de l'escadre, je croirai tout ce que tu voudras et même que ce n'est pas la lune, mais bien le soleil qui monte, là-bas, dans le ciel, derrière les îles.

Le vieux pilote s'assit, d'un air découragé et se contenta de dire, entre haut et bas :

— Il y a des choses que les femmes ne peuvent pas comprendre.

Mais Suzon, qui voulait toujours avoir le dernier mot, s'en vint remplir d'eau chaude le verre du pilote et posant, sur la table, le carafon d'eau-de-vie.

— Eh bien, hêle-le donc un peu, pour voir, Basbris, et s'il répond à l'appel, je reviens sur tout ce que j'ai dit.

Antoine Basbris se contenta de hausser les épaules, d'un air de pitié, bourra et alluma une seconde pipe, et se mit à contempler, à travers la fenêtre ouverte, le beau crépuscule d'été qui, petit à petit, noyait, dans son ombre envahissante, le port de Saint-Vaast, où les mâtures des navires apparaissaient, comme autant d'aiguilles noires, sur le fond clair du ciel, et semblaient plus hautes, à cause de la perspective, que la ligne onduleuse des côteaux de Morsalines, où le phare allumé faisait l'effet d'un gros ver luisant, au ras du sol.

Le *Rubis*, étant plus voisin, se voyait mieux; et comme, en ce moment, le flot se faisait sentir, il le poussait, tout au bout de sa chaîne, où le côtre demeurait, pendant quelques instants, immobile jusqu'à ce qu'un remous ou un autre le fit tourner, dans tous les sens, de sorte qu'il se montrait, tantôt de face, tantôt dans toute sa longueur, au caprice de la marée.

Et le vieux pilote trouvait que le côtre usé, condamné à mort, faisait encore assez bonne figure, et que c'était bien dommage de le laisser ainsi se morfondre, dans cette baie, tantôt roulant avec le flot, tantôt couché sur le flanc, presque à sec, dans le maigre filet d'eau que fait la rivière du Saire, à travers les sables humides, elle si belle, si verte, si murmurante et si bavarde, dans tout son parcours, au milieu des gros herbages et des prairies du val où elle chante une si douce et si persistante musique.

Ce fut vers ce moment psychologique que j'arrivai, en pleine saison caniculaire, et ma première visite fut pour le vieux pilote. Il était précisément sur le pas de sa porte :

— Ah! monsieur, me dit-il, on ne vous voit plus, tous les jours, par ici, et je me suis demandé bien des fois déjà si vous pensiez encore aux anciens amis. Donnez-vous la peine d'entrer; Suzon sera enchantée de vous voir. On parle souvent de vous, dans la cambuse, et vous êtes presque de la famille.

— C'est un grand honneur pour moi, lui dis-je, et vous voyez que je ne me gêne point avec vous.

— Il ne manquerait plus que cela, fit-il; ne sommes-nous pas de trop vieux amis, pour qu'il y ait la moindre cérémonie, entre nous? Mais, excusez mon indiscrétion, êtes-vous dans le pays pour longtemps? Si je vous pose cette question, monsieur, c'est que notre fils aîné, lieutenant de vaisseau, attaché au port de Cherbourg, arrive samedi soir, pour quarante-huit heures, et que je serais fort heureux de vous le faire connaître.

— L'honneur sera pour moi, pilote, et ce n'est ni dans une, ni dans deux semaines, que je compte m'éloigner d'ici.

— Alors, tout est pour le mieux et, si vous le voulez, entrons.

Nous entrâmes dans la maison connue, propre et luisante comme le pont d'un navire de guerre, avec son aire un peu inégale, mais où tout brillait d'un éclat de propreté sans pareille.

(*A suivre.*) CHARLES CANIVET.

LA PHOTOGRAPHIE DES ASTRES

Il y a peu d'années encore, lorsque les astronomes voulaient fixer certaines particularités d'un astre, à une époque donnée, afin d'en suivre les variations ou d'en démontrer au contraire la fixité, ils devaient reproduire par le dessin les détails qu'ils avaient observés dans leurs appareils télescopiques. On conçoit que ces reproductions étaient, presque nécessairement, peu exactes; et, en effet, les dessins que des astronomes différents donnaient d'un même astre, à un même moment, concordaient rarement. Il en résultait que l'étude et la discussion des phénomènes célestes manquaient de base précise. Aujourd'hui

une science nouvelle, l'astrophotographie, pour l'appeler par son nom un peu barbare, permet aux observateurs de suivre, avec toute la précision souhaitable, les variations que subissent les astres, soit au cours de leur révolution, soit à la même période de révolutions successives.

Une application importante de l'astrophotographie sera prochainement réalisée. Les observatoires des différents pays ont récemment envoyé à Paris des représentants à un congrès international où ont été discutés les procédés à employer pour dresser la carte du ciel. Chaque directeur d'observatoire a donné des renseignements sur l'instrument qu'il a fabriqué en vue de la photographie du ciel et a indiqué la date à laquelle il pourra commencer ses expériences : les événements politiques du Chili et les troubles qui existent actuellement dans différents États ne permettront malheureusement pas de commencer les travaux en même temps dans le monde entier. L'installation astrophotographique de l'observatoire de Paris est prête depuis longtemps déjà ; et grâce à MM. Henry frères, les habiles astronomes-opticiens, de nombreux clichés photographiques ont été obtenus. Nous en mettons un sous les yeux de nos lecteurs, représentant une partie de la lune.

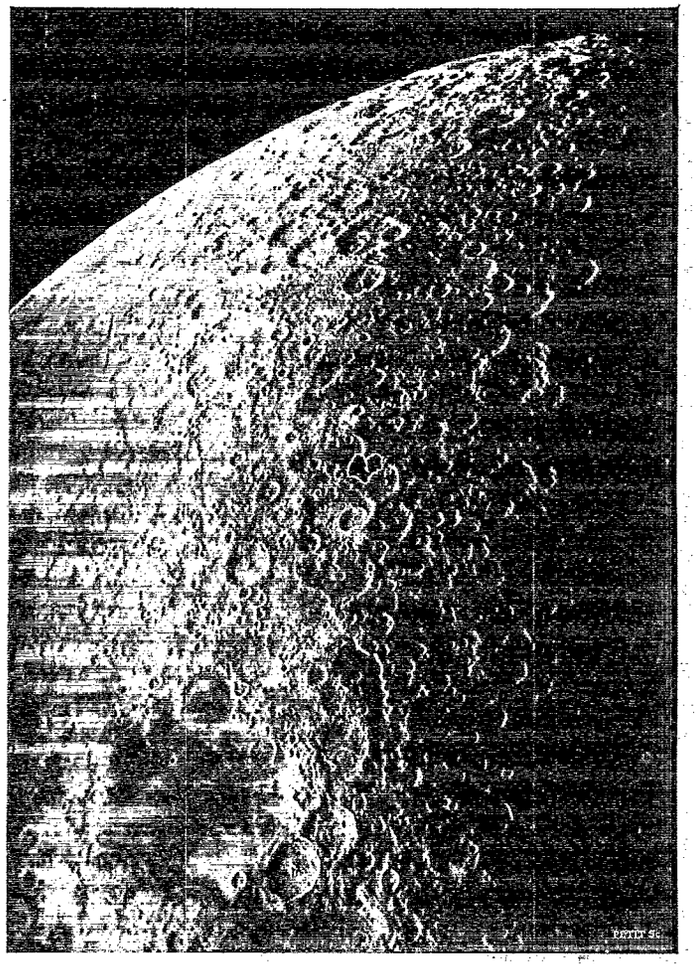

PHOTOGRAPHIE DES ASTRES.

Photographie lunaire exécutée le 27 mars 1890, à l'Observatoire de Paris, par MM. Henry. Corne Sud. — Age de la lune, 107 heures. Agrandissement direct, 15 fois.

L'appareil dont se servent MM. Henry pour la photographie du ciel est extrêmement simple. C'est un équatorial ordinaire, mais dont l'extrémité opposée à celle qui regarde le ciel est divisée par une cloison en deux parties, formant ainsi comme deux lunettes juxtaposées. L'observateur regarde l'image de l'astre par l'oculaire d'une de ces deux lunettes; cette même image se forme au foyer principal de la seconde lunette, la lunette photographique, où on peut la recevoir soit sur un verre dépoli, soit, si on veut la photographier, sur une plaque portant une couche sensible au gélatino-bromure d'argent. Cette plaque doit être disposée, bien exactement, perpendiculaire à l'axe de la lunette.

Le mouvement d'horlogerie de l'équatorial est réglé pour l'astre que l'on veut photographier : il le suit dans sa marche; et, par suite, l'image obtenue sur la plaque photographique est fixée. L'astronome observe d'ailleurs attentivement dans la lunette ; il veille à ce que l'astre étudié reste toujours stationnaire au réticule et fait mouvoir l'appareil si cela est nécessaire au cours de l'expérience qui, dans le cas des étoiles de 14e grandeur, les moins lumineuses de celles qui doivent figurer sur la carte du ciel, ne dure pas moins de quarante minutes.

La photographie de la lune — puisque c'est notre satellite que nous reproduisons ici — que l'on obtient dans l'équatorial photographique de l'Observatoire de Paris mesure trois centimètres de diamètre. Ces dimensions sont insuffisantes pour qu'il soit possible de suivre sur une photographie de cette grandeur les variations des cirques immenses, des cratères béants, des montagnes de cette planète. L'agrandissement, par la photographie, de l'image de trois centimètres, donnerait de peu satisfaisants résultats. MM. Henry ont obtenu des photographies de la lune mesurant 60 centimètres de diamètre, en adaptant au foyer principal de la lunette photographique un oculaire qui va grossir l'image formée en ce point. Cet oculaire est fixé à une des extrémités d'une cage en bois dont la longueur est déterminée de façon qu'à l'autre extrémité se forme précisément l'image agrandie : on la reçoit sur une plaque photographique. La durée de pose se trouve, dans ce cas, considérablement accrue, une partie de la lumière de l'astre étant absorbée par l'oculaire supplémentaire nécessité par le grossissement : par un temps ordinaire, le géla-

tino bromure est parfaitement sensibilisé au bout de soixante à cent secondes.

La photographie de la lune que nous publions aujourd'hui représente la corne Sud de notre satellite, âgé de 167 heures. On sait que l'âge de la lune est le temps qui s'est écoulé depuis la nouvelle lune, c'est-à-dire depuis la phase dans laquelle, se trouvant placée entre le soleil et la terre, elle nous offre sa face obscure. La révolution synodique de cet astre, temps qui s'écoule entre deux nouvelles lunes, étant de 29 jours 12 heures 44 minutes, et notre photographie figurant une partie de la lune âgée de près de 7 jours, notre satellite est approximativement dans son premier quartier. On distingue d'une façon très nette, à sa surface, les hautes montagnes dont la forme est si caractéristique : celle d'un bourrelet circulaire enveloppant une cavité profonde, et représentant au centre une petite éminence de forme conique. Ces concavités et ces aspérités sont toutes éclairées du côté tourné vers le soleil.

PERREAU.

LE MARCHÉ D'AMIENS

Le marché sur l'eau, qui se tient à Amiens, le mardi et le samedi principalement, entre quatre et huit heures du matin, est un des plus curieux

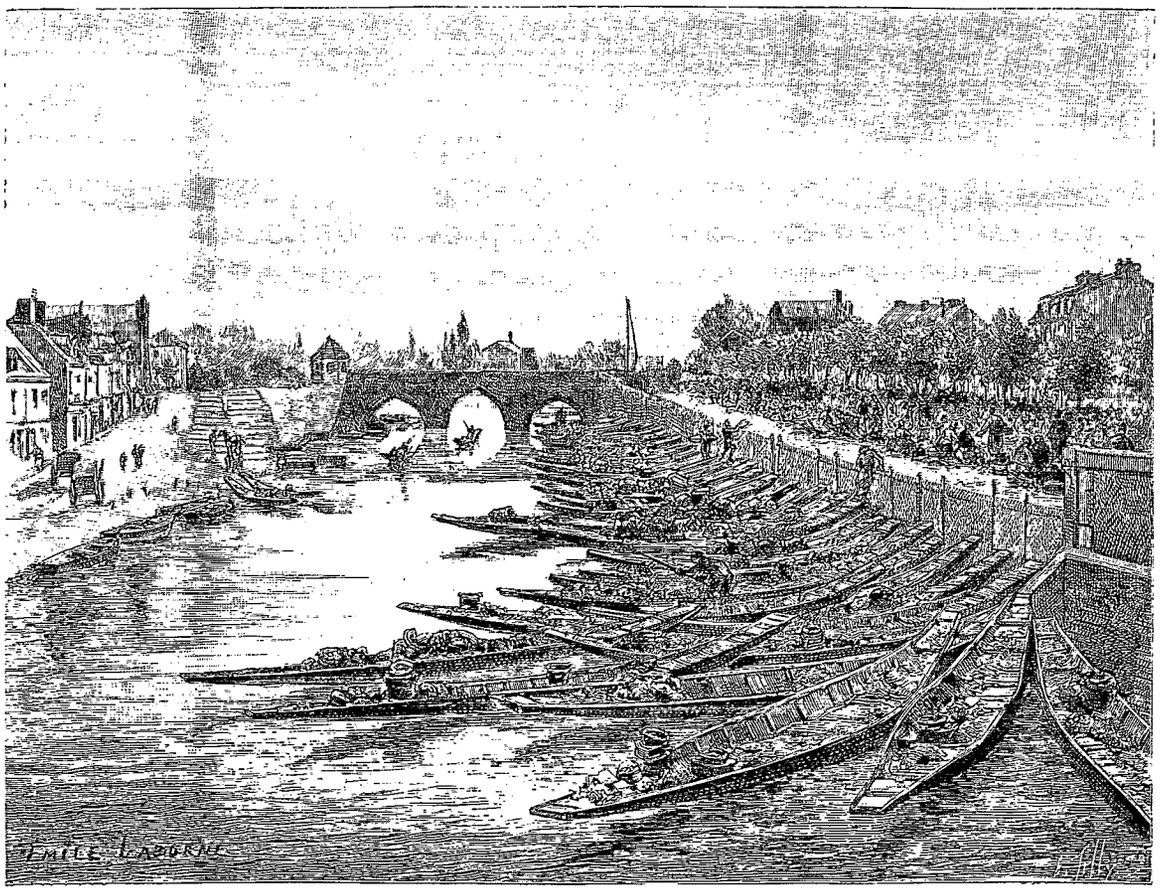

LE MARCHÉ D'AMIENS. — Dessin d'Émile Laborne.

spectacles que puisse se donner le promeneur matinal. Il ne saurait choisir un meilleur point de vue que celui adopté par l'auteur du dessin ci-contre.

Tout au fond, le pont Ducange, conduisant, sur la gauche, au boulevard de ce nom. Au delà, on entrevoit le port d'Amont, auquel des constructions récentes donnent actuellement plus d'ampleur : à côté du petit kiosque de l'octroi figuré à gauche, se dresse depuis quelques mois l'élégante charpente en bois du chalet du Sport, et, plus loin, le pont de Beauvillé, jeté sur la Somme, conduit par un large boulevard à l'hospice des aveugles, tout nouvellement inauguré.

C'est sous les arches en grès du pont Ducange que doivent passer ces barques allongées, chargées de légumes et de fruits. Le batelier, debout, à l'avant, les fait rapidement évoluer, au moyen d'une perche à bout ferré qu'il appuie sur le fond de la rivière ; ou bien, assis à l'arrière, il se sert, en guise de rame, d'une pelle en bois qu'il manie avec dextérité. Passant devant l'abreuvoir, à gauche, et longeant la rive en pente douce de la rue de la Queue-de-Vache (aujourd'hui rue Bélu), les bateaux virent légèrement et viennent se ranger et s'amarrer, bien en ordre, au quai de la place Parmentier, où se tient aujourd'hui le marché.

Dès la veille, au soir, un bon nombre de bateaux sont arrivés et restent au port, leur chargement n'étant protégé que par des toiles et des herbes humides. — Ce n'est pas qu'ils viennent

de loin : les coins de terre bien fumés et soigneusement entretenus, qui cèdent à un travail acharné de fructueuses récoltes, constituent en amont d'Amiens, au nord-est, dans les quartiers de La Voierie et de La Neuville, et sur les terroirs de Rivery et de Camon, un amas de petits îlots artificiels, coupés de canaux, dont l'ensemble porte le nom caractéristique d'*Hortillonnages*. Les ruisseaux ou *rieux*, communiquant tous avec la Somme, qui séparent ces carrés ou *aires*, sont en même temps les seuls chemins qui y donnent accès, et l'*hortillon*, toujours au travail, ne quittant la terre fertilisée par ses soins, que pour prendre en famille son frugal repas, ou pour reposer pendant quelques heures ses membres fatigués, — l'hortillon [1] offre peut-être le type le plus intéressant de la laborieuse famille picarde.

Au lever du soleil, il est debout, et sa barque est aussitôt en mouvement. C'est le samedi qu'il faut voir les bateaux rivaliser de vitesse pour arriver les premiers au marché. Bientôt cinquante, soixante barques, cent trente dans les plus fortes marées, viennent se ranger contre le quai de la place Parmentier. Tandis que l'arrière de l'embarcation s'enfonce presque à fleur d'eau, sous la charge qu'il porte, l'avant, plus élevé, vient s'appuyer au mur vertical du quai. Les femmes, les filles des hortillons s'installent sur la place, en deux ou trois rangées parallèles à la rivière ; deux lignes de marronniers les protègent en partie contre les ardeurs du soleil.

Rapidement les légumes s'enlèvent des bateaux, qui restent en réserve comme des magasins flottants ou qui repartent aussitôt chercher une seconde cargaison. Bientôt s'étalent sur le marché des mannes de salades, des bottes de navets, de radis roses, violets, noirs, gris, blancs, de carottes, d'oignons, de poireaux, empilées avec ordre, et produisant, par leurs tons variés, un tableau agréable à l'œil. L'effet est encore rehaussé par quelques produits de choix, récoltés en moindre quantité : des asperges, des fruits ou des bouquets de fleurs. Car les hortillonnages produisent de tout, et, lorsque la saison s'avance, les artichauts, les choux-fleurs, les fraises, les cerises, les groseilles, les poires, les melons affluent sur la place Parmentier.

Et, d'ailleurs, ce ne sont point les seuls hortillonnages qui alimentent le marché. Les cultures maraîchères situées à l'ouest et en aval d'Amiens, dans les faubourgs de Hem et de Saint-Maurice, et sur les terroirs de Montières, de Renancourt, de Longpré, amènent presque une égale quantité de fruits et de légumes, charriés dans plus de cent voitures. — Le voisinage de la gare permet même l'apport sur le marché de quelques paniers de primeurs, expédiés des halles de Paris. Aussi quelle animation ! Sur place, il s'établit des revendeuses, et les prix augmentent promptement. Souvent, dès cinq heures, avant même qu'il soit permis d'enlever, tout l'étalage des premières rangées est déjà vendu. C'est que la concurrence est grande, et la ménagère diligente, qui a pris sur son sommeil pour économiser un bon tiers de sa dépense journalière, et qui s'est associée avec une amie pour pouvoir acheter *à la manne*, se trouve en lutte, lorsqu'elle veut choisir les radis les moins creux ou les laitues les mieux pommées, avec les marchandes de la Halle, qui renouvellent leur approvisionnement, avec les hôteliers et aubergistes, qui achètent directement, avec les revendeurs ambulants, qui, tout à l'heure, parcourront la ville et les campagnes, et même avec les fruitières des petits bourgs voisins, venues de huit et dix lieues pour faire à meilleur compte leurs provisions.

Les transactions ainsi effectuées ont leur importance. Dans la bonne saison et à certains jours, on peut évaluer à trente mille mannes, représentant une valeur de cinquante mille francs, les légumes et les fruits vendus au marché sur l'eau d'Amiens. L'argent mis en circulation représente presque le double de ce chiffre, car les deux tiers de ces marchandises sont destinées à être revendues avec bénéfice.

R. Vion.

[1] Les historiens locaux ne lui consacrent, à la vérité, que quelques lignes ; mais un romancier du crû, M. Léon Duvauchel, prépare un roman de mœurs qui s'intitulera *l'Hortillonne* et un pharmacien amiénois, M. Rattel, a publié, l'année dernière, un volume sur les *Hortillonnages d'Amiens*.

LES CRIEURS ET LE « DROIT DU BON VIN »

L'annonce et la réclame, qui ont pris, à notre époque, un si grand développement, ont eu des commencements modestes. Jusqu'à la fin du dix-septième siècle, tout ce qui constitue aujourd'hui la publicité ; journaux, avis divers, circulaires, lettres de faire part, affiches, était représenté par des crieurs, fonctionnaires publics assermentés, qui criaient dans les rues les actes officiels, les marchandises, les objets perdus, les enterrements, les convocations, les réunions de confréries, etc. Le criage, service public, dépendit d'abord du domaine royal. Les crieurs officiels, rémunérés par les particuliers, payaient en retour à l'Etat une redevance qui devint peu à peu la source d'un important revenu. Ces crieurs remplissaient en même temps les fonctions de contrôleurs. Comme les marchands de vins payaient à la Ville un impôt pour chaque pièce qu'ils mettaient en perce, les crieurs avaient pour mission de contrôler le nombre des tonneaux entamés. Ils surveillaient la préparation du vin, le regardaient tirer et le dégustaient. Puis, les taverniers leur remettaient un broc rempli de vin et un vase, et les crieurs s'en

allaient par la ville, criant le bon vin, vantant sa qualité et son prix et le donnant à goûter aux bourgeois qui passaient. Le roi, qui avait de grandes vignes dans l'Orléanais, faisait venir ses vins à Paris. Chaque tavernier en recevait une partie et devait la débiter pour le compte du monarque par l'intermédiaire des crieurs. Pendant les cinq ou six semaines que durait la vente du vin royal, aucun autre vin ne pouvait être vendu. C'est ce qu'on appelait le droit du *bon vin*, droit qui appartenait à tous les seigneurs et qui ne fut supprimé qu'après 1789.

Pensée

Si l'on enseigne le latin aux enfants, ce n'est pas pour le vain profit d'entasser dans leur mémoire des mots harmonieux et des hexamètres sonores, mais parceque, depuis trois mille ans, il n'est aucune vérité morale, aucun secret de l'intelligence et de la conscience humaine que cette langue généreuse n'ait reçu et transmis au monde entier par ses écrivains et par ses poètes.

ROUSSE.

EDMOND BECQUEREL

Dans l'histoire des sciences, on est heureux de rencontrer d'illustres familles qui conservent et perfectionnent les meilleures traditions scientifiques. Suivant le mot d'un historien : « ce sont les grandes constellations du ciel scientifique dont l'éclat dépasse souvent celui des astres isolés les plus brillants ».

Telles furent au Muséum d'histoire naturelle les familles de Jussieu, Brongniart, Milne Edwards : cette dernière brille encore de tout son éclat dans la personne de M. Alphonse Milne Edwards, le savant professeur du Muséum. Le nom de Brongniart n'a pas péri non plus : il est représenté au Muséum, par M. Charles Brongniart, jeune savant du plus bel avenir, bien connu des lecteurs de ce recueil.

La famille Becquerel est une de ces pléiades de savants éminents dont la France a droit d'être fière.

Antoine Becquerel (né à Châtillon-sur-Loing, en 1788, mort en 1878) a fait les campagnes de la fin du premier empire, comme officier du génie (chef de bataillon en 1815). On lui doit d'innombrables recherches sur l'électricité : principalement sur les décompositions lentes produites par ce mystérieux agent. Doué d'une patience et d'une sagacité extraordinaires, il a obtenu un grand nombre d'espèces minérales cristallisées, identiques aux espèces naturelles : ces résultats si curieux ont été réalisés à l'aide d'appareils des plus simples et des plus ingénieux.

L'importante découverte des piles à *courants constants* (à deux liquides, avec éléments *dépolarisants*) est due à Antoine Becquerel (mémoire de 1829, bien antérieur à la publication de Daniell en 1837).

C'est Antoine Becquerel qui obtint le premier, les dépôts réguliers de certains métaux par l'électricité (nickel, cobalt, etc.) : ainsi que les magnifiques colorations données par le peroxyde de plomb. Il aurait pu tirer parti de toutes ces découvertes, au point de vue industriel ; mais il ne travailla jamais que pour la science pure : et cette tradition fut rigoureusement suivie dans la famille.

On doit aussi à Antoine Becquerel de nombreux et importants travaux sur la température de l'air et du sol à diverses profondeurs. Il eut trois enfants : l'aîné, Louis Alfred, qui fut un médecin distingué (1814-1862) ; le second, une fille qui épousa le docteur Ménière, médecin en chef des sourds et muets; le troisième, Edmond né à Paris, le 22 mars 1820, et dont la science déplore la perte récente (11 mai 1891).

Emporté presque subitement par une pneumonie, Edmond Becquerel est vivement regretté non seulement par sa famille et ses amis, mais par tous ceux qui s'intéressent aux progrès des sciences.

Il fut l'élève et le collaborateur de son père : à cette excellente école, il acquit l'adresse expérimentale, l'ingéniosité des aperçus scientifiques, en même temps que la persévérance et la patience inépuisable sans lesquelles aucune œuvre scientifique n'est durable. Comme son père, il s'occupa beaucoup d'électricité : il fit d'importantes recherches sur les courants *thermo-électriques* (produits au contact de deux métaux inégalement chauffés). Il imagina les piles au sulfate de plomb, ainsi que d'autres dispositions ingénieuses. Avec M. Frémy, le savant directeur du Muséum, il fit des recherches fort exactes sur la nature de l'*ozone* : ce corps si curieux produit par l'action de l'électricité sur l'oxygène (la partie active de l'air).

On doit à Edmond Becquerel d'importants travaux *sur le magnétisme de tous les corps :* autrement dit sur les actions qu'un aimant très énergique exerce sur un corps quelconque : *action attractive*, comme pour le fer, le nickel, le cobalt, l'oxygène même, nommés *corps magnétiques ; action répulsive,* comme pour le bismuth (*corps diamagnétiques*). L'un des premiers, il sut coordonner, discuter et représenter les données de la météorologie. Il construisit un grand nombre de courbes figurant les températures moyennes de chaque lieu pour toute l'année, ou seulement pour une saison.

C'est surtout l'optique, la science de la lumière, qui fut pour Edmond Becquerel l'objet des recherches les plus ingénieuses et les plus fécondes. Qui ne connaît, au moins de vue, la *phosphores-*

cence ? Certains animaux luisent dans l'obscurité : vers luisants, animalcules marins, dans nos climats; mouches à feu, chenilles et scolopendres, dans les pays chauds; c'est un fait qui n'est pas bien expliqué, mais qui est en relation, dans une certaine mesure, avec la volonté de l'animal pourvu d'organes spéciaux qui sécrètent la matière phosphorescente. Toutefois le poisson gâté, le bois pourri, etc., peuvent être phosphorescents. Bien plus, certaines matières minérales elles-mêmes sont douées de la phosphorescence.

Citons en premier lieu, le phosphore qui luit dans l'obscurité, comme chacun sait : toutefois comme le phosphore brûle lentement à l'air, il n'est pas bien étonnant que cette combustion soit accompagnée d'une émission de lumière. Mais il y a bien d'autres substances qui peuvent devenir phosphorescentes sans qu'il y ait combustion. Edmond Becquerel a constaté que ce phénomène est très général : une foule de substances impressionnées par la lumière peuvent rester lumineuses dans l'obscurité pendant un temps plus ou moins long. Pour le prouver, il imagina le *phosphoroscope*, l'un des plus ingénieux et des plus curieux instruments de nos cabinets de physique.

Edmond Becquerel.

Entre ses mains, l'analyse spectrale de la phosphorescence est devenue l'une des branches les plus importantes de la physique; les diverses matières phosphorescentes sont caractérisées par des propriétés absolument nouvelles.

Edmond Becquerel s'est beaucoup occupé de l'étude du spectre solaire : on lui doit sur ce sujet de nombreuses expériences, délicates et fécondes. Dès 1852, il obtint une image colorée du spectre solaire sur une plaque sensible préparée par un procédé tout spécial, tandis que sur une plaque sensible ordinaire le spectre solaire s'imprime en noir dans toute son étendue visible et même au-delà de la région violette. C'est donc Edmond Becquerel qui a résolu le premier le fameux problème de la reproduction des couleurs par la photographie. Restait à *fixer* les couleurs ainsi obtenues, car elles disparaissent peu à peu par l'exposition à la lumière. Dans l'obscurité, les épreuves du spectre se conservent parfaitement : au bout de plusieurs années, le savant physicien voulut bien nous en montrer quelques unes, d'un éclat incomparable.

Par un procédé tout différent, M. Lippmann [1], membre de l'Institut, est arrivé tout récemment à reproduire et même à fixer les couleurs par la photographie.

Le nom d'Edmond Becquerel est inscrit d'avance parmi ceux des plus illustres physiciens du siècle. En dehors des mérites du savant, tous ceux qui l'ont connu savent que l'homme privé était doué du caractère le plus droit et le plus honnête qu'on puisse imaginer. Affable et bienveillant pour tous, il s'est toujours tenu en dehors des discussions oiseuses et des polémiques irritantes qui accompagnent trop souvent les meilleurs travaux scientifiques. Il était toujours prêt à encourager les travaux des jeunes gens et les aidait de ses conseils. Depuis plus de trente ans, l'auteur de ces lignes a été honoré de l'affection de ce savant homme de bien : il a pu apprécier toute la dignité de son caractère, ainsi que son inépuisable bienveillance. Ses cours du Muséum et du Conservatoire des Arts-et-Métiers étaient remplis d'aperçus originaux, d'expériences ingénieuses et délicates, dont les auditeurs ont constamment profité.

Enlevé trop tôt au monde savant, Edmond Becquerel a eu la suprême consolation de laisser un héritier scientifique : son fils Henri, ingénieur des ponts et chaussées, déjà connu par d'importants travaux de physique et nommé membre de l'Institut en 1889. Depuis plusieurs années, M. Henri Becquerel suppléait son père au Muséum et au Conservatoire des Arts-et-Métiers.

Le second fils d'Edmond Becquerel s'est adonné tout spécialement à l'agriculture et à l'exploitation des bois sur le domaine de la Jacqueminière, près Montargis, appartenant à la famille.

CH.-ER. GUIGNET,
Directeur des teintures aux manufactures nationales des Gobelins et de Beauvais

[1] Voir année courante, page 102.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 18.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

A LA TERRE

A LA TERRE. — Statue en marbre d'Alfred Boucher. — Salon des Champs-Élysées de 1891. — La médaille d'honneur a été décernée à l'auteur de cette statue.

Le Salon des Champs-Élysées de 1891 a, sinon révélé, du moins fait connaître au grand public un artiste sur lequel, depuis de longues années, les critiques et les amateurs d'art fondaient les plus belles espérances : le statuaire Alfred Boucher. C'est par cette œuvre colossale, que reproduit notre gravure, que le talent de M. Alfred Boucher a été consacré. Elle est, d'ailleurs, d'une singulière énergie en même temps que d'une rare noblesse. Certes, l'effort de l'homme pour sou-

lever une pelletée de terre est pénible. Mais ses muscles robustes, mais son opiniâtre et rude volonté triomphent de la durée du labeur et de la fatigue. Il est constitué pour la lutte, ce travailleur obstiné, et on sent qu'il forme, avec la terre et avec son outil, une indissoluble trinité.

L'auteur de ce beau marbre est né le 23 septembre 1850, à Bony-sur-Orvin (Aube). Fils de pauvres paysans, il s'adonna d'abord aux durs travaux des champs, comme l'ouvrier qu'il a si admirablement modelé. Puis, son père étant venu à Nogent-sur-Seine, il fut remarqué par le sculpteur Ramus qui lui donna des leçons.

De seize à vingt ans, il travailla de la sorte, le jour dans les champs, pour gagner sa vie, le soir et durant les pluies, dans l'atelier de son professeur. Un peu plus tard, M. Paul Dubois, qui avait remarqué les premiers essais de l'artiste laboureur, lui fit obtenir une bourse du département de l'Aube. Alfred Boucher vint à Paris. Il concourut, sans succès d'ailleurs, pour le prix de Rome. Il est vrai que, deux fois, dans ces épreuves solennelles, les sculpteurs membres de l'Institut, qui constituent le jury, le désignèrent comme lauréat. Mais deux fois cette flatteuse décision fut cassée par l'autorité supérieure de l'Académie des Beaux-Arts, qui doit, en réunion plénière, désigner les lauréats du Prix de Rome.

En revanche, en 1874, il avait obtenu au Salon une médaille de 3e classe; en 1878, une médaille de 2e classe; en 1889, le prix du Salon, pour sa belle œuvre : *Amour filial;* en 1886, une médaille de 1re classe; en 1887, il reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur; à l'Exposition universelle de 1889, il remporta une médaille d'or. Enfin, cette année, son grand talent a été consacré par ses collègues du Salon des Champs-Élysées, qui lui ont décerné la médaille d'honneur. La carrière de M. Alfred Boucher est, on le voit, aussi glorieuse que laborieuse. Elle méritait bien la suprême récompense qui vient de lui être donnée.

A. P.

LA MÉNAGERIE

AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Suite et fin. — Voyez pages 158 et 168.

ALLÉES DE LA MÉNAGERIE

Les dimanches et les jours de fête, la ménagerie est parcourue par un nombre considérable de visiteurs; un recensement fait le 6 mai 1860 a montré que plus de 50,000 personnes étaient entrées ce jour-là dans le Muséum et les statistiques relevées à partir de cette époque prouvent que l'affluence du public n'a pas diminué. Par les temps humides, les allées très étroites de la ménagerie sont donc rapidement défoncées et deviennent de véritables marécages où les promeneurs se plaignent de ne pouvoir circuler; mais aucune somme n'est inscrite au budget pour leur entretien et, depuis plusieurs années, il a été impossible de les sabler convenablement. Il est à désirer qu'une somme annuelle de 1,000 fr. soit consacrée à leur réfection et à leur entretien.

SERVICE DES EAUX ET PETITE RIVIÈRE

La petite rivière cimentée qui prend sa source au bassin des Otaries et se prolonge jusqu'auprès du quai en serpentant dans la ménagerie a été construite sur des fondations peu solides, elle s'est enfoncée par places, de telle sorte que, dans une partie considérable de son parcours, la pente est en sens inverse de celle qu'elle devrait avoir. Aussi est-il impossible de la mettre à sec, ce qui rend le nettoyage des plus difficiles et souvent les eaux, qui y sont stagnantes, répandent une odeur infecte. Les bords en sont fortement inclinés, les animaux n'y trouvent aucune prise et, lorsqu'ils y tombent, ils ne peuvent remonter et se noient souvent.

Je demande la rectification de la pente de la rivière et l'établissement de deux marches longeant le bord et destinées à donner un point d'appui aux pieds des animaux qui cherchent à remonter.

La distribution des eaux est tout à fait insuffisante; la canalisation est d'un calibre trop faible et quand on remplit un bassin, les bassins voisins ne peuvent être alimentés; à chaque instant quelque accident arrête l'écoulement et empêche les nettoyages de se faire. La pression n'est pas assez forte pour permettre l'arrosage des gazons et il serait nécessaire d'augmenter le débit des conduites d'eau et d'établir, de distance en distance, des prises à pression pour l'arrosage et pour le service des tonneaux mobiles.

NOURRITURE DES ANIMAUX

Les vivres figurent au budget de la ménagerie pour 45,800 francs; or, la ménagerie, pour remplir ses parcs et ses volières, doit avoir de 1,200 à 1,300 animaux; la dépense de chaque jour ne doit pas dépasser environ 10 centimes par tête et si, dans le nombre, il y a de 150 à 200 petits oiseaux qui consomment peu, il se trouve, à côté, des éléphants, rhinocéros, hippopotames dont l'entretien est fort coûteux. Tous les grands carnassiers, lions, tigres, jaguars, panthères, ours, etc., reçoivent comme ration de 6 à 10 kilogrammes de viande.

Le lion marin mange au minimum par jour 10 kilogrammes de poisson, représentant une dépense de plus de 11 fr., c'est-à-dire près de 4,000 francs par an. Il était impossible autrefois de se procurer des amphibies de cette espèce, mais aujourd'hui ils figurent dans les jardins zoologiques et leurs formes étranges, la singularité de leurs allures, leur intelligence intéressent tellement qu'au moment où ils prennent leur repas,

les visiteurs viennent en foule occuper toutes les allées voisines et entravent souvent la circulation. Il serait donc regrettable maintenant, par mesure d'économie, de supprimer ces animaux.

Le prix de toutes les denrées s'est accru et cependant, depuis vingt-trois ans, le budget des acquisitions n'a pas varié. En outre, des droits considérables de douane et d'entrée ont été établis sur les grains (avoine, blé, maïs, etc.), augmentant de près de 1,000 francs les dépenses de la ménagerie. On ne peut donc avec la même somme faire face aux mêmes besoins. Aussi n'est-ce pas seulement la gêne qui se fait sentir dans ce service, mais une véritable misère. Pour en donner une idée, il suffira de dire qu'afin de conserver un certain nombre de grandes chauves-souris et quelques singes rares, le *professeur a été obligé de payer de ses deniers les fruits nécessaires à leur alimentation*, les crédits de la ménagerie ne permettant pas d'en faire l'acquisition.

Je demande donc pour la nourriture des animaux une augmentation de crédit de 8,000 francs.

RÉSUMÉ

Les collections d'animaux de la ménagerie du Muséum représentent une valeur qui dépasse certainement 250,000 francs. Elles comprennent environ 500 mammifères [1] et 850 oiseaux. Les froids de cet hiver ont non seulement causé la mort d'un très grand nombre d'animaux précieux, mais ils ont encore compromis la santé de beaucoup d'autres qui succomberont avant peu. Les pertes arrêtées à ce jour se montent à une somme d'environ 40,000 francs, et j'ai montré plus haut que le chiffre des acquisitions prévu au budget annuel n'était que de 4,000 francs ; il sera donc impossible de combler les vides qui se sont produits.

Les gazons, les lierres et beaucoup d'arbustes ont été tués par la gelée, les allées ont été profondément dégradées à la suite du dégel, les canalisations d'eau et les bassins demandent une réfection complète.

Il est urgent d'aider la ménagerie à réparer ces pertes considérables ; il est indispensable également d'améliorer les installations des animaux et d'augmenter le budget qui est consacré à leur entretien.

La ménagerie du Muséum rend au public, aux artistes, aux hommes de science d'incontestables services. Cependant elle est restée, pendant plus d'un demi-siècle, dans un état d'abandon presque complet. Aucune construction importante n'y a été faite depuis 1836 (une seule faisanderie a été édifiée depuis 1881), et son budget est resté le même depuis 1868. Cette situation ne peut être maintenue sans amener de graves conséquences, car elle aurait pour résultat une décadence rapide et regrettable. Le professeur-administrateur chargé de ce service demande donc avec insistance :

1° Que de nouvelles constructions, indispensables au bien-être et à la conservation des animaux, soient élevées pour les fauves, pour les singes, pour les herbivores délicats et pour les oiseaux rapaces ;

2° Que les anciens bâtiments qui seront conservés soient améliorés au point de vue du chauffage et de l'aération ;

3° Que le crédit attribué à l'entretien soit mis en rapport avec l'accroissement du prix de toutes choses depuis 1868 (salaire des ouvriers, nourriture des animaux, etc.), dans les proportions suivantes :

	CRÉDIT DEMANDÉ	CRÉDIT ANTÉRIEUR	ACCROISSEMENT
Acquisition d'animaux	10.000	4.000	6.000
Entretien des allées et sable .	1.000	Néant.	1.000
Nourriture des animaux . . .	53.500	45.500	8.000
Création de trois nouveaux emplois de gardiens	5.600	Néant.	5.600
Augmentation du salaire de six gardiens	1.200		1.200
Augmentation pour un gardien-chef	300		300
TOTAL			22.100

MILNE-EDWARDS,
Professeur au Muséum.

[1] Le nombre des mammifères est exactement de 503, et celui des oiseaux est de 854. Ce qui porte à 1357 le nombre total des animaux de la Ménagerie.

SOUFFLAGE DU VERRE A L'AIR COMPRIMÉ

Ce perfectionnement très important a été réalisé par des maîtres verriers de Clichy. Économie pour le fabricant, fatigue beaucoup moindre pour l'ouvrier, tels sont les résultats obtenus par les inventeurs. Comme il arrive toujours en pareil cas, cette innovation se propagera lentement : les petits fabricants redoutent les dépenses nécessaires pour installer des appareils nouveaux ; et les ouvriers craignent de voir diminuer non pas leurs salaires (qui restent les mêmes), mais le nombre d'hommes (et surtout d'enfants) employés dans les verreries.

La plupart des objets de verre sont obtenus par *soufflage*.

L'ouvrier *cueille* du verre fondu dans le creuset à l'aide d'une *canne* : tube de fer entouré de bois sur une partie de sa longueur afin qu'on puisse la tenir à la main sans se brûler.

L'ouvrier souffle en tenant la masse de verre en bas : celle-ci forme une boule qu'on allonge en un cylindre si l'on donne à la canne un mouvement de va-et-vient, comme celui du balancier d'une pendule.

D'autres fois, l'ouvrier souffle en tenant la masse de verre au-dessus de sa tête : ou bien il

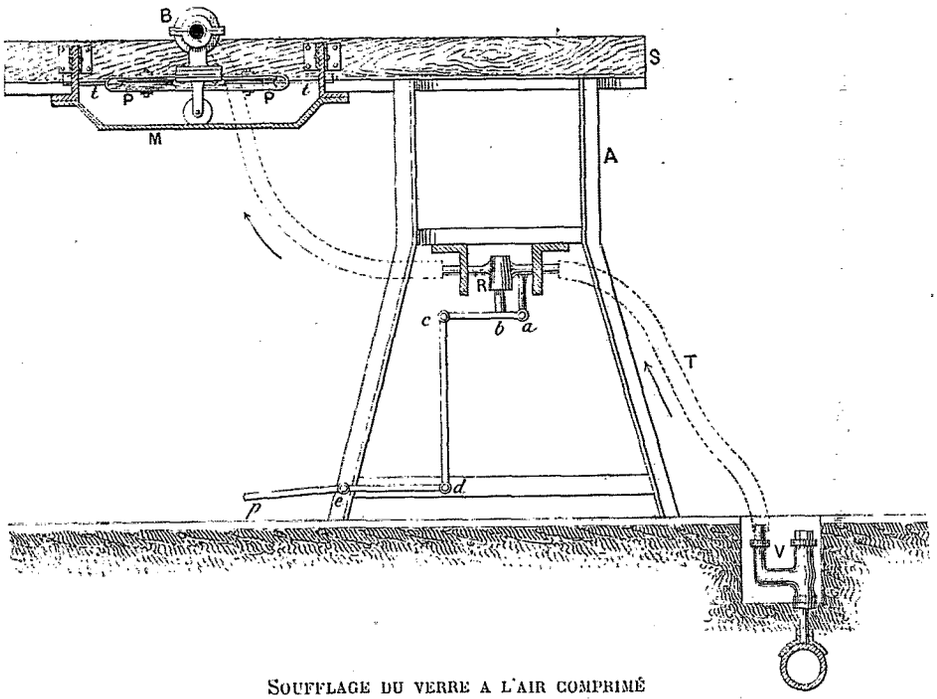

SOUFFLAGE DU VERRE A L'AIR COMPRIMÉ

FIG. 2. — Banc de verrier (coupe verticale). — V, prise d'air. — T, tuyau flexible amenant l'air à la *buse* B. — R, robinet commandé par un levier coudé *abcde* et par la pédale *p* sur laquelle agit le pied de l'ouvrier. — S, l'une des *bardelles SS*, pièces de bois parallèles faisant saillie sur la table du banc dont le pied est en A. — B, buse garnie de caoutchouc dans laquelle l'ouvrier introduit sa canne. — PP, chariot mobile sur deux triangles *tt* et cinq galets dont le plus grand porte sur la pièce M. — Cette disposition permet à la buse de suivre les mouvements de la canne quand l'ouvrier la promène sur les bardelles.

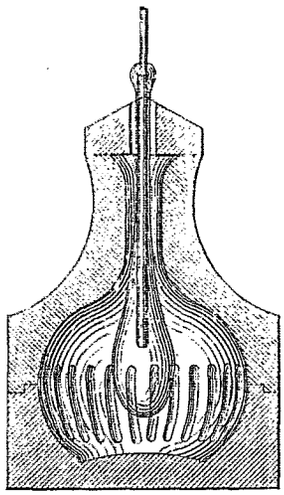

SOUFFLAGE DU VERRE A L'AIR COMPRIMÉ.

FIG. 3. — Soufflage d'une carafe dans un moule à cannelures formé de trois parties.

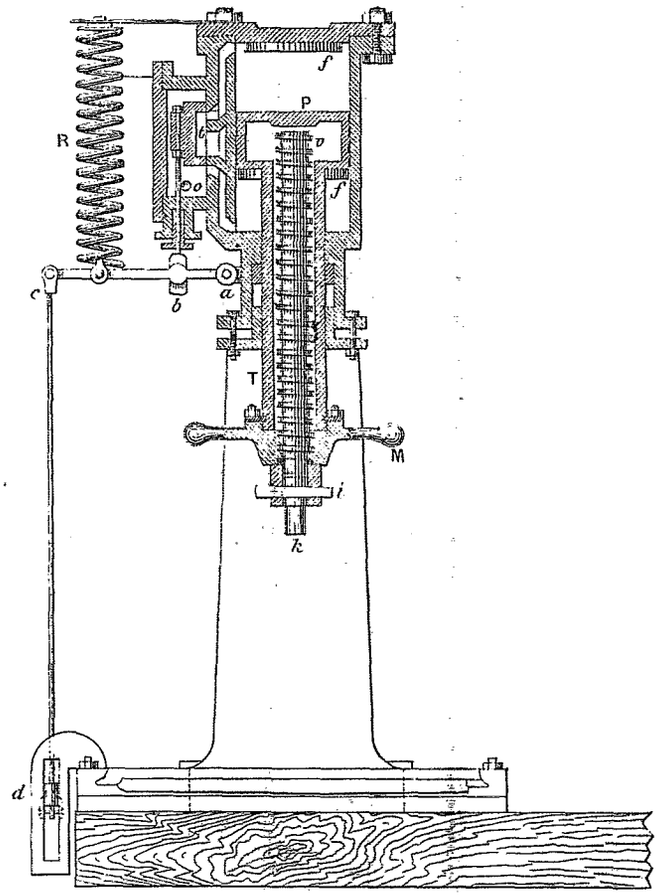

SOUFFLAGE DU VERRE A L'AIR COMPRIMÉ.

FIG. 4. — Presse à air comprimé. — P, piston à air comprimé. — T, tige creuse du piston. — O, arrivée de l'air comprimé. — *t*, tiroir de distribution. — *v*, vis à l'extrémité *k* de laquelle est fixé le noyau du moule. — *i*, clavette pour arrêter à volonté le mouvement de la vis *v*. — *f*, rondelle de caoutchouc pour amortir les chocs. — *abcd*, leviers actionnés à la main pour commander le tiroir. — M, écrou à manettes pour fixer la position de la tige *v*. — R, ressort de rappel.

fait tourner la canne sur elle-même; ou enfin il combine ces divers mouvements.

Pour les petits objets, l'effort à exercer par le souffleur est peu considérable: ainsi les perles fausses sont fabriquées en soufflant du verre à la lampe d'émailleur. Cependant les femmes et les jeunes filles qui exécutent cette opération se fatiguent beaucoup plus qu'on ne le supposerait: et qu'est-ce que ce travail comparé à celui de la verrerie?

La pression de l'air insufflé représente un certain nombre de grammes par chaque centimètre carré: d'où il suit que, plus les pièces sont grandes, plus la dépense d'air est considérable.

Avec les appareils nouveaux la pression peut

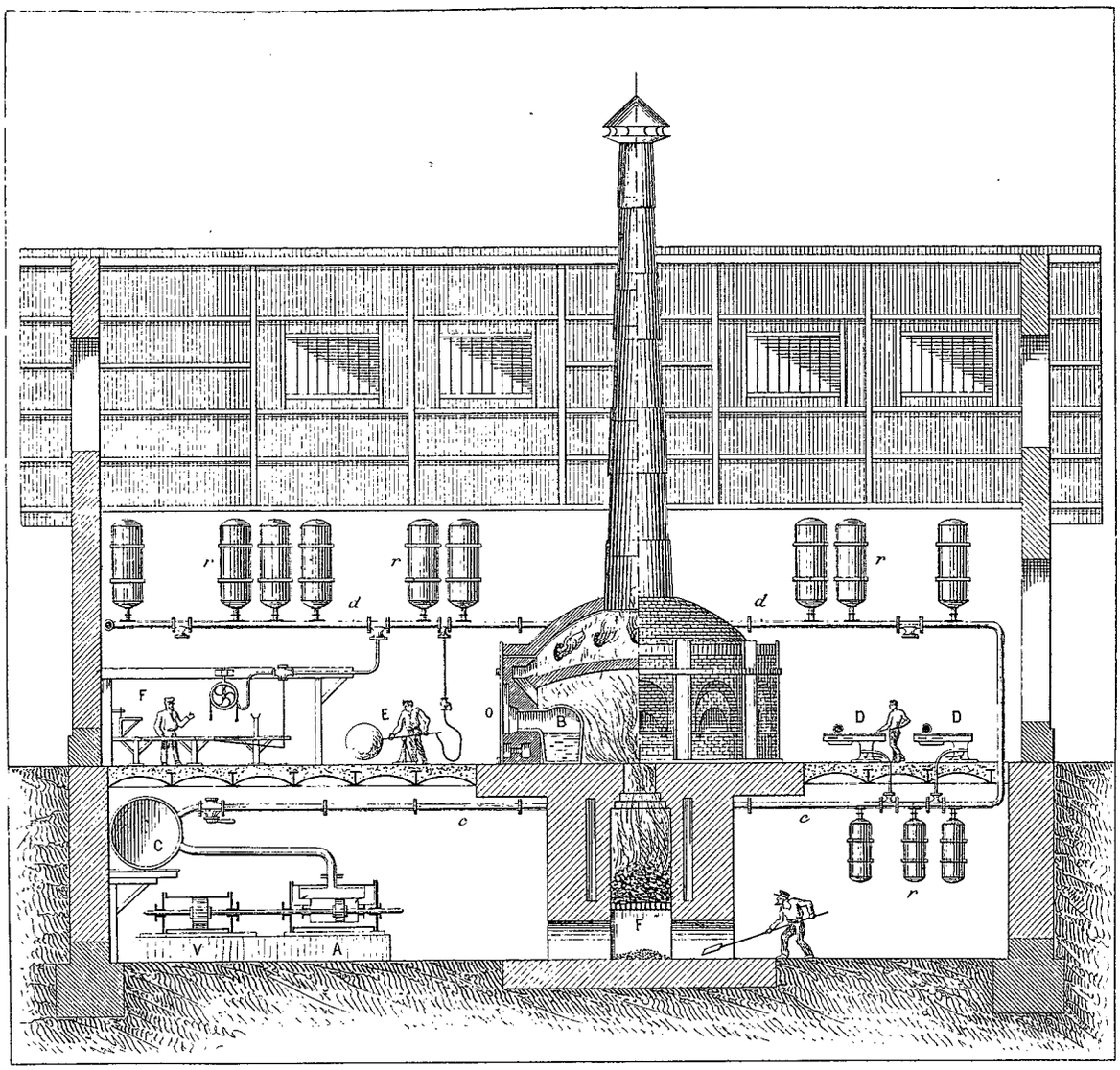

SOUFFLAGE DU VERRE A L'AIR COMPRIMÉ. — FIG. 1. — Coupe d'une *halle* de verrerie. — Dans le sous-sol, le foyer F : l'ouvrier est occupé à retirer les cendres. Les flammes s'élèvent à la partie supérieure pour chauffer les *creusets* B (ou pots couverts). Chacun de ces creusets vient s'ouvrir au dehors par un *ouvreau* (désigné par O). — A, compresseur d'air actionné par la tige du piston d'une machine à vapeur V. — C, réservoir d'air comprimé alimentant la conduite *c c* et les réservoirs inférieurs *r*; c'est la conduite à *basse pression*. — En haut de l'atelier, une autre conduite *d d* et avec d'autres réservoirs *r r* donne de l'air à haute pression. — DD-bancs de verriers. — E, ouvrier soufflant un ballon à l'aide de l'air comprimé. — F, autre banc de verrier, appelé *pont*, servant pour le soufflage des grandes pièces.

être graduée à volonté : voici quelques exemples numériques :

Pour souffler une bulle de savon, il suffit d'une pression de un gramme par centimètre carré.

Pour jouer du flageolet, on ne dépasse pas deux à trois grammes.

Une grande partie du soufflage en verrerie se fait à la pression de 5 à 30 grammes par centimètre carré: dans des cas exceptionnels, la pression peut monter à 100 grammes.

Un souffleur de bouteilles doit fournir, par jour de travail, mille litres d'air(pression de 25 à 75 grammes).

Un ouvrier en gobeleterie dépense plus du double (2 500 litres), mais à une pression beaucoup moindre.

Enfin, un *manchonnier* (qui façonne les *manchons* pour verre à vitres) doit fournir un volume d'air énorme, plus de 6 000 litres.

Il n'y a que des ouvriers très robustes qui peu-

vent résister à un pareil travail, dans une atmosphère brûlante, qui est toujours de 15 ou 20 degrés au-dessus de la température extérieure. Dans les verreries, on est obligé de ralentir le travail pendant les grandes chaleurs.

Pour le travail à l'air comprimé, l'outillage est à peu près le même que celui des verreries ordinaires : et les ouvriers apprennent bien vite le maniement des appareils.

Le soufflage de la gobeleterie se fait sur les *bancs de verriers*, décrits en détail dans la figure 2.

Le soufflage des ballons s'opère à l'aide d'un appareil spécial qui permet à l'ouvrier de tourner sa canne absolument dans tous les sens, en lui imprimant un mouvement de rotation sur elle-même. L'air comprimé permet d'obtenir des pièces colossales : à l'Exposition de 1889 figurait un ballon de 1 800 litres soufflé par ce procédé.

De plus, l'épaisseur est exactement la même dans toutes les parties du ballon : ce qui est très important pour la fabrication des verres de montre qu'on découpe au diamant sur toute la surface d'un ballon d'environ dix litres. Les verres ainsi obtenus sont parfaitement réguliers.

Les manchons pour verre à vitres sont soufflés sur un banc spécial qu'on appelle le *pont* (représenté en F, (fig. 1). Pour travailler, l'ouvrier monte sur le pont et adapte sa canne garnie de verre fondu à l'extrémité d'un tuyau passant sur une poulie. Il fait arriver l'air comprimé en posant le pied sur une pédale : et il manœuvre sa canne à volonté, car le tuyau flexible s'enroule ou se déroule sur la poulie qui est équilibrée par un contrepoids.

Pour les pièces de verre façonnées, on souffle la *paraison* (verre cueilli au bout de la canne) dans un moule de terre cuite ou de métal qui présente en creux les reliefs de la pièce. Un moule de ce genre est représenté fig. 3.

On emploie pour le verre un autre mode de façonnage : c'est le moulage direct du verre fondu entre un moule creux et un *noyau* qu'on y introduit sous une forte pression. C'est par un moyen analogue qu'on fabrique les glaces : le verre fondu est coulé sur une grande table de bronze parfaitement horizontale ; on l'étale en le comprimant sous un rouleau qui s'appuie sur deux règles placées sur les bords de la table.

Les ouvriers emploient pour les objets moulés la presse à air représentée fig. 4.

Comme les moules ne sont pas tous de même hauteur, l'extrémité *k*, qui porte le noyau, peut monter ou descendre à volonté au moyen de l'écrou M qui tourne sur lui-même dans un collier tandis que la vis monte ou descend. On la fixe à la hauteur convenable au moyen de la clavette *i*.

Si on introduit de l'air comprimé au-dessus du piston P, celui-ci descendra en même temps que la vis *v* et la pièce *k* portant le noyau. La pression produite sera graduée : elle atteindra promptement une valeur suffisante, car l'air employé est comprimé jusqu'à une pression de trois kilogrammes par centimètre carré.

Pour retirer le noyau on introduit l'air comprimé au-dessous du piston au moyen du tiroir *t* qui commande le levier *a b c d*.

Cette ingénieuse machine pourrait fonctionner à la vapeur aussi bien qu'à l'air comprimé : toutefois l'exemple de ce dernier agent est préférable dans un atelier muni de compresseurs et de réservoirs bien installés.

CH.-ER. GUIGNET,
Directeur des teintures aux manufactures nationales des Gobelins et de Beauvais.

UN NOUVEL APPAREIL VOLANT

Sans remonter à Dédale et à Icare qui, nous apprend la mythologie, s'enfuirent du labyrinthe où les avait enfermés Ninos en s'attachant au corps des ailes qui les purent soutenir dans les airs, les tentatives sont nombreuses qui furent faites par des inventeurs désireux de tenter la navigation aérienne au moyen de grandes ailes analogues à celles des oiseaux. Ce furent, pour nommer les plus connus de ces hardis chercheurs, Guillaume de Malmesburg au douzième siècle, plus tard J.-B. Dante, Besmer, Bernoin, Bacqueville, et au dix-septième siècle Alard. La découverte des aérostats, des montgolfières, pour leur donner leur nom primitif, arrêta dans leurs recherches ceux qui rêvaient de traverser les airs à la façon des oiseaux.

On signale pourtant une nouvelle tentative dans cet ordre d'idées par M. Ader, l'ingénieur dont les appareils téléphoniques sont bien connus. Cette « machine volante » a l'aspect d'une énorme

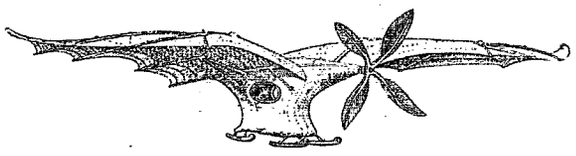

chauve-souris de couleur bleuâtre ; elle se compose de deux grandes ailes articulées de 15 mètres d'envergure environ adaptées sur chaque côté d'une cage centrale renfermant le voyageur et le mécanisme.

Nous donnons un croquis de cette machine sur le moteur de laquelle les détails font défaut. Il paraît pourtant que M. Ader a déjà pu parcourir, installé dans cet appareil, une certaine distance. Nous souhaitons que des expériences concluantes puissent bientôt avoir lieu.

LES VOYAGES DE M. CHAFFANJON

DANS LE VÉNÉZUÉLA, LA GUYANE ET LA COLOMBIE

La région de l'Amérique du Sud qui s'étend de l'Océan Pacifique aux Guyanes, au nord de la

République de l'Equateur et du bassin des Amazones est, à bien des égards, digne de tenter les explorateurs. Touchée la première par Christophe Colomb, cette vaste région n'a pas été pour cela la plus rapidement connue de l'Amérique. Elle est occupée par deux fortes républiques, la Colombie et le Vénézuéla et par les importantes colonies des Guyanes, et des cités florissantes s'y sont élevées, mais l'intérieur du pays offre encore de nombreux sujets d'études et de recherches, en ce qui touche notamment ses richesses minières et les peuples qui l'habitent. M. Jean Chaffanjon a largement contribué, dans ses divers voyages, à le faire mieux connaître. Déjà quelques voyageurs, comme Humboldt, comme l'infortuné docteur Crevaux, avaient parcouru en partie ces pays, mais M. Chaffanjon les a visités plus complètement, il a suivi des itinéraires nouveaux, et a rapporté de ses explorations d'utiles renseignements géographiques et ethnographiques. Dans les premiers voyages qu'il a accomplis, en 1886 et 1887, M. Chaffanjon a pu, après avoir couru de sérieux dangers, atteindre les sources de l'Orénoque et en noter la place précise; il donnait au pic d'où descend le grand fleuve le nom de Ferdinand de Lesseps. En même temps, il recueillait un grand nombre d'objets d'histoire naturelle et d'ethnographie; il étudiait aussi la façon dont se fait la communication entre les deux bassins de l'Amazone et de l'Orénoque par le Cassiquiari. La Société de Géographie a récompensé le voyageur en lui décernant sa médaille d'or, et la Société de Géographie commerciale lui a également donné une de ses médailles. M. Chaffanjon avait donc conquis déjà ses grades comme explorateur, lorsqu'il est parti de nouveau en février 1889. Il avait été chargé d'une mission pour explorer la Cordilière entre le Vénézuéla et la Colombie et étudier les environs du lac Maracaïbo et la presqu'île de la Guajira. Il se proposait de visiter les anciennes tribus indiennes du nord du Vénézuéla, qui ont encore conservé leurs mœurs, leur type, leur individualité, sans se mélanger avec les races plus nouvellement établies dans leur pays. Dans ce cas sont principalement les Caribes et les Guaranis, vers l'est, du côté du delta de l'Orénoque, et les Guajiros, vers l'ouest, du côté du lac de Maracaïbo. Entre ces deux régions extrêmes, il existe une race belle et forte, qui tend à s'étendre sur tout le Vénézuéla, mais qui n'est que le résultat de la fusion de la race blanche et des Indiens.

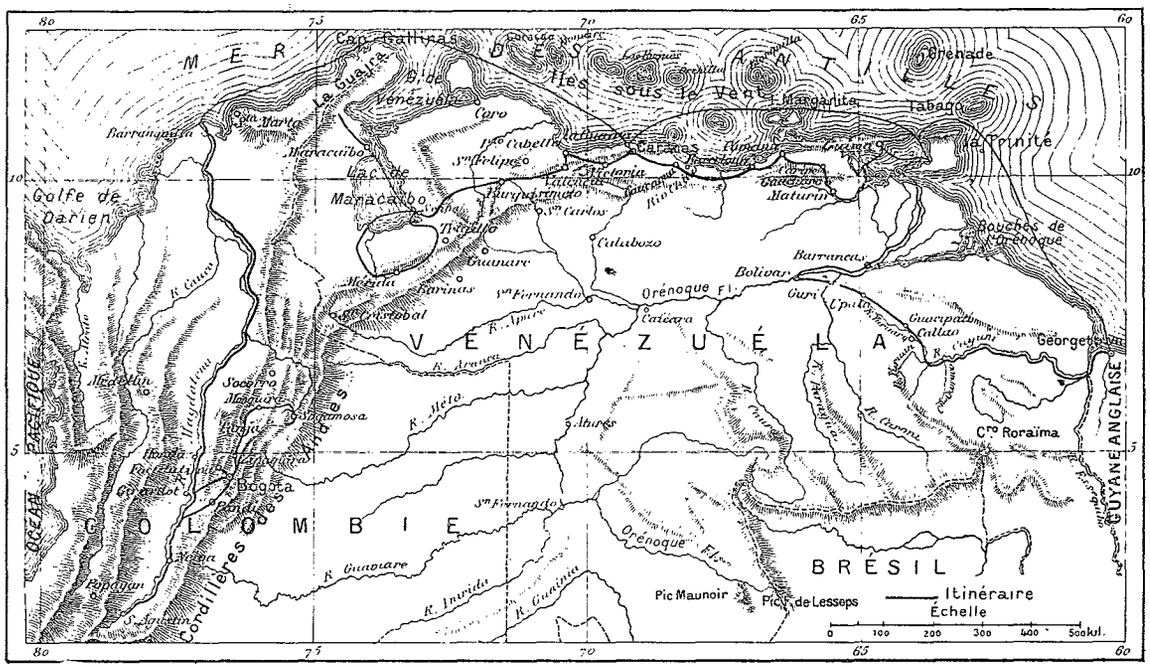

Voyages de M. Chaffanjon. — Carte du Vénézuéla et de la Colombie avec l'itinéraire parcouru par M. Chaffanjon.

M. Chaffanjon débarque à La Guayra, le port de Caracas, joint à cette ville par un chemin de fer à fortes rampes. Caracas, la capitale du Vénézuéla, à 922 mètres au dessus du niveau de la mer, au pied du mont Avila, est une ville de 70,000 habitants. M. Chaffanjon laisse Caracas pour prendre tout d'abord la direction de l'est, en descendant le rio Tuy qui le conduit à Rio-Chico, non loin de la côte. Sur la route, il traverse divers villages près desquels on cultive le cacao, le café, la canne à sucre. Tous ces villages se ressemblent. Chaque propriétaire se construit sa maison qui est d'une architecture primitive : des pieux fichés en terre, des lianes, un mortier fait d'argile et d'herbe hachée menu, voilà les matériaux; une toiture en feuilles de palmiers termine la case. La vue photographique du village de Caucagua, prise par M. Chaffanjon, montre bien le mode de construction et de groupement des cases.

M. Chaffanjon se rendit ensuite par mer à la Trinité, pour aller de là visiter les tribus in-

diennes du delta de l'Orénoque. A la Trinité, il prit avec un de ses amis, M. Georges Dalton, une petite goélette qui les conduisit à Guiria ; de ce port, une simple petite barque à voile, montée seulement par deux marins et le patron, leur fit traverser le golfe Triste et les mena à l'embouchure du caño San Juan. Après cinq jours de navigation sur le caño, ils arrivent à Maturin, l'une des villes les plus importantes du delta. A trois journées de cheval au nord, ils sont à Guacharo, petit village remarquable par des grottes d'une grande profondeur.

M. Chaffanjon.

On y a accès par une ouverture de plus de soixante mètres de haut sur une largeur presque égale. Un petit ruisseau à l'eau transparente et froide comme de la glace, s'échappe de l'un des côtés du gigantesque portique. Les Indiens n'osent pénétrer dans cet abîme noir qu'ils croient habité par les esprits; les indigènes qui ont consenti à suivre M. Chaffanjon, ont commencé par jeter du guano en l'air pour écarter les êtres fantastiques qui sont l'objet de leur effroi. Cette bouche énorme ouverte vers les entrailles de la terre est habitée en effet; elle l'est même par des êtres aux allures sinistres, des oiseaux nocturnes, du groupe des Engoulevents et appartenant au genre Caprimulgus. Les indigènes leur donnent le nom de guacharo. Le nombre en est si considérable, qu'à certains moments ils obstruent entièrement l'entrée de la grotte. Ils font retentir les voûtes de leurs cris lugubres. Les grottes se composent

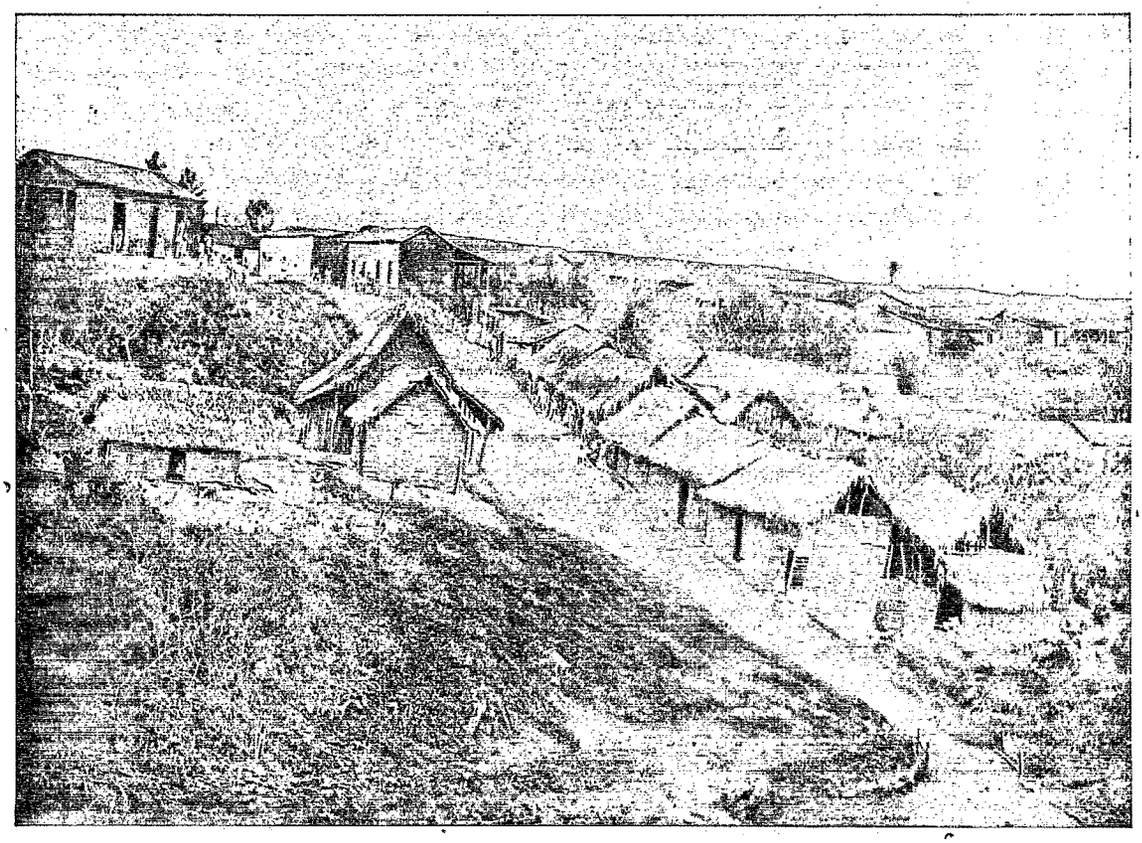
Voyages de M. Chaffanjon dans l'Amérique du Sud. — Vue du village de Caucagua.

d'une série de chambres et de corridors qui se succèdent à plus de 1,500 mètres dans l'intérieur. L'un des salons est rempli de stalactites et de stalagmites sur lesquelles la lumière des torches vient se jouer et qu'elle fait scintiller d'une façon féerique. D'autres grottes du même genre se rencontrent aussi sur les montagnes voisines et sur celles de Caripe. Les Indiens des environs vont tous les ans, au printemps, y faire la chasse des petits guacharos. Ils les prennent au nid, et il paraît que ce sont des morceaux de choix.

Guacharo est renommé aussi par le tabac qui pousse à l'entrée de ces grottes. La terre se trouve fumée par les déjections des oiseaux, et le tabac, quoique petit et à feuilles étroites et courtes, acquiert une force et un arome tout particuliers.

Ayant fini d'explorer ce côté, M. Chaffanjon est revenu vers l'ouest, du côté du lac Maracaïbo. La ville du même nom est bâtie à l'entrée du lac. Une chaleur torride, les fièvres paludéennes et la fièvre jaune sont les fléaux que l'on a toujours à craindre dans cette ville. Malgré ces mauvaises conditions hygiéniques, la ville est assez peuplée et c'est là qu'arrivent tous les produits des hauts plateaux de la région de Trujillo et de Mérida, ainsi que d'une partie des Cordilières de Colombie. Des bateaux de faible tonnage peuvent seuls pénétrer sur le lac ; la passe qui y donne accès est peu profonde et souvent dangereuse.

VOYAGES DE M CHAFFANJON DANS L'AMÉRIQUE DU SUD. — Vue d'une case-abri des Indiens du rio Cuyuni.

Les Guajiros viennent de temps à autre faire des échanges à Maracaïbo, mais, comme s'ils redoutaient la civilisation, ils repartent au plus vite pour les plaines qu'ils habitent. D'après la description qu'en donne M. Chaffanjon, le Guajiro est bien constitué, et sa santé est robuste ; il a le nez aquilin, le visage fin, il porte une épaisse chevelure noire qu'il rejette élégamment en arrière. Les femmes sont belles et fortes; elles s'occupent de la pêche où elles accompagnent leurs maris à cheval; elles fabriquent une sorte de dentelle connue sous le nom de soleil de Maracaïbo. Les Guajiros font beaucoup d'élevage de bestiaux et de chevaux.

A une petite journée au nord-ouest de Maracaïbo, M. Chaffanjon a visité un curieux village lacustre, rappelant les constructions des époques préhistoriques. Les Indiens qui y vivent peuvent être considérés comme formant un trait d'union entre les Guajiros indépendants et la race civilisée. Les habitations sont construites sur une sorte de plate-forme assujettie au sommet de pilotis. C'est au moyen de très petits canots que les habitants se mettent en communication avec la terre, et tous les soirs ils les montent sur la plate-forme. Les femmes ne vont jamais seules à terre.

Mais pendant le cours de ses explorations,

*

M. Chaffanjon fut gravement atteint par la fièvre, et il dut abandonner le pays pour rétablir sa santé. Il revint en France et après un court repos il repartit pour l'Amérique, le 25 décembre 1889, accompagné cette fois de Mme Chaffanjon. Ce fut du côté de la Guyane qu'il dirigea ses recherches. Il avait pour objectif d'explorer le rio Cuyuni, affluent gauche de l'Essequibo.

M. Chaffanjon organisa son expédition à Ciudad Bolivar. Là, il attendit des nègres qu'il avait fait venir de Cayenne; il avait pensé avec raison qu'il lui serait difficile de se faire suivre des indigènes qui habitent plus au sud. Tandis que Mme Chaffanjon gagnait Trinitad et de là la ville de Demerara ou Georgetown, pour y attendre son mari, celui-ci traversait les savanes de Bolivar et marchait dans la direction de Callao. Retardé par des Indiens avec lesquels il fallut parlementer longtemps sans rien obtenir, M. Chaffanjon n'eut d'autre ressource pour pouvoir avancer, que de faire creuser une embarcation dans un tronc d'arbre. Quand tout fut prêt, il s'engagea sur le Yuruary, affluent du Cuyuni, avec quatre nègres et sept Indiens Guaycas.

Les cartes vénézuéliennes et anglaises ne donnaient pas d'une façon assez précise le cours du Cuyuni. M. Chaffanjon l'a relevé avec soin à la boussole et a rectifié les tracés faits jusqu'alors. La rivière est rendue très dangereuse par de nombreux rapides et, à certains endroits, elle n'est plus qu'une série de petites cataractes. Les voyageurs franchissent toutes ces passes, mais à un moment, l'embarcation emportée par le courant va s'échouer contre un récif. L'avarie put être réparée.

Mais, arrivé à l'embouchure du rio Ocoruco, M. Chaffanjon éprouve de nouvelles difficultés. Les Indiens qui l'avaient accompagné jusque-là, ne connaissaient pas le bas de la rivière et il fallut chercher d'autres guides. Il fallut remonter le rio Ocoruco, jusqu'à un village indien. M. Chaffanjon fut bien accueilli, mais là, il lui fallut subir encore d'interminables discussions pour décider les Indiens à l'accompagner. En outre, il fallait renouveler la provision de pain de manioc ou cassabe qui avait été perdue dans le naufrage sur le Cuyuni. On prépara le cassabe en comprimant la pulpe râpée de manioc dans une sorte de panier cylindrique, nommé sibucan, fabriqué de telle sorte qu'il peut être étiré en longueur; de cette façon, le suc laiteux vénéneux du manihot ou manioc, qui est une euphorbiacée, se trouve extrait, et toute trace en disparaît par la cuisson.

On allait enfin partir, quand survinrent des pluies qui grossirent la rivière; il fallut attendre, parce que c'était là un mauvais présage. Les Indiens délibérèrent encore plusieurs jours; les dieux n'étant pas favorables, la plupart des indigènes reprirent la route de leur village. M. Chaffanjon put cependant en retenir quelques-uns, et partir avec eux, ainsi qu'avec un guide qui l'avait suivi depuis Callao. Grâce à ce dernier, qui connaissait parfaitement la rivière, l'explorateur put franchir facilement de nouveaux rapides. Mais à un passage, l'imprudence d'un canotier fit de nouveau renverser le canot. Les provisions furent perdues en partie, et pendant plusieurs jours la petite troupe dut se nourrir de bourgeons de palmiers et de graines. Enfin, elle parvint à un village construit par les Anglais sur territoire vénézuélien pour servir de ravitaillement aux placers qu'ils y exploitent. Les voyageurs rencontrent heureusement un créole français par les soins duquel leurs provisions sont renouvelées. Après avoir passé sur un meilleur canot les derniers rapides, ils arrivent au premier poste anglais; M. Chaffanjon est pris pour un espion vénézuélien et il n'est bien accueilli qu'après avoir justifié de sa qualité de Français. Le 7 juillet 1890, il était à Demerara, et achevait ainsi la seconde partie de ce voyage qui n'avait pas été sans dangers et avait demandé beaucoup de patience et de persévérance.

Pendant ce voyage dans la Guyane, M. Chaffanjon a relevé le rio Yuruary depuis sa jonction avec le Yuruan jusqu'à son embouchure. Il a vu et étudié de nombreuses peuplades, les Indiens Camarates, Caratals, Aricuna, Caribes du Cuyuni, Guaycas et Cabiches; il a réuni des renseignements nombreux sur leur histoire, leurs mœurs et leurs langues; il a dressé un vocabulaire de l'idiome guaycas et réuni de belles collections ethnographiques. Ce sont là d'excellents résultats.

(*A suivre.*) GUSTAVE REGELSPERGER.

LES SUISSES A PARIS

Les Suisses établis à Paris célèbrent, le 12 juillet, par une fête que préside leur sympathique ministre M. Lardy, le 600e anniversaire de la fondation de la République helvétique. D'autre part, le 2 août, la Suisse tout entière commémorera ce même anniversaire par une solennité. Chaque ville, chaque village, chaque hameau aura sa cérémonie spéciale, et cette fête unique dans son genre, sera précédée, dans la nuit du 1er au 2 août, par des feux allumés sur chaque sommet des Alpes et du Jura. En sorte que si quelques-uns de nos lecteurs se trouvent cette nuit-là sur le Righi, par exemple, ils pourront voir, de toutes parts, aussi loin que la vue s'étend, des milliers de points lumineux briller dans les ténèbres; ce sera un essai d'illumination comme il n'y en aura pas eu jusqu'ici.

De toutes les colonies étrangères, établies à Paris, la colonie suisse est la mieux organisée, incontestablement. Elle est peut-être aussi la plus laborieuse. Voici, à ce sujet, des renseignements tout à fait inédits.

I

LA LÉGATION. L'ARISTOCRATIE

A la tête de la colonie se trouve M. Lardy, ministre plénipotentiaire. Jeune encore, — M. Lardy (Charles-Édouard) est né à Neuchâtel le 27 septembre 1847, — il remplit ces hautes fonctions avec un zèle et un tact remarquables. Et cela n'est pas un éloge médiocre quand on songe que sa sollicitude doit s'étendre sur toute la colonie suisse en France, c'est-à-dire sur environ 80,000 personnes, dont 30,000 résident à Paris; que tout ce monde appartient à des origines diverses; que les uns proviennent des cantons français, d'autres des cantons allemands, et d'autres enfin des cantons italiens.

Avant d'être nommé ministre, M. Lardy avait fait d'excellentes études. Reçu docteur en droit à Heidelberg avec la première note (il avait alors à peine vingt ans), il vint à Paris et suivit les cours de notre Faculté. C'est à lui qu'on doit la traduction française du fameux ouvrage du jurisconsulte Bluntschli, le *Droit international codifié*. En 1872, il épousa la fille de M. Félix Vernes, l'un des principaux banquiers protestants de Paris.

Auprès de lui, à la légation, M. Lardy a plusieurs secrétaires qui lui sont de précieux auxiliaires. M. Duplan est actuellement à leur tête avec le titre de premier secrétaire.

La Suisse a de plus, à Paris, un consulat, qui s'occupe spécialement des intérêts commerciaux de ses nationaux.

*

A proprement parler, il n'y a pas d'aristocratie suisse. Les notabilités qu'on pourrait ranger sous cette étiquette exercent tous quelque fonction. Les uns sont de grands industriels; d'autres des banquiers: d'autres encore des savants ou des artistes. En outre, les notabilités sont inextricablement mêlées à la société protestante française, de sorte qu'il est fort difficile de dire : telle famille appartient à la Suisse, telle autre à la France. Toutefois, on peut affirmer que c'est par la banque surtout que la colonie suisse et que, plus exactement, la colonie genevoise occupent une situation importante à Paris. Il suffirait de citer des noms bien connus dans le monde financier, tels que : Perdonnet, Say, Dubochet, André, Eggly, Mallet, Bartholony, Hubert, Hentsch, Marcuard, Mirabaud, Dassier, Sieber, Hottinguer, Naville, Secrétan, Vernes, de Watteville, de Weck, etc. Mais il faudrait ajouter que la plupart de ces familles sont devenues françaises, en vertu de la loi de 1791 qui permet aux descendants des réfugiés protestants de revendiquer la nationalité de leurs ancêtres.

Il est bien difficile de déterminer la caractéristique de cette sorte d'aristocratie financière et industrielle. Ses habitudes protestantes lui interdisent de se mêler au brillant mouvement des soirées, des réceptions, des représentations et des bals. Si riches qu'elles soient, les mères de famille se consacrent à l'éducation de leurs enfants et à des œuvres pieuses de bienfaisance. Quant aux hommes, ils sont presque uniquement occupés de leurs affaires, quoique quelques-uns d'entre eux fassent partie de l'Union artistique, le cercle bien connu de la rue Boissy-d'Anglas.

Si les relations de l'aristocratie protestante suisse avec l'aristocratie française sont plutôt rares, en revanche, elle en a un peu avec tous ses coreligionnaires qui viennent des diverses contrées du globe. Elle-même a une existence bien spéciale. Le cercle où elle va est petit; mais elle s'y meut avec une extraordinaire activité. Dans les affaires, dans la politique, dans les lettres, dans les arts elle exerce une autorité appréciable, ou du moins plus considérable que son extrême minorité ne semblerait lui en donner le droit. La politique surtout sollicite vivement ses membres. Le président actuel du Sénat, M. Le Royer, appartient à l'une des plus anciennes familles genevoises. M. Barbey, ministre de la Marine, a, par sa famille, la même origine et il a en Suisse encore quelques parents éloignés. Le grand' père de M. Léon Say, ancien ministre des finances, était né à Genève. A Genève, enfin, est né M. Tirard, ancien président du Conseil des ministres. Dans la littérature, la plus éminente personnalité dont nous devons enregistrer ici le nom, comme étant originaire de la cité calviniste, est M. Victor Cherbuliez, membre de l'Académie française. Dans la sculpture, enfin, on peut rappeler que Pradier était genevois. Mais nous consacrerons plus tard un chapitre spécial aux nombreux écrivains et artistes qui résident à Paris et qui appartiennent, par leur origine, à la petite République voisine.

On le voit, c'est dans les finances et dans la politique que les Suisses se sont le mieux développés et qu'ils ont acquis les plus hautes situations. Les noms de Perdonnet, de Sieber, de Bartholony et de Mallet montrent aussi qu'ils se sont, et non sans succès, activement intéressés aux chemins de fer. Ce fut un Vaudois, M. Dubochet, qui fonda la Compagnie du Gaz de Paris et il est mort en laissant l'une des fortunes les plus considérables de l'ancien continent. Il avait d'ailleurs débuté fort modestement.

Mais l'une des particularités remarquables de l'aristocratie suisse, et surtout de l'aristocratie genevoise, c'est la passion avec laquelle, en dehors de ses affaires financières ou industrielles, elle se préoccupe des questions scientifiques. La Société de Géographie nous en donne un exemple : Un Genevois d'origine, M. William Hubert, son vice-président, est administrateur de la grande manufacture de produits chimiques de Saint-Gobain et administrateur de la Société d'éclairage électrique de Lyon.

Nous pourrions noter cet autre trait : si beaucoup de Suisses sont passionnés pour la musique, et

ne manquent pas un des concerts Lamoureux et Colonne, en revanche, ils fréquentent peu les théâtres. Mais nous croyons avoir suffisamment fait sentir que s'ils s'adonnent avec beaucoup de précision à leurs affaires, ils ne se désintéressent point, pour cela, de tout ce qui mérite de préoccuper des hommes intelligents et éclairés.

(*A suivre.*) ÉDOUARD ROLLET.

CHAPU

Je songeais à Chapu l'autre jour en lisant le compte-rendu de ces fêtes d'Orléans, auxquelles le Président de la République a assisté, et qui ont été comme l'apothéose de Jeanne d'Arc. Tout le monde, sans distinction d'opinions politiques ni de doctrines religieuses, s'est trouvé d'accord pour rendre un suprême hommage à la bonne Lorraine, à celle qui, à une des époques les plus troublées de notre histoire, a eu si vif le sentiment de la patrie et n'a pas désespéré. Si Chapu avait vécu, il aurait pris sa part de ces fêtes d'Orléans, car il aimait Jeanne d'Arc et il a fait de la Pucelle, de la petite paysanne de Domrémy à qui des voix célestes viennent révéler sa mission, une statue qui est au musée du Luxembourg et qui fait le plus grand honneur à son talent et à son patriotisme.

Chapu.

Mais Chapu était mort quelques jours auparavant; il est allé rejoindre ces trop nombreux artistes que la mort est venue frapper au cours d'un long et rigoureux hiver. Nous devons le déplorer, car Chapu était un des maîtres de notre école contemporaine de sculpture. On a dit, et cela est juste, que notre école de sculpture avait brillé, presque à toutes les époques, d'un éclat particulier. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les salles de ce Musée de sculpture comparée que la commission des monuments historiques a organisé au Trocadéro et qui est, à mon sens, une des institutions les plus remarquables que nous devions à la troisième République. Ce musée met en pleine lumière la prédominance de notre école française de sculpture sur les écoles étrangères.

Il montre jusqu'à l'évidence que les œuvres de nos sculpteurs du treizième siècle, par exemple, ont une liberté et en même temps une pureté de lignes qui leur permettent de soutenir la comparaison avec les productions de l'antique.

Mais surtout ce qui frappe, quand on étudie les œuvres que le musée du Trocadéro renferme, c'est l'accord que les sculpteurs des meilleures époques ont toujours su mettre entre leurs productions et l'édifice ou l'emplacement auquel elles étaient destinées. Aujourd'hui nos sculpteurs travaillent sans le souci de la destination de leurs œuvres, destination que le plus souvent ils ignorent; et d'autre part l'État ne se préoccupe pas d'établir entre les architectes et les autres artistes, peintres et sculpteurs, ces fortes collaborations auxquelles nous devons des monuments complets comme tant de ceux qui se dressent sur notre sol français. Visitez nos monuments les plus récents, parcourez nos jardins publics, et vous vous apercevrez de suite que la décoration jure avec le cadre, alors qu'il eût été si facile de mettre le tout d'accord en mettant chaque chose en sa place. Eh bien, ce qu'il faut dire de Chapu, c'est qu'il avait à un très haut degré le sentiment de la décoration. Je n'en veux d'autre preuve que les figures exécutées par lui, celle de la *Jeunesse* pour le monument commémoratif d'Henri Regnault, la *Pensée* pour le tombeau de Daniel Stern qui est au Père-Lachaise, et les figures des tombeaux de la duchesse d'Orléans, du cardinal de Bonnechose, etc.

J'ai gardé très vivant le souvenir de l'impression que me fit au Salon de 1885 la statue funéraire de la duchesse d'Orléans pour la chapelle de Dreux. Je me rappelle que le public s'arrêtait avec quelque étonnement devant cette œuvre d'un beau sentiment, d'une exécution

simple et distinguée, d'un ensemble aussi gracieux que touchant. En effet, Chapu n'a pas donné à la princesse l'immobilité de la mort. Elle incline, au contraire, la tête de côté et tend la main

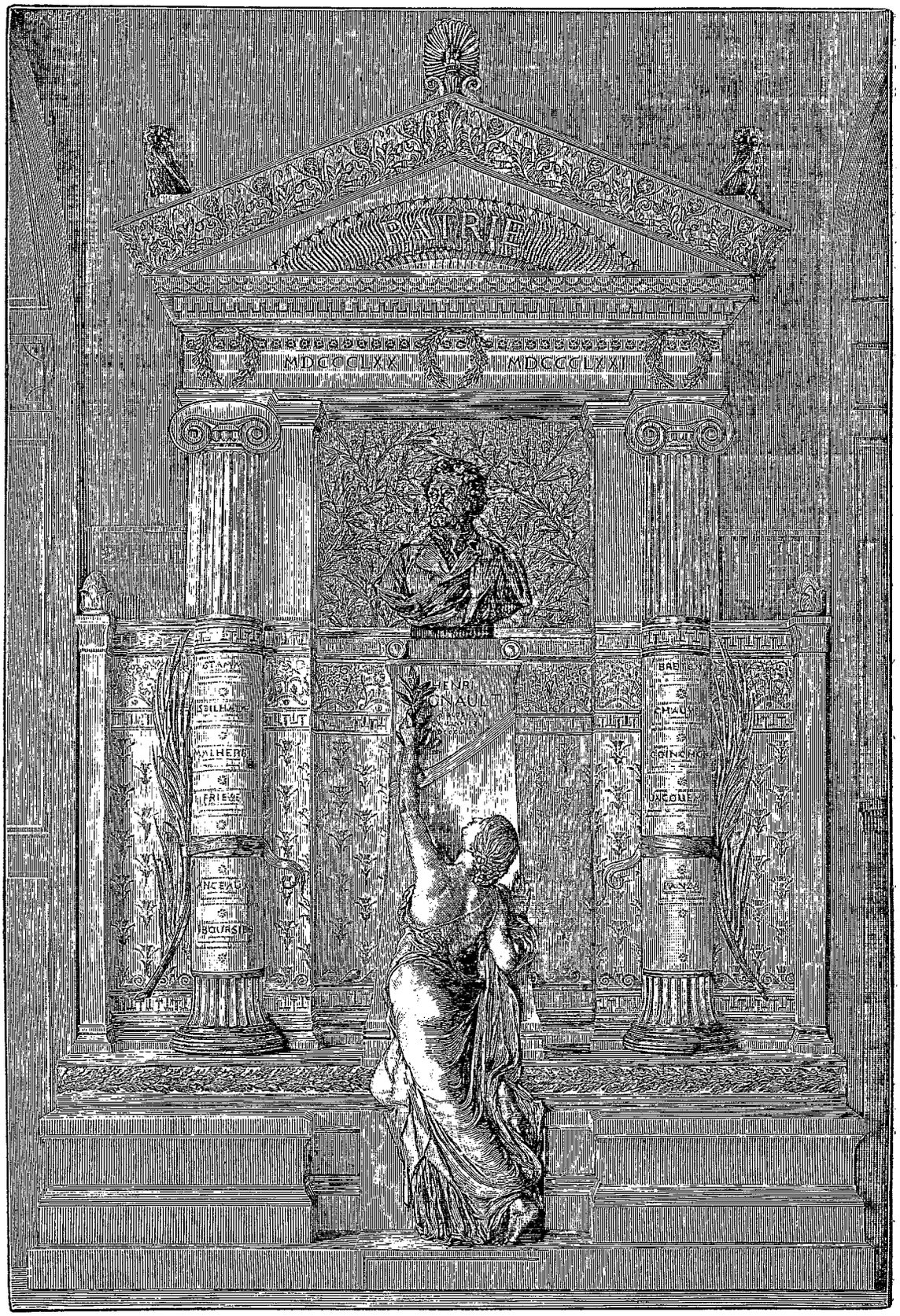

Monument d'Henri Regnault par Chapu. — Gravure de Clément Bellenger.

droite dans le vide. Pour comprendre ce mouvement un peu anormal, il faut se rappeler que la duchesse d'Orléans était protestante. En cette qualité elle ne pouvait être enterrée dans la chapelle, et c'est dans le vestibule qu'on l'a placée. Elle tend la main vers l'époux dont elle est ainsi

séparée par une obligation qui a quelque chose de particulièrement douloureux.

Par la nature de son talent, tout pénétré d'une mélancolie qui ne fut jamais entachée d'afféterie, Chapu semblait destiné à exprimer les regrets que cause la perte d'êtres aimés. C'est ainsi qu'on lui doit, outre les œuvres déjà mentionnées, les figures pour les tombeaux de Flaubert, de M. Aristide Boucciaut, et le monument des frères Galignani.

Mais son œuvre principale, et la plus célèbre, reste la figure du monument élevé dans la cour du Mûrier de l'école des Beaux-Arts à la mémoire d'Henri Regnault et des autres élèves de l'École tués pendant la guerre de 1870-71. Le monument est très simple, mais d'un grand effet. Il a été dessiné par M. Coquart, architecte. Degeorge a fait le buste de Regnault, et nous devons à Chapu cette admirable figure de la Jeunesse venant, à demi-agenouillée et avec une expression saisissante de reconnaissance et de douleur, offrir la palme au héros, figure qui restera comme une des plus pures créations de notre art français, comme le plus bel hommage que l'on pût rendre à la mémoire du jeune homme au cœur ardent et généreux, qui fit à sa patrie le sacrifice d'une vie déjà pleine de belles œuvres et de laquelle on pouvait attendre des œuvres plus glorieuses encore.

On a reproché à Chapu de manquer de force. Ses qualités étaient la pureté des lignes, la noblesse des attitudes et la douceur du sentiment. Il ne visait pas au sublime et préférait le tendre, mais le sublime, il l'a atteint dans cette figure de la Jeunesse dont on a pu dire qu'elle mêlait, dans une proportion admirable, le souvenir de la Renaissance, le goût du vrai et l'inspiration d'un poète.

Je ne saurais donner ici le catalogue des œuvres de Chapu. On lui doit une des statues qui ornent la façade principale de l'Opéra, *la Cantate*, et des bustes où la recherche de l'idéal n'a jamais nui à l'exacte observation du modèle. La perte de ce grand sculpteur a été douloureusement ressentie par tous ceux qui s'intéressent à l'art, c'est-à-dire à l'une des sources, et la meilleure peut-être, de notre gloire.

Mais nulle part Chapu n'a été plus regretté que dans cette petite commune du Mée, en Seine-et-Marne, où il était né, et pour laquelle, malgré les honneurs dont la vie l'avait comblé, il avait gardé un culte vraiment touchant. Chaque fois qu'il avait terminé une œuvre importante, il en envoyait le plâtre ou la maquette à l'école communale du Mée où il avait fait ses premières études. Et il était plus fier de ce petit musée, qui était son œuvre et qui était plein de ses œuvres, que de tous les titres que son talent lui avait valu.

A. Barthélemy.

LES VACANCES

DANS LES LYCÉES ET LES COLLÈGES

Dans un séjour paisible, asile de l'étude,
D'où le ciel a pour lui banni l'inquiétude,
Loin d'un monde orageux au charme suborneur,
Heureux le lycéen, s'il connaît son bonheur!

Malheureusement, le lycéen ressemble au laboureur des Géorgiques : il ne sait pas assez jusqu'où va sa félicité. Il ne s'agit ici ni du collégien du temps de Saint-Louis, dans l'éducation duquel le fouet jouait un rôle si considérable ; ni de celui du temps de Rabelais, obligé de parler latin avant d'avoir appris la langue latine ; ni de celui du temps de Marmontel, si bien formé dans le réfectoire à la tempérance et à la frugalité ; ni de celui d'il y a trente ans, dont nul ne s'occupait, si ce n'est pour savoir s'il travaillait assez. Il s'agit du collégien de nos jours, de celui dont tout le monde s'occupe, surtout pour savoir s'il ne travaille point trop. Pour éviter qu'il se surmène, lui, si habile à éviter ce qu'on nomme le surmenage, on a diminué les punitions, abrégé les classes, facilité les sorties, multiplié les promenades, amélioré le régime de la cuisine, perfectionné les méthodes d'enseignement, organisé les jeux de plein air et institué le plébiscite en matière de vacances.

Dieu me garde de médire de ces réformes libérales. Le collège est une image de la Société. Quand la discipline sociale s'adoucit, la discipline scolaire doit s'adoucir aussi. L'essentiel est de ne point dépasser la mesure dans l'adoucissement. D'ailleurs, au point de vue de la conduite et du travail, les écoliers d'aujourd'hui valent ceux d'autrefois. Ils ont seulement plus de bien-être.

Donc, pour en revenir à notre sujet, il y a eu récemment plébiscite sur le point de savoir s'il conviendrait de modifier les vacances.

Un plébiscite! direz-vous peut-être. La chose comportait-elle ce que les hommes d'Etat appellent une consultation nationale? — Mon Dieu, c'est toujours une grosse affaire que de changer des habitudes. Un jour, un recteur de l'Académie d'Aix voulut toucher aux congés de Noël, privilège de la région. Marseille fut en révolution pendant vingt-quatre heures. Les élèves n'assiégèrent pas les portes du lycée pour sortir, il est vrai ; mais leurs mères les prirent presque d'assaut pour entrer. Chacune d'elles s'en retourna en compagnie d'un pensionnaire, excepté celles qui en emmenèrent plusieurs. Il fallut rapporter la décision rectorale. Dans le plébiscite dont nous avons parlé, il ne s'agissait point de supprimer les vacances, mais seulement d'en avancer l'époque, d'en fixer l'ouverture à la mi-juillet et la fin à la mi-septembre. Sur l'opportunité de ce changement, le ministre compétent a consulté le corps enseignant et l'a invité à consulter lui-même les familles (1). Un journal populaire est allé plus

(1) Circulaire du 24 janvier 1891.

loin : de son autorité privée, il a consulté la France entière, c'est-à-dire ceux des Français qui ont bien voulu lui répondre. Enfin le conseil supérieur de l'Instruction publique a été appelé à dire son mot dans la question. Il l'a dit tout récemment, par l'organe de M. le docteur Brouardel : « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes... ». Le ministre a adopté cette conclusion optimiste. Il n'y aura rien de changé cette année dans l'Université, à l'égard des congés d'été. Comme les années précédentes, les lycéens s'en iront sans trop de regret le 1er août et reviendront sans trop de plaisir, le 1er octobre. Quant à la terre, elle continuera de tourner autour du soleil (1).

Rappelons brièvement les raisons données dans ce débat, pour et contre. Celles des partisans du changement peuvent se ramener à trois principales, d'abord la santé des élèves, ensuite leur plaisir et celui de leurs familles, enfin le désarroi des études, à partir de la fête du 14 Juillet. L'argument tiré du plaisir des élèves et des familles a peu de poids. Les jeunes gens aiment-ils mieux être libres dans la seconde quinzaine de juillet que dans la période correspondante de septembre ? Les parents préfèrent-ils les recevoir quinze jours plus tôt, ou les garder quinze jours plus tard ? C'est une affaire de goût, dans les deux cas, et non une question d'intérêt général. Il en est autrement, quand on parle de la santé des lycéens.

Sans se mettre en frais de rhétorique, on peut faire, de la vie du lycée pendant les chaleurs de juillet, un tableau qui n'ait rien de séduisant. « Classes sans air, cours sans ombre, dortoirs hélas ! non sans odeur... Dans ce milieu énervant, maigres adolescents peinant huit heures par jour sur des livres rébarbatifs... Est-ce le moyen de leur donner ce corps robuste, organe d'un esprit sain, que rêvent pour eux les éducateurs à la mode ? »

Il faut bien le reconnaître : au lycée, pendant la canicule, un travail suivi peut devenir débilitant. Mais il faut l'avouer aussi : les lycéens qui travaillent alors sont en petite minorité, et ils travailleraient encore chez eux, avec moins de profit et plus de fatigue, s'ils étaient contraints de s'en aller en vacances. Nous parlons ici de ceux qui vont subir un examen, surtout de ceux qui vont prendre part à un concours : concours et examen dont l'époque serait difficilement avancée ou retardée, soit dit en passant. Oui, ceux-là se surmènent, surtout quand ils ont oublié le précepte.

Rien ne sert de courir, il faut partir à point.

Oui, ceux-là mettent parfois leur santé à l'épreuve. Mais tous les autres se tiennent dans cette sage réserve, familière à l'écolier français quand il se livre à une étude désintéressée, c'est-à-dire dépourvue de sanction immédiate.

Dans toute maison d'instruction publique, à l'approche de la distribution des prix, il y a une période de transition, une époque où les vacances ne sont point encore ouvertes, mais où les études sont déjà closes. Ce sont les dernières semaines de juillet. Dans les classes sans sanction, c'est-à-dire dans les trois quarts des classes, maîtres et élèves se préparent à ne rien faire en faisant fort peu de chose. Des lectures attrayantes plus souvent que des exercices de réflexion, des bains froids, des promenades après souper, tel est le régime de l'internat à l'époque dont il s'agit : il ne peut compromettre la santé de personne. — Mais, objecte-t-on, si les trois quarts des lycéens ne font rien dans la dernière quinzaine de juillet, pourquoi les garder au lycée ? — Pour qu'ils puissent travailler pendant la quinzaine précédente, répond-on. En effet, si la distribution des prix était fixée au 15 juillet, les études commenceraient à fléchir à la fin de juin. Si on la fixait à la fin de juin, c'est la dernière moitié de ce mois qui serait compromise. Puisqu'il faut faire la part du feu, mieux vaut sacrifier les dernières semaines de juillet que celles qui les précèdent, parce qu'elles sont moins propices aux études.

En résumé, le travail de fin d'année n'est effectif, et partant fatigant, que pour les candidats aux écoles du gouvernement, et un peu aussi pour les aspirants au baccalauréat. Dans beaucoup de lycées de province, les candidats aux écoles suivent des classes spéciales, à l'intérieur de la maison, jusqu'au moment du concours qui, pour certaines régions, ne commence qu'au mois de septembre. Avancer l'ouverture des vacances, ce serait donc donner du loisir à ceux qui en ont déjà et non du repos à ceux qui en ont besoin. Un tel résultat vaut-il la peine de troubler les habitudes et de rompre la quasi concordance entre les vacances de l'Université et celles du palais (1) ? Ajoutons que la rentrée des classes à la mi-septembre désobligerait les familles qui tiennent à la villégiature au temps de la chute des feuilles (2) : nous aurons alors énuméré les principaux motifs qui ont assuré le triomphe des conservateurs.

Cette victoire est-elle définitive ? Ville assiégée, ville prise, disait-on autrefois. Institution attaquée, institution compromise, peut-on dire aujourd'hui. Depuis longtemps, par la force même des choses, l'ouverture des vacances tend à se rapprocher de la période des grandes chaleurs. Au moyen-âge, certains collèges fermaient leurs portes quand le Parlement de Paris fermait les siennes, du 1er septembre à la Saint-Martin. Dans

(1) Il y a en France 17 académies, 105 lycées et 234 collèges. Or, 15 recteurs, 99 proviseurs et 189 principaux se sont prononcés contre le changement. Il y a eu de l'imprévu : ce n'est ni en Algérie, ni en Provence qu'on s'est plaint des chaleurs de juillet, c'est en Normandie et en Bretagne.

(1) On sait que les tribunaux vaquent du 15 août au 15 octobre.

(2) Au lycée de Nice, par exemple, la rentrée des élèves n'est effective qu'au mois de novembre.

la première moitié de notre siècle, c'était du 16 au 18 août que se prononçait en Sorbonne ce discours latin du Concours général, applaudi par tant de personnes qui ne le comprenaient pas. Aujourd'hui, c'est au commencement de ce mois que la Sorbonne rajeunie entend une harangue qui ne perd rien de sa valeur pour être prononcée en français. Un pas encore, et les distributions de prix coïncideront avec la solennité du 14 juillet. Le changement arrivera d'une façon insensible, s'il arrive. Entraînés sur la pente, les chefs de l'Université avanceront chaque l'année l'heure bénie des collégiens, comme ils l'ont fait depuis trente ans. Les grands congés correspondront alors à l'époque de la moisson, à la satisfaction des écoliers aux goûts champêtres qui aimeraient à voir faucher les blés. Sera-ce mieux? Ce sera autrement. Changement n'implique point progrès. En attendant, les mères sensibles peuvent se rassurer. Un médecin dont le nom fait autorité a dit : « J'ai vu parfois des collégiens revenir fatigués des bains de mer, j'en ai rarement vu sortir fatigués du collège ».

APHONSE LAIR,
Proviseur honoraire, agrégé d'histoire.

LES SIGNALEMENTS ANTHROPOMÉTRIQUES

Le 22 novembre 1885, dans une séance du Congrès pénitentiaire international tenu au palais des Beaux-Arts de Rome, et à la suite d'une conférence faite par M. Bertillon, à propos des signalements anthropométriques, M. Herbette, conseiller d'État, directeur de l'administration pénitentiaire de France, résumait cet important sujet en faisant vivement ressortir comment « la constatation de la personnalité physique et l'indéniable identité des individus arrivés à l'âge adulte doit répondre, dans la société moderne, aux besoins les plus réels, aux services les plus variés »... En effet, c'est chose d'un intérêt capital que d'empêcher toute erreur, toute substitution de personne, cette sérieuse personnalité devant être établie, pour l'intérêt de l'individu, celui des tiers et les droits de l'État.

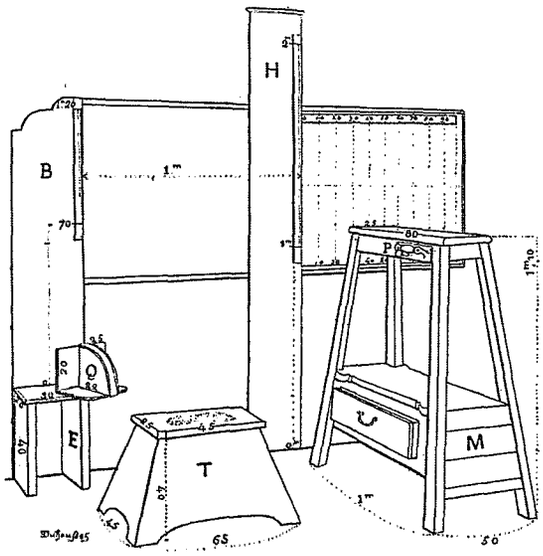

LES SIGNALEMENTS ANTHROPOMÉTRIQUES. — Ustensiles servant aux mensurations.

La grande préoccupation d'un détenu est de détourner les investigations de la police en donnant un faux nom, en niant avoir été déjà arrêté; d'autres désignent l'arrondissement de l'Hôtel de Ville comme celui de leur naissance, à cause de ses archives brûlées; celui-là est étranger, souvent orphelin et sans famille; il déclare ne savoir aucune adresse pour aller aux renseignements. Quelques-uns, se présentant sous un faux nom, possèdent une série de papiers volés pour l'affirmer.

Il est à remarquer qu'on ne débute jamais dans le vol, lorsqu'on est âgé de plus de vingt ans, par une effraction, une attaque à main armée ni un vol à la tire.

Tout prévenu cherche à faire croire qu'il en est à sa première faute, n'ignorant pas que la récidive est de nature à augmenter la pénalité. Mais le personnel, maintenu en perpétuelle défiance, veille, et la série des arrestations successives étant très soigneusement mise en ordre, constitue, pour le récidiviste, le dossier qui le mènera finalement à la relégation.

Le service de mensuration des détenus est centralisé à Paris à proximité du dépôt de la Préfecture de Police; c'est dans les cours et les sous-sols du Palais de Justice qu'est aménagé ce dépôt, qui n'est pas une prison, mais un vaste poste central où voleurs, mendiants, vagabonds arrêtés depuis la veille soit à Paris, soit dans le département de la Seine, attendent leur comparution devant la justice.

Le séjour dans ces lieux ne doit pas dépasser 24 heures; c'est durant ce court intervalle qu'on fait passer chaque sujet dans la salle d'anthropométrie; on établit ainsi environ de 100 à 150 signalements chaque jour, avant midi, afin de ne pas entraver la marche régulière des tribunaux.

Ne pouvant m'étendre sur ce sujet, je vais cependant en indiquer les principales opérations en parlant tout d'abord du document fourni par la *photographie* dite *judiciaire*. Lorsque le nouveau système d'identification fut organisé, il y a quelques années, à la Préfecture de Police, par les signalements anthropométriques, c'est-à-dire avec le réel appui scientifique que demandait une telle entreprise pour réussir, on a dû se conformer à un procédé opératoire adoptant, pour chaque individu, les mêmes poses et le même format comparables, constituant la photographie utilisable comme document de justice; l'épreuve est prise de face et de profil, à une même distance de l'objectif pour chacun et dégagée de toute considération autre que la vérité brutale sans nulle retouche. L'aspect le moins flatté

répondra le mieux au service ayant pour but la constatation de la ressemblance, puisque c'est plus tard qu'on s'en servira sur un récidiviste, souvent vieilli de quelques années, lorsqu'il s'agira d'établir les antécédents de celui que la justice détient de nouveau.

A ce sujet, M. Bertillon insiste beaucoup sur l'uniformité des types des portraits déposés dans les archives des greffes judiciaires et pénitentiaires, comme une nécessité matérielle tendant d'une façon indiscutable à faciliter des comparaisons et des identifications multiples. Cette observation est fondée, en effet, qu'il s'agisse d'un dangereux repris de justice se dissimulant sous un faux nom, d'un cadavre d'inconnu déposé à la Morgue, d'un enfant en bas âge égaré intentionnellement, ou d'un fou arrêté sur la voie publique et s'obstinant, par suite de craintes imaginaires, à cacher sa personnalité, etc. On pourrait encore ajouter nombre de situations ayant rapport à la nécessité du fait d'identification, dont un des moyens actifs est la photographie.

Le *signalement anthropométrique* repose sur des chiffres précis dont les indications numériques sont relevées sur le sujet lui-même avec des instruments spéciaux. Il sert à fixer la personnalité humaine pour donner à chaque être son identité, une individualité certaine, durable, facile à reconnaître et à démontrer; c'est à ce résultat qu'est arrivé, après de consciencieuses et persistantes recherches, M. A. Bertillon, dont le système d'identification est maintenant adopté et suivi partout.

Ce fut un grand progrès lorsqu'à la vague indication des anciens passeports et même à la ressource de la photographie souvent très re-

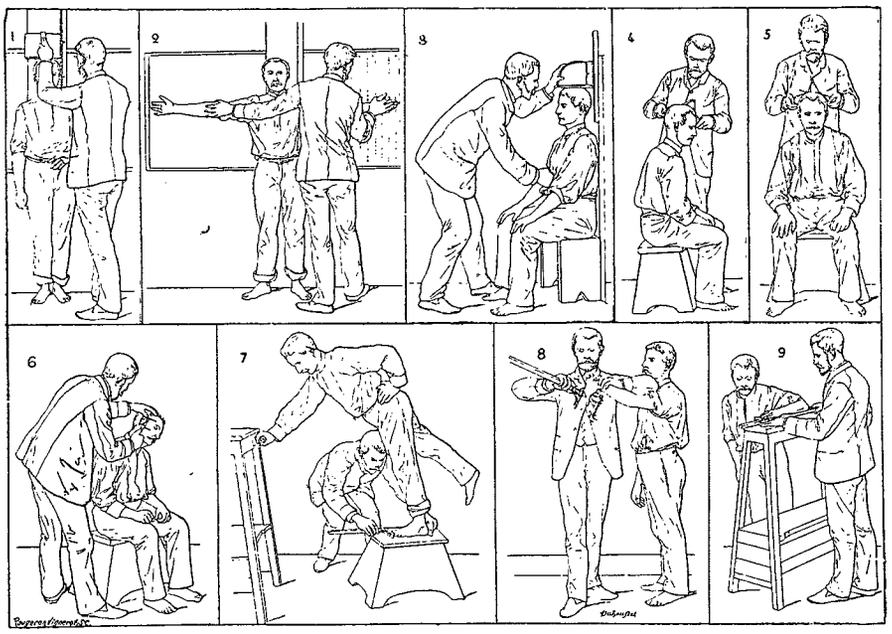

LES SIGNALEMENTS ANTHROPOMÉTRIQUES. — Les mensurations.

touchée, d'opérateurs indépendants, on a rendu obligatoire le signalement anthropométrique dont nous allons décrire les différentes phases qu'on suivra sur les chiffres numérotant les croquis.

N° 1, *hauteur* ou taille du sujet; — n° 2, *grande envergure*, longueur maximum des bras en croix; — n° 3, hauteur du *buste*; — n° 4, *longueur de la tête* prise à l'aide d'un compas d'épaisseur; — n° 5, *largeur de la tête*; — n° 6, *longueur de l'oreille*; — n° 7, *longueur du pied*; — n° 8, *longueur du médius*; — n° 9, *la coudée*. On prend enfin la couleur des cheveux et celle des yeux, et cela suffirait, à la rigueur, pour établir l'individualité, car il n'y a pas deux individus qui se ressemblent; cependant on complète le renseignement en inscrivant, comme dernier moyen de contrôle, *les signes particuliers* en en relevant très exactement les places.

Nous donnons le dessin des différents ustensiles et petits-meubles servant à l'installation de l'atelier de mensuration, dans lequel nous avons pris les croquis des précédentes opérations. Tout d'abord la planche verticale du double mètre pour mesurer la *taille* H ou hauteur de l'individu (1) qui sera collé au mur avec les talons bien posés et joints. On se servira de l'équerre Q pour signaler la numération. (2) L'*envergure* se prend sur un double mètre placé horizontalement, dont la graduation se lira à hauteur des épaules, les pieds légèrement écartés et, comme dans la mesure de la taille, le dos bien à plat. On mesure le *buste* (3) en faisant asseoir sur l'escabeau E fixé à la toise B, l'homme bien à fond, les reins cambrés et les épaules également tombantes, l'équerre indiquera la hauteur du vertex. Le tabouret T sert à mesurer le pied, c'est généralement du gauche dont on prend la longueur absolue, on obtiendra sa plus grande extension, comme appui, en faisant lever la jambe droite, et opérer

un mouvement de bascule en s'appuyant sur la poignée P de la table M; c'est sur ce meuble qu'on fera poser l'avant-bras, pour mesurer la coudée (9). Les diamètres de la tête (4 et 5) longueur et largeur, se prennent avec un compas d'épaisseur. La coudée, le pied, la longueur du médius (8), avec un grand compas à glissière, celui des cordonniers grandi. Pour mesurer l'oreille, en longueur et en largeur, on se sert d'un compas du même genre, mais beaucoup plus petit.

Pour qu'il y ait unité dans les mesures anthropométriques, les mêmes instruments et les mêmes instructions existent dans toutes les prisons de France; la *fiche signalétique* offre donc la même exactitude partout; au recto, se trouve la photographie, lorsque l'établissement pénitentier a un atelier *ad hoc*, ainsi que les mensurations dont nous avons mentionné sommairement les détails. Au verso: le nom, la profession, le motif de l'arrestation et les signes particuliers: cicatrices, tatouages.

Il y a deux opérations à faire pour utiliser les signalements : 1° l'établissement de la *fiche anthropométrique;* 2° la vérification et la classification au répertoire central, savoir : mensuration et collation alphabétique. La première inspection remet à sa place, au moyen des longueurs osseuses et constatation physique, le récidiviste de faux-nom, tout en relatant ses anciens délits. La seconde, alphabétique, permet de retrouver le signalement, étant donné le nom d'un homme déjà mesuré.

Pour donner une idée de l'importance de la classification anthropométrique, nous terminerons en citant quelques lignes du compte-rendu de l'Exposition universelle publié par le *Journal officiel* du 27 novembre 1889, dans lequel il est dit : « Le service d'identification amène annuellement la reconnaissance de 400 à 500 récidivistes, qui, sans cette intervention, auraient réussi à tromper la justice. Une autre preuve de l'efficacité de la méthode anthropométrique, résulte de la disparition complète des dissimulations d'identité dans les prisons autres que le Dépôt. Tandis qu'en 1884 et 1885, le chiffre des reconnaissances des récidivistes faites, *après condamnation*, par les surveillants de prisons, s'élevait de 200 à 300 par an, le nombre des identifications de ce genre est tombé, pour l'année 1888, au chiffre de 14 sur lesquels 10 se rapportent à des individus qui, n'ayant jamais été mesurés antérieurement, ne pouvaient être reconnus par le service. Restent 4 omissions à répartir sur les 31,000 individus examinés dans l'année... Il est à remarquer que parmi les voleurs *à la tire* et les pick-pockets qui sont les plus enclins à changer de nom, le nombre des arrestations a toujours été en diminuant depuis la création du service d'identification : de 65 en 1885, il est tombé à 52 en 1886, à 34 en 1887 et à 19 en 1889, ce qui semblerait démontrer que ces malfaiteurs préfèrent maintenant le séjour des capitales étrangères.

M. Bertillon est parvenu à remédier au remaniement et à l'encombrement au moyen d'un système de classification très bien raisonné, très complet et en même temps très simple, agissant par élimination, rigoureusement, à coup sûr. Instruits et dressés par leur chef depuis plusieurs années, un grand nombre d'employés sont à même d'opérer scientifiquement et d'établir le vrai signalement physique dans toute la France correctionnelle. On peut même dire que dans les grandes capitales du monde entier le *bertillonnage* (pour nous servir d'un mot rendu synthétiquement populaire) se pratique avec une habileté manuelle incontestable et que le nouveau système *d'identification anthropométrique*, passé maintenant à titre définitif dans les usages judiciaires, a déjà rendu de grands et importants services.

E. Dubousset.

LA MÉLINITE

ET LES EXPLOSIFS DE GUERRE

L'opinion publique est encore tout émue, en France, d'une révélation suivant laquelle le secret de la mélinite aurait été livré à l'étranger.

Bien que l'action judiciaire intentée aux auteurs de cette divulgation ait conclu à l'affirmative; bien que la justice ait trouvé et justement frappé des coupables, il convient de dire que le mal n'est pas, heureusement, aussi grand qu'on pouvait le craindre et que l'espéraient nos ennemis.

Et que ceci ne soit pas dit, soit pour atténuer la gravité d'une abominable action, soit pour trouver exagérée l'horreur qu'a soulevée dans le pays la connaissance d'une trahison caractérisée.

Mais, en dépit de la volonté nettement affirmée de trahir relevée chez les accusés, ils n'ont point été en situation de livrer à l'ennemi des éléments essentiels, primordiaux de notre matériel défensif.

Ceci, il est important qu'on le dise et qu'on le sache.

Et au cas même où la *mélinite française*, celle qui constitue nos approvisionnements de guerre, aurait été livrée à l'étranger, — y aurait-il lieu de s'alarmer outre mesure d'une telle situation? Certainement non, car au fond, les effets destructeurs de notre explosif, extrêmement puissants, ne dépassent que de quelques centièmes ceux des explosifs employés en Angleterre, en Allemagne, en Italie, aux États-Unis et ce n'est point sur cette supériorité — réelle, mais à laquelle on aurait tort d'accorder une importance démesurée — qu'est fondé le sentiment de notre force militaire en Europe à l'heure présente.

Oui, la mélinite — qu'elle soit la mélinite française ou l'explosif de Turpin — n'est, en

somme, qu'un détonant comme les autres, comme la roburite, comme l'hellofite, comme la panclastite; et au point où en est aujourd'hui la chimie, il ne saurait en être autrement.

Les recherches sur les acides nécessitent des divulgations qui tombent bientôt dans le domaine commun. Il est, au point de vue scientifique, des révélations forcées, et ce serait se tromper étrangement de penser que l'on puisse garder longtemps, aujourd'hui, le secret d'une invention sur laquelle le jour arrive de tant de manières. En chimie, comme partout, tout se tient d'ailleurs et, comme le nombre des travailleurs et des chercheurs est considérable, le même fait, le même résultat acquis indique en même temps aux nombreux savants que préoccupent les questions scientifiques, les mêmes idées, les mêmes conclusions. N'avons-nous pas vu la poudre sans fumée de l'ingénieur Vieille, dont le secret a été si admirablement gardé, imitée à deux années d'intervalle en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Angleterre, en Espagne, et remplacée par des produits du même genre?

Le même fait se produit pour la mélinite.

Toutefois il convient de dire que la mélinite Turpin et l'explosif perfectionné employé à l'usage de nos projectiles d'artillerie sont deux produits qui, tout en étant similaires, ont cependant entre eux des différences sensibles. Et alors même, comme le disait très judicieusement le ministre de la guerre à la Chambre, dans une discussion récente, alors même que la mélinite de Turpin et celle du ministère de la guerre seraient identiques, il n'y aurait pas grand danger à cela, car la mélinite seule n'est qu'une faible partie des procédés compliqués de notre armement.

Chaque nation a son explosif plus ou moins semblable à la mélinite; mais l'essentiel, c'est l'obus, appareil très compliqué, véritable bijou mécanique, ayant aujourd'hui tout le fini, la délicatesse d'un instrument d'horlogerie, et nous savons que, sous ce rapport, nous n'avons aucune divulgation, aucune trahison à craindre.

Ceci dit — et ce préambule nous a paru nécessaire en abordant un sujet à propos duquel l'émotion publique n'est pas encore calmée — nous étudierons sommairement cette question des explosifs de guerre qui joueront dans la campagne de demain un rôle si prépondérant et si terrible. Il est bon, à une époque où l'armée est la nation, le peuple tout entier en armes, que personne n'ignore complètement certaines questions d'un intérêt aussi général, aussi capital que celui-là.

I

Jusqu'à la fin du siècle dernier, les chimistes et autres savants voués par profession aux manutentions du laboratoire, avaient trouvé que la poudre à canon, cette poudre légendaire qui sera classée et étiquetée demain parmi les vieilleries du musée de Cluny, était très suffisante pour l'extermination méthodique et scientifique de leurs semblables. Ils n'avaient point dirigé leurs recherches vers les perfectionnements dont pouvait être susceptible la puissance brisante et détonante de cet agent destructeur, quand, en 1776, un français, Berthollet eut — je ne sais si l'on peut dire l'honneur — tout au moins l'idée que le chlorate de potasse substitué au salpêtre dans la préparation de la poudre, fournirait un produit d'une puissance de propulsion et d'éclatement beaucoup plus considérable.

Autorisé par Louis XVI à exécuter ses expériences à la poudrerie d'Essonnes, Berthollet obtint un plein succès.

La première poudre au chlorate était à peine fabriquée, que toute la poudrerie sautait, recouvrant de ses décombres son directeur Letort et la presque unanimité des ouvriers. Évidemment c'était un magnifique résultat, étant donné qu'avec la poudre ordinaire on ne serait pas arrivé à obtenir la moitié des dégâts constatés. Berthollet qui, par un hasard providentiel, avait été un des rares survivants de la catastrophe, continua donc ses recherches, plein d'ardeur à perfectionner la première formule.

La composition essayée en 1776 à Essonnes avait été de :

Chlorate de potasse,	80
Soufre,	5
Charbon,	15

Après quatre années de recherches, notre grand chimiste aboutit à une deuxième formule dans laquelle la quantité de soufre demeurait la même, le chlorate de potasse n'entrant plus que pour 75 parties dans le mélange, alors que le charbon était porté à 20 parties. Toutefois, diverses explosions partielles s'étant encore produites, au grand détriment des manipulateurs, Berthollet en arriva bientôt à être le seul à vouloir préparer son explosif; — après lui l'invention fut abandonnée comme étant décidément plus dangereuse pour ceux qui s'en servaient que pour l'ennemi auquel elle était destinée.

(*A suivre.*) Commandant D'EQUILLY.

LA CARICATURE POLITIQUE ET RELIGIEUSE

PENDANT LE MOYEN AGE

Les historiens de la caricature — Wright, Flœgel, Champfleury — ont négligé, pour toute la première partie du moyen âge, un côté de leur sujet, qui ne me paraît pas le moins attachant; je veux parler de l'étude de la caricature militante, en d'autres termes la caricature mise au service des passions politiques ou religieuses. Ils se sont persuadés que ces siècles obscurs et troublés n'avaient demandé à l'art que l'édification, d'un côté, et de l'autre que la satisfaction d'instincts plus ou moins grossiers, la satisfaction de ce goût du comique et du gro-

tesque que les Barbares semblent avoir amené à leur suite.

En ce qui concerne notamment l'Italie, ils nous ont laissé croire que cette terre classique du beau avait ignoré, ou peu s'en faut, le dévergondage intellectuel, l'abaissement de l'idéal ou l'esprit de vengeance qui se traduisait par la caricature.

Je voudrais, dans les pages qui suivent, réagir contre ce préjugé et combler cette lacune.

Il ne s'agit, je le reconnais, que des formes inférieures de l'art, dans lesquelles l'esthétique du laid a plus à voir que dans l'esthétique du beau. Mais les manifestations de ce genre ne trahissent-elles pas parfois avec une netteté extrême les instincts secrets des races, ne fournissent-elles pas parfois des indices psychologiques plus caractéristiques que les compositions compassées et les morceaux de parade?

*

L'art chrétien primitif ignora ou dédaigna et le genre de divertissement et l'arme de combat qui s'appelle la caricature. Grave, austère, porté à l'abstraction, il concentrait son attention sur les sujets dignes d'arrêter les esprits sérieux, préoccupés des intérêts de la foi. En parcourant dans le recueil du Père Garruci, le plus récent et le plus vaste ouvrage d'ensemble de ce genre, la longue série des peintures, des mosaïques, des miniatures, des sculptures, des verres à fond doré, exécutés pendant les huit ou neuf premiers siècles de l'Église, on y chercherait en vain quelque intention comique, voire frivole ou simplement mondaine.

Les païens, par contre, faisaient flèche de tout bois pour combattre leurs adversaires : Le fameux graffite découvert il y a une vingtaine d'années au mont Palatin, à Rome, le Christ en croix représenté sous la forme la plus irrévérencieuse,

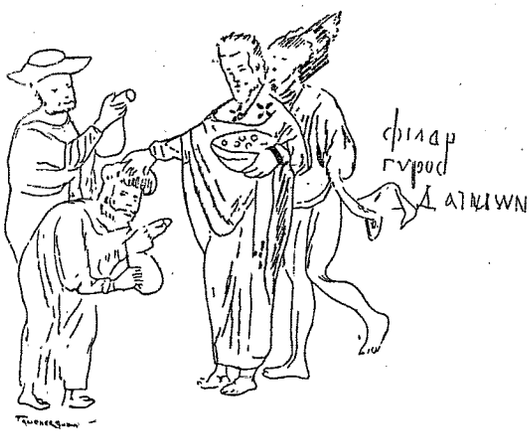

La caricature chez les Byzantins. — Simon la Rage et le Diable (allusion aux *Iconoclastes*).

nous apprend qu'ils mêlaient la raillerie à la violence pour triompher de la religion nouvelle.

*

Pendant longtemps on s'est persuadé que l'art byzantin personnifiait le formalisme le plus étroit, la stagnation intellectuelle la plus profonde, l'absence de tout ce qui s'appelle esprit et vivacité. Mais voici qu'un archéologue russe, M. Kondakoff, en étudiant les miniatures des manuscrits

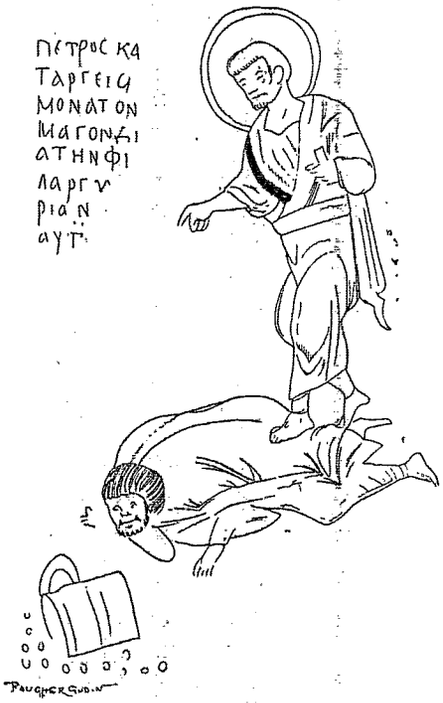

La caricature chez les Byzantins. — Saint-Pierre terrassant Simon la Rage (allusion aux *Iconoclastes*).

grecs compris entre la chute de l'empire romain et celle de l'empire d'Orient, y a constaté, non seulement une persistance de la tradition classique, infiniment plus longue et plus marquée que dans l'art occidental, mais encore, dans de certaines circonstances, un goût des plus vifs pour la caricature.

C'est à l'occasion de la querelle des Iconoclastes que nous voyons employer, pour la première fois peut-être depuis le triomphe du christianisme, ces procédés de polémique redoutables entre tous. Les miniatures d'un Psautier du neuvième siècle, conservé dans la collection de M. Chloudoff, à Moscou, représentent l'empereur Léon l'Arménien entouré de ses gardes du corps en perruque, et écoutant le patriarche iconoclaste Théodote. A coté de lui, deux iconoclastes insultent l'image du Christ renfermée dans un médaillon. L'un d'eux, vêtu d'une pénule, après avoir fiché l'image au bout d'une perche, s'apprête à la plonger dans un vase rempli de poix bouillante : c'est Jean le sophiste, l'auxiliaire de Léon l'Arménien. L'autre, imitant le juif de la crucifixion, lève une éponge jusqu'à l'image; c'est le second auxiliaire de Léon, l'évêque Ignace. Partout des taches et des ruisseaux de sang. Voilà, ou je me trompe fort, l'art mis au service des passions théologiques, l'art dégénéré en caricature.

Dans le même Psautier, le miniaturiste établit un parallèle entre les iconoclastes d'une part et de l'autre les pharisiens qui avaient corrompu les sol-

dats placés en surveillance devant le tombeau du Christ ou Simon le Mage qui avait accepté de l'argent pour donner l'ordination. Plus loin, l'iconoclaste Jannes, le bras droit de l'empereur Léon, est représenté, les cheveux hérissés, à la façon d'un possédé, tenant une besace assez volumineuse; à ses côtés le Diable, dont la bouche livre passage à des flammes.

On pourrait multiplier ces exemples : je rappellerai seulement qu'un certain Asbastus de Syracuse fit répandre des caricutures contre le patriarche Ignace.

*

Revenons à l'Italie : il eut été surprenant, étant donnés la violence des luttes entre les Guelfes et les Gibelins et le caractère sarcastique de tant de cités italiennes, que la caricature n'intervînt pas dans les discordes civiles. Les batailles et les sièges ne comportaient-ils pas eux-mêmes un grand déploiement de l'esprit de raillerie et de satire!

LA CARICATURE POLITIQUE ET RELIGIEUSE. — Les Damnés. — Fragments du *Jugement dernier* attribué à Orcagna. (Campo Santo de Pise).

(Notre gravure, faite d'après une photographie, reproduit avec une fidélité absolue l'état actuel de la fresque d'Orcagna.)

Un archéologue milanais du commencement de ce siècle, Fumagalli, nous a laissé la description d'un certain nombre de ces défis bizarres portés par les assiégeants aux assiégés ou de ces obligations grotesques imposées par les vainqueurs aux vaincus. En 1232, les Florentins, gent facétieuse s'il en fut, jetèrent, au moyen de balistes, des ânes dans la ville de Sienne dont ils faisaient le siège; en 1289, lors du siège d'Arezzo, ils lancèrent à l'intérieur de la ville des ânes coiffés de mîtres (allusion à leur ennemi, l'évêque d'Arezzo). Les Bolonais, lorsqu'ils investirent Modène, en 1249, poussèrent l'ironie jusqu'à faire ferrer d'argent les malheureux quadrupèdes destinés à ces holocaustes. Nous savons d'autre part que les Parmesans, ayant défait les habitants de Reggio, renvoyèrent les prisonniers coiffés d'une mître en papier et un bâton à la main. Les Crémonais ayant à leur tour vaincu les Parmesans, en 1250, les contraignirent à laisser leurs chausses, qu'ils suspendirent, en guise de trophées, dans la cathédrale de Crémone. Un châtiment assez fréquent consistait à promener les coupables ou les vaincus sur un âne, la queue de l'animal dans la main.

Ce châtiment appliqué en 967 au préfet de Rome par ordre de l'empereur Othon I, était encore en usage en Italie au siècle dernier.

C'est dans la Ville éternelle, la cité par excellence des pasquinades, que la caricature politique se produisit d'abord, si je ne m'abuse.

Le palais du Latran fut décoré d'une fresque rappelant le couronnement de Lothaire (1133), avec des inscriptions injurieuses. L'empereur, y était-il dit, était l'*homo papæ* et les Romains ne l'avaient accueilli qu'après qu'il eût juré de garantir leurs franchises.

La lutte de la Papauté et de l'Empire inspira certainement une foule d'autres caricatures. C'est affaire aux archéologues italiens d'en dresser le catalogue. Je me bornerai à entretenir le lecteur d'une production qui, il y a quelque quatre-vingts ou cent ans, a fait répandre des torrents d'encre et de fiel. Il s'agit d'une médaille que l'empereur Frédéric Barberousse aurait fait frapper en souvenir de l'humiliation infligée aux Milanais, pour les punir d'avoir outragé son épouse ; on voyait d'un côté le buste de Frédéric, de l'autre l'impératrice assise sur un âne, et tenant sa queue, tandis qu'un Milanais retire avec les dents une figue placée sous cet appendice. Mais on a révoqué en doute l'authenticité de cette pièce, qu'il me suffira d'avoir mentionnée ici, sans y insister autrement.

Ici, d'ailleurs, je suis en faute, et je dois une confession au lecteur. Il existe au Musée archéologique de Milan une sculpture du douzième siècle se rapportant à la légende de Frédéric Barberousse, et cette sculpture j'ai omis de l'étudier lors de mes excursions dans la capitale de la Lombardie ; aussi suis-je réduit pour le moment à placer sous les yeux du lecteur une mention d'une discrétion excessive — peut-être pour cause — insérée dans le guide publié par mon regretté ami J. Mongeri : « image féminine impudique ». Cette sculpture, placée primitivement sur l'arc de la « Porta Tosa » fut enlevée par ordre de l'archevêque saint-Charles Borromée.

Au siècle suivant, sous le pontificat de Nicolas III (1277-1280), parut à Rome un ouvrage intitulé *Initium Malorum* (le Commencement des maux). On y voyait les effigies, avec inscriptions explicatives, de tous les papes. Sous le portrait de Martin IV, qui était mort d'indigestion pour avoir abusé de son plat favori, les anguilles, on lisait la légende que voici : « que les anguilles se réjouissent de la disparition de cet homme qui les écorchait, comme s'il savait d'avance qu'elles causeraient un jour sa mort. »

Mais ce fut surtout le siècle de Dante qui érigea la caricature en système et lui assigna une place à côté de la satire. Était-il admissible que le pays dont le plus grand poète avait manié l'ironie, la raillerie, l'invective avec tant de verve et de puissance, ne réclamât pas de l'art des services similaires ! Dante avait donné aux damnés les traits de ses ennemis : ses compatriotes et contemporains, les artistes, ne pouvaient pas manquer de prendre le portrait pour base de leurs attaques.

Quel malheur que la clef des nombreux *Jugements derniers* (fresques de Giotto à Padoue, d'Orcagna à Florence et à Pise, etc.) soit perdue pour nous ! Sinon nous y trouverions à coup sûr, parmi les damnés, les effigies de plus d'un contemporain. Du moins les artistes, en plaçant dans l'Enfer des papes, des rois, des prêtres et des moines, ont-ils affirmé leur volonté de traduire sur la sellette petits et grands.

(*A suivre.*) EUGÈNE MÜNTZ.

LA MORT DU « RUBIS »

NOUVELLE

Suite. — Voyez pages 162 et 176.

Sous un énorme globe de verre fabriqué tout exprès, et sur commande, posé tout juste au milieu du chambranle de la cheminée, une foule de cadeaux souverains faits au pilote-major, étaient rangés, dans un désordre apparent, mais charmant : des jumelles marines, dans leur armature dorée ; un chronomètre presque large comme une assiette ; des boucles d'oreilles énormes, données par la reine d'Angleterre, pour Mme Basbris, beaucoup d'autres choses encore et, au milieu de tout cela, la croix de la Légion d'honneur, avec son large ruban rouge, posée obliquement dans un écrin capitonné, et dont la blancheur éclatante faisait ressortir, et la croix et le ruban, renouvelé aussitôt que terni, au bout duquel elle était suspendue.

Et partout, une foule de choses de la mer, attachées soit au plafond, soit le long des murailles, en un rangement pittoresque, pour la plupart des objets rapportés de leurs croisières lointaines, par les fils : des porcelaines de Chine, des étoffes du Japon, chatoyantes et éblouissantes, et jusqu'à des armes de guerre de la Nouvelle-Calédonie, avec un masque terrible de chef, cloué au-dessus de la cheminée, juste en face de la porte, et qui grimaçait d'une façon effrayante.

— Vous connaissez tout cela, me dit le vieux pilote, mais, quand vous aurez souhaité le bonjour à Suzon, je vous montrerai autre chose.

Et il se mit à crier :

— Suzon, Suzon, où donc te caches-tu ? Il y a là quelqu'un qui voudrait te dire deux mots.

Nous entendîmes aussitôt des pas pressés sur le plafond, et plus lourds bientôt sur les marches de l'escalier ; et Mme Basbris apparut, souriante :

— Ah ! monsieur, dit-elle, je suis bien contente de vous voir ici, et j'avais déjà reconnu votre voix ; mais, avec ce bavard de Basbris, il n'y a rien à faire, tant qu'il n'a pas dégoisé tout à l'aise.

— C'est bon, c'est bon, interrompit le vieux pilote ; offre-nous donc quelque chose, Suzon, et l'on te tiendra quitte du reste. Avec un soleil

comme celui-ci, on a toujours soif, et j'avalerais, pour ma part, la mer et les poissons.

Et Suzon, aimant toujours à le taquiner, s'écria :

— Parbleu ! c'est connu ; Manger et boire, il ne pense plus qu'à cela.

Il se mit à rire, à sa façon muette, et prit Suzon par la taille :

— Vous savez, monsieur, toujours la même ! Elle ne vaut pas cher ; mais, ce qui me console, c'est qu'il y a bien pire. Et puis, ne faut-il pas toujours se contenter de ce qu'on a ?

— C'est d'un sage, lui dis-je; mais votre lot n'a pas été mauvais, mon vieux camarade : et si la vie vous fut douce, en somme, Mme Basbris y peut compter pour quelque chose.

— Dites pour tout, monsieur, dites pour tout ! Dieu merci ! ce n'est pas moi qui me plaindrai jamais de l'existence. Des hauts, des bas, des transes et quelques chagrins, ce serait trop beau s'il en était autrement; — mais la vraie peine, nous ne connaissons pas ça. Et pourtant, tel que vous me voyez, je ne suis pas gai, pour le quart d'heure.

— Préparez-vous, monsieur, dit Mme Basbris, pour sûr, il va vous conter son antienne.

Basbris ne sembla pas prendre garde à cette malice, mais allongeant le bras, l'index tendu vers la baie, rutilante sous les rayons du soleil.

— Est-ce que vous ne reconnaissez pas ce particulier-là ?

Ce particulier-là, c'était le *Rubis* qui dansait, remué par les petites vagues de la marée montante, et bientôt étale.

— Oui, dis-je, c'est une vieille connaissance.

— Eh bien, monsieur, gardez son image dans votre mémoire, car c'est un bateau condamné, et je vous invite à ses funérailles. Ce sera pour dimanche soir, par marée de pleine lune.

Et il ajouta :

— De le voir comme cela, tous les jours, sous mes yeux, cela me fait une peine que je ne saurais vous dire. Lui si vaillant, réduit à tourner, sans cesse, au bout de sa chaîne, et presque toujours le beaupré vers le large, comme par envie de sortir, c'est un spectacle qui m'inspire des idées noires ! Et alors, je me suis dit, monsieur, qu'un navire devait finir comme beaucoup de marins, dans l'eau. Venez dimanche, mon fils Louis sera là, et Suzon nous fera un ou deux plats de sa façon ; après quoi, nous embarquons, aux premiers embrasements de la lune derrière les îles, et l'opération faite, nous vous ramenons au bout de la jetée de Saint-Vaast, à moins que vous ne préfériez passer la nuit chez nous.

— De quelle opération voulez-vous donc parler, pilote ? lui demandai-je.

— Ça, dit-il, c'est mon affaire; mais, vous ne me ferez pas la peine, je l'espère, de refuser mon invitation.

Le dimanche suivant, vers midi, car c'est à midi qu'on dîne, dans ces contrées, nous étions à table, dans la maison du pilote, son fils, le lieutenant de vaisseau, en uniforme de petite tenue, un patron de Réville, du nom de Hautemanière, encore solide, malgré la cinquantaine passée, le pilote, dans son costume des dimanches, avec sa croix au bout de son ruban rouge. Hautemanière avait aussi la sienne, et Suzon, affairée, courait de la cheminée à la table, toujours alerte, malgré les années, et se redressant, avec un air de satisfaction marquée, lorsque nous lui détachions, l'un ou l'autre, un compliment sur la qualité de sa cuisine.

(*A suivre.*) CHARLES CANIVET.

Le Paysan

La vie isolée des paysans et leur éducation toute traditionnelle ont longtemps conservé dans nos campagnes les croyances, les usages et jusqu'aux costumes du passé; mais là, comme partout, le vent du siècle commence à souffler; les institutions et les découvertes modernes ont rompu la barrière qui séparait les champs de la ville... Les paysans d'autrefois vont disparaître pour faire place à une population nouvelle... A vrai dire, ce peuple de paysans qui entourent nos villes nous est presque aussi inconnu que l'Indien peau-rouge au touriste qui se rend en poste de New-York à Boston. Nous l'avons bien aperçu en passant, courbé sur sa faucille ou sur ses sillons; peut-être même nous sommes-nous arrêtés pour esquisser son toit de chaume doré par le soleil couchant; mais quel citadin pénètre dans sa vie intérieure, apprend sa langue, comprend sa philosophie, écoute ses traditions? Nos campagnes ressemblent aux manuscrits d'Herculanum qu'on n'a point encore déroulés. A peine en connaît-on de cours fragments copiés, en passant, par quelque curieux; le poëme entier reste à traduire.

E. SOUVESTRE.

GRAPHOLOGIE

La graphologie, me direz-vous, qu'est-ce que c'est que cela ?

C'est la connaissance du caractère d'après les signes de l'écriture.

Buffon a dit : « Le style c'est l'homme. » Laissant le style de côté, les graphologues ne doivent s'attacher qu'aux multiples traits qui composent l'écriture. Pour faire un portrait avec une indépendance absolue, il faudrait ne pas lire la lettre qui vous sert à le faire; c'est presque impossible ; un autographe dans une langue qui vous est étrangère offre seul cet avantage et sert ainsi de démonstration concluante.

L'inventeur, ou du moins le père et vulgarisateur de la graphologie, est l'abbé Michon, mort

en 1882. Il disait : « L'écriture est le relief de l'âme, tangible aux yeux ». Il ajoutait : « Le signe suit le mouvement de l'âme et change quand l'âme change ». Ce qui me fait définir la graphologie : la *sténographie des mouvements intimes de l'âme*. En effet, nous pouvons voir non seulement le caractère, mais les sentiments qu'éprouvait le scripteur !

C'est une vraie langue. L'abbé Michon en a trouvé la grammaire, augmentée par ses successeurs et classée avec une remarquable clarté par M. Crépieux-Jamin. Jamais vous ne vous êtes douté que chaque trait tracé par votre plume correspond à une qualité, à un défaut ou révèle votre état d'âme... Comme M. Jourdain, vous faisiez de la graphologie sans le savoir ! Pour donner plus d'intérêt à mes dissertations, je vais les accompagner d'exemples; au milieu de mes autographes, je prends l'écriture de trois personnages absolument différents les uns des autres : Un littérateur, un savant, une artiste.

« A tout seigneur, tout honneur » ; c'est donc le triomphateur du jour, le dernier immortel, Pierre Loti enfin, qui va passer le premier sous notre loupe. Vous ne soupçonnez pas l'importance de cette lettre banale qui commence toutes les épîtres : M. et tout ce qu'on peut y voir ! Considérez attentivement cette M en escalier (n° 1) ; ce sont les échelons de l'orgueil aristocratique, dit aussi

N° 1.

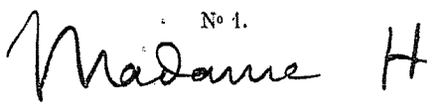

de comparaison. Par un sentiment tout instinctif, l'homme de valeur se met ainsi inconsciemment à sa place ; c'est ce qui arrive à Pierre Loti qui ne cherche pas à faire sentir sa supériorité, il est simple, ennemi de la pose, indifférent au « qu'en dira-t-on », sans gêne souvent, tranquillement à l'aise partout.

Voyez l'écartement des trois jambages, Crépieux-Jamin nous dit que c'est un signe de *présomption;* la victoire est aux audacieux, puisqu'il l'a emporté sur tant de concurrents illustres. Dans le mot *madame*, les lettres sont unies comme les anneaux d'une chaîne — la chaîne des idées ; — cette particularité est surtout frappante dans le mot « aujourd'hui » (n° 2) où le *d* est lié à l'accent et celui-ci à l'*h*.

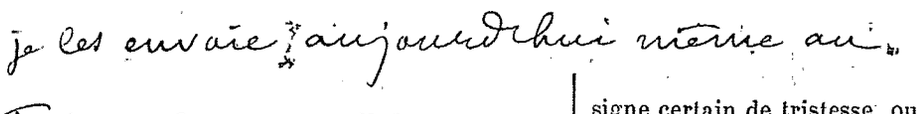

N° 2.

Voilà le signe de la *déduction* qui nous dit le logicien, l'homme pratique, le réalisateur, l'observateur et le mathématicien ; en effet, absence d'imagination, l'écriture est sobre, tous mouvements inutiles sont évités; mais voici des signes artistiques qui viennent jeter la note poétique qui fait le charme de ces récits de choses *vues*. En effet, Pierre Loti n'est pas un romancier dans toute l'acception du mot, comme l'était son prédécesseur, Octave Feuillet. Celui-ci créait des personnages de toutes pièces, les enfantait dans son esprit et leur donnait ensuite une vie bien personnelle. Pierre Loti se contente de retracer les souvenirs de ses nombreux et lointains voyages de marin dans un cadre poétique; lorsqu'il n'a pas navigué depuis longtemps, il nous narre le *Roman d'un enfant*, où il n'y a de romanesque que le titre. La faculté créatrice lui manque, mais la faculté descriptive, il la possède comme personne. Pour rendre ma comparaison plus saisissante, voici quelques lignes de Feuillet (n° 3),

N° 3.

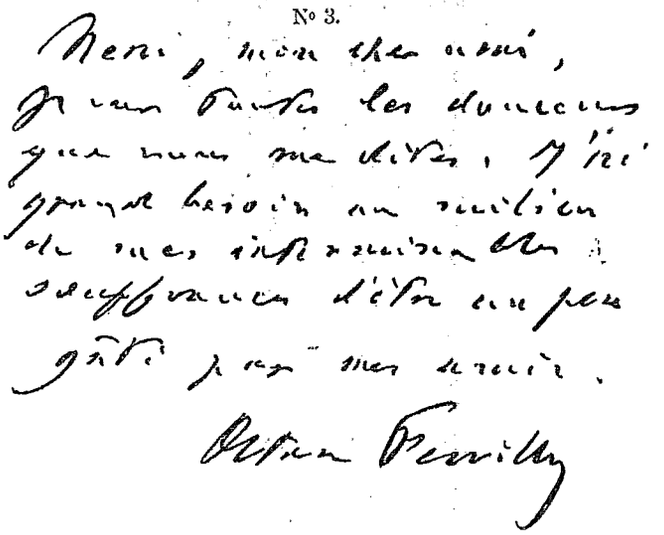

cet esprit si fin, ce cœur tendre, cette imagination si féconde ! Il est curieux de constater que ces deux hommes — dont l'un devait succéder à l'autre — étaient les deux antipodes. Jugez-en : chaque trait d'Octave Feuillet est séparé, c'est à peine si on trouve quelques liaisons, excepté dans la signature; voici donc l'*inductif* et Loti le *déductif*.

Chez ce dernier les signes artistiques mettent leurs notes charmeuses; les voici : la lettre H (n° 1) et la majuscule F de Figaro (n° 2). Quand vous rencontrerez des majuscules se rapprochant des caractères typographiques vous pourrez dire : si ce n'est pas un artiste, c'est à coup sûr un homme qui aime ce qui est beau.

Continuons notre étude comparative : Octave Feuillet a une inclinaison descendante qui est un signe certain de tristesse ou de maladie; c'était les deux pour lui, ce billet ayant été écrit en avril 90, alors que, sous le coup de la mort de son fils, sa santé s'était irrémédiablement altérée.

(A suivre.) RENÉE DE SALBERG.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

MINUIT, PAR CAZIN

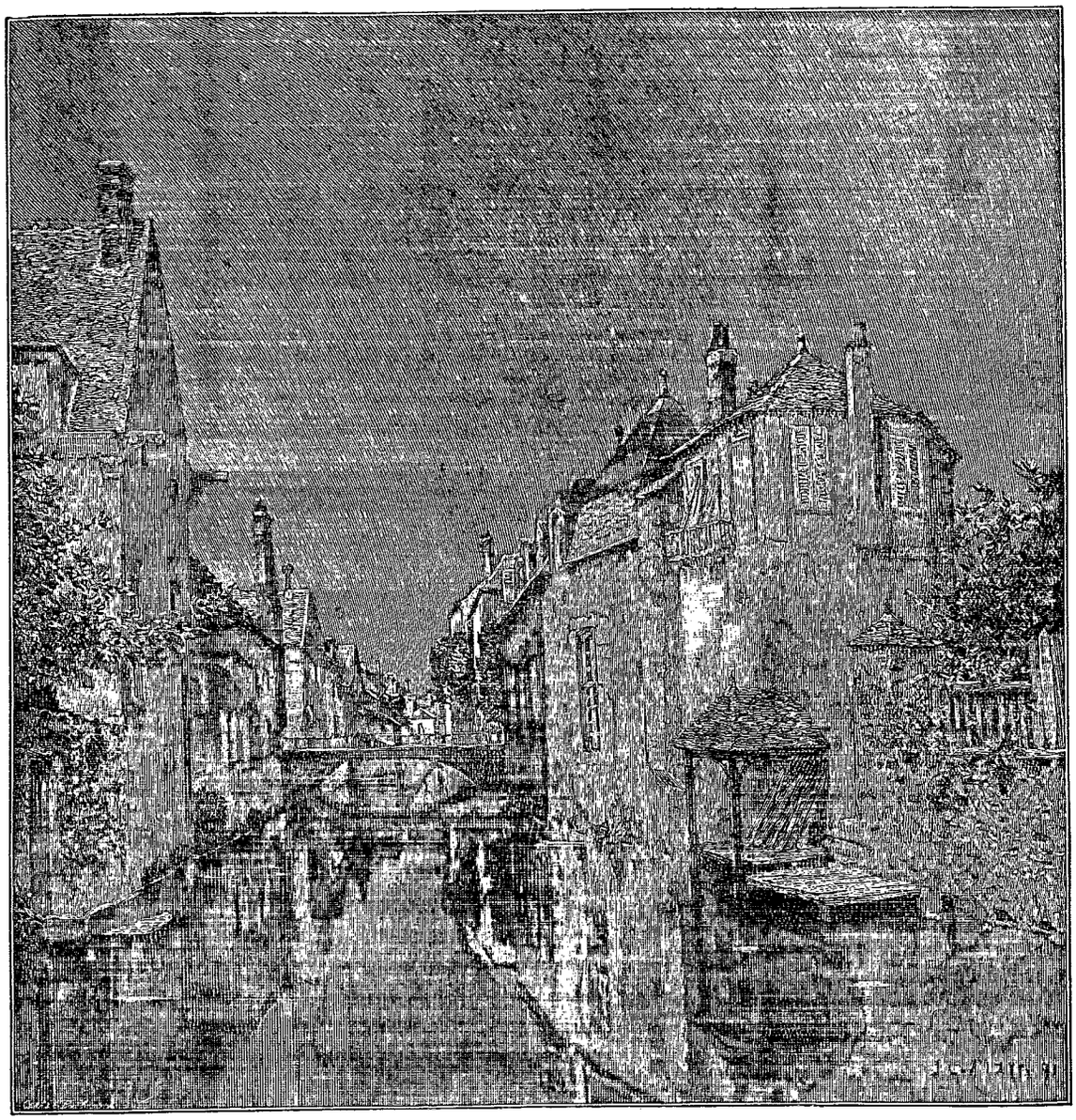

MINUIT. — Peinture de J. Cazin (Salon du Champ-de-Mars). — Gravure de Clément Bellenger.

Les tableaux de M. Cazin ont le beau privilège : ils font rêver. Conçus dans une note de douce et gracieuse mélancolie, ils savent évoquer les grands paysages évangéliques, où passent, radieuses et simples, les figures de la famille divine; ils savent, aussi, expliquer l'heure ambiguë où le soleil s'est dérobé à l'occident, et où les choses prennent un caractère de solennelle immobilité dans la lumière diffuse; ils retiennent un peu du charme des choses finissantes, et leurs teintes, toujours blondes et harmonieusement mêlées, suggèrent une indéfinissable impression d'apaisement mystique.

Tel est, par exemple, ce merveilleux *Minuit* qui figurait au Salon du Champ-de-Mars et que reproduit notre gravure. L'atmosphère est pleine d'une mystérieuse clarté qui, sans rien ôter à la précision des détails, les enveloppe d'une transparente caresse. C'est un paysage étrange et qui convenait bien à cette heure délicieuse! Où le peintre nous a-t-il transporté? Est-ce à Venise? est-ce en Norwège, dans le pays des belles nuits lumineuses? On ne sait! Mais cette eau pure sous ce pont solitaire, mais ces maisons placides qui semblent songer au-dessus de l'onde; mais ce ciel serein où brillent quelques pâles étoiles, tout ce paysage intime recèle une si parfaite tranquillité, une quiétude si attendrissante, qu'on s'imagine volontiers retrouver la véritable patrie, la patrie depuis longtemps oubliée, et où l'on respira l'air parfumé des émotions premières.

Grâce à cette exquise faculté de voir dans les choses leurs particularités les plus propres à inspirer aux spectateurs des méditations de cette

nature, M. Cazin occupe une situation à part dans l'art contemporain. On l'accuse, injustement d'ailleurs, d'être plus un poète qu'un peintre, comme si le peintre pouvait ne point participer aux sensibilités extrêmes des phénomènes visibles, et ne point les interpréter. Il est, en effet, un peintre, et ce qui l'atteste le mieux, ce ne sont pas seulement ses admirables tableaux, mais aussi ses œuvres décoratives, où, à un sentiment juste et délicat de la nature, il a su joindre un goût et une science infiniment rares de l'arrangement.

M. Cazin (Jean-Charles), fils d'un médecin de Boulogne-sur-Mer, est né en 1841 à Samer (Pas-de-Calais). M. Cazin, qui a longtemps habité l'Angleterre, n'a pas suivi la filière habituelle de nos artistes contemporains. C'est à l'école des Arts décoratifs qu'il a fait ses premières études. Puis, après de longs voyages en Hollande et en Italie, il revint à Paris vers 1875, où, dans les divers salons annuels, il n'obtint qu'une seule récompense, une médaille de première classe en 1880. En revanche, il était nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1882, et promu au grade d'officier en 1889.

Il convient, à propos de M. Cazin, de mentionner sa femme, Mme Marie Cazin, peintre et sculpteur, d'un talent très personnel, et leur fils, M. Michel Cazin, dont les œuvres ont été déjà plusieurs fois remarquées.

A. P.

GRAPHOLOGIE

Suite et fin. — Voyez page 205.

Les lignes de Loti sont au contraire d'une direction égale, fermes, droites, elles nous le montrent dans la pleine et calme possession de ses

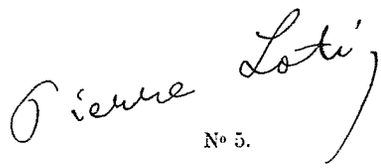

N° 5.

facultés morales et physiques. Sa signature (n° 5) est ascendante : c'est l'ambition, l'ardeur de la vie qui le pousse à monter, plus haut, toujours!

La distance qui sépare P de *ierre* est une remarquable manifestation qu'on retrouve chez tous les penseurs ; ces esprits réfléchis s'arrêtent ; ils jettent un coup d'œil d'ensemble, puis continuent leur route.

Les lettres égales en hauteur nous annoncent la franchise, la sincérité et — chose étrange chez un homme de ce talent — le mot *Pierre* se termine par un *e* grossissant, ce qui nous révèle un fond curieux de *naïveté*. Cela fera sourire.

Les natures fortes ont souvent de ces candeurs

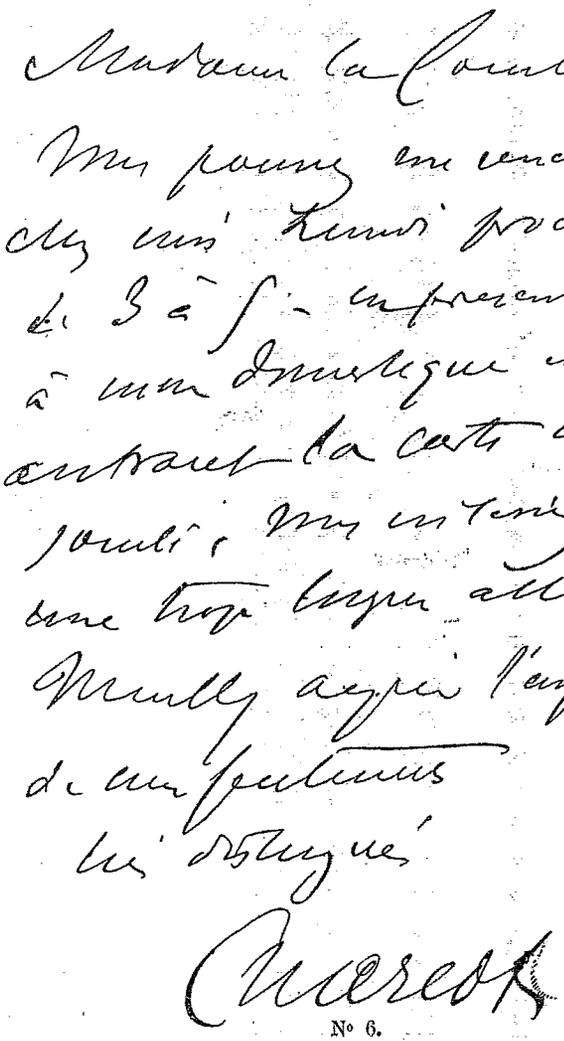

N° 6.

enfantines que le contact prolongé des grandes villes enlève trop vite ; Pierre Loti n'est pas un Parisien des Boulevards, c'est un habitant de Rochefort ou de l'Océan ; les marins vivent surtout avec eux-mêmes en contemplant la nature ; cela conserve jeune.

Octave Feuillet était un passionné, une sensitive ; Pierre Loti est une nature froide : plus de tête que de cœur, plus d'intelligence que d'esprit ; ce n'est pas un causeur étincelant comme l'était Feuillet, il est taciturne, renfermé, n'aimant pas à parler, excepté pour commander.

Son caractère est bizarre, excentrique ; *le banal*, le convenu lui font horreur ; j'en trouve la manifestation dans sa manière de commencer à écrire à la limite extrême de son papier et de laisser une légère marge à *droite* au lieu de la faire à *gauche comme tout le monde*.

Passons au deuxième exemple. Ce billet du célèbre docteur Charcot va nous être un précieux document (n° 6). M commence par un crochet qui est le signe de l'*acquisivité*. Octave Feuillet ni Pierre Loti ne le possèdent. Du reste, pas trace d'égoïsme dans cette écriture réellement *rayonnante*.

Nous venons d'étudier trois natures trop élevées pour que j'aie eu l'occasion de vous faire la démonstration de l'égoïsme; il se manifeste le plus souvent par un *crochet rentrant*, mouvement instinctif du retour sur soi-même, de l'être *absorbant* qui attire tout à lui. Je n'ai que l'embarras du choix pour vous montrer le type (n° 7); vous pourrez ainsi faire le rapprochement avec l'M de Charcot qui se lie doucement à la lettre suivante, et annonce le dévouement, la bonté. Les *m* faits comme des *u* nous révèlent la bienveillance *native* et l'*e* qui termine les mots, représenté par une simple courbe, nous dit la bienveillance acquise, celle inhérente au métier. La vue de tant de misères, l'étude de tant de désordres moraux ou physiques, loin de lui avoir desséché le cœur, lui a au contraire donné une immense pitié pour la pauvre humanité. Le *c* du mot comtesse est la révélation d'un sentiment esthétique très pur. On comprend que le grand docteur se délasse de ses travaux absorbants en transformant son logis princier en succursale du Louvre. Nous avons montré qu'il est bon; voici la preuve qu'il est emporté et autoritaire: voyez comme il barre le *t* de « rencontrer », la barre est bien au-dessus de la hampe, c'est l'homme qui ne supporte pas qu'on lui résiste; dans le mot « comtesse », la barre est bien loin du *t* en avant, c'est l'homme d'action, d'initiative, qui aime et cherche le nouveau; dans le mot « sentiments », la barre s'élance à l'extrémité du *t* et se prolonge bien au-delà du mot en se terminant par un crochet semblable à un *harpon*: volonté tenace, colère vive. Beaucoup de mots sont *gladiolés*, c'est-à-dire terminés d'une façon peu lisible : signe de finesse. Heureusement les *o* et les *a* sont ouverts: signe d'ouverture. De ces deux signes combinés nous tirons une résultante: *loyale habileté*.

N° 7.

Vous en savez déjà assez pour constater l'enchaînement des lettres avec quelques rares coupures, ce qui nous donne un *déductif* mêlé d'intuitif. Utile mélange, car si la science de Charcot est toute d'observation, l'intuition lui est indispensable pour aller du *connu* à l'*inconnu*.

Le *v* du mot « veuillez » est révélateur par son enroulement typique qui dit : Contentement de soi-même. Sa signature, avec ses hautes lettres, nous indique l'orgueil, l'amour du faste qui attire l'attention.

L'art de mise en scène du grand consultant est célèbre. Notre dernier exemple sera Magdeleine Godard, sœur du compositeur en vogue, célèbre elle-même comme violoniste. L'ensemble de son écriture est extrêmement harmonique, c'est vraiment une femme distinguée avec un piquant cachet d'originalité; l'*M* majuscule est unique en son genre (n° 8), quelle élégance hardie ! cette lettre est tout un poème ! L'espace qui la sépare du reste du mot nous annonce un esprit pénétrant, le *d* une âme candide, l'*m* en *u* c'est la bonté; les finales très prolongées à la fin des mots indiquent la générosité; une générosité sans faiblesse, persévérante, entière, réfléchie, constante, résolue. Ce dévouement habituel paraît si naturel à ceux qui en sont l'objet qu'ils ne s'en aperçoivent même pas!

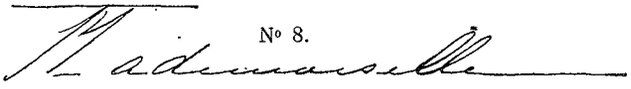

N° 8.

Sa grâce exquise se retrouve dans le P du mot Paris (n° 9): le trait ondulant qui le souligne est un de ceux qui annoncent la gaieté. L de « légendaire » (n° 10) a un charme artistique très rare: c'est la fantaisie dans la correction, l'excentricité au milieu de la raison; voyez quelle rectitude dans la direction des lignes, quelle impression de netteté on éprouve en regardant cette jolie écriture. Les jambages ont un développement exagéré dans la partie inférieure, mais ce signe d'imagination n'empêchant en rien l'air de circuler librement entre chaque ligne ne rompt pas l'équilibre intellectuel.

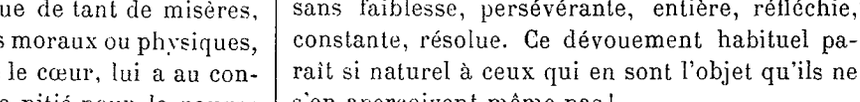

N° 9.

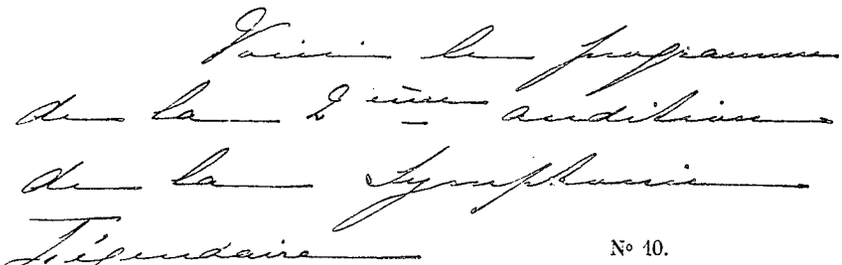

N° 10.

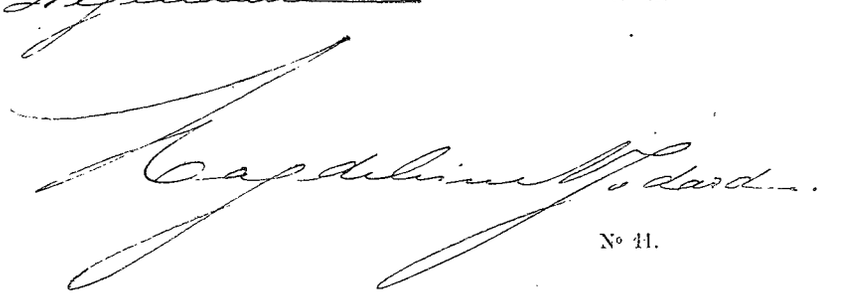

N° 11.

En général, la signature est la révélation complète de l'être intime; si le corps de la lettre vous a induit en erreur, la signature rétablit la vérité.

Ici l'M majuscule est d'une dimension tellement disproportionnée (n° 11) qu'elle me gâte un peu les bonnes impressions précédentes; c'est la manifestation d'un immense orgueil; il en résulte une grande timidité — non comme artiste où elle est sûre d'elle-même — mais comme femme;

cœur aimant, elle est très renfermée, défiante même sous des dehors tout opposés ; le *point* qui suit son nom est un indice qui ne trompe pas; — Louis XI en faisait un. — Vous savez déjà que les *o* et les *a* parfaitement fermés dans le haut indiquent la réserve (n° 11); sa réserve, en certains cas, va jusqu'à la méfiance. Dans cette signature, le sentiment des proportions ne se rencontre plus; les jambages excessifs des deux *g* nous disent ici un goût très ardent pour les exercices du corps.

J'ai terminé. J'aurais pu pousser plus loin mon analyse du caractère de mes quatre modèles; mais j'en ai dit suffisamment, je pense, pour justifier la définition de la graphologie que j'ai donnée en commençant cette brève étude.

RENÉE DE SALBERG.

LA DESTRUCTION DES OISEAUX

Suite. — Voyez page 84.

LES MERLES ET LES GRIVES

Dans un article précédent j'ai montré avec quelle rapidité désolante décroît le nombre des Hirondelles qui reviennent chaque année nicher dans notre pays. La prédilection de ces oiseaux pour les endroits habités et leur coutume de se rassembler, quelques jours avant leur départ, sur les toits et les fils télégraphiques rendent particulièrement apparents les vides qui se produisent dans leurs rangs; mais, pour être moins facile à constater, la diminution de l'effectif de beaucoup d'autres oiseaux insectivores n'en est pas moins considérable.

Prenons par exemple les Grives dont on connaît un grand nombre d'espèces parmi lesquelles

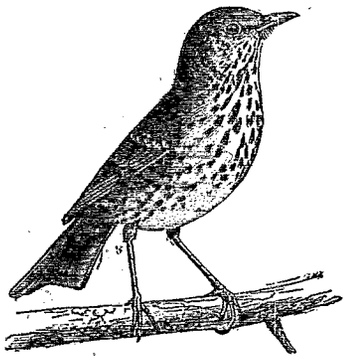

LA DESTRUCTION DES OISEAUX. — Grive.

quatre, la Litorne (*Turdus pilaris* L.) la Draine (*T. viscivorus* L.), le Mauvis (*T. iliacus* L.) et la Grive musicienne (*T. musicus* L.) sont particulièrement connues de nos chasseurs. Dans la plupart des traités d'ornithologie on lit encore à propos de l'une ou l'autre de ces espèces, de la dernière surtout, la mention : « Commune en France », mais ce renseignement qui date de la première édition de ces ouvrages, c'est-à-dire de vingt, trente ou quarante ans, n'est plus exact aujourd'hui, au moins pour certains de nos départements. Pour ma part, j'ai souvent parcouru en automne les montagnes de la Franche-Comté où de magnifiques sorbiers aux baies écarlates bor-

LA DESTRUCTION DES OISEAUX. — Draine.

dent les routes sur une longueur de plusieurs kilomètres, j'ai souvent erré sur les coteaux couverts de vignes sans apercevoir une seule troupe de ces Grives que nous savons être particulièrement friandes de raisins, de sorbes et d'autres fruits sauvages. Et cependant ce pays est un de ceux où les Grives, au temps jadis, s'arrêtaient volontiers pour nicher, un de ceux qu'elles traversaient à l'arrière saison pour gagner leurs quartiers d'hiver. Il y a quelques années, M. de Barrau de Muratel déclarait également que dans une autre région, dans le département du Tarn, les petites Grives, qui s'abattaient en foule sur les vignes au moment de la maturité des raisins, ne se voyaient plus qu'à de rares intervalles et en petit nombre et je suis sûr qu'en consultant des chasseurs du nord, de l'ouest ou du centre de la France, on obtiendrait des réponses absolument concordantes relativement à la disparition graduelle de cette catégorie de gibier à plumes. C'est que, durant leurs voyages ou dans les pays où elles vont passer l'hiver, les Grives ont été, depuis des siècles, constamment décimées et que les pertes subies n'ont pas été compensées par la fécondité de l'espèce, puisque le nombre des œufs de chaque couvée ne dépasse pas cinq ou six.

D'après M. Gerbe, on se livre encore en Provence à la chasse au *poste* qui, à la fin du siècle dernier, du temps de Magné de Marolles, constituait déjà le divertissement favori de la jeunesse marseillaise. Voici comment se pratique cette chasse, extrêmement meurtrière pour les Grives aussi bien que pour les Ortolans. Sur un coteau couvert de taillis ou plants de vignes, on a choisi un arbre isolé dont on a au besoin augmenté la hauteur en fixant au sommet une forte branche dépouillée de ses feuilles, ou, à défaut d'arbre

convenable, on a, l'année précédente, planté sur un tertre de jeunes pins, des myrtes, des genévriers et au milieu de ces arbustes un amandier qui les dépasse de la tête. Tout à côté, on a bâti une hutte de branchages, une cabane en planches ou même une maisonnette en maçonnerie, à demi enfouie dans le sol et dissimulée sous du lierre et des rameaux verts. Dans cet abri ou *poste*, percé de meurtrières, le chasseur se tient tapi, la main sur son fusil, guettant l'arrivée des Grives qu'il attire soit en imitant le cri de ces oiseaux au moyen d'un petit instrument nommé *chilet*, soit en plaçant au milieu des arbustes des cages où sont renfermées des Grives prises aux gluaux. Trompées par ces appeaux, les Grives qui erraient dans le voisinage arrivent successivement et, sans défiance, se posent sur l'amandier ou sur la branche dénudée qui surmonte l'arbre isolé et tombent foudroyées par le plomb du chasseur, qui les tire presque à bout portant. Dans ces conditions, en trois ou quatre heures, de l'aube à neuf ou dix heures du matin, un chasseur peut tuer deux ou trois douzaines de Grives. On allait même autrefois jusqu'à quatre douzaines lorsque les passages étaient plus abondants.

Cette chasse se prolonge, pour les Grives ordinaires et les Draines, pendant toute la durée du passage, du 4 au 20 ou 25 octobre, et pour les Mauvis et les Litornes pendant tout l'hiver, de novembre à janvier, c'est-à-dire aussi longtemps que ces oiseaux séjournent dans le midi de la France. Un chasseur à l'arbret, d'une adresse médiocre, pourrait donc tuer, bon an mal an, environ un millier de *Tourdes*, et comme du temps de Magné de Marolles, il n'y avait pas, dans les environs immédiats de Marseille, moins de 4,000 postes, on voit que le chiffre total des Grives de diverses espèces, détruites par ce procédé, sur un seul point de la France, s'élevait, sans compter les autres oiseaux, à près de 4,000,000 par an ! Et à ce total venait encore s'ajouter le nombre considérable de Grives prises au collet, aux filets ou fusillées le long des haies.

Un tel carnage, poursuivi pendant une soixantaine d'années, suffirait à expliquer la rareté actuelle de cette sorte de gibier, lors même que sa destruction aurait de nos jours presque entièrement cessé. Or il n'en est pas ainsi, car si les postes sont beaucoup moins répandus qu'autrefois en Provence, le nombre des Grives épargnées par ce fait est plus que compensé par le nombre des oiseaux capturés en Italie, en Sicile, en Corse et en Algérie où, ces dernières années, la facilité des débouchés a donné à la chasse au gibier à poil et à plumes une extension extraordinaire.

Si ces hécatombes continuent, aussi bien sur les bords de la Méditerranée où les Grives vont passer la mauvaise saison que dans les pays qu'elles traversent pour s'y rendre, en Allemagne, dans les Ardennes et dans les Vosges, d'ici à quelques années ces jolis oiseaux auront complètement disparu des forêts de l'Europe septentrionale et centrale, où ils pullulaient du temps de nos pères. Et ce sera grand dommage, car les Grives ne se recommandent pas seulement par l'élégance de leurs formes, par la netteté et la douceur des teintes de leur plumage, elles ont presque toutes une voix mélodieuse et l'une d'elles, la Grive musicienne, mérite jusqu'à un certain point le nom de *Rossignol du Nord* qui lui a été donné par les Norvégiens; enfin, et ce point touchera peut-être quelques-uns de nos lecteurs plus que toutes les considérations sentimentales ou esthétiques, elles constituent un gibier de premier ordre que nous aurions tout intérêt à ménager. Les Romains, nos maîtres en gourmandise, prenaient des Grives vivantes qu'ils enfermaient dans d'immenses volières parcimonieusement éclairées, où ils les nourrissaient avec de la farine de millet, des figues hachées, des baies de myrte et de lentisque. Au dire de Varron, une de ces *grivières* pouvait contenir jusqu'à 4,000 Grives qui, après avoir passé dans un autre réduit, moins vaste, où elles achevaient de s'engraisser, étaient servies sur la table de Lucullus et de ses émules. J'aime trop les oiseaux pour souhaiter le retour de ces procédés barbares; je constate seulement que nous sommes assez imprudents pour détruire nos richesses cynégétiques et assez sots pour sacrifier le gibier avant qu'il ait acquis toutes ses qualités. Comme le dit M. de Cherville, la chair des Grives qui se sont nourries de baies de genévrier et de sorbier, de gui ou même de nerprun, est caractérisée par une amertume qui n'est pas du goût de tout le monde, tandis que la chair des Grives qui ont eu l'occasion de se gorger de raisin, fait les délices des palais les plus délicats. Il en résulte que c'est seulement dans les pays de vignobles et immédiatement après les vendanges que les Grives devraient être chassées; j'ajouterai qu'à mon sens la chasse au fusil, opérée suivant la mode ordinaire, c'est-à-dire par un chasseur battant la plaine ou les coteaux, avec ou sans l'aide d'un chien, devrait être seule autorisée par les autorités compétentes qui interdiraient la chasse au poste et qui, à plus forte raison, proscriraient, sous les peines les plus sévères, l'emploi de gluaux, filets, collets et autres engins de braconniers. Dans ces conditions, la race des Grives aurait quelque chance de prospérer à nouveau sur notre sol, car tirer une Grive au vol n'est pas le fait d'un chasseur novice, en raison des allures capricieuses de l'oiseau. En outre, il faudrait prier MM. les gardes-champêtres de réprimer un peu plus sérieusement qu'ils ne le font l'enlèvement et la destruction des nids qui causent peut-être un dommage encore plus grand que l'emploi des engins prohibés.

(*A suivre.*) E. OUSTALET.

COUPE CHINOISE A LIBATIONS

Le temple des ancêtres impériaux, appelé *Taï-miaou* « grand temple » est situé à Pékin, au sud-ouest de la porte principale du palais. Lorsque l'époque fixée par les rites pour le sacrifice en l'honneur des ancêtres approche, l'Empereur se prépare par trois jours de jeûne et de méditation. Pour la cérémonie, la suite du souverain se compose de 2,000 personnes. Soixante-quatre musiciens et autant de chanteurs exécutent les morceaux de musique sacrés. Ce sont des chants et des hymnes composés, dit-on, en 1120 avant notre ère. Le sacrifice lui-même consiste en un festin complet, accompagné d'offrandes, de vêtements, de pièces de soieries blanches et de jais. On immole, pour la circonstance, un bœuf roux, des brebis, des daims, des lièvres, des porcs. Vingt-huit grands bassins de poissons, de légumes, de fruits et de pâtisseries sont présentés successivement devant les tablettes où l'âme des défunts est censée résider.

Enfin l'empereur fait trois libations d'une liqueur fermentée extraite du riz et nommée *tseu*,

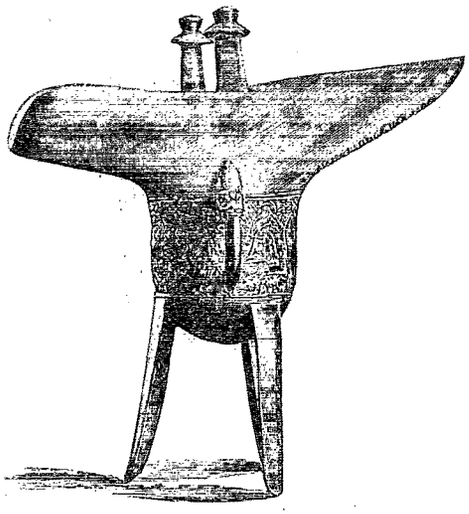

Coupe chinoise à libations en bronze de la dynastie Ming (seizième siècle). — Musée Guimet.

goûte lui-même de cette liqueur et en offre aux assistants, en commençant par les fonctionnaires du rang le plus élevé.

Pour ces libations, on emploie une coupe en bronze, nommée *Tsyé* de la forme de celle que représente notre dessin.

Cette coupe a la forme d'un calice de fleur monté sur trois pieds. Elle est décorée d'un bandeau de fleurs finement ciselées au burin, et d'une seule anse représentant un dragon. Sur la partie évasée du calice est gravée en chinois lapidaire l'inscription suivante :

— Le septième mois, dans l'automne de la sixième année de Hia-Tsin, de la dynastie Ming (1527), Laï-Ing-Long, juge des affaires du sol, sur l'ordre de l'empereur a commandé à Ts'ieu-Tchang, préfet de Ngy-tsin-hen, de faire fabriquer ce vase.

Rappelons encore, à propos de cette coupe, qu'un vase de même forme a été découvert par M. Schliemann dans les ruines de Troie. Existait-il déjà, à l'époque de la guerre de Troie, des relations entre la Chine et les populations de l'Asie-Mineure? Ou bien ne s'agit-il que d'une coïncidence de forme accidentelle?

L. DE MILLOUÉ,
Conservateur du musée Guimet.

NICOLAS BEAUJON

Le nom du financier Beaujon se rencontre bien souvent dans les livres du dix-huitième siècle. On le citait volontiers comme un de ces heureux du monde qui peuvent se permettre toutes les fantaisies, et Mlle de Lespinasse en fait le type de ces infortunés qui n'ont jamais connu que l'embarras des richesses. Né à Bordeaux vers 1718, mort à Paris en 1786, Nicolas Beaujon fut conseiller d'État, trésorier de l'ordre royal de Saint-Louis, receveur des finances de la généralité de Rouen : il fut surtout le banquier de la Cour à l'heure où Louis XV et ses amies avaient besoin de beaucoup d'argent. En plus d'une circonstance, Beaujon rendit au roi de véritables services, car il fut l'homme providentiel qui intervient aux moments difficiles. Mme Du Barry le chargeait volontiers du paiement des œuvres d'art dont elle faisait l'acquisition. Il était généreux d'ailleurs et il a attaché son nom à plus d'une œuvre charitable.

La richesse de Beaujon, la situation qu'il occupait dans les coulisses de la Cour et peut-être son goût personnel l'appelèrent à jouer un rôle dans le mouvement des arts de son temps. Ici les détails nous manquent et nous devons être prudents dans nos affirmations; mais nous croyons que le bon financier a longtemps été en rapport avec les gens de théâtre. Un document retrouvé par Jal nous apprend qu'en 1763, Beaujon fut parrain d'une fille de Carlo Bertinazzi, le brillant arlequin de la Comédie italienne. Carlo ou Carlin était d'ailleurs un galant homme et il avait des relations dans tous les mondes. En 1773, Beaujon fit l'acquisition de l'hôtel d'Évreux qu'avait habité Mme de Pompadour et qui est devenu l'Élysée; mais le financier ne se contenta pas de la résidence qui avait paru suffisante à la marquise. Il fit appeler l'architecte Boullée et celui-ci procéda à l'agrandissement de l'hôtel qui, mis à la mode nouvelle, changea presque complètement de physionomie. D'autres travaux furent exécutés en 1780. A la demande de Beaujon, qui n'épargnait rien pour être bien installé, l'architecte Girardin construisit une grande serre et compléta l'ornementation du jardin et des ap-

partements de l'hôtel qui bientôt fut richement meublé et rempli de statues, de peintures et d'œuvres d'art.

Mais une maison, même luxueuse, n'était pas pour satisfaire toutes les ambitions du receveur général. Devenu propriétaire de vastes terrains situés au faubourg du Roule, il confia à Girardin le soin de construire le pavillon de la Chartreuse dont les anciennes descriptions de Paris parlent avec complaisance. Ce pavillon, somptueusement décoré dans le style Louis XVI, était situé vis-à-vis l'hospice qui porte le nom du fameux banquier. Beaujon fit construire aussi, près de la Chartreuse, une chapelle qu'il plaça sous le vocable de son patron saint Nicolas. Depuis lors, le quartier a changé d'aspect : mais, malgré la furie de démolition qui a caractérisé l'époque moderne, toutes les traces des constructions élevées par Beaujon n'ont pas complètement disparu.

Le financier à qui sa situation de fortune permettait tous les luxes, n'a pas été un médiocre collectionneur d'œuvres d'art. Il avait de beaux meubles, des marbres, des bronzes, des tapisseries, il possédait aussi des tableaux qui, en 1784, étaient placés à l'hôtel d'Évreux. Pouvait-il vraiment passer pour connaisseur ? Il est difficile de le dire aujourd'hui; mais, dans un livre intéressant, *Paris tel qu'il étoit avant la Révolution*, Thiery énumère en passant les œuvres que possédait le riche banquier, et l'on voit figurer dans cette liste bien des noms glorieux, Rubens, par exemple, Paul Potter, Terborgh, Rembrandt et d'autres maîtres illustres.

Enfin — et c'est là surtout ce qui doit le protéger contre l'oubli — Beaujon était généreux ; il résolut d'améliorer le sort des habitants de son faubourg. En 1784, il songea aux enfants pauvres, aux déshérités, aux orphelins et fonda pour eux un asile. On devait y recevoir et y élever douze garçons et douze filles qui, en sortant de la maison, recevaient une somme suffisante pour entrer en apprentissage. Au nouvel asile, Beaujon donnait les bâtiments qu'il avait fait élever par Girardin, les vases qui servaient au culte dans sa chapelle Saint-Nicolas et une rente annuelle de 25,000 livres. Au mois de mai 1785, ces libéralités furent acceptées par Louis XVI, et les orphelins s'installèrent dans les locaux qui leur étaient promis. Depuis lors, la destination de l'établissement a été changée. Par un décret du 17 janvier 1795, la Convention l'affecta au traitement des malades. L'orphelinat créé par l'ancien banquier de la Cour est devenu l'hospice Beaujon.

Malgré ce qu'a pu dire Jal dans son *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, Nicolas Beaujon n'est pas mort rue du Mont-Parnasse, en 1799. Ici Jal semble s'être embrouillé dans ses notes et avoir confondu le financier avec l'un de ses frères. Il a créé ainsi, du moins en apparence, une petite difficulté qui n'a jamais existé. Dans son numéro du 24 décembre 1786, le *Journal de Paris* annonce la mort de « Messire Nicolas Beaujon, écuyer, conseiller d'État, trésorier honoraire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, receveur général des finances de la généralité de Rouen, en son hôtel, grande rue du Faubourg-Saint-Honoré ». Et, quelques jours après, le 1er janvier 1787, le même journal, qui ne veut rien laisser ignorer à ses lecteurs, publie la liste des scellés apposés *après décès* et cite M. Beaujon à qui il donne les qualités que nous connaissons déjà en ajoutant que les scellés ont été mis à son hôtel, « et par suite à la Chartreuse, faubourg du Roule ».

Par des raisons que nous ignorons, la cérémonie des funérailles fut retardée. D'après un document retrouvé par Jal, qui en a mal interprété le texte, c'est seulement le 3 mars 1787, qu'on apporta à l'église de la Madeleine de la Ville-Lévêque, le corps de messire Nicolas Beaujon, écuyer, etc. qui fut ensuite transporté à la chapelle de Saint-Nicolas, la chapelle qu'il avait annexée à la Chartreuse. L'extrait du registre de la Madeleine ajoute que le défunt était marguillier d'honneur de la paroisse. Aucun doute n'est possible : il s'agit bien de Beaujon et non de celui de ses frères qui mourut en 1799. La vente publique des collections formées par le banquier eut lieu en 1787.

Ce qui reste du financier Beaujon, c'est le souvenir d'un homme généreux à qui Paris doit la création d'un de ses hospices. Il n'est donc pas surprenant que l'établissement dont il fut le fondateur ait conservé son image. C'est un beau buste de marbre blanc, dont l'exécution remonte incontestablement au règne de Louis XVI. Coiffé d'une perruque fort correcte, le personnage paraît avoir plus de soixante ans : il est envahi par l'embonpoint, il a un double menton et se présente au regard comme un homme qui devait avoir un savant cuisinier. Mais, malgré les chairs qui l'alourdissent, le visage reste intelligent, les yeux sont vifs ; la bouche, une bouche de vieillard aux dents absentes, n'est pas sans bonté. Le costume est riche; un jabot de dentelle retombe sur un habit brodé, et la poitrine se décore du large ruban d'un ordre royal.

Ce buste ne porte aucune inscription : nous y avons vainement cherché une signature et une date. Une longue tradition l'attribue au grand statuaire Houdon, né à Versailles en 1741, mort à Paris en 1828, et c'est sous ce nom glorieux que l'Assistance publique l'a plusieurs fois exposé. L'incendie des archives interdit aujourd'hui toute recherche sérieuse. Le buste de Beaujon est une œuvre estimable; elle montre une fois de plus combien nos sculpteurs du dix-huitième siècle étaient habiles dans la représentation de la physionomie humaine ; mais ce n'est pas un chef-d'œuvre et il y a peut-être quelque imprudence

à invoquer à ce propos le nom émouvant de Houdon.

Quand on a vu le *Voltaire* et le *Molière* de la Comédie française, le merveilleux *d'Alembert* de Saint-Pétersbourg, les beaux bustes du Louvre, on se sent envahi par le doute. Malgré l'intérêt qui s'attache à une tradition déjà lointaine, il paraît grave d'attribuer à Houdon ce buste honorable, mais sans flamme géniale, et qui, dans l'état de nos connaissances, paraît devoir rester anonyme. Houdon est un des plus fiers sculpteurs de la France; il marche de pair avec les plus puissants portraitristes. Dans ses bustes de marbre ou de terre cuite, il apporte un sentiment de la vie individuelle qui, sur un visage, fait rayonner une âme. Le temps est passé des

Nicolas Beaujon. — Buste en marbre attribué à Houdon.

attributions téméraires. Ne jouons pas avec les grands noms; apprenons à respecter nos dieux.

PAUL MANTZ.

LE GRAND ESCALIER DU PALAIS DE JUSTICE DE BRUXELLES

Nous avons donné, il y a peu, du Palais de Justice de Bruxelles, œuvre de l'architecte Poelaert, une description détaillée qui nous dispense aujourd'hui d'y revenir [1]. Nous nous contenterons d'appeler l'attention sur le grand escalier qui s'ouvre à la droite de la salle des Pas-Perdus, et que la critique, unanimement, considère comme un des morceaux les plus accomplis de l'édifice.

La décoration en est d'une somptuosité imposante. Les départs sont formés, comme dans les

[1] Voir année courante, p. 128.

escaliers du péristyle, par des statues d'orateurs et de jurisconsultes; il déploie, sur ses parois de pierre sculptée, un luxe inouï de chapiteaux, de moulures et de corniches, et ses 171 marches, divisées par un grand nombre de paliers, s'étendent sur une longueur de 80 mètres en ligne droite, à travers trois étages inférieurs, pour aboutir, avec une solennité majestueuse, au bas

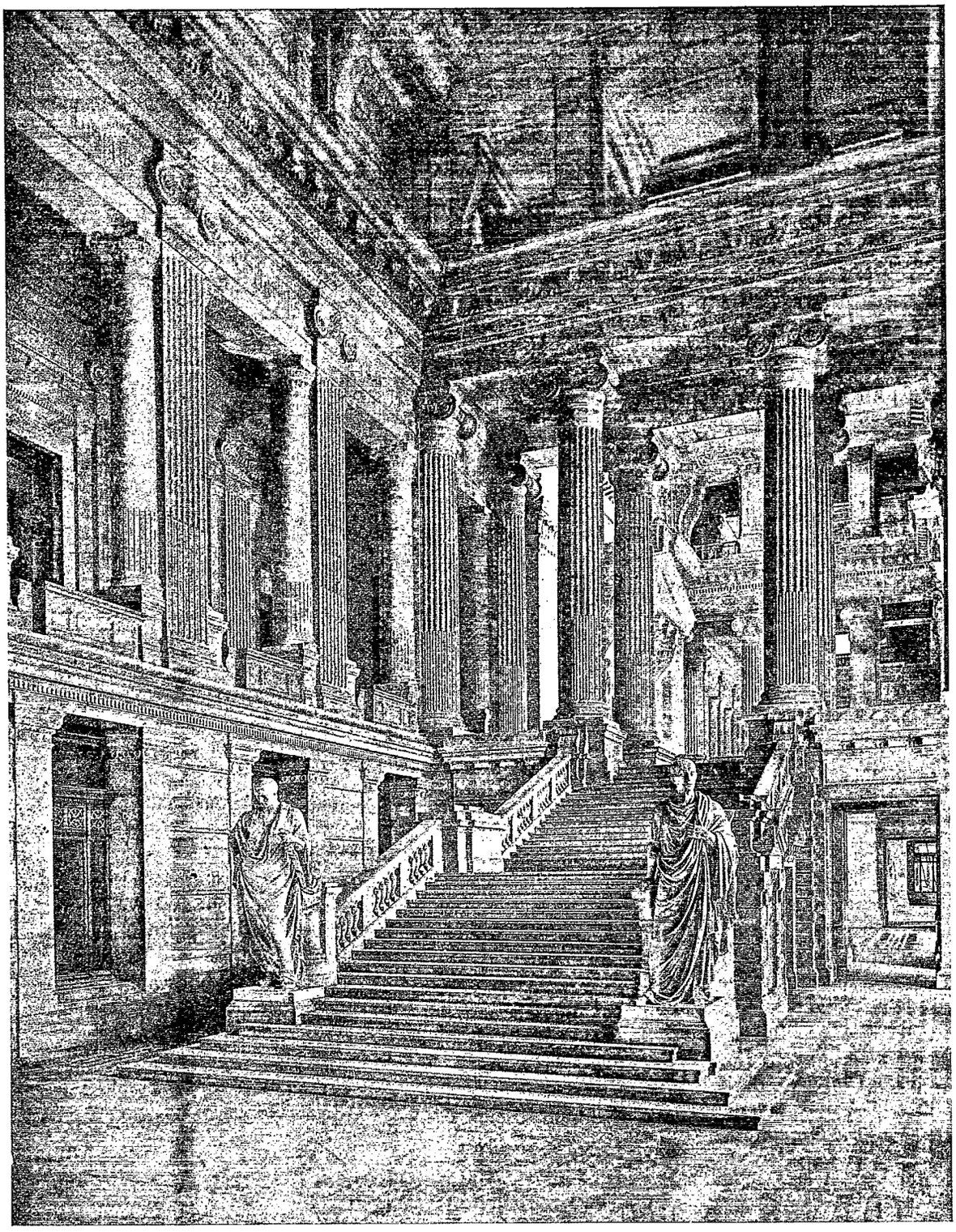

Le grand escalier du Palais de Justice de Bruxelles.

des rampes extérieures qui conduisent par une pente insensible aux grandes entrées de l'édifice

Quand on l'a descendu, passant tour à tour de la plus éclatante lumière au plus mystérieux demi-jour, quand on a entendu résonner sur ses marches et se répercuter de voûte en voûte le bruit démesurément amplifié de ses pas, on ne peut se défendre d'une émotion qui ajoute à son incontestable grandeur, et l'on comprend sans peine l'enthousiasme qu'il excite parmi les admirateurs de Poelaert.

THIÉBAULT-SISSON.

LA MORT DU « RUBIS »

NOUVELLE

Suite et fin. — Voyez pages 162, 176 et 204

Le pilote seul bougonnait. C'était dans ses habitudes de ne jamais rien trouver à son goût; ce qui n'empêchait point les plats de se trouver nettoyés, comme par miracle, et c'est toujours lui qui leur disait le dernier mot.

Dans la baie, le *Rubis* était couché sur le flanc et semblait regarder le flot qui, tout là-bas, sur les roches de Drauguet, mettait son interminable frange d'écume blanche. On voyait sa grand-voile à demi-serrée, et ses deux focs qu'il n'y avait qu'à hisser et qui pendaient en dehors, en larges plis que le vent remuait quelquefois; tout cela très usé, très rapiécé, de vieilles voiles hors d'usage, précisément à force d'avoir servi.

Le pilote avait passé une bonne partie des dernières journées à faire cette installation, presque à lui seul. Tout au plus avait-il accepté le concours de Hautemanière, parce que celui-ci était un marin fini, comme on n'en connaissait point des douzaines, à bien des lieues à la ronde.

Suzon, enfin assise, à son tour, pendant que le café passait dans le grand filtre familial, regardait, avec complaisance, son garçon, superbe dans son élégant uniforme. Il lui manquait les deux autres, également officiers, mais si loin, si loin, qu'il eût fallu franchir bien des horizons, et d'autres encore, pour apercevoir le bout de leur nez.

Et l'on bavardait, tout en fumant, chacun racontant quelque chose, un fait d'armes ou un fait de fraude, avec cette couleur pittoresque qui donne aux histoires des marins un relief si extraordinaire.

Enfin, le flot se montra. Il arrivait, tout doucement, remplissant d'abord le lit de la rivière, puis montant dans les flaques environnantes que bientôt il comblait.

Le temps était admirable, un temps d'août tout plein d'azur, au ciel et sur la mer, où l'on apercevait, de place en place, de petites voiles qui couraient et, dans le fond, la ville de Saint-Vaast incendiée par le soleil qui commençait à s'en aller dans l'Ouest, et, au-dessus de tout, la tour cylindrique de la Hougue, avec son paratonnerre oblique qui, dans la fournaise, scintillait comme une baïonnette.

— Allons, dit le pilote, quand les tasses furent vidées jusqu'à la dernière goutte, il est temps d'embarquer; Suzon nous préparera, pour le retour, quelque chose de soigné, mais, pour le moment, c'est fini de rire!

Nous embarquâmes, nous quatre, dans la chaloupe du côtre, beaucoup plus jeune que lui, pour avoir été souvent renouvelée, Basbris et Hautemanière aux avirons, le lieutenant à la barre, moi près de lui, et nous nous dirigeâmes vers le *Rubis*.

Quand nous accostâmes, il était à flot, et les focs trempaient dans la mer. En peu de temps, nous fûmes sur le pont. On dérapa; le pilote et Hautemanière hissèrent les voiles, et la chaloupe attachée à l'arrière du *Rubis*, nous voilà partis, avec un petit vent de terre qui ne faisait pas de bruit, mais avec lequel il n'y avait pas moyen de faire beaucoup de route.

Une fois hors de la baie, le pilote fit gouverner dans l'Ouest, et, sous sa vieille voilure toute rapiécée, le côtre fila plus rondement, comme dans son bon temps, sous l'allure grand-largue où jadis il faisait merveilles.

Nous ne disions mot, et, peu à peu, le crépuscule arrivait, le soleil tombant, grand train, derrière les coteaux de Mersalines. En même temps, à l'horizon opposé, se répandait comme une lueur de fournaise, et bientôt la pleine lune apparut, rouge comme du sang, derrière les îles, et montant, dans le ciel, avec une précipitation inouïe.

Le *Rubis* gémissait un peu, mais glissait, sans rouler, sur la mer à peine ridée qui, le long de ses flancs, faisait une douce musique monotone.

Tout à coup, le pilote éleva la voix, disant que le moment était venu de descendre, et, en même temps, il donna l'ordre à Hautemanière de larguer les écoutes, de sorte que les voiles se mirent à clapoter, sans fracas, par cette toute petite brise.

Nous descendîmes, dans la chaloupe, l'un après l'autre, à l'exception d'Antoine Basbris qui disparut momentanément par l'ouverture de la cale. Quelques instants après, il se montra à l'arrière, s'affala dans la chaloupe comme nous avions fait, reprit son poste avec Hautemanière et, l'amarre qui nous retenait au *Rubis* aussitôt larguée, nous nous éloignâmes, en quelques coups d'avirons.

Alors, un spectacle que je n'oublierai jamais s'offrit à mes yeux.

Les avirons rentrés et l'avant de la chaloupe tourné vers le *Rubis*, nous regardions le côtre presque immobile, sentant qu'il allait se passer quelque chose d'inattendu, mais quoi?

Tout ce que je sais, c'est que les yeux du pilote étaient pleins de larmes et que, de temps en temps, quelque chose comme un sanglot étouffé sortait de sa poitrine.

Dans ce silence solennel, sous l'éclat de la lune qui, à mesure de son ascension, jetait, dans la mer, un faisceau de lumière de plus en plus rutilant, avec les yeux brillants de tous les phares qui, de la côte et des îles scintillaient à qui mieux mieux, le côtre apparaissait, presque immobile, sans autre mouvement appréciable que celui des voiles faséyantes qu'une risée de vent agitait, avec un bruit qui venait jusqu'à nous, à travers cette nuit sonore.

Tout à coup, il eut comme un frémissement et tournoya sur lui-même; et il en arrivait un ronflement étrange et qui, de seconde en seconde, croissait.

Bientôt, en moins de temps que je n'en mets à l'écrire, ce fut un grondement ininterrompu de turbine, et nous le vîmes qui s'enfonçait, par l'avant, le nez dans l'eau et l'arrière surélevé. C'était comme si un monstre marin s'efforçait de l'entraîner dans le gouffre, pendant que son mât, à mesure que le bateau s'enfonçait, faisait, sur l'horizon clair, une ligne noire de plus en plus oblique.

Puis, il y eut un dernier spasme, une sorte de vague écumante qui, sortant du côtre, se répandit sur la surface plane de la mer et, avec la rapidité de l'éclair, le *Rubis* disparut.

Maintenant le vieux pilote pleurait à chaudes larmes, et pendant que nous faisions route vers l'anse de Réville, il n'y eut pas une parole d'échangée entre nous.

Seule, la voix de Hautemanière se fit entendre, rythmant le mouvement des avirons, avec un vieux refrain de navire, oublié aujourd'hui peut-être et qui venait du fin fond de l'antique Armorique :

La brise chante dans les voiles !
Tantôt plus bas, souvent plus haut.
La mer chante sous les étoiles,
Mais rien de tout cela ne vaut
Un air de la vieille Bretagne
Qu'on fredonne jusqu'à la mort.
— C'est tribord qui gagne, qui gagne,
C'est tribord qui gagne babord.

Et se rendant très bien compte de l'état d'âme de Basbris, il se mit à entonner, avec plus de force encore pour l'exciter, ce couplet patriotique tant de fois répété le long de la côte, depuis les heures désastreuses :

Vive Brest, et vive la France!
Par escouade et par bataillon,
Des Vosges aux bords de la Rance,
On veut garder son pavillon.
Ceux de Bourgogne et de Champagne,
Savent découdre qui les mord!
— C'est babord qui gagne, qui gagne,
C'est babord qui gagne tribord!

Nous écoutions, dans un silence recueilli, cette voix solide et bien timbrée qui troublait seule le silence nocturne, avec le clapot sur les flancs de la chaloupe et l'eau qui tombait des palettes des avirons, en petites cascades sonores, sur la mer libre, unie comme un lac, à jamais refermée sur le *Rubis*.

Celui-ci, suivant l'expression du poète, venait de se coucher après quarante années de bons services, sur son lit de sable, au fond des eaux.

L'âme du bateau s'était échappée par le trou creusé par Antoine Basbris, au fond de la cale, et c'en était fait du *Rubis*, malgré tout son passé d'audace et de bravoure à la mer.

Mais Suzon, qui avait deviné quelque chose depuis de longs jours, réservait une surprise au pilote, dont la mélancolie croissante l'emportait; et le lendemain, quand Basbris s'éveilla, triste et morose, la première chose qu'il aperçut, sur une toile bien en évidence, ce fut le *Rubis* sous toutes voiles noir sur les eaux bleues, avec son petit liston rouge que les vagues léchaient de place en place, peint par M. Guillaume Fouace, de Réville, un gaillard qui s'y connaissait.

Et même, en y regardant de plus près, il se reconnut lui-même, à l'arrière, la main sur la barre, les yeux fixés sur la tour de la Hougue qui dans le lointain, se dessinait vaguement au milieu des embruns.

Et pendant que Suzon souriait d'aise de le voir ainsi émerveillé, il passa à plusieurs reprises la main sur ses yeux, pleurant presque, dans sa joie de revoir ainsi, alerte et si vivant en apparence, le vieux compagnon qui reposait là-bas, à deux lieues au large des rochers de Dranguet, sous les vagues moutonneuses de la Manche qui flambait sous les rayons du soleil matinal.

CHARLES CANIVET.

LES KALMOUKS KIRGHIZ

Les Kalmouks sont des peuplades de l'Asie, en partie tributaires de la Russie, répandues en Chine et dans les plaines que traverse le Don. Nomades et pillards, ils ont l'amour de l'indépendance et sont méfiants par nature. Ceux dont nous représentons quelques types sont des Kalmouks Kirghiz; ils occupent les environs d'Astrakan, sur la rive gauche du Volga, aux bouches mêmes de ce fleuve, et sont plus doux, plus sociables que la plupart de leurs congénères.

Les Kalmouks ont la peau tannée, le crâne large et bas, la face anguleuse, avec pommettes saillantes; le nez est épaté; les yeux, obliques, sont petits, noirs et brillants; grosses et livides, les lèvres laissent voir des dents blanches et bien plantées; les cheveux sont noirs, lisses et rudes comme du crin; la barbe est touffue, mais rasée, sauf la moustache et un bouquet sous la lèvre inférieure.

Le costume des hommes se compose d'un pantalon très large, en toile ou calicot, d'une redingote rappelant le *bechmet* que nous avons décrit dans le *Caucase oriental*, [1] et d'un bonnet à fond de drap, ayant la forme d'une large calotte, entouré de poils pendant de tous côtés. En hiver, une peau de mouton les garantit du froid.

Le vêtement des femmes, insignifiant lorsqu'elles restent dans leur intérieur, prend au contraire une certaine importance dès qu'elles se parent pour une solennité quelconque. Il se compose alors d'une robe de soie à ramage, de couleur verte ou autre, et, parfois, d'un corsage de satin noir avec broderies d'or sur le devant et sur les manches, qui sont bouffantes. Certaines femmes mettent une ceinture en argent ciselé.

[1] Voir année 1890, page 198.

Elles se coiffent d'une sorte de toque en velours noir, de forme ronde, agrémentée d'une broderie d'or, et surmontée d'une espèce de crinière noire retombant sur le devant; cet étrange bonnet descend inégalement sur le front, qu'il dégage en partie à l'aide d'une échancrure, ce qui contribue à donner à la personne ainsi habillée un air très original, non dénué de coquetterie, auquel s'ajoutent encore des bottes ou des bottines en cuir provenant d'Astrakan. Plus négligés, les enfants doivent se contenter des hardes dont on les affuble.

La famille vit en commun sous une tente ou *kibitka* de forme sphérique, en feutre blanc ou marron, selon la condition des propriétaires, et dont une natte, une armoire et des ustensiles de cuisine composent tout le mobilier. Comme toutes les orientales, les Kirghizes occupent un rang inférieur dans l'échelle sociale.

Les moutons et les poissons salés forment la nourriture ordinaire de ces nomades, qui affectionnent surtout la chair des jeunes chameaux et des poulains de quelques mois. Ils boivent du lait de jument, et s'enivrent avec du *koumiss* ou eau-de-vie faite avec du lait de jument et de l'alcool. Le thé en brique, cuit pendant des heures dans du beurre d'un goût douteux, avec du lait et du sel, constitue pour eux un régal moins apprécié des Européens. L'hôte auquel on

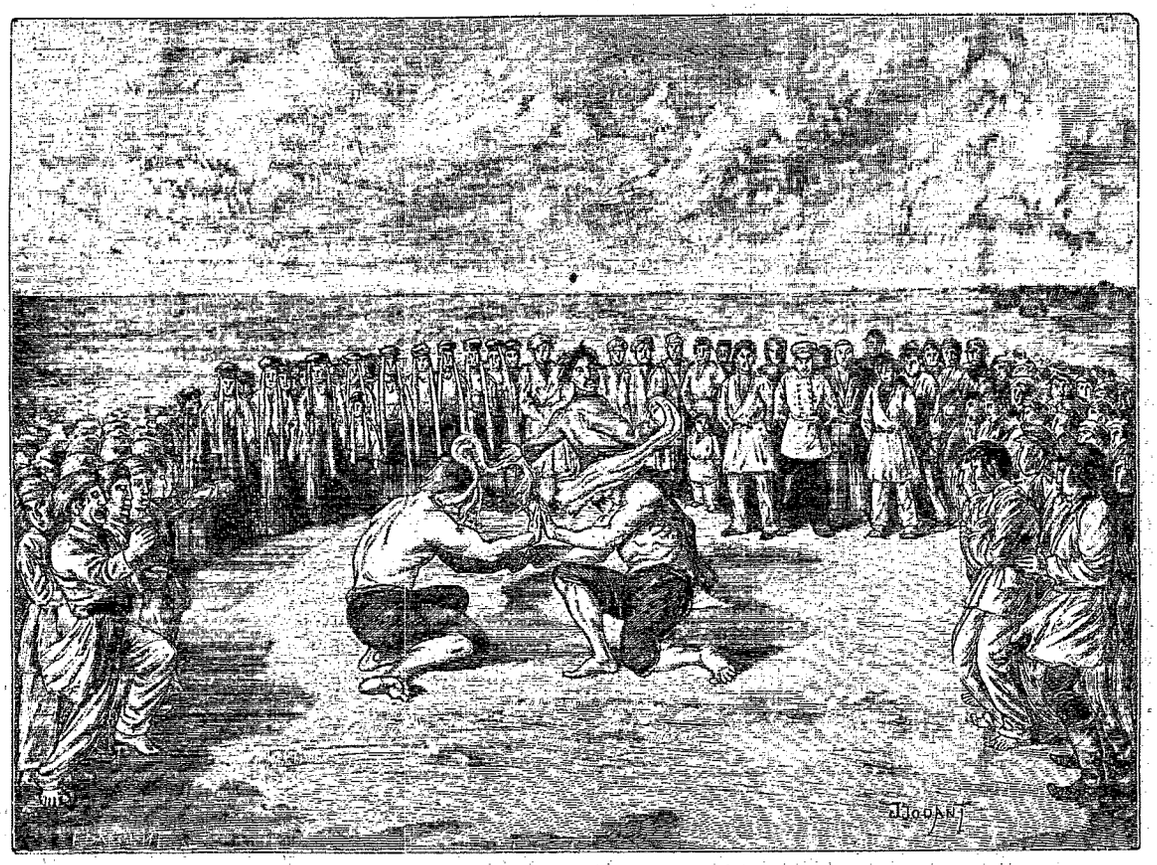

Une lutte chez les Kalmouks. — Dessin de Jouant. — Gravure de Dargent.

offre de cette boisson gluante et verdâtre, est tenu de tremper sa main droite dans la sébile et de la porter ensuite, toute mouillée qu'elle soit, sur son cœur, en s'inclinant. La soucoupe contenant le mélange est passée de main en main, à la ronde.

Nous avons dit que les Kalmouks ont d'excellents coursiers; ils savent les utiliser et passent à cheval la plus grande partie de leur existence. Les femmes ne sont pas moins bons cavaliers que ne le sont les hommes; quant aux enfants, ils sont familiarisés dès leur plus tendre enfance avec l'équitation; dans certaines tribus, on pousse ce soin jusqu'à mettre un coussin entre les jambes des nourrissons pour les leur arquer.

Les longues promenades à cheval dans la steppe, la chasse aux loups, les courses de chameaux et de chevaux, et la lutte sont leurs distractions favorites. La danse est également un plaisir pour le beau sexe kalmouk, dont les représentants exécutent une série de poses rappelant la pantomime des Javanaises qui figuraient à l'Esplanade des Invalides, lors de l'Exposition de 1889.

Les danseuses s'accompagnent d'une *balaïka*, guitare russe à trois cordes, soutenant un chant doux et monotone.

La lutte, dont nous mettons un épisode sous les yeux du lecteur, excite tout particulièrement l'enthousiasme des Kalmouks. Rangés en cercle autour de l'arène improvisée, les assistants sont partagés en deux groupes, les femmes étant à part. Bientôt les combattants, au nombre de

deux à la fois, sont amenés sur le terrain; le pantalon relevé jusqu'aux genoux, et le torse nu, ils ont la tête enveloppée dans une large ceinture en étoffe. Cette mesure a pour objet d'empêcher les adversaires de se voir. Ceux-ci s'accroupissent sur un genou, l'un ayant la main droite appuyée contre la main gauche de l'autre, et réciproquement. Dès qu'ils sont en position, le directeur du combat, debout à leurs côtés, et qui tient les extrémités des voiles dont leur visage est enveloppé, enlève ces voiles en même temps et donne, par un cri, le signal du combat. Les champions se précipitent alors avec furie l'un sur l'autre ; ils se prennent à bras le corps et luttent avec une ardeur sauvage, excités qu'ils sont par la foule en délire. Sitôt que l'un d'eux est tombé, au moment précis où il mord la poussière, une dizaine de spectateurs se jettent sur le vainqueur et l'emmènent chez lui, pendant que d'autres éloignent le vaincu, afin que les rivaux qui, pendant l'action, et en raison de leur état de quasi nudité n'ont pas eu le loisir de reconnaître leurs traits, ne puissent se retrouver. Cette sage précaution, en faisant tomber l'animosité des adversaires, prévient toute vengeance.

Mais les Kalmouks ne songent pas qu'à se divertir; ils prient aussi. Bouddhistes, les Kirghiz

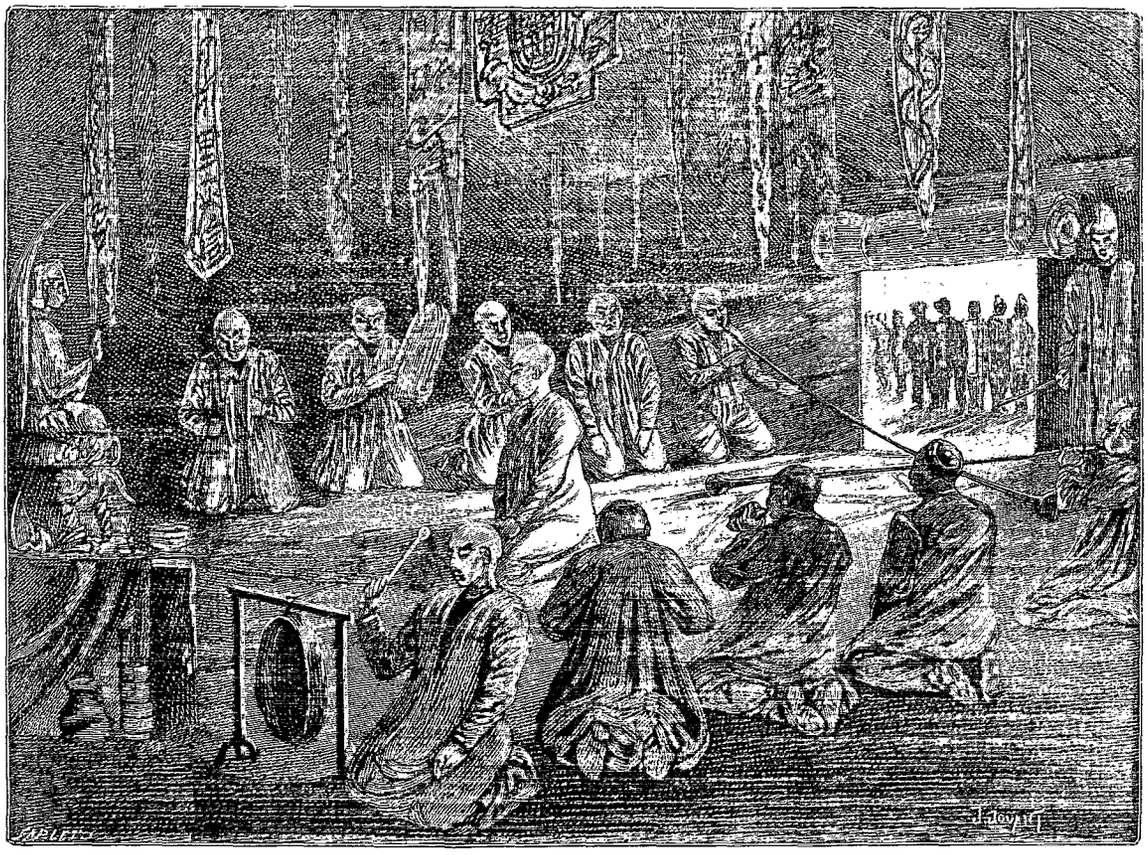

UN OFFICE BOUDDHIQUE SOUS LA TENTE CHEZ LES KALMOUKS. — Dessin de Jouant. — Gravure de Farlet.

ont conservé quelques pratiques de leur antique religion, dont le lamaïsme, qu'ils pratiquent, est la plus pure expression. Ils reconnaissent le pouvoir spirituel du grand lama ou chef de la religion, et leurs prêtres ordinaires s'appellent des *ghilongs*. Celle de nos gravures qui représente une cérémonie religieuse nous fait pénétrer dans l'intérieur de la tente où se célèbre l'office bouddhique. Le tapis qui masquait l'entrée a été relevé et laisse passer la lumière du jour ; la *kibitka* est en outre éclairée par l'ouverture ménagée dans le toit.

Ce temple primitif est orné d'une statue en bois doré de Bouddha, entourée d'autres Bouddha et de vases contenant des fleurs. Celle devant laquelle prie l'officiant est élevée sur un piédestal recouvert d'étoffe; à ses pieds sont déposées, dans des sébiles, les offrandes des fidèles, consistant en beurre, thé, lait de jument, etc. Vêtu d'une robe jaune, le *ghilong* est agenouillé sur un riche tapis oriental, au milieu des musiciens; c'est dans cette posture qu'il entonne, de temps à autre, un verset que reprend le chœur des chanteurs. Le personnage qu'on voit debout, près de la porte, est le maître des cérémonies. Coiffé d'une sorte de bonnet phrygien aplati sur les côtés, il tient à la main une baguette de bois blanc avec laquelle il donne le signal des chants. Les musiciens ou *mantchis*, au nombre de douze, ont la tête rasée et les pieds nus ; la plupart soufflent à qui mieux mieux dans des conques marines et dans des trompettes.

Si l'on ajoute à ce charivari sans nom, qui dure autant que l'invocation, c'est-à-dire un quart d'heure, le bruit produit par les tam-tams, les tambours et les gongs sur lesquels frappent à tour de bras d'autres musiciens, on aura une idée assez juste de la somme de recueillement que comporte une messe bouddhique chez les Kalmouks Kirghiz. Mieux partagés que les oreilles, les yeux peuvent se reposer sur les bannières et oriflammes en soie multicolore, ornées de serpents, dragons, chimères et de maximes sacrées en chinois et en thibétain, tirées de la morale bouddhique, qui se balancent au plafond de ce temple original.

VICTORIEN MAUBRY.

LE RÉALISME DES ALLURES DU CHEVAL

DANS L'ART

On peut affirmer que les artistes s'attachant à représenter les animaux tels qu'ils sont dans la nature, avec leurs proportions, leur myologie et leurs allures, entrent dans une phase satisfaisante. Ce progrès atteint, dès maintenant, sa consécration; nous l'attendions depuis plusieurs années, après avoir suivi avec soin les travaux des chercheurs qui s'occupent sérieusement de bien connaître le cheval, comme mouvement, force et vitesse. Ayant eu l'honneur d'être souvent consulté par eux, cela autorise à affirmer, qu'aujourd'hui l'évolution d'un réalisme bien ordonné est très sensible, et la reproduction de l'allure calme du pas qui, il y a près de trente ans, produisit tant de surprises et même tant de doutes, malgré l'autorité du peintre, lorsque parut le *1814* de Meissonier, trouve, à notre époque, de nombreux imitateurs. On peut même dire qu'ils sont rares ceux qui persévèrent encore à ne connaître que les appuis du trot pour représenter la placidité d'une bête au pâturage, au labour ou faisant mouvoir un lourd fardeau, ainsi que traînant un bateau.

Pour tous ces chevaux, la seule traduction du pas était de lever ensemble et à égale hauteur les appuis diagonaux, qui sont la caractéristique du trot, ou d'avancer latéralement les membres comme dans l'amble.

Lorsque Meissonier, après de longs essais sur l'allure marchée et une remarquable patience à noter les flexions des membres des chevaux, eut acquis, sur nature, la conviction de les suivre dans leurs vrais et calmes appuis, il exposa, en 1864, l'ensemble de ce travail dans son œuvre la plus importante, selon moi; l'artiste y mit tout ce qu'il pensait, tout ce qu'il savait.

Le sujet est imposant : *1814* représente la fin d'une glorieuse époque; comme mise en scène, tout est morne et glacé autour de l'homme au front soucieux et réfléchi sur lequel pèse une grande responsabilité, et dont la vaste intelligence paraît veiller et survivre à tant de désastres.

Au Salon, on admira la disposition des groupes du tableau et sa facture; puis on discuta, et beaucoup prétendirent que les chevaux tombaient sur le spectateur ou, pour le moins, étaient tous ambleurs.

Le peintre, confiant dans son talent, et en raison de ses persistantes recherches, en voulut toujours aux critiques, dont l'erreur fut très visiblement démontrée lorsque, quelques années plus tard, les photographies instantanées de Delton vinrent confirmer la sérieuse observation du grand artiste. C'était, en 1864, un progrès pleinement justifié aujourd'hui, que cette innovation de Meissonier.

Particularité du pas. — Puisque notre but est d'être utile aux artistes, en leur parlant du réalisme des allures, on ne doit rien négliger de ce qui peut les intéresser dans ce sens; nous rappellerons que tout animal qui marche a, successivement, chacun de ses membres au lever, au soutien et au poser; évolution pendant laquelle le corps, étayé de ses appuis sur le sol, est dans la position la plus favorable à sa mobilisation.

Dans la locomotion lente, il devient facile de constater cette loi d'équilibre voulant que, à l'état de soutien, les membres du cheval aient le moins possible à supporter de sa masse; il en résulte que celui-ci modifie, d'instinct, la position de son centre de gravité pour faciliter la progression dans l'espace du pied se portant en avant. Pour y arriver, eu égard à l'avant-main, l'animal, s'il n'est pas sous la contrainte du mors ou seulement peu sollicité par son contact, tourne légèrement la tête à droite lorsque le pied de ce côté est à l'appui, soulageant ainsi le membre gauche pendant sa période de suspension.

Ce principe élémentaire est aussi le guide du premier pas du soldat; ne lui prescrit-on pas cette condition de solidité, disons d'équilibre, de porter le poids du corps sur la jambe droite au moment de lancer son pied gauche en avant.

L'équitation sait tirer profit de ce fait naturel et encourage le déplacement en engageant l'encolure et la tête, faisant poids, afin de renforcer l'appui opposé aux membres, plus librement mobilisés.

L'observation que je signale est importante pour les artistes s'ils ont à présenter de front une série de chevaux en marche, quand cela ne serait, en dehors même de cette loi, que pour en varier la vraisemblance des attitudes.

On me permettra, à l'appui de mon assertion et pour justifier ce conseil, une légère critique en prenant pour exemple deux de nos peintres les plus habiles et les plus justement appréciés. Nous allons confirmer notre dire par une série de croquis calqués sur des photographies (fig. 1). Nous avons d'abord le *1814* de Meissonier, fait en 1864. Il est évident que dans ce tableau, l'état-major, somnolent de fatigue et de froid, escor-

tant la retraite du maître, en dodelinant du chapeau, devait laisser la bride sur le cou des chevaux qui, relativement libres et sur un mauvais terrain, n'inclinaient certainement pas la tête à droite, comme le fait l'animal le plus près du cadre, lorsque le membre antérieur du même côté, au soutien, était en l'air; il en est de même du cavalier voisin, monté sur un cheval gris; il n'y a pas à douter, en raison de sa pose abandonnée, qu'il ne penche à gauche; son cheval devrait donc, rationnellement, incliner franchement la tête à droite, afin de consolider l'appui latéral hors montoir pour assurer, en l'allégeant, la progression du pied antérieur gauche surchargé d'autre part. Il suffit de regarder le tableau pour en être convaincu. La monture impériale, sans doute mieux en main, a la tête tournée à gauche; elle est ainsi plus décorative dans son profil, quoique agissant moins librement.

En 1866, Meissonier composait, à peu près dans les mêmes dispositions, une chevauchée intitulée le *Maréchal de Saxe;* là, notre figure de gauche est correctement redressée (fig. 1), sa voisine est moins en équilibre ainsi que la monture semblable du troisième dessin, tirée du *1814*, refait par l'artiste en 1888, dont l'ensemble rappelle beaucoup le premier motif, si ce n'est que le dernier cavalier y est redressé, comme dans celui du tableau du *Maréchal de Saxe*.

Dans le *1807* on remarque trois cavaliers venant au devant du spectateur; le corps du cheval du dernier qui est un peu penché à gauche (fig. 2), renforçant ainsi l'appui de ce côté, paraît répondre au mouvement de dégager le membre droit en l'air au soutien; il est fâcheux que le bout du nez de l'animal ne vienne pas un peu plus soutenir cette intention, que nous trouvons bien naïvement reproduite par Bénozzo Gozzoli (fig. 3),

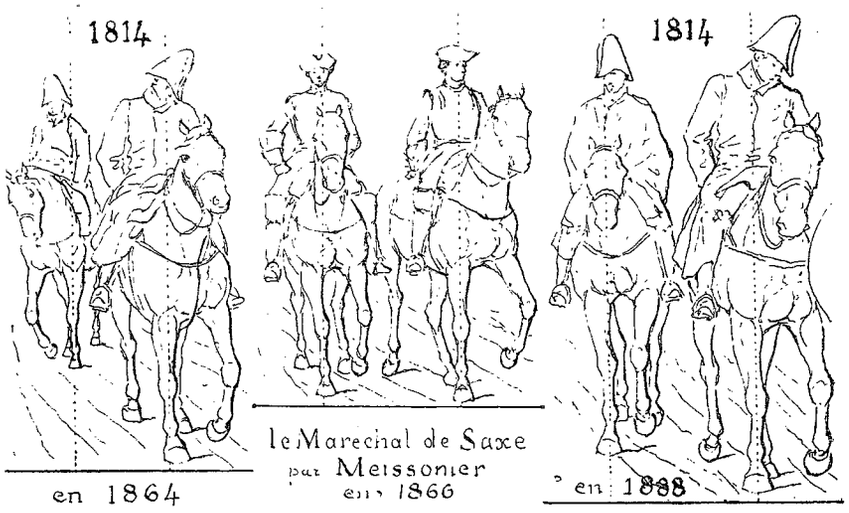

LE RÉALISME DES ALLURES DU CHEVAL DANS L'ART. — Fig. 1.

il y a plus de quatre siècles, dans un cheval ayant la même indication quant à l'allure.

Le peloton de chanteurs des chevaliers-gardes Russes, du peintre Detaille (fig. 4), nous montre que la remarque précédente aurait trouvé son application pour le cavalier porteur du lourd chapeau chinois de la bande; car, en tournant un peu la tête de son cheval, et même son encolure, à gauche, cela eut facilité la progression du membre droit hors montoir en suspension, chose d'autant plus facile à constater que les animaux sont de face, et qu'en raison de l'occupation des instrumentistes, ils ont les brides rendues.

L'allure bien équilibrée du pas nous montrera un cheval vu de face couvrant peu d'espace entre ses sabots par paires, ceux de derrière tendant à se silhouetter dans l'intervalle des premiers, car on n'ignore pas qu'à l'arrêt, avec les aplombs réguliers, les pieds marqueront les angles d'un trapèze. Au repos, il n'y aura pas plus que l'épaisseur d'un sabot séparant les foulées des membres antérieurs, et celle du boulet seulement pour les postérieurs. Un cheval qui marche large, suivant une expression populaire, doit donc être une exception.

Plus la marche s'accélère et plus les traces des quatre foulées se rapprochent du plan médian; dans le galop de course, au paroxysme de la vitesse, cette caractéristique en arrive, comme conséquence de son instabilité d'équilibre, à placer même ses appuis, presque en ligne droite sur l'intersection du plan précité avec le sol; nous en reparlerons à propos des allures vives.

Le trot est une allure généralement réussie; on peut facilement saisir ce mouvement alternatif des membres agissant sur des appuis diagonaux. Lorsque les animaux sont vus de profil, il faut avoir soin d'égaliser autant que possible la distance séparant les sabots, celle des pinces, des deux pieds à l'appui, étant la même que l'espace entre ceux en suspension. Beaucoup de photographies, représentant cette allure à l'état ordinaire, confirment ce fait, ainsi que l'obligation de maintenir un peu plus près du sol les sabots

de derrière au soutien surtout si les membres de devant troussent.

Il sera bon de ne donner comme distance, entre les deux pinces à l'appui diagonal, que les trois quarts de la longueur du cheval pour représenter régulièrement la progression normale du trot. Dans le profil du *grand trot*, qu'on préfère à cause de son animation, on peut aller jusqu'à séparer les sabots d'une distance égalant la longueur de l'animal, lorsqu'il est projeté en l'air complètement séparé du sol des quatre membres, dans le Flying-trot des Anglais, par exemple.

Le galop. — Nous allons maintenant aborder la difficile question du galop en constatant où en est sa représentation artistique.

J'écrivais, il y a une dizaine d'années, dans la *Gazette des Beaux-Arts* : « La constatation du

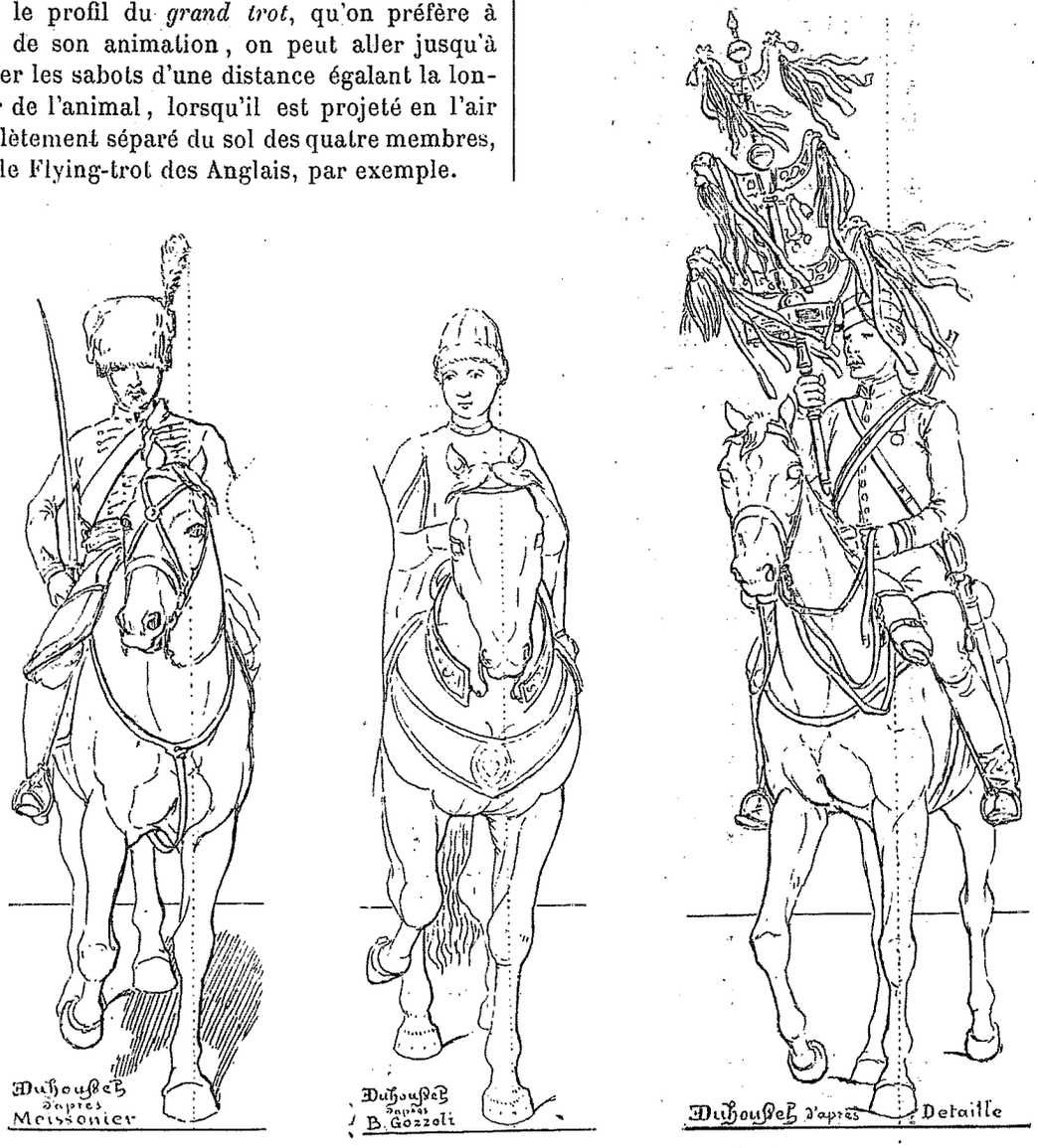

FIG. 2. FIG. 3. FIG. 4.

LE RÉALISME DES ALLURES DU CHEVAL DANS L'ART.

fait brutal du galop, mathématiquement et graphiquement prouvée par M. Muybridge, est l'une des plus intéressantes du procédé américain, dont les instantanéités tendent à faire modifier les formes, jusqu'à présent en usage, pour figurer un corps paraissant brusquement arrêté au moment précis où l'action lumineuse l'a frappé. *C'est ce résumé plus intelligent et plus véridique, s'alliant à la question du goût, dont l'expression acceptable reste à trouver.* »

« Nous espérons que les artistes, une fois le remier étonnement passé, sauront tirer profit de ces intéressants documents qui, par le fait, ne sont que le *mouvement immobilisé dans lequel il manque l'impression d'une chose agissante, vivant dans le domaine de l'art.*

« Déjà au point de vue de l'application physiologique, les curieuses découvertes du professeur Marey ont fait marcher la question en la perfectionnant.

« Nous avons toute confiance dans l'initiative que nous paraît devoir prendre Meissonier. C'est à un talent aussi autorisé, à un œil aussi exactement scrutateur que le sien, qu'il appartiendra, nous n'en doutons pas, de trouver la formule mettant d'accord la science et la sensation à produire ; *il aura résolu un grand progrès lorsqu'il indiquera la synthèse artistique de tous ces éléments séparés par l'analyse.* »

(*A suivre.*) E. DUHOUSSET.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

AU BORD DE L'OISE

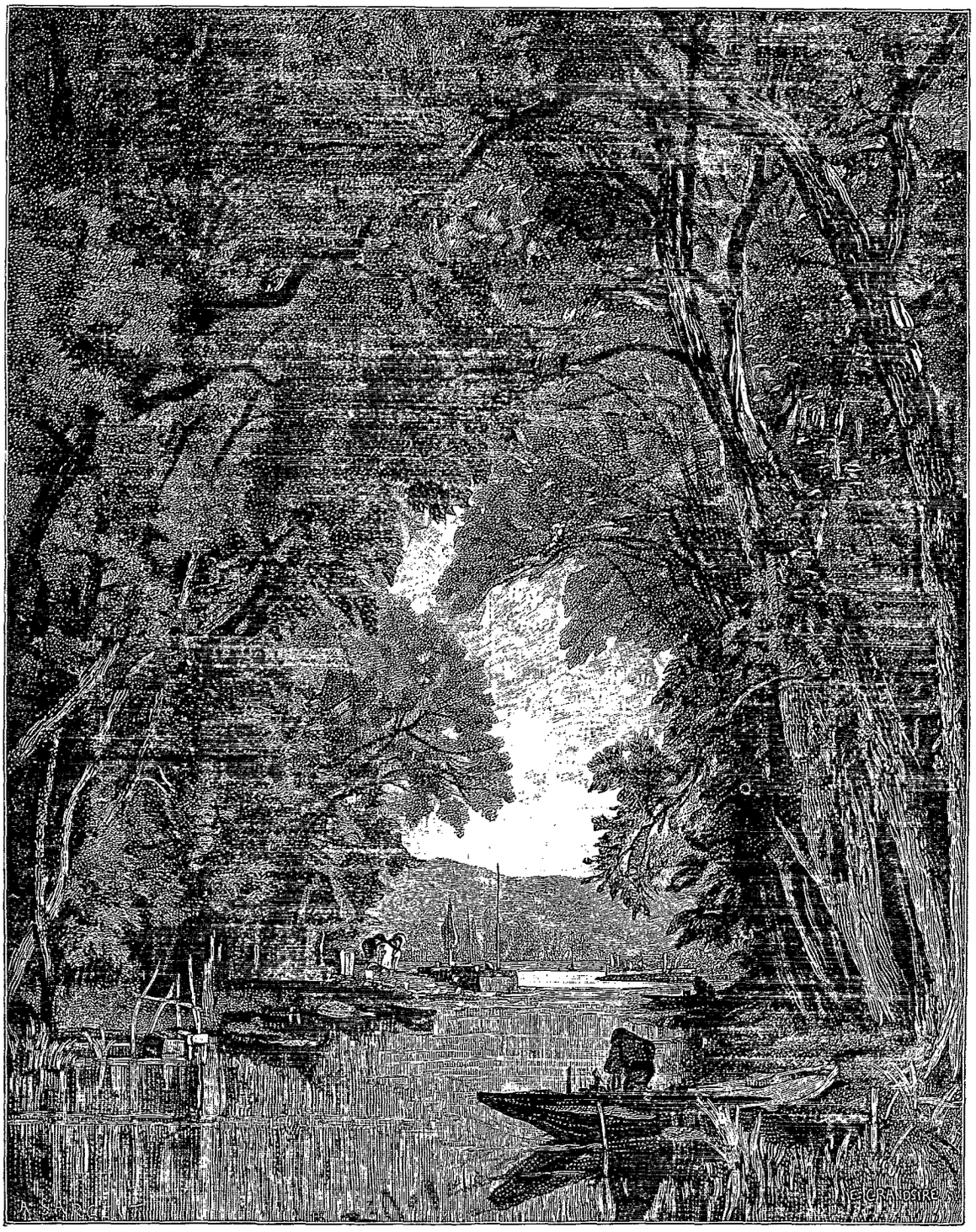

Au bord de l'Oise. — Paysage d'après un fusain de Grandsire. — Gravure de A. Sargent.

Le site paisible et solennel évoqué par M. Eugène Grandsire, se trouve à peu de distance de Paris, sur les bords de l'Oise. Des arbres prodigieux forment une sorte de dôme au-dessus de la rivière. Là bas, dans le lointain, on aperçoit la fine silhouette des collines. Et, penché sur le bord de son esquif, un pêcheur retire de l'eau l' « épervier » — une sorte de filet — qu'il vient d'y jeter.

M. Grandsire, l'auteur de cette charmante composition, est un peintre bien connu, et dont, depuis de longues années, nos lecteurs ont pu apprécier le grand talent.

Né à Orléans, M. Eugène Grandsire est venu fort jeune à Paris : il n'avait à cette époque, en effet, que vingt ans au plus. Il étudia laborieusement la peinture, et ses envois aux salons annuels, où depuis une trentaine d'années il expose régulièrement, ont obtenu un succès légitime.

C'est surtout le fusain que M. Grandsire manie avec une extrême dextérité. Il connaît tous les secrets de cet art d'autant plus difficile qu'il est plus simple, d'évoquer des couleurs avec cette seule ressource : un peu de charbon et du papier vierge.

La transparence des eaux, leurs reflets mobiles, le fouillis léger des feuilles que la brise fait tressaillir à peine, les horizons lointains qu'on perçoit vaguement à travers les brumes, il connaît tous les aspects de la nature, et il sait les exprimer.

Bien qu'il vive d'une façon un peu retirée, dans son atelier encombré de bibelots, de toiles, d'études, d'ébauches et de chevalets, les distinctions ne lui ont point manqué. M. Grandsire, en effet, est chevalier de la Légion d'honneur depuis l'année 1874.

En outre, il a reçu une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1889. Nombre de ses tableaux ont été acquis par l'État et figurent soit au musée du Luxembourg, soit dans divers musées de province.

A. P.

A propos des statues

Loin de confisquer les talents supérieurs qu'il attire à soi, Paris, au contraire, ne les emprunte aux autres villes que pour les leur rendre couronnés par lui d'un éclat qui rejaillit sur elles. Cet auguste service lui vaut à bon droit le privilège d'évoquer dans le bronze et le marbre, et de réunir dans son sein les grandes figures immortalisées par son adoption; il les donne à la fois en parure à ses places publiques et en exemple aux passants innombrables qui s'y croisent. Mais, par cela même, la parure et l'exemple doivent être, autant que possible, incontestés; c'est le devoir attaché à ce privilège.

Plus chez nous les sentiments se partagent sur l'idéal littéraire, artistique ou social, plus les statues vont se multipliant; de sorte que nos glorifications nationales, au lieu de proclamer ce qui unit la nation, dénoncent ce qui la divise. Aucune méthode réfléchie, aucun ordre équitable n'y préside; on y sent le pêle-mêle d'une lutte d'opinions militantes, où les gloires sereines sont sacrifiées aux gloires orageuses. Je ne soulève ici aucune question de préséance des unes sur les autres; c'est l'égalité seule que je revendique pour toutes.

Qu'on n'ait plus à se demander pourquoi le plus ancien suffrage universel, celui qui, depuis un temps immémorial, est né sans inventeur et s'est renouvelé sans vicissitudes, celui qui a investi Homère de la magistrature suprême dans la république des lettres, ne reçoit pas, au moins en la personne de Corneille, les mêmes honneurs que son cadet politique!

Pour tous les créateurs et les bienfaiteurs de la patrie, pour tous, indistinctement, je réclame l'impartialité dans l'apothéose.

SULLY-PRUDHOMME.

LE TAILLEUR DE PAUL-LOUIS COURIER

Paul-Louis Courier, lors de son séjour à Toulouse, ayant reçu de Paris un coupon de drap gris de perle d'une extrême finesse, voulut en faire faire une redingote; mais, se méfiant avec juste raison de la probité de son tailleur, il jugea prudent de mettre d'abord son étoffe dans des balances pour en connaître le poids, puis il fit venir maître Manceau, homme à grande réputation, et lui dit : « Il me faut le plus promptement possible une redingote bien longue, bien large, doublée de même, qui me donne un air étoffé. Taillez en plein drap, mais ayez soin de me rapporter toutes les rognures, car j'aime beaucoup les rognures; souvenez-vous-en. »

Manceau fit les promesses les plus positives de servir promptement et fidèlement, et, trois jours après, il vint présenter son ouvrage confectionné. La redingote allait à merveille; mais, soumise à l'épreuve de la balance après le départ du tailleur, elle fut reconnue beaucoup trop légère. Courier s'empresse d'aller chez Manceau se plaindre, et rencontre justement notre homme dans sa boutique essayant à son fils, âgé d'environ six ans, une carmagnole de drap gris de perle. « Voilà, s'écria Courier, l'étoffe qui me manque; je la retrouve sur les épaules de votre enfant : vous êtes pris en flagrant délit, vous ne pouvez le nier. »

Manceau crut prudent de ne pas contester un fait de la dernière évidence, et dit à Courier : « Oui, mon capitaine, j'ai détourné le superflu de votre drap pour en habiller mon fils unique, celui qui doit me succéder un jour dans l'honorable profession de tailleur. N'allez pas, Monsieur, faire pleurer ce cher enfant avec votre air sévère; déridez votre front; et toi, mon petit Isidore, lève ta casquette, fais serviteur à monsieur le capitaine, et dis-lui : *Mon capitaine, je vous remercie de la carmagnole que vous voulez bien me donner; je la conserverai précieusement en mémoire de vous.* »

L'enfant répétait mot à mot la harangue que lui soufflait son père; et Courier, désarmé par cette espèce de parade, se mit à rire et pardonna.

LA MANUTENTION MÉCANIQUE DES WAGONS

Il n'est personne qui n'ait assisté, sur un port ou dans une gare de chemin de fer, à la série de manœuvres qu'exige la manutention des wagons de marchandises, la formation d'un train, sa dislocation, etc. Tout le monde sait aussi que, pour ces diverses opérations, on fait usage de plaques tournantes, de voies perpendiculaires et d'aiguilles, c'est-à-dire de rails mobiles pouvant osciller autour d'un point fixe, et servant à faire passer un wagon ou un train d'une voie sur une autre.

Or, pour manœuvrer ces appareils, on a généralement recours aux chevaux dont l'emploi présente certains inconvénients, surtout lorsque les gares ne sont pas très spacieuses. En effet, indépendamment de la perte de temps qu'occasionne ce genre de manutention, il arrive qu'en bien des circonstances, lorsque, par exemple, le sol est rendu glissant par suite de pluie ou de neige, on est obligé de doubler et même de tripler le nombre des chevaux et celui des hommes. Il en résulte de nombreux accidents, des retards, de l'encombrement, et enfin un surcroît de dépenses très notable.

Pour obvier à tous ces inconvénients, les ingénieurs des diverses compagnies de chemins de fer ont résolu de remplacer les chevaux par des engins mécaniques analogues à ceux qui fonctionnent depuis longtemps déjà en Angleterre.

La compagnie du Nord est la première qui en ait fait l'application dans sa gare de la Chapelle. Le moteur employé est une machine hydraulique, d'une disposition spéciale, à laquelle on a donné le nom d'*accumulateur*, parce qu'en effet elle a pour mission d'accumuler ou d'emmagasiner une force quelconque, pour la restituer ensuite soit en entier, soit seulement en partie.

L'accumulateur (fig. 1) se compose d'une série de grands disques en fonte superposés et reposant sur la tête d'un piston plongeur, sous lequel une machine refoule l'eau nécessaire à élever la masse métallique dont le poids est de 40 000 kilogrammes.

La transmission de la force emmagasinée par l'accumulateur aux divers points disséminés dans la gare s'effectue par des tuyaux en fonte qui relient le corps de pompe du piston plongeur à des cabestans qu'actionnent des moteurs hydrauliques du système Brotherthood. Une pédale, placée auprès de chaque cabestan, commande le robinet d'admission de l'eau dans le moteur, et une conduite spéciale ramène l'eau utilisée dans un réservoir établi près de l'accumulateur et dans lequel puise la pompe foulante.

Grâce à ce système, il suffit à un homme d'équipe d'enrouler sur la *poupée* ou corps de l'un des cabestans, la corde dont l'autre extrémité est attachée à un wagon, puis de poser le pied sur la pédale qui commande le moteur hydraulique, pour qu'aussitôt celui-ci se mette en mouvement. Dès qu'on cesse d'appuyer sur la pédale, le wagon n'obéit plus à l'impulsion reçue, et des cales placées sous ses roues suffisent pour l'arrêter complètement.

La force motrice de chaque poupée est assez puissante pour desservir directement, ou par le moyen de poupées de renvoi, cinq ou six plaques tournantes et toutes les voies situées autour d'elle dans un rayon de 100 mètres.

Avec les accumulateurs hydrauliques, la manutention des wagons est beaucoup plus rapide que lorsqu'on se sert de chevaux; elle est bien moins coûteuse et permet de réduire de moitié l'espace réservé entre les voies pour la circulation.

La compagnie des chemins de fer de l'Ouest a installé à la gare des Batignolles, dans un bâtiment spécial élevé près du pont Cardinet, une usine hydraulique analogue à celle de la gare de la Chapelle, mais beaucoup plus importante. Ici encore, c'est l'eau sous pression qui transmet la force motrice; un piston accumulateur, soulevé par l'eau que refoule une force mécanique, emmagasine l'énergie que doit utiliser ensuite un piston récepteur.

L'usine hydraulique comprend deux machines à vapeur, de la force de 143 chevaux, sur lesquelles sont attelées les pompes qui refoulent l'eau sous deux accumulateurs placés près de la salle des machines, et dont la charge totale est d'environ 76 000 kilogrammes. Une conduite d'aller amène l'eau comprimée à la gare Saint-Lazare, et une conduite de retour la ramène à l'usine où, de nouveau, elle est utilisée par les machines motrices. Enfin un petit régulateur spécial, placé auprès des *monte-wagons* de la gare, régularise la pression et le débit des conduites.

Le nouveau et magnifique bâtiment des messageries de la compagnie de l'Ouest, dans lequel viennent aboutir les conduites de la force motrice, est situé sur les voies, contre le tunnel des Batignolles. Ce bâtiment se subdivise en deux étages. Le premier comprend les bureaux d'exploitation et d'octroi; il est desservi par cinq grues de chargement de la force de 1 500, 3 000 et 5 000 kilogrammes, et par six cabestans hydrauliques à trois cylindres, construits par la compagnie Fives-Lille.

Ces cabestans servent à la manutention des colis, au transbordement des wagons et au mouvement des plaques tournantes. Ils sont à deux diamètres de poupée, correspondant à deux vitesses, l'une de 0 m. 420 et l'autre de 0 m. 620; la vitesse de traction varie de 1 mètre à 1 m. 50, et l'effort développé sur l'amarre de 266 à 400 kilogrammes.

Le deuxième étage du bâtiment des messageries est au niveau de la rue de Saint-Pétersbourg; il communique avec les voies d'arrivée par deux monte-wagons et deux monte-charges à plateau. Neuf cabestans et deux chariots hydrauliques l'un pour locomotives, l'autre pour wagons, complètent l'installation de cet étage.

Le monte-wagons présente une disposition fort ingénieuse que quelques mots suffiront à faire comprendre. Que l'on se figure un puissant ascenseur à trois pistons pouvant, au besoin, fonctionner ensemble, deux par deux, ou celui du milieu séparément. Sur ces pistons est assujetti un grand plateau de 8 mètres de longueur et de 3 m. 20 de largeur, destiné à recevoir le wagon que l'on veut transporter d'une des voies d'un étage sur l'une des voies de l'autre. Le pla-

teau une fois en charge, si l'on vient à ouvrir le robinet d'admission de l'eau dans les pistons, l'appareil se mettra aussitôt à monter avec une vitesse régulière de 1 mètre par seconde; il descendra au contraire si, au lieu d'ouvrir le robinet d'admission, on laisse s'échapper l'eau précédemment utilisée dans la conduite de retour.

Afin d'éviter les accidents que pourraient occasionner la rupture des tuyaux ou la trop forte pression de l'eau sous les accumulateurs, ceux-ci se meuvent entre deux taquets qui, dans l'un ou l'autre des cas prévus, les immobiliseraient immédiatement. De plus, et pour que les accumulateurs regagnent sans cesse l'énergie qu'ils ont perdue, des valves spéciales remettent automatiquement en marche les machines au fur et à mesure du travail effectué.

Les machines hydrauliques de la gare Saint-

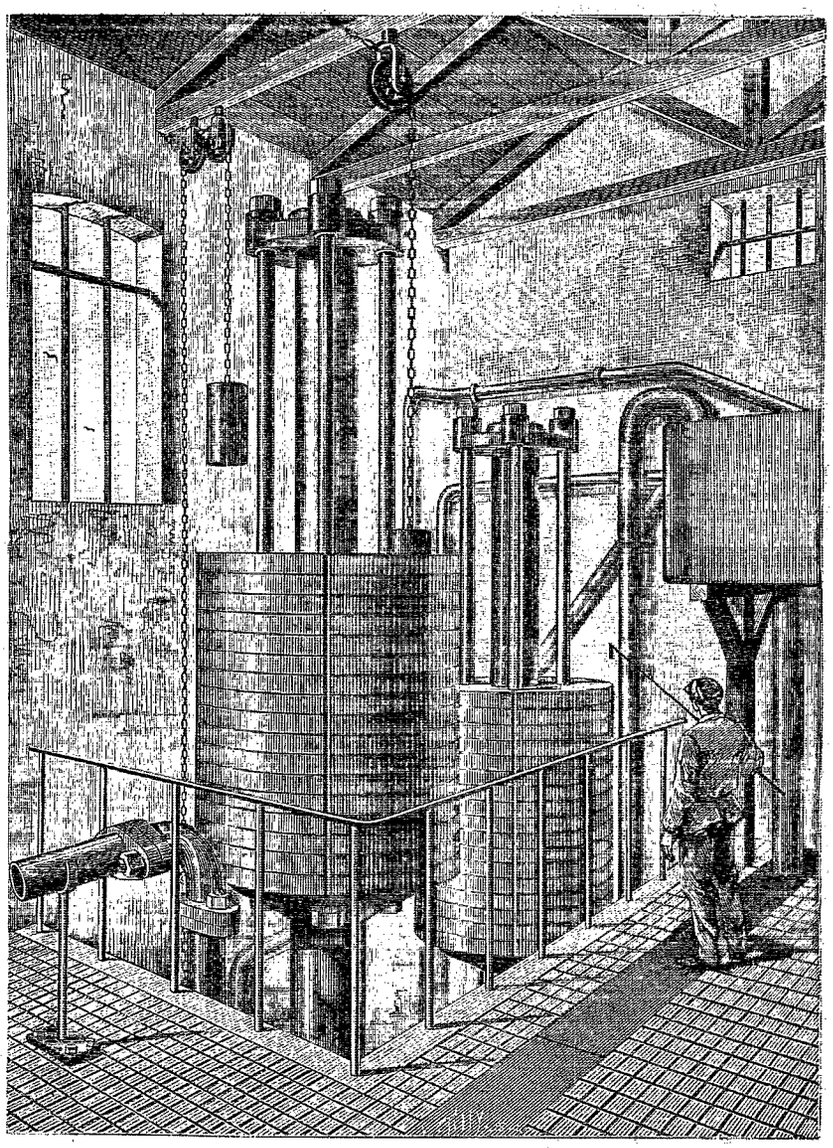

Manutention des wagons. — Fig. 1. — Accumulateur hydraulique.

Lazare fonctionnent avec une régularité parfaite qui fait grand honneur à la compagnie de l'Ouest, d'une part, et, de l'autre, à MM. Clerc et Bouisson, les ingénieurs chargés de leur installation et de leur surveillance.

Malgré les nombreux avantages que présente l'emploi de l'eau sous pression pour la manutention des wagons, ce système offre cependant encore quelques inconvénients : dépôts dans la canalisation, fuites, pertes de charge, obligation d'avoir sans cesse des moteurs en marche, etc. Aussi la compagnie du Nord a-t-elle songé à tirer parti de l'électricité comme moyen de transport de la force à distance. M. A. Sartiaux, l'éminent ingénieur de l'exploitation, et M. Eug. Sartiaux, chef du service télégraphique de cette compagnie, après avoir étudié la réalisation pratique de ce difficile problème, sont enfin parvenus à atteindre le but qu'ils s'étaient proposé.

De même que pour l'emploi de l'eau sous pression, MM. A. et Eug. Sartiaux ont eu recours à des réservoirs ou accumulateurs d'électricité n'entrant en jeu qu'au moment voulu. Ces accumulateurs, au nombre de 105, se composent de sept pla-

ques, dont quatre positives et trois négatives, pesant ensemble 25 kilogrammes; le vase de chaque élément est formé par des glaces collées dans une carcasse en fer cornière que maintiennent des onglets en fonte malléable. Le tout est enduit d'un vernis à la fois isolant et inattaquable par les acides. Un conducteur électrique amène jusqu'aux cabestans, disséminés dans la gare, le courant engendré par les accumulateurs. Là, une pédale agissant sur un commutateur à triple combinaison et qui met graduellement en tension ou en dérivation les différentes parties de la machine réceptrice, gradue l'arrivée progressive du courant. Celui-ci pénètre dans une machine dynamo-électrique qui le transforme en force vive, et dont les deux anneaux portent des pignons qui engrènent avec une roue dentée, sur l'axe vertical de laquelle est montée la cloche du cabestan. L'ensemble de l'appareil est suspendu dans une cuve bien étanche en tôle rivée et bascule sur deux tourillons, ce qui en facilite l'entretien.

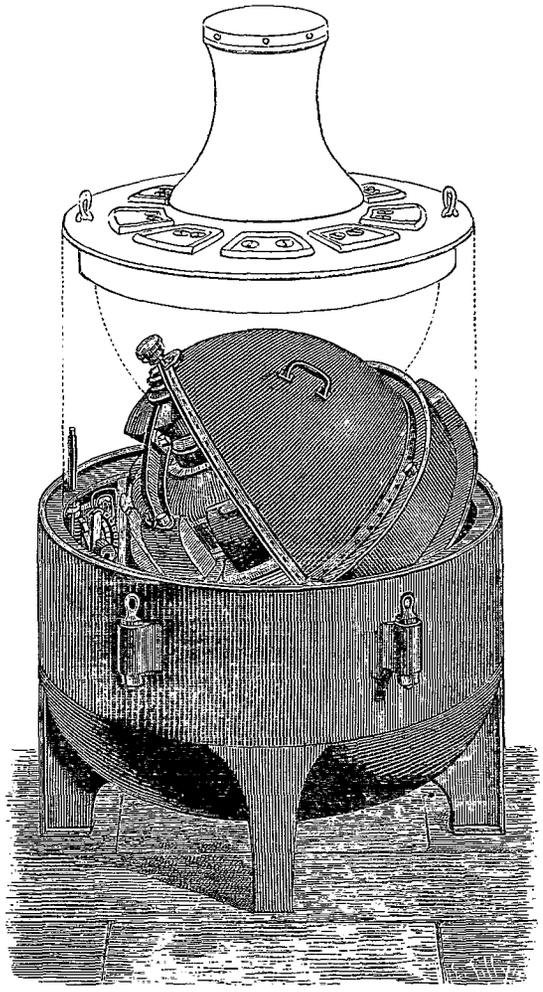

MANUTENTION DES WAGONS. — FIG. 2. — Cabestan électrique.

Les cabestans (fig. 2) fournissent un effort maximum de 500 kilogram. avec une vitesse linéaire de 0 m. 60 par seconde à la périphérie de la poupée; le diamètre de cette poupée étant de 0 m. 40, cette vitesse linéaire correspond à 70 tours par minute. Par une simple modification dans les accouplements des parties électriques, et par un abaissement du *voltage* électrique de 200 à 100 volts [1], on peut réduire de 70 à 12 le nombre de tours que fait la poupée par minute. Cette dernière vitesse est celle qu'on emploie pour tourner les locomotives sur plaque.

Depuis près de deux ans qu'ils sont en expérience, les cabestans électriques de la compagnie des chemins de fer du Nord ont toujours fonctionné avec la plus grande régularité; on les emploie pour la manutention des wagons de marchandises, et pour tourner les machines de trains-tramways. Chacun d'eux exécute, en moyenne, 60 rotations par jour et 30 secondes suffisent pour chaque manœuvre à effectuer.

La compagnie du Nord emploie aussi l'électricité pour mettre en mouvement les treuils qui servent à la manutention des marchandises en sac. Chaque treuil (fig. 3) se compose d'un chariot à quatre roues sur lesquelles sont montées deux machines électro-dynamiques qui reçoivent le courant d'une batterie d'accumulateurs. L'une de ces machines sert à faire mouvoir le chariot sur ses rails, l'autre à monter ou à descendre la chaîne qui doit porter les sacs. La transmission de la rotation de l'arbre de l'induit de la première machine se fait par le moyen d'engrenages qui commandent l'un des essieux; quant au mouvement d'avant ou d'arrière du chariot, il dépend

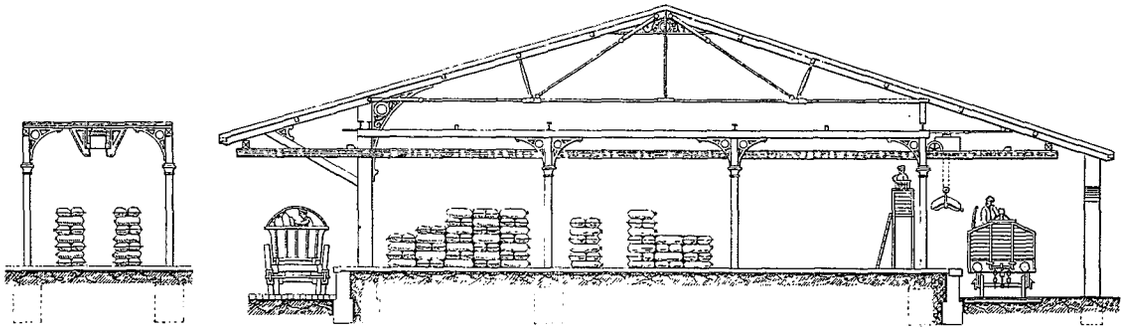

MANUTENTION DES WAGONS. — FIG. 3. — Hangar de manutention où les treuils sont mis en mouvement à l'aide de l'électricité.

[1] Le volt est l'unité de force électromotrice ou de différence de potentiel qui correspond à la force électromotrice d'un élément de pile Daniell.

du sens du courant qu'on envoie dans le moteur. Pour la seconde machine, la transmission de la rotation de l'induit se communique dans un sens ou dans l'autre à la chaîne, par l'intermédiaire d'un pignon denté qui agit sur une vis héliçoïdale engrenant avec une roue à noix, autour de laquelle s'enroule la chaîne du treuil. Enfin, des contacts à ressort, frottant contre des lames de laiton fixées sur des madriers qui longent les rails, amènent le courant aux moteurs du charriot.

Quatre hommes suffisent pour la manœuvre de ce treuil, qui permet de transporter d'un point à un autre environ 150 sacs à l'heure et de supprimer le travail à bras et à dos d'homme, tout à la fois pénible, long et coûteux.

ALFRED DE VAULABELLE.

LA DESTRUCTION DES OISEAUX

Suite. — Voyez pages 84 et 210.

LES MERLES ET LES GRIVES

Un proverbe dit : « Faute de Grives on mange des Merles. » C'est ce qui est arrivé en effet. Les Grives devenant plus rares, on s'est mis à chasser les Merles qui appartiennent à la même famille, mais dont la chair ne possède pas, à beaucoup près, les mêmes qualités. Depuis le temps de Buffon, c'est-à-dire depuis un siècle et demi, on fait en Corse de tels massacres de ces oiseaux que l'île en serait dépeuplée si l'Europe continentale ne fournissait pas chaque année de nouveaux contingents. Contrairement à l'opinion de quelques naturalistes qui regardent tous les Merles de Corse comme sédentaires, je suis en effet porté à croire que quelques-uns de ces oiseaux sont de jeunes mâles et des femelles qui ont émigré à l'automne du nord de la France et de l'Allemagne où ils retourneront au printemps suivant, si par une heureuse chance ils échappent aux ennemis qui les guettent de toutes parts. J'en dirai autant de quelques-uns des Merles que l'on tue en Algérie.

Toutefois, si la plupart des Merles qui ont niché dans les contrées septentrionales se rendent à l'approche de l'hiver dans des pays dont le climat est moins rude, il n'en est pas de même de ceux qui habitent l'Angleterre, l'ouest, le centre, le midi de la France et les autres pays de l'Europe tempérée : ceux-ci demeurent volontiers dans les localités où ils peuvent trouver un abri contre le froid sous les lierres, les lauriers, les troènes, les cyprès, les thuyas et les autres arbres verts et où ils trouvent, pour se nourrir durant la mauvaise saison, des baies, des larves d'insectes, des vers et des escargots dont ils se montrent particulièrement friands. C'est ainsi que le Jardin des Plantes et le Luxembourg conservent pendant tout l'hiver quelques Merles, des mâles pour la plupart, qui, dès les premiers jours de mars, font retentir les allées encore dépouillées de leurs joyeuses fanfares. De semblables colonies existent dans plusieurs capitales de l'Europe.

En Allemagne, c'est surtout depuis une cinquantaine d'années que l'on a constaté chez les Merles une tendance manifeste à quitter les bois pour pénétrer dans les grandes villes. Parmi les causes multiples de cet exode, on peut citer l'aménagement des forêts, l'arrachement des ronces et la suppression graduelle des haies comme moyens de clôture. Chassés de leurs retraites, les Merles ont cherché dans les jardins publics des grandes villes le vivre et le couvert. Ils y ont trouvé en même temps la sécurité qui leur faisait défaut dans les campagnes, où, plus encore que les Grives, ils étaient exposés à de nombreux périls. Les Merles, en effet, sont moins sauvages et plus curieux que les Grives, et se laissent prendre plus facilement à la pipée, aux raquettes, aux rejets, aux collets et aux abreuvoirs. En outre, comme oiseau de volière, le Merle est beaucoup plus apprécié que les différentes sortes de Grives et, sous prétexte qu'étant pris jeune il s'habitue plus facilement à la captivité, on le prend au nid, ou même, ce qui est plus simple, on enlève le nid avec toute la couvée que l'on s'empresse de vendre à quelque amateur assez naïf pour acheter des oisillons dénudés, à demi-morts de faim et de froid. Jadis le dénichage était pratiqué surtout par des gamins faisant l'école buissonnière, aujourd'hui c'est une profession qui rapporte à ceux qui l'exercent de sérieux profits. C'est ainsi que ces jours derniers on pouvait voir en vente, sur le marché aux oiseaux de Paris, près l'Hôtel-de-Ville, des cages remplies de Merles et de Grives, à peine emplumés, et, ce qui était plus révoltant, des douzaines de nids de Fauvettes, de Rossignols, de Rouges-Gorges, de Pinsons, de Linottes, jetés dans des boîtes et renfermant de pauvres poussins, nus comme des vers et criant famine.

Plusieurs Parisiens de mes amis m'ont demandé comment il se faisait que l'on pût ainsi, durant tout le printemps et l'été, *c'est-à-dire pendant que la chasse est fermée*, vendre des Passereaux dont quelques-uns au moins, tels que les Merles et les Grives, rentrent dans la catégorie du gibier, comment un pareil commerce pouvait avoir lieu en plein jour, sur un marché de la Ville, sous les yeux des agents de l'autorité, à deux pas de la Préfecture de Police sur les murs de laquelle on affiche de temps en temps la loi sur la chasse dont un article est ainsi conçu :

« ART. 4. — Dans chaque département, il est « interdit de mettre en vente, de vendre, d'acheter, de transporter et de colporter du gibier « pendant le temps où la chasse n'y est pas permise. »

D'autres amis, habitant la campagne, m'ont prié de leur expliquer pourquoi, tandis que dans

leurs départements les gardes-champêtres dressaient procès-verbal pour l'enlèvement d'un nid, dans la Ville Lumière on autorisait le colportage et la vente des couvées de la même espèce de Passereaux.

A toutes ces questions je n'ai su que répondre. Tout ce que j'ai pu dire, c'est que ce n'est pas hélas! seulement la France qui donne le spectacle de pareilles anomalies et que, de même que beaucoup de gens ont des principes pour ne pas s'en servir, plusieurs pays d'Europe ont des lois pour n'en pas faire usage. C'est à tort en effet que l'on prétendrait que les différents États ne peuvent trouver dans leurs législations actuelles sur la chasse, quelque défectueuses qu'elles soient d'ailleurs, les moyens de réprimer les abus que je viens de citer.

En France, par exemple, lors de la discussion au Sénat d'un amendement de M. Monteil à la loi du 22 juillet 1874, M. Le Royer a fait observer que les préfets avaient le droit, non seulement de régler les conditions de la chasse aux petits oiseaux, *mais même de l'interdire absolument*, et que ce droit trouverait une sanction nouvelle dans la disposition additionnelle : « ou pour faciliter leur repeuplement » placée, par la loi de 1874, à la suite du paragraphe 1er de l'ancien article 9 de la loi de 1844 :

« Ils pourront prendre des arrêtés pour prévenir la destruction des oiseaux. »

Nous lisons également dans une excellente circulaire adressée aux préfets le 31 mars 1876 par M. Waddington, alors ministre de l'Instruction publique :

« Il faut aussi que les instituteurs fassent comprendre aux enfants qu'ils nuisent aux intérêts mêmes de leurs familles en détruisant les nids, et qu'en agissant ainsi ils se montrent aussi imprévoyants qu'ingrats. On devra en même temps leur rappeler qu'ils s'exposent à des peines sévères. La loi du 22 janvier 1874 qui complète, en la modifiant, celle du 3 mai 1844 sur la police de la chasse donne, en effet, aux préfets les pouvoirs nécessaires pour prévenir la destruction des oiseaux ou favoriser leur multiplication.

« Des arrêtés préfectoraux ont été pris à cet effet, et les personnes qui contreviennent aux dispositions de ces arrêtés sont passibles d'une amende qui varie de 16 à 100 francs (Art. 11 de la loi du 3 mai 1844).

« Les instituteurs devront aussi, à l'occasion, rappeler aux pères de famille que, s'ils se font à eux-mêmes un tort considérable en laissant détruire les nids, ils sont responsables des délits que leurs enfants mineurs pourraient commettre en l'espèce. »

Parmi les arrêtés pris conformément à la loi par différents préfets, il en est qui sont aussi formels, aussi rigoureux qu'on peut le désirer. Ainsi pour n'en citer qu'un, l'arrêté de M. le préfet de l'Yonne, en date du 25 décembre 1881 et approuvé par M. le ministre de l'Intérieur, le 14 janvier suivant, dit expressément :

« Il est interdit de chasser, de prendre ou détruire, à l'aide de quelque engin que ce soit, les oiseaux de proie nocturnes et les petits oiseaux dits de pays. Il est expressément défendu de prendre ou de détruire les nids et oiseaux de pays, leurs œufs et leurs couvées dans les bois domaniaux, communaux ou des particuliers, dans les haies, buissons, sur les arbres des promenades et chemins, et sur toutes les autres propriétés publiques et privées, closes ou non closes, autres toutefois que celles attenant à une habitation et entourées de clôtures continues faisant obstacle à toute communication avec les héritages voisins. »

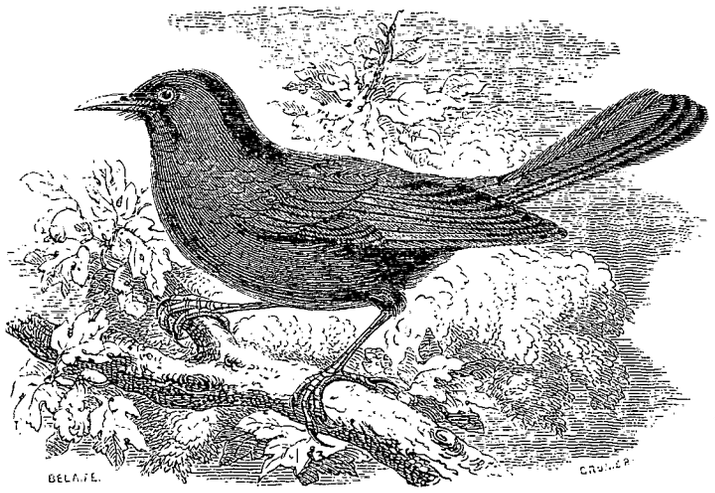

La destruction des oiseaux. — Merle.

D'où vient qu'en dépit de la teneur sévère de ces arrêtés, des circulaires pressantes adressées à diverses reprises par les ministres de l'Instruction publique, de l'Agriculture et de l'Intérieur à leurs agents, la destruction des oiseaux, des nids et des œufs continue de plus belle et atteint, en ce moment, des proportions dont le public ne saurait se faire une juste idée? C'est que nulle part, et chez nous peut-être encore moins que dans quelques pays voisins, des mesures générales n'ont été prises pour faire cesser cet état de choses.

En France, certains préfets, forts de la latitude que leur laissait la loi de 1844, qui était d'ailleurs une loi sur la police de la chasse et non une loi destinée à sauvegarder les intérêts de l'agriculture, certains préfets, dis-je, par apathie ou par crainte de choquer des habitudes invétérées, n'ont pas imité l'exemple de leurs collègues qui

cherchaient à sauvegarder l'existence des petits oiseaux; d'autres même, obéissant à des considérations locales, n'ont pas craint d'autoriser la destruction des espèces qu'ils avaient mission de protéger. Aussi quelques bons esprits ont senti, dans ces derniers temps, la nécessité d'introduire dans notre législation des textes précis qui missent les fonctionnaires et les agents subalternes dans la nécessité d'assurer la conservation des auxiliaires de l'agriculture. C'est dans ce but que MM. de la Sicotière, Grivart et le comte de Bouillé d'une part, le gouvernement d'autre part, avaient présenté, en 1876, deux projets de loi qui furent fondus en un seul, mais dont quelques articles seulement furent votés et dont toute la partie relative aux oiseaux utiles fut malheureusement abandonnée. Ce projet renfermait cependant quelques dispositions excellentes. Ainsi l'article 5 stipulait que la destruction, par quelque moyen que ce fût, la chasse, l'empoisonnement, la possession, la vente, le transport, le colportage, l'importation et l'exportation des oiseaux utiles à l'agriculture et vivant en France à l'état de liberté, seraient interdits en tout temps, et l'article 7 prohibait l'enlèvement ou la destruction des nids des oiseaux mentionnés à l'article 5, ainsi que leur possession, vente ou colportage.

Dans une autre loi sur la chasse qui a été votée

La destruction des oiseaux. — Le marché aux oiseaux de la rue de la Cité, près du quai aux Fleurs.

par le Sénat, le 23 novembre 1886, mais dont la Chambre des Députés n'a pas encore commencé l'examen, on lisait également :

« Il est interdit de prendre ou de détruire, de colporter ou de mettre en vente les œufs ou les couvées de *tous* oiseaux, ainsi que les portées et petits de tous animaux qui n'auront pas été déclarés nuisibles par arrêtés préfectoraux. »

Cet article si simple, si clair, mais d'une portée considérable, aurait eu le grand avantage de tracer clairement leur devoir aux agents de l'autorité et de faire cesser toute cause d'embarras en ne plaçant hors la loi qu'un petit nombre d'espèces d'oiseaux toujours faciles à reconnaître.

Il répondait d'ailleurs exactement à l'un des vœux exprimés, en 1884, par le Congrès ornithologique de Vienne, et formulés également par le Congrès international d'agriculture tenu à Paris, du 4 au 11 juillet 1889. Ce dernier Congrès avait demandé en outre que, pour la France, des mesures législatives et administratives vinssent assurer, dans le plus bref délai possible, la protection en tout temps des oiseaux utiles. Par ce que j'ai dit plus haut, on peut voir comment il a été tenu compte jusqu'ici de ces vœux si légitimes.

(A suivre.) E. Oustalet.

LA VOUTE D'ACIER

PAR JEAN-PAUL LAURENS

M. Jean-Paul Laurens, l'éminent peintre d'histoire, a été chargé, en 1889, de la décoration picturale de l'un des salons de l'Hôtel de Ville de Paris. Pour cette œuvre considérable, il a conçu une série de toiles qui figureront, dans ce monu-

La voute d'acier. — Peinture de Jean-Paul Laurens. — Salon des Champs-Élysées de 1891. — Gravure de Clément Bellenger.

ment : « les revendications des franchises communales, depuis le quinzième siècle jusqu'à Louis XVI ». Nous reproduisons celle que M. Jean-Paul Laurens a le plus récemment achevée, la « Voûte d'acier », qui a obtenu un si légitime succès au Salon des Champs-Élysées de 1891.

On connaît l'évènement historique qui a inspiré cette belle toile. Après la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, Bailly avait été acclamé Maire de Paris par la population tout entière. C'est en cette qualité que, sur le perron de l'Hôtel de Ville, il reçut, quelques jours plus tard, le roi Louis XVI par ces mots qui sont demeurés historiques :

« Henri IV avait conquis son peuple, aujourd'hui c'est le peuple qui a reconquis son roi. »

Les échevins de Paris, l'épée nue à la main, forment la « voûte d'acier », sous laquelle le roi va passer pour entrer à l'Hôtel de Ville.

Tel est ce tableau qui, par son intérêt historique autant que par l'heureux arrangement des détails, scrupuleusement exacts, dont il se compose, est une des œuvres les plus remarquables que renfermera le nouvel édifice municipal de Paris.

Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que M. Jean-Paul Laurens montre la rare vigueur et la précision de son talent. M. Laurens est un des maîtres de notre École française de peinture les plus justement estimés.

Né en 1838, à Fourguevaux (Haute-Garonne), il vint très jeune à Paris, et étudia son art avec deux artistes dont l'inspiration ne pouvait que lui être salutaire : Léon Cogniet et Bida. Il débuta au Salon de 1863 avec une toile, la *mort de Caton d'Utique*, qui fut tout de suite remarquée. Ses envois aux salons ultérieurs constituèrent une série de succès.

Quelques-uns sont demeurés célèbres, notamment : *François Borgia devant le cercueil d'Isabelle de Portugal*, l'*Interdit*, le *Cardinal*, la *délivrance des emmurés de Carcassonne* qui figure au Musée du Luxembourg, le *Grand Inquisiteur chez les rois catholiques*, la *mort de Marceau*, etc.

M. Jean-Paul Laurens, qui avait obtenu une médaille en 1869, en obtint une autre de 1re classe en 1872. Il fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 1874, et reçut en 1877 la plus haute récompense : la médaille d'honneur. Cette année il a été nommé membre de l'Institut.

L'éminent peintre de la *Voûte d'acier* a été promu au grade d'Officier de la Légion d'honneur en 1878.

M.

LA MÉLINITE

ET LES EXPLOSIFS DE GUERRE

Suite. — Voyez page 200.

Plus d'un demi-siècle devait s'écouler avant que la formule de Berthollet revint en faveur, et ce fut seulement en 1840 qu'Augendre la reprit en la modifiant. Augendre, en combinant le sucre de canne, le ferrocyanure de potassium et le chlorate de potasse obtint un détonant très supérieur à la poudre à canon, d'une préparation facile, mais qui avait le grand inconvénient de détériorer rapidement les canons de fusil : la formule d'Augendre perfectionnée par Pohl donnait 28 parties de ferrocyanure de potassium et 33 de sucre pour 49 parties de chlorate de potasse.

Les poudres de Haffeneger — il y en a sept différentes — sont également des poudres au chlorate de potasse, de même que le papier explosif de Petey, la poudre de Kellow et Short, le papier-poudre de Millaud, la poudre de Spence, celle de Knaffl, de Koehler, Baron et Cauvet, Erhrardt, Turpin (1), etc., etc. On n'en compte pas moins de soixante-dix-huit, dont le fameux Rackarock si en faveur aux États-Unis.

Peu de temps après que Berthollet avait appliqué le chlorate de potasse à la fabrication d'une poudre de guerre, un autre savant, Welter, eut la pensée, en 1795, d'employer dans le même but l'acide picrique ou trinitro-phénique, découvert en 1788 par Haussmann et analysé par Fourcroy et Vauquelin. Welter ne fit qu'indiquer l'idée et ce fut encore à un Français, à Designolle, qu'il était réservé de la mettre en pratique.

Les poudres que Designolle fabriqua, dès 1865, à la poudrerie du Bouchet étaient de trois sortes, suivant qu'elles étaient destinées à charger des projectiles, au tir du canon ou à celui du fusil. Les formules employées étaient les suivantes.

SUBSTANCES	POUDRE À TORPILLE ou à projectiles creux		POUDRES À CANON ORDINAIRE		GROS calibre	POUDRES DE CHASSE	
Picrate de potasse	55	50	16.4	9.6	9	28.6	24
Nitrate de potasse	45	50	74.4	79.7	80	65.6	69
Charbon. . . .			9.2	10.7	11	5.8	7

Cette substance, qui possédait une puissance d'éclatement très supérieure à la poudre à canon ordinaire, était obtenue par l'inventeur au moyen d'une trituration qui variait de trois à six heures. Suivant Jouglet, 60 grammes de poudre Designolle donnaient le même résultat que 350 grammes de poudre ordinaire. L'explosif nouveau avait en outre l'avantage d'être moins brisant et enfin il brûlait *sans donner de fumée*.

La voie était tracée par Designolle, avec l'emploi de l'acide picrique ; elle fut immédiatement suivie par d'autres savants. Bientôt Brugère et Abel essayèrent du picrate d'ammoniaque qui détone comme le picrate de potasse à 310° et présente sur ce dernier l'avantage de ne faire que très difficilement explosion au choc. Quelque

(1) Turpin est l'inventeur de diverses poudres au chlorate, dont la principale a la formule suivante :

Chlorate de potasse . . . . 80 %
Charbon de bois et coaltar 20

temps après, Abel étudia un autre mélange de picrate d'ammoniaque et de salpêtre, enfin vinrent toute une série d'inventions à base d'acide picrique : la *mélinite Turpin* ou crésilite brevetée en 1888, en Angleterre, l'emmensite, la poudre de Fontaine, l'howitite, la lithotrite expérimentée surtout en Belgique, la poudre de Tchsivnite, la victorite, etc., etc. Citons ici, à propos de la crésilite, ou mélinite Turpin, une phrase que nous trouvons dans le *Dictionnary of explosives* du major J.-P. Cundill et qui confirme bien ce que nous disions plus haut, à savoir que la mélinite dont le secret a été livré à la maison Armstrong n'est point la *mélinite française*.

« La mélinite, écrit, dans l'ouvrage précité, le major Cundill, est un explosif qui a été récemment expérimenté sur une large échelle par le gouvernement français. La composition est tenue secrète, mais on suppose qu'elle est à base d'acide picrique et *il est fort possible que cet explosif ressemble beaucoup à celui pour lequel M. Turpin a pris un brevet en Angleterre en 1885.* »

Ceci était écrit en 1889. A cette date, si le major Cundill, un des inspecteurs des explosifs en Angleterre, avait pensé que la mélinite française fut la mélinite Turpin, il n'aurait pas parlé en ces termes de la deuxième substance, à moins qu'on ne suppose chez lui une intention préalable de supercherie et d'insinuation fallacieuse. Cela ne nous paraît pas probable.

*

Une troisième classe d'explosifs est constituée par le coton-poudre découvert à Bade, en 1846, par Schoenbein et à Francfort par Bottger.

Les inventeurs la présentèrent la même année à la diète de Francfort pour être employée au tir du fusil et du canon, mais le rapport de la commission chargée d'étudier la préparation nouvelle, ayant conclu au rejet, il ne fut pas donné suite à leur requête. Quelque temps plus tard, le coton-poudre fut expérimenté en Angleterre et en France, sans grands résultats, puis en Autriche. Là, le gouvernement austro-hongrois ordonna que le détonant de Schoenbein serait employé pour le tir des batteries de 12 et l'expérience parut d'abord aller en sens inverse de l'avis émis par la commission de la diète ; mais en 1862, à la suite d'un accident survenu dans la préparation, le coton-poudre fut abandonné partout et utilisé seulement pour le travail des mines ou le chargement de certains projectiles creux et de torpilles (Angleterre).

Pour préparer son coton-poudre, Schoenbein mélangeait dans un récipient de porcelaine ou de verre, 3 parties en poids d'acide sulfurique à 1 partie d'acide nitrique, l'un et l'autre à la température de 10 à 15 degrés ; puis il y plongeait son coton dans la proportion d'une partie pour 20 de liquide. Au bout d'une heure, on vidait le récipient et on procédait à un lavage abondant. On comprimait la matière, on l'imbibait d'une solution légère de salpêtre à 6 p. 100, on la soumettait de nouveau à une forte pression, enfin on la séchait à la température de 65 degrés.

Ce mode de préparation du coton-poudre, la primitive, celle de Schoenbein et Bottger, fut perfectionné par Lenk, et c'est la méthode de ce dernier savant qui est presque uniquement employée aujourd'hui. Quant à la nitro-cellulose, elle ne doit pas être confondue avec le coton-poudre bien qu'à la vérité elle s'en rapproche ; elle est beaucoup plus dangereuse, plus détonante que la préparation de Schoenbein et n'a guère d'emploi au point de vue militaire à cause des difficultés de manipulation.

(*A suivre.*) Commandant d'Équilly.

LA CARICATURE POLITIQUE ET RELIGIEUSE

PENDANT LE MOYEN AGE

Suite. — Voyez page 201.

Le rénovateur de le peinture italienne, Giotto di Bondone, se plaisait, vif et spirituel comme il l'était, à passer du sublime au comique ; par une sorte de délassement intellectuel, il opposait aux traits les plus pathétiques des plaisanteries d'un goût parfois assez douteux. N'est-ce pas une véritable caricature, dans le sens moderne du mot, que cette peinture ou ce dessin dans lequel, pour répondre à une requête du bon roi Robert, il personnifia le royaume de Naples par un âne qui portant le bât sur le dos et ayant un autre bât tout neuf devant lui, flairait ce dernier et semblait en avoir envie. Pour accentuer la signification de la scène, Giotto plaça sur les deux bâts la couronne royale et le spectre. Le roi lui ayant demandé l'explication de cette allégorie, le peintre répondit que c'était l'image de ses sujets qui auraient voulu avoir chaque jour un nouveau maître.

Parmi les allégories politiques du même siècle j'en citerai deux encore : Giotto peignit au palais du Podestat la *Déprédation de la Fortune publique* : La Commune y était représentée sous les traits d'un juge, le sceptre à la main, une balance au-dessus de la tête, trônant entre quatre Vertus. Dans un autre palais de Florence, à la « Mercanzia Vecchia », Taddeo Gaddi, l'élève de Giotto, peignit un tribunal composé de six magistrats ; devant eux la Vérité, nue sous un voile transparent, arrachait la langue au Mensonge, couvert de noir. Une inscription expliquait cette moralité.

A Florence également, à côté du palais du Podestat, dans une fresque qui s'est conservée jusqu'à nos jours, le Giottino, le disciple favori de Giotto, peignit l'*Expulsion du duc d'Athènes* (1343), c'est-à-dire la chute du fameux aventurier Gauthier de Brienne, qui, devenu chef du gouvernement florentin, fit peser sur la ville une tyrannie odieuse et dut finalement s'enfuir devant l'émeute populaire.

D'un côté Sainte-Anne (l'expulsion eut lieu le jour de la fête de cette sainte) touchant de la droite la hampe d'un des gonfalons que lui présentent les capitaines du peuple agenouillés devant elle, tandis que de la gauche elle leur montre le Palais Vieux, résidence du duc d'Athènes. A droite, dans les airs, une figure ailée qui menace d'une lance le tyran; celui-ci, effrayé, s'est levé de son trône, il s'apprête à prendre la fuite en emportant une sorte de monstre, moitié homme, moitié scorpion, qu'il serre tendrement contre son cœur; sur le sol une épée et un gonfalon brisés, le livre de la loi et la balance renversés.

Cette fresque est un spécimen curieux de la caricature au quatorzième siècle. L'allégorie l'y emporte sur la satire. On remarquera l'absence de toute verve et de tout esprit chez ce peintre italien, à l'époque où ces qualités débordaient chez les sculpteurs de nos cathédrales françaises.

A Arezzo, le mausolée de Guido Tarlati, le fougueux évêque († 1327), nous montre sur un trône un vieillard assis, l'air ahuri, les cheveux épars, la barbe longue; autour de lui la foule le

La caricature politique et religieuse. — L'Expulsion du duc d'Athènes. — Fresque du Giottino (Florence).

tirant, qui par la barbe, qui par les cheveux, qui par les vêtements, pour le dépouiller et le « peler ». Tarlati, nous affirme-t-on, avait voulu ainsi railler les désordres commis par le gouvernement arétin avant qu'il eût pris en main le pouvoir, et stigmatiser la rage des exploiteurs de la chose publique.

A Rome, le fameux tribun Cola di Rienzo (1310-1354) fit de la caricature une véritable arme de combat. Pour agir plus fortement sur l'esprit de ses concitoyens, il donna l'ordre de placer sur le palais du Capitole, du côté du marché, une peinture gigantesque représentant la nef romaine ballottée sur une mer orageuse; le gouvernail et les voiles avaient disparu; une veuve éplorée, les cheveux épars, la robe déchirée à la hauteur de la poitrine, les mains jointes, y était agenouillée, implorant du secours. *Voici Rome*, telle était la légende qui l'accompagnait. Autour de la nef romaine paraissaient quatre autres nefs déjà à moitié submergées et désemparées comme elle; toutes quatre portaient des femmes noyées, personnifiant : l'une Babylone, l'autre Carthage, les deux dernières Troie et Jérusalem, avec l'inscription : *Ces villes ont été compromises et ruinées par l'injustice!* De la bouche de chacune d'elles sortait une banderole avec ces mots : *Rome a été élevée au-dessus des autres empires, maintenant nous attendons sa chute.*

A la gauche de la nef romaine, on voyait deux petites îles : sur l'une se tenait l'Italie, sous les traits d'une femme éplorée, s'écriant : *A chaque pays tu arrachas le pouvoir, moi seule tu m'as*

prise pour sœur. Sur l'autre île, quatre des Vertus cardinales ; la *Modération*, la *Justice*, la *Prudence*, le *Courage*, assises, les mains posées sur leurs joues ou sur leurs genoux, s'écriaient : *Tu étais escortée de toutes les vertus, et maintenant tu erres abandonnée sur la mer.*

A la droite du navire, le peintre avait figuré une troisième île, et sur elle, une femme vêtue de blanc, la *Foi :* agenouillée, les mains étendues vers le Ciel, elle s'écriait : *O Père souverain, mon guide et mon Seigneur, si Rome périt, où trouverai-je un asyle?*

Au centre enfin, paraissait le Juge souverain avec deux épées dans la bouche; saint Pierre et

LA CARICATURE POLITIQUE ET RELIGIEUSE. — Averroès prosterné aux pieds de saint Thomas. — Tableau de Traini (Église Sainte-Catherine, à Pise).

saint Paul se tenaient près de lui, l'adorant et le suppliant.

A droite, la partie supérieure contenait quatre rangées d'animaux soufflant dans des cornes et provoquant la tempête. Au premier rang se trouvaient des lions, des loups et des ours, avec l'inscription : *Ce sont là les puissants barons et les gouvernants criminels*. Au second rang venaient des chiens, des porcs, des béliers, avec l'inscription : *Ce sont là les mauvais conseillers attachés aux nobles*. Le troisième rang était occupé par des moutons, des dragons et des renards, symbole des fonctionnaires infidèles, juges et notaires. Le quatrième rang, enfin, contenait des lièvres, des chats, des chèvres et des singes, avec l'inscription : *Ce sont là les brigands, les meurtriers, les adultères et les voleurs parmi le peuple.*

Sur l'église Sainte-Marie-Madeleine, située de-

vant le fort Saint-Ange, le tribun fit peindre un ange, à la manière antique, armé, tenant à la main une croix avec une colombe et foulant aux pieds des serpents, des basilics, des lions et des dragons. Mais le peuple couvrit de boue cette image. Le Sénat romain, de son côté, rendit coup pour coup, insulte pour insulte : il fit représenter sur le Capitole Rienzi et ses partisans, en costume de chevaliers, pendus par les pieds.

Le clergé, souvent mis en cause, ne voulut pas être en reste ; les Dominicains surtout, gardiens jaloux de l'orthodoxie, se signalèrent par la vivacité de leurs attaques et ne cessèrent de tourner en ridicule leurs adversaires. A Pise, Francesco Traini, qui vivait au quatorzième siècle, représenta Averroès prosterné aux pieds de saint Thomas, tandis que Platon et Aristote se tiennent aux côtés du saint en véritables triomphateurs.

(*A suivre*). EUGÈNE MÜNTZ.

VENDREDI, NUMÉRO TREIZE

NOUVELLE

« Non, comme c'est drôle, gai, entraînant, de s'aller présenter tout seul dans une maison inconnue... et pour un mariage encore ! Et pas moyen de se dérober... au dernier tournant ! Mon oncle le g'n'ral l'a commandé, parlant à moi dans sa moustache rude, mais bon enfant... Comment résister à cette moustache, dont je suis l'héritier unique ? Non mais... qu'est-ce que vous feriez, vous ? Ce que je fais, n'est-ce pas ? Eh bien ! »

Ainsi monologuait Raymond d'Arvey, s'adressant, en guise de contradicteurs, aux arbres tristes et aux boutiques fermées du boulevard Saint-Michel, qu'il descendait, sur les onze heures du soir, heure où le monologue en la solitude devient presque naturel. Ce qui ne l'empêchait pas, lorsqu'il reprenait haleine pour varier de très peu l'échantillon ci-dessus donné, de jeter un regard complaisant sur le vernis de ses souliers ; puis un autre, en haut, vers le ciel où certains gros nuages promettaient au piéton aventureux une de ces jolies averses de grêle, telles qu'en prodigue si libéralement le batailleur et quinteux mois de mars.

« Enfin, reprit le monologuiste, j'ai donc juré que j'irais *ce jourd'hui*, style de Palais, à onze heures, pas plus tôt, chez le père de l'ange blond que m'a choisi mon oncle... Treize, boulevard Saint-Michel... Et nous sommes un vendredi ! Si j'étais superstitieux... Mais je ne le suis pas... Parfaitement... grille de Cluny... plus qu'à filer droit...

Et tout en battant la grille de sa canne, l'incorrigible discoureur de continuer ainsi ?

« Oh ! le g'n'ral ne m'a pas laissé sans programme. Reçu l'ordre comme il dit. Je me glisse dans l'appartement sans me faire annoncer ni présenter. Je ne suis qu'un danseur, une simple unité... tactique de la danse. C'est le père qui l'a exigé ainsi. Quel père ? Riche, et entiché de sa particule. Vanter les vieilles couches quand il m'abordera *incognito*. Il y a encore à ménager une vieille dame, cousine ou tante, je ne sais plus, et voltairienne. Je croyais bien pourtant qu'elles étaient toutes mortes... — Mais la jeune fille, m'n oncle, comment la trouver parmi les autres... dans le groupe, la corbeille de fleurs ? — S'ra seule en robe rose... Blonde et plus jolie que sa dot, mâtin que tu es !...

« Plus jolie... J'avais bien envie de lui dire pas si jolie que la mignonne blonde auprès de laquelle je me suis trouvé l'autre jour au balcon des Français, et sur la robe de laquelle, à la sortie j'ai marché... d'admiration. Et quel joli caractère ! Une autre m'aurait dit *maladroit*... du regard tout au moins... Elle a souri, elle ! d'un petit sourire moqueur, mais rose comme tout. J'en suis encore tout remué... Peut-être s'était-elle aperçue de mon hébet... admiration ! peut-être a-t-elle rêvé, une seconde, à ce monsieur maladroit qui, tout en ne l'oubliant pas, l'ingrat, le lâche, se précipite vers une autre blonde qui n'aura pas ses yeux couleur de noisette et ce sourire si... saperlipopette !

Ce saperlipopette, un peu trop naturaliste, ne se rattache pas, comme pourraient l'imaginer certains, au sourire moqueur de la blonde trahie, mais bien au nommé temps et aux nuages qui viennent de crever en larges gouttes de pluie, menaçant le brillant des chaussures du bavard. A quelque chose malheur est bon, Raymond ramené sur terre s'aperçoit qu'il n'a dépassé le n° 13 que de cinq maisons. Il revient sur ses pas, entre dans un immeuble dont les fenêtres éclairées, au quatrième, trahissent la soirée dansante. Arrivé à ce quatrième, il voit une porte ouverte, une antichambre déserte où les paletots abondent, se déshabille lui-même, faute d'esclave d'un sexe quelconque, et va donner le dernier tour à son nœud de cravate, lorsqu'une farandole débouche de la salle à manger et l'aplatit au mur. La farandole, comme toute farandole qui se respecte, se brise, une main gantée de blanc se tend éperdûment vers le danseur qui l'a lâchée (sans néologisme). Raymond la saisit.. d'inspiration, heureux de cet incident qui lui sauve la première gêne de la mise en train.

*

Il faut bien quelques minutes au jeune étourdi lorsque la farandole, rendue de fatigue, s'est définitivement égrénée, pour jeter un regard calme sur le salon assez vaste et gaîment éclairé où il a été conduit par elle, et démêler enfin parmi les nuances claires des robes des danseuses l'unique robe rose, et d'un rose encore tirant sur le lilas, que porte une blonde, très blonde.

Mais cette blonde à la chevelure ondulée naturellement — ou par Marcel (ce qui est, dit-on, plus naturel encore) — tourne obstinément le dos

à Raymond. Il ne voit d'elle qu'un chignon à la grecque, une jolie nuque, une taille bien faite et pas trop serrée: ce qu'il apprécie comme une agréable rareté.

Appuyée sur l'étoffe brochée qui revêt le piano, elle semble en conversation animée avec le pianiste, le *tapeur*. Sans doute elle lui donne des ordres; mais elle va se retourner et il sera fixé sur le degré d'enchaînement que va produire sur lui une physionomie que tout annonce agréable mais qui pourrait, hélas! lui offrir un nez trop géométrique ou bien en bec de perroquet ou tout autre trait rédhibitoire.

Hélas! non. Des accords violents se sont fait entendre sans que la blonde ait bougé. Ce n'est pas le *tapeur*, hélas! c'est une personne de l'aimable société qui, à la demande *muette* mais générale, va servir un de ces intermèdes de musique savante : excès de notes, sévices d'accords, injure grave des oreilles, si repos pour les jambes des danseurs. Et Raymond, exaspéré, se sent démangé de l'envie de se lever et de renverser, comme feu Polyeucte, le piano, autel du culte impie de la musique d'amateurs.

Enfin, sur un furibond dernier accord, la mélodie — pardon divine Euterpe! — s'arrête; la blonde se retourne, elle s'est retournée et Raymond a vu danser les lumières et tournoyer les figures, comme s'il farandolait encore!

Est-ce possible? A-t-il la berlue? Serait-ce elle, la blonde des Français? Si ce n'est elle, c'est au moins ses yeux couleur de violette, c'est son sourire moqueur et indulgent! Son oncle l'aurait-il deviné... ou bien un pur hasard? Divin g'n'ral! Suave vendredi! Faste n° 13!

Et, pour s'assurer qu'il ne s'est pas trompé, il se lève, se précipite en heurtant quelques coudes qui le lui rendent avec usure, en marchant sur quelques pieds qui gémissent; il arrive devant l'ange décidément reconnu et, ravi, éploré, ridicule, il balbutie :

— Mademoi-selle, cette va-a-lse?

Un petit cri d'étonnement, tout petit, mais d'autant plus fin et plus musical que toutes les musiques de la terre et du ciel, le plus ravissant petit cri qu'ait oncques flûté une blonde aux yeux de violette, au sourire à la fois indulgent et moqueur, et cette réponse :

— Non, monsieur, pas cette valse; mais la troi... je veux dire la seconde.

Elle l'a salué d'un geste de tête et Raymond s'en va, sans avoir songé à mettre son nom sur un carnet de bal à lui tendu et qu'en son trouble il n'a pas aperçu.

La jeune fille danse maintenant, et pour la mieux voir il se glisse dans l'embrasure d'une fenêtre. Il s'y oublie, un peu jaloux cependant de l'officier qui entraîne de trop près et trop vite celle qui ne devrait danser qu'avec lui, lui seul! Mais il n'a pas le temps de jouir de cette joie et de la jalousie qui la pimente; un petit monsieur, de figure gaie et bonne, de manières rondes, est près de lui, et, avec un certain embarras :

— Mille pardons, monsieur, mais... mais je ne crois pas avoir encore eu... le plaisir... l'honneur de vous voir chez moi?

— En effet, monsieur, reprend Raymond avec l'obséquiosité qu'on doit au père de l'ange blond qui vous a reconnu et dont on rêve éveillé : C'était convenu, n'est-ce pas?

— Ah! fait le monsieur tout-à-fait embarrassé, mais plus étonné encore, c'était vraiment convenu et... hum! avec qui?

— Avec qui vous savez.

— Oh! c'est différent. Ce n'est pas, du reste, que je ne sois enchanté de compter parmi les jeunes gens qui veulent bien s'amuser ici, un danseur comme vous qui dansiez déjà avant d'être entré. Seulement, voilà! je m'étais demandé si vous ne vous étiez pas trompé de maison?

— Pas du tout. Je suis bien ici au numéro treize, boulevard...

— N'en dites pas plus, interrompt le père, qui semble maintenant honteux de ses soupçons. Je demeure en effet au n° 13. Je ne suis pas superstitieux comme vous voyez.

— Un homme de votre mérite, monsieur, de votre nom et de votre race.

— Hum! reprend le maître de la maison, de plus en plus gêné, laissons cela.

— Non, monsieur. Le vendredi, le treize, les couteaux en croix, la salière renversée, superstitions de petites gens, de parvenus, de dévotes!

— Hé! monsieur?

— Vous n'allez pas défendre, monsieur, les parvenus et les dévotes. Quant à moi,...

Raymond, dans sa parfaite conviction de caresser la vanité de son futur beau-père, eut continué plus vivement sur ce ton si celui-ci, avisant une vieille dame qui s'était approchée : bandeaux plats, figure douce, robe de dentelles noires très simple, n'eût dit :

— Hé! vous voilà, ma sœur, voulez-vous être assez aimable pour me remplacer un instant auprès de monsieur, qui était en train de dire assez de mal des parvenus et des dévotes?

Raymond allait continuer, sans remarquer l'air un peu sévère avec lequel la tante voltairienne avait accueilli les paroles de son frère; mais la blonde, qui, tout en valsant, les regardait peut-être du coin de l'œil, avait profité d'un repos pour embrasser sa tante en lui disant :

— Tantine, je m'amuse.

— Mais tu as bien chaud.

— J'aurai bien plus chaud encore après le tour que nous allons faire.

(*A suivre.*) CH. LEGRAND.

Pensée

Un jour viendra peut-être où les peuples civilisés, où tous les peuples se réuniront dans des croyances unanimes, dans des sentiments univer-

sels de fraternité, de charité, d'amour de l'humanité.

En attendant et à défaut de cette sorte de religion de l'humanité désirée par de purs et nobles esprits, cultivons la religion de la patrie, qui, plus que jamais, a besoin du dévouement et de l'amour de tous ses enfants. BRESSON.

LES VOYAGES DE M. CHAFFANJON

DANS LE VENEZUELA, LA GUYANE ET LA COLOMBIE

Suite. — Voyez page 188.

Les indigènes de cette partie de l'Amérique du Sud sont, en général, assez bien faits et d'une vigueur corporelle assez grande. Les hommes vivent dans un état de quasi nudité.

En racontant les voyages de M. Chaffanjon dans la Guyane, j'ai dit qu'à la suite des difficultés éprouvées par lui à l'embouchure du Rio Ocoruco, il avait été obligé d'en remonter le cours jusqu'à sa rencontre d'un village indien où il se procura de nouveaux guides. C'est dans ce village qu'il a pu faire la photographie d'une famille d'Indiens que reproduit notre gravure. A côté de la mère portant son jeune enfant sur ses genoux, se tiennent le père et un autre enfant, flanqués de deux longs étuis cylindriques. Ces étuis sont les « sibucans » ou paniers à manioc en jonc ou en écorce, dont j'ai dit déjà quelques mots. Ils servent à fabriquer le cassabe ou pain de manioc.

VOYAGES DE M. CHAFFANJON. — Indiens riverains du Rio Ocoruco avec leurs sibucans servant à la préparation du manioc.

Le manioc, qui porte aussi le nom de manihot, mandioca, etc., est un arbrisseau dont la racine fournit une pulpe employée comme fécule alimentaire. Cette racine est épaisse et charnue; sa tige, haute de deux à trois mètres, est noueuse, tendre, cassante, remplie d'une moelle abondante et couverte d'une écorce lisse. Elle se divise au sommet en rameaux peu nombreux. Le fruit est une capsule globuleuse, lisse, légèrement ridée, à trois loges.

A la récolte du manioc, dès que les racines sont sorties de terre, on les râcle avec un couteau et on les lave à grande eau. Ensuite on les râpe, puis on introduit dans les sibucans la pulpe râpée; on suspend ensuite les étuis à des crochets par une de leurs extrémités; on réunit les deux autres bouts par une planche passée dans des œillets; l'appareil ressemble ainsi à une sorte de balançoire sur laquelle la femme prend place, étirant ainsi, par son poids, les deux étuis. De cette façon, le suc laiteux vénéneux du manioc est extrait de la pulpe restée à l'intérieur, et qui peut servir à l'alimentation. Elle est bien égouttée, passée à travers un tamis, puis séchée dans des chaudières en terre cuite sous lesquelles on fait un feu vif et soutenu. On remue jusqu'à siccité complète. La farine de manioc ainsi obtenue se consomme avec tous les autres mets secs ou liquides. Si l'aliment est liquide, on le saupoudre jusqu'à consistance d'une bouillie épaisse, avec cette farine.

Si l'aliment est sec, on prend à chaque bouchée une forte pincée, saisie avec l'extrémité de tous les doigts, de cette farine, et on la lance dans la bouche avec une dextérité telle qu'il n'en tombe pas une parcelle.

Le véritable tapioca n'est autre chose que la fécule très fine et très pure qui surnage sur l'eau dans laquelle la pulpe a été lavée.

La fécule de manioc sert encore à préparer diverses boissons selon qu'elle est mélangée avec des patates râpées, du jus de canne à sucre ou de diverses plantes. Les liqueurs obtenues par la fermentation des mélanges sont généralement acides, rafraîchissantes et ressemblent un peu au cidre ou au poiré. En vieillissant elles deviennent plus fortes et aussi plus enivrantes.

D'après Boutron et Henry, le principe actif et délétère du suc vénéneux du manioc est de l'acide cyanhydrique ou un autre corps qui se transforme facilement en cet acide. Il tue tous les animaux en causant des vomissements, des convulsions, des sueurs froides. Le traitement de l'empoisonnement produit par ce suc consiste dans des effusions d'eau froide le long du rachis, et des inhalations de chlore.

(*A suivre.*) R.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

L'Été

L'Été. — Composition et dessin de Matthis.

Midi de l'an et des saisons,
Royal Été, tu te recueilles
Dans la gloire des floraisons
Et la verte splendeur des feuilles.

Tu parfumes les soirs vermeils
De l'odeur des vignes fleuries
Et, le jour, tes ardents soleils
Embaument l'herbe des prairies.

Tu mets de grands sourires bleus
Sur l'eau des lacs et des fontaines;
Tu mûris les blés onduleux
Et les avoines dans les plaines.

Par ta grâce, jeunes et vieux
Se sentent l'âme illuminée;
Tu rends les cœurs sains et joyeux,
O pourpre Été, roi de l'année.

André THEURIET.

LA MÉLINITE

ET LES EXPLOSIFS DE GUERRE

Suite et fin. — Voyez pages 200 et 232.

II

La découverte de Schoenbein devait amener les savants à rechercher immédiatement si la combinaison de l'acide nitrique avec d'autres corps que le coton ne produirait pas des effets identiques, et ce fut à la suite d'études dirigées dans ce sens, que le professeur Ascanio Sobrero découvrit à Turin, en 1847, la glycérine fulminante ou nitro-glycérine. Cette découverte demeura à peu près inaperçue pendant quinze ans et ce fut seulement en 1862, que l'ingénieur suédois Nobel essaya de l'appliquer à l'industrie, puis aux services militaires. Mais le nouvel explosif était tellement difficile à préparer, tellement périlleux à manier; il avait été, dès son début, l'origine de tant d'accidents qu'on était sur le point de l'abandonner définitivement, quand une découverte de Nobel vint donner son droit de cité à la nitro-glycérine.

Vers 1866, le vulgarisateur de la découverte de Sobrero, après de nombreuses recherches, arriva à prouver que le mélange de la nitro-glycérine avec la silice amorphe constituait un produit conservant toutes les qualités explosives et détonantes du corps primitif, mais explosant et détonant seulement dans de certaines conditions parfaitement déterminées.

C'est cette composition, à laquelle Nobel a donné le nom de dynamite, qui est l'origine de la plupart des explosifs en *ite* nés depuis vingt ans avec une profusion désespérante.

La préparation de la dynamite varie suivant les effets destructeurs qu'on veut en obtenir : celle qu'on a employée pour le percement du Saint-Gothard, par exemple, avait été fabriquée avec 25 p. 100 de sable et 75 p. 100 de nitro-glycérine; mais on peut modifier cette proportion.

La dynamite se présente sous la forme d'une pâte onctueuse au toucher, d'une saveur sucrée. A l'air libre, c'est-à-dire sans être comprimée, elle brûle comme un morceau de soufre ou de résine, donnant une flamme rosée. Un choc assez violent (un poids de 30 kilogrammes tombant de 10 mètres de haut) ne fait pas exploser la dynamite. Il faut, pour obtenir ce résultat, l'emploi de détonateurs spéciaux, mais alors les effets sont terribles; c'est ainsi, par exemple, que trente grammes de dynamite percent une planche de fer de 5 à 6 millimètres en y pratiquant une ouverture de 5 centimètres de diamètre.

La dynamite de Nobel ne tarda point à être imitée, comme nous le disions plus haut, et, à l'heure présente, on ne compte guère moins de cent-vingt-huit explosifs à base de nitro-glycérine parmi lesquels nous citerons seulement les plus connus : le carbo-dynamite de Borland, la dualine, mélange de nitro-glycérine, de salpêtre et de sciure de bois, la dynamite de Vonges, la dynamagnite, la nitro-magnite, la forcite employée avec succès aux États-Unis, la fulgurite, la gélignite, la glyoxiline, le lithofracteur (55 p. 100 de nitro-glycérine, 45 d'un mélange de charbon de bois, sciure et son) la métagnite, la méganite, la nitrolite (nitro-glycérine 99, nitro-cellulose 1, nitrate d'ammoniaque 50), l'oriasite, la pétralithe, la potentia, le rendrock, la sébastine (nitro-glycérine 78, charbon de bois 14, salpêtre 8), la séranine, la vigorite, la virite, etc., etc.

*

Nous terminerons cette courte étude sur les explosifs par ceux de la cinquième classe obtenus en combinant deux substances non explosibles par elles-mêmes, mais qui acquièrent une valeur détonante par suite du mélange, l'une étant comburante, l'autre combustible.

Le premier explosif à citer dans cette catégorie, est la panclastite inventée par Turpin, le même chimiste auquel on doit une mélinite. Turpin a composé quatre sortes de panclastites, toutes à base de peroxyde de salpêtre, et se subdivisant elles-mêmes en un nombre considérable de dérivées; il serait oiseux de donner la formule de chacune d'elles; disons seulement que la panclastite est un liquide ou complètement ininflammable ou d'une inflammabilité généralement difficile, ne détonant jamais par l'action du feu, n'éclatant pas sous le choc d'un poids de fer de 6 kilogrammes tombant de 4 mètres de haut.

Toutes les panclastites inflammables brûlent tranquillement à l'air libre, sans presque donner de fumée, et la lenteur comme l'intensité de la flamme a amené l'inventeur à construire un appareil spécial pour la télégraphie optique. Quant à la chaleur développée par sa combustion, Turpin propose également de l'employer pour des travaux de laboratoire, notamment pour la fonte instantanée du platine : en effet, il ne l'estime pas à moins de trois mille degrés centigrades.

La panclastite s'emploie à l'état liquide, c'est-à-dire sans être — comme la nitro-glycérine transformée en dynamite au moyen de sable — mélangée à une matière poreuse quelconque. On la renferme par quantités de 250, 500 et 1,000 grammes du produit, dans des cylindres de fer blanc fermant à vis et, pour obtenir la détonation, on amorce sur ce pas de vis, à la place du bouchon

ordinaire préalablement enlevé, le détonateur particulier.

Pour des quantités inférieures à 250 grammes, on emploie des capsules de verre spéciales dans l'épaisseur duquel est ménagé le passage de l'étoupille ou du détonateur.

La hellofite essayée en 1884, en Russie, est analogue à la panclastite; on l'obtient en dissolvant des produits organiques salpêtrés tels que la naphtaline, le phénol, etc. dans de l'acide nitrique chauffé convenablement. Suivant son inventeur, la hellofite qui ne détone pas par la chaleur ni par les chocs les plus violents, serait très supérieure comme effet brisant à la nitro-glycérine. Le grand inconvénient de ce produit est d'être liquide et tellement volatil, que sa conservation, malgré une herméticité absolue des récipients, est presque impossible.

La roburite est un explosif inventé en Allemagne, par le chimiste Carl Roth de Berlin. Elle consiste essentiellement en un mélange de nitrate d'ammoniaque, de benzine, de phénol, et d'autres corps du même genre; c'est donc à peu de choses près, la bellite et la sécurite. Quant à la romite qui avait été adoptée d'abord par le gouvernement suédois, et qui est un composé de nitrate d'ammoniaque et de naphtaline avec du chlorate et du nitrate de potasse, nous apprenons qu'elle vient d'être abandonnée à cause de son extrême volatilité.

III

Nous ne pousserons pas plus loin cette rapide revue des explosifs et mélanges détonants dont disposent aujourd'hui l'industrie et la science militaire. Comme on a pu le voir, leur nombre est considérable, — il dépasse six cents — mais on peut les grouper, comme nous l'avons fait, en cinq grandes classes dont les divers éléments se valent à très peu de choses près.

L'Allemagne avec sa roburite, la Russie avec l'hellofite, l'Autriche avec la sécurite, les Danois avec la bellite, les Suédois avec la romite, les États-Unis avec le rackarock et la forcite, etc., etc., sont armés, il faut bien qu'on le sache, d'un agent chimique qui n'est pas de beaucoup inférieur à notre mélinite. Comme nous le disions au début de ce court travail, au point où en est aujourd'hui la science, il faut, en fait d'inventions de ce genre, s'attendre à se voir bientôt rattrapé, et parfois dépassé, quitte à repartir soi-même immédiatement en course, à la recherche du mieux, du plus fort, du plus invraisemblable, absolument comme chez Nicolet.

Dans cette course au clocher, qui peut durer longtemps, la prépondérance matérielle appartiendra *vraisemblablement* à la nation qui, au jour de la déclaration de guerre, sera en possession de l'invention ayant la puissance destructive maxima. Encore ce résultat est-il loin d'être certain. Un marteau moins fort manié par une main plus vigoureuse, écrase davantage le fer qu'un outil plus lourd, mais moins vigoureusement *emmanché*, et il n'est pas besoin d'avoir longue mémoire pour se souvenir que l'armée prussienne a eu la supériorité sur nous en 1870, bien que le fusil Dreyse n'eut qu'une valeur extrêmement restreinte à côté du fusil Chassepot.

Au point où nous en sommes, alors que la science égalise de plus en plus les moyens de destruction matérielle, l'élément moral tend plus que jamais à devenir prépondérant dans les armées. Il n'y a donc point à se préoccuper outre mesure de voir l'étranger mis en possession d'un des secrets, d'un des mille secrets de notre vaste et puissant outillage militaire. La chose est, par elle-même, de mince importance; la véritable valeur de notre force militaire actuelle ne gît pas seulement dans la supériorité de notre matériel et d'un armement à la vérité sans égal : il réside encore dans l'éducation parachevée de notre armée et dans une juste confiance en nos moyens. Ces deux forces, immanentes, réelles, il n'est pas au pouvoir d'un espion, ou d'un traître de nous les enlever; elles demeurent indépendantes des progrès éphémères d'une science sans cesse perfectible; c'est grâce à elles que nous vaincrons, qu'on en soit convaincu, et non par la vertu d'un de ces nombreux substantifs en *ite* qui aident puissamment à la victoire sans doute, mais qui ne remplaceront jamais ce facteur éternel, primordial de tout succès à la guerre : la valeur morale du soldat.

COMMANDANT D'EQUILLY.

LES VOYAGES DE M. CHAFFANJON

DANS LE VÉNÉZUÉLA, LA GUYANE ET LA COLOMBIE

Suite et fin. — Voyez pages 188 et 238.

La troisième partie du voyage de M. Chaffanjon a été consacrée à visiter la Colombie en remontant le cours du Rio Magdalena, le grand fleuve de près de 1.800 kilomètres de long qui la traverse du sud au nord. Nous avons laissé M. Chaffanjon à Demerara; de là il s'est rendu par mer à Sabanilla, près de l'embouchure du Magdalena, simple agglomération de quelques cases d'où part un chemin de fer pour Barranquilla. Cette dernière ville est la plus commerçante du bas Magdalena. La circulation y est pénible, les rues étant remplies d'un sable mouvant blanc et très fin qui s'échauffe sous les rayons d'un soleil brûlant et qui devient aveuglant lorsqu'il est soulevé par le vent. Les voitures ont peine à circuler tant est grande l'épaisseur du sable. Une ligne de tramways à vapeur met en communication le chemin de fer et la douane avec le centre de la ville et quelques autres lignes relient les points extrêmes au centre. Barranquilla est en relation avec le haut Magdalena par de nombreux vapeurs; il en part tous les deux ou trois jours, mais ils sont mal aménagés et peu confortables.

Dans son cours inférieur, la navigation du fleuve est rendue difficile par les bancs de sable qui l'encombrent. Il serpente dans une plaine; les îlots, alternativement formés de limon et déformés par les courants, modifient d'une année à l'autre l'aspect du fleuve. Son lit manque de profondeur; aussi est-on obligé de n'employer que des bateaux à fond plat, et il arrive fréquemment, malgré cette précaution, qu'ils sont rejetés sur les bancs de sable et immobilisés pendant un certain temps, désagrément que M. Chaffanjon a, lui aussi, éprouvé.

Lorsqu'on pénètre dans les Andes, avant Puerto-Berrio, on constate promptement le changement de régime des eaux; on entre dans la région montagneuse et le fleuve cessera bientôt d'être navigable. A Yegua, M. Chaffanjon laisse le vapeur, car les rapides de Honda interrompent la navigation; un chemin de fer de 35 kilomètres le transporte au delà des chutes qui divisent le cours d'eau en haut fleuve et bas fleuve. Honda fut autrefois une ville importante comme l'attestent les anciennes constructions espagnoles qui subsistent encore. De Honda, deux routes conduisent à Bogota; l'une à travers la montagne, la plus courte, mais la plus pénible, l'autre en remontant le fleuve jusqu'à Girardot où aboutit une route plus commode. C'est cette seconde voie qu'a suivie M. Chaffanjon.

Des petits vapeurs font le service du haut

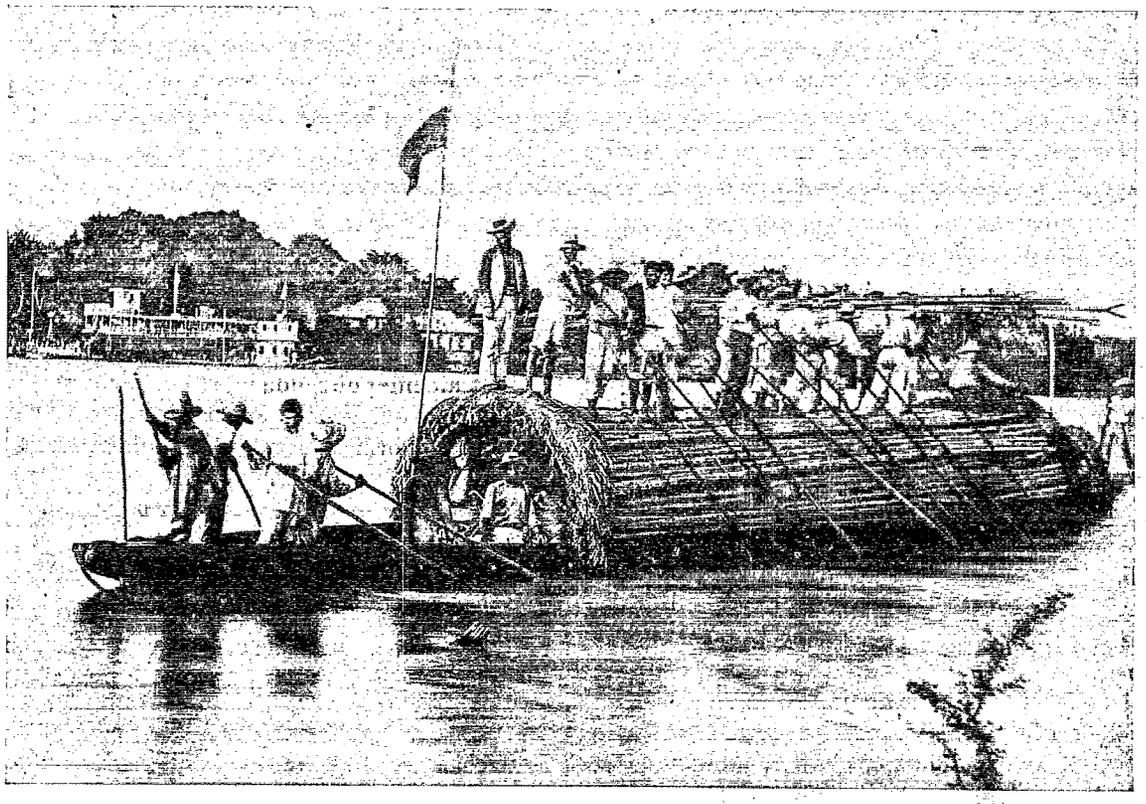

LES VOYAGES DE M. CHAFFANJON. — La navigation au moyen d'un champau sur le Magdalena.

fleuve. A Girardot, le voyageur prend la route de terre. Il passe à Anapoima, village fort agréable par sa température où beaucoup d'habitants de Bogota vont en villégiature; il passe ensuite à la Mesa et arrive à Zarazuela, station du chemin de fer de Facatativa à Bogota. Bogota, la capitale des États-Unis de Colombie, est une grande et belle ville de plus de 100.000 habitants. Elle n'a pas d'industrie particulière, mais c'est le marché où sont dirigées toutes les marchandises du centre et du sud de la république. La race blanche et des races provenant de croisements forment la base de la population. Le nègre ne fait pas d'apparition dans la ville, et il est plus rare, nous a dit M. Chaffanjon, de voir là-bas une face noire aux lèvres lippues que sur les boulevards de Paris.

Bogota se trouve dans la région des hauts plateaux de la Cordillère qui ont une altitude moyenne de 3.000 mètres. Dans la Colombie, on rencontre tous les climats étagés pour ainsi dire, depuis le climat de la zone torride jusqu'à celui de la zone glaciale et des neiges éternelles. Bogota, qui est à 2.740 mètres au-dessus du niveau de la mer, a un climat moyen, égal et agréable; M. Chaffanjon en fait l'éloge et le compare aux meilleurs climats européens. Dans toute la région, les céréales d'Europe, froment, orge, avoine, viennent très bien, en même temps que le café et le cacao; on y fait de l'élevage de bestiaux. Les hauts plateaux renferment des gisements de fer et des bassins houillers.

Dans les environs de Bogota, M. Chaffanjon recherche et étudie les vestiges de l'ancienne nation des Chibchas ou Muyscas que les Espagnols rencontrèrent sur les hauts plateaux lors-

qu'ils firent la conquête du pays et qui vivaient dans un état de civilisation assez avancé. Aujourd'hui ils ont abandonné leur langue et se sont fondus avec la population espagnole.

Les Indiens Chibchas faisaient des poteries curieuses; ils savaient fondre et travailler l'or et les divers métaux avec une grande perfection. On a retrouvé des vases et des ornements en or remarquables par leur finesse et leur élégance. Les Chibchas adoraient le soleil, et on prétend que dans le temple de Sogamoso, il y avait une statue d'or du Soleil. Ils avaient un gouvernement organisé, dont le système était même assez compliqué; ils avaient établi un calendrier. Ils s'adonnaient principalement à l'agriculture, et cultivaient le coton dont ils faisaient leurs étoffes. M. Chaffanjon a étudié avec soin ce peuple aujourd'hui disparu qui a laissé des traces remarquables, parmi lesquelles il convient de citer principalement les inscriptions hiéroglyphiques.

M. Chaffanjon a relevé un grand nombre de ces inscriptions. Il en a trouvé à Facatativa, à Boyaca, à Sogamoso, à Pandi, et sur d'autres points encore. Elles sont de deux sortes, les unes peintes en rouge, et les autres gravées. De toutes les inscriptions de la première espèce, celles de

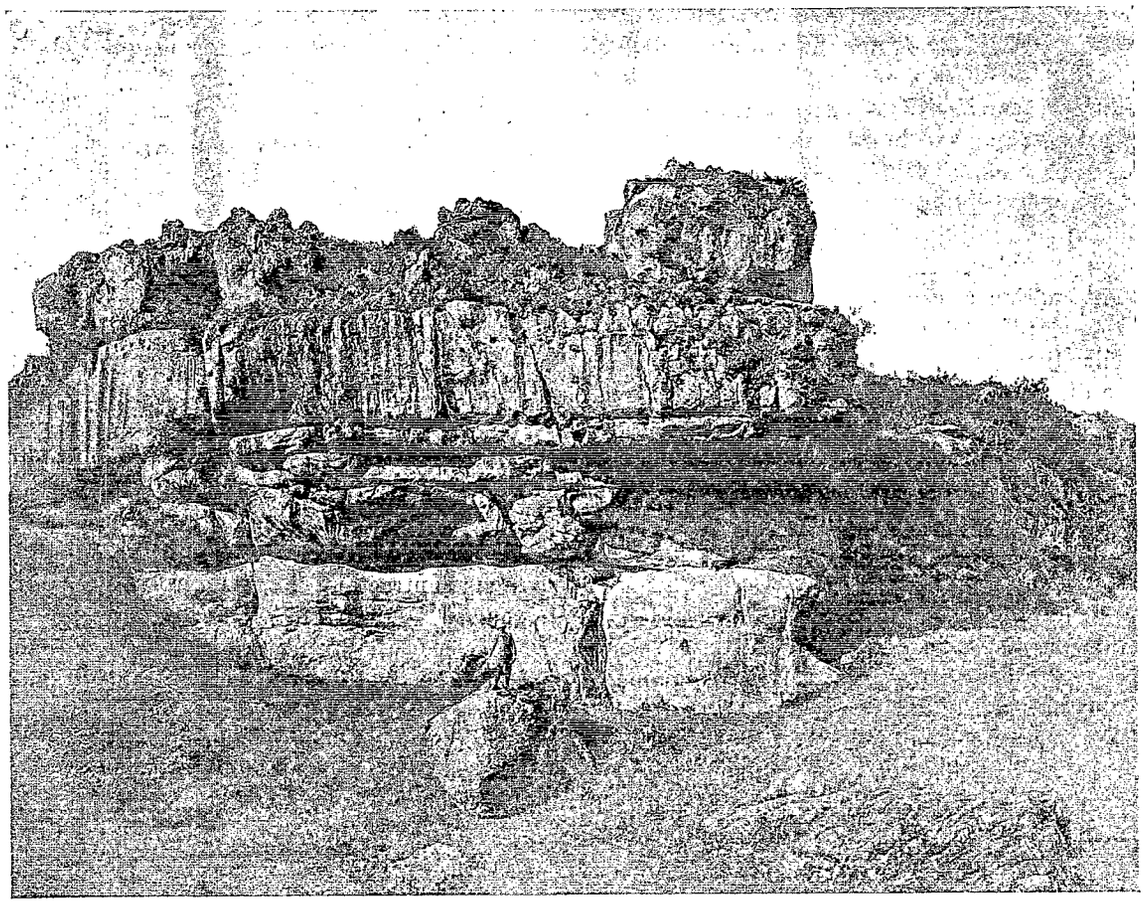

LES VOYAGES DE M. CHAFFANJON. — Roches calcaires à Facatativa, sur lesquelles M. Chaffanjon a relevé d'anciennes inscriptions des Chibchas.

Facatativa sont, sinon les plus anciennes, du moins les plus considérables. Elles sont peintes sur d'énormes roches de calcaire blanc; leur couleur a admirablement résisté aux siècles. On y voit figurés des soleils, des lunes, des grenouilles.

M. Chaffanjon a visité Tunja, ancienne ville des Chibchas, construite au pied d'une montagne à pic et dominant une plaine fertile, puis Sogamoso, la ville sainte, bâtie sur le plus beau plateau de ces régions, et qui renfermait le fameux temple du Soleil. On raconte que, lors de la conquête par l'armée de Quesada, les soldats qui pénétrèrent dans le temple furent tellement éblouis par la vue de l'or amoncelé, qu'ils laissèrent tomber les torches qu'ils portaient et mirent ainsi le feu aux tentures. D'après d'autres, l'incendie qui détruisit le temple aurait été allumé par les prêtres eux-mêmes, lorsqu'ils eurent emporté ce qu'il renfermait de plus précieux. La découverte de cinq pieds de colonnes, en cèdre, ont permis à M. Chaffanjon de reconnaître que le temple devait être de forme circulaire. Une deuxième enceinte existait à 7 ou 8 mètres du centre. Le temple était soutenu par une colonne centrale gigantesque dont la base a été retrouvée. A Gameza, M. Chaffanjon a relevé de curieuses inscriptions en creux.

A son retour de cette exploration au nord de Bogota, le voyageur est passé à Zipaquira, à Pandi, à Purification, à Neiva.

Cette localité, sur le Magdalena, n'est plus qu'à

437 mètres d'altitude (556 mètres d'après Crevaux); le fleuve a encore 130 mètres de large. On ne peut généralement remonter jusque là qu'au moyen des Champaus, grandes embarcations de 15 à 18 mètres de longueur, portant une couverture à demi cylindrique, en feuilles de palmiers. Neiva est dans l'État de Tolima où l'on fabrique des chapeaux de paille, improprement appelés chapeaux de Panama, qui sont faits avec des lanières taillées dans les feuilles d'une plante de la famille des Pandanées, appelée *Carludovica palmata.*

A San Agustino, le point le plus méridional de son itinéraire, que M. Chaffanjon a atteint le 6 février 1891, il a été voir des statues antiques très remarquables, dont quelques-unes ont de deux mètres à deux mètres cinquante de hauteur. Elles sont au nombre de 48 et constituent des représentations très imparfaites des formes humaines, mais ce qui est à signaler, c'est que le bord des yeux, les dents et les colliers sont peints et que cette peinture a résisté depuis des siècles dont il serait difficile de dire le nombre. D'après le voyageur, ces travaux de sculpture ne ressemblent en rien à ceux des Incas, ni à ceux des Aztèques; il est à supposer qu'il y a eu là une civilisation absolument indépendante, qui est née et a disparu sur place.

Ayant terminé l'itinéraire qu'il s'était proposé de suivre, M. Chaffanjon est revenu de San Agustino à Honda sur un radeau et de là, il a descendu le bas fleuve sur un vapeur. Au cours de ces divers voyages, M. Chaffanjon a recueilli des notes géographiques importantes sur le Cuyuni, le Mazaruni, l'Essequibo, la partie supérieure du Magdalena, la région du Tolima et la partie supérieure du Coqueta; ces relevés géographiques, en même temps que les études ethnographiques faites par l'explorateur, auront été très profitables à la science. On lui devra aussi des collections fort importantes par leur rareté. M. Chaffanjon a pu acheter à Bogota un nombre assez grand d'objets anciens qui sont supérieurs, par la variété des types, à ceux du musée de Berlin, l'un des plus riches en antiquités des Chibchas. Il serait à désirer que M. Chaffanjon, maintenant remis de ses fatigues, puisse poursuivre d'une façon plus détaillée encore cette étude des civilisations aborigènes de l'Amérique du Sud qu'il a si bien commencée.

GUSTAVE REGELSPERGER.

LES SUISSES A PARIS

Suite. — Voyez page 192.

II

LES SAVANTS

Un des points sur lesquels nous avons insisté en commençant notre étude, c'est celui qui est relatif au caractère scientifique des préoccupations des Suisses établis à Paris. Ce caractère scientifique s'est manifesté de mille façons différentes, et notamment dans les mathématiques, l'histoire, la physique, la chimie, la philologie, la géographie et la théologie. Dans l'ordre des sciences mathématiques, il convient de signaler d'abord l'active coopération d'un certain nombre de jeunes ingénieurs suisses aux calculs qui ont permis d'édifier la tour Eiffel.

En effet, c'est grâce aux travaux sur la résistance des fers d'un savant professeur de l'école polytechnique de Zurich, Culmann, que des monuments métalliques aussi considérables que le viaduc de Garabit et que la tour Eiffel purent être entrepris avec succès.

M. Eiffel, qui ne l'ignorait naturellement pas, fit venir dans ses ateliers quelques-uns des anciens élèves de Culmann. Le directeur des calculs pour le pont de Garabit et pour la tour Eiffel fut M. M. Kœcklin, un des plus distingués ingénieurs de l'école polytechnique de Zurich. M. Kœcklin, qui est d'origine alsacienne, a choisi pour collaborateurs un certain nombre de ses anciens condisciples, parmi lesquels MM. François Schule et Tharel, et c'est ainsi qu'on peut dire que l'honneur d'avoir construit la tour métallique de 300 mètres revient, en partie, à quelques savants suisses.

Les physiciens et les chimistes suisses sont fort nombreux à Paris. On sait que, par convention internationale, un groupe de techniciens sont occupés, dans un pavillon dépendant de l'ancien palais de Saint-Cloud, à construire, pour les nations contractantes, des mètres-étalons d'une rigoureuse précision scientifique. Parmi ces techniciens se trouvent plusieurs Suisses : MM. Guillaume, Chapuis et Palaz, physiciens attachés à la commission internationale des poids et mesures.

Il serait impossible de citer les chimistes. Nous avons exposé, précédemment, dans notre étude sur la colonie allemande, que l'industrie française, faute d'écoles de chimie, avait besoin de recourir à des chimistes étrangers. Ces chimistes étrangers sont le plus souvent originaires de la Suisse, où se trouvent plusieurs écoles de chimie très justement célèbres.

La géographie a, de même, fourni une carrière honorable à un certain nombre de Suisses établis à Paris.

Nous avons parlé déjà de M. William Hubert, vice-président de la Société de géographie. Il convient de citer après lui un autre Genevois d'origine, M. Charles Maunoir, secrétaire général, depuis vingt ans, de cette grande association scientifique. Ancien élève de l'École centrale, M. Maunoir entra d'abord dans la carrière militaire; mais, blessé à la suite d'une chute de cheval, il dut subir l'amputation d'un pied et renoncer au métier des armes. Il entra alors dans le département géographique du ministère de la guerre, puis, plus tard, à la Société de géogra-

phie, à laquelle il rend les services les plus appréciés. Notons ce point : la mère de M. Charles Maunoir était la veuve du célèbre écrivain français Paul-Louis Courier.

De nombreux Suisses s'occupent de géographie. Citons MM. Henri Jacottet, un collaborateur distingué du *Dictionnaire de Géographie* de M. Vivien de Saint-Martin et du *Tour du Monde*. M. Jaccottet, qui est Neuchâtelois, a écrit en outre le livre *Les Grands Fleuves*, de la Bibliothèque des merveilles. Citons aussi MM. James Guillaume, attaché au ministère de l'Instruction publique hors cadre, collaborateur du *Dictionnaire de Géographie de la France* de M. Adolphe Joanne; Kaltbrunner, collaborateur du *Dictionnaire de Géographie* de M. Vivien de Saint-Martin; Fritz-Dubois, collaborateur à la *Revue des Deux Mondes*, et enfin M. Reichenbach, notre propre collaborateur, ancien résident de France en Assinie.

L'histoire a, de même que la géographie, de nombreux représentants suisses à Paris. Le plus célèbre est M. Lucien Perey. Nous devrions dire *la* plus célèbre, car M. Lucien Perey est une Genevoise et se nomme en réalité Mlle Lucie Herpin. Nous n'avons pas ici à faire l'éloge de ses livres sur le dix-huitième siècle : la place nous manquerait d'ailleurs pour en dire tout le bien que nous en pensons. Un autre érudit fut M. Henri Bordier, mort récemment. M. Henri Bordier, qui était conservateur des manuscrits à la Bibliothèque nationale, a fait d'intéressants travaux sur l'histoire du protestantisme. Enfin, comme historien, signalons M. Edouard Rott, chargé par son gouvernement de diverses recherches sur les relations de la France avec la Suisse au dix-septième siècle.

Plusieurs médecins nés en Suisse ont acquis à Paris une haute situation. M. le professeur Jaccoud, membre de l'Académie de médecine, est dans ce cas. On peut signaler à l'honneur de l'éminent savant ce fait que, fils d'un modeste bottier de la rue de la Cité, à Genève, et orphelin de bonne heure, il vint à Paris avec sa mère. Pendant de longues années M. Jaccoud lutta avec une incomparable énergie contre les difficultés de la vie. Pour vivre et pour faire vivre sa mère, il fut même obligé d'aller, le soir, jouer du violon dans l'orchestre de divers théâtres.

M. le Dr Landolt, qui est originaire d'Aarau et qui dirige à la rue Saint-André-des-Arts une clinique très connue, est un de nos plus distingués médecins oculistes. Il a publié divers livres qui constituent de précieux documents pour la science ophtalmique.

Outre ces deux sommités médicales, il se trouve, naturellement, à Paris, un grand nombre de médecins suisses : nous ne pouvons les énumérer tous. Faisons une exception, cependant, en faveur de M. le Dr Vogt qui s'est fait remarquer par son dévouement à l'Asile de la Presse, organisé par les journaux parisiens durant le rigoureux hiver dernier. M. le Dr Vogt est le fils aîné du célèbre naturaliste genevois Karl Vogt.

Faisons également une autre exception en faveur de M. le Dr Roussel qui a attaché son nom au système, maintenant bien connu, de la transfusion du sang.

Dans la philologie et la linguistique, plusieurs Suisses sont à signaler. L'un d'eux est M. Ferdinand de Saussure, arrière-petit-fils du savant qui, le premier, fit l'ascension du Mont-Blanc. M. Ferdinand de Saussure, après de fortes études à Leipzig, passa son doctorat avec une remarquable thèse sur la voyelle *a*. Secrétaire de la société de linguistique, il occupe les fonctions de suppléant de M. Michel Bréal. Son jeune frère M. Bénédict de Saussure, a, profitons de l'occasion pour le dire, fait ses études à l'École polytechnique de Paris. Il a dû, pour cela, réclamer, comme descendant de réfugiés protestants, la nationalité française. Mais, pendant près de trois quarts de siècle, la Suisse avait le droit d'envoyer deux élèves à notre illustre institution. Ce n'est que récemment que ce droit a été aboli. Parmi les Suisses qui en ont profité, signalons — puisque, habitant à Paris, il appartient à notre étude — M. Achard, secrétaire d'un syndicat des mines de fer qui s'occupe de trouver des débouchés en Chine.

(A suivre.) ÉDOUARD ROLLET.

MOSCOU ET SON KREMLIN

Par deux fois nous avons fait notre entrée cette année à Moscou.

Nos commerçants et nos industriels d'abord, avec l'Exposition française, puis nos marins, ces jours derniers, ont vu, en amis, comme le disait si heureusement l'amiral Gervais, « le cœur de la Russie, la Cité sainte, le sanctuaire de sa puissance ».

Le cœur de ce cœur est le Kremlin, dont nous donnons une vue générale d'après une photographie faite tout récemment et qui permet, en la comparant aux dessins que nous avons, jadis, publiés sur Moscou (1), de constater combien cette ville s'est modifiée et modernisée.

Kreml veut dire en russe forteresse, enceinte fortifiée. Moscou n'est pas la seule ville qui ait un kremlin; Smolensk en possède un très bien conservé, et qui a fièrement résisté, comme celui de Moscou, à l'effort des assauts tartares. Nijni-Novgorod et Kasan ont aussi, au centre de leur vieux quartier, des kremlins imposants.

Celui de Moscou n'est ni une simple forteresse ni un palais, comme on le dit généralement. Notre gravure nous le montre comme une enceinte crénelée derrière laquelle s'élèvent des toits de palais vieux ou neufs, des coupoles et des flèches dorées d'églises. On pourrait, à certains égards, le comparer à l'acropole des an-

(1) Voir années 1842, page 337; 1854, p. 207; 1860, p. 259; 1861, p. 307 les gravures et les articles précédemment publiés sur Moscou.

ciennes capitales grecques, qui renfermaient à la fois des temples et des édifices publics. C'est là que se concentrait la vie religieuse et politique de la cité. Il en fut de même pour la capitale de la Russie avant Pierre-le-Grand : le Kremlin était la demeure des tsars, depuis le jour de leur couronnement dans une des petites cathédrales, l'*Ouspenski Sobor*, et qui les gardait encore après leur mort dans les caveaux de l'*Archangelski Sobor*.

La moitié du Kremlin que représente notre dessin est prise d'un des quais de granit qui bordent la Moskowa et qui furent commencés par Catherine II. Le pont, plus moderne encore, qui met au milieu de ce décor figurant des siècles d'histoire, a le profil d'une épure d'ingénieur.

Ce pont, qui ressemble d'une manière frappante au pont de Grenelle, s'appelle Pont de tous les Saints. Il remplace le plus vieux des deux ponts qui relient le Moscou de la rive droite à celui de la rive gauche. L'ancien, construit au milieu du dix-septième siècle, était garni, comme autrefois le Pont-Neuf, de constructions variées, et fermé par une porte à tour et à créneaux.

Mais revenons au panorama que développe cette partie du Kremlin. Il s'élève sur un vaste terre-plein qui domine de trente mètres le cours de la Moskowa. Le mur d'enceinte crénelé n'a pas moins de cinq kilomètres de circonférence, et il est soutenu de distance en distance par de fortes tours plus ou moins hautes et de forme variée : tantôt polygonales, tantôt rondes et terminées en flèche. C'est sous Ivan III, en 1485, que deux architectes italiens, Marco et Pietro Antonio reconstruisirent en pierres et en briques, aujourd'hui apparentes sous le crépi écaillé, l'enceinte qui avait été longtemps de simple bois. Aussi, par deux fois, en 1355 et en 1365, le Kremlin avait entièrement brûlé, et c'est en 1367 seulement que Dimitri Donskoï avait commencé de le réédifier en pierres.

Les principaux monuments qui sont visibles, en suivant le dessin de gauche à droite, sont : le nouveau palais impérial, très récent, achevé en 1849 sous Nicolas Ier ; puis deux églises à coupoles multiples, peintes en bleu cobalt ou en vert concombre ou dorées. Ces deux sanctuaires sont appelés cathédrales, bien que leurs dimensions ne dépassent pas celles de nos chapelles ; et disons en passant qu'il est rare que les églises russes soient plus grandes. L'une est le *Blagovettschenski Sobor*, l'autre l'*Arkhangelski Sobor*. La tour à plusieurs étages en retrait, qui s'élève au milieu, et qui fait songer par sa forme à une longue-vue tout étirée, c'est la tour d'Ivan Veliki, d'où l'on découvre à 82 mètres du sol un spectacle unique : le cours sinueux de la Moskowa, l'aire de la vieille capitale, qui semble sans limites, ses monuments de style grec et ses quatre cents églises byzantines ; et par de là, la campagne de Moscou, une plaine sans autre ondulation que la « montagne des Moineaux », colline basse, par delà laquelle on aperçoit un horizon de rares bouquets de bouleaux et de pins. Cette tour d'Ivan Veliki est le clocher de l'église de Saint-Jean Climaque. Sous sa coupole en bulbe, dont la dorure de ducats fondus représente une fortune, elle abrite une nichée de cloches ; il y en a bien une trentaine : au premier étage, deux lourds bourdons : *Medved* (l'Ours) et *Lebed* (le Cygne) ; plus haut, l'ancien beffroi de la petite république de Novgorod ; tout en haut, deux cloches ont un son si clair et si argentin qu'on peut leur supposer un fort alliage de ce métal.

La tour et l'église de Saint Jean Climaque masquent presque entièrement la cathédrale la plus renommée de ce concile d'édifices religieux : l'*Ouspenski Sobor*. C'est là que les tzars sont sacrés et couronnés ; un sanctuaire voisin garde l'huile sainte qui doit oindre leur front.

Les bâtiments à longue façade, de style grec ou Renaissance, qui terminent le panorama de la partie du Kremlin qu'on voit, sont des édifices administratifs : l'un est le palais du Saint-Synode. La tour à cadran que l'on voit en perspective, derrière la muraille remontant du Kremlin, est une des deux plus célèbres portes : la porte du Sauveur. Elle débouche sur la Place Rouge, et a pour pendant la porte Nikolski (de Saint-Nicolas) sous laquelle personne ne passe sans enlever son chapeau. C'est là en effet qu'est suspendue extérieurement, avec une lampe qui brûle jour et nuit devant elle, l'image en mosaïque de saint Nicolas. Cette image et le Kremlin furent épargnés en 1812, par visible intercession du saint. Napoléon Ier avait ordonné de faire sauter la porte ; mais les ravages s'arrêtèrent devant l'image sacrée : ni la mosaïque, ni le verre qui la recouvre, ni la lampe qui l'éclaire, ne furent atteints.

Le dernier monument visible à droite de notre gravure est le chevet de l'église Vassili Blagennoï, avec ses étranges coupoles de toutes couleurs et de formes végétales : Côtes de melon, poires, ananas, bulbes de jacinthe, etc. Ce curieux édifice qui ressemble à une gigantesque pièce de confiserie, est la fantaisie d'un architecte italien auquel Ivan le Terrible avait commandé quelque chose d'inouï.

Le Kremlin, dans sa partie que nous ne voyons pas, contient encore d'autres palais et d'autres églises, un trésor d'armes, d'orfèvreries et de souvenirs des empereurs, une collection de canons laissés en 1812 par les armées alliées, le long des routes gelées et des plaines neigeuses, par lesquelles elles faisaient retraite ; d'autres curiosités encore : un canon gigantesque, l'ancien bourdon d'Ivan Veliki, tombé au pied de la tour et brisé dans sa chute, etc., etc. Le plus attachant est l'intérieur des sanctuaires et les salles de style russo-oriental des palais des vieux tzars de Moscou.

LINDENLAUB.

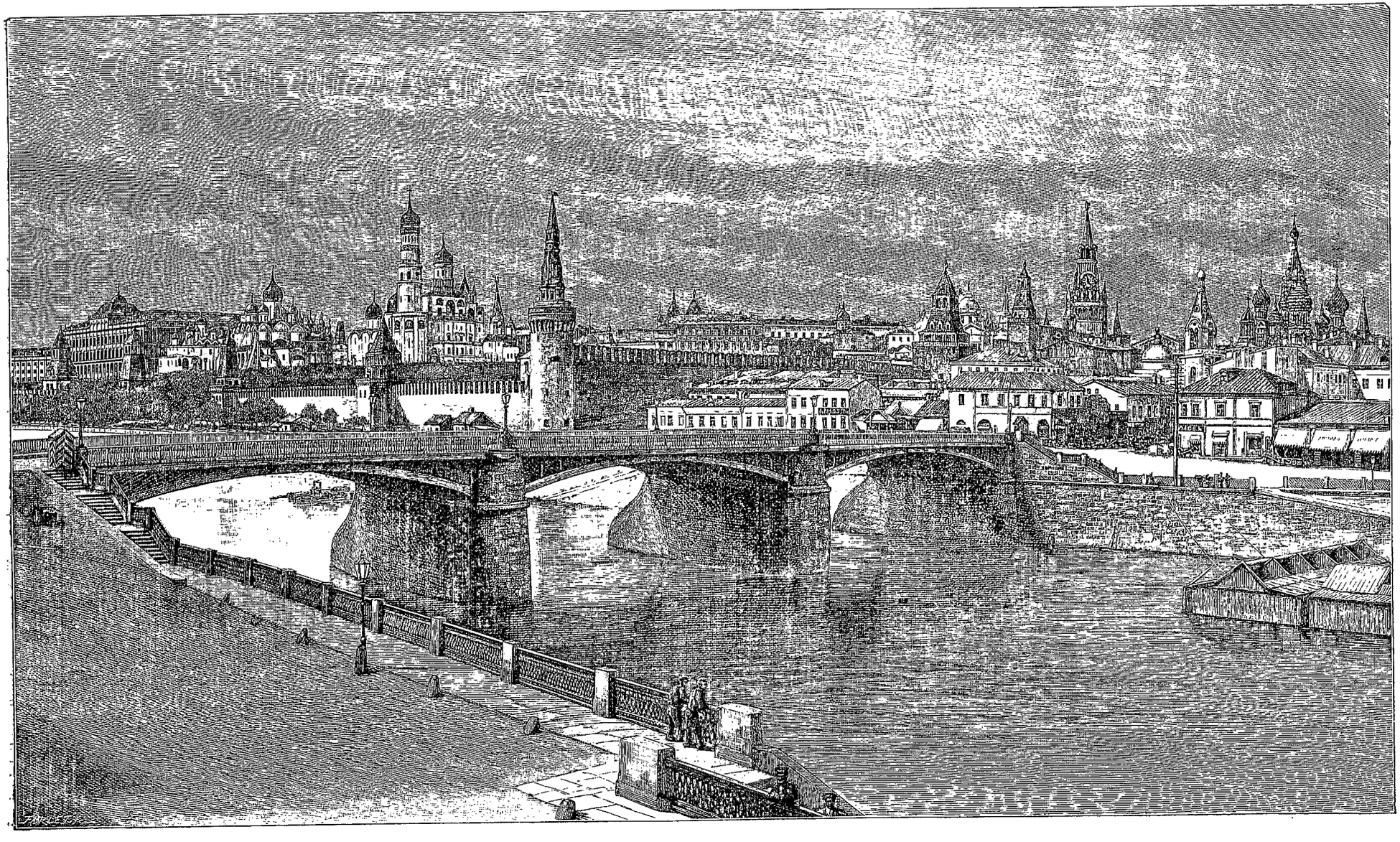

Moscou et son Kremlin. - Vue générale du Kremlin, d'après une photographie de M. Berteil. — Gravure de Farlet.

VENDREDI, NUMÉRO TREIZE

NOUVELLE

Suite et fin. — Voyez page 236.

Elle est repartie, cependant que Raymond s'écrie avec quelle âme :

— Ah! madame, que vous êtes heureuse d'avoir une si charmante nièce!

— N'est-ce pas? fait orgueilleusement la vieille dame, qui paraît avoir recouvré entièrement son air bienveillant.

— Le moyen qu'il en soit autrement, madame, d'une personne qui est auprès de vous, que vous avez élevée sans doute d'une façon large, si libérale, et que vous avez préservée de mille superstitions...

— Qu'entendez-vous par superstitions, monsieur?

— Un tas de petites pratiques étroites que les personnes trop religieuses donnent aux jeunes filles et qui sont plus propres à en faire des saintes que des femmes du monde.

— Brisons-là, monsieur, a fait avec toute sa sévérité retrouvée l'interlocutrice de Raymond. Je vois que vous êtes un peu comme les jeunes gens d'aujourd'hui, disposés à tenir pour pratiques absurdes les règles de vie sans lesquelles on n'est que tiède, qu'indifférent — et je ne sais ce que je déteste le plus — Je le regrette pour vous, car j'aurai bien du mal à garder en ce cas l'opinion favorable que m'avait donné votre air de franchise et la simplicité de vos manières.

Patatras, Raymond s'est effondré sur la chaise ou le fauteuil qui, au théâtre comme dans les nouvelles, tend toujours les bras aux gens qui ont commis une sottise. Mais quelle sottise encore? Il a pourtant si bien suivi l'ordre du g'n'ral. Ses réflexions l'absorbent si fort qu'il est sur le point de manquer la valse que lui a promise la jolie blonde, dont il vient d'indisposer — et pourquoi, seigneur! — les plus proches parents. Néfaste vendredi, abominable n° 13!

— Ah! fait la jeune fille lorsqu'il arrive près d'elle, je croyais que vous vous étiez oublié à parler sermons avec ma tante.

— Madame votre tante serait d'une piété?

— Qui n'a d'égales que sa bonté, sa charité, sa bienveillance pour tous et sa tendresse pour moi. Elle est parfaite et si, parfois, moi, qui suis loin de l'être comme elle, je souris un peu de l'exagération de certains de ses scrupules religieux, je pense aussitôt à la façon dont elle m'a servi de mère et... Mais vous allez encore me déchirer cette robe-là, vous?

— Ah! mademoiselle, il est cruel de me rappeler une maladresse...

— Qui vous a valu d'être reconnu et de danser... de travers... sans vous vanter, cette valse, que je ne vous ai accordée cependant qu'afin d'avoir l'explication de votre présence ici, explication que ni mon père ni ma tante n'ont pu obtenir.

— Mais, mademoiselle, c'est bien simple!

— Allons, dites-moi la vérité et dépêchez-vous, car la valse finit.

— La vérité c'est que depuis que je vous ai vue je n'ai eu qu'une pensée, vous revoir. Et cependant, quand je suis entré ici je ne me doutais pas de mon bonheur. C'est mon oncle qui a tout fait, et je l'en aime vingt mille fois plus. Seulement, je commence à croire qu'il s'est moqué de moi en me disant que votre tante était quelque peu voltairienne.

— Seigneur, vous ne lui avez pas parlé de l'antechrist?

— Non... Et que M. votre père était entiché de sa noblesse.

— Mais il s'appelle Durand.

— Avec un grand *U*.

— Un tout petit, le plus petit possible, mais le D aussi grand que l'on veut.

— Ah! mon Dieu, mais alors je...

— Vous n'allez pas vous trouver mal.

— Je le devrais... Je suis tout... Conduisez-moi près de votre père.

— C'est je crois ce qu'il y a de mieux à faire.

*

Monsieur, fait Raymond lorsqu'il se trouve dans un coin à peu près retiré en face du petit monsieur Durand (avec un tout petit *u* et le *D* aussi grand que l'on veut), je commence à croire que vous étiez dans le vrai en supposant que j'avais pu me tromper de maison. Seulement je ne comprends pas. Je suis bien au quatrième?

— Parfaitement.

— Ce jour est bien un vendredi?

— D'accord.

— Votre maison porte bien le n° 13?

— Treize, boulevard Saint-Germain.

— Saint-Michel?

— Germain.

Tout à coup Raymond s'est frappé le front. Piteusement, il s'écrie :

— J'y suis. J'ai tourné le square Cluny au lieu de suivre tout droit, tout droit.

— Est-ce que cela vous arrive souvent? fait en réprimant mal un bon rire le maître de la maison.

— Rarement... très rarement... jamais presque... Permettez-moi, monsieur, de vous présenter mes excuses et de courir chez mon oncle le g'n'ral de Linières.

— Ah! vous êtes le neveu du général?

— M. d'Arvey, alors?

— Vous connaissez mon oncle?

— Un peu, et vous, par conséquent, car il ne parle que de vous.

— Ah! monsieur, vous me sauvez la vie.

— Et nous ne vous retenons plus, a dit la jeune fille.

— Oh! maintenant que vous savez que je ne suis pas un vulgaire farceur, vous devriez bien me permettre de réparer mon erreur, en augmentant le nombre de vos danseurs et en contribuant, pour ma modeste part, à concourir à... une soirée.

— Que vous avez si bien commencé de troubler!

Et comme le jeune homme regarde alternativement avec tout ce qu'il peut mettre de supplication dans ses yeux et son geste le père et la tante qui ont l'air d'hésiter et de prendre l'ordre de la jeune fille, celle-ci ajoute enfin :

— Vous avez de la chance qu'il me manque un cotillonneur. Mais vous ne déchirerez plus de robes, n'est-ce pas?

ÉPILOGUE

M. Durand et Mlle Durand ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mlle Lucy Durand, leur fille et nièce, avec M. Raymond d'Arvey, avocat à la cour d'appel.

Et vous prient d'assister à la bénédiction nuptiale qui leur sera donnée à Notre-Dame de Paris, le vendredi 13 juillet 188...

CH. LEGRAND.

LE RÉALISME DES ALLURES DU CHEVAL DANS L'ART

Suite. — Voyez page 220.

La fine gravure due au burin aussi scrupuleusement exact qu'expérimenté de M. Jacquet, représentant le *Friedland* (1807) de Meissonier, vient de paraître et s'offre à l'analyse; elle tient dès maintenant, dans les vitrines des marchands d'estampes, la place d'honneur qui popularise cette belle œuvre, la plus grande du peintre, si longtemps prise et reprise, avec la persévérance de recherches caractérisant un maître, difficile à

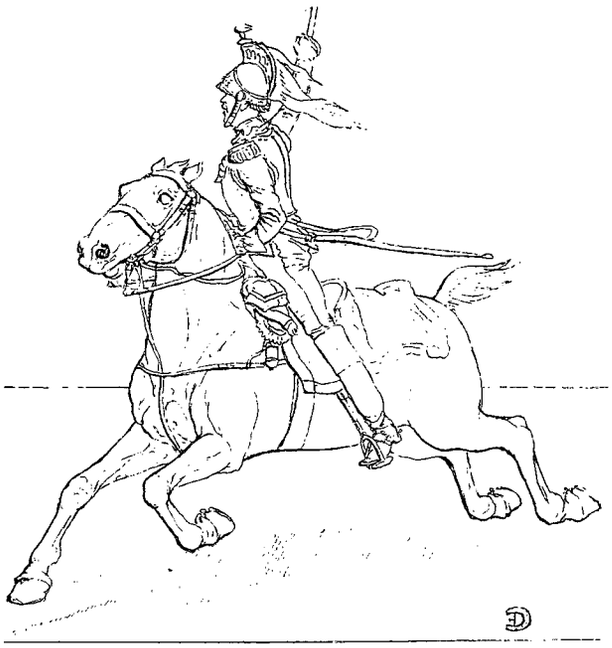

LE RÉALISME DES ALLURES DU CHEVAL DANS L'ART. — FIG. 5.

satisfaire lorsque la vue et le toucher manquaient à la conviction de son rigide pinceau. Il s'agit ici d'un sujet mouvementé par un développement de vitesse échappant à la perception physique.

On comprend que les chevaux d'Horace Vernet, de Géricault, d'Alfred de Dreux, etc., datant d'un demi-siècle, s'ils étaient encore admis par Meissonier, abordant l'étude des animaux avec sa ténacité habituelle, devaient jeter un certain trouble dans son interprétation, où dominait toujours l'instinct de la chose, bien réellement vue, et religieusement fouillée; sans tenir compte du temps consacré pour faire juste.

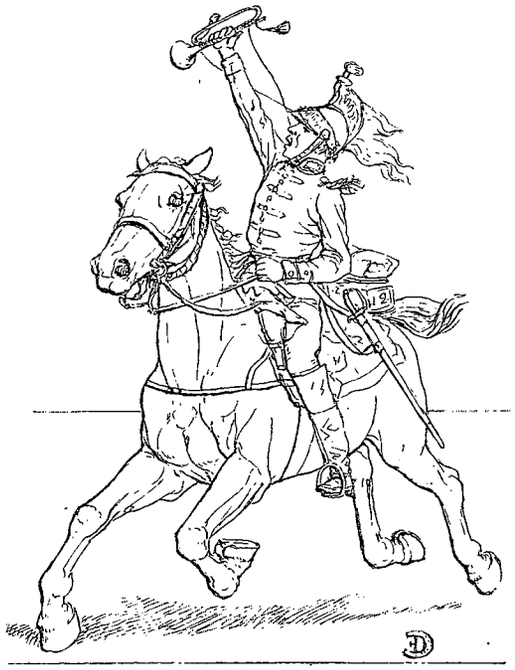

LE RÉALISME DES ALLURES DU CHEVAL DANS L'ART. — FIG. 6.

Pendant plus de dix ans *Friedland* fut à Poissy le sujet d'une préoccupation constante de chevaux modelés et d'études cherchées dont le nombre s'empilait autour du chevalet; tableau qui subit des modifications dans toutes ses dimensions en même temps que, comme motif, le consciencieux artiste agrandissait successivement la composition; définitivement l'œuvre parut en 1875.

En 1878 le photographe américain Muybridge parvenait à enregistrer toutes les phases des allures du cheval, jusqu'au galop poussé à son extrême vitesse.

Dès que ces constatations photographiques arrivèrent à Paris, le directeur de l'*Illustration* offrit, gracieusement, à l'inventeur, la grande publicité de son journal; je fus chargé de rendre palpable le *fait* de cette importante découverte et, au moyen de l'instrument tournant, dit zootrope ou animateur, j'ai reconstitué l'aspect absolu du galop avec les périodes successives de tous ses mouvements, exactitude imposant, forcément, la vérité de ces disgracieuses images.

L'un des premiers à être frappé par le galop des fantastiques silhouettes, que quelques récalcitrants ne se faisaient pas faute de traiter de *fumisterie américaine*, ce fut Meissonier.

Après une représentation donnée en 1881 chez lui par M. Muybridge, j'ai constaté, en en causant, seul à seul avec l'artiste, combien il en était

troublé et, quoique surpris, froissé peut-être, il se ralliait à tout le système malgré que, après avoir étudié la question, je lui fisse les observations nécessaires à sa mise en pratique, insistant sur le besoin des impressions synthétiques, les seules utilisables dans l'art, exigeant, malgré la vitesse de l'allure, des attitudes *limitées par un contour* qui, s'il n'est rationnel, paraîtra vraisemblable en laissant deviner, par l'interprétation, le mouvement précédent ou celui qui va suivre, répondant à une animation réelle du sujet.

Meissonier fut intraitable, et quoiqu'il m'affirmât, ce jour-là, accepter la *forme* et les *détails* des instantanés de Muybridge, il n'essaya jamais de mettre cette conviction en pratique; il modela cependant en cire un petit cheval dans la position des quatre sabots rassemblés sous le ventre, mais jamais ne se servit de ce projet dans sa peinture.

Revenons au *1807*. La gravure de Jacquet, qui porte à la suite de la signature du peintre la date de 1888, est la reproduction de son aquarelle du *Friedland* de l'Exposition de 1889, dont le format est même un peu plus grand que celui du tableau de 1875. Nous nous proposons d'analyser l'allure des chevaux les plus en vue de cette composition, toujours en nous servant de photographies pour contrôle.

Les montures du colonel et du trompette (fig. 5 et 6), lancés à toute vitesse ont, non pas l'attitude du galop, mais celle du saut, à la courte période dans laquelle le cheval, se trouvant encore presque horizontalement au-dessus de l'obstacle, tend déjà à allonger le membre hors montoir qui touchera terre le premier. Ceci est suffisamment démontré par la photographie pour que je n'insiste pas, tandis que toutes les fois qu'il s'agit de

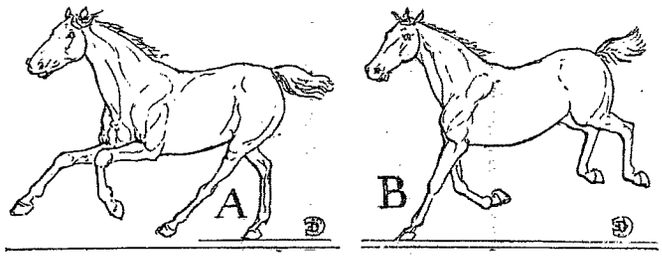

Le réalisme des allures du cheval dans l'art.

galop, même de celui de course, avec les membres antérieurs fléchis, exactement comme le sont ceux des chevaux de la gravure montés par le colonel et le trompette, on constate (photographie Delton Anschütz, etc.) (fig. A), qu'à l'arrière-main le pied droit est au milieu de l'appui, sur le sol, et le pied gauche en l'air fortement tendu sous le corps, se préparant à battre la seconde foulée diagonale droite, avec le membre de devant opposé diagonalement, lancé en avant.

Si nous prenons maintenant les membres postérieurs des deux animaux, leur degré de fer-

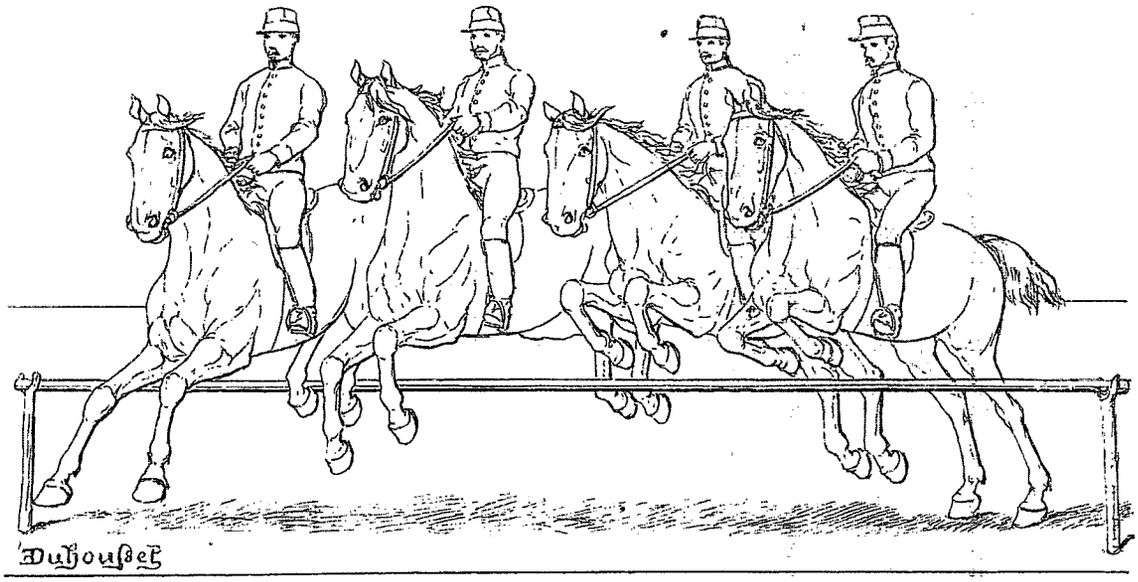

Le réalisme des allures du cheval dans l'art. — Fig 7.

meture du jarret ne répondrait, par rapport à l'avant-main, qu'au moment où le corps, penché en avant, va s'élancer dans l'espace en raison de la dernière pression de l'appui d'un seul membre de devant (fig. B); celui sur lequel le cheval galope, qui, lorsque le corps aura progressé horizontalement sur ce pivot, déterminera la détente, après quoi les quatre pieds en suspension se trouveront, surtout ceux de derrière, assez rapproché du centre et dans la position la plus éloignée de terre, ce que j'avouerai être, quoique vraie, une pose à laquelle l'œil n'est pas encore familiarisé.

Les concessions de Meissonier aux nouvelles données du galop, qu'il connaissait cependant depuis plus de dix ans, n'ont jamais été plus loin que de corriger légèrement, dans l'aquarelle du *1807*, la pose des membres gauches antérieurs de ses chevaux, en les fermant un peu plus; nous reconnaissons qu'il se serait bien gardé, dans le galop, de leur donner, sous prétexte de vitesse, des directions divergentes en éloignant les sabots

l'un de l'autre, les maintenant à des hauteurs égales de la piste, puisque c'est sur la trace du plan médian du cheval, avec le sol, que ses foulées tendront à se placer successivement à l'appui; ainsi qu'on peut le constater sur le turf, la rapidité de leur succession sur ce terrain est d'autant plus vive que leur équilibre est instable.

Dans le cas qui nous occupe, le moindre accident du sol, sous les chevaux du *1807*, légitimerait, même photographiquement, la position de leurs membres, surtout en rapprochant légèrement les sabots postérieurs l'un de l'autre.

Nous représentons, d'après une photographie de M. Londe, grandie à notre intention (fig. 7), différentes phases du saut dans lesquelles on retrouvera, très exactement, les poses employées par plusieurs artistes pour synthétiser le galop de charge. Je connais depuis longtemps le peintre Detaille, c'est dire que je me suis toujours préoccupé de ses intéressantes productions, constituant déjà un bagage artistique aussi volumineux que sérieusement exécuté.

M. Detaille, encore jeune, est sans contestation au premier rang des peintres militaires de notre époque; il se signala, dès le début, par une correction de dessin qui ne lui fit jamais défaut; ayant eu la bonne chance d'avoir, presque au sortir du collège, Meissonier pour maître, pour guide et pour ami, il avait de qui tenir en fait de rigoureuse probité dans l'art.

Son premier pas d'exposant fut un succès justement mérité, à l'âge où les autres ne sont que de jeunes étudiants.

Dans ses nombreuses compositions, les types, pris sur nature, vivent tous, non seulement avec l'esprit, la désinvolture de vrais troupiers et l'exactitude de l'uniforme, mais les cavaliers et leurs montures, par la variété des poses, constituent un des renseignements hippiques les plus intéressants et les plus vrais de notre époque. Je ne surprendrai personne en disant que, dans le seul ouvrage consacré à l'armée française, il ne présente pas moins de deux cents chevaux analysables comme formes, attitudes et allures, en dehors des groupes qui font surtout nombre.

M. Detaille a exposé en 1890 une toile importante qui fit sensation. Un colonel d'artillerie de la garde précédant sa troupe, est au paroxysme de la vitesse de son cheval (fig. 8), et communique aux siens son élan militaire en commandant *en batterie;* la belle animation traduite par l'artiste impressionne le spectateur d'une émotion bien sentie. On avouera que, dans cette œuvre capitale, M. Detaille ne laissa rien de douteux sur la recherche de son interprétation, se rapprochant comme traduction du procédé des données nouvelles préconisées par nous, et que l'objectif signale comme la vraisemblance de la formule d'un mouvement par lequel l'animal s'éloignera rapidement du sol; effectivement, la noire monture animée et ruisselante de sueur et d'écume de l'officier supérieur d'artillerie, galopant sur le pied droit, vient de presser la terre par un vigoureux effort du sabot gauche de derrière, le pied de devant, du même côté, ne va pas tarder à fixer la place du commencement de la deuxième foulée diagonale gauche que complétera le pied de derrière hors montoir, et enfin le sabot antérieur droit agira seul, pour déterminer la projection. Au troisième plan, le cheval attelé à la pièce d'artillerie, indique encore plus exactement cette progression du galop. Quant à la monture de l'officier qui suit le colonel, elle saute franchement et est dans la période descendante après l'obstacle franchi.

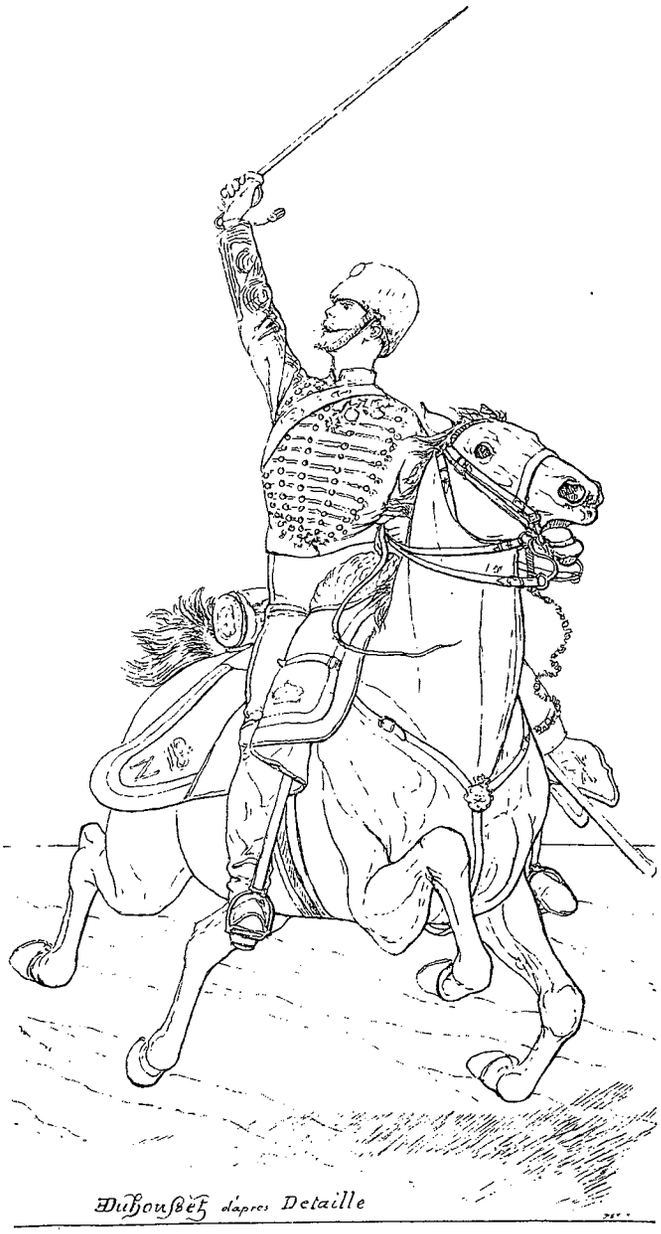

LE RÉALISME DES ALLURES DU CHEVAL DANS L'ART. — FIG. 8.

Nous en dirons autant de celle de l'officier supérieur commandant la charge de cavalerie dont la toile fut exposée, en 1891, au cercle de la rue Boissy d'Anglas.

Le colonel de cuirassiers, qui figura aux aquarellistes, saute aussi, et les flexions des membres ramenés en l'air ont exactement la pose qu'occupe un cheval juste au milieu de l'obstacle à franchir ; une branche d'arbre ou un fort caillou, par terre sous l'animal, légitimerait cette attitude, exactement conforme à celle de notre troisième cavalier sautant.

Parmi ceux qui s'inquiètent des causes réelles de la vraisemblance, M. Detaille est certainement l'un des *enregistreurs* le plus accompli dans l'acception élevée, populaire, agréable d'un mot qui, de création nouvelle, spécifiant la fixation de l'instantanéité photographique, aura cours pour exprimer un *rendu* poussé aux dernières limites de la recherche, et traduit par la souplesse éclairée d'un talent élégant.

Dans ce moment, l'éminent artiste nous paraît évoluer vers la vérité hippique, c'est la transaction qui nous amènera à parler de M. Aimé Morot.

(*A suivre.*) E. DUHOUSSET.

DE ROYAN A BORDEAUX

Dessins de LEPÈRE

I

Quand un navire venu des profondeurs de l'horizon maritime est sur le point d'entrer dans le court mais magnifique fleuve qui a donné son nom au département de la Gironde, ses passagers aperçoivent à babord, c'est-à-dire à gauche, en regardant la proue, une petite ville toute blanche et toute gaie. Située au coude même que fait la côte pour remonter vers le nord, elle est pour ainsi dire la portière même de l'Océan, l'une de ses faces étant tournée vers l'estuaire de la Gironde, l'autre vers les mers sans fin.

C'est Royan. Royan que les Parisiens ont découvert voici sept à huit ans. Alexandre Dumas en fut, je crois, le Christophe Colomb et Francisque Sarcey l'Americ Vespuce, avec cette nuance qu'il ne lui a pas donné son nom.

Mais longtemps avant les premières visites de ces explorateurs intrépides, Royan existait. Bien plus, Royan prospérait. Il est vrai que ses baigneurs venaient presque exclusivement de Bordeaux et des Charentes. Mais ils n'en avaient pas moins fait, en collaboration avec le bon Dieu, un petit coin paradisiaque où l'on passait les vacances les plus douces et les plus fortifiantes du monde.

Entre un océan de sable qu'on appelle « la grande côte » et la ville même de Royan, se dressent de modestes, mais fort pittoresques roches servant de dentelle à la terre, dans les profondeurs de laquelle des langues de mer s'avancent sur cinq ou six points, de façon à former de petits fjords. Dans le pays, on appelle ces échappées d'eau des conches. Il y a la conche de Saint-Palais, la conche de Foncillon, la conche de Pontaillac.

Cette dernière est, à proprement parler, une merveille. Imaginez deux rochers perpendiculaires à l'Océan et séparés par un espace de quatre cents mètres. Dans l'intervalle, la mer s'avance d'un demi-kilomètre, de façon à former une baignoire incomparable et vient mourir sur un sable plus doux qu'un tapis, où le pied ne rencontre ni un caillou ni un coquillage qui puisse le blesser. C'est à peine si de temps à autre on trouve des aigues-marines d'une assez belle eau qu'on peut faire monter en boutons de manchettes ou en épingles. Ce sable, en fait de pierres, n'en a que de précieuses.

DE ROYAN A BORDEAUX. — Plage de Royan. — Grande Conche.

La conche de Pontaillac est la bague au doigt de Royan. C'est là que le monde comme il faut va se baigner. De Royan à Pontaillac, il y a deux mille mètres. Mais on les fait volontiers pour goûter le charme de cette plage et les bienfaits des lames inoffensives qui donnent un si grand prix aux bains de mer.

Nous disions tout à l'heure qu'Alexandre Dumas fils avait découvert Royan. Bien avant lui, d'autres avaient découvert Pontaillac. Le sculpteur Pradier y fit construire naguère un château à tourelles qui a eu depuis des fortunes diverses. Des danseuses célèbres, des actrices de talent y ont possédé le chalet traditionnel.

Cependant, et malgré son charme, Pontaillac depuis trente ans n'est pas parvenu à détrôner

Royan même. D'abord Royan est une ville. C'est de là qu'on part. . .

C'est là qu'on arrive. Les grands hôtels confortables, le casino sont à Royan. Les objets, les fournisseurs, les industries nécessaires à la vie courante ne se trouvent guère qu'à Royan quid'ailleurs peut opposer à la conche de Pontaillac, sa « grande conche, » sorte de baie énorme formant un demi-cercle presque parfait de cinq ou six kilomètres et qui a ses fanatiques aussi. Et puis c'est à Royan que le touriste découvre le point de vue le plus charmant, le plus grandiose à la fois et le plus varié. Du bord de l'eau vers la pointe de la promenade, on voit à droite le fameux phare de Cordouan qui fut si longtemps sans rival et qui, bâti, dit-on, sur la terre ferme, se trouve aujourd'hui à une ou deux lieues en pleine mer. En face est la pointe de Grave et le Verdon, point terminus du chemin de fer du Médoc et à gauche le superbe fleuve qui mesure au-dessus même de Royan plus de douze kilomètres de large.

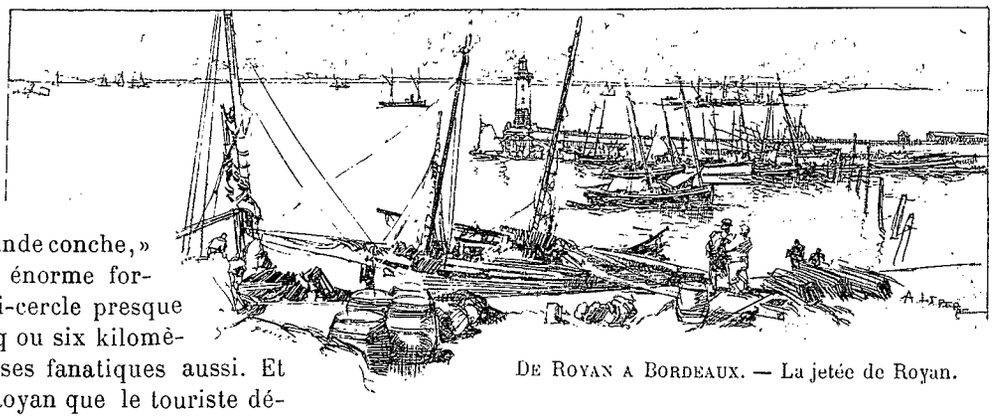

De Royan a Bordeaux. — La jetée de Royan.

Non, lecteur, non, je n'oublie pas que nous allons nous embarquer pour Bordeaux. Mais quoi? ne voulez-vous pas visiter avec nous ce coquet casino, casino en lequel voici deux ou trois ans, on joua la comédie de façon à provoquer l'admiration des critiques.

Ne voulez-vous point que je vous mène à Saint-Georges, brave petit village où naquit M. Pelletan, le sénateur mort il y a quelques années et qui eut une carrière politique assez mouvementée.

De Royan a Bordeaux
Vue du casino de Royan.

Celui qui a l'honneur de vous guider a vu jadis Saint-Georges sous un jour biologique dont peut-être il n'a jamais, ni nulle part été question. Sur une population régulière de trois cents âmes, il y avait, vers 1870, sept ou huit centenaires à Saint-Georges. Non pas de ces centenaires momifiés dont on ne sait s'ils sont morts ou vivants, mais des gaillards allant, venant et travaillant la terre comme des adolescents. Il n'était pas rare d'entendre un bonhomme qui revenait des champs, le soleil tombé, avec sa bêche sur l'épaule, vous dire tranquillement : — Eh ! m'sieu, j'ai eu cent ans au 15 de juin.

Je ne sais si aujourd'hui Saint-Georges regorge de centenaires comme autrefois. Il est probable que la série a pris fin et qu'on n'y meurt ni plus tôt ni plus tard que partout.

Je n'ai, au reste, jamais su la cause de cette longévité extraordinaire de toute une population, et les gens qui croiraient qu'en allant habiter sous de tels cieux ils s'assureraient une vie interminable sont prévenus que je ne leur garantis absolument rien.

Il se pourrait aussi, qu'en les assurant d'une longévité pareille, je manquasse absolument le but que j'aurais voulu atteindre. Car les opinions sur la vie diffèrent, selon qu'elle a été bonne pour les uns et mauvaise pour les autres. En semblable matière il faut être prudent et laisser aux intéressés le soin de rester juges de la question.

II

Partons-nous? Quand vous voudrez. Il y aurait cependant bien des choses amusantes à vous conter sur les commencements de Royan. M. Pelletan a écrit là-dessus un petit volume très gai, très amusant et très instructif. Vous le lirez sur le bateau, car nous prenons le bateau à l'instant même.

Dirigeons-nous, notre valise à la main, vers la jetée où chauffe le vapeur de la Compagnie Gironde et Garonne; installons-nous confortablement à l'arrière. On va déraper, on dérape. La cheminée vomit des flots de noire fumée. *A terre ceux qui ne font pas le voyage*, clame dans son porte-voix le timonier. Nous voilà partis. En moins de vingt minutes nous doublons la pointe de Vallière. S'il faisait du vent, nous risquerions fort d'être secoués rudement. Mais le temps est beau, nous longeons la côte de Saintonge, qui reste pittoresque pour nous être agréable jusqu'au moment où nous gagnerons le bord girondin.

Voici les *trous de mescherz* dont à coup sûr on vous a parlé à Royan. Vu de la Gironde, le spectacle est des plus curieux. Imaginez sur la rive même du fleuve un étroit terre-plein avec des arbres, quelques maisons, des gabares à l'ancre. Puis brusquement, comme une

toile de fond se dresse un rocher dans lequel existe..t trois ou quatre étages de grottes artificielles dont les ouvertures, de toutes dimensions et de toutes formes, constituent les fameux trous. Ce sont d'anciennes carrières au-dessus desquelles se profilent deux ou trois moulins à vent. Il n'est pas de paysage plus étrange et plus attrayant que celui-là. On a installé des galeries assez compliquées et des barrières très solides qui permettent aux touristes de se suspendre sans danger aux flancs de la falaise et de parcourir les cavernes, devenues ainsi un élément de prospérité pour le pays.

Un peu plus en amont se trouve un chef-d'œuvre d'architecture romane dont les amateurs

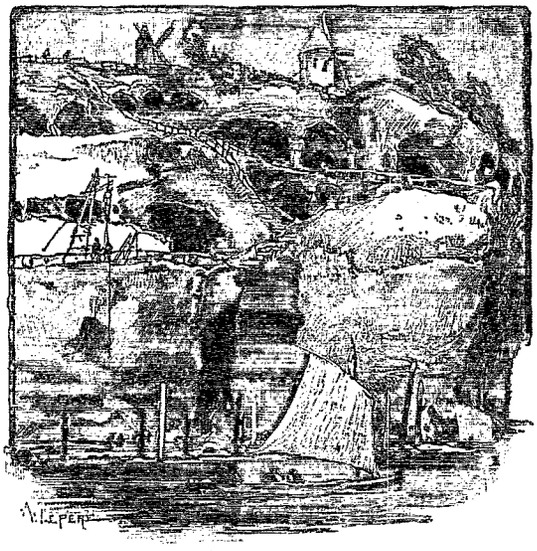

De Royan a Bordeaux. — Mescherz-les-Trous.

font très grand cas, mais pourquoi l'appellent-ils l'abbaye de Talmont? C'est simplement l'église de Talmont qu'il faut dire, à mon humble avis et sauf rectification de la commission des monuments historiques.

Cette modeste chapelle doit être tout ce qui

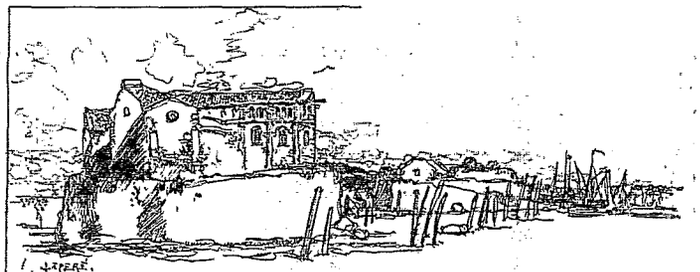

De Royan a Bordeaux. — Abbaye de Talmont.

reste de la princière demeure de Talmont, un des quatre T des La Trémouille qui sont vicomtes de Thouars, ducs de la Trémouille, princes de Talmont et de Tarente. Le château de Talmont, dont cette église était une dépendance, a été peu à peu miné et emporté par les eaux. Il n'en reste que quelques murailles effondrées qu'on retrouve à marée basse. Ce qui a sauvé le vénérable sanctuaire qu'on voit surplombant presque les eaux dans lesquelles il se mire, c'est qu'il est bâti sur un rocher carrément assis et paraissant décidé à ne pas se laisser intimider par les marées.

A partir de ce point on navigue dans la partie la plus large de la Gironde. Si le vapeur prenait exactement le milieu du fleuve, c'est à peine si l'on pourrait distinguer l'une ou l'autre rive. Mais nous ne ferons la grande traversée pour gagner Pauillac qu'après avoir touché à Mortagne.

La marée ici atteint des hauteurs peu ordinaires, et comme la vase est très épaisse depuis le rivage jusqu'à une certaine distance au large, les navires ne peuvent accoster à quai. On a donc construit un embarcadère tout en poutrelles, ayant l'apparence d'une estacade et qui s'avance en pleine rivière d'au moins deux cents mètres.

Il est fort probable que cette construction lacustre est solide à souhait, puisqu'elle résiste aux

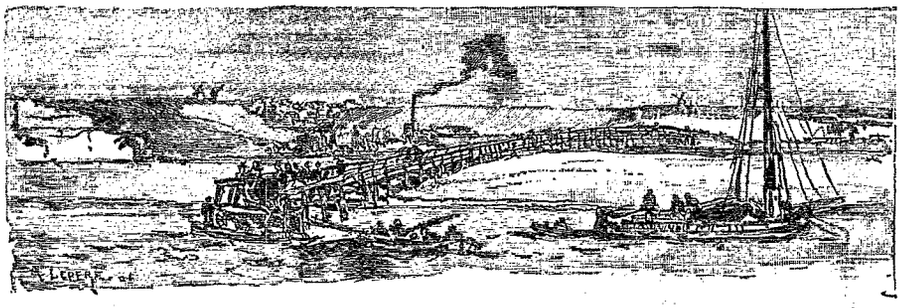

De Royan a Bordeaux. — Embarcadère de Mortagne.

violents assauts que lui livrent les lames très brutales et très lourdes arrivant directement du Verdon. Mais quand on voit, du pont du bateau, ce long enchevêtrement de troncs équarris qui, grâce aux reflets de l'eau, semble trembler et être prêt à se disloquer, on éprouve une sensation de vertige que ne partagent sans doute pas les voyageurs venus pour s'embarquer et qui le parcourent dans toute sa longueur.

(*A suivre.*) Camille Debans.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

LE CHATEAU DE RAMBURES

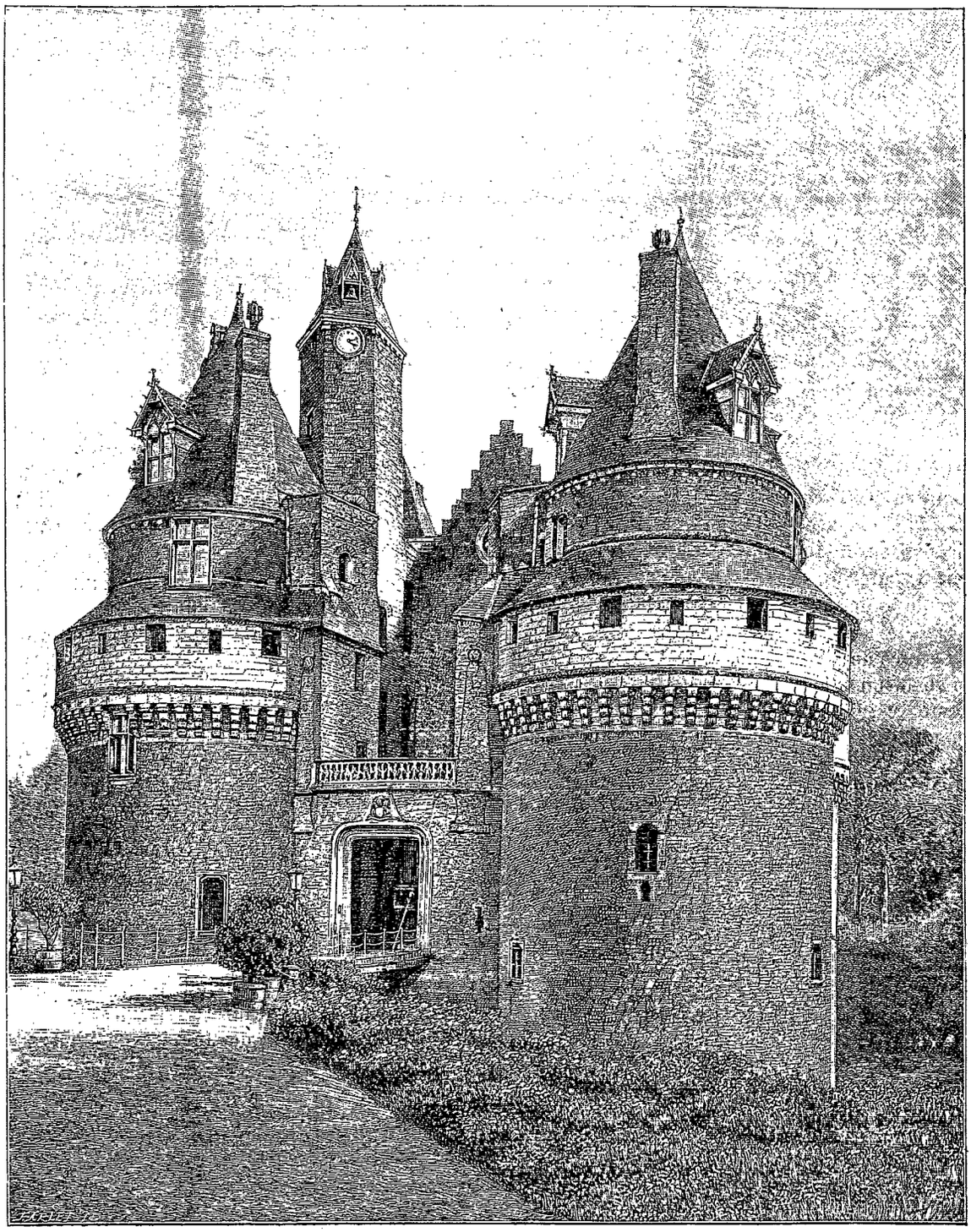

Le Chateau de Rambures (Somme). — Gravure de Farlet.

« Et en ce temps fut conquis le fort chastel de Rambures par les François, et le prist par échelles, d'emblée, ung nommé Charles Desmarets, qui estoit au seigneur de Rambures, prisonnier en Angleterre, auquel ledict chastel appartenoit... Et fut, par le moyen de cette prise, grande entrée pour les François au païs de Vimeu. »

Telle est la mention que nous trouvons dans les chroniques d'Enguerrand de Monstrelet, mort en 1453, de ce glorieux château de Rambures, qui dresse encore intacte aujourd'hui, dans les plaines à peine ondulées de la Somme, sa massive et forte silhouette de vieille forteresse féodale.

Non loin de la pittoresque vallée de la Bresle, à quelques lieues d'Abbeville, au sud-ouest, au cœur de ce florissant village de Rambures, universellement connu par ses pommes, vous voyez

tout à coup, d'un océan de verdure, émerger le donjon pentagonal, les tours rondes et les toits en poivrière du château. De vastes fossés l'entourent, comme jadis, et dans la place, comme jadis, deux ponts-levis donnent accès. Le plan général est très simple : un carré dont les quatre coins sont formés par autant de grosses tours, réunies par un nombre égal de demi-tours; à l'intérieur, une cour centrale et le donjon.

Les murailles, épaisses de dix-sept pieds, sont en briques; elles datent du dixième siècle, époque où le comte de Ponthieu hérissa les frontières de son sol d'une chaîne continue de forteresses, dont il confia la garde à ses proches ou aux plus vaillants de ses guerriers. C'est le moment où l'on voit entrer dans l'histoire, conjointement avec les sires de Fontaines, d'Abbeville-Boubers, de Maisnières, le nom bientôt célèbre des Rambures.

Ils sont désormais, de toutes les guerres, Ceux des leurs qui furent tués à l'ennemi ne se comptent pas. Les croisades en ont dévoré deux; les guerres avec l'Anglais plusieurs autres; Charles, surnommé le « brave Rambures » prit part à toutes les guerres de Louis XIII, et le dernier de la descendance directe tomba, le 29 juillet 1676, sur un champ de bataille d'Alsace.

La race ne périt point pourtant tout entière : en 1645, un mariage avait uni la dernière des Rambures, Charlotte, à un vaillant gentilhomme du comté de Bigorre, à François de la Roche, que Louis XIV, en 1658, honora du marquisat de Fontenilles.

Devenu, du chef de sa femme, l'héritier du fief de Rambures, le marquis de la Roche-Fontenilles en releva le nom, le titre et les armes. A son blason qui portait *d'azur à trois rocs d'échiquier d'or*, il accola l'écu des Rambures, *d'or à trois fasces de gueules;* mais il conserva le cri de sa maison : — *Guyenne! Guyenne!* — et sa devise : — *Deo duce, ferro comite* (Sous la conduite de Dieu, par le glaive).

Depuis, le château n'est point sorti de la famille. D'où sa conservation merveilleuse. Maintes fois restauré, il n'a jamais été reconstruit. Les tours que vous voyez actuellement sont les mêmes qui ont subi, pendant la guerre de Cent ans, le choc anglais; seuls, les mâchicoulis en pierre blanche, par où les défenseurs du château, tant de fois, déversèrent sur les assaillants l'huile et la poix bouillantes, datent du quinzième siècle, avec les meneaux en croix des fenêtres et les balustres des parapets. Le tout conserve, d'ailleurs, une allure et donne une impression d'unité surprenantes. En dépit des larges percées qui ont éventré çà et là ses créneaux pour faire pénétrer le jour à l'intérieur des grosses tours et en rendre les appartements habitables, Rambures garde le sévère maintien, l'attitude un peu gourmée qui convient à un vieillard de son âge, à un vieux champion féodal comme lui.

Pénétrez à l'intérieur du château, vous le trouverez aussi gai qu'une maison moderne. Évidemment l'ancienne demeure de guerre, le *poste-caserne* d'autrefois, bondé d'écuyers et d'archers, d'arbalétriers, de coutilliers, d'hommes d'armes, se prêtait mal aux somptueuses réceptions du dix-septième siècle, aux artistiques caprices et aux coquettes fantaisies du dix-huitième. Le château a donc été, depuis Louis XIII, indéfiniment remanié dans son aménagement intérieur, et le contraste que présentent ces salons, d'une élégance toute moderne, avec l'aspect extérieur, si sauvage, est singulièrement instructif.

Mais, par dessus tout, ce qui intéresse, c'est l'histoire de cette grande maison seigneuriale, inscrite, sous forme de portraits, dans le salon d'honneur, sous forme de cédules royales, de chartes et de brevets, dans la salle, incomparablement riche, des archives.

C'est toute l'histoire de France qui se déroule avec celle de cette grande maison seigneuriale. Ce sont les portraits de famille qui se succèdent, depuis le farouche Montluc jusqu'à Renée d'Amboise et à Françoise d'Anjou, depuis Carbonnel et Gaillard de la Roche, qui accompagnèrent Saint Louis aux croisades, jusqu'au défunt marquis de la Roche-Fontenilles, aide de camp de S.A.R. Mgr le duc d'Angoulême, dont le second fils, Charles, fut appelé, à l'extinction de la branche aînée de la maison, à relever le nom et les armes des Rambures.

Le propriétaire actuel du château, M. le marquis de Rambures, est fils de ce dernier : il a épousé, en 1864, Louise de Bouillé, fille du comte Jules de Bouillé et de Charlotte de Vernon-Bonneuil. Ce mariage mettait un nom illustre de plus dans les alliances, illustres déjà, de la famille : les noms d'Anjou, de Bourbon-Vendôme, de la Marck, de Mailly, d'Abbeville-Boubers, de Berghes, de Créqui, d'Auxi, de Polignac, y alternent en effet avec ceux de Foix, de Comminges, de la Rochefoucauld, de Juigné, de Ligny, de Sablé et tant d'autres.

Quand je vous disais que cette famille, c'est l'histoire de France tout entière!

THIÉBAULT-SISSON.

CURIEUSES OBSERVATIONS SUR LES MICROBES LUMINEUX

Parmi les microbes, il en est de phosphorescents. L'un d'eux produit la phosphorescence qu'on observe sur les poissons. Il en existe six espèces. On les cultive aisément sur de la gélatine préparée dans une décoction de poisson dans l'eau de mer. Cette solution doit être neutre ou faiblement alcaline, car la plus faible quantité d'acide suffit pour faire perdre aux microbes leurs propriétés lumineuses.

Un savant belge, M. Beyerinck, a étudié ces

organismes ; il a reconnu les substances qui servent à la nourriture des microbes et celles qui contribuent à la phosphorescence. Il a vu que la production de la lumière exige une consommation de nourriture. Certaines proportions doivent toutefois exister entre les aliments et les corps qui servent à produire la lumière, et lorsque ces proportions sont changées, l'obscurité succède à la lumière. La phosphorescence est donc une conséquence des phénomènes chimiques qui se manifestent dans le milieu où se trouvent les microbes, et de là M. Beyerinck a déduit une méthode d'analyse chimique.

Une application curieuse et imprévue a été faite de ces microbes à l'examen des filtres. Une culture ayant été passée au filtre Chamberland, M. Beyerinck constata, en plaçant le filtre dans un endroit obscur, l'apparition de deux points lumineux dus à la présence de microbes qui avaient passé dans le liquide filtré, et un examen minutieux permit de reconnaître dans le filtre une fissure microscopique. Ainsi les microbes lumineux peuvent révéler les moindres défauts du filtre.

FÉLIX HÉMENT.

Anecdote

Un évêque, faisant la visite de son diocèse, alla demander à dîner à un curé « à portion congrue », et lui recommanda d'épargner la dépense. Le curé promit, mais ne tint pas, car il donna un repas splendide à Monseigneur. Sa Grandeur ne put revenir de sa surprise et fit des reproches au curé, lui représentant qu'il était fou de tant faire de frais que sa portion congrue ne lui permettait pas, et qu'il allait la manger en un jour. « Monseigneur, que Votre Grandeur veuille bien ne pas en être inquiète ; tout ce qu'elle voit ne prend rien sur le revenu de ma cure, que je donne tout entier aux pauvres. — Mais vous avez donc du bien de patrimoine ? — Non, Monseigneur. — C'est inconcevable. Comment faites-vous donc ? — J'ai ici un petit couvent de jeunes demoiselles qui ont soin de moi et ne me laissent manquer de rien. — Quoi ! vous avez un couvent ? Je n'en connais point en ce lieu. Tout cela est très singulier et même suspect, Monsieur le curé. — Monseigneur, vous voulez rire. — Mais quoi ! Je veux savoir cette énigme, voir ce couvent, absolument je veux le voir ! — Après le dîner, Votre Grandeur le verra, et elle en sera contente. »

Effectivement après le dîner, le curé conduisit le prélat dans un vaste enclos couvert de paniers à mouches à miel, et lui dit : « Monseigneur, voilà le petit couvent qui nous a donné à dîner ; il me procure tous les ans 1,800 livres avec lesquelles je vis et reçois bien les honnêtes gens qui viennent me voir. » Qu'on juge de l'étonnement et de la satisfaction de l'évêque ! Quelque temps après, de retour dans son palais, plusieurs curés à « portion congrue » allèrent lui faire la cour pour obtenir de meilleures cures : il leur cita l'exemple de ce curé, en s'écriant : « Ayez des mouches, Messieurs, ayez des mouches. »

Pensée

Une petite ville est une sorte de salle à manger où il est souveent impossible de réunir deux convives, sans qu'ils soient tentés de se donner des coups de pied sous la table.

THÉOPHRASTE.

LA MISSION CRAMPEL

La liste si cruellement longue des courageux explorateurs dévorés par le continent noir ne paraît pas près d'être close : il y faut inscrire de nouveaux noms, des noms de Français, hélas ! Un télégramme de M. de Brazza vient en effet d'annoncer la mort de Paul Crampel et de tous ses compagnons, à l'exception d'un seul, M. Nebout, sous la conduite duquel l'arrière-garde de l'expédition a pu battre en retraite.

Paul Crampel avait fait un beau et noble rêve : il voulait explorer les régions encore inconnues, que des traités récents ont placées sous l'influence française ; il voulait découvrir ces territoires immenses qui s'étendent au nord du Congo jusqu'au lac Tchad, traverser ensuite le Sahara du sud au nord, et nous revenir par l'Algérie. Si son admirable et hardie entreprise avait réussi, Crampel dotait sa patrie, la France, d'un des plus vastes empires coloniaux auxquels un peuple puisse prétendre : reliant entre elles nos possessions africaines, il assurait la domination française sur l'immense région limitée au nord par l'Algérie, à l'ouest par le Soudan français et au sud par le Congo français.

La mort n'a pas permis la réalisation des généreuses espérances du courageux voyageur. Et pourtant, Crampel était un de ceux qu'on voyait, avec la moindre angoisse, se lancer à la conquête du Tchad ; car il était de ceux dont les œuvres déjà accomplies légitiment les plus vastes espoirs : une fois déjà il avait exploré l'Afrique occidentale et cette première exploration avait suffi pour le classer au rang des plus habiles et des plus courageux voyageurs.

Paul Crampel était âgé de vingt-sept ans. Ceux qui l'ont connu à l'âge où les vocations apparaissent déjà, où il est facile de percevoir que ce sont des travaux bien différents de ceux qui semblent les absorber alors, qui attendent les jeunes gens, ceux-là prévoyaient aisément que Crampel n'était pas organisé pour faire un professeur. Il se prépara pourtant à l'enseignement, étudiant d'abord, au lycée Henri IV, à Paris, le pro-

gramme exigé des candidats à l'École normale supérieure (section des lettres), se présentant ensuite aux examens de la licence ès-lettres. Son insuccès aux examens lui fut peu sensible; peut-être même lui fut-il agréable, car il lui permettait de ne pas poursuivre plus longtemps des études auxquelles répugnait son tempérament. L'immense besoin d'activité qu'il avait en lui demandait à être satisfait; il se fit charger d'une mission scientifique dans l'Afrique équatoriale, et, en février 1887, il partait pour le Congo français, avec M. de Brazza qui l'avait choisi pour secrétaire.

A cette époque, Crampel était un grand, beau garçon, bien découplé, à la taille élancée, aux grands yeux bleus, dont la physionomie intelligente et originale était encadrée de longs cheveux dorés, naturellement frisés et d'une barbe en pointe, également blonde. Pendant l'année 1887, il se consacra uniquement aux fonctions de secrétaire qu'il remplissait auprès de M. de Brazza; mais ce rôle ne suffisait pas à son énergie; et, l'année suivante, il demandait et obtenait l'autorisation d'explorer la région comprise entre l'Ogooué, au sud, et les rivières Benito et del Campo au nord.

Seul Européen, sans interprète, accompagné seulement de quelques indigènes loangos de la côte, il pénétra dans ce pays inconnu. Il fut successivement aux prises avec les M' Fans, les Bagayas, pygmées sur lesquels il a donné les plus curieux renseignements, les Pahouins. C'est dans cette partie de son expédition qu'il dut, pour légitimer aux yeux de ces noirs sa présence dans leur pays, déclarer qu'il était venu s'y marier, et qu'il accepta pour femme une pahouine, Niariznhe, fille d'un puissant chef, qui était âgée de neuf ans à peine et qu'on put voir avec lui à son retour en France. La fin de l'expédition fut moins heureuse que le début. Crampel fut attaqué par les Pahouins; la plupart de ses hommes furent tués; lui-même était blessé. Il dut battre en retraite; les résultats de cette périlleuse exploration n'en étaient pas moins considérables.

Crampel rentra en France; il était bien changé: sa haute taille s'était affaissée; la balle pahouine qu'il avait conservée dans la cuisse le faisait atrocement souffrir. Il entra à l'hôpital du Val-de-Grâce, où il subit une douloureuse opération. A sa sortie de l'hôpital, il épousa une jeune femme charmante, dessinateur plein de talent à qui il était fiancé avant son départ pour l'Afrique.

Il était à peine remis des souffrances que lui avait causées son premier voyage qu'il faisait ses préparatifs pour un nouveau départ. Sa première exploration lui avait inspiré l'idée de l'entreprise grandiose que nous avons indiquée plus haut : traverser l'Afrique centrale du sud au nord, ouvrir à notre commerce la route du Baghirmi, du Bornou et du Sokoto.

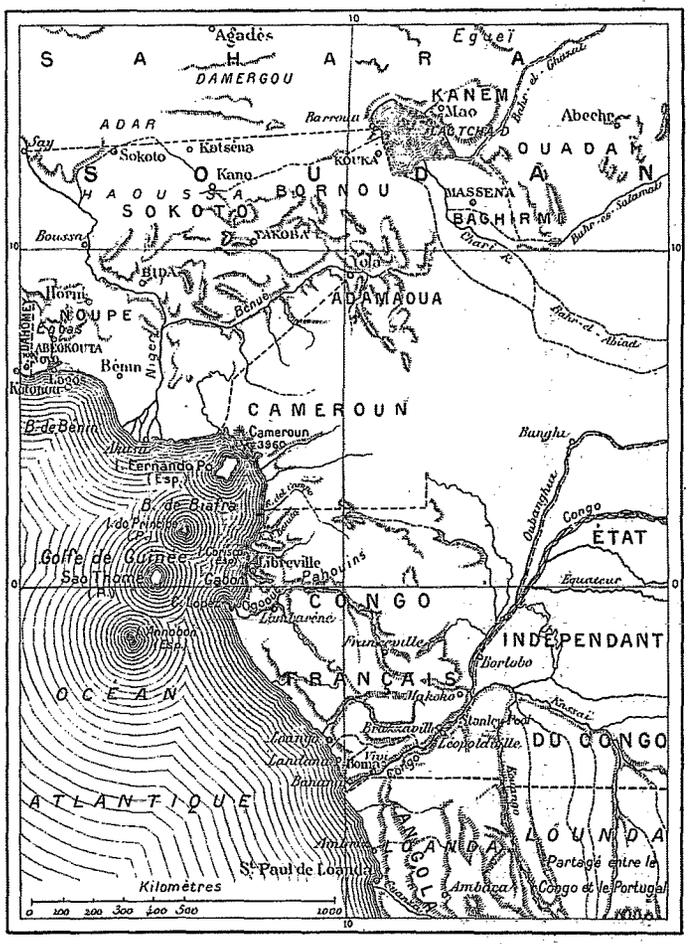

Carte des régions de l'Afrique occidentale parcourues par Crampel.

Le 20 mars 1890, il quittait la France, emmenant avec lui Niarinzhe et le targui Ischekhadag-Rhali, Touareg qui devait lui servir de guide et d'interprète pendant la traversée du lac Tchad au sud Algérien. Le 6 mai, il arrivait au Congo français; le 10 juillet, il prenait par terre la route de Brazzaville qu'il atteignait le 15 août. Là fut organisée l'expédition qui se composait, outre Crampel, Niarinzhe et le targui, de MM. Lauzière, ingénieur, élève de l'École centrale, Nebout, chef de caravane, Biscarrat, ancien sous-officier aux spahis sénégalais, chef d'escorte, Orsi, sous-chef de caravane, Mohammed-ben-Saïd, étudiant en médecine, de 30 Sénégalais armés, de 128 porteurs noirs, de 25 Bassas, 25 M'Fans, 14 Gabonais et 26 Loangos.

C'est le 16 août que l'expédition quittait Brazzaville; la nouvelle de la mort de son chef devait parvenir en France presque exactement un an plus tard. Après avoir touché à la mission protestante anglaise de Borlobo, sur le Congo, elle atteignait, le 25 septembre, Bangui, au coude nord de l'Oubangui. A partir de ce moment,

l'expédition s'engageait dans l'inconnu, dans la direction du Baghirmi. Crampel arrivait près du lac Tchad, il devait être sur le point de réaliser le rêve qu'il avait caressé quand il a succombé, assassiné, le 9 avril, si on s'en rapporte au télégramme que M. de Brazza a adressé à l'administration des colonies. Seule, une partie de l'arrière-garde, sous la conduite de M. Nebout, a pu battre en retraite et rentrer à Brazzaville. Elle a rejoint là l'expédition Dybowski, que le comité de l'Afrique française avait récemment envoyée pour appuyer la mission Crampel qu'on croyait alors en bonne voie.

Le comité de l'Afrique française s'est réuni aussitôt que la triste nouvelle lui est parvenue, pour délibérer sur la situation créée par l'échec de la mission Crampel. Des instructions ont été envoyées à la mission Dybowski, l'invitant à se porter immédiatement au coude nord de l'Oubangui, au point d'où Crampel est parti pour se diriger vers le Tchad; en ce point elle attendra de nouvelles instructions.

La mission Dybowski n'est en effet pas actuellement en force suffisante: ce serait une imprudence que de la laisser en cet état pénétrer à l'intérieur; l'échec de Crampel est vraisemblablement dû à la faiblesse de l'expédition qu'il commandait.

Crampel. — (Phot. Otto).

Il est du devoir de la France de ne pas permettre que ceux de ses enfants qui consentent à se dévouer pour sa grandeur s'engagent insuffisamment prémunis, dans de périlleuses aventures. Nous estimons qu'il faut venger Crampel et ses compagnons, ces vaillants jeunes gens tombés au service de la France; que le plus grand hommage qui puisse être rendu à ces nobles victimes qui se sont sacrifiées à la science et à la patrie, c'est de ne pas interrompre leur œuvre, c'est d'empêcher que leur sacrifice ne soit inutile. Mais il faut assurer à ceux qui réclament vaillamment l'héritage de Crampel, à la mission Dybowski, les forces nécessaires pour que de nouveaux noms ne soient pas ajoutés à ceux de Crampel et de ses camarades, pour que, aussi, la conquête du lac Tchad ne soit bientôt plus à faire; une expédition coûte très cher à organiser, et nous nous joignons au comité de l'Afrique française pour demander leur appui pécuniaire à tous ceux qui croient qu'il faut absolument continuer la grande entreprise conçue par Paul Crampel.

A. Perreau.

LES SUISSES A PARIS

Suite. — Voyez pages 192 et 244.

Revenons à nos philologues.

Après M. Ferdinand de Saussure, on peut citer M. Jules Gilliéron qui, né à Bâle, a fait d'intéressants travaux sur les patois français. M. Gilliéron est professeur de langues romanes à l'École des hautes études, sous la direction de M. Gaston Paris.

M. Ernest Muret, originaire du canton de Vaud, a fait, lui aussi, de remarquables travaux sur le vieux français, et est maître de conférences à l'École des hautes études. M. Piaget a également publié les résultats de ses recherches précieuses sur la littérature du moyen âge et sur les langues romanes. M. Bonnard, enfin, est un lexicographe distingué et un collaborateur au *Dictionnaire du vieux français*.

Il n'est pas indifférent de remarquer, à ce propos, que, si les savants suisses sont relativement nombreux à Paris, en revanche c'est en très petite quantité que leurs jeunes compatriotes étudient dans nos écoles. Une seule exception à noter: c'est l'École des Beaux-Arts, qui n'a pas d'équivalente en Suisse, et où beaucoup de nos jeunes voisins viennent apprendre la peinture, la sculpture et surtout l'architecture.

Il nous reste à parler des théologiens. On comprend que sous cette rubrique, nous rangeons les pasteurs protestants qui sont originaires de la Suisse, et qui, à toute époque, sont venus se fixer en France. Cette catégorie n'est pas la moins brillante que nous ayons à enregistrer. La Suisse, en effet, a fourni à la France quelques-uns des plus grands orateurs protestants de ce siècle, les pasteurs Monod et Bersier, notamment. M. le pasteur Bersier, qui est mort l'année dernière, a laissé le souvenir, qui sera difficilement oublié, d'un homme aussi éloquent que libéral.

Nous venons d'écrire le nom de Monod. Il convient d'en dire quelques mots.

Les Monod, qui sont originaires du canton de

Vaud, ont commencé à émigrer un peu dans le monde entier au cours du dix-huitième siècle. Leur famille est aujourd'hui l'une des plus nombreuses que nous sachions. Un jeune Monod, qui étudiait à l'École normale, faisait, il y a quelques années, le compte phénoménal de ses cousins et petits-cousins : il en possédait environ trois cent soixante-dix!...

A cette véritable tribu se rattachent les Monod qui, en France, se sont fait une situation honorable dans diverses carrières.

Pour terminer cette longue énumération de personnalités scientifiques, publions deux derniers noms, celui de M. Kohler, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, et celui de M. Charles Borjeaud, docteur en droit et docteur ès-lettres, qui a publié un travail sur l'histoire du plébiscite.

Il conviendrait d'ajouter qu'il se trouve dans les écoles et lycées de Paris et de la France en général, un assez grand nombre de professeurs et d'agrégés d'origine suisse.

III

LES ARTISTES

Si, comme on l'a vu, les Suisses, à Paris, se préoccupent activement d'affaires et de science, ils ne se consacrent pas avec moins d'énergie à la littérature, à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, à la musique, etc. La raison de leur expansion artistique en France est aisée à saisir : le peuple suisse est fort peu nombreux; c'est à peine s'il dépasse la population de la seule ville de Paris. En outre, il n'est pas riche. Et comme les arts doivent, à bon droit, être considérés comme des objets de luxe, les artistes suisses ne trouvent pas chez eux un *écoulement* suffisamment rémunérateur pour leurs travaux. Pour la littérature, notamment, bien qu'en Suisse on lise beaucoup, nos voisins sont, d'une façon presque générale, tributaires soit de la littérature française, soit de la littérature allemande. Sans doute, leurs écrivains sont innombrables, et leurs œuvres se vendent aisément dans leur pays d'origine. Mais ce n'est pas exagérer la vérité de dire qu'il faut à ces livres l'estampille parisienne. Pour la peinture et la sculpture cette vérité est plus vraie encore. Nulle part comme en Suisse on n'a, jusqu'à ces dernières années, laissé les artistes dans le plus complet abandon. Un mouvement de réaction se dessine en ce moment. On fonde à Zurich un musée fédéral. L'initiative privée a permis à quelques cantons d'envoyer de jeunes peintres se perfectionner à l'étranger. Ainsi, à Genève, un généreux donateur a légué plusieurs milliers de francs de rente dans ce but : mais il est bon de remarquer que ce Genevois, M. Lissignol, avait passé sa vie à Paris et y avait gagné sa fortune. Jusqu'à ces dernières années, reconnaissons-le, ni à Genève, ni dans les autres cantons, l'esthétique picturale ou sculpturale n'était très développée. On ne songeait pas dans le public à acheter des tableaux. Et si parfois d'exceptionnels amateurs se présentaient, ils acquéraient de préférence ou bien des œuvres d'illustres peintres étrangers, ou bien de mauvais tableaux de l'école dite de Genève.

En résumé, c'était et c'est encore pour la plupart des artistes qui demeurent en Suisse, un métier peu lucratif que d'être peintre ou sculpteur — même avec du talent.

En revanche, la musique est dans toute la Suisse cultivée avec la plus ardente passion. Il nous souvient que récemment, nous trouvant à Genève, nous entendîmes, au cours d'une seule semaine : *Lohengrin* de Wagner, *Iphigénie en Tauride* de Glück et le *Requiem* de Mozart.

Beaucoup de jeunes gens appartenant aux familles les plus distinguées, chantent dans les concerts et parfois même, adoptent la vocation d'artiste lyrique.

Ce préambule était nécessaire pour expliquer comment tant de Suisses viennent en France pour développer leur talent et pour demander au public français de consacrer leurs efforts et leurs travaux.

Voyons d'abord les littérateurs.

Nous avons cité déjà M. Victor Cherbuliez, de l'Académie française. L'illustre écrivain appartient à une ancienne famille genevoise. Fixé depuis longtemps à Paris, il a, conformément à la loi de 1791, revendiqué la nationalité française en qualité de descendant des réfugiés protestants expatriés lors de la révocation de l'Édit de Nantes. De même nous avons cité Mlle Lucie Herpin (Lucien Perey) dont les travaux se rattachent plutôt à l'histoire. Il convient de si-Genève, en outre : MM. John Grand-Carteret, de gnaler qui a publié d'intéressants livres sur la caricature dans les différents pays de l'Europe; Adolphe Chenevière, de Genève, docteur ès-lettres de la Faculté de Paris qui, après avoir publié une thèse fort intéressante sur Bonaventure des Périers, a écrit plusieurs romans remarquables : *Secret Amour*, *Double Faute*, etc.; Victor Tissot, de Fribourg, auteur du *Voyage au pays des milliards;* M. A. de Riedmatten, qui a traduit en vers français le *Faust* de Gœthe; Mme de Pressensé, née du Plessis-Souret, veuve du sénateur inamovible décédé récemment, qui a écrit plusieurs volumes extrêmement remarquables, entre autres ses romans *Geneviève et Gertrude de Chauzanne;* Mme de Pressensé est également l'auteur de beaucoup de livres qui ont fait les délices de notre enfance : *La Maison Blanche*, *Rosa*, *Petite Mère;* Francis Decrue de Stoutz, de Genève, qui, par ses travaux d'érudition, doit être rangé plutôt parmi les historiens; Edouard Rod, de Nyon, enfin qui, quoique actuellement professeur à l'Université de Genève, se rattache à notre étude par le fait que c'est à Paris, où il a débuté il y a quelque dix ans, qu'il a acquis sa

notoriété. On sait que M. Edouard Rod a publié de nombreux romans et études critiques : *La Course à la Mort* est considérée comme son œuvre maîtresse.

A la suite de ces écrivains, on peut rappeler le nom de M. Emile Hennequin, rédacteur du *Temps* et critique distingué, qui est mort très jeune, malheureusement, en juillet 1888.

Nombre de Suisses sont journalistes et correspondants de journaux. Parmi ces derniers figure en première ligne M. Félix Vogt, le correspondant littéraire et artistique de la *Gazette de Francfort*.

Après lui se trouvent MM. Louis Mâcon, de Genève, fils du colonel Mâcon, qui fut aide de camp du maréchal Ney; Eugène Bovay qui a fondé à Paris un journal hebdomadaire suisse, *La Croix fédérale;* Renevier, correspondant de la *Gazette de Lauzanne*; Louis Courthion; Paul Robert-Tissot, etc.

Enfin, notons ce point assez curieux : parmi les poètes symboliques qui, depuis quelques années, font grand bruit en France, figurent plusieurs jeunes gens originaires de la Suisse : MM. Mathias Morhardt, auteur d'un long poème en vers intitulé : *Hénor;* Charles Vignier, qui a publié un recueil de petits poèmes sous le titre de *Centon;* Louis Dumur, auteur de deux recueils de vers, la *Néva* et *Les Lassitudes*, et, en outre, d'un livre étrange intitulé *Albert;* M. Louis Dumur est, de plus, un compositeur de musique de beaucoup de mérite; Edmond Fazy et Robert Godet, auteur du *Mal d'aimer*.

A une toute autre école appartiennent quatre autres poètes suisses qui résident ou qui ont résidé à Paris, MM. Adolphe Ribaux, Philippe Monnier, Charles Fuster et Dyal; ce dernier est un pseudonyme qui cache le nom de M. Jurgensen, le fils d'un des plus riches industriels du canton de Neuchâtel.

Terminons cette énumération par le nom de M. Paul Mirabaud, fils du banquier bien connu de Paris, qui a publié, en collaboration avec M. Auguste Blondel, un très beau et remarquable volume sur Tœpffer.

Si maintenant, de la littérature nous passons à la peinture, nous trouvons un plus grand nombre encore de noms et de notabilités. C'est d'abord Mlle Louise Breslau, originaire de Zurich, dont les envois aux Salons du Champ de Mars excitent chaque année l'admiration des visiteurs par leurs qualités de franchise et de limpidité. L'Etat français a acquis d'elle, cette année même, l'un de ses meilleurs tableaux : *le Thé à cinq heures*, qui représente, dans une jolie gamme de colorations et de transparences, trois jeunes femmes autour d'une table où le thé les attend.

M. Eugène Burnand n'est pas moins connu. Originaire du canton de Vaud, il est venu en 1872 se fixer en France, et s'est fait aussitôt remarquer par ses excellentes qualités de dessinateur. On lui doit de fort belles illustrations pour le poème de Mistral, *Mireille*, et pour le roman de George Sand, *François le Champi*. Ses récents envois au Salon du Champ de Mars montrent, qu'à côté du dessinateur se trouve un coloriste soucieux de rendre les harmonieux effets de la nature.

M. Charles Giron est célèbre surtout par une vaste toile qui, sous ce titre : *Les deux sœurs*, fit sensation il y a quelques années. M. Giron, qui est né à Genève et qui est chevalier de la Légion d'honneur, est surtout un peintre de portraits. Ceux qu'il a exposés au dernier Salon du Champ-de-Mars prouvent qu'il n'a rien à envier aux qualités d'élégance et de distinction qui signalent les maîtres du portrait en France.

Après ces trois noms qui sont les plus illustres de ceux des peintres suisses résidant à Paris, on peut signaler MM. Paul Robert, neveu de Léopold Robert, qui, dès son premier envoi au Salon, en 1877, obtint une médaille de 3e classe; Baud-Bovy, qui, après de nombreux succès remportés à Paris, vient de quitter la capitale pour les montagnes suisses, où il se livre à une étude consciencieuse de leurs aspects variés et grandioses; Jacques Odier, un paysagiste délicat; Gustave de Beaumont, paysagiste également; Ernest Biéler, qui, à de belles qualités de coloriste joint un réel talent d'illustrateur, ainsi qu'il l'a prouvé dans d'intéressantes éditions des romans d'Émile Zola, d'Edmond de Goncourt et d'Alphonse Daudet; Anker, le doyen des peintres suisses en résidence à Paris; Zuber-Buhler, Jules Girardet, Evert et Henri van Muyden, Rodolphe Piguet, de Palézieux, Barzaghi-Cattaneo, originaire du Tessin.

Parmi les plus jeunes, qui sont en train, grâce à de curieuses et remarquables recherches, de se faire un nom, il faut citer : M. David Estoppey, dont les lecteurs du *Magasin pittoresque* se rappellent sans doute avoir vu de jolis dessins sur les jeux au Bois de Boulogne (1); M. Ferdinand Hodler, qui vient de montrer, pour la première fois, au Salon du Champ de Mars, une toile intitulée *la Nuit* et dont les connaisseurs ont fort apprécié l'étrange et presque sauvage énergie; M. Alexandre Perrier, qui a envoyé au dernier Salon des Indépendants, deux toiles assez originales, la *Petite convalescente* et la *Famille adoptive*; M. Louis Rheiner, l'un des bénéficiaires du legs Lissignol, dont nous avons parlé plus haut; M. Charles Schwab qui, comme peintre décorateur, a produit plusieurs œuvres fort jolies et dont les dernières ont fait un heureux effet au Salon du Champ de Mars; M. Richard Ranft, enfin, qui a peint avec goût de curieuses scènes de danse.

L'une des personnalités suisses les plus connues certainement qui s'occupent de peinture est M. Pertuiset. Grand ami et admirateur du peintre Manet, M. Pertuiset n'a commencé à peindre que relativement fort tard. En revanche, il a gagné

(1) Voir année 1889, page 45.

une fortune assez considérable, et, passionné pour la chasse du lion, il s'est longuement adonné à ce périlleux exercice. Il en a rapporté, en guise de trophées, quelques dépouilles, et un certain nombre d'études picturales assez sincères, quoique un peu gauches.

(A suivre.) ÉDOUARD ROLLET.

LE MATIN SOUS BOIS EN FRANCHE-COMTÉ

PAR LÉON PELOUSE

Le merveilleux tableau que reproduit notre gravure n'a besoin, nous semble-t-il, d'aucune explication. Le peintre qui l'a conçu et exécuté a évoqué assez magistralement ce paisible drame naturel, pour que la poésie grandiose en soit, à première vue, accessible à tout le monde. Et, d'abord, le choix même de ce site révèle un homme qui aime et qui comprend le sens intime de la nature. Ce vieux chêne aux branches fantastiques a quelque chose d'auguste et de protecteur; les sangliers peuvent venir en paix boire dans le ruisseau qui circule au pied du géant : il veillera sur eux avec une souveraine bienveillance. Là-bas, les rayons matinaux de l'aurore glissent à travers le feuillage qu'ils strient de blancheurs dorées. C'est un drame en effet que cette simple scène, un drame où se meuvent, dans une solennité harmonieuse, les forces éternellement renouvelées de la vie.

Léon Pelouse.

Léon Pelouse occupait l'un des premiers rangs parmi cette brillante école de paysagistes français qui, à l'heure actuelle, n'a pas de rivale dans le monde. Il était un artiste dans toute l'énergie de ce terme. D'ailleurs, ce qui ne contribue pas peu à augmenter son mérite, il s'était formé seul. Né à Pierrelaye (Seine-et-Oise), en 1838, de parents dont la situation était fort modeste, il se vit très jeune obligé d'entrer dans le commerce, malgré les belles dispositions qu'il se sentait pour la peinture. Il sacrifia de longues années à un métier qui ne convenait point à ses aptitudes. Mais un jour enfin, devenu homme — il avait vingt-huit ans — il se jeta résolument dans la carrière vers laquelle ses chères ambitions le portaient. Abandonnant la maison de commerce de la rue du Sentier où il était employé en qualité de voyageur, il s'écria, probablement, comme le Corrège : « Et moi aussi, je suis peintre ! » Il n'avait, du reste, aucune fortune et pas de professeur. Mais il obtint du colonel commandant à la caserne du Prince Eugène l'autorisation d'occuper un petit coin dans cet immense bâtiment : c'est là qu'il peignit son premier tableau.

Hélas ! ce premier tableau, sur lequel, — qui sait? — il avait fondé de très belles espérances, ne semble pas avoir obtenu grande faveur. Pelouse eut cet autre mérite, non moins rare et remarquable, de persister dans son entreprise. Sûrement, il avait une noble conscience de sa valeur, et bien que ses envois successifs aux Salons annuels de peinture n'eussent pas été accueillis plus favorablement que le premier, il redoubla de zèle, de courage et de talent. Peu à peu, son talent s'affirma, s'élargit, se dramatisa. Il était connu et estimé de tous les amateurs, alors que le jury des récompenses du Salon ne l'avait pas remarqué encore.

Enfin, en 1873, il recevait une médaille de deuxième classe, et trois ans plus tard il obtenait une première médaille, récompense qui n'est qu'exceptionnellement accordée aux paysagistes — le paysage — on ne sait pourquoi, — étant considéré par beaucoup comme un art inférieur !.... Depuis ce moment, le grand artiste compta autant de succès que d'envois : il eut une médaille de deuxième classe à l'Exposition universelle de 1878 et fut nommé à cette occasion, chevalier de la Légion d'honneur ; à l'Exposition universelle de 1889, il reçut une des plus hautes récompenses : une médaille d'or.

Léon Pelouse souffrait depuis plusieurs années d'une maladie douloureuse : jusqu'à ses derniers jours cependant — il est mort le 31 juillet 1891 — il avait conservé tout son courage et toute sa

gaîté. Du reste, jusqu'à l'heure où la maladie débutante s'empara de lui, il ne cessa de travailler, et c'est à cette époque à peu près que son talent atteignit le point culminant de son développement.

Le Matin sous bois en Franche-Comté qui a définitivement classé Pelouse parmi les premiers paysagistes de notre époque, et qui a été acquis par M. le baron de Grimberghe, date de 1888.

Léon Pelouse est représenté dans un grand

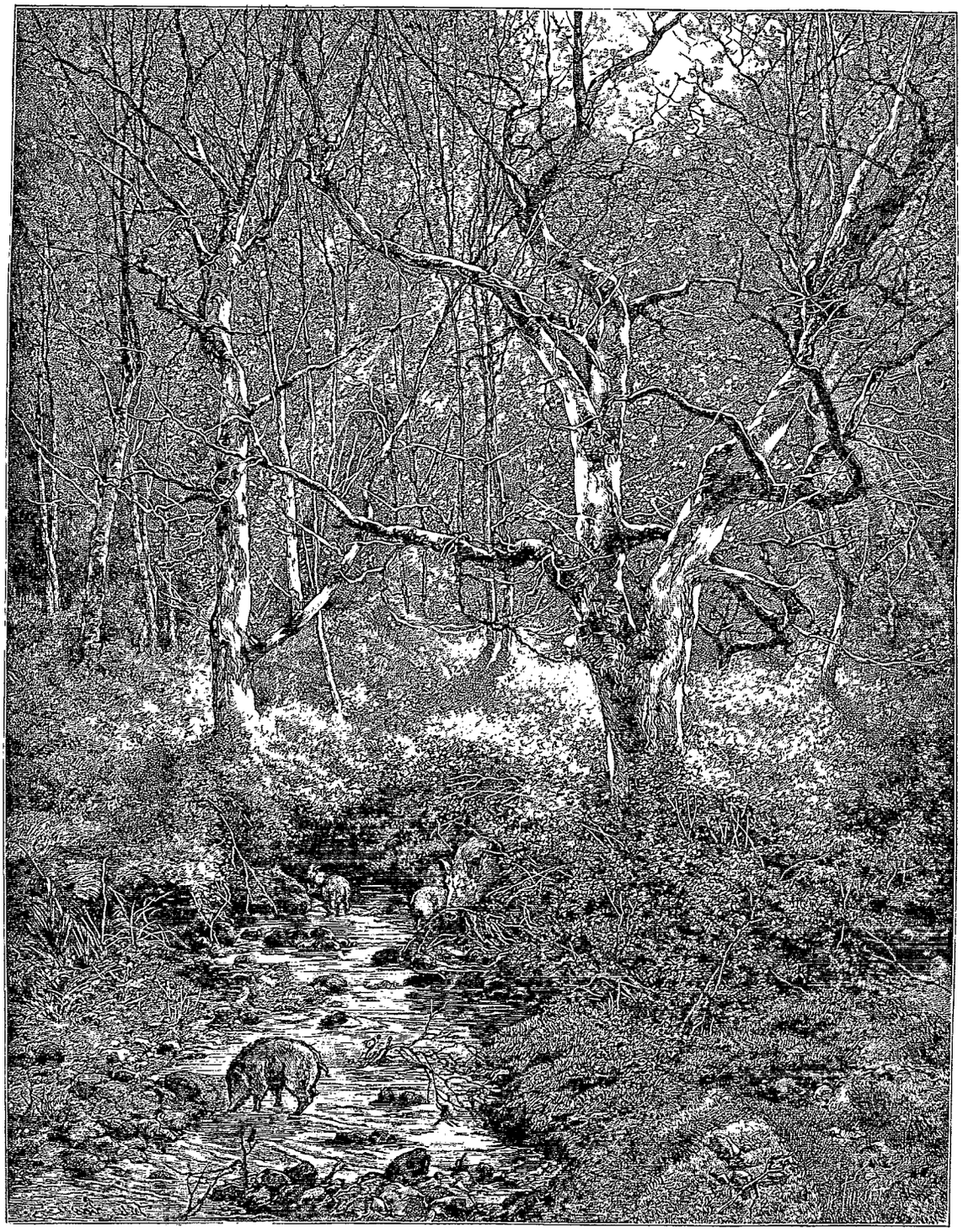

Le Matin sous bois en Franche-Comté. — Peinture de Léon Pelouse. — Gravure de Thiriat.

nombre de musées de province et de l'étranger, par des tableaux d'une haute valeur, notamment à Grenoble, à Carcassonne, à Gand, au Musée national de la Nouvelle-Galles du Sud, etc. Au musée du Luxembourg il a deux toiles : *Le plateau de Montjoie à Mortain* (*Manche*) qui figura au Salon de 1886, et surtout *Un coin de Cernay en Janvier* qui fut acquis par l'État au Salon de 1879 et qui est l'une des œuvres les plus justement célèbres du maître.

Le peintre du *Matin sous bois en Franche-Comté* a laissé à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme dont l'extrême loyauté artistique se joignait aux plus sûres qualités du cœur. Sur sa

tombe, M. Bouguereau, membre de l'Institut, et M. Victor de Swarte, un ancien ami de Pelouse, ont rendu un hommage ému et touchant à la mémoire de ce véritable artiste.

A. P.

UN FIEFFÉ PARISIEN

NOUVELLE

Ceci se passait au mois d'août 1869, par une de ces belles soirées du dimanche, où l'on se presse dans les gares pour rentrer à Paris, par dix mille, vingt mille, quarante mille..... et où les coups de coude, les horions, les chocs, les cris de joie ou d'impatience s'entrecroisent avec une libéralité irréprochable.

Une bande d'étourdis se mit à investir le guichet de Saint-Germain, en réclamant des *billets de famille* pour la maison Édouard et Compagnie.

— Combien de billets? demanda le chef de gare avec son flegme officiel qui s'augmente encore quand il y a foule : alors il a son flegme du dimanche.

— Huit billets! s'écria gaîment un vigoureux gaillard qui paraissait mener toute l'escouade. Huit! Nous disons huit! Un compartiment, quoi!

Et il se mit à compter, en posant le doigt sur l'épaule de chacun de ses compagnons, avec une gravité affectée : Un! Deux! Trois, etc.

Il en passait un, et, en le passant, il prenait un air de candeur malicieuse qui faisait rire ses yeux.

— Et moi? dit celui qu'il passait.

— Il y a erreur? Recommençons! Un! Deux! Trois! etc.

Toujours il en passait un, et pourtant celui-là n'était pas le premier venu. Cette unité oubliée était un garçon bien planté sur les jambes, très bien doué de figure, mais si petit, si petit, qu'on était vaguement surpris en l'apercevant, quand on l'apercevait.

— Et moi?... demanda-t-il.

— Toi? répondit l'autre. Tiens! c'est vrai... Alors mettons huit et demi, et n'en parlons plus.

Tout le monde éclata de rire, y compris le chef de gare, qui donna silencieusement neuf billets.

Le petit homme essaya de faire comme tout le monde, et de rire; mais ce fut du bout des lèvres et avec une légère contraction des sourcils.

Personne n'y prit garde, et l'on s'engouffra dans une salle d'attente en criant : Un compartiment pour huit et demi!

*

— Eh bien, Monsieur, vous me croirez si vous voulez, — me disait un vieillard qui me racontait cette petite aventure, — vous me croirez si vous voulez; mais cette plaisanterie eut de graves conséquences, et moi qui suis un vieux Parisien, très habitué à ces ironies parisiennes, j'appris alors pourquoi il y a de par le monde tant de gens qui aiment Paris et qui ne peuvent pas nous souffrir.

— Oh! oh! lui dis-je. Voilà de graves conclusions tirées d'un fait insignifiant! Vous êtes de ceux qui prêchent la théorie des grands effets par les petites causes.

— Peut-être, mais, comme dit le poète :

On a bouleversé la terre avec des mots.

Or le mot que je vous cite était drôle; il devint tragique. Aussi n'ai-je pas oublié la date.

— Allons donc! fis-je, en accentuant mon incrédulité, car je commençais à devenir curieux, et je pressentais une histoire intéressante.

— Je connaissais fort bien tous les jeunes gens qui ce soir-là prirent d'assaut la gare de Saint-Germain, et j'aimais leur gaîté. J'étais leur professeur de botanique; je les avais conduits par les bois; nous revenions, chargés d'herbes et de fleurs. Le temps était lourd, mais leur jeunesse était légère. De gros nuages noirs s'amoncelaient à l'horizon, mais aucun nuage ne paraissait obscurcir l'esprit de personne. Des cris de joie, des plaisanteries familières, des surnoms de camarades, de beaux projets d'excursions, c'est tout ce qu'on entendait. Il y avait là une bonne troupe de fous qui allait devant elle, disant tout ce qui lui passait par la tête. *Édouard et Compagnie!* ainsi s'appelait-elle, pour marquer l'alliance qui s'était faite autour du vigoureux jeune homme qui lui servait de chef. En effet, le brave garçon qui demandait au chef de gare huit billets et demi pour neuf personnes était, malgré son esprit caustique, une nature franche, un cœur d'or, un ami solide, un compagnon toujours prêt, et, ce qui ne gâte rien, un gaillard bien découplé, maniant l'aviron ou le fusil avec une adresse énergique. Autour de lui les autres semblaient voleter. Vous avez vu ces troupes d'étourneaux qui décrivent dans l'air de si longs circuits à la suite d'un étourneau conducteur. Ils vont, viennent, montent, descendent et reviennent jusqu'à l'heure où ils s'abattent tous, pour la nuit, sur le palais en ruines qui leur sert de dortoir. Ainsi allaient nos jeunes gens sur la terre. On les rencontrait à chaque fête, marchant de bois en bois, de la Seine à la Marne, du vallon au côteau, tous ingambes, tous joyeux, tous âgés de dix-sept à vingt ans; et, quand le jour tombait, ils se rabattaient sur Paris, rejoignant le nid de famille, et se promettant de recommencer bientôt. Selon eux, leur amitié était indissoluble; cela devait durer toute la vie.

Pour commencer, cela se brouilla au moment même dont je vous parle et dont je n'ai jamais perdu le souvenir.

Édouard avait fait un impair, sans le vouloir, lorsqu'il avait lancé son mot au sujet de la taille de Georges Rosa.

Il s'appelait Georges Rosa, le jeune homme que la nature avait fait si petit; et dans ses veines comme dans son nom il y avait du sang corse.

Quand il s'entendit railler en public, devant des étrangers, un flot de colère lui monta à la tête, et quand il vit que des passants avaient compris et le regardaient en souriant, il éprouva un sentiment aussi étrange que douloureux. Quelque chose se déchirait en lui. Ses amis n'étaient plus ses amis; il se trouvait seul au milieu d'adversaires; il essuyait d'eux un outrage... Bref, l'idée de la vengeance traversa son cerveau comme un fer rouge.

Tout d'abord, il ne se rendit compte de rien, sinon d'une vague et douloureuse oppression, qu'il tenta de surmonter.

— Passez devant, dit-il en riant à ses camarades, passez, Messieurs Goliath.

Mais cela dit, il n'ajouta plus rien, sentant, d'ailleurs, que sa plaisanterie était froide. Il suivit la foule inquiète qui se disputait les places, et ses camarades qui escaladèrent un wagon ou se hissèrent en chantant sur le toit d'une voiture; il y prit un coin et, à demi penché sur la voie, il regarda tristement le ciel sombre.

— Dis donc, Georges, tu fais de l'astronomie? lui cria l'un de ses compagnons.

— Messieurs, dit un autre, la pluralité des mondes n'épouvante pas l'esprit de l'homme qui, malgré sa petitesse, mesure l'immensité!

Et de rire!

— L'homme est un ciron, Messieurs!

— Et les plus petits sont les plus forts, mes gentilshommes!

Édouard, en entendant ces calembredaines, s'aperçut que l'on allait trop loin. Chercher avec persistance à développer sa plaisanterie, en la continuant, c'était l'envenimer. Le jeu devenait niais et cruel. Mais c'est l'usage dans toutes les sociétés possibles, et il est plus facile de se taire que d'arrêter l'effet d'un bon mot une fois parti. Vainement il essaya d'enrayer, de faire comprendre qu'on abusait, de parler d'autre chose, de ramener Georges dans la causerie générale. De guerre lasse, il se décida à prendre le taureau par les cornes, et à dire ce qu'il pensait.

— Eh bien! oui, s'écria-t-il en allant s'asseoir auprès de Georges et en délogeant celui qui était là. — Oui! les plus petits sont les plus forts. Laisse-les dire, mon ami Georges. Dans les petits pots les bons onguents.

Et il lui tendit la main. Mais Georges ne la prit pas.

Un silence pénible s'établit peu à peu. On n'entendit plus, pendant un instant, que le roulement du train auquel se mêlaient déjà les roulements d'un tonnerre lointain.

— Passe-moi du tabac, disait une voix. Et c'était tout. Il semblait que l'on commençât à dormir.

— La nuit est bien noire pour faire de l'astronomie, disait un autre, cela à demi voix, sans amertume, mais sans gaieté. Mais personne ne répondait à ce dernier trait de plaisanterie, qui retombait dans le vide comme une flèche perdue.

Georges Rosa, moins que tout autre, était disposé à répondre. Il se penchait au dehors, comme pour se séparer davantage de ses compagnons de route et s'isoler mieux dans ses pensées.

— Ainsi, se disait-il à lui-même, ce sera toute la vie comme cela! Toujours les uns ou les autres me railleront comme un nain, un nabot, un avorton! Jusqu'à ce que je me sois fait place..... car je leur passerai sur le corps.....

Et, tout en songeant, il respirait à pleins poumons l'air du dehors, tournant le dos à tous, se jetant presque en dehors...

Tout à coup, un cri perça l'obscurité, un cri douloureux, qui partait de l'avant du wagon.

Un accident terrible s'était produit. La voûte d'un tunnel avait heurté la main d'un voyageur qui tendait le bras en dehors pour sentir si la pluie ne se décidait pas à tomber. Le choc fut si rude que le voyageur eut le poignet brisé.

Presque au moment où retentissait ce cri d'angoisse, Édouard saisissait à bras le corps Georges Rosa, et l'attirait violemment en arrière.

Georges se trouva ainsi dans les bras d'Édouard, qui lui dit :

— Tu n'as rien? A la bonne heure. Et puis ça nous a fait nous embrasser, mon cher Georges. Veux-tu nous embrasser?

— J'y pensais, dit simplement Georges, avec un ton si doux et si franc qu'il combla de joie son sauveur.

En effet, il ne confondait pas l'imprudente raillerie d'Edouard avec la persécution grossière qui venait des autres; et cet incident les aurait rapprochés, sans l'intervention d'un personnage glabre et insinuant dont j'aurai à parler tout à l'heure.

(*A suivre*) ÉMILE CHASLES

Le Mensonge

En vérité, le mentir est un maudit vice. Nous ne sommes hommes et nous ne tenons les uns aux autres que par la parole. Si nous en connaissions l'horreur et le poids, nous le poursuivrions à feu, plus justement que d'autres crimes. Je trouve qu'on s'amuse ordinairement à chastier aux enfants des erreurs innocentes, très mal à propos, et qu'on les tourmente pour des actions téméraires qui n'ont ni impression, ni suite. La menterie seule, et, un peu au-dessous, l'opiniâtreté, me semblent être celles desquelles on devrait, à tout instant, combattre la naissance et le progrès : elles croissent en même temps qu'eux : et, depuis qu'on a donné cette fausse direction à la langue, c'est merveille combien il est impossible de l'en retirer : par où il advient que nous

voyons des honnêtes hommes, d'ailleurs, y être sujets et asservis. J'ai un bon garçon de tailleur à qui je n'entends jamais dire une vérité, non pas quand elle s'offre pour lui servir utilement.

MONTAIGNE.

DE ROYAN A BORDEAUX

Dessins de LEPÈRE

Suite et fin. — Voyez page 252.

III

La Gironde, en cet endroit, sert de frontière entre la langue d'Oil et la langue d'Oc. Sur la rive droite ou de Saintonge on parle français, et à défaut un patois se rapprochant des dialectes poitevins, angevins et normands. A Pauillac, où nous arrivons et sur toute la côte du Médoc (rive gauche) retentit le patois gascon encore un peu discret et panaché de mots français, mais non le gascon qui triomphe sans interruption jusqu'à Bayonne, Toulouse, etc.

En rade de Pauillac, nous trouvons les grands transatlantiques ou les énormes vaisseaux des messageries qui s'y arrêtent au départ pour compléter leurs chargements, au retour pour les alléger. C'est là aussi que les émigrants s'embarquent

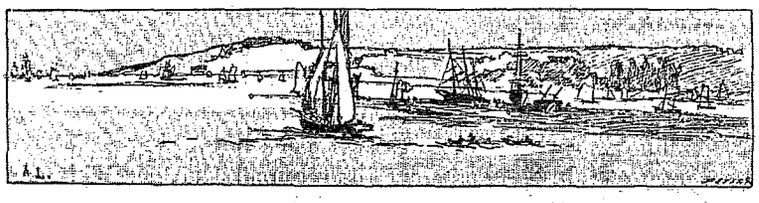

DE ROYAN A BORDEAUX. — Le Bec d'Ambès

pour tout de bon et que les passagers arrivant en France mettent pied à terre.

Gourmets du monde entier, saluez Pauillac respectueusement. C'est sur le territoire de ce petit port de mer que l'on récolte le château Laffitte, ce nectar dont tant de gens s'imaginent avoir bu ; le Cos d'Estournel moins célèbre, mais fort honorable aussi et quelques autres crus de première classe, dont on ne saurait dire du mal, sans forfaiture.

Il n'y a pas jusqu'au plus vulgaire vin de Pauillac, pourvu qu'il soit réellement de Pauillac, qui ne mérite d'être dégusté componctueusement.

En quittant Pauillac, nous mettons le cap sur Blaye. C'est la ville fortifiée du département, mais n'allez pas croire à quelque citadelle formidable. Hélas! les braves remparts de l'aimable sous-préfecture ont fait jadis plus que leur devoir, lors des guerres contre les Anglais et pendant les luttes religieuses. Mais quoi! aujourd'hui résisteraient-ils à trois ou quatre coups de canon d'un cuirassé de premier rang? Non. Ils sont là surtout pour le paysage qu'agrémente plus spécialement *le Pâté*.

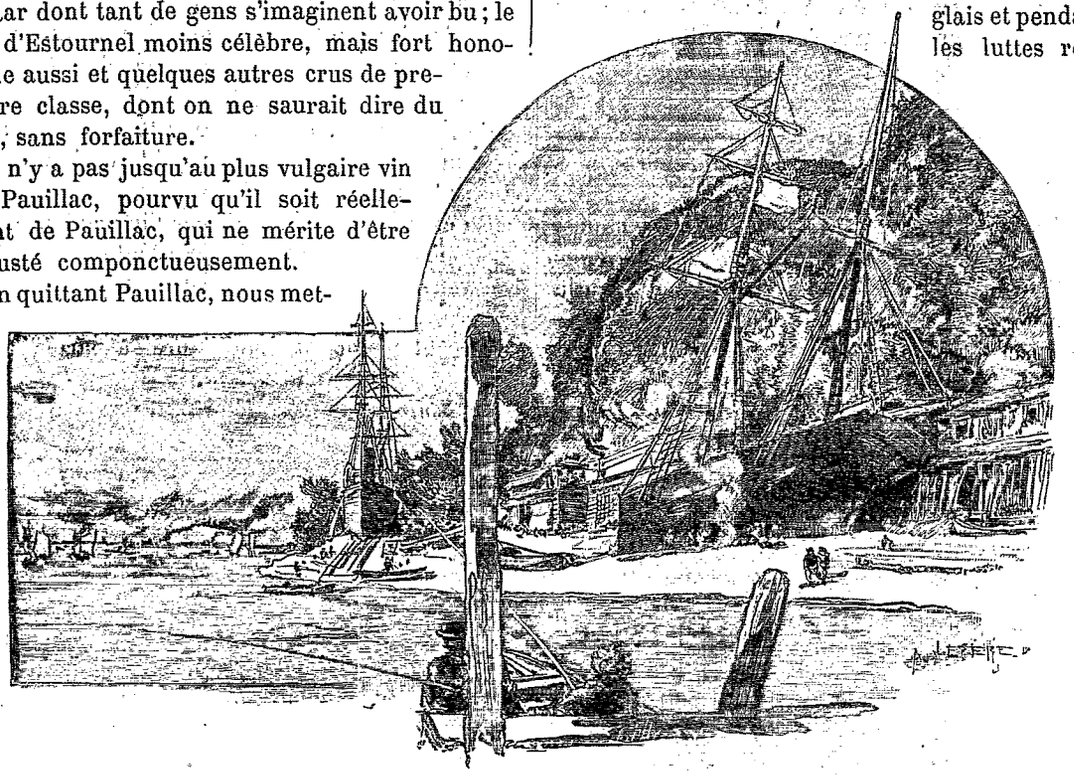

DE ROYAN A BORDEAUX. — Lormont.

Le Pâté de Blaye est un fortin circulaire à créneaux et embrasures, bâti sur un îlot au milieu de la Gironde, ayant, comme son nom l'indique, la forme d'un pâté à croûte. Sa charge était de barrer le passage aux vaisseaux ennemis qui voulaient remonter le fleuve en croisant ses feux avec ceux de la citadelle de Blaye et avec ceux du fort du Médoc, sur la rive droite, lequel n'est pas plus redoutable que les autres. Rien n'est moins

rébarbatif que cette innocente construction dont les canons primitifs auraient bien de la peine à inquiéter une chaloupe à vapeur. Mais cela se découpe gracieusement sur le fond bleu du ciel. Toujours le paysage, comme je vous le disais; et c'est déjà bien joli, pour un pareil joujou, de l'embellir dans la mesure de sa silhouette.

Mais voici une pointe de terre aux proportions bien grandioses et qui occupe le milieu même de la rivière. Est-ce donc une île immense? Non, c'est le Bec... Le Bec d'Ambès. A gauche, la Dordogne très large, très profonde, à droite la Garonne plus large encore. C'est leur réunion au Bec qui forme la Gironde. Leurs eaux, en se mêlant, s'étendent d'une rive à l'autre sur une largeur de cinq kilomètres. A l'embouchure de la rivière gasconne se dresse le château Margaux. A deux ou trois mille mètres, dans la Dordogne, on aperçoit la petite ville de Bourg qui, par un naïf et naturel sentiment de vanité, s'intitule Bourg-sur-Gironde, probablement parce que du toit de ses maisons on aperçoit le grand fleuve :

Tout marquis veut avoir des pages.

Et le vapeur continuant imperturbablement sa course rapide entre en Garonne. De la passerelle on aperçoit maintenant les deux rives, ce qui n'était pas facile tout à l'heure. Une végétation magnifique couvre les plaines de l'un et de l'autre bord. La vigne, bien entendu, toujours la vigne, et encore la vigne à perte de vue sur les

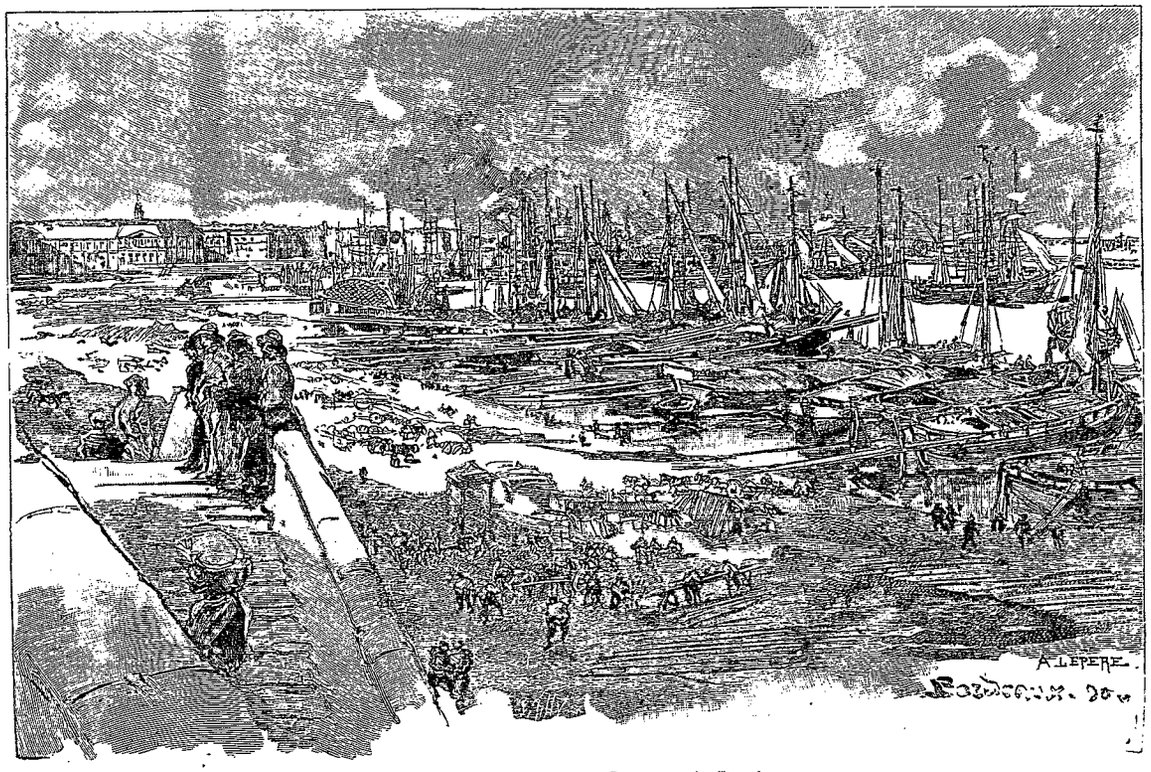

De Royan a Bordeaux. — Le port de Bordeaux.

coteaux et dans les paluds. Mais sur les berges mêmes de beaux arbres bien vigoureux forment un rideau épais et charmant.

Le courant est moins brutal que dans la Gironde. Aussi la nappe d'eau a-t-elle par endroits une allure plus paisible et plus transparente. A tout instant on rencontre des vapeurs allant à Bordeaux ou gagnant la mer. Le mouvement s'accentue, la vie est plus intense. Çà et là déjà se dressent au loin des cheminées d'usines. Sous de grands hangars recouverts en ardoises ou en tuiles on distingue des bateaux, des navires en construction.

Sur le haut de la côte, à gauche, se dresse le clocher de Bassens. A peine l'avons-nous perdu de vue que nous entrons dans un petit port où sont à l'ancre cinq ou six navires retardés, pour une cause ou pour une autre, dans leur montée ou leur descente. C'est Lormont.

Il n'est aux environs de Bordeaux aucun village plus coquet, plus pittoresque. Bâti sur un côteau qui vient tomber à pic dans la rivière, il est traversé par la ligne de Paris à Bordeaux. Le passage du chemin de fer a nécessité la construction de deux viaducs et de cinq tunnels. Les arches des premiers et les embouchures des seconds ajoutent au plaisir des yeux, attirés bientôt par les accidents de terrain qui se multiplient sur le flanc de la petite montagne au milieu des châteaux, des maisons de plaisance, des parcs de toute dimension qui forment un horizon délicieux pour les spectateurs placés sur les quais mêmes de Bordeaux.

A fleur d'eau les chantiers de constructions maritimes font grouiller sous nos yeux leur population ouvrière. Ici c'est le bassin de radoub; là un transatlantique sur la cale sèche; plus loin des vaisseaux de guerre à peine commencés ou

presque finis par la Société des chantiers de la Gironde. C'est de là que sort le *Requin*, ce croiseur qui vient de faire si bonne figure à Cronstadt.

Mais voici dix, vingt, cent, cinq cents navires à l'ancre, depuis la lourde, ventrue et solide galiote hollandaise jusqu'au clipper trop fin et trop rouleur, jusqu'à la goélette aux mâts sans fin des Etats-Unis, sans compter la flotte de plus en plus nombreuse des vapeurs de tout tonnage et de tout usage.

Nous venons d'entrer dans le port de Bordeaux à qui la nature a donné la forme d'un croissant lequel figure dans les armes de la ville.

Notre vapeur longe la rive gauche, entre le premier rang de navires et les quais de Bacalan, des Chartrons, etc. Bacalan et les Chartrons sont les deux quartiers cossus de Bordeaux. C'est là que le grand commerce des vins fins a ses centres principaux. Sur les quais s'agite une foule de rouleurs, d'arrimeurs, de tonneliers occupés à embarquer et à débarquer des centaines, des milliers de barriques. A chaque instant on rencontre de petits bateaux-mouches qui se glissent comme des anguilles au milieu de ce port obstrué et lui donnent un mouvement extraordinaire.

L'entrepôt réel, immense et massive construction dans les voussures de laquelle nichent et jouent des millions de martinets et d'hirondelles, nous apparaît avec ses trois portes géantes. Les maisons deviennent plus belles, les rues s'élargissent. Voici une place merveilleuse : les Quinconces. Là-bas devant nous la Bourse et la Douane, deux admirables constructions de Gabriel, l'architecte du ministère de la Marine et du Garde-Meuble... Le bateau ralentit son allure, il stoppe. — Machine en arrière, commande le timonier. Allons, garçon, attrape cette haussière et abraque... Bon !

Le bateau touche doucement le ponton, une foule déguenillée de portefaix et de commissionnaires envahit le pont... Nous sommes arrivés.

CAMILLE DEBANS.

Nos origines

Nos sciences, nos métiers et nos arts nous sont arrivés d'Orient à travers la Grèce et l'Italie. Nous sommes fiers de nous rattacher à Rome et à la Grèce, de rappeler, selon les temps, que l'aigle des vieux régiments de France fut d'abord l'aigle des légions, que notre république est une république athénienne. Nous attachons moins de prix à la part de notre héritage qui nous vient des bords du Nil et de l'Euphrate. Égyptiens ou Chaldéens comptent pourtant, eux aussi, parmi les fondateurs de notre fortune ; ils ont peiné pendant des siècles à accumuler le capital qui nous fait si riches aujourd'hui, et nous comprendrions bien moins ce que nous sommes, si nous ne savions plus ce que nous avons été.

MASPÉRO.

LE RÉALISME DES ALLURES DU CHEVAL DANS L'ART

Suite et fin. — Voyez pages 220 et 249.

Tous les sujets traités par M. Morot le sont avec un pinceau vigoureusement coloré, original et respectueux de la forme, même lorsqu'il obéit à l'entraînement des scènes les plus dramatiques. C'est au Salon de 1886 que, aidé de son indépendance artistique, il a présenté complètement ses recherches sur le *galop du cheval*, du reste scientifiquement affirmées déjà depuis plusieurs années ; ce n'est pas sans une certaine surprise que cette innovation fut constatée par quelques critiques, en même temps que blâmée par beaucoup de peintres, dont cela troublait les habitudes.

Cependant, dès cette époque, le tableau de Rezonville eut des approbateurs parmi ceux que la science hippique intéresse, reconnaissant parfaitement à M. Morot, qui possède des aptitudes spéciales, pour un sujet naturellement étudié, le droit de traiter, en 1886, l'allure du galop du cheval avec la même hardiesse que Meissonier avait, en 1864, imposé le réalisme de sa progression calme du pas des chevaux de la retraite de *1814*, allure des plus acceptables qui, cependant, ainsi que nous l'avons dit, fut vivement discutée à cette époque ; heureusement le tracé du maître, tout paradoxal qu'il parût alors, a fait son chemin, et il y a longtemps que les peintres qui donnaient aux membres de leurs chevaux les flexions du trot, sous prétexte de les faire progresser simplement au pas, se font aujourd'hui un devoir de les représenter avec le sentiment de l'exactitude convenant à cette allure marchée, et il devient rare, maintenant, de constater le contraire aux nombreuses expositions qui nous sont annuellement offertes.

Personne, avant M. Morot, n'avait encore fait les honneurs du premier plan, avec autant d'autorité, aux importantes traductions instantanées des allures vives fixées, tout d'abord photographiquement, dès 1878, par M. Muybridge.

L'artiste a très exactement représenté, en 1886, avec sa monture du cuirassier blanc, la plus en vue, la période de suspension. Le cheval, complètement séparé du sol et projeté par le dernier appui d'un des membres antérieurs, parcourt ainsi dans l'air, avec les quatre sabots presque réunis sous le ventre, un espace assez important après lequel il retombera sur le pied de derrière, diagonalement opposé à celui dit, pied sur lequel il galope, dont l'effort lui fit quitter le sol. C'est l'espace aérien qui fut toujours trop exagéré par l'ancienne interprétation du galop volant (fig. 1).

On aura encore, pendant un certain temps, de la peine à reconnaître l'exactitude de cette pose, en raison de la difficulté que donne, sans y être préparé, l'observation du fait réel d'une progression de vitesse à laquelle l'œil s'accoutumera,

nous n'en doutons pas, car cet aspect étrange, pour beaucoup de dessinateurs, est cependant très vrai et persiste plus que les autres. En effet, le cheval au paroxysme de la vitesse, avec le dos voûté, le cou tendu et les membres réunis sous le ventre dans leur grand effort de flexion interne, est le plus éloigné du sol, par conséquent, le plus longtemps en suspension, c'est-à-dire sans reprendre appui sur la terre, quoi qu'on veuille se persuader le contraire par une traduction de cette allure, aussi erronée que généralement acquise depuis longtemps.

On doit signaler une affirmation aussi complète de la vérité, dont le tableau de Rezonville donne l'exemple à un public subissant depuis des siècles une routine (faisant force de loi) persistant à nous imposer, pour exprimer le galop, un animal volant, aux quatre membres étendus et symétriquement ouverts en sens inverse, succédant au cheval fortement cabré de la Renaissance et de toutes les campagnes de l'empire; avec les pinces des pieds de derrière, tenant encore le corps au sol dont il va se séparer par un dernier élan, l'extrémité des quatre sabots pouvant fixer les angles d'un rectangle.

On constatera cependant qu'il s'est produit, depuis les *Cuirassiers de Rezonville*, un effort consistant à réagir en faveur de la vérité; dès l'année suivante, il y eut un commencement de forte adhésion dans un tableau, finement peint, représentant la charge du 12e hussards à Marengo, de M. Delahaye. Il s'était inspiré d'une façon intime de la toile de 1886; cette assimilation, venant d'un artiste de talent hors concours, indiquait autant de confiance que de conviction.

En 1887, M. Morot, devenant aussi bon animalier qu'il était osé réformateur, vint affirmer à nouveau la vraisemblance la mieux inspirée, c'est-à-dire celle qui s'appuie autant que possible sur la réalité, sous le titre de *Charge du 3e cuirassiers à Reichshoffen*, en détaillant les temps d'un galop qu'on peut utiliser dans les arts, même pour en donner la note la plus expressive; en effet la monture de gauche du cavalier désarçonné, indique le moment où l'animal retombe sur le sol, il va poser le pied droit, postérieur, pour commencer à battre la première foulée de la série d'appuis qui relanceront la masse dans la suspension du galop à gauche.

L'officier, commandant la charge, représente le galop à droite, au moment où le pied montoir de derrière de son cheval, se levant, quitte terre par l'impulsion en avant et en hauteur, du dernier effort de sa foulée gauche.

C'est cette même pose un peu plus de face que nous donne le peintre Detaille dans le sujet *En batterie*, dont nous avons parlé plus haut. En analysant les chevaux du tableau de Reichshoffen, on expliquerait le mouvement vrai, ayant précédé celui qu'on voit; ainsi que celui qui lui succèdera en faisant, bien entendu, la part d'émotion à produire. Le peintre Morot a parfaitement su utiliser son talent en lui donnant la vraisemblance la plus naturelle. Lorsque l'artiste, qui nous occupe, a peint des animaux de vitesse détachés du sol et placés horizontalement, par rapport à lui, avec les quatre membres dans une pose un peu rassemblée soit du devant, soit du derrière, il ne l'a jamais fait sans indiquer, par les détails du terrain, qu'ils sont dans la vive période, motivée seulement par l'apogée de la suspension d'un cheval sautant au-dessus d'un obstacle ou d'un ruisseau qu'il franchit.

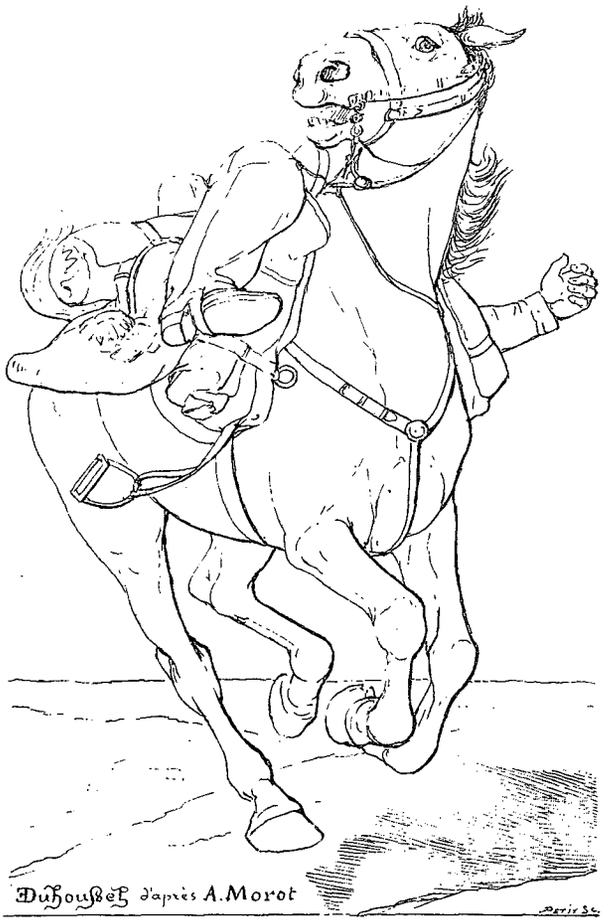

Le réalisme des allures du cheval dans l'art. — Fig. 1.

Tous les artistes, ne tenant pas compte de cette remarque, figurent seulement, pour nous représenter le galop, une reproduction plus ou moins exacte de la *ballottade* ou de la *capriole* des anciens airs relevés de manège, et ne rendent qu'une allure de convention qu'aucun sport naturel ne justifie. En effet, la *ballottade* « est un saut dans lequel le cheval lève les quatre extrémités à une égale hauteur et en même temps, de manière à laisser voir les fers, mais sans détacher la ruade.»

La *cabriole* ou capriole « est le plus parfait de tous les airs de manège, c'est un saut vif par lequel le cheval lève le devant et ensuite le derrière, imitant le saut des chèvres. Lorsqu'il

est en l'air et dans une égale hauteur du devant, et du derrière, il détache la ruade en montrant ses fers... La capriole est le plus difficile de tous les airs relevés; il est peu de chevaux qui en soient capables. » Ce dont on ne se douterait guère, en voyant la facilité avec laquelle les artistes, même les meilleurs de notre époque, en font usage dans leurs tableaux.

Nous terminons ce qui a rapport à M. Morot en rappelant une composition devenue populaire, elle a pour titre: *Prisonnier* (fig. 2). Il est impossible de donner plus d'expression à cette phase excessive de vitesse, se produisant dans une course effrénée dont on ne niera ni le mouvement dramatique, ni la justesse d'interprétation; le couple haineux franchit un fossé. On peut théoriquement expliquer l'acte hippique. Le cheval du cuirassier blanc tend à prendre appui sur la berge opposée, ainsi que l'indique la flexion de son membre antérieur droit. Le cavalier français qui, blessé à mort, par un suprême effort, saisit son ennemi au cou, est un peu en arrière; son cheval conserve encore ses membres de devant repliés, après la violente tension venant de détacher du sol les appuis postérieurs d'un saut, plus en longueur qu'en hauteur.

Dans les trois exemples que nous venons de donner, le peintre a parcouru la série des allures vives; nous dirons donc que, malgré la nouveauté

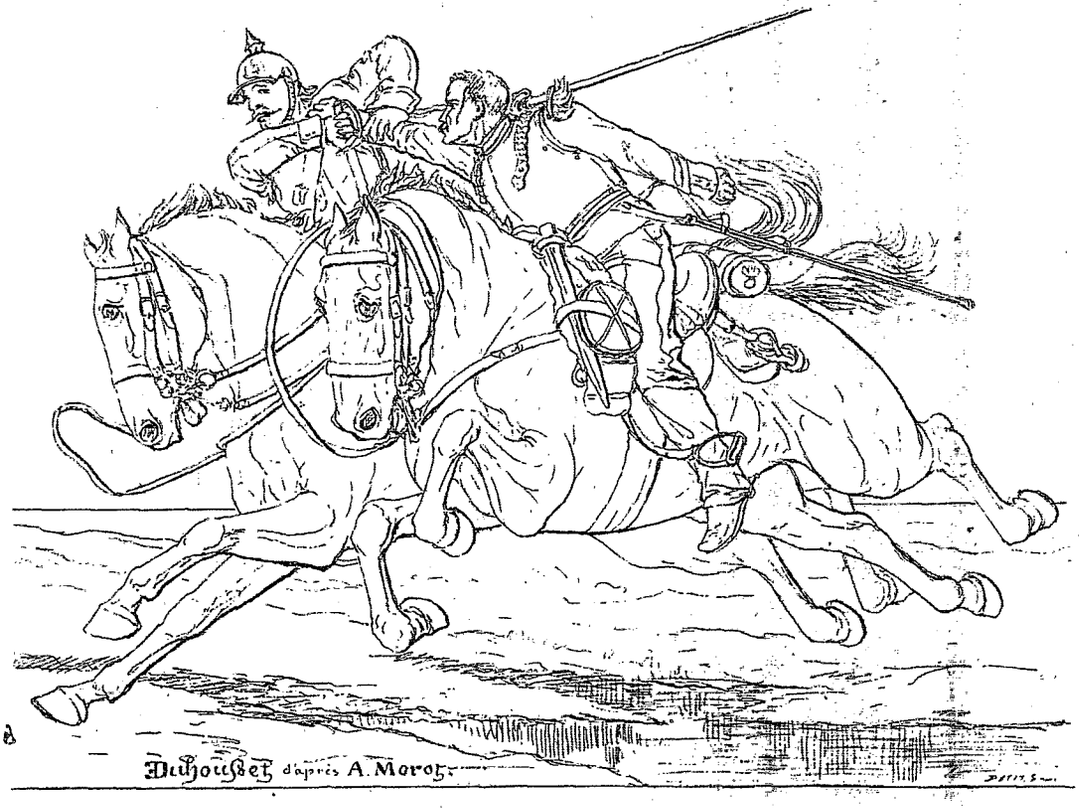

LE RÉALISME DES ALLURES DU CHEVAL DANS L'ART. — Fig. 2.

originale des aspects présentés par ses œuvres à toutes les expositions, une foule sympathique, encore étonnée, mais cependant confiante dans la valeur artistique reconnue de l'auteur, se presse curieusement devant les émouvantes toiles de M. Morot, appuyant ainsi la réaction nécessaire dans l'innovation qu'il a eu la force d'entreprendre, ajoutons même déjà d'imposer.

Depuis dix ans, de nombreuses photographies instantanées plus explicatives que les premières se produisirent; leurs aspects variés étonnent moins le spectateur en indiquant les détails des membres; si l'œil ne peut tous les saisir en raison de leur rapidité, on peut du moins en comprendre l'évolution; nous espérons qu'on parviendra à trouver la note *conciliatrice* de la vraisemblance, voisine de la vérité, puisque les formes caractérisant la vitesse sont *rigoureusement démontrées*. Ce n'est pas en dehors de là que la manifestation de l'idéal artistique trouvera une fictive compensation.

Le professeur Marey, le docteur Mathias-Duval, les professeurs d'Alfort, Goubaux et Barrier, le capitaine Raabe et ses élèves, M. Lenoble-Duteil, du haras Dupin, le chimiste Londe et ses perfectionnements photographiques, s'efforcèrent par de nombreux et consciencieux travaux de compléter les expériences Muybridge, Delton et Anschütz et, en les expliquant, d'en vulgariser plus pratiquement les découvertes. Il deviendra donc impossible d'opposer à cela dans les arts une fin de non recevoir, et de confondre, à l'avenir, l'inexpérience avec l'imagination.

E. DUHOUSSET.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

PORTRAIT D'UNE JEUNE FEMME, ATTRIBUÉ A HOLBEIN

PORTRAIT D'UNE JEUNE FEMME, du Musée de La Haye. — Gravure de Clément Bellenger.

Les honnêtes gens qui visitent le musée de La Haye y cherchent avant tout des informations sur l'art hollandais. Sous ce rapport, leur espérance n'est pas déçue : la galerie royale est instructive et la curiosité des chercheurs peut amplement s'y satisfaire. Mais les visiteurs ne doivent pas borner leur enquête à l'étude des œuvres néerlandaises ; s'ils veulent sortir sans remords de ce musée si riche en pages intéressantes, il leur faudra y rester quelques heures encore et examiner

les peintures, peu nombreuses, d'ailleurs, qui, par leur origine, se rattachent aux autres écoles.

Parmi les œuvres que la Hollande regrette de n'avoir pas produites, il en est une qui mérite un examen spécial, d'abord parce qu'elle est belle et ensuite parce que, malgré le zèle des érudits, elle reste enveloppée d'un certain mystère. C'est un portrait de jeune femme qu'une longue tradition attribue à Hans Holbein et qui est bien digne de sa main savante, sans qu'il soit possible cependant d'accepter ce grand nom avec une entière certitude. Au revers du panneau se lisent les lettres C. R. surmontées d'une couronne : cette marque nous apprend que le tableau a fait partie de la collection de Charles Ier, roi d'Angleterre. Après des fortunes diverses, ce portrait a appartenu à Guillaume V, prince d'Orange. La peinture n'est pas signée : aucun nom, aucune date. La rêverie a le champ libre.

Vue à mi-corps et presque de face, une très jeune femme est assise, les mains croisées à la hauteur de la ceinture. Elle semble absorbée dans une pensée. La figure s'enlève lumineuse et claire sur un fond uni où le vert et le bleu se mêlent dans une proportion inégale, car le bleu domine visiblement et les coloristes s'apercevront tout de suite que ce ton, cher aux maîtres du seizième siècle et à Holbein lui-même, n'a pas été choisi au hasard : il a sa raison d'être, il fait valoir, il exalte la note jaunissante dont se revêt la coiffure du jeune modèle. Les cheveux sont enfermés dans une coiffe blanche que recouvre entièrement une voilette jaunâtre bordée d'un mince liseré noir. Cette voilette cache le front jusqu'à la hauteur des sourcils, elle passe sous le menton, fait le tour de la tête et forme un pli dont l'extrémité vient retomber sur l'épaule droite. L'effet de ce voile jaune, contrastant avec le fond d'un bleu verdâtre, est à la fois très vibrant et très doux. Cette coiffure qui couvre le front et donne au visage un caractère un peu monastique ne nous est pas inconnue. Elle a été fort usitée en Allemagne aux premières années du seizième siècle. La fameuse Vierge en bois du musée germanique de Nuremberg a, elle aussi, le front caché par un pli de son voile, et ce bandeau a également été à la mode en Suisse. Holbein nous l'a montré dans la série de dessins où il a reproduit les costumes des femmes de Bâle.

La jeune bourgeoise dont nous examinons le fin portrait est vêtue d'une robe noire doublée de fourrure et ouverte en pointe sur la poitrine. Cette robe, lacée au-dessous de la gorge au moyen d'un cordonnet rouge, laisse voir une chemisette blanche soigneusement plissée. Au tour de la taille, une mince ceinture de cuir noir que retient une agrafe argentée. Les mains retombent sur un tablier blanc. Dans cet accoutrement, tout est modeste et silencieux. Nous n'avons point affaire à une coquette.

Si le costume est intéressant, la jeune femme qui le porte l'est bien plus encore. Les traits du visage ne sont pas d'une régularité absolue : un Italien de la Renaissance rêverait un nez mieux construit, des yeux d'un dessin plus fier ; mais cette figure de style bourgeois s'enveloppe de douceur et de charme ; il s'en dégage une séduction irrésistible, une séduction morale, intime, car tout y parle d'une vie chastement passée au foyer, loin des orages de la passion, dans une atmosphère de calme et de patiente vertu. C'est le propre des portraitistes du seizième siècle, et particulièrement de Holbein, de nous révéler ainsi le caractère moral de leur modèle et de faire rayonner une âme sur un visage.

Nous venons encore une fois de prononcer le nom de Holbein ; c'est sous ce grand nom que le portrait est inscrit au catalogue du musée de La Haye et cette attribution n'a rien de choquant, elle devra être provisoirement respectée, mais il faut dire que sur ce point la certitude est encore loin d'être acquise. Un doute subsiste. Il est vrai que, dans une des périodes de sa vie, dans sa jeunesse surtout, Holbein a eu cette manière lisse, caressée et fondue où le mouvement du pinceau se dissimule dans une pâte douce et unie comme l'émail. Cette manière, antérieure au voyage en Angleterre, est caractérisée au musée de Bâle, si riche en Holbein anthentiques, par le merveilleux portrait de Boniface Amerbach qui est de 1519. Celui de la jeune femme dont nous nous occupons est peint d'après les mêmes procédés ; mais on doit dire qu'aux premières années du seizième siècle, Holbein n'est pas le seul peintre qui ait connu cette méthode patiente et fine où tous les accents du modelé se fondent en douceur. Le catalogue du musée de La Haye (édition de 1874) est, d'ailleurs, un catalogue loyal : l'auteur sait bien que l'incertitude est le tourment de la clairvoyance et il avoue que le charmant portrait que possède la galerie royale a été donné par quelques connaisseurs à Léonard de Vinci et à Lucas Cranach. La première de ces attributions est infiniment honorable, mais elle ne saurait s'appuyer sur aucune bonne raison. L'œuvre n'est pas italienne, et, loin de là, tout annonce qu'elle est due à une main allemande. Ce modelé qui vit dans le clair et où la forme est écrite sans le secours de l'ombre, c'est l'art du Nord, l'art où va triompher notre Clouet. Le nom de Léonard ne peut donc être admis : nous repoussons cette illustre candidature. Mais l'idée d'attribuer ce portrait magistral à Lucas Cranach est au contraire ingénieuse et séduisante. Cranach n'est malheureusement pas bien représenté au Louvre, mais on peut l'étudier à Berlin et à Saint-Pétersbourg dans des types irrécusables. Il a connu, il a pratiqué les procédés de l'extrême délicatesse, il a eu en ses bons jours le charme de l'exécution émaillée et il était parfaitement capable de peindre le portrait de notre inconnue. Si donc le nom de Holbein était écarté, c'est du

côté de Lucas Cranach que les recherches devraient être poursuivies. Quoi qu'il en soit, une nouvelle enquête est nécessaire, car une plus longue indécision aurait quelque chose d'irritant.

Et quant à la jeune femme elle-même, notre ignorance est pareille. On aimerait à savoir le nom de cette Joconde allemande ou bâloise qui se pose devant nos sympathies comme un mystère de douceur et de chasteté rêveuse : il faut y renoncer.

Sur le fond bleu que sa blancheur décore comme une fleur vivante, il y avait de la place pour une inscription qui nous dirait l'énigme du sphinx, son âge, son origine. Aucune indication : cette femme au sourire discret a traversé l'histoire sans faire de bruit et le peintre nous a laissé en présence d'un problème indeviné.

C'est une aventure fréquente dans la vie. L'inconnaissable nous entoure et nous persécute. A La Haye, comme ailleurs, nous ne savons à qui adresser les madrigaux et les fleurs dont s'emplit notre âme. La cruelle histoire n'a pensé ni à nos curiosités, ni à nos peines. Nous avons dans tous les musées des amies silencieuses que nous sommes condamnés à adorer sans connaître leur nom.

PAUL MANTZ.

LE CHEMIN DE FER ÉCONOMIQUE DE LA MELLACORÉE AU NIGER

Au moment où l'attention est si vivement attirée vers les régions de l'Afrique, nous sommes heureux de fournir à nos lecteurs une étude qui a trait à la question de pénétration dans les régions soudaniennes françaises.

Nous accompagnons cette communication d'un portrait de l'auteur, M. le capitaine Brosselard-Faidherbe, l'officier bien connu par ses voyages et ses persévérants travaux en Afrique. Ce portrait est dû au crayon de M. Adrien Marie, ce peintre si parisien, qui avait accompagné le capitaine dans son dernier voyage au Niger.

Quand le gouvernement français fit entreprendre, en 1882, les travaux de construction du chemin de fer du haut fleuve, on admettait alors que le Niger ne devait pas être navigable au-dessus de Bamakou, et qu'il était par conséquent inutile de se préoccuper de rechercher des voies de communications, dans la zone étroite qui s'étend entre la haute vallée du Niger et les estuaires des Rivières du Sud. D'ailleurs, on admettait l'existence probable d'une continuité de massifs, sur la ligne de séparation des eaux de la haute vallée du Niger et de la région dénommée Rivières du Sud. En outre, à cette époque, il n'était pas encore question des conventions qui ont été conclues depuis avec la Grande-Bretagne, et la zone d'influence morale de la colonie de Sierra-Leone s'étendait, sans conteste, jusqu'aux régions du Fouta-Djallon, avec lesquelles elle entretenait des relations commerciales très actives. Il résultait de cette dernière considération qu'on ne pouvait songer à ouvrir des débouchés au commerce français sur des territoires dont la possession pouvait nous être contestée.

Dans ces dernières années, grâce à la prévoyance de nos hommes d'État, les bases d'une convention de frontières avantageuse, ont été arrêtées entre la France et la Grande-Bretagne ; et, quoique la délimitation n'ait pas encore été rendue effective, nous savons nettement dans quelles limites nous pouvons actuellement nous mouvoir.

Cette situation nouvelle autorisait, en 1887, l'initiative que prit le colonel Galliéni, de faire étudier les communications entre Siguiri sur le Niger, et la région de la Mellacorée.

Le capitaine Audéoud fut chargé de cette importante mission ; il rapatria sa compagnie de tirailleurs, en franchissant la région montagneuse du Fouta-Djallon, et rencontra dans sa marche des difficultés considérables.

Le projet de création d'un chemin de fer dans le haut fleuve triomphait donc de nouveau, malgré les sérieuses critiques dont il était l'objet dans l'examen de la question économique.

En 1890, M. Étienne résolut de reprendre plus sérieusement l'examen de l'important problème de la pénétration au Niger par la Mellacorée, en faisant étudier la possibilité de contourner par le sud la région du Fouta-Djallon, dans la zone des territoires réservés à l'influence française.

Malgré le vif désir qu'avait M. le sous-secrétaire d'État, et que nous partagions au même titre, d'obtenir une solution dans l'étude de cette importante question de communications, nous n'avions pas grand espoir d'obtenir un résultat positif.

Aussi, quand nous sommes rentrés dernièrement, apportant un avant-projet dressé avec un soin minutieux, et concluant à la possibilité d'établir, entre la côte et le cours navigable du Niger, une voie ferrée d'une longueur de 340 kilomètres, dans des conditions d'exécution particulièrement avantageuses, nous avons causé une agréable surprise aux hommes qui se préoccupent, dans le monde colonial, de voir ouvrir pratiquement à l'influence française les immenses régions du Soudan.

Je me propose, dans cette étude, de traiter la question de l'établissement de la voie ferrée de la Mellacorée au Niger, de ses avantages économiques, et du mouvement considérable qu'elle provoquera ; mais je serai obligé, auparavant, de dire quelques mots sur la question d'ensemble de la pénétration au Soudan, et d'entrer dans quelques considérations concernant le chemin de fer du haut fleuve.

J'ai eu, dans le cours de ma vie coloniale mouvementée, le triple avantage d'étudier les trois lignes de pénétration préconisées pour atteindre le Niger.

En 1879-80, j'étais dans le Sahara avec le lieutenant-colonel Flatters ; en 1880-81, dans le Soudan avec la mission Derrien et le lieutenant-colonel Desbordes ; et enfin en 1890-91, j'étais

chargé d'étudier les voies de pénétration de la Mellacorée au Niger.

Dans l'intervalle, j'ai fait de nombreuses études, dans le Sahara, sur le cours du Sénégal et dans la région des Rivières du Sud; et je me suis attaché peu à peu à l'examen des questions économiques, car je me suis persuadé qu'on ne pouvait séparer de ces dernières l'étude des questions coloniales.

L'expérience que j'ai pu acquérir depuis douze ans, au prix des plus rudes fatigues et, malheureusement, au détriment de ma santé, a singulièrement bouleversé mes idées enthousiastes de jeune officier et, mettant de côté tout chauvinisme colonial, je me contente aujourd'hui, quand je traite une question ayant trait à l'Afrique, de produire des faits et des chiffres.

C'est en procédant sous cette forme, que je

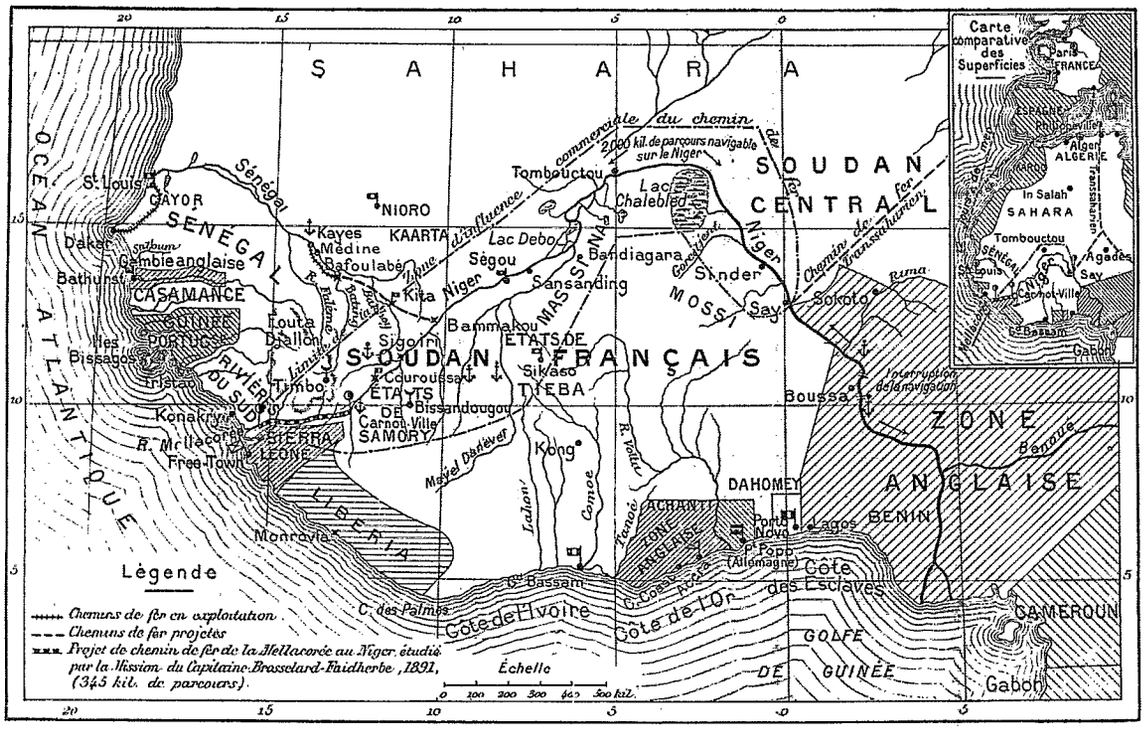

LE CHEMIN DE FER ÉCONOMIQUE DE LA MELLACORÉE AU NIGER.
Carte d'ensemble des routes fluviales soudaniennes reliées à la côte par le chemin de fer de la Mellacorée.

ferai connaître mon opinion sur les questions que je traiterai dans le cours de cette étude, les considérant comme inséparables de celle qui concerne le chemin de fer de la Mellacorée; c'est

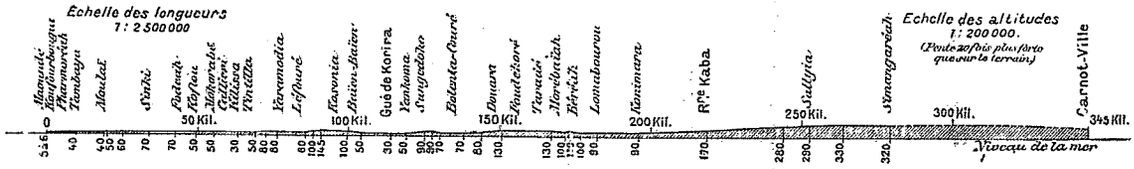

Profil en long du chemin de fer projeté de la Mellacorée au Niger, d'après l'étude de détail.

en les discutant que je ferai ressortir l'opportunité de cette voie économique, et la possibilité pratique de procéder à son exécution.

Je parlerai en premier lieu du chemin de fer du haut fleuve, car je suis obligé de faire ressortir l'impossibilité matérielle de l'utiliser efficacement pour l'exploitation régulière et méthodique que nécessite une région aussi immense, aussi peuplée, et aussi productive que celle du bassin du Niger, dont la superficie est supérieure à celle de la France. Il me sera, par la suite, d'autant plus facile de faire ressortir les avantages tout spéciaux que présentera la voie ferrée de la Mellacorée.

LE CHEMIN DE FER DU HAUT FLEUVE

Ainsi que le savent les lecteurs, le chemin de fer du haut fleuve a son point origine à Kayes, sur le fleuve Sénégal. A vol d'oiseau, Kayes est à plus de 500 kilomètres de la côte, et le cours du fleuve, entre Kayes et Saint-Louis, a un développement du double.

Le chemin de fer est déjà construit sur une longueur de 120 kilomètres jusqu'à Bafoulabé; c'est le quart de la ligne totale projetée pour atteindre Bamakou sur le Niger. Depuis plusieurs années, le Parlement refusant les crédits demandés, les travaux de cette ligne sont suspendus. Elle ne présenterait pas de grandes dif-

ficultés d'établissement; toutefois, il y aurait des travaux d'art considérables à effectuer si l'on songeait à construire des ponts sur les importants cours d'eau du Bafing et du Bakhoy.

Si ce chemin de fer du haut fleuve était construit et qu'on voulût l'utiliser pour l'exploitation du bassin du Niger, on rencontrerait, dans l'exécution de ce vaste projet, des difficultés matérielles et économiques qui seraient ruineuses pour l'entreprise. Nous allons en donner la raison.

Le Sénégal n'est navigable pour les navires de haute mer d'un tonnage inférieur à 2,000 tonneaux, les seuls susceptibles de franchir sans danger la barre du Sénégal, que pendant les mois de juillet, août et septembre. L'entreprise commerciale du Niger aurait donc à se préoccu-

LE CHEMIN DE FER ÉCONOMIQUE DE LA MELLACORÉE AU NIGER.
Le capitaine Brosselard-Faidherbe, d'après le dessin au crayon de M. Adrien Marie (1).

per d'envoyer en bloc toutes les marchandises pendant cette saison d'hivernage si défavorable aux opérations. Il faudrait affréter une véritable flotte (2), qui viendrait s'engouffrer dans l'étroit chenal du fleuve devant Kayes. Les traités d'affrétement, passés dans de pareilles conditions, subiraient une hausse sensible; ils seraient majorés, d'ailleurs, du fait des assureurs, qui n'ignorent pas les dangers que présente aux navires d'un certain tonnage la navigation dans un fleuve sinueux, étroit et au courant rapide.

A Kayes, la population indigène suffirait difficilement à fournir la main-d'œuvre demandée

(1) Le portrait que nous reproduisons porte la dédicace suivante : « Affectueux et sympathique souvenir offert au capitaine Brosselard-Faidherbe. Adrien Marie. 3 avril 1891. »

(2) Nous faisons constater plus loin que l'importation pour le bassin du Niger ne sera pas inférieure à 50,000 tonnes, et que l'exportation sera plus considérable encore.

pour le déchargement des marchandises, le chargement des produits, et la mise en magasin qu'il serait nécessaire de faire à la hâte, pendant cette saison des pluies.

Même en admettant qu'on utilise un outillage de quai perfectionné, il serait bien difficile aux navires d'accomplir leurs opérations dans les délais prévus par les traités, et de ce fait, le fret serait encore majoré.

Les navires auraient à charger pour le retour les produits accumulés en magasin depuis des mois et dépréciés par les fermentations qui se produisent à la longue, surtout en temps d'hivernage.

Quoique fort éloignée de son véritable champ d'action, l'entreprise commerciale du Niger serait obligée de construire à Kayes des entrepôts considérables, et d'entretenir un personnel nombreux.

Il lui faudrait en outre des capitaux importants, pour acheter en bloc toutes les marchandises nécessaires à la traite d'une saison, car elle aurait à en solder la facture avant même que ces marchandises aient pu matériellement s'écouler vers le Niger.

Cette dernière considération obligerait l'entreprise commerciale à majorer d'une façon importante le prix de ses marchandises qui seraient déjà grevées, à leur arrivée à Bamakou, du fait des transports et des emmagasinements, d'une plus-value qui ne serait pas inférieure à 200 francs par tonne.

LE CHEMIN DE FER DE LA MELLACORÉE

Examinons comparativement ce qui se produira, quand on pourra utiliser le chemin de fer dont nous avons rapporté un avant-projet.

Les navires de 3,000 tonneaux entrent en tout temps en Mellacorée, ils débarqueront aux appontements de Maoundé, à deux heures de navigation en rivière, leur chargement transporté d'Europe au tarif de mer ordinaire, c'est-à-dire au prix de 30 à 40 francs.

Les navires pouvant entrer tous les jours de l'année, et se mettre à quai, les déchargements se feront avec calme, économiquement, et une partie des marchandises et des produits passeront directement des bateaux sur les vagons et *vice versâ*.

Grâce à l'organisation des appontements qui permettra de décharger trois cales en même temps, en quatre jours, un navire débarquera 2,400 tonnes, et pourra repartir huit à dix jours après son arrivée avec son plein chargement.

Si la tonne doit coûter 48 francs pour voyager sur le chemin de fer du haut fleuve, à tarif égal, elle n'en coûtera que 34 sur le chemin de fer de la Mellacorée.

En résumé, les marchandises iront par cette voie d'Europe au Niger, en quinze jours, au prix de 70 à 80 francs; et, quatre ou cinq mois après leur achat, les produits obtenus débarqueront sur les quais européens.

Cette dernière considération qui a trait à l'escompte commercial, rendrait toute lutte impossible pour le chemin de fer du haut fleuve, en admettant même, que grâce à des prodiges d'organisation, on put parvenir, cette ligne étant créée, et fonctionnant, à transporter les marchandises à Bamakou, avec des tarifs aussi avantageux que ceux dont on bénéficiera dans le transit par la Mellacorée.

J'ai lieu de supposer que les lecteurs sont suffisamment convaincus des avantages tout spéciaux que présentera le chemin de fer de la Mellacorée et je n'insisterai pas.

Toutefois, j'appellerai une dernière fois l'attention sur une considération humanitaire, qui mérite d'être prise au sérieux. Les Européens qui seront sur le Niger, au terminus du chemin de fer de la Mellacorée, pourront se rendre en deux jours, trois au plus, à Konakry ou Sierra-Leone. Ceux qui seront malades ou fatigués, pourront donc se déplacer facilement, et aller chercher la santé à la côte. Dans le haut fleuve, on est emprisonné pendant toute la saison sèche, car on ne peut descendre le Sénégal avant le retour des pluies. Il reste, il est vrai, la ressource de tenter une descente longue et pénible sur un petit chaland. Pendant la saison la plus favorable pour la navigation, il faut encore cinq ou six jours pour se rendre de Kayes à Saint-Louis en utilisant les bateaux à vapeur.

NÉCESSITÉ DE RECOURIR AUX GRANDES COMPAGNIES DE COLONISATION

Le peu de succès obtenu dans l'accomplissement de l'œuvre de création du chemin de fer du haut fleuve, a surabondamment mis en lumière les difficultés que rencontre une administration officielle, dans l'accomplissement des grands travaux entrepris sur des territoires éloignés et isolés.

Aussi, est-ce un fait acquis, dans l'opinion publique, ou tout au moins dans celle des hommes éclairés, que pour mettre en valeur et exploiter l'immense empire colonial français, constitué par l'ensemble des régions du Sénégal, des Rivières du Sud et du Soudan, on devra recourir à l'initiative privée, représentée par de puissantes associations, confiées à des hommes compétents.

On a également admis, qu'il fallait songer à pénétrer vers l'intérieur par sept zones d'accès qui se présentent naturellement, et qui deviendront chacune, par la force des choses, le champ d'action d'une puissante compagnie. Ce partage colonial créera une sorte de concurrence, et encouragera les efforts; il assurera la transformation rapide des vastes régions soudaniennes, et facilitera pour l'avenir l'œuvre de l'administration, quand le moment sera venu pour elle de centraliser et de parachever l'œuvre d'organisation de la première heure.

En commençant par le nord-ouest, la première

artère de pénétration, naturellement indiquée, est celle du Sénégal qui assure déjà le drainage d'une partie de son bassin supérieur.

La deuxième artère est celle de Casamance qu'il faudra prolonger vers les provinces du nord-ouest du Fouta-Djallon au moyen d'une voie ferrée économique.

La troisième est constituée par l'ensemble des Rivières du Sud, dont les escales entretiennent des transactions commerciales régulières avec les provinces de l'ouest du Fouta-Djallon.

La quatrième est celle de la Mellacorée, qui, prolongée par un chemin de fer de 340 kilomètres, ouvrira un débouché sur un réseau navigable de plus de 4,000 kilomètres de développement.

La cinquième sera à Grand Bassam, la rivière Comoé, dont le cours navigable devra être prolongé par une voie ferrée dans la direction de Say sur le Niger. Dans la sixième région, celle de Porto-Novo, on envisagera peut-être dans l'avenir l'utilité d'ouvrir vers le nord une petite voie ferrée.

(*A suivre*). BROSSELARD-FAIDHERBE.

L'ICONOGRAPHIE D'HONORÉ DE BALZAC

La ville de Paris aura prochainement une statue de l'auteur de la *Comédie humaine*.

La Société des Gens de lettres ayant, en effet, ouvert une souscription publique dans le but d'ériger une statue à Balzac, et ayant réuni une somme de 30,000 francs environ, le regretté statuaire Chapu avait été chargé d'exécuter le monument projeté. Mais M. Chapu, après avoir terminé l'esquisse de ce monument, mourut, et on constata alors que pour terminer cette œuvre, en marbre, ainsi qu'il l'avait conçue, une somme beaucoup plus considérable serait nécessaire. En conséquence, la Société des Gens de lettres décida de faire faire un autre monument plus simple, et en bronze, destiné à la place du Palais-Royal. C'est à M. Rodin qu'a été confié le soin d'exécuter la nouvelle statue.

Honoré de Balzac a eu, on le sait, l'existence la plus laborieuse et la plus tourmentée. Nous n'avons pas à la raconter ici, mais, du moins, nous devons rappeler ce fait pour expliquer comment l'iconographie de Balzac est incomplète et insuffisante. Les documents que l'on possède sont, en effet, excessivement rares. Tandis qu'on a conservé des grands écrivains du dix-neuvième siècle, d'innombrables renseignements, tandis qu'il existe d'eux des portraits, des bustes, des gravures, des croquis, voire même des statues, où ils sont représentés dans toutes les attitudes, on n'a presque rien de cette haute personnalité. Il semble que Balzac, trop occupé qu'il était, n'ait pas eu le loisir de poser pour aucun artiste.

Cependant il existe quelques portraits authentiques du romancier. C'est d'abord un magnifique dessin à la sépia exécuté par le peintre Louis Boulanger aux environs de 1828. Ce portrait a été généreusement offert par M. le baron Larrey au musée de Tours, la ville natale de Balzac. Malheureusement, le grand romancier, à l'époque où il posa pour ce portrait, n'avait pas encore cette physionomie si particulière que lui ont donnée ses travaux et ses soucis. Né en 1799, il n'avait par conséquent pas encore atteint, alors, sa trentième année.

Or, on n'ignore point que c'est, surtout, à partir de 1830 que sa carrière a véritablement commencé, et que c'est entre cette date et celle de sa mort, survenue en 1850, qu'il a écrit presque toutes les œuvres qui forment la *Comédie humaine*.

En 1837, Louis Boulanger exposa un nouveau portrait de Balzac, peint à l'huile. Cette œuvre, qui n'est pas moins remarquable que le dessin à la sépia, est l'un des documents les plus intéressants qu'on ait conservés. Il appartient à l'heure actuelle à M. Alexandre Dumas fils.

Le Musée du Louvre et le Musée d'Angers renferment un médaillon exécuté par le sculpteur David d'Angers. C'est une œuvre très précieuse également. Mais on s'accorde à lui préférer le buste d'Honoré de Balzac exécuté par le même sculpteur. Un exemplaire en marbre de ce buste décore, au cimetière du Père-Lachaise, le tombeau du grand écrivain.

Lorsqu'il s'est agi de faire la statue qui a été récemment inaugurée à Tours, le sculpteur, M. Paul Fournier, était quelque peu embarrassé par le manque de documents précis. Il dut se borner à suivre les indications de l'œuvre de David d'Angers. Mais ce buste, qui représente un Balzac encore jeune, et qui est d'ailleurs une très belle œuvre, ne donne pas tout à fait de l'illustre écrivain l'idée qu'on s'en fait généralement. La statue de Tours représente Balzac assis, revêtu de la fameuse robe de moine qu'il avait coutume de porter pour travailler. Quant à la tête, c'est, à très peu de chose près, celle que David d'Angers a représentée.

Un autre document fort précieux est un dessin à la mine de plomb exécuté par Bertall. Ce portrait, gravé sur acier, a été reproduit dans les éditions Furne et Houssiaux de la *Comédie Humaine*.

M. Edmond Hédouin, le célèbre graveur, avait, d'après ses propres souvenirs, exécuté une eau-forte excellente qui sert de frontispice au livre de Théophile Gautier intitulé *Honoré de Balzac*. (Paris, 1859.)

On peut mentionner, enfin, pour compléter cette énumération iconographique, une planche gravée par Gavarni qui a été détruite avant le tirage, et un portrait peint par Meissonier. Ce portrait a été barbouillé, dit-on, par l'artiste lui-même.

On le voit, cette liste n'est pas bien nombreuse. Incontestablement, le document que reproduit notre gravure, et qui nous a été communiqué par M. Alexandre Houssiaux, est, en même temps, l'un des plus curieux et l'un des plus authentiques.

C'est un daguerréotype qui a probablement été exécuté dans les dernières années de la vie de Balzac, et qui a le mérite de donner du grand romancier une idée nette et familière. Balzac est représenté debout, la tête tournée un peu de trois quarts. Son vêtement est entr'ouvert et laisse voir son cou qu'il avait fort et puissant. L'auteur du *Père Goriot* était, bien naïvement il est vrai, très fier de son cou, qui était d'une blancheur parfaite. Il disait volontiers qu'un homme doit avoir le cou gros et court afin que la tête soit plus près du cœur et plus facilement en relation avec celui-ci. Il avait, de même, une belle main et n'en était pas moins fier que de son cou. Aussi, dans le daguerréotype que nous reproduisons, a-t-il eu le soin de mettre cette main bien en évidence.

HONORÉ DE BALZAC
Gravure d'après un daguerréotype appartenant à M. A. Houssiaux.

Chose curieuse, ce daguerréotype passe, auprès des iconographes de Balzac pour avoir complètement disparu. On a publié, à l'appui de cette assertion, que l'exemplaire qu'en possédait M. Ch. Yriarte avait été détruit lors de l'occupation de Saint-Cloud par l'armée allemande, en 1871. Il n'en est rien, comme on voit, ou, pour mieux dire, si un exemplaire en a été détruit en 1871, il reste celui de M. Alexandre Houssiaux qui est dans un état de parfaite conservation.

A côté de ce curieux et rare document, il paraîtra intéressant, croyons-nous, de rappeler le portrait assez pittoresque que publiait Lamartine, en 1856, de l'auteur de la *Comédie humaine*.

« L'extérieur de Balzac, écrit Lamartine dans son *Cours de Littérature*, était aussi inculte que son génie. C'était la figure d'un élément : grosse tête, cheveux épars sur son collet et sur ses joues, comme une crinière que le ciseau n'émondait jamais, traits obtus, lèvres épaisses, œil doux, mais de flamme; costume qui jurait avec toute élégance, habit étriqué sur un corps colossal, gilet débraillé, linge de gros chanvre, bas bleus, souliers qui creusaient le tapis, apparence d'un écolier en vacances, qui a grandi pendant l'année et dont la taille fait éclater les vêtements... »

Quelques années plus tard (1864), Lamartine ajoutait :

« Balzac portait son génie si simplement qu'il ne le sentait pas... Il n'était pas grand, bien que le rayonnement de son visage et la mobilité de sa stature empêchassent de s'apercevoir de sa taille. Il était gros, épais, carré par la base et les épaules. Ses bras courts gesticulaient avec aisance, il causait comme un orateur parle. Sa voix était retentissante de l'énergie un peu sauvage de ses poumons, mais elle n'avait ni rudesse ni ironie, ni colère; ses jambes, sur lesquelles il se dandinait un peu, portaient lestement son buste; ses mains grasses et larges exprimaient en s'agitant toute sa pensée...

« Cette parlante figure, dont on ne pouvait détacher ses regards, vous charmait et vous fascinait tout entier... Les joues étaient pleines, roses, d'un teint fortement coloré; le nez bien modelé, quoique un peu long; les lèvres découpées avec grâce, mais amples, relevées par les coins; les dents inégales, ébréchées, noircies par la fumée du cigare; la tête souvent penchée de côté sur le cou, et se relevant avec une fierté héroïque dans le discours. Mais le trait dominant du visage, plus même que l'intelligence, était sa bonté communicative. »

M. M.

LA BOURSE D'ANVERS

Un incendie avait détruit, en 1858, la vieille Bourse d'Anvers, édifiée en 1531, par Dominique van Waghemakere, et qui était du plus beau style gothique.

On se trouva, quand il s'agit de la recons-

truire, en présence de deux hypothèses : — ou réédifier le monument sur les plans du premier architecte, sans rien changer à ses dispositions, ou le bâtir sur des données toutes nouvelles, et dans ce style vaguement inspiré de la Renaissance ou de l'antiquité, qui caractérise l'architecture en ce siècle.

Après mûre réflexion, les Anversois écartèrent la première hypothèse, l'ancien édifice étant de dimensions trop restreintes et médiocrement

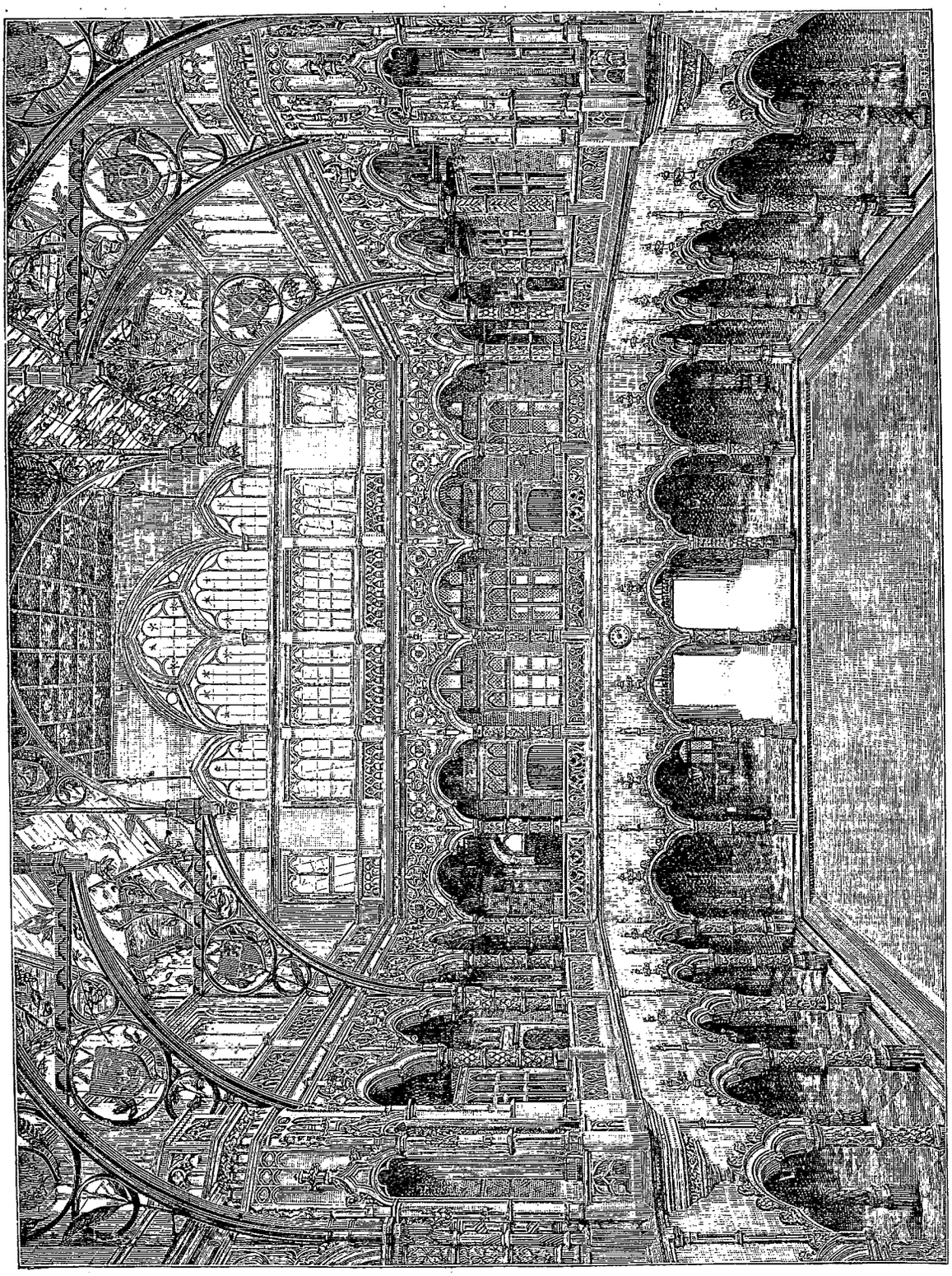

La Bourse d'Anvers — Gravure de Deloche.

éclairé; la seconde fut pareillement écartée, le goût moderne ne satisfaisant pas le sens esthétique des édiles d'Anvers. Ils adoptèrent une combinaison intermédiaire, et de beaucoup la plus rationnelle, celle que nous avons adoptée, à Paris, pour notre Hôtel-de-Ville : — on rebâtit, en prenant l'ancien pour modèle, un édifice inspiré du même art, mais plus grand et directement approprié aux besoins de ce temps-ci. La construction, commencée en 1869, fut achevée

en 1872; — M. Joseph Schadde en avait été l'architecte.

Partout entourée de maisons, comme l'ancienne, la nouvelle Bourse est néanmoins accessible par chacun de ses côtés. C'est un énorme hall de cinquante à cinquante-deux mètres sur quarante, éclairé par une toiture tout en vitres, et qu'entoure une double nef supportée par soixante-huit colonnes. Ces colonnes se relient l'une à l'autre par d'élégantes arcades dont les trèfles rappellent à la fois le style gothique et le style hispano-moresque. Sur le premier rang de ces colonnes s'en dresse un second, pareillement orné, dont les vastes galeries forment promenoir et permettent aux visiteurs étrangers aux affaires de considérer les boursiers sans se mêler à eux. Ces colonnades abritent également le tribunal de commerce et le bureau télégraphique indispensable dans toute construction de cette nature.

L'édifice, tel que nous venons de le décrire, serait parfait sans les fermes métalliques, d'ailleurs fort jolies en elles-mêmes, qui relient les deux côtés de la grande nef et en supportent le plafond. Elles sont en fer forgé, très habilement ouvragé, et rappellent par leurs dispositions le motif trilobé des arcades. On y remarque, tout en haut, les armes d'Anvers, alternant avec le Lion de Belgique et les armes des différentes provinces du royaume, sans parler des écussons dont les pendentifs se décorent, et qui sont ceux des principales puissances maritimes.

Il y a quelque incohérence, semble-t-il, dans ce mélange du fer et de la pierre. L'architecture a fait tant de progrès depuis vingt ans, nous avons vu, à l'Exposition de 1889 spécialement, de si triomphauts spécimens de constructions exclusivement métalliques et néanmoins décoratives au possible, que le genre hybride de la nouvelle Bourse d'Anvers nous choque aujourd'hui tant soit peu. L'œuvre est curieuse pourtant et ne dépare point l'opulente cité maritime dont les habitants sont si fiers des merveilleux souvenirs que leur a légués le passé.

THIÉBAULT-SISSON

UN FIEFFÉ PARISIEN

NOUVELLE

Suite. — Voyez page 264.

II

Comment se fait-il que notre petit Corse, Georges Rosa, ait aussi vite pardonné à son grand ennemi Edouard, le chef des autres, celui qui donnait toujours le signal des railleries? Comment aussi gardait-il une sourde aversion pour ceux qui n'avaient fait que des *variations* sur le thème donné par Édouard?

Je répondrai au lecteur s'il m'interroge: Mais, nous-mêmes, comment se fait-il que nous soyons incurablement blessés d'un quolibet idiot, d'un sourire impertinent, d'un geste dédaigneux, tandis que nous excusons un mot violent, échappé d'un seul coup, à une mauvaise tête?

Toujours est-il que ce soir-là, Rosa pardonnait de bon cœur à Édouard et descendait de son wagon sans arrière pensée, lorsqu'il fut abordé par un camarade qui lui prit le bras affectueusement, le passa sous le sien et lui dit :

— Eh bien! tu lui dois une belle chandelle! Il t'a sauvé, cher ami. Il n'y a pas à dire, il t'a sauvé.

— Mais je ne le nie pas, répondit Rosa vivement. C'était ma faute...

— De t'être fâché?

— Non, de m'être penché en dehors. Quant à m'être irrité, franchement, vous m'aviez mis hors de moi avec votre persistance.

— C'est à Edouard qu'il faut t'en prendre. Lui seul a eu l'idée de dire devant toi ce qu'il dit souvent quand tu n'es pas là, et, après tout, une épigramme ne touche pas ton honneur.

Ce qu'il dit quand tu n'es pas là. Ces mots glissèrent des lèvres du bon camarade dans l'âme de Rosa. Ils furent débités couramment, d'un ton naturel et presque comme une chose indifférente, dont on ne doit pas prendre ombrage. Lorbach (c'était le nom du camarade) parlait d'une voix aimable, en ami qui veut atténuer les choses. Du moins, était-ce l'air qu'il prenait, affectant la désinvolture aisée d'un garçon d'esprit qui, lui, ne se fâcherait pas pour si peu.

Ce qu'il venait de faire entendre, était-ce une insinuation calculée ou le conseil d'un médiateur bienveillant? Personne n'aurait pu le dire.

Lorbach avait la figure satisfaite, les manières faciles, l'accueil souriant. A ses cheveux blond jaune, on devinait qu'il devait descendre de quelque famille allemande, mais on ne savait presque rien sur lui, car il ne se livrait jamais. Son profil fuyant et sec inquiétait vaguement, comme ses phrases découpées, qui laissaient je ne sais quoi d'équivoque dans l'esprit de ses interlocuteurs. Mais il était si affable et quelquefois si disposé à vous gagner par son bon vouloir, qu'on ne se défendait pas de lui. Tandis que plus d'un dans la bande joyeuse avait déjà des moustaches et des brusqueries viriles, lui, il n'avait pas un poil de barbe et pas un accès de colère; Lorbach était glabre et doux.

Rosa ne répondit pas à ce qu'il venait d'entendre. Au contraire, pour détourner la conversation, il demanda ce qu'était devenu le pauvre voyageur qui avait eu le poignet cassé.

Lorbach haussa imperceptiblement les épaules.

— Nous ne le connaissons pas, dit-il. On l'a emporté à la pharmacie de la rue Saint-Lazare. L'important, c'est que tu es sauvé. Et vois-tu, il ne faut pas en vouloir à Édouard. Autrefois, quand je suis arrivé de Mulhouse, il ne m'allait

pas. Et puis, je m'y suis fait. C'est leur manière ici de se moquer de tout. Édouard, plus que les autres, a besoin de cela. C'est le roi des *blagueurs*, et il n'y a pas de mot plus juste pour désigner les Parisiens. Tous se ressemblent sous ce rapport-là. On les pilerait dans un mortier, qu'ils feraient *un mot* pendant qu'on les pilerait. Pas de bonne journée sans une farce! Eh bien! Édouard n'est pas un Parisien de la moyenne, c'est le type, la perfection, c'est le fieffé Parisien.

Rosa se mit à rire.

— Tu as raison. C'est un fieffé Parisien.

— Ce qui m'étonne, c'est que sa blague te fasse peur.

Nous reproduisons avec une fidélité scrupuleuse le mot de Lorbach, mot vulgaire, mais qui n'a pas de synonyme.

En tout cas, la phrase tomba dans l'oreille du jeune Corse comme un coup de fouet sur la tête d'un cheval de sang.

Il fit un geste de colère; mais Lorbach sembla ne pas le voir, et, comme on se trouvait rejoindre le gros de la troupe, il s'écria joyeusement :

— Messieurs, voici Rosa qui offre un punch à son sauveur et à toute la compagnie, car aujourd'hui Goliath a été le terre-neuve de David.

Rosa n'avait rien offert du tout, mais il saisit la balle au bond. Avec une belle humeur inattendue et inexplicable, il se jeta en avant du groupe.

— Entrons, s'écria-t-il en montrant l'un des cafés étincelants de lumière où s'engouffraient une foule de gens, retour de la campagne, qui ne voulaient pas achever trop vite leur journée du dimanche.

(*A suivre.*) ÉMILE CHASLES

LA CARICATURE POLITIQUE ET RELIGIEUSE

PENDANT LE MOYEN AGE

Suite et fin. — Voyez pages 201 et 233.

A Florence, dans la fameuse chapelle des Espagnols, ce bijou enchâssé dans le merveilleux écrin qui s'appelle Sainte-Marie-Nouvelle, les Dominicains firent peindre d'une part le *Triomphe de saint Thomas d'Aquin*, avec l'humiliation des hérétiques, Arius, Averroès, Sabellicus, assis vaincus à ses pieds; de l'autre, l'*Église militante*, avec une série de motifs des plus piquants. De la première de ces scènes, je ne dirai rien ici, et pour cause : M. Renan a illustré et épuisé la matière, selon son habitude, dans son curieux volume sur Averroès et l'Averroïsme. Mais la seconde, moins connue, nous retiendra un instant. Nous y voyons, au premier plan, les dominicains représentés par des chiens moitié blancs et moitié noirs par allusion à leur costume, donner la chasse à des loups et à des renards, dont l'un tient dans sa gueule ensanglantée l'agneau qu'il vient de ravir. Saint Dominique excite la meute.

Au second plan, saint Dominique et saint Thomas d'Aquin discutent avec les pécheurs et avec les hérétiques. Les pécheurs forment des groupes d'une extrême animation; les uns répliquent avec vivacité, d'autres s'étonnent ou s'indignent, d'autres encore ricanent, d'autres enfin réfléchissent. Quant aux hérétiques et aux païens, la victoire est plus facile; les uns se prosternent pour adorer le nouvel apôtre, d'autres joignent les mains en signe d'admiration ou déchirent le livre qui leur avait enseigné l'erreur.

C'est à Sienne surtout, la cité mystique par excellence, que la caricature politique se donna librement carrière pendant le quatorzième siècle. Son champion fut le plus original des peintres siennois de l'époque, un esprit aussi ouvert que Giotto, et, de plus, un fervent admirateur de l'antiquité classique : Ambrogio Lorenzetti (mort vers 1348).

Ce maître peignit, dans une salle du Palais public de Sienne, une série de fresques, malheureusement fort endommagées aujourd'hui, dont les unes représentent le *Bon Gouvernement*, les autres le *Mauvais Gouvernement*. Les premières ont été reproduites à l'envi par la photographie. Quant aux autres, qui nous offrent un exemple tout à fait curieux de la caricature telle que l'entendait le quatorzième siècle, elles sont inédites jusqu'ici, et je dois renoncer à en placer la reproduction sous les yeux de mes lecteurs. Heureusement, ce qui reste du *Mauvais Gouvernement* a été décrit avec le soin le plus minutieux par les savants auteurs de l'Histoire de la Peinture en Italie, MM. Cavalcaselle et Crowe; je leur emprunte les éléments de la présente notice :

A droite, devant un mur crénelé et surmonté d'une tour, est assise, les pieds appuyés sur un bouc, la *Tyrannie*, un monstre horrible, au regard louche, au front armé de deux cornes blanches, à la bouche garnie de défenses, aux cheveux nattés, à l'armure couverte d'un long vêtement rouge; elle tient dans la main droite un couteau; dans la gauche, une écuelle contenant du poison. L'*Avidité*, la *Fierté* et la *Vanité* voltigent autour de sa tête; la première est une sorcière avec un coffre et un croc; la seconde a la tête armée de cornes rouges, avec un couteau et un joug; la troisième, une jeune femme au costume étincelant de pierreries, un roseau à la main, se mire dans une glace. A gauche de la *Tyrannie* sont assises : la *Tromperie*, la *Trahison* et la *Cruauté;* la première, avec des ailes de chauve-souris et un bâton dans ses griffes; la seconde, aux traits bienveillants, mais tenant dans la main une brebis qui a des pieds de corneille et une queue couverte d'écailles. La *Cruauté*, enfin, une vieille mégère, happe un serpent roulé autour de son corps et étrangle un enfant.

« A droite de la figure principale se trouve la *Fureur*, bizarre assemblage d'éléments empruntés à la figure humaine, au sanglier, au cheval et au chien; elle brandit un couteau et une pierre; la *Discorde*, une femme habillée moitié de noir, moitié de blanc, scie en deux un tronc d'arbre; la *Guerre* est un combattant qui brandit l'épée et qui porte un bouclier. Sous les pieds de la *Tyrannie* est couchée la *Justice*, qui a perdu sa balance; à sa droite, des traces de voleurs et de brigands, et, sous la *Justice* terrassée, une inscription qui explique la scène.

Dans la frise ornementale, on aperçoit des vestiges de Néron, de Géta, de Caracalla et d'autres tyrans.

Le côté gauche de la fresque représente les suites du *Mauvais Gouvernement*. Au loin, une tour en démolition, des cadavres étendus sur le

LA CARICATURE POLITIQUE ET RELIGIEUSE. — Saint Thomas d'Aquin discutant avec les hérétiques. — Fresque de la chapelle des Espagnols, dans l'église Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence.
Notre gravure, faite d'après une photographie, reproduit avec une fidélité absolue l'état actuel de la fresque.

sol, des soldats occupés à piller (l'un d'eux enlève à une vieille femme sa pauvre marchandise); au-dessus de la tour apparaît la sorcière « Timor » (la *Crainte*), à moitié nue, les habits et l'épée à la main, agitant une banderole ornée d'une inscription explicative.

*

A cette époque des haines féroces, on ne se contentait pas de frapper les vivants, on s'efforçait de transmettre à la postérité la plus reculée le souvenir de leurs méfaits ou forfaits. Une catégorie spéciale de monuments prit naissance sous le nom de colonnes d'infamie. En 1314, le Grand Conseil de Venise donna l'ordre de démolir la maison de Bajamonte Tiepolo et d'élever sur son emplacement une colonne avec une inscription infamante qui subsista jusqu'en 1797.

Dans la même ville de Venise, lors du jugement de l'infortuné doge Marino Falieri (1366), deux avis furent présentés au Sénat, au sujet de son

portrait peint dans la nouvelle salle du Grand Conseil : l'un consistait à effacer ce portrait et à laisser la place vide, en la couvrant d'une couche bleue sur laquelle on tracerait en blanc l'inscription : *Ici fut la place de Ser Marini Falieri, décapité pour crime de trahison.* Le second avis consistait à modifier le portrait de telle manière que la tête fût représentée comme détachée du tronc et à accompagner cette effigie ignominieuse de l'inscription : *Décapité pour crime de trahison.*

*

Je reprendrai peut-être quelque jour, pour le quinzième et le seizième siècle, l'histoire de la caricature politique en Italie, l'histoire de cette caricature, véritablement décorative et monumentale, qui, loin de se contenter d'une feuille de papier, comme les Gavarni, les Daumier, les Monnier, s'étalait en fresques gigantesques sur la façade des palais. Pour aujourd'hui, il me suffira d'avoir démontré que, contrairement à l'opinion commune, les éléments satiriques ont tenu, dans la genèse de l'art italien, une place trop considérable pour pouvoir être négligés. Dissonances si l'on veut, ces dissonances ont introduit de la variété dans une symphonie qui, sans elles, aurait été trop pure, trop idéale, trop séraphique, et, partant, trop monotone.

EUGÈNE MÜNTZ.

LA CARICATURE POLITIQUE ET RELIGIEUSE. — Saint Dominique discutant avec les pécheurs. — Fresque de la chapelle des Espagnols dans l'église Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence.

Notre gravure, faite d'après une photographie, reproduit avec une fidélité absolue l'état actuel de la fresque.

LE ROLE DES MICROBES EN AGRICULTURE

(Le bon et le mauvais fumier.)

L'esprit humain reste confondu devant les découvertes merveilleuses et si fécondes en applications de toutes sortes, qui se sont succédées dans ces dernières années à la suite des savantes recherches de M. Pasteur et de ses élèves, concernant les microbes. Quoique cette science toute nouvelle, la microbiologie, soit encore à l'état d'enfance, elle a déjà fourni une infinité de données pratiques, journellement appliquées en médecine, en hygiène, en industrie, en économie domestique et en agriculture. Partout nous trouvons les infiniments petits dans l'air, dans l'eau, dans la terre, dans notre corps; les uns sont utiles, les autres sont nuisibles; mais nous le répétons, à ce dernier point de vue surtout, la science n'a pas encore dit son dernier mot et bien des surprises nous sont encore réservées dans cet ordre de choses..

Depuis quelque temps, la science agronomique, entrant également dans cette voie, a trouvé dans la microbiologie l'explication d'un grand nombre de faits curieux que les sciences chimiques et naturelles étaient impuissantes à tirer au clair. Nous faisons surtout allusion ici à la fabrication, ou plutôt à la fermentation du fumier de ferme, à la formation des nitrates fertilisants dans la terre arable et au rôle améliorateur depuis longtemps reconnu des plantes légumineuses fourragères. En exposant et en développant ici ces belles conquêtes de la science, nous ne voulons pas dire que tout agriculteur doit être doublé aujourd'hui d'un micrographe ou d'un microbiologiste, c'est là le rôle des hommes spéciaux qui se sont particulièrement voués à ces délicates et savantes recherches, mais ce que nous voudrions, c'est que tous les cultivateurs connussent ces faits scientifiques aujourd'hui acquis, car dans une très large mesure ils sont de nature à servir leurs intérêts en leur fournissant des applications pratiques faciles, pour la plupart, à mettre à exécution.

Voyons d'abord l'importante question de la fabrication du fumier, la matière fertilisante par excellence à laquelle le cultivateur devrait apporter tous ses soins.

Un mélange de litières (généralement des pailles) et d'excréments (solides et liquides) des animaux domestiques, constitue, non pas le fumier, mais les éléments du fumier de ferme. Ce n'est que lorsque ces matières, réunies en amas, soit en fosse, soit en plate-forme, sont entrées en décomposition ou en fermentation, en un mot que l'agglomération est intime, que le mélange devient pour ainsi dire une *combinaison*, qu'on a le véritable fumier. Voilà ce que bien des agriculteurs ignorent, voilà ce qui fait qu'on produit encore tant de mauvais fumiers. Or, les agents de cette transformation ce sont des microbes. C'est à M. P. P. Dehérain, membre de l'Académie des Sciences et professeur à l'École d'agriculture de Grignon, qu'on doit les plus importantes recherches sur ce sujet, c'est donc surtout à ces intéressants travaux que nous ferons appel pour exposer la question à nos lecteurs.

En examinant un tas de fumier disposé depuis quelques jours dans une cour, on constate aisément que la température est loin d'être la même à toutes les hauteurs du tas. A la partie inférieure, le thermomètre accuse environ 18 à 25°; un peu plus haut, vers le milieu de la hauteur, le thermomètre indique 30 à 35°; enfin, plus haut encore, à quelques centimètres de la surface, la température atteint et dépasse 50 ou 60°.

Ces différences, qui correspondent au degré de tassement et d'imbibition par les liquides, permettent déjà de prévoir que la température sera d'autant plus élevée que l'accès de l'air sera plus facile; c'est au reste ce que démontre plus complètement l'analyse des gaz extraits du tas de fumier. Tandis que dans le voisinage de la surface, les gaz extraits renferment de l'acide carbonique et une très grande proportion d'azote, en bas, au contraire, on ne trouve plus que des quantités d'azote insignifiantes, ce qui démontre que l'air n'y pénètre plus. On jugera des différences par les chiffres suivants donnés par M. Dehérain :

Composition centésimale du gaz recueilli au fumier de l'École d'agriculture de Grignon :

	Haut du tas.	Partie moyenne.	Partie inférieure.
Acide carbonique.	19.1	31.2	37.0
Oxygène.	0.9	» »	» »
Gaz des marais (1).	10.0	33.3	58.0
Azote.	70.0	35.5	4.9

M. U. Gayon a donné du même fait une démonstration très élégante : il fait construire deux grandes caisses de même dimension, l'une en bois, l'autre en fil de fer, il les remplit de fumier et observe les phénomènes qu'elles présentent. Tandis que le thermomètre accuse un dégagement de chaleur de plus en plus faible dans le fumier entassé dans la caisse en bois, la température reste, au contraire, très élevée dans la caisse en fil de fer où l'air pénètre aisément.

Cette élévation de température qu'on observe pendant la fabrication du fumier est due à une fermentation, ou si l'on préfère à une combustion lente et qui est éminemment utile, en ce sens qu'elle favorise les réactions qui doivent transformer les pailles et les excréments en fumier. Toutefois, là comme en toute chose, l'excès est nuisible; en effet, si la fermentation est trop active, elle détermine une disparition considérable de matière organique fertilisante; on réussit à modérer cette action en maintenant ce tas de fumier bien tassé mais en l'arrosant de temps à autre, c'est ce que les agriculteurs ont remarqué depuis longtemps sans se l'expliquer, car dans la plupart des fermes bien aménagées la pompe à purin, munie de son tuyau d'arrosage,

(1) Encore appelé formène ou hydrogène protocarboné.

est à côté du tas de fumier. Le purin qu'on fait repasser dans la masse est très alcalin, il peut donc dissoudre l'acide carbonique du fumier, produisant ainsi un vide aussitôt comblé par un appel d'air qui ranime les combustions. D'ailleurs les praticiens savent bien qu'après les arrosages, la température du tas de fumier est notablement plus forte.

A quelle cause déterminante faut-il attribuer cette combustion lente? C'est ici que nous allons trouver les microbes.

Quand on prend quelques gouttes d'eau de lavage du fumier et qu'on les examine au microscope avec un fort grossissement, on les voit peuplées de bactéries variées. Ces bactéries semblent avoir une influence marquée sur le phénomène, mais celui-ci se produit encore quand on a paralysé l'action de ces microbes par le chloroforme, donc leur activité n'est pas seule en jeu.

Dans les parties inférieures du tas de fumier où l'air arrive avec peine, la fermentation se produit, mais ici elle est due à l'action d'un infiniment petit qui attaque la cellulose ou parties ligneuses des pailles, avec production d'acide carbonique et de gaz des marais. Ceci peut être démontré par une expérience directe : en attaquant de la cellulose, papier ou filasse par un liquide alcalin, potassique, par exemple, et en jetant dans le flacon du jus de fumier renfermant les ferments auxquels nous faisons allusion, il se dégage du flacon du gaz des marais et de l'acide carbonique. Cette fermentation comme celle du fumier est liée à l'activité des microbes qu'on aperçoit dans l'eau de lavage du fumier, et ceci est si vrai qu'on arrête tout dégagement de gaz dans le flacon si on y ajoute quelques gouttes de chloroforme qui paralyse ces infusoires.

Le microbe, auquel M. Dehérain attribue cette ermentation de la cellulose, est court, dodu, réfringent, il donne facilement des spores, qui paraissent avoir besoin du contact de l'oxygène de l'air pour se ranimer. Quand une fermentation de paille ou de cellulose s'arrête, on réussit souvent à la ranimer en ouvrant le flacon pour exposer le liquide à l'action de l'air.

Les arrosages du fumier ont donc non seulement l'avantage de favoriser l'accès de l'air qui active ces fermentations, mais il contribue en outre à faire passer à l'état actif les spores ou organes reproducteurs des microbes, qui restent inertes lorsqu'elles sont un tant soit peu privées du contact de l'air.

Quelle est maintenant l'origine des microbes ou ferments du fumier? M. Dehérain va nous répondre : Quand on compare les gaz produits dans la fermentation du fumier à ceux qui apparaissent dans le tube intestinal des herbivores, gaz formés d'acide carbonique et de gaz des marais, comme ceux du fumier, il semble qu'on puisse supposer qu'ils sont produits, dans l'un et l'autre cas, par les mêmes organismes; il est probable que les microbes qui tapissent l'intérieur de l'intestin des herbivores, sont rejetés avec les excréments et continuent à exercer leur action sur les hydrates de carbone des litières (amidon, sucre, gommes, etc.), sur lesquelles ils sont déposés. On trouve très souvent, il est vrai, dans les gaz intestinaux, de l'hydrogène qu'on ne rencontre pas dans le fumier; mais il suffit, pour voir les ferments du fumier décomposer la cellulose avec dégagement d'hydrogène, de les placer dans un milieu non alcalin, de telle sorte qu'on ne saurait trouver dans la présence de l'hydrogène dans les gaz intestinaux, un argument contre l'idée que les ferments ou microbes du fumier proviennent du tube digestif des animaux.

Cependant, il convient de remarquer que ces microbes se rencontrent aussi dans le soc et sur la paille normale, mais en très petit nombre, ce sont surtout les animaux qui les fournissent.

Tels sont les curieux phénomènes dont un tas de fumier est le théâtre. N'est-ce pas là tout un monde animé, un admirable laboratoire où les chimistes-microbes transforment, métamorphosent et modifient sans cesse la matière. Sans ces infiniment petits, pas de fumier possible, c'est là un fait bien démontré aujourd'hui.

Voilà ce que beaucoup d'agriculteurs ignorent, bien à tort, croyons-nous, car, s'ils se rendaient mieux compte de ces phénomènes, nous ne verrions pas, comme cela se voit encore tous les jours dans les campagnes, ces affreux amas qui n'ont du fumier que le nom, qui au lieu de renfermer 5 à 6 p. 1 000 d'azote, n'en renferment la plupart du temps que 2 à 3 au maximum, et cela au grand détriment des récoltes. Cette ignorance est d'autant plus regrettable, qu'il n'en coûte pas plus au cultivateur de faire du bon fumier que du mauvais.

ALBERT LARBALÉTRIER,
Professeur à l'École d'agriculture du Pas-de-Calais.

LA STATUE DE MARIE STUART

Les visiteurs du Salon du Champ de Mars de 1891 ont tous remarqué la statue de Marie Stuart que reproduit notre gravure. Aucun d'eux ne se doutait certainement, en admirant cette belle œuvre, de son destin quelque peu compliqué.

La statue de Marie Stuart, en effet, est née d'une évocation de Mme la duchesse de Pomar. Veuve d'un grand seigneur anglais, lord Caithness, la duchesse de Pomar occupe une situation prépondérante dans le monde de l'« occultisme » parisien. Ce monde — assez restreint, il faut le dire, — professe diverses doctrines étranges et dont il est difficile à des profanes de pénétrer le mystère. On peut constater cependant ce fait que les occultistes se mettent, ou déclarent se mettre, à volonté, en relation, par la voie de l'évocation, avec tel esprit de leur choix. Mme la duchesse de Pomar ayant

choisi Marie Stuart, elle a reçu de l'infortunée souveraine des révélations qu'elle assure être fort intéressantes. En conséquence, et à la suite d'une sorte de vœu, la duchesse de Pomar a décidé d'ériger à la reine d'Écosse une statue en marbre qu'elle voulait offrir à la Ville de Paris à la condition que cette statue décorerait une place publique désignée par la duchesse elle-même. C'est seulement au commencement de l'année 1891 qu'elle fit part de ce projet au sculpteur Ringel d'Illzach, qui, aussitôt, se mit au travail, et, en peu de jours, exécuta cette œuvre remarquable. Mais lorsqu'elle fut achevée, Mme la duchesse de Pomar ne se déclara point satisfaite : « Elle ressemble à un canard foudroyé ! » s'écria-t-elle.

Bref, à la suite de discussions dans le détail desquelles il nous semble oiseux d'entrer, cette statue a été offerte à l'État, non par Mme la duchesse de Pomar, qui l'avait commandée, mais par le sculpteur lui-même, M. Ringel d'Illzach. Elle sera, à moins d'évènement contraire, édifiée dans le jardin de l'Infante, sous la colonnade du Louvre.

L'auteur de cette jolie statue est une personnalité fort originale, et c'est pour nous une occasion favorable de dire quelques mots de sa carrière si curieuse et si féconde. M. Ringel d'Illzach est né à Mulhouse en septembre 1847. Très jeune, — il n'avait que quinze ans — il vint à Paris, grâce à une subvention départementale qui lui fut accordée. Deux arts, tout à fait différents, le sollicitaient avec une égale énergie : la musique et la sculpture. Il sembla d'abord que la musique dut l'emporter et le jeune artiste, — il jouait admirablement de la flûte — entra au Conservatoire. Mais, bientôt, il entrait aussi à l'École des Beaux-Arts et suivait les cours de M. Jouffroy. Un peu plus tard, curieux de voir le monde, il partit, emportant sa flûte, sa spatule et ses crayons, et, de la sorte, il parcourut une partie de l'Europe, ici dessinant, là modelant, ailleurs, faisant de la musique. Puis, survint la guerre. M. Ringel s'engagea dans un régiment de l'armée du général Bourbaki. Nommé sous-lieutenant, au lieu de pénétrer en Suisse en même temps que le gros de cette armée, il fit, avec le régiment auquel il appartenait, un long détour. Quelques soldats seulement de ces troupes échappèrent à l'armée ennemie. M. Ringel eut l'épaule gelée et, pendant plusieurs années, il garda le bras paralysé ; donnons ce détail : M. Ringel est aujourd'hui capitaine de l'armée territoriale.

La guerre terminée, le jeune artiste revint à Paris : il s'y occupa avec ardeur de sculpture et surtout de fonte de bronze. Pendant plusieurs années il étudia cette industrie et il inventa un procédé de fonte à la cire perdue, qui est bien connu des artistes, mais qui, jusqu'à ce jour, n'a pas été, faute de ressources financières suffisantes, exploité d'une manière générale. Toutefois, les résultats qu'a donnés ce procédé sont très intéressants et les visiteurs de l'Exposition universelle de 1889 ont pu voir, dans la section de l'ameublement, un vase immense, en bronze, où des détails d'une merveilleuse délicatesse avaient été reproduits avec la plus parfaite fidélité.

La statue de Marie Stuart
par M. Ringel d'Illzach.

Mais M. Ringel ne s'occupa pas seulement de la fonte du bronze. Il s'intéressa avec non moins de passion à la sculpture en cire polychrome. Il eut l'honneur, simultanément avec M. Henri Cros, de réussir dans cette voie, comme il avait réussi dans la fonte du bronze, et la plupart de ses statuettes ont obtenu un succès mérité.

L'auteur de Marie Stuart a obtenu plusieurs récompenses : deux mentions honorables en 1884 et 1885, une médaille de troisième classe en 1888 et une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889.

Il convient de faire remarquer, au sujet de la statue que nous reproduisons, que Marie Stuart tient à la main trois fleurs symbolisant la France, l'Écosse et l'Angleterre.

A l'origine, et suivant le vœu de Mme la duchesse de Pomar, elle tenait une croix. Mais la croix fut abolie et remplacée par un livre de prières dont l'effet ne parut pas heureux. Après le livre de prières, on lui mit dans la main un « miroir mystique » dont M. Ringel d'Illzach arrêta le dessin d'accord avec le poète M. Edmond Haraucourt. Puis le miroir mystique ne convenant pas à Mme la duchesse de Pomar, Marie Stuart eut dans la main les fleurs que nous voyons. Elle aura vraisemblablement, dans sa dernière incarnation, un petit médaillon.

A. P.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. Best.

LE MONUMENT DE LA FONTAINE AU RANELAGH

LE MONUMENT DE LA FONTAINE AU RANELAGH
par MM. Dumilâtre, sculpteur et Frantz Jourdain, architecte. — Gravure de Thiriat.

C'est une heureuse idée d'avoir élevé un monument à La Fontaine dans ce magnifique jardin du Ranelagh, où les Parisiens vont chercher un air relativement pur et une demi-tranquillité. Une place publique, avec la cohue affairée, le fracas des voitures et les cris des camelots, aurait effarouché les mânes du poète. Ils se sentiront à l'aise, au contraire, près de ce bronze élégant et harmonieux, d'une simplicité ornée, sous un dôme de feuillage propice aux songeries, invitant à

..... goûter l'ombre et le frais.

Il y a là des arbres bien alignés et bien émondés, des plantes artistement cultivées, des allées soigneusement ratissées, une nature décorative comme La Fontaine avait pu l'admirer à Vaux, chez le surintendant, ou dans les somptueuses demeures de ses nobles protectrices. Sans doute il est de tradition de soutenir qu'au dix-septième

siècle deux écrivains ont aimé de tout cœur, et fidèlement dépeint la vraie campagne, Mme de Sévigné et La Fontaine. Je le veux bien et je reconnais que, par comparaison, en regard des Corneille, des Racine et des Boileau, Mme de Sévigné et La Fontaine ont été des campagnards; mais par comparaison seulement; car il y a bien du raffinement, de l' « arrangé » dans les paysanneries de la grande dame, et si La Fontaine aima la robuste et saine nature, où les bœufs labourent la terre, et où les arbres poussent comme les fleurs, à la grâce de la pluie et du soleil, ce fut d'un amour très platonique: jamais il n'habita aux champs et quand par aventure il quittait Paris, les salons, ses amis et ses amies, il n'avait qu'un désir, celui d'y revenir au plus vite. Oh! je sais que vous allez vous récrier, me citer le songe d'un habitant du Mogol, Philémon et Baucis, et cent endroits où la retraite, les solitudes, les « rives fleuries » sont célébrées. Pourtant si La Fontaine ne bougeait guère de la ville, c'est qu'il s'y plaisait plus que partout ailleurs; il n'eût tenu qu'à lui d'aller rimer en plein air, en pleine lumière et en pleine verdure, mais il préférait les coussins mœlleux de l'hôtel de Bouillon ou d'Orléans et se régalait de la campagne..... en imagination. Puis, franchement, cette nature toute pleine de souvenirs mythologiques où l'on rencontre la Parque et les neuf Sœurs, et les présents de Pomone et les dons de Cérès, est-ce la nature loyale telle que la connaissent et l'adorent les contemplateurs fervents, les Millet, les Corot, les Lamartine ou les Brizeux? Si La Fontaine avait étudié d'un peu près ces « hôtes des champs » qui ne sont pour lui que des truchements commodes, nous aurait-il montré Jean Lapin, se réfugiant dans le trou d'un escarbot, scarabée à peine gros comme le doigt? aurait-il parlé de la *tanière* du lièvre? Non, le poète était bien de son siècle, de ce siècle où l'on se croyait quitte envers un coucher de soleil, en déclarant qu'il était « fait à souhait pour le plaisir des yeux ». Il cultivait, tout comme un autre, la périphrase classique, appelait la vase d'un étang « les humides bords des royaumes du vent » et ne rougissait pas de nommer les tronçons d'un serpent « l'insecte sautillant ». Voilà pourquoi je trouve la statue de l'ingénieux conteur beaucoup mieux à sa place à côté des massifs et des pelouses artificielles de la Muette que dans un coin de forêt sauvage, d'autant qu'il nous est plus facile ainsi de l'aller voir — il suffit de prendre le tramway du Trocadéro ou le chemin de fer de ceinture.

Notez que je n'entends pas rabaisser son mérite et que je serais fort marri de passer pour un iconoclaste. Nul plus que moi ne rend hommage à ce génie, presque unique, nul ne savoure plus voluptueusement cette verve copieuse, cette malice aiguisée, ce « nonchaloir » exquis, cette peinture si vive et si spirituelle des passions, des erreurs, des mille faiblesses et des mille travers de l'homme, ni surtout cette langue étonnante, pleine de trouvailles d'expression et de rythme, où les qualités de l'esprit français s'affirment avec une richesse et une variété infinies. Mais c'est précisément parce que j'aime notre La Fontaine que j'enrage de le voir travestir par les pédants de collège. Vantez son horreur du ridicule, sa bonhomie souriante et avisée, sa philosophie délicieusement épicurienne, son goût du bien-être paisible et du farniente, à la bonne heure! mais n'en faites ni un amant de la grande nature, ni un moraliste de haut vol. La morale de La Fontaine, c'est l'art d'éviter soigneusement tous les écueils et de tirer toujours, comme on dit vulgairement, son épingle du jeu; ce n'est ni l'héroïsme, ni la charité, ni le renoncement, il faut, selon lui, aimer la vie d'abord, parce que l'instinct de vivre est le plus fort de tous;

Plutôt souffrir que mourir
C'est la devise des hommes.

et ensuite, parce qu'en ménageant les puissants et les riches, en mêlant à beaucoup de bon sens un peu d'habileté, et dans certaines circonstances, un grain de mauvaise foi, on parvient à se procurer une foule de petites douceurs très appréciables. Tant pis pour les stoïciens qui veulent sevrer l'âme des jouissances légitimes et proscrivent impitoyablement les désirs et les passions.

Contre de telles gens, quant à moi, je réclame.
Ils ôtent à nos cœurs le principal ressort,
Ils font cesser de vivre avant que l'on soit mort.

JULES LEGRAND

Le monument de La Fontaine que reproduit notre gravure a été inauguré le 26 juillet 1891 au Ranelagh, à Passy.

La cérémonie de l'inauguration était présidée par M. O. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris. Des discours ont été prononcés par M. Sully-Prudhomme, qui occupe à l'Académie française le fauteuil qu'occupait précisément, il y a quelque deux cents ans, le grand fabuliste, par M. Poubelle, préfet de la Seine. M. Got, de la Comédie-Française, a donné lecture d'une pièce de vers de M. Fabié, professeur au Lycée Charlemagne.

Quant au monument lui-même, il est dû à deux artistes distingués : MM. Dumilâtre, sculpteur, et Frantz Jourdain, architecte.

M. Dumilâtre (Alphonse-Jean-Edme-Achille) est né à Bordeaux le 22 avril 1844. Entré à l'École des beaux-arts en 1863, il a débuté fort jeune dans les salons par des envois qui ont été remarqués. C'est en 1884 qu'il exposa le modèle du monument de Jean La Fontaine qui s'élève maintenant au Ranelagh. M. Dumilâtre est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1889.

M. Frantz Jourdain n'est pas seulement un architecte très justement renommé; il est aussi un écrivain de talent auquel on doit plusieurs œuvres très attachantes. Né à Anvers le 30 octobre 1847, de parents français, il entra en 1866 à l'Ecole des Beaux-Arts et y resta jusqu'en 1872. Il a exposé plusieurs fois au Salon, notamment en 1882, où un projet de salle de billard, de style renaissance, lui valut une médaille de troisième classe. En 1889, il a obtenu à l'Exposition universelle une médaille de bronze. On lui doit la restauration du château de la Roche-Guyon.

M. Frantz Jourdain a publié beaucoup d'articles et de nouvelles et deux volumes : *Beau mignon* et *A la côte*.

CRONSTADT ET PORTSMOUTH

Ces deux noms évoquent désormais le souvenir du plus beau voyage qu'ait jamais fait notre escadre du Nord, et du plus chaleureux accueil qu'elle ait reçu, à quelques jours de distance, de deux souverains et de deux peuples. Qui ne serait curieux de graver plus nettement encore dans sa mémoire ce souvenir précieux, en voyant, autrement que par l'imagination, le décor où se sont passés ces faits historiques? Aussi, avons-nous tenu à montrer aux yeux et à décrire avec quelques détails, les deux grandes villes maritimes, russe et anglaise. Nous y joignons une vue de la Néva et de son quai monumental, si admiré de tous ceux qui abordent Pétersbourg par la mer.

La position de la capitale russe « fenêtre ouverte sur l'Europe », par laquelle l'Europe pourrait entrer sans coup férir, nécessitait Cronstadt. Aussi, la petite ville, construite sur un îlot calcaire qui commande l'embouchure de la Néva, à 48 kilomètres de Pétersbourg, a-t-elle, avant tout, le cachet d'une forteresse maritime. Elle est cuirassée, du côté de la haute mer, d'ouvrages défensifs tels qu'elle passe pour imprenable, et de fait, en 1855, les vaisseaux anglais et français qui se présentaient alors autrement qu'en amis.

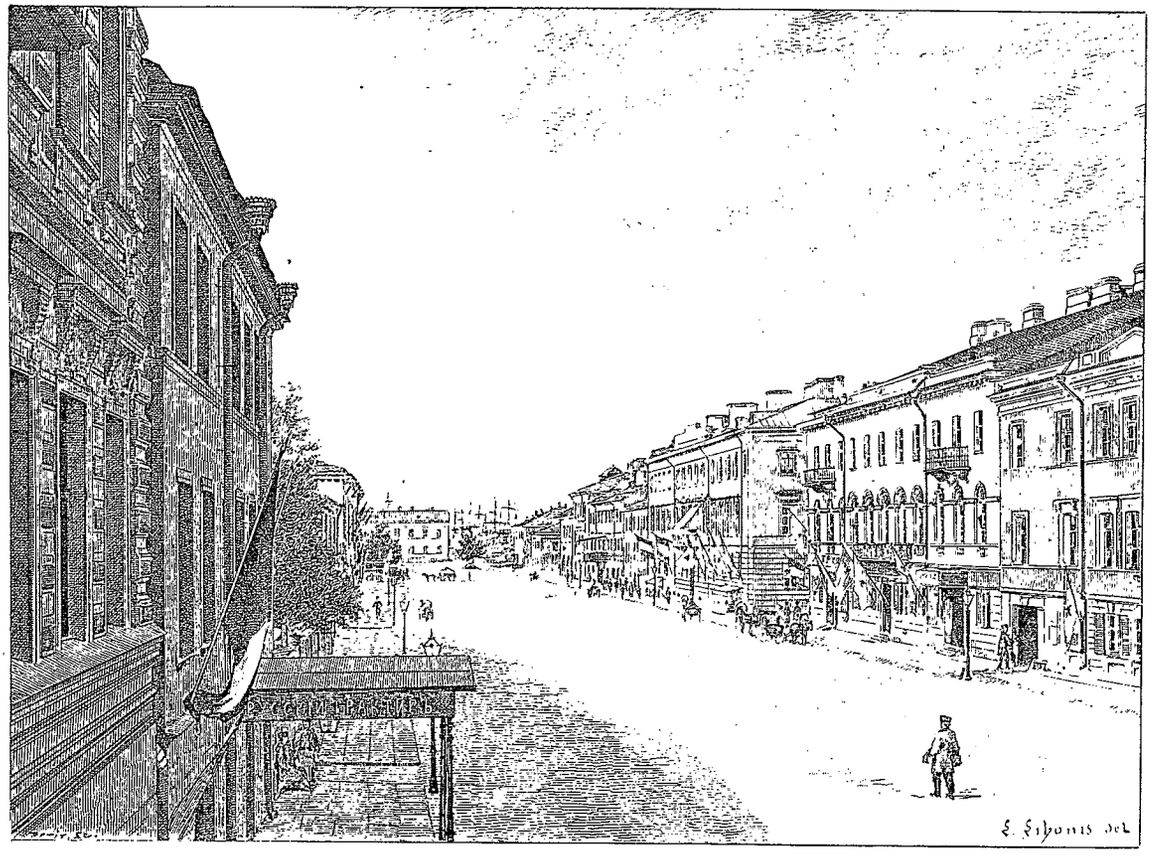

CRONSTADT ET PORTSMOUTH. — La Gospodskaïa à Cronstadt.

ne hasardèrent qu'une reconnaissance. Depuis, le système de fortifications a été encore étendu. Après 1871, quand le gouvernement impérial fit les premiers pas dans la voie des réformes militaires et navales qu'il a poursuivies depuis sans interruption, la ligne extérieure des défenses de Cronstadt a été reportée à plus de 4 kilomètres de rayon, à compter du centre de la ville. Elle se compose aujourd'hui de 30 ouvrages, dont 14 en terre ferme et 16 en mer.

Cette position formidable n'a rien d'exagéré, quand on songe que Cronstadt n'a pas seulement pour mission de couvrir Pétersbourg. Elle contient aussi le plus grand arsenal naval de la Russie, et les principaux éléments de sa puissance maritime : école des pilotes, fonderie de canons, chantiers de constructions. Elle abrite l'escadre de la Baltique; elle est encore une grande place commerciale. Cronstadt a trois ports : l'un pour l'armement des navires de guerre, l'autre, pour recevoir l'escadre de la Baltique, et le troisième pour les navires de commerce; il peut en contenir un millier. Le mouvement de ce port est considérable. Tous les vaisseaux de fort tonnage venant de l'Allemagne du Nord, de Suède et de Norwège, de Belgique et de Hollande, d'Angleterre et de France abordent à Cronstadt et y déchargent leurs marchandises que les transports d'un plus faible tirant d'eau amènent à quai à Pétersbourg.

La ville même, outre son caractère de grande place commerciale et navale, n'a rien qui frappe

vivement. Très intéressante pour le technicien et le négociant, elle n'offre guère au touriste que le souvenir de Pierre-le-Grand, son fondateur. On y conserve pieusement et on y montre la petite maison que le tsar réformateur habita en 1710, quand il vint sur l'îlot désert de Kotlin indiquer les points où se dresseraient les murs de granit des premières fortifications. Les rues mêmes de Cronstadt sont rectilignes et se coupent à angles droits. La *Gospodskaïa* (rue impériale), que représente notre gravure, est une des principales ; elle donne parfaitement l'idée de toute la ville ; nette, propre, un peu administrative, sans grand mouvement, malgré ses 50,000 habitants, mais point triste, cependant. Les maisons n'ont guère plus de deux étages, et les voies sont larges, ce qui permet à la lumière et au soleil d'y entrer à l'aise. Cette lumière et la gaie enluminure des maisons et des édifices, tous peints en jaune, en rose ou en couleur d'aigue marine, relèvent l'aspect un peu froid de l'ensemble.

Quatre ou cinq fois par jour de légers vapeurs font la traversée de Cronstadt à Pétersbourg, une traversée qui dure une heure et demie environ. Sur la droite on aperçoit à l'horizon deux résidences impériales : Oranienbaum et Peterhof,

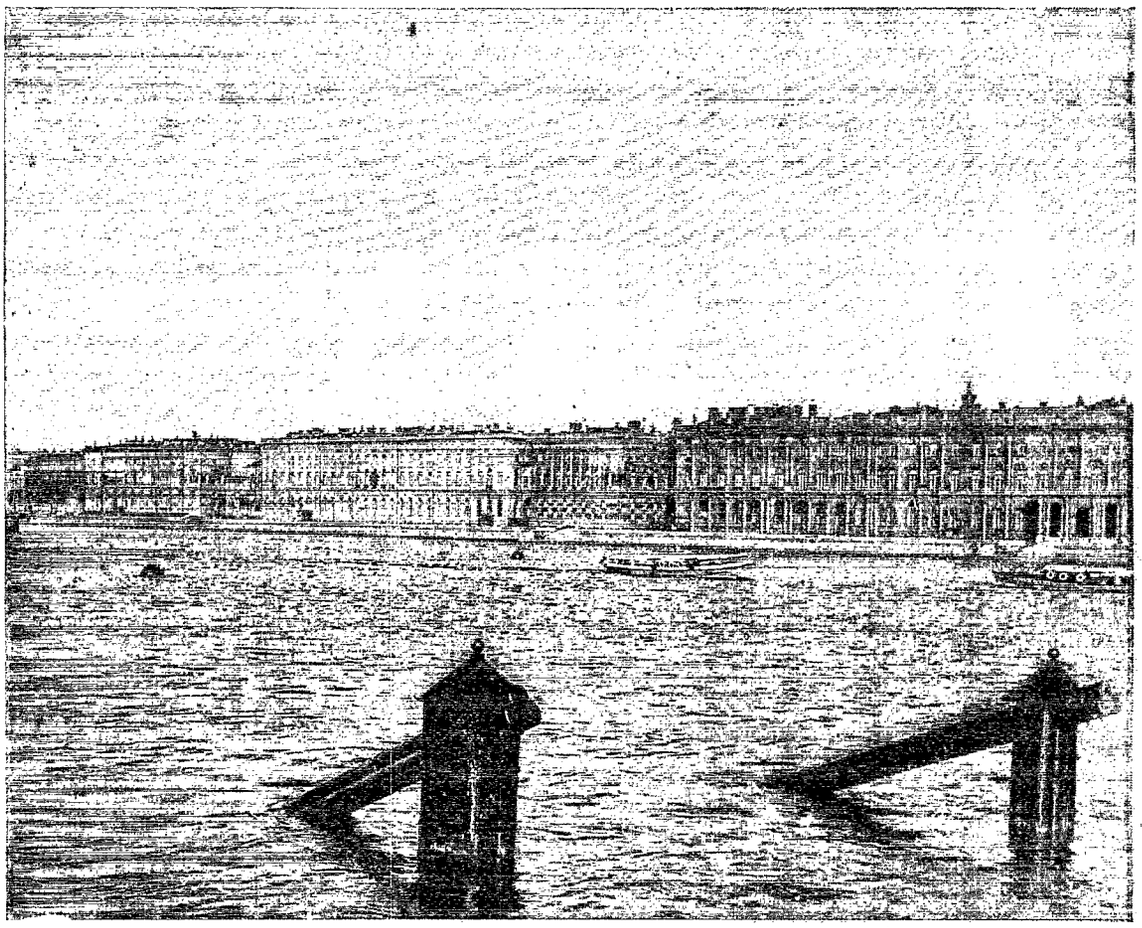

CRONSTADT ET PORTSMOUTH. — Le quai de la Néva, le Palais d'Hiver et l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.

dont les terrasses et les jeux d'eau rappellent en petit les jardins de Versailles et le bassin de Neptune.

Peu à peu, la Néva, au cours rapide, large comme un bras de mer, se resserre. On aperçoit la pointe boisée de Vassili Ostrow, l'une des îles qui font aux quatre bras de la Néva une parure de verdure. Puis de monumentaux édifices apparaissent sur l'autre rive, à travers les mâts et les banderoles de cent navires de toutes formes et de tous pavillons. Au-dessus des hangars, des magasins, des treuils et des grues qui font la haie, les grands quais de granit d'un gris rougeâtre servent de cadre à une magnifique suite de palais : ministères, bâtiments administratifs, maisons privées de la vieille aristocratie d'épée ou de la très jeune aristocratie d'argent. Sur un parcours de six kilomètres environ, l'œil ne voit que façades monumentales, colonnes et frontons : du grec, de la renaissance italienne, sous un ciel bleu pâle ou gris de plomb. Mais cette architecture grecque ou gréco-italienne aux vastes proportions est, comme tous les bâtiments en Russie, revêtue d'un enduit de couleur. Le Palais d'Hiver, dont notre gravure ne montre qu'une très petite partie, est l'œuvre d'un architecte italien du siècle dernier ; il est peint d'une nuance saumon qu'on rafraîchit partiellement de temps à autre. Alexandre III et la famille impériale n'habitent le Palais d'Hiver que pendant quel-

ques semaines de la saison où les réceptions solennelles et les grands bals sont de tradition. On sait qu'ils passent le reste de l'année dans leur solitude bien gardée de Gatchina. Tout contre le palais impérial, un peu plus à gauche, on voit l'Ermitage, que Catherine II avait ainsi nommé, parce qu'elle s'y retirait loin de l'étiquette et des affaires, pour être tout entière à l'enjouement et au bel esprit, y causer philosophie avec Diderot ou beaux-arts avec Falconet. L'Ermitage n'est plus habité, mais il est resté le séjour des arts : c'est le Louvre de Pétersbourg. Aux tableaux de maîtres et aux statues sont venus s'ajouter les trésors archéologiques que les missions russes ont rapportés d'Asie et des bords de la mer Noire, de l'ancienne Tauride.

Suivons nos marins à Portsmouth. Quel contraste entre les hauts quais de granit et les façades néo-classiques de Pétersbourg, et le quai anglais, tout nu, se profilant presqu'au ras de l'eau, avec sa bordure de petites maisons de briques noircies par la fumée des vapeurs et tout étiquetées d'enseignes. Nous sommes au pays du *business*, du commerce infatigable, et Portsmouth, en même temps que la plus grande place d'armes de la marine anglaise, est un centre d'affaires de première grandeur. Placée entre deux ports, elle a une vue magnifique sur les

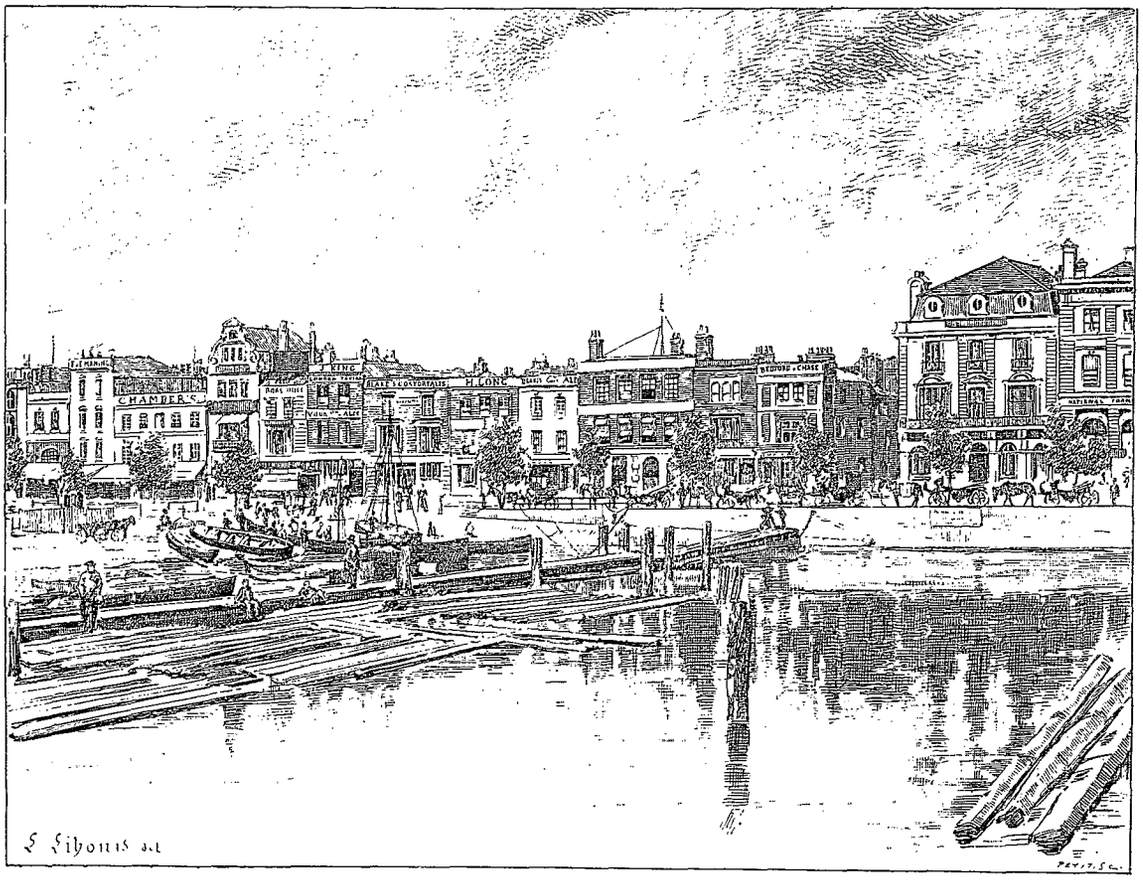

CRONSTADT ET PORTSMOUTH. — Le port de Portsmouth.

côtes en festons qui bordent les deux vastes bassins naturels, et sur l'île de Wight et ses charmants paysages. Portsmouth même est petit, étroit, de peu d'apparence. Mais les faubourgs qui se sont développés autour de ce noyau sont mieux bâtis, plus gais, avec leurs cottages espacés et coupés de verdure, L'un d'eux, Southsea, devient un bain de mer à la mode.

Les établissements maritimes de Portsmouth font, par leur importance et leur tenue, l'émerveillement des gens du métier. Chantiers d'où sortent les plus grandes constructions de la marine de guerre ; vastes ateliers de torpilles ; école de canonniers. En face, à Gosport, qui est séparé de Portsmouth par le goulet du port (un peu plus d'un kilomètre de largeur), se trouvent rassemblés les services de subsistance : boulangerie, brasserie, magasins de conserves, ainsi qu'un grand hôpital qui peut contenir 2000 malades.

Les fortifications de Portsmouth et de ses faubourgs, ainsi que de Gosport, ont un développement de 40 kilomètres. Elles se composent d'une enceinte continue de 4,800 mètres, à 18 bastions regardant du côté de la terre ; plus des lignes de forts qui protègent Portsea, Gosport et Southsea.

M. LINDEN.

LE CHEMIN DE FER ÉCONOMIQUE DE LA MELLACORÉE AU NIGER

Suite. — Voyez page 273.

Enfin, nous parlerons en dernier lieu de la région comprise entre le Niger et le lac Tchad,

dont l'artère commerciale, le Transsaharien, est à créer de toutes pièces.

Dans chacune de ces régions, il est facile de savoir à l'avance dans quelles limites pourra s'exercer l'influence commerciale des compagnies, qui auront fait le nécessaire pour s'ouvrir l'accès du continent; il suffit de consulter la carte, et de tenir compte de certaines données que nous allons faire connaître.

En premier lieu, il est reconnu qu'on ne peut faire d'opérations commerciales dans l'intérieur de l'Afrique, qu'à la condition d'être relié à la côte par une voie de communications régulière et économique.

En second lieu, une compagnie commerciale ne peut créer ses établissements que sur les voies navigables ayant un débouché sur la côte ou sur un chemin de fer qui s'y rattache. Dans ces conditions, les factoreries qui sont créées, peuvent compter sur un drainage commercial qui se calculera de la façon suivante :

Les indigènes établis dans un périmètre distant de 30 à 40 kilomètres des escales, viennent négocier tous les produits susceptibles d'être acceptés; les indigènes répartis au-delà de cette zone n'apportent plus que les produits riches, mais ils franchiront à l'occasion 150 et même 200 kilomètres, pourvu toutefois que la situation politique du pays ne rende pas les routes dangereuses.

C'est en tenant compte de ces données, que j'ai tracé sur la carte ci-jointe [1] la démarcation de la zone d'influence commerciale qui sera réservée aux établissements du réseau navigable du Niger.

Aujourd'hui que l'on étudie si sérieusement les moyens à mettre en œuvre pour faire des régions africaines un riche empire colonial, on est amené à envisager toutes les difficultés, et toutes les dépenses que nécessiterait l'application des programmes qui se sont fait jour, et des idées qui sont communément préconisées; et comme on s'est peu à peu persuadé, ainsi que nous l'avons fait remarquer précédemment, qu'il était bien difficile à un gouvernement d'entreprendre l'œuvre de transformation *de l'Afrique*, si riche et si persévérant qu'il pût être, après examen des systèmes qui ont si puissamment contribué à notre grandeur coloniale des siècles derniers, on est tombé d'accord pour souhaiter, à l'exemple des autres nations coloniales africaines, un retour à la constitution de grandes compagnies de colonisation. On admet volontiers, aujourd'hui qu'elles seront susceptibles de faire œuvre de progrès, au même titre qu'un gouvernement; la garantie en est qu'elles ne sauraient obtenir de résultats satisfaisants et positifs, si elles ne savaient s'imposer un rôle essentiellement humanitaire et civilisateur; et on leur reconnaît sur les gouvernements le grand avantage, de n'être pas obligées de mettre leurs capitaux à fonds perdus, car leur but principal est surtout de faire œuvre commerciale.

Nous avons pu constater que les compagnies puissantes qui existent actuellement, admettent que c'est agir dans une juste appréciation des intérêts qui leur sont confiés, que de rechercher, pour constituer leur personnel en Afrique, des agents de haute valeur et de haute moralité.

Pour conserver et encourager cet excellent personnel, les compagnies savent faire des sacrifices que peu de gouvernements, et en particulier le nôtre, s'imposent en faveur de leurs agents officiels résidant dans ces mêmes régions. Les agents commerciaux qui séjournent toute leur existence dans une zone africaine, finissent par posséder, en dehors de leur compétence professionnelle, une expérience des hommes, des choses et de la politique du pays, que ne peuvent acquérir en temps utile les fonctionnaires du gouvernement, lorsqu'ils ne font dans ces régions, ce qui est le cas le plus ordinaire, qu'un tour colonial.

L'honnêteté qui est pratiquée dans les transactions commerciales entre indigènes et agents des grandes compagnies, assure rapidement l'ascendant moral de ces derniers sur les indigènes; et la confiance de ceux-ci est parfois si grande, qu'elle se traduit par des faits surprenants, comme celui que nous avons pu constater, d'indigènes, dans des régions éloignées de l'intérieur, préférant à notre argent des bons de même valeur sur certains comptoirs de la côte.

Mises en œuvre par ce personnel d'élite, les grandes compagnies sont les instruments les plus puissants pour appliquer les méthodes de transformation méthodique et discrète, seules susceptibles d'être tentées sur la nature naïve des Africains. Ces grandes compagnies sont les seules susceptibles, grâce au concours de puissants capitaux, de créer l'outillage compliqué, indispensable, qui assure l'exploitation et la mise en valeur progressive des régions encore vierges où s'exerce leur action. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, qu'on ne peut obtenir de résultats sérieux et rémunérateurs dans toute œuvre d'exploitation et de transformation africaine, que grâce à des efforts sérieux et à une puissante organisation financière. Je me propose, pour faire ressortir cette vérité, d'esquisser les grandes lignes de l'organisation que devrait pratiquer la compagnie qui entreprendrait la construction du chemin de fer du Niger, et aurait pour objectif l'exploitation et la mise en valeur du bassin du grand fleuve.

On verra combien une pareille œuvre nécessiterait d'efforts, de travaux, d'intelligence et d'argent. Mais aussi, combien peuvent être grands pour tous les résultats qu'on obtiendrait, car la mère patrie bénéficierait, dans le présent, d'un débouché considérable pour l'écoulement des produits de son industrie, et pourrait escompter, pour l'avenir, la possession d'une immense et

[1] Voir page 274.

riche région qui se sera transformée en colonie.

En présence des succès obtenus par la Compagnie royale anglaise du bas Niger, par la Compagnie française de la côte occidentale d'Afrique, dont l'organisation peut servir de modèle, et de quelques autres encore, voisines des territoires dont nous nous occupons, ce n'est plus faire acte d'utopiste que de préconiser un plan plus vaste encore, que ceux mis en œuvre par ces grandes compagnies.

AVANT-PROJET DE CRÉATION DU CHEMIN DE FER DE LA MELLACORÉE AU NIGER, ET MISE EN EXPLOITATION DU BASSIN DU NIGER.

Les Français ayant enfin la faculté de s'ouvrir une route économique vers le Niger, nous pouvons admettre qu'une compagnie puissamment organisée aura obtenu le privilège de construire le chemin de fer projeté, et de s'établir sur le Niger.

Nous allons examiner les diverses opérations qu'elle devra accomplir dans l'exécution de ce vaste projet.

Sa base d'opération étant à Maoundé, elle devra, avant toutes choses, faciliter l'entrée des navires en Mellacorée, en complétant le balisage qui existe actuellement, grâce à l'initiative prise par la Compagnie française.

A Maoundé, il faudra créer au plus vite les appontements et un quai d'accostage d'une longueur de 200 mètres, ce qui permettra à deux vapeurs à la fois d'être bord à quai.

Sur la côte d'Afrique, ces travaux s'exécutent économiquement avec le rônier, cet arbre précieux, dont le fût de forme cylindrique et régulière, atteint jusqu'à 20 mètres de hauteur. On dispose ainsi de véritables colonnes végétales qui ont l'avantage de ne pas pourrir dans l'eau, et de ne pas être attaquées par les termites et autres insectes, quand on les utilise sur terre.

Le long des quais de Maoundé, les navires auront 5 mètres d'eau à marée basse.

Aussitôt que les appontements seront suffisamment avancés pour permettre aux navires d'accoster, les établissements de Maoundé pourront être commencés en même temps que le chemin de fer.

Nous pensons qu'il faudra se contenter de construire une ligne très économique du système Decauville.

On ne doit envisager en effet, que la question du transit, et considérer comme secondaire la question du transport des voyageurs. Il sera toujours facile d'organiser le confortable nécessaire aux Européens peu nombreux qui prendront passage sur la voie ferrée ; et les moyens de transport les plus élémentaires suffiront aux indigènes.

La saison pendant laquelle les travaux pourront être exécutés, commencera en décembre, et finira en juin. On disposera donc de six mois par an pour établir la voie ferrée, et il n'est pas exagéré de supposer que dès la première année, il sera possible de franchir les soixante premiers kilomètres. Le terrain se prêtera d'ailleurs admirablement à l'exécution rapide des travaux de cette première portion; sur son parcours en effet, on sera partout sur un sol résistant, très uni, sans accidents de terrain, rarement boisé, la région qui est très habitée ayant été en partie défrichée.

Pour organiser les équipes de travailleurs, on recrutera à volonté des indigènes dans le Samoh, le Moréah et le Bennah. Les serviteurs sont inutiles aux maîtres pendant la saison sèche, car les lougans (1) sont mis en état, et ensemencés, au commencement des pluies, et la récolte a lieu aussitôt après. Aussi, à partir de cette époque, les maîtres sont-ils disposés à mettre leurs serviteurs en location.

Sierra-Leone fournira le contingent d'ouvriers d'art indigènes, et il sera facile de constituer de bonnes équipes avec l'appoint de quelques ouvriers spéciaux européens, et la direction de contre-maîtres patients ; la main-d'œuvre indigène coûtera très bon marché.

La première portion du parcours de la voie ferrée passera dans le voisinage de la route commerciale vers le Niger et le Fouta-Djallon; aussi, au grand village de Kofiou, où les deux routes bifurquent, il y aura lieu de créer une première station commerciale.

La seconde année, on atteindra le gué de Korira qui assure le franchissement de la Kolenta (Grande Scarcie) à hauteur du 115e kilomètre.

Ce gué, qui semble fait tout exprès pour faciliter l'établissement d'un pont dans des conditions particulièrement économiques, est constitué par une série de roches horizontales qui assurent un passage large de 20 à 30 mètres. Pendant la saison sèche, les roches émergent à 50 centimètres au-dessus des eaux, qui s'écoulent par des fentes transversales. Sur ce pont naturel, on traverse à pied sec la Kolenta, rivière de 80 à 100 mètres de large, et de 3 à 4 mètres de profondeur; et rien ne sera plus facile que d'élever une série de piliers de 2 mètres de haut, sur lesquels on fera reposer un tablier en rôniers. Une forêt de ces arbres s'étend en amont le long de la rive droite de la rivière, et, à partir de Korira, la direction du chemin de fer pourra exploiter ces arbres pour fournir les traverses, et les madriers utilisables dans la construction des ponceaux.

Korira, qui, pour les indigènes, est à 6 ou 8 jours de Timbo, deviendra une escale commerciale; dans le voisinage, passe d'ailleurs la route fréquentée par les caravanes qui assurent le trafic entre Sierra-Leone et le Fouta-Djallon.

En aval et en amont du gué, la Kolenta est navigable sur des biefs qui ont chacun un parcours de 30 à 40 kilomètres; la navigation y est facile, la rivière étant profonde et n'ayant qu'un

(1) Champ de culture.

faible courant. Par le bief supérieur, on atteint le passage de la route qui descend du Fouta-Djallon sur Kofiou.

Pendant ces deux premières années, la direction agricole de la compagnie aura une importante mission à remplir. Elle devra, en effet, créer à proximité de la voie ferrée, et plus particulièrement dans le voisinage des escales commerciales et des stations, de belles plantations de caféiers, de cacaoyers et de colatiers. Les résultats concluants obtenus à Sierra-Leone par la Compagnie française, constituent un sérieux encouragement.

J'ai visité dernièrement ces plantations; les caféiers, espèces dites de Liberia et du Rio-Runez, plantés il y a cinq années, sont espacés de deux mètres dans les plantations; ces arbustes sont en plein rapport, et leur feuillage est si touffu, qu'on ne peut plus passer entre les caféiers. Les cacaoyiers, plantés à la même époque, sont également en plein rapport.

Une de ces plantations contient dix mille caféiers. Le café récolté est très apprécié, il est en effet d'une excellente qualité.

Dans les régions dont nous nous occupons, le caféier existe d'ailleurs partout à l'état sauvage, ce qui garantit la réussite des plantations qui seront entreprises.

Quant au colatier, c'est en Mellacorée qu'on en rencontre les plus beaux échantillons; certains de ces arbres, qui atteignent des dimensions inconnues partout ailleurs, donnent, dans l'ensemble de leurs deux récoltes annuelles, jusqu'à 150 et peut-être 200 kilos de fruits; une valeur

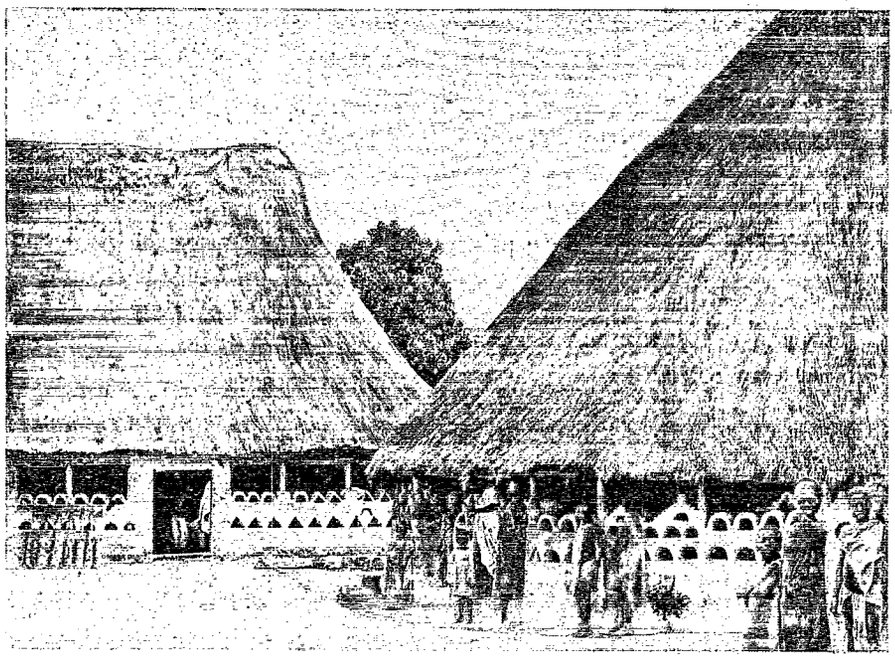

Le chemin de fer de la Mellacorée au Niger. — Habitations des indigènes de la Mellacorée.

représentative de près de 1,000 francs, car actuellement le cours du cola varie entre 4,500 et 5,000 francs la tonne.

Le colatier ne se rencontre que dans une zone très restreinte, sur la côte d'Afrique entre les 8° et 11° degrés de latitude nord. Il ne pousse plus à une petite distance de la mer, et c'est précisément au milieu de cette région colatière, c'est-à-dire entre le 9° et le 10° degré que se trouve la Mellacorée; c'est peut-être ce qui explique que cette culture, qui ne se rencontre plus que dans quelques régions du Soudan, y atteint son plein épanouissement.

Nous croyons pouvoir estimer que la région des rivières du sud ne livre pas annuellement une récolte supérieure à deux millions; nous donnons ce chiffre sous bénéfice d'inventaire, car les colas, s'écoulant en grandes quantités vers l'intérieur, il est impossible d'apprécier la valeur de cette partie de l'exportation.

Dans la région voisine du chemin de fer, jusqu'au 100e kilomètre, on peut estimer qu'il y a de 8 à 10,000 colatiers de divers âges, répartis dans l'ensemble des villages; nous n'exagérons pas, en admettant qu'ils fournissent annuellement une récolte dont la valeur moyenne est de 500,000 francs.

Le cola est pour les indigènes un aliment de luxe très recherché; en Europe, on commence à utiliser ce fruit, depuis que les chimistes sont parvenus à isoler le principe excitant et à réserver l'élément essentiellement tonique qu'il renferme.

La direction agricole aura intérêt à faire de grandes plantations de colatiers; l'écoulement de la récolte sera toujours facile, quelque importante que puisse être la production; on devra d'ailleurs se préoccuper de provoquer la baisse sur le prix du cola, pour vulgariser son emploi en Europe.

Dans le courant de la troisième année d'exploitation, le chemin de fer pourra être poussé jusqu'à Béréah, résidence de l'Almamy du Dougouta. On atteindra ainsi le 175e kilomètre, en restant toujours dans des conditions d'exécution facile.

Dans ce troisième parcours, le chemin de fer franchira l'immense plaine qui s'étend entre la grande et la petite Scarcie (Kolenta et Kaba).

Cette vaste étendue de pays, facile à parcourir en tous sens, grâce aux sentiers nombreux qui s'y croisent, est traversée par tous les chemins qui relient les régions montagneuses du nord-est aux régions du sud-ouest; c'est une région de transit, et le chemin de fer en détournera le courant à son profit. Ces plaines, susceptibles de produire beaucoup, sont relativement peu habitées, car les populations redoutent de rester sur un territoire qui est trop facilement accessible aux aventuriers avides de pillage.

Le passage du chemin de fer provoquera d'importants groupements de populations qui alimenteront son transit du fruit de leur travail.

Sur les hauteurs voisines, on aura le loisir de pouvoir établir à des altitudes de 7 à 800 mètres d'excellents sanatoriums.

Nous admettrons que la quatrième année, grâce à l'expérience acquise, et à l'entraînement des équipes, il sera possible de pousser jusqu'à Sallyia, au 260e kilomètre.

C'est en cet endroit que bifurque la route commerciale de la Mellacorée vers les régions du Niger; aussi, à partir de Sallyia, la ligne du chemin de fer monopolisera-t-elle le trafic avec le haut Niger.

LE CHEMIN DE FER DE LA MELLACORÉE AU NIGER. — Grand chemin de communication et piège à panthère.

Dans les conditions actuelles de transport, une tonne de marchandise coûte 3 ou 400 francs de transport pour atteindre Korira et 1,000 à 1,200 pour atteindre Sallyia; aussi, estimons-nous qu'il sera possible de faire vivre le chemin de fer avant qu'il n'ait atteint le Niger, et qu'il soit devenu possible d'établir des tarifs normaux; car, jusqu'à l'achèvement complet, il sera possible d'établir des tarifs spéciaux très majorés, sans porter préjudice aux transactions commerciales.

Dans cette quatrième partie de son parcours, la voie ferrée longera les contreforts de Kakoun-ya, et sur ces hauteurs voisines de la voie ferrée, les Européens trouveront à leur gré un climat assez favorable pour tenter l'acclimatement.

Elle franchira la petite Scarcie, qui n'est qu'un torrent de 150 à 200 mètres de large, sans profondeur, roulant sur fond de roches, et divisé en plusieurs bras par des îles; elle traversera de grandes régions sauvages et boisées, et passera à proximité de la frontière du Fouta-Djallon sur des territoires éloignés de cinq journées de marche de Timbo.

(*A suivre*). BROSSELARD-FAIDHERBE.

LES SUISSES A PARIS

Suite. — Voyez pages 192, 244 et 259.

III

LES ARTISTES (*suite.*)

A côté de tous ces peintres se trouvent plusieurs graveurs et dessinateurs d'un réel talent. Les plus célèbres sont MM. Florian, originaire du canton de Neuchâtel, à qui l'on doit de très intéressantes gravures sur bois, A. Forel, aquafortiste, Maurice Baud, graveur sur bois, et Grasset, originaire du canton de Vaud. C'est ce dernier qui est l'auteur d'une magnifique édition

*

illustrée des *Quatre fils Aymon* fort estimée des amateurs.

La sculpture suisse n'est pas, il s'en faut de beaucoup, représentée à Paris par un aussi nombreux contingent d'artistes. Le doyen des sculpteurs suisses est M. Tœpffer, le fils de l'illustre auteur des *Voyages en zig-zag*. M. Tœpffer, qui vit assez retiré et qui est, pour ses jeunes compatriotes, le plus aimable et le plus dévoué des conseillers, a figuré honorablement aux Salons des Champs-Élysées et à l'Exposition universelle de 1889. Après lui, on peut citer M. Auguste de Niederhausern, dont une figure symbolique, *l'Avalanche*, a obtenu un grand succès au Champ-de-Mars. M. de Niederhausern est pensionnaire de la ville de Genève, ainsi que M. J.-M. Reymond, dont le buste d'Émile Hennequin et une femme nue représentant l'*Accalmie* ont valu à leur auteur une médaille de 3e classe en 1889. M. Streit, le praticien du célèbre sculpteur J. Dalou; M. Siegwart, pensionné de Lucerne, est un jeune artiste de beaucoup de talent. M. Alfred Foretay a exposé plusieurs fois aux Champs-Élysées ; il a obtenu en 1891 une mention honorable pour sa belle composition : *Première révélation*. Enfin, M. Lanz, l'auteur de la statue du général Dufour, érigée à Genève, le doyen, après M. Tœpffer, des sculpteurs suisses à Paris, a reçu une médaille d'or en 1889.

Les musiciens, à Paris, sont moins nombreux encore que les sculpteurs. Les compositeurs de musique surtout sont fort rares. Nous avons signalé déjà M. Louis Dumur. A ce nom il faut joindre ceux de M. Félix Vogt, le correspondant de la *Gazette de Francfort*, et de M. Jacques Dalcroze. Enfin, M. Lussy a publié sur la notation de la musique un livre fort apprécié des artistes et des savants.

Naturellement, nous ne pouvons pas citer tous les artistes lyriques originaires de la Suisse, qui appartiennent aux théâtres français. On peut rappeler cependant le plus connu, M. Warmbrodt, de l'Opéra, qui est neuchâtelois.

Des architectes, il n'y a que quelques mots à dire. Des Suisses, en grand nombre, sont venus apprendre leur art à l'École du quai Malaquais. Les uns sont restés à Paris, les autres sont retournés dans leur pays ou se sont dispersés dans le monde. Parmi ceux qui sont restés à Paris, nul, à notre connaissance, n'est encore arrivé à la célébrité. Signalons pourtant M. Albert Trachsel, qui a exposé au Salon des indépendants des planches fort originales. M. Trachsel semble se proposer de suggérer, au moyen de lignes architecturales, des impressions quelque peu compliquées d'extase, de joie, de douleur; évidemment il s'inspire de la théorie de M. Taine, qui expose que les impressions architecturales sont identiques à celles de la musique.

Deux architectes, ou plutôt deux savants, sont encore à citer : MM. Bernard de Mandrot, architecte paléographe, qui a publié un livre sur Imbert de Batarnay (1438-1523) et le baron de Geymuller, qui a donné un volume sur Saint-Pierre de Rome.

Ne terminons point cette revue des artistes suisses sans rappeler que M. Dufaux, peintre, gendre de M. Henri Rochefort, a longtemps vécu à Paris, avant de retourner s'établir en Suisse, où il se trouve actuellement. Consacrons aussi quelques lignes aux artistes femmes originaires de la Suisse. Citons notamment : Mmes Soyer-Dejoux, Magnin, Lepschely-Vaudaux, Mlle Voruz, la nièce du grand industriel de Nantes, Mmes veuve Émile Hennequin et Dufaux. D'ailleurs, nombre de femmes suisses sont honorablement connues à Paris pour s'occuper d'œuvres artistiques, littéraires ou de bienfaisance. Mme de Morsier est l'une d'elles : on sait avec quelle activité et quel zèle elle s'intéresse aux questions philosophiques, et, spécialement au bouddhisme. Son fils a publié à la librairie Perrin un volume assez bien renseigné sur les écrivains allemands.

Enfin disons que M. Buisson, le distingué directeur de l'enseignement primaire, a épousé une Suissesse, née Mlle de Ribeaucourt, et M. Paul Ginisty, le chroniqueur bien connu, une autre suissesse, Mlle Bellamy.

IV

LES INDUSTRIELS ET LES EMPLOYÉS

On sait que les Suisses à Paris sont au nombre d'environ 30,000. La grosse majorité de cette colonie se compose de petits employés et d'ouvriers. Les domestiques des deux sexes dominent. On remarque en outre qu'il y a parmi eux beaucoup de concierges, quelques cochers, des porteurs des pompes funèbres. A propos de ces derniers, on peut noter ce fait que la corporation des porteurs des pompes funèbres de Paris est recrutée presque exclusivement à Bagnères-de-Bigorre et en Suisse. De la Suisse encore viennent d'innombrables employés de commerce, et, grâce à leur connaissance pratique des affaires, de la comptabilité et d'une ou plusieurs langues étrangères, ils sont fort estimés dans les banques, dans les maisons de commission et d'exportation, dans les hôtels de voyageurs et, enfin, dans les bureaux de brevets d'invention. On trouve parmi les membres de cette colonie, d'ailleurs, des représentants de toute espèce de négoce et d'industrie. L'horlogerie parisienne possède un contingent important d'ouvriers du Jura et de Genève. L'art du médecin-dentiste est, de même, très apprécié par les Suisses, qui comptent à Paris plusieurs praticiens assez connus. La pâtisserie et la cuisine parisiennes sont abondamment fournies de chefs et de marmitons qui sont tous originaires des vallées du Grison, de Dissentis et de Poschavo surtout. Quelques-uns viennent du Tessin.

Du Tessin, également, arrivent de nombreux

fumistes, des vitriers et la plupart des marchands de marrons qui, l'hiver, s'installent au coin de nos rues, dans leurs petites échoppes. Ces marchands de marrons sont bien curieux. Au nombre de 300 environ, ils quittent chaque année, à la fin de la belle saison, le bourg de Malvaglia (vallée du Blegno). Ils arrivent dans la capitale, paient leur modeste emplacement d'avance — c'est en général 400 francs pour six mois — puis, dès les premiers beaux jours, s'en retournent dans leur patrie; ils y vont cultiver leurs champs qu'ils ont abandonnés pendant l'hiver. Et, comme ils ont vécu très modestement dans la capitale, ils rapportent, en général, quelques pièces d'or qu'ils ont réussi à économiser à force de patience. On peut remarquer, d'ailleurs, que si leur échoppe est pourvue d'un bec de gaz, le globe qui entoure la lumière est orné d'une croix blanche ou d'une croix rouge; ils indiquent de la sorte leur nationalité Suisse.

Beaucoup de grosses fortunes suisses ont eu les commencements les plus humbles. On cite plusieurs banquiers qui, millionnaires maintenant, sont partis de leur pays sans un sou. Nous avons parlé déjà de M. Dubochet, le fondateur de la Compagnie du gaz. Il y a vingt exemples analogues. En voici un : M. Scossa, une célébrité tessinoise, est venu à Paris en qualité de marchand de marrons, je crois, car il est originaire de Malvaglia, et il a fait beaucoup de bien à cette commune. C'est à lui notamment que Malvaglia doit le seul corbillard qu'elle possède et le cheval de ce même corbillard, dont M. Scossa paie régulièrement l'entretien. M. Scossa a donc eu les débuts les plus modestes. Puis il a fondé un restaurant au haut de la rue de Lafayette, au moment où l'on créait cette grande voie. Il y réussit fort bien; son établissement prospéra; il le transporta plus tard dans un quartier central, et enfin à la place de Rome.

Aujourd'hui, le vénérable M. Scossa a une fortune que tout le monde déclare très considérable.

De même, plusieurs fumistes d'origine tessinoise ont fondé des établissements qui sont devenus fort importants.

Dans l'horlogerie et dans la bijouterie, les Suisses ont également triomphé à Paris. Bréguet, l'illustre fondateur de la maison de ce nom, venait des montagnes de Neuchâtel; Neuchâtelois également était M. Gustave Sandoz, qui a créé l'importante maison de bijouterie du Palais-Royal; Neuchâtelois enfin est M. Berthoud, le bijoutier de la rue Auber.

Les Suisses ne s'adonnent pas seulement à la confection d'objets minuscules, tels que des mouvements d'horlogerie. Ils aiment fort aussi la grande industrie qui nécessite des efforts plus puissants, des capitaux plus considérables et des ressources plus vastes. On sait déjà quelle part prépondérante ils ont eue dans l'établissement des chemins de fer français. Il y en a d'autres qui se sont livrés avec succès aux produits chimiques, M. Naville, par exemple. M. William Hubert, rappelons-le, est administrateur de la manufacture de Saint-Gobain. Pendant de longues années, le chimiste en chef de la manufacture de Javel a été un Suisse, ancien élève de l'École polytechnique de Zurich.

Dans la construction des machines, nous n'avons guère qu'un nom à citer, celui de M. Voruz, le fondateur des vastes établissements métallurgiques de Nantes, qui fut député sous le second Empire, et dont les deux filles épousèrent deux grands raffineurs français. Dans un ordre différent d'idées, nous voyons l'initiative suisse s'exercer au sujet de l'industrie de l'édition de musique. M. de Choudens, de la célèbre maison de ce nom, était originaire du canton de Vaud. On sait comment, bien que disposant de peu de ressources, il eut la présence d'esprit d'accepter la partition de *Faust* de Charles Gounod, que tous les éditeurs parisiens avaient d'abord refusée. Ce fut l'origine de sa grande fortune, la partition de *Faust* ayant rapporté à l'auteur comme à l'éditeur des bénéfices prodigieux.

MM. Guillaume frères, photograveurs, sont les fils d'un conseiller d'État du canton de Neuchâtel. On sait qu'on leur doit de fort jolies éditions illustrées, par un nouveau procédé, des principaux romanciers de cette époque : MM. Pierre Loti; Alphonse Daudet, etc.

L'industrie, ou mieux l'art de graver des cartes de géographie, a également des représentants suisses à Paris : le plus connu est M. Borel.

Nous n'en finirions point, si nous citions maintenant les hôteliers innombrables et les restaurateurs installés à Paris. Il nous faut nous borner à dire qu'il existe, dans divers quartiers, et surtout dans le dixième arrondissement, plusieurs établissements d'un caractère tout à fait helvétique, où se réunissent, pour boire et pour manger des vins et des aliments nationaux, un certain nombre de modestes employés et de commis.

V

LES SOCIÉTÉS ET LES INSTITUTIONS DE BIENFAISANCE

On assure, plaisamment, que partout où il y a deux Suisses, il y a une société : Société de gymnastique, de tir, de bienfaisance, de secours mutuel, de musique, ou, enfin, d'étudiants. Un tel axiome, pour ce qui concerne Paris, est quelque peu exagéré. Cependant, le nombre des sociétés suisses qui s'y trouvent est considérable : il dépasse certainement vingt-cinq — ce qui est un joli chiffre. Si l'on y ajoutait les sociétés qui ne sont pas officiellement connues, et celles qui ne sont pas régulièrement constituées — mais qui n'en exis-

tent pas moins, — on triplerait, et peut-être même on quadruplerait ce nombre.

(A suivre.) ÉDOUARD ROLLET.

Pensée

Je plains l'homme attentif à redire trop souvent les choses éclatantes qu'il a faites; il avoue qu'il ne peut plus se soutenir par son mérite présent. J.-J. WEISS.

LA MAIRIE DE SAINT-ANTOINE (ISÈRE)

La mairie de Saint-Antoine (Isère), dont nous reproduisons ici la façade, est l'ancien pavillon d'entrée de la fameuse abbaye du même nom, si célèbre dans les fastes du Dauphiné.

C'est aux dernières années du onzième siècle que remonte la fondation de l'abbaye : elle fut due à l'invasion du fléau qu'on appela au Moyen-Age tantôt *feu infernal*, tantôt *feu divin* ou *feu-Dieu*, tantôt enfin le *mal persique*, le *feu Saint-Antoine* ou le *mal des ardents*.

Jocelin, fils de Guillaume le Cornu, seigneur de Chasteauneuf de l'Albenc, ayant été attaqué de ce mal, jura, s'il en guérissait, de visiter les Saints-Lieux, et de rapporter de son voyage les reliques de saint Antoine, conservées à Constantinople. Grâce au concours qu'il prêta à l'empereur romain Diogène, il put remplir en entier son vœu, et consacrer au culte du saint sa terre de la Motte-en-Didier, dans le Viennois.

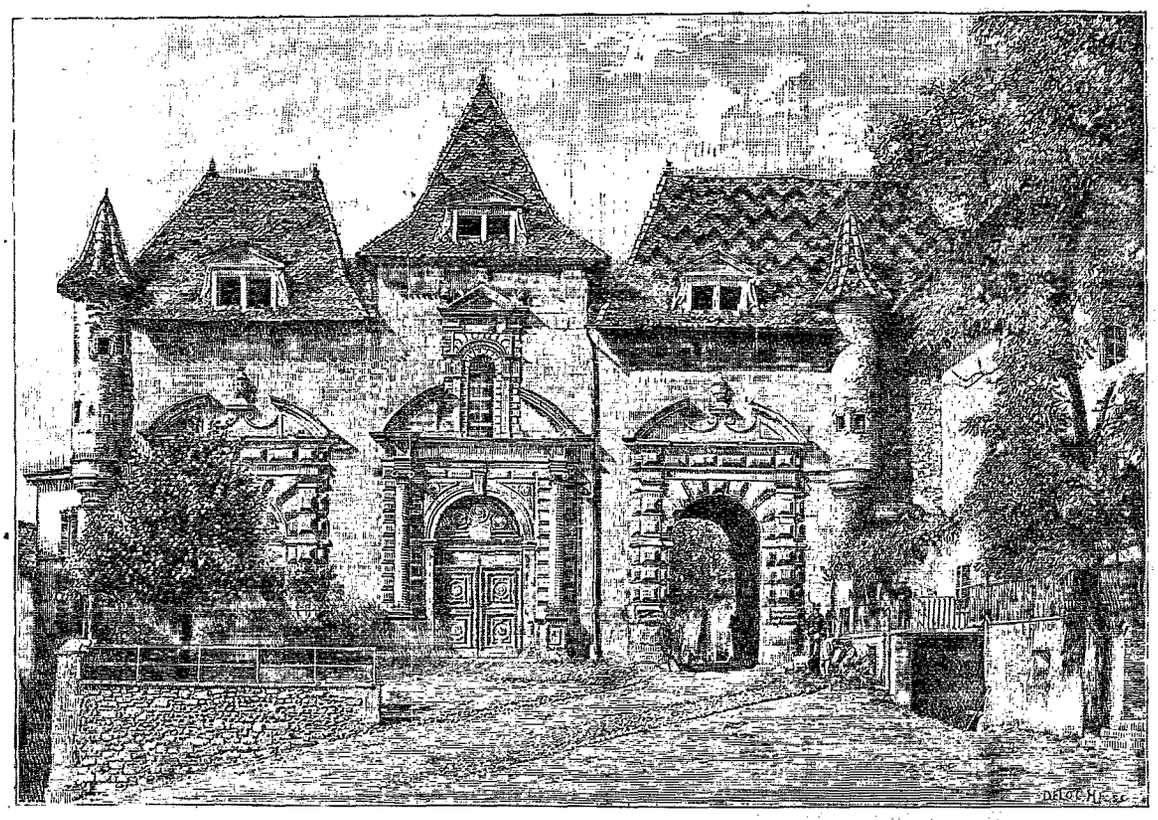

LA MAIRIE DE SAINT-ANTOINE (Isère). — Gravure de Deloche.

Les ossements vénérés, dans la modeste chapelle qui les abrita tout d'abord, attirèrent une multitude de pèlerins. Il en vint de tous côtés un tel nombre, animés d'une foi si ardente, qu'un ordre religieux se fonda pour consoler et soigner les malades. La congrégation s'établit à côté de la chapelle, dans le bourg de la Motte qui, bientôt, fut uniquement connu sous le nom de Saint-Antoine.

Pour entretenir les religieux, les dons en argent et en terres affluèrent; l'abbaye se constitua; une église du plus beau style gothique, encore debout aujourd'hui, fut construite, et, jusqu'au seizième siècle, la prospérité de Saint-Antoine alla croissant.

Le protestantisme, avec les luttes civiles qu'il amena, mit un terme à cette prospérité. Mais l'abbaye était suffisamment riche, et des bâtiments nouveaux s'y élevèrent pendant toute la durée du dix-septième siècle.

C'est de cette période, dans sa première partie, que date l'édifice devenu aujourd'hui la mairie. Il est du plus élégant style Louis XIII et rappelle, par ses bossages en saillie, ses cintres surbaissés, etc., l'architecture du palais construit pour Marie de Médicis par de Brosses et que nous appelons le Luxembourg.

Il n'est malheureusement pas intact; des restaurations de mauvais goût, faites au siècle dernier, vers 1780, en ont altéré certaines parties, mais sans rien enlever à l'ensemble de son charme et de sa grâce altière.

JANSON.

LA LÉGENDE DE SAINTE GENEVIÈVE AU PANTHÉON

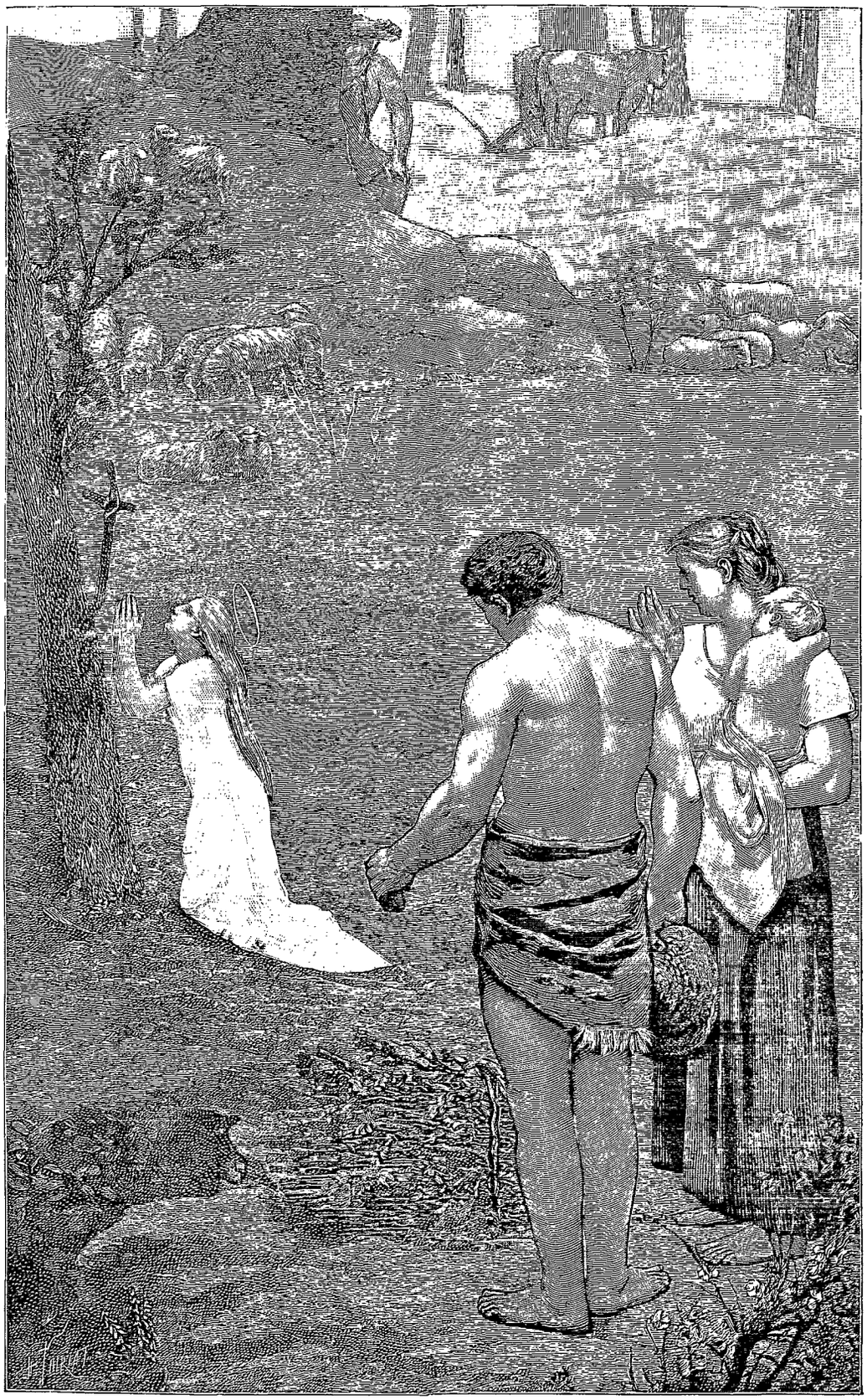

« DÈS SON AGE LE PLUS TENDRE, SAINTE GENEVIÈVE DONNA DES MARQUES D'UNE PIÉTÉ ARDENTE; SANS CESSE EN PRIÈRE, ELLE FRAPPAIT DE SURPRISE ET D'ADMIRATION TOUS CEUX QUI LA VOYAIENT. »

TABLEAU DE PUVIS DE CHAVANNES. — Gravure de Thiriat.

PUVIS DE CHAVANNES

Puvis de Chavannes est Lyonnais, mais il a peu vécu à Lyon. Quand je l'ai connu, il venait de quitter l'atelier Couture, et il y avait fort longtemps qu'il étudiait à Paris. Dans ses premiers tableaux, dont il fit une exposition spéciale et nombreuse au premier étage des galeries Bonne-Nouvelle, vers 1854, il était préoccupé de la simplicité de facture et de l'accent du dessin qu'exigent les compositions décoratives. Mais il n'était pas encore débarrassé de la monotonie de certaines formules d'atelier. Il n'est devenu maître de la note personnelle qu'il a apportée dans l'art que quelques années plus tard. C'est le Salon de 1861 qui le mit en lumière avec la *Paix* et la *Guerre*. Depuis, il a multiplié avec un succès toujours croissant la représentation symbolique des sujets qui lui étaient proposés ou qu'il avait conçu le projet de traiter. Ses toiles de Lyon, de Marseille, d'Amiens, de Poitiers, sont des pages qui honorent au plus haut degré l'art français de notre siècle. La pensée maîtresse s'en dégage avec une clarté saisissante. Analyser toutes choses et en présenter la synthèse, telle est la caractéristique du talent de Puvis de Chavannes. Delacroix s'emparait d'un sujet, et, sans se préoccuper des infirmités du métier, il en traduisait l'impression dramatique avec une puissance que nul autre avant lui n'a possédée. Puvis de Chavannes professe le même dédain pour la qualité exclusive des procédés d'invention. Ce qu'il veut, comme Delacroix, c'est atteindre le but suprême qui est de faire partager son impression au public. Quand vous regardez dans le Panthéon cette longue suite de peintures soi-disant décoratives et qui, pour la plupart, ont l'air d'être clichées sur des compositions cent fois vues et toujours demeurées aussi obscures, vous êtes forcé de recourir aux indications des *Guides de l'étranger dans Paris* pour savoir ce que le peintre a voulu vous dire.

Mais dès que vous arrivez devant la Légende de sainte Geneviève, vous n'avez besoin d'aucun commentaire pour admirer cette représentation, si éloquente dans sa simplicité, de la piété naïve; vous vous sentez subitement transporté dans une atmosphère qui vous saisit, vous isole et vous fait oublier jusqu'au monument dans lequel ce chef-d'œuvre est placé. Quoi que vous pensiez de la légende, la réflexion contrôle, pèse, rassemble et s'incline devant ce fait que le but est atteint. Les hésitations mêmes de la facture contribuent à augmenter la séduction du poème. Sont-elles voulues ou non? Vous ne songez pas à vous le demander. Les micrographes de la critique ont longuement querellé Puvis de Chavannes. Ils lui ont reproché — c'est leur système — d'être lui et de n'être pas un autre. A les entendre, il n'y aurait qu'une manière de dessiner, qu'une manière de peindre, ce qui mène tout droit à cette conclusion que les pommiers ont tort de produire des pommes, que les poiriers ont le devoir de ne point nous donner de poires, et qu'il faudrait greffer sur les uns et les autres le fruit idéal. « En matière d'art, me disait un jour un académicien célèbre, je ne connais que Phidias, Raphaël et Mozart. Hors de ces génies, rien. Eux seuls ont atteint l'échelon supérieur de la beauté. » Ces billevesées, qui témoignent d'une véritable servitude de l'esprit, ont très heureusement fait leur temps. Nous n'en sommes plus à l'époque où Rome seule, au dire des docteurs, pouvait inspirer les artistes. Nous allons à Amsterdam, à Madrid, à Bâle, et nous nous laissons séduire par la puissance, par la splendeur, par la sincérité de Rembrandt, de Velasquez et de Holbein.

Quand nous jetons un coup d'œil sur notre siècle et que nous voyons le merveilleux groupe d'artistes qu'il a produit, nous ne nous croyons nullement forcés de méconnaître leur génie, de contester leur personnalité, parce que d'autres personnalités géniales ont illustré les siècles précédents. Nous nous disons seulement que l'effort de ceux qui viendront devra être d'autant plus viril que le legs qui leur est fait est d'un poids plus écrasant. Puvis de Chavannes est de ceux qui portent allégrement la comparaison, toutes les fois que son œuvre peut être comparée à des œuvres précédentes. Et, pour ma part, je ne lui connais qu'un ancêtre dont il descend, il est vrai, en ligne directe. C'est le Poussin. Le peintre des *Quatre Saisons*, du *Déluge* et du *Triomphe de Flore* s'est livré à cette recherche du symbolisme qui avait avant lui si bien fourvoyé les Italiens et il lui a donné la marque française par la simplicité de sa méthode d'exposition et par l'observation du modelé et l'économie des colorations.

Le fragment que le *Magasin Pittoresque* a choisi comme motif de reproduction dans la grande composition de sainte Geneviève au Panthéon est une des conceptions les plus admirables de Puvis de Chavannes.

Si l'Institut veut non pas seulement s'honorer, mais encore honorer l'art français dans une de ses plus touchantes et plus complètes expressions, il doit ouvrir ses portes au peintre de sainte Geneviève.

ANTONIN PROUST.

LES RACES EUROPÉENNES

Lord Beaconsfield qui fut durant de longues années, sous le nom de Benjamin Disraeli, premier ministre de la reine d'Angleterre et qui, en même temps, était un romancier éminent, a publié peu d'années avant sa mort un livre intitulé : *Endymion* qu'on peut considérer comme une sorte d'autobiographie. Nous trouvons, dans ce livre, l'exposé d'une doctrine intéressante sur les races européennes. L'un des personnages du roman, le marquis de Vallombrosa, ayant fait le

panégyrique de la race latine, de ses grandes qualités, de sa vivacité, de son énergie d'invention, de sa perception rapide, de sa valeur chevaleresque, de son amour de la tradition, un diplomate, s'adressant au jeune Endymion, lui dit :

« Vous venez d'en entendre long sur la race latine, ses merveilleuses qualités, sa destinée particulière et les dangers qui peuvent la menacer. C'est une idée, ou plutôt, c'est une formule nouvelle que je vois s'introduire dans le monde politique, et qui est probablement destinée à entraîner des conséquences. On ne peut pas traiter légèrement le principe des races. C'est la clef de l'histoire, et si l'histoire est souvent si confuse, c'est qu'elle a été écrite par des hommes qui ignoraient ce principe, et n'avaient pas les connaissances qu'il implique.

« Puisque vous êtes destiné à devenir homme d'Etat et à mettre la main au gouvernement de l'humanité, il faut absolument que vous vous en préoccupiez ; que ce soit dans une nation ou dans un individu que vous en constatiez l'influence, il vous faut toujours tenir compte des qualités de la race. Mais, il n'y a pas de sujet qui exige plus de connaissances et de discernement, et où la démonstration, si elle ne repose pas sur un principe solide, ne soit plus en danger d'aboutir à des conclusions sans valeur. Voici par exemple, la question de la race latine, avec laquelle M. de Vallombrosa bouleversera peut-être le monde ; il ne serait peut-être pas mauvais de se demander où se retrouve la race latine. Est-ce dans le nord de l'Italie? mais il est peuplé d'Allemands et son nom même est allemand. Est-ce dans le sud de l'Italie? mais on y rencontre à chaque pas les descendants des Normands et des Arabes. La trouverons-nous en Espagne ? mais la population de l'Espagne se compose en grande partie de Goths, de Maures et de Juifs. Est-ce en France? Il y a en France une grande nation celtique, mélangée de quelques Francs clairsemés. Je ne veux pas remonter à l'origine de l'homme et des nations, je suis essentiellement pratique; tout ce que je cherche à comprendre, c'est la réalité présente à laquelle j'ai personnellement affaire, et elle est déjà bien assez difficile à comprendre. En Europe, je trouve trois grandes races avec des qualités distinctes : des Teutons, des Slaves et des Celtes, dont la conduite subira l'influence de ces qualités distinctes. Il y a une autre grande race dont l'influence se fait sentir sur le monde, c'est celle des Sémites. Les Sémites sont, sans aucun doute, une grande race, car parmi le petit nombre de choses qui semblent certaines en ce monde, il y a un fait mieux prouvé qu'aucun autre, c'est qu'ils ont inventé l'alphabet dont nous nous servons. Mais, en ce moment, les Sémites exerçent une immense influence sur la marche des affaires par celle de leur famille qui est à la fois la moins nombreuse et la plus intéressante, je veux parler des Juifs. Il n'y a pas de race au monde plus persévérante et plus habile en matière d'organisation. Grâce à cette qualité, les Juifs sont en possession d'une richesse sans exemple et d'un crédit sans limites. À mesure que vous avancerez dans la vie, et que vous acquerrez de l'expérience, vous trouverez partout les Juifs sur votre chemin. Depuis longtemps, ils se sont glissés dans notre diplomatie secrète et maintenant, ils l'ont presque tout entière entre les mains; dans un quart de siècle, ils réclameront leur part du gouvernement. Eh bien! voilà ce que j'appelle des races, individus ou collection d'individus dont la conduite dépend de leur organisation et dont un homme d'Etat doit tenir compte dans tous ses calculs. Mais qu'est-ce qu'on entend par la race latine? La langue et la religion ne constituent pas une race; il n'y a qu'une chose qui constitue une race, c'est le sang. »

LORD BEACONSFIELD

UN FIEFFÉ PARISIEN

NOUVELLE

Suite. — Voyez pages 264 et 280.

Il y mit tant de vivacité que ses compagnons furent étonnés de son entrain. Voulait-il échapper ainsi à la causerie de Lorbach? Avait-il été amené, par l'impression pénible qu'il en conservait, à cette idée vulgaire de régler un compte et de se libérer par un punch du « fardeau de la reconnaissance? » Toujours est-il que Rosa n'était plus reconnaissable. Le nez en l'air, l'œil allumé, la bouche joyeuse, il parlait à chacun, entraînait l'un, ramenait l'autre, bref, ramassait le troupeau qu'il installa lui-même autour de deux ou trois tables, non sans les avoir conquises sur la foule et sur les garçons de l'établissement.

Au centre, il plaça de force Édouard, qui le regardait faire sans mot dire.

— Toi, tu es le président, à vie, et à l'unanimité des voix.

— Allons! Allons! répliqua Édouard, ce soir c'est toi qui présides.

— Moi! s'écria Rosa, en éclatant de rire, moi! Vous oubliez, mes maîtres, que je n'ai pas la taille réglementaire. — *T'es trop p'tit. — Qu'y m'a dit!...*

Et, sans attendre la réponse de personne, il commanda le punch. Quand on l'apporta, il le versa lui-même dans les verres.

— A toi, le futur Hippocrate!... A toi, la gloire du barreau à venir! — A vous, les deux guerriers! — A toi, l'Allemand! ajouta-t-il en servant Lorbach.

N'oublions pas que nous sommes en 1869, et qu'à cette date, le mot « Allemand » n'avait pas l'accent de haine que la guerre, plus tard, lui a donné. Néanmoins, quelque chose se passait peut-

être dans l'esprit de Rosa quand il jeta, d'un air candide cette appellation qui, vaguement, avait un double sens.

— Et maintenant, toi, dit-il à Édouard, tu vas nous en conter une bonne! Car c'est ton devoir et ta carrière : tu es le fieffé Parisien.

Édouard sourit sans répondre. Il promenait sur tous ses compagnons un regard bon enfant; mais il attendait pour comprendre ce qui s'était passé, comme s'il eût deviné obscurément quelque chose d'encore indécis.

Son œil bleu, aimable et pénétrant, se fixa une seconde sur Rosa, puis sur Lorbach, et il se tut.

Tout le monde alors se mit à exécuter un petit charivari en frappant les verres avec les cuillers : on réclamait « une bonne histoire. »

Les voisins de nos jeunes gens se mirent à grommeler. On ne pouvait plus s'entendre. Ceux-ci n'y prirent pas garde et recommencèrent leur petit sabbat.

Enfin Édouard ouvrit la bouche.

— Une bonne histoire, dit-il, c'est celle-ci : Il y avait une fois dans un grand café du boulevard une centaine de Parisiens. Combien ça faisait-il de Parisiens?

— Ça faisait cent, à peu près.

— Pas du tout, reprit Édouard, ça faisait zéro.

— Comment?

— C'est bien simple. Sur les cent personnes, il y avait beaucoup de malins et beaucoup de jocrisses, mais il n'y avait pas un Parisien, puisque personne n'était né à Paris. Voilà! Mettez-vous bien dans la tête cet axiome, qu'on devrait graver sur la porte Saint-Denis : — Dans cette ville, personne n'est de la ville. Si par hasard quelqu'un a eu la fantaisie d'y naître, eh bien! remontez d'une ou deux générations, vous découvrirez qu'il est de Quimper-Corentin ou de Bédarieux. Règle générale : ici on n'est pas d'ici.

— Ta, ta, ta! paradoxe! s'écria notre jeune Corse.

— La preuve, reprit Édouard, c'est qu'un homme n'a qu'à ouvrir la bouche, paf! vous reconnaissez à son accent, à ses idées, à son caractère qu'il vient des antipodes. S'il s'emballe en paroles...

— C'est le midi, s'écria-t-on tout d'une voix.

— Oui, le midi, qui est très fin et qui garde toujours son idée à lui, sous des apparences d'explosion spontanée. Si, au contraire, vous avez devant vous un tranquille gaillard qui ne dit jamais ni oui, ni non, mais toujours : *il faut voir*...

— Il faut *vouér!*... ou : il faut *vér*, dit quelqu'un. C'est un Normand.

— Si vous rencontrez quelqu'un qui ne dit rien du tout, c'est probablement un Franc-Comtois, ou un Vosgien, qui a le cœur chaud et la lèvre froide... Et ainsi de suite.

— Et nous? dit un jeune homme à la figure ronde, au parler tranquille, sans faire un geste.

— Vous autres, les Tourangeaux, les Berrichons, les Blaisois, vous êtes les sages de la nation, et jamais vous ne vous pressez. Vous dites : *Tout à l'heure!*... c'est le fond de la langue dans toutes les provinces du centre, lesquelles sont matelassées par les autres contre les dangers de l'extérieur. Jamais vous ne ressemblerez aux trotteurs d'ici qui courent comme des rats empoisonnés.

Là-dessus chacun dit son mot sur nos provinces. Les Auvergnats, les Poitevins, les Flamands, les Picards, les Lorrains furent passés en revue. Tout le monde parlait à la fois et tout haut. On criait pour se faire entendre. Les tables voisines, peu à peu, firent silence et prêtèrent l'oreille. Un monsieur qui avait de la barbe jusque dans les yeux prit l'air scandalisé quand on parla des Auvergnats; un autre grommela quand on égratigna les Picards; un troisième se leva à moitié, en montrant le poing aux jeunes gens, quand on lança une plaisanterie sur les Bretons; et, comme Rosa lui parut se moquer de lui, à cause de l'air de défi que le Corse avait pris ce soir-là...

— Dites donc, vous, le petit là-bas... Voulez-vous que je vous montre comment cognent les Bretons.

Toute la troupe allait se lever.

— Silence! dit alors Édouard, en contenant d'un geste ses amis irrités. Silence!

Puis il se tourna poliment vers le personnage qui provoquait Rosa, et lui dit avec une compassion très bien jouée :

— Monsieur est malade?...

Un rire général accueillit sa question. Lui seul restait grave.

— J'aurai l'honneur de faire observer à monsieur qu'il s'attaque à celui qui n'a rien dit.

— Nous réglerons cela, dit le Breton que ses voisins forcèrent à se rasseoir.

— A vos ordres, répliqua Rosa, qui imita le flegme d'Édouard, salua majestueusement son adversaire, puis, lui tournant le dos, prit la position d'un orateur.

— Je demande la parole, mes amis, pour conclure et aller nous coucher. La conclusion magnifique d'un si noble entretien, je la vois venir, c'est que toutes les provinces concourent à former la capitale, et qu'il n'y a pas de Parisiens, parce que Paris, c'est la France condensée, c'est l'élixir de l'esprit national; ce qui ne vous empêchera pas d'ajouter, n'est-ce pas? que vous seuls êtes au-dessus du genre humain, parce que vous formez une race à part, une fois que vous foulez l'asphalte du boulevard des Italiens. Eh bien! mes enfants, il m'en coûte de vous enlever ces illusions contradictoires. Il y a des Parisiens, comme il y a dans les bois des geais qui persiflent les autres oiseaux, des perroquets qui répètent et des singes qui parodient. Le Parisien est un animal qui se moque des autres animaux. Il

est sur la terre pour cela. Gouailler, c'est sa vie. Le reste ne compte pas ou lui semble terne. Vous avez reconnu chaque provincial à son langage ; vous reconnaîtrez le Parisien à son persiflage. Il faut qu'il ait de l'esprit. Il ramasse alors tout ce qu'un auteur à la mode a écrit le matin dans un journal, et il le sert à celui qu'il rencontre, et celui-ci va le servir à un troisième, lequel va le porter dans la banlieue. Il ne s'aperçoit pas que cette gouaillerie sempiternelle est monotone, qu'il n'a plus d'esprit par lui-même, qu'il parle par *clichés*, et, qu'en visant à l'originalité continue, il n'en a aucune, puisque son voisin et lui emploient les mêmes rengaînes, font les mêmes gestes railleurs, avec le même petit ricanement, le même jargon caustique et la même grimace. Et, dans toute l'Europe, quand on voit passer un monsieur qui, même sans rien dire, a le profil narquois : on dit : c'est un Parisien. Et moi, je le dis aussi, en vous demandant pardon de la liberté grande.

Là-dessus, Rosa prit son chapeau, adressa de grands saluts à chacun et s'apprêta à s'en aller. On prit très bien sa boutade ou sa prosopopée, et, tout en riant, tout en haussant un peu les épaules, on sortit ensemble. Puis, sur le boulevard, on se divisa par groupes, et on se sépara amicalement.

III

Édouard revint seul dans son quartier, aucun de ses amis n'habitant par là. Comme il marchait pensif sur le pavé sonore, il entendit un pas derrière lui.

Le jeune Breton l'avait suivi. Bientôt il se trouva côte à côte avec lui sur le même trottoir.

L'entretien fut rapide et étrange.

— Que voulez-vous ?

— Je veux régler mes comptes avec votre ami le nabot, savoir son adresse, me battre avec lui et... et vous avoir pour témoin, ne connaissant personne à Paris.

— Passez votre chemin et me laissez la paix.

— Alors, je me battrai avec vous.

Édouard ne répondit pas une syllabe, mit les mains dans ses poches et continua sa route en siffiant. L'autre le suivait, parlant toujours, se disant insulté, menaçant enfin d'en venir à des voies de fait.

— Monsieur, finit par dire Édouard, en marchant toujours, puisque vous parlez de voies de fait, je vais vous satisfaire ; vous n'aurez pas l'adresse de mon ami ; vous aurez mon pied... quelque part.

Et il esquissa le geste classique du coup de pied quelque part.

— C'est tout ce que je peux pour vous, ajouta-t-il, mais c'est de bon cœur.

— Il suffit, monsieur, vous ne comprenez pas le sentiment sincère d'un Breton...

— Ah ça, vous êtes donc sérieux !,. dit Édouard en regardant cette fois la figure de son interlocuteur.

Celui-ci était si triste, si grave, si ému, qu'Édouard en fut frappé.

— Vous croyez votre pays insulté et vous voulez un duel. Eh bien ! Soit ! dit-il simplement. Où et quand ?

— Demain, à cinq heures, une voiture vous attendra à la Porte Maillot. J'apporterai les épées.

— Et vous amènerez les témoins que vous voudrez.

. . . . . .

Édouard n'avait jamais touché une épée.

Il arriva le lendemain à cinq heures au rendez-vous, la démarche légère et l'air indifférent. Toujours le même, bien qu'il trouvât l'aventure fâcheuse, il fit *in petto* des réflexions nombreuses.

Arrivés sur le terrain, les adversaires mirent habit bas, et la partie commença.

Le Breton, qui ne connaissait que la salle d'armes, fit tout d'abord le salut de l'épée, à gauche et à droite.

Édouard, très jeune, après tout, et absolument étranger à ces rites, vit l'épée en mouvement..... et fonça d'un coup sur le Breton.

Celui-ci poussa un cri et laissa tomber son arme. Il avait la main traversée.

— Messieurs, dit un témoin, l'honneur est satisfait.

Édouard remit son habit, salua et disparut.

Chemin faisant il se disait : l'honneur se contente de peu, mais je l'ai échappé belle, et Rosa aussi.

Ce duel d'enfants fut connu, car tout se sait.

— Allons ! dit Lorbach à Rosa, il t'a sauvé deux fois.

Rosa, qui sentait dans les paroles de Lorbach la situation humiliante que lui faisait ce rôle de protégé, éprouva un amer dépit en pensant à l'ami qui venait d'agir si bien. Il ne lui vint pas à l'esprit que Lorbach était un semeur de haines.

Ainsi sommes-nous faits. Mes amis, méfions-nous des personnages aimables et insinuants comme Lorbach.

IV

Dix-huit mois après les petites scènes de jeunesse que je viens de raconter, tout était changé de fond en comble dans la vie de notre pays. La guerre s'était déchaînée sur nous, la France était envahie ; Paris était assiégé depuis plusieurs mois, et bombardé depuis plus de vingt jours.

Un soir de cet hiver glacial de 1871 qui venait de mettre hors de combat 20,000 hommes peu à peu affaiblis et anémiés, on amenait chez le général de V... un garde national qui paraissait bien jeune pour conférer avec un grand chef.

— Vous vous appelez Edouard La Mure, monsieur, dit le général ?

— Oui, mon général, répondit notre Parisien, car c'était lui.

Il ne paraissait aucunement troublé, et cependant, il se demandait avec quelque inquiétude pourquoi on le faisait mander.

— On me dit que vous avez beaucoup d'esprit et que vous vous en servez pour démoraliser vos camarades autour de vous ?

— Mon général, j'ai fait mon service et je n'ai jamais excité personne à l'indiscipline.

— Je le sais, mais vous déclarez tout haut que vous ne croyez pas à la défense de Paris.

— C'est vrai, je n'y crois pas.

— Eh bien! parlez à cœur ouvert, pourquoi?

Edouard resta un moment silencieux.

— Vous m'ordonnez de parler, mon général, dit-il enfin, mais je n'ai rien à dire, n'étant pas soldat de mon métier, et n'ayant pas l'âge de l'expérience. Ce que j'ai laissé voir, c'est que l'on veut marcher à l'ennemi, et ne pas rendre Paris. Voilà.

— Oui, dit en riant le général, vous voulez la sortie « en masse », comme braillent les politiques de café, la *bataille torrentielle*, n'est-ce pas?

Edouard rougit de colère.

— Mon général, chacun dit la sottise qui lui vient, et encore celle-ci consiste-t-elle à vouloir se battre. Sous ce rapport-là, j'en suis. Jamais je n'ai crié à travers les rues : *A Berlin! A Berlin!* sur l'air des lampions, mais j'avoue que je nous trouve... lâches, de beugler au lieu de sortir.

Peut-être ai-je tort, puisque vous nous le défendez. Vous avez vos raisons?

— Etes-vous sûr qu'on *veuille* sortir?

— Si j'en suis sûr ! On trouve lugubre de rester là pendant que les Prussiens se fortifient autour de nous. Voici le 17 janvier, avant-hier ils ont bombardé les Invalides; demain, ils couronneront Guillaume empereur chez nous. Au milieu des obus qui pleuvent, les avant-postes meurent de froid.

(A suivre.) ÉMILE CHASLES.

THÉODULE RIBOT ET SON ŒUVRE

Un maître parmi les maîtres vient de mourir. Des quinze ou vingt mille noms qui auront représenté dans ce siècle, à nos Salons annuels, l'art français, quinze ou vingt seulement, dans une centaine d'années, surnageront, — et Théodule Ribot sera de ceux-là.

Il l'a payée, cette gloire ; on peut dire qu'il l'a payée cher. Sans parler des abominables tortures qui ont tenaillé, depuis 1880, ce pauvre corps, du trépan qui lui a troué le crâne, des entailles que le bistouri lui a faites au pied, au flanc, à la nuque, il n'a vécu, pendant une moitié de sa vie, que de pain sec : il lui est même arrivé de manquer de pain.

A l'heure où tant de médiocres sont célèbres, à l'heure des quarante ans, Ribot venait à peine de forcer, après trois échecs successifs, les portes du Salon. Ses marmitons, tout blancs dans le noir et la fumée des cuisines, conquirent immédiatement la critique; Théophile Gautier, Bürger, Saint-Victor les portèrent aux nues, mais le public et les marchands restèrent froids. On payait de deux à trois cents francs ces morceaux qui valent tous les Chardin de nos musées, — et les acheteurs étaient jugés téméraires.

La grande notoriété, avec un peu d'aisance, ne vint que tard, et bien après la guerre, après cette guerre où les Prussiens lacérèrent à coups de sabre, piétinèrent sous les talons de leurs bottes vingt toiles que l'artiste, au moment du blocus, forcé de fuir, avait laissées dans sa petite maison d'Argenteuil. La notoriété arrivée, si les sympathies se firent très vives, les humiliations ne manquèrent pas : des portraits, dont un, celui de M. Van de Kerkhove, est une simple merveille, furent refusés par ceux qui les avaient commandés, — *parce que le peintre n'avait pas fait leur linge assez blanc!* — Sans un expert en tableaux, M. Bernheim, qui le lança et fit monter ses prix, Ribot serait mort dans la gêne, et sa femme et sa filles seraient sans ressources.

Parcourons les étapes de cette vie qui fut à la fois si laborieuse et si digne : nous le verrons, marié à vingt ans, suivant les cours de peinture du père Glaize, remplissant dans différents ateliers le rôle ingrat, mais payé du moins, de perspecteur, et, quand la perpective n'allait pas, peignant des bordures de glaces, des enseignes, et brossant pour des charcutiers, sur des stores, des chasses au sanglier qu'il lui fallait, par surcroît, poser à la devanture lui-même. En 1848, il accepte, en un coin perdu de l'Algérie, une infime situation de contre-maître au service d'un entrepreneur; il lève des plans, il arpente, il apure des comptes. Revenu, trois ans après, à Paris, c'est encore une vie de privations, d'affreuses tortures qu'il mène entre sa femme privée de tout et son premier né qu'il n'a même pas de quoi vêtir.

Quelques commandes enfin lui arrivent : il peint des portraits à la grosse, il copie pour un marchand de tableaux, qui les vend comme parfaitement authentiques à New-York, deux à trois cents copies de nos maîtres légers du dix-huitième siècles et en particulier de Watteau; il exécute, pour l'éditeur de musique Bernard Latte, une série de lithographies destinées à illustrer les chansons du jour; il expose enfin au Salon des œuvres personnelles, ces amusants cuisiniers, ces rétameurs, ces pénétrantes intimités qui exaspèrent les jurys officiels, mais qui lui valent quand même une élite d'admirateurs passionnés dont quelques-uns, et au premier rang le comte d'Osmoy, soutiennent le grand artiste de leur bourse.

De plus hautes ambitions, vers 1866, le saisissent; il aborde la grande peinture, il se lance dans

des compositions étudiées où sa personnalité, d'année en année plus marquée, lui fait enfanter des chefs-d'œuvre. C'est le *Saint-Sébastien* et le *Bon Samaritain* du Luxembourg, le *Supplice des coins*, du musée de Rouen, le *Martyre de Saint-Vincent*, *Jésus parmi les docteurs*, et des *Descentes de croix*, deux ou trois, qui le font comparer au fougueux et passionné Ribera, mais à un Ribera qui penserait.

Il se reprendra, vers 1875, au portrait; il produira, en 1878, ces grandes œuvres qui s'appellent la *Mère Morieu*, la *Comptabilité*, les *Titres de famille*, que nous avons reproduit dernièrement. Il esquissera, au cours de ses villégiatures estivales, des scènes rustiques, de fortes silhouettes de pêcheurs, et ces admirables groupes si connus sous le nom de la *Conférence* et des *Bretonnes au Sermon*.

Et il les exécutera, ces morceaux, avec une énergie d'autant plus farouche que les épreuves de sa vie l'ont miné. Depuis 1880, retiré dans son ermitage de Colombes, entouré de ses animaux favoris : des chiens, des chats, des perruches, il n'en sortait qu'à de rares intervalles, et tout le temps que la maladie lui laissait, il le passait au travail. Dès que ses forces le lui permettaient, il montait dans son étroit atelier en mansarde et du matin au soir y restait, dessinant, peignant avec rage pour rattraper, en des prodiges d'énergie, le temps perdu. — « Quand je suis à mon chevalet, me disait-il, je ne sens plus ma souffrance; tant que je puis tenir un pinceau, j'ai vingt ans. »

La nuit venue, le peintre descendait de l'atelier. Dans la salle à manger du rez-de-chaussée, après un court repas, il s'installait, entouré des siens, sous la lampe et là, prenant sa femme, ou sa fille, ou sa petite nièce, ou sa bonne pour modèles, il esquissait à la plume, il lavait à grands coups de pinceau ses dessins.

Étudiez-les, ces dessins, vous y trouverez la caractéristique de son art. Il n'y a rien de la pesante minutie, admirable d'ailleurs, parce qu'elle est toute de conscience et ne laisse rien échapper, du père Ingres. Mais le père Ingres est un dessinateur, et n'est que cela : son crayon délimite la forme et l'enserre, il la précise en une multitude de lignes, il en note les accidents jusqu'au moindre : — les effets de lumière ne le tentent pas. — Le dessin de Ribot, non moins ferme, est avant tout un dessin de coloriste : quelques traits seulement, l'essentiel, pour arrêter de ci, de là, les contours ; tout le reste en taches, noires ou blanches, et d'une intensité prodigieuse, avec un modelé d'un incomparable relief. Rien ne se rapproche des croquis de Rembrandt comme les croquis de Ribot : tous deux sont en effet proches parents; ils appartiennent à la même famille, celle des amoureux de la lumière, mais d'une lumière spéciale, qu'ils comprennent d'une manière identique.

Suivez Ribot dans son œuvre : allez des gâte-sauces du début à ses natures mortes, en passant par les grands sujets, les intérieurs, les têtes d'étude, les portraits, vous verrez que le même principe y domine : la lumière est ramassée et se concentre sur l'objet principal, homme ou chose; elle éclaire encore de ses reflets les objets secondaires, les comparses ; elle se perd aussitôt après dans d'impénétrables pénombres; mais dans les surfaces éclairées, que de puissance ! — Effets de contraste, si l'on veut, et d'un contraste arbitraire, mais contraste qu'il fallait être un maître pour saisir et fixer avec une pareille énergie.

C'est surtout dans la seconde période de sa vie, celle qui a suivi la guerre, que le peintre a nettement affirmé ce parti-pris. Pour mieux isoler le personnage, il l'enveloppe d'une capuce, il le couvre d'une mante qui ne laisse voir que le visage et les mains. — « Je ne veux, m'a-t-il dit plus d'une fois, garder de mon modèle que les traits constitutifs de son être, ceux qui lui donnent une physionomie bien à part, ceux qui font de lui quelqu'un. Le reste, voyez-vous, je m'en moque. Or, dans un individu, qu'est-ce qui parle? Qu'est-ce qui fait l'accent personnel? — C'est le visage, avec ses muscles mobiles, et dont l'agitation perpétuelle traduit tous les frémissements de l'être intime; c'est l'œil, où tous les soubresauts de la pensée peuvent se lire; c'est la main, si spéciale dans sa conformation, qu'il n'y en pas deux paires sur cent mille absolument semblables. Oh! la main! dire qu'il existe des peintres, des portraitistes, monsieur, qui ne savent pas dessiner une main, qui la cachent, qui la font de chic ou d'après le premier modèle venu! Mais un portrait sans mains, c'est comme un corps sans tête! De tous les traits de la physionomie, c'est le seul qui ne soit pas capable de mentir; la bouche peut sourire, l'œil peut caresser quand le cœur est rempli de fiel; mais la main seule ne trompe pas : osseuse ou charnue, courte ou longue, sans poils ou velue, mince ou large, elle crie nos instincts sur les toits. Qui n'a pas vu ma main ne sait pas qui je suis. »

Ces réflexions sont typiques : elles donnent une idée de la conscience, du scrupule apportés par Ribot dans la reproduction de la figure humaine. Il lui arrivait, pour un simple portrait, de se livrer à des centaines d'études, mais il peignait, le moment venu, avec une sûreté sans égale. Ni retouches, cette fois, ni repentirs ; il enlevait le morceau tout d'un trait. J'ai connu des artistes, non des premiers venus — Chaplin était du nombre — qui s'attelaient avec une peine infinie à l'œuvre pourtant étudiée, qui l'exécutaient laborieusement et lentement, comme une tâche. Ribot n'hésitait jamais que dans l'esquisse, y revenant, la corrigeant sans cesse, mais l'idée une fois éclaircie, le pinceau manœuvrait de lui-même avec des élans de bravoure, une furie qui évoquent le souvenir de Franz Hals.

Dans de pareilles conditions, la peinture est une possession véritable.

S'agissait-il, non plus d'un portrait, ni d'un type croqué dans la rue, sur une plage, au détour d'une route de campagne, mais d'une figure nue, les mêmes scrupules le prenaient, il recherchait la vérité dans le détail avec une sorte d'obsession, promenant sur tous les muscles, en exercice ou au repos, la même observation attentive et en fixant le résultat sur sa toile avec un souci d'être exact qu'aucune difficulté ne rebutait.

Peignait-il des suppliciés, des martyrs, un saint Sébastien criblé de flèches, un Alonzo Cano subissant la torture des coins, il s'acharnait, par de patientes études, à rendre d'après nature ces spasmes, à copier ces blessures béantes sur le vif. Mais, ne pouvant l'étudier sur l'homme, il étudiait l'effet du couteau sur la bête. L'abattoir lui fournissait les jets de sang, les plaies livides des moutons ou des porcs égorgés. De retour dans son atelier, il se reprenait, avec un quartier de bœuf pour modèle, à de nouvelles esquisses de chairs sanguinolentes et de viandes rouges.

— « Vous ne vous imaginez pas, me disait-il, combien ce travail obstiné m'a aidé par la suite dans le portrait. La nature-morte est ce qu'il y a de mieux fait pour préparer un peintre à reproduire la figure humaine. Les côtes de bœuf et les gigots que j'ai copiés m'ont appris à trouver la note juste pour la pourpre des lèvres et le bord des yeux fatigués ; leurs graisses jaunâtres ou blanches m'ont donné des tons de peau merveilleux ; le poisson, avec ses écailles brillantes, m'a servi pour le globe vitreux de l'œil. Il n'y a pas de sujets insignifiants, pas d'exercice inutile en peinture. »

Mais cette exactitude n'excluait ni la passion ni la vie. De là le frisson qui vous prend devant les sujets tragiques qu'il traita ; on est loin avec lui, mais bien loin des martyrs délicieusement propres et finement pommadés qui encombrent nos églises, où ils élèvent doucement vers le ciel leurs yeux mélancoliques, où ils ploient dans un geste élégant leurs bras blancs, où ils laissent tomber, alanguies, mais gracieuses toujours, leurs jolies têtes si correctes et si fades. Chez lui, les suppliciés crient d'angoisse ; leur chair meurtrie se révolte, ils blasphèment, ils écument, ils râlent, et leurs membres se tordent, et le sang de leurs blessures est du sang. Regardez, dans le *Bon Samaritain*, cette loque humaine étalée sur un quartier de roc, et le corps du saint Sébastien criblé de plaies, et la victime atrocement convulsée du *Supplice des coins* : toute la souffrance humaine y est rendue. Mais si le peintre en a exprimé toutes les affres, il s'est arrêté à temps devant l'horrible, et ces œuvres poignantes, aucune monstruosité ne les dépare : elles ont la justesse et la simplicité comme la force. Voulez-vous connaître à fond ce grand artiste ? Ne vous contentez pas d'admirer sa peinture, la délicatesse de ses gris, la transparence de ses noirs, la vibrance des tons posés sans hésitation sur la toile, avec leur maximum de puissance ; ne vous contentez pas non plus du spectacle, si instructif pourtant, de ses dessins, voyez encore ses eaux-fortes. Il y en a fort peu dans le commerce ; elles sont rares ; il en est déjà d'introuvables. Ribot les esquissait sur le cuivre tantôt avec la pointe, tantôt avec le premier outil venu : il employait aussi bien, pour inciser le métal, une aiguille à tricoter ou un canif, qu'il se servait pour dessiner d'un bout d'allumette. Il traduisait ainsi son impression toute chaude, et il la traduisait avec son emportement habituel, avec une souplesse également qu'on ne s'attendrait pas à lui voir et qui rend savoureuses ses études. Il ne tirait de chacune qu'un très petit nombre d'épreuves, puis il grattait la planche pour en attaquer le cuivre à nouveau.

THÉODULE RIBOT
d'après une gravure appartenant à M. Bernheim jeune.

Un des morceaux les plus fermes qu'il ait gravés à l'eau-forte est le portrait du peintre Vollon, qui apprit de lui à noter les jeux de la lumière sur le ventre doré ou rougi des chaudrons, sur l'acier, l'or ou l'argent des armures, sur les opulentes rondeurs des citrouilles, et qui peut seul se dire avec Mlle Louise Ribot, avec Roybet, le peintre de genre, un des élèves du maître.

THIÉBAULT-SISSON.

LA DESTRUCTION DES OISEAUX

Suite. — Voyez pages 84, 210 et 228.

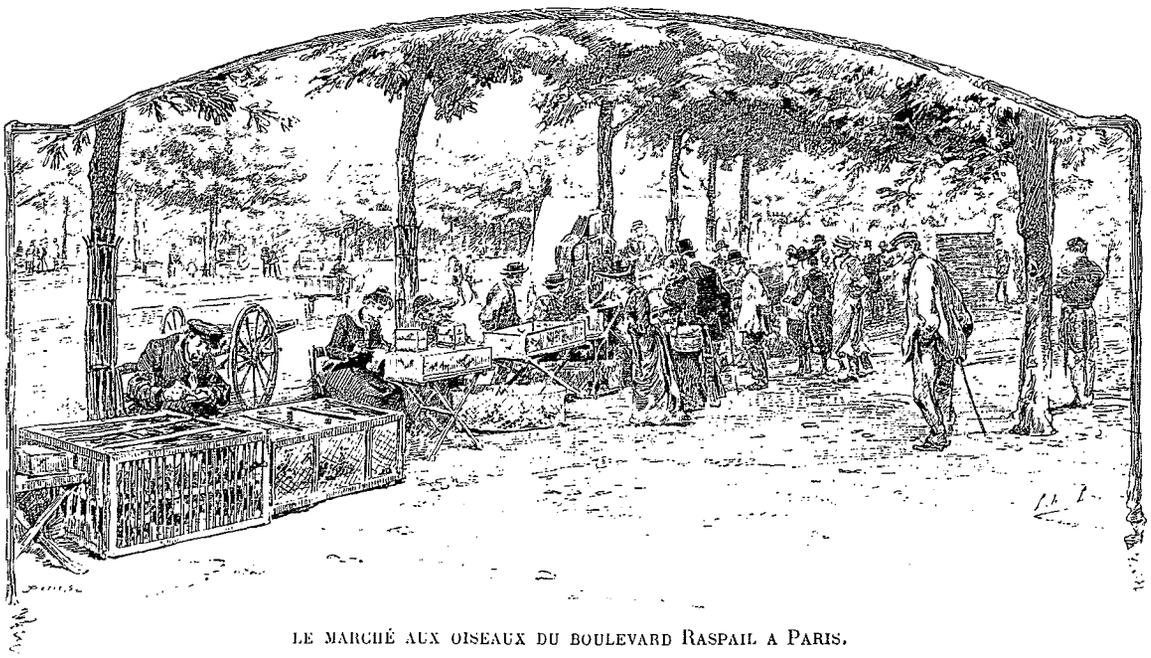

LE MARCHÉ AUX OISEAUX DU BOULEVARD RASPAIL A PARIS.

LES FAUVETTES ET LES ROITELETS

Dans la succursale du marché aux oiseaux qui a été récemment installée près du Lion de Belfort, les choses se passent exactement de la même façon qu'au marché principal de la Cité, et ceux de nos lecteurs qui, en juin ou juillet, ont remonté à pied le boulevard Raspail pour se rendre à la gare de Sceaux ont pu voir, exposés en vente, non seulement des Merles et des Grives, mais encore une foule d'autres Passereaux, les uns adultes, les autres à demi emplumés ou venant de sortir de l'œuf. Parmi ces Passereaux dont la ville de Paris semble autoriser la vente, puisqu'elle perçoit de chacun des marchands un droit de stationnement, les Becs-fins ou *Petits-pieds* tiennent une large place. Quelques-uns de ces oiseaux, comme la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla* L.) et le Rossignol (*Philomela luscinia* L.) se font remarquer par la beauté de leur chant et sont, pour ce motif, particulièrement recherchés des amateurs. Les prix qu'ils atteignent sur le marché expliquent l'ardeur avec laquelle ils sont pourchassés par les oiseleurs. Ne voit-on pas des Fauvettes à tête noire se vendre 50, 100 ou même 150 francs ! Il est vrai que ce sont des chanteurs exceptionnels, des premiers sujets qui ont des notes plus flûtées que celles d'un Rossignol ou qui introduisent dans leur romance des fragments empruntés au chant du Merle, du Rouge-queue ou de la Caille. Les sujets de second ordre ne se vendent que 4 ou 5 francs, ce qui est encore un fort bon prix pour un oiseau de volière. Nous sommes forcés d'avouer que ces Fauvettes ne se recommandent pas seulement par leur chant, mais par la sobre élégance de leur costume, composé d'un vêtement gris et d'une calotte noire chez le mâle, d'un brun roux chez la femelle, que, sans être aussi faciles à élever que des Serins ou des Chardonnerets, elles supportent mieux la captivité que beaucoup d'autres Fauvettes et qu'elles s'apprivoisent aisément. Mais toutes ces qualités ne sauraient justifier la capture d'auxiliaires aussi précieux pour l'agriculture.

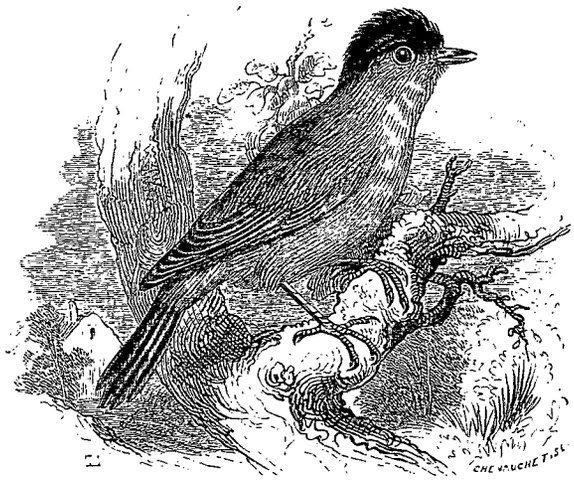

LA DESTRUCTION DES OISEAUX. — Fauvette à tête noire.

D'avril à septembre, époque à laquelle ces oiseaux nous quittent pour se rendre dans les pays méridionaux, les Fauvettes à tête noire explorent sans relâche, au grand profit de l'horticulture, les buissons et les massifs, pour y découvrir les menus insectes. Elles contribuent à purger les jardins de ces innombrables Noctuelles dont les larves s'attaquent soit aux Primevères, aux Oreilles d'ours, aux Juliennes, aux Giroflées, aux Géra-

niums, aux Dahlias, soit aux Choux, aux Betteraves et aux Laitues, de ces Pyrales qui, sous leur première forme, dévorent les feuilles de la Vigne et les bourgeons des arbres fruitiers. A la fin de l'été, on les voit aussi, je le sais, becqueter quelques fruits, mais ce sont presque toujours des baies dont l'homme ne fait aucun usage. D'ailleurs les propriétaires de jardins ne devraient pas hésiter à faire au besoin de légers sacrifices pour s'assurer la collaboration d'échenilleurs aussi zélés, aussi infatigables, et je ne saurais trop leur recommander de suivre l'exemple de mon aimable collègue, M. le baron d'Hamonville qui, chaque année, abandonne aux Fauvettes à tête noire les fruits de plusieurs groseillers à grappe et à maquereau.

Naguère encore ces charmants oiseaux étaient répandus, pendant toute la belle saison, sur la plus grande partie de l'Europe et abondaient en hiver dans le nord de l'Afrique, mais ils deviennent de moins en moins communs et sont obligés, comme les Merles, de chercher asile dans les jardins et les cimetières des grandes villes, notamment dans le cimetière Montparnasse à Paris, où M. Nérée Quépat en a compté plusieurs paires, il y a quelques années. Encore n'oserais-je pas affirmer que toutes ces retraites restent inviolées.

La Fauvette des jardins ou Fauvette bretonne

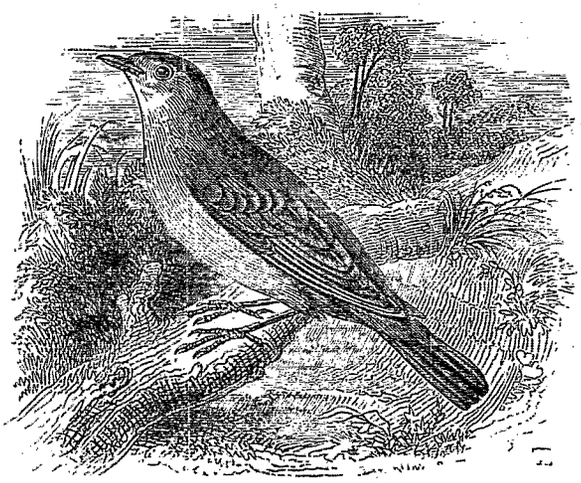

LA DESTRUCTION DES OISEAUX. — Fauvette des jardins.

(*Sylvia* ou *Curruca hortensis* Gm.) habite les mêmes contrées que la Fauvette à tête noire et se montre encore assez fréquemment dans l'enceinte de Paris, au Jardin des Plantes, dans le jardin de l'Observatoire, ou dans ceux de Passy ou d'Auteuil. Plus modeste encore que sa congénère, sous le rapport du plumage, elle ne peut non plus rivaliser avec elle sous le rapport des facultés musicales. Son chant aux notes douces et harmonieuses n'est cependant pas dépourvu d'agrément; aussi jouit-elle, avec la Fauvette babillarde (*Sylvia* ou *Curruca garrula* Retz.) et la Fauvette grisette, (*Sylvia* ou *Curruca cinerea* Bp.), du triste honneur de figurer sur le marché aux oiseaux à côté de la Fauvette à tête noire. D'après M. R. Boulard [1] les amateurs apprécient surtout les Fauvettes captivées au moment où elles s'occupent de la construction de leurs nids. « Elles sont, dit-il, ardentes, vigoureuses, « se *sèvrent* facile- « ment avec des fruits et chantent souvent vers « la fin du premier mois de leur captivité. Les « jeunes pris au nid s'élèvent facilement avec de « la pâtée de cœur et commencent à gazouiller « avant qu'ils puissent se suffire à eux-mêmes. « Enfin les sujets qu'on prend en septembre « deviennent, quand on a la chance de tomber « sur des jeunes, très doux et ramagent dès la « fin de décembre. » Voilà donc pourquoi les oiseleurs mettent tant d'acharnement à poursuivre au printemps ces malheureuses Fauvettes qui, dans cette saison au moins, devraient être épargnées, ne serait-ce que pour assurer la conservation de l'espèce; voilà pourquoi ils enlèvent les nids, non pas clandestinement, mais ouvertement, sans aucun souci des circulaires ministérielles; voilà pourquoi à l'automne, ils tendent encore des pièges variés aux pauvres Becs-fins qu'ils n'ont pu atteindre au printemps et que l'ouverture de la chasse leur livre sans défense!

Les Fauvettes aquatiques et riveraines, telles que la Rousserolle turdoïde ou *Grive de rivière* (*Acrocephalus turdoides* Mey.) l'Effarvate (*Calamoherpe arundinacea* Gm.), la Fauvette polyglotte (*Hypolais polyglotta* V.), la Fauvette ictérine (*Hypolais icterina* Gerbe), la Locustelle tachetée (*Locustella nævia* Bechst.), la Phragmite des joncs (*Calamodyta phragmitis* Bechst.), la Cisticole des roseaux (*Cisticola schoenicola* Bp.), sont au contraire généralement dédaignées par les oiseleurs. En effet, à part la Rousserolle, elles sont généralement délicates, et ne supportent pas facilement un changement de régime. Il semble donc qu'elles devraient pouvoir vivre plus tranquilles que les autres Fauvettes; mais combien d'autres dangers les menacent! Sans parler du desséchement des marais, du nettoiement des berges des canaux qui compromettent leur existence en restreignant leurs domaines, en les privant de leurs retraites naturelles, chaque été leurs couvées sont à la merci des gens qui, lorsque les eaux sont basses, s'en vont couper des joncs, des enfants des villages qui passent des heures entières à se baigner, à jouer au bord des rivières, à fureter dans les roseaux. Plus tard, en septembre, ce sont les chasseurs qui, pour ne pas rentrer la carnassière vide, usent leur poudre à tirer ce maigre gibier; ce sont les chiens qui en battant les fourrés de joncs happent au passage quelque Phragmite, quelque Rousserolle. Enfin plus tard encore, quand les Fauvettes aquatiques ont gagné leurs quartiers d'hiver, sur les bords de la Méditerranée, en Italie et en Afrique, elles se trouvent englobées dans la même proscription que les autres petits oiseaux et ne

[1] *Nos oiseaux chanteurs*, dans le journal l'*Éleveur*, 1886, n° 54, p. 19.

rencontrent sur leur chemin que filets, pièges et gluaux. Et cependant quel profit il y aurait pour l'homme à laisser ces oiseaux essentiellement insectivores accomplir leur mission et faire la chasse non-seulement aux petits Coléoptères, aux Libellules et aux Phryganes, mais encore à ces nuées de Moucherons et de Cousins qui rendent souvent les bords des étangs complètement inhabitables ! Les bergers ne devraient-ils pas être les premiers à respecter les nids de la Phragmite des joncs, puisque cette Fauvette contribue à détruire les Taons qui harcèlent le bétail dans les pâturages ? Les propriétaires du Midi ne devraient-ils pas protéger les Hypolais qui fréquentent les plantations d'oliviers et qui dévorent certainement d'énormes quantités de ces *Mouches de l'olive* (*Dacus oleæ* Meig.) dont les larves ont causé, à diverses reprises, de si grands ravages aux environs d'Aix et en Toscane? Enfin maintenant que l'on cherche à arrêter les terribles invasions de Criquets en Algérie, n'y aurait-il pas lieu d'assurer la conservation et la multiplication de ces Fauvettes rubigineuses (*Aedon galactodes* Tem.) qui se rapprochent à plusieurs égards de nos Becs-fins aquatiques et qui, d'après M. le baron d'Hamonville, se nourrissent en partie d'Acridiens ?

La destruction des oiseaux. — Roitelet huppé.

Cette protection que je demande pour les Fauvettes riveraines, je la réclamerai, à plus forte raison, pour les Pouillots, petites Fauvettes aux formes élancées, au plumage vert et jaune, dont on trouve dans notre pays plusieurs espèces appelées Pouillot fitis (*Phillyoscopus trochilus* L.), Pouillot de Bonelli (*Ph. Bonellii* V.), Pouillot véloce (*Ph. rufus* Lath.), Pouillot siffleur (*Ph. sibilatrix* Bechst.), etc. Ces oiseaux, d'une adresse et d'une agilité extraordinaires, jouent, jusqu'à un certain point, chez nous le rôle des Oiseaux-Mouches et des Soui-Mangas, puisqu'ils vont chercher des insectes microscopiques jusque dans les corolles des fleurs. Ils explorent successivement, avec l'attention la plus méticuleuse, les deux faces des feuilles, contournent les branches, à la façon des Mésanges, et scrutent les fentes de l'écorce pour y découvrir la larve d'un Charançon, la chenille ou la chrysalide d'une Pyrale. Le Pouillot de Bonelli, qui remonte à une grande hauteur sur les Alpes de la Suisse et de la Savoie, et qui se trouve aussi, durant la belle saison, en France, en Allemagne et en Belgique, est pour le forestier un auxiliaire des plus précieux. Il s'efforce en effet de débarrasser les arbres verts de quelques-uns de leurs nombreux ennemis, de l'Hylobie des sapins (*Hylobius abietis*), des Bostriches chalcographe et xylographe (*Bostrichius chalcographus* et *xylographus*), de l'*Hylurgus piniperda* et de cette trop célèbre Nonne (*Liparis monacha*) qui a déjà beaucoup fait parler d'elle, il y a une quarantaine d'années, et dont les chenilles exercent de nouveau leurs ravages dans les forêts de l'Allemagne. Le Pouillot fitis, le Pouillot roux et leurs congénères ne déploient pas une moindre activité dans la chasse aux Chenilles et aux Mouches qui pullulent dans les vergers, et font une énorme consommation d'œufs de Papillons et de Fourmis. Ils sont aidés dans cette besogne par les Roitelets, qui participent de la nature des Fauvettes et de celle des Mésanges, et dont on voit en France deux espèces, le Roitelet huppé (*Regulus cristatus* Koch) et le Roitelet triple bandeau (*R. ignicapillus* Brehm). Ces deux espèces portent la même livrée verte, grise et jaunâtre, la même huppe d'un jaune citron chez la femelle, d'un jaune orangé chez le mâle; elles ne diffèrent l'une de l'autre que par de légères particularités de coloration et ont les mêmes allures, le même régime, les mêmes habitudes. « Les Roitelets, dit M. l'abbé « Vincelot, parcourent avec une vitesse et une « grâce qui tient de celle du papillon, les taillis « et surtout les arbres verts, cherchant les pe- « tites mouches, les insectes et leurs larves. Au « cune partie des arbres n'échappe à leurs inves- « tigations multipliées ; on les voit suspendus à « l'extrémité même des feuilles agitées par le « vent, le corps renversé, afin d'être plus cer- « tains de ne rien oublier sur leur passage. » Le froid n'arrête pas leur dévorante activité. Ceux qui ont niché dans les pays du nord gagnent, à l'arrière-saison, quelque contrée dont le climat est moins rude ; ceux qui habitent des pays tempérés se contentent de changer de canton, et s'associent à des Grimpereaux, à des Sittelles, à des Mésanges, forment de petites troupes

turbulentes qui visitent les portions de forêts exposées au soleil et se rapprochent des habitations.

(*A suivre.*) E. OUSTALET.

LA FAMILLE

L'auteur du bas-relief que représente notre gravure, Mlle R. Marcelle Lancelot n'est point inconnue des lecteurs du *Magasin pittoresque*. Déjà nous avons eu l'occasion de donner une idée de son souple et gracieux talent (1). La *Famille*, plus heureusement inspirée peut-être encore que les œuvres précédentes de la jeune artiste, est une illustration charmante de la devise italienne inscrite au bas du groupe principal : *L'amore sparso per tutto* (l'amour est répandu partout). Un laboureur, penché sur l'épaule de son épouse regarde l'enfant nouveau né qui dort dans les bras maternels. Tout autour une série de scènes champêtres forment un cadre à ce groupe.

Ce sont d'abord les travaux du printemps :

Le robuste laboureur retourne la terre, et, parfois, il se redresse sur sa bêche infatigable,

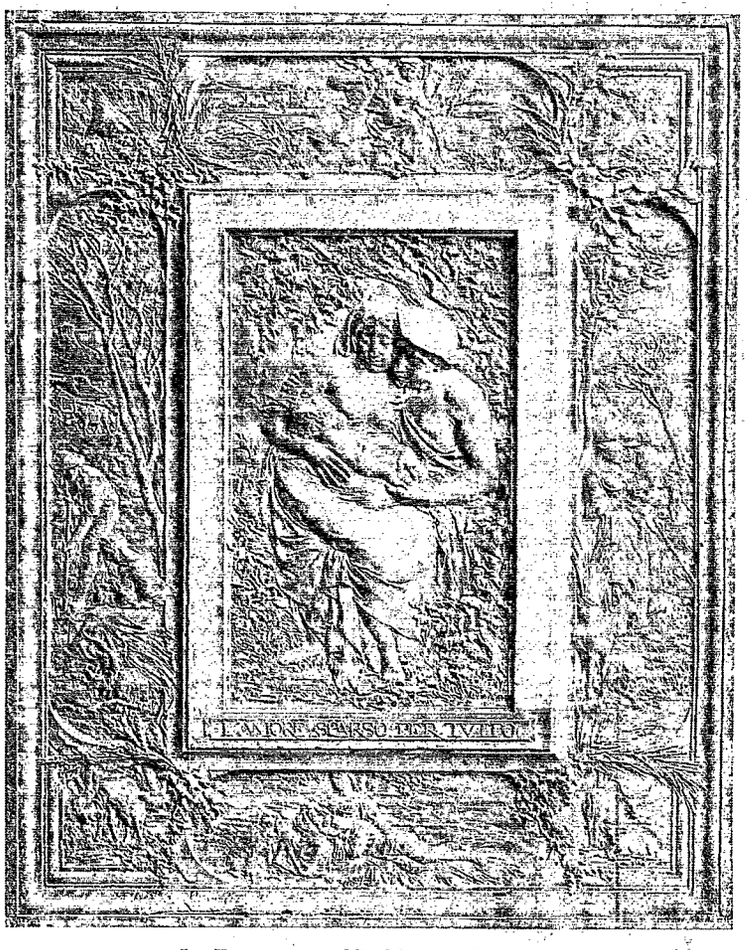

LA FAMILLE, par Mlle Marcelle Lancelot.

pour regarder avec attendrissement la mère et l'enfant qui sont auprès de lui, tandis qu'au loin, des bœufs vigoureux traînent la charrue.

De l'autre côté, c'est la fenaison.

L'enfant a grandi et il sourit à son père, pendant qu'un jeune chevreau folâtre dans l'herbe aux pieds de la chèvre, sa mère.

Plusieurs scènes encore complètent cette touchante idylle : la moisson, la basse-cour, le pâturage, l'étable. Chacune d'elles contribue à augmenter l'intérêt de l'idée principale. D'ailleurs ces minuscules figurines sont modelées avec une rare délicatesse : on y sent une artiste éprise des lignes heureuses et tranquilles et qu'émeut surtout la sérénité profonde des choses. Aussi, ce bas-relief n'a-t-il point passé inaperçu. Le jury du Salon du Palais de l'Industrie de 1891 a décerné une médaille de deuxième classe à l'auteur de la *Famille*, et l'Etat a acquis cette jolie œuvre d'art. Du reste, ce n'était pas la première fois que Mlle Lancelot, — fille et sœur d'artistes, — recevait des récompenses honorifiques. Déjà en 1888, elle a obtenu une mention honorable ; l'année suivante, elle a remporté une médaille de troisième classe et une bourse de voyage pour un plat que l'Etat a acheté. A l'Exposition universelle de 1889, enfin, une nouvelle mention honorable lui a été donnée.

A. P.

(1) Voir le *Magasin pittoresque*, année 1889, page 207.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

Automne

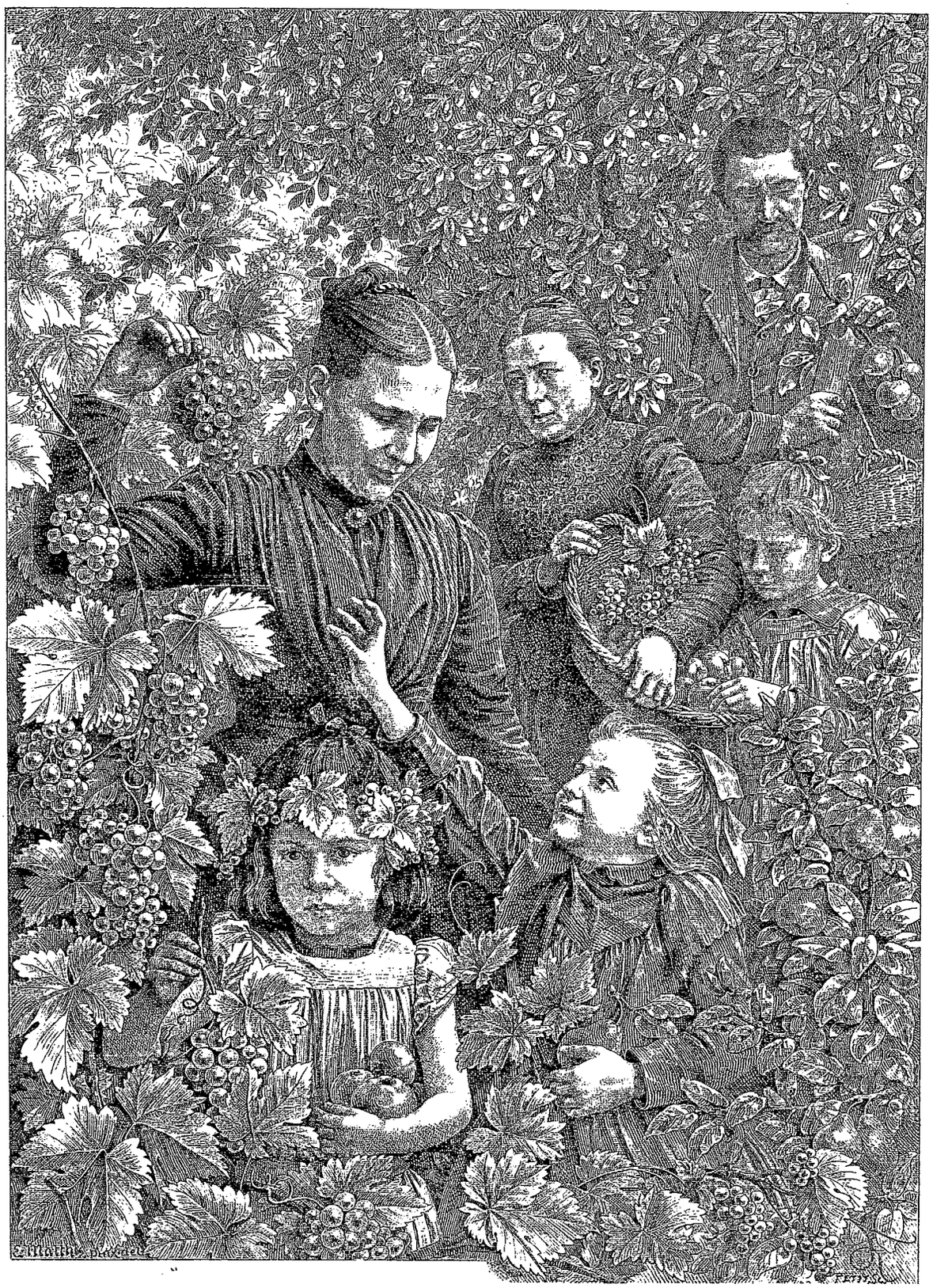

L'AUTOMNE. — Composition et dessin de MATTHIS.

C'est le soir de l'année : un adieu se lamente.
L'automne aux cheveux roux descend avec le soir;
Le coteau se recueille ainsi qu'un reposoir,
Et des feuilles d'or vert flottent sur l'eau dormante.

Le passé meurt : le vin de l'avenir fermente
Et les grappes d'hier saignent dans le pressoir;
Les vieux rêves s'en vont de nous : ils vont s'asseoir
Sous les brumes, au bord du fleuve, et l'ombre augmente.

Les fruits tombent. La terre est grasse. Un loriot
S'endort aux roulements lointains du chariot
Qui rentre vers la ferme où brunissent les meules.

Le pas des souvenirs s'éloigne dans la nuit.
C'est l'automne. Un frileux effroi d'hiverner seules
Grelotte longuement dans les âmes, sans bruit...

Edmond HARAUCOURT.

LES AUDIENCES DE RENTRÉE

L'an passé, à pareille date, à l'occasion de la rentrée des Cours et tribunaux, nous avons publié un rapide historique des messes rouges et analysé quelques documents législatifs concernant les vacances des magistrats.

En nous occupant cette année des audiences solennelles et des discours qui y sont prononcés, nous aurons complété la notice qu'il nous a paru bon de consacrer à la reprise des travaux judiciaires.

La cérémonie qui caractérise aujourd'hui plus spécialement cette reprise, c'est, en effet, l'audience solennelle, depuis que la messe rouge, jadis partout célébrée de par la tradition, est passée, par la vertu d'une circulaire ministérielle, à l'état de préliminaire facultatif auquel les Cours recourent de moins en moins.

Et ce qui constitue à peu près toute l'audience solennelle, c'est le « discours d'usage ».

« Tous les ans — disait l'article 101 du décret impérial du 30 mars 1808 — à la rentrée de nos cours d'appel, chambres réunies, il sera fait, par notre procureur général, un discours sur l'observation des lois et le maintien de la discipline. »

Et le décret du 6 juillet 1810 confirma cette disposition en ces termes :

Art. 33. — La rentrée des Cours impériales se fera chaque année dans une audience solennelle à laquelle assisteront toutes les Chambres.

Art. 34. — Le procureur général ou l'un des avocats généraux qu'il en aura chargé, prononcera un discours sur un sujet convenable à la circonstance; il tracera aux avocats et aux avoués le tableau de leurs devoirs; il exprimera ses regrets sur les pertes que le barreau aura faites, dans le cours de l'année, des membres distingués par leur savoir, par leurs talents, par de longs et utiles travaux, et par une incorruptible probité.

C'est en conformité de ces articles que se font encore à l'heure actuelle les rentrées des Cours.

Mais c'est à Paris, chose assez curieuse, que cette cérémonie s'accomplit avec le plus de simplicité. Pas plus à la Cour de Cassation qu'à la Cour d'Appel, on ne voit, rangés derrière les fauteuils des présidents et conseillers, faisant galerie, des invités de marque. — De loin en loin seulement, le garde des sceaux, chef de la magistrature, croit devoir « honorer de sa présence » la rentrée de la Cour suprême, et cet évènement risquerait fort de passer inaperçu, tant l'arrivée et la sortie du ministre sont discrètes, si son habit noir et sa cravate blanche, tranchant sur les robes rouges des magistrats, ne le signalaient à la curiosité de l'auditoire.

En province, il n'en est pas de même. La rentrée des Cours se fait avec un appareil qu'on s'efforce de rendre aussi majestueux que possible. — Préfets, généraux, hauts fonctionnaires de tout ordre, etc., sont conviés à l'audience solennelle et s'y rendent en grande tenue.

Et les premiers présidents doivent veiller avec un soin scrupuleux à la stricte observation des règles de la préséance, s'ils veulent éviter de retentissants conflits, dont il y a eu des exemples.

Ce n'est pas, comme à Paris, devant un public assez sceptique d'avocats et d'avoués — d'hommes du métier, en un mot — parmi lesquels se faufilent à grand'peine de rares profanes, que le membre du parquet chargé de prononcer le discours d'usage déroule ses périodes plus ou moins cicéroniennes. C'est tout le monde officiel du chef-lieu qui est, en quelque façon, appelé à juger son « éloquence », ou simplement, la souplesse de son esprit.

Il convient de dire que cette souplesse a été assez grande jusqu'ici, depuis 1870 notamment, pour que, en dépit des évolutions politiques, les discours de rentrée n'aient donné lieu à aucun incident — si l'on excepte celui qui, en 1884, provoqua la démission de M. Vergoin, alors avocat général à Grenoble.

Le discours de rentrée procède en droite ligne des *mercuriales*, allocutions sur les devoirs professionnels, prononcées jadis dans les Parlements par les procureurs généraux ou premiers avocats généraux, d'abord tous les quinze jours, puis deux fois par an seulement, à la rentrée de Pâques et à celle de la Saint-Martin, qui suivait les grandes vacances. En prescrivant les discours de rentrée, Napoléon Ier ne faisait que renouer, en cela comme en bien d'autres choses, la tradition interrompue par le mouvement révolutionnaire.

Sous la Révolution, il n'y avait, dans les tribunaux, aucune harangue de cette sorte. Mais il ne faut pas croire que les nouveaux magistrats, juges, commissaires, accusateurs publics, s'abstinssent de parler sur les choses de la justice. S'ils gardaient le silence dans le prétoire, ils prenaient leur revanche le soir au club. C'est ainsi que Robespierre, élu en 1790 presque en même temps juge au Tribunal de Versailles et accusateur public près le Tribunal criminel de Paris, et ayant finalement opté pour cette dernière fonction, prit, le soir même de son installation, la parole au club des jacobins, pour dire comment il entendait les fonctions d'un magistrat du peuple.

Il examina en particulier le rôle réservé à l'accusateur public, et déclara que ce magistrat devait être, non seulement l'adversaire du crime, mais le défenseur de l'innocence.

« La sûreté publique, qui est, dit-il, la devise des magistrats dont je parle, est beaucoup plus compromise encore par l'assassinat judiciaire d'un innocent que par l'impunité d'un coupable. Il est temps enfin que cette maxime, consacrée dès longtemps dans les livres philosophiques, adoptée verbalement par ceux mêmes qui n'étaient pas philosophes, soit pratiquée par les magistrats et réalisée dans les jugements. » Et plus loin : « Des hommes... ont cru me louer en disant que je serai l'implacable ennemi des aristocrates. Ils se sont trompés. Comme citoyen... je ne connais plus que les bons et les mauvais citoyens. Comme magistrat du peuple, je ne connais ni aristocrates, ni patriotes, ni modérés; je ne connais que des hommes, des citoyens accusés; je me rappelle que je ne suis que le vengeur du crime et l'appui de l'innocence. »

Sous le premier Empire, les harangues des procureurs et présidents — ceux-ci prononcent aussi des discours, à l'occasion — ne tenaient qu'une place médiocre dans les préoccupations de leurs contemporains, car on en trouve difficilement la trace dans les feuilles publiques de l'époque. Avec la Restauration, cette indifférence cesse.

Il était piquant, en effet, d'entendre, en 1815, le baron Séguier, premier président de la Cour royale, après l'avoir été de la Cour impériale, déclarer « que le monarque, image de la divinité, ne représente pas moins ses sujets que le père ne représente ses enfants. »

C'était, d'ailleurs, comme on sait, un magistrat fort spirituel, en même temps que très intègre, tout ondoyant et divers qu'il fût. Après les « trois glorieuses », il écouta, en souriant, les développements de l'avocat général Berville saluant l'aurore de la monarchie de Juillet, applaudissant à l'effondrement d'un « pouvoir longtemps perfide, infidèle à sa mission, parjure à ses serments, insurgé contre le vœu national et les droits de la Cité. »

Il est vrai qu'à la Cour de Cassation, le procureur général Dupin rassurait discrètement la conscience des magistrats en leur rappelant que « leur haute mais unique mission était d'apprécier tous les droits et de conserver ou de rendre à chacun le sien, sans acception de personnes, d'opinions ou de croyances. »

Il n'y eut pas d'audience solennelle en 1848. Une circulaire de M. Marie, ministre de la justice, annonça aux Cours et tribunaux que la cérémonie était reportée au jour de « l'inauguration de la nouvelle magistrature ». Il s'agissait d'une sorte d'investiture qu'on avait jugé à propos de donner aux magistrats, restés pour la plupart en fonctions, après la révolution de Février et la proclamation de la seconde République. Cette investiture n'eut lieu qu'en 1849, mais avec un éclat incomparable. On ne pourrait peut-être retrouver dans les annales du Palais de justice le souvenir d'une solennité pareille. De tous les points du territoire, les chefs des Cours et des Parquets avaient été appelés pour prêter, devant le Président de la République, le serment « de remplir religieusement la mission de faire exécuter et respecter la loi. »

Après une messe célébrée en grande pompe à la Sainte-Chapelle par l'archevêque de Paris, Mgr Sibour, Louis-Napoléon Bonaparte, en uniforme de général de la garde nationale, escorté du vice-président de la République, M. Boulay de la Meurthe, du garde des sceaux Rouher, des ministres, du corps diplomatique, des officiers généraux, etc., etc., se rendit, par les galeries tendues de tapisseries des Gobelins, dans la salle des Pas-Perdus. Plus de deux mille personnes prirent place dans les tribunes et l'amphithéâtre qu'on y avait disposés. Il y eut un discours de M. Rouher, un discours du premier-président de la Cour de Cassation Portalis, du procureur général Dupin; puis vint la prestation des serments. Enfin, le Président de la République parla; et son discours tendait à bien faire pénétrer dans tous les esprits cette pensée, qu'on ne vivait encore que grâce aux larges institutions fondées par le Consulat et l'Empire. » Il termina ainsi, en s'adressant aux magistrats: « En appliquant la justice dans la plus noble et la plus large acception de ce grand mot, vous aurez beaucoup fait pour la considération de la République, — car vous aurez fortifié dans le pays le respect de la loi, ce premier devoir, cette première qualité d'un peuple libre. »

Quand ils s'assit, ce fut une immense acclamation.

Les deuils de la Patrie, en novembre 1870, ne permettaient pas une rentrée solennelle. D'ailleurs, un grand nombre de magistrats n'avaient pu regagner Paris investi. On constata cependant que les services judicaires pourraient être assurés, et, à la Cour de Cassation, M. Bonjean, doyen des présidents, prononça une courte et patriotique allocution. « Puisse, dit-il, notre rentrée prochaine s'opérer au milieu des joies de la Patrie délivrée des étrangers et reprenant rapidement dans la civilisation du monde la place qui lui appartient! A qui a sauvé l'honneur, tout est permis. »

La « rentrée prochaine » s'effectua, en novembre 1871, au milieu des ruines accumulées par les incendies de la Commune, qui n'avaient pas épargné le Palais de justice. C'est à travers des décombres que les magistrats pénétrèrent à la Sainte-Chapelle, et, après la messe rouge, la Cour de Cassation, réfugiée au Palais-Royal, entendit son procureur général faire l'éloge funèbre du président Bonjean, tombé, le 27 mai, à la Roquette, sous les balles des fédérés.

A. Bergougnan.

LE FUSIL LEBEL ET LE FUSIL MAUSER-MANNLICHER

ÉTUDIÉS AU POINT DE VUE DES BLESSURES QU'ILS CAUSENT

Ce n'est pas une des inconséquences moindres de notre siècle de tendre, au point de vue social, vers un progrès sans cesse plus étendu, plus pratique, et d'appliquer à l'ennemi déclaré de ce progrès, à la guerre, les mêmes procédés de perfectibilisation employés pour rendre prospère et féconde, la paix.

A aucune époque les conditions de la vie pratique n'ont été plus larges, plus douces qu'aujourd'hui; en aucun temps le bien-être n'a été répandu dans toutes les classes au point où nous le voyons de nos jours; en aucun siècle l'homme n'a su tirer de la nature les adoucissements de toute sorte qui rendent l'existence facile, choyée, confortable. Mais en aucun temps, non plus, l'homme n'a eu à sa disposition les moyens terribles de destruction dont il dispose, les engins d'anéantissement employés aujourd'hui soit par l'industrie, soit par la science militaire. De telle sorte que l'histoire du monde présente cette anomalie qu'aux époques reculées où les conditions primitives et relativement grossières de la vie faisaient quitter celle-ci avec moins de regrets, l'homme disposait d'infiniment moins de moyens pour supprimer ses semblables. Et aujourd'hui, au contraire, où l'augmentation du bien-être est plus considérable, nous avons recherché et trouvé cent façons aussi scientifiques que redoutables de faire passer de vie à trépas ceux avec lesquels le premier conflit venu nous met aux mains.

Les deux fusils avec lesquels l'infanterie française et l'infanterie allemande feront très probablement la prochaine guerre sont deux armes qui au point de vue du système de fermeture, de la légèreté, des effets balistiques ont des mérites dépassant d'infiniment loin tout ce qui avait été fait jusqu'ici dans ce genre.

Il n'est pas jusqu'à son apparence, ses formes extérieures, son élégance, la finesse, la délicatesse de son mécanisme qui n'aient gagné dans cette dernière expression de l'armurerie de guerre.

Quand on compare le fusil actuel de l'infanterie à celui avec lequel les armées de la Révolution et de l'Empire ont fait toutes leurs guerres, on est en proie au même sentiment qu'éprouvaient nos grands-pères quand ils comparaient leur fusil aux armes de l'âge de pierre.

Et cependant, quelle arme primitive que ce fusil à silex qui compte dans ses annales la plus grande épopée militaire et la plus grande hécatombe humaine que le monde ait jamais vues!

Par les temps humides ou pluvieux, il fallait au soldat une forte dose de patience. On armait son fusil, on mettait en joue, on faisait jouer la gâchette, le chien s'abattait et généralement le coup... ne partait pas. On amorçait de nouveau, on pressait de nouveau sur la détente et très souvent on obtenait le même résultat négatif. Ce petit manège durait quelquefois très longtemps, et quand on pense qu'avec ce système, on arrivait dans une journée et sur le même champ de bataille, à jeter à bas, morts ou blessés, quatre-vingt mille hommes, comme à la Moskowa, on est tout d'abord saisi d'étonnement. Il est vrai que le jour de la Moskowa il faisait beau et que le nombre des ratés dut diminuer au fur et à mesure que le soleil s'élevait sur l'horizon, mais, que de patience il dut falloir aux deux armées en présence, pour arriver aux massacres d'Eylau et de Leipzig par les pluies torrentielles de ces deux journées!

Le fusil à silex avait constitué lui-même un très réel progrès sur le mousquet à mèche, qui, lui aussi, en particulier par les temps de pluie, se comportait d'une façon absolument déplorable; pourtant il n'en était qu'une variété peu distincte. Le grand pas en avant fut fait au moment de l'adoption du fusil à cheminée et à capsule qui en mettant les munitions à l'abri des variations de la température, vint uniformiser la tactique du feu et donner au combat la régularité d'allure que nous lui voyons aujourd'hui.

Dès lors, l'arme fut plus docile et obéit en toute saison au soldat qui la maniait. Les généraux ne furent plus obligés de se dire, comme ceux de Louis XIV et de Napoléon : « Impossible de livrer bataille aujourd'hui, il pleut ou il dégèle. » On cessa peu à peu de prendre ces fameux « quartiers d'hiver », repos normal, si apprécié du soldat, auxquels on n'eut pas manqué pour tout l'or du monde encore sous le premier Empire. On comprit que, la guerre étant un fléau, il convenait de la faire le plus rapidement possible; on combattit donc en toute saison, par tous les temps, de façon à arriver le plus vite qu'il était permis, à la conclusion de la paix.

Le fusil à capsule fit les beaux jours du règne de Louis-Philippe et ceux du second Empire. A son histoire appartiennent les plus glorieux faits d'armes de la conquête de l'Algérie, ceux de la guerre de Crimée, de celle d'Italie. Pourtant dès cette époque, des chercheurs comme Treuille de Beaulieu et Minié étaient sur la voie de la balle ogivale qui devait donner au tir une toute autre précision que la balle ronde.

La guerre de 1866 survint sur ces entrefaites et les mérites bien à tort attribués au fusil prussien de Dreyse servirent d'introduction, en France, à l'arme excellente que Chassepot mit aux mains de nos fantassins.

L'adoption de cette arme était une véritable révolution dans l'armememt de l'infanterie : elle donnait gain de cause à la fois au petit calibre et à la rayure héliçoïdale : elle fut le point de départ d'une ère nouvelle dont le terme n'apparaît point encore aujourd'hui aux yeux les plus clairvoyants. Puis, vint le fusil Gras qui consti-

tuait une amélioration sérieuse sur son devancier, enfin, nous en sommes aujourd'hui au fusil Lebel qui n'est sans doute pas la dernière expression de l'ingéniosité de nos inventeurs militaires.

Il serait oiseux de décrire le fusil de notre infanterie, désormais aux mains de tout ce qui en France peut manier une arme; quant au fusil allemand ou autrichien, c'est une arme similaire un peu plus massive, se rapprochant du nôtre, dans ses effets, à un degré extrêmement voisin.

La puissance de pénétration du fusil Lebel est vraiment effrayante.

Déjà la pénétration de la balle modèle 1874 avait paru surprenante en la comparant à celle du chassepot, qui lui-même laissait bien loin derrière lui l'arme avec laquelle notre armée avait fait la guerre d'Italie. Or, d'après certaines données, on peut admettre que la pénétration du Lebel est quatre fois plus grande que celle du fusil Gras, et en étudiant le résultat fourni par des expériences certaines, on pourrait même assurer que cette proportion est plus grande encore.

Le tableau suivant extrait d'un travail sur la fortification de campagne, publié dans une re-

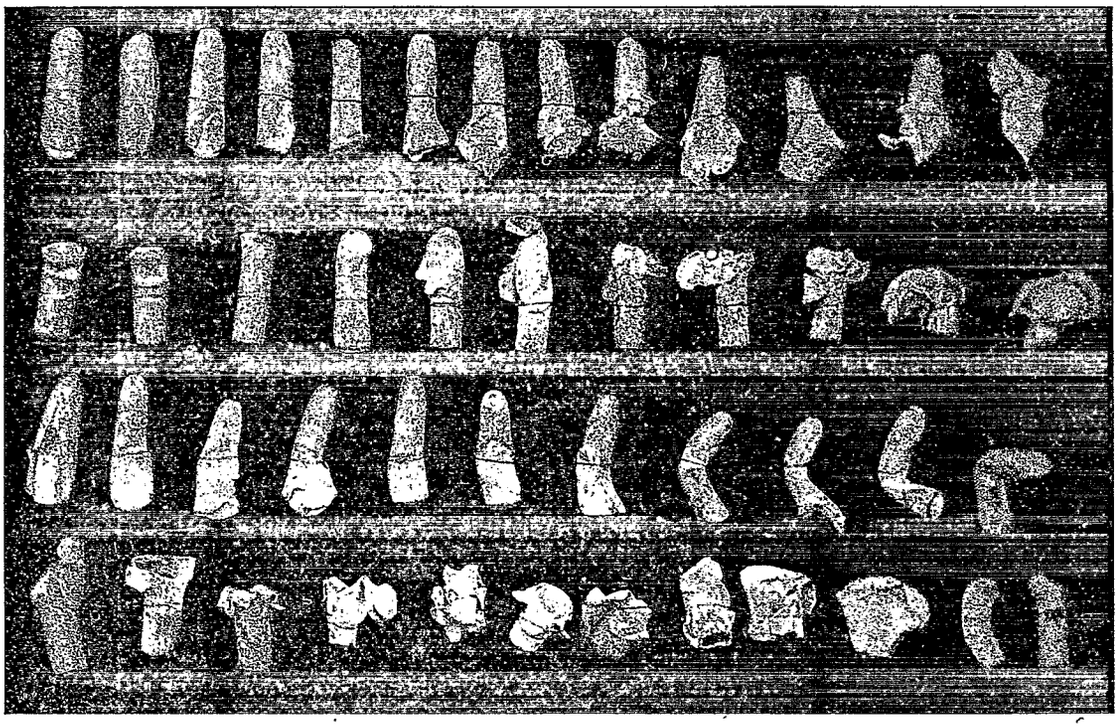

LE FUSIL LEBEL ET LE FUSIL MAUSER-MANNLICHER.
Tableau de la déformation des balles des fusils Lebel et Mauser-Mannlicher, d'après une photographie.

vue spéciale par le capitaine du génie Bonnefon, est à cet égard des plus instructifs.

PÉNÉTRATION DANS	EFFETS	
	DU FUSIL MOD. 1874 (GRAS)	DU FUSIL MOD 1886 (LEBEL)
Cuirasse de cavalerie à 200m	Légèrement bosselée.	Percée.
Plaque d'acier de 8 millim.	Percée jusqu'à 100 m.	— jusqu'à .. m.
— de 10 —	Jamais percée.	— jusqu'à .. m.
— de 12 —	— —	— jusqu'à 15 m.
Maçonnerie	Pénétration de 2 cent. aux petites distances.	
Terre argileuse ou calcaire à 200 mètres	Pénètre de 20 à 25 c.	A bout portant on estime qu'il traverse 1m,50 à 2 mètres de terre ordinaire non damée.
500 — . . . . . »	— de 15 cent.	
grande distance. . . .	— de 10 à 12 c.	
très grande distance. .		
Bois de sapin, à petite distance	Pénètre de 15 à 25 c.	à 15 m. traverse une épaisseur de 1 m. à 1m,20.
Bois de chêne.	à 1 mètre pénètre de 30 centimètres.	à 1 m. pénètre de 70 c. à 2000 m. un panneau de 3 c. n'est pas toujours traversé.
Sciure de bois.		à 1 m. pénètre de 3 m. dans une caisse de sciure de bois.

Les effets du fusil Mauser-Mannlicher sont, comme nous le disions plus haut, à très peu de chose identiques.

On sait que le Mauser-Mannlicher, qui porte officiellement le nom de fusil modèle 1888, est une arme à magasin du calibre de 7mm,9, dotée d'un canon entouré d'une cuirasse métallique; son magasin est logé sous la boîte de culasse et reçoit un chargeur du système Mannlicher contenant cinq cartouches.

La cartouche de guerre, de 82 millimètres de longueur, comprend un étui métallique sans bourrelet, une charge de poudre en lamelles (*Blættchen-pulver*) de 2gr,5, une balle cylindro-ogivale formée d'une enveloppe ou mantelet d'acier recouvert de maillechort, dans lequel est comprimé un noyau de plomb durci. Cette balle pèse 15gr,8, est longue de 31mm,6 ou 4 calibres et est projetée avec une vitesse de 620 mètres : elle effectue alors *deux mille cent vingt tours* de rotation le long de son axe, *en une seconde*.

Comme effets de pénétration, le tableau suivant,

bien que moins complet que le précédent, donne des indications utiles.

PÉNÉTRATION DANS	EFFETS DU FUSIL ALLEMAND MODÈLE 1888
Sable	à 100 mètres pénètre de 90 centimètres. 400 — — de 50 — 800 — — de 35 — 1.800 — — de 10 —
Maçonnerie	Les murs minces, en briques, ne protègent qu'incomplètement : plusieurs coups venant frapper au même point finissent par les traverser.
Bois de sapin	à 100 mètres pénètre de 80 centimètres. 400 — — de 45 — 800 — — de 25 — 1.800 — — de 5 —
Bois de chêne	à 100 mètres pénètre de 25 centimètres, 400 — une planche de 10 centimètres n'est pas toujours traversée.
Plaques métalliques	Jusqu'à 300 mètres, une plaque en fer de 7 millimètres est généralement traversée. — Une plaque d'acier de 8 millimètres est légèrement marquée jusqu'à 50 mètres ; plus loin, les empreintes ne sont plus sensibles.

Soit qu'elles appartiennent au Lebel, soit qu'elles soient tirées par le Mauser-Mannlicher, les balles des deux armes en usage dans les armées française et allemande se déforment quand elles rencontrent un corps dur, bois, sable, maçonnerie, corps humain et affectent alors généralement l'une des trois formes figurées dans la photographie ci-contre :

Ou bien elles sont déformées à la base, selon qu'on peut le voir à la première ligne de la figure, ou bien elles le sont au sommet (deuxième ligne). ou enfin elles affectent des déformations longitudinales ou curvilignes, suivant que le représente la troisième ligne de la figure. Parfois enfin, le noyau de plomb sort de son mantelet et la balle se divise alors en deux parties : la balle elle-même (deux dernières empreintes de la 4e ligne), l'étui, presque toujours déformé au sommet (dix premières empreintes de la 4e ligne).

Les quarante-sept déformations que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, ne sauraient, on le comprendra, donner une idée exacte de toutes celles que peuvent affecter les balles Lebel ou Mannlicher. Toutefois elles les synthétisent assez bien, ayant été choisies dans un total d'environ deux mille projectiles tirés, recueillis et classés par catégories.

A première vue, en jetant un coup d'œil sur ces débris métalliques, tordus, étirés, contorsionnés, on se demande avec effroi les horribles dégâts qu'ils causeront dans le corps humain, quand ils seront projetés avec la vitesse démesurément rapide dont nous parlions un peu plus haut.

Et involontairement on se pose la question que nous nous posions à nous-mêmes au commencement de cet article : est-ce véritablement un siècle de progrès, celui dans lequel l'homme arrive à supprimer son semblable avec ce raffinement de barbarie, avec cette aggravation dans la douleur et dans la tuerie?

Eh bien, des expériences récentes et concluantes ont démontré qu'en dépit des formes bizarres affectées par la balle du fusil allemand et du fusil français actuellement en usage dans les armées des deux pays, les blessures seront généralement moins cruelles qu'elles ne l'étaient avec les armes précédemment en usage, de telle sorte que, en réalité, les progrès récemment effectués par la balistique moderne, seraient en concordance avec ceux réalisés par la civilisation et le progrès social contemporain.

Il ne faudrait pas déduire de ces conclusions que la guerre se fera désormais à l'eau de rose et que la mortalité, à la guerre, diminuera dans de bien grandes proportions. Hélas ! non. On peut même prévoir qu'avec les effectifs énormes qui formeront les armées engagées dans la guerre de demain, les pertes atteindront des chiffres qui n'ont été égalés qu'au temps des hétacombes hunniques : il n'en est pas moins consolant de penser que dans le développement lent et ininterrompu de l'évolution humaine, les lois de la guerre elle-même ne sont point incompatibles avec celles qui régissent la civilisation et que l'application de la science à l'art militaire, tout en ayant l'air d'aggraver son horreur, la diminue dans une proportion à peine sensible si l'on veut, mais réelle, certaine.

Les expériences récemment faites sur un nombre considérable de cadavres, par MM. les médecins militaires Chauvel, Nimier, Delorme et Chavasse, tous quatre professeurs au Val-de-Grâce, ont démontré d'une façon péremptoire le résultat que nous indiquons ici, et sans vouloir suivre ces messieurs sur le terrain purement technique et médical sur lequel ils se sont placés, il est cependant utile et intéressant de signaler certaines de leurs conclusions [1].

Les expérimentateurs ont tout d'abord constaté que jusqu'à cent mètres la balle du fusil Lebel occasionnait à très peu de chose près les mêmes désordres explosifs que le fusil Gras, toutefois, pour les grandes distances, c'est-à-dire celles auxquelles on combattra le plus souvent, les blessures par contact direct, fréquentes avec la balle du fusil Gras, deviennent tout à fait exceptionnelles.

Sur les os courts on obtient avec les deux balles des fractures, des perforations du même type. Mais ici, abstraction faite des coups explosifs, la balle de huit millimètres détermine des traits fissuriques généralement moins étendus, moins écartés, des esquilles moins grandes et moins disjointes et des perforations simples plus nombreuses.

(*A suivre.*) Commandant d'ÉQUILLY.

[1] Travaux de MM. les Drs Chauvel et Nimier dans les comptes-rendus de l'académie des sciences, séance du 27 juillet 1888. — Étude comparative des effets produits par les balles du fusil Gras de 11 millimètres et du fusil Lebel de 8 millimètres, par MM. Delorme et Chavasse, dans les *Annales de Médecine et de Pharmacie militaires*, t. XVII. — Paris, Rozier, 1891.

L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE

Une église byzantine, aux coupoles élégantes, aux clochetons aigus, couronne maintenant Montmartre. Elle a été élevée à grands frais, grâce aux souscriptions des fidèles. En dépit des obstacles matériels, elle a surgi des entrailles de la célèbre butte, lentement, mais sûrement, et le gros œuvre est achevé. Le clocher de 80 mètres qui doit recevoir la cloche offerte par la Savoie, d'un poids de 16,000 kilogrammes, et dont les sons s'entendront à 40 kilomètres à la ronde, ainsi que les clochetons qui surmonteront les cinq coupoles, restent seuls à construire. C'est l'affaire de quelques mois, d'un an au plus. Puis, on procèdera à la décoration intérieure. Quatre anges aux ailes déployées supporteront la coupole centrale. Les mosaïstes s'empareront des voûtes ; les peintres mettront des fresques sur les murs. Les croix d'or étendront leurs longs bras lumineux sur des autels de marbre et de porphyre. Enfin, le grand tapis, tissé par les femmes appartenant à l'élite de la société française, couvrira tout le sanctuaire, depuis le maître-autel jusqu'aux marches de la table sainte. Ce beau tapis a environ cent mètres carrés de superficie, et porte comme dessin : au centre, un chiffre du Sacré-Cœur couronné et projetant ses rayons sur six trophées représentant le clergé, la magistrature, la marine, l'armée, l'industrie et les arts ; autour du chiffre, les écussons des principaux ordres religieux, et ceux des grandes villes de France ; à deux extrémités, l'écusson des colonies et celui de l'Alsace-Lorraine.

Quand les ouvriers auront fini leur tâche, le catholicisme aura en cette église un de ses plus beaux sanctuaires, et Paris un monument de plus, très artistique et placé dans un cadre merveilleux.

On connaît les origines de la fondation de cette basilique.

A la suite de la déclaration d'utilité publique, un concours fut ouvert le 1er février 1874. Une commission artistique régla les conditions de ce concours. Soixante-dix-huit plans furent présentés.

Ce fut celui de l'architecte Abadie qui obtint le premier prix ; l'auteur fut chargé de l'exécuter.

La pose de la première pierre eut lieu le 16 juin 1875, au milieu d'un grand concours de peuple. Mgr Guibert, entouré de prélats, de députés, de notabilités de tout ordre, présida la cérémonie.

Entrons dans le détail et donnons une description sommaire du monument.

Les terres mouvantes de la butte nécessitèrent des assises colossales qui coûtèrent plus de cinq millions de francs. On creusa, sur la proposition de M. Alphand, jusqu'au gypse, c'est-à-dire à une profondeur de 33 mètres, 83 puits qu'on combla de terres meulières et de chaux hydraulique.

Ces 83 piliers ont, les uns cinq mètres, les autres trois mètres de largeur. Reliés entre eux par des arcatures puissantes ils supportent l'édifice.

Des chambres de chauffe sont établies entre les arches des piliers. Quatre foyers activent le calorifère dont les tuyaux rayonnent sous la crypte et vont mourir à la surface du parvis et de la nef.

La crypte est au-dessus. Il n'en existe pas au monde de plus spacieuse. Elle a les mêmes dimensions et elle offre les mêmes dispositions que l'église. Au milieu une longue chapelle sombre, celle des morts, dans laquelle on célèbrera l'office le jour de la fête rituelle. De chaque côté, les promenoirs et les chapelles correspondant aux bas-côtés de la basilique.

Sous le sanctuaire, une chapelle dédiée à saint Pierre, élevée sur plusieurs gradins, entourée de colonnes ; autour, formant un arc de cercle, sept chapelles absidales dont les divisions sont dans le prolongement des colonnes. En face de la chapelle de saint Pierre, où est placée une statue de l'apôtre, copie de la célèbre statue de saint Pierre de Rome, est la chapelle, plus vaste que les autres, de la Vierge. Des caveaux sont creusés sous la chapelle des morts. L'un est destiné à recevoir les restes du cardinal Guibert. Ainsi sera rempli le vœu du cardinal fondateur de cette église. Deux larges escaliers des deux côtés du porche, deux escaliers prenant naissance autour du chœur, six autres escaliers circulaires donnent accès dans la crypte. Un saut-de-loup, large de quatre mètres, l'entoure et l'éclaire, grâce aux fenêtres percées dans le mur.

Montons enfin dans l'église supérieure. Elle est imposante par l'ampleur de son dôme central, reposant sur quatre piliers qui forment un carré de vingt mètres de côté. Le chœur a les dimensions du dôme ; il est entouré d'autant de stalles qu'il y a de diocèses en France, plus seize stalles pour le clergé attaché à la basilique. Quatre petits dômes sont comme les satellites du majestueux dôme central. Trois tribunes, deux latérales et celle de l'orgue, adossée à la façade, sont reliées par un couloir circulaire qu'on n'aperçoit pas de l'intérieur. Les piliers sont formés par d'élégantes colonnes juxtaposées ; des petites colonnes de marbre et de granit des Vosges, plaquent des notes claires sur l'ensemble des pierres blanches. Il convient de remarquer qu'il n'entre pas le moindre morceau de fer ou de bois dans cette énorme construction.

Divers essais ont été déjà tentés pour la décoration des voûtes. Dans les recoins obscurs, on a placé des mosaïques dont les ors ressortent vigoureusement et éclairent l'ombre. Sur les pierres offertes par les fidèles sont gravés les noms des donateurs.

Sortons sur le terre-plein qui précède l'église.

La façade est tournée du côté de Paris. Un escalier monumental, aujourd'hui en bois, conduit sous le porche par trois entrées à plein cintre. Une terrasse, au-dessus, attend les deux statues équestres qui doivent l'orner. Trois arceaux abritent les fenêtres; tout en haut, dans l'axe même, s'ouvre une énorme niche qu'occupera la statue du Sacré-Cœur, en marbre blanc, œuvre de M. Thomas, de l'Institut. Le tout est flanqué de deux tourelles coiffées d'un petit dôme.

Les cinq dômes, accompagnés de tourelles élèveront et allègeront considérablement l'église. Il y aura aussi, en comptant le clocher, dix-huit tours. La basilique a 100 mètres de long et 50 de large. Elle peut contenir plus de cinq mille personnes, qui toutes, grâce à son architecture spéciale, entendront facilement les paroles du prédicateur, avantage que n'offrent pas les autres églises de la capitale.

Telles sont les grandes lignes de l'œuvre élevée avec l'argent de millions de souscripteurs. Le comité, pour provoquer les dons, pour entretenir le zèle des catholiques, a eu l'idée de mettre, en quelque sorte, en vente, les chapelles, les piliers, les archivoltes, et jusqu'aux pierres du monument. Vingt-cinq millions ont ainsi été recueillis

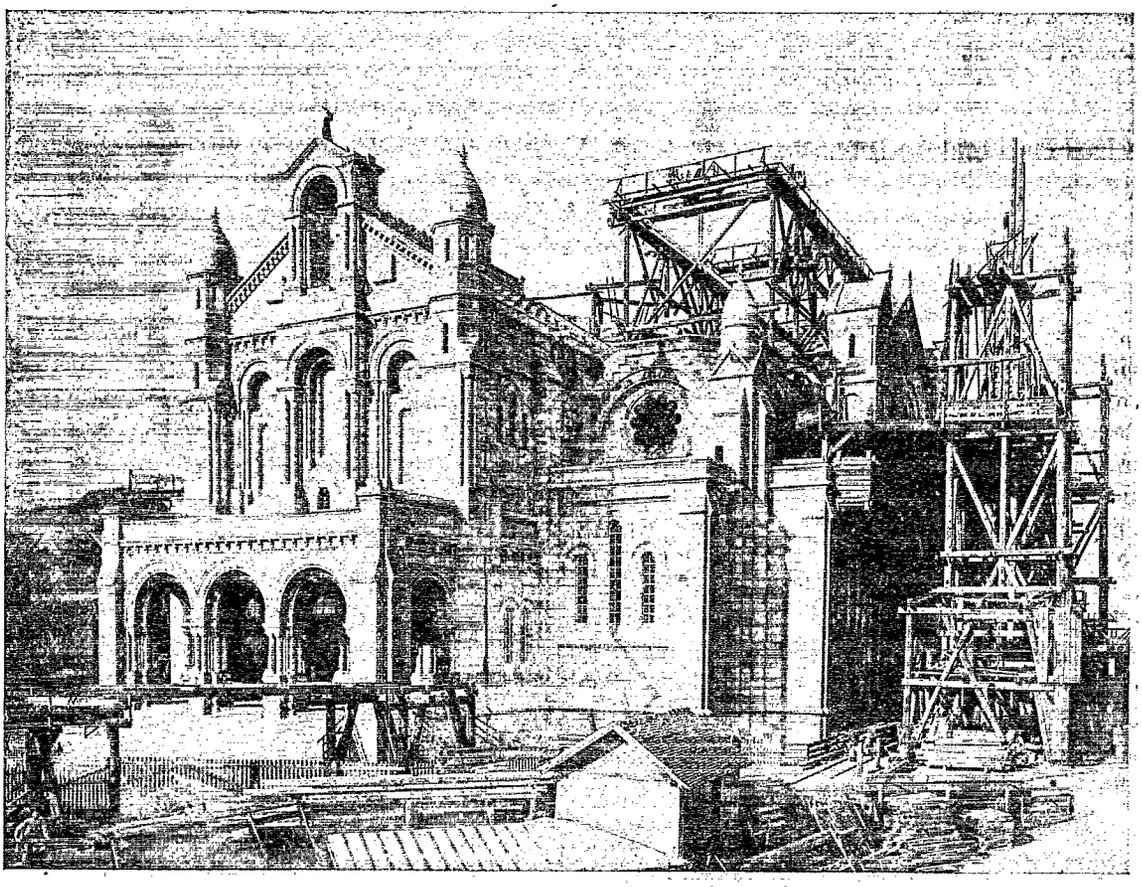

L'Église du Sacré-Cœur de Montmartre. — Etat actuel de l'église.

franc par franc, sou par sou. Des corporations, des ordres religieux, des diocèses se sont réservés, selon leur fortune, qui, une chapelle, qui un pilier. Il y a le pilier des *Fumeurs*, élevé avec l'argent qu'un nombre considérable d'amateurs de la pipe, repentis, avaient offert en expiation de leur ancienne et tyrannique passion. Il y a aussi le pilier du *Fuseau*, payé par la vente des menus objets à l'aiguille et au crochet, exécutés par les femmes; les piliers de la *Plume*, de la *Poésie*, de la *Musique*, des *Fiancés*, des *Veuves*, etc. Une pierre, selon sa grosseur, représente une somme de 300 ou 120 francs. On distribue encore des cartes du Sacré-Cœur, divisées en 1270 petits carrés valant chacun 0 10 centimes, ce qui met la carte à 127 francs. Le succès qu'obtinrent ces petits carrés dépassa toutes les espérances. Le nombre de ces souscripteurs à 0 10 centimes est incalculable.

L'inauguration solennelle du monument a été faite par des cardinaux et des évêques venus de tous les points du territoire. Le nonce apostolique présidait. Les cérémonies religieuses ont revêtu à cette occasion toute leur pompe. Le spectacle était superbe et les curieux étaient aussi nombreux que les fidèles. Nous disions que la situation était unique. Paris s'étend au pied de la butte jusqu'à l'horizon brumeux, et quand le soleil éclaire cet océan de toits d'où émergent les clochers et les coupoles des monuments, l'œil est ravi. La beauté du spectacle contribuera pour une large part à faire de ce nouveau sanctuaire un des plus fréquentés du monde entier.

O. Vibert.

LE CANOT DU GRAND-PÈRE

PAR M. ALFRED GUILLOU

Elève de Cabanel et de M. Bouguereau, M. Alfred Guillou est né à Concarneau, dans le Finistère. C'est là qu'il réside durant une bonne partie de l'année, et qu'il observe les scènes si expressives et si pittoresques des côtes bretonnes. Doué de l'heureuse faculté de rendre avec esprit l'inépuisable variété des sujets qui défilent devant lui,

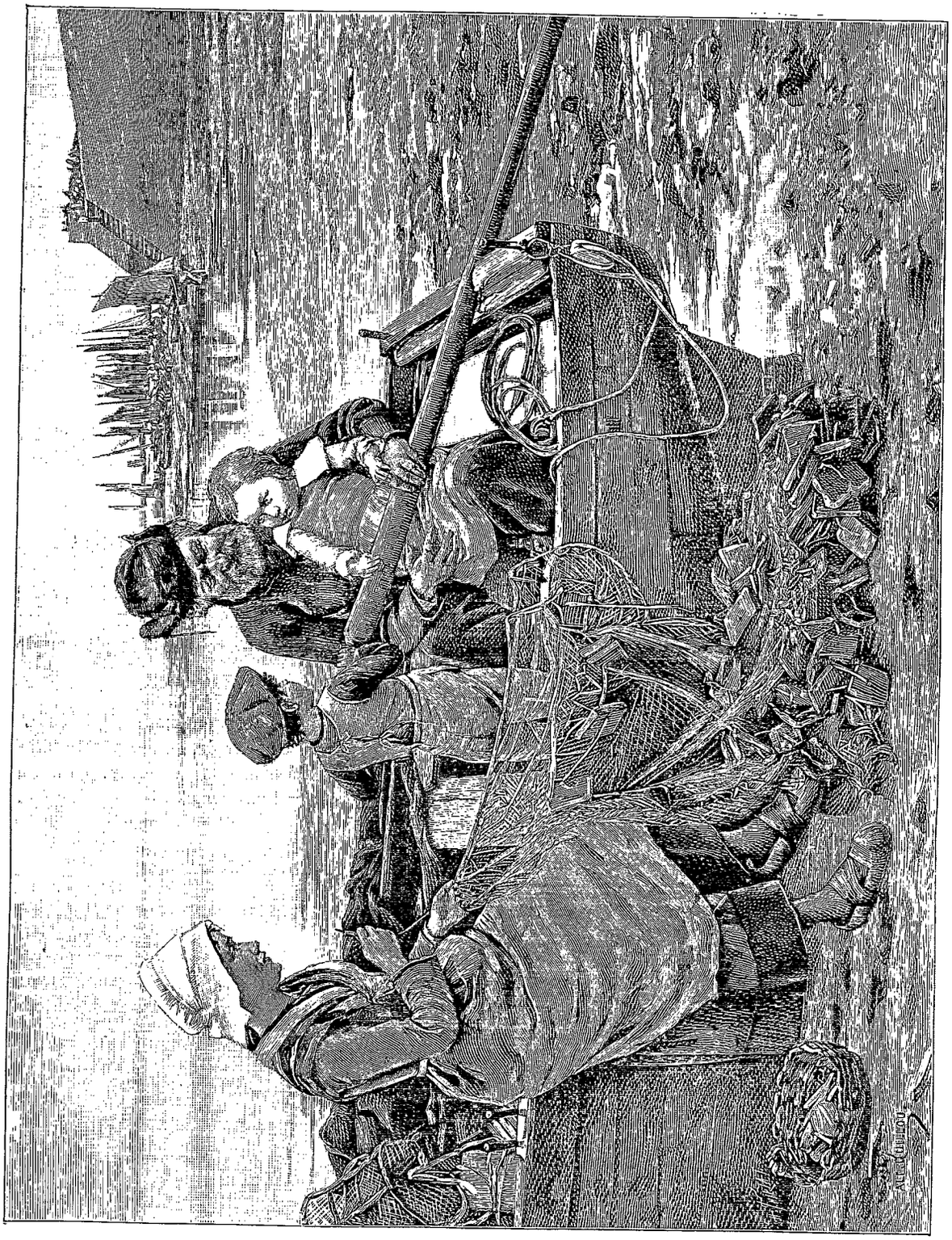

LE CANOT DU GRAND-PÈRE. — Tableau de Guillon. — Dessin de Thiriat.

il a maintes fois, dans les Salons de Paris, obtenu de remarquables succès avec ses tableaux de genre. Parmi ceux qui ont mérité le mieux ces succès se trouve le *Canot du Grand-Père* que reproduit notre gravure et dont le sujet même nous dispense de toute description.

M. Alfred Guillou a remporté de nombreuses récompenses. Il a reçu une médaille de troisième classe en 1877, une médaille de deuxième classe en 1881, et enfin une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889.

A. P.

UN FIEFFÉ PARISIEN

NOUVELLE

Suite. — Voyez pages 264, 280 et 301.

Dans la ville, les femmes meurent de faim, sans se plaindre, en braves Françaises.

C'est sublime. Mais, puisque nous avons mangé 20,000 chevaux et fondu de jolis obus de 4.

Eh bien! allons-y! Lâchez-nous la bride! voilà ce que j'ai dit l'autre jour et ce que disent tous les Parisiens, les vrais, comme moi. Si nous sommes des vantards, prenez-nous au mot.

Le général se mit à sourire silencieusement. Il prit sur la table un petit étui en cuir et il offrit d'un geste une cigarette à Edouard.

— J'aime mieux ceux qui doutent et qui s'indignent que les braillards et les bravaches, dit-il lentement, et j'ai confiance en vous.

Puis, d'une voix qui, malgré elle, devenait grave, il ajouta :

— Nous nous battrons demain.

La figure d'Edouard devint rayonnante.

— Un jour, vous avez dit que vous vouliez partir en franc-tireur avec un fusil de chasse. Je vous pardonne cet enfantillage, et je vous charge d'autre chose. Il y a mieux à faire. Vous avez beaucoup d'influence sur vos camarades du 16me, eh! bien, vous les préparerez, et une fois le moment venu, vous les enlèverez par votre exemple... Mais d'ici là, donnez-moi votre parole de vous taire.

Edouard étendit la main droite en manière de serment.

Le général alors se rapprocha de lui et parla à voix basse.

— Personne ne peut nous entendre, le plan est, en un mot, de surprendre les Prussiens pendant la nuit du 18 au 19, en avant du Mont-Valérien. Tenez vous prêt. Et silence.

Il tendit la main à Edouard qui avait les larmes aux yeux, car il sentait bien quel honneur lui faisait le général.

En se retirant, il heurta, dans le corridor, quelqu'un qui semblait vouloir se dérober. Sans un cri, sans un mot, il saisit cette personne et la traîna vers une lanterne suspendue au bout de l'allée.

C'était une femme. Edouard reconnut la vivandière de son régiment.

— Que fais-tu là, Louise? Tu écoutais?

— Ne me faites pas de mal, je voulais essayer de me trouver sur le passage du général, comme par hasard, pour lui parler. On dit qu'il va y avoir du nouveau.

— Ecoute-moi bien, répliqua Edouard, très ennuyé de penser que les secrets transpirent si vite, écoute : le jour où l'on nous accorderait la bataille que tous les Parisiens demandent, il ne faut pas d'eau-de-vie pour les hommes et pas de cantinière. Arrange-toi comme tu voudras, mais si je t'y vois!...

Et il la poussa dehors, en fermant derrière lui la porte de la rue. Puis il disparut dans la nuit.

. . . . . .

Le lendemain, Paris tout entier tressaillait d'espérance, car tout le monde devinait quelque chose. Edouard avait réuni chez lui presque tous ses amis, sous des prétextes divers, et chacun parlait à tort et à travers de ce qui se passait. Il fit appel à tout son esprit, à toute sa verve pour monter les têtes. On but un peu, on fuma beaucoup, on s'exalta pendant que le bruit du bombardement se promenait sur les têtes.

— Quelle musique! disait Edouard, et il imitait en riant le petit sifflement aérien qui accompagnait l'arrivée d'un obus. — Ils nous appellent... Boum! on y va.

Puis, il devenait sérieux.

— Ce qui me chiffonne, disait-il, c'est ce qu'on dit de la garde nationale. Si on la met en ligne, elle ne marchera pas.

Une explosion de colère accueillit cette parole. C'était ce que voulait Edouard. Il ajouta :

— Et je le crains. Qui ose parier contre moi qu'elle marchera?

— Je parie ma pipe d'écume, répondit un jeune homme.

— Toi, Gérard, oui, tu marcheras, mais les autres!...

— J'en serai pour ma pipe, qui est tout mon mobilier, reprit Gérard.

En ce moment, Edouard reçut un billet, qu'il lut et relut. Plus de secret, il pouvait parler, et il parla; il annonça la marche sur le plateau de Saint-Cloud.

L'agitation se calma alors soudain. Dans tous les cœurs s'élevaient des sentiments graves et simples, la pensée du devoir, celle de la famille qui était loin, et aussi, pourquoi pas? celle du danger... Où serait le courage et le sacrifice si, en jouant sa vie, on n'avait pas conscience de ce qu'on fait? On se sépara presque aussitôt.

— Je vais mettre ordre à mes affaires, dit Gérard en souriant. A cette nuit, Edouard!

Dans cette dernière réunion, il n'y avait ni Rosa, ni Lorbach, brouillés définitivement avec Edouard et tous leurs amis. En se comptant on pensa à eux, mais on ne prononça pas leurs noms.

V

C'est la nuit du 18 au 19 janvier.

Nos Parisiens sont en route pour attaquer Versailles.

Auparavant, il faut conquérir le plateau de Garches tout entier, c'est-à-dire l'escalader dans la boue et traverser trois enceintes fortifiées. On n'en sait rien, ou l'on ne veut pas le savoir. Tout le monde est à son poste, fantassins, mobiles, gardes nationaux.

Hélas! il y eut alors trois *mais*, qui perdirent tout.

On est en marche; — mais, au lieu de la glace qui avait contrarié la bataille de Champigny, on a le dégel qui embourbe les roues des canons. La plupart des canons ne servirent pas.

On marche tout de même... — Mais faire converger 80,000 hommes sur un simple plateau, c'est long. Il faut renoncer à la pensée électrisante de surprendre et de culbuter les Prussiens. A peine arrivera-t-on au petit jour.

On marche néanmoins, tout en faisant halte d'instant en instant... — Mais, l'encombrement, la boue, tous ces retards commencent à déchaîner les impatiences et les instincts violents.

Comme le bataillon d'Edouard passe devant des *lignards*, ceux-ci, un peu pris de vin, se mettent à ricaner.

— Ohé ! les gardes nationaux ! Vous avez voulu une saignée, vous l'aurez.

Plus loin, ce sont les mobiles qui, eux, sont harassés de tant d'heures de piétinement, et furieux.

— Ah ! disent-ils, voilà les Parisiens ! Pendant que nous sommes venus les défendre, ils la passent douce... Ouvrez leurs sacs, vous y trouverez des vivres et nous n'en avons pas.

Edouard, tranquillement, profita d'un moment d'arrêt.

— Camarades, dit-il à ses compagnons, qui de vous a quelque chose à leur donner? Ouvrez vos sacs !

Il n'y avait rien dans les sacs que quelques misérables débris de chocolat ou de rares petits flacons.

En effet, l'ordre de la place était : « L'armée et la mobile partiront avec quatre jours de vivres, la garde nationale sans vivres de campagne. »

— Allons ! les amis ! Allons ! Bonne chance et bon courage, et vive la mobile ! s'écria Edouard, en reprenant sa marche.

Enfin, on vit, à travers le brouillard, le plateau se dessiner et on commença à le gravir, avec beaucoup de peine. Gérard se rapprocha d'Edouard, et lui dit rapidement : « Voilà l'heure. Donne-moi une poignée de main, et adieu ! car nous ne serons que nous deux à arriver là-haut. Tu vois, nos hommes s'arrêtent déjà.

En effet, les gardes nationaux s'arrêtèrent. Ils soufflaient. Enfin, l'un d'entre-eux dit philosophiquement :

— Sommes-nous bêtes de garder nos sacs !

Il jeta le sien sur un talus : beaucoup d'hommes l'imitèrent. On fit une pyramide de sacs et l'on reprit l'ascension en silence.

— Nous y sommes, dit Edouard.

Et, tout à coup, ce garçon très simple d'ordinaire, se campa sur l'arête du plateau d'une manière un peu théâtrale, l'épée en l'air...

— En avant ! cria-t-il, de la voix la plus gutturale qu'il put prendre.

Il croyait, sans l'avouer, qu'on ne le suivrait pas. Mais, comme il avançait lentement, il fut dépassé par ses hommes qui s'étaient élancés au pas de course.

— J'ai perdu le pari ! s'écria Gérard. A toi ma pipe !

Il étincelait de fierté. Au même moment une balle le frappa, et il tomba.

Edouard courut l'embrasser. Hélas ! il ne recueillit que le rapide adieu d'un homme frappé à mort.

— En avant ! dit-il avec mélancolie.

. . . . . .

On sait (maintenant, c'est de l'histoire) ce que fut cette bataille, que les ennemis ont appelée bataille du mont Valérien, en raison de leur lutte contre le centre; que les hommes de l'aile droite ont nommée bataille de Buzenval, et que ceux de l'aile gauche désignèrent sous le nom de bataille de Montretout. Il y eut trois batailles qui, toutes les trois conduisirent nos troupes devant des murs et des maisons crénelés qu'il fallait attaquer sans canon. Dès lors, l'issue de la lutte n'était pas douteuse, et les masses de combattants, comme leur courage même, faisaient d'eux l'objectif le plus facile à atteindre.

Qui dira les traits d'héroïsme accomplis pendant cette journée qui fut un ouragan de feu et de plomb de sept heures du matin à sept heures du soir ? Qui nommera les morts, les uns inconnus, comme Gérard, les autres illustres, comme le peintre Regnault ?

Dans ces flots de combattants, la compagnie d'Edouard disparaissait. Cependant, il y eut une seconde pendant laquelle son courage fut salué par ses émules.

On l'avait vue s'avancer froidement, en ordre, l'arme au bras, sur un mur percé de deux étages de meurtrières. En tête marchaient des vieillards plus ou moins affaissés par la vie. Ils déchargèrent leurs fusils dans les embrasures, avec un flegme de soldats émérites. La plupart d'entre eux furent tués quand on riposta ; le reste s'enfuit vers le gros du bataillon. Ceux qui virent les fuyards, les sifflèrent et les huèrent. Mais ces mêmes fuyards s'arrêtèrent tout à coup, se reformèrent et retournèrent au mur crénelé. Même manœuvre, même résultat. Il n'en revint que la moitié... Cette fois, on ne siffla pas... Une troisième fois, ils se mirent en ordre et recommencèrent l'attaque... Alors, un cri d'admiration s'éleva. Les mobiles de la Seine-Inférieure, qui avaient tout à l'heure raillé la garde nationale, mirent leurs képis au bout de leurs bayonnettes, et s'écrièrent :

— Bravo, les Parisiens !

Edouard regardait en silence ce spectacle (qui fut en petit l'image de toute la bataille), lorsque soudain un accès de fureur le prit : il venait d'apercevoir un soldat qui se penchait sur un des vieillards tués là et qui fouillait les poches du mort.

— Fusillez les pillards, dit-il en saisissant le voleur au collet et en le renversant.

— Non, mon lieutenant, non, je ne suis pas un pillard, dit d'une voix suppliante l'individu inconnu, à qui tout le monde voulait faire un mauvais parti. Je suis Louise, la cantinière.

Louise ! ce petit bout d'homme habillé en

franc-tireur, et qui avait l'air de porter un corset ! On ne put s'empêcher de rire. Elle, ne riait pas.

— Vous m'avez défendu de vendre de l'eau-de vie ; je n'en ai pas vendu. Mais, je suis venue parce que celui-là, avec sa barbiche blanche, c'est mon père. Il a été frappé au premier rang.

Elle s'agenouilla auprès du mort, et se remit à lui prendre les cartouches qu'il avait, plus un petit portefeuille, dans lequel elle trouva un portrait d'elle. Puis, se relevant à demi, un seul genou en terre, elle fit le coup de feu... Elle continua ainsi, avec sang-froid, sans parler à personne.

(A suivre.) ÉMILE CHASLES.

LE CHEMIN DE FER ÉCONOMIQUE DE LA MELLACORÉE AU NIGER

Suite et fin. — Voyez pages 273 et 291.

On pourra donc compter sur un nouveau et important courant commercial avec les provinces du sud-est de cette grande confédération, habitée par un million de gens semi-civilisés, très commerçants, et volontiers courtiers. Le Fouta-Djallon peut être comparé à un immense entrepôt de marchandises et de produits, car les Foulahs se sont improvisés entrepositaires et transitaires du trafic, qui existe actuellement entre les escales de la côte et les régions de l'est. Dans les conversations que nous avons eues avec ces gens intelligents et pratiques, il nous a été facile de leur faire comprendre les services que pourrait rendre à leur industrie le voisinage de la voie ferrée, et ils escomptent à l'heure présente le bénéfice qui résultera pour eux du fait de n'avoir plus à franchir les grands espaces qui les séparent de la côte, et de courir le risque du mauvais accueil qu'ils reçoivent de temps à autre sur certaines routes caravanières.

TYPE DE POUL.

J'espère, comme le lecteur, que les Français qui auront entrepris la création du chemin de fer, sauront faire l'effort nécessaire pour pousser la voie vers l'immense plaine de la vallée du Niger, et atteindre, dès la cinquième année, le cours navigable de ce fleuve à 80 kilomètres de Sallyia.

Le terminus de la voie ferrée deviendra rapidement un centre considérable ; au point de vue commercial, il reprendra au sud du Niger le rôle qu'au siècle dernier exerçait Tombouctou au nord de ce fleuve.

D'immenses établissements et entrepôts s'y élèveront, des chantiers de construction fluviale y seront mis en œuvre, et les relations journalières avec la côte où l'on se rendra en seize ou dix-sept heures, créeront un va-et-vient journalier d'Européens.

Cette rive si lointaine, perdue au milieu de régions encore mystérieuses, ne sera plus qu'à quelques journées de la vieille Europe, qui lui aura envoyé avec la locomotive, le souffle de la révolution sociale. Tout contribuera à faire de cet endroit un centre d'action, et un centre de lumière ; la locomotive aura fait surgir de terre la capitale de notre empire du Soudan occidental.

Inspirés par ces pensées, mes compagnons et moi avons cherché un nom de bon augure, à la rivale de Tombouctou ; et d'un mouvement spontané, après avoir jeté un regard vers la patrie absente, nous l'avons baptisée du nom de Carnot-Ville.

CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX ET D'UN SERVICE FLUVIAL SUR LE NIGER

Quand le chemin de fer aura atteint Carnot-Ville, la direction du service de navigation sur le Niger devra se préoccuper de faire arriver pièce par pièce ses remorqueurs et ses chalands.

Dès que l'outillage naval sera mis à flot, la direction commerciale à son tour, pourra entreprendre la construction de ses établissements aux diverses escales du Niger.

Dans l'organisation de cette prise de possession, il y aura lieu d'envisager deux zones au point de vue commercial.

La première s'étendra depuis Carnot-Ville jusqu'à 7 ou 800 kilomètres en aval du fleuve. Sur ce parcours, les établissements commerciaux seront nombreux, car la densité de la population (15 à 20 habitants par kilomètre carré) y est très forte. Les factoreries seront construites dans le voisinage du confluent des affluents, qui seront des routes secondaires de drainage.

Un service régulier de remorqueurs, échelonnés dans les biefs entre les mauvais passages, assureront le va-et-vient des chalands, qui alimenteront les factoreries du fleuve, et ramasseront les produits.

Dans cette première zone commerciale, le transport fluvial, peu onéreux, permettra de trafiquer tous les produits.

Dans la deuxième zone, qui s'étendra sur le reste du parcours du fleuve jusqu'à Say, et qui pourra recevoir son organisation pendant la septième année, il suffira de créer quelques établissements qui n'achèteront que les produits riches.

Il faut considérer, en effet, que les chalands ne feront jamais, tant dans un sens que dans l'autre, avec le concours des remorqueurs, plus de 100 kilo-

mètres par jour. Pour atteindre les derniers établissements du fleuve, les marchandises navigueront pendant 20 jours, au minimum, sur le Niger, et pour faire remonter les produits à Carnot-Ville il faudra peut-être plus de temps encore. Dans ces conditions, les produits riches et peu encombrants pourront seuls supporter les frais sensibles qui résulteront de ce long parcours en rivière.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE TRAFIC AVEC LE NIGER.

Les marchandises européennes et les produits indigènes du trafic soudanien peuvent être classés en deux catégories.

D'une part, marchandises encombrantes et marchandises riches; de l'autre, également, produits encombrants et produits riches.

La région où s'exercera l'influence commerciale du Niger représente une superficie d'environ 800,000 kilomètres carrés.

On a admis jusqu'à ce jour d'une façon générale que la population de ces régions oscillait entre 15 et 20 habitants par kilomètre carré.

On serait donc en droit d'admettre que la population de cette immense région atteint peut-être le chiffre de quinze millions d'habitants.

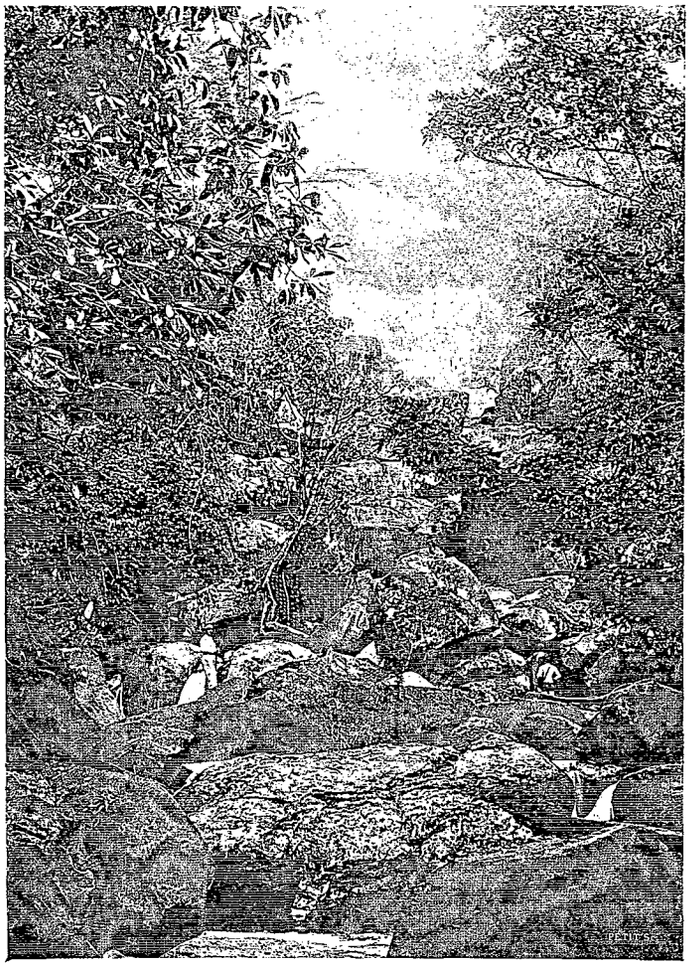

LE CHEMIN DE FER DE LA MELLACORÉE AU NIGER.
Chemin dans les montagnes du Tamisso.

Pour rester au-dessous de la juste approximation, et tenir compte de ce fait que dans certaines régions voisines du Sahara, la population est en partie nomade et très clairsemée, nous réduirons ce chiffre de moitié, soit 8 millions. Toutefois, puisque nous parlons des régions sahariennes, faisons remarquer que les transactions commerciales s'y étendront fort loin.

Quoiqu'il en soit, en admettant le chiffre de 8 millions d'habitants, et voulant établir de justes calculs de probabilité de consommation et de production, nous établirons nos points de comparaison en prenant pour base les observations faites journellement, et d'une façon précise, dans certaines régions méthodiquement exploitées de la côte d'Afrique.

Au nombre des marchandises encombrantes qui auront un marché considérable dans la vallée du Niger, le sel est à citer en premier. Dans les régions où cette denrée pénètre économiquement et ne se vend pas au poids de l'or, ainsi que cela se pratique actuellement dans l'intérieur du Soudan, la consommation annuelle dépasse 5 kilogrammes par habitant. Il n'y a pas lieu de s'étonner de cette consommation relativement importante, car les indigènes donnent beaucoup de sel à leurs bestiaux.

En calculant sur les données que nous avons énoncées, on voit qu'il entrera plus de 40,000 tonnes de sel par an dans le bassin du Niger.

Nous sommes personnellement convaincu que la consommation dépassera ce chiffre pourtant considérable.

Les tissus, la poudre, le tabac, les armes, les marmites en fonte, les objets de parure et de luxe, s'écouleront dans le bassin du Niger par stocks énormes, et nous restons au-dessous de toute réalité, en estimant à 20,000 tonnes l'ensemble des marchandises *riches* que le Soudan absorbera.

Nous arrivons de la sorte à calculer sur une importation de 60,000 tonnes.

Les wagons qui transporteront ces quantités énormes ne reviendront pas vides; ils auront en effet à charger des produits encombrants, et nous citerons parmi ceux-là l'arachide.

Les régions qui produisent au Sénégal les 40 ou 60,000 tonnes annuelles de l'exportation de cette graine, ne représentent pas dans leur ensemble une superficie de plus de 20,000 kilomètres carrés, et n'ont pas une population supérieure à 5 ou 600,000 habitants.

L'arachide du Niger, dont nous avons pu apprécier la bonne qualité dans le pays de produc-

tion, est cultivé dans tout le bassin de ce fleuve pour les besoins de la consommation locale. La production prendra l'extension dont elle est susceptible, quand le produit pourra être acheté aux escales ; hors, dans la première zone commerciale où les transactions auront lieu, la superficie drainée pour les produits encombrants, atteint 200,000 kilomètres carrés, elle est en outre habitée par une population très dense qui n'est pas inférieure à 3 millions d'habitants. On peut admettre en outre que l'agriculture progressera plus rapidement qu'au Sénégal, car la population *captive* est plus grande, et les travailleurs ne manquent pas.

En se basant sur les chiffres comparatifs des populations, on peut admettre sur les données que nous avons énoncées, que la production en arachides sera quatre ou six fois plus grande dans les hautes vallées du Niger que dans les régions sénégalaises ; nous pouvons en tout cas compter sur une production égale à celle qui enrichit le Sénégal.

Nous ne parlerons ni du mil, ni du sorgho, ni du maïs, ni du riz et autres denrées à classer parmi les produits encombrants, et qui pourront être trafiqués avantageusement dans la région du Niger. Il nous reste donc à parler des produits riches qui sont, en premier, l'or qu'on achète un peu partout, puis l'ivoire, dont la traite sera importante dans les régions du bas Niger, le caoutchouc, qui sera un produit abondant, la gomme copale, la gomme arabique qui se traitera au nord du Niger sur les confins du Sahara, les peaux de bœufs qui sont achetées 2,400 francs la tonne sur le marché de New-York et qui seront l'objet d'une traite considérable dans la région du Niger, où elles sont actuellement sans valeur, le karité, etc., etc.

En estimant à 10 ou 15,000 tonnes l'exportation de ces produits, on ménagera pour l'avenir des surprises agréables.

L'ensemble de ces divers produits contrebalancera en quantités, comme on le voit, les marchandises d'importation dans le transit qui se chiffrera annuellement par un mouvement énorme de 100,000 tonnes, ce qui nécessitera la circulation journalière de 6 trains de 40 à 50 tonnes.

Si la tonne paye 30 francs entre Maoundé et Carnot-Ville, la recette annuelle du chemin de fer dépassera 3 millions.

La race noire étant réfractaire aux idées de progrès avancé, nous n'aurons pas à redouter en Afrique la concurrence industrielle qui nous ferme peu à peu les marchés que nous alimentions dans le monde ; les pays lointains en effet créent hâtivement leur industrie, et s'entourent d'une protection douanière : les marchés africains nous sont eux-mêmes fermés par les nations qui les ont fait rentrer dans leur zone d'influence, et veulent les réserver à leur industrie nationale.

Félicitons-nous donc de la prévoyance de nos hommes d'État, qui ont su nous conserver en partage d'immenses régions africaines, dont les marchés réservés à notre industrie la sauveront peut-être du chômage.

Cne BROSSELARD-FAIDHERBE.

SOUVENIRS ET RÉFLEXIONS D'UN CHASSEUR

M. Aristide Couteaux, à qui nous devons les réflexions suivantes, est un publiciste et un agronome distingué. Sa longue fréquentation des hôtes de nos campagnes et de nos bois lui a permis de faire d'intéressantes observations ; elle lui a permis, notamment, de se convaincre que le sentiment de défiance à l'égard de l'homme n'est pas naturel à l'oiseau ; toutefois, si ce sentiment n'est pas naturel, du moins il est devenu héréditaire et instinctif. M. Couteaux l'a constaté non pas seulement sur les pies et les corbeaux dont on connaît assez le caractère défiant, mais sur des canards sauvages dont la défiance est plus exagérée encore. Voici les curieuses expériences que les hasards de la chasse et de l'élevage lui ont permis de faire :

Il y a une trentaine d'années, je trouvai dans un carré de fortes bruyères, non loin d'un étang, un nid de cane sauvage. Ce nid contenait quatorze œufs. Je les emportai et je les donnai à couver à deux canes domestiques. Chaque couveuse reçut sept œufs de la cane sauvage et un nombre égal des siens. L'opération m'intéressait beaucoup, et, afin que mes canes ne fussent pas dérangées, je les avais placées dans une serre, depuis la belle saison dégarnie, mais où il restait encore assez de vieux pots fêlés et de plantes mal venues pour offrir, çà et là, quelque abri.

Un beau matin, en entrant dans la serre, je trouvai les deux mères entourées de leurs *canés*, mais, à ma vue, les canés sauvages, marquant la frayeur la plus vive, s'enfuirent dans toutes les directions et se cachèrent sous les fleurs et derrière les pots, tandis que les canés domestiques restaient tranquillement près de leurs mères. J'allai chercher la pâtée. A mon retour, je trouvai toute la famille réunie, mais les canés sauvages regagnèrent aussitôt leur cachette. Je ne les dérangeai point et lorsque les canés domestiques eurent mangé, je remportai la pâtée, sachant bien que la faim aurait, avant peu, apprivoisé mes petits sauvages. Le soir, même manège. Cependant, à l'appel particulier des mères, au gazouillement significatif de leurs frères adoptifs pendant le repas, j'aperçus de petites têtes s'avancer anxieusement derrière les pots ou sous les feuilles, et, pour leur permettre de faire connaissance avec ma pâtée, je me retirai laissant l'écuelle garnie.

Le lendemain, quand je parus, les petits sauvages coururent encore à leur cachette, mais je

me contentai, cette fois, de me tenir à l'écart, sans sortir de la serre, et je les vis bientôt, sollicités par le souvenir de la bonne pâtée et les propos joyeux de leurs frères adoptifs, se décider à sortir, un à un, de leur retraite et à s'approcher de l'écuelle. Le plus difficile était fait. Chaque repas nouveau fortifia leur confiance, et, huit jours après leur naissance, ils étaient complètement apprivoisés.

Ces canards sauvages ont été la souche d'une famille répandue dans un grand nombre de maisons amies. Elle en est à la trentième génération. L'instinct de défiance n'a pas encore absolument disparu chez les nouveau-nés, mais il s'est sensiblement amoindri chaque année, et aujourd'hui il se manifeste uniquement par un sentiment de vague inquiétude dont la durée dépasse à peine cinq à six jours.

Voici un autre exemple de cette défiance instinctive du canard sauvage à l'égard de l'homme, exemple observé chez des oiseaux libres et qui témoigne éloquemment d'une intelligence incroyable.

C'était au mois de mai. J'avais, durant toute la matinée, chassé un vieux loup, je revenais au logis et je suivais à travers la lande une étroite coulée aboutissant à la queue d'un étang, lorsqu'à un détour de la coulée, j'aperçus assez loin devant moi une cane sauvage suivie de ses enfants qu'elle entraînait de toute la vitesse de leurs petites pattes à peine dégourdies vers les premières eaux de l'étang.

Je mis mon cheval au grand trot, mais déjà la famille était entrée dans l'eau qui disparaissait sous un fouillis d'herbes à petites feuilles plates, sorte de minuscules nénuphars. Toute la couvée, en bataillon serré, s'éloignait sur la gauche à force de rames dans la direction d'un gros massif de joncs, tandis que la mère, feignant d'être blessée, avec cet admirable instinct de tous les oiseaux dont les petits courent les aventures au sortir de la coquille, entraînait sur la droite mes chiens à sa poursuite.

J'aidai moi-même à la ruse afin de me débarrasser des chiens, et, dès que je les vis tous bien engagés sur la cane, lançant mon cheval dans l'eau dont la profondeur ne dépassait pas en cet endroit 30 à 40 centimètres, je rejoignis bientôt les canés.

Évidemment, ces petits canards étaient nés le matin même et venaient d'entrer dans l'eau pour la première fois. Leur faiblesse en témoignait suffisamment, mais j'ai, à l'appui de mon dire, une raison meilleure. Généralement, la cane sauvage ne niche point, comme bien des personnes pourraient le croire, dans les joncs et les herbes qui foisonnent sur les bords des rivières et des étangs, mais bien dans les bois et les fortes bruyères, et, le plus souvent, à une distance assez grande des lieux où elle se propose d'élever sa couvée. Mais, dès que ses petits sont nés, elle les conduit à la rivière ou à l'étang qu'elle a choisi et où elle les tiendra tout le jour soigneusement cachés dans les joncs, les sortant seulement pendant la nuit pour aller chercher leur subsistance dans les champs avoisinants.

Je suis donc absolument certain que, se trouvant hors de l'eau en plein midi, cette nichée de canards venait d'éclore et se rendait pour la première fois de son nid à l'étang.

Ceci bien expliqué, afin de faire ressortir toute la signification de la ruse instinctive dont mes jeunes canards me donnèrent l'exemple que je vais rapporter.

J'étais arrivé à quelques mètres seulement des canés. Ils étaient au nombre de douze rassemblés en masse compacte, et nageaient de toutes leurs forces vers le massif de joncs dont ils étaient maintenant très rapprochés. Je poussai plus vivement mon cheval, mais, au moment où j'atteignais la bande, les douze canés, plongeant à la fois, devinrent invisibles. Je m'étais arrêté et je regardais tout autour de moi, attendant que, pressés par le besoin de respirer, mes plongeurs revinssent sur l'eau, mais plusieurs minutes s'écoulèrent et aucun ne reparut. Je n'y comprenais rien et je me demandais comment ces oiseaux si jeunes pouvaient contenir dans leurs poumons une provision d'air aussi forte, quand, en examinant attentivement la surface de l'onde, j'aperçus, touchant le genou de mon cheval, un petit bec qui émergeait et respirait tout à l'aise, tandis que le corps restait entièrement caché sous les herbes. Ainsi en était-il de toute la bande.

Profondément émerveillé, je ne prolongeai pas ma poursuite, et, regagnant la terre ferme, je rappelai mes chiens arrêtés tout penauds devant la cane qui, jugeant sa ruse désormais inutile, venait de prendre franchement son vol pour aller se poser au beau milieu de l'étang.

Je n'étais pas à trente pas de là que la bonne mère était au milieu de sa chère famille qui, désormais, hors de toute atteinte, gagnait un refuge inaccessible à l'homme, aux chiens et aux oiseaux de proie.

L'ensemble avec lequel toute la nichée a exécuté à la fois la même manœuvre semble bien indiquer une manifestation de l'instinct inné. Cependant, si l'uniformité et la spontanéité sont, en effet, deux signes caractéristiques de l'innéité de l'instinct, ils ne suffisent point, à eux seuls, à déterminer la certitude, et ce n'est pas, d'ailleurs, sur une seule expérience que l'on pourrait asseoir un jugement sérieux. On pourrait, à la rigueur, objecter que le canard adulte, surtout lorsqu'il est blessé et privé de l'usage de ses ailes, emploie constamment la même ruse et que cette ruse, dont on peut très vraisemblablement trouver l'origine dans l'expérience et le raisonnement, a pu se transformer ensuite, par hérédité, en un instinct familier à l'espèce tout entière. Je n'oserais donc affirmer que ce n'est point là de l'intelligence accumulée.

A. Couteaux.

LE TRAINEAU DE LA SALAMANDRE

Le traîneau de la salamandre, placé à gauche et au fond de la salle des voitures, au musée de Cluny, provient des écuries de Versailles. La reine Marie-Antoinette le fit construire, pour se promener, pendant un hiver particulièrement rigoureux, à travers les allées du château. L'artiste qui fut chargé de ce travail a voulu représenter une salamandre sortant des flammes. L'avant est formé par la poitrine, le cou très long et la tête haute et menaçante de l'animal chimérique. Les ailes forment les panneaux et les portières de côté; à l'arrière, au-dessus d'une petite queue tordue, est le siège pour le cocher.

La tête de la salamandre a une expression horrible, avec ses yeux hors de l'orbite, sa gueule ouverte, et rouge, aux dents crochues, à la langue sanglante. Le haut de la poitrine est orné d'un cabochon bleu à cannelures, retenu par un ruban passant autour du cou. Les traits se rattachaient aux patins qui se prolongent en faisant une courbe à l'avant du traîneau. Ces deux bras se rejoignent à la hauteur de la tête de la salamandre. La

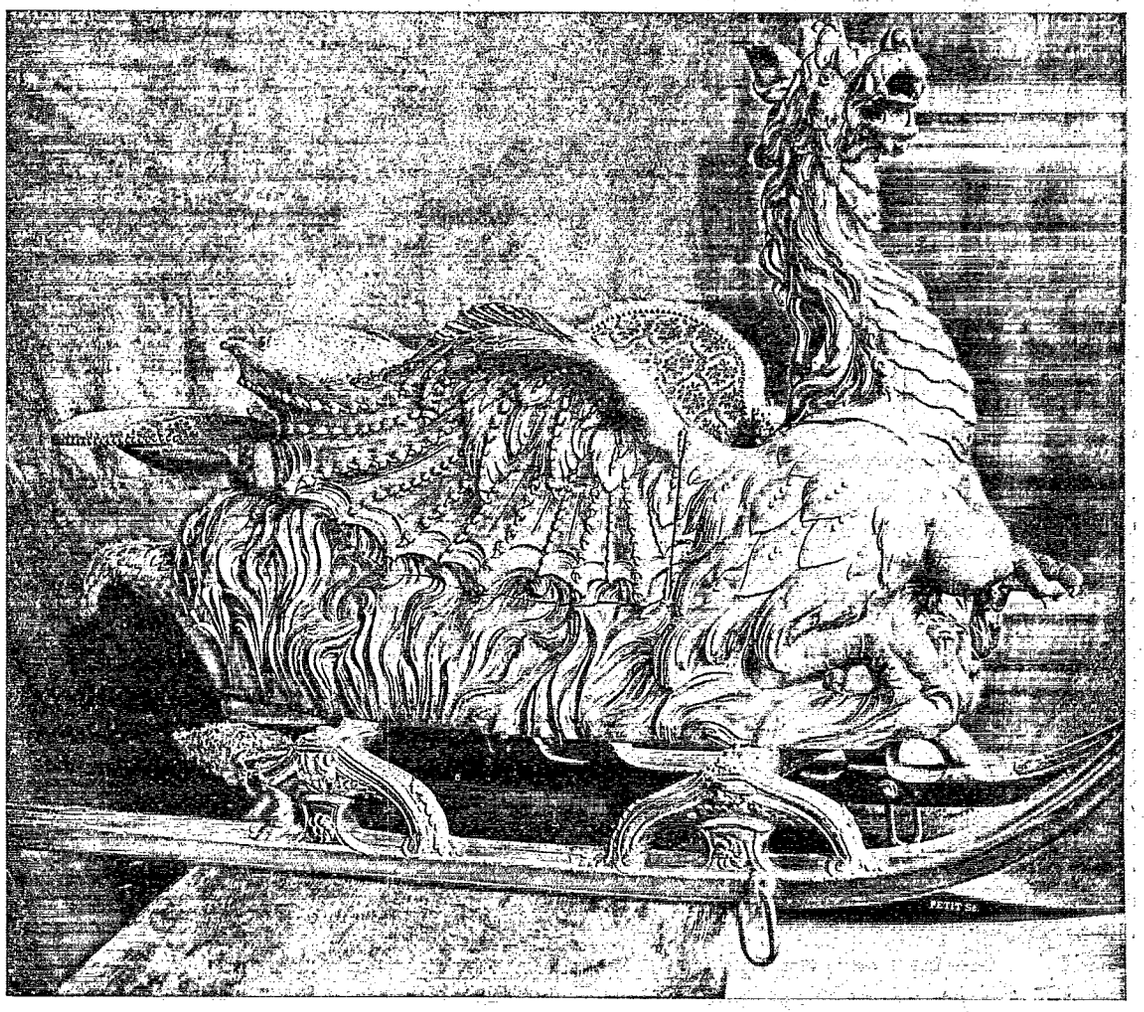

Le Traineau de la Salamandre. — Musée de Cluny.

petite plate-forme, à ce point de jonction, supportait une lanterne.

Le siège du cocher est curieux. Il est en bois recouvert de velours bleu frappé; il ressemble exactement à la selle d'une bicyclette. De chaque côté, sur les patins, sont fixées deux savates, fourrées chaudement, pour recevoir les pieds.

La cage du traîneau est étroite, elle ne peut recevoir qu'une personne. Elle est capitonnée, comme le siège du cocher, de velours bleu pâle, frappé de bouquets de fleurs, en parfait état de conservation. Le temps a teinté seulement de gris la couleur primitive de l'étoffe.

Le traîneau est en bois doré; les patins seuls sont en fer. L'aspect général est très élégant; il rappelle celui des gondoles vénitiennes. Les panneaux sont beaucoup plus élevés — et surtout l'avant — que ceux des trois autres spécimens de traîneaux renfermés dans cette même salle. Les traîneaux hollandais et russes sont plus trapus, plus massifs. Il ne faut pas d'ailleurs oublier que la salamandre, fabriquée pour servir aux caprices d'une reine, devait être une inspiration gracieuse, et qu'à travers les allées de Le Nôtre les cahots sur la neige n'étaient point dangereux.

D.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

MIREILLE

MIREILLE. — Tableau de Cot. — Gravure de Thiriat.

Les peintres de la grâce sont sujets à des vicissitudes singulières : quelque succès qu'ils aient obtenu de leur vivant, ils risquent fort d'être un objet de dédain pour la génération qui suivra. C'est ainsi que Boucher, après avoir suscité chez ses contemporains un enthousiasme qui

tenait du délire, est tombé, dès la fin du dix-huitième siècle, dans le mépris le plus difficilement justifiable et le plus nettement qualifié. Nous lui rendons aujourd'hui pleine justice : mais qui sait si cette justice est durable?

Il n'y a là, en réalité, rien de surprenant. La grâce est d'essence très variable : de pays à pays, de siècle à siècle elle se modifie, suivant le tempérament national, suivant les caprices de la mode, et quoi de plus changeant que la mode? C'est l'article de Paris de la beauté, cela plaît par la nouveauté, par la singularité même, cela se défraîchit surtout avec une rapidité qui va croissant tous les jours.

En art, en littérature, en musique, sauf les très grands artistes qui se maintiennent infiniment au-dessus de leur époque et qui guident les contemporains, loin de s'en laisser guider, la mode, au fond, est le grand maître comme dans la parure féminine : aussi les trois quarts des artistes obéissent-ils à la mode. Ils donnent à leurs œuvres le cachet du goût régnant, ils les pénètrent du parfum préféré, ils les imprègnent du genre du sentiment qui domine à la minute même où ils peignent : c'est ce qui fait leur succès si éphémère.

Cot a été de ces heureux qui ont adroitement profité de la mode. Il a combiné les tendances du jour avec un talent très réel, il a flatté l'amour du grand public pour les idylles un peu vagues, et le succès, tout droit, lui est allé, un de ces succès retentissants qui en un jour font la réputation d'un artiste et lui attachent pour toute sa vie la fortune.

S'il n'avait eu que ces qualités de second ordre, Cot ne mériterait pas de nous retenir : ce qui lui vaut bien autrement notre estime, c'est la sincérité, la bonne foi, le naturel heureux qu'il a mis, sans parler de ses dons de peintre, au service de ces sujets un peu vieux. Il est ainsi parvenu à les débarrasser de ce qu'ils avaient de trop banal et à leur infuser une jeunesse qui n'est pas artificielle tout entière.

Suivons-le, de la *Baigneuse* qu'il donna en 1867 au Salon, à la *Mireille* qui fut sa dernière œuvre, (1882), et que nous reproduisons aujourd'hui : nous le verrons de tableau en tableau progresser. Je ne parlerai guère de sa *Nymphe Salmacis* (1868), ni de son *Prométhée*, exposé en 1870, le mieux n'y est pas encore sensible. Mais son *Jour des Morts au Campo-Santo de Pise*, empreint d'une mélancolie délicieuse, et sa *Dionisa* (1872), permettaient d'attendre de lui quelque chose, et ce quelque chose fut le *Printemps*, si fêté en 1873, quand on vit apparaître au Salon ces deux adolescents vêtus à l'antique et se balançant sur une escarpolette, en murmurant à l'oreille l'un de l'autre de timides paroles d'amour.

De 1873 à 1880, il donna surtout des portraits. Les adolescents du *Printemps* reparurent, en 1880, dans l'*Orage*. Sous la pluie battante ils marchaient, étroitement unis, préservés à demi des gouttes d'eau par la longue jupe de la fillette rabattue en guise de parapluie sur leurs têtes.

L'*Orage* obtint le même accueil que le *Printemps*. Reproduits sous toutes les formes, en photographie, en photogravure, en gravure, les deux tableaux, dans nombre de salons, se firent pendant; ils y trônent encore aujourd'hui.

Nous n'en préférons pas moins, et de beaucoup, pour le charme de la composition, pour sa grâce plus naturelle et plus simple, plus mêlée, en un mot, d'observation, plus réelle, cette *Mireille* qui a pris place, dès 1882, au musée du Luxembourg.

On se rappelle le joli poème de Mistral, les amours de Vincent, le petit vannier ambulant, avec la jolie et si douce Mireille, fille du riche fermier Ramon : amours malheureuses, traversées par toutes sortes d'épreuves, et que ne terminera pas le mariage, car les parents s'y refusent. Mireille désespérée s'enfuit sous le grand soleil de la Crau et va implorer le secours des Saintes-Maries, dans le sanctuaire vénéré où dorment leurs reliques, sur les bords de la Méditerranée aux flots bleus.

Les Saintes, en rêve, la consolent. Elle se réveille pour mourir épuisée au pied de leurs autels, entre les bras de sa mère et de Vincent.

Cot n'a rendu dans son œuvre aucun des épisodes de ce poème ; il s'est contenté de montrer la fille d'Arles en son coquet costume des dimanches, à l'heure où elle sort de l'église et fait l'aumône à un pauvre.

Un mot de biographie sur le peintre. Né à Bédarieux, dans l'Hérault, en 1837, compatriote et ami du romancier Ferdinand Fabre, il vint à peu près en même temps que lui à Paris, où il reçut les leçons de Léon Cogniet, de Cabanel et de Bouguereau. Il mourut à 46 ans, d'une maladie de poitrine, dans les derniers mois de 1883.

JANSON.

LES CENTENAIRES

A en croire les statisticiens, les centenaires auraient eu de tout temps une réputation quelque peu surfaite.

Aussitôt qu'un centenaire est signalé quelque part, on le tient pour tel sans preuve autre que la rumeur publique.

C'est ainsi que, s'il fallait s'en rapporter à d'anciennes feuilles et aux chroniques du siècle dernier, on aurait vu des centenaires de 125, de 130, et même de 153 ans. Il faut beaucoup rabattre de ces exagérations.

Au Canada, pays renommé pour le nombre de ses centenaires, sur 421 individus signalés par le recensement comme ayant atteint ou dépassé la centaine, neuf seulement purent justifier d'une façon certaine leur qualité de centenaires.

En France, le recensement de 1886 a accusé

184 centenaires. L'administration a fait procéder à une enquête sommaire à ce sujet et il est résulté de cette enquête qu'on ne pouvait pas évaluer au-dessus de 83 le nombre réel des centenaires. On a trouvé, parmi les personnes figurant au recensement comme centenaires des individus âgés de 25, 30 et 31 ans et un autre âgé de six ans. Pour ce dernier cas il y avait eu un *lapsus calami*. Le bulletin portait : né en 1780 au lieu de 1880. Fiez-vous donc aux statistiques. Les fausses déclarations, quant à l'âge, sont très nombreuses dans les recensements.

La vérité est que le nombre des centenaires, en France, est de 70 environ en moyenne. Le doyen actuel de ces centenaires serait un nommé Rives, habitant à Tarbes, porté par son acte de baptême comme né le 21 août 1770, en Espagne ; il aurait donc actuellement 121 ans et il jouirait d'une parfaite santé. Après lui viendrait une femme de 117 ans, née en 1774, et qui habite le département de l'Ardèche.

En dehors de ces deux cas de longévité exceptionnelle, l'âge de 105 ans paraît être la limite extrême de la vie en France.

Les femmes figurent en majorité dans la liste des centenaires. Sur 83 centenaires, il y a 52 femmes et 31 hommes. Quant à la répartition des centenaires entre les diverses professions, viennent en première ligne les cultivateurs, puis les ouvriers et journaliers, ensuite les rentiers et les cuisinières et domestiques. Ce sont les mendiants qui fournissent le plus grand nombre de centenaires, 22 sur 83.

Les départements les plus favorisés au point de vue de la longévité sont : l'Ariège, les Hautes et les Basses-Pyrénées, l'Ardèche, l'Aveyron, le Lot, le Lot-et-Garonne, la Dordogne, c'est-à-dire les départements de la région pyrénéenne et de la Gascogne.

LE FUSIL LEBEL ET LE FUSIL MAUSER-MANNLICHER

ETUDIÉS AU POINT DE VUE DES BLESSURES QU'ILS CAUSENT

Suite et fin. — Voyez page 252.

En résumé, les lésions articulaires faites par la balle du fusil Lebel sont, en général, moins communicatives et moins grandes.

De plus, les balles de huit millimètres s'arrêtent plus rarement dans les tissus que celles de onze millimètres. Les premières subissent moins souvent que les secondes des déformations. Il est bien vrai que des fragments de plomb ou d'enveloppe de la balle de huit millimètres sont susceptibles de s'arrêter encore dans le trajet osseux ou musculaire; mais alors que les balles Gras laissaient, presque régulièrement à niveau des foyers de fracture, des parcelles de plomb projetées en divers sens, avec la balle de huit millimètres le fait est plus rare et les fragments sont toujours peu nombreux.

MM. Delorme et Chavasse ont effectué les études expérimentales dont nous venons de parler sur des *cadavres*, nous l'avons dit déjà. Voici maintenant un rapport du docteur Bogdanik qui a eu l'occasion d'étudier sur 58 sujets *vivants*, autant de blessures produites par accident au tir à la cible par le fusil Mannlicher. Les conclusions [1] du médecin allemand sont presque identiques à celles émises par MM. Delorme et Chavasse, et comme elles concernent l'arme maniée par le fantassin que nous aurons devant nous à la prochaine guerre, elles se recommandent tout spécialement à notre attention.

Bogdanik constate que lorsque la balle Mannlicher frappe directement le blessé, toujours elle le perfore de part en part ; son trou d'entrée, petit, rond, ou ovale quand elle a pénétré obliquement, mesure généralement un demi-centimètre à un centimètre de diamètre avec un pourtour noirci de 1 à 2 millimètres de diamètre.

Dans la blessure par ricochet, le projectile demeure d'ordinaire sous la peau au point opposé à son entrée. Dans les tissus on trouve en petit nombre des parcelles plus ou moins grosses du mantelet d'acier ou des morceaux de plomb irréguliers gros comme un grain de millet.

Dans les cas de perforation traités par le docteur Bogdanik, les bords du manteau d'acier étaient irréguliers et coupants, repliés (voir la quatrième ligne de la figure, page 315) d'où des orifices d'entrée déchirés et grands.

Jamais on n'observa de lésions de l'intestin susceptibles de faire penser à une action explosive, ce qui, par parenthèse, nous donnerait la consolation de penser que la balle Mannlicher serait un peu moins destructive que celle du Lebel.

Les perforations de côtes et de vertèbres avaient plutôt la forme de cylindres que d'entonnoirs. Les trajets creusés dans les parties molles par les projectiles déformés étaient larges, surtout lorsque le manteau d'acier avait été déchiré; de même pour les lésions profondes. Sur un côlon transverse, une plaie mesurait 15 centimètres de long, tandis que, dans un autre cas, la paroi intestinale n'était pas ouverte, la couche musculaire ayant été refoulée. Dans le poumon, les sétons étaient aussi plus larges ; ailleurs, des fragments de balles avaient fracturé des os.

Tous les blessés atteints de lésions abdominales moururent, la plupart au bout de deux à dix heures. Chez un tué sur place, on ne trouva d'autre désordre qu'un épanchement de sang dans le péritoine. Chez un blessé mort deux heures après sa blessure, il n'existait qu'une déchirure du rein. Souvent on peut considérer comme démontré que le projectile, animé d'une

[1] Wiener-Klinik, 1890. Compte-rendu dans les Archives de médecine et de pharmacie militaires, tome 17, p. 429.

très grande vitesse, avait pu ouvrir la cavité péritonéale, *sans blesser en même temps l'intestin*. Ainsi, malgré les 2,120 tours à la seconde, et même précisément à cause de cela, précisément à cause de cette vitesse foudroyante, le projectile arrivait à traverser le corps humain, sans y laisser pour ainsi dire de trace.

Comme nous le disions au cours de cet article, ces résultats, trouvés par le professeur Bogdanik, confirment les conclusions des médecins français et tendent à démontrer que les blessures du fusil actuellement aux mains des infanteries européennes seront un peu moins dangereuses que celles causées par les armes auparavant en service.

La statistique des pertes sur le champ de bataille pendant le siècle actuel tend, d'ailleurs, à démontrer, qu'en dépit des améliorations apportées aux armes, la diminution des effets mortels va en s'accentuant chaque jour.

Dans aucune bataille des campagnes de 1866 en Bohême ou en Italie, de 1870 en France, de 1877 en Turquie et en Arménie, pas plus à Sadowa ou à Custozza qu'à Rezonville ou à Saint-Privat, pas plus autour de Metz qu'autour de Plewna, les pertes n'atteignirent celles des grandes batailles du premier Empire, celles d'Eylau, de la Moskowa, de Leipzig.

Et, quand on regarde la chose de près, on trouve que la statistique est bien d'accord avec la logique.

Sous la Révolution et le premier Empire, l'effet utile du feu ne se faisait sentir qu'à *soixante mètres* : le combat ne commençait donc qu'à cette distance — pour l'infanterie bien entendu

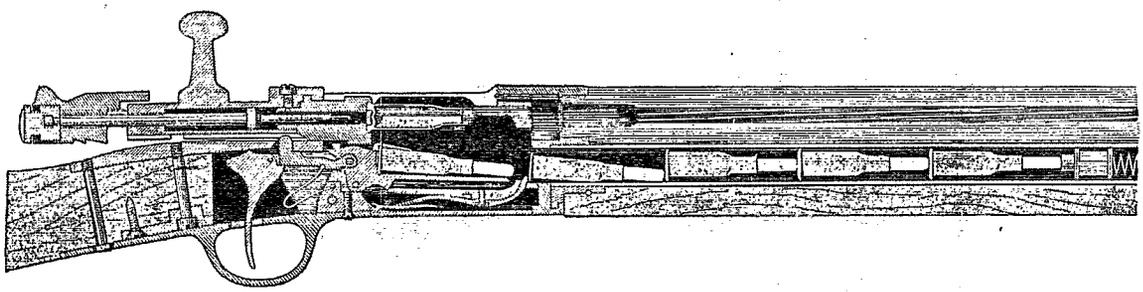

Le fusil Lebel modèle de 1886, la culasse ouverte avant le chargement.

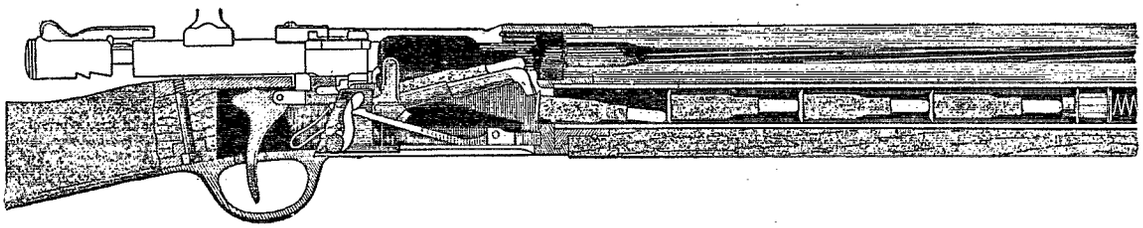

Le fusil Lebel, modèle de 1886, la culasse pendant le chargement.

— et l'on se fusillait consciencieusement à bout portant, de façon que tous les coups portaient soit directement soit par ricochet.

A une aussi petite portée l'art de l'utilisation du terrain pour se soustraire aux pertes était inconnu. Quand deux troupes étaient vis-à-vis l'une de l'autre et qu'elles avaient ouvert le feu, l'un des deux combattants n'avait de ressource que de faire disparaître l'autre soit par les effets de la mousqueterie ou en le contraignant à la fuite. Quand les deux adversaires résistaient à la fois, l'on en arrivait fatalement au combat à l'arme blanche, à la lutte à la baïonnette, infiniment rare aujourd'hui, et, par ces deux moyens, le sol était nécessairement bientôt jonché de cadavres.

Aujourd'hui, comme dans le *Médecin malgré lui* de Molière, nous avons changé tout cela. On tire de fort loin, sans se voir, beaucoup au hasard, au petit bonheur, on a le loisir de se déplacer, de se masquer, de se dissimuler, on avance à tâtons, par surprise, par bonds, et l'ennemi le plus souvent lâche pied quand il voit que les pertes *vont* devenir trop nombreuses. Le chiffre des morts et des blessés est encore considérable, énorme, mais la proportion des atteints est moindre, la statistique et la science médicale sont là pour l'attester.

Les expériences de MM. Delorme et Chavasse, celles de M. Bogdanik ont démontré — nous venons de le dire — que la progression descendante de la mortalité dans les guerres futures continuera à s'accentuer. Tant que le problème de la paix universelle ne sera pas résolu, c'est là le résultat le plus pratique vers lequel doivent et peuvent tendre les amis du progrès.

En dépit des apparences, la loi du développement de la civilisation suit sa marche constante, invincible, irrésistible ; c'est là une constatation qu'il est consolant de faire et qui montre une fois de plus l'étroite union de l'évolution de la science avec celle de l'humanité.

DESCRIPTION DU FUSIL LEBEL

Le fusil Lebel dont nous donnons ici une reproduction, est, comme on sait, l'arme actuelle de l'infanterie française. C'est une arme à magasin, et, comme le Gras, une arme à verrou, c'est-à-dire dont la fermeture est obtenue au moyen d'un levier glissant longitudinalement et fermant de gauche à droite. Il comprend : le canon, en acier trempé, bronzé extérieurement, la culasse mobile, le mécanisme de répétition, le bois, ou monture en deux pièces, l'épée-baïonnette. Le magasin, contenu dans la partie inférieure du bois placé sous le canon, est muni, à sa partie antérieure, d'un ressort à boudin qui tend à refouler les cartouches vers un auget placé dans le mécanisme de répétition, au dessus du pontet. Cet auget les reçoit au fur à mesure du tir et les présente à l'entrée du canon aussitôt que l'étui vide de la cartouche précédemment tirée a été expulsé. Pour le tir coup par coup, le déclanchement d'un obturateur permet d'arrêter le fonctionnement du magasin ; l'arme peut être alors chargée comme un fusil ordinaire.

Les principales dimensions du Lebel sont les suivantes :

Longueur de l'arme sans baïonnette.		$1^m,30$
— — avec baïonnette.		$1^m,82$
— du canon.		$0^m,80$
Calibre.		$0^m,008$
Poids	de l'arme sans baïonnette, magasin vide.	$4^k,180$
	de l'arme sans baïonnette, chargée de 8 cartouches.	$4^k,415$

La cartouche a 75 millimètres de longueur et pèse environ 29 grammes.

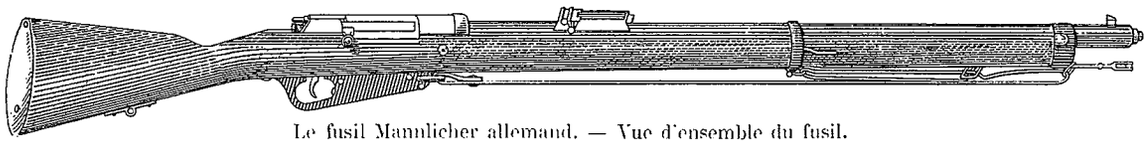

Le fusil Mannlicher allemand. — Vue d'ensemble du fusil.

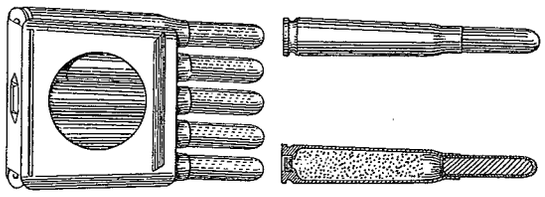

Le fusil Mannlicher allemand. — Caisson à cartouches.

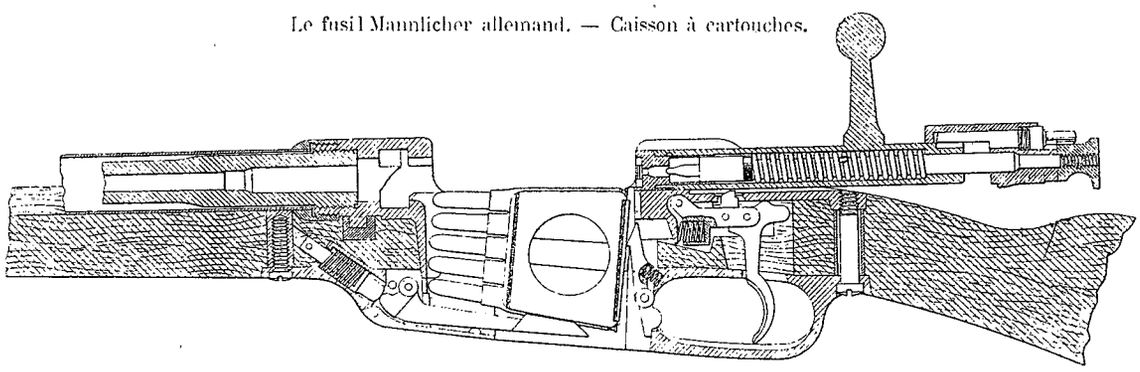

Le fusil Mannlicher allemand. — Coupe indiquant le système de chargement.

DESCRIPTION DU FUSIL MAUSER-MANNLICHER

Le fusil Mannlicher allemand que nous avons appelé Mauser-Mannlicher dans le courant du précédent article, pour le distinguer du Mannlicher autrichien, est une arme à verrou avec chargeur automatique. Le percuteur, placé à l'intérieur du cylindre, est mis en action par un ressort à boudin et relié au chien par un manchon. La manœuvre de la culasse s'opère au moyen d'un levier.

Le chargeur, ou caisson à cartouches, contient cinq projectiles ; il forme un compartiment rectangulaire qui est introduit dans la boîte de culasse par la partie inférieure perforée à cet effet. Extérieurement, la disposition du chargeur apparaît par une saillie de la monture en avant du pontet. Dès qu'il est fixé dans le magasin, le chargeur est actionné de bas en haut par un ressort dit *transporteur* qui tend à élever constamment les cartouches, de façon à en présenter une à l'orifice du tonnerre. Ce chargeur peut être retiré ou remplacé à volonté : à cet effet le soldat n'a qu'à presser sur la goupille d'un déclancheur, et la boîte lui tombe dans la main. L'innovation la plus curieuse du nouvel armement est la chemise métallique dans laquelle on a enfermé le véritable canon, enveloppe qui est séparée du tube intérieur par un vide d'un demi-millimètre. Grâce à ce procédé, l'échauffement produit par les détonations successives n'est plus sensible à la main du tireur. C'est là un grand avantage sans doute, toutefois, les gens de métier tendent à croire que le vide laissé entre les deux canons est un très grand inconvénient : la poussière et l'humidité qui ne manqueront pas de se loger dans cet intervalle, constituent certainement une cause de dégradation dangereuse.

La longueur du fusil allemand est de $1^m.245$ sans la baïonnette, et de $1^m,450$ avec la baïonnette ; il pèse, non chargé, $3^k.8$; la hausse est graduée jusqu'à 2,050 mètres.

COMMANDANT D'ÉQUILLY.

UN FIEFFÉ PARISIEN

NOUVELLE

Suite et fin. — Voyez pages 264, 280 et 320.

Et les balles prussiennes l'épargnèrent.

Et les balles épargnèrent Edouard.

Quand il n'y eut plus ni cartouches, ni clarté dans le ciel, déjà si brumeux, on donna l'ordre de la retraite. Edouard redescendit la côte avec ses hommes survivants, ne pensant qu'à son pauvre Gérard...

Dans le désordre de cette nuit lugubre, la rentrée était à chaque instant interrompue par

les voitures d'ambulances chargées de blessés. Edouard, passant près d'un de ces convois, s'entendit appeler par son nom. Il s'approcha :

C'était le petit Breton, le garçon du duel ; il avait la jambe brisée.

— Eh bien ! Monsieur La Mure, les Bretons se sont-ils bien battus ? dit-il. Donnez-moi la main en ami, cette fois.

Très ému, Edouard l'accompagna un moment, lui parla avec affection, et enfin l'embrassa en frère.

Quelle ne fut pas sa surprise, en se penchant, d'apercevoir à côté du Breton, étendu et comme mort, Lorbach lui-même.

— Celui-là, dit le Breton, en parlant très bas à l'oreille d'Edouard, il n'est pas blessé. Il fait semblant.

On savait ce que le mot voulait dire. Quelques hommes, qui craignaient les balles, s'arrangeaient pour fuir ; ils se mêlaient aux brancardiers, puis, à un moment favorable, s'étendaient avec les blessés au fond des voitures, ou encore grimpaient dessus. Lorbach était de ceux-là.

Entendit-il ce qu'avait dit le Breton ? Le devina-t-il ?... On ne le saura jamais ; seulement, quelques secondes après l'instant où Edouard quitta la voiture, pour rejoindre ses compagnons, on entendit un coup de pistolet, et une balle siffla aux oreilles d'Edouard. Il se retourna et ne vit personne. Plus tard, il apprit, par le jeune Breton, que Lorbach avait tiré sur lui et, en même temps que ce misérable avait dit un mot bien significatif, quand le Breton lui avait reproché son crime :

— Eh bien ! oui, je le hais... parce qu'il nous est supérieur !...

Hélas ! cette balle perdue, c'était le prélude d'une nouvelle lutte ; cette haine jalouse d'un homme qui ne se battait pas contre les ennemis de la France, mais qui tirait sur le soldat, c'était un de ces mille avant-coureurs de la guerre civile ; et ce qui se passait là, dans l'ombre et dans la boue, allait éclater au grand jour.

Bientôt on vit les Français se battre contre les Français, la Commune succéder à l'invasion ; il y eut un second siège de Paris.

J'aime mieux, chers lecteurs, sauter par dessus ce sanglant épisode, et dire simplement qu'il acheva de mûrir l'esprit de nos jeunes étourneaux !... Puis je brusque ma conclusion.

VI

..... Lorsqu'un jour Edouard fut appelé comme témoin devant un conseil de guerre, il vit amener et interroger Lorbach, saisi comme insurgé et accusé, en outre, d'avoir tiré sur un officier à Montretout.

— Dites, lieutenant, ce que vous savez.

Un grand silence attendait la réponse d'Édouard, dont le témoignage allait être décisif. Lorbach, qui se sentait perdu et jetait sur lui un regard de fauve pris au piège, s'écria avec fureur :

— Cet homme-là est mon ennemi ; ce n'est pas un témoin.

— Il a tort, répondit Edouard, de dire que je suis son ennemi et de penser que je veux le perdre. Je n'ai pas eu le temps de penser à lui... Mais il a raison de dire que je ne suis pas un témoin. Qui donc a vu quelque chose dans l'obscurité ? Tout ce que j'ai vu, moi, c'est qu'après douze heures de combat sans espoir, bien des gens avaient perdu la tête, et si les pistolets partaient tout seuls, l'affolement ou la peur y étaient, je crois, pour quelque chose.

— Enfin, vous sauvez la tête de l'accusé, songez-y !

— Pourquoi pas ?

— Soit. Le Conseil appréciera.

On amena un autre accusé. Cette fois, c'était Rosa. Sa vue troubla un instant Edouard, mais il se remit vite, en voyant que le jeune Corse refusait de répondre. Au moins, il ne se compromettrait pas. Quand on en vint aux témoins, Edouard dit simplement :

— Rosa est mon camarade et mon ami.

Étonné, le président voulut que le témoin fut plus explicite.

— Je veux dire que jamais on ne me fera croire que Rosa ait mal agi. S'il avait tiré sur nous, il vous le dirait ; mais il est têtu, et il s'est juré de ne pas se défendre : il ne se défendra pas.

Là-dessus, Edouard se mit à raconter, d'un ton ferme, des détails charmants de la jeunesse de Rosa.

— Je ne sais pas, dit-il en terminant, ce qu'il a fait depuis, sinon qu'on l'a enrôlé dans son quartier et que son quartier n'était pas avec nous. Mais ce que je sais bien, c'est que Rosa est un honnête homme.

Le Conseil condamna Lorbach à la déportation et acquitta Rosa.

. . . . . .

Depuis ces événements, vingt ans ont passé sur la mauvaise tête de Rosa. Aujourd'hui, il n'a pas grandi, mais il s'est calmé. Il est associé d'une maison de banque et il s'y rend tous les matins, comme un bon bourgeois. Cette maison porte une grande inscription que l'on reconnaît de loin et qui est ainsi conçue : BANQUE ÉDOUARD ET Cie. Le caissier est un Breton qui a une jambe de bois. Quant au patron, M. Edouard La Mure, c'est un homme dont le profil railleur, les yeux ironiques et toute la désinvolture inquiètent un peu au premier aspect. Seulement tout le monde l'adore.

— Que voulez-vous, dit le petit Rosa, il est comme ça ! Il est né entre deux pavés de Paris, et les Parisiens seront toujours les Parisiens.

Là-dessus, Rosa entame sa vieille chanson. Toujours la même antienne.

Ne lui dites jamais de bien des Parisiens ; si vous le faites, il ouvre le robinet intarissable de ses griefs.

Mais ne lui dites jamais de mal des Parisiens. Si vous le faites, il attrape un livre ou l'autre dans le bas de son secrétaire, et il vous dit :

— Veuillez bien lire ce passage du major de Sarrepont sur le bombardement de Paris, — 300,000 projectiles, Monsieur ! — Lisez page 392, s'il vous plaît :

« Quant à la population parisienne, loin de se troubler par ces bombarderies sauvages, elle s'indigna. Elle éleva son cœur qui s'ouvrit à des sentiments, non de haine, mais de mépris... et l'histoire lui donnera raison. »

— C'est ainsi, ajoute Rosa. Ils sont incorrigibles. Ils ont donné de l'argent à leurs ennemis, et du sang, mais de l'admiration, jamais ! C'est ce qui a fait enrager les autres.

Rosa a une petite bibliothèque dans laquelle il a marqué tout ce qu'on dit pour et contre les Parisiens, — le livre de Loti où il est dit que les marins appellent *parisien* le bavard qui ne fait rien ; — les *Guides*, dans lesquels on voit que les gens des montagnes appellent *saut du parisien* tous les endroits où quelque téméraire a payé de sa vie sa témérité, etc., etc. Car il n'a pas changé d'idée : il n'y a rien de pire qu'un Parisien, et il n'y a rien de meilleur ici-bas.

Si vous lui faites observer qu'il se contredit, il vous répond que cela ne le regarde pas, que ces contradictions ne sont pas dans son esprit, mais dans l'esprit de Paris, et que, d'ailleurs, il ne l'a jamais compris et ne le comprendra jamais. Il est absolument sincère, et il a peut-être raison de juger ainsi.

ÉMILE CHASLES.

Le Génie et l'argent

Combien Meissonier a-t-il touché pour la plupart de ces toiles qu'on se dispute aujourd'hui à coups de millions? Si cette statistique n'a pas été faite, quelque savant devrait bien nous la faire. Il n'oublierait ni Corot, ni aucun de nos grands maîtres modernes en peinture, en sculpture, en musique. Gounod m'a dit le prix qu'il a touché pour *Faust*. Je crois me le rappeler; mais je n'ose pas le dire, tant il est invraisemblable. On verrait par ce tableau que le génie ne met pas souvent son homme à l'abri de la misère et qu'il est plus avantageux d'être un bon commerçant en tableaux que d'être un grand peintre.

JULES SIMON.

A PROPOS D'HENRI HEINE

L'impératrice d'Autriche, grande admiratrice du talent d'Henri Heine, a résolu, assure-t-on, de lui ériger une statue sur un rocher, près d'un château qu'elle possède aux environs de Corfou.

Il a été fait du poète un portrait écrit peu connu et qui le montre sous un aspect intéressant. Ce portrait est de son ami Laube.

« Je n'avais point connu Heine, dit Laube, avec les formes grêles et chétives de sa jeunesse ; les portraits qu'on voit de lui ne sont point ressemblants; il avait l'habitude de compter ses caricatures au nombre des petites misères nationales. Ses traits fins et mobiles étaient d'ailleurs assez difficiles à fixer : le meilleur portrait que je connaisse de lui est la lithographie de Jules Gierer. Quand je le vis pour la première fois, c'était un homme assez corpulent, presque obèse et de taille au-dessous de la moyenne. Sa bouche était aussi malicieuse que ses yeux. Il portait habituellement la tête inclinée et les paupières à demi-fermées; cela donnait à sa physionomie quelque chose de mystérieux et de voilé qui la rendait fort intéressante. Avec son teint frais, ses cheveux bruns, son corps replet et sa petite main blanche, il faisait songer aux abbés de cour du siècle dernier. Sa voix était douce et agréable. Il souffrait souvent de névralgies à la tête, et c'était une de ses innocentes manies de se plaindre en termes quelque peu stéréotypés de cette migraine, qu'il ne sentait plus dans le feu de la conversation.

Avant tout, c'était un poète, esclave de ses nerfs.

A l'égard de ses œuvres, son assurance était olympienne; il en connaissait mieux que personne les parties inattaquables, et jamais il ne perdait sa confiance aristocratique en leur supériorité, même aux heures du plus profond découragement. »

LA DESTRUCTION DES OISEAUX

Suite et fin. — Voyez pages 84, 210, 228 et 307.

LES FAUVETTES ET LES ROITELETS

« En plein hiver, dit M. F. Noury (1), on voit « les Roitelets parcourir, avec une incomparable « vivacité de mouvements, les branches des Co- « nifères et des arbres de nos vergers ; ils s'y « livrent à une minutieuse exploration. Trouvant « peu de larves à cette époque, ils se mettent en « quête d'œufs d'insectes. Ils recherchent sur- « tout ceux des *Bombyx*, dont les chenilles « dévorent les feuilles des chênes et des arbres « fruitiers. Pour déposer ses œufs sur une « branche, le Papillon femelle y accole son abdo- « men et tourne tout autour, suivant une hélice « régulière. Il en résulte que les œufs sont dis- « posés en spires si rapprochées, qu'on est tenté « de croire à une ligne de perles. Passant son « inspection, le Roitelet n'en oublie pas un : la « finesse de son bec, son extrême agilité lui « permettent de les faire disparaître en un clin « d'œil ; son repas dure tout le jour ; aussi la « quantité d'œufs nuisibles qu'il détruit est « innombrable. Elle devient prodigieuse au mois « de mai, alors que les chenilles ne sont pas « encore écloses et que le Roitelet a une jeune « famille à nourrir. »

(1) *Auxiliaires et ennemis de l'horticulture*, p. 9.

Les observations de Florent Prévost confirment pleinement cette assertion, car mon prédécesseur au Muséum n'a trouvé que des œufs de Papillons dans l'estomac des Roitelets huppés dont il a fait l'autopsie.

Plus utile encore est le Troglodyte mignon (*Troglodytes parvulus* Koch, ou *europæus* Cuv.), que l'on confond souvent avec les Roitelets, mais qui s'en distingue par ses formes plus ramassées, sa queue très courte, son plumage brun rayé de noir, et qui doit être reporté dans une autre famille. Leste comme une Souris, il se faufile dans les fourrés les plus épais, pénètre dans les lézardes des vieux murs, se glisse dans les interstices des piles de bois, entre dans les greniers et va chercher les œufs et les larves des Insectes dans des recoins où l'œil de l'homme ne saurait les apercevoir, où sa main ne saurait les atteindre.

Dans la saison des nids, les Troglodytes redoublent de zèle, et l'on a calculé qu'à cette époque, un seul couple parvient à fournir à ses petits près de 9,000 insectes en 15 jours, sans compter ce qu'il consomme pour son propre compte. « Dans le courant d'une « année, dit M. de la Sicotière dans son *Rapport* « au Sénat, le Troglodyte « dévore près de quatre « millions d'œufs de Papillons, Pucerons et autres « Insectes. On porte à un « millier le nombre d'œufs « de petites Fourmis qu'il « consommerait chaque « jour en captivité. M. Léon « Damiens, ancien maître « de l'institution Sainte-Barbe, évalue même à « 156,000, d'après ses observations propres, le « nombre d'Insectes détruits, sous une forme ou « sous une autre, par un couple de Roitelets au « bout de la journée (1). »

Troglodyte mignon.

A la fois timide et familier, s'enfuyant à la moindre apparence de danger et revenant aussitôt que le péril lui semble écarté, sans cesse en mouvement, toujours gai et frétillant, même au cœur de l'hiver, le Troglodyte est vraiment l'une des plus gracieuses créatures que l'on puisse voir. Depuis le commencement du printemps, quelquefois même dès le mois de janvier, jusqu'à l'automne, il fait entendre son chant aux notes pleines et fortes, varié de trilles harmonieux. Comme les Rouges-gorges, les Troglodytes ne demanderaient pas mieux que de lier amitié avec l'homme, si celui-ci répondait à leurs avances. Brehm raconte l'histoire d'un de ces oiseaux qui suivait les charbonniers dans leurs pérégrinations à travers la montagne et s'installait dans leur cabane et M. Desnoyers, l'ancien bibliothécaire du Muséum, a donné à cet établissement un nid de Troglodytes qu'il avait trouvé dans une chambre de resserre de sa maison de campagne et qui était dissimulé au milieu d'une volumineuse touffe de haricots à demi desséchés. Les nids des Troglodytes s'harmonisent du reste presque toujours d'une manière si parfaite avec le milieu environnant qu'il est très difficile de les découvrir; ils renferment de six à huit œufs et il y a normalement deux couvées par an. Les Roitelets nichent également deux fois par an et cachent avec autant de soin le berceau de leur progéniture. Comment se fait-il donc que ces petits Oiseaux, Roitelets et Troglodytes, ne soient pas plus répandus? Cela tient évidemment à ce qu'ils ont des ennemis trop nombreux et trop acharnés. Leurs nids, si bien cachés, n'échappent pas toujours aux yeux des enfants de la campagne qui, avec l'insouciante cruauté de leur âge, se plaisent à faire des chapelets des jolis petits œufs blancs, piquetés de rouge, d'où seraient bientôt sorties tant de mignonnes créatures. Les jeunes, à peine éclos, deviennent la proie des Chats errants, des Belettes et des Putois; quant aux adultes, victimes de leur confiance ou de leur curiosité, ils se font prendre au piège quand ils ne sont pas tués sur le coup, et vont mourir de nostalgie dans quelque cage étroite. Naguère encore, à ce que nous apprend M. Paul Eymard dans sa brochure sur la *Chasse aux petits oiseaux*, ne prenait-on pas en Hollande, à l'entrée de l'hiver, de telles quantités de Roitelets qu'on remplissait des sacs de cadavres de ces oiseaux dont les dimensions sont cependant des plus exiguës!

E. Oustalet.

(1) Il s'agit sans doute ici spécialement du *Bombyx neustria*, appelé communément *Livrée*.

LE CHATEAU D'AZAY-LE-RIDEAU

La Touraine a été le séjour préféré des Valois: Mehun-sur-Yèvre et Chinon, Amboise et Loches, Plessis-lez-Tours et Blois, autant de noms qui crient les souvenirs de nos rois.

Couronné en 1422 à Mehun, Charles VII, quarante ans après, s'y laisse mourir de faim, et Chinon, pendant ces quarante ans, aura été sa principale résidence, avec Loches. On y voit, en

1428, les États-Généraux assemblés, tandis que les Anglais assiègent Orléans, et Jeanne, la bonne Lorraine, s'y rencontre pour la première fois avec le jeune et efféminé monarque. La collégiale de Loches enferme sous une de ses dalles les restes d'Agnès Sorel. Plessis-lez-Tours est connu par les longs séjours de Louis XI et sa mort. Amboise vit naître et mourir Charles VIII ; Louis XII et

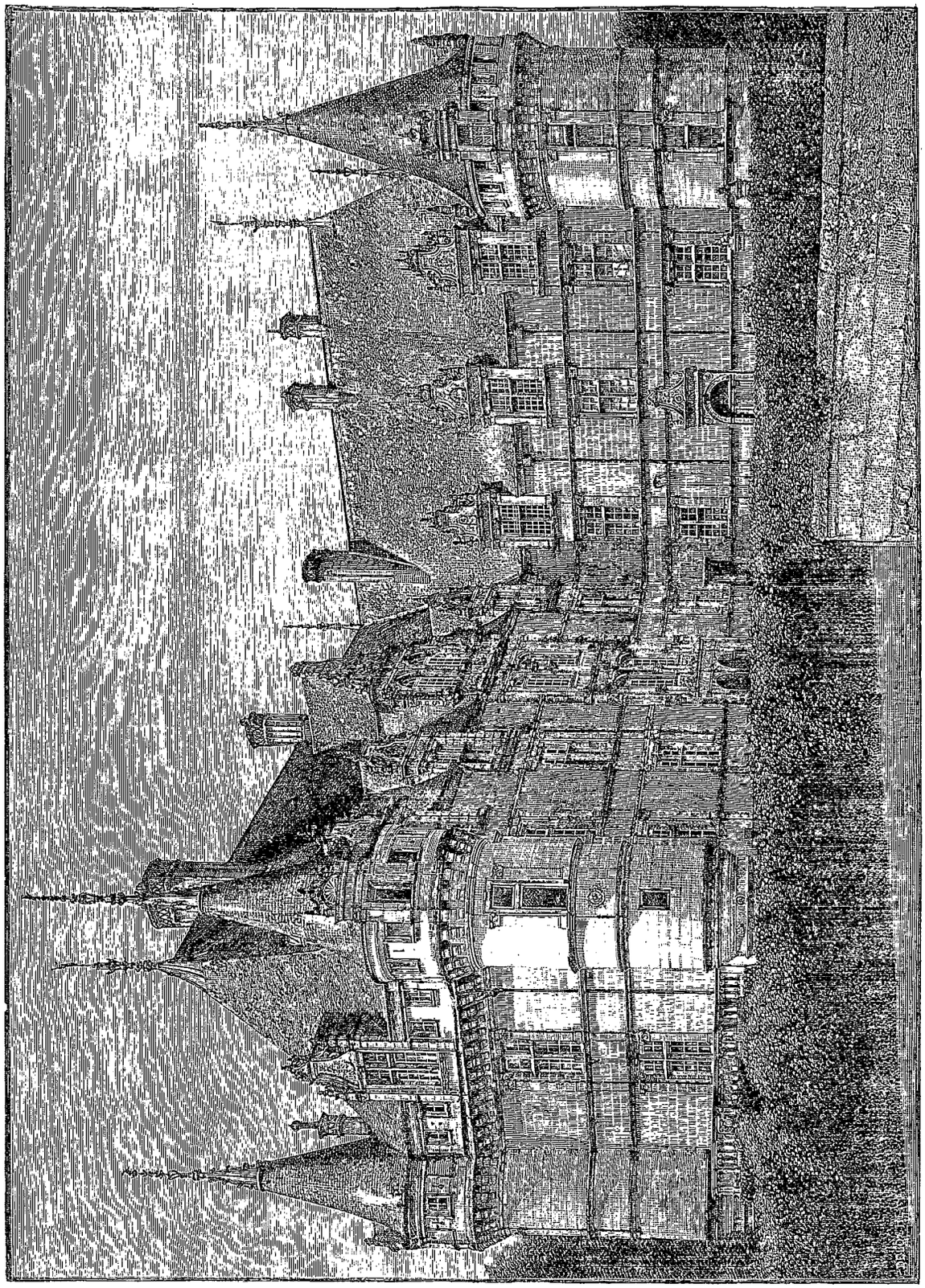

Château d'Azay-le-Rideau. — Gravure de Deloche.

François Ier l'habitèrent. Quant à Blois, il rappelle à la fois Charles d'Orléans, qui y composa ses poésies, et son fils Louis XII. Le bon roi y naquit ; Anne de Bretagne y mourut. François Ier, enfin, avant de se fixer à Fontainebleau pour toujours, passa une bonne partie de sa jeunesse dans ses châteaux de Touraine et ce fut lui qui, dans la plate Sologne, jeta en un jour de caprice

les fondements de la royale demeure de Chambord.

Avec ce goût de nos rois pour la Loire, il était fatal que leur exemple fût suivi : on se fit un point d'honneur, pour leur plaire, de marquer dans leur entourage des préférences du même genre, on appela les plus habiles artistes et les plus fameux architectes en Touraine pour y bâtir, sur les rives de la Loire ou de l'Indre ou du Cher, ces innombrables châteaux qui dressent encore aujourd'hui, dans le pays, leurs élégantes façades Renaissance, et dont les voyageurs, depuis trois siècles et plus, s'émerveillent.

Un des plus exquis, dans le nombre, est celui que Gilles Berthelot, conseiller-secrétaire du roi François Ier, plus tard son trésorier, se fit construire, de 1519 à 1525, sur les ruines de la vieille et renommée forteresse d'Azay-le-Rideau.

On démolissait beaucoup, en ce temps-là ; les rapides progrès du canon et ses irrésistibles effets rendaient désormais inutiles, avec l'ancienne tactique, les anciens moyens de défense. Les mœurs aussi se policaient et se faisaient moins sauvages : les guerres d'Italie, en initiant nos hommes d'armes à tous les raffinements du confort, en leur mettant sous les yeux, à toute heure, avec le palais des Visconti et des Sforze, avec les somptueuses demeures des marchands de Gênes et de Florence, des modèles accomplis d'architecture, et d'une architecture aussi gaie que celle du Moyen Age était triste, leur inspirèrent le désir, en même temps, de remplacer par des façades ornées, percées de larges fenêtres, leurs massives murailles aux meurtrières étroites, et, le branle une fois donné, il surgit de nouvelles constructions par centaines.

Cette activité toute fiévreuse donna le jour au château d'Azay-le-Rideau. Dans un îlot formé par deux bras de l'Indre l'habitation seigneuriale s'est assise. Deux corps de logis la composent ; le moins considérable est bâti en retour d'équerre sur le grand. L'un et l'autre sont formés d'un rez-de-chaussée surélevé avec deux étages au-dessus, dont le second, en partie mansardé, abrite pourtant de vastes salles éclairées par de magnifiques fenêtres en saillie, aux frontons richement décorés. A tous les angles du château, des tourelles en encorbellement, surmontées d'un toit conique en ardoises.

La façade principale est fort belle : quelque ouvragée qu'elle soit, elle garde, malgré sa profusion d'ornements, une allure et un style qu'on ne retrouve pas toujours, tant s'en faut, dans tous les édifices de l'époque. La partie la plus importante, la plus remarquable aussi de cette façade est l'entrée, avec ses deux portes jumelles, ses deux fenêtres en anse de panier au premier et au second étage, ses deux lucarnes ouvertes dans les combles. L'ordonnance générale est complétée par des niches, des frises sculptées, des colonnes de l'arrangement le plus heureux et du caractère le plus pur. Aux allèges des fenêtres, par une délicate flatterie pour son roi, le maître du lieu a fait revivre et ciseler dans la pierre et la devise du roi et celle de Diane de Poitiers. D'un côté la salamandre entourée de flammes et l'inscription : *Nutrisco et extinguo* ; de l'autre une hermine et ces mots : *Ung seul désir*.

Tout cet ensemble est intact : l'intérieur n'a pas souffert davantage. On y admire un grand salon, disposé comme celui du pavillon Sully au Louvre, et dont la voûte est ornée de médaillons et de pendentifs travaillés avec une rare finesse. On y voit aussi une galerie de portraits fort curieux, et un grand appartement appelé la *Chambre du Roi*, parce que Louis XIV y coucha.

Le château, en effet, a plusieurs fois changé de mains et l'on compte, parmi ses propriétaires anciens, outre Guy de Saint-Gelais, le diplomate, un premier écuyer de la petite écurie de Louis XIII et de Louis XIV, Henri de Beringhem, qui y mourut.

Le possesseur actuel du château est le marquis de Biencourt, qui l'entretient avec soin et l'a fait restaurer en quelques-unes de ses parties, avec tout le respect que cet édifice historique, un des plus beaux de la Touraine, comporte.

THIÉBAULT-SISSON.

MON DERNIER VOYAGE A TRAVERS L'OURAL ET LA SIBÉRIE OCCIDENTALE

I

Depuis dix ans nous parcourons chaque année les régions arctiques. De 1880 à 1883, nous avons exploré les Laponies suédoise et norvégienne, puis les immenses glaciers du Spitzberg jusqu'au 78°30'. Pendant deux étés, nous avons ensuite visité, dans la Russie septentrionale, la presqu'île de Kola, région grande comme le tiers de la France et à cette époque encore presque inconnue. En 1888, nous allions étudier le Grönland, sa formidable banquise et sa curieuse population d'Eskimos qui, à la fin du dix-neuvième siècle, vivent encore dans les mêmes conditions que les peuplades préhistoriques.

Ces différentes explorations ont été entreprises dans un but exclusivement scientifique. Étudier les phénomènes actuels, principalement les phénomènes glaciaires dont la connaissance est si importante pour les progrès de la géologie, et, d'autre part, recueillir des observations sur les races éparses dans ces solitudes, et leurs industries primitives qui expliquent les objets préhistoriques souvent presque informes trouvés dans les cavernes et les grottes de nos régions, telles ont été nos préoccupations dans ces différents voyages.

Pour continuer notre enquête sur les populations des régions septentrionales, nous avons

parcouru, l'été dernier, le bassin de la Petchora, l'Oural septentrional et la Sibérie occidentale. La route la plus rapide et en même temps la plus intéressante conduisant à la Petchora, est le Volga. Partant de Saint-Pétersbourg, nous atteignons par chemin de fer le fleuve à Rybinsk et le descendons jusqu'à Kazan.

Le gouvernement de Kazan est une des régions les plus curieuses de Russie. Cette partie de la vallée du Volga est une mosaïque de races. Grande route naturelle ouverte de l'Ouest à l'Est, elle a été suivie par les populations en marche vers l'Orient et celles qui voulaient s'ouvrir la route d'Occident. Chaque invasion a amené dans le pays une race nouvelle et chaque race s'est établie à côté de ses devancières. C'est ainsi que nous trouvons aujourd'hui, vivant côte à côte, des Finnois, les descendants des premiers habitants, des Tatars et des Russes. Actuellement, dans le gouvernement de Kazan, les Tatars, les descendants des anciens maîtres du pays, forment un groupe ethnique important. Les statistiques, toujours sujettes à caution quand il s'agit de ces populations, fixent leur nombre à 480,000.

Ces Tatars sont les uns agriculteurs, les au-

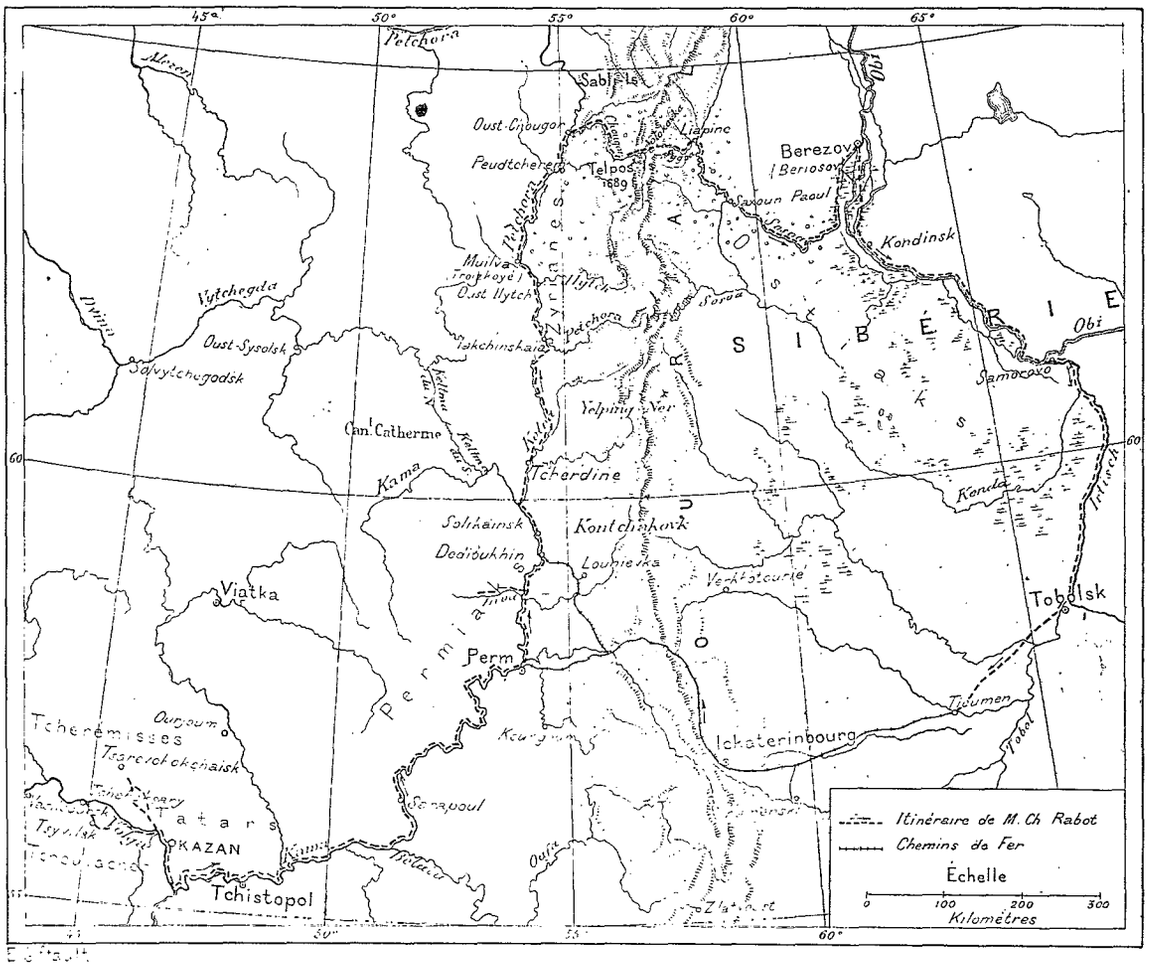

Voyage de M. Rabot a travers l'Oural et la Sibérie — Carte des régions traversées par M. Rabot.

tres commerçants; beaucoup exercent les métiers de colporteurs et de portefaix. Chez ces musulmans, aucun fanatisme religieux, du moins m'a-t-il semblé. Les Tatars de Kazan sont les mahométans les plus assimilés aux Européens. Au moment où l'on discute le régime à appliquer en Algérie, il me paraît utile de conseiller aux personnes que cette question intéresse d'aller faire un petit voyage dans la Russie orientale. Elles y verront la manière dont les Russes traitent les Tatars, les égards qu'ils ont pour eux et ne manqueront pas d'être frappés par l'harmonie régnant entre les deux populations si différentes d'origine, de langue et de religion. Combien serait préférable ce système à celui des vexations odieuses pratiqué par les colons algériens sur les malheureux Arabes que nous avons la prétention de civiliser.

A côté des Tatars vivent de nombreuses populations finnoises, les Tchérémisses et les Tchouvaches, tous encore très peu modifiés par l'influence slave, les premiers établis au nord du Volga, les seconds sur la rive droite du fleuve.

Les Tchérémisses sont agriculteurs, élèvent du bétail et à l'occasion deviennent chasseurs.

Très pittoresque est leur costume. Durant l'été, particulièrement chaud dans cette région, les hommes sont simplement vêtus d'une blouse et d'un

pantalon en toile blanche et chaussés de souliers en écorce (*lapti*). Cette blouse, ouverte en carré dans le haut et sur le côté, a vraisemblablement été le modèle original de la chemise russe. On ne saurait du reste trop insister sur l'influence profonde exercée par les Finnois sur les Russes aux temps archaïques et dont les traces sont encore aujourd'hui visibles pour tout observateur, tant soit peu attentif.

Très simple également le costume des femmes tchérémisses. Une chemise blanche, ornée sur les manches et la poitrine de broderies aussi agréables à l'œil par l'éclat de leur coloris que par la régularité du dessin, et un pantalon également en toile; comme coiffure, une sorte de turban en toile blanche, bordé également de broderies, et garni par derrière de verroterie et de pièces de vingt *copecks* (1). Avec des pièces de monnaie, et ces jolis petits coquillages connus sous le nom de porcelaines (*cypræa moneta*), les femmes finnoises fabriquent toute espèce de bijoux, des boucles d'oreilles, des plastrons, des colliers; les plus riches en ont bien pour une centaine de francs autour du cou.

Les Tchérémisses ne sont pas encore russifiées. Dans les villages que nous avons visités autour

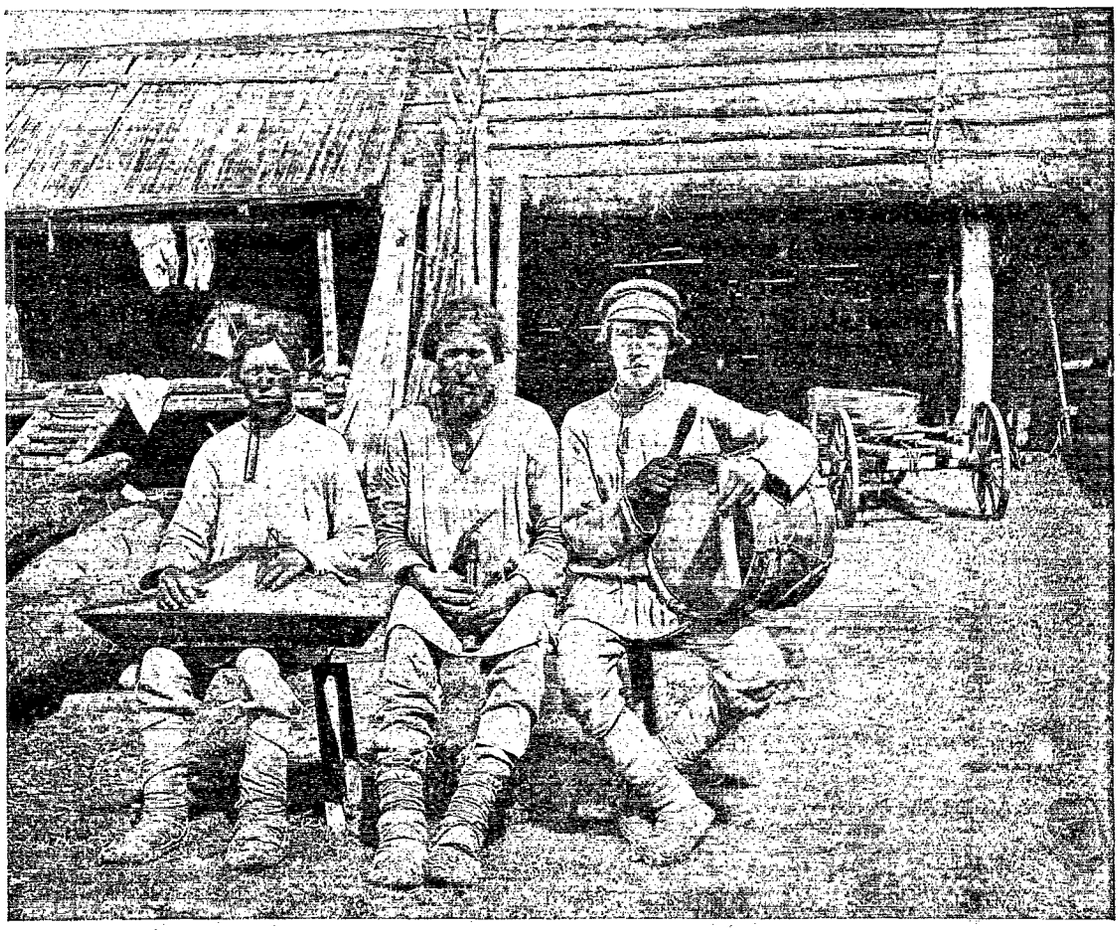

Voyage de M. Rabot a travers l'Oural et la Sibérie. — Orchestre tchérémisse.

de Kazan, tous les hommes ne parlaient pas russe et la plupart des femmes ignoraient cette langue. Une partie de ces Finnois sont encore païens. Ils ont des bois sacrés (*kéremet*) dans lesquels ils viennent faire des sacrifices. Ils immolent des poulains, des veaux, des moutons. Aux arbres de *kéremets* sont suspendues des boîtes en écorce de bouleau, des sacs en écorce de tilleul, et des touffes de paille contenant des ossements d'animaux domestiques, offrandes des fidèles.

Les Tchouvaches, que j'ai étudiés après les Tchérémisses, sont établis sur la rive droite du Volga. D'après certains auteurs, ces indigènes devraient être rangés plutôt au nombre des Tatars que des Finnois. Dans les régions où ils se trouvent en contact avec les musulmans, les Tchouvaches ont subi l'influence de cette population qui leur est supérieure à tous égards, mais ce n'est qu'un phénomène ethnique local, et à notre avis l'ensemble du peuple tchouvache n'est pas *tatarisé*. Aux environs de Tzyvilsk, nous avons par exemple rencontré des types finnois très caractérisés.

Le costume des Tchouvaches présente une grande ressemblance avec celui des Tchérémisses décrit plus haut. Très caractéristiques

(1) La pièce de 20 copecks vaut environ 0,60 cent.

sont les coiffures des femmes. Les jeunes filles ont une petite calotte ornée de verroterie et de pièces d'argent, et les mères de famille un bonnet rond chargé de pièces de menue monnaie. Les Tchouvaches comme leurs voisins de la rive gauche du Volga, font avec la *cypræa moneta* de très jolis colliers. Ces indigènes sont également païens pour la plupart et ont des *kéremets* où ils font des sacrifices.

Ces populations finnoises ont un sentiment artistique très développé. Les broderies qu'elles exécutent, sans le secours d'aucun modèle, dénotent chez elles un sens du dessin et des couleurs véritablement remarquable. Enfin les Tchérémisses ont su inventer de primitifs instruments de musique, un tambour, une cornemuse et une cithare de forme très ancienne.

CHARLES RABOT.

II

Après cette excursion ethnographique, nous gagnons Tcherdine par le Volga et la Kama pour nous diriger ensuite vers la Petchora

A part les géographes, qui connaît ce beau fleuve? Et pourtant, dans le tableau des cours d'eau de l'Europe, il occupe le sixième rang par la longueur de son développement. Dans notre Europe occidentale, le Danube seul est plus important que la Petchora. Restée jusqu'ici inutile, cette grande artère fluviale est destinée à devenir une des routes commerciales les plus suivies de la Russie septentrionale. Ce beau fleuve pourra servir au transport des denrées du Volga et de la Caspienne jusqu'à l'Océan Glacial ouvert à la navigation pendant plus de quatre mois. Le commerce reprendra alors la route suivie par les marchands du moyen âge, pour pénétrer jadis dans le pays des fourrures.

Une fois sur la Petchora nous descendons ce fleuve; c'est une nouvelle navigation d'environ 500 kilomètres. Pendant ce voyage, toujours le même paysage.

Sur les rives du fleuve, la forêt s'étend ininterrompue, sans un accident de terrain. Toute

VOYAGE DE M. RABOT A TRAVERS L'OURAL ET LA SIBÉRIE. — Tchérémisses aux champs.

la journée, un beau soleil; à midi, chaleur étouffante; elle dure peu, heureusement, et, dans la soirée, la température est rafraîchie par une douce brise qui porte au milieu du fleuve la senteur pénétrante des bois de pins. Le voyage serait très agréable sans les moustiques;

ces horribles insectes gâtent le plaisir de voyager dans les pays du Nord, surtout sur la Petchora où ils sont plus nombreux qu'ailleurs. A la tombée de la nuit, on est entouré d'une auréole bourdonnante de ces désagréables diptères.

Dans la vallée de la Petchora, la population, très clairsemée, se compose de Zyrianes. Cette population finnoise, en contact avec les Slaves depuis le onzième siècle, est aujourd'hui presque complètement russifiée. Seulement dans quelques petits villages écartés, nous avons rencontré des indigènes qui avaient échappé jusqu'ici à l'influence des maîtres du pays. Les Zyrianes vivent de chasse, de pêche et de l'élevage du bétail. Dans la partie méridionale de la vallée de la Petchora, autour des villages, quelques petits carrés d'orge procurent aux habitants un peu de farine. La plus grande partie des céréales nécessaires à l'alimentation de la population est importée soit de la région du Volga, soit de la Sibérie.

(*A suivre.*) CHARLES RABOT.

Pensée

Ce qui manque le plus à l'enfant c'est la volonté; il ne l'a que faible et vacillante, entravée à chaque instant par la fragilité de ses organes, par la mobilité de son esprit, par l'inconstance de sa pensée. Que lui faut-il donc, sinon une discipline qui lui apprenne à vouloir, qui l'aide à vouloir, qui sollicite en lui avec douceur l'éclosion et le développement de l'être moral, qui s'ingénie, comme savent faire les mères, à le faire épeler laborieusement, lettre à lettre, dans le grand livre du devoir.

BUISSON.

LES MÉMOIRES DU GÉNÉRAL DE MARBOT

Il y a quelques jours, M. le vicomte de Vogué faisait, à la séance publique annuelle des cinq Académies, une lecture sur les Mémoires du général de Marbot, dont le troisième volume vient de paraître (1). L'éminent académicien a vanté, comme elles le méritaient, les qualités exceptionnelles de cet ouvrage dont l'auteur se rattache, disait-il, à la lignée de ces hommes d'action qui aimaient à raconter leurs gestes : Villehardouin, Joinville, Commines, Montluc. Aussi nous a-t-il paru intéressant d'en publier quelques courts extraits qui permettront à nos lecteurs d'en apprécier l'héroïque et gauloise saveur.

Voici d'abord une scène pathétique de la campagne de Russie. Marbot vient d'ensevelir les soldats de son régiment tués au combat de Sivostchina :

Ce pieux devoir accompli, dit Marbot, je voulus faire panser ma blessure de la veille, qui me causait des douleurs affreuses, et fus pour cela m'asseoir à l'écart sous un immense sapin. J'y aperçus un jeune chef de bataillon qui, adossé contre le tronc de l'arbre et soutenu par deux grenadiers, fermait péniblement un petit paquet dont l'adresse était tracée avec du sang. C'était le sien! Cet officier venait de recevoir, à l'attaque du camp russe, un affreux coup de baïonnette qui lui avait ouvert le bas-ventre, d'où s'échappaient les intestins... Le sang coulait toujours; le coup était mortel. Le malheureux blessé, qui ne l'ignorait pas, avait voulu, avant de succomber, faire ses adieux à une dame qu'il chérissait; mais, après avoir écrit, il ne savait à qui confier ce précieux dépôt, lorsque le hasard me conduisit auprès de lui. Nous ne nous connaissions que de vue; néanmoins, pressé par les approches de la mort, il me pria d'une voix presque éteinte de lui rendre deux services; et, après avoir fait éloigner de quelques pas les grenadiers, il me donna le paquet en disant les larmes aux yeux : « Il y a un portrait! » Il me fit promettre de le remettre secrètement en mains propres, si j'étais assez heureux pour retourner un jour à Paris; « du reste, ajouta-t-il, ce n'est pas pressé, car il vaut mieux qu'on ne reçoive ceci que longtemps après que je ne serai plus... » Je promis de m'acquitter de cette pénible mission, ce que je ne pus exécuter que deux ans plus tard, en 1814... Quant à la seconde prière, que m'adressa le jeune chef de bataillon, elle fut exaucée deux ans après! Il lui était pénible de penser que son corps serait déchiré par les loups, dont le pays foisonne, et il désirait que je le fisse placer à côté du capitaine et des cavaliers du 23e, dont il avait vu l'enterrement. Je m'y engageai, et ce malheureux officier étant mort quelque temps après notre entretien, je me conformai à ses derniers vœux.

A citer également l'aventure de la petite modiste de Ratisbonne à l'héroïsme de laquelle divers historiens avaient attribué jusqu'ici le salut des troupes françaises qu'elle avait dirigées vers un pont, seule ligne de retraite des Autrichiens. Voici comment Marbot rétablit les faits après avoir raconté la prise d'assaut de Ratisbonne :

Egaré au milieu de ce dédale de rues inconnues, je ne savais par où diriger la colonne, lorsque, tout à coup, une porte s'ouvre : une jeune femme pâle, les yeux hagards, s'élance vers nous, en criant : « Je suis Française, sauvez-moi! » C'était une marchande de modes parisiennes, établie à Ratisbonne... En voyant cette femme, une idée lumineuse m'éclaira sur le parti que nous pouvions tirer de sa rencontre. — Vous savez où est le pont? lui dis-je. — Certainement. — Eh bien, conduisez-nous. — Mon grand Dieu! au milieu des coups de fusil! Je meurs de frayeur et venais vous supplier de me donner quelques soldats pour défendre ma maison, où je rentre à l'instant. — J'en suis bien fâché, mais vous n'y rentrerez qu'après m'avoir montré le pont. Que deux grenadiers prennent madame sous les bras et la fassent marcher en tête de la colonne. » — Ainsi fut fait, malgré les pleurs et les cris de la belle Française... Un des grenadiers qui la sou-

(1) Chez Plon et Cie, éditeurs.

tenaient ayant eu le bras percé d'une balle, et le sang ayant rejailli sur elle, ses genoux s'affaissèrent, il fallut la porter. » Enfin, on arrive au pont. Comme la pauvre femme, plus morte que vive, ne savait où se cacher, les grenadiers l'enlevèrent par-dessus la grille d'une chapelle de la Vierge ; elle se blottit derrière la statue. Lannes ayant raconté l'histoire à l'empereur, Napoléon voulut voir la modiste et lui fit en plaisantant des compliments sur son courage. La foule, tant civile que militaire, qui entourait l'empereur, s'étant informée du motif de cette scène, le fait fut légèrement dénaturé, car on représenta cette dame comme une héroïne française qui, de son propre mouvement, s'était exposée à la mort pour assurer le salut de ses compatriotes. Ce fut ainsi que la chose fut racontée, non seulement dans l'armée, mais dans toute l'Allemagne.

L'anecdote suivante relative au général Morland tué à Austerlitz est caractéristique en ce sens qu'elle indique combien peu comptaient les hommes à cette époque, les plus braves et les meilleurs disparaissant sans laisser de traces :

Les médecins, n'ayant sur le champ de bataille ni le temps ni les ingrédients nécessaires pour embaumer le corps du général, écrit Marbot, l'enfermèrent dans un tonneau de rhum, qui fut transporté à Paris; mais les événements qui se succédèrent ayant retardé la construction du monument destiné au général Morland, le tonneau dans lequel on l'avait placé se trouvait encore dans l'une des salles de l'École de Médecine lorsque Napoléon perdit l'Empire en 1814. Peu de temps après, le tonneau s'étant brisé par vétusté, on fut très étonné de voir que le rhum avait fait pousser les moustaches du général d'une façon si extraordinaire, qu'elles tombaient plus bas que la ceinture. Le corps était parfaitement conservé, mais la famille fut obligée d'intenter un procès pour en obtenir la restitution d'un savant qui en avait fait un objet de curiosité... Aimez donc la gloire et allez vous faire tuer, pour qu'un naturaliste vous place ensuite dans sa bibliothèque, entre une corne de rhinocéros et un crocodile empaillé!

MÉDAILLE DU PRINCE FLAVIO ORSINI

SECOND MARI DE LA PRINCESSE DES URSINS

Modelée par lui-même.

Cette médaille, qui date de l'an 1651, est conservée à la Bibliothèque nationale dans le Cabinet de France, pour lequel on en fit l'acquisition en 1866, à la vente Janzé. Cette vente fait époque dans les annales du Cabinet des médailles; c'est alors que furent dispersées bien des raretés qui, par suite de difficultés légales, ne purent être comprises dans le legs de la magnifique collection, fait à cet établissement par le vicomte Hippolyte de Janzé, connaisseur des plus distingués.

Puisque l'on a écrit le nom de M. de Janzé, on rappelera que sa donation, telle qu'elle est arrivée au Cabinet des médailles et antiques, y remplit deux grandes vitrines de monuments antiques de premier ordre, dans la *Salle des Donateurs*, non loin de la *Salle de Luynes*. Dans celle-ci sont réunis les trésors d'art et de science — médailles grecques, camées et pierres gravées, bijoux, statuettes et antiquités diverses — qui furent donnés de son vivant, en 1864, par le duc Honoré de Luynes, l'illustre Mécène dont M. de Janzé disait modestement dans son testament, « avoir voulu suivre le noble exemple ». On sait que M. de Luynes est mort à Rome, le 15 décembre 1867, victime de son charitable dévouement, comme plus tard, en 1870, ses deux petits-fils tombèrent noblement pour la défense de la France, le premier, le duc de Luynes, frappé mortellement; le second, le duc de Chaunes, blessé.

Je reviens à notre médaille dont le souvenir de deux grands bienfaiteurs du Cabinet national m'a écarté. Ce qui avait attiré l'attention du conservateur sur ce petit monument, c'est d'abord que ce n'est pas l'œuvre d'un artiste de profession. On le doit à l'héritier de l'un des plus grands noms de la Rome pontificale, au prince Flavio Orsini, fils du duc de Bracciano. Or, si nombre de souverains, de princes, de hauts et puissants seigneurs, ont réussi à ajouter la gloire littéraire à celle qu'ils pouvaient attendre de leurs actes, il en est peu qui aient cultivé les arts plastiques avec assez de succès pour que la postérité s'en souvienne, et en tous cas c'est presque uniquement à la peinture qu'ils se sont appliqués. Quant à la sculpture, elle compte très peu d'adeptes parmi les personnages de haut rang. Ainsi lorsque l'on aura rappelé la touchante statue de Jeanne d'Arc due à la princesse Marie d'Orléans, on serait fort embarrassé s'il fallait, de mémoire, citer une œuvre de sculpture, je ne dirai pas remarquable, mais intéressante, sortie des mains d'un amateur dont le rang approcherait de celui de cette fille de roi. On pourrait être tenté de nommer le sculpteur Marcello qui, sous ce pseudonyme, cachait la femme d'un grand seigneur romain, d'une naissance égale à celle de don Flavio Orsini, un Colonna, mais cette dame, la duchesse de Castiglione, quoique issue d'une noble famille militaire suisse, n'était pas d'un rang comparable à celui de notre médailleur, et d'ailleurs Marcello, qui exposait au Salon en artiste de profession, n'aurait certes pas voulu être traitée d'amateur. Voudrait-on se restreindre à chercher des amateurs princiers ayant pratiqué l'art du médailleur, cette branche de la sculpture trop négligée par le grand public, si je ne m'abuse fort, on n'en trouverait pas du vol d'un Orsini. On pourrait être tenté de penser à un certain Jean de Candida. Ce personnage, oublié par l'histoire, cet océan où tant de noms

méritoires sont forcément submergés, fut à la fois historien, diplomate et sculpteur, et nous savons, depuis quelque temps, qu'il fit des médailles que l'on croit pouvoir identifier, et dont une au moins est signée. Jean de Candida paraît être issu d'une famille ancienne; il fut conseiller du roi de France et l'un des dix ambassadeurs envoyés à Rome, en 1491, par notre Charles VIII pour traiter avec Alexandre VI d'affaires d'État de grande importance. Notons en passant que cette ambassade avait pour chef Jean de la Groslaye de Villiers, évêque de Lombez, abbé de Saint-Denis, mort cardinal, à Rome, en 1499; je nomme cet éminent prélat français parce qu'on lui doit le groupe de la *Pietà* de Michel Ange, que l'on admire à l'entrée de la basilique vaticane de Saint-Pierre.

Tout ambassadeur qu'ait été Jean de Candida, je ne le rangerai pas parmi les amateurs. Placerait-on Rubens parmi les amateurs de haut rang, parce que le grand artiste fut aussi ambassadeur par surcroît? Caranda fut un savant, un lettré et un artiste de profession. Je n'en veux d'autre preuve que les termes qu'emploie en parlant de lui son ami Robert Briçonnet, archevêque de Reims et chancelier de France, dans une lettre récemment mise en lumière par M. Léopold Delisle (*Bibliothèque de l'École des Chartes*). Je renvoie les curieux à la notice de ce savant sur le médailleur Jean de Caranda et à l'ouvrage de feu Alfred Armand sur les médailleurs italiens des quinzième et seizième siècles. J'aurais voulu faire connaître les amateurs qui firent des médailles, dans quelque rang de la hiérarchie sociale qu'ils soient nés, mais ce serait sortir de notre sujet; nommons seulement le poète Jean Second, l'auteur des *Baisers*, qui paraît avoir été peintre et médailleur, et le médecin rouennais P. Robinet, qui modela le médaillon de son compatriote le chanoine Marin Le Pigny, médecin lui-même.

De tout ceci, il résulte que la médaille de Flavio Orsini est une exception dans l'histoire de l'art des médailles; mais indépendamment de cette circonstance qui la rend très curieuse, ce qui excita encore la convoitise de celui qui enchérissait au nom du Cabinet de France à la vente Janzé, c'est que l'on ne saurait oublier que la seconde femme de Don Flavio Orsini, devenue veuve, également pour la seconde fois, a joué un rôle des plus considérables pendant les quinze premières années du dix-huitième siècle, sous le nom de princesse des Ursins. A ce propos, n'est-il point regrettable que Flavio Orsini n'ait pas songé à faire le portrait de sa femme, dont les portraits ne doivent pas être communs, car il n'en existe de tout à fait satisfaisants ni au Musée de Versailles, ni même au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale.

Aux mérites divers que l'on vient de signaler, la médaille de Flavio Orsini en joint deux autres: elle est rare et presque inconnue. Ce n'est pas cependant qu'elle soit inédite; dès l'année 1763, elle a été gravée, médiocrement, il est vrai, dans le *Museum Mazzuchellianum* de P. A. des comtes Gaetani; mais elle ne figure pas dans le bel ouvrage intitulé *Famiglie celebri d'Italia* publié par le comte Pompée Litta, où les Orsini et les monuments qui les concernent occupent une grande place, et où le noble érudit milanais a fait reproduire cinquante-quatre de leurs médailles, dont trois à l'effigie de Flavio Orsini, postérieures à celle dont ce prince est l'auteur. Cette omission est une grande présomption de rareté pour notre pièce; Litta, qui a oublié de consulter le *Museum Mazzuchellianum*, n'a évidemment pas rencontré d'exemplaire de cette médaille qui ne sortit guère, sans doute, du palais Orsini.

Le prince Flavio Orsini. — Sa médaille par lui-même.

Décrivons ce rare monument:

Le prince de Nérola, tel fut le titre officiel de Flavio Orsini du vivant de son père; né en 1620, il avait trente-et-un ans lorsqu'en 1651, il modela sa médaille. Il s'est représenté en buste, de profil, les cheveux flottant sur les épaules, avec moustaches en croc et royale. Selon l'usage des grands seigneurs de son temps, il porte la cuirasse. Cette cuirasse laisse voir un col plat et rabattu, ainsi que les plis d'un manteau. Sous l'épaule, on lit la date 1651. La légende est ainsi conçue : FLAVIVS . PRINCEPS . VRSINVS . SCVLPTVS . MANV . SVA. *(Flavio, prince Orsini, sculpté de sa main.)*

L'exemplaire de la Bibliothèque nationale est en bronze. En dépit du dicton, cette médaille, comme tant d'autres, n'a pas de revers; elle a été modelée, sans doute en cire, puis fondue. Nous la reproduisons grandeur d'original.

Pour être l'œuvre d'un amateur de grande naissance, et pour dater de l'époque de la décadence en Italie de l'art du médailleur, qui y avait été si florissant aux quinzième et seizième siècles, la médaille du prince de Nérola n'est pas trop mauvaise. Flavio Orsini s'est fait ressemblant; on en jugera si l'on compare son œuvre avec la médaille qu'il commanda plus tard à un artiste et qu'on décrira plus loin.

(A suivre.) ANATOLE CHABOUILLET.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

L'ABREUVOIR

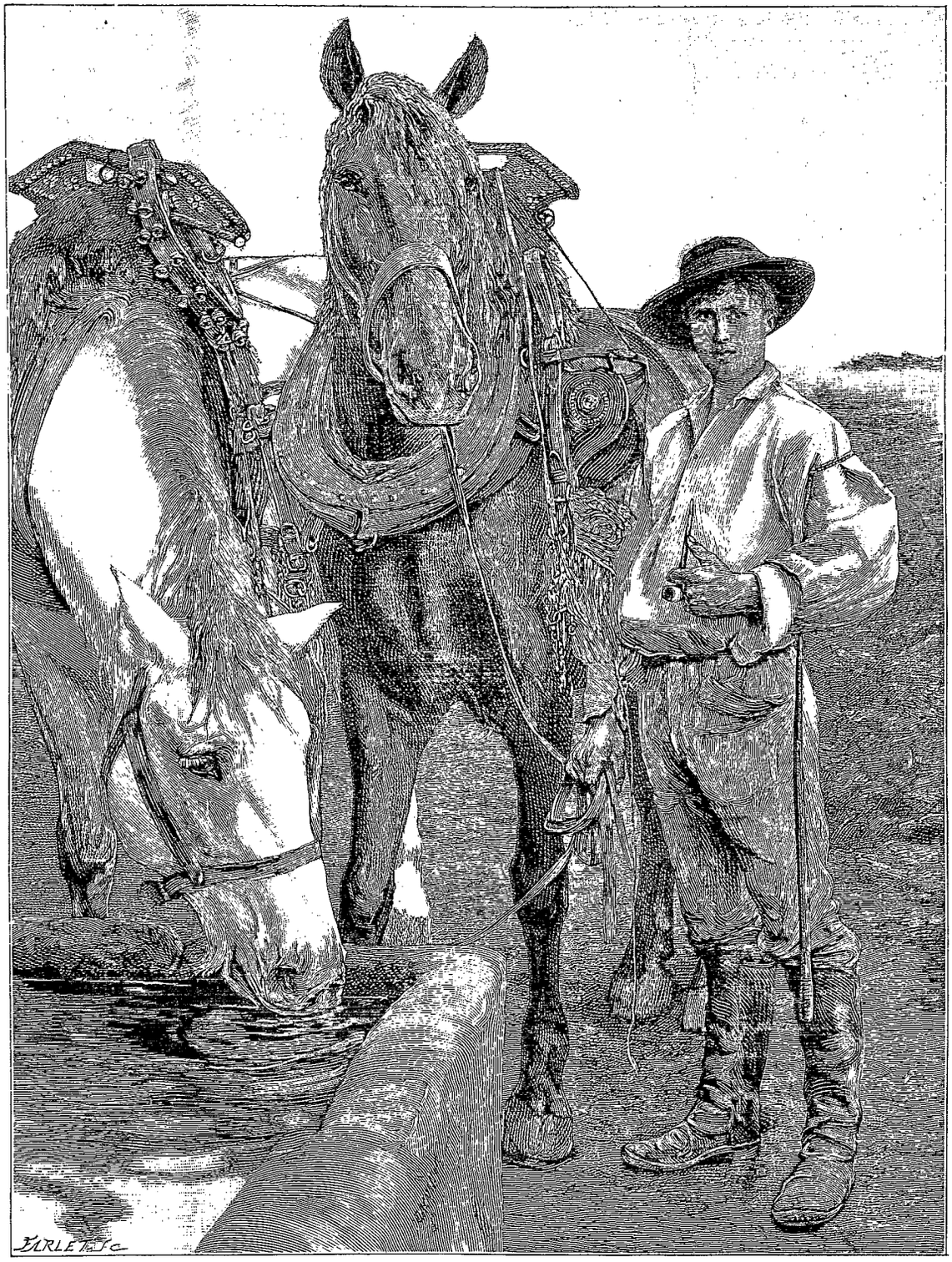

L'Abreuvoir. — Peinture de Dagnan-Bouveret. — Gravure de Farlet.

Une des œuvres qui indiquent le plus clairement les tendances, en peinture, de la jeune école française, est cette grande toile des *Chevaux à l'abreuvoir*, exposée en 1885 au Salon, acquise la même année par l'État, et qui prit place, l'an d'après, dans les galeries du Luxembourg, ou Musée des artistes vivants.

Des critiques, au moment où l'œuvre apparut, tout en louant la vaillance de pinceau que l'artiste y avait déployée, lui reprochèrent d'avoir exagéré l'importance d'une scène, à tout prendre, quelconque, et qui n'aurait rien perdu, disaient-ils, à être traitée dans des dimensions plus restreintes.

Le reproche ne nous paraît pas mérité : un sujet de cette nature n'a d'accent que s'il est rendu de grandeur naturelle : une toile plus petite eût pu intéresser, elle n'aurait eu, à coup sûr, ni la même puissance, ni le même cachet de grandeur.

Car il y a de la grandeur dans cette scène : les personnages, il est vrai, en sont simples, et d'une simplicité toute rustique. Deux chevaux de labour, un valet de ferme, et c'est tout, mais ce tout est vivant ; il s'enferme en un paysage qui a de l'allure, et il présage déjà le sens profond avec lequel le jeune peintre envisagera désormais les choses.

C'est que Dagnan, en effet, n'est pas un peintre banal : au rebours de tant de peintres qui sont des exécutants de première force, mais qui ne sont, hélas! que des exécutants, Dagnan-Bouveret pense son œuvre et la mûrit longuement avant de la fixer sur une toile. Ces humbles qu'il a pourtraicturés tant de fois, il les aime, et il veut que nous lisions dans leurs traits ce qui les rend dignes, à ses yeux, d'être aimés ; leurs émotions, à son avis, valent les nôtres, et il traduit ces émotions en des scènes à qui leur sincérité donne du style.

Ces émotions, par exemple, il les choisit : « Je me contenterais, disait-il récemment à un de nos confrères en critique, à propos de son tableau *Les Conscrits*, exposé cette année au Salon du Champ-de-Mars, d'avoir saisi les moments fugitifs où le peuple est en quelque sorte, par suite de certaines circonstances, un peu au-dessus de lui-même. Et dans cette très sincère narration de scènes simples, d'où la gravité, l'angoisse même ne sont pas exclues, mettre beaucoup d'amour de l'humanité. »

Belle formule, n'est-il pas vrai, que celle-là, formule qui du premier coup nous renseigne sur la valeur morale d'un artiste et sur ce qu'on peut attendre de lui si sa main n'a pas plus de défaillances que son cœur.

Nous n'avons pas à ce sujet d'inquiétude : chaque année, depuis 1885, a marqué un progrès pour le peintre, car nous ne parlerons point des œuvres antérieures à cette date, œuvres dont quelques-unes, *Manon Lescaut* (1878), la *Noce chez le photographe* (1879) ont été cependant populaires. Elles méritaient, hâtons-nous de le dire, leur succès ; elles s'imposaient déjà par le souci du détail pittoresque, par une exécution très serrée, par un don d'observation très aigu. Mais le simple choix des sujets purement anecdotiques montrait encore dans l'artiste quelques hésitations qui disparaissaient, en 1880, pour toujours. Il entrait, avec une scène rustique, l'*Accident*, avec une scène populaire, la *Vaccine*, dans ce que j'appellerais volontiers l'âme des choses, et le public, résolûment, l'y suivait.

Dès lors nous avons vu se succéder cette pénétrante série d'œuvres fortes où l'émotion et la réalité se combinent dans une mesure parfaite. Ç'a été, en 1883, la *Bénédiction des jeunes époux en Franche-Comté*, bénédiction solennelle donnée aux fiancés par le père, avant le départ pour l'église, en présence des parents assemblés ; en 1886, le *Pain bénit*, promené par les enfants de chœur en triomphe dans la modeste église du village, aux murs salpêtrés et moussus ; en 1886, les *Bretonnes au Pardon* (1), vaste scène d'un pittoresque achevé, du sentiment le plus délicat et le plus pur ; en d'autres temps, et sous des formes différentes, à l'huile d'abord, au pastel ensuite, une *Vierge*, maternelle et virginale à la fois, chose si rare ; enfin *Les Conscrits* de cette année.

Ils marquent un point culminant, ces conscrits ; mais l'artiste est de ceux qui grandissent toujours. Il est jeune d'ailleurs, trente-neuf ans. Né en 1852, à Paris, élève à l'École des Beaux-Arts du vieux maître Gérôme, il obtenait en 1876 le second grand prix de Rome.

THIÉBAULT-SISSON.

Pensée

J'ai toujours vu que les jeunes gens corrompus de bonne heure étaient inhumains et cruels ; leur imagination, pleine d'un seul objet, se refusait à tout le reste ; ils ne connaissaient ni pitié, ni miséricorde ; ils auraient sacrifié père, mère, et l'univers entier, au moindre de leurs plaisirs.

Au contraire, un jeune homme élevé dans une heureuse simplicité est porté par les premiers mouvements de la nature vers les passions tendres et affectueuses : son cœur compatissant s'émeut sur les peines de ses semblables ; il tressaillit d'aise quand il revoit son camarade, ses bras savent trouver des étreintes caressantes, ses yeux savent verser des larmes d'attendrissement ; il est sensible à la honte de déplaire, au regret d'avoir offensé.

J.-J. ROUSSEAU.

BLOCK-SYSTEM ET ÉLECTRO-SÉMAPHORES

Lors d'une récente catastrophe, due à la collision de deux trains marchant dans le même sens, un mot a été dit qui, en présence de la terrible réalité, a pu sembler cruellement ironique : « Avec le *block-system*, un semblable accident ne pouvait théoriquement pas se produire ». Et pourtant cette formule est d'une absolue exactitude, car, sur une ligne où est rigoureusement réalisé le *block-system*, une rencontre de deux trains est impossible.

Avant d'indiquer sur quel principe repose ce système, rappelons que, dans les débuts de l'exploitation des voies ferrées, pour éviter les collisions entre trains marchant dans le même sens, on prescrivait de les espacer par un intervalle de

(1) Voir année 1889, page 265.

temps de dix minutes environ. L'insuffisance de cette mesure est patente. On semblait en effet admettre que tous les trains marchent à une même vitesse, et on semblait ne pas devoir prévoir le cas où un train aurait déraillé ou serait demeuré en détresse. Aussi renonça-t-on à la prescription de l'intervalle de temps, à laquelle une ordonnance de 1880 substitua la protection « par la distance à maintenir entre les trains. » Voici comment, dans la pratique, cette protection est obtenue.

La ligne est divisée en sections aux extrémités desquelles des signaux sont placés. Dès qu'un train a pénétré dans une section, le signal placé en amont indique que cette section est fermée : et aucun train n'y pénétrera avant que le premier en étant sorti, le signal n'ait indiqué que la voie est libre. Les sections sont donc bloquées : de là le nom de *block-system* donné à ce système de préservation. Quant aux signaux qui, suivant leur position, permettent ou défendent l'accès des sections à l'entrée desquelles ils sont installés, ils portent le nom d'*électro-sémaphores*.

Nous avons jusqu'ici supposé que les trains marchaient tous suivant la même direction ; ou, ce qui revient au même, nous avons supposé que la ligne est à double voie et que nous considérions les seuls trains circulant sur une même voie. Voici comment sont constitués les électro-sémaphores imaginés pour la réalisation du *block-system* sur ces lignes. Comme le montrent nos figures 1 et 2, l'électro-sémaphore est constitué par un mât vertical en fer portant : 1° à la partie supérieure, deux grandes ailes rouges (dont chacune s'adresse à un sens de la circulation) qui, lorsqu'elles sont horizontales indiquent que la section est fermée, et qui, abaissées, signifient que la voie est libre ; 2° au milieu, deux petits bras jaunes ou « voyants » qui, placés horizontalement, annoncent l'arrivée d'un train ; 3° à hauteur d'homme, quatre boîtes (deux pour chaque voie) munies de manivelles servant à manœuvrer les ailes et en même temps à produire des contacts électriques qui réaliseront l'annonce des trains en avant et le déblayage des sections à l'arrière.

Pour mieux saisir le mécanisme, considérons deux sections consécutives : elles sont comprises entre trois sémaphores S_1 S_2 S_3

S_1 S_2 S_3

Au début, aucun train ne circule dans ces sections. Supposons qu'un train pénètre dans la première section : aussitôt qu'il a dépassé le poste S_1 l'agent chargé de ce poste met à l'arrêt son sémaphore, c'est-à-dire que la grande aile rouge de S_1 devient horizontale, défendant l'accès de la première section aux trains qui se présenteraient pour y pénétrer. En même temps, cet agent déclenche par l'électricité la petite aile jaune du sémaphore S_2 dont le gardien est ainsi prévenu qu'un train va arriver. Ces deux opérations se font successivement en tournant une des deux manivelles placées sur le sémaphore.

Il est essentiel de remarquer que le gardien du sémaphore S_1, qui a mis son appareil à l'arrêt, ne pourra plus l'abaisser lui-même. Cet agent ne peut, en effet, savoir quand le train aura quitté la section dont il défend l'accès ; et c'est le gardien du sémaphore S_2 qui, lorsque le train aura pénétré dans la deuxième section, laissant la voie libre dans la première, abaissera la grande aile du sémaphore S_1.

Supposons que notre train arrive devant S_2 dont le petit bras, placé horizontalement, a prévenu le gardien. Si la voie est libre dans la deuxième section — le grand bras rouge de S_2 est, dans ce cas, abaissé — le train dépasse le sémaphore S_2. Aussitôt, le gardien, pour défendre à un autre train l'accès de la deuxième section, tourne la première des deux manivelles : le bras rouge de S_2 se place horizontalement, et en même temps le petit bras jaune de S_3 se lève, signalant au gardien de ce sémaphore l'arrivée du train ; puis, en manœuvrant la seconde manivelle, l'employé déclenche la grande aile de S_1, débloquant ainsi la première section devenue libre, et en même temps le petit bras de S_2 s'abaisse.

Il serait trop long de décrire les accessoires des électro-sémaphores ; disons seulement, pour justifier le nom de l'appareil, que les mouvements des grandes et des petites ailes se font électriquement. Pour reprendre l'exemple précédent, lorsque le gardien de S_1 tourne la première de ses deux manivelles, le grand bras de S_1 et le petit bras de S_2 se placent horizontalement. De puissants aimants disposés dans les boîtes de manœuvres les maintiennent dans cette position. Lorsque le gardien de S_2 tourne la seconde de ses manivelles, un courant de sens contraire à celui de l'aimantation est envoyé dans les bobines, et le grand bras de S_1 s'abaisse, en même temps que le petit bras de S_2.

Occupons-nous maintenant des lignes à une seule voie. Sur ces lignes, il faut que les trains soient non-seulement, comme sur les lignes à double voie, protégés en arrière contre les trains allant dans le même sens ; il faut également les protéger en avant contre ceux venant en sens inverse. Il suffit de modifications de détails pour adapter les électro-sémaphores précédents au service des voies uniques.

Les petits bras des sémaphores précédents ont maintenant la même forme et la même grandeur que les bras supérieurs. Le sémaphore, dans le cas des voies uniques, a donc, comme le montre notre figure 3, un bras supérieur et un bras inférieur identiques. De plus, le déclenchement du bras supérieur est impossible tant que le bras inférieur est lui-même déclenché.

Supposons une section dans laquelle ne circule aucun train. A chaque extrémité est un sémaphore : S_1 et S_2. Supposons qu'un train qui veut

pénétrer dans la section se présente devant S_1; le grand bras étant horizontal, le train ne doit pas passer. Le gardien de S_1 tourne une manivelle. Un courant déclenche le bras inférieur de S_2, qui se place comme le bras supérieur dans la position horizontale et défend aux trains allant dans la direction S_2 S_1 de dépasser le sémaphore S_2. En même temps un courant revient en S_1, qui déclenche le bras supérieur de ce sémaphore. Le train passe donc. Sitôt expédié, le gardien

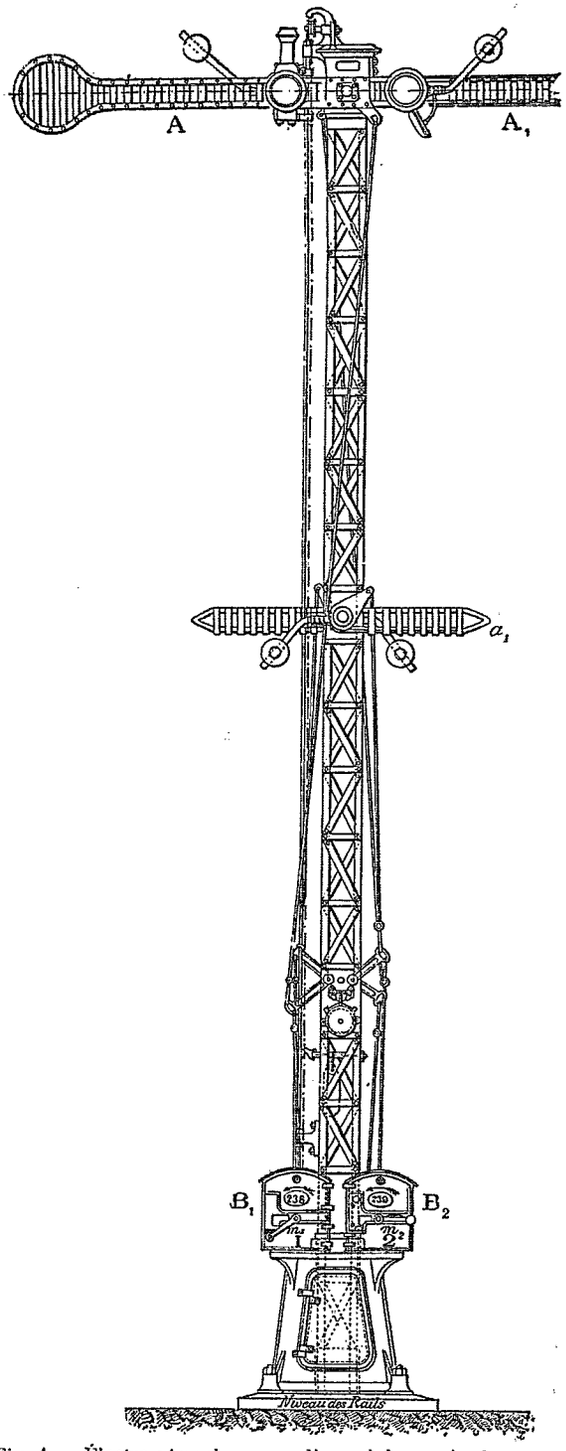

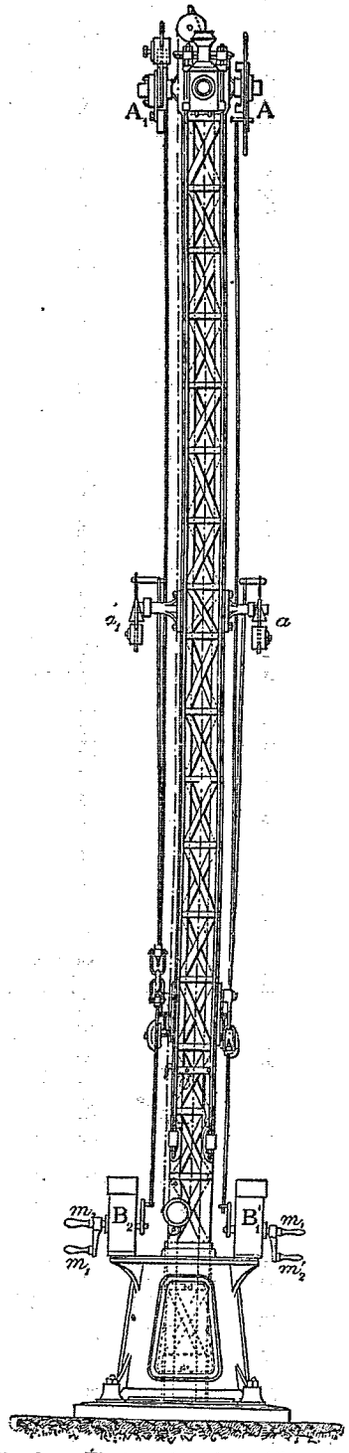

Fig. 1. — Électro-sémaphore pour lignes à deux voies (coupe verticale). Fig. 2. — Électro-sémaphore (élévation).
AA1 grands bras rouges qui, placés horizontalement commandent l'arrêt des trains en amont du sémaphore; aa_1 petits bras jaunes qui, placés horizontalement, annoncent l'arrivée d'un train.
B1 B2 boîtes dont les manivelles permettent d'élever ou d'abaisser les grands ou les petits bras.

de S_1 remet le bras supérieur horizontal, fermant la voie aux trains qui se présenteraient en S_1 et ce même mouvement annonce le train en S_2.

En définitive, dans le cas d'une voie unique, le *block-system* est réalisé puisque, grâce au sémaphore, la voie n'est débloquée à l'extrémité d'une section que si elle est bloquée à l'autre; et quand un train a pénétré dans une section, celle-ci est aussitôt bloquée à ses deux extrémités.

Comme nous le disions au début, les rencontres de trains sont théoriquement impossibles sur les lignes où fonctionne le *block-system*. Pour qu'une

collision ait lieu, il faut faire intervenir des éléments que la théorie ne saurait prévoir, par exemple, l'imprudence d'un chef de gare qui laisserait un train s'engager dans une section bloquée ou d'un mécanicien qui refuserait d'observer les signaux. Pour que le *block-system* assure aux voyageurs une absolue sécurité, il faut qu'il soit rigoureusement observé. Aussi, estimons-nous qu'il faut renoncer, et immédiatement, au *block permissive system*, en usage par-

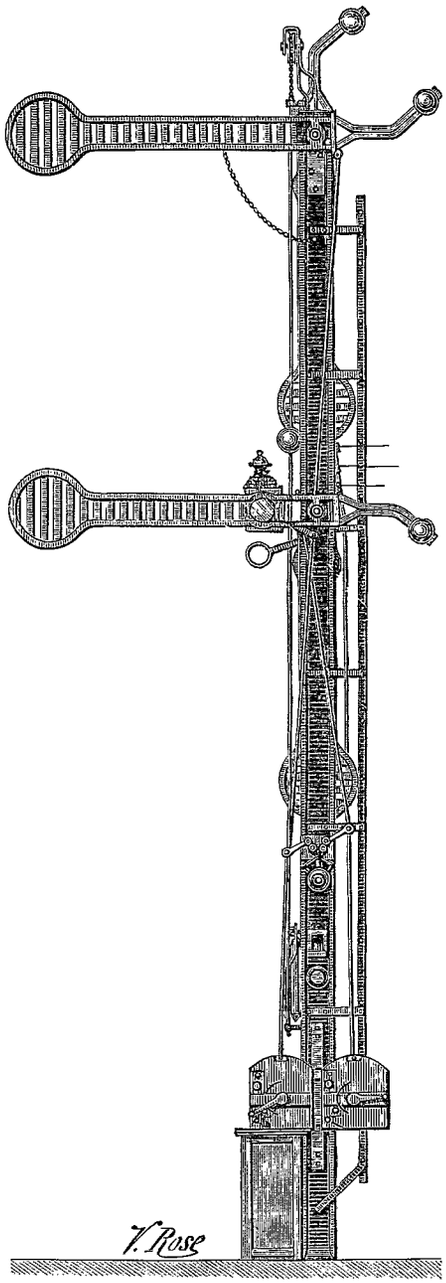

Fig. 3. — Électro-sémaphore pour lignes à une seule voie.

ticulièrement sur la ligne de Vincennes, et qui autorise un mécanicien à pénétrer dans une section bloquée, à une vitesse réduite. Il est du devoir des Compagnies, il est du devoir du ministre des travaux publics de supprimer toutes les « permissions » qui, en s'opposant à la réalisation rigoureuse du *block-system*, diminuent la sécurité des voyageurs. A. PERREAU.

L'ORMÉE DE BORDEAUX

NOUVELLE HISTORIQUE

I

La nuit et le brouillard enveloppaient Bordeaux, en mars 1651, à l'époque où la Fronde provinciale troublait une grande partie de la France. Le plus beau quartier de la ville était celui du *Chapeau-Rouge*. Son nom singulier tirait origine d'une auberge, à l'enseigne du *Chapeau-Rouge*, où se réunissait une société bachique appelée l'*Abbaye des Marchands*. Quartier des riches, des parlementaires, de nombreux partisans du prince de Condé, révolté alors contre le cardinal Mazarin et la cour, comme le prince de Conti.

Déjà la boutique de François Guitaut, orfèvre, était fermée, et l'on ne pouvait entrer dans le logis que par une allée étroite et sombre, que gardait une lourde porte garnie de lames de fer. Cette boutique se trouvait dans une rue presque déserte à huit heures du soir. A peine quelques lumières apparaissaient-elles çà et là, sans éclat, vacillantes, n'éclairant point les rares passants qui rentraient chez eux.

Tout à coup, un homme de haute taille, qui portait manteau de drap brun et feutre à larges bords, frappa à la porte de François Guitaut. Une jeune femme vint ouvrir précipitamment et, à la lueur de la lampe qui brûlait dans l'arrière-boutique, reconnut aussitôt le mystérieux visiteur.

— Albert! s'écria-t-elle tout étonnée. Albert ici!

— Baisse la voix, ma chère Marthe. Oui, c'est ton frère qui vient te demander asile; ton frère qui, fait prisonnier par les gens de Monsieur le Prince pendant l'escarmouche qui a eu lieu ce matin aux portes de Bordeaux, est parvenu à s'enfuir et demeurera en sûreté près de vous jusqu'à ce qu'il puisse retourner vers les troupes royales. Ai-je eu raison de venir?

— Assurément, fit Marthe, conduisant son frère dans une chambre située au premier étage, n'ayant vue que sur une cour.

Après de bonnes embrassades fraternelles, Albert interrogea Marthe sur son mari, sur sa fille, âgée de cinq ans. Il apprit que celle-ci, malade depuis quelques jours, dormait en ce moment. La petite Julie ne laissait pas que de donner des inquiétudes à sa mère. Quant à François Guitaut, il était absent, ne restait guère à la maison depuis les troubles de Bordeaux, négligeait complètement ses affaires, laissait les ouvriers sans direction, et employait tout son temps à l'Ormée, avec un ancien boucher nommé Duretête, — le nom est historique — très influent parmi les Ormistes. Quelquefois, même, Guitaut ne revenait pas coucher et passait la nuit à l'Hôtel-de-Ville, à rendre des décrets contre les parlementaires suspects et contre les mazarinistes.

— Il est lancé dans le parti de Monsieur le

Prince ? demanda Albert. Il soutient Condé, Conti et la duchesse de Longueville, qui vous perdront par leurs intrigues?

— Plus que cela, répondit Marthe; il appartient au groupe le plus violent de la population bordelaise, et tu jugeras par toi-même de ses idées... En attendant, cher Albert, je vais te préparer un lit, et tu pourras dormir tranquille, car François ne trahira pas les devoirs de l'hospitalité. Au fond, il a bon cœur, si sa raison s'en va.

On entendit une toux assez vive, celle de l'enfant. Marthe courut au chevet de Julie, après avoir introduit son frère dans la chambre qu'elle lui destinait, après avoir lestement placé des draps dans le lit, souhaité bonne nuit et bon repos à Albert Bayol, qui était excédé de fatigue et qui remit volontiers au lendemain de plus amples informations sur le compte de l'orfèvre.

François Guitaut passa la nuit à l'Hôtel-de-Ville, pendant que Marthe veillait sa fille, dont certaines complications aggravaient le mal. Dès le matin, il se rendit aux réunions de l'Ormée, assemblée souveraine qui avait pour forum une esplanade plantée d'ormes, s'étendant près des ruines du château du Hâ, du côté de l'église de Sainte-Eulalie, sur une grande et belle plate-forme.

Ce lieu servait de « promenoir très agréable et récréatif aux habitants. » Les « bourgeois généreux et fidèles, » comme disent les mémoires de l'époque, l'avaient choisi à cause de sa proximité du château du Hâ, où ils pouvaient se réfugier les jours de temps incommode. Les partisans du prince de Condé et les Ormistes, séparés au point de vue social, semblaient s'entendre au point de vue politique, mais, en réalité, pour se servir les uns des autres.

L'Ormée avait ses articles d'union : promesse d'obéissance au roi, — service au gouverneur (Condé), — fidélité à la patrie, — amour fraternel entre les membres, — protection en cas de vexations, — prêt gratuit à qui était obéré de dettes, — assistance morale et physique en cas de maladie, etc.

Si quelqu'un de l'Ormée « venait à mener une vie scandaleuse, ou réfractaire à l'observation des articles accordés, il était banni comme indigne de telle société, et réputé traître en son honneur et au bien public. »

L'Ormée rendait des « plébiscites » revêtus d'un sceau sur lequel figurait un ormeau entortillé d'un serpent, avec ces mots : *Estote prudentes sicut serpentes* (soyez prudents comme les serpents). Au revers, on remarquait la Liberté, entourée de l'exergue : *Vox populi, vox Dei.* Les Ormistes suivaient l'exemple donné par les ligueurs du siècle précédent; ils se constituaient en faction implacable, en *République de l'Ormée*, à laquelle s'affiliaient des bourgeois, mais où l'élément populaire ne cessait de dominer; ils devenaient une ligue des pauvres contre les riches, et la guerre sociale menaçait d'ensanglanter les rues de Bordeaux. Ordinairement armés d'épées et de pistolets, ils étaient toujours prêts pour l'émeute ; ils avaient des généraux, des officiers, des juges composant « la chambre de l'Ormière », dont les décisions étaient sans appel. Un apothicaire y était procureur général; il y avait un pâtissier parmi les conseillers.

Non contents de siéger à l'Hôtel-de-Ville, ils aspiraient à s'emparer du quartier du Chapeau-Rouge, et ils comptaient fort sur François Guitaut, que Duretête avait raccolé par la peur, en lui écrivant : « Monsieur, ayant appris que vous êtes malade, je vous porte une ordonnance pour aller prendre l'air : si dans tout le jour de demain vous n'êtes point sorti de la ville, vous serez poignardé et jeté dans la rivière. » Peu à peu, aux craintes avait succédé l'ambition, chez Guitaut, désormais acquis aux pires frondeurs.

Clandestinement, l'orfèvre faisait une propagande active et se conduisait en ardent ormiste, malgré les supplications de Marthe, qui voyait tout péricliter chez elle, et la misère prête à s'abattre sur leur ménage, naguère si uni et si heureux.

Pendant deux jours, en l'absence de Guitaut, Albert Bayol resta caché dans le logis de sa sœur. Il voulait partir sous un déguisement, sortir de Bordeaux et rejoindre le camp des troupes royales, quelque fussent les difficultés qu'il eût à surmonter. C'était avant tout un soldat.

Il s'apprêtait à exécuter son projet, à prendre congé de sa sœur et à profiter d'un instant où aucun ouvrier de l'orfèvre ne se trouvait dans l'atelier, lorsque Guitaut survint et s'exclama, à la vue de son beau-frère :

— Albert chez moi ! Albert, soldat de Mazarin ! Albert que l'on cherche partout ! Voilà du nouveau et du sérieux !

Marthe était tremblante; Bayol regardait Guitaut sans dire une parole. Qu'allait-il se passer ? Comment le fanatique ormiste se comporterait-il à l'égard de celui que les circonstances avaient établi son ennemi ? Il y eut une pause. S'adoucissant bien vite, François Guitaut continua, en s'adressant à Marthe :

— Et notre petite Julie, va-t-elle mieux ? Je ne l'oublie pas. Se lèvera-t-elle aujourd'hui ?

— Non, mon ami; le médecin que j'ai appelé ne tardera pas à venir la visiter. Selon moi, elle va plus mal.

— Avant de la voir, reprit Guitaut, déposant un baiser sur le front de sa femme, je veux déclarer à Albert qu'il a bien fait de compter sur nous, qu'il ne peut aller dans les rues de Bordeaux sans risquer d'être reconnu et arrêté, qu'il doit rester sous notre toit jusqu'à ce que j'aie obtenu un sauf-conduit en bonne forme, ou qu'il se soit joint à nous.

Et il serra vigoureusement la main de son beau-frère, qui lui dit avec une vive émotion :

— Merci, François. J'admire ta générosité; mais je ne veux pas te compromettre. On te suspecterait; tu payerais cher une bonne action... L'Ormée ne badine pas plus que le cardinal.

— Qu'importe? Marthe pense comme moi... Nous ne te laisserons pas exposé aux dangers qui te menacent. Reste... J'arrangerai tout.

Marthe alla vers Guitaut, l'embrassa; et Albert accepta, sur un regard approbateur de la jeune femme, l'offre que lui faisait son beau-frère. Il fut convenu que le soldat des troupes royales demeurerait quasi cloîtré dans le logis de l'orfèvre. Celui-ci courut au lit de la petite Julie, la contempla; puis, il annonça qu'il recevrait, le même jour, plusieurs membres de l'Ormée, notamment Duretête, chargé d'inscrire des noms nouveaux sur le registre de l'assemblée, — et qu'il espérait bien lui présenter une recrue importante.

Il y avait donc, à la fin de la journée, un conciliabule chez François Guitaut, ce qui inquiéta Marthe au plus haut point. Guitaut songeait peut-être à enrôler Albert Bayol.

II

A heure dite, les Ormistes attendus arrivèrent, en compagnie de l'ancien boucher Duretête. On comptait une vingtaine de Bordelais, appartenant aux classes infimes, au populaire du quartier du Chapeau-Rouge. Deux ou trois étaient des marchands auxquels les princes avaient promis leur pratique, en récompense de leur affiliation.

Lorsque tous se furent assis sur des escabeaux pris dans l'atelier, Duretête se donna la parole. Ce gros homme, à luxuriante chevelure noire, aux yeux écarquillés, aux vêtements plus que simples, prononça une allocution dont il est inutile de faire l'analyse; puis il présenta les nouveaux adeptes de l'Ormée à François Guitaut, et celui-ci, saisissant le registre dont nous avons parlé, fit précéder l'inscription des noms par une sorte de serment aux statuts.

— Les Ormistes, dit-il solennellement, s'engagent à exposer leurs vies et leurs biens pour la cause anti-mazariniste; à se protéger réciproquement; à courir sus au ministre-cardinal partout où ils le rencontreront; à suivre aveuglément les sentences sans appel rendues par la chambre de l'Ormière.

— Oui, répondirent les récipiendaires, d'un commun accord.

Une voix pourtant s'éleva :

— Avons-nous des chances de succès, en combattant à la fois les mazarinistes, les parlementaires et les *condéens*?

— Absolument, répliqua Duretête, presque en colère, en entendant exprimer un pareil doute.

— Absolument, répéta François Guitaut.

— Nous vaincrons tous ces ennemis, ajouta l'ancien boucher, et nous serons les seuls maîtres de Bordeaux, de la Guyenne entière. Mes amis, ayez confiance. C'est Duretête qui vous assure de la victoire. Nous triompherons, parce que nous avons un puissant allié, l'ambassadeur d'Espagne. Avant une semaine, la flotte espagnole entrera dans la Gironde et nous fournira vingt mille soldats aguerris, dont nous dirigerons les coups.

— Bravo! bravo! s'écrièrent les Ormistes. Vive l'Ormée! Vive l'Espagne!

— Les troupes royales, termina Duretête, ne s'attendent pas à cela... Elles se morfondent autour de notre belle cité, et quand elles se décideront à agir, il ne sera plus temps. De concert avec nos alliés, nous les exterminerons.

— Et les prédilections de la colombe miraculeuse s'accompliront, dit Guitaut avec une réelle conviction.

(*A suivre.*) AUGUSTIN CHALLAMEL.

Pensées

Le plus grand ennemi de la femme, c'est l'ennui.

PAUL JANET.

*

Donner la vie morale à ceux qui sont tombés, c'est plus beau que de faire sortir les morts de leurs tombeaux.

CHANNING.

LES TROUSSES DE VOYAGE DES CHINOIS

Déjà l'an dernier [1] nous avons donné trois intéressants spécimens de ces luxueux ustensiles de table que les Chinois de haut rang portent partout avec eux, choisis, comme ceux que nous reproduisons aujourd'hui, parmi les pièces les plus remarquables de la belle collection du Musée des Arts décoratifs.

La trousse, qui porte le numéro 1, contient un couteau et trois bâtonnets, dont un en ivoire et deux en écaille, avec têtes et extrémités en argent. Sa gaîne, en bois de bambou, à garnitures d'argent très finement ciselées, est décorée du nœud compliqué et du sceptre en forme de champignon (*Joû-i* « ainsi qu'il vous plaira »), symboles bien connus du bonheur.

Le couteau du numéro 3 a le manche en corne, garni en argent, de même que les deux bâtonnets d'ivoire qui l'accompagnent. La gaîne est en bois de palissandre uni, sur lequel est appliqué un décor très ornemental d'incrustations de jade vert et de rubis.

Les garnitures des deux extrémités, ainsi que l'anneau du milieu, sont en argent ciselé et si fortement oxydé qu'on le prendrait, au premier abord, pour du bronze. En argent aussi les garnitures du couteau à manche de corne, des

[1] Voir année 1890, page 340.

trois baguettes d'ivoire et du fourreau de la trousse numéro 5. Ici ce fourreau est en écaille avec, pour ornement, une pastille en ivoire. C'est une pièce d'une rare élégance dans sa simplicité recherchée. Notre figure 4 représente un bâtonnet de forme usuelle en ivoire garni d'argent. La délicate fourchette à manche d'ivoire qui porte le numéro 2, peut être considérée, à bon droit, comme une véritable anomalie, une imitation timide de la fourchette européenne à la mode, sans doute, à la fin du siècle dernier et dans les premières années de celui-ci, car M. Davis (*La Chine*, vol. I, p. 299, Paris, 1829), raconte que, dans un dîner de gala auquel il fut invité, les convives se servaient de bâtonnets, de cuillers de porcelaine, et de quatre fourchettes d'argent très étroites; cette mode a disparu aujourd'hui, et, pour manger, on ne se sert plus que de baguettes, aussi bien en Chine qu'au Japon. Seulement, dans ce dernier pays, les ustensiles de luxe du genre de ceux que nous venons de décrire, sont fort rares; on emploie de préférence, par raffinement de propreté, de simples bâtonnets de bois de cèdre que l'on brûle après le repas.

Qu'ils soient d'ivoire, d'écaille, d'ébène ou de bois blanc, les bâtonnets ne semblent pas être, précisément, le dernier mot du confortable. Qui de nous ne frémirait, surtout s'il était tant soit peu affamé, d'avoir à cueillir les morceaux sur son assiette au bout de ces petites pincettes primitives? Il paraît, cependant, que ce n'est pas si difficile qu'on se l'imagine, et qu'avec quelque pratique on s'y fait rapidement. Voici la manière de s'y prendre.

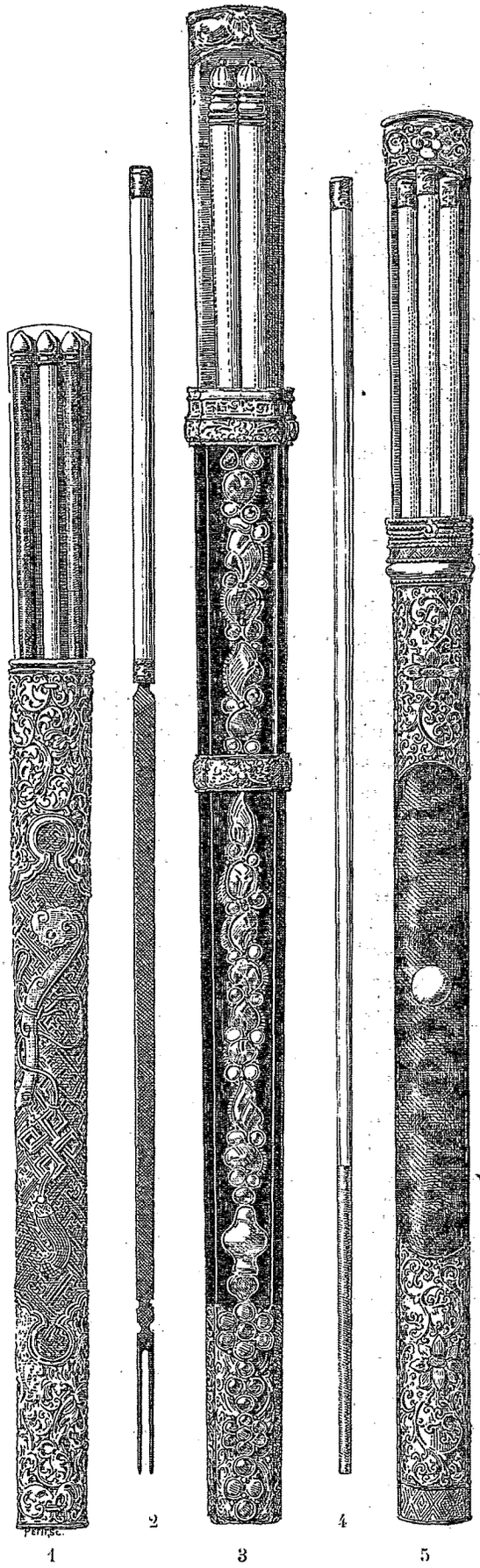

TROUSSES DE VOYAGE DES CHINOIS.
Musée des Arts décoratifs.

Un des bâtonnets se saisit entre le pouce, l'index et le médius, absolument comme on tient une plume pour écrire; l'autre se place dans le pli que forme la main avec la naissance du pouce et s'appuie sur l'annulaire. Ce bâtonnet reste fixe, tandis que le premier s'écarte et se rapproche de lui par un mouvement de pincette, de façon à saisir le morceau entre les deux branches. Mais gare au maladroit qui les laisse se croiser ; les deux branches tournent et la bouchée tombe avant d'atteindre les lèvres.

Pour le riz, qui remplace le pain dans ces contrées, l'exercice est plus aisé. Le riz soigneusement lavé à plusieurs eaux, afin de le débarrasser de sa gomme qui le rendrait gluant, et cuit à la vapeur, est servi presque sec dans des bols. On approche le bol de ses lèvres, comme si l'on voulait boire, et avec la pointe des baguettes on détache et on pousse une bouchée de riz. Rien n'est plus facile.

Les Chinois prétendent que c'est bien plus commode de manger ainsi qu'avec la fourchette.

C'est égal! si les bâtonnets constituent évidemment un notable progrès sur l'instrument primitif vulgairement appelé « la fourchette du père Adam », le touriste, même le plus avide de couleur locale, fera bien de ne pas s'embarquer pour la Chine sans un couvert dans sa valise. Il risquerait de faire triste figure, les bâtonnets à la main.

L. DE MILLOUÉ,
Conservateur du musée Guimet.

LES CARIATIDES DITES DU PUGET A FRÉJUS

On connaît le portique et les cariatides du Puget à l'Hôtel-de-Ville de Toulon ; la photographie, la lithographie, la gravure les ont popularisés à l'envi; le Louvre en contient les moulages, de grandeur naturelle, exposés dans les salles de la sculpture française, à côté du *Milon de Crotone*, du *Persée*

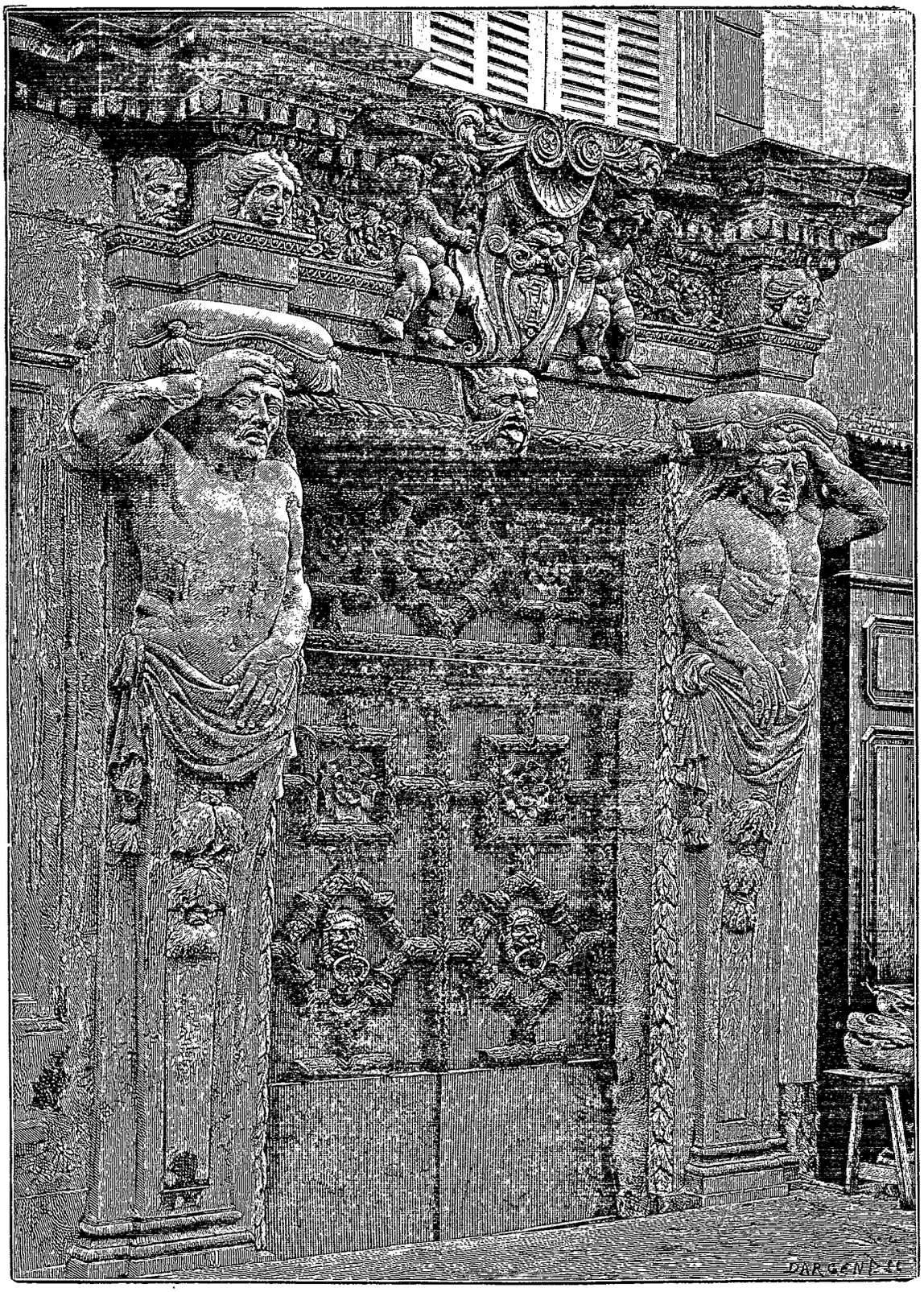

Les cariatides dites du Puget, à Fréjus. — Gravure de Dargent.

délivrant Andromède, du *Diogène devant Alexandre*, du maître, et tous les connaisseurs s'émerveillent devant ces deux robustes figures, dont le torse gigantesque, émergeant d'un fouillis de coquillages, s'incline, appesanti, sous la lourde charge d'un balcon.

Mises en place en 1657, ces sculptures y sont encore aujourd'hui : Toulon s'en glorifie et les montre avec orgueil aux passants. Mais ces chefs-d'œuvre, tout indiscutés qu'ils soient, ont un tort : ils sont cause que dans toute la région provençale on attribue à Puget toutes les œuvres analogues à celles-là. C'est ainsi qu'une tradition locale voit sa main dans les deux cariatides, fort belles d'ailleurs, dont nous donnons ici la gravure, et qui décorent une porte, rue de l'Evêché, à Fréjus.

On chercherait en vain, dans le catalogue raisonné du Puget, publié en 1867 par M. Léon Lagrange, mention des cariatides de Fréjus. On n'y trouverait pas davantage de dessin rappelant les morceaux en question, d'esquisse ayant quelque rapport avec eux.

Nous sommes libres, au surplus, de supposer que ces sculptures inspirées de sa manière, imprégnées très visiblement de son souffle, sont dues à l'un de ses élèves, à ce Veirier, par exemple, qui travailla longtemps sous ses yeux, et qu'on accuse, non sans invraisemblance, d'avoir signé du nom triomphal de son maître quelques-unes de ses œuvres à lui.

PAUL JANSON.

LES SUISSES A PARIS

Suite et fin. — Voyez pages 192, 244, 259 et 295.

V

LES SOCIÉTÉS ET LES INSTITUTIONS DE BIENFAISANCE (*suite*)

Pour fonder une société, entre Suisses, le premier prétexte venu suffit. Y a-t-il quelque part un restaurant national, ou une brasserie, aussitôt, il y a dix, quinze, vingt fidèles habitués qui forment un véritable cercle. Ils mangent et boivent ensemble; ils jouent ensemble et célèbrent ensemble encore les principales fêtes de leur pays ; parfois même ils organisent un petit bal, où ils amènent leurs femmes ou leurs filles : celles-ci ont revêtu les pittoresques costumes de Berne, d'Aarau, de Thurgovie, d'Appenzell.

Ailleurs, c'est un jeu de boules qui les réunit ; ici, c'est un billard; là, une table où ils ont coutume de faire une quotidienne partie de piquet ; autre part, enfin, c'est la *queste* qui amène à la même heure quelques-uns de ces inséparables compatriotes.

La *queste*? Le mot est-il genevois ou neuchâtelois? Je l'ignore. Je sais seulement que les « cabinotiers », c'est-à-dire les ouvriers horlogers et bijoutiers nomment la *queste* l'absinthe. L'heure de la *queste* c'est, en Suisse, midi ou six heures du soir. A Paris, c'est cinq heures du soir seulement.

Je me rappellerai longtemps la *queste* du passage Verdeau. Là, dans un petit cabinet obscur, tous les jours, vers cinq heures du soir, arrivaient successivement les sept ou huit habitués de cette réunion. D'ailleurs, l'absinthe n'y était pas obligatoire : on avait la faculté de ne boire si l'on voulait que du sirop. Le doyen, car il n'y avait pas de président, était un homme excellent et un artiste de mérite : M. Charles Kurner, qui, pendant quelque temps, dirigea la revue artistique : *La Vie moderne*. Charles Kurner, qui est mort il y a trois ou quatre ans, sans laisser de traces très importantes de son talent, n'était pas seulement un bon dessinateur : il était également un musicien remarquable. Plusieurs de ses compositions ont eu du succès. D'ailleurs, il joignait à ces qualités celle d'un écrivain délicat et surtout celle d'un homme tout à fait dévoué à ses amis et à ses compatriotes.

C'est dire qu'autour de lui on voyait fréquemment des jeunes gens qui attendaient une situation, et d'autres qui avaient perdu celle à laquelle ils avaient droit. Là venait notamment un ancien professeur d'esthétique de l'Université de Lausanne, M. William Raymond ; on y voyait aussi des artistes dramatiques, qui espéraient de brillants engagements, des journalistes, des musiciens, des poètes, des peintres, des dessinateurs, etc. Et de cinq heures à sept heures, c'étaient de longues conversations au cours desquelles se révélaient naïvement les rêves de fortune et de gloire les plus invraisemblables.

La mort de M. Kurner a dispersé ce curieux groupe, ou du moins, il ne se réunit plus dans le passage Verdeau. Mais la *queste* n'est point abolie pour cela. On peut être certain que quelque part dans Paris, plusieurs groupes de compatriotes suisses se réunissent de cinq heures à sept heures pour parler du pays absent, des choses de leur jeunesse et de leurs rêves d'avenir.

Les Suisses ont, nous l'avons dit, une tendance marquée à se réunir, à combiner leurs efforts, à s'aider, et même à vivre en commun. Les tentatives d'association qui, en dehors des vingt-cinq sociétés existantes, ont été faites, sont innombrables. Leurs groupes les plus intéressants sont deux dîners mensuels qu'ils ont fondés sur le modèle des réunions de ce genre qui sont si fréquentes à Paris. L'un, qui se tient d'habitude sur la rive gauche de la Seine, se nomme le *dîner Suisse*.

Les notabilités les plus importantes y ont souvent participé. L'autre dîner est le *dîner du Rhododendron;* il se compose plus spécialement de jeunes écrivains, peintres, musiciens et sculpteurs ; l'élément genevois y domine, et chaque année ce petit groupe célèbre solennellement l'*Escalade*, la fête nationale de la vieille cité calviniste qui commémore, comme on sait, l'avortement de la tentative à main armée dirigée contre elle par les Savoyards, le 12 décembre 1602.

D'autres Suisses se réunissent à l'Union chré-

tienne suisse ou à l'Union chrétienne des jeunes gens, sociétés protestantes ; ils s'y occupent de lectures, de conférences, de musique, de langues étrangères, etc.

Les sociétés chorales sont au nombre de trois. La plus importante est l'*Harmonie suisse* qui, grâce à l'intelligente direction de M. Metzger, violon solo à l'orchestre Lamoureux, occupe une situation honorable; elle compte cinquante membres actifs et plus de deux cents membres honoraires. La *Chorale suisse* a pour directeur M. Brody, un compositeur de musique estimé. L'*Echo du Righi*, enfin, est dirigé par M. Schwartz.

Les sociétés instrumentales sont au nombre de quatre : ce sont l'*Orchestre suisse*, l'*Echo du Grutli*, l'*Echo du Tessin* et l'*Harmonie tessinoise*.

Après ces groupes qui s'adonnent aux arts, il faut signaler la Société suisse de gymnastique, qui joue un rôle considérable dans chacune des solennités helvétiques célébrées à Paris. Une autre société suisse de gymnastique, moins nombreuse, existe à Argenteuil.

D'autres groupes s'occupent plus spécialement de favoriser les rapprochements entre compatriotes : la *Monte Rosa;* la *Franscini*, société des patriotes libéraux tessinois ; *Il Ticino*, société de patriotes tessinois d'une nuance moins radicale; le *Club suisse romand*, etc. D'autres groupes encore s'occupent de compléter l'instruction spéciale de leurs adhérents, de les développer, de les placer même au besoin : tel est le *Cercle commercial suisse*, la *Société suisse des commerçants*, la *Société claroise* la *Fraternité*, l'*Union Helvétia*, etc.

Les institutions suisses de bienfaisance se confondent assez fréquemment avec celles qui ont été organisées par les protestants français. Toutefois, il existe à Paris un asile suisse pour les vieillards, dont M. W. Huber préside le conseil d'administration, et un *Home suisse* installé rue Descombes, 25, et destiné aux jeunes bonnes et aux institutrices. Ce *Home suisse* a à sa tête un comité présidé par Mme Lardy, la femme du ministre de Suisse à Paris.

Enfin, les deux sociétés de bienfaisance les plus importantes sont la Société suisse de Secours mutuels et la Société helvétique de Bienfaisance.

La Société de Secours mutuels, modestement fondée en 1849, a pris une extraordinaire extension. Elle est de beaucoup la plus nombreuse et la plus considérable des sociétés suisses de Paris. Quant à la Société helvétique de Bienfaisance, elle est plus ancienne : elle a, en effet, près de trois quarts de siècle d'existence. Elle a été fondée, elle est à l'heure actuelle administrée et gérée par l'aristocratie suisse : son président a été durant de longues années M. Edouard Hentsch, ancien président du conseil d'administration du Comptoir d'escompte. Outre un capital qu'elle possède d'environ cent mille francs, elle recueille, chaque année, de 40 à 50,000 francs qu'elle répartit entre les Suisses nécessiteux.

On le voit, la colonie suisse de Paris est non seulement fort nombreuse, elle est parfaitement organisée. Par là, elle constitue parmi les autres colonies étrangères de la capitale, une remarquable exception. En outre, elle déploie au milieu de nous les qualités les plus essentielles qui signalent le peuple suisse. Apres, forts, confiants en eux-mêmes, les Suisses qui viennent à Paris sont d'avance résolus à y gagner leur vie, et à s'y faire une situation, ou une réputation, s'ils sont artistes. Dans ce dessein, ils travaillent le plus souvent avec une indomptable énergie. Il faut voir, par exemple, comment leurs sociétés sont organisées pour permettre, à ceux de leurs membres qui ne les connaissent pas, d'apprendre les langues étrangères, la comptabilité, et en général tout ce que doivent savoir des employés de commerce ! Du reste, lorsqu'ils ont réussi, les Suisses restent en France ; très souvent même, ils se font naturaliser ou revendiquent, en qualité de descendants de réfugiés protestants, la nationalité française ; ainsi, presque tous les chefs des grandes maisons dont nous avons parlé au cours de notre étude sont devenus nos compatriotes : les Bréguet, les Voruz, les de Choudens, les Sandoz, etc., etc., sont dans ce cas. Ces faits montrent que nous n'avons pas, en général, affaire à des ingrats, et qu'ils savent, tout en conservant pour leur patrie d'origine une grande sympathie, prouver leur gratitude à la France qui les a si bien accueillis.

EDOUARD ROLLET.

MON DERNIER VOYAGE A TRAVERS L'OURAL ET LA SIBÉRIE OCCIDENTALE

Suite et fin. — Voyez page 336.

Le 31 juillet, nous arrivons au village d'Oust-Chougor, situé en face le confluent de la Petchora et de la Chougor. Là, changement de direction. Nous abandonnons la Petchora pour faire route dans l'Est, vers l'Oural, que nous nous proposons de traverser afin d'atteindre la haute vallée de la Sygva en Sibérie. La route est tracée par la Chougor jusqu'au confluent de cette rivière et de la Volokovka. Nous nous embarquons encore une fois, et, après huit jours de labeurs incessants, arrivons au cœur de l'Oural. Une rude navigation que cette remontée de la Chougor; le courant y est de foudre, et de distance en distance s'étagent des rapides redoutables, dangereux même. Sous le 64° de latitude que coupe notre itinéraire, l'Oural présente une déclivité beaucoup plus longue du côté de l'Europe que sur le penchant sibérien. C'est du reste sur le versant d'Ouest que s'élèvent les plus hauts sommets de cette partie de la chaîne, le Sabli-Is et le Telpos-Is (1,689 mètres), une magnifique montagne aux formes alpines dont nous longeons la base. Partout ailleurs, dans cette vallée, les reliefs les plus accusés ont une hauteur moyenne

de 7 ou 800 mètres. Bien que l'époque des fortes chaleurs soit passée, des plaques de neige mouchètent les flancs des montagnes, quelques-unes descendent même très bas, jusqu'à l'altitude de 5 à 600 mètres. Nulle part un glacier, on sait du reste que l'Oural n'en renferme point. Cette région est très pittoresque, partout de belles forêts remplissent les vallées, et au-dessus de cette mer de verdure s'élèvent les têtes chauves des monts parsemées des rayures argentées des névés.

Au confluent de la Volokovka, nous attendait une caravane envoyée au-devant de nous par M. Sibiriakoff, le généreux mécène des explorations scientifiques de Sibérie. M. Sibiriakoff a, comme on le sait, fait en partie les frais de la célèbre expédition de la *Vega* et de plusieurs voyages entrepris par M. Nordenskiöld sur l'Ienissei. C'est à ce protecteur éclairé des sciences et aux mesures prises par l'aimable gouverneur de Tobolsk, le général Troïnitzky, que nous avons pu accomplir le programme que nous nous étions tracé.

De la Volokovka à Liapine, factorerie de M. Sibiriakoff, située dans la haute Sygva, la distance est d'environ 82 kilomètres, dont 56 en montagnes. Ce trajet nous l'avons accompli à cheval, dans bien des endroits à la nage pour ainsi dire, au milieu des marais. Dans cette partie de l'Oural, même sur les hauteurs, le sol ne porte pas, et nos malheureuses montures pataugeaient dans la vase jusqu'à mi-jambes, parfois même jusqu'au ventre.

L'altitude du seuil de l'Oural que nous avons franchi pour déboucher en Sibérie, est de 494 mètres, mesurés au baromètre anéroïde.

Arrivés à Liapine, la route s'ouvrait déosrmais

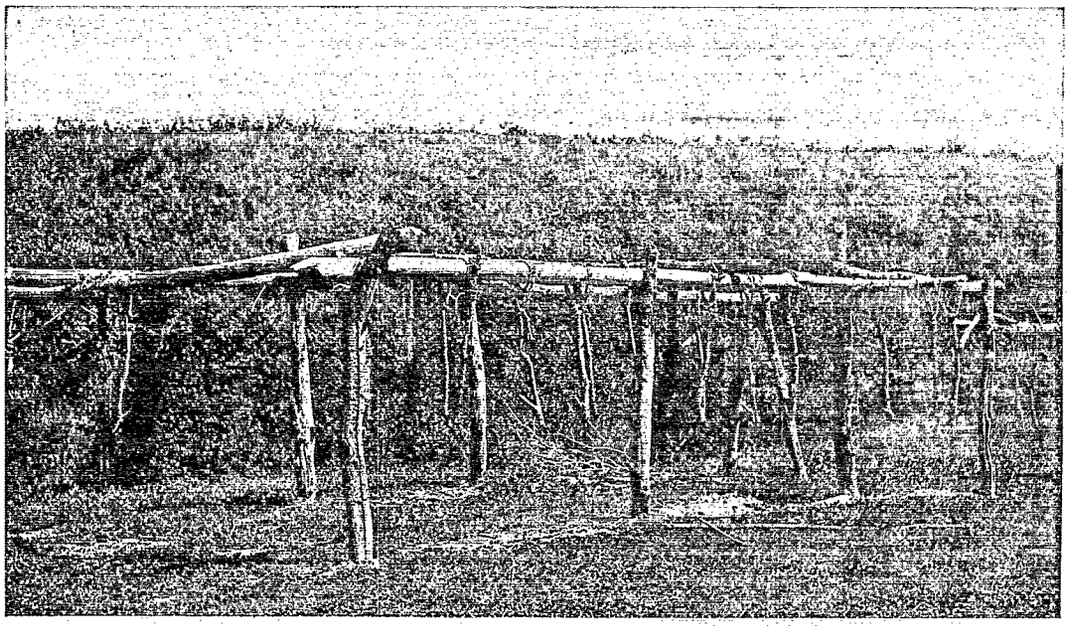

Voyage de M. Rabot a travers l'Oural et la Sibérie. — Lieu de sacrifices des Tchouwaches (1).

facile devant nous. Nous descendons en canot la Sygva, puis la Sosva, et le 23 août arrivons à Beriosov, chef-lieu de l'arrondissement septentrional du gouvernement de Tobolsk, ville de 1,700 habitants, capitale d'une circonscription grande comme une fois et demie la France. La plus grande partie de cet immense territoire est couverte de magnifiques forêts d'arbres verts, restées inutiles jusqu'ici par suite du manque de débouchés, et tous ces beaux bois poussent sur un sol éternellement gelé. Creusant un trou près de Liapine, nous avons trouvé de la glace à une profondeur de soixante centimètres. A mesure que l'on avance vers le Nord diminue l'épaisseur de la couche de terre qui dégèle pendant le court été de la zone arctique. A Obdorsk situé en aval de Beriosov, sous le cercle polaire, le sol est glacé à quelques centimètres de profondeur. C'est dans cette immense glacière naturelle que se sont conservés les débris du mammouth et que l'on découvre des ossements de ce gigantesque animal encore recouverts de chair et de poils.

Dans la vallée de l'Obi, à peu près vers le cercle polaire, s'arrête la limite septentrionale des forêts; au delà s'étend jusqu'à l'Océan Glacial la zone désolée de la *Toundra*, immense plaine nue, marécageuse, aussi uniforme que l'Océan qu'elle borde.

De Beriosov nous avons rejoint l'Obi en traversant en canot une large presqu'île inondée par la Sosva, puis remonté le grand fleuve sibérien jusqu'au village de Samorovo, situé à son confluent avec l'Irtisch. C'est une nouvelle navigation de 525 verstes (2) à la rame. Grâce au vent souvent favorable, six jours seulement furent nécessaires pour accomplir ce trajet, encore nos arrêts étaient-ils fréquents pour compléter nos collections d'histoire naturelle et d'ethnographie.

(1) Voir dans le dernier numéro ce que dit M. Rabot de ces lieux de sacrifices.

(2) La verste vaut 1,075 mètres.

L'aspect de l'Obi est très particulier. Le fleuve se trouve divisé en une multitude de bras par un archipel d'îles basses couvertes de bois; on dirait une forêt flottant à la surface. Le long de la rive droite se développe le chenal principal, le grand Obi, large en certains endroits de deux kilomètres; à gauche s'étend l'archipel bordé à l'est par un autre bras important du fleuve, beaucoup moins considérable que le premier, appelé le petit Obi. La largeur totale du fleuve est d'une quarantaine de kilomètres. Sur la rive droite s'élèvent à pic des falaises de sable, hautes, en certains endroits, d'une cinquantaine de mètres et couronnées de forêts. Comme de Baer l'a observé, les fleuves sibériens, qui coulent dans le sens du méridien, érodent leur berge orientale et alluvionnent leur rive occidentale sous l'influence de la rotation terrestre. Rejetée vers l'est, la masse des eaux sape sans cesse les terrasses sablonneuses et y détermine des éboulements considérables. Ces chutes de terre entraînent dans le lit de la rivière des masses considérables d'arbres qui sont entraînés ensuite jusqu'à l'Océan Glacial d'où les courants les dispersent sur les rives des terres polaires dépourvues de végétation.

VOYAGE DE M. RABOT A TRAVERS L'OURAL ET LA SIBÉRIE. — La danse de l'ours chez les Ostiaks.

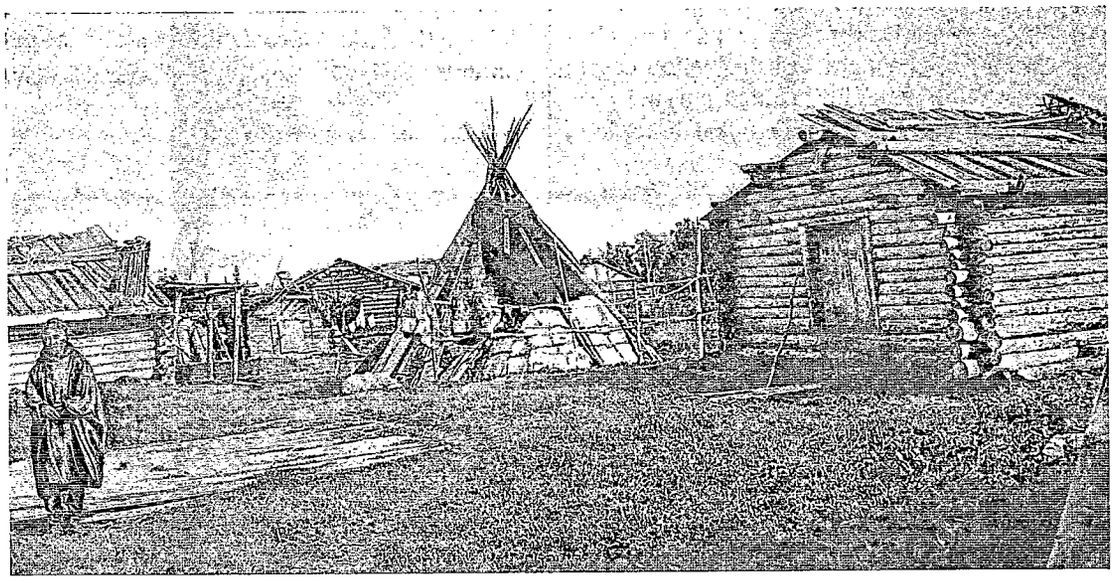

VOYAGE DE M. RABOT A TRAVERS L'OURAL ET LA SIBÉRIE. — Village Ostiak.

Le 31 août, nous arrivions à Samorovo, village situé au confluent de l'Obi et de l'Irtisch. Là se terminait notre exploration. En ce point, nous rejoignions la grande route postale qui traverse la Sibérie de Tobolsk à Vladivostock. Quelques jours après, nous arrivions à Tobolsk en remontant l'Irtisch par un paquebot venu de Tomsk et

six jours plus tard rentrions en Europe, par le chemin de fer transouralien.

Toute la région que nous avons parcourue, depuis notre entrée en Sibérie jusqu'aux environs de Samarovo, est habitée par des Ostiaks, une population finno-ougrienne très intéressante à tous égards. Dans tout cet immense territoire, on ne trouve les Russes qu'à l'état sporadique. Une cinquantaine de kilomètres au delà du confluent de l'Obi et de l'Irtisch, ils cessent de former l'élément dominant de la population ; plus au nord les seules localités habitées d'une manière permanente par les Russes sont Kondinsk et Beriosov. Partout ailleurs on ne rencontre que des Ostiaks, et, sur quelques points, des Zyrianes venus de la Petchora.

Comme toutes les peuplades des régions septentrionales, les Ostiaks se divisent en deux catégories, suivant leur genre de vie ; les uns sont pasteurs de rennes, les autres demandent leurs moyens d'existence à la pêche et à la chasse. Les premiers vivent pendant l'été avec leurs troupeaux sur l'Oural et n'en redescendent qu'en automne dans la plaine boisée. En dépit de toutes nos recherches, nous n'avons trouvé aucun clan de ces nomades. Tous ceux que nous avons rencontrés étaient pêcheurs. Ces indigènes sont établis pendant l'été le long des cours d'eau ; généralement, durant l'hiver, ils se retirent dans des établissements situés au milieu de la forêt.

Les Ostiaks ont quatre types différents d'habitation : la *tchioume*, tente conique en écorce de bouleau ; la *iourte* d'été, baraque carrée en bois, éclairée par un trou percé dans le toit pour le passage de la fumée du foyer, la *iourte* d'hiver qui se distingue de la précédente par une cheminée en pisé et une meilleure protection contre le froid, enfin le *sasskol*, hutte oblongue en écorce de bouleau formant le passage entre la tente et la maison. Le *sasskol* est, croyons-nous, spécial aux naturels de la Sygva et de la Sosva. Nous ne l'avons du moins point observé sur les bords de l'Obi. Dans la vallée de ce fleuve, M. Sommier a rencontré un cinquième type d'habitation à moitié souterraine.

L'hiver, les Ostiaks sont, comme tous les peuples du Nord, vêtus de longues robes en peau de renne ; pendant les grands froids, ils en endossent jusqu'à trois les unes sur les autres. L'été, les hommes portent généralement des vêtements en toile. En tout temps les femmes sont vêtues d'une pelisse en peau. L'usage des jupes est inconnu dans le pays, et tout le beau sexe porte culotte. Le costume est complété par un grand châle en cotonnade dont elles se couvrent la tête. Les femmes Ostiaks ont emprunté aux musulmanes l'usage des voiles. Ainsi vêtues, elles ont l'air de paquets de fourrure et d'étoffe.

Ces indigènes ont plusieurs danses, une particulièrement originale qu'ils exécutent lorsqu'ils ont réussi à tuer un ours et qui a un caractère sacré. Pour cette solennité, les danseurs se couvrent la figure d'un masque grossier en écorce de bouleau. Les femmes se livrent à des danses composées d'une série de contorsions plus ou moins gracieuses dont les mouvements ont quelque ressemblance avec ceux des fameuses danseuses javanaises de l'Exposition.

Isolés au milieu d'immenses forêts désertes, sans aucune relation avec des populations plus élevées en civilisation, les Ostiaks de la Sygva et de la Sosva sont restés très primitifs. Ils se servent encore d'arcs et de flèches et avec l'écorce de bouleau fabriquent très ingénieusement tous leurs ustensiles de ménage, des seaux, des écopes, des cuillers, qu'ils ornent de curieux dessins géométriques gravés au couteau. Nous ne saurions décrire ici tous ces objets ; la collection que nous avons rapportée sera du reste prochainement exposée au Musée ethnographique du Trocadéro. Un simple coup d'œil sur ce mobilier des Ostiaks, renseignera plus le lecteur qu'une longue description sur l'industrie de cette population primitive.

Outre cette série ethnographique, nous avons rapporté de ce voyage un levé à la boussole de la haute Petchora, de la Chougor, de la Sygva et de la Sosva, qui permettra de compléter les cartes existantes et une collection d'histoire naturelle. Tous ces résultats, nous avons pu les obtenir relativement facilement, grâce à l'appui du gouvernement russe et de la Société de Géographie de Saint-Pétersbourg. Partout et de tous nous avons reçu l'accueil le plus cordial. Un séjour en Sibérie laisse dans la mémoire, à côté des réminiscences toujours agréables de la vie en pleine nature, le souvenir de populations douces, bonnes et hospitalières.

CHARLES RABOT.

LES NEPENTHES

Parmi les caprices les plus bizarres auxquels la nature se soit donné libre cours dans le monde des végétaux, il n'en est certainement pas de plus étonnant que le stupéfiant *Nepenthes*.

Le mot *Nepenthes* ne date pas d'hier ; on le trouve déjà dans le divin Homère, qui le donnait à une substance d'origine égyptienne qui passait pour dissiper la tristesse. L'Odyssée nous montre Hélène qui en met dans le vin de ses hôtes pour chasser leur mélancolie.

Le grand Linné, nourri des trésors de l'antiquité grecque, ressuscita le nom d'Homère et l'appliqua à des plantes dont les urnes renfermaient une eau qui, de son temps, passait pour égayer ceux qui la buvaient. Les *Nepenthes*, originaires de l'Asie tropicale et de Madagascar, sont en effet remarquables par l'urne en forme de pipe, fermée par un couvercle, qui termine leurs feuilles.

C'est chez ces plantes que les modifications que la nature a imprimées aux feuilles, reçoivent leur plus complet développement. Les *Ascidies* (tel est

le nom que les botanistes ont donné à ces singuliers petits vases) ne sont en effet que des feuilles transformées, dans lesquelles les bords se sont amplifiés, puis soudés. A tout effet il faut chercher une cause : c'est là la grande loi de nature. Aussi l'esprit philosophique a-t-il, dès les premiers temps, cherché une explication : les uns ont pensé que l'eau contenue dans ces ascidies n'était qu'une exhalaison aqueuse dont il fallait chercher la cause dans la chaleur de l'atmosphère. D'autres ont prétendu qu'elle ne pouvait être attribuée qu'aux pluies; enfin il en est qui ont vu dans cette accumulation une excrétion de nature spéciale et propre au genre *Nepenthes*. Chacune de ces opinions semble s'exclure l'une l'autre et pourtant, peut-être, ne sont-elles pas inconciliables?

Le goût même de cette eau n'a pas été jugé de la même manière, tant il est vrai que des goûts on ne saurait discuter! Il serait analogue à celui de l'eau pure, ou bien à celui d'une eau sucrée ou plus ou moins légèrement acidulée. Paraissent être dans le vrai les observateurs qui rejettent carrément ces deux premières opinions, et trouvent à l'eau renfermée dans l'urne des *Nepenthes* une saveur nauséabonde et désagréable, accompagnée d'une odeur qui n'est rien moins que suave. Rien d'étonnant à cela, si l'on songe que ces urnes servent constamment de tombeau à des quantités énormes de petits animaux, parfois même de reptiles de faible taille qui s'y décomposent lentement sous l'action des agents de la putréfaction. N'a-t-on pas vu dans ce fait même une action providentielle? N'en a-t-on pas profité pour faire des *Nepenthes* des plantes carnivores, de ces plantes qui auraient besoin pour vivre d'emprunter aux êtres vivants les principes nutritifs dont ils se composent? Théorie séduisante s'il en fut une, à laquelle le génie du grand Darwin avait su imprimer un cachet de vérité qui n'a pas tenu devant l'observation sévère et froide. Loin de moi la pensée de médire de Darwin que j'admire au plus haut point, avec toute la sincérité dont je suis capable! Darwin est assez grand sans cela, et le rejet de sa théorie des plantes carnivores ne saurait amoindrir l'auréole dont son nom brille au firmament de la science.

L'urne, qui a prêté à tant de discussions, est fermée par un opercule. Cette pièce se soulève à un certain moment, et de ce jour elle ne s'abaisse plus. Ainsi s'évanouissent certaines explications qui voulaient que, pendant la nuit, l'ascidie, fermée par son couvercle, s'emplît de liquide. Pendant le jour, le couvercle se relevait et l'ascidie devait se vider sous l'action de l'évaporation produite par la chaleur environnante.

Des végétaux aussi extraordinaires ne pouvaient passer longtemps inaperçus des indigènes, aux lieux où ils croissent à l'état sauvage. Aussi de tout temps ces derniers y avaient-ils attaché des idées superstitieuses, dont Rumphius pour Java, Flacourt dans son *Histoire de la grande isle de Madagascar* se faisaient l'écho dès le dix-septième siècle. Quand les Malgaches voulaient de la pluie, ils coupaient les urnes des *Nepenthes* et en répandaient l'eau sur le sol, confiants dans cette idée que le ciel se viderait sur la terre dans la journée même.

Réduit longtemps à un petit nombre d'espèces, le genre *Nepenthes* en comprend actuellement plus de 30. Les explorations faites depuis près d'un demi-siècle dans la presqu'île malaise, dans l'Asie tropicale et à Madagascar, dans la Nouvelle-Calédonie, nous ont révélé la connaissance de formes nouvelles infiniment plus curieuses et plus volumineuses que les premières. Une des plus remarquables de ces plantes est bien certainement le *Nepenthes Rafflesiana* que le docteur Jack découvrit à Singapore. Voici ce que cet explorateur disait dans une de ses lettres qu'il adressait à sa famille à Aberdeen : « J'arrivai assez à temps pour explorer les bois avant qu'ils tombassent sous la hache et je fis bon nombre d'intéressantes découvertes, particulièrement celle de deux nouvelles et splendides espèces de *Nepenthes* (*N. Rafflesiana* et *ampullaria*) qui surpassent de beaucoup toutes les espèces de ce genre qu'on connaît en Europe. » Sir S. Raffles s'inquiète comment nous publierons nos découvertes et il a formé le projet d'en tirer parti à Bancoul. Il compte, en envoyant ces *plantes porte-cruches* (*pitcher plant*) en Angleterre, « que d'aussi magnifiques végétaux, publiés avec tous les avantages d'une élégante exécution, attireraient l'attention sur la botanique de Sumatra. » Malgré tout, on dut se contenter en Europe de la description et du dessin de ces plantes remarquables. C'est en 1845, seulement, qu'un officier ds la marine royale d'Angleterre en expédia à Kew une caisse qu'il avait remplie au cours d'une mission scientifique à Bornéo. De là, le *N. Rafflesiana* s'est propagé dans les cultures et on le rencontre de temps à autre chez quelques amateurs.

Dans les *Nepenthes* la fleur est insignifiante; tout l'intérêt se rencontre donc dans la feuille modifiée. Les tiges sont droites dans le *N. Rafflesiana*: les feuilles alternent les unes avec les autres et sont terminées par une vrille prolongée en urne. Ces urnes sont ventrues, brillamment colorées de macules irrégulières d'un brun-chocolat jetées au hasard sur un fond vert nuancé de jaune ; elles sont bordées sur leur côté interne de deux ailes membraneuses, frangées, contractées à l'orifice qui s'ouvre obliquement, se prolonge et se courbe légèrement en arrière où s'insère l'opercule. Les bords sont réfléchis, élégamment et délicatement striés et panachés de lignes parallèles, pourpres, cramoisies et jaunes... La description que je viens de donner de l'ascidie d'une des espèces les mieux connues et les plus ornementales, s'applique à toutes les autres qui n'en diffèrent que par des plus ou des moins.

Mais, me direz-vous, vous nous parlez de

plantes merveilleuses ; faut-il donc que nous nous embarquions pour Madagascar, pour Sumatra, si nous voulons les voir, si nous avons envie de goûter à l'eau renfermée dans leurs urnes? Point n'est besoin d'aller si loin, et en France même vous pouvez facilement satisfaire votre curiosité. Le temps n'est plus où la culture des *Nepenthes* passait pour être d'une difficulté inouie.

Aujourd'hui on multiplie les Nepenthes comme à plaisir, on les bouture comme la plus commune de nos plantes vulgaires. A deux conditions, toutefois : de la chaleur et de l'humidité, et beaucoup de chacune. Il faut savoir redonner aux végétaux les conditions de végétation qui leur permettent de prospérer dans leur pays natal. Dans une serre très chaude, au-dessus d'un aquarium, les *Nepenthes* cultivés en paniers à claire-voie comme des Orchidées ou dans des pots parfaitement drainés, constituent une ornementation de premier ordre véritablement

NEPENTHES. — Dessin de Juillerat.

féerique. On se croirait pour un instant transporté dans quelque coin mytérieux et sombre de Bornéo, dans quelque forêt humide de la côte africaine. C'est ce qu'avait su faire, il y a quelques années, dans une serre du Muséum, un habile jardinier (comme on en voit peu) amateur, je dirai plus, passionnément amoureux de ses plantes. M. Loury avait réuni près de 40 espèces ou variétés de ce beau genre *Nepenthes*, qui donnaient à profusion leurs ascidies aux formes variées et étranges. Et ce n'était pas par un échantillon que chaque espèce était représentée mais par de nombreux spécimens qu'il savait produire comme en se jouant.

Il y avait là le sujet d'une attrayante étude et de nombreux amateurs le savaient car cette incomparable collection était fréquemment visitée. Malgré quelques lacunes inévitables — les temps en sont la cause — les *Nepenthes* du Muséum méritent encore un regard que nos lecteurs ne manqueront certainement pas d'aller leur jeter.

PAUL HARIOT.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

L'Hiver

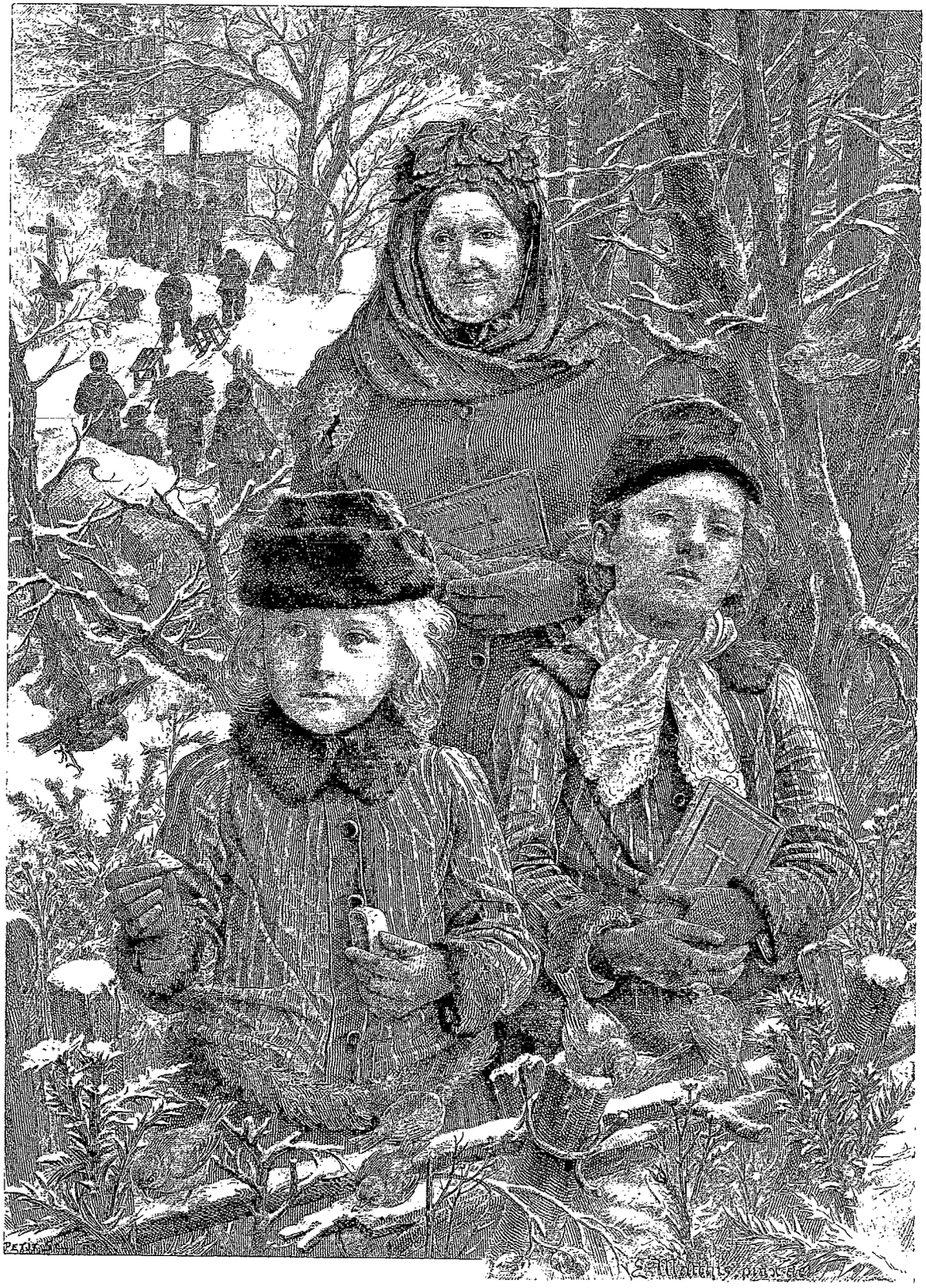

L'Hiver. — Composition et dessin de Matthis.

D'autres ont célébré le printemps qui verdoie,
L'automne qui nous fait le vin, l'été brûlant.
Moi que le vent du nord éveille et met en joie,
Je veux chanter l'Hiver avec son manteau blanc.

Je veux chanter l'Hiver à la barbe de givre.
En dépit de son âge il n'est pas endormi.
C'est un rude gaillard qui vous apprend à vivre,
C'est un franc compagnon qui vous parle en ami.

On lui garde une place au foyer de famille;
Dans toutes les maisons il entre en pèlerin,
Et devant l'âtre clair où le sarment pétille,
Pour tous, jeunes et vieux, il a quelque refrain.

Quelle paix au dehors! La campagne repose.
Partout brille la neige: elle éblouit les yeux.
Un tranquille soleil y jette un reflet rose.
Tout est pur aujourd'hui comme l'air et les cieux.

Heureux sont les gamins qui sortent de l'école.
La rigole est gelée. Y glisse-t-on? — C'est dit.
Et l'on voit, dos à dos, filer la troupe folle;
Le froid pince, aïe, aïe, aïe, et les ragaillardit.

Oui, diantre! le froid pince, et les gens qu'il attrape
Se hâtent de courir bien encapuchonnés.
Les fillettes semblent des vieilles; sous la cape
On ne voit que les yeux avec le bout du nez.

N'importe : les façons n'ont rien qui vous déplaise
Et tout ce monde-là marche d'un pas joyeux.
Cette clarté d'argent vous met le cœur à l'aise,
Cet air fouette le sang; on en respire mieux.

Seul, l'oiseau que l'été recueillait à sa table,
N'est pas trop satisfait de ce beau temps d'hiver.
Ne trouvera-t-il pas quelque âme charitable
Qui lui dise d'entrer et mettre son couvert?

Par bonheur les enfants que son sort intéresse
Lui gardent une part du pain de leur goûter,
Et, secouant son aile, oubliant sa détresse,
Le doux musicien se remet à chanter.

Gabriel VICAIRE.

DE LA RESPONSABILITÉ

Le dogme de la fatalité assombrit toutes les religions antiques. Dès que l'homme put réfléchir sur sa condition, il se crut le jouet d'une puissance mystérieuse et invincible qu'il appela le Destin. Les dieux eux-mêmes étaient soumis à ses arrêts, et c'est à peine si le maître de l'Olympe, le souverain Jupiter, pouvait en retarder quelque temps l'exécution. Toutefois, on voit également apparaître, dès les premiers âges, la notion de responsabilité; la nécessité ne rend pas le crime innocent et n'enlève pas à la vertu son caractère méritoire. Sisyphe, par exemple, expie ses forfaits dans le Tartare, tandis qu'Hercule reçoit, pour prix de ses travaux, l'immortalité bienheureuse. Ainsi se posait entre l'idée de Destin et celle de responsabilité une antinomie dont le génie grec, si fortement épris d'harmonie, devait chercher avec angoisse la solution.

Les protestations de la conscience se firent jour d'abord dans la poésie et surtout dans la poésie dramatique. Sans doute le ressort de la tragédie ancienne était la croyance à la fatalité, mais les plus grands tragiques, même le religieux Eschyle, nous montrent les héros luttant contre la destinée et finissant quelquefois par en atténuer les rigueurs. Tel Oreste, dont les tortures trouvent un terme auprès de la statue de Pallas, à Athènes : par ses supplications il obtient que les affreuses Erynnies lâchent leur proie et se transforment en *Euménides*, c'est-à-dire en divinités bienveillantes, protectrices de l'Attique. De même, chez Sophocle, Œdipe aveugle, errant et misérable, sans autre soutien que la faible et touchante Antigone, reçoit enfin la pardon de ses attentats involontaires et meurt au milieu d'une véritable apothéose. Les deux poètes n'ont-ils point voulu nous offrir comme un symbole saisissant de la délivrance à laquelle aspiraient les âmes pieuses, lasses de subir un joug inique et cruel?

Cette délivrance, la philosophie gréco-romaine ne l'accomplit pas entièrement. Elle se contenta, en effet, de purifier l'idée du Destin en y introduisant des éléments moraux. A la puissance aveugle et méchante elle substitua la raison universelle, bienfaisante et artiste, dont le sage doit accepter docilement les inéluctables décrets. Socrate, Zénon, Marc-Aurèle professent un optimisme absolu : pour eux le mal n'est qu'une apparence superficielle; au fond tout est intelligible et excellent. Conformez donc vos désirs à l'ordre du monde, et vous atteindrez à la fois la vertu et le bonheur. En somme, la pleine notion du libre arbitre, impliquant la délibération intérieure, le choix entre les contraires et la réalisation effective de l'un ou de l'autre demeure étrangère à ces anciens penseurs : c'est à la psychologie moderne que revient l'honneur de l'avoir dégagée avec une parfaite netteté.

Mais si la vieille antinomie a disparu, si le progrès des connaissances naturelles a dissipé le fantôme du Destin, une antinomie nouvelle, plus troublante peut-être, a surgi devant la conscience. Après avoir triomphé du fatalisme théologique, la morale se heurte, de nos jours, au fatalisme scientifique. Comme tous les phénomènes de l'univers, les actions humaines, déclare le savant, sont régies par des lois, et les lois, suivant l'expression de Montesquieu, sont des rapports nécessaires. Étant donnés certains antécédents, les conséquents ne peuvent pas ne pas se produire. Quand nous croyons agir librement, nos résolutions sont déterminées par des motifs, et ces motifs résultent soit de l'influence du milieu, soit des dispositions léguées par l'hérédité morale. Il faut donc renoncer à la conception d'un « moi », source indépendante d'énergie. L'homme actuel, intimement lié aux choses qui l'entourent, n'est, en outre, que le dernier an-

neau d'une chaîne immense : il porte en lui les traces des générations humaines antérieures qui se rattachent elles-mêmes, par une filiation ininterrompue, jusqu'aux organismes les plus rudimentaires. La théorie platonicienne de la réminiscence n'était qu'une figure, mais c'était une figure exacte; le présent apparaît comme la résultante et le raccourci du passé. Adaptation, évolution, continuité, voilà les formules destinées à remplacer les expressions surannées d'autonomie personnelle, de libre arbitre et de responsabilité.

Faut-il souscrire à ces conclusions des écoles positivistes? La pensée contemporaine proclamera-t-elle le naufrage définitif de la liberté, du droit, du devoir, bref, de toutes les notions morales dont ont vécu jusqu'ici et les individus et les sociétés? Au risque de passer pour un naïf, j'avoue que cette menace me laisse assez paisible. J'admire autant que personne les étonnantes découvertes des sciences expérimentales et je m'intéresse vivement aux analyses subtiles, aux prestigieuses synthèses d'un Darwin, d'un Herbert Spencer ou d'un Haeckel. Mais je ne puis m'empêcher de songer que depuis Descartes l'évidence est le critérium suprême de la vérité, et je ne présume point qu'un système quelconque puisse triompher de l'évidence la plus forte et la plus immédiate, celle de ma propre conscience. On disait autrefois : je pense, donc je suis. Aura-t-on fait un grand pas en disant désormais : je pense, donc je ne suis pas, ou, ce qui revient au même: la conscience me crie que je suis libre et responsable, donc je ne suis ni libre ni responsable. Je vois sans doute, à l'heure actuelle, une antinomie entre certaines inductions scientifiques et les convictions morales de l'humanité, mais je me demande pourquoi cette antinomie ne s'évanouirait pas tôt ou tard, comme beaucoup d'autres réputées naguères irréductibles. N'est-ce point, d'ailleurs, à la faiblesse de l'éclectisme Cousinien que le positivisme doit une bonne part de son succès? Et pourquoi la renaissance des idées spiritualistes, dont nous apercevons, depuis quelque temps, les irrécusables symptômes, ne ferait-elle pas éclore une nouvelle et plus solide philosophie de la liberté?

Cette philosophie devra conserver tout ce qu'il y a de vraiment *positif* dans le positivisme : il s'agit, en effet, de combattre le parti pris, la théorie et, pour dire le vrai mot, la métaphysique spéciale de l'école, tout en retenant les faits rigoureusement observés. Qui donc s'aviserait aujourd'hui de nier l'hérédité morale ou l'influence du milieu? Seulement la question est de savoir si les instincts héréditaires et les suggestions du dehors compriment la volonté au point de l'étouffer. Nous accorderions même que les impulsions innées ou acquises restent prépondérantes dans beaucoup de consciences et remplacent l'épanouissement de la spontanéité individuelle par une sorte d'automatisme psychologique. Le libre arbitre ne nous apparaît point comme une faculté primordiale et inamissible, mais comme une récompense d'efforts persévérants, comme un bien précieux qu'il importe d'abord de conquérir et ensuite de défendre avec un zèle et une attention toujours en éveil. Rien ne nous semble plus difficile ni plus méritoire que d'être soi-même et de s'appartenir dans toute la force du terme. Aussi l'éducation doit-elle avoir principalement pour but non point de couler toutes les jeunes âmes dans un moule uniforme, mais de leur apprendre à s'affranchir des servitudes intérieures et extérieures, de leur inspirer le goût des sentiments et des idées personnels, en un mot d'aider, par tous les moyens, à l'épanouissement des énergies originales. « L'enfant, disait excellemment Plutarque, n'est pas un vase qu'il faut remplir; c'est un foyer qu'il faut allumer. » Faisons doucement rayonner autour de lui la pure atmosphère des vérités esthétiques et morales, rendons-le capable d'un enthousiasme sincère pour un idéal librement conçu, afin qu'il puisse, plus tard, en poursuivant cet idéal sans défaillances, donner à sa vie une véritable unité et devenir ce qu'on appelle un *caractère*. C'est ainsi qu'il échappera aux tyrannies du tempérament, de l'imitation, de la mode et de la routine et qu'il sculptera, selon la noble image des Stoïciens, une statue réellement digne d'être placée sur son tombeau.

JULES LEGRAND.

LES GORGES DU TARN ET LA RÉGION DES CAUSSES

On a beaucoup parlé des Causses, cette année, grâce à quelques intrépides alpinistes, en tête desquels il faut citer M. E.-A. Martel, qui a bien voulu mettre à notre disposition les photographies inédites que nous reproduisons, et nous communiquer le résultat de ses explorations (1).

Les Causses sont ces grandes tables calcaires qui forment, entre Mende, Rodez et Montpellier, le talus méridional du plateau central et la déclivité occidentale des Cévennes, et qui s'appuient, à l'est, sur les granits et les schistes du Mont-Lozère et de l'Aigoual (2). Ils ont une étendue de plus de 500,000 hectares et couvrent une grande partie des départements de la Lozère, de l'Aveyron, du Lot, de Tarn-et-Garonne, du Gard et de l'Hérault. Leur nom vient du latin *calx* (chaux), par l'intermédiaire du patois *caous*. Jadis, ces tables, formées au fond des océans de la période secondaire par des accumulations de grains de sable et de débris organiques, épaisses de plus de cinq cents mètres, ne composaient qu'une seule

(1) Voir E.-A. MARTEL, *Les Cévennes*.

(2) 1567 mètres d'altitude. M. Fabre y doit inaugurer, l'an prochain, un observatoire.

masse continue ; mais le ruissellement et les érosions, creusant et approfondissant d'étroites vallées, ont tronçonné cet amas en une multitude de petits Causses secondaires, et en quatre Causses principaux, élevés de 800 à 1200 mètres, qui sont, du nord au sud : le Causse du Sauveterre, le moins stérile de tous ; le Causse Méjean ou du Milieu, le plus aride, élevé et isolé (320 kil. q.), rattaché à l'Aigoual par un isthme qui, en un certain point, n'a que 10 mètres de largeur ; le Causse Noir, le plus petit, mais aussi le plus pittoresque ; le Larzac, enfin, le plus grand (1000 à 1100 kil. q.).

Les gorges étroites qui séparent les grands Causses sont d'immenses fissures profondes de 400 à 600 mètres, larges en bas de 30 à 500 mètres, en haut de 800 mètres à 2 kilomètres au plus, et au fond desquelles les rivières coulent entre deux murailles, souvent verticales dans toute leur élévation. Contrairement à ce qu'on pourrait supposer, ces couloirs formidables, où la lumière pénètre librement, ressemblent à des puits ensoleillés, féconds en contrastes charmants. Tantôt les parois des deux rives se rapprochent au point de ne livrer passage qu'au cours d'eau, tantôt elles s'espacent et font place à des champs fertiles, diversement utilisés.

La gorge du Tarn est la plus belle : pendant 60 kilomètres, de Florac à Millau, cette rivière coule dans une étroite fente sinueuse, profonde

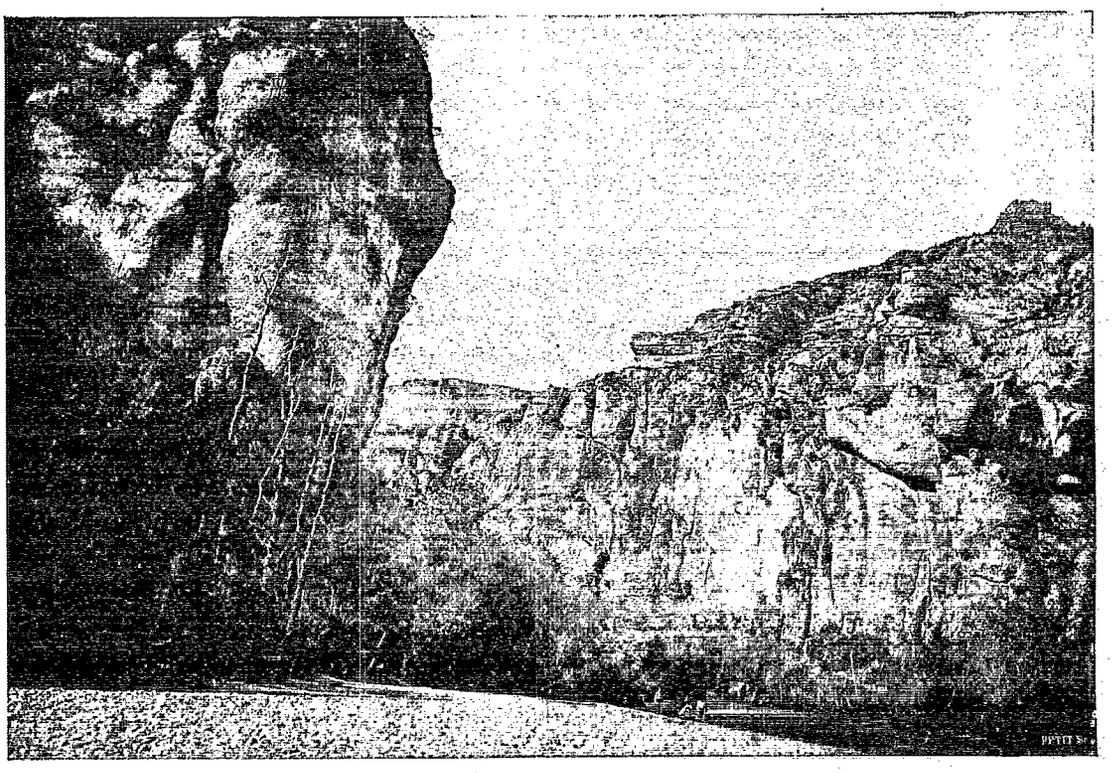

Les gorges du Tarn. — Cirque des Baumes.

de 500 mètres en moyenne, entre deux parois bariolées de nuances éclatantes par les sels de fer, et où se jouent les rayons du soleil couchant, courant sur les créneaux, tourelles et donjons naturels, dégradés par la pluie, la gelée, la foudre et la grêle. Aucune route n'a pu trouver place à côté de la rivière, et c'est en barque qu'on la descend pendant 35 kilomètres, c'est-à-dire pendant un jour et demi, tantôt doucement poussé à la gaffe dans les plaines d'eau profonde et calme, tantôt rapidement entraîné par le courant sur le lit caillouteux des *ratchs* ou rapides. Le passage dit le *Détroit* ou les *Etroits* est le plus resserré de tous ; les falaises des dolomies [1] inférieures y atteignent 100 mètres de hauteur, et se rapprochent tellement qu'en 1876, pendant une inondation terrible, l'eau s'éleva entre elles de vingt mètres en quelques heures. Elles sont toutes percées de grottes où se réfugièrent, en 1793, les prêtres et les nobles pourchassés par les révolutionnaires. A 500 mètres au-dessus du gouffre émergent les aiguilles rocheuses du rebord des Causses Méjean et de Sauveterre.

A la sortie du détroit, l'œil embrasse dans toute son élévation ce passage long de 600 mètres environ ; là il n'y a presque pas de talus entre les deux niveaux de dolomies, et les murailles se dressent, d'une seule venue, à 5 ou 600 mètres de hauteur. C'est le site le plus sublime des gorges du Tarn, l'une des merveilles de la France. La nature s'est d'ailleurs, en cet endroit, montrée prodigue de jolis détails, de caprices rocheux des plus pittoresques, échelonnés sur les bords de la rivière et où se repose agréablement la vue. Ici,

[1] Roches composées de carbonate de chaux et de magnésie.

c'est un pont naturel, là, une grande ogive, plus loin, une grotte où l'eau tourbillonne avec fracas, etc.

On parvient ainsi au Cirque des Baumes, colossal amphithéâtre où un coude du Tarn permet à la photographie de fixer les deux rives à la fois. Les falaises se recourbent en sens contraire de part et d'autre, formant de la sorte un véritable puits cylindrique. Les dolomies inférieures y atteignent un développement extraordinaire et dépassent, en ce point, 200 mètres de hauteur. Quand leurs parois rouges s'illuminent aux rayons du soleil couchant, le cirque entier ressemble alors à un brasier infernal, duquel s'échappent des nuages empourprés que le vent chasse au loin. Cependant les eaux du Tarn et des sources y entretiennent une abondante végétation. Au débouché du Cirque des Baumes, la rivière se perd sous un éboulement, disparaît sous un chaos de pierres (le Pas-de-Soucy), forçant le voyageur à mettre pied à terre pendant 1500 mètres, pour reprendre une autre barque de l'autre côté de ce barrage naturel. La gorge s'élargit après le Pas-de-Soucy, puis, pendant dix kilomètres encore, elle présente la même alternative de resserrements et d'expansions.

Durant le trajet, les bateliers content volontiers une jolie légende d'après laquelle le diable, poursuivi par sainte Énimie, aurait failli être écrasé sous un éboulement de roches (le Pas-de-Soucy)

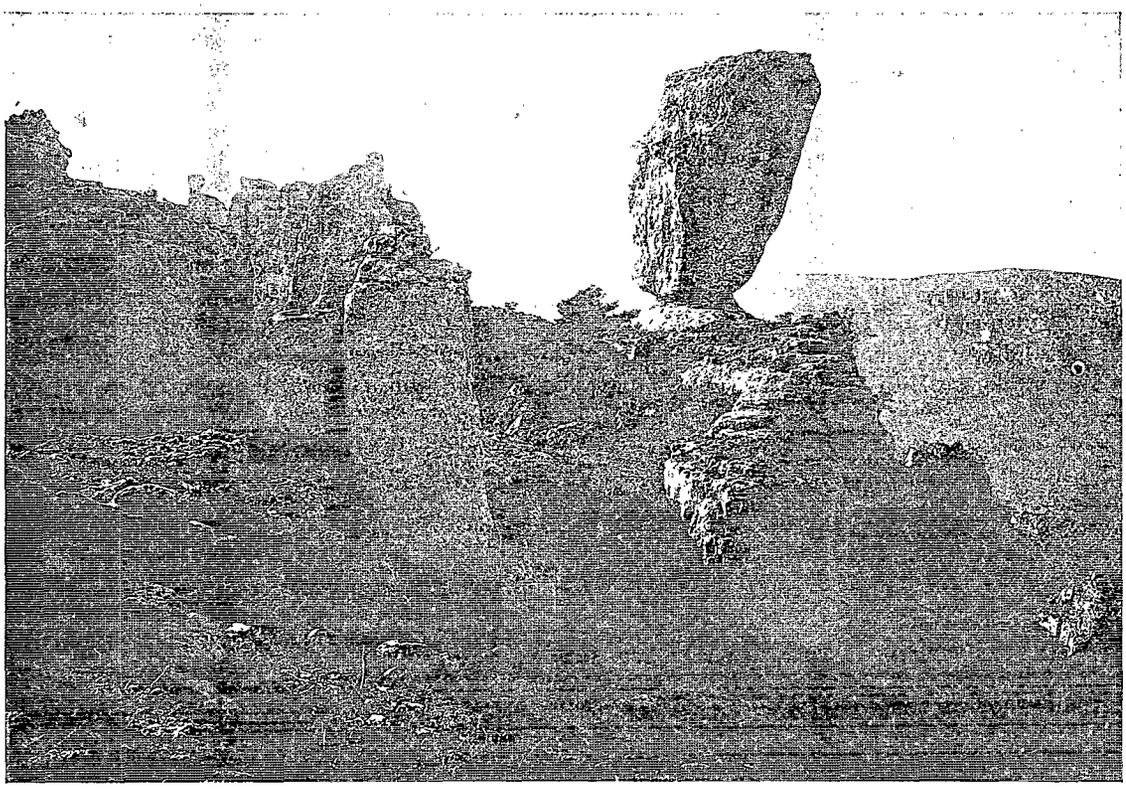

LES GORGES DU TARN. — Sortie du cirque de la Millière.

mises en mouvement à la prière de la sainte ; mais une fente existait dans le lit du Tarn, par où l'esprit malin put regagner les enfers, non sans laisser l'empreinte de sa griffe sur un des blocs qui l'avaient tout meurtri !

Le Cirque de la Millière, dont nous donnons une vue, nous transporte à douze kilomètres à l'est de Millau, au bord du Causse Noir, à Montpellier-le-Vieux, sorte de ville de rochers construite par la nature et ruinée par les érosions. Au milieu d'une plaine se trouvent cinq dépressions profondes ou cirques, comprises dans une circonvallation rocheuse constituant un véritable rempart naturel, et qui sont disposées autour d'une partie centrale proéminente. Le Cirque de la Millière, le plus grand, figure la ville et s'étend du nord au sud; c'est la tête du ravin du Doul.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que Montpellier-le-Vieux, sorte de Pompéï avec rues, places, monuments, arcs de triomphe, fortifications, le tout en apparence artificiel et couvrant une superficie de 1000 hectares, n'est indiqué sur la carte de l'Etat-major que depuis février 1889, d'après le plan au dix-millième de M. Martel. Les massifs rocheux y sont distribués en longues lignes parallèles entre lesquelles des vides ont formé les rues de la ville. Le nom de celle-ci provient de sa ressemblance, remarquée de loin par les pâtres, qui pendant longtemps n'osèrent s'approcher des fausses ruines mystérieuses, avec une grande cité telle que le chef-lieu du département de l'Hérault.

La paroi sud-est, à l'extérieur du cirque, a l'aspect d'une fortification. Sur une corniche de 750 mètres d'altitude, coupée à pic, court un chemin de ronde long de 250 mètres. Entre cette

corniche et la rivière sont semés les portails et les chapiteaux, les terrasses et les colonnes, s'effondrant en cascades de pierre dans le ravin de Canazels; ce ne sont qu'entailles enchevêtrées, produites par la pression des eaux. Trois de ces fissures sont infranchissables, barrées par des ressauts et d'énormes blocs entre lesquels les eaux devaient furieusement bondir, à l'époque où elles sculptaient la Millière; les autres se peuvent parcourir des pieds et des mains. En arrière, une large surface nivelée, appelée le *forum*, est la partie la plus déprimée de la Millière (732 mètres); tout autour, de nombreux champignons rocheux, en forme d'urnes ou de cénotaphes, ont fait placer là une *rue des Tombeaux*, comme à Pompéï. Celui que le lecteur voit sur notre gravure est comme suspendu, et donne bien l'idée de ces rochers érodés par les eaux; il est en saillie de 25 à 30 mètres.

Ce cirque est d'ailleurs particulièrement intéressant, comme en témoignent les noms donnés à ses différentes parties, pour rappeler ce qu'elles représentent : *La Chaire à prêcher* ou *Tribune aux harangues*, avec ses deux portes latérales, son dais et son balcon; la *Salle de bal;* l'*Échiquier :* Tour, Cavalier, Fou, Pions, etc.; la *Basilique*, grand temple à ciel ouvert, situé à peu près au centre de la Millière, où les pins énormes semblent de maigres abrisseaux; les salles du *Corridor* et de la *Lune*, dont les parois, pour chacune d'elles, n'ont pas moins de 50 mètres de hauteur, etc.

(A suivre.) VICTORIEN MAUBRY.

L'ORMÉE DE BORDEAUX

NOUVELLE HISTORIQUE

Suite. — Voyez page 347.

L'Ormée, en effet, eut ses prodiges et ses augures. Les historiens racontent qu'une colombe avait paru dans le lieu de ses assemblées « pour prévoir à la conservation des bourgeois dans les troubles ». La douce colombe s'était perchée sur un des ormeaux, allant d'arbre en arbre, quand on lui faisait peur, tantôt becquetant les feuilles naissantes, tantôt « dorlotant ses plumes mignardement », toujours fixant sur la réunion ses attrayants regards. Puis, l'oiseau avait volé jusqu'à la cathédrale; puis, il était revenu parmi les Ormistes, s'abattre au milieu d'eux, comme autrefois le Saint-Esprit au milieu des apôtres; puis, il avait visité les églises de Sainte-Eulalie et des pères Minimes. Evidemment, croyait-on, cette colombe présageait d'heureuses nouvelles.

Les gens de Bordeaux ne tardèrent pas à se figurer que les quelques succès obtenus çà et là par eux se rapportaient à l'apparition de la colombe miraculeuse.

Ce conciliabule chez Guitaut dura peu, après le serment prêté.

Duretête donna rendez-vous pour le lendemain au « promenoir récréatif », et chacun se retira pour regagner sa demeure. L'ancien boucher était ravi d'avoir trouvé des partisans, et François Guitaut, enthousiasmé, se promit bien, aussitôt qu'il fut seul, de chercher à convertir Albert Bayol, soldat plein de bravoure, expérimenté, capable plus que lui de diriger les combattants, et dont l'initiation à l'Ormée profiterait énormément à sa propre ambition, en augmentant son influence. Idée folle, qui lui troubla le cerveau, déjà touché.

On va voir comment il réussit, et ce qu'il advint par la suite.

Mais, d'abord, sachons ce que le frère de Marthe avait résolu, de son côté, pendant que la jeune femme reposait auprès de la petite Julie, plongée dans un assoupissement momentané.

Mû par une curiosité bien naturelle, Albert Bayol s'était ingénié, au lieu de se coucher, à se renseigner sur le rôle que jouait l'orfèvre parmi les frondeurs bordelais. A travers la porte de l'escalier qui conduisait à sa chambre, il avait écouté ce qui se disait au rez-de-chaussée, et il avait tout entendu. Il en savait trop, n'en croyait pas ses oreilles. Un crime se préparait, aux conséquences effroyables.

C'était chose grave, plus grave qu'il ne l'eût pensé; c'étaient des projets qui dépassaient les limites de la guerre civile; c'était un appel à l'étranger, aux Espagnols qui, dans la Fronde comme dans la Ligue, visaient à gouverner la France, à exploiter le fanatisme des Ormistes, leur livrant Bordeaux.

Albert n'hésita pas : il devait agir, dénoncer le complot tramé par Duretête, complot dont Condé s'arrangerait peut-être, au besoin, et qui enlèverait au jeune roi Louis XIV une des plus belles provinces de France. O douleur! La Guyenne, si longtemps possédée par l'Angleterre, pouvait devenir, par le fait de l'Ormée, une dépendance de l'Espagne! Albert s'indigna. Son cœur de Français palpita. La patrie lui commandait de risquer sa vie pour prévenir un tel malheur.

Il n'y avait pas un seul moment à perdre. Vêtu tant bien que mal d'un haut-de-chausse et d'une cape appendus aux murailles de la chambre qu'il occupait, Albert Bayol se résolut à partir, sans dire adieu à personne. Aussitôt que François Guitaut fut couché, Albert prit toutes les précautions possibles afin de ne pas faire le moindre bruit, et sortit pour aller du côté des quais, dans un endroit où se trouvaient amarrées une foule de barques, dont la plupart servaient à passer le fleuve. Il détacha une embarcation, s'y plaça, et, à force de rames, remonta la Gironde pour aborder sur un terrain désert qu'il croyait éloigné du camp des troupes royales et qui était gardé par des Bordelais frondeurs, heureusement en très petit nombre.

Vis-à-vis de ceux-ci, il aperçut bientôt des soldats de son régiment, postés en éclaireurs.

Le moment était critique. D'abord une décharge de mousqueterie fut dirigée contre lui par des Ormistes, mais sans l'atteindre. Il marcha d'un pas rapide, ou plutôt il courut de façon à être hors de leur portée, et il y parvint.

Quelques minutes après, à l'instant où il criait aux soldats royaux : « Camarades ! c'est Bayol qui revient à vous ! » un coup de pistolet le frappa à l'épaule.

Blessé, il fut enfin reconnu. On le pansa, et on le porta ensuite dans une cabane où se tenait le poste des éclaireurs.

Là, Albert Bayol, heureux d'avoir échappé à la mort, raconta en partie ce qui lui était arrivé depuis qu'on l'avait fait prisonnier. Puis, il demanda à parler à un des officiers qui commandait les avant-gardes, en déclarant qu'il avait à donner d'importantes nouvelles sur ce qui se passait dans l'intérieur de Bordeaux.

— Repose-toi, Bayol, lui conseilla un camarade.

— Non, répondit-il énergiquement... Ma blessure ne m'empêchera pas de remplir mon devoir. Il faut que je m'entretienne avec un chef qui puisse reporter au général ce que je vais lui dire. N'attendez pas... Allez.

Selon son désir presque impérieux, Albert Bayol ne tarda point à voir le capitaine de la compagnie.

Quand il eut appris à cet officier les projets des Ormistes, quand il eut accompli la mission sérieuse et délicate que son patriotisme lui avait imposée, nonobstant les regrets qu'il ressentait à l'endroit de sa sœur et de François Guitaut, Albert fut immédiatement transporté jusqu'au camp sur un brancard. Il y reçut les soins que réclamait sa blessure, et le chirurgien déclara qu'il s'agissait d'un cas grave entre tous. La vie du blessé était en danger. Il fallait absolument le sauver.

D'autre part, qu'on juge de la surprise de François Guitaut et de Marthe lorsque, le matin venu, ils s'aperçurent de la disparition d'Albert.

Toute à son rôle de mère, veillant près du berceau de sa fille Julie, madame Guitaut ne chercha pas à approfondir les causes du départ subit de celui auquel elle avait confié ses peines et qui, — elle se l'expliquait, — n'était pas vraiment en sûreté dans la maison d'un Ormiste recevant sans cesse des visites comme celles de la soirée précédente.

— Il a agi avec prudence, se disait-elle. Il aura trouvé quelque occasion de quitter Bordeaux, et il en a profité. Que Dieu le guide et le conserve au milieu des périls qu'il a dû courir. Hélas ! le malheur me poursuit ! Pourvu qu'il n'arrive rien de fatal dans cette maison où il n'y a plus ni calme ni travail ! N'est-ce pas assez de la ruine ? Faut-il que j'éprouve une perte irréparable !...

Et, oubliant l'étrange départ de son frère, elle serra Julie dans ses bras et versa d'abondantes larmes.

Pour Guitaut, il éclata en imprécations en cris de colère :

— Le traître ! le misérable ! Il a essayé d'aller rejoindre ses amis ; sans doute, il a pu rentrer dans le camp des troupes royales... à moins qu'une balle n'ait fait justice d'un mazariniste éhonté... Et moi, qui le recevais comme un bon parent, qui songeais à l'accueillir parmi nous, à le mettre à la tête d'une partie de nos hommes, à profiter, pour le bien public, de son expérience de soldat aguerri par les campagnes de Turenne !

Marthe, présente, hasarda quelques mots. François Guitaut, d'un regard farouche, lui imposa silence :

— Tu veux l'excuser, n'est-ce pas ?... Tu es mazariniste, toi aussi ! Tu n'entends rien à ces choses... Soigne l'enfant et laisse-moi tranquille ! Remplis ton devoir de mère.

Ces dures paroles accablèrent Marthe, qui resta près de la petite Julie, tandis que son mari, exaspéré de plus en plus, saisit son chapeau et ses armes, et s'élança hors du logis en s'exclamant :

— J'y vais, à l'Ormée ! Si nos compagnons ont capturé à nouveau le fugitif, je serai impitoyable autant que j'ai été généreux envers ce niais qui m'a trompé, qui eût pu fournir dans nos rangs la plus belle carrière !... Mort à Mazarin et à ses partisans !

Il se croisa avec le médecin, qu'il n'interrogea même pas, et courut à l'esplanade où les Ormistes se rassemblaient déjà, ayant des branches d'ormeaux à leurs feutres, et s'excitant aux luttes sanglantes.

III

Le premier frondeur que Guitaut y rencontra, ce fut Duretête, résolu d'annoncer à la masse des insurgés le grand événement qu'il avait fait pressentir la veille au soir chez l'orfèvre, dans le conciliabule dont nous avons parlé. Tous étaient armés, présentement; tous bouillaient d'arriver à l'action.

Un groupe d'Ormistes survint. On ignorait encore l'évasion du prisonnier, dont on ne connaissait pas le nom, ce qui rassurait François Guitaut. En effet, à cette époque où la suspicion régnait partout dans Bordeaux, les gens jaloux de Guitaut n'auraient pas manqué de l'accuser de connivence avec son beau-frère, et son influence eût été complètement perdue, au lieu de s'accroître, comme il l'avait tant espéré.

D'instant en instant, l'assemblée se faisait plus nombreuse, plus animée, plus violente.

Duretête se trouva bientôt entouré de plusieurs milliers d'auditeurs, lorsque, monté sur un large et solide escabeau, il commença d'expliquer la situation présente du mouvement

insurrectionnel qui triomphait dans Bordeaux.

L'entraînement, un entraînement irréfléchi, gagna l'assemblée entière. Pas une voix ne s'éleva pour s'opposer au plan conçu par Duretête, pour repousser l'alliance avec les Espagnols contre Mazarin et le roi de France.

Au contraire, les acclamations retentirent quand Duretête termina :

— Amis, grâce aux navires qui vont paraître dans la Gironde, et dont on aperçoit au loin les voiles, nous aurons raison de nos ennemis! Nous l'emporterons sur les Condéens, sur les parlementaires, sur les modérés, sur les riches du *Chapeau-Rouge*, sur tous les suspects et les traîtres!

— Vivat! vivat! s'écria-t-on avec unanimité.

Quelques Ormistes osèrent ajouter :

— Vive le roi d'Espagne! Vivent les Espagnols!

La foule s'agita extraordinairement sous les passions qui lui enlevaient toute raison, tout patriotisme. Elle était impatiente de voir les vingt mille soldats étrangers qui lui semblaient être des libérateurs.

Duretête profita de l'aveuglement général. Il proposa de diviser en deux parties les forces de l'Ormée, dont l'une irait au devant de la flotte espagnole sur le lieu de débarquement, près de Blaye; dont l'autre tiendrait Bordeaux en haleine et serait chef de l'intérieur, en continuant la tâche par lui commencée.

— Oui, oui! s'exclamèrent les Ormistes, au comble de l'excitation.

— Si vous le permettez, amis, reprit Duretête, je recommanderai à votre choix un homme aussi dévoué que capable, et qui s'est toujours montré milicien habile autant que fabricant remarquable; un homme dont je réponds.

Le nom de François Guitaut fut prononcé par toutes les bouches, à l'exception de quelques jaloux, visant, eux aussi, au rôle de chefs, mais moins appréciés.

— Je vois que vous partagez mon opinion, dit Duretête en désignant l'orfèvre; je vois que vous marcherez sous ses ordres aussi bien que sous les miens. Guitaut, remplacez-moi dans les circonstances décisives où nous allons nous trouver... Vous êtes digne de notre confiance.

— Guitaut! Guitaut! cria la grande majorité des assistants, qui acceptait.

Sur un signe de Duretête, Guitaut s'approcha et reçut les insignes du commandement, — une épée jusqu'alors placée aux côtés de celui qui devait se diriger vers les Espagnols, et un grand nœud de rubans bleus, couleurs de l'Ormée.

Après une courte délibération, confuse et bruyante, les Ormistes adoptèrent sans conteste Guitaut pour « second » de Duretête, et le mari de Marthe se crut obligé de faire une allocution, dans laquelle il promit de ne pas les quitter avant l'entier accomplissement de la tâche énorme qu'ils lui confiaient. Il se transfigurait : plus de peur, ni même de timidité; une audace endiablée.

Duretête s'éloigna, suivi d'un certain nombre de frondeurs. Les autres demeurèrent sur l'esplanade, attendant les événements. L'atmosphère sentait la poudre.

Il était possible que l'armée royale essayât d'entrer dans la ville; il était probable que, vers le milieu du jour, le débarquement des troupes espagnoles s'opérerait. Donc, il importait de se tenir prêt à agir, et François Guitaut, par des paroles enflammées, surexcitait le courage de ses co-partisans.

Il était comme enivré de sa haute situation.

— Moi! se disait-il, moi, chef de tant de braves! Quel honneur, quelle chance inimaginable! Aurais-je pu jamais espérer une pareille gloire! C'est trop de bonheur en vérité, et je compte maintenant parmi les plus grands personnages de Bordeaux! Voilà ce que c'est que d'avoir de la fermeté, de la persévérance, de l'énergie! Si j'avais écouté les doléances et les craintes de ma femme, je ne serais pas au poste où l'on m'a placé; je serais inférieur à mon beau-frère Albert, simple sous-officier mazariniste. Oh! quelle désillusion pour lui, quand il saura que François Guitaut a commandé, durant la bataille, une bonne partie des vainqueurs!

Puis, tout haut, brandissant son épée, il s'adressait aux Ormistes, qui s'inspiraient de sa fièvre.

— Pas de quartier! Courons sus à nos ennemis, quels qu'ils soient. Frappons sans merci les tièdes et les traîtres.

— Sus aux Mazarinistes! Ces cris s'élevaient de toutes parts, mêlés à des protestations contre Condé, Conti et le Parlement.

Et François Guitaut exultait, ne se tenait plus de joie. Il estimait que ce jour était le plus brillant de sa vie, que tout souriait à son fanatisme politique et à son ambition.

Tout à coup, au moment où il organisait sa troupe, où il prenait de son mieux des dispositions militaires, un de ses ouvriers, traversant les rangs, arriva jusqu'à lui, et lui dit :

— Maître, madame Guitaut m'envoie vous avertir. Votre petite Julie va très mal; madame vous prie d'accourir.

— Ah! mon Dieu! répondit François Guitaut... J'irai tout à l'heure... Impossible, en cet instant, de quitter mes soldats... Ils marchent sous ma responsabilité... J'irai bientôt... Aussitôt que je serai libre...

L'ouvrier n'insista pas. D'ailleurs, il était mal vu par ceux de ses compagnons de travail qui étaient Ormistes, et qui ne lui pardonnaient pas son refus d'entrer dans l'Ormée. Il retourna vers Marthe, qui se désola.

(*A suivre.*) AUGUSTIN CHALLAMEL.

L'ARC DE SIZUN (FINISTÈRE)

C'était une habitude assez générale, aux époques de foi vive, de reproduire à l'entrée des cimetières, en sculpture, les scènes angoissantes du Calvaire. Tandis que Jésus agonise, que ses mains, traversées par les clous, se déchirent sous la charge toujours plus lourde du corps, les

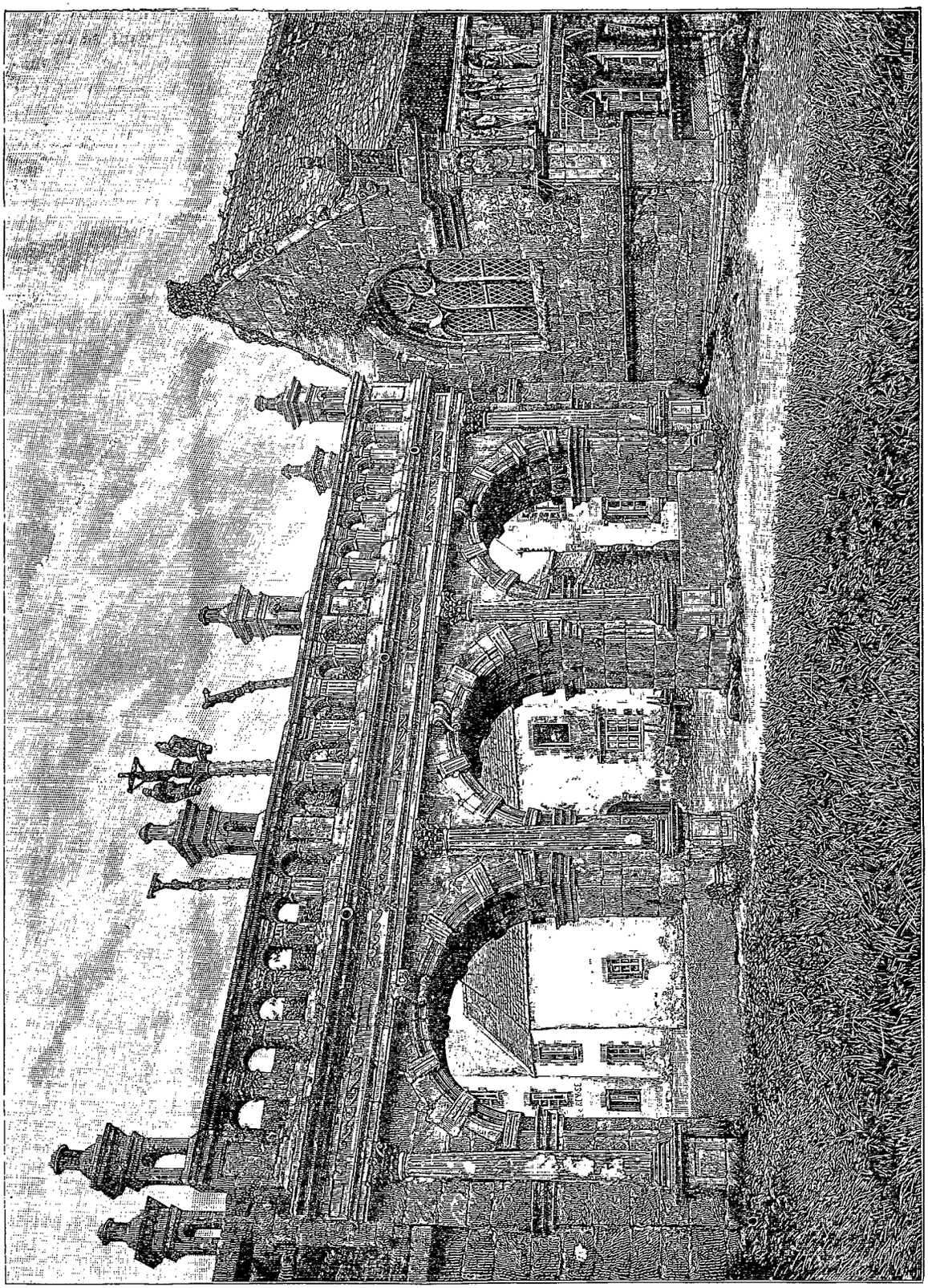

Arc de Sizun (Finistère). — Gravure de Mlle Chevallier.

saintes femmes, au pied de la croix, se désolent et prodiguent leurs soins à la Vierge qui s'évanouit, trahie par ses forces. Saint Jean reçoit le dernier regard du Sauveur; le soldat romain qui a transpercé de sa lance le corps du divin Crucifié laisse échapper un geste de terreur. Tous les personnages, en un mot, de la Passion jouent leur rôle dans cette sanglante tragédie reconstituée

avec ferveur par l'artiste; il n'est pas jusqu'au bon et au mauvais larron qui ne figurent souvent à la droite et à la gauche de Jésus, l'un transfiguré par l'espoir, souriant presque, l'autre esquissant une affreuse grimace et rendant le dernier souffle dans les plus affreuses contorsions.

C'est en Bretagne qu'on trouve le plus grand nombre de ces scènes : elles surmontent le porche même des cimetières, mais un porche construit dans le même style que les arcs de triomphe des anciens, et qui n'en diffère que par l'austérité de ses sculptures.

Un des plus beaux parmi ces arcs funèbres est celui de Sizun, qui date de la Renaissance, et que la Commission des monuments historiques a préservé d'une destruction plus que certaine en le classant. L'agent-voyer cantonal, en effet, ne songeait à rien moins qu'à le démolir pour faire passer à sa place une route départementale; il est vrai que la démolition une fois faite, on se proposait de réédifier le monument sur un autre point de la commune. Mais ces déplacements, si bien faits qu'ils soient, sont chanceux : quelques archéologues du pays le firent comprendre aux habitants de Sizun, et le conseil municipal du village, ameuté, envoya lettre sur lettre à Paris pour demander le déplacement, non du monument, mais de la route : il l'obtint après quelques années de haute lutte.

On continue donc à Sizun, comme jadis, de processionner, le jour des Morts, autour de l'arc funèbre et d'y adresser d'ardentes prières, du fond de l'âme, aux âmes des trépassés. On y priera longtemps encore, car la foi, fût-elle chassée de partout, survivrait encore en Bretagne : le danger permanent de la mer, les grondements toujours distincts de l'Océan tiennent sans cesse présente à l'esprit du paysan ou du pêcheur breton l'idée mélancolique de la mort, et sa naïve piété s'en augmente.

PAUL JANSON.

LA CULTURE DES ESCARGOTS

Voici l'hiver et avec lui la série des mets de cette saison, parmi lesquels l'escargot. Jadis on se bornait à le ramasser dans les champs ou dans les vignes et à l'expédier immédiatement; aujourd'hui, la consommation dont il est l'objet a pris un développement tel qu on le cultive comme l'huître. Des parcs d'engraissement ont été établis sur divers points du territoire. Vers la fin de l'été il faut se mettre en chasse de ces mollusques à l'état sauvage dans les jardins ou dans les vignes. On les réunit dans un coin de jardin ou sur le bord d'une prairie, de façon à former un parc dont la clôture est faite d'une bordure de sciure de bois et d'épines sèches. Il faut que le parc soit ombreux et frais et qu'on y puisse cultiver facilement des plantes aromatiques telles que le thym, la menthe, la sauge, le persil, le cerfeuil, la sarriette.

A la fin de l'automne, au moment où les escargots se préparent à hiverner, il faut joncher les parcs de petits tas de mousses, d'herbes et de feuilles sèches sous lesquels ils vont se cacher pour s'emmurer dans leur coquille avec la matière calcaire qu'ils secrètent. A ce moment-là il n'y a plus qu'à les récolter, à les descendre à la cave et à les expédier à Paris ou ailleurs au fur et à mesure de la consommation.

Pensée

La monographie est le meilleur instrument de l'historien. Il la plonge dans le passé comme une sonde et la retire chargée de spécimens authentiques et complets. On connaît une époque après vingt ou trente de ces sondages. Il n'y a qu'à les bien faire et à les bien interpréter.

TAINE.

MÉDAILLE DU PRINCE FLAVIO ORSINI

(SECOND MARI DE LA PRINCESSE DES URSINS)

Suite. — Voyez page 341.

Don Flavio Orsini fut un très grand seigneur; il était l'un des premiers, sinon le premier des princes romains. Notre société démocratique se rend difficilement compte de la place que tenait au dix-huitième siècle, dans la capitale de la chrétienté, le chef d'une famille illustre comme celle de notre amateur. Don Flavio Orsini, qui ne remplit pas de fonctions publiques, n'en est pas moins nommé souvent dans les mémoires écrits à l'époque à laquelle il appartient. Le marquis de Dangeau et le duc de Saint-Simon parlent de lui à plusieurs reprises. Le second, annonçant la mort de Flavio Orsini, auquel il donne le titre de duc de Bracciano qu'il avait hérité de son père, s'exprime ainsi à son sujet : « ..... le premier laïque de Rome sans dispute d'aucun, parce qu'il « était plus vieux que le connétable Colonna, et « qu'entre ces deux, incontestablement les premiers et avec des distinctions très établies au-dessus de tous autres, ils ne se précèdent l'un l'autre « que par l'âge ; » (*Mémoires*, t. V., p. 41. Édition A. de Boislisle). Malheureusement pour la mémoire du duc de Bracciano, le duc de Saint-Simon, qui aurait été fort scandalisé s'il avait su que ce prince du Saint-Empire avait modelé en cire, ne s'est pas contenté de parler du rang du premier laïque de Rome; plus loin (p. 99) il dit nettement : « .....dont le mérite consista en sa naissance et en ses grands biens », et p. 491, « c'était un très grand seigneur et d'ailleurs un fort pauvre homme. » Saint-Simon exagère ; on le verra, Louis XIV crut devoir compter avec l'in-

fluence du duc de Bracciano. Mais avant de défendre don Flavio des sévérités de plusieurs de ses contemporains, voyons ce que c'était que les Orsini. Sur leurs grandeurs, Saint-Simon était bien informé et il a eu raison d'associer le nom des Colonna à celui des Orsini.

Les Orsini et les Colonna, éternellement rivaux, souvent ennemis, parfois réconciliés jusqu'à permettre et même à célébrer des alliances entre leurs enfants, occupaient en effet depuis longtemps et occupent encore le premier rang parmi les familles romaines issues des rudes barons qui, au moyen âge, faisaient trembler les papes, grâce aux forteresses dont ils entouraient de tous côtés la ville éternelle. Le château de Bracciano, dans la *Comarca* de Rome, à 37 kilomètres de la ville éternelle, chef-lieu du principal fief des Orsini, rare et précieux spécimen de ces forteresses, montre encore ses tours orgueilleuses qui s'élèvent sur les bords du lac du même nom; c'est là que don Balthazar Odescalchi, prince du Soglio et de l'Empire, etc., et actuellement possesseur du duché de Bracciano, recevait récemment Guil-

MÉDAILLE DU DUC DE BRACCIANO.
Au revers : Saint-Jean Orsini.

laume II, empereur d'Allemagne [1]. Sans nous arrêter aux fables que l'on rencontre d'ordinaire aux premiers degrés de certaines généalogies des Orsini, comme à ceux de tant d'autres nobles familles, il suffit d'ouvrir le livre du comte Litta, historien sévère et ordinairement bien informé, pour reconnaître que le duc de Saint-Simon n'a rien dit de trop sur le rang de don Flavio Orsini. N'oublions pas de rappeler que la maison Orsini est considérée comme la première de celles dites des *quatre barons romains*, Orsini, Colonna, Conti et Savelli. Son ancienneté est donc respectable, mais, ce qui vaut mieux, la liste de ses illustrations serait interminable. Nous en citerons quelques-unes. Selon Artaud de Montor, il y eut dix-huit saints et cinq papes Orsini; d'autres annalistes ne comptent que quatre papes, mais il en est qui tiennent pour six. Des dix-huit saints, sans nier les dix-sept autres, j'en nommerai un. Celui-ci, je le trouve mentionné par Litta, et son image

MÉDAILLE DE N. ORSINI, comte de Pitigliano,
le célèbre Capitaine.

figure au revers de l'une des médailles à l'effigie de notre duc de Bracciano avec cette invocation au revers : S. IOANNES VRSINVS ORA PRO NOBIS. (*Saint-Jean Orsini, priez pour nous.*) Le comte Litta qui reproche à St-Jean Orsini, mort évêque de Turin en 1472, d'avoir poussé trop loin le zèle pour le maintien de la foi, fait observer que sa mémoire est fort effacée (*smarrita*). Des papes, j'en nommerai deux, illustres à des titres divers, Nicolas III (Jean-Gaëtan Orsini) [1], mort en 1280, puis, à 500 ans d'intervalle et un demi-siècle après la mort de notre médailleur amateur, Benoît XIII (Pierre-François Orsini), mort en 1751. C'est dans son *Histoire des Souverains pontifes romains*, (vie de Benoît XIII), que le chevalier Artaud de Montor, parle des 18 saints et des 5 papes Orsini; là, il donne à leur maison 40 cardinaux, chiffre possible, car, en 1677, il y en avait déjà 27, bien comptés. Quant aux archevêques, évêques, prélats, on en trouverait un grand nombre si l'on prenait la peine de les chercher dans la généalogie orsinienne. Je ne m'arrêterai qu'à un seul de leurs cardinaux, Napoléon

JEAN-BAPTISTE ORSINI. — Médaille du seizième siècle.

Orsini, et on me saura gré, je l'espère, d'avoir choisi celui-là.

Nourri dans l'étude des lettres et des sciences,

[1] Ce fait, emprunté aux journaux du moment, doit être exact, mais il faut savoir que le duché de Bracciano n'appartint pas aux Odescalchi sans interruption, depuis la fin du dix-septième siècle jusqu'à nos jours. Vers 1809, cet important fief fut vendu 500,000 écus romains à Jean Torlonia, mais avec faculté de rachat par les Odescalchi pendant 50 années, ce qui se présenta en 1846 (Voyez à ce sujet, l'Almanach de Gotha de 1891, articles Torlonia et Odescalchi, le *Dizionario Corografico dell'Italia*, d'Amato Amati, édité par Vallardi, la *Corografia fisica, storica*, etc., d'Attilio Zuccagni-Orlandini, supplément au t. X, p. 201).

[1] Le comte Litta a reproduit le portrait de ce pape qui figure ici parce qu'il l'avait trouvé à la noble Bibliothèque Ambrosienne à Milan ; ce n'est cependant pas une œuvre contemporaine du pape Nicolas III.

comme tant d'autres de ses compatriotes, par l'illustre université de Paris, l'*Alma mater*, en bon fils, ce noble romain ne l'oublia pas, et se montra toujours ami de la France. Neveu du pape Nicolas III, Napoléon Orsini, dont le prénom revient souvent dans la généalogie de cette famille, débuta dans la carrière ecclésiastique par un canonicat de Notre-Dame de Paris. Devenu prince de l'Église le cardinal N. Orsini, qui mourut à Avignon en 1342, avait été promoteur de l'élection d'un pape français, Clément V (Bertrand de Got.)

Au moyen-âge, on trouve, dans l'histoire des Orsini, des consuls et des sénateurs de Rome, des podestats de ces républiques italiennes qui, de peur de se donner des maîtres, confiaient ces fonctions à des étrangers plutôt qu'à des compatriotes. Quant aux chefs militaires, aux *condottieri d'armi*, il y en aurait assez pour former une bande nombreuse.

NICOLAS III, PAPE, d'après un tableau de la Bibliothèque Ambrosienne à Milan.

J'en citerai deux. L'un, Jean-Baptiste Orsini, fut grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à Rhodes; il mourut, en 1476, après s'être signalé contre les Turcs (1).

Le Cabinet des médailles possède des monnaies d'or et d'argent frappées sous son magistère. L'autre capi-

(1) Litta donne une médaille représentant *un Orsini Giambattista* qu'il n'a pu identifier avec les personnages de ce nom, mentionnés par lui dans sa généalogie Orsinienne.

Nous en reproduisons la face. Son revers, où est figuré la célèbre fable de la Licorne et de la fontaine est également curieux; on y voit encore les armes des Orsini appendues à un arbre. Cette médaille, qui est du seizième siècle, a été attribuée, dans le Trésor de Numismatique, au grand maître Jean-Baptiste Orsini; mais c'est évidemment par inadvertance.

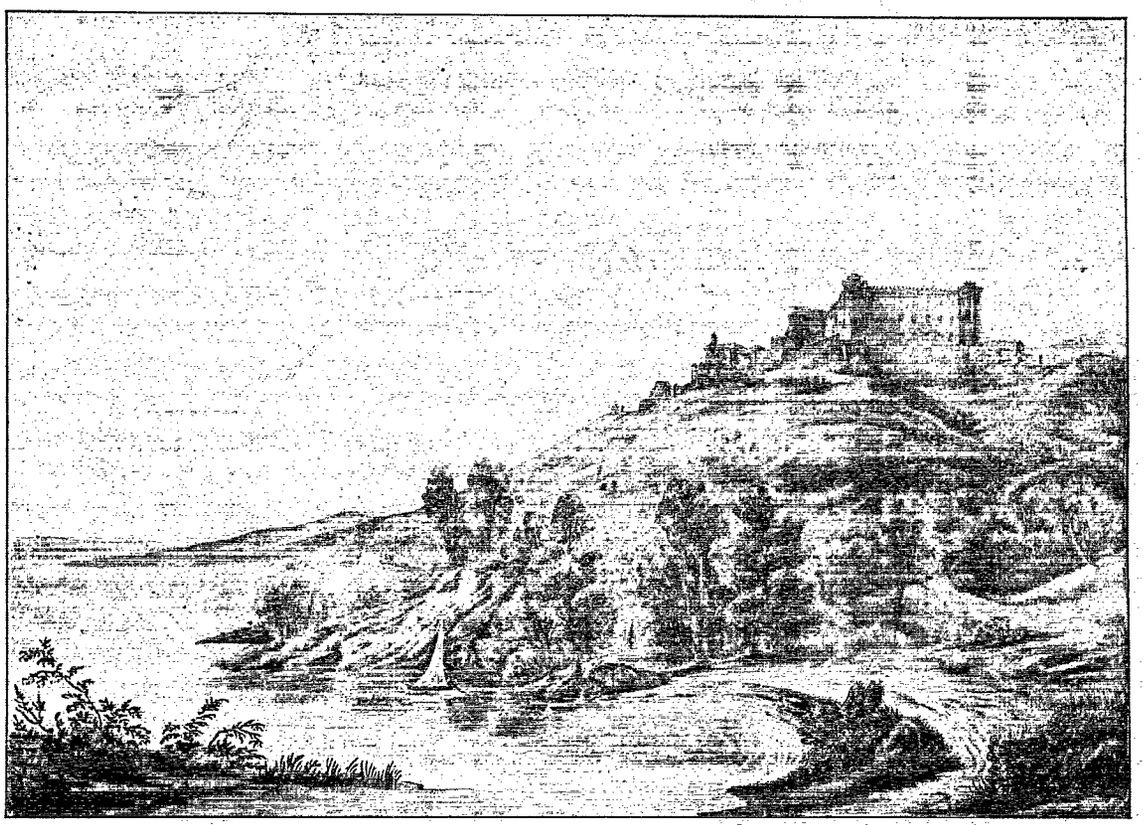

VUE DU CHATEAU DE BRACCIANO.

taine est Nicolas Orsini, comte de Pitigliano, etc., mort âgé de soixante-huit ans, en 1510. Dans l'ouvrage du comte Litta, au milieu de nombreuses et intéressantes représentations de monuments orsiniens, on remarque le tombeau, avec statue équestre, du comte de Pitigliano, que l'on voit encore à Venise dans l'église de *San Zanipolo*. (Saints Jean et Paul).

On voit encore deux tombeaux de ce capitaine, l'un est dans le musée de Brescia ; l'autre se trouve dans la principale église de Fiano (V. les planches de l'ouvrage du comte Litta). Le Cabinet de France possède une médaille de ce célèbre capitaine, due à un artiste, son contemporain, qui n'a pas songé à signer son œuvre. Citons enfin, Fulvio Orsini, *alias* Fulvius Ursinus, l'un des plus célèbres érudits et archéologues du seizième siècle ; il mourut en 1600, âgé de 70 ans et fut enterré à Rome dans la basilique de Saint-Jean de Latran, dont il était chanoine. Malgré l'irrégularité avouée de sa naissance, le comte Litta lui a donné place dans la généalogie des Orsini.

Parmi les splendeurs des Orsini, il ne faut pas omettre qu'ils possédèrent au royaume de Naples, les principautés de Salerne et de Tarente, le comté, depuis duché de Nola ; c'est même une branche napolitaine de cette maison qui a perpétué ce nom historique à Rome. Son chef actuel, selon l'Almanach de Gotha, est don Philippe Orsini, duc de Gravina, prince du Saint-Empire romain, c'est-à-dire de l'ancien Empire germanique ou d'Occident, prince assistant héréditaire au trône pontifical, (*principe del Soglio*), etc., etc. Mais je n'ai nommé que des hommes parmi les célébrités orsiniennes; il serait malséant de ne pas parler au moins d'une femme de cette illustre famille ; je choisirai Marie Félicie, femme de Henri II, duc de Montmorency, pair et maréchal de France, décapité à Toulouse en 1632, victime de l'inexorable justice du cardinal de Richelieu.

BENOIT XIII, PAPE. — D'après un tableau possédé en 1846 par le prince sénateur Orsini.

Marie Félicie Orsini, fille de Virginio Orsini, duc de Bracciano, général des troupes de l'Église, grand d'Espagne de la première classe, etc., etc., et de Flavia Damasceni-Peretti, nièce de Sixte Quint, tante paternelle de notre don Flavio, est célèbre par la dignité de son douloureux et long veuvage. Après la mort tragique de son mari, la duchesse de Montmorency, belle-sœur d'un prince du sang, (de Henri II, prince de Condé), quitta la cour, puis le monde, pour se retirer dans le couvent de la Visitation de Moulins, où plus tard elle prit le voile et dont elle devint la supérieure. C'est dans ce couvent, où était morte en 1641 sainte Jeanne de Chantal, aïeule de Mme de Sévigné, que mourut, en 1666, la *mère de Montmorency*. On voit encore à Moulins, dans la chapelle du lycée qui a remplacé le couvent de la Visitation, le magnifique tombeau que la duchesse de Montmorency fit élever à son mari et où elle fut inhumée elle-même. A ce monument travaillèrent les sculpteurs François et Michel Anguier, Thibaud Poissant et Thomas Regnauldin. Sur ce tombeau, l'on admire surtout la statue de la duchesse. (V. *Magasin pittoresque*, t. I, p. 381).

On sait maintenant de quelle noble race était issu notre médailleur ; il nous reste à montrer ce qu'il fut et ce qu'il fit. Un document authentique, l'autorisation notariée en date du 26 décembre 1695, donnée à Rome par le duc de Bracciano à la duchesse « pour agir dans toutes ses affaires en France, » nous fera connaître les titres que ce personnage prenait à cette époque. « Très hault et très puissant prince Flavio Orsini, duc de Bracciano, comte de Languillara (*sic* pour Anguillara) duc de Santo-Gemini, prince de Nerola et de Scandiglia (*sic* pour Scandriglia), comte de Galeva (*sic* pour Galera), comte palatin, grand d'Espagne de la première classe, prince du trône papal, marquis de Rocca-Antica et della Pena, seigneur de Torris. »

Ce document a été publié à Paris, en 1860, par

M. Sénemaud, dans une intéressante brochure intitulée : *Une lettre inédite de la princesse des Ursins.*

(*A suivre.*) ANATOLE CHABOUILLET.

LÉGENDES DE CHASSEURS

L'imagination des chasseurs est une source inépuisable d'inventions fabuleuses et de récits merveilleux. La solitude et le silence de la forêt; le mystère qui règne, même aux heures les plus lumineuses de la journée, dans ces obscurs halliers; les airs terribles que prennent les arbres lorsque les ténèbres du soir commencent à s'épaissir et les font ressembler à des fantômes gigantesques; l'aspect fantastique que présentent les troncs quand les brouillards de l'automne les enveloppent de leurs traînées grises ou que les rayons de la lune leur donnent un éclat blafard; les appels, les cris, les hurlements des bêtes qui habitent ces sombres retraites : tout cela est fait pour frapper, pour surexciter les esprits; et, lorsque le chasseur attardé sous ces voûtes noires et sonores, qui semblent faites pour abriter des êtres surnaturels, est un esprit inculte, peu habitué à analyser ses sensations, il est naturel qu'il soit la première victime du travail obscur qui se fait dans sa tête, et qu'il croie tout le premier et très sincèrement aux aventures étranges qu'il raconte, pendant les veillées de l'hiver, à ses crédules auditeurs.

Dans les pays de hautes montagnes, où les phénomènes de la nature ont encore plus de relief, de couleur et de sonorité que dans la plaine, et dont les habitants, très ignorants, sont livrés sans contrôle à leurs fortes impressions et à leurs instincts primitifs, les aventures des chasseurs sont encore plus merveilleuses qu'ailleurs; leurs récits se transmettent plus sûrement de hutte en hutte; de là des légendes que la tradition du pays conserve à travers les siècles et à l'origine desquelles il n'est pas toujours facile de remonter. Nulle part ces légendes ne sont plus nombreuses ni plus vivaces que dans les Alpes bavaroises, dont la population est prête à accueillir toutes les croyances les plus superstitieuses et les plus mystérieuses. C'est probablement dans ces montagnes qu'est née la légende de la « chasse sauvage » qui, certaines nuits, passe dans les airs avec son bruit infernal; c'est, en tout cas, sur ces hauteurs, dans la contrée de Schœngeising et de l'Untersberg que la fable a conservé le plus de fraîcheur et qu'elle trouve, de nos jours encore, le plus de créance. La chasse s'annonce de loin par des sifflements, des grondements et des mugissements plus terribles que ceux de l'orage le plus violent; quand elle approche, le chasseur, le paysan, tout tremblant, distingue nettement les aboiements des chiens, les cris des oiseaux de proie et les appels sinistres des esprits infernaux qui chassent, dans les airs, une proie surnaturelle. Dites-lui que le bruit qu'il croit entendre, et qu'il entend réellement, provient d'un orage véritable dont le grondement est augmenté par la force extraordinaire des courants d'air qui passent dans les couloirs de ces hautes régions, et qu'aux éclats du tonnerre se mêlent les cris d'effroi des grands-ducs qui nichent dans les trous des rochers : le chasseur secouera la tête et rira de votre incrédulité et... de votre bêtise.

On raconte, dans les environs de l'Untersberg, qu'il y a une quarantaine d'années, un paysan, entendant un soir la chasse infernale passer sur sa tête, s'enhardit au point de vouloir y prendre part. Comme il commençait à siffler et à claquer de la bouche, le chasseur sauvage lui cria : « Bravo, mon camarade, tu auras ta part de la proie. » Le lendemain, le paysan vit effectivement pendue à la porte de sa grange une « fée de la mousse ». Le pauvre homme fut tellement saisi à cette vue, qu'il commença à languir et ne tarda pas à mourir.

Les fées de la mousse sont des êtres faibles, craintifs, vêtus de mousses et de roseaux, et qui habitent les plateaux et les pentes de l'Untersberg. Le chasseur sauvage les poursuit avec un plaisir particulier, et il les massacre impitoyablement, à moins qu'un forestier, pris de pitié, ne taille trois croix dans le tronc d'un arbre abattu. Les fées pourchassées se réfugient sur le trone consacré par les croix, et elles échappent à la magie du chasseur infernal, qui ne peut plus ni les tuer ni les blesser de ses traits.

Les chasseurs et, en général, toutes les personnes qui veulent échapper aux atteintes du chasseur infernal, n'ont qu'à se jeter à terre et à rester la face pressée contre le sol tant que le cortège surnaturel fait entendre son bruit dans les airs. Quiconque regarde le chasseur en face, est saisi et entraîné par lui et finalement jeté dans un abîme.

Dans les mêmes montagnes, une légende dont l'origine se perd dans la nuit des temps, raconte que les cavernes qui se trouvent sur les hauteurs sont habitées par les « Vierges aux flambeaux. » Des renards gardent l'entrée de ces grottes. Chaque année, les vierges sortent de leurs retraites à la même heure et le même jour, et elles se mettent à danser. Malheur à qui les épie à ce moment-là! Dès qu'elles s'aperçoivent de sa présence, elles poussent un grand cri, les flambeaux qu'elles tiennent d'une main pour éclairer leurs danses s'éteignent, elles se précipitent vers leurs grottes, et le malheureux qui a observé leurs ébats, devient fou et est poursuivi jusqu'à sa mort par les renards commis à la garde des vierges.

Dans presque toutes les régions montagneuses de la Bavière on connaît un moyen surnaturel d'atteindre sûrement la proie que l'on poursuit : on prend un coq noir, dont le plumage ne contient aucune plume blanche; on lui coupe la tête avec

un couteau neuf; on lui arrache le cœur encore agité par des battements convulsifs, et on l'enferme dans le trou d'un mur. Neuf jours après, on vient à minuit voir ce qu'est devenu le cœur, et à sa place on trouve un petit anneau que l'on met au petit doigt de la main gauche : dans ces conditions, tout coup que l'on tire abat une proie.

Dans la contrée du Wendelstein on croit généralement à l'influence de ce que l'on appelle les « Racines de l'égarement. » Quiconque marche sur une de ces racines, s'égare et marche des heures, des journées entières sans retrouver le chemin de sa maison. « Mon maître, dit le récit d'un chasseur à qui ce malheur est arrivé récemment, mon maître me dit de très bon matin d'aller à la chasse et de lui rapporter un chevreuil. Je ne tardai pas à en abattre un, et je me mis en devoir de rentrer. J'étais déjà en vue du château, et j'estimais que j'y arriverais dans l'espace d'une demi-heure, lorsque je m'aperçus d'une chose étrange : je n'avançais plus; plus je croyais avancer, plus je m'éloignais du château. A midi j'étais encore dans la forêt, un frisson de terreur commençait à me secouer, une sueur froide perlait de mon front : que faire? Je tournai dans tous les sens pour retrouver le vrai chemin du château qui, de temps en temps, m'apparaissait au bout d'un sentier ; je ne réussissais pas à m'en rapprocher. Le crépuscule du soir commençait à effacer les contours des objets lorsque, découragé et exténué de fatigue, je m'affaissai sur un tronc d'arbre. Après cinq minutes de repos j'entendis, à une très petite distance, la voix de gens qui abattaient un arbre. Je me dirigeai vers eux et les priai de m'indiquer le chemin du château. Ils me regardèrent d'un air ahuri, puis l'un d'eux s'écria en riant : « Monsieur le forestier, vous vous moquez de nous ! » C'étaient des gens placés sous mes ordres et que je n'avais pas reconnus. Le charme se rompit à ce moment-là, je sortis comme d'un songe, et, dix minutes après, j'étais rentré. Il était sept heures du soir, j'étais sorti à cinq heures du matin, et j'aurais dû être de retour à huit heures. »

Le chasseur est convaincu aujourd'hui encore qu'il avait marché sur une racine enchantée, et que c'était là la cause de sa mésaventure.

ALFRED DE SELTZ.

UN POISSON SINGULIER
(*Lophotes Fiski*)

Le Poisson, dont nous donnons une figure, a été rejeté par le flot, au mois de septembre 1889, sur les côtes de la baie dite Kalk Bay, dépendance de False-Bay, à l'est du Cap de Bonne-Espérance. Acquis par le Révérend G. H. R. Fisk, il fut envoyé au docteur Günther, le savant ichtyologiste du Musée britannique, qui reconnut en lui un représentant du genre *Lophotes* et le décrivit sous le nom de *Lophotes Fiski*, dans une notice accompagnée de planches, insérée dans les *Proceedings* de la Société zoologique de Londres, en 1890.

Sans exciter autant de surprise que parmi les pêcheurs de la colonie du Cap, qui n'avaient jamais rien vu de semblable dans leur pays, la découverte de ce Poisson fut pour les naturalistes un événement des plus intéressants. Jusqu'alors, en effet, ce genre *Lophotes* était à peine connu ; les musées n'en possédaient que de très rares spécimens, pêchés dans la Méditerranée, sur les côtes de Madère et dans les mers du Japon et appartenant peut-être à une seule et même espèce, quoiqu'ils aient été inscrits dans les catalogues scientifiques sous trois noms différents (*Lophotes cepedianus*, *L. Capellei* et *L. cristatus*). D'autre part, dans aucun des exemplaires précédemment décrits la crête ne présentait un aspect aussi bizarre, un développement aussi exagéré. Cette crête, qui a valu aux *Lophotes* leur nom générique, tiré du mot grec *lophos*, n'est pas comparable aux appendices cutanés ou charnus de nos Gallinacés domestiques ou de certains Tritons; elle est de consistance plus solide, sa charpente étant formée par deux lames minces dépendant du crâne. D'ordinaire, ces expansions s'élèvent verticalement au-dessus des yeux sans dépasser le museau et se trouvent recouvertes par une couche musculaire et par une peau plus ou moins épaisse qui en dissimulent la structure. Ici, au contraire, elles se prolongent en avant bien au delà de l'ouverture buccale, sous la forme d'un cimier flexible, tranchant sur les bords et dont les côtés paraissent sculptés, grâce à la transparence de l'épiderme. De l'extrémité antérieure de ce cimier surgit, comme le plumet d'un shako, une tige grêle recourbée en arrière, dont l'extrémité est malheureusement brisée sur l'unique exemplaire que l'on possède, mais qui, dans l'animal intact, tel que le représente notre figure, doit avoir une longueur égale au quart ou au cinquième de la longueur du corps. M. Günther suppose, avec toute apparence de raison, que cette tige, qui se dilatait peut-être en bouton à l'extrémité, constituait un organe de tact et une sorte de ligne à pêche, comparable aux filaments qui surmontent la tête des Baudroies et dont ces Poissons se servent pour attirer leur proie. Quelles que soient ses fonctions physiologiques, l'appendice en question doit être considéré comme une dépendance de la nageoire dorsale, à laquelle il se rattache par une membrane et qui se prolonge, en variant de hauteur, depuis la pointe du cimier jusqu'à l'extrémité postérieure du corps. Au contraire, la nageoire ventrale, qui était déjà extrêmement réduite chez les autres *Lophotes*, fait ici complètement défaut. La nageoire anale, si elle existait, devait être très courte. Quant aux nageoires pectorales, elles se dressent de chaque côté, en arrière de la tête,

sous forme de deux lames taillées obliquement et soutenues par treize rayons.

La tête est fortement comprimée latéralement et éclairée par deux yeux énormes et rapprochés de la bouche. Celle-ci n'est pas très largement fendue et porte sur le bord des mâchoires de petites dents pointues disposées en avant en double série. Le corps, comme on peut en juger par la figure, s'allonge en un ruban qui diminue graduellement de hauteur en arrière et qui présente, au moins sous un certain jour, une série de bandes verticales. Ces bandes sont produites par des différences dans la coloration d'un pigment argenté qui existe dans la peau, d'ailleurs entièrement nue et privée d'écailles, et qui, sur certains points, prend des tons plus foncés, tirant au noir.

Mais je m'aperçois que je n'ai rien dit encore des dimensions de cet animal singulier. Sa longueur totale atteint 1 m. 26 tandis que sa hauteur maximum n'est que de 4 centimètres. Le *Lophotes cristatus* de Madère a le corps un peu plus épais, mais offre précisément la même longueur, et les plus beaux spécimens du *Lophotes cepedianus* mesurent jusqu'à 1 m. 50. On peut donc dire que les Lophotes sont des Poissons de grande taille et en même temps des Poissons de formes extrêmement élancées, ayant des affinités évidentes avec les *Cepola* de nos côtes, vulgairement connus sous le nom de *Rubans*. Les ichtyologistes rangent, du reste, les *Lophotes*, les *Cepola* et les

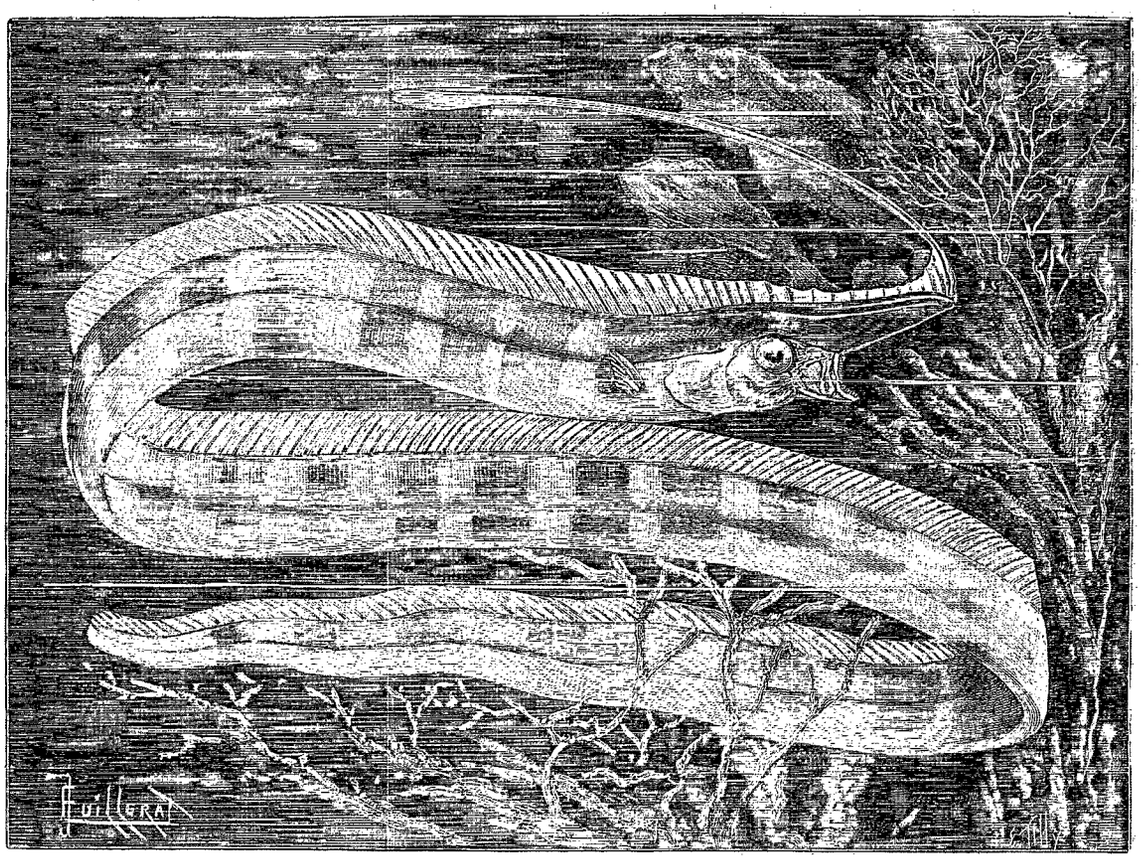

Un Poisson singulier. — *Lophotes Fiski.*

Trachyptères dans une même famille, celle des Tœnioïdes, ainsi nommés à cause d'une grossière ressemblance de formes avec les Vers solitaires. Cette famille à son tour appartient au groupe des Acanthoptères qui est caractérisé par la présence de rayons épineux aux nageoires et qui comprend une foule de Poissons bien connus, tels que les Perches, les Vives, les Maquereaux, les Thons, les Baudroies, etc.

Je faisais remarquer tout à l'heure que les Lophotes étaient rares dans les collections. Cela tient évidemment aux habitudes de ces Poissons qui ne se montrent dans le voisinage des côtes que dans leur très jeune âge et qui, à l'état adulte, n'apparaissent que lorsque les eaux de la mer ont été agitées par quelque tempête. Le peu d'épaisseur et la flexibilité des os de la tête et le faible développement du système musculaire chez le *Lophotes Fiski*, démontrent, suivant M. Günther, que ce Poisson est organisé pour vivre à une assez grande profondeur.

Les *Lophotes*, toutefois, ne peuvent être considérés comme des habitants des abîmes de la mer, et n'appartiennent pas à cette faune abyssale dont nous aurons bientôt, sans doute, à présenter à nos lecteurs quelques spécimens, vraiment extraordinaires, qui ont été rapportés par les expéditions récentes du *Challenger*, du *Travailleur* et du *Talisman*.

E. Oustalet.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

LA FÊTE DE NOEL EN MORAVIE

La fête de Noël en Moravie. — Composition et dessin de Mucha. — Gravure de Clément Bellenger.

La fête de Noël a donné lieu, on le sait, à des coutumes qui varient avec les pays. En Moravie, ces coutumes sont originales. On en peut juger par le charmant dessin de notre collaborateur Mucha, qui est originaire de ce pays. De pauvres gens, des « Slovaks », venus des montagnes de la frontière de la Hongrie, s'en vont de maison en maison, promenant une crèche en

miniature où figurent à côté de l'enfant Jésus et de ses parents, les rois mages, le bœuf et l'âne traditionnels. Les Slovaks chantent le « Koleda », sorte de Noël populaire qu'on peut traduire ainsi :

Que Dieu donne la joie
Au chef de la maison, d'abord,
Et à la mère et aux enfants ensuite,
Et puis à tous les serviteurs.
Voici la sainte Vierge, la mère de Jésus
Qui a demandé du pain à Joseph.
Saint-Joseph, nous t'en prions,
Ne nous oublie pas auprès de la Vierge.
Et vous, trois rois, où allez-vous?
Ne vous souvenez-vous pas de Dieu ?
Nous allons vers l'Orient vénérer le bon Dieu.

On donne aux chanteurs des fruits, des gâteaux et de l'argent.

La Noël est aussi l'occasion, pour les jeunes filles, de certaines coutumes naïves. Elles coupent des pommes ; si les pepins sont rangés en forme d'astre c'est un signe favorable : on est certain de ne pas mourir dans l'année. Elles s'amusent aussi à briser la glace sur les rivières ou les étangs gelés ; la forme de la cassure, en étoile ou en croix, est un présage de fiançailles ou de mort. Elles jettent, à minuit sonnant, leurs souliers par dessus leur tête. Si le soulier est tourné la pointe vers la porte, c'est le mariage certain dans le courant de l'année qui vient. D'autres s'exercent à lancer la pelure d'une pomme derrière elles ; la pelure, en tombant sur le sol, forme une lettre qui est toujours, — c'est la légende qui le dit, mais nous ne nous en portons pas garant, — l'initiale du nom du fiancé attendu.

Pendant ce temps, les hommes examinent une bouteille de blé posée sur un poêle. Le degré d'humidité qui se dégage du blé est l'indice de ce que sera la récolte prochaine.

Les montagnards Slovaks sont fort pauvres. D'habitude, ils parcourent le pays comme raccommodeurs de faïences ou vendent de la menue quincaillerie. Souvent les enfants, « les drosar's », accompagnent leur père. Il arrive parfois que les pauvres petits sont malheureux et succombent, épuisés de fatigue et de froid, sur la neige gelée. Alors on les enterre, et des jeunes filles, sur leur tombe, chantent des chansons touchantes. Partout on aime les petits « drosar's. »

LA BASOCHE

On appelle couramment basochien un homme qui vit au Palais de justice. Le mot avait autrefois un sens bien plus précis : le royaume de Basoche, sous l'ancien régime, était la corporation des clercs régulièrement organisés. La Basoche avait son roi, son chancelier, ses cours de justice, ses officiers parfois, semble-t-il, assez légers d'argent, car il fut nécessaire de leur enjoindre de siéger en habit décent. Tous les ans, les clercs, divisés en compagnies de cent hommes, avec tambours et hautbois, faisaient dans les rues de Paris une manifestation solennelle, en forme de carrousel, qui s'appelait la *Montre*. Le roi de France se mettait à son balcon pour recevoir le salut du roi de la Basoche.

Le Parlement reconnaissait les arrêts rendus par les tribunaux basochiens pour les fautes professionnelles des clercs. Il y avait plusieurs Basoches. A côté de la Basoche du Palais ou du Parlement, les clercs de la Chambre des comptes formaient l'empire de Galilée. Les clercs du Châtelet constituaient une Basoche à part, toujours en conflit avec celle du Parlement, dont elle ne reconnaissait pas la suprématie.

Jusqu'au quatorzième siècle, l'art dramatique, en France, n'était représenté que par les Mystères et les parodies des confréries et la Passion. Avec le théâtre de la Basoche est née une littérature nouvelle, déjà française, pleine de bon sens et de belle humeur. André de la Vigne, Villon, Gringoire, Clément Marot sont sortis de la Basoche.

Charles VIII, en 1486, ordonna des poursuites contre les clercs pour avoir fait dire « plusieurs paroles séditieuses donnant commotion. » Les Enfants-sans-Souci, visés par l'ordonnance et qui formaient une section de la Basoche, payèrent 300 livres « tant pour le service divin que pour aultres necessitez des pauvres. » C'est l'origine du droit des pauvres.

LE TOMBEAU D'OTHON DE GRANDSON

La cathédrale de Lausanne, si intéressante et si belle que Viollet-le-Duc n'a pas dédaigné de consacrer à sa restauration les dernières années de sa vie, renferme plusieurs tableaux remarquables.

Aucun ne frappe davantage les yeux et l'imagination que celui d'un chevalier vaudois, le sire de Grandson. Il est à la place d'honneur, dans le chœur même, encadré par deux grands piliers qui vont rejoindre la voûte. Au-dessus s'élève, comme une chapelle aérienne, un édicule gothique du plus beau style et la lumière attiédie tombant des vitraux jette une clarté mystérieuse sur la statue couchée depuis cinq cents ans sur la dalle de marbre.

A défaut d'épitaphe, ses armes disent son nom : il porte comme tous ceux de sa maison, sur son écu, un pallé d'argent et d'azur de six pièces à bande de gueule brochant sur le tout et chargée de trois coquilles d'or. Le sculpteur ne l'a pas figuré dans son appareil de combat, mais tel qu'il avait pu le voir, peut-être, sur son lit de parade, les traits apaisés par le grand calme de la mort. Le corps serré dans une légère cotte de mailles,

la tête couverte d'un heaume, il joint sur sa poitrine ses mains mutilées par quelque barbare visiteur. L'or, l'argent, l'azur ont disparu, même sur les armoiries, mais il est resté quelques traces de couleur et l'on voit encore une peinture délicate sur le ceinturon, là où il s'engage sous le corps. Les pieds appuient sur un lion, emblème de l'hérésie qu'il a combattue et terrassée; sa nuque repose sur un coussin où sont sculptées, deux de chaque côté, de petites mains qui ont été le point de départ de longues controverses.

Les historiens du canton de Vaud, frappés de

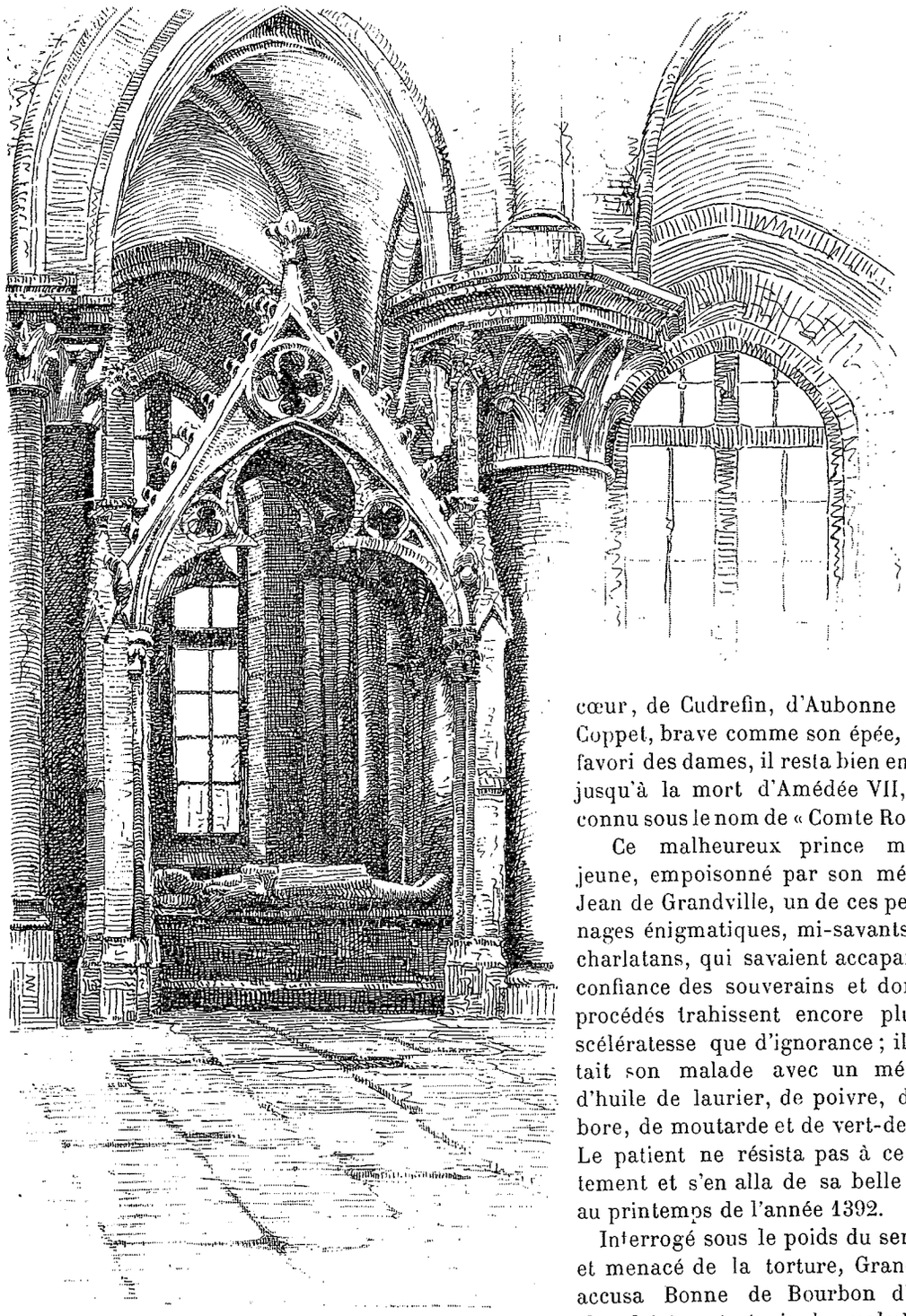

Le tombeau d'Othon de Grandson à Lausanne.

ce détail si précis ont cru devoir attribuer le tombeau au dernier seigneur de Grandson, Othon III qui mourut en combat judiciaire, amputé des deux poings par un déloyal adversaire.

C'était un des plus puissants feudataires de la cour de Savoie. Sire de Sainte-Croix, de Grandcœur, de Cudrefin, d'Aubonne et de Coppet, brave comme son épée, poète favori des dames, il resta bien en cour jusqu'à la mort d'Amédée VII, plus connu sous le nom de « Comte Rouge».

Ce malheureux prince mourut jeune, empoisonné par son médecin Jean de Grandville, un de ces personnages énigmatiques, mi-savants, mi-charlatans, qui savaient accaparer la confiance des souverains et dont les procédés trahissent encore plus de scélératesse que d'ignorance ; il traitait son malade avec un mélange d'huile de laurier, de poivre, d'ellébore, de moutarde et de vert-de-gris. Le patient ne résista pas à ce traitement et s'en alla de sa belle mort au printemps de l'année 1392.

Interrogé sous le poids du serment et menacé de la torture, Grandville accusa Bonne de Bourbon d'avoir cherché à entretenir la maladie de langueur dont souffrait son fils, dans le dessein de conserver plus longtemps la régence. Othon était cité parmi les complices de Bonne de Bourbon.

Cinq ans plus tard, bien que le sire de Grandson eût été déclaré innocent par un arrêté du roi de France, assisté des ducs de Bourgogne, de

Berry, d'Orléans et de Bourbon, l'indignation n'était pas calmée dans le pays de Vaud tout dévoué au prince défunt. Un seigneur d'Estavoyer, Gérard, se fit le champion du parti savoyard. Aidé des subventions de nombreuses communes vaudoises, il s'équipa richement et provoqua son adversaire en combat judiciaire.

Le combat, qui eut lieu à Bourg en Bresse le 7 août 1397, ne fut pas loyal. D'après Olivier de la Marche, chroniqueur et chef des gardes de Charles le Téméraire, le sire de Grandson, âgé de soixante ans, aurait pu refuser de combattre contre un champion plus jeune. De plus, ayant enferré son rival dès la première passe, il eut le tort de se montrer trop généreux et de renoncer à poursuivre son avantage. Gérard, pris d'une rage furieuse, se rua sur le chevalier et le désarçonna. Alors, sautant à terre, il souleva la visière du casque d'Othon et lui creva les deux yeux avec son poignard. Non content de cette inutile cruauté, il abattit d'un coup d'épée les deux mains que tendait vers lui son ennemi vaincu et aveugle Ainsi mourut le sire de Grandson en disant : « Je me rends à Dieu et à Mme Sainte-Anne ! ».

Telle fut la fin de cette tragédie bien faite pour tenter l'imagination des dramaturges futurs. Les détails poignants y abondent ; nous n'avons pu que les effleurer. — Il est aisé de comprendre que l'épisode des mains coupées ait suggéré une explication facile à ceux qui ont eu sous les yeux le tombeau de la cathédrale. Le sculpteur, en les faisant paraître en relief sur le coussin, aurait voulu marquer par là le sort tragique d'Othon III.

Malheureusement, rien n'était plus opposé aux idées du moyen âge. Le vaincu en combat judiciaire était considéré comme coupable par décision divine. Rien ne pouvait le réhabiliter; ses biens étaient confisqués en faveur de son suzerain, ses héritiers dépossédés; nul ne pouvait songer à lui accorder une sépulture honorable.

L'opinion de M. Courajod, le savant conservateur du Louvre, tranche la question. Le tombeau, d'après son style, ne saurait être postérieur à la première moitié du quatorzième siècle, et les mains sculptées ne sont pas autres, selon lui, que celles des anges agenouillés au chevet du mort. Il faut donc chercher un Grandson plus ancien. Or, le seul auquel on peut songer est Othon Ier, frère du bisaïeul de la victime. Dans son testament daté du 4 avril 1328, il demande :

« Que son corps soit inhumé dans l'église « cathédrale de Lausanne qu'il a choisie pour lieu « de sa sépulture; que sa pompe funèbre soit « précédée de deux hommes portant ses armes, « tenant chacun une bannière aux armes de « Grandson, montés sur deux chevaux du prix de « cent livres chacun, l'un équipé d'une housse « auxdites armes, l'autre harnaché de fer. Ces « chevaux avec leur équipage seront donnés en « offrande à l'Église, à qui il lègue encore vingt « livres de rente annuelle pour la fondation de « deux postes de chapelains et six livres pour son « anniversaire ».

Voilà la vérité historique. Elle est moins saisissante que la légende et c'est grand dommage; mais ce n'est pas notre faute si les documents ne sont pas toujours d'accord avec les rêves des poètes et les inventions des historiens plus épris du caractère dramatique des événements que soucieux de la vraisemblance et de la logique des faits.

ALOÏS DE MOLIN.

UN DROLE DE MÉDECIN

CONTE DE NOEL

Dans la soirée du 24 décembre, une heure ou deux avant minuit, il y avait quelque remue-ménage dans la maison du patron de pêche Quéruelle, située à l'entrée même du havre de Carteret; c'est-à-dire que tous les gens valides y faisaient leur toilette.

Mme Quéruelle, prête la première, se trouvait déjà revêtue de ses effets de grande cérémonie, qui sortaient de l'armoire de bois blanc seulement aux grands jours de fêtes carillonnées; et ses trois filles, dont l'aînée comptait quatorze ans tout juste, s'y prenaient de leur mieux pour se faire braves, afin de pénétrer, l'heure venue, dans l'église d'une façon convenable.

On n'était pas riche dans le ménage Quéruelle, loin de là; bien moins riche qu'honnête et laborieux, et, pour comble de misère, le patron, depuis trois longues semaines, était cloué au logis, le bras droit en écharpe, et les deux jambes avariées, en un mot, dans l'impossibilité de sortir.

Or, pas de pêche, pas de pain à la cambuse !

Pendant une nuit de bourrasque solide, qu'il s'efforçait de pénétrer dans le havre, en louvoyant, à cause du vent qui soufflait de la terre, avec deux ris dans la voile de sa barque qui sautait comme un liège, le mât se rompit au moment où Quéruelle virait de bord et le jeta brutalement sur le bordage, les jambes inertes et le bras droit brisé.

Quéruelle rentra quand même, on ne sait trop comme, et pas ne fut besoin au mousse qui l'accompagnait de courir jusqu'à la maison, d'ailleurs toute voisine, la femme et les trois fillettes du patron se trouvant là, sur le bord, affolées, échevelées et se demandant si le père rentrerait, par un pareil tremblement, ou plutôt s'il n'était point englouti déjà, entre la côte et les Ecrehous.

Mais non, il revenait vivant, avec un bras cassé, qui le faisait douloureusement souffrir, et les jambes, quoique saines, incapables de lui rendre, pour le moment, le moindre service.

Elles le transportèrent, tant bien que mal, jusqu'au logis, et dépêchèrent le mousse jusqu'à Barneville; et quand le docteur Le Cannellier arriva, dans son cabriolet, malgré la nuit noire et tempétueuse, il déclara, tout net, qu'il y en

avait au moins pour deux mois de repos, et qu'en cas d'imprudence, il ne répondait de rien.

C'est même pour cela qu'on n'était point très joyeux, comme bien on pense, cette nuit de Noël, dans la maison basse du patron Quéruelle, de Carteret.

Le bûcher était presque sans bois, et la huche à pain bientôt vide ; et sans les voisins, pas riches non plus, mais toujours de grand cœur, les trois fillettes et la mère n'auraient pas mangé tous les jours, le peu d'argent qu'il y avait au logis ayant passé en achats de toutes sortes de choses destinées à remettre en place le bras cassé du patron.

Elle étaient donc en train de se parer pour la messe de minuit. La cloche, dans la tour trapue de la petite église voisine, tintait en joie ; et l'air était si pur et la nuit si claire, qu'on entendait les allègres volées des paroisses les plus prochaines, réunies en un concert charmant et, quoique sans confusion, parlant toutes à la fois.

On était en marée de pleine lune, et déjà la mer s'en allait sans bruit, pailletée de mille étincelles, sous l'astre rayonnant, et si rutilante qu'elle ressemblait à un vaste miroir le long duquel se dressaient, d'un côté, les hautes falaises dentelées, et de l'autre, les énormes dunes de sables, couvertes d'herbes rudes, qui courent, au loin, jusqu'à la baie de Portbail.

Bien qu'il n'y eût pas un souffle de brise, la température était très basse, et le vieux bonhomme Noël passait, en soufflant dans ses doigts, du grésil à sa longue barbe blanche.

Mais les riverains sont habitués à ces sortes de choses, et il faudrait une fameuse tempête de vent et de neige, quelque chose de carabiné, comme on dit, pour les empêcher d'aller à l'église, à minuit sonnant. Pour sûr, le petiot n'avait pas chaud, non plus, en son étable de Bethléem, dans le temps passé, lorsque les rois mages, guidés par l'étoile, lui apportaient, en présent, une foule de choses précieuses, mais qui, pour l'instant, ne valaient pas la chaude haleine de la vache et le voisinage immédiat du bourriquet dont la voix, pleine d'allégresse, se faisait entendre, bien loin à la ronde.

Ça remplaçait les cloches qui, d'habitude, ne se rencontrent point dans les étables, et c'était une façon comme une autre d'annoncer au voisinage que quelque chose d'extraordinaire et de surnaturel se passait, dans une étable de village dont le nom vivra aussi longtemps que le monde.

Comme on le pense bien, il n'était point question de réveillon, dans l'humble masure du patron Quéruelle ; il n'y avait point assez d'argent pour cela, ni même assez de gros sous. C'était bon pour autrefois, quand les affaires marchaient, et que le patron rapportait de la mer quelque chose de choix, savamment apprêté bientôt par Mme Quéruelle, et dont on gardait le délicieux souvenir pendant trois cent soixante-cinq jours.

Mais, voilà, les bons moments s'en vont bien plus vite que les heures tristes, et c'était ce que se disait le patron perclus, assis sur son vieil escabeau de bois, non loin de l'âtre d'où venait une douce chaleur, Mme Quéruelle et les fillettes y ayant entassé, avant de partir pour la messe, une foule de choses, des branches de bois vert et des herbes humides, recueillies ici et là, et qui sont toute la richesse hivernale du pauvre, à la mer aussi bien que dans les champs.

Le patron sentait peu à peu le mouvement qui revenait dans son bras trop longtemps inutile, et rien que cela lui inspirait quelque mansuétude.

Il songeait aux jours prochains où il pourrait reprendre la mer, et par suite remettre quelque argent dans la cambuse, trop longtemps dépourvue ; et ce n'était pas sans quelque poésie dans l'âme que ce vieux routier de la mer contemplait, à travers les petits carreaux de l'unique fenêtre du logis illuminé jusque dans ses moindres recoins par la grande clarté lunaire, la mer blanche comme le ciel jusqu'à l'extrême horizon et où s'étalait, derrière la ligne mince des Ecrehous, la tache vaguement sombre et tout en longueur de Jersey, çà et là piquée de lueurs timides qui scintillaient au large comme autant d'étoiles.

Et, dans son immobilité forcée, il songeait à des jours meilleurs, ceux qu'il avait connus autrefois et qui, peut-être, reviendraient lorsqu'il pourrait se remettre à sa dure besogne. Et le patron Quéruelle, bercé par ses pensées, s'en allait à pleines voiles vers un avenir plus sortable, lorsqu'il tressaillit, surpris par trois coups frappés à la porte.

Hein ! Qu'est-ce que cela voulait dire ?

Les voisins n'ont point pour habitude de s'annoncer de façon aussi cérémonieuse ; et, d'ailleurs, n'étaient-ils pas tous à l'église ? Pour s'en assurer, il n'y avait qu'à regarder la mer déserte, et les petites barques qui se balançaient, à vide, dans le havre, avant de s'y coucher sur le flanc, au plus fort du jusant.

Et comme il ne répondait pas assez vite, les trois coups se renouvelèrent et, sans y être invité, tant la stupéfaction du patron était grande, un vieux homme tout cassé pénétra, couvert de haillons presque sordides, et si barbu qu'à travers sa forêt de poils et de cheveux blancs, on ne voyait guère que le bout de son nez et le double éclair de ses yeux qui, comme deux chandelles allumées, reluisaient sous la sombre arcade des épais sourcils :

— Ma foi, dit-il, sans plus ample exorde, tel que vous me voyez, j'arrive à pied jusque du Rosel, et je tombe de fatigue et de besoin. Est-ce que vous ne disposeriez pas d'un morceau de pain, en faveur d'un chrétien qui priera pour vous.

Le patron Quéruelle, quoique très étonné, ne perdit pas la boule et, très durement, il répliqua :

— Ce n'est point une façon de pénétrer chez les gens, surtout à une heure aussi avancée.

— C'est vrai, dit l'autre, mais je suis entré dans la première maison qui s'est trouvée sur mon chemin, car je suis à bout de forces, et je n'en puis plus.

— C'est bon, reprit le patron; approchez-vous un peu et chauffez-vous d'abord ; même vous ne feriez pas mal de remuer un peu le foyer. Tel que vous me voyez, je suis impotent, ou à peu près, et si vous êtes venu jusqu'ici avec de mauvaises intentions, votre besogne ne sera pas difficile.

L'autre, sans s'indigner, se rapprocha de l'âtre et dit très doucement :

— Tout ce que je voudrais, c'est un morceau de pain.

— Vous croyez donc qu'il y en a beaucoup dans la cambuse? fit le patron Quéruelle. Le pain c'est chose rare dans le logis d'un pêcheur obligé de se morfondre, en attendant d'avoir recouvré ses forces. Tenez, ouvrez le bas de ce buffet et voyez si vous y trouverez votre affaire. Le peu qu'il y en a, s'il en reste, c'était pour les fillettes, au retour de la messe ; partagez avec elles, si le cœur vous en dit, mais ne prenez pas tout, si vous avez compassion de jeunesses qui n'en ont pas leur content tous les jours.

L'autre ne se le fit pas dire deux fois, et à même ce qui restait de pain dans le buffet il se tailla un morceau énorme, de sorte qu'avec les sons des cloches qui, de tous les points de l'horizon, bavardaient, on n'entendait plus guère que le bruit de ses mâchoires actives qui broyaient, et avec tant d'énergie que le patron Quéruelle se demandait s'il allait laisser quelque chose, et qu'il avait envie de le prier de déguerpir.

Sa faim à peu près apaisée, l'intrus replaça dans le buffet ce qui restait du pain, un rien, pour ainsi dire, puis il prit sur la cheminée un vieux bout de chandelle tout baveux, se pencha sur le foyer et, soufflant de toutes ses forces, en fit jaillir quelque flamme où il alluma la chandelle.

— Voilà la lune qui s'en va, dit-il, et je veux que vous me voyez de plus près pour garder le souvenir de ma physionomie. Tout ce que je puis vous dire, c'est que si la fortune, un jour ou l'autre, voulait m'être favorable, vous en sauriez quelque chose.

Le patron ne put s'empêcher de sourire, en voyant l'accoutrement plus que modeste du vieux, et, avec bonne humeur, il lui dit :

— La fortune, c'est moi qui m'en passerais volontiers, si j'avais pour tout bien l'usage de mes deux jambes, comme il y a seulement trois semaines, où j'aurais pu marcher d'ici Portbail, aller et retour, entre deux marées! Est-ce que vous avez jamais navigué? Non, sans doute; je vois cela à votre figure. Eh bien, vous saurez qu'un matelot sans jambes, ça ne s'est jamais vu nulle part.

— Il me semble pourtant que les deux vôtres sont en assez bon état, reprit l'autre, et si tant seulement vous vouliez les essayer, vous m'en diriez des nouvelles.

Là-dessus, Quéruelle éclata de rire, bien qu'il n'eût pas l'humeur à la joie. Mais l'autre fit un geste d'impatience et, non sans quelque brusquerie, lui dit :

— Eh bien! essayez donc, là, rien que dix pas, sur le chemin, et vous m'en direz des nouvelles.

Presque inconsciemment, le patron se leva, et voilà qu'à son plus grand étonnement, ses jambes obéirent et que, sans plus ample discours, il ouvrit la porte de la cambuse et se lança sur le chemin.

Le vieux camarade, dans sa barbe inculte, en riait tout son soûl de le voir s'en aller ainsi, comme un jeune homme, frappant du pied de toutes ses forces, sur le sentier durci par la gelée, et si content de mettre un pied devant l'autre, sans la moindre peine, qu'il gambadait de côté et d'autre, comme les gamins quand ils sortent de l'école. Et lorsqu'il se retrouva, au bout de peu de temps, dans le voisinage de son visiteur qui, sur le seuil et les bras croisés, l'attendait :

— Restez là, si le cœur vous en dit, camarade; quant à moi, je cours au devant de la femme et des fillettes, et ce qu'elles vont être surprises, vous le comprenez, n'est-ce pas, sans que j'aie besoin de vous en dire davantage?

Alors, le vieux barbu se mit à rire d'une façon inconvenante, au point que Quéruelle s'en fâcha tout rouge, et qu'il lui dit carrément :

— Ça n'est pas la peine de s'en venir manger le pain des gens, pour se moquer d'eux, une fois la panse bien garnie. Et si j'avais mon bras droit libre, je vous arrangerais de façon à vous ôter toute envie d'y revenir.

— Tout ça, reprit l'autre très hardi, et qui se mit à tutoyer Quéruelle, tout ça c'est des bêtises et des vantardises ; car ton bras est aussi solide que tes jambes, et si tu le gardes ainsi en écharpe depuis trois semaines, et peut-être quelques jours de plus, c'est parce que tu n'es qu'un paresseux bon à te faire dorloter dans ton cadre, au lieu de t'en aller pêcher sous les Ecrehous ou bien le long de la Déroute. J'en ai connu comme cela pas mal, toujours prêts à faire des embarras et, au fond, pas fâchés d'avoir une occasion de grasses matinées.

Alors, le patron Quéruelle n'y tint plus, et soudain, son bras droit, son bras malade, se détendit avec toute la violence d'un ressort, et si l'autre ne s'était dérobé en faisant un bond en arrière, il recevait en plein visage une de ces bourrades après lesquelles il y a des cascades de sang au bout des nez les plus rebelles.

Mais, qui demeura surpris, sinon le patron Quéruelle, de retrouver ainsi son bras? Et pour s'assurer de son bonheur, il le faisait tourner comme une fronde et répétait :

— C'est vrai, c'est pourtant vrai qu'il n'y paraît plus!

Tout d'un coup, oubliant la cambuse grande ouverte et le visiteur étrange, le voilà parti au triple galop du côté de l'Église, où il arriva juste au moment de la sortie des fidèles. Et, sans plus se soucier de l'assistance nombreuse et recueillie que d'un chien de mer au bout de sa ligne, il se mit à hêler sa femme et ses trois fillettes qui accoururent et bientôt s'éloignèrent, presque effrayées de voir cette chose surnaturelle : le père impotent, deux heures à peine auparavant, et maintenant leste comme un jeune homme et tout prêt à embarquer à la marée.

— Qu'est-ce que cela veut dire, répétait Mme Quéruelle, est-ce que je suis bien éveillée?

Et les petites, se demandant la même chose, ouvraient des yeux larges comme des sabords, et contemplaient le père qui, dans la satisfaction de se savoir ingambe et solide, frappait des deux pieds la terre durcie et lançait des coups de poing, dans le vide, à tort et à travers.

De l'église de Carteret à la cambuse du patron Quéruelle, la distance n'est pas longue : un petit bout sur le chemin des Douis, puis un coude, et tout de suite un autre, et voilà!

Sur la table, le bout de chandelle allumé par le camarade de tantôt brûlait toujours, avec une longue mèche noire qui, par le haut, s'évasait en un large champignon rouge, pendant que le suif s'en allait de tous côtés en rigoles gluantes qui dégouttaient jusque sur l'aire.

Et, à ce moment, Quéruelle raconta, non sans timidité, que le buffet était à peu près vide parce qu'un visiteur, très barbu et très malade, du moins à ce qu'il semblait, était venu, bien peu de temps après le dernier coup de minuit, et si affamé que lui, Quéruelle, tout en sachant la disette certaine, l'avait laissé faire, tant il s'y était mis de bon cœur.

Mais tout cela c'était secondaire; ce qu'il y avait d'incompréhensible, c'était les jambes du patron ressuscitées et son bras tout d'un coup revenu à la vie. Et ce fut Mme Quéruelle qui dit d'un ton sentencieux :

— Il n'y a jamais eu de nuit de Noël sans miracle, et pour sûr, c'en est un!

Et voilà qu'en prononçant ces mots elle aperçut, dans les dernières clartés de la lune, une forme humaine qui, le long de la grève abandonnée par le jusant, s'en allait à pas comptés vers la mer.

On eût dit un vieux pêcheur de la côte, enveloppé dans ses vêtements usés, mais il faisait si clair autour de lui, qu'il était facile de distinguer ses longs cheveux, son épaisse barbe blanche et jusqu'à la broussaille de ses sourcils sous lesquels flambaient ses yeux comme deux lampions :

— C'est lui, s'écria le patron, je le reconnais!

Et comme la femme et les trois fillettes, empressées autour de lui, l'interrogeaient :

— Eh bien! oui, dit-il, c'est lui, celui qui vient de manger ce qui restait de pain dans la maison...

Mais, à ce moment même, une chose véritablement étrange se produisit; c'est-à-dire que le pèlerin qui s'en allait, entra tout d'un coup dans la mer, mais sans enfoncer, droit et solide comme un chrétien cheminant sur les routes nationales.

Et, à mesure qu'il s'éloignait, il se dépouillait de ses haillons et finalement apparut vêtu d'une longue, très longue tunique plus blanche que la lune, et dont les plis traînants se confondaient avec l'écume des vagues indolentes.

Ils le suivirent ainsi des yeux jusqu'aux Ecrehous, derrière lesquels il disparut au moment même où la lune élargie plongeait dans la mer.

Et quand ils se retrouvèrent tous cinq dans la cambuse, c'est-à-dire quand Mme Quéruelle et les trois fillettes, au retour de la messe, taillèrent quelques tranches solides à même le pain presque intact, le patron vit bien qu'il sortait d'un beau rêve, et que le vieux Noël, dans son vagabondage périodique, ne l'avait point dédaigné.

Deux heures de joie, deux heures seulement, est-ce que cela ne suffit point pour faire oublier bien des misères?

CHARLES CANIVET.

LES VAUX DE CERNAY

Il y a trois sites, dans les environs de Paris, qui passent pour éminemment pittoresques : Fontainebleau, Mortefontaine et les Vaux de Cernay. Le premier a d'imposantes futaies; son sol aux gigantesques cassures, crevé de rocs, raviné de gorges abruptes, creusé de grottes, l'emporte en sauvagerie, en grandeur et en réputation sur les autres. Mortefontaine, à deux pas de Chantilly, et les Vaux de Cernay, entre Rambouillet et Versailles, se distinguent surtout par la grâce. On y trouve bien, comme à Fontainebleau, des collines rocailleuses, des éboulis de blocs de grès, des arbres centenaires, mais sur une étendue beaucoup moindre, à une échelle plus petite. Le paysage y est, non plus imposant, mais charmant; il y a de l'eau, des oiseaux et de la vie, toutes qualités qui manquent à Fontainebleau. C'est pourquoi nombre d'artistes les préfèrent.

Au printemps, à l'automne, ils s'abattent en groupes familiers et bruyants sur les étangs de Mortefontaine, sur les cascatelles de Cernay; ils y fondent, deux ou trois mois durant, de joyeuses colonies qui remplissent leurs hôtels préférés d'éclats de rire, et dont les libres propos, les chansons, qui jadis eussent fait fuir, apeuré le placide excursonniste, l'attirent maintenant et l'enchantent.

Il y a longtemps que les Vaux de Cernay sont célèbres. On y allait, sous l'ancienne monarchie, de Versailles en partie de plaisir; on y visitait pieusement l'abbaye, fondée en 1128 par Simon

de Montfort, sire de Néauple-le-Château, connétable de France, et détruite en partie à la Révolution; la Cour même, une fois l'an, s'y rendait souvent en grande pompe; elle y assistait, le jour

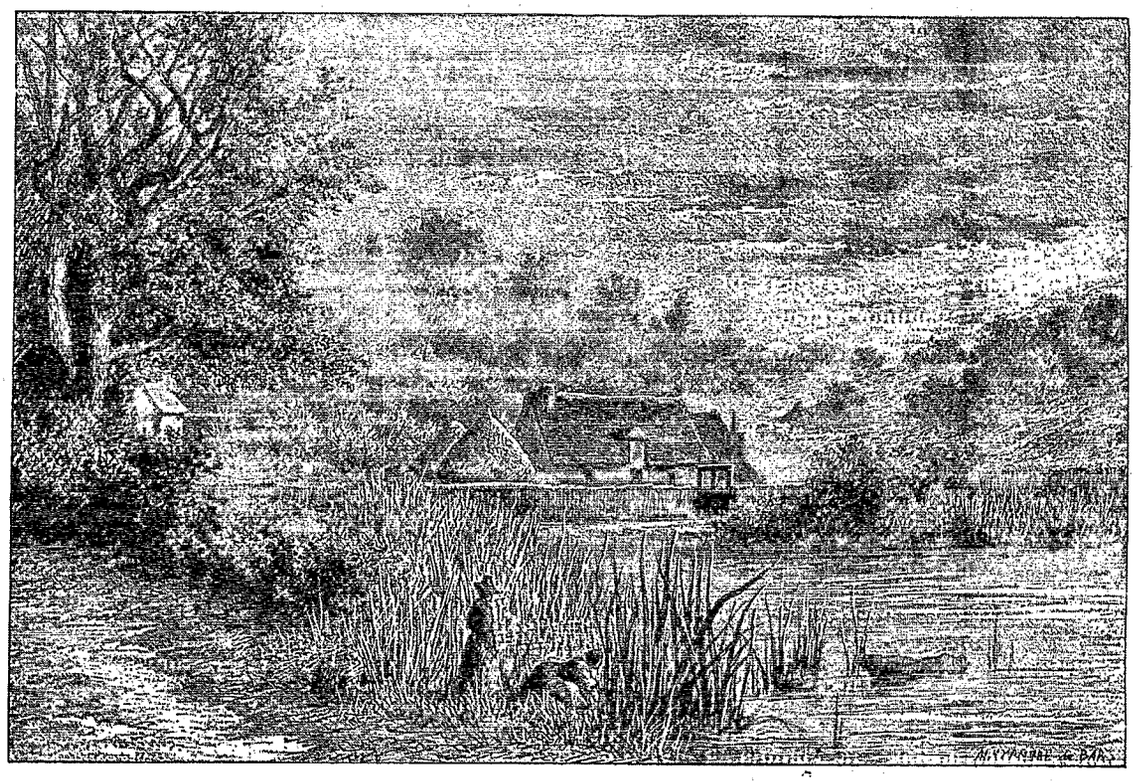

LES VAUX DE CERNAY. — Le Moulin.

de la Saint-Hubert, à la bénédiction des chiens de la meute royale sous le porche de l'église et à leur aspersion, par l'abbé mitré de l'abbaye, d'eau de la fontaine Saint-Thibault, située derrière le

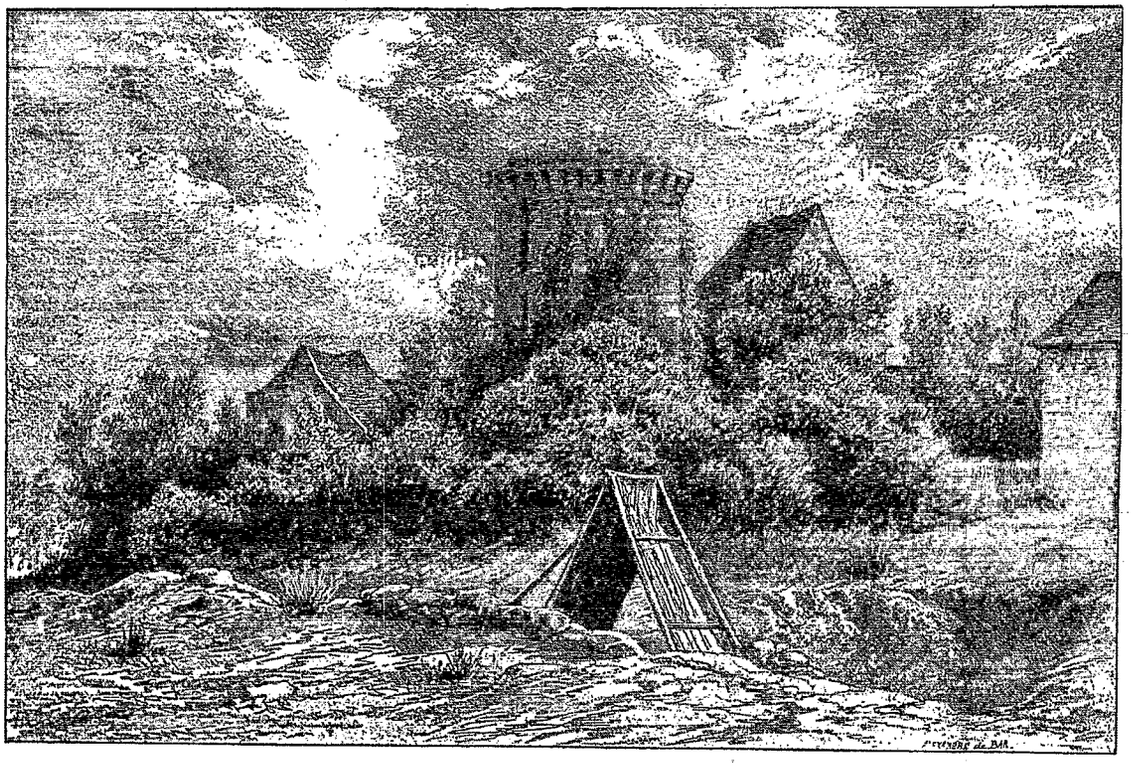

LES VAUX DE CERNAY. — Château de la Madeleine (Chevreuse).

chevet de la chapelle. L'eau de cette source passait, elle passe encore dans le pays pour stimuler les forces vitales, ranimer les ardeurs éteintes, et si la baronne de Rothschild, propriétaire du do-

maine des Vaux, laissait libre l'accès de la fontaine, il y a tout à parier que nous y verrions encore se presser, par légions, les gens attristés dont l'énergie s'est affaiblie.

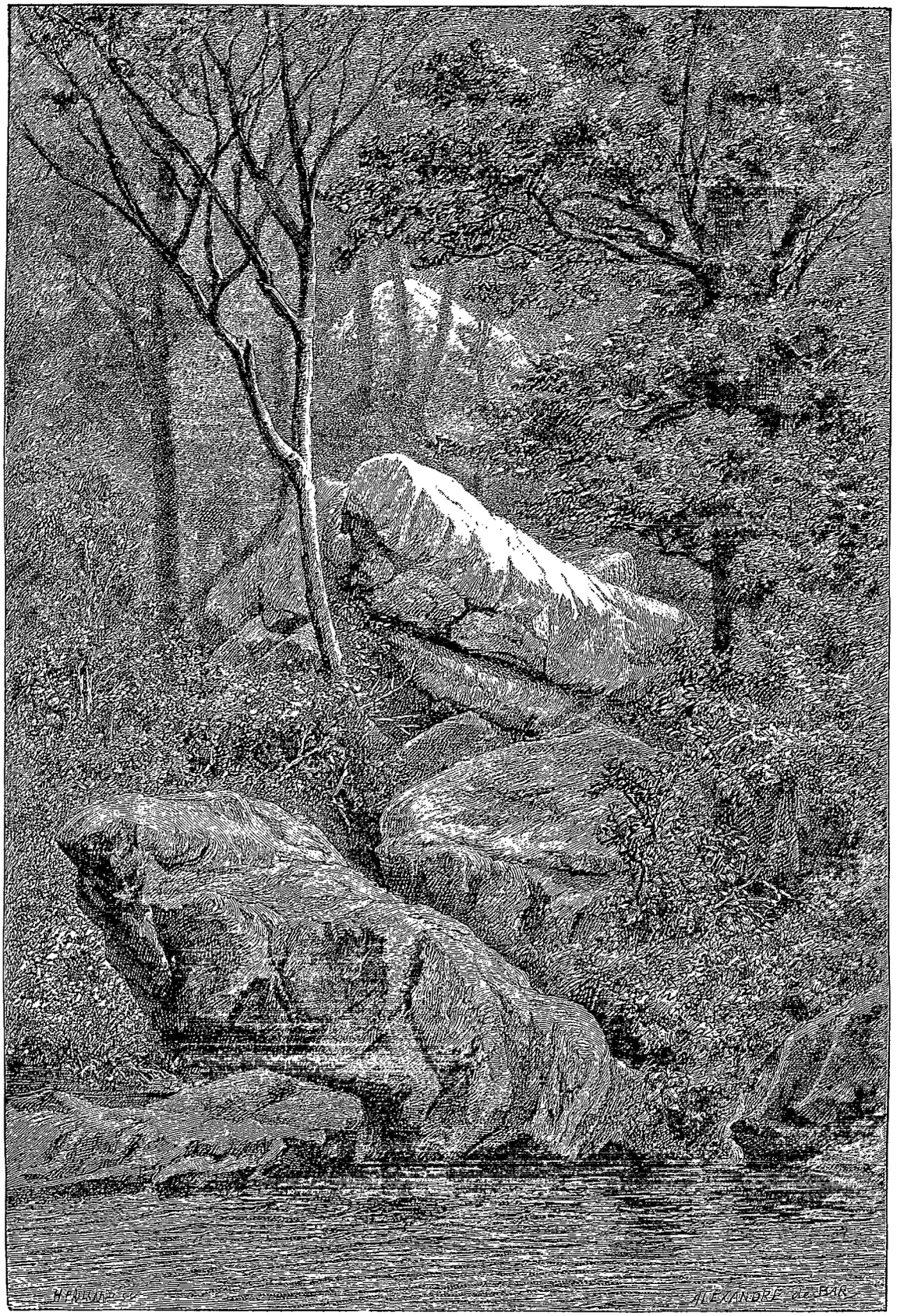

LES VAUX DE CERNAY. — Cascades de Senlisse. — Dessin de A de Bar. — Gravure de Paillart.

On accède aux Vaux de deux côtés : par le chemin de fer de Limours et par la ligne de l'Ouest. On a des deux côtés une longue route, quinze à vingt kilomètres en moyenne, à parcourir avant d'y arriver. Quand on vient par le chemin de fer de Limours, on descend à Saint-

Rémy-lez-Chevreuse; on traverse Chevreuse, dont le vieux manoir, berceau de la famille du même nom, est curieux, puis Dampierre, dont le magnifique château, entouré d'un parc princier, appartient à la duchesse de Luynes, qui possède à elle seule tout le canton. A partir de Dampierre, on s'engage dans l'étroite vallée de Cernay, en remontant le petit ruisseau qui l'arrose.

On arrive au même point par la ligne de l'Ouest, en quittant le chemin de fer à la station de la Verrière. On se dirige de là, par le Mesnil-Saint-Denis et Lévy-Saint-Nom, d'où la famille ducale de Lévis tire son origine, sur Dampierre, en descendant par une route boisée la délicieuse vallée de l'Yvette.

De Dampierre à Senlisse et à Garne, le trajet n'a rien que d'ordinaire. Mais à partir de Garne le val de Cernay se resserre : c'est là qu'il faut descendre de voiture, à l'écluse du moulin des Rochers, dont le barrage forme un étang de toute beauté.

Dans les eaux miroitantes du petit lac on voit se refléter la haute cime et la fière silhouette des grands arbres, chênes et hêtres, qui poussent à l'envi sur ses bords, alternant avec d'énormes masses rocheuses dont le grès paillette et brille au soleil.

Qu'on prenne à droite le sentier qui longe le petit lac, et qu'on remonte le cours du ruisseau, un petit ruisseau dont les berges, écartées de deux mètres à peine, dessinent de capricieux zigzags, on aura sous les yeux, pendant une vingtaine de minutes, le plus gracieux des spectacles. Arrêtée à tout instant dans sa course par des éboulis de rochers, l'eau tantôt tourne l'obstacle et tantôt le surmonte, formant à chaque pas des cascades, des chutes dont la plus haute a deux mètres, et toutes d'une exquise joliesse. Le charme agit d'ailleurs d'autant plus que les arbres, respectés d'un côté par la duchesse de Luynes, propriétaire de la rive droite du ruisseau, de l'autre par la Ville de Paris, à qui la rive gauche appartient, n'ont rien à redouter de la cognée : ils s'épanouissent en liberté sous le ciel bleu, buvant par leurs racines dans le sol l'eau dont les pluies l'imprégnèrent, et secouant leur tête embroussaillée dans l'air pur dont leur feuillage s'abreuve.

Bientôt un second étang se présente : un grand moulin, bordé d'une chaussée, le domine. Là, le paysage est tout autre ; la vallée, brusquement, s'élargit, et le rû de Cernay tourne à droite, longeant toujours les hauteurs qui descendent sur sa rive gauche presque à pic.

Laissez-le pour un instant à lui-même et prenez la chaussée du moulin : vous rejoindrez en une centaine d'enjambées la route de voiture, au centre du petit cirque formé par l'élargissement de la vallée. Vous serez libre, une fois là, ou de monter par un chemin en lacets jusqu'à Cernay-la-Ville, ou de déjeuner sur place, chez Léopold, au *Rendez-vous des Artistes*.

Vous trouverez en tout temps, même en hiver, s'il fait sec, nombreuse compagnie. En été, surtout, vous rencontrerez une vraie foule. De Chevreuse, de Rambouillet, de Versailles, le grand public afflue en telle quantité, par fournées de cent et cent cinquante touristes, que le patron, la patronne, les bonnes piétinent sur place, ahuris, se bousculent entre eux, vous bousculent et ne réussissent qu'au bout d'une ou deux heures d'attente à vous caser dans la maison, dans le jardin, sous les tonnelles tapissées de jasmins et de volubilis, et à vous servir enfin la pâture réclamée par votre estomac défaillant.

Vous en profiterez pour visiter au rez-de-chaussée trois grandes salles dont les murailles, en entier, disparaissent sous des multitudes de toiles dont beaucoup sont signées de noms connus.

Dans la salle d'exposition, des Lansyer, des Dameron, des Pelouze, des Defaux, des Jules Breton, des Saintin ; dans la salle à manger, un dos de vieillard en blouse bleue brossé avec une rare puissance par Raffaëlli, des fleurs lumineuses, de Leclaire, des paysages de Vallois, et surtout une merveilleuse esquisse d'intérieur, enlevée avec une incomparable maîtrise par le danois Kroyer.

Elle représente la salle à manger de l'hôtel, avec ses habitués, tous artistes, à la fin du déjeuner de midi, quand on cause, quand on prend le café, quand on fume et que les *lazzi*, d'un bout à l'autre de la table, s'entrecroisent. On se dispute, on crie, on chante, on rit : les femmes d'artistes, muettes, alanguies par la digestion, hébétées par la fumée des longues pipes, assistent mi-renfrognées, mi-souriantes, à ce déchaînement de coqs-à-l'âne et de plaisanteries qui feraient rougir des singes. L'une d'elles a l'air si cocasse que son voisin d'en face, ne perdant pas de vue son métier, crayonne en hâte sur la nappe son profil vaguement abêti. Au fond, par la double porte grande ouverte sur les verdures ensoleillées du jardin, la lumière entre à flots et projette sur les convives, sur la table, sur les cristaux, les grès, les ruolz, d'éclatantes lueurs et des flambées sans fin d'étincelles.

Ailleurs, dans le vaste atelier en commun où les peintres travaillent, nouvelle galerie de tableaux : un Corot de la bonne époque, un vrai Corot, mais fort endommagé, y plane de haut sur des centaines d'esquisses dont le nombre s'augmente chaque jour et qui, transformées en grandes toiles, s'en iront figurer l'autre année dans les grands Salons parisiens.

L'heure s'avance : arrachez-vous aux délices de la sieste ou aux douces rêveries du fumoir et reprenez le petit chemin de l'étang, repassez devant le grand moulin, remontez à nouveau le rû de Cernay.

Trente minutes de marche, à mi-côte, entre de hautes bruyères, dont le tapis s'étend à perte de

vue sur la droite, et le mur de clôture du grand parc des Vaux de Cernay, vous mettront sur la rive du grand étang. Là, nouvelle chaussée que vous passerez. En face de vous, une longue rue qui remonte le flanc gauche du vallon et que des voûtes gothiques surmontent çà et là ; de droite, de gauche, une grande grille. A droite, sur les bords de l'étang, les communs; à gauche, l'habitation princière des Rothschild et les ruines, pieusement conservées, de la vieille église abbatiale.

Il ne reste guère de cette église gothique que les murs, mais ces murs ont leur éloquence. Tout découronné qu'il soit, le portail, avec sa rosace quadrilobée dont les fines nervures, à présent, n'enchâssent plus, au lieu de leurs antiques vitraux, que le feuillage ténu des grands arbres, est délicieusement poétique.

Un peu plus loin, dans le prolongement du bras nord du transept, les restes d'un cloître superbe, dont la double travée repose sur des colonnes de grès, aux chapiteaux délicatement ouvragés.

Sur la gauche, les bâtiments conventuels, restaurés, sont la demeure du propriétaire : c'est là que la baronne Nathaniel de Rothschild, une aquarelliste d'élite, se réfugie chaque été, heureuse de trouver à l'infini, dans son parc, des motifs aussi variés que pittoresques.

On admire, au rez-de-chaussée, des voûtes d'arêtes ogivales, sans nervures, avec des arcs-doubleaux, le grand vestibule, voûté en plein cintre, et l'escalier d'honneur qu'il renferme.

Dans le parc, des ruines de toutes parts, et remarquables : ici, du côté de l'étang, à l'entrée, une porte fortifiée datant du quinzième siècle; tout près, une construction plus âgée de deux siècles relie aux anciens bâtiments conventuels le pavillon d'entrée; ailleurs des portiques, des tours, et, pour encadrer la fontaine Saint-Thibault, un petit monument dont les quatre côtés renferment chacun trois arcades, qui proviennent du cloître, ainsi que leurs pilastres.

Une fois sorti de la propriété, vous reprendrez la route qui vous conduit à l'autre extrémité du hameau. Les bois, de ce côté comme de l'autre, sont charmants.

Vous pouvez ou les traverser pour regagner par le sommet du plateau la station du Perray sur la ligne de l'Ouest, ou revenir par une route carrossable en arrière. Je recommanderai aux amoureux de la nature et des bois le premier itinéraire ; le second n'aura pas, il est vrai, le charme de la nouveauté, puisqu'on reprendra, à partir du *Rendez-vous des Artistes*, la même route, mais vous permettra, si vous voyagez le vendredi et que vous vous soyez muni, par avance, d'une autorisation de la duchesse de Luynes, de visiter son château de Dampierre : vous ne regretterez pas cette visite.

THIÉBAULT-SISSON.

MÉDAILLE DU PRINCE FLAVIO ORSINI

(SECOND MARI DE LA PRINCESSE DES URSINS)

Suite. — Voyez pages 341 et 368.

Flavio Orsini, fils de don Ferdinand Orsini, duc de Bracciano, etc., et de Justinienne Orsini, héritière des duchés de Santo-Gemini et de Montelibretto, des principautés de Nerola et de Scandriglia, etc., était né le 4 mars 1620. A la mort de son père (4 mars 1660), don Flavio hérita de tous ses biens et de tous ses titres dont on ne lui donne que les principaux sur la médaille annoncée plus haut, laquelle n'est pas datée, mais est forcément postérieure, au moins de 10 ans, à celle dont nous savons qu'il fut lui-même l'auteur. Sur cette seconde médaille, on lit du côté face : FLAV. D. G. AN. CO. S. GEME. BRACC, DVX. S. R. I. P. *(Flavio, par la grâce de Dieu, comte d'Anguillara, duc de Santo Gemini et de Bracciano, prince du Saint-Empire romain.)* Le duc de Bracciano est représenté en buste et de profil comme sur la médaille de 1651. Il n'y a rien de changé dans son costume que le col plat remplacé par une large collerette. Sous l'épaule, on lit : F. CHERON. Au revers, l'on voit un rosier sur un rocher avec ces mots : SVAVIS ET ASPERA. C'est l'une des devises des Orsini, dont le blason a pour pièce principale une rose. Une autre médaille orsinienne nous apprend qu'il faut traduire ces trois mots : *suave au visage, âpre à la main.* Les Orsini portent : Bandé de gueules et d'argent de six pièces, au chef du second chargé d'une rose de gueules et soutenu d'une tringle d'or chargée d'une anguille d'azur. Ce dernier *meuble* de l'écu des Orsini n'y paraît pas toujours ; c'est le symbole parlant du comté d'Anguillara. Nous reproduisons la médaille de Chéron, grandeur d'original, d'après l'exemplaire en argent du Cabinet de France. Cette pièce paraît avoir été coulée et non frappée ; son auteur, Charles-François Chéron, né à Lunéville en 1635, travailla beaucoup à Rome, où il fit entre autres, en 1674, une médaille du *Cavalier Bernin.* Chéron avait signé cette remarquable œuvre d'art des deux côtés, et cependant, par une singulière inadvertance, on l'attribua à Jean Warin, dans un article sur les Fontaines de Rome, publié en 1835 dans le *Magasin pittoresque.* Cette erreur a d'ailleurs été relevée ici même, en 1860, dans un article de celui qui écrit ces lignes. (*Mag. pitt.*, t. XXVIII, p. 368; sur Bernin, voyez les tables de ce recueil.) Chéron, après avoir quitté Rome, se fixa à Paris, devint membre de l'Académie de peinture et de sculpture, et mourut en 1698 aux galeries du Louvre, où il était logé par le Roi, ainsi que d'autres artistes, selon un usage qui se prolongea jusque vers 1830.

On aura remarqué dans la légende de cette médaille, la suppression du nom de famille et la formule *dei gratia* que l'on trouve sur quelques médailles des Orsini. Ce n'est pas chose indifférente : cela signifie que le chef de la maison

Orsini se considérait comme prince souverain, sans doute en raison de son titre de prince du Saint-Empire romain, et aussi en souvenir de la possession par sa famille de plusieurs principautés souveraines, celles de Salerne et de Tarente et peut-être de Nola.

Nous savons ce que fut le duc de Bracciano. Que fit-il? Si l'on en croyait l'auteur du *Museum Mazzuchellianum*, le duc de Bracciano aurait excellé dans presque toutes les branches de la littérature et de l'art; selon P.-A. Gaetani, Don Flavio fut sculpteur et peintre, composa des *libretti* d'opéras et de ballets, fit des chansons et des sonnets, et même écrivit un traité en latin des vertus des pierres précieuses, *De lapidibus*. Le comte Litta qui n'a pas connu les talents du duc de Bracciano comme artiste, et est d'ailleurs moins complaisant que l'auteur du *Museum Mazzuchellianum*, affirme qu'il ne fit rien pour rehausser l'éclat de son nom. « Comme son père, dit-il, « Don Flavio vécut dans l'indolence et ne sut que « déployer un faste ruineux. Son palais était une « cour de souverain. » Quant aux poésies de Don Flavio, Litta en fait peu de cas. « Il fit des vers », dit-il encore, comme « chacun, riche ou pauvre, en faisait de son temps. » Le comte Litta a-t-il jamais lu une ligne du duc de Bracciano, de *Clearco simbolico* comme celui-ci se nommait dans

STATUE ÉQUESTRE DE N. ORSINI, COMTE DE PITIGLIANO.

l'Académie des Arcades, dont j'allais oublier de rappeler qu'il fut membre?

Il est difficile aujourd'hui de contrôler les jugements sévères de Litta et de Saint-Simon. Sauf ce que nous apprend de lui sa médaille, que n'ont pas connue ces écrivains, comment juger de la valeur personnelle d'un personnage qui n'exerça pas de fonctions publiques et dont on n'a pas les ouvrages sous les yeux?

La Bibliothèque nationale ne possède aucune des œuvres du duc de Bracciano, qui n'ont peut-être jamais été imprimées, et qui, le furent-elles, n'auront été tirées qu'à petit nombre, n'auront pas été mises dans le commerce, et partant sont inconnues des bibliographes. Quoiqu'il en soit, un numismate ne peut partager les dédains excessifs du comte Litta et du duc de Saint-Simon à l'endroit de Flavio Orsini; je suis naturellement disposé à plus de bienveillance que ces deux seigneurs à l'égard d'un haut et puissant prince qui aima la gravure en médailles au point de s'exercer à cet art difficile. Je demanderai donc à plaider les circonstances atténuantes en sa faveur.

Que pouvait faire « le premier laïque de Rome » au dix-septième siècle? On était loin alors des temps où un Jules II entrait à cheval, le casque en tête, et par la brèche dans une place forte conquise par les armes, la Mirandola, par exemple.

On était plus loin encore de ceux où les barons romains dominaient la Papauté qui devait plus tard prendre sa revanche sur ces fiers soldats en faisant des plus grands de paisibles assistants au trône pontifical, et des moindres, d'humbles courtisans du Saint-Siège.

A quoi de tels seigneurs pouvaient-ils employer leur épée ? Contre qui auraient-ils endossé sérieusement une armure, alors que le Pape, devenu souverain absolu de Rome, ne guerroyait plus guère que par les foudres du Vatican, et que l'administration de ses États, ainsi que les postes de sa diplomatie étaient réservés aux gens d'Église? Avouons-le: en se livrant à l'étude, à la poésie, aux arts, Don Flavio n'avait pas pris un mauvais parti. Son grand tort, qui lui a été reproché durement, c'est de n'être pas né avec du génie, est-ce donc un crime? Un autre de ses torts ce fut de n'avoir pas eu la sagesse de conserver les domaines qu'il tenait de ses pères; mais si ce ne fut un homme éminent, ce ne fut pas un aussi piètre sire que le dit Saint-Simon.

FLAVIO ORSINI, LE CÉLÈBRE ARCHÉOLOGUE d'après son portrait aux Uffizi à Florence.

Arrivons aux événements de la vie du duc de Bracciano. Si cette revue ne peut être longue, elle sera curieuse en nous permettant de mesurer l'importance, au dix-septième siècle, d'un prince romain du rang de Flavio Orsini, alors même qu'il ne se distinguait pas par des talents éclatants.

Selon Litta, le duc de Bracciano eut l'honneur de terminer par une sorte de traité de paix la dispute de préséance qui divisait de temps immémorial les Colonna et les Orsini. Bien que ceux-ci aient presque toujours été considérés comme de plus haute maison que les Colonna, il fut convenu que les chefs de ces deux illustres familles se précéderaient alternativement dans les cérémonies et, on l'a vu plus haut, Saint-Simon complète le renseignement de Litta en nous apprenant que cette alternative se réglait par l'âge.

Les autres grands événements de la vie de Don Flavio furent d'abord ses deux mariages. Sa première femme, Hippolyte Ludovisi, petite-nièce du pape Grégoire XV, avait épousé en premières noces le prince Georges Aldobrandini; elle mourut le 20 avril 1674 sans avoir donné d'enfants au duc de Bracciano. Le chef de la maison Orsini, qui n'avait alors que 54 ans, ne pouvait se soustraire à l'obligation de se remarier; d'ailleurs, s'il n'y songea pas, d'autres y songèrent.

A cette époque, vivait à Rome, une grande dame française, Marie-Anne de la Trémoïlle, fille de Louis de la Trémoïlle, premier duc de Noirmoutier et de Renée Julie Aubery de Tilleport, veuve sans enfants d'Adrien Blaise de Talleyrand,

MÉDAILLE DE D. FLAVIO ORSINI, DUC DE BRACCIANO, par Chéron.

marquis d'Excideuil, prince de Chalais, mort à Mestre, près de Venise, en 1670. Ce jeune seigneur avait été forcé de sortir du royaume, à la suite de son fameux duel contre les deux frères de la Frette, où l'on s'était battu quatre contre quatre, et où M. de Chalais, le provocateur, avait été blessé, un de ses tenants tué, le marquis d'Antin, et les deux autres blessés, tandis qu'aucun de leurs adversaires n'avait été touché.

« Elle était jeune, belle, de beaucoup d'esprit, avec beaucoup de monde, de grâces et de langage », c'est le duc de Saint-Simon qui dépeint ainsi la princesse de Chalais [1], qui n'avait pas

[1] Mémoires Edn. Boislisle, t. V, p. 103.

plus de 33 ans en 1674, et avait rapidement conquis une grande place dans la haute société romaine, malgré la médiocrité de sa fortune.

Deux princes de l'Eglise, les cardinaux d'Estrées et de Bouillon complotèrent de marier leur séduisante compatriote avec le duc de Bracciano, qu'ils voulaient, dit Saint-Simon, engager dans le parti français. La négociation ne fut pas difficicile, car ce que n'a pas su Saint-Simon, M. de Bracciano était acquis à la France depuis plusieurs années (Voyez *Mémoires*, t. V, Ed^n. de M. de Boislisle. p. 104, note 2); aussi les cardinaux français n'eurent-ils guère qu'à laisser faire les grâces de Mme de Chalais pour arriver à la conclusion de ce mariage, qui fut une affaire d'État.

(A suivre.) ANATOLE CHABOUILLET.

Anecdote

Un jour, à l'école normale, les maîtres de conférence réunis s'accordaient à dire d'un élève qu'il ne faisait rien : « C'est peut-être, insinua doucement M. Bersot, sa façon de travailler. » M. Bersot voulait dire que l'effort d'un jeune homme ne doit pas être limité à ses obligations scolaires et que le temps employé à se chercher soi-même n'est pas perdu. M. Bersot avait raison.

LAVISSE.

LA TERRE SE REFROIDIT-ELLE ?

L'année qui va finir a été, pour toute la France, une année froide. Bien que la moyenne de la température, en 1891, ne puisse être connue avant que toutes les observations quotidiennes aient été réunies, c'est-à-dire avant le mois de février 1892, il est dès à présent certain que cette moyenne sera inférieure à la normale, obtenue, comme on sait, en faisant pour chaque localité la moyenne des températures moyennes annuelles observées pendant le plus grand nombre d'années possible. En France, et pour Paris notamment, on possède de bonnes observations thermométriques depuis plus de deux siècles et la température normale du Parc de Saint-Maur est fixée à 10°,1.

Or, si on compare ce chiffre à ceux de la température moyenne pendant les dernières années, on constate que depuis 1887 la température est au-dessous de la normale. Voici, en effet, d'après M. Camille Flammarion, les moyennes thermométriques :

En 1887,	8°,8,	inférieure de	1°,3	à la normale.
En 1888,	8°,9	—	1°,2	—
En 1889,	9°,5	—	0°,6	—
En 1890,	9°,3	—	0°,8	—

Comme nous le disions tout à l'heure, les résultats fournis par l'année 1891 se rapprocheront sensiblement des précédents.

Si, ensuite, on observe les températures moyennes des autres villes de la France, Marseille, Arles, Perpignan, Semur, Lyon, Clermont-Ferrand, Bordeaux, etc., partout on constate un abaissement de la température et on en doit conclure que, depuis 1887, sur toute la surface de la France, il fait plus froid qu'autrefois.

Certains observateurs se sont crus autorisés à tirer de cette première conclusion une autre qui nous semble au moins prématurée : « La terre, disent-ils, se refroidit. » Et le public, qui a eu froid, grand froid, l'hiver dernier, qui espérait que l'été serait d'autant plus chaud et qui a vu cette saison commencer — au thermomètre — lorsque — d'après le calendrier, — elle devait prendre fin, est tenté de dire avec les météorologistes pessimistes : « Jamais plus nous n'aurons chaud. »

Eh bien ! qu'on se rassure, les pessimistes se trompent et nous trompent. D'abord, cet abaissement de la température qu'on a constaté pendant les cinq dernières années, est à peu près localisé à la France. En Islande, en Sibérie, en Amérique, par exemple, il a fait pendant ces mêmes années sensiblement plus chaud qu'au cours des années précédentes. Certaines régions de notre planète s'étant seules refroidies, toute généralisation est interdite, et on n'a pas le droit de prétendre que la terre se refroidit.

On n'est pas même en droit de déclarer que le climat de la France se soit subitement transformé. M. Mascart, l'éminent directeur du Bureau central météorologique, que nous avons consulté à ce sujet, sourit quand on lui parle de la persistance possible du froid et croit fermement au retour des doux hivers et des chauds étés.

« La période que nous traversons, dit-il, est très certainement transitoire, temporaire. Ce n'est pas, au reste, la première fois que, pendant plusieurs années consécutives, une partie du globe terrestre aura souffert d'un régime de refroidissement. Il a même été constaté, et notamment par M. Renou, que la température moyenne annuelle des différentes régions du monde obéit approximativement à une loi oscillatrice. Pendant dix ans environ, la température est inférieure à la normale ; les dix années suivantes, elle lui est supérieure. De tous temps il y a eu des hivers extrêmement rigoureux, comme de tous temps aussi, il y a eu des étés extrêmement chauds. Nous traversons une période froide, mais croyez bien qu'une période chaude lui succèdera, pendant laquelle nous nous réchaufferons. »

Aussi, serait-il imprudent de retarder, comme le proposent quelques désespérés, l'époque des semailles, afin de retarder également l'époque des récoltes. La nature n'est pas la grande détraquée qu'on veut dire. Nous connaissons les dates auxquelles autrefois on vendangeait ; ces dates sont les mêmes aujourd'hui encore, ce qui répond victorieusement à ceux qui, plus timides, ne parlent pas du refroidissement de la terre, mais du désordre des saisons. Les seules localités dans lesquelles l'époque actuelle des vendanges diffère de celle d'autrefois appartiennent aux

régions phylloxérées où, par suite du fléau, on a substitué à la vigne indigène, des plants exotiques dont la maturité se fait à une époque légèrement différente.

Des oscillations thermométriques qu'elle constate, la science ne peut encore fournir aucune explication. Oh! ce ne sont pas les hypothèses qui font défaut. On pourrait presque dire que chaque météorologiste a la sienne ; et beaucoup, qui se récusent quand on leur demande leur opinion, n'attendent pour la faire connaître que d'en avoir une vérification quelque peu satisfaisante.

Il est pourtant certaines explications proposées qu'il faut immédiatement signaler pour les empêcher de pénétrer dans les esprits. Le refroidissement du soleil est du nombre. Or, pas plus que la terre, le soleil ne s'est refroidi ; le refroidissement de cet astre serait, en effet, très lent ; c'est insensiblement et progressivement que l'effet de l'abaissement de température se ferait sentir sur notre planète, et cette double condition n'est nullement vérifiée par l'expérience. Cette décroissance thermométrique serait, d'ailleurs, générale et nous avons dit que notre globe n'avait présenté qu'en certaines régions une température inférieure à la normale. L'énorme foyer calorifique qu'est le soleil possède suffisamment de combustible pour que de nombreuses générations se puissent chauffer à ses rayons.

Il ne faut pas davantage attribuer une influence aux taches du soleil. A l'explication de quels phénomènes ne les a-t-on pas fait servir, ces taches toujours accommodantes ? On ne sait ce que sont les taches du soleil ; on ignore la cause du refroidissement observé en certains lieux du globe, et n'est-il pas séduisant de résoudre deux problèmes à la fois, d'expliquer le refroidissement inexpliqué par les taches non moins inexpliquées? Malheureusement, le double problème subsiste encore.

La vérité est qu'on ne sait rien quant à la cause de l'abaissement de température constaté en France depuis cinq ans. Cette cause ne doit, très probablement, pas être d'ordre cosmique. Elle doit être d'ordre local. On a longtemps ignoré la raison du refroidissement du Groënland. Aujourd'hui, on sait que la calotte de glace qui couvre le pôle a descendu vers le sud, rendant inhabitable à d'autres que les Esquimaux un pays qui autrefois possédait un évêque. Les icebergs qui ont descendu remonteront, exactement comme les glaciers des Alpes successivement descendent et montent. Le jour n'est pas loin peut-être où les observations se multipliant, la cause sera connue des perturbations que présente la temperature moyenne d'une même région ; et nous employons avec intention ce mot de perturbation, car rien n'est moins définitif que l'abaissement de la température de notre pays.

A. Perreau.

Puisque nous nous occupons de la température, signalons les observations qu'a faites M. Henri Becquerel au Muséum d'histoire naturelle pour la mesure des températures souterraines, pendant l'hiver 1890-91, du 1er novembre au 31 mars. Ces observations ont abouti à des résultats qui ont leur intérêt pour la question du refroidissement. M. Becquerel a constaté que, pendant ce pénible hiver, la terre a gelé jusqu'à 73 centimètres de profondeur sous un sol dénudé, et jusqu'à 30 centimètres sous un sol gazonné. Le réchauffement s'est produit en commençant par les couches inférieures, ce qui prouve la propagation de la chaleur centrale vers les couches extérieures de notre globe. On a reconnu, en outre, qu'une couche gazeuse qui couvrirait le sol produit contre le froid un effet protecteur qui équivaut à une épaisseur d'environ 50 centimètres de terre.

LE PHILOSOPHE LAN-TSAI-HO

DIEU DES MENDIANTS

Regrettez-vous le temps où le ciel sur la terre
Marchait et respirait dans un peuple de dieux ?

Eh bien! allez en Chine et vous serez satisfait. Les Taôistes en ont mis partout.

Non contents d'avoir peuplé leur ciel d'une trinité supérieure, « les Trois Purs » (San-thsing), ne s'occupant que des choses spirituelles, et d'une trinité subalterne, « les Trois Directeurs » (San-Kouan), chargée des intérêts du monde matériel, accompagnées d'une myriade de dieux à tout faire, depuis le dieu de la guerre jusqu'à ceux de la Maladie et de la Cuisine, d'avoir logé dans les astres leurs grands hommes, puis, la place manquant là-haut, fait des derniers arrivants les divinités des mers, des montagnes, des forêts, des rivières, des provinces, des villes et des villages, il leur a fallu encore des médiateurs entre eux et ces dieux. Ce sont les *Djins* « génies » et les *Chéns* « esprits », âmes bienheureuses des héros et des sages bienfaiteurs de l'humanité.

Parmi ces derniers, il y en a huit, appelés *Pa-Chéns* (huit esprits), qui occupent une place particulière dans la confiance et la dévotion du peuple. Philosophes renommés dans leur temps, ils ont fui le monde et, retirés avec quelques disciples dans les retraites les plus inaccessibles des montagnes pour se consacrer entièrement à la science, ils se sont livrés avec ardeur et succès, dit-on, à l'étude de la chimie et de l'astrologie, à la recherche de la pierre philosophale, de l'élixir de la vie, ou de la plante de l'immortalité; puis, leur carrière terrestre accomplie, échappant à la loi inexorable de la mort, ils ont été ravis au ciel d'une façon surnaturelle.

Le personnage que nous reproduisons ici, d'après un bronze du musée Guimet, fait partie du petit groupe de ces saints favoris du Taôisme.

On le représente de toutes façons : tantôt gras, tantôt décharné; vêtu d'un costume de lettré ou d'une robe d'ermite, ou bien presque nu, à peine couvert de quelques haillons déguenillés; calme et sérieux, ou se livrant à une danse désordonnée;

tenant le chasse-mouches insigne des grands prêtres, ou des castagnettes; agitant triomphalement une ligature de sapèques, ou brandissant un vulgaire balai; mais toujours il est accompagné d'un crapaud à trois pattes. Ici, il le porte délicatement dans sa main gauche.

Lan-tsaï-Hô, lettré célèbre, philosophe, poète, et musicien habile, vécut, dit-on, du temps de la dynastie des Soung (960-1279). Par esprit de mortification, ou par dédain des commodités de l'existence, à peine couvert de vieux vêtements usés qu'il obtenait de la charité de ses concitoyens, sans domicile, il errait constamment, dormant là où il se trouvait, sous la pluie ou la neige, sans souci des intempéries des saisons. Son seul bonheur était de faire l'aumône. Pour satisfaire cette passion, il mendiait le long des chemins en chantant les poésies religieuses qu'il improvisait, se métamorphosant, pour mieux émouvoir la pitié, tantôt en enfant, tantôt en vieillard: heureux ensuite de distribuer son gain à de plus pauvres que lui. Il ne mourut pas; mais, parvenu à un âge très avancé, s'étant un jour égaré dans la montagne, épuisé de fatigue, mourant de faim, il gisait sans forces sur le sol lorsque, tout à coup, apparut une cigogne blanche de taille colossale qui semblait l'inviter à monter sur son dos. A peine s'y fût-il installé que la cigogne déployant ses ailes enleva le saint vieillard dans les airs et le porta dans le ciel où une place lui était réservée parmi les dieux; juste récompense de ses vertus.

LE PHILOSOPHE LAN-TSAÏ-HO. – D'après un bronze du Musée Guimet.

Voilà tout ce que la légende nous apprend au sujet de notre héros; mais cela ne nous explique pas la présence de son singulier compagnon, le crapaud à trois pattes.

Peut-être, primitivement, Lan-tsaï-Hô a-t-il été un dieu de la richesse, comme Tô-ti-Kong, dieu du sol et des moissons, qui lui aussi est adoré par les mendiants? La ligature de sapèques qu'on lui donne souvent pourrait le faire supposer, et cette hypothèse expliquerait le crapaud; cet animal, de même que son congénère la grenouille, étant considéré dans tout l'extrême Orient comme un représentant de la pluie fertilisante, qu'il semble appeler par ses cris.

Mais, alors, pourquoi n'a-t-il que trois pattes, ce qui le fait ressembler à un têtard? Serait-ce un symbole de l'évolution universelle, de l'éternel *devenir?*

Peut-être aussi, Lan-Tsaï-Hô doit-il être assimilé au héros de cette vieille légende :

Sous le règne de l'empereur Yaô (2356-2258 av. J.-C.), vivait à la cour de ce prince un archer d'une habileté miraculeuse, nommé Héou-I. Sa force et son adresse étaient telles qu'il put, un jour, atteindre d'une flèche le démon de l'éclipse prêt à dévorer la lune. En récompense de cet exploit, la déesse de la Terre, Si-ouang-mou, lui donna un brin de l'herbe d'immortalité, en lui enseignant le moyen de s'en servir. Malheureusement, Héou-I était marié, et sa femme, Hung-Ngo, était curieuse, égoïste et méchante. Elle n'eût pas de cesse qu'elle ne se fût fait raconter son secret par le trop confiant Héou-I; alors, voulant garder pour elle seule la précieuse panacée, elle profita du sommeil de son mari pour dérober l'herbe divine et s'enfuir du logis. Aucune retraite sur la terre ne lui semblant assez sûre pour y cacher son trésor, elle se réfugia dans la lune. Mais elle comptait sans la déesse de cet astre qui, reconnaissante du service que lui avait rendu Héou-I en la délivrant des étreintes du démon de l'éclipse et indignée de la perfidie de l'épouse coupable, la changea en un énorme crapaud que l'on voit, aujourd'hui encore, se promener à la surface de la lune.

Quoiqu'il en soit, Lan-tsaï-Hô est honoré, en Chine et au Japon, en qualité de patron des mendiants, titre qu'il doit à sa charité. Au Japon, il porte le nom de Gama-sén-nïn, « le saint au crapaud », et, selon la tradition populaire, les sapèques représentent les aumônes qu'il va joyeusement distribuer, tandis que le crapaud à trois pattes est un pauvre animal infirme, recueilli et soigné par le saint dont l'ardente charité s'étend à tous les êtres sans distinction.

L. DE MILLOUÉ,
Conservateur du musée Guimet.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT: E. BEST.

INQUIÉTUDE

INQUIÉTUDE. — Peinture par Olivié. — Gravé par Clément Bellenger avec l'autorisation de MM. Boussod-Valadon.

Visiblement, le brave dogue qui veille avec tant d'attention devant la porte où la petite fille s'est assise afin de manger en paix sa tartine, est surtout préoccupé par son désir de participer au goûter. Il se pourlèche sans doute même les babines à l'idée du régal que la fillette — si elle y consentait — pourrait lui procurer. Mais la pauvre enfant est obsédée par un tout autre sentiment. Sa munificence ne va pas jusqu'à partager sa modeste tartine avec ce visiteur incommode autant qu'obstiné. Et la crainte qu'elle a de voir le dogue s'emparer par la force de son

précieux goûter, fait faire à son joli visage rose une grimace significative. Simple inquiétude, d'ailleurs. Le chien n'est pas méchant. Il n'abusera pas de l'incontestable autorité de ses dents longues et pointues et il se contentera de manger avidement les miettes que l'enfant laissera tomber.

La gracieuse scène que nous reproduisons a été peinte par un artiste distingué, M. Léon Olivié. C'est à Etretat, où il réside presque constamment, qu'il a vu l'original de ce muet mais éloquent dialogue. La petite fille, qui était très jeune, avait une peur horrible de tous les chiens et en particulier de celui-ci, le chien de la ferme voisine, un animal de race bizarre, terrier anglais croisé. M. Léon Olivié, après avoir observé cette scène amusante, s'installa devant la porte même et fit, pour le tableau dont il eut aussitôt l'idée, poser alternativement la petite fille et le chien.

La petite fille a grandi depuis lors. Elle ne se rappelle plus, paraît-il, l'effroi que lui causa la convoitise de l'animal. Le chien a vieilli. Lui, il se rappelle parfaitement, non pas la tartine, mais la pose pour le peintre. En effet, M. Léon Olivié, tandis qu'il peignait, faisait tenir l'animal par un garçon de ferme. Le chien n'a pas trouvé cela de son goût et chaque fois qu'il rencontre l'artiste, il se sauve bien vite de crainte qu'on lui fasse subir une nouvelle épreuve.

Il n'est pas besoin d'insister sur le mérite de cette composition. Le charmant talent de M. Léon Olivié s'est manifesté une fois de plus dans cette œuvre si simple et si touchante. Disons, cependant, qu'elle a figuré au Salon de 1887 et qu'elle y a été très justement remarquée. Son auteur, qui est originaire de Narbonne (Aude), a obtenu, en 1876, une médaille de troisième classe.

A. P.

LES NOUVEAUX BATIMENTS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1) ET L'ÉCOLE PRATIQUE (2)

La première École de médecine de Paris fut installée en 1220 rue des Rats, entre la place Maubert et l'Hôtel-Dieu, au coin de la rue de la Bûcherie et de l'Hôtel Colbert.

La *Facultas physica*, comme on l'appelait alors, forma, en 1281, une corporation particulière ayant un sceau, une masse et des registres (*commentaires*). Cette corporation, qui avait à sa tête un doyen, rédigea des statuts et établit trois degrés : le baccalauréat, la licence et la maîtrise ou doctorat. Le nombre des médecins était alors de 31, non compris les licenciés et les chirurgiens.

L'installation primitive de l'École de médecine étant devenue insuffisante, Jacques Desparts, docteur régent, chanoine de Notre-Dame et médecin de Charles VII, proposa l'acquisition d'un immeuble voisin appartenant aux Chartreux. Cet immeuble, situé rue de la Bûcherie, fut acquis en 1469, moyennant dix livres-tournois de rente que l'Université s'engagea à payer à ces religieux. Commencée seulement en 1472, la construction de la nouvelle École fut terminée en 1477. On y joignit une chapelle qui, construite en 1489, fut démolie en 1529 et rebâtie quelque temps après. En 1519, les docteurs-régents achetèrent, pour agrandir l'École, deux maisons voisines ayant pour enseigne : *Aux trois Roys*, et *Au Soufflet*; mais cette dernière fut transformée en jardin botanique dans le courant de l'année 1568.

Suivant l'ancien usage, les professeurs et les écoliers d'alors étaient ou devaient être ecclésiastiques ; on les nommait : physiciens, mires, quelquefois médecins.

En 1604, on construisit dans l'École de médecine un premier amphithéâtre qui ne tarda pas à devenir insuffisant vu le nombre toujours croissant des élèves. Aussi, quatre ans plus tard, en 1608, résolut-on d'acquérir une maison située à gauche de l'École et qui avait pour enseigne : *A Sainte-Catherine*. Cette maison ne fut cédée à la Faculté que grâce à l'intervention d'Henri IV qui, par lettres patentes, l'exproprie moyennant une indemnité de 6,000 livres.

En janvier 1617, le Parlement, conformément à un édit de Charles IX, ordonna que les rétributions imposées aux licenciés, et attribuées jusqu'à cette époque à d'autres dépenses, seraient désormais affectées à la reconstruction de l'amphithéâtre. Les travaux commencèrent aussitôt et furent terminés en 1620. Ce *théâtre anatomique*, comme on l'appelait alors, dura jusqu'en 1744.

En 1678, l'École de médecine fut entièrement réparée, et en 1744 on construisit enfin un bel amphithéâtre, plus spacieux que le précédent et surmonté d'un dôme vitré, décoré extérieurement de statues allégoriques. Cet amphithéâtre était connu sous le nom de Winslow, docteur-régent qui l'inaugura le 10 février 1745.

En 1775, les bâtiments de l'École menaçant ruine, la Faculté transféra l'enseignement et la bibliothèque rue Jean-de-Beauvais, dans les anciennes Écoles de *Décrets* ou de Droit.

L'année précédente, l'Académie de chirurgie fit élever, sur les plans de Gondoin, un somptueux local qui est la Faculté de médecine actuelle. La première pierre de cet édifice fut posée le 14 décembre 1774 par le roi Louis XIV. Il a été bâti sur l'emplacement qu'occupait le Collège de Bourgogne, et la première thèse y fut soutenue le 31 août 1776.

(1) Voir *Magasin Pittoresque*, tomes I, IV, IX, X, XX, XXV, XXVI.

(2) Nous nous faisons un devoir d'adresser tous nos remerciements à M. le docteur Corlieu, l'érudit bibliothécaire adjoint de la Faculté de médecine, ainsi qu'au sympathique secrétaire de la Faculté, M. Dupin, qui ont bien voulu nous guider dans la rédaction de cet article.

La Faculté de médecine, telle qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire depuis l'achèvement des travaux d'agrandissement entrepris en 1878 sous le ministère de M. Bardoux, possède deux façades dont l'une, qui donne sur la rue de l'Ecole-de-Médecine, date de l'époque de la construction de ce monument, et dont l'autre, située sur le boulevard Saint-Germain, a été terminée en 1888.

L'amphithéâtre était jadis décoré de trois grandes fresques exécutées par Gibelin. La première montrait Esculape enseignant les principes de la médecine et de la chirurgie; dans la seconde, on voyait Louis XVI entouré d'académiciens et d'élèves, et recevant de la Martinière, son premier chirurgien; enfin, la troisième représentait des chirurgiens pansant des blessés sur un champ de bataille. Ces fresques furent remplacées plus tard par trois belles toiles du peintre Matout, représentant : le siège de Metz, une visite à l'hôpital, et une leçon d'anatomie. Malheureusement, ces toiles ont été brûlées pendant l'incendie qui, en octobre 1889, a détruit tout ce que renfermait l'amphithéâtre.

Les anciens bâtiments de l'École de médecine renferment aussi des salles de démonstration, les services administratifs, la bibliothèque, le musée Orfila, etc., etc.

Les premiers livres de la bibliothèque de l'École ont été tirés des traductions d'Hippocrate et de Galien. En 1395, elle n'en possédait encore que 12 dont le plus précieux est le *Totum continens Rasès* (2 vol.). Longtemps pauvre, elle ne s'enrichit que grâce à Pierre-Michon Bourdelot, abbé de Macé et médecin du grand Condé, qui lui légua son importante bibliothèque dont on ne prit aucun soin jusqu'en 1733, époque où l'avocat Prévost offrit à l'École les livres que lui avait laissés par testament François Picoté de Belestre, docteur de la Faculté. En 1737, le doyen P. Hecquet donna 1400 volumes à la bibliothèque et quelques généreux donateurs l'enrichirent de précieux documents. Cette même année, la Faculté décida de confier à un bibliothécaire les livres qui, jusqu'alors, avaient été sous la garde du doyen. Le premier fut Jean-Louis Livin Baude de la Cloye qui s'occupa de dresser un catalogue que revisa, en 1771, le bibliothécaire Bourru. Lorsqu'en 1775 la bibliothèque de l'École fut transférée rue Jean-de-Beauvais, elle possédait déjà 15,000 volumes; actuellement, elle en compte environ 65,000. De tous les ouvrages qu'elle renferme, il n'en est pas de plus précieux que les *Commentaires* qui contiennent le compte-rendu fidèle de la gestion de chaque doyen depuis 1395 jusqu'à 1786. C'est, en somme, l'histoire manuscrite de l'ancienne Faculté.

Le musée Orfila est antérieur à 1823, mais à cette époque encore il n'existait qu'à l'état embryonnaire. C'est en 1844 qu'Orfila, doyen de la Faculté de médecine, après avoir visité le musée Hunter, de Londres, décida de créer un musée d'anatomie comparée. Il en fit la proposition à M. Villemain, alors ministre de l'Instruction publique, qui fit voter à cet effet un crédit de 30,000 francs. Il l'organisa avec l'aide de M. le docteur Sucquet, qui fut nommé préparateur. Ce musée contient plus de 5,000 pièces et s'augmente tous les ans de 150 à 200 pièces.

La nouvelle façade de l'École donne sur le boulevard Saint-Germain; elle est de style grec, et a été construite sur les plans de M. Ginain, architecte, membre de l'Institut.

Jusqu'à l'époque où Henri IV mit l'autorité royale à la place de l'autorité du clergé, la médecine fut exclusivement ecclésiastique; c'est en 1412 que les maîtres-régents de l'École prirent, pour la première fois, le nom de docteurs.

Jusqu'en 1634, il n'y avait à l'École de médecine que deux professeurs. On en comptait trois en 1634; quatre en 1646; cinq en 1696; six en 1719; huit en 1745; neuf en 1756; douze en l'an III; vingt en 1823, et vingt-six en 1833. Sous l'empire de Napoléon III, l'enseignement reçut quelque développement, et de vingt-six, le nombre des chaires fut porté à vingt-neuf.

Le personnel actuel de la Faculté comprend : le doyen, trente-trois professeurs, trente-quatre agrégés, un secrétaire, un bibliothécaire, deux bibliothécaires-adjoints, deux sous-bibliothécaires, etc., etc.

Pendant quatre cents ans, l'École de médecine put jouir de tous ses privilèges et faire échouer les tentatives des sociétés rivales. Mais il n'en fut plus de même à partir de 1640, époque où plusieurs Chambres, entre autres la *Chambre royale de médecine*, fondée par Théophraste Renaudot, voulurent lutter contre la Faculté. Toutefois, grâce à l'habileté de son doyen Guy Patin, et à l'assistance de Colbert, la Faculté de médecine obtint du roi la dissolution de ladite Chambre. En 1774, une nouvelle Société, la *Société royale de médecine*, vit accourir à elle les hommes les plus éminents de la Faculté qui, lors de la révolution de 1792, reçut son coup de grâce. Réorganisée quelque temps après, l'École de médecine fut de nouveau bouleversée en 1822. Le 21 novembre, à la suite de désordres survenus à la Faculté à propos de l'éloge de Hallé, Louis XVIII, sur la proposition de de Frayssinous, évêque d'Hermopolis, ministre de l'Instruction publique, supprimait l'École de médecine, mais elle fut rétablie le 2 février de l'année suivante.

Au moment de la révolution de 1830, la Faculté était composée de vingt-quatre professeurs titulaires, de cinq professeurs honoraires et de vingt-quatre agrégés; le doyen était Landré-Beauvais, et le bibliothécaire, Moreau. Or, le 4 août, Dubois fut nommé doyen et Mac-Mahon bibliothécaire; les professeurs nommés en 1823 furent destitués. Mais, par une ordonnance du roi, en date du 5 octobre, on réintégra dans leurs fonctions les

professeurs révoqués en 1822, les chaires furent obtenues au concours, et le privilège accordé aux agrégés abolis. Cette ordonnance fit des mécontents; plusieurs professeurs démissionnèrent, et quelques-uns même, entre autres Récamier qui n'avait pas consenti à jurer fidélité au roi, comme le prescrivait la loi du 30 août, furent destitués par le ministre de l'Instruction publique, qui était alors le duc de Broglie.

Après 1830, quand les orages politiques furent calmés, les étudiants, devenus plus calmes, songèrent à leurs intérêts, demandèrent que la bibliothèque fût enfin mise à leur disposition, et obtinrent la dispense du baccalauréat es-sciences, prescrit depuis 1820, et exigé de nouveau quelques années plus tard.

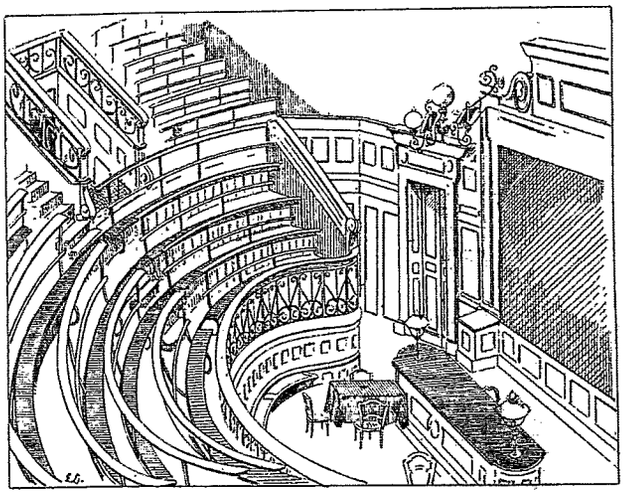

Les nouveaux batiments de l'École de médecine
Amphithéâtre de l'École pratique.

Fondée, puis entretenue aux dépens des médecins particuliers, l'École de médecine avait, au XVIIe siècle, un revenu fixe de 5,440 livres, grâce aux subventions du roi et de l'Université, ainsi qu'à quelques legs et contrats. Ses revenus casuels s'élevaient à 572 livres, somme représentée par les droits que payaient les bacheliers. Elle reçut depuis plusieurs donations. En 1778, ses recettes s'élevaient à 12,340 livres; elles étaient de 411,440 francs en 1868, et de 658,647 francs en 1878. Actuellement, son budget

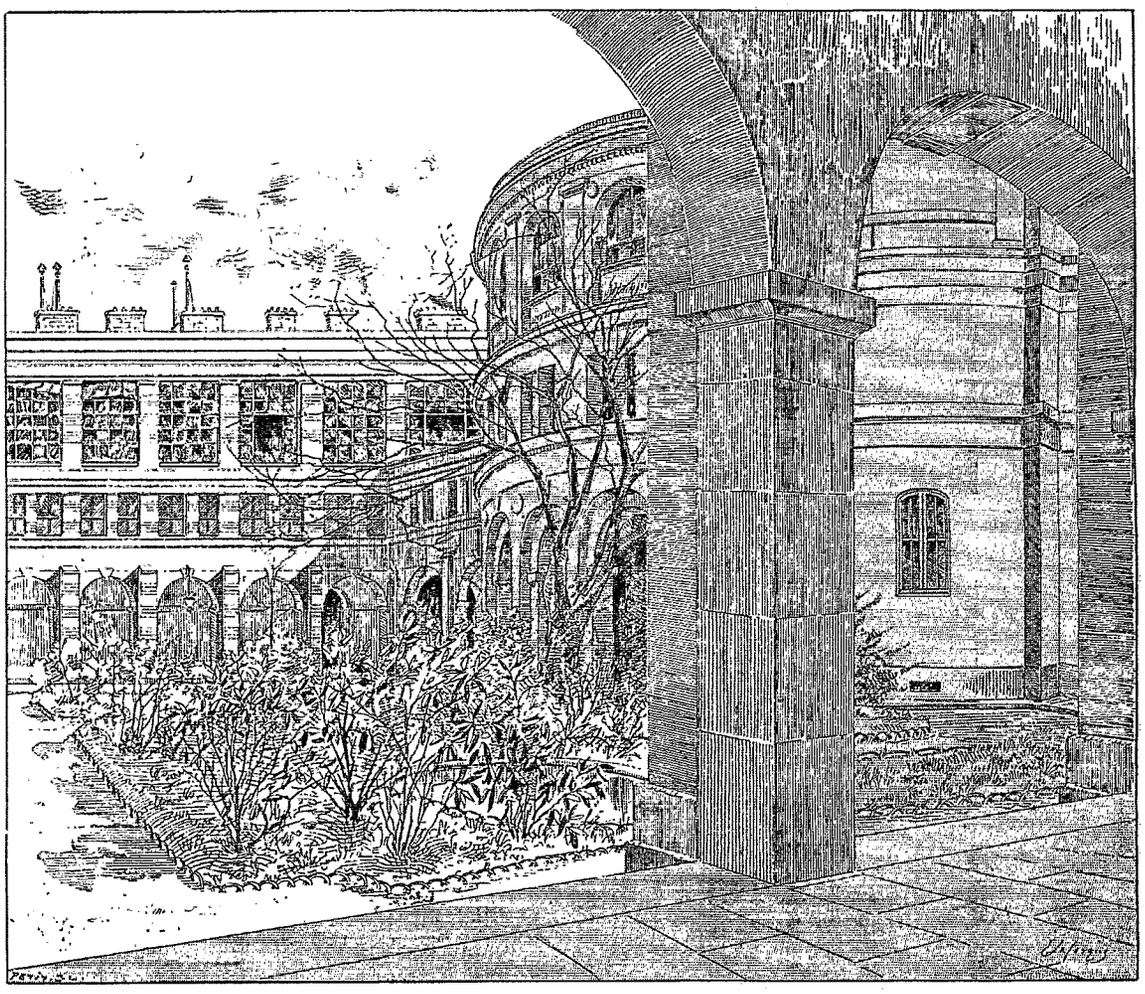

Les nouveaux batiments de l'École de médecine. — Cour intérieure de l'École pratique.

s'élève à 1,223,650 francs répartis comme il suit : Personnel 971,770 francs, matériel 251,880 francs.

C'est de la Martinière, premier chirurgien de Louis XVI qui, en 1797, fonda l'École pratique où les étudiants en médecine se livrent aux travaux d'anatomie. Cette école, défectueuse à tous les

points de vue, a été reconstruite sur les plans de M. Ginain, et la première pierre en a été posée le 4 décembre 1878 par M. Bardoux, alors ministre de l'Instruction publique. Les anciens services, qui occupaient une superficie de 3,954 mètres, en occupent maintenant 11,784; au lieu de 6 laboratoires qu'elle possédait, la nouvelle École en compte aujourd'hui 31 dont 11 grands et 20 petits; elle possède, en outre, 180 tables de dissection au lieu de 80, 6 amphithéâtres et 6 salles de conférences.

Les bâtiments de l'École pratique renferment, du côté de la rue Monsieur-le-Prince : les laboratoires de physique et de chimie, installés au premier et au deuxième étage, et les salles d'embaumement placées dans le sous-sol. Du côté de la rue Racine se trouvent les laboratoires d'histoire naturelle et, dans le sous-sol, l'ostéologie, la lingerie, les magasins, les écuries et les remises. Sur la rue Antoine Dubois donnent : au rez-de-chaussée : les laboratoires d'hygiène et de médecine légale; au premier étage, le laboratoire de bactériologie et le musée d'hygiène; au deuxième étage, les laboratoires des travaux

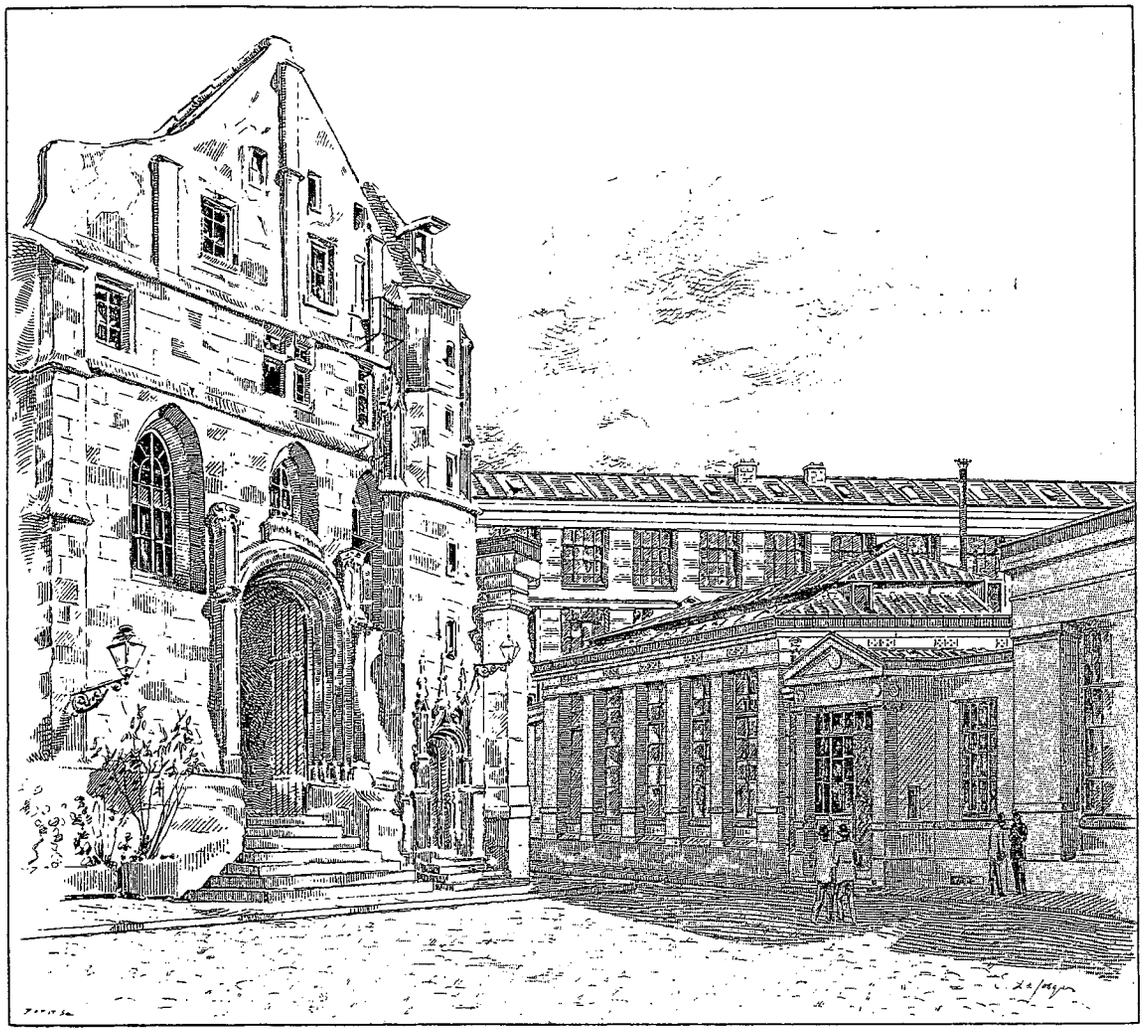

LES NOUVEAUX BATIMENTS DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE. — Pavillon de dissection près de l'entrée du musée Dupuytren.

pratiques et d'anatomie pathologique. Enfin, sur la rue de l'École-de-Médecine, donnent : au rez-de chaussée ; les laboratoires de médecine opératoire et d'anatomie; au premier étage, les laboratoires d'isthologie et de pathologie expérimentale; au deuxième étage, le laboratoire des travaux pratiques d'isthologie, et au troisième étage, le laboratoire d'anatomie pathologique.

Les huit pavillons de l'École sont réservés aux travaux pratiques d'anatomie et de médecine opératoire, et peuvent contenir chacun cent élèves. Un laboratoire spécial est réservé au chef des travaux anatomiques. Dans le sous-sol de ces pavillons sont installées les salles où l'on met les cadavres en réserve, les calorifères et le matériel.

Sur la cour donnent les laboratoires de thérapeutique et de matière médicale, le laboratoire de pathologie générale, le laboratoire de physiologie, et le grand amphithéâtre d'anatomie.

Enfin, dans la cour Dupuytren se trouve le musée qui porte le nom du célèbre chirurgien, et où ont été réunis un grand nombre de pièces d'anatomie pathologique.

Le personnel de l'École pratique comprend : un chef des travaux anatomiques ayant le grade d'agrégé, huit prosecteurs reçus internes, quinze aides d'anatomie, un chef de matériel, etc., etc.

ALFRED DE VAULABELLE.

L'ORMÉE DE BORDEAUX

NOUVELLE HISTORIQUE

Suite et fin. — Voyez pages 347 et 364.

Cependant, aucun signal n'arrivait de la Gironde. Les heures s'écoulèrent dans l'attente, dans l'anxiété, jusqu'à la tombée de la nuit, qui devint promptement très noire.

Alors un grand bruit d'armes se fit dans les rues de Bordeaux. Le canon tonna, et la mousqueterie ne discontinua pas. Les paniques se succédèrent.

Le camp des troupes royales était levé; les soldats de Mazarin entraient dans la ville en plusieurs endroits, insuffisamment défendus par la milice de l'Ormée. A mesure qu'ils avançaient, des défections de parlementaires et de condéens s'opéraient : on voulait échapper à la toute puissance des Ormistes, à la terreur qu'ils inspiraient depuis trois ans.

De leur côté, Guitaut et ses hommes s'imaginaient, au contraire, que leurs alliés espagnols avaient débarqué à quelques lieues de Bordeaux et avaient gagné la ville en longeant le fleuve. Ils voulurent se rendre maîtres du quartier du *Chapeau-Rouge*, jusqu'à ce que Duretête vînt les rejoindre, amenant les étrangers.

Comme leur chef improvisé les guidait à travers les rues de ce quartier en rumeur, dont la plupart des habitants se levaient en criant : *Vive le roi! Plus d'Ormée!* une jeune femme éplorée, pâle et défaite, aborda Guitaut et lui jeta ces mots :

— Viens! viens! Guitaut! notre petite Julie est morte!.. Viens! je t'en supplie!

Mais le flot des Ormistes entraînait l'orfèvre, qui ne s'arrêta même pas et laissa errer Marthe à quelque distance de lui. Épuisée, la pauvre mère tomba sur le pavé, s'évanouit, reçut l'aide de deux ou trois femmes compatissantes, qui la reconduisirent à son logis, après qu'elle eut repris connaissance.

L'enfant venait d'expirer, saisie du croup, le mal implacable.

A l'annonce de ce dénouement fatal, François Guitaut éprouva une commotion qui fit scintiller des larmes dans ses yeux. Son cœur paternel saigna; et pourtant il acheva ce qu'il croyait être une mission sacrée, sans trahir la confiance de ses amis. Un démon plus fort que lui le poussait en avant.

IV

Chose assez fréquente chez les natures emportées, le chagrin décupla l'énergie et la violence de François Guitaut, qui n'était pas sans remords, et qui, à cette heure de crise extrême, ne laissait pas de penser à son enfant, perdue à jamais, à sa femme désespérée, à son foyer funèbre.

Il fallait les émotions fiévreuses d'un combat imminent pour le distraire de sa peine. Guitaut ne se possédait plus.

Quels événements allaient surgir? La Fronde bordelaise devait-elle gagner la partie engagée contre Mazarin?

L'entente des Ormistes avec le prince de Condé ne subsistait plus, dès que les parlementaires traitaient avec la Cour. Les places fortes qui avoisinaient Bordeaux se rendaient à l'armée royale, et les efforts des révoltés ne pouvaient résister aux troupes aguerries du cardinal-ministre, fort bien commandées par un lieutenant du grand Turenne.

Bientôt les prévisions et les espérances de Duretête et de Guitaut s'effondrèrent. En moins d'une nuit, — celle qui suivit le mouvement extraordinaire que nous avons constaté, — les troupes du roi furent maîtresses de la ville, presque sans effusion de sang.

Elles firent une foule de prisonniers; parmi ceux-là, Duretête et Guitaut. Elles s'emparèrent de tous les postes, de l'Hôtel-de-Ville, des deux canons et des six fauconneaux qui s'y trouvaient; remplacèrent par le drapeau blanc le drapeau rouge qui flottait sur tous les clochers; démolirent, notamment, les nombreuses barricades élevées par les Ormistes. Enfin, elles saisirent des convois de morues et de harengs que des Anglais introduisaient dans Bordeaux, selon leur habitude séculaire de seconder toutes les insurrections de la Guyenne depuis qu'on leur avait arraché cette magnifique province.

Les Bordelais étaient revenus au calme. Hélas! chez Marthe, les choses se passaient autrement. Le désespoir y régnait.

En effet, pendant que l'on conduisait l'enfant au cimetière, pour comble de malheur Marthe apprenait la captivité de son mari vaincu.

Ce qu'elle avait prévu, la mort et la ruine s'étendaient sur sa demeure; l'atelier était désert, car la plupart des ouvriers de l'orfèvre avaient, finalement, souscrit aux statuts de l'Ormée et figuraient dans la liste des prisonniers. Personne n'était là pour adoucir le chagrin de cette mère sans enfant.

Lorsque Mazarin sut que Bordeaux avait fait sa soumission, il ordonna de procéder contre les principaux rebelles, mais d'épargner le reste. Il conseilla même au jeune roi Louis XIV de proclamer une amnistie générale, à l'exception de Duretête et de Guitaut, coupables d'avoir trahi la France en appelant à leur aide les Espagnols, dont la flotte s'était d'ailleurs prudemment retirée, à la nouvelle de l'entrée des troupes royales dans la capitale de la Guyenne.

Une commission extraordinaire condamna à mort Duretête et Guitaut, un mois après la soumission de Bordeaux.

Le premier seul fut exécuté, roué vif. On mit sa tête au bout d'un pieu, et on l'attacha au haut d'une tour située à l'extrémité de l'esplanade de l'Ormée, — en manière d'exemple.

Son supplice émut à peine ses anciens parti-

sans, ceux qui avaient obéi avec ardeur à toutes ses volontés, qui avaient exécuté à la lettre ses ordres les plus oppressifs, quand il osait dire au prince de Conti : « Allons, monsieur, il faut monter à cheval ! »

A l'heure où Marthe n'espérait rien de la clémence du cardinal-ministre, où elle pleurait seule dans sa chambre et se croyait déjà veuve, la porte qui communiquait avec les autres pièces du logis s'ouvrit soudainement.

François Guitaut s'élança dans les bras de sa femme ; de grosses larmes coulèrent de ses yeux, et, d'une voix accentuée, il s'écria :

— Pardonne-moi, Marthe, comme le roi m'a pardonné !

Pour toute réponse, madame Guitaut regarda tendrement son mari, dont les folles idées l'avaient rendue si malheureuse. Un sourire accompagna ce regard.

— Ah ! mon amie, reprit l'orfèvre, pardonne-moi de n'avoir pas assisté aux derniers moments de notre petite Julie ! Pardonne-moi de t'avoir abandonnée pour me livrer au chaos de la politique, et pour servir les intérêts de gens qui n'ont rien fait pour leur propre cause...

— Marthe lui ferma la bouche avec sa main tremblante.

— Enfin ! dit-elle avec un mouvement de joie passagère, tu es libre, tu peux revenir entièrement à moi, reprendre ta vie de travail et de calme !... J'ai bien souffert, Guitaut... Je ne t'accuse pas.... La cruelle destinée qui m'a enlevé le cher ange que je pleure, que nous pleurerons tous deux en nous aimant plus que jamais, n'a pas diminué mon affection pour toi... Sois pardonné !... Remplis ta promesse sainte, prononcée au pied des autels.

Le repentir de François Guitaut était sincère. Les bonnes pensées lui revenaient à l'esprit ; ses yeux s'étaient dessillés ; il comprenait l'inanité des prétentions des frondeurs, et il avait la ferme résolution de réparer, dans la mesure du possible, le mal par lui causé. Il redoublerait d'activité et de zèle pour regagner ce que le chômage de son atelier lui avait fait perdre.

Seulement, quand la réconciliation du mari et de la femme fut accomplie, il exista entre eux une cause de gêne, et chacun conserva des arrière-pensées. Ni l'un ni l'autre n'osait prononcer le nom d'Albert Bayol, parce que toute la ville connaissait l'acte qui avait précipité la ruine de l'Ormée, et qui avait valu au frère de Marthe une citation à l'ordre du jour.

N'était-ce pas par le fait des révélations d'Albert Bayol que l'armée royale avait agi avant le débarquement des troupes espagnoles? La condamnation à mort de François Guitaut n'en était-elle pas résultée?

L'orfèvre craignait de frapper au cœur sa jeune femme, s'il récriminait contre Albert ; Marthe redoutait des retours de colère et de fanatisme, chez Guitaut, si elle essayait d'innocenter son frère, dont on n'avait pas de nouvelles récentes.

A cela près, les beaux jours du passé semblèrent renaître pour le ménage. François Guitaut avait cessé toutes relations avec les anciens Ormistes amnistiés qui, du reste, s'amendèrent pour la plupart en voyant l'ingratitude des princes de Condé et de Conti, en considérant la sagesse des membres du parlement de Bordeaux, longtemps malmenés par Duretête.

Les princes s'en étaient allés guerroyer dans d'autres provinces et à Paris, où ils continuaient leurs terribles jeux.

V

En l'espace d'une année environ, tout avait changé en bien au logis de François Guitaut, dont les efforts étaient couronnés de succès. Parents, amis, voisins, chacun chantait ses louanges, et, à juste titre, chacun applaudissait à la clémence de Mazarin, en voyant la conduite de celui qui en avait été l'objet. Les gens du quartier du *Chapeau-Rouge* retrouvaient leur orfèvre d'autrefois, bon fabricant et homme d'intérieur, rachetant merveilleusement ses fautes.

Le bonheur s'offrait encore à ce couple éprouvé. Pour comble, Marthe allait devenir mère ; un nouvel enfant allait lui rendre la joie, guérir la plaie saignante en son cœur maternel.

Un jour qu'ils songeaient l'un et l'autre au choix du parrain et de la marraine du petit être attendu, et qu'ils hésitaient dans ce choix, quant au parrain, Marthe reçut, par le courrier, une lettre à elle adressée.

— Qu'est-ce ? demanda curieusement Guitaut.

— Une lettre de mon frère, fit la jeune femme, non sans embarras, et examinant la figure de son mari, qui ne manifesta aucun mécontentement, et dit :

— Lis, ma chère Marthe. Sachons ce que le sous-officier Bayol veut t'apprendre, ce qu'il fait et où il est à présent.

Marthe obéit, et lut :

Devant Grenoble, 21 *avril* 1652.

« Albert Bayol à Marthe Guitaut. »

« Ma bonne sœur,

« Ne t'étonne pas de mon long silence. En temps de guerre, le soldat ne s'appartient plus. Mais, pendant un armistice avec les anti-mazarinistes provençaux, je m'empresse de te donner de mes nouvelles, de te montrer que je n'ai ni oublié ni toi ni Guitaut, malgré la distance qui nous sépare.

« J'ai reçu une seconde blessure, moins profonde que la première, et qui s'est promptement guérie. Elle m'a valu le grade d'officier, honneur auquel je n'aurais jamais osé prétendre.

« J'espère que tu ne m'en as pas voulu pour ma disparition subite, lors de la révolte des Ormistes de Bordeaux ; j'espère que Guitaut a laissé là ses folles équipées, et qu'il a compris la trahison des hommes qui livraient aux Espagnols une

des plus belles villes du royaume. C'étaient des criminels.

« Dans tous les cas, ne manque pas de lui dire que, par l'effet du hasard, j'ai connu le plan imaginé par Duretête et ses amis, que j'ai communiqué ce plan à mes chefs, et que c'est à ma sollicitation pressante, à ma prière, et en conséquence du service rendu par moi au roi et au royaume, que le généralissime de l'armée a obtenu la grâce de François Guitaut, excessivement compromis, beaucoup plus que je ne l'imaginais.

« Peut-être mon beau-frère me garde-t-il rancune, et pour longtemps. Ma conscience ne me reproche rien; j'ai fait mon devoir, dans les deux circonstances très graves qui se sont présentées. La France et le roi avant tout.

« Je ne devais pas te laisser ignorer la vérité, ma chère sœur. Tu as été assez malheureuse pour que je m'applaudisse du dénouement qui a terminé l'Ormée.

« Fatigué outre mesure, je pense à quitter le service, ou tout au moins à obtenir un poste de forteresse, au lieu de continuer la campagne contre Monsieur le Prince, qui nous donne une rude besogne et qui n'en a pas fini.

« Adieu, ma bonne Marthe; je te recommande de ne pas te laisser abattre par la perte de ta Julie, et je t'embrasse de tout mon cœur.

« ALBERT BAYOL,
« Lieutenant au régim^t de ***.

« Envoie ta réponse au camp, devant Aix-en-Provence. »

En écoutant la lecture de cette lettre explicative, si franche et si concluante, François Guitaut resta immobile, se recueillit. Un trouble intérieur se faisait en lui.

Soudain, ses yeux rencontrèrent ceux de Marthe, et il saisit les deux mains de sa femme.

— Nous répondrons, dit-il.

— Toi aussi?...

— Oui, Marthe. Nous lui répondrons que, pour baptiser notre nouveau-né, dont la venue nous rendra heureux, nous attendrons Albert, et que nous le prierons d'être le parrain de l'enfant désiré.

— Ah! mon ami, combien je te remercie!

— Tu vois, je ne saurais lui donner un meilleur gage de ma réconciliation... Nous oublions le passé.

En effet, l'attente ne fut pas vaine; elle fut de courte durée.

Albert Bayol, placé parmi les officiers qui gardaient la forteresse de Bordeaux, tint sur les fonts de baptême une ravissante petite fille qui reçut les noms d'Albertine-Julie Guitaut.

AUGUSTIN CHALLAMEL.

LE PHILOSOPHE LI-TIÉ-KOUÉ, d'après un bronze du musée Guimet.

LE PHILOSOPHE LI-TIÉ-KOUÉ

A LA RECHERCHE DU BONHEUR

Jadis vivait en Chine — il y a bien longtemps de cela; c'était sous le règne des Tchin (557-580) — un jeune philosophe, beau, riche, doué de toutes les qualités et savant, si savant qu'il connaissait le secret de faire sortir son âme de son corps, où elle rentrait ensuite à sa volonté. Sa renommée s'était étendue par delà les frontières de l'empire, jusque chez les barbares les plus éloignés, et de tous les points du monde arrivaient des disciples avides d'écouter ses leçons. Il possédait tout, amour, fortune, gloire, et cependant Li-tié-Koué était le plus malheureux des hommes.

Que lui importaient ces vaines satisfactions, auxquelles le vulgaire attache tant de prix? Dans une de ses fugues à travers l'infini, par un coin un instant soulevé du voile mystérieux qui cache aux humains l'éternelle béatitude, son âme avait cru entrevoir le bonheur idéal, et désormais tout le reste n'avait plus de prix pour lui. La terre lui était devenue odieuse; son seul désir était de la fuir pour aller vivre dans le pays du bonheur, et son âme multipliait ses absences, cherchant obstinément la route de ce monde à peine soupçonné; mais, hélas! sans la pouvoir retrouver.

Elle avait ainsi, à la longue, parcouru l'univers

entier. Une seule contrée lui restait encore à explorer, mais si lointaine, bien au delà des astres les plus éloignés de la terre, qu'elle n'avait, jusque-là, pas osé entreprendre ce voyage. Sur la foi des plus grands sages de l'antiquité, qui plaçaient en ce lieu la patrie du bonheur sans

La porte Saint-Jacques a Parthenay. — Gravure de Sargent.

mélange, Li-tié-Koué résolut de tenter cette chanceuse aventure.

Faisant, alors, venir son disciple préféré, il lui dit : « Je vais partir pour un lieu où je me crois sûr de trouver enfin le bonheur que je cherche depuis si longtemps; mais la route est longue.

Garde donc soigneusement mon corps pendant huit jours. Si, au bout de ce temps, je ne suis pas revenu, c'est que j'aurai atteint le but de mes recherches, et tu pourras alors faire enterrer ma dépouille mortelle qui ne me servira plus à rien. »

L'âme de Li-tié-Koué partie, le disciple exécuta fidèlement sa consigne pendant toute une semaine; mais, le huitième jour, des amis vinrent le chercher pour assister à une noce, insistant pour l'emmener, en affirmant que le philosophe avait certainement découvert le bonheur et ne reviendrait plus. Il se laissa persuader, fit enterrer le cadavre, bien que le jour fixé ne fût pas tout à fait écoulé, et partit avec ses amis. Même, dans sa hâte, il négligea de ménager dans le tombeau, ainsi que cela doit toujours se faire, la petite ouverture par laquelle l'âme peut venir rendre visite au corps qu'elle a quitté.

Quelques instants à peine après la cérémonie des funérailles, l'âme de Li-tié-Koué, déçue une fois de plus, rentrait au logis. Elle ne trouve plus son corps.

Le désordre de la maison, les traces des apprêts funéraires, lui révèlent ce qui vient de se passer, sans cependant qu'elle puisse mesurer toute l'étendue de son désastre. Elle vole aussitôt au cimetière, frôlant en route les amis affligés qui rentrent, leur triste devoir accompli, ne pouvant ni se faire voir d'eux, ni leur parler et demander secours. Elle se hâte. Là bas le tombeau ne sera pas encore scellé; il y aura encore des gens autour, des fossoyeurs; elle pourra rejoindre son corps, le ranimer, appeler, crier à l'aide.

Hélas! le tombeau est fermé sur sa proie et rien, pas la moindre fissure par laquelle elle puisse s'introduire près de son cadavre. Tristement la pauvre âme en peine revient errer autour de la maison qui lui appartenait quelques jours auparavant, maudissant sa fatale curiosité et la science qui lui a joué un si mauvais tour.

Mais voilà qu'à cet instant un vieux mendiant, bien connu de tout le quartier, bête, laid, boiteux et quelque peu ivrogne, vient en titubant choir dans le ruisseau, tout à côté de la maison, et y rend sa vilaine âme au diable. Pressée par la nécessité et, surmontant ses répugnances, l'âme de Li-tié-Koué se glisse dans cette sordide enveloppe, la ranime; heureuse en somme de l'asile qu'elle a trouvé.

Le philosophe vécut de longues années sous cette forme abjecte, et y trouva, dit-on, le bonheur que n'avaient pu lui donner la jeunesse, la beauté, la fortune et la science.

Li-tié-Koué compte parmi les huit grands philosophes déifiés connus sous le nom de *Pa-Chén*, et, comme son collègue Lan-tsaï-Hô, il est devenu un des dieux des mendiants.

L. DE MILLOUÉ,
Conservateur du musée Guimet.

LA PORTE SAINT-JACQUES A PARTHENAY

Une des vieilles villes les plus pittoresques de France est assurément Parthenay.

Construite à la base d'une colline, sur la rive droite du Thouet, au confluent de la petite rivière du Palais, la cité vendéenne a grand air, avec ses antiques églises mi-romanes, mi-gothiques, aujourd'hui désaffectées presque toutes, et les huit ou dix tours qui subsistent de sa triple enceinte de remparts, démantelée en 1487 par Charles VIII, donnent une rude idée de sa puissance et de son importance au Moyen-Age comme place forte.

Une des parties les plus curieuses de la ville est la rue Saint-Jacques, bordée d'une double rangée de maisons en bois et en briques, du quinzième et du seizième siècle, et terminée sur le Thouet par la porte Saint-Jacques.

On jugera aisément de l'intérêt que présente cette porte par la belle gravure que nous en donnons. Les deux tours qui l'encadrent, pareilles, d'ailleurs, aux deux tours qui défendent, près de l'église Sainte-Croix, la porte de la citadelle, offrent cette particularité remarquable d'être plantées sur deux segments de cercle qui forment, sur leur face antérieure, une arête. L'ensemble, à la fois imposant et très décoratif, est un des spécimens les plus caractéristiques, un des vestiges les mieux conservés de cette architecture militaire du Moyen-Age dont Viollet-le-Duc, en ses érudites recherches, nous a dévoilé tous les secrets.

Imaginez-vous ce que dut être, en ces époques lointaines, la vie des gens de Parthenay. Aucun commerce à coup sûr; tous soldats. Du jour où Josselin l'archevêque, puîné des Lusignan, eut construit, vers 1140, le château primitif, jusqu'à la fin des guerres de religion, nous ne voyons, dans l'histoire de la ville, que massacres; les sires de Parthenay sont effroyablement belliqueux; ils sont de plus partagés entre deux puissants suzerains, le duc d'Aquitaine et le comte d'Anjou, qui revendiquent la seigneurie l'un et l'autre, et ils ne veulent pas plus de l'un que de l'autre.

Ils ne voudront pas davantage du roi de France. La Gâtine, dont Parthenay fut la capitale en ce temps-là, résista tant qu'elle put à l'autorité grandissante et à la suprématie, partout ailleurs victorieuse, des Capet. Philippe-Auguste, enfin, l'emporta, et Hugues l'Archevêque, vaincu, dut lui rendre sa ville. Son fils tenta bien la lutte à nouveau, mais Saint-Louis n'eut qu'à mettre en mouvement son armée pour obtenir, en 1242, sa soumission totale.

On croirait les mauvais jours terminés. Point du tout. Survient la guerre de Cent Ans : les sires de Parthenay en profitent et se détachent du roi pour faire cause commune avec l'envahisseur. Il faudra que du Guesclin, avec ses formidables routiers, leur taille de nouvelles croupières pour les faire rentrer dans le devoir. Il s'ensuit un demi-siècle de calme, pendant lequel, ô miracle, on

n'entend ni le cliquetis des épées, ni le bruit retentissant des masses d'armes s'abattant sur les boucliers et les heaumes.

Comme les oiseaux, au retour du printemps, se réveillent et se remettent, au premier soleil, à chanter, les troubadours entonnent leurs chansons; virelais et serventois, pastourelles et rotruenges font rage; on les accompagne du luth et de la vielle, et c'est ainsi que le roman de Mélusine, inspiré des vieilles traditions du Poitou, prend naissance. Le trouvère Couldrette écrivit, dans Parthenay même, cette bizarre légende où l'on conte les fantastiques amours d'un Lusignan et de la jolie fée Mélusine, celle dont le corps, tous les vendredis de chaque semaine, se muait de femme en serpent.

Au quinzième siècle, jusqu'en 1487, nouvelles guerres. Les Parthenay disparaissent du monde, et leur ville passe au connétable de Richemont. Charles VIII en fait cadeau à Dunois. Elle reviendra, plus tard, à la couronne : elle n'en sera pas moins, de 1530 à 1586, le théâtre des luttes religieuses, et ces luttes-là, comme ailleurs, sont sanglantes. Prise et reprise, tantôt par les catholiques, tantôt par les protestants, la petite ville est, de plus, désolée en 1586 par la peste. Elle ne conquerra que sous Henri IV un peu de calme.

Dès lors son histoire silencieuse ne sera plus troublée qu'à la Révolution : Vendéens et républicains, blancs et bleus, Lescure et Westerman se l'arrachent avec fureur tour à tour. Elle restera vendéenne dans l'âme sous l'Empire; elle affirmera encore une fois, sous Louis-Philippe, dans l'insurrection fomentée par la duchesse de Berry, son inébranlable fidélité aux Bourbons, — mais ce sera là son dernier acte d'énergie. Parthenay n'est plus à présent, comme disent les géographies, qu'une humble sous-préfecture des Deux-Sèvres. On y fait le commerce des grains, des bestiaux et des laines; on y fabriqua des cottes de mailles autrefois, on n'y fabrique plus que des tricots.

THIÉBAULT-SISSON.

LES GORGES DU TARN ET LA RÉGION DES CAUSSES

Suite. — Voyez page 361.

Mais la région des Causses, si pittoresque à sa surface, n'est pas moins curieuse à visiter dans ses parties souterraines. On sait qu'elle est semée d'*avens* ou abîmes. Ces trous béants, de toutes formes et de toutes dimensions, sont ronds ou allongés, étroits ou larges, sans que rien en signale l'abord; leurs gueules noires baillent brusquement, soit à flanc de coteau, sur une pente, soit verticales, dans l'escarpement d'une falaise, soit horizontales, au beau milieu d'une lande inculte.

Ils inspirent l'effroi. Pendant les nuits sans lune ou les brouillards épais, maint voyageur « s'y est péri », dit-on; les pâtres n'en laissent pas approcher leurs troupeaux, et les chutes de bétail égaré y sont fréquentes. Il va de soi que des légendes locales les rendent plus effrayants encore.

On a bien voûté quelques-uns de ces trous, trop voisins des routes, des pâturages, des fermes, ou entouré leur orifice d'un mur de pierres sèches ; mais comme il y en a plusieurs centaines qui percent les Causses en écumoire, on ne saurait les fermer tous. Accompagné de M. G. Gaupillat, M. Martel en a exploré un grand nombre de 1888 à 1891 (près de 40), à la stupéfaction des paysans, qui se signaient, persuadés que les téméraires voyageurs ne reverraient jamais la lumière du jour.

Les eaux des pluies sont absorbées par les gouffres ouverts dans le calcaire, entre 800 et 1200 mètres d'altitude; elles circulent dans les entrailles des plateaux, parmi les cavités et les couloirs souterrains qui sillonnent la masse interne des Causses et la font ressembler à une éponge, puis, au contact des nappes d'argile, elles ressortent au niveau même des basses vallées du Tarn, de la Jonte et de la Dourbie, entre 400 et 600 mètres, sous la forme de puissantes sources bleues et bouillonnantes. Ces sources s'écoulent en bruyants ruisseaux, longs de 100 à 500 mètres au plus, mais qui font tourner de nombreux moulins.

Le matériel nécessaire pour opérer la descente d'un gouffre et l'explorer comporte des cordages, poulies, treuils, chèvres, échelles en corde et en bois; des pioches et des masses, des ustensiles variés d'éclairage (magnésium, électricité, bougies stéariques, lanternes), sans parler des appareils de topographie et de photographie; du bateau de toile imperméable démontable, et du téléphone; des bâtons ferrés, des cornes et sifflets pour appeler; de la dynamite et de la poudre comprimée; des vêtements de rechange, provisions, etc. Le tout est manœuvré par des hommes travaillant militairement sous les ordres de chefs d'équipe, et que n'arrêtent ni la fatigue ni le danger. Le plus profond des *avens* ainsi explorés, celui de *Rabanel* (Hérault), mesure 212 mètres de profondeur.

Le Gouffre ou *Igue* [1] de Bar ou de Ginouillac, que nous reproduisons, est situé au nord de Marcillac (Lot), entre le hameau de Ginouillac et le domaine des Brasconies, dans le Causse de Gramat, à l'est de Cahors. Le 16 septembre 1890, M. Martel et ses compagnons ont reconnu à l'Igue de Bar un premier puits à pic, de 3 mètres de diamètre et de 33 mètres de profondeur, taillé par l'érosion en admirable et régulière marmite de géant, puis une pente rapide et un deuxième petit puits de 10 mètres aboutissant, à 55 mètres,

[1] Dans la région des Causses, gouffre se traduit, selon les localités, par *igue, aven, eidre, cloup,* etc. Le patois ne perd jamais ses droits.

à la première salle d'une vraie grotte de 300 mètres d'étendue. Une seconde salle, longue de 50 mètres, large de 30, haute de 10 à 20, en partie obstruée par les dalles écroulées des voûtes, possède de magnifiques stalactites, notamment une large pyramide qui paraît soutenir le plafond; dans la troisième salle, assez basse, qui communique avec la précédente par un large couloir incliné à 35°, on découvre, à environ 60 mètres de profondeur, un véritable lac, long de 20 à 25 mètres, large de 5 à 6, et profond d'un mètre en moyenne. Au moment où M. Martel y pénétra, ce réservoir, presque vide, ne contenait guère plus de 100,000 litres. Mais diverses lignes

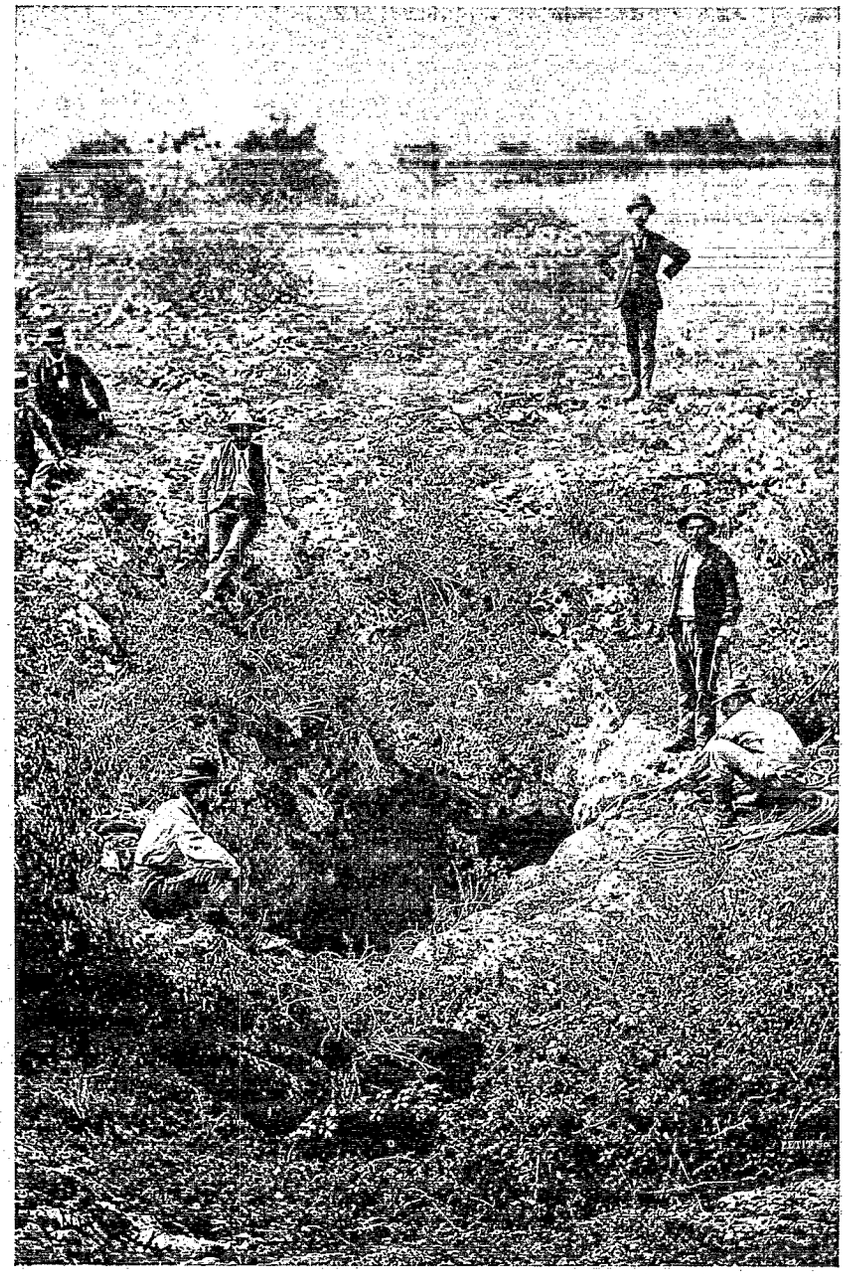

Les gorges du Tarn. — Ouverture de l'Igue de Bar.

superposées de niveaux d'eau, marquées par des dépôts argileux sur tout le pourtour de la salle, indiquent qu'après la fonte des neiges le surplus de la grotte doit être entièrement rempli. La hauteur et l'étendue du lac varient donc selon l'état hygrométrique du sol.

Au delà de cette troisième salle, ce n'est plus qu'une longue galerie large et haute de 1 à 15 mètres, sans stalactites remarquables, dangereuse à parcourir à cause des éboulis inconsistants et de l'argile glissante qui l'encombrent. Cette argile, encore humide et toute craquelée, a prouvé aux explorateurs qu'ils parcouraient, en somme, une vaste citerne à peu près asséchée; ils s'y seraient trouvés certainement arrêtés, comme dans bien d'autres, par le contact de la voûte et du niveau d'eau, si l'extrême sécheresse de 1890 n'avait pas contracté outre mesure le

petit lac subsistant et ouvert pour eux, à son extrémité, un passage fortuit et inespéré sous un plafond fort bas en réalité. Point d'autre nappe liquide dans le reste de cette caverne, nulle trace de rivière courante, et, au fond, une petite salle en cul-de-sac toute murée par la roche, les éboulements et l'argile. (La plus belle grotte reconnue dans les Causses, au cours de ces curieuses recherches, est celle de *Dargilan* (Causse Noir, Lozère), dont les trois branches, partagées en vingt grandes salles, mesurent 2,800 mètres d'étendue totale).

Tous les puits ne ressemblent pas à l'Igue de Bar ; il en est qui renferment des rivières et des canaux souterrains, sans préjudice des squelettes d'animaux en décomposition et des objets de

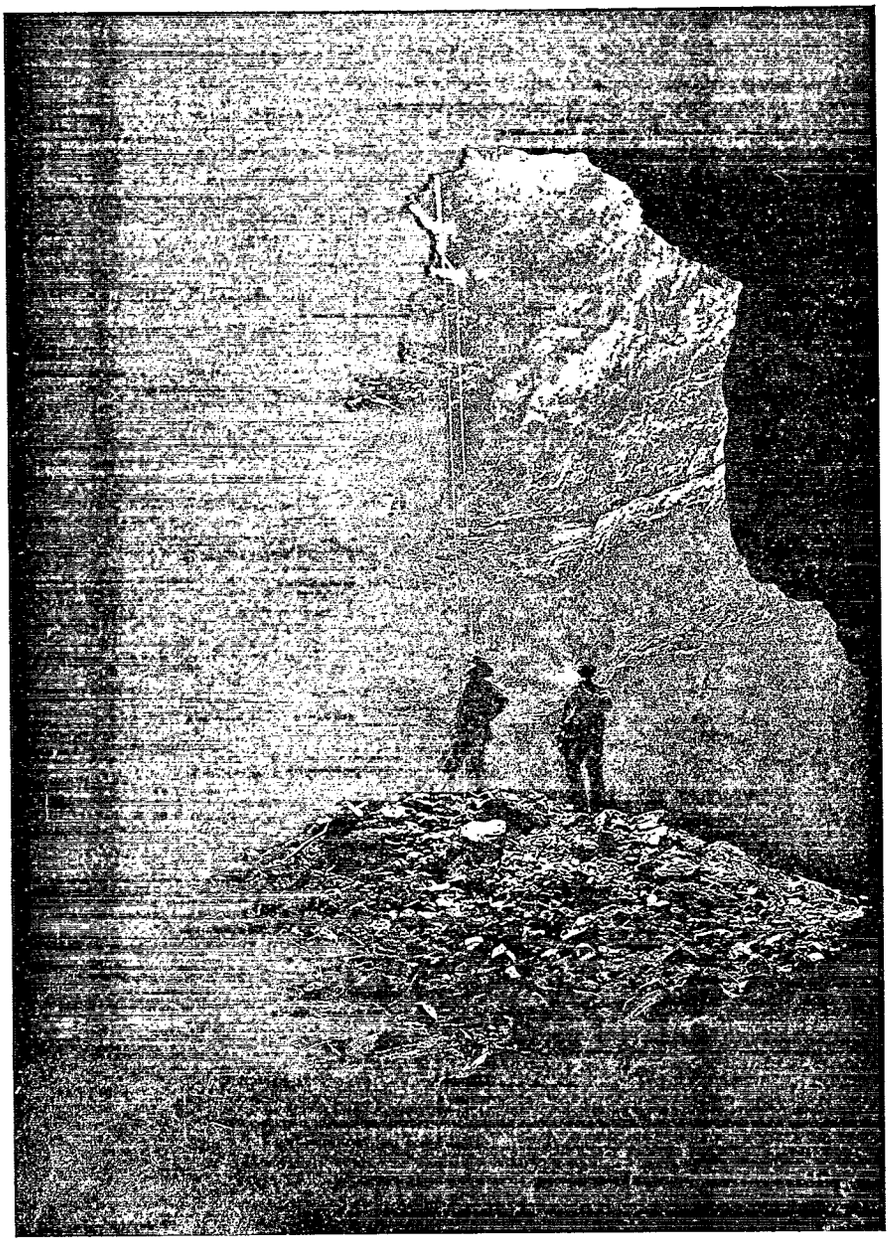

LES GORGES DU TARN. — Premier puits de l'Igue de Bar.

toute sorte jetés là par les rares habitants, et plus d'un, sans doute, ménagent des surprises aux explorateurs de l'avenir. En 1889, M. Martel a découvert, à 108 mètres de profondeur, au fond du puits de Padirac, ouvert dans le Causse de Gramat (Lot), une rivière souterraine longue de trois kilomètres, et qu'il a entièrement parcourue l'année suivante.

Telle est cette intéressante région des Causses, en grande partie inconnue il y a seulement dix ans, bien qu'elle soit située en pleine France, et aujourd'hui encore méconnue. Le rapide aperçu que nous en avons donné suffira peut-être, nous l'espérons avec M. Martel, à en faire apprécier les attraits et à venger les départements qui en dépendent de l'indifférence qu'on leur a si longtemps témoignée.

VICTORIEN MAUBRY.

NINI

Notre collaborateur M. Gerspach vient de faire paraître [1] un intéressant volume : *Documents sur les anciennes faïenceries françaises et la Manufacture de Sèvres*. Il y reproduit l'intéressant récit suivant de M. de Crommelier de Saint-Quentin, qui concerne Nini, le célèbre graveur sur verre et modeleur du dix-huitième siècle.

J'ai fait un voyage chez M. de Choiseul [2], ci-devant ambassadeur à Turin, raconte M. de Crommelier; son château, situé sur une éminence, dominait cette belle vallée.

Pendant les huit jours que je restai, M. de Choiseul voulut me faire connaître trois personnes bien remarquables dans des genres différents.

. . . . . .

La troisième était un nain nommé Nini; il n'avait pas quatre pieds de haut; la longueur de ses bras, depuis l'épaule jusqu'au bout des doigts, n'était guère que de quatorze pouces, enfin la grosseur de sa tête me le fit prendre pour un Samoyède; mais il n'a pas existé, et peut-être n'existera-t-il jamais un homme aussi étonnamment adroit.

Nous entrâmes dans son atelier; sans qu'il prît garde à nous; après avoir examiné une multitude de portraits, en terre cuite, de la plus grande perfection et d'un fini précieux, M. de Choiseul lui dit :

— Nini, il faut nous montrer votre portefeuille.

— C'est temps perdu, vous ne vous y connaissez pas.

— Je vous amène un grand connaisseur.

— Peut-être comme tant d'autres.

Nini nous fit voir de très mauvaises choses qui sûrement n'étaient pas de lui; je n'y fis aucune attention; il nous montra une esquisse heurtée seulement, mais pleine de feu.—Ah! on peut regarder cela, il y a de l'imagination et de la facilité. Alors prenant un autre portefeuille, il déploya de vrais trésors. J'ai pris, pour les plus superbes gravures que l'on puisse voir, des dessins faits à la plume, en observant les dégradations, non par les nuances différentes, mais par la finesse des traits; cette observation lui fit plaisir.

— Que cela est beau! m'écriai-je.

— Je le crois bien, me répondit le nain, il n'y a pas deux Nini dans le monde : regardez ce gobelet et dites que vous avez vu ce qu'il y a de plus rare, sans excepter le cachet de Michel-Ange.

Cet homme avait taillé dans le cristal quatre loupes de même foyer, et vis-à-vis de chacune un paysage avec des figures presque imperceptibles, mais qui, vues à travers la loupe, paraissaient avoir une proportion de cinq ou six lignes. Callot ne dessinait pas mieux que cet homme : figures, perspectives, arbres, terrasses, attitudes d'animaux, tout était parfait. Je sais de quelle manière on fait des loupes par le frottement; mais je ne conçois pas comment on peut les tailler exactes dans l'épaisseur d'un gobelet de cristal.

. . . . . .

Nini avait des ongles d'une excessive longueur; je lui demandai s'ils entraient pour quelque chose dans ses étonnantes productions.

— Êtes-vous musicien?

— Oui.

Alors il tira d'une mauvaise armoire un psaltérion organisé, dont il joua avec ses ongles de la manière la plus agréable.

Je demandai à M. de Choiseul si je pouvais lui offrir de l'argent.

— Gardez-vous-en bien, il nous prendrait, vous d'une main, et moi de l'autre, et nous mettrait tous deux à la porte.

Nous remerciâmes cet être extraordinaire.

[1] Chez Renouard.

[2] Nini était régisseur du château de Chaumont, appartenant à M. de Choiseul.

MÉDAILLE DU PRINCE FLAVIO ORSINI

(SECOND MARI DE LA PRINCESSE DES URSINS)

Suite et fin. — Voyez pages 341, 368 et 385.

Selon Saint-Simon, « le duc de Bracciano, « tonnelé par les deux cardinaux, se persuada « qu'il était amoureux de Mme de Chalais », (*Ibid.* p. 104), et le mariage fut célébré en février 1675, moins d'un an après la mort de la première femme de l'époux. L'âge, les goûts, les habitudes du duc et de la duchesse différaient trop pour que cette union fût heureuse. Le duc de Saint-Simon le constate en ces termes : « Ce mariage ne fut pas « toujours concordant; mais sans brouilleries « ouvertes, ils furent quelquefois bien aises de se séparer » et cela non pour des jours ou des mois, mais à deux intervalles, pour des années. (V. p. 105 du t. V. des *Mém.*, édit. Boislisle.) Le dire de Saint-Simon est confirmé cette fois par divers passages de mémoires du temps, ainsi que par le comte Litta. Au point de vue politique, ce ne fut pas en somme une bonne opération, et le roi très chrétien n'y gagna pas un partisan plus attaché à sa cause qu'il ne l'était avant la négociation des deux cardinaux.

Cependant, dès l'année 1676, Louis XIV avait accordé une pension au duc de Bracciano, dont les affaires commençaient sans doute déjà à s'embrouiller, et l'avait fait chevalier de son ordre du Saint-Esprit, dont le collier lui avait été remis en grande pompe à Rome, dans l'église de Saint-Louis-des-Français, par le duc de Nevers, en vertu d'une commission spéciale de Sa Majesté très chrétienne.

Le duc de Bracciano, devenu publiquement partisan de la France, fit, selon l'usage, placer

un écusson aux armes royales sur la porte d'honneur du palais Orsini, ou, comme on disait familièrement, du palais Pasquino, car il faut savoir que c'est à l'une des encoignures de cette noble demeure qu'était adossée de temps immémorial la célèbre statue antique mutilée, dite *Pasquino*. (Sur cette statue, voir le *Mag. Pitt.*, t. IV, p. 17.)

L'alliance entre la maison de Bourbon et les Orsini fut dénoncée dès 1681. Cette année vit le pape Innocent XI se brouiller avec le fils aîné de l'Eglise, à l'occasion des prétentions de la France qui voulait étendre les franchises du palais de son ambassadeur au delà de ce que Sa Sainteté jugeait légitime. La querelle s'envenima; le duc de Bracciano, qui comptait tant de saints, de cardinaux et d'évêques parmi ses ancêtres, ne pouvait rester le serviteur d'un prince en hostilité ouverte avec l'Église; aussi, après quelques jours d'hésitation, rompit-il avec la France, dont l'ambassadeur extraordinaire, le marquis de Lavardin, venait d'être excommunié. Son parti pris, le duc de Bracciano fit amende honorable aux pieds du Pape, dont il avait lui-même encouru l'excommunication pour avoir conféré avec M. de Lavardin, fit enlever de son palais les armoiries de France et renvoya au roi le collier de son ordre du Saint-Esprit, qu'il remplaça peu de temps après, par celui de la Toison-d'Or, que le roi Philippe IV s'empressa de donner à ce prince romain, qui était aussi grand d'Espagne.

Il faut lire, à l'année 1681, les commentaires de Dangeau et de Saint-Simon sur cet acte inouï du duc de *Brachane!* — C'est ainsi que le premier de ces courtisans écrit le nom de cet audacieux, ainsi du reste que l'écrivirent la plupart des contemporains, et la duchesse de Bracciano, elle-même, dans certaines lettres où elle parle de son mari. Dangeau et Saint-Simon ne manquent pas de faire observer que c'était le premier exemple du renvoi volontaire de l'ordre du Saint-Esprit.

Il faut l'avouer, cette action d'éclat est la seule que l'on rencontre dans la vie du duc de Bracciano; il mourut à Rome, le 5 avril 1698, âgé de 78 ans. Madame de Bracciano était en France depuis plusieurs années, avec l'assentiment de son mari, comme le prouve le document mentionné plus haut, lorsqu'elle reçut la nouvelle de la maladie qui devait la faire une seconde fois veuve. La duchesse se hâta de revenir à Rome auprès de son mari dont elle sut regagner l'affection, car il l'institua sa légataire universelle par un testament, qui fit gagner bien de l'argent aux gens d'affaires de Rome et donna beaucoup de tablature aux magistrats. Ce fait, signalé par le comte Litta, est confirmé par la princesse des Ursins qui parle souvent dans ses lettres de ses nombreux procès. D'ailleurs la grande fortune du duc de Bracciano était fort amoindrie par la splendeur de son train de vie; dès l'année 1661, il avait été obligé de vendre sa terre de Campagnano ainsi que d'autres fiefs moyennant 345,000 écus romains, près de deux millions de livres. Ce n'est pas tout: en 1696, deux ans avant de mourir, il vendait le duché de Bracciano, 386,000 écus romains, environ deux millions de livres, avec la condition de cesser d'en porter le titre qui fut transporté à l'acquéreur. Cet acquéreur fut Don Livio Odescalchi, dans la famille de qui la possession de cette terre est encore aujourd'hui, ainsi qu'on l'a vu plus haut. On a dit et répété que la veuve de Don Flavio Orsini fut obligée, après la mort de son mari, de quitter le titre de duchesse de Bracciano, et de prendre celui de princesse des Ursins, sous lequel elle devait entrer dans l'histoire. C'est une erreur; la duchesse de Bracciano devint princesse Orsini ou des Ursins dès 1696, mais par habitude ou par ignorance on la nommait encore duchesse de *Brachane* à la cour de France, quelque temps après la mort de son mari. Elle-même, dans une lettre du 2 octobre 1699, s'explique sur ce changement forcé de nom. (Voyez sur ce point, dans les *Mémoires* de Saint-Simon, les notes où M. de Boislisle établit ce fait et cite cette lettre de la princesse des Ursins. (T. II, p. 3, note 1, et t. V, p. 108, note 2).

Nous avons dit, à peu près, tout ce qu'il y avait à dire du duc de Bracciano; nous ne prétendons pas retracer, même en raccourci, la vie de sa seconde femme dont le nom est un des plus retentissants du commencement du dix-huitième siècle. On a comparé la princesse des Ursins à madame de Maintenon; mais ces deux illustres femmes ne se ressemblent nullement, si l'on y regarde de près; ce qui rapproche leurs noms dans le souvenir, c'est que toutes deux ont su, par leur esprit et leurs grâces, conquérir des situations exceptionnelles, l'une auprès du roi de France Louis XIV, l'autre auprès de son petit-fils le roi d'Espagne Philippe V et de sa première femme. Mais le caractère, le génie de la marquise et de la princesse, et la nature du pouvoir qu'elles exercèrent diffèrent complètement.

Mme des Ursins resta belle jusqu'à un âge très avancé. On le sait par plusieurs de ses contemporains; par exemple, ne voit-on pas Mme de Coulanges, dans une lettre à la comtesse de Grignan du 17 septembre 1701, parlant de Marie-Anne de la Trémoïlle alors âgée d'au moins 60 ans, sous le second des trois noms qu'elle porta, dire « il n'y a que madame de Bracciano et l'abbé Tétu qui ne changent point ». (T. X, p. 40 de l'édition des lettres de Mme de Sévigné, collection des grands écrivains.) C'est à cette beauté persistante, et à la pensée ultra-ambitieuse qu'elle eut, dit-on, de se faire épouser à plus de 70 ans par Philippe V, après la mort de sa première femme en 1714, que l'on attribue sa disgrâce.

La princesse des Ursins avait trop d'esprit pour avoir nourri une ambition aussi déraisonnable, quoiqu'en ait dit Saint-Simon, le premier, je crois. Il vaut mieux croire que si la jeune reine Elisabeth Farnèse se détermina à chas-

ser brutalement la femme qui avait si habilement gouverné la monarchie dans les temps les plus difficiles, qui avait consolidé la couronne sur la tête de Philippe V, c'est qu'Alberoni lui avait persuadé qu'il fallait redouter l'empire qu'elle possédait sur l'esprit de ce prince, et surtout aussi que l'habile intrigant voulut lui faire expier l'audace qu'elle avait eue, trop tôt, de s'attaquer à l'Inquisition.

Malgré les remarquables travaux dont elle a été l'objet, l'histoire de la princesse des Ursins est encore à faire; on en trouvera les éléments dans ses lettres à Mme de Maintenon, dans les mémoires de son temps, particulièrement dans ceux de Saint-Simon et du marquis de Saint-Philippe, dans la correspondance de M. Amelot avec Louis XIV, publiée par le baron de Girardot, etc., etc., sans parler des historiens espagnols, des documents d'archives et d'ouvrages récents relatifs à l'histoire de l'Espagne au commencement du dix-huitième siècle, tels que ceux de M. le marquis de Courcy, et notamment le travail publié par cet écrivain dans le *Correspondant* (1890), sous ce titre : *Un grand inquisiteur à la Cour de France*, et aussi le livre de M. A. Baudrillart, *Philippe V et la cour de France*. Il suffit de parcourir les ouvrages que l'on vient de citer pour s'étonner que l'on ait pu comparer la marquise de Maintenon à la princesse des Ursins. La première fut une femme d'esprit et de grand sens, dont la *solidité* put donner parfois de sages avis à Louis XIV, mais son amie, la princesse des Ursins, avait reçu du ciel des qualités plus hautes : un esprit ouvert, le génie du gouvernement et l'entente des affaires, des grandes comme des petites.

La princesse des Ursins.
D'après une gravure du Cabinet des Estampes.

Armoiries des Orsini. — D'après Litta.

La veuve de Flavio Orsini mourut à Rome le 5 décembre 1722, âgée de plus de 80 ans. Elle avait institué pour héritiers, ses neveux, les princes Lanti, fils de sa sœur Louise-Angélique de la Trémoïlle, qu'elle avait mariée à Rome, à Don Antoine de la Rovère, duc Lanti, prince de Belmont, etc.

Les archives du palais Lanti, à Rome, renferment d'importants documents qui ont servi à éclaircir les lettres inédites de la princesse des Ursins, publiées par M. Geffroy, en 1859, et aussi l'intéressant *Essai* sur la vie de la princesse des Ursins, publié en 1858, par M. Combes. Le duc de Bracciano mourut, sans doute sans avoir soupçonné que sa seconde femme, la princesse des Ursins, devait apporter un lustre nouveau à l'illustration des Orsini.

Anatole Chabouillet.

Pensée

La littérature contemporaine n'est ni sans richesse ni sans agrément. Mais sa splendeur naturelle est altérée par l'orgueil. L'individualisme, développé au point où nous le voyons, est un mal dangereux. On songe, malgré soi, à ces temps où l'art n'était pas personnel, où l'artiste sans nom n'avait que le souci de bien faire, où chacun travaillait à l'immense cathédrale, sans autre désir que d'élever harmonieusement vers le ciel la pensée unanime du siècle.

Anatole France.

ERRATA

Page 252, colonne 1, ligne 23, lire : transition et non transaction.

Page 260, 2e colonne, ligne 37, lire : Il convient de signaler en outre : M. John Grand-Carteret, de Genève, qui a publié, etc.

Page 268, ligne 52, l'indication des figures doit être reportée page 269, ligne 5.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

TABLE DES MATIÈRES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Abeilles (Crapauds et), 27.
Abreuvoir (l'), 343.
Abside (l') de l'église Saint-Paul-lès-Dax, 86.
Agonie (l') de M. Tu, 127.
Agriculture, 284.
Amiens (le marché d'), 179.
Andorre (le val d'), 111.
Anecdote, 257, 388.
Anthropométrie, 198.
Antiquités (les) romaines de Saintes, 87.
Anvers (la Bourse d'), 278, 153.
Anvers (chaire à prêcher de l'église Saint-André à), 153.
Apadana (l') de Suse, 172.
Appareil volant (un nouvel), 188.
Appétit (un rare), 158.
Arc (l') de Sizun, 367.
Armure (l') de Henri II, 112.
Art hébraïque, 11, 49, 132.
Artistes industriels (les) au Salon du Champ-de-Mars, 138, 154.
Asile (l') de nuit du Palais des Arts libéraux, 39.
Asphyxie, 30.
Audiences (les) de rentrée, 312.
Automne (l'), 311.
Azay-le-Rideau (château d'), 334.

Balzac, 277.
Basoche (la), 376.
Beaujon (Nicolas), 212.
Béatitudes (les), musique, 19.
Beaux jours (les), 53.
Becquerel (Edmond), 181.
Berthet (Élie), 51.
Block-system et électro-sémaphores, 344.
Bonvalot (M.) au Thibet, 22, 35.
Bord (au) de l'Oise, 223.
Bordeaux (de Royan à), 252, 266.
Bottes à piétons, 79.
Bourse (la) d'Anvers, 278.
Brosselard-Faidherbe, 273, 291 et 322.
Bruxelles (le grand escalier du Palais de justice de), 214.
Bruxelles (le Palais de justice de), 128.

Canot (le) du grand-père, 319.
Cariatides (les), dites du Puget, à Fréjus, 351.
Caricature (la) politique et religieuse pendant le moyen-âge, 201, 233, 281.
Catat (M.), son exploration à Madagascar, 105.
Cathédrale (le portail de la) de Dax, 65.
Causses (région des), 361, 401.
Centenaires (les), 328.
Cernay (Vaux de), 381.
César Franck, 7, 19.
Chaffanjon (les voyages de M.), 188, 238, 241.
Chaire (la) à prêcher de l'église Saint-André, à Anvers, 153.
Chapu, 194.
Chasse, 324.
Chasseurs (Légendes des), 372.
Château (le) d'Azay-le-Rideau. 334.
Château (le) de Rambures, 55.
Château (le) des gendarm , à Dijon, 54.
Chauffage (le) des wagons, 4.
Chemin (le) de fer économique de la Mellacorée au Niger, 273, 291, 322.
Cheval (le réalisme des allures du) dans l'art, 220, 249, 268.
Chinois, 32, 212.
Cochers (une grève de) au siècle dernier, 166.
Collection (la nouvelle) d'objets d'art hébraïques du Musée de Cluny, 11, 49, 132.
Colombie, 188, 238, 241.
Comment doit-on saluer en hiver? 15.
Comment on émet un emprunt, 125.
Conservation (la) et le vieillissement des vins par l'électricité, 42.
Coupe chinoise à libations, 212.
Courier (le tailleur de Paul-Louis), 224.
Course (la) aux artisans (nouvelle historique), 78, 98, 118, 134.
Crampel (la mission), 257.
Crapauds et Abeilles, 27.
Crieurs (les) et le « Droit du bon vin », 180.
Cronstadt et Porthsmouth, 289.
Culture (la) des escargots, 368.

Dax (abside de l'église Saint-Paul-lès-Dax), 86.
Dax (le portail de la cathédrale de), 65.
Deck (Théodore), 169.
Delaplanche (Eugène), 82.
Delibes (Léo), 38.
Destruction (la) *des Oiseaux* : Hirondelles (les), 84; Merles (les) et les Grives, 210, 228; Fauvettes (les) et les Roitelets, 307, 333.
Diamants (vrais et faux), 146.
Dieu (le) des mendiants, 389, 398.
Dijon (le château des gendarmes à), 54.
Dilatation des corps par la chaleur, 64.
Dornon (Sylvain), 99.
Drôle (un) de médecin (conte de Noël), 378.

Echasses, 99.
Ecole (l') pratique, 392.
Eglise de Saint-Paul-lès-Dax (l'abside de l'), 86.
Eglise (l') du Sacré-Cœur de Montmartre, 317.
Electricité (l') chez soi, 155.
Electro-sémaphores, 344.
Emprunt (comment on émet un), 125.
Enrôlements (les), 91.
Equatorial coudé (le nouvel) de M. Lœvy à l'Observatoire de Paris, 107.
Escalier (le grand) du palais de justice de Bruxelles, 214.
Escargots (la culture des), 368.
Etats-Unis (les Indiens des) et la dernière insurrection, 59.
Eté (l'), 239,
Explorateurs (les) du Thibet, 22, 35.
Exploration de MM. Catat, Maistre et Foucart, à Madagascar, 105.

Faculté de médecine (les nouveaux bâtiments de la), 392.
Famille (la), 310.
Fantaisies (les) du froid à Paris, 28.
Fauvettes (les), 307.
Femmes (le rôle des), 54.
Fermeté et Constance, 138.
Fête (la) de Noël en Moravie, 375.
Fieffé (un) Parisien (nouvelle), 264, 280, 301.
Finistère : l'Arc de Sizun, 367.
Foucart (M.). Son exploration à Madagascar, 105.
Franck (César), 7, 19.
Fréjus, 351.
Frivolité (la), 69.
Froid (les fantaisies du) à Paris, 28.
Fumier (le bon et le mauvais), 284.
Fusil (le) Lebel et le fusil Mauser Mannlicher, 314, 329.

Génie (le) et l'argent, 333,
Gilbert (Victor), 121.
Gorges (les) du Tarn et la région des Causses, 361, 401.
Grandson (Othon de), 376.
Graphologie, 205, 208.
Grèbe (le) huppé, 17.
Grève (une) de cochers au siècle dernier, 166.
Grives (les), 210.
Grusset Richardot (Jean), 2.
Guyane, 188, 238, 241.

Hébraïques (collection d'objets d'art), 11, 49, 132.
Heine (A propos d'Henri), 333.
Henri II (l'armure de), 112.
Heure (l') universelle, 131.
Hirondelles (les), 84.
Hiver (l'), 359.
Holbein, 271.
Hollande (la reine de), 16.
Houdon, 212.

Iconographie (l') d'Honoré Balzac 277.
Indiens (les) des États-Unis et la dernière insurrection, 59.
Inquiétude, 391.
Intérêt (l'), 25.
Ivoire (un) byzantin au Louvre, 75.

Kalmouks Kirghiz (les), 217.
Kremlin (Moscou et son), 245.
Ksour et Troglodytes de la Tunisie, 122, 147.

La Fontaine, 287.
Lan-Tsai-Ho (le philosophe), 389.
Lausanne (le tombeau d'Othon de Grandson à), 376.
Lebel (le fusil), 314, 329.
Légende (la) de sainte Geneviève au Panthéon, 299.
Légendes des Chasseurs, 372.
Lenoir (Albert), 143.
Lippmann (M.), 102.
Li-Tié-Koué (le philosophe), 398.
Lophotes Fiski, 373.
Lys (le), 82.

Madagascar (exploration de MM. Catat, Maistre et Foucart à), 105.
Mairie (la) de Saint-Antoine (Isère), 298.
Maistre (M.). Son exploration à Madagascar, 105.
Manomètre (un) à air libre de 300 mètres installé à la tour Eiffel, 114.
Manutention (la) mécanique des wagons, 224.
Marbot (les Mémoires du général de), 340.
Marché (le) d'Amiens, 179.
Maroquinerie (la), 67.
Matin (le) sous bois en Franche-Comté, 262.
Mauser-Mannlicher (le fusil), 314, 329.
Médaille du prince Flavio Orsini, 341, 368, 385, 404.
Meissonier, 33.
Mélinite (la) et les explosifs de guerre, 200, 232, 240.
Mémoires (les) du général de Marbot, 340.
Ménagerie (la) au Muséum d'histoire naturelle, 158, 168, 184.
Mendiants (le dieu des), 389.
Mensonge (le), 265.
Merles (les), 228.
Microbes (le rôle des) en agriculture, 284.
Microbes lumineux (curieuses observations sur les), 256.
Midi! 121.
Minuit! 207.
Mireille, 327.
Mission (la) Crampel, 257.
Monument d'Henri Regnault, par Chapu, 195.
Monument (le) de La Fontaine au Ranelagh, 287.
Moraliste (une) autrichienne, 50, 66, 82.
Moravie, 375.
Mort (la) du « Rubis » (nouvelle), 162, 176, 204, 216.
Moscou et son Kremlin, 245.
Muséum d'histoire naturelle (la ménagerie au), 158, 168, 184.

Nepenthes (les), 356.
Nini (graveur du dix-huitième siècle), 404.
Noël (la fête de) en Moravie, 375.
Nouveaux (les) bâtiments de la Faculté de médecine et de l'Ecole pratique, 392.
Nouvelles, 10, 78, 150, 162, 236, 264, 347, 378.

Oiseaux (la destruction des), 84, 210, 228, 307, 333.
Ombre-Chevalier (l'), 119.
Origines (nos), 268.
Orléans (le prince Henri d') au Thibet, 22, 35.
Ormée (l') de Bordeaux (nouvelle) 347, 364, 396.
Orsini (médaille du prince Flavio), 341, 368, 385, 404.

Palais (le) d'Artaxerxès, 173.
Palais (le) de Justice de Bruxelles, 128.
Palais (le) de justice de Rouen, 45.
Paratonnerre (le), 152.
Parthenay (porte Saint-Jacques à), 400.
Patinage (le), 27.
Paysages (les) animés en photographie, 92.
Paysan (le), 205.
Pelouse, 262.
Pensées — Amiel, 70. Beaconsfield (lord), 300. Bresson, 237. Buisson, 340. Channing, 349. Diderot, 69, 138. Ebner-Eschenbach (Marie d'), 50, 66, 82. France (Anatole), 150. Janet (P.), 25, 167, 349. Jouffroy, 15. Lavisse, 388. Marion (H.), 96. Maspéro, 268. Montaigne, 265. Narrey (Ch.), 46. Necker de Saussure (Mme), 54. Rousse, 181. Rousseau (J.-J.), 344. Saisset, 83, 92. Say (Léon) 158. Simon (Jules), 119, 143, 333. Souvestre (E.), 205. Sully-Prudhomme, 224. Sand (Georges), 90. Taine, 368. Théophraste, 257. Weiss (J.-J.) 298.
Philosophe (le) Lan-Tsai-Ho, 389.
Philosophe (le) Li-Tié-Koué, à la recherche du bonheur, 398.
Photographie (la) des astres, 177.
Photographie (la) des couleurs, 102.
Photographie (les paysages animés en), 92.
Pistolet (le) à vapeur, 136.
Poignard birman, 96.
Poisson (un) singulier, 373.
Pont (le) de la Caille, près d'Annecy, 139.
Portail (le) de la cathédrale de Dax, 65.
Porte (la) Saint-Jacques, à Parthenay, 400.
Portrait de Jean Grusset Richardot et de son fils, 2.
Portrait d'une jeune femme, attribué à Holbein, 271.
Portrait de Meissonier, 33.
Portsmouth, 289.

Poste (la) sur le Yenissei, 97.
Printemps (le). 137.
Problèmes, 102, 114.
Puget (le), 351.
Puvis de Chavannes, 300.
Pyromètres construits au moyen d'un bouchon et de trois aiguilles à coudre, 80.

Races (les) européennes, 300.
Rambures (le château de), 255.
Réalisme (le) des allures du cheval dans l'art, 220, 249, 268.
Recrutement, 91.
Reine (la) de Hollande, 16.
Reliquaire (un) du quinzième siècle, 47.
Rentraiture (la) des tapisseries, 56, 94.
Responsabilité (de la), 360.
Restitution du palais d'Artaxerxès au musée du Louvre, par M. et Mme Dieulafoy, 172.
Ribot (Théodule) et son œuvre, 304.
Rocher (le) de Substantion, 8.
Roitelets (les). 333.
Rôle (le) des femmes, 54.
Rouen (le palais de justice de), 45.
Royan (de) à Bordeaux, 252, 266.
Russie, 245.

Saint-Antoine (mairie de), 298.
Saintes (les antiquités romaines de), 87.
Salmo-Salvelinus, 119.
Science (la) au coin du feu : Comment mon voisin a failli s'asphyxier, 30; dilatation des corps par la chaleur, 64; pyromètres construits au moyen d'un bouchon et de trois aiguilles à coudre. 80; pistolet (le) à vapeur, 136; paratonnerre (le), 152.
Sergents (les) recruteurs, 91.
Serment (le), (nouvelle), 10, 26, 46, 62.
Sibérie occidentale, 336, 353.
Signalements (les) anthropométriques. 198.
Sizun (l'arc de), 367.
Soir (le) de la vie, 160.
Sommeil (le) de l'enfant, 144.
Soudan, 273, 291, 322.
Soufflage du verre à l'air comprimé, 185.
Souvenirs et réflexions d'un chascheur, 324.
Statue (la) de Marie Stuart, 285.
Statues (à propos des), 224.
Stuart (la statue de Marie). 285.
Substantion (le rocher de), 8.
Suisses (les) à Paris, 192, 244, 259, 295, 352.

Tailleur (le) de Paul-Louis-Courier, 224.
Tapir (le) américain, 72.
Tapisseries (la rentraiture des), 56, 94.
Tarn (gorges du), 361, 401.
Tchankats (le dernier des), 99.
Téléphone (le) entre Paris et Londres 70.
Terre (à la), 183.
Terre (la) se refroidit-elle? 388.
Terre-Neuve et ses pêcheries, 163.
Thibet (les explorateurs du), 22, 35.
Titres (les) de famille, 167.
Tombeau (le) d'Othon de Grandson, 376.
Torpille (la) Sims-Edison, 167.
Tour Eiffel (la), 114.
Traineau (le de la Salamandre, 326.
Treuil (le) électrique, 54.
Trois (les) musiciens, conte, 150.
Trousses (les) de voyage des Chinois. 349.
Tunisie, 122, 147.

Ursins (princesse des), 341.

Vacances (les) dans les lycées et les collèges, 196.
Val (le) d'Andorre, 111.
Van Dyck (un), 2.
Vase chinois pour le culte des ancêtres, 32.
Vaux (les) de Cernay, 381.
Vendredi, numéro treize, (nouvelle), 236, 248.
Vénézuéla, 188, 238, 241.
Verre (soufflage du) à l'air comprimé, 185.
Vins (la conservation et le vieillissement des), par l'électricité, 42.
Voûte (la) d'acier, 230.
Voyage (mon dernier) à travers l'Oural et la Sibérie occidentale, Rabot, 336, 353.
Voyages (les) de M. Chaffanjon, 189, 238, 241.

Wagons (le chauffage des), 4; la la manutention mécanique des wagons, 224.

TABLE PAR ORDRE DES MATIÈRES

ARCHÉOLOGIE.

Antiquités (les) romaines de Saintes, 87. Apadana (l') de Suse, 173. Arc (l') de Sizun, 367. Armure (l') de Henri II, 112. Chaire (la) à prêcher de l'église Saint-André, à Anvers, 153. Château (le) des gendarmes, à Dijon, 56. Collection (la nouvelle) d'objets d'art hébraïques au musée de Cluny, 11, 49, 132. Grève (une) de cochers au siècle dernier, 166. Ivoire (un) byzantin au Louvre, 75. Médaille du prince Flavio Orsini, 341, 368, 385, 404. Reliquaire (un) du quinzième siècle, 47. Tombeau (le) d'Othon de Grandson, 376. Traîneau (le) de la Salamandre, 326.

ARCHITECTURE.

Abside (l') de l'église Saint Paul-lès-Dax, 86. Bâtiments (les nouveaux) de la Faculté de médecine et de l'Ecole pratique, 392. Bourse (la) d'Anvers, 278. Cariatides (les) dites du Puget à Fréjus, 351. Château (le) d'Azay-le-Rideau, 334. Château (le) de Rambures, 255. Château (le) des Gendarmes à Dijon, 54. Eglise (l') du Sacré-Cœur de Montmartre, 317. Escalier (le grand) du Palais de Justice de Bruxelles, 214. Mairie (la) de Saint-Antoine (Isère), 298. Marché (le) d'Amiens, 179. Monument (le) de La Fontaine au Ranelagh, 287. Palais (le) de Justice de Bruxelles, 128. Palais (le) de Justice de Rouen, 45. Portail (le) de la cathédrale de Dax, 65. Porte (la) Saint-Jacques à Parthenay, 400.

ASTRONOMIE.

Équatorial coudé (le nouvel) de M. Lœvy à l'Observatoire de Paris, 107. Photographie (la) des astres, 177.

BIOGRAPHIE.

Beaujon (Nicolas), 212. Becquerel (Edmond), 181. Berthet (Élie), 51. Chapu, 194. Deck (Théodore), 169. Delaplanche (Eugène), 82. Delibes (Léo), 38. Franck (César), 7, 19. Gilbert (Victor), 121. Heine (à propos d'Henri), 333. Holbein, 271. Hollande (la reine de), 16. Iconographie (l') d'Honoré de Balzac, 277. Lenoir (Albert), 143. Meissonier, 33. Nini (graveur du dix-huitième siècle), 404. Puvis de Chavannes, 300. Ribot (Théodule) et son œuvre, 304.

COSTUMES, MEUBLES, OBJETS DIVERS.

Appareil volant (un nouvel), 188. Bottes à piétons, 79. Collection (la nouvelle) d'objets d'art hébraïques au Musée de Cluny, 11, 49, 132. Coupe chinoise à libations, 212 Fusil (le) Lebel et le fusil Mauser-Mannlicher, 314, 329. Ivoire (un) byzantin au Louvre, 75. Poignard hirman, 96. Rentraiture (la) des tapisseries, 56, 94. Trousses (les) de voyage des Chinois, 349. Vase chinois pour le culte des ancêtres, 32.

ÉCONOMIE, INDUSTRIE, STATISTIQUE.

Artistes industriels (les) au salon du Champ-de-Mars, 138, 154. Chauffage (le) des wagons, 4. Chemin (le) de fer économique de la Mellacorée au Niger, 273, 291, 322. Comment on émet un emprunt, 125. Conservation (la) et le vieillissement des vins par l'électricité, 42. Diamants (vrais et faux), 146. Electricité (l') chez soi, 155. Escargots (la culture des), 368. Heure (l') universelle, 131. Maroquinerie (la), 67. Mélinite (la) et les explosifs de guerre, 200, 232, 240. Ménagerie (la) au Muséum d'histoire naturelle, 158, 168, 184. Microbes (le rôle des) en agriculture, 284. Paysages (les) animés en photographie, 92. Photographie (la) des couleurs, 102. Suisses (les) à Paris, 192, 244, 259, 295, 352. Torpille (la) Sims-Edison, 167. Verre (soufflage du) à l'air comprimé, 185. Wagons (la manutention mécanique des), 224.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Andorre (le Val d'), 111. Crampel (la mission), 257. Cronstadt et Portsmouth, 289. Exploration de MM. Catat, Maistre et Foucart à Madagascar, 105. Gorges (les) du Tarn et la région des Causses, 361, 401. Indiens (les) des Etats-Unis et la dernière insurrection, 59. Kalmouks Kirghiz (les), 217. Ksour et Troglodytes de la Tunisie, 122, 147. Moscou et son Kremlin, 245. Pont (le) de la Caille près d'Annecy, 139. Poste (la) sur le Yenissei, 97. Rocher (le) de Substantion, 8. Royan (de) à Bordeaux, 252, 266. Tchankats (le dernier des), 99. Thibet (les explorateurs du), 22, 35. Terre-Neuve et ses pêcheries, 163. Vaux (les) de Cernay, 381. Voyage (mon dernier) à travers l'Oural et la Sibérie occidentale, 336, 353. Voyages (les) de M. Chaffanjon, 189, 238, 241,

HISTOIRE.

Caricature (la) politique et religieuse pendant le moyen-âge, 201, 233, 281. Mémoires (les) du général de Marbot, 340. Voûte (la) d'acier, 230.

LITTÉRATURE, CRITIQUE D'ART, MORALE, RELIGION.

Abreuvoir (l'), 343. Automne (l'), 311. Basoche (la). 376. Beaux jours (les), 53. Bord (au) de l'Oise, 223. Canot (le) du grand-père, 319. Centenaires (les), 328. Crapauds et Abeilles, 27. *Destruction (la) des Oiseaux* : Hirondelles (les), 84; merles (les) et les grives, 210, 228; fauvettes (les) et les roitelets, 307, 333. Eté (l'), 239. Famille (la), 310. Fantaisies (les) du froid à Paris, 28. Fermeté et constance, 138. Frivolité (la), 69. Geneviève (la légende de sainte) au Panthéon, 299. Génie (le) et l'argent, 333. Hiver (l'), 359. Inquiétude, 391. Intérêt (l'), 25. Lys (le), 81. Matin (le) sous bois, en Franche-Comté, 262. Mensonge (le), 265. Midi. 121. Minuit, 207. Mireille, 327. Moraliste (une) autrichienne, 50, 66, 82. Origines (nos). 268. Patinage, 27. Paysan (le), 205. Portrait de Jean Grusset Richardot et de son fils. 2. Portrait d'une jeune femme attribué à Holbein, 271. Printemps (le), 137. Races (les) européennes, 300. Réalisme (le) des allures du cheval dans l'art, 220, 249, 268. Reine (la) de Hollande. 16. Responsabilité (de la), 360. Rôle (le) des femmes, 54. Soir (le) de la vie, 160. Sommeil (le) de l'enfant, 144. Statue (à propos des), 224. Substantion (le rocher de), 8. Terre (à la), 183. Titres (les) de famille, 167. Vacances (les) dans les lycées et les collèges, 196.
Récits, nouvelles, etc. — Agonie (l') de M. Tu, 127. Anecdote, 257, 388. Appétit (un rare), 158. Course (la) aux artisans (nouvelle historique), 78, 98, 118, 134. Drôle (un) de médecin (conte de Noël), 378. Fieffé (un) Parisien (nouvelle), 264, 280, 320, 331. Mort (la) du « Rubis », (nouvelle), 162, 176, 204, 216. Ormée (l') de Bordeaux (nouvelle), 347, 364, 396. Serment (le), (nouvelle), 10, 26, 46, 63. Souvenirs et réflexions d'un chasseur, 324. Tailleur (le) de Paul-Louis-Courier, 224. Trois (les) musiciens, (conte), 150. Vendredi, numéro treize (nouvelle), 236, 248.

MŒURS, COUTUMES, CROYANCES.

Asile (l') de nuit du palais des Arts libéraux, 39. Audiences (les) de rentrée, 312. Comment doit-on saluer en hiver, 15. Crieurs (les) et le « droit du bon vin, » 180. Fête (la) de Noël en Moravie, 375. Graphologie, 205, 208. Légendes des chasseurs, 372. Philosophe (le) Lan-Tsai-Ho, 389. Philosophe (le) Li-Tié-Koué à la recherche du bonheur, 398. Sergents (les) recruteurs, 91. Signalements (les) anthropométriques, 198.

PEINTURE, DESSINS, ESTAMPES.

Peinture. — Abreuvoir (l'), peinture de Dagnan-Bouveret, gravure de Farlet, 343. Beaux jours (les), tableau de Muenier, salon du Champ de Mars, 1890. Gravure de Desmoulins, 53. Canot (le) du grand-père, tableau de Guillou, dessin de Thiriat, 319. *Caricature* (la) *politique et religieuse :* Simon le Mage et le Diable (allusion aux Iconoclastes), 202 ; saint Pierre terrassant Simon le Mage, 202 ; Damnés (les). Fragments du *Jugement dernier* attribué à Arcagna (Campo Santo de Pise), 203. Expulsion (l') du duc d'Athènes. Fresque du Giottino (Florence), 234 ; Averroès prosterné aux pieds de saint Thomas, tableau de Traini (église Sainte-Catherine à Pise), 235 ; saint Thomas-d'Aquin discutant avec les hérétiques, fresque de la chapelle des Espagnols, dans l'église Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence, 282 ; saint Dominique discutant avec les pêcheurs, 283. Légende (la) de sainte Geneviève au Panthéon, tableau de Puvis de Chavannes, gravure de Thiriat, 299. *Maroquinerie* (la) : les Maroquiniers de la rue Croulebarbe, tableau de Coeylas, Salon des Champs-Elysées de 1890, 68 ; Bièvre (la) et ses tanneries, 69. Matin (le) sous bois en Franche-Comté, peinture de Léon Pelouse, gravure de Thiriat, 263. Midi ! tableau de Victor Gilbert, salon des Champs-Elysées de 1891, gravure de Farlet, 121. Minuit ! peinture de J. Cazin, salon du Champ-de-Mars, gravure de Clément Bellenger, 207. Mireille, tableau de Cot, gravure de Thiriat, 327. Panneau (grand) décoratif en faïence, décor Renaissance, fond turquoise, composé et exécuté par Th. Deck. Médaillon (le) central représentant la Musique, figure peinte sur fond or, a été composé et exécuté par Raphaël Collin, 171. Portrait de Jean Grusset-Richardot et de son fils, Musée du Louvre, 1. Portrait de Meissonier peint par lui-même, gravure de Clément Bellenger, 33. Portrait d'une jeune femme, du Musée de La Haye, gravure de Clément Bellenger, 271. Rentrayeur (le) de tapisseries, pastel par Gilbert, Musée du Luxembourg, gravure de Clément Bellenger, 57. Rocher (le) de Substantion, tableau de Baudoin, 9. Sommeil (le) de l'Enfant, tableau de Lhermitte, salon du Champ de Mars, 1891, gravure de Clément Bellenger, 145. Soir (le) de la vie. Fragment du plafond de la salle des mariages à la Mairie du 1er arrondissement, peinture de M. P.-A. Besnard, gravure de Clément Bellenger, 167. Titres (les) de famille, tableau de Ribot, gravure de Clément Bellenger, exposée cette année au salon du Champ-de-Mars, 167 bis. Voûte (la) d'acier, peinture de Jean-Paul Laurens, salon des Champs-Elysées de 1891, gravure de Clément Bellenger, 231.

Dessins, Estampes. — *Andorre (le val d')* : Vue d'Andorre-la-Vieille, dessin de Crespin, d'après un croquis de M. Sutter-Lauman, 112. Appareil volant (un nouvel), 188. *Asile (l') de nuit du Palais des Arts libéraux* : Lavage (le) des gamelles, 40 ; Cuisine (la), dessin de Crespin, 40 ; Asile (l') de nuit du Palais des Arts libéraux au Champ-de-Mars, dessin de Crespin, gravure de Farlet, 41, 42. Automne (l'), composition et dessin de Matthis, 311.

Bord (au) de l'Oise, paysage d'après un fusain de Grandsire, gravure de A. Sargent, 223. Bourse (la) d'Anvers, gravure de Deloche, 279.

Château d'Azay-le-Rideau, gravure de Deloche, 335. Château (le) de Rambures (Somme), gravure de Farlet, 255. *Chauffage (le) des wagons* : Système de chauffage par briquettes, 4 ; système mixte, bouillottes chauffées par des briquettes, 4 ; appareil à thermo-siphon, adapté aux wagons, 5 ; intérieur d'une chauffeterie de bouillottes à la gare du Nord, 5 ; appareil à noria pour le réchauffement des bouillottes, 6. *Chemin (le) de fer économique de la Mellacorée au Niger* : Carte d'ensemble des routes fluviales soudaniennes reliées à la côte par le chemin de fer de la Mellacorée, 274 ; Capitaine (le) Brosselard-Faidherbe, d'après le dessin au crayon de M. Adrien Marie, 275 ; habitations des indigènes de la Mellacorée, 294 ; Grand chemin de communication et piège à panthère, 295 ; type de Poul, 322 ; chemin dans les montagnes du Tamisso, 323. *Collection (la nouvelle) d'objets d'art hébraïques au Musée de Cluny* : Lampe à 8 becs en bronze, 12 ; « Meghila » ou étui à manuscrit, 12 ; boîte à parfums en argent repoussé, 12 ; « Tass » ou plaque en argent recouvrant le Pentateuque, 13 ; arche sainte en bois sculpté avec marqueteries, dessin de Matthis, 49 ; tabernacle en argent repoussé et orné de pierreries, 132 ; anneaux de fiançailles, 132 ; main indicatrice en or, servant à l'officiant pour la lecture du texte sacré, 133 ; pupitre d'officiant en bois sculpté avec marqueterie, 133 ; « Mappa » brodée en soie rouge, 134. Coupe chinoise à libations en bronze de la dynastie Ming, seizième siècle, Musée Guimet, 212. *Cronstadt et Portsmouth* : la Gospodskaïa (la) à Cronstadt, 289 ; quai (le) de la Néva, le palais d'hiver et l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, 280 ; port (le) de Portsmouth, 291.

Electricité (l') chez soi : Départ du courant électrique de la dynamo avec tableau des distributions, 156 ; compteur d'électricité, 156 ; coupe verticale d'une maison parisienne éclairée à l'électricité, 157. Electro-sémaphores pour ligne à deux voies (coupe verticale), 346 ; électro-sémaphore (élévation), 346 ; électro-sémaphore pour lignes à une seule voie, 347. *Equatorial coudé (le nouvel) de M. Lœry* ; Détails du mouvement d'horlogerie servant à faire mouvoir l'instrument sur lui-même, 108 ; extrémité supérieure de la lunette dans le salon de l'observateur, 108 ; cube terminal renfermant l'objectif et le miroir plan, 108 ; vue d'ensemble, 109 ; schéma d'un équatorial ordinaire ordinaire, 110 ; schéma d'un équatorial coudé, 110. Eté (l'), composition et dessin de Matthis, 239. Expérience sur la conservation et le vieillissement des vins par l'électricité au dépôt de Bercy, 43, 44. *Exploration du Thibet par M. Bonvalot et le prince Henri d'Orléans* : Itinéraire de l'exploration, 22 ; carte du Thibet avec l'indication des tracés des principales explorations, 22 ; portrait de M. Bonvalot et du prince Henri d'Orléans, 23 ; mendiant laïque thibétain, gravure de Clément Bellenger, 25 ; porteurs du Thibet avec leur palanquin, 36 ; entrée d'un bourg thibétain, 36 ; Lamas et laïques thibétains, 37 ; tente d'un nomade thibétain, 37.

Fantaisies (les) du froid à Paris : Grand (le) lac du bois de Boulogne le 1er janvier à dix heures du matin, 28 ; fontaine (la) Saint-Michel, 28 ; fontaine (une) de la place de la Concorde, 29 ; soldats (les) du génie faisant sauter une banquise de glace à l'aide de la mélinite, en amont du pont du chemin de fer, à Asnières, 29 ; la récolte de la glace derrière la grande cascade du bois de Boulogne ; 30. Fête (la) de Noël en Moravie, composition de Mucha, gravure de Clément Bellenger, 375. *Fusil (le) Lebel et le fusil Mauser-Mannlicher* : Tableau de la déformation des balles des fusils Lebel et Mauser-Mannlicher d'après une photographie, 315 ; Fusil (le) Lebel, modèle de 1886, la culasse avant le chargement et la culasse pendant le chargement, 330 ; Fusil (le) Mannlicher allemand : vue d'ensemble du fusil et coupe indiquant le système de chargement, 331 ; caisson à cartouches, 331.

Grèbe (le) huppé et son nid, dessin de Juillerat, gravure de Farlet, 17. *Gorges (les) du Tarn :* Cirque des Baumes, 362 ; sortie du cirque de la Millière, 365 ; ouverture de l'Igue de Bar, 402 ; puits de l'Igue de Bar, 403.

Hiver (l'), composition et dessin de Matthis, 359. *Hollande* : Vue du château de Loo, 16 ; Portrait de la reine de Hollande, 16.

Indiens (les) des Etats-Unis et la dernière insurrection . carte des réserves indiennes aux Etats-Unis, 60 ; chef mandan, 61 ; guerrier siou, 61. Inquiétude, peinture par Olivié, gravure de Clément Bellenger avec l'autorisation de MM. Boussod-Valadon, 391.

Kalmouks Kirghiz (les) : lutte (une) chez les Kalmouks, dessin de Jouant, gravure de Dargent, 218 ; office (un) boudhique sous la tente chez les Kalmouks, dessin de Jouant, gravure de Farlet, 219.

Madagascar : Entrée d'un village betsileo se fermant à l'aide d'une pierre en forme de table ronde, 105 ; docteur (le) Catat, 185 ; carte de l'île de Madagascar avec l'itinéraire suivi par M. Catat, 107. *Manomètre (le) de la tour Eiffel* : Vue schématique de la tour et du manomètre, 116 ; dispositif du manomètre et de ses accessoires, 116 ; robinet à vis conique, 117 ; vue du laboratoire installé dans le pilier ouest de la tour, gravure de Drouot, 117. *Manutention des wagons* : Accumulateur hydraulique, 226 ; cabestan électrique, 227 ; hangar de manutention où les treuils sont mis en mouvement à l'aide de l'électricité, 227. Marché (le) d'Amiens, dessin d'Emile Laborne, 179. *Mission (la) Crampel* : Carte des régions de l'Afrique occidentale parcourues par Crampel, 258 ; Crampel (phot. Otto), 259. Moscou et son Kremlin : Vue générale du Kremlin, d'après une photographie de M. Berteil, gravure de Farlet, 247.

Nepenthes, dessin de Juillerat, 358.

Oiseaux (la destruction des) : Hirondelles (les), 84 ; grive et draine, 210 ; merle, 229 ; marché (le) aux oiseaux de la rue de la Cité, près du quai aux Fleurs, 230 ; marché (le) aux oiseaux du boulevard Raspail, à Paris, 307 ; fauvette à tête noire, 307 ; fauvette des jardins, 308 ; fauvette aquatique (rousserolle), 309 ; troglodyte mignon, 334. Ombre-Chevalier (Salmo-Salvelinus), dessin de Juillerat, 120.

Paysage animé, d'après un nouveau procédé photographique, gravure de Clément Bellenger, 92. Philosophe (le) Lan-Tsaï-Ho, d'après un bronze du Musée Guimet. 390. Philosophe (le) Li-Tié-Koué, d'après un bronze du Musée Guimet, 398. Photographie des astres : photographie lunaire exécutée le 27 mars 1890 à l'Observatoire de Paris, par MM. Henry, 178. Poignard birman, 96. Poisson singulier (Lophotes Fiski), 374. Pont (le) de la Caille, près d'Annecy, 140. 141. Porte (la) Saint-Jacques à Parthenay, gravure de Sargent, 399. Portrait d'Albert Lenoir, 144. Portrait de César Franck, 8. Portrait de Chapu, 194. Portrait d'Edmond Becquerel, 182. Portrait d'Elie Berthet, 51. Portrait de Honoré de Balzac, gravure d'après un daguerréotype appartenant à M. A. Houssiaux, 278. Portrait de Léo Delibes, 39. Portrait de Léon Pelouse, 262. Portrait de Théodore Deck, 170. Portrait de Théodule Ribot, d'après une gravure appartenant à M. Bernheim jeune, 306. Poste (la) sur le Yenissei, 97. *Prince (le) Flavio Orsini :* Sa médaille par lui-même, 342 ; médaille du duc de Bracciano, 369 ; médaille de N. Orsini, comte de Pitigliano, le célèbre capitaine, 369 ; médaille du seizième siècle, 369 ; Nicolas III, pape, d'après un tableau de la Bibliothèque Ambrosienne à Milan, 370 ; vue du château de Bracciano,

370; Benoît XIII, pape, d'après un tableau possédé en 1846 par le prince sénateur Orsini, comte de Pitigliano, 386; Flavio Orsini, le célèbre archéologue, d'après son portrait aux Uffizi, à Florence, 387; médaille de D. Flavio Orsini, duc de Bracciano, par Chéron, 387; Princesse (la) des Ursins, 406; armoiries des Orsini, d'après Litta, 406. Printemps (le), composition et dessin de Matthis, 137.

Réalisme (le) des allures du cheval dans l'art, 221, 222, 249, 250, 251, 269, 270. Reliquaire du quinzième siècle offert par Mme la baronne Spitzer au Musée du Louvre, 48. *Royan (de) à Bordeaux*, plage de Royan-Grande-Conche, 252; vue du Casino de Royan, 253; jetée (la) de Royan, 253; Mescherz-les-Trous, 254; abbaye de Talmont, 255; embarcadère de Mortagne, 254; Bec (le) d'Ambès, 266; Lormont, 266; port (le) de Bordeaux, 267.

Science (la) au coin du feu : Coupe verticale d'un poêle roulant, 31; dilatation des corps par la chaleur, 64; expérience faite à l'aide d'un fil métallique d'un bouchon, d'un couteau de table et d'une baguette, 64; pyromètres construits au moyen d'un bouchon et de trois aiguilles à coudre, 80; pistolet (le) à vapeur, 136; théorie du paratonnerre, effet des pointes, 152. *Signalements (les) anthropométriques* : Ustensiles servant aux mensurations, 198; mensurations (les), 199. Soufflage du verre à l'air comprimé, 186, 187.

Tapir (le) américain : chasse (une) au tapir dans les forêts vierges de la Colombie, dessin de Juillerat, 73. *Tchankats (le dernier des)*: Sylvain Dornon tricotant sur ses échasses, 100; course (une) d'échasses à Arcachon. Défilé (le), 101. *Téléphone (le) entre Paris et Londres* : Immersion (l') du câble téléphonique entre Douvres et Calais par le navire le *Monarch*, 70; coupe verticale de la cuve dans laquelle le câble téléphonique est enroulé à bord du navire d'immersion, 71; coupe du câble téléphonique, 71; tambours avec freins servant à guider et à régler le déroulement du câble téléphonique à sa sortie de la cuve, 71; roue d'immersion du câble téléphonique installée à l'extrémité du navire, 72; *Monarch* (le), navire employé à l'immersion du câble téléphonique le 10 mars 1891, dessin de de Brun, 72. *Terre-Neuve et ses pêcheries* : carte de Terre-Neuve, 164; préparation de Capelans (île Jacques Cartier), 165; installation d'une pêcherie sur la côte, 165. Traîneau (le) de la Salamandre, Musée de Cluny, 326. Treuil (un) électrique, 54. Trousse de voyage des Chinois, Musée des Arts décoratifs, 350. *Torpille (la) Sims-Edison* : section longitudinale d'une torpille, 168; manœuvre de la torpille au moyen de l'appareil placé à terre, 168.

Vase en bronze de la dynastie des Tchéou (1134-256 avant J.-C.), Musée Guimet, 32. *Vaux (les) de Cernay* : Moulin (le), 382; Château de la Madeleine (Chevreuse), 382; Cascades de Senlisses, dessin de A. de Bar, gravure de Paillart, 383. *Voyage de M. Rabot à travers l'Oural et la Sibérie* : Carte des régions traversées par M. Rabot, 337; orchestre Tchérémisse, 338; Charles Rabot, 339. Tchérémisses aux champs, 339; lieu de sacrifices des Tchouvaches, 354; danse (la) de l'Ours chez les Ostiaks, 355; village Ostiak, 355. *Voyages de M. Chaffanjon* : Carte du Vénézuela et de la Colombie avec l'itinéraire parcouru par M. Chaffanjon, 189; Portrait de M. Chaffanjon, 190; vue du village de Caucagna, 190; vue d'une case-abri des Indiens du rio Cuyuni, 191; Indiens riverains du Rio Ocoruco avec leurs sibucans servant à la préparation du manioc, 238; navigation (la) au moyen d'un champan sur la Magdalena, 242; roches calcaires à Facatativa, sur lesquelles M. Chaffanjon a relevé d'anciennes inscriptions des Chibchas, 243.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Botanique. — Nepenthes (les), 356.

Géologie. — Terre (la) se refroidit-elle ? 388.

Mathématiques. — Problèmes, 102, 114, 130, 142.

Mécanique. — Block-system et électro-sémaphores, 344. Téléphone (le) entre Paris et Londres, 70. Treuil (le) électrique, 54.

Musique. — Béatitudes (les), poème de Mme J. Colomb, musique de César Franck, 19.

Physique, chimie. — *Science (la) au coin du feu* : Comment mon voisin a failli s'asphyxier, 30; dilatation des corps par la chaleur, 64; pyromètres construits au moyen d'un bouchon et de trois aiguilles à coudre, 80; pistolet (le) à vapeur, 136; paratonnerre (le), 152. Manomètre (un) à air libre de 300 mètres, installé à la tour Eiffel, 114. Microbes lumineux (curieuses observations sur les), 256.

Zoologie. — Crapauds et abeilles, 27. Destruction (la) des oiseaux, 84, 210, 307. Grèbe (le) huppé, 17. Poisson (un) singulier, 373. Salmo-Salvelinus, 119. Tapir (le) américain, 72.

SCULPTURE.

Abside de l'église de Saint-Paul-lès-Dax, dessin de Crespin, 87. *Antiquités (les) romaines de Saintes* : Vue extérieure des murs composés de pierres sculptées provenant de monuments romains et qui soutiennent les terres du jardin de l'hôpital de Saintes, 88, fragment d'un cippe polychrome, d'une frise de tombeau et d'une colonne ionique, 89; morceau de frise et d'architrave de 2m,40 de longueur, 89; bas-relief d'un tombeau, 90. Arc de Sizun (Finistère), gravure de Mlle Chevallier, 367. Beaujon (Nicolas), buste en marbre attribué à Houdon, 214. Cariatides (les) dites du Puget, à Fréjus, gravure de Dargent, 351. Chaire à prêcher de l'église Saint-André, à Anvers, gravure de Farlet, 153. Escalier (le grand) du Palais de Justice de Bruxelles, 215. Famille (la), par Mlle Marcelle Lancelot, 310. *Ivoire sculpté du dixième siècle* : Triptyque byzantin provenant de la collection de M. Harbaville et récemment acquis par le Musée du Louvre (face postérieure), 76, (face antérieure), 77. Lys (le), statue en marbre, par Delaplanche, Musée du Luxembourg, gravure de Léveillé, 81. Médaille du prince Flavio Orsini, 342, 369, 387. Monument (le) de La Fontaine, au Ranelagh, par MM. Dumilâtre, sculpteur, et Frantz Jourdain, architecte, gravure de Thiriat, 287. Palais (le) de justice de Rouen, 45. Portail de la cathédrale de Dax, d'après une photographie, gravure de Dewailly, 65. *Restitution de l'Apadâna de Suse par M. et Mme Dieulafoy* : Chapiteau d'une colonne du palais, 174; Statue de Marie Stuart, 285. Statue équestre de N. Orsini, comte de Pitigliano, 386. Terre (à la), statue en marbre d'Alfred Boucher, Salon des Champs-Elysées de 1891, 183. Tombeau (le) d'Othon de Grandson, à Lausanne, 377.

LISTE DES RÉDACTEURS POUR L'ANNÉE 1891

Barthélemy (A.), 194.
Bellet (Daniel), 22, 35, 59, 87, 105.
Bergougnan (A.), 312.
Boissonnet (C.), 91.
Bovier-Lapierre (G.), 107.
Brosselard-Faidherbe (Capitne), 273, 291, 322.
Canivet (Charles), 162, 176, 204, 216, 378.
Carton (Docteur), 122, 147.
Chabœuf (H.), 54.
Chabouillet (Anatole), 341, 368, 385, 404.
Challamel (Augustin), 78, 98, 118, 134, 347, 364, 396.
Chasles (Émile), 264, 280, 331.
Chauvin (J.), 125.
Colline (Jean), 166
Colomb (Mme J.), 20.
Couteaux (A.), 324.
Debans (Camille), 10, 26, 46, 63, 252, 266.
Dézamy (Adrien), 237.
Duhousset (Cnel E.), 198, 220, 249, 268.
Équilly (Comte d'), 210, 232, 240, 314, 329.
Forbin (Victor), 72.
Foucaut (H.), 131.
Gerspach, 56, 94, 169, 404.
Guignet (Ch.-Er.), 181, 185.
Haraucourt (Edmond), 311.
Hariot (Paul), 356.
Hément (Félix), 30, 256.
Heyvor, 11, 49, 132.
Heyssel, 167.
Hurcourt (Louis d'), 28.
Janson, 27, 298, 327, 351, 367.
Juillerat (E.-P.), 119.
Lair (Alphonse), 196.
Larbalétrier (Albert), 284.
Leblanc (R.), 30, 64, 80, 136, 152.
Legrand (Charles), 236, 248.
Legrand (Jules), 99, 287, 360.
Lemosof (Paul), 163.
Lindenlaub, 245, 289.
Mantz (Paul), 2, 212, 271.
Marchand (Alfred), 50, 66, 82.
Marmier (Xavier), 150
Maubry (Victorien), 96, 139, 217, 361.
Milloué (L. de), 32, 212, 389, 398.
Milne-Edwards, 158, 168, 184.
Molin (Aloïs de), 376.
Montillot, 155.
Müntz (Eugène), 138, 154, 201, 233, 281.
Noel (Eugène), 45.
Oustalet (E.), 17, 84, 210, 228, 307, 333, 373.
Parville (Henri de), 27.
Perreau, 114, 146, 177, 257 344, 388.
Perron, 4, 42, 54.
Proust (Antonin), 33, 300.
Rabot (Charles), 336, 353.
Regelsperger (Gustave), 189, 238, 241.
Rollet (Édouard), 192, 244, 259, 295, 352.
Salberg (Renée de), 205, 208.
Seltz (A. de), 15, 372.
Sutter-Laumann, 111.
Theuriet (André), 239.
Thiébault-Sisson, 128, 214, 255, 278, 304, 334, 343, 381, 400.
Vassard (J.), 7.
Vaulabelle (Alfred de), 224.
Verlet, 75.
Vicaire (Gabriel), 359.
Vibert (O.), 317.
Vion (R.), 179.
Yriarte (Charles), 143.

FIN DES TABLES.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

A NOS LECTEURS

Nous inaugurons aujourd'hui, par un supplément que nous nous proposons de publier mensuellement, une série de revues et de chroniques touchant tous les sujets importants ou intéressants qui occupent le monde des sciences, des lettres et des arts. Les travaux, les assemblées des académies et des corps savants, les découvertes et inventions nouvelles, les explorations des voyageurs sur les différents points du globe, le compte rendu des ouvrages de nature à prendre place dans la bibliothèque de la famille, seront le cadre naturel de ce supplément au *Magasin pittoresque*. La matière est vaste. Nous n'avons ni le désir, ni la prétention de l'épuiser. Mais si nous réussissons à tenir nos lecteurs au courant des faits et du mouvement scientifiques, littéraires et artistiques ; si nous leur donnons, à l'occasion, des éclaircissements, des informations, des points de repère, nous aurons rempli notre modeste tâche.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences

Quand le monde savant n'est pas ébranlé par la révélation des premiers résultats obtenus dans la recherche d'une grande découverte, le public suit assez distraitement les progrès peu bruyants mais sûrs que chaque séance de l'Académie des sciences a à enregistrer.

On n'a pas tous les mois, à se mettre sous la dent, une communication de Pasteur sur la rage ou de Koch sur la tuberculose : nous venons de passer un de ces mois où la besogne paisible des laboratoires et des cliniques n'a pas fait retentir les trompettes de la renommée.

Ces quelques semaines n'auront pas été sans honneur cependant pour la science française. Elle a tenu sa place, et sa grande place, dans les deux Congrès tenus à Paris qui ont achevé leurs séances dans les premiers jours d'avril : le Congrès de Chirurgie et le Congrès international de la carte du ciel. C'est aussi, en ce mois d'avril que les membres de l'Académie des sciences pouvaient féliciter leur collègue, M. Berthelot, parvenu à sa quarantième année de haut enseignement et songer à tout ce que le mouvement scientifique contemporain doit à ce savant français. Et à la même séance de l'Académie des sciences où l'on constatait ce point d'arrivée d'une longue carrière de labeurs — nouvel hommage à la science française — on déposait, au nom du roi Oscar de Suède, le recueil des Mémoires couronnés au concours international de mathématiques qui avait lieu, il y a deux ans, en l'honneur du roi, et qui se terminait par la victoire de notre compatriote M. Poincaré, membre de l'Institut.

Académie française

Autour de l'Académie française, on s'occupe du fauteuil de M. Octave Feuillet qui est vacant et pour la possession duquel les compétiteurs ne font point défaut. Il y a M. Émile Zola, mais l'Académie voudra-t-elle y admettre le chef du naturalisme. Il est probable qu'on lui laissera pendant quelque temps encore savourer sa nomination de président de la Société des gens de lettres. Et ceux qui veulent donner un romancier pour successeur à un romancier se compteront probablement pour la plupart sur le nom de M. Pierre Loti.

L'Académie a rendu un hommage posthume à Joséphin Soulary, en décidant que la totalité du prix Vitet (6,100 fr.) serait attribué à la veuve du poète lyonnais. Le grand prix Gobert qui récompense le meilleur ouvrage sur l'histoire de France a été décerné aux deux derniers volumes de M. Chuquet sur les *Guerres de la Révolution*.

Académie de Médecine

On a reparlé à l'Académie de médecine du traitement de la tuberculose, mais il ne s'agssait plus, comme naguère de la lymphe de Robert Koch : c'est M. Germain Sée qui demandait la lecture d'un pli cacheté déposé par lui en septembre 1890, et préconisant une méthode pour le traitement de cette terrible maladie.

Ce traitement consisterait à soumettre les tuberculeux à une atmosphère sous pression artificielle et imprégnée de vapeurs de créosote et d'eucalyptus. Il se produit une absorption énorme de créosote qui amènerait, suivant M. Germain Sée, le retour de l'appétit, la reprise des forces, la chute de la fièvre, la disparition de la toux. Ce serait, non pas une guérison, mais un arrêt complet de la maladie.

La dépopulation de la France continue à occuper notre Académie, comme elle occupe, d'ailleurs, tous ceux qui ont le souci de la destinée de notre pays. Nous allons savoir, dans peu de temps, quand on aura dépouillé les résultats du recensement qui vient de s'accomplir, à quel taux peut s'évaluer notre déperdition comparative de forces vitales : en attendant ces statistiques nouvelles, les statistiques anciennes sont assez inquiétantes pour justifier la grande place que la question de la dépopulation occupe dans nos esprits.

Académie des Sciences morales et politiques

Un professeur à la Faculté des lettres de Lyon, M. Bertrand, a communiqué à l'Académie des sciences morales et politiques la découverte qui vient d'être faite à la bibliothèque de Genève du texte primitif du *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau. Remarquez cette singulière coïncidence qui fait que l'on découvrait aussi tout récemment un ouvrage inédit d'Aristote sur les constitutions d'Athènes et que l'on publiait, à peu près au même moment, des opuscules de Montesquieu.

Il est assez curieux de constater aussi que, sur plusieurs points importants, la découverte du manuscrit de Genève va bouleverser les idées reçues sur les théories de Jean-Jacques. Ainsi les commentateurs se seraient trompés en croyant que Rousseau considérait comme un âge d'or ce qu'il appelait « l'état de nature » ; ils se seraient trompés également sur le sens précis que Jean-Jacques Rousseau attachait à la conception du fameux « Contrat social. »

Voilà qui obligerait à recommencer bien des théories et des disputes : il faudrait refaire à peu près tout ce qu'on a écrit sur l'évolution de notre pays depuis cent ans. Que ce *pensum* nous soit épargné !

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Une intéressante notice de M. Germain Bapst à l'*Académie des inscriptions et belles-lettres* nous a fait assister par la pensée aux fêtes populaires qui se donnaient autrefois pour célébrer l'entrée des rois et des reines de France dans leur capitale. La nature humaine n'est pas assez riche en ressources, pour offrir à l'imagination des organisateurs de réjouissances publiques, une trop grande variété : aussi ces bonnes fêtes royales de jadis ressemblaient-elles, par bien des côtés, aux fêtes patronales de nos villages, ou même à notre fête nationale du 14 juillet. Les initiales des écussons et les insignes de la puissance politique ont changé ; mais ils brillent toujours sur les mêmes arcs de triomphe, les mâts à oriflammes, les guirlandes.

Au lieu des représentations gratuites que donnent nos théâtres aujourd'hui on avait la célébration des mystères mimés On y représentait, soit des scènes liturgiques, soit des scènes comiques, soit surtout des spectacles allégoriques. Des grands échafauds dressés en plein vent permettaient l'exhibition simultanée de scènes qui n'avaient aucun rapport entre elles. Nos pères étaient « bon public », comme on dit aujourd'hui, et ils se montraient plein d'indulgence et de foi à l'égard des municipalités et des corporations qui organisaient ces réjouissances.

Cependant, autour des théâtres, les fontaines de vin coulaient, les lignes et les rampes lumineuses étincelaient, des gars agiles s'escrimaient au mât de cocagne. Cela se passait ainsi dès 1383, à l'entrée d'Isabeau de Bavière. Avouons que cinq siècles plus tard, cela n'a pas beaucoup changé !

Académie des Beaux-Arts

C'est au peintre Jean-Paul Laurens qu'est échu, au troisième tour de scrutin, après une élection vivement disputée, le siège

de Meissonier. Le nouvel académicien a quarante-deux ans : son talent, éprouvé, mûri, consacré est de ceux que l'on ne conteste point.

Le grand public connaît de lui quelques œuvres populaires comme la *Mort de Marceau*; les connaisseurs admirent ou estiment la peinture austère dont il cherche souvent les sujets dans les grandes scènes religieuses du moyen âge. La part qu'il a prise à la décoration du Panthéon mériterait mieux qu'une mention banale : mais nous n'aurions ici le loisir ni la place de la décrire ni de la louer comme il convient.

Salons

Le monde des peintres, des sculpteurs, des graveurs était en émoi, dans ces derniers temps, pour les opérations préliminaires de l'ouverture des Salons annuels : organisation intérieure, choix des jurys, admission des œuvres envoyées.

La Société du Champ de Mars a adopté une innovation très heureuse, à notre avis, et qui révèle un esprit vraiment libéral. Elle a décidé de faire appel aux « arts industriels et d'ornement », proclamant par là que les prétendues hiérarchies qu'on veut établir entre les arts sont des barrières vaines et des distinctions surannées. Ce n'est pas d'aujourd'hui que des esprits indépendants, dont le goût artistique n'est pas douteux, réclamaient cette réforme. François de Neufchâteau voulait la réaliser à l'exposition de 1799 ; Gambetta y pensait aussi quand il créa en 1881, le ministère des arts Meissonier s'y était rallié, sous une forme très piquante, comme le racontait l'autre jour M. Antonin Proust.

Meissonier a poursuivi, l'année dernière, le projet de réunir dans ce même palais des beaux-arts, au Champ de Mars, où sa société va ouvrir l'exposition libérale de 1891, toutes les expressions d'art. Et il était tellement convaincu que, sans considération de la matière ou du procédé, les œuvres artistiques se distinguent seulement par leur degré d'élévation, qu'il s'était mis lui-même à l'œuvre en faisant une cire destinée à être traduite en orfèvrerie.

Ce ne sera évidemment pas une des moindres curiosités de l'exposition de la Société nationale des beaux-arts que le modèle de la palatine exécutée par son fondateur, avec cette mention au livret : « Meissonier, artiste industriel ».

Les deux Salons ont fait une toilette nouvelle : l'essentiel, dira-t-on, c'est qu'ils nous montrent de belles œuvres; mais il n'est pas indifférent que ces œuvres soient bien logées.

En terminant ces courtes notes sur la préparation des deux Salons rivaux, pensons aux exposants des Salons de l'avenir aux grands artistes que nous cache peut-être cette liste des dix jeunes peintres admis à entrer en loge pour le concours du prix de Rome : MM. Abel Boyé, élève de M. Benjamin Constant; Etcheverry, élève de M. Bonnat; Dechenaud, élève de MM. Lefebvre, Boulanger et Benjamin Constant; Danguy, élève de MM. Lefebvre, Boulanger et Ferrier; Louis Lavalley, élève de MM. Cabanel, Maillet et Bouguereau; Laurens, élève de M. Cormon; Thiérot, élève de MM. Lefebvre, Lévy, Bramtot, et Benjamin Constant; Gorguet, élève de MM. Gérôme, Boulanger et Bonnat; Capponi, élève de MM. Georges Ferrier Flameng et Bramtot; Blanchecotte, élève de MM. J. Lefebvre, Boulanger, Constant et Ferrier. Les logistes sculpteurs sont : MM. Thennissen, Octobre, Desruelles, Champeil, H. Lefebvre, Clausade, Albert Roze, Mullembeck, Aicard, Belloc.

Combien y en a-t-il parmi ces vingt que la gloire attend?

JEAN BAURELLE.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire français illustré des Mots et des Choses, ou Dictionnaire encyclopédique des Écoles, des Métiers et de la Vie pratique. — Georges Chamerot, éditeur. 3 volumes.

L'utilité des dictionnaires encyclopédiques n'est plus à démontrer. Ils sont reconnus, sans contestation, comme les auxiliaires indispensables des gens qui lisent et qui travaillent. Il en a été publié beaucoup. Certains, malheureusement, manquent de méthode et ne représentent qu'une œuvre de compilation, laborieuse peut-être, mais négligée et manquant trop souvent d'exactitude. Les auteurs du *Dictionnaire des Mots et des Choses*, MM. Larive et Fleury, ont suivi un plan rigoureux, une méthode intelligente qui fait de leur ouvrage un conseiller sûr. Ils ont voulu que chaque article fût à la fois une leçon de mots et une leçon de choses.

Des illustrations faites avec le plus grand soin accompagnent le texte. S'agit-il de géographie? Le lecteur trouve, pour les principales contrées du globe et pour chacun des départements français et des colonies, des cartes mises au courant des plus récents progrès de l'orographie et de l'hydrographie. S'agit-il d'archéologie? Des gravures représentent les monuments de toutes les époques et de tous les styles. Est-il question d'histoire naturelle? Plantes et animaux y figurent avec leur physionomie propre et la diversité de leurs espèces. Ce n'est pas un mince mérite que d'avoir su faire tenir dans un cadre aussi peu encombrant — l'ouvrage compte 3 volumes — autant de choses intéressantes.

Tableaux algériens, par GUSTAVE GUILLAUMET. — 1 volume chez Plon, Nourrit et Cie.

Voici l'œuvre d'un artiste. Elle montre que, comme Fromentin, Gustave Guillaumet savait, à l'occasion, attacher un joli brin de plume au pinceau qui a traduit, avec une élégance si personnelle, les scènes de la vie arabe. Ce sont des croquis écrits, à travers lesquels circule la lumière éclatante du ciel d'Afrique. Les mains pieuses qui les ont réunis après la mort du peintre ont eu le souci de ne pas les séparer du reste de son œuvre. Ils les ont intitulés : *Tableaux algériens*, tableaux nombreux pris à toutes les heures du jour et où l'œil du peintre se double de la vision du poète et du psychologue. Quoi de plus charmant que ce portrait d'une jeune fille arabe occupée au bord d'une rivière à laver des vêtements.

« Au milieu de ses compagnes, Messaouda, levant, abaissant tour à tour sa raquette de palmiers, frappe en cadence la laine savonneuse, et chaque fois qu'elle s'interrompt pour respirer un peu, on voit, dans l'eau qu'elle cesse de troubler, se refléter un moment sa gracieuse image. Parfois, jetant à terre le battoir, elle quitte sa pose accroupie, elle se dresse, et, les jambes nues, le haïk retroussé, elle bat du pied ses chiffons mouillés, avec les gestes rythmés d'une danseuse. On donnerait au plus treize ans à cette créature sauvage et précoce. Mais qu'importe à l'insoucieuse fille de savoir le nombre de jours qu'elle a vécu! Personne de son pays ne s'avise de mesurer la distance qui la sépare de la naissance ou de la mort. A quoi bon compter les moments d'une destinée si éphémère? L'heure présente est la seule qui appartienne au Croyant ».

N'est-ce pas là une délicieuse silhouette, tracée par un maître écrivain? C'est la même touche savante et délicate qui distingue tous ses autres tableaux algériens, ses paysages, ses intérieurs, ses scènes de chasse; c'est partout le même amour de la terre africaine qui donne à son œuvre écrite le charme si souvent célébré de ses œuvres peintes.

Supplément aux Merveilles de la Science ou description des inventions scientifiques depuis 1870 jusqu'à nos jours par LOUIS FIGUIER. — Jouvet et Cie, éditeurs. 2 volumes grand in-8 jésus, illustrés de 1036 gravures.

Le nom de M. Louis Figuier est l'un des plus justement populaires. Nul, mieux que lui, n'a su faire aimer et connaître la science; nul n'a exposé avec autant d'art et de clarté les applications variées à l'infini de la mécanique moderne. La publication des *Merveilles de la Science* est un véritable monument qui ne pouvait être achevé puisque le propre de la science est d'étendre sans cesse le champ de son action. Aussi l'auteur a-t-il consacré un *Supplément* à tous les progrès, à tous les perfectionnements apportés aux différentes inventions depuis qu'il a terminé le dernier volume de l'intéressante collection des *Merveilles*. Ce supplément met les lecteurs au courant de tous les progrès apportés jusqu'ici à la machine à vapeur, à la locomotive et aux chemins de fer, aux machines électriques, aux aérostats, à la photographie, aux poudres de guerre, à l'artillerie moderne, à l'art de l'éclairage, du chauffage, au moteur à gaz, aux phares, au phonographe, etc. Le tout accompagné de gravures qui en rendent la compréhension facile.

CH. M.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Nouvelles de voyageurs. — Deux voyageurs français, MM. Ed. Blanc et J. Chaffanjon, sont revenus ces jours-ci en France, après avoir accompli des missions importantes, le premier dans le centre de l'Asie, le second dans l'Amérique du Sud.

M. Ed. Blanc, ingénieur des forêts, chargé de diverses missions relatives au chemin de fer transsaharien, est allé en Asie centrale dans le but d'étudier les moyens employés par les Russes dans la colonisation de leurs possessions asiatiques, la mise en valeur des cultures locales, et, enfin, se rendre compte *de visu* du fonctionnement et des conditions d'installation du chemin de fer transcaspien récemment construit par les Russes dans les steppes du Turkestan, et qui présente beaucoup d'analogies avec le chemin de fer qu'on se propose d'établir dans le Sahara algérien. M. Blanc a fait une véritable exploration scientifique dans l'intérieur de l'Asie, poussant ses investigations jusqu'au delà des monts Tian-chan. Il rapporte de riches collections d'ethnographie, d'anthropologie, d'histoire naturelle, ainsi que de nombreux documents (cartes et mémoires) sur les possessions russes en Asie. M. Blanc a rapporté également un théodolite ayant appartenu à Adolphe de Schlagintweit, assassiné, comme l'on sait, au Turkestan, près de Kachgar, en 1857. Disons à ce propos que, sur l'initiative de ce même voyageur, la Société de géographie de Paris a décidé d'envoyer à Kachgar une plaque commémorative destinée à être placée sur l'une des faces du monument élevé, il y a quelques années, à l'illustre voyageur, par les soins de M. Petrovski, consul de Russie à Kachgar. L'un des côtés de ce monument est déjà orné d'une plaque analogue due à l'intelligente attention de la Société impériale russe de géographie. M. Blanc a en outre recueilli la somme nécessaire pour l'érection d'une croix en fer qui surmontera le monument en question.

Le second voyageur, M. J. Chaffanjon, arrive de l'Amérique du Sud, où il vient d'accomplir une mission scientifique dont l'avait chargé le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.

La mission de M. Chaffanjon comportait trois parties : 1° Reconnaissance du nord du Venezuela, du lac Macaraïbo et de la presqu'île de Guajira ; 2° exploration de la Guyane venezuelienne, territoire contesté entre le Venezuela et l'Angleterre et qui contiendrait de riches mines d'or ; 3° enfin un voyage dans la Colombie, que le voyageur était chargé d'explorer au point de vue anthropologique.

Bien que fortement éprouvé par diverses maladies qui règnent dans ces pays, notamment par le *beri-beri*, sorte de fièvre très violente, contre laquelle aucun remède n'est efficace, M. Chaffanjon est parvenu à réunir des collections importantes pour l'histoire ancienne de ces régions, ainsi que des documents de valeur qui permettront de rectifier ou de compléter les données déjà acquises par lui pendant ses précédentes explorations dans cette même partie de l'Amérique méridionale. Le voyageur a rapporté, entre autres, une curieuse collection de poteries, divinités et bijoux recueillis dans les tombeaux et qui aideront à éclairer les savants modernes sur l'histoire des anciens peuples de cette partie de l'Amérique.

Chemin de fer transsibérien. — Le prochain voyage du tzarévitch à travers la Sibérie fait activer la construction de la voie ferrée que les Russes ont commencé à établir dans cette partie de l'Asie, et qui doit relier, comme on sait, le port de Vladivostok, sur le Pacifique, aux chemins de fer de la Russie d'Europe. Un grand nombre d'ouvriers chinois et japonais viennent, en effet, d'être engagés, en vue de la construction du tronçon de la voie entre Vladivostok et Graffskaya, bourg situé sur le confluent de l'Isma et de la Vaka, au nord du lac Khanka. La distance entre ces deux points est d'environ 408 kilomètres. La dépense totale est évaluée à environ 70 millions de francs, soit à près de 257,000 francs par kilomètre.

Eau dans le Sahara. — Une agence télégraphique a annoncé récemment la découverte d'une vaste nappe d'eau à El Goléa (Sahara algérien), à 35 mètres de profondeur et d'un débit de 180 litres par minute. C'est la première fois qu'on rencontre dans le Sahara, à une profondeur relativement considérable, une si grande quantité d'eau. Cette découverte, si elle se confirme, aura une grande importance pour l'avenir économique du pays.

Deux voyageurs français, MM. Voituret et Papillon, chargés d'une mission commerciale à la côte d'Ivoire, viennent d'être massacrés par les indigènes du Grand Bassam. On attribue ce meurtre à l'effervescence qui régnait dans cette région à la suite de divers châtiments infligés, il y a quelques mois, aux villages révoltés, par les autorités coloniales et que les nègres mettaient sur le compte des deux malheureux explorateurs.

Séjour des étrangers dans l'Etat du Congo. — Un décret en date du 20 février 1891 règle les conditions du séjour des étrangers dans les territoires de l'État. — Conformément à ce décret, l'étranger y jouit de la plénitude de ses droits civils.

L'état et la capacité de l'étranger, ainsi que ses rapports de famille, sont réglés par la loi du pays auquel il appartient.

La population de l'Allemagne. — Le *Reichsanzeiger* vient de publier les résultats sommaires du recensement de la population qui eut lieu en Allemagne le 1er décembre dernier. Nous y relevons les chiffres suivants :

Population totale de l'Empire : 49,422,928 (y compris le chiffre d'Héligoland, récemment annexé : 2,086).

Accroissement depuis 1885 : 2,665,138, soit 5,7 pour 100.

Berlin compte actuellement 1,579,244 habitants (en 1885, la population de Berlin était de 1,315,287).

Enfin, le Reichsland (Alsace-Lorraine) accuse le chiffre de 1,603,987, contre 1,564,355 constatés en 1885.

Lauréats de la Société de Géographie. — La Société de géographie (de Paris) a tenu, le 17 avril dernier, sa première assemblée générale de l'année. Cette réunion est d'ordinaire consacrée à la distribution des récompenses de la Société.

Les prix pour cette année ont été ainsi distribués :

1. — Grande médaille d'or à l'expédition de MM. Bonvalot, prince Henri d'Orléans et le R. P. de Decken, pour leur voyage à travers l'Asie, 1889-1890 (1).
2. — Médaille d'or à MM. Catat et Maistre pour leur remarquable voyage d'exploration à travers l'île de Madagascar (2).
3. — Médaille d'or, à M. A. Tardieu, bibliothécaire de l'Institut, pour sa belle traduction de la *Géographie de Strabon*.
4. — Médaille d'or à M. Holm, de la marine royale danoise, pour ses explorations sur la côte orientale du Groënland.
5. — Médaille d'or à M. H. Dauvergne, français établi à Cachemire, pour ses intéressantes explorations dans les régions du Pamir.
6. — Médaille d'or (*prix Erhard*) à M. Giffaut, dessinateur, pour ses beaux travaux cartographiques.
7. — Médaille d'argent (*prix Monthérot*) à M. L. Fournereau pour son bel ouvrage sur les antiquités khmères.
8. — Prix Jomard (*Monument de la géographie*), à M. L. Gallois, de la Faculté des lettres de Lyon, pour deux intéressantes publications sur l'histoire de la géographie

Paul Lemosof.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

Rubis artificiels. — M. Frémy, l'éminent directeur du Muséum, vient de publier une brochure sur les travaux qu'il a entrepris au sujet de la reproduction artificielle des rubis. Il avait déjà fait connaître, il y a quelques mois, les remarquables résultats qu'il a enfin obtenus; mais il n'est pas sans intérêt de suivre le savant chimiste dans l'étude des méthodes successives qu'il a appliquées et qui l'ont conduit à sa remarquable découverte. On sait que le rubis n'est autre chose que de l'alumine transparente, cristallisée en rouge cramoisi.

(1) Voir dans le n° 2 de l'année courante le récit de ce voyage ainsi que les portraits de MM. Bonvalot et du prince d'Orléans.

(2) Voir dans le n° 7 le récit sommaire de ce voyage, ainsi que le portrait du chef de l'expédition, M. L. Catat.

Au début de ses recherches, M. Frémy et son collaborateur M. Feil obtenaient cette gamme en chauffant dans un creuset réfractaire au rouge vif un mélange d'alumine, de bichromate de potasse et de minium. Il se produisait de l'aluminate de plomb qui, en présence de la silice du creuset, formait du silicate de potasse.

Ces premiers rubis étant lamelleux, friables, peu transparents, MM. Frémy et Verneuil modifièrent ce procédé primitif. Ils soumettent à une température de 1,500 degrés un mélange d'alumine, de carbonate de potasse, de fluorure de baryum et de bichromate de potasse. L'expérience a établi qu'il était utile de permettre l'accès de l'air dans le creuset. L'alumine s'unit soit à la potasse, soit à la baryte ; l'air humide arrive dans le creuset, détermine le dégagement de l'acide fluorhydrique qui isole l'alumine. Le fluorure alcalin se volatilise ; l'alumine se cristallise et on obtient des rubis homboédriques pesant 50 kilogrammes. Il se produit un nourrissement des rubis par voie sèche, analogue au grossissement, dans leur eau-mère, des cristaux obtenus par voie humide.

Alliage de l'aluminium et du fer. — L'addition au fer et à l'acier d'une faible proportion d'aluminium, abaisse le point de fusion de ces métaux, les rend extrêmement fluides, et, par suite, en facilite la coulée. On vient de découvrir un procédé permettant d'obtenir un alliage d'aluminium et de fer, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter dans le creuset, comme on le faisait jusqu'alors, l'aluminium même, métal dont le prix est assez élevé, malgré les perfectionnements apportés récemment à sa fabrication. L'opération consiste dans l'addition au minerai de fer, dans le haut fourneau, ou à la fonte dans la coupole, d'un mélange d'émeri et d'alun. Ces deux corps réagissant l'un sur l'autre, il se dégage des vapeurs d'aluminium qui s'allient immédiatement au fer et lui communiquent les qualités spéciales que nous avons indiquées.

Tricycle a pétrole. — Cet appareil a été inventé récemment en Angleterre. La roue motrice est la roue d'arrière, de chaque côté de laquelle sont disposés les deux cylindres du moteur et dont l'axe est actionné par les pistons. L'explosion du mélange d'air et de vapeur de gazoléine est produite, tous les quatre tours, par une pile placée sous le siège du conducteur. L'arrêt du tricycle s'obtient en appuyant le poids du corps sur une plate-forme disposée en avant et qui, en s'abaissant, fait engager des galets sous la roue motrice.

Marégraphe plongeur. — M. Favé a présenté, dans une des dernières réunions de la Société de physique, un instrument qui permet d'aborder le problème si intéressant de la détermination du régime des marées à grande distance des côtes. Cet appareil, qui peut fonctionner sans aucune surveillance pendant plusieurs jours et dont le volume est peu considérable, enregistre en effet d'une façon continue et avec une exactitude suffisante, les variations de niveau du liquide dans lequel on le plonge. Immergé au fond de l'eau, il inscrit les variations de la pression qu'il supporte ; et de ces indications on déduit facilement les variations de la hauteur du liquide.

Le marégraphe plongeur se compose de deux capsules de baromètre anéroïde à parois ondulées, fixées vis-à-vis l'une de l'autre, par le centre de l'une de leurs faces, à un support creux qui met l'intérieur en communication avec la mer par l'intermédiaire d'un liquide qui ne peut les oxyder, du pétrole bien purifié. Les parois extérieures de ces deux capsules agissent sur de fortes lames d'acier qui fléchissent lorsque la pression augmente à l'intérieur ; leur déplacement s'inscrit au moyen de deux pointes frottant sur un disque de verre couvert d'une couche très mince d'azotate de rosaniline : un mouvement d'horlogerie fait tourner le disque. Les pointes sont solidaires du centre des parois des capsules dont le mouvement s'inscrit ainsi directement sans l'intermédiaire des systèmes trop fragiles et peu précis qui, dans les manomètres fondés sur le principe de la déformation d'un corps métallique élastique, amplifient le mouvement. La mesure de l'écartement des deux traits faits par les pointes, qui n'est que de 5 millimètres pour 10 mètres d'eau, s'opère au moyen d'un microscope mû par une vis micrométrique. L'ensemble du système est contenu dans une boîte parfaitement étanche.

Pour déterminer le régime des marées loin des côtes, on place le marégraphe sous une cloche et on fait communiquer, au moyen de deux tubes, l'intérieur de la porte qui le renferme avec la partie supérieure de la cloche. Si on immerge le tout, l'air de la cloche est comprimé ; les parois intérieures et extérieures des capsules étant également pressées, l'appareil reste au 0 quelle que soit la profondeur à laquelle il a été plongé. Si on ferme la communication de la cloche avec l'intérieur de la porte, et qu'on continue à descendre l'appareil, la pression reste constante à l'extérieur des capsules et augmente à l'intérieur. L'appareil fonctionne donc à partir de ce moment ; et lorsqu'il reposera au fond, il inscrira les variations de hauteur de l'eau avec la même sensibilité que s'il était immergé à une faible profondeur.

Les incendies au théâtre. — Tout progresse ; et il y a loin des procédés élémentaires et par trop simples employés, il y a seulement quelques années, pour figurer les incendies au théâtre, aux procédés actuels qui procurent au spectateur une illusion presque complète. Quand, autrefois, on voulait représenter un incendie, on allumait tout simplement des feux de Bengale. Les machinistes, peu satisfaits, cherchèrent à simuler grossièrement la réalité.

Dans l'opéra de *Sigurd*, l'incendie fut produit au moyen de jets de vapeur colorés par des feux de Bengale rouge et des jets de lumière électrique. La vapeur d'eau est amenée des sous-sols par de gros conduits qui traversent la scène dans toute sa longueur. Les conduits horizontaux présentent une série de petits tubes affleurant au niveau du plancher ; et par lesquels la vapeur peut s'échapper.

Malheureusement, ces jets de vapeur produisent, en se dégageant, un bruit strident qui couvre la voix des chanteurs. Il fallait produire des incendies moins bruyants : ce qui a été réalisé dans le *Mage*. La vapeur ne sort pas directement des petits orifices percés dans les grosses conduites ; elle traverse d'abord de grandes boîtes plates, en forme de soufflet, à l'intérieur desquelles on a disposé une lame de feutre qui divise et dessèche la vapeur. Ces boîtes sont réunies par couples et peuvent être installées à différentes hauteurs sur la scène. La vapeur s'écoule silencieusement par nappes très larges qu'on colore en rouge par des flammes de Bengale.

Les courses au repos. — C'est encore dans un théâtre, celui des Variétés, à Paris, que vient d'être machiné un truc fort ingénieux. Il s'agissait de donner au public l'illusion d'une course. L'original de la machination, c'est que les chevaux courent réellement, sont lancés au grand galop, à une vitesse de 800 mètres à la minute, sur une scène qui ne mesure pas plus de dix mètres de largeur. Ils restent pourtant stationnaires. Ce résultat s'obtient aisément : la piste sur laquelle galopent les trois chevaux est animée d'une vitesse égale à celle des chevaux, mais en sens inverse : La toile de fond sur laquelle est peint le paysage, se déplaçant à droite pendant que les chevaux semblent courir à gauche, l'illusion est complète.

Les trois pistes sont constituées par un tapis formé d'épaisses courroies flexibles en fibres de noix de coco, supportées par des rouleaux presque juxtaposés. Ces courroies sans fin passent à chaque extrémité de la scène sur un large cylindre, pour revenir par les dessous. L'un des cylindres, mis en mouvement par une puissante dynamo, entraîne les courroies avec rapidité. La vitesse des pistes est assez délicate à régler. Il faut la faire varier selon les allures de chaque cheval. Pour cela, on a installé trois régulateurs à marche indépendante, qui permettent de faire varier la marche du moteur électrique, et, par suite, de régler la vitesse de chacune des pistes mobiles. Le système est extrêmement flexible ; et le mécanicien est, bien vite, suffisamment habile pour faire exactement annuler la vitesse en avant de chaque cheval par la vitesse en arrière des pistes mobiles.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Les Salons — Académie des Beaux-Arts

Il est juste que le mois de mai appartienne surtout aux arts. C'est le mois où s'ouvrent les expositions de peinture et de sculpture; et il semble, d'ailleurs, que l'approche de la belle saison nous porte à négliger des labeurs trop austères pour nous abandonner aux nobles distractions artistiques. Autrefois — il n'y a que deux ans de cela — un seul Salon de peinture et de sculpture montrait au public du 1er au 31 mai, les œuvres de nos artistes : il y a, depuis l'an dernier, deux Salons, l'un aux Champs-Élysées, l'autre au Champ de Mars qui rivalisent d'efforts : ils nous offrent un aspect plus complet et plus varié que naguère, des tendances diverses qui agitent nos jeunes talents.

Cette noble rivalité, cette émulation féconde seront consacrées par l'attribution du *prix de Paris* à l'œuvre la plus méritante qui aura été distinguée soit au Champ de Mars, soit aux Champs-Élysées. Ce *prix de Paris* remplira l'office qui était dévolu au *prix du Salon*, au temps qu'il n'y avait qu'un Salon. Le marquis de Chennevières, directeur des Beaux-Arts, qui avait fondé ce prix en 1877 n'avait d'abord songé à récompenser que les œuvres de peinture. On admit ensuite les œuvres des sculpteurs au même traitement que les œuvres des peintres. Puis, l'an dernier, lorsqu'une scission s'est produite parmi les artistes et que deux Salons se sont ouverts, on s'est demandé s'il fallait nécessairement chercher le lauréat du *prix de l'État* dans l'ancienne Société.

La commission du budget qui vote les fonds, a pensé que l'État ne pouvait faire de ses faveurs l'attribution exclusive d'un groupe : on n'a pu, pour la première fois, donner au prix du Salon son véritable caractère, le budget de 1890 n'ayant pas prévu les deux Salons; mais, cette année, les choses sont établies comme il convient et pour qu'aucune équivoque ne puisse subsister, le prix du Salon est devenu le *prix de Paris*.

Il y a un autre *prix de Paris* dont il convient de dire un mot, car il est de fondation toute récente, actuelle en quelque sorte, et il intéresse aussi les beaux-arts. C'est un Américain de New-York riche et généreux, M. John Armstrong Chanler qui en a eu l'idée. Quand il faisait ses études à Paris M. Chanler était venu en aide à un de ses compatriotes que l'indigence obligeait d'interrompre ses travaux artistiques. M. Chanler songea alors qu'il n'existait dans sa patrie aucune institution officielle qui permît aux jeunes gens, ayant le don des arts, de venir éprouver leur vocation aux foyers intellectuels de la vieille Europe et d'acquérir la maîtrise sans être détournés par les nécessités de la vie. Il n'y a pas en effet, aux États-Unis, une école des Beaux-Arts organisée comme en France ; il n'y a point de mission artistique à Rome. M. Chanler a résolu de suppléer à ces lacunes par l'initiative individuelle. A New-York, sa ville natale, il voulait réunir 90,000 francs pour envoyer en Europe un jeune artiste à qui l'on donnerait 4,500 francs par an : c'est non pas 90,000 mais 125,000 francs que M. Chanler a trouvés. Encouragé par ce succès, M. Chanler a fait dans l'état de Boston la même propagande que dans l'état de New-York : il a reçu, là encore, le meilleur accueil et il espère avec de sérieuses raisons, que le mouvement s'étendra à tous les autres états de la grande République américaine. Une réglementation très ingénieuse, un contrôle auquel nos premiers artistes ont promis leur concours assurera les résultats de la louable initiative de M. Chanler.

L'Académie des Beaux-Arts a été attristée dans ces dernières semaines par la mort d'un de ses membres les plus distingués, M. Chapu, un des maîtres de notre école de sculpture. Chapu était né au Mée (Seine-et-Marne) en 1833. Élève de Pradier, de Duret et de Léon Cogniet, il obtint à vingt-deux ans le premier grand prix de sculpture. Sa carrière a été marquée de succès éminents qu'il accueillait avec la plus touchante simplicité. Il faut citer, dans l'œuvre de ce robuste et vieil ouvrier du marbre, le *Génie de l'Immortalité*, destiné au monument de Jean Reynaud, une figure en haut relief pour le monument d'Henri Regnault qui figure aujourd'hui à l'école des Beaux-Arts, et la *Jeanne d'Arc* qui est au Musée du Luxembourg.

Nous avons eu deux élections à l'Académie des Beaux-Arts pour remplacer deux académiciens libres : M. Lenoir et le prince Napoléon. Le fauteuil de M. Lenoir est échu à M. Duplessis, conservateur à la Bibliothèque nationale; pour le fauteuil du prince Napoléon, c'est M. Gustave Larroumet, qui l'a emporté par 27 voix contre 16 à M. Lafenestre.

Les noms des logistes admis au concours définitif pour le grand prix de composition musicale viennent d'être proclamés; ce sont MM. Andrès, élève de M. Guiraud; M. Lutz, élève de M. Guiraud; M. Silver, élève de M. Massenet; M. Fournier, élève de MM. Delibes et Dubois; M. Boudon, élève de M. Massenet.

Académie de Médecine

Quand vous permettrez à votre coiffeur de vous administrer un « schampooing », c'est-à-dire de frictionner votre crâne d'eau savonneuse, savez-vous que vous avez recours à l'une des plus anciennes médications qu'ait connues le genre humain ? C'est pourtant la vérité. MM. Weber et Weiss Bela l'ont exposé dans une note que le docteur Péan a lu à l'Académie de médecine. Les « champooing » — ou, si vous voulez, la *mussothérapie* — fut d'abord employée par les Indiens à qui les Chinois l'empruntèrent. De la Chine, la pratique du massage s'est étendue à l'Égypte. Et de l'Égypte, elle est venue en Europe.

L'Académie a terminé enfin la longue discussion sur les causes de la dépopulation de la France. Elle a émis un vœu que les pouvoirs publics ne manqueront pas de prendre en considération. Elle demande : 1° que dans chaque département soit établi au moins un asile qui reçoive les femmes pendant les derniers mois de la grossesse; 2° que les tours soient rétablis pour recevoir les nouveau-nés concurremment avec les bureaux établis comme à Paris, dans les conditions d'une discrétion absolue. Enfin l'Académie a voté la vaccination et la revaccination obligatoires. Ces décisions ont été prises à l'unanimité et acquièrent, par là même, une importance qui ne saurait échapper.

Académie française

Le fauteuil vacant par la mort d'Octave Feuillet a donné lieu à une élection intéressante. Les suffrages des académiciens se sont répartis, au premier tour de scrutin, entre cinq écrivains : M. Émile Zola a obtenu 8 voix; M. Pierre Loti, 7 voix; M. Ferdinand Fabre, 7 voix; M. Stephen Liégeard, 6 voix; M. de Bornier, 5 voix; il y avait deux bulletins blancs. Parmi ces cinq candidats, les trois premiers sont romanciers, le quatrième est un poète, le cinquième un auteur dramatique. Ce n'est qu'au sixième tour de scrutin que le choix de l'Académie s'est fixé sur M. Pierre Loti qui l'emportait par 18 voix contre 10 à M. de Bornier et 7 à M. Ferdinand Fabre.

Le nouvel académicien, qui a signé de son pseudonyme littéraire (*Pierre Loti*) d'exquis romans tels que *Azigadé, Mon frère Yves, Pêcheurs d'Islande*, s'appelle réellement Julien Viaud; il a quarante et un ans; il est lieutenant de vaisseau.

Académie des Sciences

L'Académie des sciences a perdu ce mois-ci M. Alexandre-Edmond Becquerel, professeur au Muséum d'histoire naturelle et au Conservatoire des arts-et-métiers. Le nom de Becquerel a été porté dignement par trois générations de savants. Alexandre-Edmond Becquerel était, en effet, fils d'Antoine-César Becquerel, à qui il succéda à l'Institut et dans la chaire du Muséum. Ajoutons que le défunt laisse un fils, Antoine-Henri Becquerel qui est également membre de l'Académie des sciences.

Dans sa dernière séance de quinzaine, après avoir entendu lecture de curieuses observations météorologiques de M. Guillaume Capus, docteur-ès-sciences, l'un des deux compagnons de Bonvalot, au cours de l'avant-dernier voyage en Asie centrale, l'Académie des sciences a écouté avec intérêt une note de M. Rivière sur des découvertes faites dans les car-

rières du département de Seine-et-Oise nouvellement exploitées. On y a trouvé toutes sortes d'ossements et de dents fossiles provenant d'animaux de la période quaternaire. M. Rivière a reconnu parmi eux les types primitifs d'individus dont les éléphants, les chevaux, les bœufs et les cerfs d'aujourd'hui ne donnent qu'une idée bien faible. Et tout cela se promenait, vivait et mourait à deux pas de Paris. Il est vrai qu'il y a longtemps.

Académie des Sciences morales et politiques

L'Académie des sciences morales et politiques a perdu ce mois-ci M. Adolphe Chéruel, connu pour ses beaux travaux d'histoire générale et notamment par ses ouvrages sur la minorité de Louis XIV que l'Académie française avait jugés digne du grand prix Gobert.

M. de Franqueville a lu à ses collègues un mémoire sur la séparation des pouvoirs, dans les législations anglaise, américaine et française. Il a montré et comparé le mécanisme des institutions dans les deux grandes Républiques et dans la grande monarchie constitutionnelle : il a conclu que, le dernier mot appartenant à l'opinion publique, la meilleure sauvegarde des bonnes institutions est la santé morale de l'opinion publique. « Que sont les lois sans les mœurs ? » dit le proverbe latin. C'est le dernier mot de la science politique.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, a écrit à l'Académie pour lui faire part du résultat de fouilles accomplies sur la via Salaria. Parmi les découvertes mises au jour, signalons la trouvaille des tablettes, sur lesquelles on jouait avec des dés et des osselets. Ces tablettes portent des inscriptions qui ont trait à des plaisanteries ou à des devises courantes. A ce sujet, M. Geffroy rappelle que, sur le pavé de la basilique Julienne, au Forum, on lit une inscription de cette espèce qui commence ainsi : « *Vincis, gaudes; perdes, plangis.* » Ce qui signifie, pour les joueurs de tous les temps et de tous les pays : « Si tu gagnes, tu te réjouis; si tu perds, tu te plains. » On peut dire que cela n'a pas vieilli.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire générale et universelle, par ANDRÉ DE BELLECOMBE. 22 volumes. — Jouvet et Cie éditeurs.

On ne saurait trop adresser d'éloges à ces laborieux qui vont en avant de leur siècle, ne se rebutant ni des obstacles, ni des difficultés qui viennent entraver leur marche et allant droit à leur but sans jamais regarder en arrière. M. André de Bellecombe est de ceux-là. Sous ce titre : *Histoire générale et universelle,* M. de Bellecombe a eu la puissante et généreuse idée de résumer jusqu'à ce jour toutes les histoires particulières dans ce qu'elles offrent de vraiment grand et remarquable en faisant grâce des détails inutiles et il a concentré en 22 volumes l'histoire générale et complète de tous les peuples, œuvre colossale, qui évite au lecteur la peine de parcourir les œuvres de plus de dix mille historiens, réparties en plus de quarante mille volumes.

Nous n'essayerons pas de rappeler, dans ces quelques lignes, tout ce qu'il a déployé d'érudition et d'études et de connaissances dans cette synthèse unique dans un genre et dans son espèce; on n'a qu'à jeter les yeux sur la simple nomenclature des chapitres contenus dans chaque volume pour s'en faire une idée. Ajoutons cependant que, comme style et comme pensées, M. de Bellecombe se montre toujours à la hauteur du sujet qu'il est appelé à traiter; et qu'il sait le rendre agréable, instructif et intéressant par la manière dont il le présente.

Faite avec un style agréable, incisif, attachant, animé et souvent brillant et éloquent, l'*Histoire universelle* de M. de Bellecombe, se recommande par un grand esprit de justice et d'impartialité, par des caractères bien saisis et bien dessinés, par des jugements sains, solides et consciencieux, enfin par cet esprit de méthode et de direction dans le but et dans les idées qui font défaut à toutes les histoires universelles écrites et composées par des sociétés savantes ou par de nombreux collaborateurs. Ces histoires sont forcément disparates et souvent en contradiction par la variété et la mobilité des idées propres et personnelles inhérentes à chaque collaborateur. Chez celle de M. de Bellecombe on sent qu'une main ferme et puissante a procédé à la conception générale. D'ailleurs comme historien général et universel, comme chef d'une vaste école historique, M. de Bellecombe à peu d'ancêtres et de devanciers. Devant lui pâlissent et s'effacent non-seulement dom Augustin-Calmet et son Histoire universelle sacrée et profane, Anquetil et son précis d'Histoire universelle, Lacépède et son Histoire générale physique et civile de l'Europe, mais tous les autres travaux du même genre. Aussi l'ouvrage de M. de Bellecombe est-il appelé à un succès qui ira sans cesse en grandissant auprès du public.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Nouvelles de voyageurs. — M. H. Coudreau, voyageur dans l'Amérique du Sud (1), vient de rentrer en France après avoir accompli une mission dont l'avait chargé le ministère de l'instruction publique, en Guyane. Parti en août 1889 pour sa troisième exploration dans l'Amérique méridionale, le voyageur a éprouvé, dès le début, divers accidents qui ont un instant mis l'expédition en péril. Un naufrage fait dans les premiers jours de son exploration sur l'Oyapock, coûta à M. Coudreau un homme de l'escorte et tout le matériel de l'expédition, instruments et marchandises. Ravitaillé de nouveau à Cayenne, M. Coudreau reprit son exploration en compagnie de M. Laveau, son compagnon de voyage depuis plusieurs années, releva tous les hauts affluents de l'Oyapock et put ainsi souder ses reconnaissances à celles faites par le regretté docteur Crevaux, de 1879 à 1881. En présentant le voyageur à la dernière réunion de la Société de Géographie, l'honorable président de cette association, M. l'amiral Vignes, a pu dire que « jusqu'à ce jour aucun voyageur n'a contribué autant que M. Coudreau, à la connaissance des parties excentriques de la France équinoxiale ».

Un autre voyageur, M. François, qui voyage depuis plusieurs années en Océanie, est rentré ces jours-ci en France, en rapportant de riches collections zoologiques, ethnographiques de nos possessions océaniennes, notamment de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides. Le public sera prochainement admis à visiter ces intéressantes collections.

M. Pratt, un naturaliste qui a passé plusieurs années sur le haut Yang-tzé-Kiang et aux confins du Thibet, rapporte également de ces régions une riche moisson de documents d'histoire naturelle et une grande quantité de photographies diverses.

On a reçu récemment des nouvelles plus rassurantes de M. J. Martin, voyageur français en Asie, sur le sort duquel certaines inquiétudes régnaient dans le monde des géographes. Une lettre datée de Hué-Yu-Honin (Chine), 12 janvier 1891, nous annonce que M. Martin se dirige en ce moment vers Kachgar par le nord du Thibet, avec l'intention d'atteindre les possessions russes. Une fois dans le Turkestan, le voyageur pourra se considérer en parfaite sécurité, d'autant plus que, par suite des mesures prises par la Société de Géographie (de Paris), des secours en nature ou en argent lui seront parvenus dès qu'on sera fixé d'une manière précise sur le lieu de son séjour.

Et puisque nous parlons des possessions russes en Asie, il est curieux de constater une fois de plus les progrès étonnants faits dans ces régions où il y a vingt-cinq ans à peine, un Européen ne pouvait se hasarder que déguisé en derviche. Le chemin de fer transcaspien construit par les Russes dans un but purement stratégique, a fourni l'année dernière, c'est-à-dire deux ans après l'achèvement, 3,236,108 roubles, soit environ 10 millions de francs, de profit net, et près de 350,000 francs de recettes télégraphiques et autres. La ville de Tackent possède un *zehlo* (magasin de nouveautés), et M. Dutreuil de Rhins, parti, comme on sait, il y a quelques mois, pour explorer le Turkestan chinois, a eu la satisfac-

(1) Voir le récit du premier voyage de M. Coudreau, son itinéraire et son portrait, année 1889, p. 171.

tion d'assister, le soir même de son départ, le 20 avril dernier, à une représentation donnée dans le théâtre de la ville par une troupe française qui y joue l'opérette !

Une expédition placée sous la direction de M. J. Dybowsky, vient de se rendre en Afrique dans le but de servir d'arrière-garde et, au besoin, de soutenir la mission conduite par M. P. Crampel au lac Tchad.

Ce dernier venait de traverser, à la date du 1er janvier dernier, le pays des Langouassis, riverains de l'Oubanghi et se trouvait en ce moment chez les Deipwas.

Ce voyageur donne en même temps quelques renseignements sur le climat de cette partie du bassin du Congo, observé par lui du mois de septembre à janvier, c'est-à-dire durant la saison des pluies. Le mois d'octobre marque l'apogée de la saison pluvieuse : Quinze jours de pluie. Au mois de novembre, on observa encore quatorze jours de pluie. Le 7 et le 16 de ce même mois, les voyageurs essuyèrent des orages de grêle qui ne durèrent d'ailleurs que quelques minutes. Les grêlons avaient la grosseur des noisettes. En décembre, les pluies ne durèrent plus que cinq jours. C'est le mois qui marque la fin de la saison des pluies. — Pour la température, maxima journaliers : 27 à 34° ; moyenne 29°7′ ; — minima, 18° à 22° ; moyenne, 20°5′.

Nouvelles d'Asie. — Pendant que toute l'Europe subissait, l'hiver dernier, un froid exceptionnellement rigoureux, les habitants de la Sibérie jouirent d'un climat relativement si doux que les vieillards ne se souvenaient pas d'en avoir vu de pareils. Le 18 janvier notamment on constatait à Irkoutsk *2 degrés au-dessus de zéro*. Sur la partie des toits tournée vers le soleil, la neige fondait. A la même date de l'année 1889, le thermomètre marquait — 44° 1/2.

La même anomalie a d'ailleurs été constatée en Islande, autrement dit, à la *Terre des glaces*, où les habitants n'ont encore vu, à la date du 6 janvier, aucun flocon de neige.

Les colonies allemandes en Russie — Le gouvernement russe vient d'ordonner le changement des noms des colonies allemandes établies dans le sud de la Russie, et spécialement en Tauride. Ces colonies qui présentent souvent par leur prospérité un contraste frappant avec les misérables villages russes voisins, porteront désormais des noms tartares au lieu des noms allemands. Les principaux sont : Okretch, pour Friedenthal ; Zaourtchi, pour Alexanderthal ; Ablèche, pour Neuhoffnunsgsthal ; Sarguil, pour Rosenberg ; Menghermen, pour Liebenthal ; Novi-Kerléout, pour Wasserreich, Kos, pour Marienthal.

Statistiques — Le recensement du 31 décembre dernier opéré en Autriche, a donné les résultats suivants (la Hongrie non comprise) :

Population totale : 23,835,261.

Allemands : 8,005,352 ; — Tchèques, Moraves, Slovaques, 5,581,611 ; — Polonais, 3,239,356 ; — Ruthènes, 294,554 ; — Serbes, Croates, 563,371 ; — Italiens, 668,650 ; — Roumains, 190,799 ; — Magyars, 9,887 ; — autres nationalités, environ 2, 000,000.

D'après des rapports médicaux récemment parus, la population de la Russie d'Europe serait de 114,648,674 individus, dont 2,305,916 pour la Finlande et 8,256,562 pour la Pologne.

Le dernier recensement de la population de l'Inde (mars 1891), donne pour la grande colonie anglaise le chiffre de 210,000,000 habitants ; les États tributaires de l'Indoustan et Cachemire, 65,000,000 ; la Birmanie, 10,000,000 ; total : 285 millions.

Les capitales des trois présidences ont : Calcutta, 972,000 habitants ; Bombay, 846,000 ; Madras, 449,000.

Les villes principales qui viennent ensuite : Haïderabad (Deccan), 393,000 habitants ; Lucknow, 276,000 ; Bénarès 220,000 ; Delhi, 196,000 ; Bangalore, 181,000 ; Rangoon (Birmanie), 180,000 ; Manelay (Birmanie), 37,000 ; Lahore, 176,000.

Mer Noire. — Une expédition scientifique russe a exploré l'année dernière la mer Noire. Voici les résultats sommaires de cette première campagne qui a duré du 26 juin au 23 juillet.

La profondeur moyenne de la mer est de 1,830 mètres ; sa profondeur minima, au nord-est, 183 ; profondeur maxima, entre la Crimée et l'Anatolie, 2,245. La température de l'eau à la surface variait, au moment de l'exploration, de 22° à 25°. A une profondeur de 9 à 53 mètres, la température est de 11° à 13° 7′. Plus bas, la température descend à 9° 2′.

La quantité d'hydrogène sulfuré qu'on constate déjà à 137 mètres, devient, à partir de 286 mètres, tellement abondante que la vie animale y paraît impossible.

Le même navire qui a porté la première expédition, le « *Tchernozème* » (1) repart prochainement avec le même personnel pour une seconde campagne dans la mer Noire ; cette fois ci la durée du voyage sera double, c'est-à-dire d'environ deux mois.

Un manuscrit de Chr. Colomb. — Les premiers préparatifs faits en vue de la célébration du 4e centenaire de Christophe-Colomb, ont déjà fourni à certains industriels l'occasion d'exploiter la naïveté publique. Un libraire de Londres M. E. S... (pour ne pas lui faire de réclame) prétend posséder un journal de bord *secret* écrit de la main du célèbre navigateur lors de son premier voyage et que le découvreur de l'Amérique aurait soigneusement renfermé dans un coffret et jeté à la mer, quelque temps avant de toucher l'île de Saint-Domingue. Ce document était tenu secret par le navigateur afin de ne pas effrayer, par sa teneur, ses compagnons de voyage. Le journal serait écrit en anglais, à l'encre noire, et contiendrait un certain nombre de dessins au rouge reproduisant divers paysages.

PAUL LEMOSOF.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

UN NOUVEL OLFACTOMÈTRE. — M. Charles Henry a fait connaître dernièrement les résultats de ses recherches nouvelles d'olfactométrie. L'olfactomètre de M. Henry indique les minima de poids de vapeurs odorantes perceptibles à l'odorat. Cet instrument consiste essentiellement en un réservoir de verre traversé par deux tubes glissant l'un dans l'autre : le tube extérieur est de papier ; le tube qui glisse à l'intérieur du précédent est de verre ; il est gradué en millimètres, et, en s'appliquant rigoureusement contre le papier, il empêche, lorsqu'il est abaissé, le passage de la vapeur. Le réservoir de verre est saturé de vapeur ; l'opérateur note à ce moment la seconde, puis il soulève le tube de verre dont il a introduit l'extrémité dans une de ses narines ; il arrête ce mouvement dès que la sensation odorante se produit, par suite de l'écoulement de la vapeur du réservoir dans le tube de verre, à travers les parois du tube de papier. La hauteur dont le tube a été soulevé, la durée du soulèvement, permettent de déterminer le poids P*o* de vapeur qui passe du réservoir de vapeur dans le tube. La différence entre ce poids, P*o*, et le poids P de vapeur restant dans l'instrument, est ce qu'on appelle le minimum perceptible de l'odeur *p*.

M. Henry a trouvé sur lui-même, pour minima perceptibles, en millièmes de milligrammes, les valeurs suivantes pour différentes odeurs :

Ylang-Ylang .	0,331	Wenter-green	12,22
Menthe	37,9	Lavande . . .	1343,1

INCRUSTATIONS DE PIERRERIES SUR LES MÉTAUX ET RÉCIPROQUEMENT. — Voici un procédé permettant d'orner les pièces métalliques de pierreries ou de peintures sur porce-

(1) *Tchernozème*, terre noire, est le nom que les Russes donnent à la terre du sud de la Russie, notamment de l'Oukraïne, renommée pour sa grande fertilité. P. L.

laine, et réciproquement de décorer les vases en verre d'incrustations métalliques. On commence par dépolir à l'acide fluorhydrique la partie du verre ou de la porcelaine qui doit supporter la soudure et on y opère un dépôt d'or, de platine ou d'argent. Pour cela, on prépare une mixtion composée de chlorure de platine ou d'or, délayé dans de l'huile essentielle de camomille. On chauffe légèrement la pièce de verre, on enduit de mixtion la partie qui doit supporter la soudure, on fait sécher à l'étuve et on élève graduellement la température jusqu'au point nécessaire pour réduire l'oxyde métallique dont on s'est servi. On obtient ainsi un dépôt métallique très mince, bon conducteur de l'électricité, qu'on peut renforcer par les procédés galvanoplastiques. On rend ensuite parfaitement unie la surface de ce dépôt métallique en la frottant avec un papier de verre et l'on soude la pièce métallique qu'on veut appliquer avec une soudure ordinaire à l'étain. C'est par ce procédé qu'on peut obtenir, à un prix très faible, des calices, ostensoirs, flambeaux, etc., ornés de pierres de différentes grosseurs et de colorations diverses.

La nocuité des couleurs minérales. — Il est très important de connaître une classification des couleurs, d'après leurs propriétés toxiques. M. Thomson, professeur de chimie au King's College de Londres, vient de publier le résultat de ses recherches sur la nocuité des principales couleurs minérales. Il les classe en trois groupes :

1° *Couleurs très vénéneuses :* Or piment, réalgar, biiodure de mercure, vert de Sicile, blanc de céruse, massicot, litharge, mimium, jaune de Naples, jaune Turner, vert-émeraude, bleu de Berlin, bleu de Paris ;

2° *Couleurs vénéneuses à un moindre degré :* Chromate de plomb, vermillon, chromate de cuivre, rouge pourpre, bleu Thénard, blanc de zinc, jaune de cadmium, smalt (silicate bleu de cobalt), outremer ;

3° *Couleurs non toxiques :* Blanc fixe, ocres jaunes et rouges, rouge de Venise, rouge de Mars, brun Van-Dick, terres d'ambre, de Sienne et de Cassel, colcotar, terre verte.

L'Hyaline. — On annonce la découverte d'une nouvelle substance, l'hyaline, faite par M. Eckstein, chimiste autrichien, et qui serait propre à remplacer le celluloïd. On sait que ce dernier corps, dans la composition duquel entrent le camphre et le coton-poudre est éminemment inflammable. Il n'en serait pas de même de l'hyaline, que M. Eckstein compose avec du coton-poudre, de la laque, du copal, de la résine dammar, de la térébenthine, et qu'il peut dénitrifier. L'hyaline est demi-transparente et inodore.

Papier de bananes. — Les journaux américains annoncent qu'on vient de songer à se servir des tiges de bananiers pour faire du papier qui serait, paraît-il, d'excellente qualité. Cette utilisation d'une plante très fibreuse, qui se reproduit sans presque exiger de soins ni de frais, produirait une véritable révolution dans l'industrie du papier.

La microcidine. — M. Berlioz vient de découvrir un nouvel antiseptique, très peu toxique, non caustique, inodore et bon marché : la microcidine, sur laquelle M. Polaillon, à Paris, et M. Girard, à Grenoble, ont entrepris des études cliniques qui ont donné d'excellents résultats. Cette substance s'obtient en ajoutant à chaud, à du naphtol B, la moitié de son poids de soude caustique. On obtient une poudre blanche contenant 75 p. 100 de naphtolate de soude et 25 p. 100 de produits antiseptiques mal définis. La microcidine s'emploie en solutions à 3 ou 5 p. 1000. Elle est 10 fois plus antiseptique que l'acide phénique et 20 fois plus que l'acide borique.

Décèlement de la margarine dans le beurre. — M. Lezé, professeur à l'école de Grignon, a communiqué à la Société nationale d'agriculture, le résultat de ses recherches sur le moyen de déceler la présence de la margarine dans les beurres. Il ajoute au beurre fondu, dans un verre par exemple, une dissolution très concentrée de sucre, presque à l'état de sirop. On agite et on obtient une séparation de la matière en trois couches très distinctes : 1° à la partie inférieure, l'eau et la dissolution sucrée ; 2° au-dessus, une émulsion blanchâtre, qui, avec les margarines, n'apparaît pas, et qui, avec les beurres purs, s'élève à 25 p. 100 environ ; 3° enfin la matière grasse qui, dans les beurres purs, apparaît sous forme d'une huile limpide. La présence de la margarine dans le beurre trouble cette huile qui devient louche, dès que la proportion de margarine dépasse 8 à 10 p. 100.

Un autre moyen permet de reconnaître rapidement la présence de la margarine. C'est la surfusion, car si on place sur un même support des beurres naturels et artificiels fondus simultanément, on observe que les beurres naturels se figent longtemps avant les autres.

La photographie automatique. — Chacun connaît ces distributeurs automatiques qui, successivement perfectionnés, permettent, en introduisant une pièce de monnaie, d'obtenir un bonbon, un flacon d'odeur, et, depuis quelques mois, une tasse de café ou un verre de vin chaud. On va pouvoir désormais obtenir, de même, sa photographie. Différents systèmes permettent d'obtenir ce résultat.

Dans un appareil dû à M. Touffreville, les plaques photographiques sont placées dans une boîte fermée à sa partie inférieure par un tiroir. Dès qu'on a introduit une pièce de monnaie, une des plaques tombe dans une trémie conique qui l'amène verticalement derrière l'objectif ; elle s'impressionne, puis descend dans une cuvette où se font toutes les opérations de développement et de fixage.

L'appareil Enjalbert repose sur un tout autre principe. Il utilise un procédé connu sous le nom de ferrotypie qui consiste à faire l'épreuve au collodion sur une plaque de métal très mince, recouverte d'une couche mince de vernis. La plaque doit donc être passée d'abord au collodion, puis trempée au bain d'argent. Le développement et le fixage se font ensuite de même que dans l'appareil précédent.

M. Steffen, de Chicago, a imaginé un autre appareil dans lequel les plaques sont sensibilisées préalablement. La plaque impressionnée après son passage devant l'objectif, tombe sur une toile sans fin qui la porte successivement dans une série de cuvettes contenant les bains révélateurs, fixateurs et l'eau de lavage.

L'appareil Fischer est différent. Les plaques, préalablement sensibilisées, sont disposées sur la circonférence d'une roue qui les laisse tomber dans un conduit presque vertical, et elles sont arrêtées en face de l'objectif par un taquet, le temps nécessaire pour la pose. Elles sont alors saisies par une espèce de pince qui amène successivement la plaque au-dessus de chaque bain et l'y agite à plusieurs reprises.

Un dernier appareil, dont le brevet a été pris en Amérique, au mois de janvier de cette année, est l'appareil Fischer et Mac Farlane. Le mouvement y est déterminé par un mécanisme d'horlogerie divisé en quatre parties fonctionnant successivement ; la première, qui amène la plaque du réservoir dans la chambre noire, produit le déclanchement de l'obturateur, l'inflammation d'une lampe à poudre de magnésium qui permet de photographier par tous les temps et dépose la plaque impressionnée sur un support ; la seconde commande le passage de la plaque dans le bain révélateur et dans un bain laveur ; la troisième dans le bain fixateur et dans un second laveur, et la quatrième, qui conduit l'épreuve au séchoir, puis dans la cuvette où elle est prise par le public. Ce sont des appareils construits sur ce principe qui seront prochainement installés à Paris.

UN PROBLÈME

La somme de 2 048 francs est répartie inégalement dans quatre bourses. On prend dans la première ce qu'il faut pour mettre dans chacune des trois autres le tiers de ce qu'elle contenait déjà ; on répète ensuite la même opération sur chacune des trois dernières bourses, et les quatre sommes se trouvent ainsi égales. Combien y avait-il d'abord dans chaque bourse ?

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. Best.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences

Avis aux viticulteurs. Un nouvel ennemi de la vigne a été révélé à l'Académie des sciences par un mémoire de MM. Vialla et Boyer qu'analysait M. Duchartre : il s'agit d'un parasite du grain de raisin dont les ravages ont été constatés depuis plusieurs années déjà dans certains vignobles de la Bourgogne. « Sa présence se décèle premièrement, nous apprend-on, par une décoloration de la peau du raisin, puis plus tard par des boursouflures qui se dessèchent. » En attendant qu'on ait trouvé un remède à ce nouveau fléau, on l'a baptisé *aureobasidium vitis*. On saura maintenant comment le nommer, si on ne sait pas encore comment le détruire.

Et maintenant que voilà les viticulteurs avertis, c'est le tour des sériciculteurs. Il paraît (une note de M. Hallauer, inspecteur des forêts à Nice, nous l'apprend) que les lichens qui envahissent les troncs du mûrier exercent une action toxique sur les vers à soie. Le danger serait conjuré, pense M. Hallauer, si l'on cultivait le mûrier en taillis de deux ans. Cette méthode supprime la présence du lichen qui n'a pas le temps d'envahir le tronc de deux ans; de plus, l'arbrisseau, ne portant pas de fruits, donne un rendement de feuilles supérieur.

L'Académie des sciences avait à pourvoir, cette semaine, à l'élection d'un membre titulaire dans la section de chimie en remplacement de M. Cahours, décédé. La liste de présentation portait en première ligne *ex-æquo* MM. Grimaux et Moissan. Le vote a été très animé, et le succès semblait être disputé avec beaucoup d'ardeur par les partisans respectifs des deux candidats précités. Au premier tour de scrutin, M. Moissan a été nommé par 35 voix contre 26 à M. Grimaux. M. Moissan est professeur à l'École supérieure de pharmacie de Paris; on lui doit la découverte récente d'un procédé pour isoler le fluor. Il fait déjà partie de l'Académie de médecine; c'est un des plus jeunes membres de l'Institut.

Académie française

L'Académie française avait, le mois dernier, un fauteuil à décerner. Et ce n'est pas sans peine qu'après six tours de scrutin elle avait désigné le successeur d'Octave Feuillet. Ce mois-ci, ce n'est plus un fauteuil, c'est un prix de 20,000 francs qu'il s'agissait de donner au plus digne. Cette fois encore, nouveaux embarras. Le prix qui causait le litige est le *prix biennal*, institué en 1860, pour récompenser « l'œuvre ou la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays pendant les dix dernières années ». Tous les deux ans, chacune des cinq classes de l'Institut accorde, à tour de rôle, le *prix biennal* à « l'œuvre ou à la découverte » qu'elle a distinguée.

La Commission de l'Académie française qui, cette année, devait choisir le candidat, avait songé à M. le duc de Broglie, dont on connaît les travaux historiques sur les négociations diplomatiques et les guerres du dix-huitième siècle. Mais cette candidature rencontra une certaine résistance : quelques académiciens proposaient d'honorer la mémoire de M. Fustel de Coulanges, auteur de la *Cité antique* et des *Institutions de l'ancienne France*, en décernant le prix biennal à sa veuve. Le débat pouvait demeurer purement scientifique; mais il paraît que des questions étrangères à l'histoire se seraient mêlées à cette controverse de personnes. Aussi M. de Broglie a-t-il préféré se retirer que de laisser se prolonger à son sujet une contestation regrettable.

L'Académie paraissait d'abord assez empêchée de sortir d'affaire : elle ne pouvait songer à aucun de ses membres, puisque M. le duc de Broglie s'effaçait. C'est alors que le nom de M. Élisée Reclus, le savant et laborieux auteur de la *Géographie universelle*, fut prononcé. La Commission se rangea à cette candidature par 5 voix contre 3 qui restaient fidèles à Mme Fustel de Coulanges et 1 bulletin blanc.

Tout n'était pas fini. Lorsque la Commission a soumis son choix à l'Académie française réunie en séance, une discussion nouvelle s'est élevée. M. Émile Ollivier a soutenu qu'on avait « écarté » M. le duc de Broglie parce que sa personnalité avait un caractère politique : et il a ajouté qu'on ne pouvait, dans ces conditions, oublier la personnalité politique de M. Élisée Reclus. Il a conclu que la meilleure solution serait un choix exclusivement littéraire.

L'Académie française a semblé se ranger à ces vues en repoussant la candidature de M. Élisée Reclus, par 18 voix contre 9. Aussitôt, M. Gaston Boissier a proposé à nouveau que le prix biennal fut accordé à la veuve de M. Fustel de Coulanges, lequel fut, de son vivant, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Cette proposition a été approuvée par 14 voix contre 11 et deux bulletins blancs.

Il ne reste plus qu'à soumettre cette décision à la ratification de l'assemblée générale des sections de l'Institut qui aura lieu le jeudi 2 juillet.

L'Académie française a procédé, au milieu de ces agitations, à la distribution paisible des modestes récompenses littéraires, qui ne bouleversent point le monde, mais soutiennent bien des labeurs dignes de sympathie, ou consacrent des travaux méritoires.

Académie de Médecine

M. Lereboullet a lu un intéressant rapport sur les « remèdes secrets » dont la composition a été transmise à l'Académie de médecine, soit par les « guérisseurs » eux-mêmes, soit par les soins du ministère de l'intérieur. Les « guérisseurs » sont généralement de simples artisans (barbiers, maréchaux-ferrants, bergers, etc...); quelques-uns cependant, M. Lereboullet le constate, appartiennent à une catégorie sociale plus élevée (curés de campagne, instituteurs, magistrats, officiers ministériels). Presque jamais le prétendu *remède* des guérisseurs n'est vraiment neuf : il est souvent copié dans un vieux livre ou dans quelque parchemin provenant de la bibliothèque d'un couvent pillé pendant la Révolution. Presque tous ces *secrets*, d'ailleurs, relèvent des pratiques de la sorcellerie ou de la superstition. Veut-on la formule d'un « remède » de ce genre soumis à l'Académie de médecine? Voici un ancien officier ministériel, raconte M. Lereboullet, qui, pour guérir l'épilepsie, recommande : 1° des onctions sur le ventre avec une certaine pommade; 2° l'application dans le dos d'une peau de chat sauvage mâle; 3° des frictions dans la région coccygienne avec de la vieille eau-de-vie ou d'excellent cognac... L'Académie a beaucoup ri.

Académie des Sciences morales et politiques

L'Académie a prorogé jusqu'au 31 décembre 1892 le concours pour le prix Blaise dont elle a élevé la valeur à 2,000 francs. Le sujet proposé est : « Les sociétés de secours mutuels dans la population rurale. »

Parmi les communications dont l'Académie des sciences morales a entendu lecture, il faut noter un travail de M. Paul Robiquet, avocat au Conseil d'État, sur « la municipalité parisienne et la Révolution, pendant la période constitutionnelle. » La conclusion est que si les divers essais d'organisation municipale à Paris ont échoué sous la Révolution, ce ne fut pas la faute des hommes qui étaient sages, en majorité. Il ne faudrait en accuser, selon M. Paul Robiquet, que les circonstances exceptionnelles au milieu desquelles ces essais furent tentés.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

M. Geffroy, directeur de l'École de Rome, a tenu ses collègues au courant des résultats des fouilles qui sont accomplies continuellement en Italie; M. Ravaisson a lu une nouvelle note sur la *Vénus de Milo* où il insiste sur ses précédentes constatations; M. Siméon Luce a analysé un intéressant travail de M. Charles Merlinger sur *Pierre de Hagenbach et la domination bourguignonne en Alsace;* enfin M. P. Meyer a communiqué une ballade contre les Anglais, trouvée par lui dans les archives de la Drôme. Il y est fait mention de la déroute des Anglais « par le vouloir du roi Jésus et Jeanne la douce pucelle ». Cette ballade semble

avoir été composée en 1429, peu après la levée du siége d'Orléans : c'est le plus ancien document poétique qu'on possède sur Jeanne d'Arc, notre grande et pure héroïne nationale.

Académie des Beaux-Arts — Les Salons

L'Académie des beaux-arts a élu, dans une de ses dernières séances, le successeur du sculpteur Chapu. Au premier tour de scrutin, M. Antonin Mercié a été nommé par 20 voix contre 10 données à M. Frémiet, 1 à M. Allar, et 3 à M. Cugnot. M. Antonin Mercié était présenté en première ligne, à l'unanimité, par la section de sculpture. L'éminent statuaire à qui l'on doit le groupe fameux *l'æ victis* méritait à tous égards cet éclatant témoignage d'estime.

Le même jour où l'Académie des beaux-arts créait un *immortel*, elle constatait avec joie que son doyen d'âge, M. Henriquel, était entré depuis la veille dans sa quatre-vingt-quatorzième année. Ce sont là des exemples encourageants. M. Henriquel, qui appartient à la section de gravure, est entré en 1849 à l'Institut...

De l'Académie des beaux-arts au Salon — ou plutôt : aux Salons — la distance n'est pas longue, bien qu'elle demeure infranchissable pour la plupart des artistes. Aussi ne chercherai-je point de transition pour parler des récompenses dont le vote vient d'avoir lieu.

Pour les médailles d'honneur, par exemple, il n'y a eu de résultats qu'en sculpture. Sur 163 votants, les sculpteurs avaient accordé au premier tour 53 voix à M. Alfred Boucher, 36 à M. Parys, 15 à M. Peynot, etc... Au second tour, M. Alfred Boucher l'a emporté par 85 voix ; il est l'auteur du marbre *A la terre*, exposé au Palais de l'Industrie et dont nous publions ci-contre la gravure. M. Alfred Boucher est né à Bony-sur-Orvin (Aube), en 1850. Il est fils de paysans. Il a été, à l'École des Beaux-Arts, élève de Dumont.

Les peintres n'ont pu s'entendre pour décerner la médaille d'honneur. Au deuxième tour de scrutin, sur 310 votants, M. Benjamin Constant avait 105 partisans, M. Henner 79, M. Rochegrosse 37, M. Vayson, 16, etc... Or, la majorité requise était de 156 voix. En conséquence, il n'y a pas eu de médaille d'honneur pour la peinture. Il en a été de même, et pour les mêmes raisons, en gravure, où le chiffre de voix le plus élevé a été obtenu par M. Jules Didier. De même encore en architecture où M. Charles Normand a obtenu le plus de voix.

Quant au « prix du Salon » dont le conseil supérieur des Beaux-Arts avait à choisir le titulaire parmi les exposants des *deux* Salons indistinctement, il est revenu à un jeune peintre de grand talent et de bel avenir, M. Paul Gervais, élève de MM. Gérôme et G. Ferrier. M. Paul Gervais est né à Toulouse ; il a exposé au Palais de l'Industrie un tableau, les *Trois Maries*, d'un sentiment exquis, d'une inspiration délicieuse, pénétrante, et d'une exécution parfaite. Le jury de peinture, qui n'a pas décerné cette année de première médaille, avait donné déjà à M. Paul Gervais une deuxième médaille.

JEAN BAURELLE.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Parysatis, par Mme JANE DIEULAFOY. — 1 vol., Lemerre, éditeur.

En écrivant *Parysatis*, Mme Jane Dieulafoy a voulu démontrer, et elle y a réussi, que le roman, appuyé sur la base solide de l'histoire, peut intéresser autant et plus que le roman d'imagination. Elle a fait du réalisme rétrospectif, et cela dans le sens le plus élevé du mot, en replaçant dans cette ancienne Perse, si fidèlement reconstituée par elle et par son mari au point de vue archéologique, les personnages qui y ont vécu, souffert et aimé. Son roman n'est pas autre chose qu'une page vivante de l'histoire des anciens vois Persans, qui ont partagé avec les Grecs l'empire du monde. Mme Dieulafoy a pénétré dans leur intérieur, surpris les secrets de leurs passions, mesuré leur orgueil et leurs ambitions. Comme elle le dit elle-même, elle a coudoyé la majesté de *Parysatis*, cette reine de Perse traînant au clair de lune les larges plis de sa tunique pourpre ; elle a entendu la voix impérieuse d'Artaxercès et surpris les entretiens de Cyrus et d'Aspasie... En couronnant cet intéressant et original ouvrage, l'Académie n'a fait que consacrer le jugement déjà porté sur lui par le public.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Mission Crampel. — Les nouvelles alarmantes, heureusement démenties, du massacre de la mission Crampel, donnent un intérêt d'actualité au dernier rapport reçu de M. Ponel, membre de cette expédition, rapport daté du 10 décembre dernier et fournissant des détails sur une reconnaissance le long de l'Oubanghi, faite à la fin de l'année dernière. Il s'agissait de transporter toute l'expédition à travers les rapides de cette rivière. Un seul des patrons des trois canonnières, M. Denis, commandant de l'*Alima*, tenta l'entreprise. Le 16 octobre, il entra avec l'*Alima* dans le grand rapide, sous 8 kilogrammes de pression, donnant 385 tours d'hélice à la minute. L'émotion fut vive ; après vingt-cinq minutes de lutte, le vaillant petit navire avait franchi la grande passe, où les tourbillons énormes avaient roulé le personnel bord sur bord, comme en pleine tempête.

Le rapide de Belly, puis celui de Bwagba, présentaient les mêmes péripéties. Dans ce dernier, le chenal n'a pas 50 mètres. La crue était à son maximum ; il fallut caler les soupapes pour le franchir. Le bateau en tremblait ; il resta sur le point culminant du déversoir pendant sept minutes, immobile... En somme, après 28 heures de marche effective, l'expédition avait franchi sans avaries tous les mauvais passages. Les peuplades riveraines entonnaient des chants d'admiration pour le courage et l'adresse des blancs.

Stanley et Jameson. — On se rappelle les bruits que firent les révélations du voyageur H. Stanley sur les agissements de son arrière-garde, confiée aux soins du major Barttelot et du Dr Jameson, tous les deux morts pendant la campagne.

La veuve de ce dernier vient de publier un volume, à l'instar de ce qui a été fait par les amis de Barttelot, afin de réhabiliter la mémoire de son mari et de montrer à l'Europe les cruautés de Stanley vis-à-vis de ses lieutenants. Malheureusement, l'accusation principale lancée par le chef de l'expédition contre le Dr Jameson se trouve entièrement confirmée dans la correspondance même de ce dernier. Jameson relate, en effet, l'histoire de cette jeune fille qu'il avait achetée et livrée ensuite aux cannibales qui se sont empressés de tuer la créature et de la manger sous les yeux de son maître. Il allègue seulement, pour sa défense, qu'il croyait à une simple plaisanterie et ne pouvait se douter de la tournure que prendraient les choses ! C'est égal, si ce sont là des spécimens de notre civilisation que les voyageurs européens veulent montrer aux habitants de l'Afrique !...

Expéditions nouvelles. — Il n'est bruit, en ce moment, en Australie, que de l'exploration de l'intérieur de ce continent, connue sous la dénomination *Exploration Elder*, du nom du promoteur et bienfaiteur de l'expédition, Sir Thomas Elder. Cette expédition, qui a quitté ces jours-ci Adelaïde, est placée sous la haute direction de M. David Lindsay, bien connu pour ses travaux géologiques. L'expédition comprend en outre neuf spécialistes : géologues, botanistes, médecins ; 44 chameaux ont été engagés avec quatre conducteurs afghans. Les régions qu'on se propose d'explorer sont toutes situées à l'ouest de la grande ligne télégraphique transcontinentale et occupent une superficie de près de deux millions de kilomètres carrés.

En Asie. — Une expédition russe, sous les ordres du capitaine Bartchevski, a quitté dernièrement Samarcand pour explorer le sud de Boukhara, le Pamir et le Kafiristan. — Le capitaine russe Grombtchevski, revenu, vers la fin de l'année dernière seulement, d'une grande exploration dans les régions ouest du Pamir, vient de retourner au Turkestan, dans l'intention de visiter de nouveau ces mêmes régions.

La cartographie au Japon. — La civilisation européenne fait décidément des progrès rapides dans cet empire du Japon, séparé de notre continent par l'immensité asiatique. Il y a 16 ans on commença l'élaboration d'une carte au 1/200.000e, en 77 feuilles, actuellement terminée. Mais cette carte n'était considérée que comme une œuvre provisoire. En 1880, le gouvernement fit entreprendre une nouvelle triangulation et on commence déjà à publier des feuilles de la grande carte au 1/20.000e gravée sur cuivre. On poursuit en même temps une réduction de cette même carte au 1/100.000e. Ces travaux se font indépendamment de la grande exploration géologique (*Geological Survey*), dont les publications sont faites en langue anglaise.

Les arbitrages. — Nous avons annoncé, dans notre dernière chronique, le retour en France de M. H. Coudreau, voyageur français dans la Guyane. La sentence arbitrale prononcée par l'empereur de Russie dans notre différend avec la Hollande, au sujet de la délimitation de territoires de la Guyane, donne un interêt particulier à la récente communication faite par ce voyageur à la Société de Géographie. Conformément à la décision du tzar, le territoire situé en amont du confluent des rivières Tapanahoni et Aoua (les deux rivières réunies forment le Maroni) appartient désormais aux Hollandais. Cette région paraît être réellement riche en mines aurifères. Elles sont habitées par les nègres Youcas et Oyaricoulets (ces derniers sont des cannibales). Diverses exploitations minières sont entre les mains de compagnies françaises dont les droits seront respectés.

— Un autre arbitrage vient d'être rendu par la régente d'Espagne dans un différend depuis longtemps pendant entre la Colombie et le Venezuela, et relatif à la possession de la presqu'île de Guajira et des territoires de San Faustino et d'Arauca. Ces territoires ont été reconnus comme appartenant à la Colombie. La ligne frontière entre les deux États suivra désormais les cours de l'Orénoque, de l'Atabapo et du Rio Negro.

Etats-Unis. — D'après le dernier recensement (le onzième) opéré dans les États-Unis (janvier 1891), la population de la grande République américaine est de 62,622,250 âmes. L'accroissement constaté depuis le recensement de 1880 est de 12,466,467, soit de près de 25 p. 100. Dans ce dernier chiffre, l'immigration figure pour 5,246,473 individus.

— A propos d'immigration, nous devons mentionner une récente étude de M. J. J.-M. de Groot, sinologue distingué au service du gouvernement colonial néerlandais aux Indes-Orientales, dans laquelle le savant hollandais s'attache à démontrer que les craintes inspirées par l'envahissement de l'Europe ou des États de l'Amérique par les Chinois ne sont pas fondées. D'après M. de Groot, les causes de l'émigration des Chinois ne doivent point être cherchées dans un accroissement considérable de la population, mais tout simplement dans la pauvreté du sol de quelques provinces, notamment celle de Kuantoung, d'où viennent ces émigrants. Cette question intéresse plus particulièrement les États-Unis d'Amérique, où, comme on sait, une loi a été récemment votée en vue d'opposer une digue à l'envahissement de la race jaune.

Nécrologie. — M. Ernest Millot, un des premiers pionniers français au Tonkin, est mort le 29 mai dernier à Ben Thuy (Annam), à l'âge de 55 ans. M. Millot a été le compagnon de voyage de M. J. Dupuis, lors de sa première exploration du Mékong, en 1880.

— M. Forichon, administrateur colonial, a été assassiné le 22 mai dernier à Sedhiou, centre important de Casamance, à 165 kilomètres de la côte. Notre compatriote, dit-on, aurait été tué dans une bagarre suscitée par un marchand d'esclaves, dont l'administrateur colonial voulut empêcher le trafic.

— La mort a enlevé également un jeune voyageur, M. Paul Quiquerez, lieutenant de cavalerie, qui avait tenté de s'avancer, en compagnie de M. Segonzac, dans l'intérieur de l'Afrique par l'un des affluents du golfe de Guinée. Il s'était décidé à remonter le San Pedro, cours d'eau encore inconnu qui longe la frontière orientale de Libéria. A 200 kilomètres de la côte, l'expédition, attaquée par les noirs, a chaviré dans les rapides; tout a été perdu. M. Quiquerez, qui avait réussi à s'échapper, n'a pas tardé à être pris d'un accès de fièvre pernicieuse auquel il a succombé.

Congrès géographiques. — Le douzième congrès national français de géographie se tiendra cette année du 3 au 8 août, à Rochefort. — Un congrès international de géographie (cinquième de la série), se réunira cette année à Berne, du 10 au 15 du même mois. Ce dernier congrès sera accompagné d'une exposition géographique. Les personnes désireuses de prendre part à ce congrès et de profiter de la réduction de prix accordée par les compagnies de chemins de fer, doivent s'adresser, avant le 15 juillet, à M. Gobat, président du Congrès, à Berne.

Terminons par une bonne nouvelle pour les voyageurs et les géographes français. Trois nouveaux prix viennent d'être fondés à la Société de Géographie en faveur des explorateurs.

Mme la marquise de Preaulx, fille de M. Barbié du Bocage, fait don à la Société d'une somme de 5,000 francs dont les revenus devront être attribués, tous les trois ans, au meilleur ouvrage français de géographie. — Mme Louise Bourbonnaud assure à la Société une rente annuelle de 350 francs qui sera donnée, sous forme de médaille d'or, au voyageur français le plus méritant. — Enfin, Mme Herbet, veuve d'un ancien vice-président de la Société de Géographie, fait don à cette association du capital d'une rente annuelle de 3,000 francs, dont les revenus (6,000 francs sous la dénomination : *Prix Herbet-Fournet*), sont destinés à récompenser, tous les deux ans, l'auteur du voyage reconnu le plus important pour la science géographique, ou le voyageur qui aura le plus contribué au développement du commerce français ou de nos relations avec les colonies.

Ces trois dotations portent à 400,000 francs les fonds dont dispose actuellement la Société de Géographie pour récompenser les voyageurs et les géographes.

P. Lemosof.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

Le kinétographe. — C'est la dernière invention, ou plus exactement, la prochaine invention de M. Edison, car il n'est pas encore une chose faite, cet appareil qui doit permettre, sans quitter le coin de son feu, de suivre les péripéties d'un drame, d'entendre la musique d'une œuvre lyrique et de voir en même temps les gestes et les jeux de physionomie des acteurs. Bien que M. Edison se soit montré avare d'explications sur la... future merveille, des quelques paroles qu'on lui a arrachées on peut conclure qu'il s'agit d'une combinaison du phonographe avec la photographie instantanée imaginée pour l'étude des mouvements.

On sait que, pour décomposer un mouvement, on se sert de plaques photographiques gouvernées par un mouvement d'horlogerie et qui permettent de prendre en une seconde jusqu'à soixante images distinctes et successives d'un lutteur, d'un cheval au galop, etc. Si l'on fait ensuite passer rapidement devant les yeux ces images transportées sur un même plan horizontal, ou qu'on a projetées sur un écran au moyen d'une lanterne de projection, elles se superposent, se complètent et le geste, le mouvement se reconstituent sous nos yeux, donnant l'illusion de la vie même. Si le modèle est un acteur, si à l'illusion précédente s'ajoute celle que donne le phonographe, voilà réalisé le kinétographe (qui figure les mouvements, dit l'étymologie).

Les journaux américains affirment que M. Edison a déjà pu réussir ainsi à reproduire une scène, un acte entier d'opéra ou de comédie, avec les décors, les acteurs, la musique. Il lui suffit d'établir sa machine (mystérieuse hélas !) sur une table en face de la scène. Elle enregistre tout ce qui se passe, tout ce qui se voit et s'entend. Qu'on développe ensuite les 46 épreuves photographiques, obtenues par seconde; qu'on substitue à l'objectif une lentille de projection, et on a la reproduction exacte, transportable à volonté, indéfiniment répétable de la pièce. L'appareil est entièrement automa-

tique; on le remonte comme une pendule, et il se met en mouvement, démasque son objectif, recueille les images, déroule les cylindres photographiques et phonographiques, s'arrête et repart 46 fois par seconde. Nous souhaitons vivement que les journaux américains disent vrai.

La cage des lions a l'hippodrome. — Encore une application de la science au théâtre. On joue en ce moment, à l'Hippodrome, une pantomime, *Néron*, dont le second tableau représente les chrétiens jetés dans la fosse aux lions Cette fosse devant être visible pour le public, n'est autre chose que l'arène. Il a fallu la séparer des spectateurs par une grille qui, dissimulée dans le sol pendant la représentation, émerge automatiquement au moment convenable. Cette grille, dont le poids total est de 32,000 kilogrammes, a une hauteur de 4m50. Sa longueur est de 185 mètres : elle se compose de deux parties droites de 36 mètres chacune et de deux demi-circonférences de 18 mètres de rayon, enveloppant une surface de 2,300 mètres carrés. Les barreaux sont des tubes en fer distants de 3 centimètres. La grille est soulevée par 16 pistons hydrauliques en fer plein, de huit centimètres de diamètre, sous chacun desquels l'eau est amenée par de petits tuyaux de cuivre branchés sur une conduite générale en fonte. Ce sont 16 véritables petits ascenseurs.

La grille est maintenue dans l'arène par des verrous hydrauliques. Quand on la veut faire disparaître, on arrête l'arrivée de l'eau, les verrous se déclanchent, les pistons descendent et la grille suit.

Quant aux lions, ils sont placés dans une cage installée dans un souterrain, et à côté de laquelle se trouve la plate-forme d'un ascenseur. Lorsque la grille est dressée dans l'arène, on ouvre la cage, les lions prennent place — grâce à quelques coups de fouet — sur la petite plate-forme que l'ascenseur soulève au milieu de la grille où les fauves évoluent.

L'ivoire artificiel. — Les matières constitutives de l'ivoire sont le phosphate tribasique de chaux, la magnésie, l'alumine et la gélatine. Un nouveau brevet vient d'être pris pour la fabrication de l'ivoire artificiel au moyen de ces éléments. On traite 100 parties de chaux vive par 300 parties d'eau; puis, avant que l'hydratation soit complète, on verse 75 parties d'une solution d'acide phosphorique à 0,05 de densité. On malaxe le mélange auquel on ajoute peu à peu un mélange de 16 parties de carbonate de chaux, de 2 de magnésie et de 5 d'alumine précipitée, puis 15 parties de gélatine. Le mélange doit être très complet. On laisse reposer pour que la réaction de l'acide phosphorique sur la chaux soit parfaite. Le lendemain on place cette matière plastique dans des moules, on fait sécher dans un courant d'air à 150° et on obtient un ivoire artificiel qui se travaille parfaitement après quelques semaines.

Les infiniment petits protecteurs des récoltes. — On sait les ravages que les sauterelles produisent trop souvent, et cette année en particulier, en Algérie et en Tunisie. Pour combattre ces nuées dévastatrices on a essayé de nombreux moyens : la plupart malheureusement sont restés inutiles. On a mobilisé contre elles de véritables petites armées; les vols immenses de sauterelles ont continué à parcourir notre belle colonie, la « mangeant » et laissant derrière eux des œufs qui, bientôt éclos, parachèveront la destruction des récoltes. Or, où les Algériens, indigènes et colons, n'ont pu réussir, un champignon minuscule, microscopique, va, paraît-il, triompher. Notre éminent collaborateur, M. Brongniart, à la suite des travaux auxquels il s'est livré avec M. Trabut, a observé sur l'abdomen de criquets morts la présence de taches noirâtres et d'efflorescences claires. La mort de ces criquets était due à un champignon que MM. Brongniart et Trabut ont appelé le *botrytis acridium*. La culture, le développement de ce parasite : voilà peut-être le remède efficace contre les sauterelles algériennes.

Ce n'est au reste pas la première fois que l'homme trouvera dans les infiniment petits des défenseurs certains, invincibles, et l'idée de détruire les insectes ravageurs de végétaux par leurs parasites n'est pas nouvelle. A l'époque où le phylloxera fit sa sinistre apparition dans nos vignes du Midi, MM. Pasteur et Blanchard proposèrent de rechercher son parasite le plus actif, de le semer autour des ceps et de triompher ainsi du redoutable fléau. En Russie, on tente actuellement de détruire un insecte qui s'attaque à la betterave, le *cleonus*, au moyen d'un champignon parasite, l'*Itara destructor*.

Mais les résultats les plus intéressants, jusqu'ici obtenus, sont ceux qui ont rapport à la destruction du ver blanc, cette larve du hanneton qui, chaque année, cause à l'agriculture des dommages considérables. On avait beau brûler ou noyer des millions de vers blancs, c'est à peine si le nombre diminuait de ces dangereuses larves qui, après avoir dévoré les racines des arbres, se transformaient en hannetons et dévoraient les feuilles.

Il s'agissait de trouver le parasite du ver blanc; or, en fouillant une prairie du département de l'Orne, on découvrit un certain nombre de larves mortes dont le corps était recouvert d'une moisissure blanche. Peu de mois après cette découverte, on constatait que le nombre des larves atteintes avait considérablement augmenté, et que l'herbe avait recommencé à pousser dans cette prairie auparavant dévastée. On reconnut, en outre, dans un terrain voisin du premier, la présence de nombreux vers blancs atteints par le parasite, alors que, six mois auparavant, tous étaient sains; le parasite s'était donc propagé, et rapidement. Il fallait l'isoler. Des échantillons furent envoyés à MM. Prillieux et Delacroix, qui reconnurent qu'on avait affaire à un champignon, le *Botrytis terrella*. Ce parasite, qui se nourrit aux dépens du corps de la larve, produit des spores et se répand dans le sol, fut semé sur la terre autour de grands pots renfermant des vers blancs sains. Au bout de quinze jours, les vers blancs étaient morts, et leurs corps couverts de cette moisissure blanche qui avait permis de découvrir le parasite.

SOLUTION DU PROBLÈME (Voir N° du 31 Mai)

Quand les 4 sommes sont devenues égales, il y a dans chaque bourse le *quart* de 2,048f ou 512f.

Suivons les opérations en sens inverse.

On vient de mettre dans la 1re, le tiers de ce qu'elle contenait; cette somme 512f représente donc les $\frac{4}{3}$ de ce que renfermait la 1re bourse *avant* la 4e opération : elle contenait donc $\frac{512 \times 3}{4} = 128 \times 3 = 384$f.

Cette somme 384f représente les $\frac{4}{3}$ de ce que contenait la 1re bourse *avant* la 3e opération ou $\frac{384 \times 3}{4} = 96 \times 3 = 288$f.

Avant la seconde opération par laquelle on a mis dans la 1re bourse le *tiers* de ce qu'elle contenait, il y avait $\frac{288 \times 3}{4} = 72 \times 3$ ou 216f.

A ce moment, les trois autres contiennent 2048 - 216 = 1,832f. Mais, on vient de prendre dans la 1re ce qu'il faut pour mettre dans chacune des 3 autres le *tiers* de ce qu'elle contenait déjà; cette somme de 1,832f représente donc les $\frac{4}{3}$ de ce que contenaient les 3 bourses, et la somme que l'on vient de placer dans ces bourses est $\frac{1,832}{4} = 458$ qui provient de la 1re bourse.

Cette 1re bourse contenait donc au début 216 + 458 = 674f.

En raisonnant d'une manière analogue sur chacune des 3 autres bourses, on trouve que

La 2e contenait 546f
La 3e — 450f
La 4e — 378f

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie française

Quelques nouvelles pour les amateurs de lauriers académiques : un propriétaire de Vierzon, M. J.-B. Dodo, a légué une somme de 100.000 francs dont les revenus, après extinction de sept rentes viagères, devront être consacrés à récompenser par des prix des actes de vertu, de courage, ou bien des ouvrages traitant d'économie politique et de socialisme pratique; enfin l'Académie a choisi le sujet du concours de poésie en 1893 qui sera : l'*Afrique ouverte*. C'est un sujet d'actualité.

L'Académie a fêté la semaine dernière son secrétaire perpétuel, M. Camille Doucet, qui vient d'être élevé par le Ministre de l'Instruction publique à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur.

Sans quitter l'Académie française, disons que les cinq classes de l'Institut ont ratifié, par 68 voix sur 101 votants, l'attribution faite par l'Académie française du prix biennal de 20,000 francs à Mme veuve Fustel de Coulanges pour l'œuvre de son mari.

Académie de Médecine

Deux incidents importants ont occupé l'Académie de médecine au cours de ces dernières semaines. C'est, d'abord, une communication de M. le professeur Cornil sur la greffe et l'inoculation du cancer qui a soulevé dans le monde médical et dans le grand public une émotion légitime. Le savant professeur avait lu à ses collègues deux observations cliniques qu'il disait tenir d'un chirurgien étranger : ce praticien, racontait M. Cornil, ayant à soigner deux femmes atteintes d'une tumeur cancéreuse au sein, avait, par deux fois, greffé le cancer du sein malade sur le sein normal.

L'inoculation avait réussi et c'est pour obtenir cette constatation que le chirurgien dont il s'agit avait soumis deux créatures humaines à ses étranges expériences. Il va de soi que M. Cornil, en lisant ces deux observations, avait fait des réserves sur une telle méthode où le zèle scientifique fait un peu trop oublier l'humanité. L'Académie tout entière, par l'organe de M. le professeur Le Fort et de M. le baron Larrey, a également protesté contre des pratiques qui déshonoreraient la science loin de la servir. Dans le public, la réprobation a été générale.

Bien que M. Cornil eût attribué à un chirurgien *étranger* la paternité des expériences sur la greffe du cancer, on a voulu chercher le coupable parmi les membres du corps médical français et l'on s'est livré à des suppositions, ou même à des accusations complètement erronées. Il suffisait, d'ailleurs, pour voir que M. Cornil n'avait pas voulu couvrir complaisamment un compatriote, de se reporter au compte-rendu du congrès des chirurgiens allemands en 1888. On pouvait y lire le récit circonstancié d'une expérience de greffe cancéreuse accomplie par le docteur Hahn de Berlin. C'est, paraît-il, du côté de l'Allemagne qu'il fallait chercher au lieu d'accuser nos compatriotes.

Après le docteur Hahn, on a nommé également le docteur Bergmann : et l'office de santé de Berlin a fait demander à ces deux personnages de s'expliquer sur les accusations précises dont ils étaient l'objet. Les choses en sont là.

Passons à des sujets moins macabres, plus consolants, vraiment dignes de la science française.

M. le professeur Lannelongue a lu à l'Académie de médecine une importante communication sur une méthode nouvelle pour la transformation des produits tuberculeux dans certaines parties du corps humain. Les observations que M. le professeur Lannelongue a recueillies constituent des conquêtes précieuses faites aux dépens de la terrible maladie qui afflige tant d'êtres humains. Au milieu de tous les efforts accomplis pour vaincre la tuberculose, les recherches de M. le professeur Lannelongue peuvent être rangées parmi les plus sagaces. Et si une réserve prudente s'impose encore, si nous ne voulons pas imiter des exagérations récentes et chanter victoire avant le temps, il n'en reste pas moins acquis qu'un grand pas est fait.

M. le professeur Lannelongue ne préconise pas un remède spécifique visant le bacille de la tuberculose, mais il a tenté l'emploi d'un agent chimique, antiseptique puissant, le *chlorure de zinc* que l'on ferait pénétrer dans l'organisme, autour des foyers tuberculeux. Dès le lendemain de l'intervention du chlorure de zinc, on constate la formation de nouveaux tissus.

Nous ne pouvons entrer ici dans les détails circonstanciés que M. Lannelongue a fournis à ses confrères sur la recherche de sa méthode; il nous suffira de dire que toutes les observations et toutes les remarques personnelles présentées à cette occasion à l'Académie sont conçues dans cet esprit de rigueur sévère, de prudence et de clarté qui ne sont jamais absentes des tentatives vraiment sérieuses.

L'Académie avait à élire un membre titulaire dans la section d'anatomie et de physiologie. C'est M. Chauveau qui l'a emporté, au premier tour de scrutin, par 54 voix sur 73 votants. M. Farabeuf a eu 8 voix et M. Grehant, 6. Divers, 3; bulletins blancs, 2.

C'est à l'Académie de médecine que semble s'être concentré ce mois-ci le mouvement scientifique. L'Académie des sciences a poursuivi l'examen de recherches un peu trop spéciales pour que nous puissions les mentionner ici.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Les communications ont abondé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Des découvertes, des fouilles heureuses pour l'archéologie et l'érudition ont été annoncées à la compagnie. On a entendu M. Siméon Luce raconter avec la minutieuse sollicitude d'un dévôt le voyage que fit Jeanne d'Arc, dans la nuit du mercredi 23 au jeudi 24 février 1429, en compagnie de six personnes. Elle quittait Vaucouleurs pour se rendre à Chinon où le dauphin résidait alors. Ce fut la « première étape » de la glorieuse jeune fille.

M. Georges Perrot a lu une note intéressante sur la trouvaille d'outils d'artistes de la période romaine; M. Edmond Le Blant a fait un mémoire sur l'antique croyance à des moyens secrets (évocations, formules magiques) destinés à défier la torture et à s'affranchir des souffrances ; M. Heuzey, présentant une statuette chaldéenne de M. de Clercq, a montré que dans la civilisation assyrienne l'usage de porter la barbe et les cheveux longs n'excluait pas le type rasé, mais impliquait généralement une supériorité sociale.

Enfin M. Maximin Deloche a lu un travail très intéressant de M. Guyon, avocat général près la cour de Pau, sur la préparation des lois. En sa qualité de magistrat, M. Guyon a été péniblement affecté des défectuosités de notre procédure législative dont les conséquences à peu près inévitables sont l'incohérence, l'obscurité, la difficulté d'interprétation. Le mal est reconnu de tous; le remède n'est pas encore trouvé. On a proposé d'organiser de grandes commissions au sein des assemblées parlementaires. M. Guyon montre avec beaucoup de force persuasive et une grande science du droit, les inconvénients de ces divers procédés. Il se prononce pour l'intervention du conseil d'État dans la préparation, ou plutôt, si l'on peut ainsi dire, dans l'*accommodation* technique des lois. M. Guyon ne s'est pas contenté d'indiquer une formule générale, il a exposé par le menu le mécanisme qu'il souhaiterait voir fonctionner pour le plus grand bien des lois nouvelles. Cette étude remarquable a été écoutée avec grande faveur par l'Académie.

Académie des Beaux-Arts

L'Académie des beaux-arts a décerné le grand prix de Rome (composition musicale) à M. Silver, élève de M. Massenet. M. Silver a vingt-trois ans, il avait obtenu, l'an dernier, le deuxième second grand prix. Il n'a pas fallu moins de huit tours de scrutin pour établir le verdict de l'Académie. Un premier second grand prix a été accordé à M. Fournier, élève de feu Léo Delibes; une mention honorable a été accordée à M. Andrès, élève de M. Guiraud. Le sujet choisi pour la composition musicale était l'*Interdit*, scène lyrique par M. Edouard Noël.

Le grand prix de Rome pour la peinture est échu, cette année, à M. Lavalley, né à Paris en 1862, élève de MM. Ca-

banel, Maillot et Bouguereau, qui avait obtenu le premier second grand prix au précédent concours; le premier second grand prix de cette année est M. Dechenau, né en 1868 au Dezaret (Saône-et-Loire), élève de MM. Jules Lefebvre, Boulanger et Benjamin Constant; un deuxième second grand prix a été décerné à M. Etcheverry, né en 1867 à Bayonne (Basses-Pyrénées), élève de M. Bonnat.

L'ensemble du concours où se sont mesurés nos futurs grands artistes a été trouvé bon, sans que les juges aient eu à se récrier pour l'éclat exceptionnel des morceaux présentés à leur suffrage. Mais on sait que les lauréats-prodiges sont rares et qu'ils ne tiennent pas toujours les promesses de leur talent précoce. Il n'y a donc rien à augurer que de satisfaisant — dans une bonne moyenne — du concours de cette année. Les concurrents étaient entrés en loge le 17 avril, ils en sont sortis le 11 juillet. Ils avaient à traiter une scène mythologique tirée des métamorphoses d'Ovide et que La Fontaine a contée avec sa grâce poétique et légère. C'est l'épisode de Philémon et Baucis recevant Jupiter et Mercure. Les deux vieillards, pour compléter le repas frugal qu'ils vont offrir à leurs hôtes divins, veulent tuer l'oie domestique qui se réfugie prudemment dans les jambes des deux immortels. Les dix logistes ont fait preuve d'une incontestable dextérité qui atteste du métier et de bonnes études. L'inspiration n'a pas été partout très heureuse ni surtout très spontanée; mais peut-on la chercher vraiment dans une œuvre d'essai où chacun s'efforce de montrer sa connaissance des principes de l'école, plutôt que de donner libre carrière à son originalité propre. Ceci viendra plus tard. Espérons-le du moins.

Le concours de sculpture pour le prix de Rome nous a offert dix œuvres, presque toutes intéressantes par la recherche personnelle et l'effort original. On sait que la marque de notre école de sculpture contemporaine est précisément la tendance renouvelée sans cesse vers une expression vivante et sincère de la réalité observée ou de l'idéal conçu. C'est ce qui fait la supériorité éminente et incontestée de nos sculpteurs. Les élèves marchent brillamment sur la trace des maîtres. On leur avait demandé d'interpréter ce sujet que je résume : « Apollon, chassé du ciel après avoir tué les Cyclopes, est accueilli comme berger chez Admète, roi de Pherès en Thessalie. Par ses chants et les accents de sa lyre, il charme les bergers ses compagnons. » Je ne puis et ne veux passer en revue les mérites des œuvres présentées par les dix logistes. Elles sont très différentes de conception et généralement très bonnes d'exécution. Chacun des concurrents s'est attaché, suivant ses penchants particuliers, à mettre en lumière ce qui lui plaisait davantage dans le sujet proposé. Les uns nous ont montré surtout un Apollon idéalisé par les divines inspirations de l'art; les autres se sont attachés au contraire à nous faire sentir l'effet produit sur les bergers par les chants du céleste Aède. L'un et l'autre point de vue étaient excellents, si le sujet était poétiquement et virilement traité. Or, il l'est. Ce concours donne décidément toute satisfaction aux amis de l'art français.

L'Académie des beaux-arts, rendant une décision que tous les critiques et le public avaient d'avance ratifiée, a décerné le premier grand prix à M. Sicard, élève de M. Cavelier, qui avait obtenu un deuxième second grand prix en 1890. Un premier second grand prix est donné à M. Lefebvre, élève de M. Cavelier, et un deuxième second grand prix à M. Desruelles, élève de MM. Falguière et Lanson.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire de la seconde République, par Ernest Hamel. — 1 volume in-8° carré de 784 pages, orné de 4 gravures sur acier. — Jouvet et Cie, éditeurs.

M. Ernest Hamel, ancien conseiller municipal de Paris, naguère encore président de la Société des Gens de Lettres, vient de publier un bien intéressant volume sur la *deuxième République*. Le dessein de l'auteur est évidemment d'être instructif, d'élever les cœurs, de réchauffer les âmes par le récit de la tentative républicaine qui fut faite, il y a quelque quarante ans, par des hommes dont la bonne volonté fut évidente et dont les intentions étaient pures. Mais M. Ernest Hamel sait demeurer intéressant, malgré la complexité de la narration et l'abondance des renseignements ou des aperçus historiques. On n'avait pas attendu cette œuvre nouvelle pour savoir que M. Ernest Hamel a les qualités de l'historien consciencieux et irréprochable. Ce n'est point un fataliste et un impassible. On sent qu'il met quelque chose de lui-même dans les tableaux qu'il nous présente : il aime à reconnaître dans les événements passés la force agissante des principes et des convictions qu'il révère. Il est fier de leurs triomphes et il souffre (rétrospectivement) de leurs défaites. Il revit l'histoire; mais il réalise honnêtement le problème d'être ému en restant impartial.

Les monographies que M. Ernest Hamel a publiées dernièrement sur *Robespierre* et sur ses amis, l'ouvrage qu'il mettait récemment au jour sur le *9 Thermidor*, ont attesté la sagacité critique de l'auteur. Car il s'occupait, dans ces livres, de personnalités et de périodes qui soulèvent, encore, au moindre incident, des discussions ardentes : la contradiction des témoignages et même des documents semble autoriser les opinions et les thèses les plus diverses. On ne peut soutenir ses vues personnelles mieux que M. Ernest Hamel ne l'a fait; et on ne peut l'accuser, quand on voit la rigueur de ses déductions, de bâtir en l'air des théories complaisantes. Quoiqu'il en soit, il faut le féliciter d'avoir cherché dans un cadre plus vaste la consécration qui lui aurait manqué peut-être s'il s'était amoureusement confiné dans la biographie des vaincus du 9 thermidor. Et, devant l'accueil que son nouveau livre rencontre chez tous les connaisseurs, M. Ernest Hamel doit lui-même être satisfait de son incursion dans l'histoire générale.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Expéditions au Nord. — M. Ch. Rabot, bien connu par ses explorations au nord de l'Europe et au Groenland, vient de s'embarquer pour Reikiavik (Islande), d'où il doit se rendre, à bord du « *Chateaurenault* », à l'île Jan Mayen. Il étudiera notamment la constitution physique de cette île, encore si peu connue.

M. Ryder, officier de la marine danoise, revenu depuis peu de temps d'un voyage au Groenland, vient de s'embarquer de nouveau, en compagnie de M. Wedel, pour ce même continent. Les voyageurs se proposent d'établir un dépôt de provisions sur un point entre le 68° et 69° degré de latitude nord. Ce dépôt devra faciliter leur exploration pendant l'été de 1892.

Enfin, M. Peary, de la marine des États-Unis, vient de quitter New-York, se dirigeant aussi vers le Groenland avec l'intention d'atteindre le pôle nord. L'expédition abandonnera le navire sur un point de la côte et continuera la route en traîneau. M. Peary emmène avec lui seize personnes.

En Afrique. — De bonnes nouvelles ont été reçues dernièrement de nos possessions en Afrique. Le colonel Dodds, commandant supérieur des troupes au Sénégal, vient d'adresser au gouvernement de notre colonie un rapport sur les résultats des opérations militaires faites au Fouta. Ces résultats sont : 1° Dispersion des forces d'Abdoul-Boubakar. — 2° Indépendance du Damga, dont le nouveau chef est dévoué à la France. — 3° Soumission du chef de Bosséa. — 4° Redevance annuelle imposée au Fouta, à raison de 1 franc par adulte. — 5° Enfin, des concessions de terrain ont été faites au gouvernement français sur les deux rives du Sénégal, autour du poste de Kaédi.

D'autre part, on annonce la défaite complète des Diobas, pillards qui dévastaient le Baob (Sénégal).

Des progrès sensibles ont été faits aussi à Madagascar. Une force de police a été organisée à Tananarive où la sécurité laissait jusqu'à présent beaucoup à désirer. Des tribunaux ont été installés sur trois points de la capitale. Le Conseil d'État vient d'ailleurs d'approuver le décret qui organise des tribunaux français dans notre nouvelle colonie, qui se trou-

vera ainsi, dans un avenir prochain, soumise aux principes de la juridiction française.

Le programme de l'expédition russe en Abyssinie, dirigée par le lieutenant Machkof, paraît être très étendu. L'expédition se rend d'abord à Antoto, résidence du roi Menelik, où elle compte séjourner pendant deux mois. Elle se propose de rester pendant trois années en Abyssinie, d'y faire de nombreuses observations scientifiques et de recueillir des collections botaniques, zoologiques, etc. Elle pense monter ensuite vers les grands lacs. Le lieutenant Machkof emporte de très riches présents pour le Négus. Aussi, l'expédition s'est-elle munie des armes les plus perfectionnées afin de pouvoir se défendre contre les pillards qui ne manqueront pas de se rencontrer sur les routes.

Les sources du Congo vont être l'objet de nouvelles explorations organisées par la compagnie de Katanga.

On sait que trois lacs, le Banguelo, le Moero et le Tanganika sont supposés alimenter le grand fleuve africain. C'est vers ces lacs que se dirigeront trois expéditions différentes. L'une, conduite par M. Delcomune, explorera le Lomami ; une autre, sous les ordres de M. Stairs, le compagnon de Stanley dans l'expédition au secours d'Emin-Pacha, partira de la côte est pour le Tanganika ; enfin, le capitaine Bia doit remonter le Congo et explorer le Sankourou.

On annonce la mort, à l'âge de vingt-cinq ans, de M. Lauzière, ingénieur attaché à la mission Crampel. C'est le deuxième européen mort de maladie pendant cette expédition. La mission avait déjà perdu un de ses membres, M. Orsi. Aucun des deux n'avait été en Afrique précédemment à la mission.

Il y a quelques mois, la Société de Géographie ouvrit une souscription en vue de rechercher les restes de notre compatriote O. Douls, assassiné au cours d'un voyage au Maroc. La Société vient d'être informée par le général Poizat, commandant supérieur des troupes, que ces restes ont été retrouvés à un endroit près d'Acabli (Sahara) et ramenés à Ghardaïa.

« Pour ma part, écrit l'honorable commandant supérieur, je pense qu'il n'y a pas à douter de l'authenticité des restes apportés à Ghardaïa... ». La dépouille de notre malheureux compatriote aura donc sa sépulture en France, à Rodez.

Chine. — En Chine, la monnaie courante, dans les ports ouverts au commerce européen, était jusqu'à ce jour les dollars mexicain et japonais. Comme petite monnaie on se servait de pièces japonaises. A l'intérieur de l'empire, les transactions se faisaient au moyen de lingots d'argent qu'on découpait au fur et à mesure des besoins et selon la valeur de la marchandise achetée. Le gouvernement chinois a récemment créé un type spécial de monnaie qu'un édit impérial vient de rendre obligatoire dans tout l'empire. La nouvelle pièce est en argent ; elle est faite sur le modèle des dollars et porte, sur l'une des faces seulement, un dragon gravé.

Amérique du Nord. — Une découverte archéologique d'une très grande importance vient d'être faite dans une localité près de Edwore, dans le comté de Montcalm (Michigan).

Dans un souterrain mis à nu en cet endroit on a découvert une foule d'objets préhistoriques ainsi que des ossements d'anciens habitants. La pièce principale est un coffre scellé trouvé au-dessous d'un squelette humain. Sur le couvercle en argile du coffre est gravée une figure de femme couchée, la tête appuyée sur un oreiller. Le crâne du squelette ne ressemble pas aux crânes de la race actuelle. Divers ustensiles et des figures humaines rencontrés dans cet endroit font supposer que les Astèques venaient là pour enterrer leurs morts et qu'ils y préparaient leur nourriture.

Un autre phénomène, géologique celui-là, vient de se produire dans le désert du Colorado. Un lac de près de 18 kilomètres de longueur vient de s'ouvrir subitement dans cette région, sur le territoire d'Arizona. On suppose que sa formation est due à un tremblement de terre. L'eau qu'il contient semble venir du golfe de Californie.

P. Lemosof.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

Balance de précision à pesées rapides. — M. Serrin a soumis à la Société française de physique un procédé qui permet d'effectuer rapidement les pesées précises. On sait que pour effectuer une pesée avec une balance de précision on fait usage, au-dessous des milligrammes, de petits poids en fil métallique appelés cavaliers. La nouvelle balance supprime tous les poids divisionnaires à partir du décigramme. A cet effet, un des bras du fléau reçoit une des extrémités d'une petite chaîne dont l'autre est fixée à un curseur qui peut glisser sur une colonne verticale graduée en millimètres, représentant chacune un milligramme, et qu'un vernier peut diviser en dixièmes. La chaîne se manœuvre de l'extérieur de la cage qui enferme la balance ; et, lorsqu'une pesée a été ébauchée à un décigramme près, il devient inutile d'ouvrir à nouveau la cage, et on évite ainsi les retards qu'apportent à la pesée les courants d'air. La valeur exacte de la pesée est indiquée par la position que le curseur doit occuper sur la colonne pour réaliser l'équilibre, et il suffit d'ajouter aux poids placés dans un des plateaux le nombre de dixièmes de milligrammes inscrits, au point où le curseur s'est arrêté. Ajoutons qu'un autre avantage de ce système est la propriété que possède la chaînette d'amortir rapidement les oscillations du fléau.

Scie a découper le marbre. — Un simple ouvrier forgeron, M. Jeansaume, vient de faire connaître un procédé nouveau pour le sciage rapide des pierres, marbres, onyx, etc., au moyen d'une scie sans fin. On sait les difficultés que présente le sciage des pierres dures et du marbre : l'acier le plus résistant rapidement se détrempe et se fausse. Si, d'autre part, on veut, dans un morceau de marbre, tailler un objet, découper un dessin, le seul procédé qu'on puisse actuellement employer, est le procédé par le ciseau qui est long, pénible et décevant. M. Jeansaume taille, découpe le marbre, le signe de son nom et se fait en quelque sorte obéir rapidement de la matière la plus compacte et souvent la plus fragile, la plus rebelle aux ciseaux des sculpteurs. Il se sert d'une scie sans fin ordinaire, large d'environ un demi-centimètre, ayant des dents verticales et courtes comme celles d'une scie à métaux. Cette scie s'échaufferait, se tordrait et s'userait si le perfectionnement de M. Jeansaume n'intervenait pas ; à peine le passage de la dent de la scie a-t-il marqué et entamé le marbre au milieu d'un filet d'eau froide, que la scie rencontre une molette d'acier qui refait sur la lame de la scie ce que le marbre avait emporté. Cette rénovation continuelle qui dure autant que la destruction serait sans fin si le métal pouvait durer toujours ; et, d'ailleurs, l'usure des dents est presque insensible. La vitesse de la scie est à peu près la même que celle d'une machine destinée aux mêmes usages, mais coupant du bois.

Ce fort ingénieux appareil permet de tailler le marbre comme le bois, avec une rapidité vraiment surprenante. Le procédé du ciseau sera nécessairement abandonné avant peu, surtout quand on songe combien la matière est ménagée, le travail de découpage permettant d'obtenir en même temps deux pièces, celle qu'on veut fabriquer et celle résultant du vide produit dans la plaque de marbre par la création du premier objet.

M. Jeansaume a imaginé une seconde machine qui permet le sciage rapide des gros blocs. Une lame d'acier sans fin tourne sur deux tambours entre lesquels est placé le bloc à diviser. De chaque côté de ce bloc sont disposés des taquets entre lesquels passe la lame d'acier. Celle-ci, qui sur les tambours est nécessairement à plat, se redresse et présente au bloc de marbre sa partie tranchante. L'usure de la pierre se fait, comme dans les machines à scier ordi-

naires, au moyen du grès mouillé qui est introduit par la lame d'acier. On peut disposer sur les tambours autant de lames qu'on le désire et par suite détailler un bloc de marbre en autant de plaques qu'on le veut. Cette machine scie les pierres dures avec une vitesse dix fois plus grande que celle obtenue par les procédés actuels.

Le durcissement des objets en papier. — Les objets fabriqués avec du papier sont communément durcis à l'aide d'un mélange de colophane et d'huile de lin. On annonce qu'un Américain a perfectionné cette méthode en dissolvant quantités égales de ces deux substances dans un égal volume de naphte. La volatilité du naphte exige l'emploi d'autoclaves. Le bain obtenu est très fluide, pénètre régulièrement dans toute la masse de l'objet en papier qu'on enferme dans d'autres autoclaves d'où le naphte s'évapore. Les objets sont desséchés dans un four à courant d'air chaud. L'huile de lin s'oxyde et les articles obtenus sont imperméables à l'eau en même temps qu'ils sont légers, poreux et flexibles.

La laque employée comme enduit préservateur des carènes de navires. — C'est du Japon que nous vient le procédé nouveau dont M. Hotta, laqueur de Tokio, eut l'idée en observant que la laque ne subit pas, dans l'eau salée, d'altération appréciable. En juin 1886, la carène du *Fuso Kan* fut enduite de laque; depuis cette époque aucune réparation n'a été nécessaire et la laque est toujours en parfait état. Pour procéder à cette opération, on nettoie la carène du navire en fer ou en acier, de façon à enlever toutes matières étrangères. La première couche de laque est étendue uniformément avec une brosse douce par des ouvriers qui peuvent laquer 60 mètres carrés en huit heures et qui doivent être abrités pendant leur travail, contre les poussières, par une toile tendue au-dessus d'eux. Cette première couche sèche, on en applique deux autres pour empêcher le dépôt des herbes marines et des coquillages. L'opération est terminée au bout de huit jours au maximum.

Le cryogène. — Quand on veut produire des abaissements considérables de température, ce n'est pas aux mélanges réfrigérants qu'il faut avoir recours. Il faut s'adresser aux gaz liquéfiés dont la détente est accompagnée d'une grande absorption de chaleur, et par suite produit dans l'espace ambiant un froid rigoureux. Successivement on a utilisé l'ammoniaque liquide, le chlorure de méthyle; puis l'éthylène et le formène dont l'évaporation rapide produit une température de 120 degrés au-dessous de 0 et qui ont permis de liquéfier l'oxygène et l'air.

La liquéfaction de l'acide carbonique et la production du froid par l'évaporation de ce liquide sont devenues des opérations industrielles. M. Cailletet vient de construire un appareil appelé cryogène, dans lequel la détente de l'acide carbonique liquide produit facilement une température de — 70°. Le cryogène se compose de deux vases concentriques en cuivre. On remplit d'alcool le vase intérieur et on y plonge un serpentin qui communique avec un récipient plein d'acide carbonique liquide. Quand on ouvre le robinet de communication, l'acide carbonique se détend, une partie devient gazeuse, l'autre se solidifie sous l'action du froid résultant de la vaporisation et se vaporise ensuite. Des éponges imprégnées d'alcool remplissent l'espace qui sépare les deux vases concentriques; une partie de l'acide carbonique solidifié s'y dissout, en créant un nouvel abaissement de température. Cet appareil se trouve à environ — 70° et si on le place dans une boîte capitonnée de laine qui empêche le réchauffement, on a à sa disposition une source de froid intense. Il suffit pour maintenir la basse température du système d'y injecter, de temps à autre, une nouvelle quantité d'acide carbonique liquide.

Les crèmes glacées à bon marché. — Il n'est pas nécessaire de recourir à la température extrêmement basse réalisée dans le cryogène pour fabriquer les glaces et les sorbets. Parmi les nombreux appareils proposés aux ménagères pour la fabrication de ces entremets toujours appréciés et surtout en cette saison, signalons-en un très simple et vraiment économique : c'est la glacière américaine qui permet d'obtenir en trente secondes une crème glacée.

L'appareil se compose d'une boîte en bois divisée en deux compartiments en zinc. Dans l'un on dispose la crème qui va se transformer en glace. Dans l'autre on recueille la crème glacée. Sur le premier réservoir peut se mouvoir un cylindre dans lequel on introduit un mélange de glace et de sel marin (six fois plus de glace que de sel). On sait que ce mélange produit un abaissement de la température à — 45° environ. On tourne ce cylindre au moyen d'une manivelle; une couche de crème glacée se forme rapidement sur toute la surface. Les bords du second réservoir s'appuient alors automatiquement sur le cylindre, la crème formée à la surface de celui-ci tombe dans le récipient. Il suffit ensuite de la recueillir et de la mouler par les procédés usuels pour obtenir des glaces affectant les formes les plus variées.

Moyen de trouver le jour de la semaine correspondant a une date donnée du siècle actuel. — Cette question a été résolue par M. Lucas, professeur au lycée Saint-Louis, à l'aide de tableaux et par M. Würth, à l'aide de graphiques. M. Lougnon vient d'indiquer un procédé rapide et qui ne nécessite l'emploi d'aucun graphique.

Supposons qu'on veuille connaître le jour correspondant au 26 juin 1890. Désignons les jours de la semaine par les chiffres suivants :

Lundi.	Mardi.	Mercredi.	Jeudi.	Vendredi.	Samedi.	Dimanche.
1.	2.	3.	4.	5.	6.	0

Pour résoudre le problème, il suffira d'additionner trois nombres : A, B, C, et de diviser le total par 7. Le reste de la division donnera le jour de la semaine demandé.

Le nombre A est le quantième; dans l'exemple choisi A = 26.

Le nombre B est un chiffre correspondant au mois donné, indiqué dans le tableau suivant :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1	4	4	0	2	5
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
0	4	6	1	4	6

Dans l'exemple choisi, le mois désigné est juin, donc B = 5.

Le nombre C est donné par la formule

$$C = \frac{100 - a}{2} + b$$

dans laquelle : a est le nombre formé par les 2 derniers chiffres de l'année bissextile qui a précédé l'année donnée; b est le nombre d'années séparant cette dernière année bissextile de l'année considérée. Dans notre exemple l'année bissextile qui a précédé 1890 étant l'année 1888 $a = 88$, par suite $b = 2$ et on a :

$$C = \frac{100 - 88}{2} + 2 = 8$$

La somme $A + B + C = 26 + 5 + 8 = 39$

Le reste de la division par 7 est 4. Le 26 juin 1890 était donc un jeudi.

Au cas où l'année considérée est bissextile, on emploie les mêmes formules, mais on prend pour a les deux derniers chiffres de cette année bissextile elle-même ou ceux de l'année bissextile précédente, suivant que la date proposée est postérieure au 29 février ou antérieure au 1er mars.

PROBLÈME

Un navire qui fait voile vers le nord voit, au moment de son départ, un phare A et un clocher B, dans la direction de l'ouest. Au bout d'une heure de marche, il arrive en un certain point d'où il aperçoit le phare A dans la direction sud-ouest et le clocher B dans la direction sud-sud-ouest. La distance AB étant de 8 kilomètres, trouver la distance parcourue par le navire pendant cette heure-là.

(Le clocher est situé entre le phare et le point de départ, et ces trois points sont en ligne droite).

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences

M. Émile Blanchard, professeur au Muséum, a lu un travail très intéressant concernant l'union ancienne du continent américain avec l'Europe et avec l'Asie. La majeure partie des géologues admettent qu'à une époque indéterminée, mais qu'on croit cependant correspondante avec l'âge moderne de la terre, les deux continents communiquaient. En ce qui concerne l'Europe, quand on considère l'étendue de l'Atlantique, l'hypothèse dont nous parlons peut paraître audacieuse. Mais il faut porter ses regards sur les régions boréales des deux côtés de l'Océan. Que l'on suive une ligne tirée des îles situées au nord de l'Écosse, des îles Fœroé à l'Islande, de l'Islande au Groënland, du Groënland au Labrador, à travers le détroit de Davis, parsemé d'îles et d'îlots; on trouve une chaîne de terres seulement interrompue par des espaces de mer peu considérables et, en certains endroits, d'une assez faible profondeur. Des affaissements du sol, des érosions, ont déterminé là un isolement de terres qui furent unies dans les âges antérieurs, lorsque déjà la nature vivante était celle-là même qui n'a cessé d'exister jusqu'à nos jours.

A l'est de l'Asie, la soudure des deux mondes se trouvait également dans la région qui avoisine le pôle, à travers le nord du Japon, la Sibérie et le Kamchatka, où s'avance de la côte américaine, en une péninsule, le territoire d'Alaska, qui semble relié au Kamchatka par la chaîne des îles Aléoutiennes. Des évènements géologiques très médiocres ont suffi pour produire la rupture et la séparation.

Le mémoire de M. Émile Blanchard abonde en considérations ingénieuses et en preuves tirées de l'étude comparative de la faune et de la flore des deux continents.

Jusqu'ici on se contentait de transporter la parole humaine à des distances énormes à l'aide du téléphone; on la fixait, à l'aide du phonographe; on va maintenant la *photographier*. Voici en effet ce que raconte à l'Académie des sciences M. Marey, analysant un travail de M. Demeny, son collaborateur à la station du parc des Princes.

M. Demeny a pris, au moyen de la chromophotographie, des épreuves successives de l'image d'une personne prononçant une phrase, et il a mis les images obtenues dans un zootrope. Lorsqu'on tourne l'appareil, on « voit » la personne photophiée ouvrir la bouche, remuer les lèvres et, en un mot, articuler. Un sourd-muet (habitué à lire, ou à deviner plutôt les mots sur les lèvres), auquel ces images ont été soumises, a pu traduire, par l'écriture, une partie de la phrase prononcée. Il n'est pas impossible que cette idée devienne le point de départ d'une méthode nouvelle à appliquer à l'éducation des sourds-muets.

Académie française et Académie des Sciences morales et politiques

L'Académie française a accepté définitivement le legs Dodo de 100.000 francs dont nous avons récemment parlé. C'est une bonne aubaine pour les érudits et les hommes de lettres. Quant à l'Académie des sciences morales et politiques, elle a distribué des prix sans grande importance et entendu des communicationsde M. Lagneau sur des questions de démographie.

Académie de Médecine

Comme à l'ordinaire, on nous a fait part, à l'Académie de médecine, de nouvelles prouesses accomplies par nos chirurgiens. Il semble qu'aucune opération ne soit, désormais, impossible, depuis que la méthode antiseptique a donné à nos habiles praticiens toutes les audaces et, pour ainsi dire, toutes les sécurités. Il a donc été question, dans ces dernières séances, d'un cerveau mis à découvert et d'une opération extraordinaire faite dans un cas de cancer intestinal. Un autre savant nous a expliqué qu'il avait guéri une femme qui possédait un rein et un foie mobiles : il a réussi à fixer ces deux organes essentiels.

Où s'arrêteront les exploits des chirurgiens? On pourrait vous raconter encore la guérison d'un malheureux qui, se promenant un jour en tenant à la main un parapluie, la partie ferrée en l'air, s'était, à la suite d'un faux pas, enfoncé dans l'œil cet ustensile d'ordinaire inoffensif. La pointe avait pénétré de cinq centimètres dans l'orbite, et le blessé eut la force, cependant, de se traîner à la clinique de M. Polaillon, soutenant lui-même de ses mains crispées le parapluie qu'il n'avait pas pu ou n'avait pas osé arracher. Le globe oculaire était perforé, mais on a pansé et soigné la blessure avec des précautions fructueuses, puisqu'aucun phénomène de paralysie ne s'est manifesté.

Un conseil aux mères. — On sait combien les nouveaux-nés sont sujets à des ophtalmies pernicieuses. La méthode Crédé a rendu, à cet égard, de grands services. Elle consiste à *désinfecter* les yeux des nouveaux-nés avec une solution de nitrate d'argent à 2 p. 100. Mais ce procédé n'est pas sans péril, car le nitrate d'argent est un caustique qui demande à être manié avec précaution. M. le professeur Pinard employait, lui, le jus de citron. M. le docteur Valude propose un système plus commode, tout aussi sûr, et sans danger : il recommande d'essuyer, aussitôt après la naissance, les yeux du nouveau-né avec une boulette de coton hydrophile imbibée d'un liquide antiseptique quelconque, puis d'insuffler entre les paupières entr'ouvertes une petite quantité de poudre d'iodoforme finement pulvérisée. Cette insufflation ne doit pas être répétée. Les statistiques recueillies dans le service de M. le Dr Tarnier et du Dr Bar, portant sur un chiffre de plus de cinq cents enfants, ont montré à M. le Dr Valude que la proportion des ophtalmies était deux fois moindre avec l'insufflation qu'avec l'application de la méthode Crédé.

Académie des Beaux-Arts. — Musée du Louvre

L'Académie des beaux-arts a un peu chômé ces dernières semaines, de même, d'ailleurs, que toutes les autres classes de l'Institut : c'est la saison qui le veut, plus encore que la température. On a complété la distribution des Prix de Rome par le jugement du concours d'architecture, dont le grand vainqueur est M. Eustache, élève de M. Ginain. Le premier second grand prix est décerné à M. Paul Normand, élève de MM. Normand, André et Laloux et le second grand prix à M. Chaussemiche, élève de MM. André et Laloux. Comme pour le concours de musique, cette décision de l'Académie des beaux-arts n'était point la ratification du jugement préalable de la section spéciale. Les architectes n'avaient point désigné M. Eustache; ils donnaient le premier grand prix à M. Paul Normand, et ils classaient ensuite M. Heubès et M. Chaussemiche. L'Académie, en séance plénière, a réformé ce verdict. C'est un petit incident assez curieux en lui-même, surtout parce qu'il tend à se reproduire.

Le musée du Louvre a été particulièrement heureux ce mois-ci. Une des plus charmantes figurines de Tanagra connues des amateurs est une danseuse voilée qui incline gracieusement la tête en avançant le pied droit. Quelques rares privilégiés en possédaient des moulages, mais on ignorait ce qu'était devenu l'original. Il était, heureusement, en la possession non pas d'un profane ou d'un collectionneur vulgaire, mais de M. Cavelier, le sculpteur bien connu, membre de l'Institut, qui avait reçu ce petit chef-d'œuvre des mains de feu M. Titeux. M. Cavelier est un éminent artiste et aussi un esprit généreux. Il a eu la pensée de donner au Louvre la jolie *Danseuse de Tanagra* et la direction des musées nationaux a décidé qu'elle serait mise en place d'honneur, comme de raison, dans une des salles qui renferment notre collection nationale des terres cuites.

Dans le voisinage, les visiteurs verront également les terres cuites récemment acquises à la vente Julien Gréau : ex-voto antiques, statuettes de Mégare, figures de femmes de la Cyrenaïque, moules trouvés à Tarente, il y a là de fort intéressantes curiosités. Ne quittons pas le Louvre sans annoncer qu'on a ouvert une salle nouvelle où l'on a placé les antiquités judaïques, autrefois contenues dans une petite salle voisine des monuments de la Renaissance. On y remarquera des morceaux de premier ordre tels que la stèle de Meza,

rapportée par M. Clermont-Ganneau, le bas-relief du pays de Moab donné par le duc de Luynes, les moulages des tombeaux des rois offerts par M. de Saulcy. Une seconde travée dont on poursuit l'installation, renfermera les styles néo-puniques et différents objets de la basse époque orientale.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Il a été question à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de la *Danseuse voilée* dont nous parlons plus haut. C'est M. Heuzey qui a donné des explications à ses collègues sur la figurine de terre cuite offerte au Louvre par M. Cavelier. Il a montré que ce petit monument était précieux par les souvenirs qui s'y rattachent, autant que par les mérites de la représentation et du style. C'est à Athènes qu'il avait été recueilli en 1845, par l'architecte Auguste Titeux, peu de mois avant sa mort.

Il y a peu de terres cuites dont l'origine et la découverte soient aussi anciennement et aussi véridiquement attestées. Le « motif » de la *Danseuse voilée* a été popularisé souvent par des surmoulages : le Louvre va posséder l'original et cette acquisition a une grande importance au point de vue de la science archéologique. M. Heuzey a rappelé à ses collègues que, dans les représentations de la sculpture grecque, ces danseuses voilées rappellent ordinairement la danse des nymphes, la nuit, auprès des sources, et aussi la danse des *Heures* ou Saisons, que les femmes et les jeunes filles d'Athènes représentaient dans les chœurs sacrés. M. Heuzey montre comme terme de comparaison le dessin d'un bas-relief votif du dieu Pan, trouvé autrefois dans la même région, en avant de Propylées et provenant évidemment de la grotte de l'acropole. On y voit justement, devant le dieu assis, une danseuse voilée dont la pose et les draperies se retrouvent, point pour point, dans la petite figure de terre cuite que M. Cavelier donne au Louvre.

M. Wallon a fait à l'Académie, d'après une communication de M. Paul Delalain, l'histoire de la librairie aux treizième et quinzième siècles. Il en résulte que dès 1323, il y avait, dans l'Université de Paris, vingt-huit libraires. En 1368, les lettres patentes de Charles V, accordées pour la dispense du guet, mentionnent vingt-cinq libraires ou écrivains jurés. Au quinzième siècle, le nombre paraît définitivement ramené à vingt-quatre : la grande majorité était, naturellement, de nationalité française, mais les étrangers n'étaient pas exclus. Même après l'invention de l'imprimerie, l'Université continua à exercer une autorité réelle sur la librairie : pendant quelque temps encore, elle eut un droit de contrôle sur la valeur morale et orthodoxe des œuvres. En revanche, elle couvrait les libraires de sa protection.

Ces garanties n'empêchèrent pas les libraires de revendiquer une indépendance qui leur ravirait leurs privilèges, mais qui les délivrerait de toute sujétion. Dès 1618, en effet, les libraires obtinrent un syndic et des adjoints (ce fut, sans doute, le premier *syndicat*). Jusqu'à la Révolution, disparurent peu à peu toutes les règles anciennes. 1789 brisa les derniers vestiges des privilèges de l'Université de Paris.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

A la conquête du Tchad. — 1 vol. par Harry Allis. — Hachette et Cie, éditeurs.

Cet ouvrage, à la fois si élégamment écrit et si fortement pensé, vient de paraître juste au moment où la nouvelle nous arrivait du massacre de la mission Crampel. Tandis que M. Harry Allis célébrait le courage du jeune explorateur parti à la conquête du lac Tchad, Crampel tombait sous les coups d'une bande de fanatiques. La lecture du livre de M. Harry Allis fait mesurer l'étendue de la perte que le pays vient de faire. Le lac Tchad, en effet, vaut la peine d'être conquis. C'est l'opinion de tous ceux qui, à l'exemple de Crampel : le lieutenant Mizon, le capitaine Ménard, le professeur Dybowski et d'autres encore dont l'historien de cette conquête raconte les travaux, ont pu, *de visu*, juger de l'importance commerciale de nos possessions dans l'Afrique occidentale. M. Harry Allis ne s'en tient pas aux récits toujours attachants des différentes explorations, à l'exposé des difficultés vaincues. Il voit plus loin et plus haut; son patriotisme l'inspire et lui fait démêler, dans le chaos des questions que la conquête des régions sahariennes soulève, ce qui peut servir la grandeur et la puissance de la France. Le Tchad lui apparaît comme le point vers lequel convergent naturellement toutes nos forces coloniales. « Si l'on pouvait un jour, écrit-il, joindre nos trois possessions sur les rives de ce lac, on aurait fondé, dans une sorte de prolongement de la France, l'un des plus vastes empires qui soient au monde, et réservé, durant des siècles, un champ d'action à l'activité de nos nationaux. Quel rêve magnifique ! »

Souhaitons, avec M. Harry Allis, que ce rêve devienne une réalité.

Marins et navires anciens et modernes. — Croquis humoristiques par Sahib. — 1 beau volume doré sur tranches. — Jouvet et Cie éditeurs.

On ne parle actuellement que de marine et de marins. Tandis qu'on le fait ailleurs avec gravité, Sahib, lui, crayonne avec sa fine et spirituelle gaîté, les navires et les marins des temps passés et présents. Il mêle la plus charmante des fantaisies à la réalité; il connaît et aime la vie maritime et il sait la faire aimer. Les loups de mer, ses mathurins, ballottés sur la mer méchante, portent partout leur insouciance du danger. Son crayon se promène dans les plus vieilles galères comme dans les plus modernes torpilleurs, esquissant, avec une bonne humeur qu'on ne peut se défendre de partager, les petits et les grands côtés de l'existence de nos braves marins.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

La mission Crampel. — L'évènement du mois est la nouvelle, un peu vague encore, mais malheureusement très vraisemblable, du massacre de la mission Crampel. Nos lecteurs trouveront dans ce même numéro, un aperçu détaillé sur le but de l'expédition, son itinéraire, les résultats obtenus jusqu'à ce jour. La mort de ce voyageur, si elle se confirme, sera due probablement à la trop grande précipitation avec laquelle a été conduite la marche de l'expédition. M. Crampel savait que d'autres voyageurs, allemands et anglais, se dirigeaient vers le même but, et notre compatriote tenait à arriver bon premier au Tchad. Il est à souhaiter que ceux qui seront appelés à succéder au vaillant explorateur (1) sauront régler leur marche, de manière à ne plus augmenter la liste de courageuses mais inutiles victimes de la barbarie africaine.

On a reçu de mauvaises nouvelles également de la mission conduite par M. Fourneau dans le bassin de la Sangha. Cette expédition se rattachait d'une manière indirecte à celle conduite par M. Crampel, dont elle devait protéger le flanc gauche. Attaquée la nuit par un nombre considérable d'indigènes, l'expédition perdit une quarantaine d'hommes dont un blanc, M. Thirié (l'expédition comprenait en tout trois Européens et une centaine de noirs). M. Fourneau, bien que grièvement blessé lui-même, put organiser la retraite, et sauver le reste de l'expédition. L'attaque paraît avoir eu pour mobile le vol des marchandises.

Extrême-Orient. — Des nouvelles plus rassurantes nous arrivent de nos possessions dans l'Extrême-Orient, où divers voyageurs français viennent d'accomplir des missions avec plein succès. M. P. Macey, délégué du syndicat commercial du haut Laos, est arrivé ces jours-ci à Xienghong, sur le haut Mékong, par l'affluent droit de ce fleuve, le Nam-hon. C'est le premier Français, après Garnier, qui ait atteint cette localité.

M. Pavie, vice-consul de France, chargé d'une mission de délimitation des frontières entre nos possessions indo-chinoises et le royaume de Siam, vient de rentrer en France, en compagnie de M. Lefebvre-Pontalis, attaché d'ambassade, et du capitaine Cupet. Ces voyageurs ont réussi à explorer toute la région comprise entre le Cambodge, la province du Yunnan (Chine) et la Birmanie. Le Mékong et la Rivière Noire, les deux cours d'eau les plus importants au point de vue de

(1) Une mission dirigée par M. Dybowski suivait de près celle qui vient de se terminer d'une manière si malheureuse.

nos communications cochinchinoises avec l'intérieur du continent, ont été l'objet d'une reconnaissance toute spéciale de la part de divers membres de cette mission; MM. Guissez, de Fesigny, etc. M. Pavie a d'ailleurs reçu partout le meilleur accueil; il a ramené à l'École coloniale de Paris quatre enfants de la famille de Deo-van-Tri, le chef des Dien-Bien-Phu (haute Rivière Noire) qui a donné aux Français des preuves d'un dévouement absolu.

Congrès de Géographie. — Deux congrès de géographie ont eu lieu durant le mois d'août. L'un, national français, s'est tenu du 2 au 8 août à Rochefort. Toutes les corporations géographiques françaises y étaient représentées. Les ministères de la Guerre et de l'Intérieur, ainsi que le Secrétariat d'État des colonies y ont envoyé des délégués. Voici quelques résolutions votées par le congrès : 1° Le colonel Blanchot fait adopter un vœu à l'effet qu'une enquête soit organisée, indiquant le nombre et la nature des terrains improductifs qui se trouvent encore sur le sol de la France; moyens d'y attirer ceux de nos nationaux qui désirent s'expatrier par suite du manque d'occupation. En général : régler, en la modérant, l'émigration française qui se porte principalement vers les pays de l'Amérique du sud. — 2° Vu l'importance stratégique de la ville de Rochefort, le congrès émet le vœu que l'arsenal reçoive une extension nécessaire et que la Charente soit creusée de manière qu'elle puisse recevoir, en toutes circonstances, des bâtiments de gros tonnage. — 3° Par un autre vœu, formulé sur la proposition de M. Ed. Blanc, le congrès engage le gouvernement à maintenir les droits de la France sur les territoires situés au nord du lac Tchad et reconnus par les récents traités comme faisant partie de la zone d'influence française, notamment les territoires d'Aïr et de Dumergan que la Compagnie anglaise du Niger cherche à englober dans sa sphère d'action. — Le congrès se déclare également partisan d'une action prompte et énergique au sud de la province d'Oran et estime qu'il est urgent de continuer le chemin de fer transsaharien en le dirigeant vers le lac Tchad, par la vallée de l'Ighargar.

4° Enfin, le congrès émet le vœu que les églises protestantes françaises soient subventionnées à Madagascar et que les Chambres accordent au gouvernement le crédit nécessaire pour l'entretien des écoles françaises en Orient, aux colonies et dans les pays de protectorat.

Le congrès a décidé que la prochaine réunion aura lieu en 1892, à Lille.

Un autre congrès, international celui-là, s'est tenu à Berne, du 10 au 15 août. Plus de cinq cents adhérents ont répondu à l'appel de la Société de géographie de cette ville. Tous les États civilisés, ainsi qu'un grand nombre d'institutions scientifiques privées, y ont été représentés.

Voici les résolutions qui ont été adoptées relativement aux principaux points discutés par le congrès.

1° Le congrès décide de prendre l'initiative d'une *grande carte du monde*, à l'échelle de 1/1,000,000, dont les sections seraient, de préférence, limitées par des méridiens et des parallèles. Une commission spéciale a été instituée en vue de cette étude; elle se réunira à Berne (les membres français de cette commission sont MM. Maunoir, secrétaire général de la Société de Géographie, et M. F. Schrader).

2° Le congrès émet l'avis qu'il serait utile d'instituer une commission afin de régler définitivement la question du *méridien initial et de l'heure universelle*. Cette commission aurait également son siège à Berne, où seraient centralisés tous les documents relatifs à cette importante question, depuis si longtemps en suspens.

3° Établissement d'un *lexique géographique*, afin d'unifier l'orthographe des noms géographiques,

Le congrès a voté en outre la formation d'un comité international scientifique chargé de rédiger un questionnaire qui fournirait, outre des notions générales, des *instructions*, pays par pays, *aux émigrants*. M. Henri Cordier, l'un des secrétaires provisoires, représente la France.

Divers autres vœux ont été émis : vœu pour l'adoption universelle du système métrique; création de chaires de géographie; conservation et entretien du jardin botanique alpin de la Linnæ, à Bourg-Saint-Pierre (Valais); prolongement du chemin de fer transsaharien vers le Niger et le lac Tchad, etc. — Parmi les communications, signalons celles du général Annenkof (les études géographiques dans leurs rapports avec les conditions sociales et économiques du globe), du prince Roland Bonaparte (mouvement des glaciers), prince Henri d'Orléans (voyage à travers le Thibet).

Le congrès a décidé que la prochaine réunion internationale n'aura pas lieu avant 1894. Le siège du prochain congrès sera probablement Londres.

L'exposition, très réussie, a obtenu 47 prix, dont 11 pour la Suisse et 7 à la France. P. Lemosof.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

L'origine des fils de la vierge. — M. Rogeron vient de publier, dans la *Revue des Sciences naturelles*, une intéressante notice sur la nature des fils d'araignée connus sous le nom de fils de la Vierge. L'opinion la plus répandue est que ces fils sont le résultat de l'enchevêtrement par le vent de ces nombreux fils d'araignées si ténus qu'on voit briller au soleil. Or, cette opinion n'est pas acceptable, les fils de la vierge n'apparaissant que les jours calmes.

Une autre explication a été donnée par le père Bataz. Il croit que les fils d'araignée sont enlevés par une force ascensionnelle qui leur est propre, leur densité étant inférieure à celle de l'air. Chaque printemps, selon lui, des milliers d'araignées soutenues par une sorte de vessie aérienne, analogue à la vessie natatoire des poissons, s'élèveraient à de grandes hauteurs, y tendraient leurs toiles, resteraient en suspension pendant la belle saison, et, à l'automne, retomberaient, elles et leurs toiles, celles-ci sous la forme de fils de la Vierge. Cette explication est peu satisfaisante, car on comprend mal comment ces toiles ne seraient pas balayées par les tempêtes, et pourquoi elles choisiraient pour tomber sur la terre les plus belles journées d'automne.

M. Rogeron a, tout d'abord, repoussé ces différentes explications, car il a souvent constaté la présence d'araignées suspendues dans l'air par de longs fils, pendant les beaux jours fertiles en fils de la Vierge. Il a vu les araignées émettre des fils verticaux et s'élever dans l'air, suspendues comme des nacelles de ballons à l'extrémité de ces fils.

Si, de plus, pendant ces observations, des nuages passent sur le soleil, la tension du fil diminue ou augmente suivant l'intensité du rayon solaire. Ainsi, quand le soleil est le plus vif, le fil se tend, l'araignée est soulevée; si le soleil s'obscurcit, la tension du fil cesse, et l'insecte retombe à terre. Puis si, à ce moment, le fil est échauffé par un vif rayon de soleil, la tension se produit vigoureusement et l'enlèvement du fil est rapide.

Dans l'atmosphère, ces milliers de fils verticaux et parallèles, souvent devenus lâches et cassants par la présence des nuages, se rencontrent, s'entremêlent sous l'action du vent et devenus, par leur détérioration et agglomération, plus lourds, ils retombent sur terre sous la forme de fils de la Vierge.

Ajoutons qu'il reste à savoir comment sont produits les fils horizontaux qui courent d'une tige à l'autre pendant les belles journées et qui doivent être formés d'une façon différente et par des araignées différentes.

La pyrogravure. — Les membres de l'Académie des sciences ont examiné avec le plus vif intérêt, au cours d'une des dernières séances de cette assemblée, des dessins sur bois fort artistement exécutés, par la simple promenade sur une planchette d'une pointe chauffée au rouge. Les traits obtenus sont très doux à l'œil; et, entre les mains d'une personne un peu exercée, le pyrographe — c'est le nom de l'instrument dont nous nous occupons — permet de réaliser des dessins heureusement estompés, offrant une gradation régulière de nuances, d'autant plus claires qu'on s'éloigne du point touché par la pointe incandescente.

L'appareil se compose essentiellement d'un tube de caoutchouc terminé à une extrémité par une pointe de platine, et

dont l'autre extrémité s'assujettit sur un bouchon à deux tubulures qui ferme un flacon contenant de l'essence ou de la benzine. La seconde tubulure de ce bouchon reçoit un second tube en caoutchouc adapté à une poire à air.

Le maniement de l'appareil est simple. On place la pointe de platine dans la flamme d'une lampe à alcool jusqu'à ce que le métal devienne rouge. A ce moment, on presse doucement de la main gauche la poire; l'air du flacon, chargé de vapeur de benzine, est chassé par la pointe de platine; la benzine brûle et cette combustion dégage une chaleur suffisante pour maintenir le métal incandescent. La lampe à alcool devient désormais inutile; et la pointe de platine restera rouge si on a soin de presser la poire d'un mouvement régulier. On promène, à son gré, la pointe, tenue de la main droite, sur les diverses parties du dessin, qu'on peut avoir au préalable tracé au crayon, en passant légèrement et rapidement sur les traits fins, et en appuyant davantage sur les traits profonds. Le pyrographe comporte d'ailleurs deux sortes de pointes: l'une, droite, pour les dessins à traits fins; l'autre, plate, pour les dessins à traits plus accentués et pour les parties fortement ombrées.

Aucune étude prélable n'est donc, on le voit, nécessaire pour se servir du pyrographe; et au bout de peu de temps on devient habile à ce nouveau travail ornemental dont l'aspect tout particulier est incontestablement fort agréable à l'œil.

Les communications interplanétaires. — Il n'est personne qui ne se soit demandé si ces millions d'étoiles que, par les belles nuits, nous voyons sur la voûte céleste, possèdent des habitants analogues à ceux de la terre; et, comme l'hypothèse affirmative n'est nullement inadmissible, beaucoup sans doute ont rêvé aux moyens d'entrer en communication avec ces voisins... un peu éloignés. C'est au moins le cas d'une dame qui vient de mourir à Pau, et que la science astronomique semble avoir vivement intéressée — de son vivant. Aux termes de son testament, elle a en effet légué à l'Institut de France une somme de 100,000 francs « pour être donnée comme prix à la personne de n'importe quel pays qui trouverait le moyen, d'ici à dix années, de communiquer avec un astre (planète ou autre) et d'en recevoir une réponse. »

M. Camille Flammarion, dont on sait les intéressants travaux sur Mars, vient de préconiser un procédé dont la mise en pratique lui assurerait, au cas où les résultats en seraient satisfaisants, le prix mis à la disposition de l'Académie des sciences par la généreuse testatrice de Pau. M. Flammarion applique sa démonstration à la planète Mars, pour laquelle il a un faible; malheureusement la testatrice semble aussi avoir ses préférences et elle exclut précisément Mars des astres avec lesquels elle voudrait que la terre entrât en communication. L'idée de M. Flammarion n'en reste pas moins intéressante. En voici le principe.

Un triangle tracé sur le sol lunaire, par exemple, par trois lignes lumineuses de 12 à 15 kilomètres chacune, serait visible de la Terre, à l'aide de nos télescopes. Réciproquement, un triangle, un carré, un cercle de cette dimension, construits par nous sur une vaste plaine, à l'aide de points lumineux, soit pendant le jour en réfléchissant la lumière solaire, soit pendant la nuit, à l'aide de la lumière électrique, seraient visibles pour les astronomes de la Lune, si ces astronomes existent, et s'ils ont des instruments d'optique équivalents aux nôtres. Si donc nous observions sur la Lune un triangle correctement construit, nous en serions quelque peu intrigués; et, si, tout d'un coup, nous voyions le triangle se changer en carré, puis, quelques mois plus tard, être remplacé par un cercle, alors nous penserions avec quelque raison que de telles figures révèlent la présence de géomètres sur ce monde voisin, et que peut-être le tracé de pareils dessins à la surface du sol lunaire aurait été inspiré par l'idée d'entrer en relations avec nous? D'ailleurs, il n'est pas difficile d'y répondre. On nous montre un triangle : reproduisons-le. On nous trace un cercle : imitons-le. Et voilà une communication établie entre le Ciel et la Terre, car la Géométrie est la même pour les habitants de tous les mondes.

Inversement, nous pourrions tenter de tracer à la surface du globe une figure géométrique lumineuse, de dimensions gigantesques, et les habitants de la Lune, s'ils existent, songeraient peut-être à voir dans ce dessin un appel, et à y répondre.

Le phylloxera et les plants américains en Champagne. — Nous avons donné, avec carte et dessins, un historique complet de l'apparition du phylloxéra en Champagne (1). De nouvelles taches phylloxériques viennent d'être observées à Vincelles (Marne). A ce propos, M. Grandeau, l'éminent agronome, consulté par des vignerons champenois qui se proposaient de remplacer leurs plants indigènes par des plants américains qui résistent à l'insecte dévastateur, a répondu en substance : Je considère l'introduction des cépages américains en Champagne, comme un fléau plus grand encore que le phylloxéra. On ignore, d'abord, si le cépage américain pourrait croître dans un sol crayeux. Ensuite, il est certain que le vin récolté sur ces plants serait de qualité très inférieure à celle des vins récoltés sur les plants indigènes. Enfin le système de culture de la vigne champenoise s'oppose à cette substitution : si l'on opère, en effet, le greffage de la vigne champenoise sur le cépage américain, le plant n'est plus réfractaire au phylloxéra, puisqu'en Champagne la vigne, ne pouvant être cultivée sur souche, voit son jeune bois recouché chaque année par ce que l'on appelle en Champagne la *bêcherie*, travail qui n'est en somme qu'un provignage annuel. Le plant américain serait donc complètement inutile, puisque les racines développées sur la greffe provignée seraient aussi bien atteintes par le phylloxéra que si elles n'étaient pas portées par le plant américain.

Avis donc aux vignerons champenois!

PROBLÈME

Deux personnes mesurent la longueur d'une rue par le nombre de leurs pas : La première trouve 25 pas de moins que la deuxième. Les pas de la première ont $0^m,84$ et ceux de la deuxième $0^m,78$; trouver la longueur de la rue.

SOLUTION DU DERNIER PROBLÈME
(Voir Numéro du 31 juillet).

Soit C le point de départ et D le point atteint après une heure de marche.

De ce point D on voit C au sud, A au sud-ouest et B au sud-sud-ouest, donc la direction D B est bissectrice de l'angle A D C et le point B est par suite également distant de D C et de D A.

$$BE = BC$$

(B E est perpendiculaire à D A, et B C à D C).

Or l'angle A D C = 45°, puisque le phare A est au sud-ouest de D; l'angle C étant droit, il en résulte que le 3e angle A du triangle D A C vaut aussi 45°. Le triangle rectangle D C A est donc isocèle et

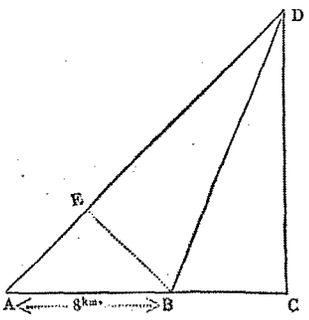

$$DC = AC = AB + BC = AB + BE$$

Calculons B E, et pour cela considérons le triangle rectangle A E B. L'angle E = 1 droit, l'angle A = 45°, donc le 3e angle EBA = 45° et A E = E B.

Mais dans un triangle rectangle le carré de l'hypoténuse est égal à la somme des carrés des deux côtés de l'angle droit. D'après cela

$$\overline{AB}^2 = \overline{BE}^2 + \overline{AE}^2 = 2\overline{BE}^2 \text{ (puisque } BE = AE)$$

$$8^2 = 2\overline{BE}^2$$

$$\overline{BE}^2 = \frac{64}{2} = 32$$

$$BE = \sqrt{32} = 5^{km},656$$

D'ailleurs A B = 8^{km}.

donc $DC = AB + BE = 8^{km} + 5^{km},656 = 13^{km},656$.

Telle est la distance parcourue par le navire.

(1) Voir année 1890, pages 283 et 289.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences

La navigation aérienne est un des problèmes que la science moderne a le plus de difficultés à résoudre. Au milieu des progrès de la mécanique moderne qui asservissent à l'homme presque toutes les forces de la nature, l'air demeure inaccessible et rebelle. Ce n'est pas faute, cependant, de tentatives consciencieuses et d'essais ingénieux. L'autre semaine encore, M. Mascart déposait sur le bureau de l'Académie des sciences, au nom de M. Trouvé, ingénieur, un mémoire relatif à cette question. M. Trouvé est un adepte du principe « plus lourd que l'air. » Il pense que c'est temps perdu de discuter sur la forme et les détails du vaisseau aérien, puisque l'on ne sait pas encore en quoi consistera l'âme même de la machine : le moteur. Pouvait-on, en effet, donner une théorie de la téléphonie électrique avant la création de Bell ou d'Elisha Grey, de la transmission des forces à grande distance avant la découverte de la réversibilité des dynamos. Donc, cherchons le moteur tout d'abord. On choisira ensuite entre l'*aéroplane*, l'*hélicoptère*, l'*aviateur*. Ce choix se fera d'après le corollaire du théorème essentiel qui doit être la conquête du moteur. Or, M. Trouvé pense que ni les moteurs à vapeur, ni les moteurs électriques, ni les accumulateurs d'énergie (le caoutchouc, l'acier, etc.), ni les moteurs à air comprimé, ni les moteurs à gaz ne réalisent les conditions du problème. Et il expose qu'il a composé un nouvel organisme, se suffisant à lui-même, qu'il a nommé « générateur-moteur-propulseur. » Il pense que le « générateur-moteur-propulseur » peut rester longtemps encore la base fondamentale des appareils de navigation aérienne plus lourds que l'air. Une Commission de l'Académie des sciences doit examiner le travail et les affirmations de M. Trouvé. Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

L'Académie des sciences a accepté le legs de Mme Guzman (de Pau) relatif à des prix à fonder pour récompenser les savants qui auront agrandi nos connaissances sur la constitution des astres.

Académie des Sciences morales et politiques

M. Germain Bapst a lu un mémoire sur le théâtre et l'opinion publique au seizième siècle et au commencement du dix-septième siècle, jusqu'au *Cid*. On pense généralement que la littérature dramatique de cette période n'a pas varié depuis la fin des « Mystères » jusqu'à Corneille. Or, M. Germain Bapst s'efforce de distinguer deux périodes bien différentes : l'une qui va de la fin des « Mystères » jusqu'à la Ligue ; l'autre qui s'étend de l'avènement de Henri IV jusqu'au ministère de Richelieu.

Dans la première période, celle qui fait plus spécialement le sujet du mémoire de M. G. Bapst, on assiste sinon à la disparition complète du drame liturgique, du moins à sa transformation en drame licencieux, avec des allusions aux faits d'actualité et des tendances satiriques telles, qu'il joue auprès du public un rôle aussi considérable que celui que la presse exerce actuellement. Le théâtre devient un réel moyen de propagande et de discussion, et il se transforme en une véritable chaire où les abus de la société et de la religion sont vigoureusement attaqués. Suivant M. Bapst, il n'y a pas loin des pièces qui composent le répertoire de l'époque à nos revues des théâtres du boulevard, dont l'allure nous paraît pourtant si moderne. Aux personnages abstraits du quinzième siècle sont substituées des personnalités vivantes, hommes marquants du jour, dont la présence donne au spectacle une physionomie historique, et dont la mise en scène toute spéciale se rapproche assez de celle des spectacles du cirque Olympique, de récente mémoire.

Ainsi le théâtre reflète assez fidèlement les mouvements de l'opinion publique. A cette époque, où l'on manquait de gazettes, le théâtre peut donc offrir une fidèle représentation de la société aux historiens en quête de documents.

C'est là aussi qu'il faut rechercher l'origine de la comédie de caractère, qui prend naissance à cette époque et qui substitue au déploiement de la mise en scène du moyen âge des exposés psychologiques, des traits généraux de la nature humaine, sans aucun souci du décor et des accessoires, qui ôteraient à ce théâtre tout son caractère. Térence, pour le théâtre comique, Sénèque, pour le théâtre tragique, voilà les deux modèles que les dramaturges de l'époque suivent uniquement. De cette imitation, que pouvait-il sortir, sinon un théâtre abstrait, sans intérêt à l'origine, mais dont les progrès rapides amenèrent, au dix-septième siècle, l'éblouissante éclosion de la tragédie cornélienne et de la comédie de Molière ?

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

M. d'Arbois de Jubainville lit une note sur « le serment gaulois. » Un texte irlandais du septième siècle de notre ère formule ainsi qu'il suit le serment prononcé dans une circonstance solennelle par le roi d'Ulster Conchobar ou Connor : « Le ciel est sur nous, la terre au-dessous de nous, l'Océan autour de nous tout en cercle. Si le ciel ne tombe pas, jetant de ses hautes forteresses une pluie d'étoiles sur la terre ; si une secousse intérieure ne brise pas la terre elle-même ; si l'Océan aux solitudes bleues ne s'élève pas sur le front chevelu des êtres vivants, moi, par la victoire dans la guerre, les combats et les batailles, je ramènerai à l'étable et au bercail les vaches et au logis les femmes enlevées par l'ennemi. » N'est-ce pas admirable d'éloquence et aussi de poésie? Toutes les splendeurs de la rhétorique et de l'imagination descriptive sont dans cette solennelle adjuration. Suivant M. d'Arbois de Jubainville, un passage de Ptolémée Lagide reproduit par Strabon ou par Annon, et un passage d'Aristote (Ethique à Nicomaque) établissent que cette formule du serment gaulois a été connue des Grecs du quatrième siècle avant notre ère, tout au moins dans ses traits fondamentaux.

M. Théodore Reinach, qui a l'érudition si patiente et si ingénieuse, lit un travail sur des poèmes grecs d'Hérodas découverts depuis peu dans un papyrus égyptien du Musée britannique. Ce sont de petites pièces dialoguées qui mettent en scène des personnages et des mœurs de la vie réelle. Les Grecs appelaient ces poèmes des « numes. » Sophron aurait créé le genre ; mais on n'en avait pas conservé de spécimen, sauf les Syracusaines de Théocrite. Les numes d'Hérodas n'ont pas une grande valeur poétique, mais ils offrent un intérêt de premier ordre pour l'histoire de la langue et des mœurs. « C'est, dit M. Reinach, un numéro de la *Vie parisienne* d'il y a deux mille ans. » La comparaison ne manque pas de piquant. Mais elle n'est peut-être pas aussi judicieuse qu'amusante. Il resterait à prouver, en effet, que la peinture des milieux d'exception où nous introduisent de charmants chroniqueurs de ce temps-ci est une contribution suffisante et suffisamment exacte à l'histoire des mœurs de notre siècle. Pour en finir avec les poèmes d'Hérodas, disons que, selon M. Reinach, ils auraient été composés au troisième siècle avant Jésus-Christ.

Académie de Médecine

Un assez grand nombre de communications intéressantes ont été faites ce mois dernier à l'Académie de médecine. Citons, notamment, un nouveau travail de M. Béchamp sur l'analyse du lait. Mais la plus grande partie des séances a été consacrée à un débat soulevé un peu incidemment. M. Motais, d'Angers, avait dit, dans un travail présenté à l'Académie, que la myopie suivait héréditairement le croisement des sexes, c'est-à-dire qu'une fille myope procédait plus souvent d'un père myope et un fils myope d'une mère atteinte de la même affection. « En réalité, disait M. Javal, — qui entretenait l'Académie de cette question, — cette hérédité est une hérédité de circonstance, car si les parents atteints de myopie, avertis du danger que courent leurs enfants, prenaient les précautions les plus rudimentaires, ceux-ci ne deviendraient généralement pas myopes. C'est tout au plus si l'on peut parler de prédispositions, et encore n'est-ce qu'en termes très vagues. »

Dans le développement de ses idées, M. Javal qui est un « spécialiste » en cette question, et qui est israélite, a inséré certaines observations qu'il a pu faire en soignant ses core-

ligionnaires sur les conditions particulières qui accompagnent la myopie chez eux. A cette occasion, M. Lagneau, élargissant le terrain d'études où M. Javal s'était tenu, a parlé d'un certain nombre de conditions démographiques et pathologiques spéciales aux Juifs. Il a cru pouvoir soutenir, en s'appuyant sur la statistique, que certaines affections telles que les affections nerveuses, l'aliénation mentale et le diabète étaient plus fréquentes chez les Juifs que chez les autres races. A ces statistiques, MM. Javal, Germain Sée, Worms ont répondu par d'autres statistiques tout à fait contraires. M. Lancereaux a également pris part à ce début qui s'est assez longuement prolongé. On a tout cité depuis Moïse et la Bible jusqu'aux plus récentes tables de mortalité. Quant aux conclusions d'une telle controverse, il n'y en a pas eu et il ne pouvait y en avoir, sinon qu'il est bien dangereux et un peu puéril de généraliser des constatations le plus souvent précaires quand elles ne sont pas entièrement suspectes.

Académie française

L'Académie française (qui aura pendant le prochain trimestre M. de Mazade pour directeur et M. de Vogué pour chancelier) a fixé au 10 décembre le jour de réception de M. de Freycinet, président du Conseil, ministre de la guerre, élu en remplacement de M. Emile Augier.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Retour de voyageurs. — En dehors de M. Pavie, dont il a été question précédemment, nous devons annoncer le retour de trois autres voyageurs français : MM. Roussons et Willems, qui reviennent d'un voyage scientifique à travers la Terre de Feu. Les nombreuses collections rapportées par ces voyageurs seront prochainement l'objet d'une exposition publique.

Le troisième voyageur est M. Henri de la Martinière, qui parcourt le Maroc depuis bientôt six ans, en vue de découvrir des vestiges de l'ancienne domination romaine. On se rappelle que M. de la Martinière a été blessé au cours de ses voyages par un fanatique musulman; le sultan du Maroc a fait indemniser la perte des instruments subie par notre compatriote à la suite de cette attaque. M. de la Martinière, incomplètement rétabli encore, a déjà doté nos musées de très riches collections d'objets d'ethnographie et d'archéologie.

M. E. Trivier, le voyageur qui fit naguère la traversée de l'Afrique, est rentré en France, après un nouveau voyage accompli sur les côtes de ce continent, depuis Libreville jusqu'à Port-Saïd. L'explorateur a étudié la côte africaine principalement au point de vue commercial. Il a constaté que de grands progrès ont été faits au Congo français, depuis son dernier passage. Il serait nécessaire, d'après lui, d'organiser promptement des compagnies d'exploitation. — Tel est d'ailleurs aussi l'avis d'un missionnaire protestant français, M. Allégret, qui vient de parcourir pendant deux ans notre colonie d'Afrique, depuis le Gabon jusqu'au confluent de la Sangha. M. Allégret affirme que le Congo français peut devenir une de nos colonies les plus prospères, si le gouvernement accorde une charte à une compagnie qui se chargerait de coloniser et de mettre en valeur les riches produits de la région.

Un autre voyageur africain, M. Fourneau, est arrivé le 7 septembre dernier à Marseille. Le *Journal officiel* a publié récemment un rapport adressé par ce voyageur sur son exploration de la Sangha et dont nous avons donné quelques détails dans notre dernière chronique. Ajoutons toutefois que malgré la fâcheuse issue de cette expédition (le voyageur a eu son expédition disloquée avant d'arriver au terme de son voyage), les résultats obtenus sont très importants. La Sangha, un des principaux affluents droits du Congo, a été explorée sur un parcours d'environ 800 kilomètres. On sait qu'en même temps que la mission conduite par M. Fourneau procédait par terre à l'exploration du bassin de ce grand cours d'eau, le vapeur le *Ballay* portait l'expédition dirigée par M. Gaillard sur cette même rivière. Ce fut d'ailleurs ce navire qui recueillit M. Fourneau et les débris de sa mission. — M. Gaillard vient d'être chargé de continuer ses recherches sur la Sangha et de recueillir des renseignements sur le sort de la mission Crampel.

MM. A. Develay et G. Pisson viennent de rentrer à Paris après un voyage de treize mois en Asie-Mineure, où ils s'étaient rendus chargés de missions par les Ministères du commerce, de l'instruction publique et de l'agriculture.

Les voyageurs rapportent un grand nombre de documents géographiques et ethnographiques et de très curieux détails sur les mœurs et coutumes des populations de cette partie de l'Asie.

M. Rabot, bien connu pour ses voyages au nord de l'Europe, vient de rentrer en France en compagnie de M. Pouchet, professeur au Muséum, après une fructueuse exploration faite à bord du *Châteaurenault*, sur les côtes nord de l'Islande. Durant cette exploration, M. Pouchet eut le bonheur d'assister à la capture d'une espèce de cétacé, la *baleine des Basque*, qu'on croyait déjà disparue et qui est caractérisée par ses énormes fanons. Les voyageurs ont en outre constaté une température relativement douce de l'eau (+6°) à proximité d'énormes banquises de glace venant de l'île Jean Mayen. Cette particularité viendrait à l'appui de la thèse émise par divers savants, savoir que l'influence du gulf-stream se fait sentir dans ces hautes latitudes.

Signalons enfin le passage récent à Paris de M. le vicomte de Brettes, Français établi sur le territoire indien près de la Colombie. Le jeune voyageur a bien voulu nous donner quelques détails sur une ascension qu'il fit au mois de juin dernier sur une des montagnes de la Sierra-Nevada de Santa-Marta (Colombie), montagne située au bord de la mer des Caraïbes et complètement isolée des Andes. M. de Brettes était accompagné d'un journaliste colombien, M. Nunez, un domestique noir et quatre Indiens Aorouhaques. L'expédition, qui a duré trente-deux jours, a été particulièrement pénible à cause de la température basse que les voyageurs, peu habitués au froid, eurent à subir. Les résultats n'en sont pas moins importants. Les voyageurs ont fait pendant cette excursion près de deux mille observations scientifiques et un grand nombre de mensurations anthropométriques sur divers individus des deux tribus indiennes qui habitent la région. Quant à la montagne même, les voyageurs ont constaté que la végétation cesse à environ 3,500 mètres. On trouve encore, sur une distance de 500 mètres au dessus, une certaine plante appelée « *pouna* » et qui sert à l'alimentation des animaux. La limite inférieure des glaces est à 4,800 mètres, exactement la hauteur du Mont-Blanc. Les voyageurs ont atteint l'altitude de 5,187 mètres. La température minima était de —6° (dans la vallée, le thermomètre marquait à cette époque +32°). — Durant cette exploration, M. de Brettes découvrit des ossements et des reliques des Indiens de Taïrouna, peuplade considérée comme disparue 300 ans avant la découverte de l'Amérique. Un grand nombre d'objets d'ethnographie et d'archéologie rapportés par le voyageur iront enrichir prochainement le musée d'ethnographie de France.

M. de Brettes se félicite particulièrement du concours intelligent et dévoué qui lui a été prêté, en cette occasion, par M. Laborde, préfet de la province de Padilla. C'est grâce à ce concours loyal et désintéressé que les voyageurs ont pu mener à bonne fin leur périlleuse expédition.

Explorations en cours. — M. Émile Guillou, élève de l'École des hautes études commerciales, vient de partir pour l'Afrique occidentale, chargé par le Ministre de l'Instruction publique d'explorer les régions comprises entre les Rivières du Sud et le Sénégal; il s'agit spécialement de reconnaître la voie de pénétration au Fouta-Djallon.

M. Maistre, qui a été le compagnon de voyage de M. Catat, lors de leur exploration de Madagascar, vient d'être chargé par le comité de l'Afrique française de conduire les renforts destinés à M. Dybowski. On sait que ce dernier, actuellement sur l'Oubanghi, doit se diriger prochainement au nord, vers le lac Tchad, et recueillir des informations au sujet de la mission Crampel.

Le colonel Humbert, désigné pour prendre le commandement des troupes au Soudan français, en remplacement du colonel Archinard, s'est embarqué à Bordeaux le 20 septembre dernier, à destination de Dakar. Le nouveau commandant des forces françaises au Soudan, se propose de continuer la lutte contre Samory, le chef nègre si hostile à l'influence française, et de pousser activement les travaux du chemin de fer de Bakel à Bammako.

Et puisque nous parlons d'expéditions africaines, mentionnons la défaite récente infligée à l'expédition allemande sous les ordres du capitaine Zelewski, par les Wahehès, tribu guerrière de la région des lacs. Les nouvelles, incomplètes encore, reçues jusqu'à présent, portent à plus de 300 le nombre des morts, y compris une dizaine d'officiers et sous-officiers européens. Quatre seulement de ces derniers ont pu échapper au massacre.

Nous avons annoncé, le mois dernier, le départ du lieutenant Peary pour une expédition au nord du Groenland. Les récentes nouvelles arrivées en Europe portent que le voyageur américain s'est cassé une jambe pendant une chute. L'expédition marche d'ailleurs assez bien. Les voyageurs s'occupent de construire des dépôts de provisions et se proposent de pousser aussi loin que possible leur voyage au nord.

Une autre expédition organisée par diverses institutions scientifiques et composée de professeurs et de *spécialistes* américains suit celle de Peary. Cette dernière a pour but l'étude du Groenland au point de vue purement physique. Elle n'y séjournera d'ailleurs que jusqu'à la fin de l'automne.

L'opinion publique aux Etats-Unis s'intéresse beaucoup au voyage qu'accomplissent en ce moment MM. Glave et Walton dans l'intérieur de l'Alaska. Le premier est un ancien compagnon de Stanley, le second est un mineur qui habite depuis quelques années le territoire de l'Alaska.

Ils se sont associés en vue de rechercher les mines d'argent qu'on croyait exister dans l'intérieur de la presqu'île. Ils n'ont jusqu'à présent découvert aucune de ces mines; par contre, ils ont reconnu que le pays est bien plus riche que la rigueur du climat pourrait le laisser supposer. Diverses parties d'Alaska sont propres à la culture; les nombreux lacs et fleuves contiennent un grand nombre de poissons; les mines de métaux inférieurs sont également très nombreuses et le gibier très abondant.

Océanographie. — Le prince de Monaco qui consacre son immense fortune à l'étude des questions scientifiques, vient de quitter Boulogne sur un nouveau yacht, construit spécialement en vue des recherches sous-marines. Par suite d'un retard survenu dans l'aménagement du navire, le prince se contentera de faire, cette année, une campagne d'essai dans le golfe de Gascogne. De récentes communications à l'Académie des sciences et à la Société de Géographie ont fait connaître quelques perfectionnements nouveaux opérés dans la construction du navire baptisé « *Princesse Alice* ». Bornons-nous à indiquer les noms des principaux collaborateurs de S. A. S. Ce sont MM. de Guerne, Thoulet, Dr Jullien et Richard, Français; M. von Marenzeller, conservateur du Muséum zoologique à Vienne.

Les pèlerinages de la Mecque. — D'après le *Times of India*, un tiers environ des pèlerins qui quittent annuellement Bombay pour aller à la Mecque ne reviennent pas. De 1885 à 1890, sur 64,638 pèlerins partis, 22,449 ont été portés comme « disparus ». Des *budmaslies* (unions de brigands) partant en même temps que les navires qui transportent les pèlerins, se chargent de dépouiller les voyageurs aisés; ceux qui s'embarquent sans ressources sont décimés par la famine et par les maladies. Il a été constaté que 2 à 400 sur mille pèlerins périssent durant le voyage de retour. Beaucoup d'entre eux meurent par suite de l'excès de fatigue. L'encombrement sur les bateaux engendre diverses maladies auxquelles succombent également un grand nombre de pieux voyageurs.

PAUL LEMOSOF.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

NOUVELLE PEINTURE A L'HUILE. — La préparation de cette peinture est basée sur la propriété que possède l'huile de coton d'absorber le plomb et de se combiner avec lui. Plaçons dans un vase métallique 5 litres d'huile de coton, et versons peu à peu 10 kilogrammes de plomb fondu, en remuant constamment. On laisse refroidir, et on décante l'huile; 1 kilogramme 1/2 de plomb a été absorbé. On enlève le plomb restant; on procède de nouveau à la même opération : 1 kilogramme de plomb est absorbé. En répétant cinq fois l'opération, on réussit à faire absorber 5 kilogrammes de plomb aux 5 litres d'huile de coton. Après refroidissement, l'huile est prête à être appliquée soit avec une éponge, soit au pinceau sur les surfaces qu'on veut protéger. Elle adhère immédiatement sur toutes les sortes de matériaux. La seconde couche doit être appliquée 48 heures après la première.

NOUVEAU PROCÉDÉ DE TREMPE DES OUTILS EN ACIER. — Ce procédé est, depuis quelque temps, employé en Suisse. Le bain de trempe s'obtient en mélangeant intimement quatre parties de résine, deux d'huile de baleine et une de suif chaud. On introduit dans cette masse les corps à tremper portés au rouge cerise, et on les y laisse jusqu'à complet refroidissement. On les remet ensuite, sans les essuyer, dans un feu tempéré.

FALSIFICATION DE MATIÈRES ALIMENTAIRES. — Nous avons signalé, à plusieurs reprises, l'ingéniosité extraordinaire avec laquelle de malhonnêtes industriels falsifient les matières alimentaires. En voici deux nouveaux exemples. La première porte sur le café. On en extrait les substances auxquelles le café doit toute sa valeur, et on fabrique ainsi de l'essence de café. Pour vendre le grain comme s'il sortait du torréfacteur, on le recouvre d'un vernis. L'examen microscopique montre simplement que les globules de graine entrant dans le café ont à peu près complètement disparu. L'analyse chimique décèle la fraude, car l'extrait par l'éther du café ainsi falsifié, est inférieur à 1 pour cent, alors qu'il ne devrait pas être moindre de 12 à 13 pour cent. La seconde falsification porte sur les amandes, qu'on imite parfaitement avec de la glucose parfumée à l'essence de mirbane.

UN NOUVEAU MUSC ARTIFICIEL. — C'est d'Allemagne que nous vient ce nouveau musc artificiel qui porte le nom de tonquinol. C'est une poudre blanche, cristalline, composée de fines aiguilles, longues de quelques millimètres. On essaie de l'employer pour la préparation des savons et des parfums. Il est soluble dans les graisses, les huiles, l'éther. Son prix est sensiblement inférieur à celui des muscs artificiels utilisés aujourd'hui.

COLLE FORTE RÉSISTANT A L'EAU. — Pour obtenir une colle forte qui « tienne » quand on plonge dans l'eau les objets collés, on fait tremper dans l'eau froide de la colle forte ordinaire jusqu'à ce qu'elle commence à se déformer. On la retire alors, on la chauffe à petit feu avec de l'huile de lin ordinaire. Le produit obtenu est insoluble dans l'eau.

LA FALSIFICATION DES NOIX ET DES AMANDES VERTES. — L'attention du conseil supérieur de santé d'Autriche-Hongrie a été appelée sur une fraude, qu'on a reconnue sans danger, et qui consiste à rajeunir l'aspect des vieilles noix et des vieilles amandes par l'action de l'acide sulfureux. Les noix, par exemple, sont soumises à l'influence d'un courant d'acide sulfureux gazeux ou enfermées dans un local où on brûle du soufre. Elles s'amollissent, blanchissent et prennent l'apparence de fruits relativement frais.

L'ÉVAPORATION ÉLECTRIQUE. — M. W. Crokes a fait récemment à la *Royal Society* de Londres une intéressante communication sur l'évaporation électrique tout à fait analogue à l'évaporation ordinaire due à l'action de la chaleur. On sait que, à la suite du passage du courant dans un tube de verre dans lequel le vide a été pratiqué, et qui est pourvu d'électrodes internes en platine, les parois de ce tube se couvrent rapidement d'un léger enduit de platine, dans le voisinage des électrodes et surtout de l'électrode négative.

Voici quelle explication donne de ce phénomène l'éminent physicien. On sait que la cohésion des corps solides varie suivant leur constitution physique et chimique; aussi chacun d'eux exige-t-il des températures très différentes pour que ses molécules perdent leur fixité de position et passent à l'état liquide.

« Si, dit M. Crookes, nous considérons un liquide à la pression atmosphérique, par exemple un récipient plein d'eau à l'air libre, aux distances moléculaires qui séparent le liquide et le gaz, la surface de séparation entre le liquide et le gaz ambiant ne sera pas plane, mais agitée comme celle d'une mer houleuse. De toutes parts, les molécules s'élancent, s'entre-choquent et se déplacent dans tous les sens. Ces chocs modifient leur vitesse et leur direction initiales suivant les circonstances dans lesquelles ils se produisent; certaines molécules conservent une direction telle, qu'elles ne cessent pas de faire partie du liquide, mais certaines autres se trouvent rejetées en dehors de la zone d'attraction des autres molécules liquides, et viennent se mêler au gaz ambiant. Il peut arriver qu'une molécule ainsi rejetée en dehors de la zone d'attraction n'ait pas une vitesse suffisante pour en sortir et qu'elle revienne au liquide, à moins pourtant que le choc convenable d'une molécule gazeuse ne vienne transformer en résidence permanente sa visite temporaire.

« La vitesse intrinsèque des molécules est augmentée par la chaleur et diminuée par le froid. Si donc nous élevons la température de l'eau sans modifier celle de l'air ambiant, les excursions des molécules du liquide deviendront plus longues et la force de projection plus considérable, de sorte que le passage des molécules de la région supérieure dans le gaz, autrement dit l'évaporation, se trouvera augmenté. »

Or cette augmentation de la vitesse initiale des molécules, qui permet l'évaporation, peut être obtenue par d'autres agents capables d'activer l'émigration des molécules liquides.

Le raisonnement que nous venons de faire au sujet de l'évaporation d'un liquide dans un gaz, s'applique également à un corps solide, avec cette différence qu'un corps solide comme le platine, exige une quantité de chaleur considérable avant que les couches extérieures de molécules puissent sortir de la sphère d'attraction des molécules voisines, tandis que, l'expérience le montre, une quantité très modérée d'électrisation négative ajoute une énergie suffisante pour provoquer ce même résultat. D'ailleurs, la présence d'un gaz au-dessus du liquide ou du solide soumis aux expériences gêne le déplacement des molécules; aussi l'évaporation ordinaire comme l'évaporation électrique sont-elles plus rapides dans le vide qu'à la pression atmosphérique ordinaire.

M. Crookes a fait des expériences sur différents métaux Pour l'argent par exemple, il a constaté que, si on fait pour le courant 2 électrodes d'argent dont les poids, avant l'expérience, étaient 0gr,1755 pour le pôle positif et 1gr,5960 pour le pôle négatif, après une heure et demie 0gr,0007 ont été volatisés au pôle positif et 0gr,0123 au pôle négatif. Un tableau a été dressé par M. Crookes qui donne les volatilités relatives des métaux, celle de l'or étant prise égale à 100.

Palladium . . .	108	Platine	44
Or	100	Cuivre	40,25
Argent	82,68	Cadmium. . . .	31,99
Plomb	75,04	Nickel	10,99
Étain.	56,06	Iridium.	10,49
Laiton	51,58	Fer.	5,50

L'ENGRAIS DES SAUTERELLES. — On sait les dégâts que produisent dans les champs les sauterelles, dégâts qui, dans certaines régions, deviennent de véritables désastres. Or, ces insectes peuvent servir à augmenter les récoltes car, quand on les détruit, ils deviennent un excellent engrais. Les criquets secs renferment, en effet, pour 100 parties de matières sèches :

Azote	12
Acide phosphorique. .	2
Potasse.	0,5

Quelques agriculteurs emploient même les criquets en nature, mais il est préférable pour obtenir un engrais véritablement industriel, d'employer la méthode suivante, indiquée par la *Revue de chimie industrielle*.

La masse des insectes est placée dans une chaudière du genre de celles que l'on emploie dans les papeteries pour le lessivage des chiffons, et on la chauffe sous pression de vapeur égale à 5 ou 8 atmosphères. La matière organique dont est composée la sauterelle se modifie et se transforme en une substance azotée noirâtre, liquide qui, en se refroidissant, se solidifie en une masse compacte et friable. Cette masse renferme tout l'azote, tout l'acide phosphorique et toute la potasse qui existaient au préalable dans l'animal. L'azote se trouve ainsi sous une forme beaucoup plus assimilable. Voici d'ailleurs l'analyse d'un échantillon de cet engrais de sauterelle.

Azote	11,25	pour 100
Acide phosphorique. .	1,69	—
Potasse	0,40	—

En ajoutant dans la chaudière 1 à 2 pour 100 de chaux et 0,5 pour 100 de soude caustique, on obtient un engrais encore mieux approprié à l'assimilation et renfermant une partie de son azote à l'état d'ammoniaque. Pour éviter toute déperdition en ammoniaque, il est bon d'ajouter, à la fin de l'opération, une petite quantité de chlorure de calcium, de chlorure de magnésium ou de plâtre. On peut aussi mêler à la masse, dans le même but, 3 à 5 pour 100 d'un superphosphate quelconque. Voici l'analyse d'un échantillon d'engrais préparé avec 2 pour 100 de chaux et 0,5 pour 100 de soude caustique.

Azote total.	11,00	pour 100
Azote ammoniacal.	1,00	—
Acide phosphorique.	1,50	—
Potasse	0,50	—

PROBLÈME

Une marchande achète un lot de pommes, la moitié à 2 pour 0f,05 et l'autre moitié à 3 pour 0f,05. Elle les revend toutes à 5 pour 0f,10 et elle perd 0f,10 à ce marché. Combien a-t-elle acheté de pommes?

SOLUTION DU DERNIER PROBLÈME

(Voir Numéro du 31 août).

Solution arithmétique : Si les deux personnes avaient fait le *même nombre* de pas, la première aurait parcouru 25 fois 0m,84 ou 21 mètres de plus que la longueur de la rue.

Mais, à chaque pas que fait la première, elle parcourt 0m,06 de plus que la seconde; pour parcourir 21 mètres de plus, elle doit donc faire autant de pas que 0m,06 sont contenus dans 21 mètres ou 350 pas. Or, dans ces conditions, les deux personnes ont fait le même nombre de pas, la deuxième a fait 350 pas pour arriver au bout de la rue dont la longueur est par suite 0m,78 × 350 = 273 mètres. Réponse : 273 mètres.

Solution algébrique : Appelons x le *nombre des pas* de la deuxième et prenons pour unité de longueur le centimètre, la distance parcourue par la deuxième ou la longueur de la rue est $78 \times x$. Le nombre des pas faits par la première sera $x - 25$ et la distance parcourue par cette personne $(x - 25)\,84$. On doit donc avoir :

$$(x - 25)\,84 = 78\,x$$

En effectuant et résolvant : $6\,x = 2100$ et $x = 350$.

La longueur de la rue est donc 0m,78 × 350 = 273 mètres.

NOTA. — Nous avons reçu, sous la signature « Un abonné », deux solutions exactes, l'une arithmétique et l'autre algébrique du problème du 31 août. La solution arithmétique surtout est originale, bien qu'un peu longue; mais, toutes les deux dénotent un esprit de recherches dont nous félicitons notre lecteur.

PARIS. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences

L'Institut, un peu désert tant que dura la belle saison, a vu revenir, au cours des dernières semaines, nos savants et leur public de fidèles. Les séances ont reconquis l'intérêt qui faisait nécessairement défaut à l'heure où les protagonistes de la science se reposaient à la mer ou sur la montagne de leurs labeurs d'une année.

Les fontaines lumineuses qui furent un des succès de l'Exposition de 1889 ont occupé nos savants. Sous cet ingénieux mécanisme, que cent peuples divers ont admiré, il y a, en effet, plus d'un problème de mécanique et d'optique savamment réalisé. M. Lippmann, l'éminent professeur, a présenté à l'Académie des sciences, de la part de M. Trouvé, une fontaine lumineuse susceptible d'être construite en grand ou en petit modèle. Le spécimen que M. Lippmann montrait à ses confrères est destiné aux démonstrations des cours scientifiques. C'est une miniature. M. Trouvé l'a réalisée par d'heureuses simplifications. Grâce à son invention, les auditeurs de nos cours scientifiques pourront vérifier, dans un jeu distrayant, un certain nombre de lois physiques et chimiques.

Les alchimistes, qui cherchaient au moyen âge le moyen de changer en or pur des mixtures savantes de métaux vils ou de valeur inférieure — et qui, soit dit en passant, en pratiquant l'*alchimie* firent souvent de belle et bonne *chimie* — ces expérimentateurs infatigables nous ont-ils trompé en nous contant que le succès couronna certaines de leurs tentatives? Une communication de M. Carey Lea, de Philadelphie, nous porterait à accorder aux alchimistes incriminés d'erreur mensongère, le bénéfice de la bonne foi. M. Carey Lea envoie, en effet, à l'Académie des plaques d'argent qui offrent l'aspect et la coloration de l'or sans mélange. Le métal n'en est pas, cependant, d'une pureté absolue. Les plaques de M. Carey Lea renferment 97 parties d'argent pur pour 2 pour cent environ d'acide citrique et de fer. Ce sont des précipités métalliques agglomérés qui — nous a dit M. Berthelot — sous l'action de divers phénomènes peu connus prennent à un moment donné la coloration jaune et caractéristique de l'or. Cette combinaison, d'ailleurs, n'est rien moins que stable; car il suffit de donner à une des plaques ainsi composées un coup de marteau ou de la soumettre à l'effet d'une chaleur assez vive pour voir le métal reprendre la coloration de l'argent.

De tout ceci résulte peut-être que les alchimistes ne furent point d'audacieux imposteurs quand ils ont raconté qu'ils avaient vu apparaître à tel jour, au fond de leurs creusets, l'or, l'or décevant et fugace...

On dit d'une personne qui a été frappée d'une émotion intense qu'*elle a changé de couleur*. Cette façon de traduire par une coloration passagère de la peau les sentiments éprouvés intérieurement n'est pas le privilège de l'espèce humaine. Ne soyons donc pas si fiers de notre sensibilité expressive. De très humbles animaux, des mollusques, pour tout dire, la seiche ou la pieuvre par exemple, nous valent sur ce point. (Et nous ne parlons pas du caméléon, qui, lui, nous surpasse par la mobilité et la variété de ses couleurs successives et changeantes.) Chez les mollusques susnommés, les émotions se traduisent par la pâleur de la peau. M. Phisalix, qui a observé ce phénomène à la station zoologique d'Arcachon, nous apprend qu'il est dû à la présence, sous l'épaisseur de la peau, d'une grande quantité de petites sphères élastiques remplies d'un pigment noir. Ces petites sphères sont entourées d'une couronne de fibres musculaires. L'animal au repos est grisâtre : suivant que les fibres qui entourent les sphères pigmentées se contractent ou se relâchent, sous l'influence de la peur, l'animal devient momentanément tout noir ou pâlit... C'est un de ces cas accidentels, dirait la sagesse populaire, où *noir* et *blanc* peuvent signifier la même chose.

Académie de Médecine

La tuberculose — ce fléau cent fois plus horrible que les épidémies les plus redoutées — a occupé et occupera longtemps encore (hélas!) les séances de notre Académie de médecine. On n'a pas oublié les controverses nombreuses qu'avait soulevées la question de la propagation de la tuberculose par le lait provenant d'animaux tuberculeux. A la suite de très longs débats, l'Académie avait conclu « qu'il est prudent de n'employer le lait des vaches qu'après l'avoir fait bouillir, surtout lorsqu'il est destiné à l'alimentation des jeunes enfants. » On avait fait observer cependant que le lait bouilli perdait de ses propriétés digestives ; mais l'éminent vétérinaire, M. Nocard, avait dit que la surveillance la plus sévère des vacheries ne donnerait qu'une garantie illusoire, le diagnostic de la tuberculose bovine étant extrêmement difficile. On avait donc procédé radicalement. Or, la situation a changé et nous possédons à l'heure actuelle un moyen efficace de déceler la tuberculose chez les bovidés, même chez ceux qui, bien que tuberculeux, conservent toutes les apparences de la santé.

Ce moyen, a dit M. Nocard à l'Académie de médecine, consiste dans l'emploi de la lymphe de Koch, appelée couramment : *tuberculine*. Parmi les nombreux mérites attribués aux injections de tuberculine figure en bonne place sa valeur diagnostique. Même à ce point de vue, l'expérience qu'on en a faite chez l'homme n'a pas été favorable; les bénéfices qu'en peut retirer le médecin ne peuvent pas être mis en balance avec l'aggravation générale ou locale qui est la conséquence même de la réaction révélatrice.

Cette considération, de première importance pour le médecin, est à peu près complètement négligeable pour le vétérinaire : qu'importe, en effet, l'aggravation du mal, si par le fait même de la dénonciation de la maladie, cette aggravation permet de supprimer le malade ou de le mettre hors d'état de nuire?

Au cours de ses expériences, M. Nocard a pu étudier et comparer à la tuberculine allemande, plusieurs échantillons de tuberculine préparés par M. Roux, de l'Institut Pasteur. Parmi ces échantillons, il s'en est trouvé dont l'activité était sensiblement égale, sinon supérieure, à celle de la lymphe de Koch. Si donc l'usage de la tuberculine se généralisait en art vétérinaire, il nous serait facile de nous approvisionner en France de la lymphe nécessaire et de nous affranchir du lourd tribut que nous avons dû jusqu'ici payer aux laboratoires de Berlin.

En résumé, et comme conclusion de son travail, M. Nocard a demandé à l'Académie d'émettre le vœu de voir l'administration de l'agriculture mettre à l'étude la question de l'inspection sanitaire des étables où l'on produit du lait destiné à l'alimentation publique.

Cette communication a été accueillie par de nombreux applaudissements.

Académie des Sciences morales et politiques

M. Jules Simon a exposé à l'Académie, d'après M. Henri Monod, l'analyse d'un travail sur les résultats des mesures sanitaires appliquées en Angleterre, depuis 1864, et sur les conséquences qui ont découlé de cette application. Il est vrai que, suivant M. Thorne-Thorne, en neuf ans, de 1876 à 1884, il a été dépensé en Angleterre, pour l'exécution des travaux d'assainissement, 1,406,250,000 francs et, pour les services sanitaires ordinaires (entretien des travaux, réparations, administration), 562,500,000 francs, ensemble 1,968,750,000 francs, soit une moyenne de 218,750,000 francs. Si l'on en croit encore ce même auteur, on arrive à cette conclusion que, de 1875 à 1890, l'Angleterre a fait pour la salubrité publique des dépenses dont le coût total approche beaucoup et peut-être dépasse la somme de trois milliards de francs.

D'autre part, le résultat immédiat de ces dépenses a été la diminution de la mortalité. Ceci peut se démontrer avec la dernière rigueur. Pendant les dix années de 1866 à 1875, la moyenne de la mortalité a été en Angleterre de 22.91 pour 1,000 habitants. Pour les dix ans de la période 1880-89

cette même moyenne est tombée à 19.08. La courbe des graphiques dressés est uniformément descendante à partir de 1878.

Ce résultat est d'autant mieux apprécié par les Anglais qu'ils considèrent que la vie humaine constitue un capital pour l'Etat. Le prix de la vie d'un homme correspond, suivant plusieurs économistes, sensiblement à une somme de 3,875 francs. Les statistiques démontrant que 876,581 existences ont été préservées par l'application des mesures sanitaires, si l'on multiplie ce nombre par la valeur que représente chacune d'elles, 876,581 × 3,875, on arrive à obtenir un produit représentant un capital social de plus de trois milliards, somme qui est supérieure au capital dépensé par l'Etat en vue d'une amélioration de la santé publique.

Ainsi, en dix ans, l'Angleterre a plus que récupéré la somme qu'elle a dépensée. Ajoutons encore que, dans ce calcul, rien ne figure pour les maladies évitées ; rien ne peut figurer non plus pour ce qui ne se chiffre pas : les douleurs épargnées, la santé meilleure, la vie plus heureuse.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

M. Viollet a traité, sous un point de vue nouveau, la question un peu mûre de la légitimité à l'avènement de Hugues Capet; M. de la Martinière a rendu compte de ses intéressantes explorations archéologiques dans le Maroc; enfin, M. Charles Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, nous raconte l'histoire de la rose au moyen-âge. Il montre que la reine des fleurs, si recherchée des anciens, n'a point cessé d'être cultivée après la destruction de l'empire romain. On la trouve dans le jardin de la reine Ultrogothe, femme de Childebert, Charlemagne en recommande la culture dans les jardins de ses métairies, Walafrid Strabus la chante, Hildegarde en énumère les propriétés; enfin, au treizième siècle, Albert le Grand et Barthélemy l'Anglais la décrivent avec un soin et une curiosité qui étonnent. On n'avait point, dit M. Joret, depuis Théophraste, aussi bien observé la nature. Mais ces savants ne se sont pas bornés à nous faire connaître la rose des jardins, dans leurs traités des végétaux; ils ont décrit et distingué, ce que n'avait su faire aucun naturaliste de l'antiquité, plusieurs espèces de roses sauvages. Avec eux la botanique a atteint pour longtemps son plus haut degré de développement; les savants qui paraissent au quatorzième et au quinzième siècles, se bornent à énumérer les propriétés curatives des plantes; ils ne songent point à les décrire.

Un autre important service a été rendu à la science par Albert-le-Grand. C'est lui qui nous a fait connaître, en effet, où en était vraiment l'horticulture au moyen âge; la description qu'il a donnée du jardin ou verger est charmante et précieuse; elle confirme de tout point ce qu'en disent les trouvères. On y trouve des plantes potagères et aromatiques, des arbres fruitiers, puis quelques fleurs; avant tout, la rose et le lis, des violettes, l'ancolie, le tout disposé pour le plaisir de la vue. Alexandre Mecklham et Jean de Garlande n'en connurent point d'autres; le Ménagier de Paris, un siècle plus tard, y joint la giroflée; au quinzième siècle seulement apparaît l'œillet. Nos pères se contentaient de peu, on le voit; mais le jardin n'en occupait pas moins une place considérable dans leur vie; c'est là que se déroulent quelques-unes des scènes les plus célèbres de nos chansons de gestes.

Académie française

L'Académie a entendu une très intéressante lecture de M. Camille Rousset sur le maréchal Macdonald. Ce vaillant soldat des guerres du premier Empire, à qui Napoléon Ier donna le bâton de commandement le soir de Wagram, et qu'il nomma duc de Tarente, a laissé, paraît-il, des *Souvenirs* fort curieux. M. Camille Rousset en a eu communication. L'analyse qu'il en a donnée fera désirer vivement que la publication des *Souvenirs* ne soit pas retardée. Les historiens apprécieront ce témoignage considérable d'un homme qui joignait aux qualités militaires les plus éminentes, les plus précieuses vertus de l'honnête homme : la loyauté et la véracité.

Académie des Beaux-Arts

L'Académie des Beaux-Arts aura à donner prochainement un successeur à M. Delaunay, membre de la section de peinture. On cite déjà parmi les candidats probables : MM. Jules Lefèvre, Detaille, Carolus Duran, Olivier Merson.

Le duc d'Aumale a fait à ses collègues une communication qui intéresse au plus haut point les origines de la peinture française. Il a annoncé à la Compagnie qu'il vient de se rendre à Francfort et d'acquérir au prix de 300,000 francs, de M. Brentano, la suite des quarante miniatures peintes par Jean Fouquet pour le livre d'heures d'Etienne Chevalier. Ces miniatures, qui sont, paraît-il, de toute beauté et font l'admiration de tous les connaisseurs, sont, dans l'esprit du généreux donateur, destinées au musée de Condé, où elles constitueront, au milieu des splendides collections qui, on le sait, appartiennent déjà à l'Institut, le monument le plus considérable de l'art français.

L'Académie a vivement remercié M. le duc d'Aumale d'avoir conservé à la France ces chefs-d'œuvre dont elle déplorait la perte.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

(Europe). — Population de la France. — Le Ministre du commerce vient d'adresser au Président de la République un rapport sur la population de la France pendant l'année 1890. Ce rapport est de nature à jeter l'alarme parmi les économistes de notre pays. Il constate, en effet, que, durant la dernière année, le chiffre de la population a diminué en France, fait qui n'a pas encore été observé jusqu'à présent en temps de paix. Dans cette année exceptionnelle, l'excédent des décès sur les naissances a été de 38,446. Depuis vingt ans, le chiffre des décès n'avait été aussi considérable. Le rapport du Ministre attribue cet excès de mortalité en partie aux ravages causés par l'*influenza*. Un état de choses pareil ne laisse pas néanmoins que d'inspirer de vives inquiétudes à tous ceux qui s'occupent de l'avenir du pays.

Il a été relevé, d'après les actes de l'état civil de l'année 1890, pour la France entière, 269,332 mariages, 5,457 divorces, 838,059 naissances et 876,505 décès.

La comparaison de ces chiffres avec les nombres correspondants de 1889, fait ressortir une différence de 3,602 mariages en moins, de 671 divorces en plus, de 45,520 naissances en moins, et enfin 81,572 décès en plus.

Lac artificiel. — Les travaux entrepris récemment pour amener dans Liverpool les eaux de la vallée de la Vyrnwy ont nécessité la création d'un lac artificiel dans le comté de Montgomerie, à 16 kilomètres au Sud-Ouest du lac Bala. Le nouveau lac, un des plus grands de l'Angleterre, ne mesure pas moins de 7,200 mètres de long sur 2,400 de large et couvre une superficie de plus de 450 hectares. Sa contenance est d'environ 59 millions de mètres cubes.

Asie centrale. — La vallée du Pamir vient d'être le théâtre d'une lutte ouverte entre deux missions, russe et anglaise, qui se disputent en ce moment les passages dans ces hautes régions de l'Asie. La mission anglaise, composée du capitaine Younghusband et du lieutenant Davison, s'était vu interdire l'accès du Pamir. Ayant appris, au commencement d'août, qu'un détachement russe avait empiété sur le territoire du Petit Pamir, le capitaine anglais se mit en communication avec la garnison de Gilgit, qui est le poste anglais le plus avancé dans cette région, et fit envoyer un détachement de 200 hommes sur la frontière, près Chitral. L'intervention des autorités chinoises ne put cependant pas arrêter la marche des Russes, qui paraissent vouloir s'établir définitivement dans la vallée du Pamir.

Voyageurs français en Asie. — M. Joseph Martin, explorateur français qui voyage pour le compte d'une compagnie russe, vient de terminer enfin sa périlleuse

expédition à travers la Chine et le nord du Thibet. Ses dernières nouvelles datent de Kachgar, ville du Turkestan chinois, située à proximité de la frontière russe.

Dans cette ville, notre compatriote trouva M. Petrovski, consul de Russie, qui s'est chargé de fournir au voyageur tout ce qui lui était nécessaire pour son rapatriement jusque sur le territoire russe, où M. Martin doit se trouver à présent. La Société de Géographie (de Paris) avait, de son côté, mis à la disposition du voyageur une somme de 1,500 fr. afin de lui faciliter son retour en Europe.

On a reçu également de bonnes nouvelles de MM. Dutreuil de Rhins et Grenard, chargés, comme on sait, par le ministère de l'instruction publique, d'une mission au Turkestan chinois. La dernière lettre de M. Grenard, datée de Khotan (Turkestan chinois), annonce que les voyageurs ont reçu jusqu'à présent bon accueil de la part des autorités chinoises et espèrent mener à bonne fin leur exploration.

Inde. — On vient de publier les résultats provisoires du recensement de l'Inde qui a eu lieu le 26 février dernier. Ces résultats ne sont pas complets ; il y manque ceux des États de Sikkim, du Balouchistan, du Chan, du Manipour et des territoires transhimalayens du Pendjab. Tels qu'ils sont, ces résultats accusent pour l'Inde propre, les chiffres de 220,430,230 habitants sur une étendue de 2,444,942 kilomètres carrés, soit 90 habitants par kilomètre carré. Les territoires qui dépendent politiquement de l'Inde britannique : Aden, Quetta, les îles Andaman et les Laquedives, ajoutent à ce total une superficie de 298 kilomètres carrés avec une population de 98,870 habitants.

En y ajoutant encore les États feudataires de l'Inde, dont la superficie est de 1,665,360 kilomètres carrés et la population de 66,167,860 habitants, on obtient, pour l'Inde entière et ses dépendances, un total de 4,110,600 kilomètres carrés, avec une population de 286,696,960 habitants, soit environ 70 hab. par kilomètre carré.

(**Afrique**). — **Méharistes.** — Un corps spécial de tirailleurs indigènes berbères de la Grande Kabylie vient d'être organisé à El-Goléah. Ces hommes, montés sur des méharis (chameaux coureurs), peuvent fournir, paraît-il, des marches quotidiennes de 70 kilomètres pendant 12 à 15 jours successifs, en portant eux-mêmes leurs vivres et leur eau. On espère que ces nouveaux cavaliers pourront rendre de véritables services, en exécutant des reconnaissances rapides, soit pour relever des points d'eau, soit pour établir des repères afin de dresser une carte du Sahara.

Sud-Algérien. — Au moment où l'opinion publique en France s'occupe de la situation créée au Sud-Algérien par les visées du Maroc sur le Touat, il ne serait peut-être pas sans intérêt de donner à nos lecteurs quelques indications sur cette oasis encore si peu connue.

On donne le nom de Touat à une série de petites oasis serrées les unes contre les autres et formant un canton d'une superficie égale à celle de deux départements français. Sa population est d'environ quatre cent mille âmes. Le Touat n'a été sérieusement exploré jusqu'à présent que par le voyageur allemand Rohlfs, qui a visité ce pays en 1864. La richesse principale du Touat consiste en une immense forêt de dattiers qui s'étend jusqu'au Sahara oranais. Le climat y est, sur certains points, relativement salubre. L'importance de cette oasis réside surtout, au point de vue français, dans sa position entre nos possessions algériennes et le Soudan occidental. Les avis d'explorateurs africains sont unanimes, quant à l'opportunité de son occupation par la France. Malheureusement, les moyens d'opérer cette occupation, vu surtout le peu de connaissances que nous possédons sur cette contrée, font absolument défaut. Les uns, comme M. Le Chatelier, affirment qu'un effectif de 300 hommes bien aguerris suffirait à réduire In-Salah et les oasis voisines, c'est-à-dire tous les villages situés au Sud-Est du Touat. D'autres, au contraire, craignent une levée en masse des peuplades sahariennes, ce qui nous entraînerait à faire des expéditions fort onéreuses et hors de proportion avec les résultats à obtenir. L'avis général qui tend à prévaloir est que l'occupation de ces régions ne peut se faire que par étapes, en reculant graduellement vers le Sud nos postes militaires de l'Algérie.

Nous avons constaté, dans notre dernière chronique, l'état satisfaisant de la marche des expéditions françaises dans l'Ouest africain, notamment celles qui ont pour but la pénétration du Soudan et la mise en communication de nos établissements de la côte avec ceux du Haut-Sénégal. Certaines de ces missions ont pourtant donné des résultats plutôt négatifs, comme celle de M. Paroisse, qui était chargé de rechercher les voies les plus courtes entre nos établissements des Rivières du Sud et le Haut-Sénégal. Il a constaté, notamment, que la région du Rio-Pongo ne présente pas des facilités d'accès suffisantes. Ailleurs, c'est M. Mizon qui reconnaît que le Niger n'est pas la véritable route du Soudan central, cette voie d'eau n'étant navigable que pendant quelques semaines par an. Le seul moyen de se rendre maître du commerce de cette partie de l'Afrique, serait, d'après lui, de construire un chemin de fer de la Méditerranée au Tchad.

Port Herald. — « Port Herald » est le nom du poste de douane nouvellement fondé par les Anglais sur le Haut-Chiré. Ce fut le 17 juillet dernier que M. H. H. Johnston, chargé d'organiser le territoire britannique du Centre-Africain, arriva à la station appelée Simpson, du nom d'un colon, et située un peu au-dessous de Chiromo, sur le Chiré. La station, qui se trouve, paraît-il, sur un territoire non encore délimité, était gardée par trois soldats portugais. M. Johnston, encouragé par de récents et trop regrettables exemples, « mit les Portugais à la porte » (terme officiel), planta le drapeau anglais et baptisa la station du nom « Port Herald. » D'après le rapport officiel du chef de l'expédition, le Chiré n'est pas navigable au delà de cette localité. La région serait, d'ailleurs, d'une rare fertilité et sa position très avantageuse.

Ivoire. — On sait que l'un des principaux facteurs de l'activité prodigieuse des Européens en Afrique est la production de l'ivoire, très abondante sur le continent noir. Une étude parue récemment à Hambourg établit une échelle des prix de cet important article depuis l'année 1840. Contrairement aux lois générales des offres et demandes, les prix de l'ivoire ont progressé au fur et à mesure que sa production est devenue plus considérable. Ainsi, vers 1840, où la quantité des dents d'éléphants introduite en Europe était presque nulle, les prix de l'ivoire (pris en gros) étaient d'environ 13 francs le kilogramme. De 1879 à 1890, les prix ont oscillé, avec tendance à progression, entre 25 et 30 francs le kilo. Les prix moyens des 100 kilogrammes nets des dents d'éléphants introduites à Hambourg, prix relevés à la Bourse de cette ville, ont été :

1847-1850. . . .	920,00 marcs environ
1851-1870. . . .	1112,46 à 1364,04
1871-1890. . . .	1700,80 à 1850,63

Un marc = 1 fr. 20.

Le total de production annuelle d'ivoire en Afrique est d'environ 850,000 kilogr. L'Asie produit environ 20,000 kilogs. Les principaux pays consommateurs sont : l'Angleterre (290,000 kilogs), l'Allemagne (137,000 kilogs), la France (108,000 kilogs), l'Amérique (112,000 kilogs), l'Inde (123,000 kilogs).

Système métrique. — Une bonne nouvelle pour les savants de tous les pays. Les chambres de commerce anglaises réunies viennent de lancer des circulaires afin d'obtenir l'introduction en Angleterre et aux États-Unis du système du calcul décimal, si commode, si pratique, et que, par suite d'une routine inexplicable, ces pays s'obstinent jusqu'à présent, à refuser d'accepter pour leurs transactions. A ce propos, il nous revient que dans une récente discus-

sion au sujet du choix d'un méridien initial, certains savants français émettaient l'opinion que notre pays pourrait adhérer au méridien proposé par l'Angleterre, c'est-à-dire à celui de Greenwich, si cette dernière consentait à adopter le système métrique en usage en France. M. Caspari, ingénieur-hydrographe, l'un des délégués français à la conférence météorologique, fit très judicieusement remarquer que l'adoption par l'Angleterre du système introduit en France par la Constituante, sera surtout profitable à l'Angleterre même, et que ce pays est assez... grand pour connaître ses intérêts.

A quand alors la suppression des *pouces* et des *pence?*

P. LEMOSOF.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

UNE SOLUTION PROPOSÉE AU PROBLÈME DE LA NAVIGATION AÉRIENNE. — On a lu plus haut que, dans une des dernières séances de l'Académie des sciences, M. Gustave Trouvé a présenté un mémoire sur la question de la navigation aérienne, mémoire dans lequel il indique à quel moteur il faudrait avoir recours, pour réaliser simultanément ces deux conditions *a priori* presque inconciliables et toutes deux pourtant indispensables : la grande puissance et l'extrême légèreté.

M. Trouvé repousse tout d'abord les moteurs électriques, les divers accumulateurs d'énergie proposés, les moteurs à gaz ou à air comprimé. Le moteur devant être nécessairement accompagné d'un générateur et d'un propulseur, M. Trouvé imagine d'absorber ces deux accessoires dans le moteur. Il obtient ainsi ce qu'il appelle un *générateur-moteur-propulseur*. Cet appareil est essentiellement constitué à l'aide du tube Bourdon, organisme bien connu qui est la pièce fondamentale des manomètres et des baromètres du même nom. On sait que ce tube, qui a la forme d'un cercle non fermé, renferme un gaz : si la pression de celui-ci augmente, le tube subit une déformation qui tend à écarter les branches ; si la pression diminue, les branches se rapprochent. En provoquant une série de compressions et de dilatations du gaz, les extrémités du tube subissent une série d'oscillations utilisables comme force motrice. Ces oscillations, M. Trouvé les réalise en faisant détoner dans ce tube des mélanges d'hydrogène et d'oxygène. Le tube constitue donc, on le voit, à la fois, le générateur et le moteur. Qu'à ces extrémités vibrantes on adapte des ailes qui, suivant les oscillations, s'élèveront et s'abaisseront, voilà réalisé le générateur-moteur-propulseur.

M. Trouvé a construit un petit modèle de son appareil, dont le générateur des explosions est un barillet de revolver armé de 12 cartouches et que deux cliquets font tourner automatiquement. Supposons qu'au moment où l'oiseau artificiel, ou aviateur, est abandonné à lui-même dans l'espace, une cartouche fasse explosion, le tube vibre violemment ; les ailes fouettent l'air en s'abaissant ; l'aviateur prend un mouvement ascensionnel. Puis les gaz dégagés s'échappent dans l'atmosphère ; le tube vibrateur reprend sa forme primitive et les ailes se relèvent. Aussitôt, le barillet, entraîné par son encliquetage, ramène la deuxième cartouche devant un percuteur qui s'abat : une deuxième explosion se produit suivie des effets que nous venons de décrire.

Pendant la durée des douze explosions, l'aviateur franchit une distance, comptée horizontalement, de 80 mètres, et en s'élevant progressivement. Enfin, arrivé au bout de sa course, l'aviateur ne tombe pas à pic, car les ailes sont maintenues élevées, en même temps qu'un aéroplane de soie dont la surface est proportionnée au poids de l'appareil, agit comme parachute : aussi l'oiseau artificiel descend-il obliquement et lentement.

QU'EST-CE QUE LE VULNÉRAIRE ? — Nous ne voudrions pas épouvanter ceux de nos lecteurs qui ont l'habitude de se médicamenter avec le vulnéraire qu'on appelle, dans certaines régions, l'*eau d'arquebuse*, mais il nous paraît intéressant de leur signaler, d'après MM. Cadéac et Meunier, les dangers possibles de l'absorption immodérée de cette liqueur.

Le vulnéraire contient cinq essences épileptisantes : la sauge, l'absinthe, l'hysope, le romarin et le fenouil, à une dose suffisante pour qu'un litre de la liqueur produise l'épilepsie chez un homme. Elle contient, en outre, des éléments stupéfiants, antagonistes, d'ailleurs, des essences épileptisantes : le thym, le serpolet, la lavande, la rue. Ce n'est pas tout : on y trouve encore des excito-stupéfiants : la menthe, l'origan, l'angélique, la marjolaine, le basilic, le calament, la sarriette, tous éléments doublement toxiques car leur action s'ajoute, au début, à celle des épileptisants, préparant à la convulsion, puis, dans la seconde phase, s'ajoute à celle des stupéfiants, conduisant ainsi à la stupéfaction.

En résumé, les effets épileptisants de certaines essences contenues dans la liqueur sont neutralisés par l'action combinée des stupéfiants et des excito-stupéfiants ; aussi l'intoxication aiguë par le vulnéraire, poussée aux extrêmes limites, n'aboutit-elle que chez les prédisposés à l'épilepsie, mais se traduit par de l'hyperesthésie et des convulsions.

PROBLÈME

Deux vélocipédistes A et B partent au même instant, le 1er de Paris, le 2e d'un village situé sur la route de Brest, et se dirigent l'un vers l'autre. Au moment où ils se rencontrent, ils constatent que A a fait 45 kilomètres de plus que B, que ce dernier mettra 18 heures pour arriver à Paris, tandis que A arrivera en 12 h. 1/2 au village d'où est parti B. A quelle distance ce village est-il de Paris ? (On suppose que les 2 vélocipédistes conservent leurs vitesses respectives.)

SOLUTION DU DERNIER PROBLÈME

(Voir Numéro du 30 septembre).

Solution arithmétique :

Prix d'achat d'une pomme de la 1re moitié : $\frac{5}{2}$ de centime

Prix d'achat d'une pomme de la 2e moitié : $\frac{5}{3}$ de centime

Prix d'achat de 2 pom., l'une de la 1re moitié, l'autre de la 2e :

$$\frac{5}{2} + \frac{5}{3} = \frac{15 + 10}{6} = \frac{25}{6} \text{ de centime}$$

Prix d'achat moyen d'une pomme $\frac{25}{6} : 2 = \frac{25}{12}$ de centime

Prix de vente d'une pomme $\frac{10}{5} = 2$ cent. ou $\frac{24}{12}$ de centime

Perte sur une pomme : $\frac{25}{12} - \frac{24}{12} = \frac{1}{12}$ de centime

La perte totale étant 10 centimes, autant de fois $\frac{1}{12}$ de centime sera contenu dans 10 centimes, autant de pommes il a achetées. $10 : \frac{1}{12} = 10 \times 12 = 120$ pommes.

Solution algébrique. — En représentant par x le nombre des pommes achetées, et en prenant le centime pour unité, on a l'équation :

$$\frac{x}{2} \times \frac{5}{2} + \frac{x}{2} \times \frac{5}{3} = 2x + 10$$

$$\text{ou } \frac{5x}{4} + \frac{5x}{6} = 2x + 10$$

Après avoir chassé les dénominateurs, on a :

$$15x + 10x = 24x + 120$$

$$x = 120$$

Ont résolu ce problème :

MM. V. L. ; J. B. J ; Boilot ; X. B. T. ; et « un abonné, qui demande un problème de géométrie. »

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences

A signaler dans une des dernières séances de l'Académie des sciences, la communication de M. Chatris qui, à propos d'un envoi de *ramés* (truffes blanches de Bagdad et de Smyrne) dissertait savamment et comparativement sur les truffes d'Asie, d'Afrique et d'Europe. Un peu après, MM. Edmond Perrier et Bouvier nous apprenaient que le lait de l'*hyperoodon* — espèce de grand cétacé dont on a capturé récemment un spécimen dans la baie de la Hougue — est d'une coloration blanc jaunâtre assez analogue à celle de la crême, que son aspect est des plus appétissants et sa saveur des plus agréables. Il est assurément très heureux, à la fois pour les nourrices et pour les vaches laitières, que l'*hyperoodon* soit un animal rare dans nos mers et qu'il habite les côtes de la Nouvelle-Zembre et des régions polaires.

M. Gaudry, qui est rentré d'Amérique à la fin du mois dernier, a profité d'une séance de l'Académie des sciences pour donner à ses confrères le compte-rendu du Congrès international de géologie qui vient d'avoir lieu à Washington. A l'occasion de ce Congrès une excursion géologique dans les Montagnes Rocheuses avait été organisée. Quatre-vingt-neuf personnes, dont les deux tiers étaient des savants venus d'Europe, y ont pris part. On sait que les Montagnes Rocheuses offrent de grands éléments d'intérêt et de recherches aux paléontologistes. Quand on construisit les voies ferrées qui les traversent aujourd'hui, les Américains trouvèrent sur d'immenses espaces des quantités considérables de débris fossiles. Des collections importantes ont été constituées. M. Gaudry les a visitées et il a obtenu communication de quelques dessins de restaurations très curieuses.

C'est ainsi qu'il a pu parler à l'Académie de plusieurs animaux préhistoriques tels que l'*atlantosaurus* qui avait, prétend-on, 24 mètres de long et qui fut probablement le plus puissant animal qui ait jamais vécu sur les continents. Il y a encore le *brontonsaurus* qui n'avait, lui, que 15 mètres de long. Pour bien mettre en valeur tous ces chiffres, n'oublions pas que le squelette de l'éléphant de Durfort — dont les dimensions impressionnent si vivement les visiteurs de notre galerie de paléontologie — n'a pas 7 mètres de long. M. Gaudry a nommé encore parmi les hôtes extraordinaires qui ont vécu sur notre planète, il y a des siècles et des siècles : le *stegosaurus* dont la queue était surmontée de fortes épines et le *triceratops* dont la tête, mesurant deux mètres de long, était ornée de trois cornes... Nos ménageries contemporaines, à côté d'une galerie où vivraient de tels animaux, feraient certainement l'effet d'une cage à mouches.

Tandis que M. Gaudry ressuscitait ces espèces terrifiantes, M. Charlois, de l'Observatoire de Nice, découvrait deux petites planètes nouvelles. M. Faye en a fait part à l'Académie. Les deux planètes inédites seront désignées désormais par les numéros 318 et 319 dans la nomenclature qui constitue pour les astres naissants — (naissants à notre science humaine et précaire) — un commencement d'état-civil.

L'Académie a pourvu au remplacement de M. Edmond Becquerel, membre de la section de physique. Elle a élu, entre six candidats, M. Alfred Potier, ingénieur, professeur à l'École polytechnique, un savant à qui l'on doit de nombreux et remarquables travaux sur l'optique, l'électro-optique, l'électricité, la thermodynamique, etc...

A citer enfin une communication de M. Berthelot d'où il résutte que les canons blindés et les scaphandres — oui! les scaphandres — qu'on croirait d'invention moderne étaient connus au commencement du quinzième siècle. C'est en faisant des recherches sur le feu grégeois et sur la découverte de la poudre que M. Berthelot a découvert dans des manuscrits un grand nombre de dessins qui ne laissent aucun doute. Il les a fait reproduire et en a montré des reproductions à ses collègues.

Académie de Médecine

M. Chauveau a entretenu la compagnie des résultats obtenus dans la lutte contre la variole, grâce aux bienfaits du vaccin. Il a parlé de ce qui reste à faire encore et il a combattu la croyance assez commune relativement à la facilité de la transformation du virus variolique en virus vaccinal. Sans doute, les deux virus sont très proches parents; sans doute, il est légitime d'admettre qu'ils dérivent l'un de l'autre ou d'une souche commune, mais actuellement ce sont deux espèces absolument distinctes et irréductibles en une seule par les artifices de l'expérimentation.

Il est démontré que le bœuf et le cheval prennent parfaitement la variole, quand on la leur inocule; mais il est prouvé aussi que ces animaux rendent à l'homme la variole telle qu'ils l'ont reçue de celui-ci.

Le bœuf ou le cheval variolé sont prémunis contre la vaccine, de même que l'homme vacciné est prémuni contre la variole. Mais cette action prophylactique réciproque ne saurait, en aucune manière, être considérée comme une preuve de l'identité des deux maladies. Chez l'animal, comme chez l'homme, mieux même que chez l'homme, elles gardent l'une et l'autre leurs caractères spécifiques.

Il est nécessaire de le proclamer bien haut puisque la pratique salutaire de la vaccination rencontre encore tant de résistances injustifiées: *Jamais* le virus-vaccin, depuis un siècle bientôt qu'on l'inocule chaque année sur des millions d'individus, n'a donné l'occasion de constater une seule fois qu'il fût capable d'engendrer la variole. Le virus vaccinal dérive peut-être du virus variolique, mais celui-ci est alors si bien fixé dans ses propriétés nouvelles qu'il ne peut plus revenir à sa malignité première.

Le docteur Worms, rapporteur de la Commission des épidémies, a donné lecture de son rapport sur les épidémies en 1890. Il constate, tout d'abord, qu'une seule épidémie (au vrai sens du mot) a été observée dans notre pays au cours de l'année dernière: c'est la grippe *influenza*. Un rapport spécial sur cette question doit être prochainement soumis à l'Académie par M. Proust, inspecteur général des services sanitaires. Hors de « l'influenza », les deux affections épidémiques (il serait plus exact de dire *endémiques*) qui ont causé en France le plus de ravages sont la fièvre typhoïde et la diphtérte. Il n'est pas nécessaire d'insister sur la prophylaxie de la fièvre typhoïde puisqu'enfin l'opinion est généralement admise aujourd'hui que, pour faire disparaître cette affection, il suffirait de continuer à substituer de l'eau potable de bonne qualité aux eaux contaminées qui empoisonnent les populations; nous ne retiendrons donc que les idées du rapporteur sur la diphtérie.

Le bacille de la diphtérie, l'agent de la transmission par excellence, est connu aujourd'hui, mais depuis longtemps son mode d'action était établi. Cet organisme toxique procède comme le phylloxéra; une fois implanté quelque part, il s'étend indéfiniment. Il a une vitalité telle, qu'un objet ayant appartenu à un diphtérique, ou une chambre dans laquelle s'est produit un cas de diphtérie peuvent empoisonner pendant des années les personnes non réfractaires. Il y a heureusement des réfractaires à toutes les maladies transmissibles; autrement il n'y aurait plus d'humains en vie.

Ce privilège est rare pour les enfants à l'égard de la diphtérie; car, dans nombre d'épidémies locales, on a vu cinq et six enfants de la même famille contaminés successivement et enlevés en peu de jours. Il faut donc prendre à cet égard les mesures rigoureuses ordonnées par une bonne entente de l'hygiène publique.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Jules Oppert, pour la distribution des prix dont elle dispose. La séance s'est terminée par une lecture de M. Edmond Le Blant sur « l'Ancienne croyance à des moyens secrets de défier la torture. » Il a rappelé que depuis les temps antiques jusqu'aux siècles derniers, un grand nombre de textes relatifs aux affaires criminelles parlent

d'accusés supportant sans faiblir et même sans douleur apparente les angoisses de la torture.

Au temps où s'écrivaient ces lignes et si l'on excepte, dit M. Le Blant, les geôliers, les bourreaux, gens bien édifiés sans doute sur la valeur des secrets de préservation qu'ils faisaient métier de vendre aux prisonniers, tous croyaient fermement à la vertu des talismans et des formules pour déjouer, malgré les tourments, les investigations de la justice. Les accusés, les magistrats, la foule, les plus éclairés même d'entre ceux qui condamnaient l'usage de la torture, vivaient dans cette croyance bizarre.

Académie des Beaux-Arts

Séance publique annuelle également à l'Académie des beaux-arts. Ici, on a eu de la musique, beaucoup de musique. C'est, d'abord, l'exécution d'un morceau symphonique intitulé *Napoli*, œuvre de M. Gustave Charpentier, premier grand prix de Rome en 1887. Entre temps, M. le comte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel, a lu une notice sur la vie et les travaux de M. Robert Fleury. Puis, reprise de la musique. La séance se terminait, en effet, suivant l'usage, par l'exécution de la scène lyrique qui a remporté, cette année, le premier grand prix de composition musicale et dont l'auteur est, comme nous l'avons annoncé naguère, M. Silver, élève de M. Jules Massenet.

Dans une autre séance, non publique celle-ci, l'Académie a déclaré la vacance du siège de M. Élie Delaunay, membre de la section de peinture.

Académie des Sciences morales et politiques

M. G. Picot a annoncé que M. le duc d'Aumale communiquait à l'Académie quinze ordonnances militaires de François Ier, inédites jusqu'à ce jour et conservées au château de Chantilly; le président de l'Académie a communiqué une note de M. le docteur Vercoutre, au sujet de documents découverts par lui et relatifs à l'œuvre de Molière; M. Barthélemy Saint-Hilaire a lu un mémoire sur « Aristote au dix-neuvième siècle »; la vacance de la place de M. Chéruel dans la section d'histoire a été déclarée; et l'on a appris que MM. Adolphe Guillot, juge d'instruction au tribunal de la Seine; Théophile Roussel, sénateur, et Léroy de Kéraniou, ingénieur, se porteront candidats à la place de M. de Pressensé, dans la section de morale.

Académie française

Grande fête, ce mois-ci, à l'Académie française : c'était la séance des *prix de vertu*, cette séance où l'on fait l'éloge de la vertu et où l'on distribue à quelques gens vertueux la rente du legs de M. de Montyon. Cette année, c'est M. Cherbuliez qui a prononcé le discours d'usage. L'éminent écrivain a pris sa tâche au sérieux et n'a pas cru devoir persifler, par un vain étalage d'esprit, les humbles dont on allait maigrement récompenser le dévouement et la bonté. Il a comparé les effets de la miséricorde et de la justice pour le soulagement des infortunes terrestres. Il a paru pencher en faveur de la miséricorde. Il avait beau jeu pour plaider cette cause, l'excellent romancier à qui nous devons tant d'œuvres délicates qu'anime toujours un souffle de large et d'humaine sympathie.

M. Cherbuliez pouvait, d'ailleurs, dans la liste des lauréats dont il a proclamé les noms, choisir à l'envi d'éclatants exemples à l'appui de sa thèse. Il n'a pas manqué de le faire, avec un tact, une justesse d'expression, une élévation de pensée qui ont honoré — non pas la Vertu qui n'en a pas besoin — mais l'Académie et notre pauvre siècle dont on médit parce qu'on ne prend pas assez garde aux mérites modestes, dissimulés dans l'ombre.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Contes des grand'mères (1), par Xavier Marmier; **Contes d'hiver** (2), par Émile Richebourg. Jouvet et Cie, éditeurs.

(1) Un volume grand in-8 jésus; broché 12 fr.; relié 16 et 17 fr.
(2) Un volume in-4; broché 5 fr.; relié 6 fr. 50.

Deux volumes de contes, d'un genre bien différent, viennent de paraître, à ce moment de l'année où les longues soirées qu'il importe d'occuper, les font particulièrement rechercher.

M. Xavier Marmier, de l'Académie française, dans ses nombreux voyages à travers le monde, aussi bien qu'en fouillant patiemment les littératures étrangères, a recueilli des contes et des légendes, « fleurs et fruits de la pensée humaine, » comme il les appelle, qu'il a réunis dans un luxueux volume intitulé *Contes des grand'mères*. Il leur a conservé leur richesse imaginative, leur naïveté et leur saveur exotique, aussi rappellent-ils étroitement la trilogie des *Contes bleus* écrits par un autre membre de l'Institut, passionné pour cette forme littéraire dans laquelle il a excellé, Edouard Laboulaye. On sent, en parcourant ces pages, écrites avec une rare élégance et une verve soutenue, que M. Xavier Marmier aime et comprend la jeunesse. Il lui fait faire des voyages merveilleux à travers ce monde idéal qui présente tant de charme à l'enfance; aussi, quand l'âge mûr sera venu, les lecteurs des *Contes des grand'mères* se souviendront-ils avec plaisir des attrayantes leçons de morale qu'ils auront puisées, au début de leur carrière, dans cet ouvrage séduisant. M. Mucha l'a illustré de cinquante-sept dessins dont la fantaisie, la couleur, et la conscience de composition seront incontestablement appréciées.

Les *Contes d'Hiver*, par Émile Richebourg, nous transportent du domaine du merveilleux dans celui de la réalité. Là, plus de héros fantastiques, de pays enchanteurs ou enchantés, mais des personnages de la vie commune se mouvant à travers des intrigues simples, attachantes, d'un dénouement logique et moral. Tout le monde connaît la faculté que possède au plus haut point Émile Richebourg d'intéresser et d'attendrir le lecteur, aussi le cœur de l'enfant est-il tout préparé à recevoir l'enseignement qui doit être la conclusion et la portée du récit. La simplicité familière du style, la variété des milieux assurent à ce nouveau volume les suffrages de la jeunesse. Les quarante dessins de Ch. Crespin ne manquent ni de sentiment ni d'originalité.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Retour de voyageurs. — Deux explorateurs italiens viennent de rentrer en Europe après avoir effectué, sur deux continents différents, des missions scientifiques couronnées de succès. L'un, M. Brichetti-Robecchi, ingénieur, a passé huit mois dans le Bal-el-Diam, région inconnue jusqu'à présent, située dans l'intérieur du pays des Somalis. Son itinéraire couvre une étendue d'environ 3,000 kilomètres. Parti de Mogadoxo, fort de la côte somali, le voyageur se dirigea vers le Nord, visita Varchiouk et Halle et fonda dans cette dernière localité une station commerciale. De là, il se rendit à Djouba, remonta le fleuve de même nom jusqu'à Barri et gagna les hauts plateaux du Harar, d'où il se replia sur Milmil, et revint sur la côte, à Berbera. Le succès de cette mission sera vivement ressenti en Europe, le pays des Somalis ayant eu jusqu'à présent la réputation d'être fermé aux voyageurs blancs.

L'autre voyageur italien est M. E. Modigliani, qui vient de faire une exploration très fructueuse dans l'île de Sumatra. Il rapporte notamment une riche collection ethnographique qui fera connaître en Europe l'intéressante population des Tobas.

Sibérie. — La famine qui désole en ce moment différentes provinces de la Russie d'Europe, donne un intérêt d'actualité à l'exploration accomplie durant l'été dernier par M. S. I. Korjinski, dans la région de l'Amour. Il convient d'instruire nos lecteurs qu'il existe une *question d'émigration* en Russie. Des paysans, principalement des agriculteurs, découragés par une mauvaise récolte, ou las d'attendre un rendement suffisant qu'un labourage incomplet de la terre ne peut fournir, s'en vont souvent par ban-

des entières à la recherche de meilleurs terrains, se dirigeant généralement vers les provinces lointaines du sud de la Sibérie. Quelques promesses fallacieuses faites par des agences intéressées suffisent parfois à dépeupler des villages entiers, dont les habitants, hommes, femmes et enfants, partent à la recherche de l'inconnu. Cette année, par suite de l'état exceptionnellement désastreux de la récolte en Russie, le mouvement d'émigration a pris des proportions énormes. Des mesures administratives très énergiques ont dû être prises dans divers gouvernements pour empêcher cet exode d'un peuple qui allait au-devant d'une ruine certaine. Des cordons de troupes ont été établis en différents endroits pour empêcher les malheureux affamés d'envahir certaines provinces « où, disaient-ils, le tzar avait réservé de bonnes terres pour eux. » Un comité pour la protection des émigrants qui fonctionne à Irkoutsk, encouragé par le gouverneur de cette province, avait chargé M. Korjinski d'étudier le district de l'Amour au point de vue de la valeur productive du terrain et de la possibilité d'y établir des colons. Les résultats de cette exploration ont été négatifs. Le voyageur a reconnu qu'une petite bande de terre de la vallée de l'Amour, entre les cours inférieurs de la Zeia et de la Boureïa, est seule propre à la culture. La population indigène, relativement aisée, ne doit son bien-être qu'à l'étendue considérable de terrain dont elle dispose, et en partie aussi, à la présence dans ces parages de gîtes aurifères, exploités en ce moment par diverses compagnies; mais aucun avenir sérieux ne peut être prédit à ce vaste désert.

Prix du roi des Belges. — Le roi des Belges a institué un prix de 25,000 francs qui sera attribué, en 1897, au meilleur ouvrage sur l'Afrique équatoriale. Le concours sera international et les manuscrits seront reçus jusqu'au 31 décembre 1896. Voici, d'après le *Moniteur*, le texte de la question à traiter :

« Exposer, au point de vue sanitaire, les conditions météorologiques, hydrologiques et géologiques des contrées de l'Afrique équatoriale.....

Déduire de l'état actuel de nos connaissances en ces matières, les principes d'hygiène propres à ces contrées, déterminer le meilleur régime de vie, choix et usage des médicaments; établissements d'hôpitaux, sanatoria....., etc.

Dans leurs recherches scientifiques, comme dans leurs conclusions pratiques, les concurrents tiendront particulièrement compte des conditions d'existence des Européens dans les diverses parties du bassin du Congo..., ».

Emin-Pacha. — D'après les dernières nouvelles parvenues de l'Est africain, l'ancien gouverneur du Soudan égyptien serait retourné dans son ancienne province et se trouverait maintenant à Wadelaï. On connaît l'odyssée de ce voyageur fin de siècle, ramené presque malgré lui, par Stanley, du fond de l'Afrique, et qu'une chute malheureuse faillit priver de la vue, le lendemain de son arrivée sur la « terre civilisée. » Peu désireux de retourner dans notre vieille Europe, Emin accepta les propositions du gouvernement allemand qui le chargea d'administrer les nouvelles acquisitions que l'Allemagne venait de faire dans l'Afrique équatoriale. On était depuis dix-huit mois sans nouvelles du célèbre voyageur, lorsqu'il y a quelque temps le bruit se répandit de son départ vers le nord, c'est-à-dire vers la région reconnue par l'Allemagne comme faisant partie de la zone d'influence anglaise. Une information adressée ces jours-ci par le lieutenant Langheld, qui se trouve actuellement sur les bords du Victoria-Nyanza, nous apprend que le pacha aurait été vu sur la route qui conduit à Usangoro, au nord du lac Albert-Édouard Nyanza.

Canada. — On sait l'embarras dans lequel se trouva le gouvernement français lorsqu'il s'est agi d'exécuter la loi qui exonérait partiellement de l'impôt les familles qui comptaient sept enfants vivants. Au Canada, où la population est naturellement prolifique, une faveur analogue avait été accordée aux familles nombreuses. Mais le gouvernement de Québec se montra plus exigeant. Pour avoir droit gratuitement à 40 hectares de terres domaniales, les pères de famille devaient exhiber douze enfants vivants. L'année dernière plus de mille familles étaient en droit de bénéficier de cette libéralité. Cette année-ci, le nombre des familles comptant douze enfants vivants et davantage, *dépasse le chiffre de quinze cents*, et il est facile de calculer que si cette progression se maintient, la province entière tombera très prochainement en partage aux stricts observateurs de la loi de reproduction.

Société de Géographie. (*Séance du 20 novembre 1891*). — L'abbé Tondini de Quarenghi, qui poursuit depuis plusieurs années, avec une louable persévérance, l'unification du calendrier, informe la société qu'un grand pas vient d'être fait dans cette voie, grâce à l'intelligente initiative de Mgr Anzaria, chef spirituel de la communauté arménienne catholique de Turquie. Cette communauté vient en effet d'adhérer au calendrier grégorien en adoptant, dans trois de ses diocèses, la date du 19 novembre pour celle du 7. On sait que le calendrier julien, en usage en Russie, en Grèce et chez diverses communautés de l'Orient, est en retard de douze jours sur celui généralement adopté par tous les peuples civilisés du globe. La tentative faite par les Arméniens de Turquie marque un véritable progrès, et permet d'espérer qu'un jour la grande puissance du Nord entrera également dans cette voie en acceptant un calendrier consacré par l'expérience comme le plus rationnel.

La séance était terminée par une remarquable conférence de M. Ch. Rabot, sur l'Islande. Le *Magasin Pittoresque* a publié, il y a peu de temps, une relation du voyage accompli par le jeune savant dans l'Oural (1). Cette fois-ci, M. Rabot devait faire route sur le navire de l'État, le *Châteaurenault*, jusqu'à Jan Mayen; l'état des glaces ne permit malheureusement pas au navire d'aborder sur cette île, et le voyageur dut borner son exploration aux îles Feroe et à l'Islande.

P. Lemosof.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

Procédé pour reconnaître les altérations du papier. — M. Bruylants, professeur à l'Université de Louvain, signale un procédé qui permet de reconnaître toutes les altérations superficielles subies par une feuille de papier. Pour montrer la délicatesse extrême du procédé, il fait l'expérience suivante : Il écrit un mot au crayon sur une feuille de papier reposant sur plusieurs autres. Il prend ensuite une de celles-ci, dont le papier paraît absolument vierge et l'expose pendant quelques minutes au-dessus d'une capsule contenant de l'iode. Sous l'action des vapeurs de ce métalloïde, le papier prend une teinte jaunâtre sur laquelle les mots écrits se détachent en brun violacé. Si on mouille ensuite la feuille de papier, les lettres apparaissent en violet sur fond bleu très nettes, telles qu'elles ont été écrites sur une autre feuille.

L'explication de l'expérience est la suivante : On sait que l'iode colore l'amidon en bleu, et l'empois d'amidon en violet foncé. Or le papier contient une notable quantité d'amidon. Sous l'influence du mouillage et de la pression que le papier a subie aux places où des mots ont été écrits, une petite quantité d'hydramide ou d'empois d'amidon s'est formée que l'iode colore plus énergiquement que le reste du papier.

On conçoit que *a fortiori* ce procédé permette de reconnaître des falsifications d'écriture. Si à des mots écrits sur une feuille de papier on en substitue d'autres, après avoir effacé les premiers, la pression et l'altération superficielle produites par l'inscription et le grattage donneront lieu au phénomène que nous venons d'expliquer. Une exposition à l'iode du papier suivie de mouillage fera apparaître les stries dues au grattage et même l'inscription effacée.

(1) Numéros du 31 octobre et du 15 novembre dernier.

Cette même réaction permet d'obtenir une « écriture sympathique ». Il suffit de tracer des caractères à l'eau sur un papier encollé et satiné. Ceux-ci apparaîtront nettement quand on aura exposé à la vapeur d'iode le papier desséché. La nuance brun violacé sur fond jaunâtre virera après mouillage au bleu foncé sur fond bleu pâle. De plus, les caractères disparaîtront à nouveau complètement sous l'action de l'acide sulfureux.

Un procédé commode d'orientation. — Il est facile de s'orienter à l'aide d'une montre bien réglée. On sait que le soleil est au sud à midi. Si donc, à ce moment, on oriente sur le soleil le chiffre XII du cadran de la montre, la ligne XII-VI donnera la direction sud-nord.

Or, le soleil semble décrire en 24 heures autour de la terre un cercle qu'on pourrait lire sur le cadran de la montre si celui-ci portait 24 divisions au lieu de 12. Cela revient à dire que le soleil se déplace, sur le cadran, de deux minutes et demie par heure.

Ce n'est qu'à midi que le chiffre VI indiquera, la montre orientée comme nous l'avons dit, la direction du nord. Supposons qu'il soit, à notre montre supposée bien réglée, dix heures du matin : le soleil est en retard de deux heures sur midi, il est donc, sur le cadran, en retard de deux fois deux minutes et demie sur la position précédente. Il faut donc recevoir l'image du soleil sur le chiffre V pour que la ligne VI-XII indique la direction nord-sud.

Autre exemple : Il est quatre heures du soir. Je veux connaître la direction du nord. Même raisonnement que précédemment : A midi le soleil serait projeté sur l'émail du cadran, sur le chiffre VI. Il a parcouru depuis lors quatre fois deux minutes et demie du cadran. Il doit donc se refléter sur le chiffre VIII pour que la ligne VI-XII indique la direction nord-sud ; et réciproquement si on reçoit, à quatre heures du soir, le soleil sur le chiffre VIII du cadran, la ligne VI-XII donnera la direction nord-sud.

Inversement une boussole peut donner approximativement l'heure. On sait que le soleil se trouve : à l'est, à six heures du matin ; au sud, à midi ; à l'ouest, à six heures du soir. Considérons sur le cadran de la boussole le demi-cercle E.-S.-O. sur lequel E correspond à six heures du matin ; S à midi et O à six heures du soir ; divisons le quart de cercle E.-E et S.-O. en six parties égales et inscrivons 6 au point E ; 7, 8, 9, 10, 11 aux cinq points de division du quadrant E.-S ; midi au point S ; 1, 2, 3, 4, 5 aux cinq points de division du quadrant S.-O. et 6 au point O.

Il suffira alors pour lire l'heure d'orienter la boussole en amenant le sud sur le chiffre 12 et de lire le chiffre sur lequel se reflète le soleil. S'il est trois heures de l'après-midi, le point lumineux produit par l'astre sera sur le chiffre 3, et réciproquement si le soleil se reflète sur le chiffre 3, il est trois heures de l'après-midi.

Le fer est-il volatil ? — On sait que les liquides possèdent la propriété de se vaporiser à une température notamment inférieure à celle où ils entrent en ébullition. Il était intéressant de savoir si, avant leur point de fusion, les solides n'émettaient pas de vapeurs. Or, la volatilité du fer vient d'être démontrée pat M. Fleitmann, dans ses travaux sur les essais de soudure du fer avec le nickel. L'adhérence des deux métaux était telle qu'il était devenu impossible de les séparer par une action mécanique, et l'analyse chimique a démontré un véritable alliage, une combinaison intime, bien que la soudure eût été faite à une température inférieure de 500° à 600° au point de fusion.

D'autres expériences ont établi la volatilité du fer à la température du rouge cerise. Deux tôles superposées de fer et de nickel, ayant été soumises à cette température, le fer passait au nickel en quantité notable, sans qu'il en résultât ni soudure ni adhérence des surfaces. Il se formait sur toute la tôle de nickel un alliage avec le fer, qui, dans des tôles de 1 millimètre, pénétrait jusqu'à cinq centièmes de leur épaisseur et contenait en moyenne 24 pour 100 de ce métal, la proportion étant naturellement plus forte à la surface.

Il semble que le nickel ne possède pas la propriété de se vaporiser, aujourd'hui démontrée pour le fer. Tandis, en effet, que, dans l'expérience précédente, la combinaison se décèle à la surface de la tôle de nickel par l'éclat argenté d'un alliage de fer à 50 pour 100 de nickel, la tôle de fer reste intacte et conserve l'apparence sombre qu'elle a reçue du décapage.

Cette pénétration du fer peut également être constatée à la balance.

Le principe toxique des poudres insecticides. — On sait que les poudres insecticides sont toutes à base de fleurs de pyrèthre. Le principe actif de ces fleurs est, selon MM. Schlagdenhauffen et Reeb, l'acide pyréthrotoxique soluble dans l'alcool, l'alcool amylique, l'éther, le chloroforme, et qui peut être isolé par l'éther après avoir été converti en sel alcalin et décomposé par une solution aqueuse d'acide tartrique. Cet acide pyréthrotoxique, employé en injection sous-cutanée chez les animaux, produit des effets toxiques de deux degrés distincts : dans le premier il y a une excitation proportionnelle à la quantité administrée ; dans le deuxième, il y a abattement complet, accompagné toujours de paralysie des membres inférieurs.

PROBLÈME

On a du vin dans deux tonneaux. Si l'on tire un litre du premier pour le verser dans le second, ce dernier contient alors 3 fois plus de vin que le premier ; si, au contraire, on tire un litre du second pour le verser dans le premier, il y a un hectolitre de plus dans l'un que dans l'autre. D'après cela, combien y avait-il de vin dans chaque tonneau ?

SOLUTION DU DERNIER PROBLÈME

(Voir Numéro du 30 octobre).

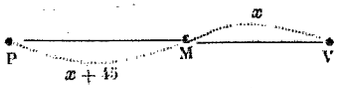

Soit P, Paris d'où part A ; V, le village d'où part B ; M, le point de rencontre. Désignons par x la distance MV parcourue par B au moment de la rencontre ; la distance parcourue par A est $x + 45$. Le premier vélocipédiste A arrivera au village après $12^h 1/2$; il fait donc en une heure $x : 12^h 1/2 = x : \frac{25}{2} = \frac{2x}{25}$ (vitesse à l'heure). Autant de fois sa vitesse $\frac{2x}{25}$ est contenue dans la distance $x + 45$ qu'il a parcourue, autant d'heures il lui a fallu pour arriver en M, ou :

$$(x + 45) : \frac{2x}{25} = \frac{(x + 45)\,25}{2x}$$

Le second B doit arriver à Paris 18 heures après leur rencontre, sa vitesse à l'heure est donc $\frac{x + 45}{18}$. Autant de fois sa vitesse est contenue dans la distance x qu'il a parcourue, autant d'heures il lui a fallu pourarriver en M, ou :

$$x : \frac{x + 45}{18} = \frac{18\,x}{x + 45}$$

Puisqu'ils partent au même instant, le temps pendant lequel a marché A pour arriver en M est égal au temps pendant lequel a marché le second B pour arriver au même point, on a donc :

$$\frac{(x + 45)\,25}{2\,x} = \frac{18\,x}{x + 45}$$

ou $(x + 45)^2\,25 = 36\,x^2$

et $(x + 45)^2 = \frac{36\,x^2}{25}$. En prenant la racine carrée des deux membres : $x + 45 = \frac{6}{5}\,x$.

$$x = 225^{\text{km}}.$$
$$x + 45 = 270^{\text{km}}.$$

La distance totale est donc : 495^{km}.

Nous avons reçu des solutions de MM. Barbedette, à Djidjelli ; un margis du 37e d'artillerie ; Edmond Crosson ; V. L. ; Victor S. ; Charles R.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

—

Académie des Sciences

L'Académie des Sciences a perdu, dans ces dernières semaines, un de ses membres les plus assidus — un membre étranger — l'ex-empereur du Brésil, dom Pedro d'Alcantara (1). Il n'y avait pas d'académicien plus assidu (quand il était à Paris) que ce souverain philanthrope et doux, qui fit dans son pays l'abolition de l'esclavage et que la science distrayait du pouvoir.

Académie française

L'Académie française a reçu le mois dernier M. de Freycinet en remplacement de M. Émile Augier. C'est M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, qui a répondu au ministre-académicien. La séance a été de tous points digne de la Compagnie. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Un notaire de Tours, M. Durand, a légué à l'Académie française, par testament, une somme de 100,000 francs pour la fondation d'un prix destiné à récompenser des ouvrages de morale.

Académie de Médecine

L'Académie de Médecine a tenu sa séance annuelle de distribution des récompenses, ce qui a réduit considérablement son ordre du jour, suivant l'usage.

Académie des Sciences morales et politiques

L'Académie des Sciences morales et politiques donnait l'autre jour un successeur à M. de Pressensé, sénateur, qui était de son vivant membre titulaire de la section de morale. La liste de présentation portait en première ligne M. Théophile Roussel, sénateur, qui fait partie depuis vingt ans de l'Académie de Médecine dans la section d'hygiène, de médecine légale et de police médicale. En deuxième ligne était présenté M. Adolphe Guillot, juge d'instruction au tribunal de la Seine, un magistrat perspicace doublé d'un philosophe pénétrant, à qui l'on doit un certain nombre de publications, entr'autres un intéressant et instructif volume sur les *Prisons de Paris*.

Sur 33 votants, au premier tour de scrutin, M. Théophile Roussel a été élu par 17 voix contre 16 à M. Adolphe Guillot. On raconte que l'élection de M. Théophile Roussel a failli être plus disputée encore que ne l'indique cette faible majorité d'une voix. Il paraît, en effet, qu'un honorable économiste, M. Courcelle-Seneuil, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, partisan avéré de M. Adolphe Guillot, est arrivé à l'Institut au moment même où l'on fermait le scrutin. C'était la faute du fiacre qui amenait M. Courcelle-Seneuil. Si le cocher ne s'était obstiné, malgré toutes les objurgations, à garder l'allure lente que tous les Parisiens ont subie, M. Courcelle-Seneuil arrivait à temps pour voter : le scrutin eût donné 17 voix à chacun des deux candidats, et si les deux groupes adverses avaient maintenu leurs positions après plusieurs tours de ballottage, on aurait été contraint, comme on l'a déjà fait, de renvoyer l'élection à une date ultérieure. On voit que les destinées d'un candidat à l'Institut, de même que les destinées des Empires, tiennent souvent à fort peu de chose.

Une autre élection à l'Académie des Sciences morales et politiques a eu lieu l'autre jour. La place vacante était celle de M. Chéruel, membre de la section d'histoire générale et philosophique. Les candidats étaient : MM. Alfred Rambaud et Achille Luchaire, professeurs à la Faculté des lettres de Paris; M. Félix Rocquain, chef de section aux Archives nationales ; MM. Louis Ménard, Louis Wiesener, le vicomte d'Avenel. M. Félix Rocquain a été nommé au deuxième tour de scrutin par 18 voix — sur 35 votants — contre 13 à M. Alfred Rambaud et 4 à M. Achille Luchaire. L'élu a publié, entre autres œuvres historiques estimées, un travail intitulé l'*Esprit révolutionnaire* et une étude sur la *Cour de Rome*.

(1) Voir le portrait de dom Pedro, les gravures et l'article qui l'accompagnent, année 1890, page 9.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Un professeur à l'École des lettres d'Alger, M. Victor Waille, a recueilli à Cherchell un document épigraphique d'une réelle importance. C'est un diplôme conféré par l'empereur Trajan à un soldat de la quatrième cohorte des Sicambres. Il se composait de deux tablettes de bronze rattachées par un fil. L'inscription nous apprend que l'empereur donnait au vétéran en même temps que son congé le droit de cité romaine. Elle nous apprend également que le possesseur de ces tablettes — on dirait aujourd'hui : de ce certificat de libération — était né à Braga, en Espagne.

M. Perrot (qui annonçait à l'Académie la découverte de M. Victor Waille) faisait remarquer, au sujet de l'origine du soldat en question, que les contingents auxiliaires, comme la cohorte des Sicambres, devaient être des corps mixtes, un peu semblable à notre légion étrangère et renforcées au besoin par des combattants appartenant un peu à tous les pays.

M. le commandant Aymonier a pu nous intéresser en rendant compte d'une mission épigraphique qu'il a remplie dans notre empire colonial d'Indo-Chine et plus spécialement dans le Cambodge.

M. Siméon Luce a entretenu ses confrères des hauts faits de Bertrand du Guesclin au siège de Rennes. Bien que tous les annalistes fussent d'accord pour célébrer que le fidèle chevalier eut l'honneur de défendre la ville, bloquée par les Anglais pendant un siège de neuf mois, le fait n'était pas suffisamment établi. Il était plus légendaire qu'historique. On n'avait d'autre source que la chronique rimée de Cuvelier, un médiocre trouvère picard. Or, Bertrand du Guesclin n'était ni le capitaine, ni le châtelain de la forteresse assiégée. Il ne commandait certainement ni l'enceinte, ni le château, et l'on ne voit figurer sur aucun des documents relatifs à la défense ou au ravitaillement de la ville, son nom encore inconnu, d'ailleurs, dans le royaume de France proprement dit.

Eh bien, malgré tout, la légende avait raison contre les documents, ou plutôt contre la disette des documents. Un élève de l'Ecole des Chartes vient de découvrir au Musée britannique un acte du dauphin Charles, duc de Normandie, fils aîné du roi Jean II et lieutenant du royaume pendant la captivité de son père. Le dauphin donnait, à la date du 6 décembre 1357, une somme de 200 livres tournois de rente annuelle et viagère à Bertrand du Guesclin, en récompense de sa conduite au siège de Rennes qu'il avait défendue par « *ses grands constance, sens et loyaulté* ».

Le marquis d'Hervey de Saint-Denys a analysé un ouvrage qui a pour titre : *Les relations de la France avec la Suède jusqu'à nos jours*, et pour dédicace : *A l'alliance française*. L'auteur, M. Auguste Strindberg, attaché à la Bibliothèque royale de Stockholm, a conduit le sujet de son étude depuis les excursions des peuples scandinaves au neuvième siècle jusqu'au traité de 1855, entre le roi Oscar Ier et Napoléon III. Il s'est donné pour tâche d'établir que, par une série d'événements et par des traditions que les siècles ont consacrées, la Suède est devenue en quelque sorte une colonie de la civilisation française, d'où une alliée naturelle. Le sentiment qui a guidé M. Auguste Strindberg est tellement fait pour nous plaire que l'éloge de son travail, fait par une plume française, risquerait de paraître partial. On ne peut s'empêcher de dire pourtant que l'érudit auteur a su trouver à la bibliothèque de Stockholm une foule de documents originaux et quantité de renseignements intéressants pour l'histoire de notre pays.

Académie des Beaux-Arts

L'Académie des beaux-arts a donné un successeur au regretté peintre Élie Delaunay. M. Jules Lefebvre a été élu par 24 voix contre 3 à M. Aimé Morot, 2 à M. Detaille, 2 à M. Merson et 5 bulletins blancs.

M. Jules Lefebvre est né en 1836, à Tournan (Seine-et-Marne). Il fut élève de Léon Cogniet. En 1861, il remporta le prix de Rome. Il y avait alors déjà six ans qu'il avait débuté au Salon annuel par un portrait. Depuis, M. Jules Lefebvre n'a cesser d'exposer annuellement sa production régulière. On lui doit un très grand nombre de portraits; il a aussi traité souvent des sujets mythologiques ou allégoriques, ou des scènes de la campagne de Rome. Il obtint trois médailles aux Salons de 1865, 1868, 1870, et cette dernière année fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. La croix d'officier lui échut à l'issue de l'Exposition universelle de 1878, qui avait également valu à M. Jules Lefebvre une médaille de première classe. Au Salon de 1886, M. Jules Lefebvre a remporté la médaille d'honneur pour un portrait de femme d'une touche fort délicate. Citons, parmi les œuvres connues du nouvel académicien : *La Vérité, la Cigale, Rêves de Chloé, Pandore, Mignon, Diane surprise, la Fiammetta, Psyché, l'Aurore, Lady Godiva.*

L'Académie a entendu lecture des rapports sur les envois des pensionnaires de Rome qui sont, paraît-il, assez satisfaisants. Elle a décerné à M. Dusard, élève de MM. André et Laloux, le prix du concours Chaudesaigues. Elle s'est même occupée de la préparation du *Dictionnaire des Beaux-Arts*, et particulièrement du mot « ébauchoir ». Le *Dictionnaire de l'Académie française* définit ainsi cet objet : « *Ébauchoir*, outil de bois ou d'ivoire dont les sculpteurs se servent pour ébaucher, pour modeler. » Cela peut suffire évidemment pour donner aux profanes une idée de ce dont il s'agit ; mais il est non moins certain que cette définition manque un peu de technicité.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Nouvelles de voyageurs. — M. de Morgan, chargé d'une mission du ministère de l'instruction publique en Perse, vient de rentrer en Europe après avoir brillamment accompli, pendant 18 mois, cette mission en compagnie de sa femme. Le voyageur a parcouru les provinces d'Adjerbeidjan, du Kurdistan et du Lauristan, visitant des contrées où aucun Européen n'avait encore pénétré. Il a dressé une carte détaillée de l'itinéraire parcouru, et rapporte une collection très intéressante de divers objets d'archéologie recueillis principalement dans les anciens tombeaux.

La commission française pour la délimitation des territoires entre le Soudan français et le pays des Achantis (Afrique occidentale) vient de s'embarquer à Marseille pour la côte d'Assinie. La commission se compose de MM. le capitaine Binger, chef de la mission, le docteur Crozat, M. Monnier et le lieutenant Braulot. Les membres de cette commission, après avoir terminé leurs travaux avec les commissaires anglais, se proposent de se consacrer, pendant leur voyage de retour, à l'exploration de la partie française de la côte de la Guinée.

Le tombeau de Cléopâtre. — Une découverte aussi intéressante qu'inattendue vient d'être faite à Ramlet, près d'Alexandrie, en Égypte. Des ouvriers ont mis à jour un ouvrage de maçonnerie que les archéologues n'hésitent pas à reconnaître comme le tombeau de la fameuse reine d'Égypte. Un bas-relief des plus imposants représente, au centre, une tête de femme d'une perfection admirable. Sur les tempes, un aspic tordu remonte dans les ondulations de la chevelure. L'ensemble est de tous points d'une ressemblance frappante avec les figures de monnaie du règne de Cléopâtre. Les formes extraordinaires du crâne trouvé dans le sarcophage : front plat, occiput très saillant, dénotent bien les caractères d'une femme voluptueuse et dominatrice dont les passions déchaînées ont fait un personnage unique dans l'histoire.

Les étrangers en France. — Le règlement établi il y a quelques années et qui oblige tous les étrangers fixés en France à faire une déclaration de domicile à leur mairie, a naturellement facilité l'opération de leur dénombrement. D'après le dernier recensement, près d'un million d'individus de nationalité étrangère ont fixé leur résidence permanente dans notre pays. Voici, d'après l'ordre d'importance numérique, les chiffres des personnes de diverses nationalités : Belges, 371,900; Italiens, 295,741; Allemands, 84,293; Suisses, 80,387; Espagnols, 67,720; Luxembourgeois, 33,166; Anglais et Irlandais, 25,334; Russes, 12,074; Américains du Nord, 4,910. — Paris compte 180,962 étrangers, dont 90,806 hommes et 90,156 femmes. Dans ces derniers chiffres, les contingents les plus forts sont fournis par les Belges, les Suisses, les Italiens et les Allemands.

Vladivostok. — Des avis de Vladivostok nous apprennent qu'une activité fiévreuse règne actuellement dans ce port russe de l'Océan Pacifique. On y élève des fortifications, des barraquements pour 10,000 hommes, des arsenaux. Deux docks sont complètement achevés. On devine qu'il s'agit pour le gouvernement russe de pouvoir rivaliser avec les navires anglais dans les eaux chinoises. La flotte de Vladivostok est divisée en deux parties : division navale et division sibérienne. La première se compose en ce moment de six grands croiseurs; la seconde, comprenant des canonnières et des torpilleurs, est destinée à la défense du port.

Le Pamir. — La question du Pamir prend de l'acuité. Dans une conférence publique tenue dernièrement à Saint-Pétersbourg, Roborosvki, l'un des lieutenants de la mission officielle russe au Thibet, annonce gravement que la Russie combattra toute visée annexionniste de la part des Afghans ou des Anglais sur ces régions de la haute Asie. Les Anglais encouragent naturellement les Afghans, leurs protégés, à revendiquer toutes les régions pamiriennes attenantes à l'Afghanistan. D'autre part, les Chinois croient avoir des droits séculaires sur la haute Mongolie. De leur côté, les Russes inclineraient plutôt à admettre la suzeraineté de la Chine, mais à condition qu'ils y aient libre accès, à l'exclusion de toute autre nation. Il n'y a cependant pas lieu de redouter un conflit sérieux entre ces nations, du moins aussi longtemps que le pays ne sera pas mieux exploré et reconnu de quelque valeur.

Vitesse des trains des chemins de fer. — La plus grande vitesse atteinte par un train de chemin de fer paraît être celle d'un train qu'on vient d'essayer dans les États-Unis, entre Buffalo et New-York. La distance entre ces deux villes est de 707 kilomètres. Le train, composé de cinq voitures occupées par 148 voyageurs, plus la locomotive et le tender, a parcouru cet espace en 8 h. 42, avec une vitesse moyenne de 81 kilomètres à l'heure. La vitesse maximum a été atteinte entre Rochester et Buffalo, où le train franchit en une heure la distance respectable de 112 kilom. 1/2.

L'Erythrée. — La commission italienne d'enquête sur l'Érythrée vient de publier son rapport. La colonie y est représentée comme composée de deux parties : la plaine où le climat est torride et qui ne sera jamais productive, et les plateaux où le climat tempéré permet la culture. D'après ce rapport, Massaouah ne peut avoir d'avenir que s'il sert de débouché au commerce du Soudan. Si le négoce ne devait pas alléger notablement le budget colonial, il vaudrait mieux abandonner la colonie. La commission recommande en outre l'établissement d'un régime civil, suppression de l'état de guerre et explique les diverses raisons pour lesquelles elle ne juge pas opportun d'y encourager, en ce moment, l'émigration italienne.

Amérique. — Croirait-on que le monde savant n'est pas encore fixé sur l'origine du nom *Amérique* ? La version la plus accréditée jusqu'à ce jour était que le Nouveau-

Monde a été baptisé du prénom de Amerigo Vespucci, le célèbre navigateur. Cependant, dans ces dernières années, des chercheurs ont émis des hypothèses plus ou moins admissibles et basées sur les récentes découvertes faites sur le nouveau continent, hypothèses d'après lesquelles le nom d'Amérique proviendrait d'une localité entrevue par les premiers explorateurs. La question a été agitée à diverses reprises par différentes corporations savantes, et notamment au dernier Congrès des Américanistes tenu à Paris, en 1890. L'étude la plus plus récente sur ce sujet, curieuse du moins par son originalité, vient d'être fournie par M. Pinart, homme très compétent dans la question de linguistique américaine. D'après l'auteur de cette étude, le nom d'Amérique proviendrait de *Ameracapana*, nom d'un ancien centre important de la côte de Cutumana, situé probablement à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la ville de Barcelona (Venezuela). La terminaison *pana* veut dire, en langue caraïbe : ville, village. Il reste donc seul le mot *Ameraca* qu'une fausse transcription a pu transformer en *America* ou Amérique.

Filage de l'huile à la mer. — Tandis que les uns découvrent et inventent divers engins meurtriers en vue de la destruction de l'humanité : canons, mitrailleuses, torpilleurs, etc., d'autres s'ingénuent pour trouver les moyens de préserver la vie de l'homme et de le soutenir dans sa continuelle lutte pour la vie, lutte dirigée non contre les hommes, mais contre les éléments. Parmi ces derniers, il convient de ranger l'admirable découverte faite de la propriété que possède l'huile de calmer les vagues de la mer. Diverses discussions ont eu lieu à ce sujet dans le sein de diverses sociétés savantes et humanitaires. Des essais faits dans cette dernière année ont donné des résultats tout à fait satisfaisants. Les expériences les plus récentes ont été faites par des pêcheurs de morues dans la mer d'Islande. Les embarcations destinées à la pêche des morues sont d'habitude construites de manière à pouvoir résister aux grands vents. Leur ennemi le plus redoutable est la lame. Le coup de mer enfonce le pont, remplit le navire d'eau et le fait couler. Durant la dernière campagne, les pêcheurs ont eu souvent l'occasion de se rendre compte des résultats surprenants du procédé de filage. Quelques litres d'huile lancés à propos ont suffi pour arrêter les vagues les plus furieuses.

Les Français en Afrique. — A la dernière réunion générale de la Société de Géographie, l'honorable secrétaire de cette association, M. Ch. Maunoir, a lu un rapport sur les travaux des explorateurs français en Afrique, durant l'année 1891. Quelques extraits suffiront pour donner à nos lecteurs une idée de l'importance de l'œuvre accomplie par nos compatriotes sur le grand continent noir, devenu de moins en moins mystérieux. Ils serviront en même temps de récapitulation aux notes que nous avons consacrées dans cette *chronique* aux explorations françaises en Afrique.

Dans la région de l'est des Rivières du Sud, l'étude d'une voie de pénétration a conduit le capitaine Brosselard et le lieutenant Michels jusqu'en vue de la vallée du haut Niger. Le long de la côte d'Ivoire, aujourd'hui territoire bien français, plusieurs jeunes officiers de cavalerie ont fait des reconnaissances et tenté d'avancer dans l'intérieur par le cours du fleuve. C'ést ainsi que MM. Armand et Tavernost ont remonté le Lahou jusqu'à Tiassalé, centre assez considérable situé à une cinquantaine de milles de la côte. Le fleuve a été reconnu navigable sur un parcours de 40 milles. M. d'Albéca, administrateur colonial de la région, a pu le remonter avec le *Faidherbe*, jusqu'à Ilpocumbo, près des rapides de Bouroubouroum.

Le lac Tchad, malgré, ou peut-être à cause même des difficultés qui paraissent surgir en route, continue à attirer les voyageurs. Le capitaine Monteil cherche à y parvenir par l'ouest, en coupant la boucle du Niger, de Segou à Say. Le lieutenant Mizon se trouve actuellement sur la Benué, tributaire gauche du Niger. — Dans la région du Congo, Husson, Gaillard et Foureau ont reconnu soigneusement le bassin de la Sangha. — M. Pobéguin a levé le littoral de notre Congo entre la colonie allemande de Cameroon et les possessions portugaises. — Dans l'Afrique australe, M. Décle poursuit, au prix de mille fatigues, une mission à travers le Kalahari et le Zambèse. — Nous avions, enfin, à Madagascar, deux voyageurs français, MM. Douliat et Anthoüard, chargés de rechercher et d'étudier une voie de communication entre la capitale et la côte ouest de l'île.

Les résultats acquis en Afrique ont été cette année chèrement payés. La nature et les hommes, la fièvre et le fanatisme des indigènes ont vaincu plusieurs de ces braves pionniers. La lutte ne décourage pas nos voyageurs. Espérons que l'année qui vient sera plus clémente, et souhaitons un heureux retour à ceux qui se sont chargés de porter au loin les bienfaits de la civilisation française.

F. LEMOSOF.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

Les jouets. — Partout les joujoux sourient aux enfants dans les magasins à la riche clientèle, dans les plus humbles bazars ou dans ces petites baraques qui, à la Noël, s'installent despotiquement sur les boulevards ; en plein vent, même, sur les trottoirs. Mais ce n'est pas toujours dans les magasins luxueux que l'on trouve les jouets les plus originaux, les plus ingénieux. Les chevaux mécaniques présenteront peut-être un nouveau perfectionnement ; les poupées seront mieux articulées, ou désarticulées, c'est tout un ; leur langage, longtemps limité aux mots : « papa, maman, » se sera enrichi ; le répertoire des boîtes à musique aura été varié au moyen de l'*Hymne russe* ou de la marche nuptiale de *Lohengrin ;* les soldats de plomb porteront des nouveaux uniformes, plus ou moins exotiques : le jouet nouveau, original, n'est pas là ; son faible prix lui défend l'entrée de ces riches maisons : il est dans la baraque à 13 sous ou à 29 sous.

LA CHARRETTE ANGLAISE. — De ces jouets nouveaux, le plus nouveau est la *charrette anglaise*. Dans une petite charrette sont assises deux fillettes, l'une à l'autre adossées ; un jeune garçon aux cheveux blonds bouclés, placé entre les brancards, promène ses deux petites amies. Ce jouet, long d'une quinzaine de centimètres et haut de dix, est, comme tous ceux que nous allons décrire, en fer-blanc, peinturluré de couleurs éclatantes. Le mécanisme du mouvement est celui de la locomotive routière dont on se rappelle le succès, il y a quelques années. L'inventeur de cet ingénieux moteur est M. Fernand Martin qui est aussi l'inventeur de la presque totalité des jouets dont nous allons nous occuper.

Un axe horizontal est animé d'un mouvement de rotation rapide au moyen d'une ficelle que l'on enroule sur une petite poulie placée à son extrémité ; cet axe s'appuie contre la jante des roues qui supportent le jouet et leur communique son mouvement qu'entretient et régularise un volant en fonte monté sur l'axe. Tel est le moteur de la *charrette anglaise*. Celle-ci est supportée par deux roues sur lesquelles repose un axe horizontal terminé par une poulie. On enroule sur celle-ci une ficelle ; on la tire vivement comme quand on veut faire marcher une toupie : l'axe tourne et son mouvement, maintenu par un volant, se communique aux roues. Si on pose le jouet sur une surface plane, non glissante, le jouet se met en marche. Mais ce qui fait l'ingéniosité de l'appareil, c'est que le petit bonhomme semble réellement marcher et traîner la charrette. Les jambes, en effet, se posent successivement à terre et se relèvent. Ce mouvement est obtenu de la façon suivante : les jambes du bonhomme, qui peuvent glisser dans une rainure, sont disposées sur chacun des coudes d'un axe coudé, c'est-à-dire en forme de S ω. Au début, l'axe est dans un plan horizontal et les deux jambes se posent sur le sol. Quand la

charrette se met en mouvement, le petit bonhomme est poussé en avant. Aussitôt l'axe tourne; la jambe liée au coude qui s'abaisse glisse dans la rainure en reposant sur le sol, pendant que la jambe liée au coude qui s'élève se porte en avant. Lorsque celle-ci est arrivée à l'extrémité de la rainure où elle se meut, le mouvement inverse du précédent se produit; la deuxième jambe devient immobile fixée au sol et la première se met en mouvement, etc.

Les boxeurs. — Les années précédentes nous avions des escrimeurs; cette année ils se sont transformés en boxeurs. Deux petits bonhommes sont disposés sur un support prismatique, debout, l'un en face de l'autre. Si on actionne le moteur, les deux adversaires se livrent un assaut énergique suivant les règles les moins classiques de la boxe et du chausson. Le moteur est, dans ce cas, un caoutchouc tendu horizontalement entre deux crochets. On tord le caoutchouc en tournant une manivelle fixée à l'un de ces crochets. Si l'on abandonne le ressort ainsi constitué, il va se détordre. Or le second crochet est relié par une tige horizontale à une roue dentée disposée verticalement, qui tourne lorsque le caoutchouc se détord. Cette roue met en mouvement un axe d'échappement muni de deux palettes qui viennent tour à tour s'interposer entre les dents. Cet axe est relié à une tige en plomb, qui forme un balancier régulateur du mouvement, et par une série de leviers coudés aux deux tiges verticales sur lesquelles sont montés les deux lutteurs. Quand le mécanisme fonctionne, les deux tiges tournent sur elles-mêmes, et cette rotation met en mouvement les bras et les jambes des lutteurs qui, pour être doués d'une grande mobilité, sont reliés au corps par des caoutchoucs.

Le diable en boîte. — Dans cet appareil, les deux tiges qui soutenaient précédemment les boxeurs supportent l'une un bonhomme armé d'un gourdin, l'autre le couvercle d'une boîte auquel est relié un diable. Quand le caoutchouc se détord, c'est-à-dire lorsque l'appareil fonctionne, le couvercle de la boîte s'ouvre ou se ferme alternativement et le bonhomme s'incline en avant pour battre le diable, dès qu'il apparaît, ou se relève.

Le lapin vivant. — Le caoutchouc peut être vertical. C'est la disposition employée dans le *lapin vivant*. En tournant une manivelle, on tord le caoutchouc-ressort qui en se détendant fait tourner une roue à rochets horizontale. Celle-ci engrène avec une roue à rochets verticale montée sur un axe horizontal portant les roues motrices. Le lapin, qui est assis sur ses pattes de derrière, se met donc en mouvement. Ce n'est pas tout : il remue les oreilles et les pattes de devant. Ce mouvement accessoire est obtenu par le même moteur, le caoutchouc tordu, au moyen d'une palette oscillant entre les dents de la première roue à rochets, reliée à une bielle verticale qui fait osciller deux tiges portant l'une les pattes, l'autre les oreilles.

Dans le chérif — est-ce le Touat qui nous vaut ce jouet? — le principe est identique. Le chérif est installé sur une selle multicolore placée sur le dos d'un chameau qui, lorsque l'appareil fonctionne, avance avec une lente gravité. Le ressort est, cette fois encore, un caoutchouc disposé verticalement et qu'on peut tordre au moyen d'une manivelle placée sur la tête du chérif.

L'autruche. — C'est un jouet construit sur le même principe que la charrette anglaise. Une élégante petite voiture à deux roues sur le siège de laquelle est assis un petit bonhomme est traînée par une autruche. Le moteur est un axe horizontal muni d'un volant qui frotte sur les jantes des roues de la charrette et les fait tourner. L'autruche semble marcher et traîner le petit véhicule, ses jambes étant montées sur un axe coudé que nous avons longuement décrit tout à l'heure. L'immense cou de l'oiseau est mobile et oscille quand le jouet marche.

Le traîneau russe. — Les événements de Cronstadt devaient avoir leur contre-coup dans toutes les industries. Dans un élégant traîneau est confortablement assis un voyageur russe, la tête couverte du classique bonnet d'astrakan, emmitouflé dans de chaudes fourrures. Au traîneau est attelé un fougueux cheval lancé au grand galop. Ici, le moteur est un ressort d'acier que l'on arme au moyen d'une petite clef placée sous le traîneau. Ce ressort, en se détendant, met en mouvement un train d'engrenage composé de trois pignons mobiles. Sur l'axe du dernier sont fixées les roues du traîneau. Ces roues sont d'ailleurs dissimulées afin d'accroître l'illusion. Une de ces deux roues porte un excentrique relié par une tige au cheval. Il en résulte que lorsque le traîneau avance, par suite du mouvement des roues qui le supportent, l'excentrique tourne et le cheval semble galoper et entraîner le véhicule. Ce jouet est fort artistement exécuté. Un détail le prouvera : le voyageur tient dans une main les rênes du cheval, dans l'autre un fouet; ces deux petits objets sont disposés près de la croupe du cheval; les bras sont mobiles, et quand l'animal semble galoper, il communique de temps à autre son mouvement aux bras du conducteur qui semble alors le frapper de son fouet.

Tous les jouets qui précèdent sont vendus 1 fr. 45, ou pour employer la formule des petits marchands et des camelots, 29 sous! Le fabricant, lui, les livre à des prix variant de 8 fr. 50 à 11 francs la douzaine.

Enfin indiquons un jouet de prix bien plus modique encore : la question franco-russe (il fallait s'y attendre!) se vend 2 sous seulement; ce sont deux drapeaux français et russe, percés d'un certain nombre de trous; un anneau passé dans ces trous réunit les drapeaux. Il faut faire sortir l'anneau.

PROBLÈME

Les roues de devant d'une voiture font 6 tours de plus que les roues de derrière quand la voiture parcourt 40 mètres. Si la circonférence des grandes roues était augmentée de 1/8 de sa longueur et celle des petites roues de 1/4 de sa longueur, les roues de devant feraient seulement 4 tours de plus que celles de derrière pendant la même distance de 40 mètres. Trouver la circonférence de chacune des roues.

SOLUTION DU DERNIER PROBLÈME

(Voir Numéro du 30 novembre).

Solution arithmétique :

Il résulte de la deuxième condition que, avant tout transvasement, le grand tonneau renfermait 102 litres de plus que le petit.

Donc, après la première opération, lorsqu'on a tiré un litre du petit tonneau pour le verser dans le grand, il y a, dans ce dernier, 104 litres de plus que dans l'autre. Mais alors le volume de vin du grand tonneau, étant le triple de celui du petit, le surpasse de deux fois le volume de ce plus petit.

Donc 104[1] = 2 fois le volume de vin du petit tonneau (après qu'il en a été enlevé un litre).

$$104 : 2 = 52.$$

Donc il y avait primitivement 52 + 1 ou **53**[1] dans le petit tonneau et 53 + 102 ou **155**[1] dans le grand.

Solution algébrique :

En représentant par x la capacité du 2e, c'est-à-dire du grand tonneau, et par y celle du petit, on a immédiatement les 2 équations :

$$x + 1 = 3\,(y - 1)$$
$$x - 1 = y + 1 + 100.$$

La résolution de ce système de 2 équations n'offre aucune difficulté. On trouve $x = 155$ et $y = 53$.

Ont résolu ce problème : Mlle Mathilde Lerouvillois; MM. E. Bidlot; Un Caporal du 98e régiment d'infanterie; E. Crosson; Louis Erichson; Leroy, (un bleu du 2e d'artillerie); Charles Perrin; Alexandre Yquard; J. Henry; Barbedette; Goblet.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.